This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

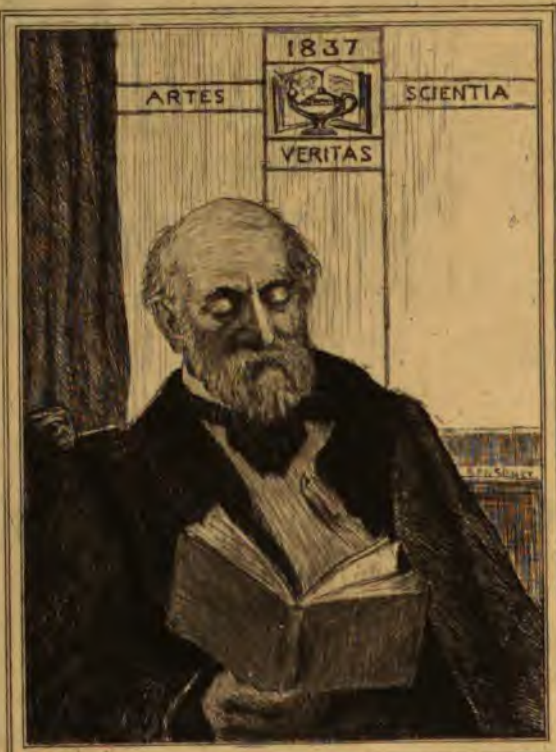

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

Digitized by Google

IIC
146
.A441
1838

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
146
.A4
1823

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR

LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS
DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION;

Par M. le comte d'Allonville.

TOME PREMIER.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET COMPAGNIE.

1838

Digitized by Google

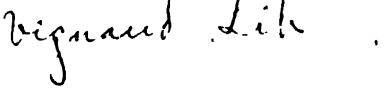

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

La véritable source de ces mémoires annoncés comme *tirés des papiers d'un homme d'État*, a été suffisamment indiquée par leur titre. Quelle que soit la défiance élevée de nos jours sur certaines publications historiques, on a pu se convaincre que celle-là n'a rien de fictif ni d'imaginaire, et qu'elle repose entièrement sur des faits et des preuves authentiques. Il a été assez démontré que tout ce qui s'y rapporte aux opérations de la politique secrète et de la diplomatie occulte, ne peut réellement avoir été puisé que dans le portefeuille d'un diplomate du premier rang. Déjà beaucoup de lecteurs ont désigné ce diplomate ou plutôt cet homme d'État; il ne nous appartient pas de le désigner nous-mêmes; il nous suffira de prouver, dans la suite de l'ouvrage, que les renseignements sont puisés à la même source.

Dans la multitude d'écrits que la révolution a fait naître, et qu'elle produit chaque jour encore, on ne l'a presque jamais considérée que dans ses scènes intérieures et dans ses agitations domestiques. A peine avait-on effleuré jusqu'ici son action au dehors, et la réaction des grandes puissances militaires sur sa destinée. Aucun écrit important n'avait encore mis au grand jour les ressorts secrets des événements, les intrigues de la diplomatie, les anecdotes personnelles; enfin cette foule de traits particuliers, connus seulement de ceux qui ont pu avoir accès dans les conseils ou dans les combinaisons occultes de la haute politique.

Ainsi il manquait à notre époque une histoire secrète de la diplomatie européenne; le second titre que nous avons donné à cet ouvrage, s'il est bien justifié, comme nous osons l'affirmer, et comme le public a déjà pu s'en convaincre, prouve qu'il remplit très-bien cette lacune; c'est véritablement une révélation des *causes secrètes de la politique des cabinets dans les guerres de la révolution.*

La première époque de ce grave et vaste sujet remonte à l'avénement de Frédéric-Guillaume III, et finit en 1792. Là se trouvent rapportés tous les préliminaires de la coalition. Tandis que cette ligue des rois se forme et se développe, la révolution, de son côté, grandit et se fortifie. C'est ici que se montre le discernement de l'écrivain, et surtout l'importance des renseignements qui lui ont été communiqués. Que de lumières, par exemple, jaillissent de sa narration des faits militaires de l'année 1792, de cette campagne des Prussiens, si importante dans l'histoire, et restée si longtemps dans le doute et l'obscurité! Viennent ensuite les événements de la deuxième

Digitized by Google

époque de cette vaste coalition de 1793, où l'on verra que la ligue des rois, conduite par d'anciens diplomates, a presque toujours lutté avec désavantage, et d'après de mauvais plans et de fausses mesures, contre une nation dirigée par des hommes nouveaux et sans expérience, mais doués d'une étonnante activité et d'une grande énergie. Puis se développent les événements qui ont suivi la paix de Bâle jusqu'à la conquête de l'Italie; les préliminaires de Leoben et le traité de Campo Formio, dont on trouvera l'histoire secrète, ainsi que celle du congrès de Rastadt, de la chute du gouvernement directorial, de l'élévation de Bonaparte au pouvoir, de la formation de deux autres coalitions et de leur dissolution à la suite de revers incroyables et dont les causes sont enfin dévoilées.

Digitized by Google

INTRODUCTION HISTORIQUE.

Les nations, considérées comme corps politiques, se meuvent d'après des règles constantes : c'est la marche de la nature ; les mœurs et les coutumes seules varient selon le climat et le mode de gouvernement. C'est dans les sentiments religieux et patriotiques que les sociétés puisent les forces morales qui les animent; leur vigueur matérielle dérive des avantages de la propriété et de l'industrie, des nécessités de la guerre et des bienfaits de la paix. De même que le globe terrestre, les nations qui l'habitent sont sujettes à des crises et à des révolutions. Les crises qui les affectent n'ont rien d'effrayant, si elles ne sont que temporaires ou locales; mais sont-elles contagieuses ou chroniques, la face de la terre peut en être changée par le bouleversement successif de l'ordre moral et politique : telle a été, telle est la révolution française avec toutes ses conséquences. Pendant trente ans et sous des formes diverses, soit avec le manteau royal, soit avec le bonnet de la liberté, soit avec tout l'attirail de Bellone, elle a lutté avec une immense supériorité contre l'ancienne hiérarchie sociale, dégénérée ou affaiblie jusque dans les germes de sa puissance : même après ses défaites, la révolution a prévalu par la magie de ses doctrines fondées sur l'égalité.

Récemment on l'a cru étouffée, ou du moins accablée sous le poids de la guerre des souverains et des peuples agissant de concert : il en a été autrement. Désarmée comme pouvoir, la révolution n'en est pas moins restée sur son terrain, d'où elle a répandu ses théories et renouvelé ses entreprises, les unes déçues, les autres accomplies, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau monde.

Si, dans ce long et grave conflit, où tout l'univers est venu prendre part, des intérêts surannés, liés à la majesté des couronnes, ont éprouvé des revers ou subi des humiliations pires que des revers, quelles en sont donc les causes politiques et morales? Les hommes d'État ne sauraient trop s'appliquer à les découvrir, soit par une exacte investigation des événements contemporains, soit par une parfaite connaissance de leurs mobiles. Éclairés alors par cette haute expérience, seule boussole certaine en politique, peut-être pourraient-ils éviter désormais les écueils où sont venus se briser les efforts de leurs devanciers.

Ce n'est donc pas pour le vulgaire, encore moins pour les sophistes et les rêveurs, que nous allumerons le flambeau qui doit jeter une si vive lumière sur les révolutions de notre époque; nous le destinons à tous les hommes attentifs et réfléchis, à ceux qui sont appelés spécialement à tenir le burin de l'histoire ou à diriger le timon des affaires. Il s'agit de leur révéler, sans détour comme sans réticence, les causes secrètes qui ont affecté les cabinets dans la conduite de la guerre contre la révolution française; il s'agit de dissiper les obscurités qui couvrent les écarts ou les erreurs de la diplomatie, et, ce qui a été plus irréparable encore, les fautes des généraux; il est temps enfin de retracer le tableau fidèle de l'expérience politique et militaire de notre âge.

Cet amas de clartés ne pouvait être formé qu'en dehors du foyer des révolutions, sous peine de le voir étouffé ou obscurci par l'aveuglement des préventions contemporaines. Or, il ne fallait rien moins qu'une préméditation noble, vigilante et sage pour essayer de rassembler ainsi tous les élements du secret des cabinets; il fallait surtout une position sociale élevée pour expliquer avec discernement tant de faits graves et décisifs. Mettre le tout en œuvre, l'exposer au grand jour, telle est notre tâche : c'est des sables du Brandebourg que va jaillir la lumière.

Soit qu'on envisage l'Allemagne comme une république de princes, soit qu'on la considère comme une fédération d'États indépendants, elle n'en est pas moins réputée avec raison la citadelle de l'ordre social européen, le boulevard des hommes forts et judicieux, appelés à concilier un jour dans des formes stables les deux opinions qui divisent et agitent le monde. Cette haute médiation n'a-t-elle pas déjà su l'accomplir il y a environ deux siècles à l'issue de la guerre de trente ans, guerre encore plus politique que religieuse?

De nos jours, l'Allemagne a été plutôt surprise et envahie que subjuguée; il a suffi de quelques-uns de ses bastions restés intacts pour la reconquérir, tout en la préparant aux modifications que les temps et la sagesse

Digitized by Google

réclament : c'est dans son sein qu'est le grand foyer de résistance aux passions désordonnées du siècle ; trop longtemps les cabinets ne surent ni en apprécier la destination, ni en diriger les forces.

Avant que la révolution française vînt ébranler le monde, l'Europe était réellement dans une sorte d'équilibre politique, garant de l'ordre social fondé sur la paix de Westphalie, qu'on a nommé le *Code des nations*. En Allemagne, tout se balançait visiblement par des pouvoirs opposés, qui maintenaient ainsi l'équilibre malgré tout le poids de la maison d'Autriche.

Rodolphe de Habsbourg avait fondé la puissance de cette auguste maison. Les comtes de Habsbourg, d'Argau en Suisse, dont les possessions en Alsace et en Souabe figuraient à peine sur la carte de l'Europe, y joignirent successivement avec la dignité impériale, l'Autriche, la Styrie, la Carniole, la Carinthie, le Tyrol, les Pays-Bas et les deux couronnes de Hongrie et de Bohême. Seize d'entre eux furent empereurs, six occupèrent le trône d'Espagne ; trois fois ils firent trembler l'Europe, ce qui n'est arrivé à aucune autre dynastie. En général, les princes d'Autriche devinrent plus grands encore par la fortune et par la politique de leur cabinet que par leurs vertus guerrières ; et leur cabinet eut plutôt la réputation d'une politique raffinée que celle d'une politique franche.

L'Empire, qui, sous Charles-Quint, aspirait à la monarchie universelle, ne fut refréné et arrêté que par la ligue protestante qui s'appuya sur les armes de la France ; car la politique de la France, dirigée par le génie de Richelieu, franchissait déjà le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. Richelieu vit dans la liberté de l'Allemagne la sûreté de sa patrie ; Richelieu connaissait la grandeur du rôle qui convenait aux Bourbons : le résultat de son plan fut donc le traité de Westphalie, qui fit perdre à la maison d'Autriche la haute prépondérance dont elle avait si souvent abusé depuis Charles-Quint. La liberté politique de l'empire germanique et la liberté religieuse des protestants, consacrées par ce traité célèbre, lui ravirent son ascendant dominateur : ce traité, vaste et systématique, devint la principale étude de l'homme d'État et du diplomate.

L'époque de la paix de Westphalie fut celle de la fixation définitive du système de la *Constitution germanique* : il n'est donc pas hors de propos d'en donner ici une idée sommaire, cette constitution ayant subsisté dans son intégrité pendant plus d'un siècle, et sa destruction ayant été la suite des bouleversements dont nous devons assigner les causes. Il est d'ailleurs utile que la génération actuelle connaisse le mécanisme de l'ancienne constitution allemande ; elle appréciera mieux les événements contemporains, et pourra juger avec connaissance de cause sous quel rapport le présent diffère du passé.

L'empire germanique, sous les premiers Carlovingiens, d'abord monarchie limitée par les institutions et par les mœurs de l'époque, s'était transformé par la pente irrésistible du régime féodal en une fédération de plusieurs centaines d'États ; tous reconnaissaient un chef suprême commun, et ils avaient des lois et des obligations communes. Ces divers États étaient distribués en dix cercles ou circonscriptions territoriales, dont chacun avait son *prince convoquant*. Les dix cercles et les pays de l'Empire qui n'y étaient pas compris contenaient, avant la guerre de la révolution, à peu près vingt-neuf millions d'habitants sur trente-quatre mille lieues carrées.

Le chef de l'Empire était choisi par certains princes à qui cette haute fonction conférait le titre d'électeurs. Le principe de l'égalité des princes, quant au droit d'élection, avait subsisté dans toute sa force depuis l'extinction des Carlovingiens jusqu'à l'avénement de Lothaire II, duc de Saxe. La faiblesse de Lothaire ayant avili la majesté impériale, les États conférèrent à dix princes le droit d'élection : telle fut l'origine du collége des électeurs. Le règne de Lothaire fait époque dans l'histoire de l'Empire par l'émancipation presque entière du saint-siége, et par la presque totale indépendance des princes d'Allemagne. L'Empire devint alors une arène sanglante, où souvent plusieurs compétiteurs se disputèrent le sceptre impérial. Aussi, les maisons les plus puissantes cherchaient à concentrer entre elles le droit d'élection. La loi fondamentale, appelée la bulle d'or, publiée en 1355, à la diète de Nuremberg, fixa enfin le mode d'élection des empereurs, et restreignit à sept princes le droit d'y concourir. Elle sanctionna un autre changement politique de la plus haute importance, l'indivisibilité des États électoraux, qui ne pouvaient plus être affaiblis par le partage : ce fut un grand pas vers la stabilité et la civilisation.

Par le traité de Westphalie, le nombre des princes électeurs fut porté à huit ; savoir : les trois archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, le roi de Bohême, les ducs de Saxe et de Bavière ; le margrave de Brandebourg et le comte palatin. Plus tard, un neuvième électorat fut érigé en faveur de la maison d'Hanovre.

Les fonctions et les droits de l'Empereur avaient aussi été classés et déterminés par la bulle d'or.

La diète germanique, dans laquelle résidait la souveraineté de l'Empire, siégeait à Ratisbonne ; elle se composait de tous les États assemblés en trois colléges, celui des électeurs, celui des princes et celui des villes. Les deux premiers s'appelaient colléges supérieurs. Chaque collége délibérait séparément, et leur réunion en une seule assemblée n'avait lieu que dans certains cas.

Lorsque les trois colléges étaient d'accord, on dressait, conformément à l'avis commun, un résultat qu'on nommait *conclusum*. L'Empereur, ayant approuvé la délibération prise par trois ou deux colléges, on en formait une résolution d'Empire, qui dès lors avait force de loi. Ces résolutions, rédigées à la fin de la diète en un seul acte, formaient ce qu'on appelle un recès de l'Empire.

Le collége des princes était composé de plusieurs éléments. Trente-trois princes ecclésiastiques, c'est-à-dire archevêques, évêques et abbés, formaient le banc ecclésiastique ; soixante et un prêtres séculiers, archiducs, ducs, comtes palatins, margraves et landgraves, princes ou comtes princiers, siégeaient au banc séculier. Tous ces princes avaient une voix personnelle, ou, en style de droit, un *votum virile*. Après eux venaient les deux

Digitized by Google

bancs des prélats et des abbesses de Souabe et du Rhin, et les quatre colléges des comtes; savoir de Souabe, de Franconie, de Weteravie et de Westphalie. Ces six corps avaient chacun une voix dans le collége des princes.

Les quarante-sept villes libres qui autrefois s'élevaient à cinquante et une, formaient le troisième collége depuis la paix de Westphalie; mais on ne les consultait plus que pour la forme; tout se décidait dans les deux colléges supérieurs.

Les tribunaux de l'Empire formaient encore un des principaux liens constitutionnels de l'Allemagne. C'étaient, en première ligne, la chambre impériale siégeant à Wetzlar, et le conseil aulique inhérent à la cour impériale. L'une et l'autre avaient beaucoup perdu de leur considération et de leur importance.

Chaque cercle pouvait lever des impositions sur ses membres, et en cas de guerre fournissait un certain nombre d'hommes pour former les contingents, dont la réunion composait l'armée de l'Empire, qui n'était rien moins que formidable.

Ce système fédératif, il faut l'avouer, n'aurait présenté ni résistance efficace contre un ennemi extérieur, ni ordre, ni sûreté, intérieurement, sans la prépondérance et le poids de la maison d'Autriche et des autres puissances du second et du troisième ordre.

Quand Louis XIV, abusant de ses armes, voulut assujettir, non-seulement l'Empire, mais l'Espagne et l'Italie, on vit l'Angleterre venir puiser en Allemagne le système général d'équilibre; ce fut une véritable création de Guillaume III, et dans la politique, ce fut une révolution contre la prédomination de Louis XIV. On touchait aux dix dernières années du dix-septième siècle. La haute pensée de l'équilibre de l'Europe allait étendre désormais ses combinaisons sur une bien plus grande échelle de puissance géographique et militaire.

A compter de cette époque, deux États, jusqu'alors obscurs et presque inaperçus, apparurent et grandirent tout à coup, l'un au sein de l'Allemagne septentrionale, l'autre dans le vaste espace qui confine à l'Asie, et s'étend au delà.

L'origine de la puissance russe est assez connue: c'est une création de Pierre le Grand, car le génie seul a le droit de créer. Il fallut toute l'énergie d'un despote, s'appuyant sur l'autocratie, pour organiser en un vaste empire, moitié asiatique, moitié européen, cette neuvième partie de la terre habitable, peuplée de cent nations barbares qui ne connaissent ni la crainte ni la désertion, et dont les cohortes infatigables lassent sans pouvoir être atteintes, et dévastent en fuyant. Pierre fut l'autocrate nerveux de cet empire nouveau, voisin inaccessible de l'empire chinois d'une part, et de l'autre s'approchant peu à peu du Niémen et de la Vistule. Le Nord se vit forcé de recevoir sa loi; la terreur de ses armes ébranla l'orgueilleuse ignorance des Ottomans; et la Russie, venant peser désormais sur l'Europe, occupa les cabinets qui croyaient à peine, au commencement du dix-huitième siècle, ce que les voyageurs racontaient de sa puissance.

La monarchie prussienne est plus récente, plus surprenante encore. Il ne suffisait pas aux princes qui en ont jeté les fondements de vaincre comme la Russie les obstacles de la nature: que n'a-t-il pas fallu de courage, de prudence et d'économie pour former des États de Brandebourg, morcelés et ouverts de toutes parts, cette monarchie militaire qui a figuré si promptement parmi les premières puissances de l'Europe!

La maison royale de Prusse a pour tige la maison de Hohenzollern, dont l'origine se perd dans la nuit des temps; quelques auteurs la font descendre de Witikind. Elle tire son nom de l'antique château de Zollern ou Hohenzollern, situé en Souabe, dans un pays montagneux et peu fertile. Dans le douzième siècle, Conrad, chef de la branche cadette de cette ancienne maison, passa en Franconie, et fut mis en possession du burgraviat de Nuremberg, ville impériale. Les burgraves étaient chargés alors par les empereurs de la garde des châteaux et des palais qui faisaient partie de leurs domaines: c'étaient des gouverneurs subordonnés aux comtes palatins. Conrad, devenu burgrave, c'est-à-dire juge châtelain, habita, comme ses devanciers, le château appelé d'abord *Castellum-Noricom* ou Noriburg, parce qu'il devait son origine aux peuples de la Norique. Ce château prit ensuite le nom de Nurnberg ou Nuremberg. Conrad Ier eut la haute juridiction dans le *Nord-Gau*, province qui comprenait à peu près le territoire formant aujourd'hui les principautés d'Anspach et de Bareuth. Conrad II, troisième burgrave, mort en 1260, fut conseiller de l'empereur Frédéric II, qui lui confia l'éducation de ses deux fils, et lui donna le gouvernement temporaire du duché d'Autriche.

L'avénement de Rodolphe de Habsbourg à la dignité impériale, donna un plus grand essor à la fortune de cette branche cadette de la maison de Hohenzollern. Frédéric III, qui en était alors le chef, était en même temps neveu de Rodolphe; ayant contribué par son zèle et ses démarches à faire conférer la dignité impériale à son oncle, Rodolphe reconnaissant lui donna, en 1273, l'investiture héréditaire du burgraviat de Nuremberg, que les ancêtres de Frédéric tenaient depuis près d'un siècle au nom de l'Empire. Ici commence donc la puissance politique de la maison de Hohenzollern, qui a donné sept burgraves héréditaires à Nuremberg, onze électeurs au Brandebourg et cinq rois à la Prusse. C'est la seule maison souveraine de l'Europe, la maison de Savoie exceptée, qui occupe la souveraineté de père en fils depuis plus de cinq cents ans. Une autre particularité, ou plutôt un phénomène généalogique, ajoute à son illustration: la plupart des maisons souveraines remontent, par leurs alliances en ligne directe, à Frédéric de Hohenzollern, premier burgrave héréditaire de Nuremberg, de qui descendent ainsi presque tous les souverains qui règnent en Europe.

Marquons ici avec précision, les accroissements successifs de cette puissance nouvelle.

Après trois générations, et au commencement du quinzième siècle, Frédéric, sixième burgrave héréditaire, prépara en quelque sorte le berceau de la monarchie; son habileté et ses richesses lui donnant de bonne heure

Digitized by Google

un grand crédit dans l'Empire, il contribua puissamment à l'élection de l'empereur Sigismond, qui lui céda, en 1412, tout le pays de Brandebourg avec le titre de margrave, mais en se réservant la dignité électorale. Le nouveau margrave, appelé à la diète de Constance, y exerça une influence décisive, et dirigea presque seul le conseil de Sigismond. Ce prince avait besoin d'argent; il eut recours à Frédéric, riche de ses économies et du crédit dont il jouissait auprès des négociants de Nuremberg, auxquels il vendit le *Burg*, ou château impérial, dont il avait été gouverneur héréditaire : il prêta quarante mille écus d'or à Sigismond. En revanche, il en obtint, par une déclaration impériale, signée le 30 avril 1415, les titres d'électeur de Brandebourg et d'archichambellan du saint-empire.

Cette investiture de la dignité électorale, du consentement des seigneurs et des princes de l'Empire, recélait le germe de la monarchie. En effet, les descendants de Frédéric se virent établis désormais sur un pied stable dans la possession de la Marche de Brandebourg et de la dignité électorale. La branche cadette de la maison de Hohenzollern ne fut plus désignée dès lors que sous le nom de maison électorale de Brandebourg.

Frédéric jouit comme premier margrave et électeur d'une grande considération; il fut quelque temps vicaire de l'Empire, et contribua même à l'élection des deux empereurs Albert II et Frédéric III : actif et puissant jusqu'à son lit de mort, il réunit par hérédité les deux principautés de Franconie (Anspach et Bareuth), dans lesquelles le burgraviat avait été partagé; mais au terme de sa vie, en 1440, il partagea de nouveau ses possessions entre ses fils. Ce système d'apanager les princes tenait encore au régime féodal, et n'était propre qu'à entretenir la division et l'anarchie par héritage : les esprits commençaient à en être frappés, et l'intérêt du pouvoir préparait partout en Europe un changement en faveur de l'unité monarchique.

Albert, troisième électeur, commença la révolution dans ses États; il fixa, en 1473, par une ordonnance, l'indivisibilité de la Marche de Brandebourg, et l'ordre de succession dans les principautés de Franconie, comme faisant partie intégrante des possessions électorales. Or, il fut réglé qu'à l'avenir la Marche de Brandebourg devait toujours rester unie, et qu'il n'y aurait jamais que deux lignes régnantes dans le burgraviat de Nuremberg. Cette pragmatique fut comme la première base solide de grandeur à laquelle la maison de Brandebourg s'est ensuite élevée.

Après quelques règnes qui ont laissé dans l'histoire peu de traces, la puissance brandebourgeoise reçut, sous l'électeur Jean Sigismond, un accroissement de la plus haute importance, la possession de la Prusse, habitée par des peuples connus, au dixième siècle, sous le nom général de *Po-Russes*, parce qu'ils étaient voisins des Russes, dont l'empire s'étendait alors, comme de nos jours, sur toute la Courlande et la Lithuanie. Là vint se former la puissance militaire des chevaliers teutoniques, nobles débris des croisades; la Prusse fut conquise, convertie et civilisée par eux. L'ordre ayant décliné, Albert de Brandebourg, qui en était le grand maître, en 1525, n'hésita point de le sacrifier à son ambition, de l'anéantir, en se faisant reconnaître duc héréditaire de la Prusse sous la souveraineté de la Pologne. Voilà comment un pays, que les chevaliers teutoniques avaient conservé sous leurs lois pendant trois siècles, passa sous l'autorité d'un prince de la maison de Brandebourg.

Mais ce ne fut qu'un siècle plus tard que le duché de Prusse, où Albert avait introduit la réforme de Luther, entra dans la maison électorale, qui se trouva régner à la fois sur la Marche de Brandebourg et sur le duché de Prusse, dont on ne soupçonnait point encore l'importance.

George-Guillaume, successeur de Jean Sigismond, n'exerça point l'influence qu'aurait dû lui assurer tant de possessions réunies. Prince faible, il devint le jouet des événements à une époque terrible. L'Allemagne était alors embrasée par la guerre de trente ans. George-Guillaume s'étant laissé entraîner à trahir les intérêts des protestants et ceux de la ligue germanique, le Brandebourg devint le champ de bataille et la proie tour à tour des Suédois et des Impériaux; la fin de ce règne surtout ne fut qu'une suite de revers et de malheurs.

Mais survint Frédéric-Guillaume, à qui la postérité a donné l'épithète de grand-électeur; il était né pour relever sa malheureuse patrie. La guerre que l'ambition de Charles-Gustave alluma en Pologne lui en fournit l'occasion. Formé à l'école du malheur, il voit le danger de sa position entre deux puissances qui portent sur ses frontières mêmes le théâtre de la guerre; mais créant d'abord un corps d'armée permanent, il se rend redoutable, varie ses alliances à propos et remporte plusieurs victoires décisives, tantôt uni aux Suédois contre l'Empereur, tantôt uni à l'Empereur contre les Suédois.

En 1660, le traité d'Oliva fixe la balance des puissances du Nord, et reconnaît la souveraineté de l'électeur sur la Prusse avec des frontières plus étendues.

Au sein de la paix, Frédéric-Guillaume s'applique à rétablir la prospérité intérieure de ses États. « Il relevait » les murailles des villes; les déserts devenaient des » champs cultivés; les forêts se changeaient en villages, » et des colonies de laboureurs nourrissaient leurs trou- » peaux dans des endroits que les ravages de la guerre » avaient rendus l'asile des bêtes sauvages (1). » Ce prince était occupé à réorganiser son pays, quand les affaires générales de l'Europe l'entraînèrent dans la coalition formée contre la puissance menaçante de Louis XIV. Se mettant en campagne avec une armée de seize mille hommes, que son activité et ses talents rendaient redoutables, il vint renforcer, en 1674, l'armée battue des alliés. Tout à coup il apprend, dans ses quartiers en Franconie, que les Suédois sont entrés dans les Marches du Brandebourg, et les mettent au pillage : c'était Louis XIV qui le faisait ainsi attaquer par une puissance, inquiète elle-même des accroissements de la maison de Brandebourg dans le Nord. L'électeur part de son camp, arrive à Magdebourg, reprend Ratenau par

(1) *Mémoires du Brandebourg*, par Frédéric II.

Digitized by Google

ruse, et se porte à marches forcées avec cinq mille chevaux au secours de ses malheureux sujets, surprend et défait les Suédois à Fehrbellin. Cette victoire, remportée en 1675, fit une sensation prodigieuse en Allemagne : un peuple nouveau venait de flétrir les antiques lauriers des Suédois; l'Empire se félicitait de voir s'élever dans son sein un vengeur de ses droits et de sa tranquillité.

Le grand-électeur, profitant de sa victoire, prend Anclam, Stettin, Stralsund, et fait une descente dans l'île de Rugen : toute la Poméranie subit la loi du vainqueur. Au cœur de l'hiver, ce prince est prévenu que le comte de Horn est entré en Prusse par la Livonie avec seize mille Suédois; il part lui-même soudainement de Berlin avec neuf mille hommes, poursuit l'ennemi, fait faire à ses troupes sept grands milles en traîneaux, préparés sur les glaces du Frisch-Haff, et, terminant cette expédition étonnante par la déroute complète des Suédois, rentre triomphant, le 14 janvier, dans les murs de Kœnigsberg.

La désunion des alliés le priva du fruit de ses victoires : seul exposé aux vengeances de la France, il rendit ses conquêtes à la Suède auxiliaire de Louis XIV. La paix fut conclue à Saint-Germain le 29 juin 1679, et ce fut avec peine que l'électeur obtint de garder les villes de Camin, de Gartz, de Greinferberg et de Wildenbruck. La France l'indemnisa en partie des pertes qu'il avait faites et du ravage de ses provinces, en lui payant huit cent mille écus. Si Frédéric-Guillaume, dans cette dernière guerre, ne grandit pas en puissance réelle, il éleva dans l'opinion la Prusse et le Brandebourg, et préluda ainsi à un siècle de triomphes. Créateur d'une patrie qui devait étonner le monde dans ses développements subits, et doué d'un coup d'œil vaste et pénétrant, il avait familiarisé son génie à traiter la grande politique qui décide de la destinée des États. Sa sollicitude au sein de la paix se porta sur toutes les branches de l'administration; il fit fleurir les arts et régner la justice. Sous ses lois, le Brandebourg et la Prusse réunis commencèrent à former une puissance. N'ayant que deux millions de sujets et six millions de revenu, il avait porté son armée à trente mille hommes; et, avec des moyens si faibles, il n'en fut pas moins, selon l'expression du plus grand de ses descendants, « le restaurateur et le défenseur de son » pays, l'arbitre de ses égaux, l'honneur de sa nation, » le fondateur de sa puissance (1). » Ajoutons qu'il fit sortir la Prusse de son obscurité, et acquit une espèce de protectorat de fait sur tout le nord de l'Allemagne.

Son fils, Frédéric Ier, lui succéda en 1690. Il ambitionnait ardemment les insignes de la royauté et le titre de roi; il sollicita l'un et l'autre du chef de l'Empire. La cour de Vienne crut s'attacher par là un prince qui pourrait lui être utile. L'empereur Léopold Ier, s'attribuant la prérogative de créer des rois, érigea le duché de Prusse en royaume. Le 10 février 1701, Frédéric Ier se couronna roi de Prusse à Kœnigsberg avec une grande pompe. Reconnu tel par toutes les puissances, excepté la Pologne, il s'entoura d'une cour nombreuse et d'une magnificence jusqu'alors inconnue à Berlin; son royaume s'accrut sous son règne des comtés de Tecklenbourg, de Hohenstein, ainsi que du pays de Neufchâtel et de Valangin; mais il eut peu de poids en Europe, les différentes parties qui le composaient n'ayant encore ni solidité, ni unité d'amalgame. En se faisant donner le titre de roi, Frédéric Ier prépara sa maison à venir se placer parmi les puissances prépondérantes : l'éclat de sa cour fut une espèce de prestige très-utile à ses vues et à ses intérêts, à une époque surtout où les dehors de la grandeur captivaient les esprits.

Sous ce point de vue, tout changea de face en 1713 à l'avénement de son fils Frédéric-Guillaume Ier. L'économie la plus sévère prit la place de la magnificence : l'économie était pour ainsi dire une maxime d'État dans la maison de Brandebourg. A l'exception de l'électeur Joachim II, qui avait laissé environ sept millions de dettes, et du roi Frédéric Ier, auquel l'amour de la royauté avait dicté des profusions extravagantes, tous les autres princes de cette race s'étaient distingués par un ordre sévère dans leurs finances et par la plus excessive rigidité dans les dépenses de leur maison et de leur gouvernement : c'était par là qu'ils avaient préparé la grandeur et la puissance de leur dynastie. Frédéric-Guillaume en était convaincu; aussi montra-t-il dans l'administration de l'État tout ce que peut un esprit tenace et beaucoup d'ordre. Toutefois son armée fut portée au complet de cinquante mille, et même jusqu'à soixante-douze mille hommes pendant la guerre. Dans son système de gouvernement, c'était l'esprit militaire qui dictait toutes ses mesures. D'un autre côté, il répugnait, par principe d'économie, à s'immiscer dans les guerres que suscitait l'ambition de Charles XII; mais ce prince, à son retour de Turquie, ayant rompu imprudemment la convention par laquelle la Poméranie suédoise était confiée en dépôt à des garnisons prussiennes, Frédéric-Guillaume joignit ses armes à celles des Danois et des autres alliés. Après avoir contribué à chasser les Suédois de l'Allemagne, il obtint dans la pacification de 1720, en payant deux millions, la possession de Stettin et de la Poméranie citérieure, acquisition importante en ce qu'elle laissait la Prusse maîtresse de l'embouchure de l'Oder. L'Allemagne commençait ainsi à changer de face sous le point de vue politique.

Par les guerres et les traités conclus dans le dix-septième siècle, et au commencement du dix-huitième, l'empire germanique put se convaincre enfin que, dans ses débats avec l'Europe, sa constitution ne lui permettait plus de jouer un rôle indépendant. Dès que cette conviction fut devenue générale, chaque prince puissant de l'Allemagne se forma un système de politique à part, chaque maison ne pensa qu'à sa propre conservation, à l'agrandissement de ses États et à l'augmentation de ses armées. Si la maison de Brandebourg était venue se ranger parmi les puissances prépondérantes du Nord, c'était surtout pour avoir été la première à entrevoir ce système, et la plus prompte à en faire l'application.

Déjà le zèle de l'Empire pour la maison d'Autriche s'affaiblissait; l'Allemagne ne se ralliait plus avec le même

(1) *Mémoires du Brandebourg*, par Frédéric II.

Digitized by Google

empressement autour de son chef. D'un autre côté, la France et la Suède y avaient perdu leur influence : la Saxe, unie à la Pologne, le margrave de Brandebourg, devenu roi de Prusse, la maison de Hanovre, élevée sur le trône de la Grande-Bretagne, se crurent appelés à régler les destins de l'Allemagne.

Tout en ne perdant pas de vue la politique générale, Frédéric-Guillaume donnait à son gouvernement tous les soins dont son âme forte était capable : il avait complété l'établissement du despotisme en réduisant le pouvoir de son conseil d'État et celui de son ministère. Sur le rapport de ses divers ministres, le roi décidait et signait; aucun corps n'avait le droit d'arrêter, de ralentir ni de modifier l'exécution de sa volonté; elle tenait lieu de loi. Sous son règne la Prusse encore déserte fut défrichée, repeuplée et embellie. En mourant, il laissa une armée parfaitement disciplinée, un ordre merveilleux dans toutes les affaires, et un trésor public bien rempli.

Voici comment le grand Frédéric, son illustre fils, a parlé de lui : « S'il est vrai de dire qu'on doit l'ombre du » chêne qui nous couvre à la vertu du gland qui l'a pro» duit, toute la terre conviendra qu'on trouve dans la vie » laborieuse de ce prince, et dans les mesures qu'il prit » avec sagesse, les principes de la prospérité dont la » maison royale a joui après sa mort (1). »

Frédéric-Guillaume avait créé la partie mécanique de l'armée : Frédéric II allait l'animer de son génie. Le trésor que son père venait d'amasser, l'armée qu'il avait vu organiser, il allait s'en servir pour consolider la puissance de la monarchie : elle était dépourvue de frontières et de forteresses; par conséquent, elle était faible. Frédéric, épiant l'état de l'Europe, vit au premier coup d'œil, dans la coalition formée contre Marie-Thérèse pour lui ravir la succession de la maison d'Autriche, que le moment était venu d'élever la Prusse au rang des puissances du premier ordre. Promettant d'embrasser la cause de Marie-Thérèse, il demande la Silésie, et, à ce prix n'ayant pu l'obtenir, il en fait la conquête. Cette guerre dure dix-huit mois : après le gain de cinq batailles, la Silésie est abandonnée et assurée à Frédéric par la paix de Breslaw.

L'effet immédiat de cette première guerre fut l'élévation de la maison de Brandebourg. La fertile et industrieuse Silésie devint le plus beau diamant de sa couronne. Ce prompt agrandissement et plus encore ses causes, le vaste génie politique et militaire de Frédéric, changèrent réellement le système intrinsèque de l'Allemagne. Une puissance s'éleva qui put contre-balancer la maison d'Autriche : les armes de la France n'étaient plus nécessaires. La Prusse devenait ainsi la protectrice de tous ceux que l'Autriche opprimait; elle se trouvait d'ailleurs dans le fait remplacer la Saxe à la tête des États protestants. Ainsi la religion, la politique, l'intérêt de famille, tout concourait à établir la séparation de l'Empire en deux puissances rivales et souvent ennemies. Cette séparation affectait essentiellement la constitution germanique, en réduisant tout le pouvoir de son chef au lien, déjà relâché, du zèle religieux et de l'intérêt de l'Église catholique, et à l'influence que ne pouvait manquer d'avoir, sur des voisins faibles, l'Autriche comme puissance du premier rang.

Or, la dignité impériale, dont la maison de Bavière n'avait pu récemment supporter le poids, semblait ne pouvoir conserver quelques restes de son ancien lustre que relevée ou soutenue par la force d'une grande puissance; en un mot, il n'y avait plus que la Prusse et l'Autriche qui pussent désormais se la disputer.

Ces considérations frappèrent tellement Marie-Thérèse et son ministre, le prince de Kaunitz, que, pour déraciner le germe d'une si dangereuse rivalité de puissance, ils ne virent d'autres moyens que l'humiliation et le dépouillement absolu du roi de Prusse. On espérait le surprendre dans une imprévoyante sécurité. Ce ne fut pas seulement la Silésie qu'on voulut reconquérir; ce fut l'Empire entier qu'on prétendit assujettir de nouveau à la prépondérance autrichienne.

Une ligue se forma; des passions furent mises en jeu; se masquant de prétextes frivoles, elles firent perdre de vue l'équilibre de l'Europe et les intérêts des nations, par conséquent tous les principes d'une sage politique : telles sont les causes de la guerre de sept ans, précipitée par la découverte que fit le grand Frédéric du projet des cours de Dresde, de Saint-Pétersbourg et de Vienne, d'envahir ses États et de l'en dépouiller. Ce prince trouva son salut dans la célérité et dans l'audace; il prévint ses ennemis, et commença la guerre par des conquêtes. En vain la France vient se joindre à la coalition qui avait conjuré sa perte : il n'en résiste pas moins à cette masse imposante d'ennemis qui l'entourent et le pressent; il lutte seul contre l'Europe. Que de combats à outrance, que de chances, que de vicissitudes pendant quatre campagnes consécutives! La position de Frédéric s'aggrava; elle devint désespérée; et toute l'Europe crut que l'année 1760 allait marquer la chute de ce prince et le partage de ses États. L'inactivité des Russes lui permit d'aller battre les Autrichiens, et le sauva. Mais la campagne suivante, ses nombreux ennemis concertent leurs mouvements, percent ses États, et le resserrent de tous côtés. Peut-être le héros de la Prusse aurait-il succombé, si Pierre III, son admirateur, ne fût monté tout à coup sur le trône des czars par la mort imprévue de l'impératrice Élisabeth; ce prince, se hâtant de faire sa paix, rompit par là sans retour les plans des ennemis de Frédéric.

Cette nouvelle chance lui rouvrit la route de la fortune, et il put sortir victorieux d'une lutte sans exemple dans l'histoire : l'Europe entière n'avait pu lui arracher un seul pouce de terrain, quoique ses États fussent ouverts de toutes parts; sept grandes victoires et une suite de marches étonnantes l'avaient placé au-dessus de tous les héros modernes; jamais la fortune n'avait plus complétement trompé les combinaisons des cabinets.

La paix vint mettre le comble à la gloire de Frédéric; et, pour la sûreté de l'Europe, le système des deux puissances rivales en Allemagne fut dès lors fixé : le grand objet de leur politique fut désormais de conserver l'équilibre de leurs forces mutuelles. On vit l'application de ce

(1) *Mémoires du Brandebourg*, par Frédéric II.

Digitized by Google

principe dans le premier partage de la Pologne en 1772. Le projet en avait déjà été ébauché un siècle auparavant. Frédéric fut entraîné à y concourir par les deux cours impériales ; son lot fut le moins riche dans cette première dépouille et dans ce triple concert ; mais il mit l'ancienne Prusse en communication avec la Poméranie et le Brandebourg.

Ainsi des agrandissements mutuels et proportionnés, soit aux dépens de la Pologne, soit même aux dépens de la Turquie, et une augmentation relative de puissance militaire, comme pour conserver une sorte d'équilibre, telle fut l'essence de la politique des principaux cabinets du Nord vers la fin du dix-huitième siècle. La France seule restait stationnaire ; mais l'influence morale de sa littérature et de ses mœurs était prodigieuse dans tous les pays civilisés.

Du reste, il avait fallu les ressources du génie de Frédéric pour fermer dans ses États toutes les plaies de la guerre de sept ans. Par la sagesse de son administration, et malgré les malheurs publics, il avait accru de plus du double la faible population de la monarchie qui, à son avénement, ne s'élevait qu'à deux millions deux cent quarante mille âmes. Il avait créé six cents villages, bâti des places fortes, rendu à l'agriculture des friches et des marais immenses ; il avait établi et soutenu de nouvelles fabriques ; en un mot, il venait d'élever la Prusse en affermissant les trois bases principales de sa puissance : la force militaire, la justice et l'économie. Ce prince, qui avait formé son armée pour la guerre, en fit à la paix l'armée la mieux disciplinée de l'univers ; lui-même présidait à toutes les parades et surtout aux grandes manœuvres de Postdam, que venaient admirer chaque année les militaires de tous les pays. Partout on s'empressait de suivre les leçons d'un si grand maître ; les principes de tactique et de discipline qu'il prescrivait à ses troupes étaient adoptés aussitôt par les différentes nations de l'Europe, et ce sont encore ceux qui, de nos jours, règlent les évolutions de toutes les armées.

Frédéric eut une armée de plus de deux cent mille soldats ; savoir : cent soixante mille d'infanterie, quarante mille de cavalerie, dix mille d'artillerie, etc. L'entretien de cette armée redoutable absorbait les deux tiers des revenus de l'État.

Ce grand homme touchant aux glaces de l'âge, sut maintenir encore dans ses limites l'Autriche, puissance rivale qui convoitait la Bavière.

Au douzième siècle, le duché de Bavière était passé de la famille des Guelphes à la maison de Wittelsbach, qui déjà deux ou trois siècles auparavant en avait eu la possession. Otto de Wittelsbach est la souche des maisons bavaroises et palatines, et de leurs branches collatérales. Le haut palatinat et la dignité électorale leur étaient échus. Plus tard, une huitième dignité électorale fut créée pour la branche palatine à la condition qu'elle s'éteindrait lors de la réunion des lignes palatines et bavaroises. Cet événement survint en 1777 par la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière. Son héritier Charles-Théodore, électeur palatin de la branche de Sulzbach, lui succéda. L'Autriche fit aussitôt revivre certaines prétentions sur la partie de la Bavière la plus peuplée, la plus riche et la plus fertile, quoiqu'elle y eût renoncé plus de trois siècles auparavant. Elle prit incontinent des mesures qui manquent rarement de réussir à une puissance supérieure contre une plus faible, quand celle-ci n'est pas sur ses gardes. Ainsi l'électeur Charles-Théodore souscrivit à un accommodement très-désavantageux à sa maison, et contraire au pacte de famille, à la bulle d'or, à la paix de Westphalie, à la liberté du pays, à l'inclination des sujets, à la constitution de l'Empire, à l'intérêt général, et dont la demande avait été appuyée de toute une armée autrichienne. Cet accommodement ne laissait au nouveau duc de Bavière que la plus médiocre partie du pays avec toutes les dettes. On ne trouvait d'autre différence entre cette prise de possession adroitement préparée par l'Autriche et l'assujettissement total de l'Empire, sinon que la première ayant lieu, on éviterait difficilement l'autre. D'ailleurs la Bavière forme en quelque sorte un mur de séparation entre l'Autriche et un grand nombre de petits États d'Allemagne ; c'est la Bavière aussi qui sépare les armées de l'Autriche des armées de la France.

Les desseins du cabinet de Vienne étant dévoilés, tous les esprits furent en mouvement, et les regards de l'Europe se tournèrent vers Frédéric. Ce prince était alors dans la soixante-quatorzième année de sa vie. Il arma contre l'Autriche, et se mit en campagne. Le dernier laurier dont il orna sa tête fut la paix conclue à Teschen sous la double médiation de la France et de la Russie, paix utile et sage, qui affermit l'inaliénation de la Bavière.

Après quarante ans d'expérience et de réflexions, Frédéric avait reconnu que les armées de la Prusse, son trésor amassé pendant de longues années, la sagesse de son cabinet et le patriotisme national devaient être consacrés désormais à la cause générale de la liberté germanique, plutôt que d'en faire les instruments d'une sombre et dangereuse ambition. C'est dans ces sentiments qu'il venait de signer la paix de Teschen. On peut dire que la Prusse et l'Autriche eurent dès lors pour principe politique de s'épier et de se contre-balancer.

On touchait aux vingt dernières années du dix-huitième siècle, où les femmes avaient eu la principale influence en politique comme sur les mœurs. Dès le commencement de ce siècle, Louis XIV est asservi par madame de Maintenon, et Philippe V par madame des Ursins. La princesse de Parme, devenue reine d'Espagne, s'empare à Madrid de l'autorité, et à la mort de Louis XIV, agite le midi de l'Europe pendant plus de trente ans. Marie-Thérèse paraît en 1740 et Catherine II en 1763 : leurs règnes glorieux sont connus. Après la paix de 1748, madame de Pompadour est souveraine en France. Ainsi la destinée des Européens fut telle, pendant le siècle le plus éclairé des temps modernes, que les caprices de cinq ou six femmes conduisirent presque tous les événements. Pendant cette espèce de domination féminine en Europe, on n'y trouve depuis Pierre Ier qu'un prince doué de génie et d'un grand courage : ce prince, c'est Frédéric II.

L'auguste antagoniste de Frédéric, Marie-Thérèse, touchait également à son déclin. Elle avait procuré la

Digitized by Google

dignité impériale à François Ier de Lorraine : elle obtint la même dignité pour son fils Joseph, prince aîné de la maison de Lorraine, et héritier des États de celle de Habsbourg.

L'impératrice-reine mourut en 1780, laissant une monarchie presque aussi étendue que toute l'Allemagne à une maison qui, cent ans auparavant, ne pouvait défendre son petit héritage. Elle lui léguait vingt millions de sujets, un revenu de plus de quatre-vingt-dix millions de florins, trois cent mille soldats aguerris, disciplinés; de plus, le nom des Césars, les prééminences et la majesté impériales.

A sa mort et à l'avénement de Joseph II, la monarchie autrichienne ne fut plus animée du même esprit. On s'attendait, il est vrai, qu'un jeune empereur, qui avait vu avec des yeux scrutateurs presque toute l'Europe, changerait de système, et laisserait là les vieilles maximes. On ne fut donc pas surpris de la conduite hardie du fils de Marie-Thérèse, que rien ne put modérer. C'était un prince d'un esprit très-orné, affectant beaucoup de simplicité et l'horreur de l'étiquette. Réformateur impatient, il se hâta de changer l'ordre religieux, financier et militaire de ses États, dans des vues philosophiques, et pour le bien-être de ses sujets. Mais ses peuples, n'étant pas au niveau de ses lumières, étaient peu capables de l'apprécier dans ses intentions. Ses projets de réforme qu'il ne se donna pas le temps de mûrir ni de préparer, lui aliénèrent surtout le clergé et la noblesse, dont il diminuait les prérogatives et l'influence. Joseph II y persista, ne voulant agir que d'après un système arrêté de domination et de gouvernement. Il n'était pas d'ailleurs dénué d'ambition ; le désir ardent de la gloire militaire le tenait en haleine. Il aurait voulu s'élever à la haute renommée de Frédéric, et en même temps à celle de Catherine, s'associant à la politique de cette grande souveraine, dans la vue de démembrer de concert l'empire turc. Se croyant sûr de l'appui de la czarine, Joseph II fit d'abord revivre les prétentions de son cabinet sur la Bavière, en poursuivant la réunion de ce pays à la maison d'Autriche par voie d'échange. Il ne s'agissait plus seulement d'une partie de la Bavière, mais du duché tout entier, du haut palatinat, des principautés de Neubourg et de Sulzbach, et du landgraviat de Leuchtemberg, surface de sept cent quarante-huit lieues carrées, traversées par le Danube, en partie limitrophes des pays héréditaires, de manière que Passau et Saltzbourg y auraient été renfermés; en partie ouvertes du côté du cercle de Souabe, dont la septième partie était autrichienne, et le reste appartenait à quatre-vingts seigneurs. C'était pour toutes ces possessions que l'Autriche offrait au nouvel électeur de Bavière de lui donner les Pays-Bas en échange avec le titre de roi ! Ainsi la cour impériale laissait pénétrer un projet, suivant lequel la puissance autrichienne aurait embrassé une étendue de quatre cents lieues depuis la France jusqu'à la Turquie.

A cette nouvelle, Frédéric sonne l'alarme, et, excitant le duc de Deux-Ponts, comme héritier éventuel, à protester contre tout échange de la Bavière, il lève aussitôt l'étendard d'une nouvelle ligue germanique, et amène ainsi l'Autriche à se désister de son projet. L'histoire d'Allemagne fournissait plusieurs exemples de telles confédérations. Dès le mois de mars 1785, Frédéric communiqua son plan aux électeurs de Saxe et de Brunswick-Lunebourg (1), qui l'accueillirent. Le 22 janvier suivant, les sceaux furent apposés à l'association par les trois électeurs de Saxe, de Brandebourg et de Brunswick-Lunebourg. Par un article secret, ils se promirent réciproquement de prévenir l'incorporation de la Bavière dans la monarchie autrichienne. Cette ligue parut tellement recommandée par l'intérêt général que neuf cours d'Allemagne y accédèrent, savoir : les ducs de Saxe-Weimar et Gotha, ceux de Deux-Ponts et Mecklenbourg, la maison de Hesse, l'évêque d'Osnabruck, les princes d'Anhalt, le margrave de Bade, et, ce qui fut très-remarquable, l'électeur de Mayence, archichancelier de l'Empire.

L'objet de l'alliance de Berlin, connue sous le nom de *confédération des princes germaniques*, fut énoncé dans le préambule ; elle était purement défensive, et tendait au maintien constitutionnel des droits des États de l'Empire, fondés sur les lois et sur les traités; elle devait remédier aux crises auxquelles l'Empire pouvait se trouver exposé. Dans le fond, c'était contre les vues ambitieuses de la maison d'Autriche qu'elle était dirigée.

Ce fut le dernier acte de ce règne rempli de travaux et de gloire. Trois cent quatre-vingt-dix jours après que les électeurs de Saxe, de Brandebourg et d'Hanovre eurent signé à Berlin l'association germanique, Frédéric le Grand mourut à Sans-Souci, laissant à son successeur un royaume qu'il avait agrandi de treize cent vingt-cinq milles carrés d'Allemagne, et dont il avait doublé la population. Pendant un règne de quarante-quatre ans et trois mois, jusqu'au jour même de sa mort, jamais il n'avait négligé les affaires de son royaume; il finit comme il avait vécu, dans toute la dignité de sa grandeur. Les Allemands ont surnommé ce roi l'*Unique*, épithète qui caractérise ses rares et étonnantes qualités. Grand dans la politique comme dans la guerre, il avait fait revivre le génie de César dans un pays du Nord, où, avec peu de moyens, il s'agissait de faire de grandes choses. En descendant au tombeau, il laissa une puissance affermie à Frédéric-Guillaume II, son neveu et son successeur ; il lui laissa une armée formidable, un trésor garni et des généraux renommés; mais il lui laissa aussi le rôle le plus difficile à remplir, celui de remplacer un grand homme.

Dans quel état lui légua-t-il l'ensemble de la monarchie, que lui-même avait élevée au rang des premières puissances militaires? Prenons-en une vue générale.

Les États qui obéissaient au sceptre prussien, ne formaient pas une masse cohérente, ni si bien arrondie que celle des États de la maison d'Autriche. Ils jouissaient bien moins que cette puissance de l'avantage inappréciable d'avoir des frontières tracées par la nature. A l'exeption d'une partie de la Silésie et des États maritimes, les limites de la monarchie prusienne étaient

(1) L'électeur d'Hanovre.

Digitized by Google

entièrement l'ouvrage de la diplomatie et de la politique.

On en évaluait la surface à quatorze mille lieues carrées, et sa population à près de huit millions d'habitants. Cette population d'ailleurs était toujours croissante, soit par des causes naturelles, soit par l'effet des émigrations du dehors.

Frédéric désignait Berlin, Kœnigsberg et Breslau comme ses trois capitales; et Berlin offrait, à la mort de ce monarque, une population également croissante de cent quarante mille habitants.

Sous les rapports militaires, voici quelles étaient alors les frontières de la monarchie.

Vers l'est, un voisin redoutable, l'empire russe, touchait, depuis qu'il était maître de la Courlande, au territoire prussien, sur une ligne de cent vingt lieues, à l'extrémité septentrionale de laquelle est située Memel, forteresse à peu près nulle. Une ligne de cent lieues et plus formait les frontières vers la Pologne autrichienne : elle était également dépourvue de places fortes. Ainsi une ligne de deux cent trente lieues restait sans aucune forteresse qui pût servir de point d'appui à une armée réduite à la défensive.

Toutefois la nature présentait vers la Russie trois lignes militaires de défense. La première formée par le large fleuve de Memel; la seconde près de cet amas de lacs presque contigus, flanquée au nord par le Prégel, qui a son embouchure dans la mer; et au sud par la Narew, qui se réunit à la Vistule. Enfin la Vistule elle-même offrait une retraite et la troisième ligne défensive.

La Marche électorale était absolument sans forteresse; car Spandau ne saurait être comparé qu'à une bastille. Quant à Magdebourg, ce n'était qu'une clef de l'Elbe, à moins qu'une armée entière ne vînt s'y mettre à l'abri.

Les provinces westphaliennes n'offraient de places fortes du côté de la France, que la citadelle de Wesel sur le Rhin.

La seule Silésie présentait trois lignes de forteresses, et tous les avantages de la nature réunis à ceux de l'art. C'était le côté brillant de la monarchie, sans défense régulière vers l'est, assez bien gardée sur une moitié de sa frontière méridionale, et pourvue vers l'ouest de quelques places isolées. Or, contre la France et la Russie et même contre l'Autriche, son désavantage de position était sensible dans une guerre d'invasion habilement conduite.

Du reste, qui ne sait que sans la bravoure d'une armée nationale, sans l'énergie d'un monarque guerrier, sans l'enthousiasme d'un peuple patriote, les forteresses ne sauraient préserver un empire sérieusement attaqué? La grandeur et la force de la monarchie prussienne ne pouvaient donc résider que dans son armée, dans l'élan patriotique de son gouvernement et de ses habitants. Il faut à une monarchie ouverte de toutes parts de la prudence et du courage, de l'économie et des alliances.

La Prusse, sous Frédéric le Grand, n'était régie que par la puissance militaire selon la volonté du roi : telle était sa constitution. Ce serait une erreur de croire, comme on l'a avancé, que le gouvernement de Frédéric était tempéré par la liberté de la presse : la liberté de la presse politique n'a jamais existé en Prusse. A la vérité, sous le double rapport de la religion et de la philosophie, la presse, sous Frédéric, ne connaissait d'autres bornes que celles de l'esprit humain.

Quoiqu'il n'y eût plus en Prusse le moindre reste de liberté politique de droit, on pouvait dire que la liberté civile y était portée à un degré inconnu dans plusieurs républiques; les étrangers eux-mêmes en jouissaient presque sans restriction.

Un certain respect pour la liberté, mais plus encore pour l'égalité et la justice, dominait dans la pensée du royal législateur. Ses sujets pouvaient exprimer leur mécontentement et faire connaître leurs doléances, mais jamais par la voie de la presse.

Il reste à toucher deux cordes délicates : la religion et les mœurs. La tolérance, introduite en Prusse par Frédéric, avait mérité les éloges de tous les organes de l'opinion européenne. Cette tolérance devint excessive, et des esprits hardis en abusèrent. Le dogme du christianisme fut attaqué avec les arguments spéculatifs de la religion naturelle. On laissa même circuler des ouvrages où les philosophes faisaient parade d'incrédulité et de scepticisme. Le peuple, il est vrai, n'en fut point affecté; il resta pour ainsi dire immobile entre les incrédules et les novateurs d'une part, et les intolérants ennemis des lumières de l'autre. Ceux-ci accusèrent de corruption et d'immoralité les mœurs des hautes classes; ils s'élevèrent contre les effets du luxe dans les villes en proie à ses ravages. A les entendre, on se livrait avec la même fureur aux jeux de hasard à Kœnigsberg, à Breslau et à Berlin. Cette dernière capitale surtout prêtait aux déclamations des rigoristes, en ce qu'elle offrait une bigarrure de mœurs très-opposées. D'une part, elle fourmillait de militaires; de l'autre, les juifs y étaient fort riches et les nobles fort pauvres; enfin, les Français réfugiés y étaient établis en grand nombre depuis environ un siècle. Cet amalgame désorientait l'observateur cosmopolite. Il se croyait au milieu de cette corruption de principes, au milieu de cette légèreté de sentiments, en un mot de ce torrent de vices et de folies qui de Paris, comme d'un centre commun, s'était débordé dans toutes les parties de l'Europe. Du reste, on a exagéré la corruption des mœurs de Berlin à cette époque; nous pourrions affirmer qu'elle y fut moins générale que dans beaucoup d'autres grandes villes que nous avons pu lui comparer. Mais peut-être y était-elle plus profondément enracinée, et pour ainsi dire systématique dans certaines classes.

A l'ombre de la tolérance générale, des associations secrètes s'étaient introduites, à l'instar de la franc-maçonnerie, dans presque toute l'Europe, et principalement en Allemagne. On sait que la franc-maçonnerie n'avait rien offert que de louable en apparence. Plusieurs souverains dans leurs propres États s'en étaient déclarés les chefs. Frédéric lui-même, n'étant que prince royal, y avait été initié à Brunswick par Bielfeld, qu'il créa baron après l'avoir employé dans sa diplomatie particulière (1). Depuis, l'empereur Joseph II fut excité à l'initiation par

(1) Bielfeld obtint dans les lettres une certaine réputation par divers ouvrages politiques.

Digitized by Google

le baron de Born, chef des francs-maçons de Vienne (1), et par les principaux affiliés.

En général, les princes qui s'étaient fait recevoir dans les loges maçonniques n'y avaient vu que des associations de bienfaisance, fondées sur cette fraternité charitable que tous les cœurs sensibles voudraient propager. On citait pour modèle les francs-maçons d'Angleterre. Là, c'était évidemment une société composée généralement de bons citoyens, qui s'entr'aidaient par des principes d'égalité sociale. Mais l'Angleterre avait en même temps des réunions politiques autorisées par les lois, ce qui eût rendu sans objet toute tentative de la part des loges, pour s'immiscer dans les affaires publiques. Il n'en était pas ainsi dans les gouvernements absolus de l'Europe continentale. L'excessive liberté de penser y avait fait naître dans les esprits ardents le désir d'envahir le champ de la politique. Enhardis par l'état moral de l'Allemagne, les principaux moteurs des sociétés secrètes se proposèrent le grand objet d'établir un ordre philosophique dominant sur l'opinion du genre humain. Peu d'adeptes en eurent le secret. Les âmes simples étaient loin de soupçonner un but ultérieur à des affiliations fondées sur la fraternité et la bienfaisance. D'autres s'imaginaient que la réforme sociale se ferait par les sociétés secrètes.

Ce fut principalement à la faveur de cette disposition des esprits, et pour contre-balancer l'ascendant que reprenaient, en Bavière, les jésuites sous un prince faible, que les amis des lumières de la philosophie moderne établirent l'ordre des *illuminés* de Weishaupt, dans le dessein d'éclairer les hommes et de les rendre heureux. Ils ne se proposaient rien moins que d'introduire partout la raison et le bon sens; que d'étendre la sphère des connaissances, que d'améliorer insensiblement la condition de l'homme. Tous leurs travaux devaient tourner à l'avantage de l'humanité. Le grand objet qu'ils eurent en vue d'abord fut d'obtenir dans l'opinion contemporaine une supériorité décidée sur les loges des francs-maçons, dont l'indépendance était plus ou moins gênée par les affiliations officielles de différents princes souverains. A cet effet, les illuminés décidèrent en principe qu'aucun prince, fût-il juste et bienfaisant, fût-il même un grand homme, ne serait admis comme adepte ni comme régulateur dans leur association. D'après leurs serments, ils devaient empêcher, autant qu'il serait en leur pouvoir, que les souverains ne commissent des crimes ou ne tombassent dans des erreurs préjudiciables à la société. Ils jurèrent aussi de travailler constamment à anéantir le despotisme, à détruire la juridiction ecclésiastique et à favoriser la liberté de la presse. C'était là déjà une terrible puissance.

L'affiliation s'accrut en nombre; des hommes ambitieux s'y introduisirent; l'autorité intervint: les papiers des illuminés furent saisis et leurs doctrines mises au grand jour. Weishaupt, qui était un rêveur de bonne foi, trouva chez le prince de Gotha une hospitalité généreuse; il y a terminé, le 18 novembre 1830, des jours moins agités. De la Bavière l'association s'étendit le long du Rhin dans les États des princes ecclésiastiques.

Sous son règne, Frédéric II avait donné liberté entière aux francs-maçons quels qu'ils fussent, soit *rose-croix*, soit centralistes, soit illuminés. Chacun pouvait établir à son gré des sociétés et des loges, pourvu qu'il ne troublât en rien l'ordre public. Frédéric avait le jugement trop sain pour se laisser prendre aux amorces de l'enthousiasme factice de l'illuminisme.

Comme rien ne pouvait effrayer son génie, dont la tolérance était la base, et qu'il savait bien d'ailleurs que ce système n'est dangereux que pour les gouvernements faibles, il ne persécuta point les sociétés secrètes, malgré leur tendance politique. Berlin en devint le centre.

Les esprits s'étant échauffés, les affiliations s'accrurent et rivalisèrent entre elles. Il y en eut dans le sens des lumières et de l'esprit du siècle; d'autres dans un sens contraire. Les rose-croix furent opposés aux illuminés, de même que plus tard ceux-ci eurent contre eux les théosophes ou visionnaires, à qui on imputa de prêter à l'erreur le langage de l'illusion, aux passions et aux vices le masque de la vertu, à l'intolérance le manteau de la religion. Ils excellaient surtout, disait-on, dans l'art d'abuser les princes. S'agissait-il d'entraîner soit un homme puissant, soit un potentat, dans les détours prestigieux de la secte, on l'animait graduellement par l'appât d'arriver aux derniers secrets des adeptes, à la science des sciences, à l'art des prodiges et des apparitions. Tout ce qui pouvait effrayer l'imagination et la faire passer successivement de la terreur à l'enthousiasme était mis en œuvre dans ce but avec une audace imperturbable. Dire qu'à la mort de Frédéric II ce genre de prestige obtint accès jusque sur les marches du trône, dire que des jongleurs fanatiques et ambitieux abusèrent une tête couronnée par des évocations d'ombres faites en sa présence au moyen de la fantasmagorie, dont les procédés étaient peu connus alors, c'est assez révéler aux contemporains les aberrations de la fin du dix-huitième siècle et celles d'un pouvoir auguste qu'on livrait à tous les genres de séduction de l'esprit et des sens.

A la tête des princes francs-maçons les plus zélés dans diverses cours d'Allemagne, on citait alors Louis-Ernest de Saxe-Gotha, Auguste de Saxe-Gotha, son frère, Charles-Auguste de Saxe-Weimar, le prince Ferdinand de Brunswick, le prince de Neuwied, dont la petite cour était regardée comme un centre d'*illuminisme;* on y rangeait aussi l'un des prélats même de l'Empire, le coadjuteur des siéges de Mayence, de Worms et de Constance, désigné pour le principal siége électoral ecclésiastique; enfin son neveu, le baron de Dalberg, qui se fit connaître depuis par un genre de célébrité autrement historique. Mais ces jeux d'enfants allaient s'anéantir devant le grand mouvement et la commotion presque générale que préparait la fin du dix-huitième siècle.

(1) Célèbre minéralogiste, membre des principales académies de l'Europe, mort à Vienne en 1791.

Digitized by Google

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1786—1792.

État politique de l'Europe à la mort de Frédéric le Grand. — Révolution française. — Louis XVI a secrètement recours aux puissances. — Effet que produit la révolution sur les cabinets. — Les souverains apaisent successivement leurs querelles. — Fuite et arrestation de Louis XVI. — Convention de Pilnitz. — Alliance entre l'Autriche et la Prusse. — Premier nœud de la coalition. — Déclaration de guerre.

Quand Frédéric-Guillaume II (1) prit, le 17 août 1786, les rênes du gouvernement de la Prusse, la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, les discussions parlementaires et les écrits qu'elle avait fait naître, le dénoûment qui venait de la signaler, exerçaient sur les esprits en Europe la plus grande influence. L'entraînement était universel pour les réformes politiques. Quel exemple en effet que celui d'un grand soulèvement que des soldats n'avaient pu étouffer ; que celui d'un congrès émettant, au nom de la liberté et de l'égalité, une déclaration solennelle qui avait pour objet de fixer les droits de l'homme par rapport à l'État, déclaration généralement accueillie, et dont les rois de France et d'Espagne avaient permis dans leurs royaumes la traduction et la publication! Ne pouvait-il pas devenir un jour contagieux, cet exemple mémorable donné par l'Amérique du Nord? En faisant retentir jusqu'en Europe le cri de *liberté*, elle avait ébranlé toutes les bases des vieilles institutions féodales par l'application à la liberté civile et politique des principes de l'égalité. Qu'on y joigne l'effet moral produit par l'extrême liberté de penser et par le concert des écrivains philosophes, et on pourra juger combien les hautes et moyennes classes de la société européenne exerçaient sur l'administration publique et sur la marche des affaires une influence continue. Le mobile de l'opinion s'éleva dès lors au-dessus de tous les ressorts humains. Partout les princes, entraînés par ce même esprit, s'occupaient d'assurer le bien-être des peuples par des innovations et des réformes utiles. Dans ce noble concours d'améliorations et de philanthropie, on avait vu rivaliser à la fois Frédéric II en Prusse, Joseph II en Autriche, Catherine II en Russie, Louis XVI en France, secondé par les ministres Turgot et Malesherbes ; enfin, Charles III en Espagne, aidé par les ministres d'Aranda et Campomanès. N'oublions pas Joseph, roi de Portugal, ou plutôt son ministre, le marquis de Pombal, réformateur violent.

De concert avec le duc de Choiseul en France, et le comte d'Aranda en Espagne, Pombal fit sanction-

(1) Né à Berlin, le 25 septembre 1744, d'Auguste-Guillaume que l'ordre de succession eût appelé à régner après Frédéric II, son frère aîné, si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de son âge.

Digitized by Google

ner la mesure européenne de l'expulsion des jésuites.

La grande question d'État était de savoir si ces réformes intérieures, si cette marche nouvelle du siècle, se poursuivraient avec calme et régularité, par le fait des gouvernements établis. En un mot, la réformation politique s'effectuerait-elle avec le concours de la volonté des rois et de l'obéissance des peuples, ou bien, la discorde secouant ses torches, et un grand choc, une conflagration subite, rompant les digues de l'ordre social, l'ère des révolutions sanglantes allait-elle commencer ? Les matières inflammables n'étaient pas partout préparées pour une explosion prochaine. En France seulement se faisaient remarquer l'ardeur des innovations et tous les symptômes d'une fermentation alarmante.

Comparativement aux autres grandes puissances, la monarchie française était déchue, *décrépite dans toutes ses parties*, comme le disait en plein parlement un des premiers hommes d'État d'Angleterre. Son alliance avec l'Autriche, qui datait du règne précédent (1), paralysait tellement ses forces continentales que son cabinet était resté spectateur immobile du premier partage de la Pologne, effectué par la ligue des trois cours du Nord. Cette triple alliance tendait aussi à la ruine des Turcs, qui, depuis François Ier, étaient en Orient les plus fidèles amis de la France. Déjà la Russie convoitait Constantinople : Louis XIV avait prédit avec beaucoup de sagacité que cet empire nouveau alarmerait un jour le midi de l'Europe. Catherine II formant de vastes projets et ne trouvant plus d'obstacles à Vienne et à Berlin, ses guerres contre les Turcs devenaient le complément de la prédiction. D'un autre côté, la France, par son traité récent de commerce et de navigation (2), qui mettait le sceau à la pacification des deux mondes, venait de sacrifier à l'Angleterre, sous les dehors de la réciprocité, ses principaux avantages industriels : son commerce était tributaire de l'industrie anglaise. La diplomatie de Versailles n'avait donc plus le même ascendant ; celle des autres cabinets était plus active et plus pénétrante. Ils appliquaient annuellement une trentaine de millions aux dépenses secrètes pour acheter dans les cours, soit des ministres, soit des amis ; et la France, puissance centrale qui attirait tous les regards, dépensait elle-même, chaque année, mais sans fruit, plusieurs millions pour le même objet. Les subalternes de ses légations étaient devenus des observateurs indépendants, en quelque sorte, de l'ambassadeur, tandis que ses émissaires secrets contrôlaient dans les cours étrangères ses envoyés officiels. Sa diplomatie n'en était pas moins une des plus inactives de l'Europe, bien que la mieux payée, au milieu même des désordres de ses finances. En un mot, n'être ni propre à maintenir la paix, ni prête à soutenir la guerre, telle était la situation véritablement caduque du royaume de France sous Louis XVI, en présence de la ligue des trois grandes puissances du Nord.

Mais la mort de Frédéric II, enlevé à cette union imposante de souverains de l'époque, laissait dans l'ordre monarchique européen un vide immense et irréparable. On pouvait dire que l'expérience de tout un siècle venait de s'ensevelir dans la tombe avec ce prince. Les différents peuples qui formaient la nation prussienne, las peut-être du ton sévère du roi défunt, accueillirent l'affabilité et les promesses de son successeur, déjà mûri par l'âge plus que par l'expérience et l'habitude des affaires.

On a supposé que Frédéric-Guillaume s'était d'abord proposé un plan de gouvernement d'après lequel il aurait voulu maintenir la paix avec ses voisins, contenir leur ambition, soutenir l'honneur des armes prussiennes, ne jamais entreprendre de guerres injustes, faire observer dans ses troupes la plus exacte discipline, et enfin ne point user arbitrairement de son autorité.

Nous sommes fondés à croire que ce plan, très-moral sans doute, et qui repose sur les mêmes règles que tout nouveau règne semble se prescrire, n'a jamais existé comme base fondamentale du gouvernement prussien. Aurait-on pu espérer d'en faire une rigoureuse application au milieu des prétentions et des intérêts opposés des États prépondérants? Maintenir la paix avec ses voisins et contenir leur ambition étaient à peu près incompatibles. Tous les princes d'ailleurs sont-ils d'un caractère constant et ferme, à l'abri de leurs propres passions? Quant aux hommes d'État qui règlent leurs conseils, que d'incidents, que d'événements imprévus viennent presque toujours renverser les combinaisons de ceux mêmes qui sont réputés les plus vigilants et les plus pacifiques ! Peu de ministres ont un système ! Les plus sages se conduisent par la routine ou selon les circonstances. N'a-t-on pas entendu dire souvent au grand Frédéric « qu'il méprisait la prévoyance po» litique outrée, qu'il n'avait jamais eu de plan de » campagne tracé d'avance, et qu'en politique comme » en guerre, il se conduisait selon les événements et » d'après l'allure des cabinets auxquels il était op» posé? »

Le plan spéculatif que nous venons de mentionner pèchait d'ailleurs par sa base même : il suppo-

(1) Traités de 1756 et 1758.

(2) Signé le 28 septembre 1786.

Digitized by Google

sait à la monarchie prussienne une destinée stationnaire. La Prusse eût bientôt décliné en persistant dans un système absolu de paix avec ses voisins : il lui fallait d'autres maximes politiques dans la situation où était l'Europe qui allait être livrée à l'ambition des deux cours impériales d'Autriche et de Russie. A la vérité, les projets d'agrandissement de ces deux cours ne menaçaient que la Turquie, puissance en quelque sorte extra-européenne ; mais l'équilibre n'en eût pas moins été rompu. D'ailleurs la règle fondamentale d'un État nouveau, cimenté militairement, consiste à s'agrandir et à se fortifier dans des proportions relatives aux empiétements et aux acquisitions des puissances voisines. La Prusse, sous peine de déchoir, était donc obligée d'arriver *à ce résultat*, soit par des négociations, soit par la *guerre. De là cette* impérieuse nécessité de maintenir au dehors sa considération et son influence à l'avénement d'un prince qui avait à soutenir une pénible comparaison avec le grand homme auquel il succédait.

Ces vues animaient le ministre Hertzberg qui dirigeait le cabinet. Versé profondément dans la connaissance du droit public et de l'histoire, c'était lui qui jadis avait fait l'extrait des documents nécessaires au grand Frédéric, pour la rédaction de ses mémoires du Brandebourg : il avait défendu de sa plume les intérêts de la Prusse avec autant de succès que Frédéric en avait défendu la cause avec son épée. Hertzberg d'ailleurs était plein d'un zèle ardent pour l'élévation et l'honneur de la maison de Prusse, et on le plaçait, à Berlin, au premier rang des hommes d'État. Mais vain, présomptueux, et jaloux surtout de faire prévaloir son opinion, la roideur de son caractère savait peu se plier aux ménagements des cours et aux intrigues des favoris. Sous ce dernier point de vue, la cour de Berlin venait de changer de face. Le nouveau roi, du reste, avait des sentiments généreux, des idées élevées, et il n'était pas dépourvu de lumières. Sa bravoure personnelle s'était montrée avec éclat dans les guerres contre l'Autriche. Mais Frédéric-Guillaume II n'était point destiné à être un grand politique ni un grand capitaine. Enclin d'ailleurs aux voluptés et à la mollesse, on pouvait craindre même que son caractère peu constant ne l'entraînât dans la versatilité voisine de la faiblesse, défauts graves, parce qu'ils livrent l'État comme le monarque aux intrigues des favoris et aux manéges des hommes pervers.

Dans la position où se trouvait l'Europe, quelle barrière politique eût pu arrêter les progrès des deux cours impériales? Un concert entre l'Angleterre, la Prusse et la France, eût seul élevé cette barrière. D'après le système d'Hertzberg, la Prusse ne devait pas balancer à se rapprocher de la Grande-Bretagne. Du vivant de Frédéric, il en avait fait la proposition ; mais ce prince, sans décliner tout à fait son intervention politique, n'avait cru devoir se lier par aucun engagement contre les deux cours impériales. A sa mort, Hertzberg, devenu pour ainsi dire le maître du cabinet, donna d'autant plus de consistance au projet de s'unir au cabinet de Saint-James, qu'il s'était lié lui-même avec M. Ewart, ministre d'Angleterre à Berlin. Cet habile diplomate ne cessait d'insister auprès de lui sur la nécessité et l'avantage d'une ligue anglo-prussienne.

Un rapprochement avec la France était moins facile ; d'abord il aurait fallu faire cesser l'alliance qui subsistait entre cette puissance et l'Autriche, et renouveler celle qui l'unissait autrefois avec la maison de Brandebourg. Frédéric en avait manifesté le vœu plus d'une fois sans qu'on eût jamais répondu à ses insinuations de manière à donner lieu à des ouvertures sérieuses. Le cabinet de Versailles avait d'ailleurs nourri des préventions contre Frédéric, et ne l'avait ménagé dans ces derniers temps que pour l'opposer à Joseph II, et même à la Russie, mais sans l'appuyer ouvertement. On ne s'était livré à Versailles qu'avec beaucoup de réserve au monarque prussien, et on s'y exprimait, au sujet de sa puissance, dans des termes qu'on a encore eu tort de croire près de se vérifier de nos jours. « Une armée et un trésor ne constituent pas une » puissance, » disaient les ministres de Louis XVI.

A l'avénement de Frédéric-Guillaume II, son cabinet, ou plutôt Hertzberg, qui en était l'âme, croyant que les préventions de la France contre Frédéric étaient purement personnelles et ne s'étendraient point à son successeur, donna le conseil au nouveau roi de chercher à se rapprocher du cabinet de Versailles, avec qui jusqu'alors on n'avait eu que des rapports très-réservés. Ce n'était qu'une tentative à laquelle se prêta Frédéric-Guillaume : il écrivit à Louis XVI une lettre particulière, où, après avoir exprimé son vœu à cet égard, il proposait à ce monarque un traité d'amitié basé sur la garantie des possessions respectives et sur l'équilibre de l'Europe.

En même temps, le baron de Goltz, ministre prussien près la cour de France (1), eut ordre de représenter verbalement au comte de Vergennes, alors à la tête du département des affaires étrangères, que

(1) Bernard-Guillaume de Goltz, colonel-chambellan, chanoine capitulaire de Magdebourg, ancien aide de camp général de Frédéric II, et ministre plénipotentiaire près la cour de France depuis 1772.

Digitized by Google

la raison, la saine politique, et surtout la tranquillité de l'Europe, exigeaient plus que jamais que la France et la Prusse fussent unies. Dans ses communications confidentielles, le baron de Goltz rappela au comte de Vergennes que c'était la France qui, voulant opposer une rivale à la maison d'Autriche, avait donné la première la main à l'agrandissement de la maison de Brandebourg, et qui, après avoir jeté par la paix de Westphalie le fondement de sa grandeur, n'avait pas laissé échapper depuis une seule occasion essentielle de la cimenter; que la conquête, la cession, la garantie de la Silésie, et la tranquillité même du partage de la Pologne, en offraient la preuve; qu'en vain des intrigues et des tracasseries de ministres, des refroidissements de circonstance, et même une guerre célèbre par sa durée et par les alternatives de succès et de revers pour toutes les parties belligérantes, avaient paru diviser les cabinets de Versailles et de Berlin; mais que la nature et la force des choses, bien supérieures à la volonté des hommes, les avaient toujours rapprochés; que la paix de Teschen, la clôture de l'Escaut, la répression des tentatives de l'empereur Joseph contre la Hollande, le prouvaient évidemment; que le traité même de Versailles, qui unissait les maisons de Bourbon et d'Autriche, ne devait pas faire oublier à la France les intérêts de la maison de Brandebourg, qui se trouvaient essentiellement liés au maintien de l'équilibre de l'Europe; qu'en un mot, rien ne devait empêcher l'une et l'autre cour de se rapprocher dans des vues amicales et pacifiques.

Il ne fut pas possible de porter le cabinet de Versailles à sortir de sa réserve accoutumée; les propositions du monarque prussien et les ouvertures de son ministre furent politiquement éludées, mais avec tous les égards du bon voisinage et d'une estime réciproque.

Dès lors, le cabinet de Berlin se vit dans la nécessité d'incliner en faveur de l'alliance anglaise, soit pour se ménager un appui, soit pour former en Europe un contre-poids à la masse énorme de puissance des deux cours impériales. L'adoption de ce système politique porta le nouveau roi à écarter tout à fait des affaires le prince Henri, son oncle, attaché à la paix et à la France. Il ne laissa également aucun crédit politique au duc de Brunswick, déjà investi d'une grande renommée comme guerrier, et qui, arrivé à la souveraineté depuis six ans, s'était fait aussi la réputation d'un des plus sages et des plus habiles princes de l'Allemagne. Le duc tenait au même système que le prince Henri, oncle du nouveau roi, se rapprochant par sa philosophie spéculative et ses théories des principes qui animaient les novateurs dont la France éprouvait e
core plus que l'Allemagne l'influence active et e
traînante.

Seul à la tête des affaires, le ministre Hertzbe
imprima au cabinet prussien un mouvement pr
noncé et énergique. Homme d'État, ferme, plein
lumières, mais brusque et entêté, aucun ministre
Europe n'était plus ouvertement dominé par la no
velle philosophie et par les idées hardies du siècl
Ministre dirigeant dans une monarchie militaire,
chérissait la liberté de penser, et en matière spéc
lative, ne mettait pas de bornes à la liberté de
presse; conseiller intime d'un monarque absolu,
finit par se complaire à susciter, dans des vues p
litiques, des émotions populaires et des troubl
dans les États voisins.

Les discussions de la Hollande, dans lesquelle
Frédéric II avait refusé de s'immiscer, s'étant aggr
vées en 1787, les liens du sang et l'alliance anglais
portèrent Frédéric-Guillaume et son cabinet à
comprimer le parti opposé au stathoudérat et à l
maison d'Orange. On s'est mépris sur le caractèr
de ces troubles. Il ne s'agissait ni de liberté, ni d'in
dépendance, mais d'une querelle intestine et d
pouvoir entre les promoteurs du patriciat hollan
dais et les adhérents du stathoudérat. Ceux-là vou
laient agrandir le cercle de leur influence; ceux-c
aspiraient à établir, en faveur de la maison d'Orang
une monarchie limitée et constitutionnelle qui trans
formerait le pouvoir exécutif en dynastie. La princesse
d'Orange, sœur de Frédéric-Guillaume, eut le tort
d'aigrir les esprits par ses exigences et par son ca
ractère hautain. Se croyant offensée, elle eut recours
aux armes de la Prusse et à la politique de l'Angle
terre. Une armée prussienne se mit en marche sous
les ordres du duc de Brunswick, dont l'esprit de
cette expédition contrariait les penchants secrets.
Ce prince inclinait pour la France, dont on pouvai
craindre un armement en faveur du parti anti-sta
thoudérien, qu'elle soutenait presque d'une ma
nière ostensible. Au moindre signe de rupture, le
duc n'eût pas manqué de prétextes pour ne point
s'engager dans des hostilités dont sa prévoyance eût
exagéré les suites; mais le camp français de Givet
se trouvant contremandé, le duc poussa en avant.
Sa détermination fut réglée dès lors par des in
structions tellement précises, qu'en moins de vingt
jours la révolution stathoudérienne fut consommée
à La Haye, grâce aussi à la dextérité diplomatique du
chevalier Harris, envoyé extraordinaire de la cour
de Londres, connu depuis sous le nom de lord
Malmesbury.

Si l'Angleterre par là se rapprochait de son but
de maîtriser les mers, la Prusse, par une marche

Digitized by Google

militaire qui consacrait sa force et son influence, frappa l'Europe d'étonnement. Mais le cabinet de Versailles, par ses irrésolutions et sa faiblesse, vit disparaître l'ancienne considération dont la France était redevable à sa position, à ses forces et à l'esprit belliqueux de ses habitants.

Telles furent les conséquences de la triple alliance conclue à Loo le 15 juin 1788, entre le stathoudérat d'une part, la Grande-Bretagne et la Prusse de l'autre. Sous le nom modeste de convention, ce traité fonda le nouveau l'influence de l'Angleterre sur le continent, influence qui peu d'années après s'étendit sur le reste de l'Europe.

L'intervention armée de la Prusse, secondée par l'Angleterre, poussa le ministre Hertzberg hors des règles de la politique consacrée par Frédéric le Grand. L'Autriche provoquait plus particulièrement sa surveillance remuante, et aurait eu à soutenir l'orage d'une animosité implacable si le nouveau roi, évitant de s'engager dans une guerre ouverte, n'eût calmé lui-même la fougue de son ministre. C'était comme médiateur que Frédéric-Guillaume s'était présenté à l'Autriche dans la guerre d'ambition que l'empereur Joseph II faisait alors à la Turquie, de concert avec Catherine. Hertzberg ayant essayé de donner plus de poids à la médiation de la Prusse, voici la lettre confidentielle et très-remarquable que Joseph II écrivit à ce sujet au monarque prussien, dans le courant de janvier 1788:

« Monsieur mon frère,

» C'est avec le plus grand regret que je me vois » forcé de prier Votre Majesté de renoncer à être » médiateur dans les différends survenus entre moi » et la Porte Ottomane.

» L'épée est tirée, et certes elle ne rentrera pas » dans le fourreau que je n'aie obtenu pleine satisfaction, et que je ne sois rentré en possession de » ce qu'on a enlevé à ma maison.

» Votre Majesté est monarque, et dans cette qualité elle n'ignore pas les droits de la royauté. Mon » entreprise contre les Osmanlis est-elle donc autre » chose qu'une tentative légitime pour rentrer en » possession de provinces que les temps et les événements malheureux ont détachées de ma couronne?

» Les Turcs, et peut-être ne sont-ils pas les seuls, » ont pour maxime de reprendre dans des temps » opportuns ce qu'ils perdirent dans des temps de » malheurs; pourquoi n'userais-je pas de représailles?

» La maison d'Hohenzollern, pour arriver au » point d'élévation où elle se trouve, a-t-elle usé » d'autres principes? Albert de Brandebourg consulta-t-il la convenance des États voisins lorsqu'il » arracha le duché de Prusse à l'ordre dont il faisait partie?

» Feu votre oncle ne prit-il pas à ma mère la Silésie, dans un moment où, entourée d'ennemis, » elle n'eut d'autre soutien que la grandeur de son » âme, l'amour de son peuple?

» Qu'ont donc fait ces cabinets qui prônent tant » aujourd'hui leur équilibre européen? Quel équivalent ont-ils donné à l'Autriche pour les possessions qu'elle a perdues dans le cours de ce siècle?

» Mes prédécesseurs ont été forcés de céder l'Espagne lors de la paix d'Utrecht, les royaumes de » Naples et de Sicile par celle de Vienne; quelques » années plus tard, Belgrade et la Silésie, ensuite » Parme, Plaisance et Guastalla par la paix d'Aix-la-Chapelle, et un peu avant Tortone et une partie » de la Lombardie.

» Et, durant ce siècle de pertes, l'Autriche a-t-elle fait quelque acquisition importante? Il est » vrai qu'elle eut sa part de la Pologne, mais la » Prusse en eut meilleure portion que moi. J'espère » que mes motifs pour faire la guerre à la Porte paraîtront concluants à Votre Majesté; qu'elle ne » méconnaîtra pas la légitimité de mes prétentions, » et qu'elle ne sera pas moins mon ami quand même » je germaniserais quelques centaines de milliers » d'Orientaux.

» Votre Majesté peut être sûre, au reste, que dans » les mêmes circonstances j'admettrai même contre » moi les principes que je professe aujourd'hui.

» Je me recommande à la continuation de votre » amitié, et suis avec beaucoup d'estime,

» De Votre Majesté, l'ami et bon frère.

» *Signé*, JOSEPH. »

Le tour de cette lettre et le ton de franchise qui semblait y régner, tout en contrariant le cabinet prussien, n'étaient pas de nature à déplaire personnellement à Frédéric-Guillaume. Ce prince n'y vit aucun motif de se départir du système expectant que réclamait la situation générale de l'Europe, et d'en venir à une rupture ouverte. C'eût été se jeter imprudemment dans une lutte inégale que d'entreprendre une guerre contre les deux cours impériales unies, sans pouvoir compter sur la France et n'ayant que de faibles subsides anglais pour secours auxiliaires. Le roi, évitant même de compromettre sa politique dans un débat épistolaire, s'en tint avec l'empereur Joseph aux simples rapports directs de convenances. Mais il serra les nœuds de son alliance

Digitized by Google

avec l'Angleterre; et, donnant un libre essor aux notes diplomatiques de son cabinet, sembla fermer les yeux sur la nature des expédients auxquels eut recours son ministre Hertzberg. Dès lors celui-ci n'hésita plus de contrecarrer les projets ambitieux de la Sémiramis du Nord, et d'humilier son orgueil en rendant aux Polonais, par ses manœuvres souterraines et par sa politique ouverte, un éclair de liberté et d'indépendance; dès lors il ne balança plus à préserver l'empire ottoman des dangers d'un premier partage prémédité par les deux cours impériales, en menaçant la cour de Vienne d'une invasion en Bohème, tandis qu'il attisait contre elle la Belgique et la Hongrie. Par là, il était sûr de faire accepter tôt ou tard la médiation anglo-prussienne.

Cependant Hertzberg n'était pas à proprement parler ministre dirigeant, ni principal ministre; son influence était pour ainsi dire concentrée dans le domaine de la politique extérieure. Le ministre Wœllner (1) et le baron de Bischofswerder (2) se partageaient plus particulièrement la confiance intime du monarque. Le système intérieur ne tarda pas à s'en ressentir, et ces nouvelles influences trouvèrent bientôt l'occasion de s'étendre aux affaires du dehors.

Il n'était guère possible que sous un roi qui n'avait pas, comme Frédéric, pour tenir les rênes de l'État, une main ferme et sûre, la tendance à abuser de la liberté de penser et d'écrire ne se fît pas remarquer parmi les sujets prussiens. C'est ce qui donna lieu aux deux édits de religion et de censure promulgués en 1788, sur la liberté de conscience et la liberté de la presse. Frédéric-Guillaume, dans celui-ci, rétablissait la censure; dans le premier, après s'être élevé avec force contre les déistes et les philosophes, il leur interdisait le droit de soutenir leurs opinions. Dans le fait le déisme et la philosophie n'avaient jamais été considérés comme incompatibles avec le gouvernement absolu et militaire de la Prusse.

Ces deux édits, contre-signés par les ministres Carmer et Wœllner, contrariaient tellement les opinions dominantes, qu'on les regarda en général comme établissant l'intolérance et la censure la plus rigide. On les imputa aux visionnaires qui, disait-on, environnaient et obsédaient le trône; c'était par un esprit de fanatisme qu'ils avaient fait rendre l'édit de religion, dans le but d'opprimer absolument cette liberté de penser qui, sous le règne de Frédéric, était devenue générale, même parmi les ecclésiastiques. Du reste, c'est ici le cas de réfuter l'assertion d'un écrivain français, très-honorable d'ailleurs (3), mais qui n'a envisagé les affaires de la Prusse que sous un point de vue partial et superficiel. Il a prétendu que les deux édits furent rédigés dans un sens tout à fait contraire au but que le roi avait paru vouloir atteindre. Comment supposer que des ministres de Prusse se fussent permis de promulguer deux édits opposés diamétralement à la volonté de leur souverain? Nous pouvons affirmer le contraire. L'assertion de l'écrivain français, puisée dans ce qu'on appelle des *fagots* diplomatiques, n'aurait eu quelque apparence de fondement que si les deux édits en question avaient été réellement promulgués avec les titres, qu'on leur a faussement supposés, d'édits *en faveur* de la liberté de conscience et de la liberté de la presse, titres qu'ils n'ont jamais eu. Il eût été plus vrai de dire que ce changement, peut-être trop brusque et impolitique, dans le système du gouvernement moral du pays, amena dans les conseils et dans les hautes classes de la Prusse une sourde dissidence qui, aux approches de la révolution française, ne fut pas sans influence dans la marche des affaires du cabinet, ni sans résultats dans les événements de la guerre.

L'esprit d'agitation qui s'était emparé des Provinces-Unies se manifestait aussi dans les Pays-Bas autrichiens.

La France était agitée par les premiers symptômes

(1) Jean-Christophe de Wœllner était fils d'un ecclésiastique protestant; il fut d'abord gouverneur d'un jeune gentilhomme, puis prédicateur de village et auteur de plusieurs traités d'agriculture. Entré au service du prince Henri, avec le titre de conseiller de la chambre, il devint l'un des adeptes les plus zélés de la société des Rose-Croix. La protection des membres de cette société les plus influents dans l'État le fit choisir pour enseigner au prince royal la science de l'économie politique; et en récompense, son auguste élève, devenu roi, lui confia le département des affaires ecclésiastiques.

(2) Hans-Rodolphe de Bischofswerder, né en Saxe d'une famille noble, mais pauvre, fut aussi captivé par les Rose-Croix et zélé pour les cercles magiques de Schrœpfer. Nul ne posséda au plus haut degré le talent de pénétrer les autres sans se laisser pénétrer lui-même. Tout chez lui et autour de lui portait l'empreinte du mystère. Le hasard lui avait offert l'occasion d'être utile au roi, quand il n'était encore que prince héréditaire, et il avait parfaitement jugé le parti qu'il en pourrait tirer un jour. Avant même que Frédéric-Guillaume fût roi, Bischofswerder était parvenu à exercer sur lui une influence croissante en se servant avec beaucoup d'adresse, pour captiver son esprit, des apparitions et des révélations surnaturelles. Étant monté sur le trône, le nouveau roi, tout en cédant aux impulsions de son favori, crut toujours tout décider par lui-même. Il était d'ailleurs persuadé que, dans l'attachement de Bischofswerder pour sa personne, il n'entrait aucune vue intéressée, ni aucun projet d'ambition. C'est ainsi que l'adroit Saxon parvint à une haute fortune, à un crédit immense, et que, sans exercer ostensiblement le pouvoir, il sut réellement s'en emparer.

(3) M. le comte de Ségur, dans son *Tableau politique de l'Europe*.

Digitized by Google

de sa révolution intérieure; et c'était au moment où une autre révolution, à laquelle la Prusse n'était pas étrangère, enlevait le Brabant à Joseph II; au moment où la ligue anglo-prussienne plaçait les deux cours impériales entre la guerre des Turcs et la fermentation menaçante des peuples de la Pologne.

Tel était l'aspect de l'Europe quand la révolution française fit sa terrible explosion, le 14 juillet 1789. En ce jour de violence, la révolution sortit de l'ordre moral pour entrer dans son action rapide et terrible. Les hommes qui la lui imprimèrent, et que l'histoire désigne, n'agirent, si l'on en croit certaines révélations, qu'après avoir pesé les résistances possibles du dehors et le caractère des souverains qui régnaient alors en Europe. Frédéric était dans la tombe; la seule Catherine II présentait un grand caractère et une grande puissance; mais trop éloignée de la révolution pour la saisir corps à corps, distraite d'ailleurs par les Turcs, elle eut aussi à s'inquiéter de l'effervescence de la Pologne, inclinée sur le même penchant que la France. Les embarras de Joseph II et son découragement le mettaient pour ainsi dire hors de cause. Le roi d'Espagne et les souverains d'Italie étaient à peu près nuls en puissance et en volonté. George III, roi d'Angleterre, avait l'une et l'autre et les aurait dirigées contre une révolution dont il avait en horreur les principes, s'il eût pu disposer à son gré de sa nation et de son ministère. Restait Frédéric-Guillaume avec une armée toute prête, à portée d'agir et d'étouffer la révolution dans son berceau. En tenter de prime abord et isolément l'entreprise était au-dessus de ses forces morales, la Hollande et la France n'étant rien moins que sur une même échelle politique. Le seul roi de Suède, Gustave III, poussé par son caractère chevaleresque, par son désir immodéré d'acquérir de la célébrité, eût peut-être été capable de concevoir et d'exécuter rapidement une si grande entreprise; mais les éléments de puissance lui manquaient, et plus tard une mort tragique anéantit ses projets. Ainsi la révolution ne pouvant être arrêtée par des forces disjointes au dehors et au dedans, parut adulte dès ses premiers pas sans qu'on pût l'empêcher de se fortifier et de grandir.

Mais quelle idée impartiale se former de ce grand événement? Sans aucun doute, les ressorts de la vieille monarchie étant usés, une refonte dans son gouvernement, de nouveaux mobiles et un régime plus vigoureux pouvaient seuls la rajeunir. Rétrograder au despotisme de Louis XI ou au sceptre absolu de Louis XIV était impossible. Novateur impitoyable, le temps prépare en secret ses métamorphoses; chaque siècle pèse sur le siècle qui le suit, et par un mouvement insensible qui agit sur l'opinion des hommes, il entraîne les institutions, les rapports et les principes sur lesquels repose l'ordre social. L'habileté du législateur consiste à y apporter les modifications qui coordonnent les lois avec le siècle.

Y procéder dans des formes légales était peu compatible avec l'effervescence de l'époque et avec le délire des opinions nouvelles. Le roi de France, porté de lui-même aux améliorations, avait montré cette paternité débonnaire qui ne fait que des enfants ingrats. L'irrésolution et la faiblesse de son caractère devaient l'abîmer dans une si violente tempête. De tous les princes régnants, nul n'était plus propre à souffrir une révolution, aucun ne l'était moins à l'arrêter ou à s'en faire un rempart. La Providence, en lui décernant pour vertu la résignation, semblait l'avoir formé tout exprès pour subir l'initiative de la terrible leçon qu'elle s'apprêtait à donner aux rois et aux peuples.

A peine Louis XVI eut-il laissé entrevoir qu'il rendrait à la France ses états généraux, que la nation presque entière ne rêva plus que réformes et changements dans son régime intérieur. Les hommes qui par leurs talents et leur éloquence dirigèrent les délibérations de l'assemblée nationale, formèrent un plan de société sur de nouveaux principes. La réformation du gouvernement avec le concours de la couronne fut rejetée. Après avoir proclamé la souveraineté du peuple, on tira du mélange incohérent de la constitution anglaise et de celle des États-Unis d'Amérique une première ébauche du gouvernement représentatif. Et pourtant les mobiles de ces deux constitutions politiques diffèrent d'une manière essentielle : l'une, qui est à la fois aristocratique et monarchique, présentait depuis près d'un siècle à l'Europe un état de choses stable et régulier; l'autre, plus récente et plus fragile, n'offrait qu'une base purement démocratique et élective. Sur le terrain même d'une vieille monarchie qui s'était appuyée longtemps sur la hiérarchie des trois ordres, l'assemblée nationale constituante établit l'égalité républicaine, des élections temporaires, avec une chambre unique et une ombre de roi conservé seulement pour la forme et par ménagements pour l'ancienne habitude de la nation. Elle transforma ainsi brusquement une puissante monarchie en démocratie royale. Une si audacieuse entreprise, soutenue par de grands talents oratoires, subjugua la France au moment où ses hautes classes étaient efféminées et engourdies.

C'était dans les salons, dans les boudoirs les plus brillants de Paris qu'on retrouvait les mœurs des cours galantes de l'Europe, celles surtout de Versailles, de Naples, de Pétersbourg et même de

Digitized by Google

Vienne. Là, les esprits avaient été glacés pour ainsi dire d'effroi au récit des révolutions contemporaines de Catherine II contre son époux, de la reine Julie contre la reine Matilde en Danemarck, de Gustave III contre le sénat de Suède, et chacun s'applaudissait de la sécurité et de la mansuétude des mœurs parisiennes. Tout à coup ce doux enivrement se dissipa comme un songe.

La prise de la Bastille, la dispersion des ministres du roi, l'éloignement des troupes royales, la fuite d'une partie des princes, et surtout les affreuses journées des 5 et 6 octobre constatèrent que le roi et la famille royale n'avaient plus ni autorité ni liberté. Louis XVI était visiblement retenu prisonnier dans Paris. Cette succession rapide d'événements extraordinaires frappa les souverains plus encore que leurs ministres.

Et c'était en présence même de cette conflagration que les cabinets poursuivaient leur système de désunion, d'intrigues et d'empiétements réciproques. Cependant Vienne et Saint-Pétersbourg voyaient avec inquiétude les troubles de la France. Frédéric-Guillaume en était personnellement affecté. L'exemple et le voisinage de ce volcan n'étaient pas sans danger pour l'Allemagne, qui recélait, même dans les hautes classes, un grand nombre de partisans zélés des nouvelles idées politiques, et dans les littérateurs et les savants beaucoup d'hommes séduits par les théories favorables à la liberté. Toutefois les Allemands en général, même ceux qui penchaient pour la France, mirent quelque réserve à s'engouer d'une révolution marquée par tant de fougues et d'excès populaires.

Ce fut d'ailleurs contre l'empire germanique que la révolution française exerça sa première action au dehors. Un décret du 4 août 1789 avait dépouillé de leurs droits, sans indemnités, plusieurs princes ecclésiastiques et laïques de l'Empire, à raison de leurs possessions enclavées dans les provinces d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine. Dès le mois de janvier suivant, les députés du cercle du Haut-Rhin, assemblés à Francfort, prirent un *conclusum* portant que l'Empereur et le corps germanique étaient requis d'accorder appui et protection aux États, à la noblesse et au clergé de l'Empire, contre les actes arbitraires de l'assemblée nationale. Ces réclamations furent accueillies par l'empereur Joseph II qui vivait encore. De son côté, le roi de Prusse adressa, le 16 février 1790, comme prince de l'Empire, au comte de Goertz, son ministre à Ratisbonne, un rescrit portant que l'Empire était dans l'obligation de s'intéresser pour les parties lésées en contravention des traités existants.

L'assemblée nationale, convaincue qu'il lui fallait encore maintenir l'état de paix pour terminer la révolution qu'elle se flattait de maîtriser, invita le pouvoir exécutif, car c'est ainsi qu'elle désignait la couronne, à négocier avec les princes possessionnés une renonciation à leurs droits moyennant une indemnité préalable; mais les princes lésés déclarèrent inacceptable toute indemnité qui ne consisterait pas en biens-fonds.

Tel fut le premier germe de mésintelligence et de rupture entre les souverains d'Allemagne et la révolution française. A cette même époque, Joseph II cessa de vivre, quoique dans la vigueur de l'âge encore. Réformateur de bonne foi, mais jugé sévèrement, il laissa la réputation d'un prince qui, dans ses réformes, ne s'était montré si pressé de renverser tout le système féodal et l'influence sacerdotale, que pour établir un gouvernement tel que ne pouvait le comporter la variété des formes aristocratiques et nationales des États héréditaires. Ses précipitations l'avaient fait échouer dans presque tous ses projets. Léopold, son frère, qui gouvernait sagement la Toscane, se trouvait appelé à lui succéder. Il trouva la monarchie autrichienne ébranlée jusque dans ses fondements : les provinces belgiques venaient de s'en détacher par une violente insurrection; la basse Autriche, la Bohême, et surtout la Hongrie, étaient en fermentation, et portaient à Vienne de vives doléances sur leurs nombreux griefs.

D'un autre côté, la Prusse était en armes et dans toute la ferveur de sa rivalité. Non-seulement son cabinet avait contracté avec la Grande-Bretagne une étroite alliance, mais il venait de conclure avec la Porte un traité qui avait deux objets : l'un de lui faire restituer toutes les provinces que les deux cours impériales lui avaient enlevées; l'autre d'obtenir sa coopération pour arracher la Gallicie à l'Autriche (1).

On soupçonnait même le cabinet de Prusse, c'est-à-dire Hertzberg, qui en dirigeait la politique, de fomenter des troubles dans les États autrichiens par ses émissaires, et de permettre à des Hongrois mécontents de tenir un comité à Berlin.

Que d'embarras pour le nouveau chef de la maison d'Autriche, au moment même où la révolution de France rompait le nœud politique qui unissait le cabinet de Versailles au cabinet de Vienne! Il ne restait à Léopold contre tant d'obstacles, et pour s'opposer à la ligue anglo-prussienne, que l'alliance

(1) Il n'est pas certain que ce traité ait été ratifié; nous croyons même que l'envoyé prussien à Constantinople, M. de Dietz, qui l'avait conclu, fut rappelé pour avoir outrepassé ses instructions.

Digitized by Google

de la Russie; mais la Russie était trop occupée elle-même de sa guerre contre les Turcs pour prêter des secours efficaces à Léopold; or, sa tâche était immense s'il voulait relever la puissance autrichienne; il lui fallait recouvrer les Pays-Bas, calmer les mécontents qui agitaient ses autres provinces, conclure avec la Porte Ottomane une paix honorable, obtenir la couronne impériale, et suivre les négociations occasionnées par les décrets de l'assemblée nationale de France, qui lésaient les princes d'Allemagne; mais quel espoir d'obtenir aucun de ces objets avant de s'être réconcilié avec la Prusse!

Dès lors cette vue devint la pensée dominante de Léopold. Instruit par ses agents et par ses ministres que Frédéric-Guillaume s'inquiétait personnellement des progrès de la révolution française, il jugea que le moment était venu de faire sentir aux têtes couronnées qu'il fallait se hâter d'étouffer leurs dissensions, leurs querelles, et se préparer à résister à l'ennemi commun. Léopold fonda sur cette idée l'espérance d'amener Frédéric-Guillaume à changer de politique. Ajoutons que ce fut en présence de deux révolutions, celle des Pays-Bas et celle de France, que la Pologne prépara la sienne, ce qui acheva de donner l'éveil aux trois grandes cours du Nord, et d'inquiéter leurs cabinets.

Cependant Léopold sentait qu'il aurait contre lui les habitudes et le système du cabinet prussien, et que c'était auprès du monarque et de ses affidés personnels qu'il lui fallait d'abord avoir accès. Le baron de Spielmann, négociateur confidentiel du prince de Kaunitz, fut chargé de s'aboucher avec le général Bischofswerder, qui, jouissant de l'intimité du roi, était réputé le chef du parti opposé aux conseils téméraires du ministre Hertzberg. Par une correspondance directe et loyale, Léopold chercha d'abord à inspirer des sentiments pacifiques au successeur de Frédéric; il lui offrit, relativement à la Turquie, de cesser les hostilités et de rester *in statu quo anté bellum* sur le pied du traité de Passarowitz. N'oubliant rien pour l'amener à un rapprochement sincère, et sans négliger toutefois de se mettre en mesure contre une attaque soudaine, il fit passer des troupes en Bohême et en Moravie. De son côté, le monarque prussien, favorablement pressenti par ces ouvertures, proposa l'état des choses tel qu'il se trouvait avant la guerre de Turquie, et de plus que Léopold, renonçant à une partie de la Gallicie, lui laissât l'embouchure de la Vistule, promettant à ce prix de ne pas contrarier ses efforts pour recouvrer les Pays-Bas, et s'engageant même à lui donner son suffrage pour l'élection à l'Empire. L'Angleterre suggéra l'idée d'une trève; mais cette proposition fut rejetée par le roi de Hongrie et de Bohême, qui désirait pousser ses avantages contre les Turcs, et avoir ainsi dans ses mains plus de gages de paix avant que les Russes fussent près d'entrer en campagne, si les négociations n'avaient aucune issue.

Déjà Frédéric-Guillaume, après avoir détaché des troupes vers la Pologne pour appuyer ses ouvertures, s'avançait en Silésie, où il vint conduire lui-même une armée imposante; il établit son quartier général à Reichembach. Là, tandis que les armées étaient en présence, un congrès s'ouvrit; il eut pour mobile les négociations confidentielles dont le ministre Hertzberg n'avait pas le secret.

Ce ministre entrava les négociations par son opiniâtreté à demander que la Prusse obtînt la cession de Dantzick et de Thorn, cession pour laquelle la Pologne eût tenu de l'Autriche la rétrocession de la Gallicie. Quant à cette dernière puissance, elle eût conservé en compensation Belgrade, Orsowa et la partie de la Croatie enlevée aux Turcs; mais Léopold craignit d'irriter Catherine II, qui n'aurait pas consenti à voir la Prusse maîtresse de l'embouchure de la Vistule, et lui-même répugnait à donner la main à un tel accroissement de la puissance prussienne. En vain Hertzberg soutint son plan avec chaleur, il trouva dans le baron de Spielman, négociateur autrichien, une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu. De son côté, Léopold, voulant se rendre plus favorable la médiation de l'Angleterre, lui communiqua la crainte d'être obligé de céder une partie des Pays-Bas à la France. L'Angleterre, et encore plus la correspondance directe entre les deux souverains, aplanirent les difficultés. Tout à coup Hertzberg reçut du roi l'ordre formel d'apposer sa signature aux articles préliminaires déjà secrètement convenus; il les signa le 27 juillet 1790. Le congrès se termina par une convention définitive conclue le 5 août, et par laquelle Léopold prit l'engagement d'ouvrir avec la Porte Ottomane des négociations pacifiques, et de donner à la Prusse un équivalent, si les Turcs lui faisaient à lui-même quelque cession. Il s'engagea de plus à ne prêter à la Russie aucun secours, dans le cas où cette puissance refuserait de conclure la paix avec les Turcs; enfin il obtint de Frédéric-Guillaume la promesse d'agir de concert avec la Hollande et l'Angleterre pour l'aider à soumettre les Belges, auxquels il consentait à restituer leurs anciens priviléges sous la garantie des puissances alliées.

Le traité signé, l'ordre fut donné à trente mille Autrichiens de se diriger vers la Belgique; l'armée prussienne se retira, et Frédéric-Guillaume fut célébré partout comme le modérateur de l'Europe.

La paix de Vérela suivit de près la convention de

Digitized by Google

Reichembach ; elle désarma dans le Nord le roi de Suède et Catherine II, qui rentrèrent dans leurs anciens rapports sans perte ni cession de part ni d'autre ; c'était un embarras de moins pour Catherine que le roi de Prusse aurait voulu porter de suite à se désister de ses vues ambitieuses sur la Turquie. Sous ce point de vue, le traité de Vérela était trop précipité de la part de la Suède, et il contraria la politique du cabinet prussien.

Mais d'un autre côté, Léopold se hâta de signer avec les Turcs une trève de neuf mois, pendant laquelle fut ouvert le congrès de Sistow. Là devait être réglée avec les plénipotentiaires des puissances médiatrices la pacification entre l'empire Ottoman et l'Autriche ; mais là aussi les négociateurs anglo-prussiens se montrèrent également disposés à prescrire des conditions de paix à Catherine II, pour arrêter les progrès de ses conquêtes en Orient. A cet effet, ils s'efforcèrent d'engager Léopold, si leur médiation était vaine, à joindre ses armes à celles des alliés ; mais ce prince, n'offrant qu'une promesse dilatoire de neutralité, jugea peu politique de rompre son alliance avec la Russie, et peu prudent d'attaquer une puissance si formidable. Cette complication de difficultés et d'intérêts suspendit les conférences de Sistow, et, laissant une partie de l'Europe dans l'incertitude sur les résultats de l'ambition de la czarine, favorisa les progrès des révolutions de France et de Pologne.

Cependant Léopold, réconcilié avec la Prusse, et à l'ombre de la convention de Reichembach, fut proclamé empereur le 30 septembre 1790. Son entrée à Francfort eut lieu dans les premiers jours d'octobre. Sa capitulation ne différa de celle de ses prédécesseurs qu'en ce point : il y ajouta la promesse formelle de réclamer pour les droits des princes allemands qui avaient des possessions en France. C'est ainsi que se ralluma la première étincelle de l'incendie qui devait embraser l'Europe, et que Joseph II avait laissé, en quelque sorte, s'éteindre dans ses mains défaillantes.

Libre de mettre en mouvement une partie de ses forces, l'Empereur tourna toute son attention vers les provinces belgiques ; il avait résolu de les faire rentrer dans le devoir, aux termes de la convention de Reichembach. Déjà il venait de publier un manifeste où, improuvant les innovations faites par son prédécesseur, il offrait de tout rétablir sur l'ancien pied. Mais les insurgents refusèrent avec fierté toutes conditions, et se mirent en devoir de résister. Il était à craindre que les deux révolutions de Paris et de Bruxelles, si voisines, ne se prêtassent un mutuel appui. Heureusement elles n'étaient pas établies sur les mêmes principes : celle de France avait pour mobile l'égalité démocratique et la destruction des priviléges ; celle des Pays-Bas était au contraire fondée sur le maintien des priviléges du clergé et de la noblesse ; mais comme toutes les deux visaient à l'indépendance politique, on fit à Paris et à Bruxelles quelques tentatives pour établir un concert entre les deux révolutions.

Le cabinet de Louis XVI, dans l'espoir d'éloigner le duc d'Orléans, réputé l'un des principaux moteurs des troubles du royaume, avait formé le plan factice de donner ce prince au Brabant pour souverain ; mais M. de Lafayette, qui dominait plus ouvertement à Paris, s'opposait en secret à l'exécution de ce plan, qui n'avait d'ailleurs aucune base réelle. Un autre personnage qui n'était point arrivé encore à la rapide célébrité dont il a joui depuis, le maréchal de camp Dumouriez, habile explorateur politique, s'était rendu à Bruxelles dans d'autres vues, après s'être abouché à Paris avec deux députés du congrès belgique. Là, ayant examiné attentivement l'état du pays, Dumouriez n'avait découvert aucun moyen d'y opérer une grande diversion qui pût détourner le cabinet de Vienne de s'occuper tôt ou tard de la révolution française ; il avait d'ailleurs reconnu que les cours de La Haye et de Berlin abusaient les Belges au sujet de leur liberté. Le général Schœnfeld, prussien, qui commandait leur armée nationale, ne lui avait pas même caché que le sort de la Belgique dépendait de l'issue du congrès de Reichembach.

En effet, Léopold, à la suite de son couronnement, pressant la marche d'une armée de trente mille hommes, fixa pour dernier terme de soumission aux Belges le 21 novembre. Ce terme expiré, les troupes sous les ordres du maréchal de Bender passèrent la Meuse et apparurent aux portes de Bruxelles. Les chefs de la révolution prirent la fuite, leurs bataillons se débandèrent, et avant la fin de l'année, toutes ces provinces se trouvèrent rétablies sous la domination autrichienne.

Si d'un côté ce dénoûment n'éclaira point les Français sur les dangers de l'anarchie et de leurs déchirements, de l'autre, il donna aux rois et à la plupart des grands de l'Europe une fausse idée de l'issue probable de la révolution française.

Le cabinet de Berlin envisageait les affaires de ce pays sous un point de vue moins tranchant. La plupart des hommes d'État de la Prusse jugeaient inutile et même dangereux de chercher à opposer une digue au torrent de la révolution, s'il devait être contenu par un parti assez fort et assez sage pour établir, en réformant l'État, une constitution raisonnable. Ils pensaient que la politique des cabinets devait se borner pour le moment à préserver

Digitized by Google

leur propre pays de l'introduction des principes anarchiques, en exerçant une surveillance rigide sur toutes les menées des adhérents de la révolution de Paris. Telle était aussi l'opinion du prince de Kaunitz, qu'on regardait comme la lumière du cabinet de Vienne ; mais l'anarchie parisienne et les violences contre le roi de France finirent par indigner les ministres des cours d'Allemagne autant que leurs souverains.

Léopold en fut blessé doublement par intérêt de famille et par intérêt politique, ne se dissimulant pas combien était compromise, par le nouvel ordre de choses, l'alliance de l'Autriche avec la maison de Bourbon. La réduction des provinces belgiques ayant mis ce prince en contact avec la France agitée, son attention se porta naturellement sur la reine Marie-Antoinette, sa sœur, épouse de Louis XVI, qui gémissait à Paris, abreuvée de toute sorte d'outrages. Mais Léopold, prince sage et temporiseur, aurait voulu tout attendre du temps, ne jugeant pas qu'aucune espèce d'intervention pût être efficace sans le concert des couronnes, ce qui demandait un accord parfait entre les souverains.

Quant au roi de Prusse, il aspirait à y concourir le plus promptement possible par l'emploi de sa médiation personnelle. Il était temps, selon lui, que les têtes couronnées laissassent là leurs projets de conquêtes et s'occupassent enfin du danger commun suscité par la révolution française.

L'intérêt qu'il portait à Louis XVI et aux événements qui bouleversaient son royaume, était sincère et touchant. Frédéric-Guillaume s'en expliquait avec autant de sensibilité que de chaleur, dans ses entretiens confidentiels avec l'envoyé de France, marquis de Moustier, diplomate instruit et dévoué à son roi. Il avait accueilli également le maréchal de camp Heymann, que lui avait recommandé Louis XVI ; en un mot, il ne négligeait aucune occasion de faire porter à la connaissance particulière de ce monarque les assurances consolantes de sa sollicitude royale.

Le roi n'ignorait pas que Louis XVI et son auguste compagne trouvaient insoutenable l'amertume de leur situation ; il savait que leurs fers étant rivés chaque jour davantage, ils cherchaient à pressentir les dispositions des puissances dont ils se proposaient de réclamer le concours et l'appui.

Louis XVI prit cette résolution au mois de novembre, quand il vit qu'on faisait violence à ses sentiments religieux pour arracher sa sanction aux décrets rendus sur la constitution civile du clergé, qui n'était pas dans ses principes. Dès le mois d'octobre 1789, il avait recommandé au roi d'Espagne de n'avoir aucun égard à quelque acte public que ce fût qui paraîtrait en son nom, à moins qu'il ne lui fût confirmé par une lettre de sa main. Depuis il avait fait passer en Allemagne, à son ancien ministre, le baron de Breteuil, des pleins pouvoirs qui l'autorisaient, vis-à-vis les différentes puissances, à traiter, pour le bien de son peuple, du rétablissement de son autorité légitime. Enfin il écrivit aux principales puissances pour les inviter à le tirer de la cruelle position où il se trouvait. Tout porte à croire qu'il prit l'avis de son beau-frère Léopold avant de se déterminer à une démarche si importante.

Voici la lettre que Frédéric-Guillaume reçut ; elle était datée du 3 décembre 1790 :

« Monsieur mon frère,

» J'ai appris par M. de Moustier l'intérêt que Votre Majesté avait témoigné, non-seulement pour » ma personne, mais encore pour le bien de mon » royaume. Les dispositions de Votre Majesté à m'en » donner des témoignages dans tous les cas où cet » intérêt peut être utile pour le bien de mon peuple, ont excité vivement ma sensibilité ; je le ré» clame avec confiance dans ce moment-ci, où, » malgré l'acceptation que j'ai faite de la nouvelle » constitution, les factieux montrent ouvertement » le projet de détruire le reste de la monarchie. Je » viens de m'adresser à l'Empereur, à l'impératrice » de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède, et je » leur présente l'idée d'un congrès des principales » puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, » comme la meilleure mesure pour arrêter ici les » factieux, donner le moyen d'établir un ordre de » choses plus désirable, et empêcher que le mal qui » nous travaille puisse gagner les autres États de » l'Europe. J'espère que Votre Majesté approuvera » mes idées, et qu'elle me gardera le secret le plus » absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle : » elle sentira aisément que les circonstances où je » me trouve m'obligent à la plus grande circonspec» tion : c'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de » Breteuil qui soit instruit de mon secret ; et » Votre Majesté peut lui faire passer ce qu'elle » voudra.

» Je saisis cette occasion de remercier Votre Ma» jesté des bontés qu'elle a pour le sieur Heymann, » et je goûte une véritable satisfaction de donner à » Votre Majesté les assurances d'estime et d'affection » avec lesquelles je suis,

» Monsieur mon frère, de Votre Majesté

» Le bon frère,

» *Signé*, LOUIS. »

Digitized by Google

La haute importance de cette dépêche royale, dont la transmission confidentielle était commune à presque toutes les couronnes, frappa le roi de Prusse. Sa sollicitude généreuse en fut bien plus vivement excitée en faveur du malheureux monarque qui avait recours à son appui, et il se hâta de représenter à l'Empereur combien il importait à tous les souverains de concerter enfin les moyens les plus convenables de tirer Louis XVI de l'indécente captivité dans laquelle il gémissait au sein de sa capitale, et combien il était urgent de s'opposer d'une manière sérieuse aux progrès d'une révolution si menaçante pour l'autorité royale. Léopold, tout en se montrant indigné des violences et des outrages que le monarque français ne cessait d'essuyer de la part de l'assemblée nationale et du peuple, tout en adhérant à l'opinion du roi de Prusse, jugea néanmoins qu'on ne devait rien précipiter; qu'il fallait d'abord attendre ou provoquer les ouvertures d'assistance et de concert qui ne manqueraient pas de survenir; promettant de ne rien négliger d'ailleurs pour s'assurer du concours des cercles de l'Empire, des cantons suisses, des rois d'Espagne, de Sardaigne et de Naples. Contrarié par ces délais, Frédéric-Guillaume crut en découvrir la cause dans la complication d'embarras que présentait la suspension du congrès de Sistow, dans la prolongation de la guerre impolitique des Russes contre les Turcs, et peut-être dans le désir que nourrissait Léopold de s'assurer une entière influence dans le midi de l'Europe en y combinant, dans des vues ambitieuses, les éléments d'une coalition qu'il dirigerait à son gré.

D'un autre côté, la Russie et la Suède, c'est-à-dire Catherine et Gustave, s'appuyant sur la détresse du roi de France constatée par sa dépêche secrète et pressante, montraient contre la révolution le plus violent acharnement. La czarine surtout excitait Léopold et le monarque prussien à intervenir, avec toutes leurs forces, pour étouffer les semences d'une révolution contagieuse.

Mais la politique de Catherine paraissait suspecte : écrasant les Turcs, elle semblait vouloir pousser loin d'elle les forces intermédiaires et protectrices de l'Occident et du Midi. Si l'état de la France excitait partout des alarmes, les succès rapides des Russes et le découragement des Turcs en excitèrent bientôt de plus vives, soit à Londres, soit à Berlin. Aigri par ces difficultés, Frédéric-Guillaume crut avoir à se défier même de la cour de Vienne, qui restait toujours étroitement unie à celle de Saint-Pétersbourg; il fut même tenté de revenir aux vieux errements de la politique prussienne, c'est-à-dire au système anti-autrichien. Mais déjà Hertzberg n'avait plus dans le cabinet l'influence décisive : c'était Bischofswerder qui dirigeait en secret la marche des affaires. Soit qu'il entrât sincèrement dans les intentions du roi, soit qu'il feignît d'y entrer, il proposa de prévenir l'Autriche, qui se mêlerait tôt ou tard des affaires de la France dans des vues ambitieuses, et de tirer parti de la position critique où se trouvait Louis XVI, en offrant à ce prince d'intervenir en faveur de son autorité avec la même vigueur et la même promptitude qu'avait apportées le gouvernement prussien à rétablir la tranquillité en Hollande : on ne demanderait au roi de France qu'un traité qui, détachant la maison de Bourbon de l'Autriche, l'unirait désormais à la maison de Brandebourg. Le roi l'ayant autorisé à pressentir à cet égard les intentions de Louis, à qui lui-même avait déjà répondu directement dans les termes d'un intérêt consolant et sincère, Bischofswerder fit passer aussitôt au baron de Goltz l'ordre d'offrir au nom de son maître, au roi de France, le secours prompt et immédiat d'une armée de quatre-vingt mille hommes, à la seule condition de rompre les liens qui l'unissaient à l'Autriche, et de s'engager dans une alliance intime avec la Prusse. L'envoyé prussien en fit l'ouverture au comte de Montmorin, qui se trouvait alors à la tête du département des affaires étrangères; mais ce ministre, asservi à la faction dominante, quoiqu'attaché à son roi, considéra l'offre de la Prusse comme tenant à un plan de contre-révolution d'une exécution violente et dangereuse, contraire d'ailleurs au caractère et aux desseins connus de Louis XVI. Il assura que ce prince n'avait montré ni la volonté ni le pouvoir d'y adhérer. L'ouverture ainsi déclinée n'eut aucune suite.

Cependant les nuages qui obscurcissaient la politique des cours du Nord se dissipèrent. On croit que Léopold eut connaissance, par les adversaires de Hertzberg, de la disposition d'esprit du roi de Prusse, et que, pour le ramener, il ne négligea rien, pas même les mobiles secrets. Il est de fait que plusieurs courtisans du roi s'attachèrent ouvertement au système de l'Autriche. D'un autre côté, la czarine crut prudent de suspendre les projets de son ambition, voulant éloigner l'orage qui se formait en Pologne, et qui commençait à la menacer. Toutes ces causes réunies à celles qui réclamaient qu'on s'occupât de la France, ramenèrent à des vues plus saines les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. Dès le mois de mars 1791, ces deux cours se montrèrent résolues à mettre un terme à la guerre d'Orient par des stipulations modérées. L'assurance formelle en fut donnée au cabinet de Berlin.

Déjà l'Empereur, pour premier gage d'interven-

Digitized by Google

tion, avait écrit officiellement au roi de France (1) à l'effet de lui demander le rapport de toutes les lois relatives aux princes possessionnés et qui seraient contraires aux traités existants. Subjugué par la faction dominante, Louis XVI avait répondu que l'affaire était étrangère à l'Empire; qu'elle ne concernait les princes possessionnés qu'en leur qualité de vassaux de la France, et qu'au surplus on leur avait offert des indemnités. L'Empereur communiqua cette réponse à la diète, qui l'invita immédiatement à prendre les mesures nécessaires pour le maintien des droits des princes et États de l'Empire. En même temps il fut déclaré qu'on leur devait toute protection et assistance; et on réclama l'intervention des puissances garantes du traité de Westphalie.

L'Empereur, reprenant sa correspondance directe avec Frédéric-Guillaume, lui exposa franchement ses démarches à l'effet de poser les bases d'une coalition pour la délivrance de Louis XVI; il s'attacha particulièrement à mettre le roi de Prusse en garde contre le système de désaccord et d'inimitié que semblait perpétuer un ministre plein de haines et de passions ardentes, derrière lesquelles se retranchait une trop complaisante indulgence pour les nouvelles doctrines. Le roi, frappé de ce rapprochement et touché de tant de confiance, en revint à ses penchants de Reichembach. Une assez grande conformité de manière de voir s'établit entre les deux monarques au sujet de la révolution française, et la touchante sollicitude de Frédéric-Guillaume sur la destinée de Louis et de Marie-Antoinette se montra bientôt dans tout son jour.

Léopold voyageait alors en Italie. Le roi, voulant le porter décidément à s'armer en faveur de Louis XVI, lui dépêcha le général major Bischofswerder, chargé plus particulièrement de ses missions politiques de confiance. Il avait pour instruction d'amener l'Empereur à un traité où seraient stipulés des arrangements éventuels sur les affaires de France et de Pologne après l'entière cessation de la guerre d'Orient, à laquelle il fallait se hâter de mettre un terme si on voulait s'occuper exclusivement de ramener l'ordre dans les deux pays agités par des révolutions. Le roi établit lui-même les bases de la négociation, qui se rapportait à une mission analogue de lord Elgin, et dont le roi d'Angleterre venait de lui donner connaissance. George III, vivement ému aussi de la situation de Louis XVI, avait chargé lord Elgin de presser l'Empereur d'intervenir en faveur de la famille royale de France, promettant, comme électeur d'Hanovre et prince d'Empire, de prendre part à toutes les mesures qui seraient jugées nécessaires. Les deux envoyés joignirent Léopold en Italie, et en reçurent un accueil favorable. Toutefois Léopold ne dissimula point au général Bischofswerder qu'on ne pouvait espérer d'établir une alliance intime et un concert salutaire entre les cabinets de Vienne et de Berlin, tant que le ministre Hertzberg participerait aux affaires qu'il avait dirigées dans un sens opposé aux intentions et à la volonté manifestée par le roi son maître; il ajouta que la Prusse, dans les circonstances extraordinaires où se trouvait l'Europe, ne pouvait y remédier qu'en modifiant son système politique de manière à former de l'Allemagne une masse compacte et unie; qu'il s'agissait d'une ère toute nouvelle qui réclamait un système nouveau, et que les hommes d'État qui, soit par prévention, soit par tout autre travers, répugnaient à y adhérer, devaient se retirer des affaires. Cette insinuation entrait précisément dans les idées de l'envoyé prussien, connu pour l'un des principaux adversaires d'Hertzberg. Il engagea en conséquence l'Empereur à s'en expliquer, sans ménagements comme sans détour, dans sa correspondance directe, lui donnant même l'assurance que cette fois Hertzberg serait définitivement écarté du cabinet.

En effet, depuis le mois d'avril, le comte d'Alvensleben, sur qui Frédéric II avait répandu ses faveurs diplomatiques, et le comte de Schulembourg-Kehuert, président du collége de guerre et ministre du cabinet, étaient adjoints à Hertzberg, qui ne conservait plus qu'une autorité secondaire. Il continuait néanmoins à prendre une part nominale aux affaires, et à signer, conjointement avec ses collègues, les pièces émanées de la chancellerie d'État. Mais, navré d'être ainsi l'objet de la défiance du roi, et d'ailleurs mécontent de la direction du nouveau système, il comprit qu'on désirait sa démission, et ne tarda pas à se retirer dans ses terres en Poméranie. Aucun de ses deux successeurs n'était capable de tenir, d'une main ferme, le sceptre de la politique. Le comte de Schulembourg parvint seulement à jouir d'un peu plus d'influence que son collègue.

La négociation avec l'Autriche prit un caractère plus prononcé, Bischofswerder et lord Elgin ayant eu plusieurs conférences avec l'Empereur.

A ces deux envoyés vint se joindre le comte d'Artois, le plus jeune des frères de Louis XVI, qui, par son initiative à une opposition ouverte dirigée contre la révolution, avait fixé sur ses démarches l'attention de l'Europe. Ce prince et les princes de la maison de Condé, par leur prompte émigration, s'étaient mis des premiers à l'abri des

(1) Le 14 décembre 1790.

Digitized by Google

excès populaires, et donnant à la noblesse française la même impulsion, l'entraînaient au dehors. Le comte d'Artois, alors à Venise, était impatient de présenter à l'Empereur ses vives doléances contre les outrages auxquels le roi son frère était en butte dans sa capitale; il voulait s'étayer de la mission analogue donnée aux deux envoyés de Prusse et d'Angleterre.

Le moment était opportun. Voici en dernier lieu ce qui s'était passé dans Paris, à l'ombre des intrigues secrètes dont le roi et la reine étaient le centre et l'objet. Le plan que Mirabeau, gagné par la cour, avait tracé pour sauver la monarchie s'étant évanoui par la mort inopinée de cet homme célèbre, le roi et la reine éperdus, sans appui réel dans l'intérieur, chargèrent le ministre Montmorin de presser la coalition des puissances dans le but d'une pure intervention conciliatoire. Montmorin s'en était ouvert au comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, qui, pour mieux couvrir ses relations diplomatiques, allant tantôt à Bruxelles, tantôt à La Haye, informait le ministre de Louis XVI des progrès de la négociation.

Mais les lenteurs de la diplomatie, et plus encore les tergiversations du monarque, laissant un champ libre aux offenses dirigées contre la majesté royale, le roi et la reine s'occupèrent d'un plan d'évasion : il y en avait plusieurs sur le tapis. Survint un outrage nouveau qui sembla fixer les irrésolutions du roi dont il alarma la conscience. On touchait au temps pascal, et le roi, voulant se dérober dans ses exercices de piété au ministère des prêtres constitutionnels, projeta de se rendre à Saint-Cloud pour s'y livrer plus librement aux prêtres insermentés exposés à l'animadversion du peuple. A ce motif se joignant la possibilité d'une évasion, le peuple et la garde urbaine s'attroupèrent dans la cour même du palais, et arrêtant la voiture royale, la forcèrent de rétrograder malgré les efforts de M. de la Fayette, commandant de la garde nationale. Dès lors le roi et la reine se regardèrent comme absolument confinés dans l'enceinte des Tuileries, où leurs propres serviteurs étaient autant d'argus épiant leurs démarches. Ils n'hésitèrent plus d'adopter le plan d'évasion conçu par le comte de Fersen.

Tout porte à croire que les projets secrets du roi et ses relations au dehors étaient éventés. On eut quelqu'indice de la lettre qu'il avait adressée aux souverains; il paraît même que les chefs de la révolution en connurent l'existence par les affinités qu'ils s'étaient ménagées au delà du Rhin. De ce moment, leur défiance les porte à circonvenir le roi, et ils en viennent à exiger de lui qu'il autorise l'expédition de la circulaire du 23 avril, adressée à tous les ambassadeurs et ministres de France dans les différentes cours de l'Europe. Là, par l'organe de ce même ministre Montmorin, le roi, faisant l'éloge le plus pompeux de la constitution qui le détrônait, se déclarait et se proclamait parfaitement libre. Ses ennemis espéraient le mettre ainsi en contradiction avec lui-même, soit dans le dessein de l'avilir, soit pour le décrier vis-à-vis des puissances étrangères.

Mais le roi envoya aussitôt des agents secrets à Bruxelles et à Cologne avec des dépêches propres à être communiquées d'une part au roi de Prusse, et de l'autre à l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas (1). Il y protestait contre toute acceptation et sanction qu'il se verrait contraint de donner aux décrets de l'assemblée nationale et aux actes émanés de ses propres ministres, déclarant que toutes les démarches qu'il ferait ou qu'on le forcerait à consentir en faveur de la constitution devaient être interprétées dans un sens opposé, et que plus il témoignerait d'y accéder, plus il désirerait se voir promptement affranchi de la situation forcée, de la captivité réelle où le tenait la faction qui s'était emparée de tous les pouvoirs de l'État.

Décidés à rompre leurs fers, le roi et la reine songèrent aussi à se rapprocher non-seulement du comte d'Artois, le chef de l'émigration, mais encore de l'ancien ministre Calonne, qui en était le régulateur, et qui jouissait de toute la confiance du prince. Il fallait aux augustes captifs un intermédiaire sûr : ils choisirent le comte Alphonse de Durfort (2). Ses instructions portaient de déclarer au comte d'Artois, qui était encore à Venise, que le roi son frère ne pouvait plus compter sur ses ministres; qu'il était prisonnier de M. de Lafayette, lequel marchait à la république sourdement et avec hypocrisie; que le roi et la reine ayant le plus grand désir d'effectuer leur évasion du côté de Valenciennes ou de Metz, mettaient l'un et l'autre leur entière confiance dans les intentions et le zèle du comte d'Artois. En outre, il était chargé de désavouer la lettre adressée aux ambassadeurs (3). Le comte de Durfort partit vers la fin d'avril, et traversant les Alpes se dirigea sur Vicence, où venait d'arriver le comte d'Artois. Le prince y attendait l'entrevue

(1) Sœur de Léopold et de Marie-Antoinette.

(2) Lieutenant général, mort à Paris, le 28 août 1822, à l'âge de soixante-dix ans.

(3) L'auteur est ici d'accord avec les révélations de Bertrand Molleville, qui, d'après le manuscrit que lui communiqua le comte Alphonse de Durfort, fait connaître en détail, dans ses *Mémoires*, les instructions dont il s'agit.

Digitized by Google

qu'il avait fait demander à l'empereur Léopold, alors à Florence avec la reine de Naples sa sœur.

Instruit par le comte de Durfort de l'objet de sa mission, et excité par l'intérêt de famille, le comte d'Artois se montra profondément affecté des malheurs du roi et de la reine, ainsi que du retour de confiance qu'ils lui faisaient témoigner. Il n'en fut que plus impatient de voir l'Empereur, et plus fondé dans l'espérance de l'émouvoir. Léopold, informé déjà par M. de Calonne des vues et des désirs du prince, avait fixé à Mantoue, pour le 20 mai, son entrevue avec le comte d'Artois. Ce fut pendant son voyage qu'il donna sa première déclaration, datée de Pavie le 18 mai, par laquelle il annonçait l'intention d'agir de concert avec d'autres puissances contre les desseins manifestés par les meneurs de la révolution française. Tel fut le résultat de ses premières conférences avec les deux envoyés d'Angleterre et de Prusse, et là se trouve le germe de la première coalition si lente à se former.

A son arrivée à Mantoue, le comte d'Artois apprit de la bouche même de Léopold, que, d'accord avec le roi de Prusse, il songeait à venir au secours du roi et de la reine de France, et qu'il était assuré du concours des cercles de l'Empire, de l'Espagne, de la Sardaigne, et même de la Suisse. L'Empereur engagea le prince à lui communiquer ses idées sur un objet si important.

Le comte d'Artois soumit le lendemain à l'Empereur le plan que des mémoires contemporains ont divulgué. Il fut réellement tracé par l'ancien ministre Calonne, qui, s'étant mis au fait de la pensée de l'Empereur, proposait de mettre en mouvement trente-cinq mille Impériaux vers la Flandre, quinze mille hommes des troupes des cercles vers l'Alsace, quinze mille Suisses du côté de Lyon, autant de Sardes vers Grenoble, et enfin vingt mille Espagnols sur la frontière du Roussillon. Calonne et le frère de Louis XVI étaient persuadés que cent mille hommes réunis aux royalistes rétabliraient la monarchie. Il est très-vrai que l'Empereur corrigea de sa main quelques parties de ce plan, et fixa au mois de juillet la marche des troupes. Mais tout mouvement ultérieur, toute opération hostile devaient être réglés par un congrès dont la tenue entrait dans les vues de Léopold. Une protestation de la maison de Bourbon, signée du roi d'Espagne, du roi de Naples, de l'infant de Parme et des princes du sang, libres hors du royaume, aurait précédé le manifeste des puissances qui devait paraître au moment où les troupes arriveraient sur la ligne d'observation.

Ainsi dans les idées de Léopold, il ne s'agissait point, comme dans le plan de M. de Calonne, d'une invasion immédiate, sans négociations préalables. Léopold entendait se borner d'abord à une démonstration menaçante faite par une armée européenne, qui, au besoin, eût franchi la frontière. Voilà ce que les historiens de l'époque n'ont su ni préciser ni éclaircir. On a donc eu tort de regarder les conventions de Mantoue comme équivalant à un plan tout à fait arrêté : ce n'était qu'un projet susceptible de modification. Lorsque le comte Alphonse de Durfort prit congé de l'Empereur, ce prince s'exprima ainsi : « Vous direz à mon frère et à ma sœur que » nous allons nous mêler de leurs affaires, et que ce » ne sera pas par des paroles, mais par des effets. »

De retour à Paris, le comte Alphonse de Durfort communiqua le plan de l'Empereur au roi et à la reine. Le premier mouvement de Louis XVI décela une joie extrême : à deux reprises il manifesta la volonté prononcée de tenter une évasion. Sur quoi, M. de Durfort lui fit observer que tel n'était pas l'avis de l'Empereur, et que tout était concerté pour qu'il pût rester dans Paris sans danger pour sa personne.

Mais éclaircissons un événement d'autant plus grave qu'il désorganisa tous les plans de l'Empereur. Depuis le mois de décembre la fuite de Louis XVI était à peu près résolue d'après le conseil du baron de Breteuil, qui, au dehors, traitait avec les cabinets au nom du roi. La direction militaire d'une tentative si décisive était confiée au marquis de Bouillé, qui pourtant n'en avait pas caché les difficultés ni dissimulé le danger. Les opinions royalistes très-prononcées de cet officier général, et l'importance de son commandement, qui s'étendait à toute la Lorraine, avaient fixé le choix du roi. Pour déterminer le marquis de Bouillé à favoriser son évasion, Louis XVI lui donna l'assurance que l'Empereur et les autres souverains exigeaient sa sortie de Paris et son entière liberté avant de faire aucune disposition pour son rétablissement. Il est probable que le roi fonda son opinion à cet égard sur les assertions du baron de Breteuil. Quoi qu'il en soit, tandis que Louis XVI et le marquis de Bouillé combinaient leurs préparatifs, la connaissance du plan de retraite sur Metz ou sur Montmédy parvenait à presque toutes les cours. Léopold avait même donné l'ordre au gouvernement des Pays-Bas de mettre à la disposition du roi, non-seulement les troupes qu'il demanderait, mais encore l'argent qui était dans les caisses impériales.

D'un autre côté, le roi de Suède, quittant ses États, vint se rapprocher de la France, sous prétexte de prendre les eaux, mais en réalité pour joindre Louis XVI dans sa retraite projetée. L'impératrice de Russie l'y avait engagé elle-même. Elle lui représenta qu'ayant l'expérience des révolutions et ter-

Digitized by Google

miné si heureusement celle qu'il avait eu à combattre dans son propre royaume, il pourrait, non-seulement aider le roi dans les circonstances extraordinaires où il se trouvait, mais encore lui indiquer les moyens de garantir la monarchie de sa destruction totale. Gustave avait cédé avec empressement aux instances de la czarine, et il attendait avec anxiété aux bains d'Aix-la-Chapelle l'événement de l'évasion du roi de France.

Mais, dans l'intervalle et immédiatement après l'entrevue de Mantoue, Léopold avait changé de manière de voir à ce sujet; on lui avait même entendu dire qu'il ne fallait plus songer à une tentative où il était si difficile de réussir, et si dangereux d'échouer. C'était le sentiment du comte d'Artois et de M. de Calonne, et l'Empereur y avait complétement adhéré. Qui décida Louis XVI à fuir malgré des autorités d'un si grand poids? On en a accusé le premier moteur du projet, le baron de Breteuil, que dominaient des vues d'ambition. Contrarié par les conférences de Mantoue, par l'influence que semblait acquérir le comte d'Artois, et surtout redoutant de voir M. de Calonne, dont il était l'ennemi personnel, à la tête des affaires, cet ancien ministre partit de Soleure pour Bruxelles, d'où il brusqua, de concert avec M. de Mercy, l'évasion de Louis XVI, en alléguant que tel était l'avis de l'Empereur.

Et c'était au moment même où l'Empereur était convaincu que la sauvegarde la plus sûre pour la famille royale résiderait dans les démonstrations des armées de l'Europe et dans des manifestes menaçants. C'est ainsi du moins qu'il s'en expliqua dans sa correspondance directe avec le monarque prussien, pendant l'intervalle assez court qui sépara la conférence de Mantoue du fatal événement de l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Qu'elle fut accablante pour tous les souverains cette triste annonce qui suivit de si près la grande et fallacieuse nouvelle de l'évasion! Les cabinets qui en pesèrent les conséquences en ressentirent un effroi d'autant plus profond que dès lors ils ne virent plus d'issue, pour ainsi dire, à une révolution dont les doctrines commençaient à ébranler le monde. Aucun souverain ne fut plus frappé que Frédéric-Guillaume du surcroît d'infortune qui rivait les fers de Louis XVI. Les plus noirs pressentiments assiégèrent le monarque prussien, et le tinrent pendant plusieurs jours dans un morne abattement. Pour tromper sa douleur, il attendait avec une extrême impatience l'impulsion que dans cette crise solennelle l'Empereur donnerait aux différents cabinets.

Les sentiments du monarque autrichien et l'expression de sa politique se manifestèrent dans sa circulaire du 6 juillet, datée de Padoue. Là il invite les autres souverains à se concerter avec lui pour déclarer à la France :

« Qu'ils regardent tous la cause du Roi Très-Chrétien comme la leur propre;

» Qu'ils demandent que ce prince et sa famille » soient mis sur-le-champ en liberté entière, en leur » accordant de pouvoir se porter partout où le Roi » Très-Chrétien le croira convenable, et réclamant » pour toutes ces personnes royales l'inviolabilité » et le respect auxquels le droit de nature et des » gens obligent les sujets envers leurs princes;

» Qu'ils se réuniraient pour venger, avec le plus » grand éclat, tous les attentats ultérieurs quelconques qui seraient commis ou qu'on se permettrait de commettre contre la liberté, l'honneur et » la sûreté du roi, de la reine et de la famille » royale;

» Qu'enfin ils ne reconnaîtront comme lois constitutionnelles, légitimement établies en France, » que celles qui seront munies du consentement volontaire du roi, jouissant d'une liberté parfaite; » mais qu'au contraire ils emploieront de concert » tous les moyens qui sont en leur puissance, pour » faire cesser le scandale d'une usurpation de pouvoir qui porterait le caractère d'une révolte ouverte, et dont il importerait à tous les gouvernements de réprimer le funeste exemple. »

Tels furent les termes de la déclaration que l'Empereur proposa aux principaux souverains pour être notifiée à la France, et servir de base à un concert général. Sur cette pièce, mal comprise ou mal connue alors, et sur ce qui avait transpiré de la déclaration de Pavie et de l'entrevue de Mantoue, a été forgée la fable d'un traité de concert signé dans cette première ville, traité qui n'a jamais existé, mais que certains publicistes ont représenté néanmoins comme la pierre angulaire de la première coalition. Les deux déclarations impériales en étaient, sans contredit, l'acheminement.

Le comte de Lamarck, envoyé secrètement à la cour de Londres, par le roi et la reine de France, y apporta des lettres pour M. Pitt, de la part du comte de Mercy et du comte de Fersen, et de plus, une lettre du roi de Suède au roi d'Angleterre. Sa mission avait pour objet d'engager le cabinet de Londres, s'il était résolu de rester neutre, à porter le roi de Prusse et la Hollande à un concert avec l'Empereur et les princes d'Allemagne, pour agir contre la France, l'Empereur ne voulant prendre aucune mesure vigoureuse sans le concours du roi de Prusse. Quant au roi de Suède, il demandait au roi George III, comme électeur d'Hanovre, douze mille Hanovriens qui seraient à la solde des princes français. Gustave s'engageait, de son côté, à débar-

Digitized by Google

quer seize mille hommes à Ostende. Le comte de Mercy vint lui-même à Londres vers la fin d'août, pour confirmer au cabinet anglais tout ce qu'avait avancé M. de Lamarck. Il en conféra souvent avec M. Pitt et les autres ministres déjà informés par lord Elgin, ambassadeur d'Angleterre à Naples, qui avait joint Léopold à Milan, de toutes les résolutions de ce prince à l'égard de la France. Déjà presque toutes les puissances s'étaient empressées de signifier aux ambassadeurs et envoyés du gouvernement constitutionnel de France, qu'ils eussent à ne plus paraître à leur cour. Mais les combinaisons et les mesures politiques de Léopold furent successivement paralysées par la politique des hommes qui dirigeaient la révolution, et enfin par certains cabinets.

Au contraire, les chefs de la révolution, remis, après l'événement de Varennes, de leurs premiers embarras, suspendirent le roi de ses fonctions, ne considérant plus sa personne, retombée en leur pouvoir, que comme un gage de leur propre sûreté et de l'achèvement de leurs travaux. Les dispositions des puissances leur étant connues, ils firent rendre à l'assemblée nationale plusieurs décrets ordonnant des levées destinées à grossir l'armée de ligne, et la mise en activité de toute la garde nationale du royaume; en un mot, ils se préparèrent à la guerre. Hors d'état de la soutenir immédiatement, ils résolurent de l'éviter à tout prix, ou du moins de la renvoyer à un temps plus opportun. L'attitude que prit dans Paris une faction menaçante appelait d'ailleurs toute l'attention du parti constitutionnel.

Il lui fallut réprimer les factions orléanistes et républicaines qui provoquaient par des attroupements et par des pamphlets incendiaires la déchéance du roi et sa mise en jugement. On eut recours à la force armée et à la loi martiale : les rassemblements furent dispersés momentanément, et on déjoua les manœuvres des provocateurs de la déchéance de Louis XVI. Alors le parti dominant songea aux ressorts de la diplomatie, et il put les faire mouvoir à son gré.

Cependant le général major Bischofswerder, muni d'instructions pressantes, était venu conférer à Vienne avec le prince de Kaunitz, et le 25 juillet, dix-neuf jours après que l'empereur eut donné sa déclaration de Padoue, les deux négociateurs signèrent le traité préliminaire d'alliance convenu entre les deux souverains. Par ce traité, non officiellement publié, on stipula que les deux cours s'entendraient pour effectuer incessamment le concert des principaux cabinets de l'Europe sur les affaires de France, concert auquel Sa Majesté Impériale les avait déjà invités; qu'elles concluraient en outre une alliance défensive dès que la paix aurait été rétablie entre l'empire ottoman et l'empire russe; que cette dernière puissance, ainsi que la Grande-Bretagne, les États Généraux et l'électeur de Saxe, seraient invités à y accéder; qu'enfin, les alliés se concerteraient sur les mesures ultérieures à prendre à l'égard de la France.

Cette convention purement éventuelle avait pour principal objet de montrer à la Russie que les cours de Vienne et de Berlin ne s'occuperaient d'opposer une digue au torrent de la révolution française, ainsi que le demandait la czarine, que lorsqu'elle-même se serait désistée de ses projets sur la Turquie. L'Empereur lui donna l'exemple : il pressa les conférences du congrès de Sistow, et la paix définitive fut conclue le 4 août 1791, entre la Porte et l'Autriche.

Le prince de Kaunitz et le plénipotentiaire prussien, avant d'apposer leurs signatures au traité préliminaire, s'étaient occupés sérieusement de la situation de la Pologne, qui depuis vingt mois partageait avec la France l'attention de l'Europe. Aux embarras que suscitait la révolution française, étaient venues se joindre les appréhensions que faisaient naître l'effervescence patriotique de la Pologne et l'établissement tout récent de sa nouvelle constitution.

Avant le partage, la nation polonaise ne consistait que dans un corps social de huit à neuf cent mille nobles, formant une aristocratie pure. Ce n'était pas un peuple que cette cohue privilégiée avait à gouverner, mais huit à dix millions de serfs attachés à la glèbe et répandus sur un si vaste territoire, que sous un autre régime la Pologne aurait pu nourrir trente millions d'hommes. Là, les charges héréditaires, les palatinats, les castellanies, les starosties, mettaient entre les nobles eux-mêmes une inégalité immense; là, chaque élection de roi rouvrait la grande plaie nationale de vénalité et de corruption; là, les diètes orageuses, et surtout le *liberum veto*, achevaient de précipiter la république dans l'anarchie et le désordre. Ce fut précisément cette maladie politique réputée incurable qui amena le premier partage. A compter de cette époque, l'Autriche et la Prusse avaient abandonné la Pologne à l'influence du cabinet de Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire de Catherine II. Seize ans (1) s'étaient écoulés à peine quand la diète de Pologne, animée d'un esprit d'émancipation et fatiguée du joug des Russes, se considéra comme un véritable corps constituant et montra la ferme intention de changer le régime in-

(1) De 1772 à 1788.

Digitized by Google

térieur de l'État. Affranchir le pays de la domination russe était son but secret.

Dans cet état de choses, Frédéric-Guillaume offrit aux Polonais son alliance, et ce fut de bonne foi ; la raison d'État le lui commandait. Il s'agissait alors de balancer l'énorme influence des deux cours impériales dont les projets d'agrandissement compromettaient l'indépendance de l'Europe. Le ministre de Prusse à Varsovie, le marquis de Lucchesini, reçut la mission d'aiguillonner le ressentiment des Polonais. C'était un courtisan adroit, spirituel, d'une instruction classique, admis jadis dans l'intimité de Frédéric II comme littérateur et convive aimable. A la mort de ce prince, Hertzberg ne vit aucun inconvénient à lui ouvrir la carrière diplomatique. De Varsovie on l'avait même appelé aux conférences de Reichembach. Dans sa mission de Pologne, tout en déplorant les malheurs de cette république, il avait exalté la probité généreuse de son maître, qui, disait-il, voulait garantir l'Europe de l'ambition des barbares du Nord. Au nom de son gouvernement, il poussa les Polonais à se donner une constitution libre ; il offrit même une alliance défensive, insinuant seulement que le roi de Prusse désirait la souveraineté de Thorn et de Dantzick avec une portion de territoire, mais à la condition d'une compensation convenable pour la Pologne. L'alliance fut décrétée ; mais la diète, déclinant la cession de Dantzick et de Thorn, refroidit le cabinet prussien.

Cependant la constitution du 3 mai 1791 venait d'être proclamée, et le parti dominant avait cru mettre un terme aux incertitudes anarchiques de la Pologne en rendant le trône héréditaire et en choisissant l'infante de Saxe pour commencer, à la mort de Stanislas-Auguste, la nouvelle dynastie. C'était s'aliéner les forts et ne s'appuyer que sur les faibles. Soit sagesse, soit timidité, l'électeur de Saxe n'accepta ni ne refusa cette succession éventuelle qui présentait à sa famille encore plus de danger que d'éclat. Mais si d'un autre côté on comparait la nouvelle constitution proclamée à Varsovie à la constitution informe dont on essayait l'ébauche en France, on pouvait la considérer comme l'œuvre d'une liberté raisonnable. Frédéric-Guillaume l'approuva d'abord ; mais la Russie manifesta ouvertement sa désapprobation.

En signant le traité préliminaire, les deux négociateurs, le prince de Kaunitz et le baron Bischofswerder convinrent, aux termes de leurs instructions, d'attacher à ce même traité trois articles secrets concernant la Pologne, prévoyant que bientôt on en viendrait à échanger des notes sur la grave question de la situation intérieure de ce pays. Par le premier article, les deux cours de Berlin et de Vienne reconnaissaient éventuellement l'indépendance et la nouvelle constitution de la Pologne ; par le second, elles s'engageaient à s'entendre à l'amiable sur l'établissement de l'infante de Saxe, en déclarant toutefois qu'elle ne pourrait épouser aucun prince d'Autriche ou de Prusse ; enfin, par le troisième article, Frédéric-Guillaume et Léopold s'obligeaient réciproquement à employer leurs bons offices pour faire accéder à ce plan l'impératrice de Russie. Les deux souverains étaient fondés à croire que la connaissance de ces stipulations secrètes porterait enfin la czarine à terminer la guerre d'Orient pour ne plus s'occuper que de l'effervescence de la Pologne, ce qui leur permettrait de disposer de la plus grande partie de leurs forces, et de les tourner au besoin contre la révolution française. Il était évident que rien ne pouvait être définitivement réglé sur la Pologne avant que les deux cours se fussent entendues avec Catherine. On verra bientôt à quel point cette souveraine altière prit à cœur de réprimer l'émancipation patriotique des Polonais.

Nous avons à retracer auparavant les circonstances de la fameuse entrevue de Pilnitz, qui suivit de près la signature du traité préliminaire. L'Empereur et le roi de Prusse, frappés des incidents graves qui agitaient l'Europe, et voulant régler des intérêts très-importants, résolurent de s'aboucher en Saxe, et fixèrent au 25 août l'époque de leur entrevue.

A cette nouvelle, le parti constitutionnel de France (1) redoubla d'activité dans ses intrigues pour tout calmer au dedans et au dehors, et conjurer ainsi la tempête qui se formait en Allemagne. Il commença par s'assurer de l'assentiment du roi et de la reine en leur offrant de les rétablir sur un trône démantelé, d'où ils s'étaient crus à la veille de descendre. Mais il fallait en même temps désarmer l'Empereur par des négociations captieuses et par des concessions apparentes. On n'ignorait pas à Paris que ce prince, bien qu'il fût l'âme de la coalition qui se formait, désirait éviter la guerre ; on savait aussi que ceux de ses ministres et de ses généraux

(1) Ce parti reconnaissait alors pour meneurs ou pour chefs, Barnave, Adrien Duport, Beauharnais, Lafayette, Alexandre et Charles de Lamoth, Talleyrand-Périgord, Larochefoucauld, Beaumetz, Chapelier, Thouret, Desmeunier, d'André, etc. Les principaux feuillants, royalistes mitigés et partisans des deux chambres, voulant aussi sauver le roi et la famille royale, secondèrent les constitutionnels en leur assurant la majorité dans l'assemblée et un appui dans l'opinion publique, dont les jacobins ardents ne disposaient point encore à leur gré.

Digitized by Google

qu'il consultait le plus volontiers, seraient portés à le fortifier dans le maintien de son système pacifique. Des directions confidentielles furent adressées en conséquence au marquis de Noailles (1), ambassadeur de France à la cour de Vienne; il les reçut du ministre Montmorin et des députés influents qui disposaient des principaux comités de l'assemblée. Le marquis de Noailles était dévoué au parti constitutionnel et en particulier à M. de Lafayette, son parent. Quoique l'Empereur, en apprenant l'arrestation et la suspension de Louis XVI, eût fait intimer à l'ambassadeur la défense de paraître à sa cour, ce dernier n'en eut pas moins des entretiens secrets avec le prince de Kaunitz, le baron de Spielmann et d'autres personnages qui n'étaient pas sans influence sur les résolutions de l'Autriche. Dans les premiers jours d'août, il fit remettre une note confidentielle à l'Empereur, où il exposait que les hommes les plus sages et les plus éclairés de l'assemblée nationale, voulant empêcher la destruction de la monarchie, étaient déjà parvenus à soustraire le roi de France à la fureur des jacobins, en rejetant sur le marquis de Bouillé sa tentative d'évasion; que la faction d'Orléans, qui agissait sur les plus forcenés jacobins, n'avait pu réussir à faire approuver la déchéance du roi par l'assemblée, ni à le faire juger; mais que le parti constitutionnel au contraire, qui était celui de la majorité de la nation, ayant reconnu l'inviolabilité du roi, ne désirait qu'un accommodement et ne cherchait qu'une occasion pour transiger avec Louis XVI, afin de parvenir à un ordre de choses et à un gouvernement raisonnables; que ce n'était qu'avec des moyens doux et conciliatoires qu'on parviendrait à sauver le roi et la monarchie; que l'effet que produirait en ce moment une tentative étrangère sur le royaume, où l'accord unanime des constitutionnels venait de se manifester, serait d'aigrir le peuple contre le roi, et de donner plus de force que jamais aux jacobins; qu'en un mot, la sagesse de l'Empereur était seule capable de calmer les passions et d'assurer le maintien de la paix. Ces considérations, appuyées de faits positifs, étaient de nature à faire impression sur l'esprit de Léopold; les désirs qu'on lui manifesta de la part du roi et de la reine, désirs exprimés sous l'influence du même parti, achevèrent de disposer ce monarque à rejeter les moyens violents.

Quant au roi de Prusse, les constitutionnels n'ignoraient pas que s'il penchait pour les voies énergiques et promptes, d'un autre côté, il n'agirait en définitive que par l'impulsion de Léopold. Si Hertzberg leur manquait dans le cabinet de Berlin, si son pouvoir se trouvait partagé entre deux autres ministres plus soumis aux vues du monarque, tels que Schulembourg et Alvensleben, on savait néanmoins que l'un et l'autre étaient attachés en secret à la politique de leur prédécesseur. Or le ministère prussien, les généraux et les hommes d'État les plus en crédit restaient au fond dans les mêmes dispositions à l'égard de la France. Aussi, dans leurs comités, les constitutionnels se proposaient-ils de tirer parti de ces dispositions morales quand il en serait temps. Ce n'était pas dans la ferveur d'un système nouveau qu'on pouvait espérer de le battre en ruine. Mais qui pouvait répondre, dans un avenir incertain, de la constance de Frédéric-Guillaume? Avait-il, comme Frédéric II, cette rectitude de vues, cette force de caractère qui domine les conseils et donne la liberté d'agir d'après son propre jugement? Voilà les écueils où pouvaient venir échouer le nouveau système politique de la Prusse et l'élan chevaleresque de son roi, dont on se préparait à épier les erreurs et à mettre à profit les faiblesses. Cependant rien de plus loyal, de plus désintéressé que les sentiments dont ce prince était personnellement animé dans l'intérêt de la monarchie française et du repos de l'Europe. Sa pensée dominante se portait vers la délivrance de Louis XVI, suspendu de ses fonctions royales et gardé à vue depuis sa tentative d'évasion. Plus heureux dans une semblable tentative, Monsieur, frère du roi, était parvenu jusqu'à la frontière. A Bruxelles, le comte d'Artois l'avait joint : les deux princes y avaient reçu le plus cordial accueil de l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, et du duc de Saxe-Teschen, son époux. L'électeur de Cologne (2) leur fit également, à leur passage à Bonn, la réception la plus honorable. Il était plus particulièrement réservé à l'électeur de Trèves, leur oncle, Louis-Venceslas de Saxe, de leur prodiguer les soins et l'appui qu'on doit au malheur. Louis-Venceslas leur ouvrit généreusement le château de Schönburnstust, sa résidence favorite, près Coblentz, qu'il mit à leur disposition. Là, Monsieur, tournant ses espérances vers le monarque prussien, invoqua son assistance royale par l'intermédiaire du colonel baron de Roll, que les deux princes tinrent à Berlin avec la mission d'y négocier pour leurs intérêts et pour ceux de la noblesse française qui avait pris le parti de l'émigration. Monsieur fit connaître au roi de Prusse que

(1) Fils du maréchal de Noailles, et cousin germain du vicomte de Noailles, membre de l'assemblée constituante, était ambassadeur à la cour de Vienne depuis le mois d'octobre 1786.

(2) Maximilien-François-Xavier-Joseph d'Autriche, le plus jeune des fils de Marie-Thérèse, né le 8 décembre 1756.

Digitized by Google

l'intention formelle de Louis XVI était que les princes ses frères fissent de concert et en son nom, auprès des puissances, tout ce qui pourrait servir au rétablissement de sa liberté et au bien de l'État; que les princes, très-empressés de remplir ses intentions, allaient agir en commun pour sauver le roi, et travailler avec autant de zèle que d'activité à intéresser en sa faveur toutes les cours, dans l'espoir de leur faire adopter la seule détermination qui, en délivrant le roi, prévîendrait les catastrophes dont la révolution menaçait la France et l'Europe.

Le monarque prussien accueillit le baron de Roll, et fit témoigner aux princes français que, sensible à leur démarche et touché de leur position, il seconderait la cause royale; il parut même disposé à mettre ses troupes en mouvement vers le Rhin, ne formant aucun doute que l'Empereur ne fût dans des dispositions semblables, et se réservant au surplus, dans sa prochaine entrevue avec ce prince, de stimuler sa lente circonspection.

Le roi, qui désirait avoir des informations exactes sur l'état réel de la France et mûrir les moyens d'action qu'il conviendrait d'employer, songea au marquis de Bouillé, dont le dévouement à Louis XVI et la proscription récente venaient d'avoir un grand éclat. Il fit engager cet officier général, par M. Harnier, son ministre à Mayence, et par l'électeur lui-même, à se rendre dans cette ville pour y conférer sur ces objets importants. L'électeur-archevêque de Mayence et primat d'Allemagne, Frédéric-Charles-Joseph, baron d'Erthal, était un prince fort éclairé, bienveillant et d'un commerce aimable. Attaché à la politique de la Prusse depuis la fin du règne de Frédéric II, il entra dans les vues du roi, et fit au marquis de Bouillé une réception honorable. Le ministre de Prusse montra également, de la part de son maître, à cet officier général, un grand intérêt pour la personne du roi de France, ne lui laissant point ignorer que le monarque prussien voulait employer ses forces conjointement avec celles de l'Empereur pour tirer Louis XVI de sa triste situation; enfin il lui fit de la part du roi des offres personnelles de service. L'électeur et le ministre prussien lui donnèrent conjointement l'assurance que le roi se montrait sincèrement disposé à venir au secours de Louis XVI; qu'on était persuadé en Allemagne que sa prochaine entrevue avec l'Empereur, à Pilnitz, aurait pour principal objet une coalition entre les deux grandes puissances qui entraîneraient infailliblement toutes les autres, et qu'on s'attendait qu'une déclaration de guerre en serait le résultat. Ces dispositions hostiles gagnèrent même la diète de Ratisbonne, qui, le 17 août, donna enfin son *conclusum* sur la réclamation des princes allemands possessionnés en France. Ce *conclusum* chargeait l'Empereur d'armer les cercles de l'Empire, mesure peu inquiétante pour la France, mais qui n'en était pas moins un indice de mésintelligence et de guerre. Peu de jours après, le ministre Harnier reçut du cabinet du roi l'ordre de prévenir le marquis de Bouillé qu'il serait attendu, le 26 ou le 27, au château électoral de Pilnitz, avec un plan d'opérations des armées étrangères sur les différentes frontières de France, qu'on l'invitait à tracer lui-même pour être communiqué aux deux souverains réunis.

Le 24 août, Frédéric-Guillaume, accompagné du prince royal de Prusse (1), du général prince Hohenlohe-Ingelfingen, du baron de Bischofswerder et du colonel de Stein, quitta le camp de la revue de Schalkow, et se mit en route pour Gœrlitz dans la haute Lusace, où il passa la nuit. Le lendemain, il se rendit à Pilnitz, résidence d'été de la cour électorale de Saxe. Là, il fut reçu avec de hautes manifestations d'estime et d'amitié, soit de la part de l'Empereur qui l'y avait précédé de quelques heures, soit de la part de l'électeur Frédéric-Auguste, qui, depuis les démêlés relatifs à la Bavière, était resté attaché au système politique de la Prusse. L'Empereur avait à sa suite l'archiduc François (2), le maréchal de Lascy, le baron de Spielmann et le comte Palffy. L'électeur était au milieu de sa cour, l'une des plus polies de l'Europe.

Ce fut un spectacle touchant que celui de l'entrevue de deux grands souverains, mettant en oubli leurs anciennes rivalités, se donnant des témoignages réciproques d'affection et d'estime, montrant l'intention sincère d'unir leur politique et leurs forces dans l'intérêt des trônes et dans l'espoir de conserver la tranquillité des nations et la paix du monde. Le monarque prussien, remarquable par sa haute stature, qui n'était pas d'ailleurs sans dignité, se présenta avec une affabilité gracieuse dans les appartements de l'électrice, pour faire sa cour à cette princesse dont les vertus faisaient le principal ornement (3). Une table de quarante couverts réunit les souverains dans un banquet somptueux. Au banquet succédèrent une représentation théâtrale, des illuminations, le cercle et un souper splendide pendant lequel le colonel baron de Roll vint annoncer l'arrivée du comte d'Artois à Dresde (4). Quoique ce

(1) Aujourd'hui Frédéric-Guillaume III, roi régnant.
(2) Depuis François II.
(3) Marie-Amélie-Auguste, princesse de Deux-Ponts.
(4) Le dauphin, père du comte d'Artois, avait épousé une princesse de Saxe, tante de l'électeur, depuis roi de Saxe.

Digitized by Google

prince n'eût pas été appelé aux conférences, il crut devoir s'en approcher et solliciter d'y prendre part sous les auspices du roi de Prusse, qui obtint de l'Empereur son adhésion tacite. Il fut attendu pour le lendemain.

Avant son arrivée, les deux monarques eurent un premier entretien secret, où furent révélées au roi de Prusse les vues pacifiques de l'Empereur à l'égard de la France. Ce prince y fit l'aveu qu'il travaillait à tout concilier par la voie des négociations, pour ne point aggraver par des moyens violents la situation critique de Louis XVI. Il avoua également que son cabinet ne penchait point pour la guerre; que selon le maréchal de Lascy, le plus expérimenté de ses généraux, on ne devait pas l'entreprendre légèrement contre un pays tel que la France, qui offrait d'immenses ressources, et dont les frontières étaient réputées impénétrables; que les conséquences d'une pareille agression pouvaient être très-dangereuses, d'abord pour la puissance même de l'Autriche, qui tôt ou tard y perdrait les Pays-Bas, et aussi pour l'Empire germanique dont les États, bordés par le Rhin, seraient exposés aux ravages des armées et à l'introduction des maximes turbulentes que la France mettait en crédit, maximes que les peuples semblaient disposés à accueillir; que tel était le sentiment de tous ses ministres, ce qui l'avait ramené, en dépit du malheureux événement de Varennes, à son premier plan d'assembler un congrès dans la vue de négocier avec le parti qui dominait en France, non-seulement pour le redressement des griefs du corps germanique, dont les droits en Alsace et dans d'autres provinces frontières avaient été lésés, mais encore pour arriver au rétablissement de l'ordre dans un royaume dont l'anarchie troublait la tranquillité de l'Europe entière; que, persuadé néanmoins qu'une si importante négociation devait être appuyée par des forces considérables, il désirait que toutes les puissances de l'Europe formassent une ligue générale, environnassent la France de leurs armées, et en vinssent à proposer, par un manifeste, au parti qui se trouverait à la tête du gouvernement, de rendre la liberté au roi et à la famille royale, de le réintégrer dans sa dignité, et de rétablir le gouvernement monarchique sur des bases solides et sur des principes raisonnables. « Si » la nation française s'y refuse, ajouta l'Empereur, » eh bien! nous la menacerons d'une invasion et » d'une attaque générale, et s'il est nécessaire, nous » l'effectuerons de concert avec une masse de forces » imposantes. »

Le monarque prussien avoua qu'il entrevoyait peu de succès dans l'emploi des mesures dilatoires de ce système temporiseur; que l'état de la France pourrait en être empiré au contraire en donnant au parti de la révolution le temps de se mettre sur la défensive; que son avis serait de déclarer la guerre sur-le-champ, de se mettre à la tête des armées et de ne publier le manifeste que lorsque les troupes auraient dépassé la frontière et envahi le territoire français. Le roi s'appuyait dans son opinion sur l'expérience et les lumières du marquis de Bouillé dont il fit connaître le plan; il s'efforça de convaincre l'Empereur qu'il ne restait déjà plus d'autre moyen d'étouffer la révolution que celui de l'intervention rapide des puissances alliées, soutenue par des armées nombreuses; qu'il ne fallait pas s'exagérer les dangers d'une pareille invasion qui offrait peu de difficultés, au moment surtout où l'armée française, abandonnée par ses chefs, par ses propres officiers, livrée à l'indiscipline et à la licence, était dans un état de désorganisation complète; que les régiments étrangers au service du roi et une grande partie de la cavalerie conservaient seuls de l'ordre et de la tenue, et, se montrant encore fidèles, étaient prêts à embrasser la bonne cause; qu'enfin la plupart des places fortes étaient dans le plus grand délabrement, et que l'invasion éprouverait d'autant moins d'obstacles qu'une partie de la frontière était ouverte et sans défense.

L'Empereur avoua que ces raisonnements méritaient la plus sérieuse attention, mais il insista sur les dangers que pouvait attirer une invasion brusque sur la tête de Louis XVI, qui l'en avait fait détourner, préférant la voie des négociations à toute autre. Ici Léopold donna au monarque prussien connaissance des ouvertures faites par le marquis de Noailles et par le ministre Montmorin, sur lesquelles néanmoins son avis était de se tenir en garde, ajoutant que le mois de septembre ne s'écoulerait pas sans qu'il sût précisément à quoi s'en tenir; que du reste il prenait volontiers l'engagement d'adhérer au plan qui entrait dans les vues du monarque prussien, si, sous très-peu de temps, le roi son beau-frère n'était pas libre et rétabli sur son trône; qu'il ne s'agissait que d'un délai très-court qui n'empêchait pas de se prémunir en préparant l'emploi ultérieur des moyens militaires. Voilà comment Léopold, par une adroite déférence, établit son ascendant sur l'esprit de Frédéric-Guillaume, qui désormais ne pouvait plus agir que dans l'orbite de la puissance impériale.

La scène politique de Pilnitz changea, et parut s'animer à l'arrivée du comte d'Artois. Ce prince était accompagné de M. de Calonne, du marquis de Bouillé, du général de Flachsland, du duc de Polignac et du prince de Nassau-Siégen. Il obtint immédiatement une audience des deux souverains, avec

Digitized by Google

lesquels il s'entretint environ trois quarts d'heure, les sollicitant vivement, au nom de Monsieur et au sien, de s'occuper de l'objet de leurs représentations communes dans l'intérêt, non-seulement du roi leur frère, mais de la noblesse, du clergé et de la monarchie. Dans ce premier entretien et dans ceux qui suivirent, le comte d'Artois, montrant toute sa vivacité, insista, sans être déconcerté par la circonspection de l'Empereur, sur la nécessité d'exécuter, avec la plus grande promptitude, la contre-révolution par la voie des armes; il s'efforça même d'atténuer autant que le lui permettaient les convenances, les objections de Léopold, qui opposait à cet élan rapide les formes lentes de la politique. Après une légère controverse, les augustes interlocuteurs convinrent que le baron de Spielmann, ministre d'Autriche, le baron de Bischofswerder, ministre de Prusse, et M. de Calonne, agissant au nom des princes français, se réuniraient pour concerter un projet de déclaration qui serait porté à la signature des deux monarques réunis. Le lendemain 27, après le dîner, les hauts personnages, y compris l'électeur et le comte d'Artois, étant allés à Dresde, la conférence eut lieu entre les trois ministres qui discutèrent pendant près de quatre heures le projet de déclaration que le baron de Spielmann avait rédigé d'avance, d'après la pensée ou sous la dictée même de l'Empereur. M. de Calonne y fit inutilement plusieurs objections dans l'intérêt des princes français et de leur système, dont il était le principal organe. Le soir, après le retour des souverains, le comte d'Artois se rendit, avec M. de Calonne, dans l'appartement de l'Empereur, où se trouvaient déjà réunis le roi de Prusse, le maréchal de Lascy, le baron de Bischofswerder et le baron de Spielmann. On lut et on discuta le projet de déclaration : les points contestés furent débattus en présence des deux souverains, qui, sur les instances du comte d'Artois, consentirent à l'admission de la dernière phrase proposée par M. de Calonne. La déclaration fut alors revêtue de l'approbation de Léopold et de Frédéric-Guillaume. L'électeur de Saxe, se bornant à être l'hôte sans devenir l'associé des souverains, la leur laissa signer, et n'y prit aucune part. Le lendemain, une expédition en forme fut remise au comte d'Artois : elle était conçue en ces termes :

« Sa Majesté l'Empereur et Sa Majesté le roi de » Prusse, ayant entendu les désirs et les représenta- » tions de Monsieur et de M. le comte d'Artois, dé- » clarent conjointement qu'elles regardent la situa- » tion où se trouve actuellement Sa Majesté le roi » de France comme un objet d'un intérêt commun » à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent » que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu » par les puissances dont le secours est réclamé; et » qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'em- » ployer, conjointement avec Leursdites Majestés, » les moyens les plus efficaces relativement à leurs » forces, pour mettre le roi de France en état d'af- » fermir dans la plus parfaite liberté les bases d'un » gouvernement monarchique également convena- » ble aux droits des souverains et au bien-être des » Français. Alors, et dans ce cas, Leursdites Majes- » tés sont décidées à agir promptement et d'un » mutuel accord avec les forces nécessaires pour » obtenir le but proposé et commun. En attendant, » elles donneront à leurs troupes les ordres conve- » nables pour qu'elles soient à portée de se mettre » en activité.

» *Signé*, LÉOPOLD, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

» A Pilnitz, le 27 août. »

Telle fut cette déclaration qui fit alors tant de bruit, et qu'arrachèrent pour ainsi dire les importunités des chefs de l'émigration française. Elle manqua son but en décelant toute la pensée de l'Empereur et ses vues pacifiques. Que contenait-elle d'ailleurs? le résumé des précédentes communications diplomatiques au moyen desquelles Léopold s'était flatté d'établir, à l'égard de la France, un concert entre les principaux cabinets. En y énonçant clairement que l'intervention des autres puissances était nécessaire avant que les deux augustes signataires en vinssent à agir offensivement et activement contre la révolution française, n'était-ce pas donner le temps aux hommes qui tour à tour dirigeaient ce grand mouvement de se mettre en mesure de braver les forces des potentats de l'Europe?

Et pourtant la circonstance était péremptoire et l'opportunité sans retour, si on voulait se décider à une intervention armée, tentative toujours délicate et hasardeuse à l'égard d'un peuple courageux qu'il faut surtout s'abstenir de blesser dans son amour-propre national. Mais enfin il fallait agir ou rester l'épée dans le fourreau. Dans le premier cas, c'étaient le temps et les délais qui allaient décider de l'avenir, c'est-à-dire des destinées du monde. Qu'eût fait un potentat moins temporiseur, moins circonspect que Léopold? Il eût d'abord sondé toute la profondeur de cet avenir, et apprécié l'à-propos d'une action vive et prompte. Un grand obstacle moral semblait s'y opposer, il est vrai : la pensée de la contre-révolution n'était pas dans les deux

Digitized by Google

cabinets de Prusse et d'Autriche. Les hommes d'État de Vienne et de Berlin étaient persuadés que la noblesse française ne pourrait jamais rentrer dans tous ses priviléges, ni le clergé dans ses richesses et ses prérogatives, ni le gouvernement dans son autorité absolue. Mais n'y avait-il pas un milieu entre l'anarchie révolutionnaire et l'anarchie de la contre-révolution ? Ce milieu aurait pu se trouver dans la combinaison des vues politiques de l'Empereur et du roi de Prusse, mais non pas certainement dans leur déclaration insignifiante et nulle. Les vues modératrices de l'Empereur n'avaient besoin que d'être fécondées par l'action rapide que venait de réclamer le monarque prussien.

Il est avéré qu'à la fin de 1791 et au commencement de 1792, la France aurait pu être réglée politiquement par un congrès à l'aide du parti constitutionnel dans l'intérieur. Le succès n'était pas douteux, car les intentions des deux monarques étaient pures et modérées. Dire qu'ils n'auraient voulu que profiter des malheurs de la France pour s'agrandir à ses dépens est une fausseté insigne que l'histoire répudie. Plus tard, il est vrai, la pensée d'une ambition vulgaire et impolitique perdit tout, et nous ne le dissimulerons pas; non-seulement nous révèlerons les aberrations et les erreurs, mais encore les fautes énormes des hommes qui ont dirigé le pouvoir et les forces de la coalition. Qu'on médite sur cet instant si décisif, car il comprend le nœud du grand drame qui, par la stérilité du premier abouchement de deux puissants monarques, n'en est point encore aujourd'hui à son dénoûment, malgré une action si pénible, si meurtrière et si compliquée.

Outre les conférences que nous venons de retracer, l'Empereur et le roi de Prusse eurent à Pilnitz trois entretiens secrets et sans aucun témoin. Là, ils discutèrent les affaires de la Pologne comme celles de France, mais tout aussi éventuellement. Leur politique n'eut pour objet immédiat que de se préparer à un concert de mesures à l'égard de la Pologne comme à l'égard de la France, jusqu'au moment où Catherine la Grande, en posant les armes et en pacifiant avec le Turc, comme elle s'y était engagée, mettrait enfin un terme aux appréhensions de l'Angleterre et de la Prusse, et aux lenteurs de l'Autriche; il fut convenu que seulement alors les deux grandes puissances allemandes interviendraient au delà du Rhin comme sur la Vistule.

Les deux révolutions cependant suivaient hardiment leur cours, tandis que du côté des souverains, et depuis l'appel fait par Louis XVI aux principales puissances, huit mois s'étaient déjà perdus en négociations stériles.

Le 28 août, l'Empereur et le roi de Prusse se séparèrent avec tous les signes d'une cordiale intimité et d'une confiance mutuelle. Frédéric-Guillaume se mit en route pour Elsterwerda, où il honora de sa visite le duc de Courlande, qui lui donna une fête brillante. L'Empereur se dirigea vers la Bohême, allant se faire couronner à Prague, où l'accompagna le prince de Hohenlohe, désigné par le roi de Prusse pour assister au couronnement.

Les meneurs des principaux comités de l'assemblée nationale de France eurent d'abord une connaissance imparfaite de la déclaration de Pilnitz. Ne se méprenant pas néanmoins sur l'esprit qui l'avait dictée, ils jugèrent qu'elle se prêterait aisément aux ouvertures secrètes établies entre les organes du parti constitutionnel et le cabinet de Vienne. A mesure que cette déclaration fut plus connue, les uns affectèrent d'y voir la preuve d'une coalition menaçante dans le but d'anéantir la révolution, d'autres n'y virent qu'une de ces vaines formules employées par les cours pour cacher leurs véritables projets, en un mot, un acte purement comminatoire. Sous ce dernier point de vue, il suffisait aux chefs du parti dominant de rendre au roi une apparence de liberté et de donner à l'ensemble de leurs travaux législatifs et politiques une forme constitutionnelle. Par là, ils espéraient se rendre maîtres des événements au dedans et au dehors. Tout fut donc préparé pour amener, dans l'intérêt d'un parti, ce dénoûment factice et calculé pour la mi-septembre. De son côté, l'Empereur, pendant son séjour à Prague, reçut les réponses qu'il attendait de Russie, d'Espagne, d'Angleterre et des principaux souverains de l'Italie; elles étaient conformes à ses vues. Toutes les puissances, à l'exception du cabinet de Londres, qui déclarait vouloir garder la neutralité, assuraient l'Empereur qu'il pouvait compter sur leur assistance et leur réunion en concert à l'effet d'opposer au besoin une barrière aux dangers dont la révolution française menaçait les couronnes.

En même temps, Léopold fut informé par le prince de Kaunitz que la charte de la nouvelle constitution allait être présentée à Louis XVI sous peu de jours; que tout faisait pressentir que le roi ne pourrait se dispenser de l'accepter sans restriction, s'il voulait ne pas courir le risque de compromettre ses jours et ceux de sa famille; que d'ailleurs sa sanction forcée, dans les circonstances où se trouvait le monarque, n'était d'aucune importance pour l'avenir aux yeux des autres souverains, le roi de France pouvant toujours revenir sur tout ce qu'il serait censé avoir fait par contrainte; que rien ne s'opposerait à ce qu'il pût donner en définitive à

Digitized by Google

son royaume un bon gouvernement qui d'un côté satisfît le peuple, et de l'autre laissât à l'autorité royale une latitude de pouvoirs suffisants pour maintenir la tranquillité au dedans et pour assurer la paix au dehors.

Depuis les conférences de Pilnitz, Léopold était encore plus porté en faveur de ce plan pacifique et en apparence si raisonnable. Toutefois il n'y donna son entière adhésion qu'après avoir consulté Louis XVI. Ce prince lui envoya secrètement le comte de Fersen pour lui exposer ses motifs d'acceptation à l'acte qui devait lui être présenté incessamment. Il faisait répéter à l'Empereur qu'il formait toujours le même vœu, celui d'un arrangement quelconque, préférant, dans tous les cas, la voie des négociations au moyen violent des armes.

D'autres sentiments animaient les princes français et l'élite de la noblesse. La déclaration de Pilnitz ne signalait-elle pas à toutes les cours de l'Europe la cause de Louis XVI comme la cause commune de toutes les têtes couronnées? Pouvait-on supposer qu'après un semblable manifeste, l'Empereur et le roi de Prusse abandonneraient le roi de France aux arrêts d'une révolution sanguinaire, eux qui venaient d'engager les autres souverains à réunir leurs moyens les plus efficaces pour mettre le Roi Très-Chrétien en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également compatibles avec les droits des souverains et le bien-être des Français.

Ne formant aucun doute sur une ligue générale en faveur du roi, les princes ses frères voulurent l'en instruire en lui faisant connaître à la fois les intentions des souverains et la manière dont ils envisageaient eux-mêmes sa situation politique.

Mais n'ayant plus aucun moyen de correspondre directement avec Louis XVI sans courir le risque d'aggraver sa position, ils prirent le parti de lui adresser ouvertement, sous la date du 10 septembre, une lettre à laquelle ils donnèrent la plus grande publicité par la voie des gazettes étrangères. Dans cette lettre, ou plutôt dans ce manifeste, les frères du roi de France l'engageaient fortement à refuser sa sanction à l'acte constitutionnel qu'on allait lui présenter, ne voyant dans les principes qui en formaient la base que l'anéantissement de la religion, le renversement de la monarchie, la violation de tous les droits et de toutes les propriétés. Qu'apercevaient-ils dans les conséquences de ces principes? L'impunité de tous les crimes, le despotisme des brigands, le bouleversement et la désolation de tout le royaume. Le roi pouvait seul prévenir tant de calamités en exerçant librement et conformément au vœu de la nation le droit qu'elle lui avait formellement reconnu d'intervenir dans les changements que réclamait l'ancienne constitution de la monarchie, rien ne pouvant être légal qu'avec l'assentiment libre du monarque. Il était notoire, ajoutaient les princes, que violemment dépouillé de tout pouvoir, détenu, gardé à vue dans son palais, ainsi que sa famille, le roi était moins libre que le dernier de ses sujets; or, ils protestaient d'avance contre toute acceptation royale donnée à la constitution, s'appuyant sur l'engagement mutuel de l'Empereur et du roi de Prusse pour rendre à la couronne son autorité, et renouvelant au roi l'assurance que les souverains n'avaient pas d'autres intentions que de l'arracher à l'oppression des démagogues et aux calamités de l'anarchie.

Cette protestation fit en France et dans l'étranger la plus vive sensation; mais quand elle fut connue à Paris, Louis XVI venait d'accepter purement et simplement l'acte constitutionnel. On le lui avait présenté le 3 septembre; il l'avait accepté le 13, et le lendemain, il s'était transporté à l'assemblée nationale où il avait prêté son serment. Quant à la constitution, elle avait été revisée, mais point améliorée, tant les chefs du parti dominant avaient craint de se dépopulariser, en faisant à la couronne des concessions contraires aux principes républicains alors en vogue, et qui déjà l'emportaient sur ceux des constitutionnels modérés. Les ennemis de Louis XVI ne manquèrent pas de présenter la protestation énergique des princes ses frères comme un témoignage de sa connivence avec les souverains coalisés et de son peu de sincérité dans son adhésion constitutionnelle.

L'acceptation fut notifiée à toutes les cours par une circulaire royale sous la date du 19 septembre: on l'y reçut froidement. Toutefois quand Frédéric-Guillaume en eut le premier avis, il dit tout haut: « Enfin je vois la paix de l'Europe assurée! » Soit qu'il s'abusât dans son élan, soit qu'il voulût marquer sa déférence pour l'Empereur, dont il entendait suivre la politique. Se bornant à accuser au roi de France la réception de sa lettre, il ajouta: « La » part que je prends à tout ce qui intéresse Votre » Majesté est telle qu'elle est en droit d'attendre de » l'amitié sincère que je lui ai vouée. Ces mêmes » sentiments peuvent lui être un sûr garant du » parfait retour avec lequel je répondrai constamment a ceux dont elle a bien voulu me renouveler » l'assurance dans cette occasion. »

L'Empereur s'exprima d'une manière moins vague. Voici sa réponse, qui était écrite en latin (1):

« Très-sérénissime et puissant prince, seigneur,

(1) Datée de Vienne, le 23 octobre 1791.

Digitized by Google

» notre très-cher frère, cousin et allié, l'ambassa-
» deur de Votre Majesté nous a remis la lettre par
» laquelle elle nous notifie son acceptation de la
» nouvelle constitution qui lui a été présentée. Plus
» nous sommes étroitement unis par les liens du
» sang, de l'amitié, de l'alliance et du voisinage,
» plus nous avons à cœur la conservation de Votre
» Majesté et de sa famille royale, de même que la
» dignité de sa couronne et le salut de la monarchie
» française. Ainsi nous désirons avec une affection
» sincère que le parti que Votre Majesté a cru devoir
» prendre dans l'état actuel des choses ait le succès
» qu'elle en attend, qu'il réponde à ses vœux pour
» la félicité publique, et en même temps que les
» causes qui sont communes aux rois et aux princes,
» et qui, par ce qui s'est passé dernièrement, ont
» donné lieu à de tristes augures, cessent pour l'a-
» venir, et que l'on prévienne la nécessité de
» prendre des précautions sérieuses contre leur
» retour. »

Les réponses de la plupart des autres cours se restreignirent à une formalité insignifiante. Il n'en fut pas de même du roi d'Espagne : il ordonna à son ministre, le comte de Florida Bianca, de déclarer à M. d'Urtubize, chargé des affaires de France, que le Roi Catholique ne saurait se persuader que la lettre de notification du Roi Très-Chrétien eût été écrite avec une pleine liberté physique et morale de penser et d'agir, et que jusqu'à ce que Sa Majesté puisse se persuader, comme elle le désire bien sincèrement, que le roi son cousin jouisse réellement d'une parfaite liberté, elle ne répondra à sa lettre, ni à aucun écrit, ni à aucune notification où l'on prendrait le nom royal dudit souverain.

Le roi de Suède renvoya la dépêche sous prétexte que le roi n'étant pas libre, on ne reconnaissait à sa cour aucune mission de France. Catherine II suivit la même marche, refusant aussi de reconnaître la légation française. Pas une des cours de l'Europe ne voulut recevoir l'exemplaire de la nouvelle constitution que le cabinet constitutionnel de Paris avait envoyé à chacune d'elles.

Cependant l'Empereur se servit du prétexte de l'acceptation constitutionnelle pour colorer son inaction, soit auprès des princes frères du roi, soit auprès des puissances qu'il avait lui-même excitées à se coaliser. En conséquence, ses ambassadeurs et ses ministres furent chargés de communiquer la note suivante où ce prince semblait revenir sur ses pas et laisser des chances ouvertes à un arrangement.

« Sa Majesté fait part à toutes les cours auxquel-
» les elle a envoyé la première circulaire datée de
» Padoue, le 6 juillet, en y ajoutant maintenant la
» Suède, le Danemarck, la Hollande et le Portugal,
» que l'état du roi de France, qui donna lieu à la-
» dite circulaire, étant changé, elle croit devoir ma-
» nifester auxdites puissances sa façon de penser
» actuelle. Sa Majesté croit qu'on doit regarder
» comme libre le roi de France, et par conséquent
» son acceptation et tous les actes qui s'en sont sui-
» vis comme valides; elle espère que l'effet de
» ladite acceptation sera de ramener le bon ordre en
» France, et de faire prévaloir le parti des personnes
» modérées, selon le vœu de Sa Majesté Très-Chré-
» tienne; mais comme les espérances du roi pour-
» raient, contre toute apparence, être trompées, et
» que tous les désordres de la licence et les excès de
» la violence à l'égard du roi pourraient se renou-
» veler, Sa Majesté croit que toutes les puissances
» auxquelles elle s'est adressée ne doivent point en-
» core se désister des mesures concertées entre elles,
» mais se tenir en observation, et faire déclarer par
» leurs ministres respectifs à Paris que leur coalition
» subsiste, et qu'elles seront prêtes à soutenir de
» concert, en toute occurrence, les droits du roi et
» de la monarchie française. »

Ainsi tout prétexte d'intervention armée semblait avoir disparu depuis que Louis XVI paraissait d'accord avec la nation sur la nature du gouvernement qui les ralliait. Non-seulement l'Empereur reçut de nouveau à sa cour l'ambassadeur de France, mais encore il fut le premier souverain qui admit dans ses ports le pavillon national.

Ces tergiversations ne laissèrent bientôt plus aucun espoir d'établir entre tous les souverains une entière unité de vues, d'intentions et d'intérêt. La cour de Vienne et celle de Berlin semblaient croire que tout allait finir par des concessions faites au parti qui dominait en France, et qu'il suffirait de quelques négociations adroites pour que le roi pût régner, avec moins d'éclat peut-être, mais d'une manière paisible.

La Russie, la Suède, l'Espagne, et même la Sardaigne, n'envisageaient pas sous le même aspect la situation de ce royaume. Gustave III surtout ne pouvait concevoir les lenteurs et les tâtonnements de Léopold et de Frédéric-Guillaume. Avant même que les cours de Vienne et de Berlin se fussent entendues, le roi de Suède s'était entièrement rapproché de la Russie. Catherine II, qui estimait ce prince après l'avoir combattu, avait promis de tenir à sa disposition un corps considérable de ses troupes destiné à une expédition secrète, ayant pour objet le soutien de la cause qui devenait celle de tous les rois selon Gustave et la czarine. A cet effet, les deux cours du Nord étaient convenues, à l'époque de

Digitized by Google

l'entrevue de Mantoue, qu'une armée de trente-six mille hommes, Russes et Suédois, serait portée sur la côte de France, à l'un des points les plus rapprochés de Paris, soit pour marcher immédiatement sur cette capitale, et faire une diversion puissante, si les armées allemandes pénétraient par la frontière du Rhin, soit pour s'assurer une position militaire et y profiter des intelligences pratiquées dans l'intérieur. L'Espagne, qui avait promis quinze millions pour les frais de l'armement, aurait en outre fait marcher un corps d'armée du côté des Pyrénées, en même temps que la Sardaigne aurait fait une démonstration semblable du côté des Alpes : voilà sur quoi l'armement du Nord se serait appuyé. Gustave, qui brûlait de se signaler, se croyait d'autant plus fondé dans ses espérances qu'on ne pouvait lui supposer aucune vue d'ambition personnelle ni de conquête. Sûr par là de la confiance des Français royalistes, il se flattait de jouer le premier rôle dans cette grande scène, et d'être à lui seul le champion et le mobile de la contre-révolution. Tout s'évanouit par la malheureuse tentative de Louis XVI : son arrestation à Varennes, sans détruire entièrement les projets de Gustave, força néanmoins ce prince à en renvoyer l'exécution au printemps.

Or, l'attitude du roi de Suède et de la czarine, en provoquant la contre-révolution à main armée, se trouvait en dissidence avec la politique des cours de Berlin et de Vienne, et cette dissidence ajoutait aux préventions personnelles que Frédéric-Guillaume et Léopold nourrissaient contre Gustave, dont ils désapprouvaient les projets. Désormais d'accord l'un et l'autre, ils étaient résolus de ne rien précipiter à l'égard de la France.

Cependant la marche des événements vint bientôt justifier les prévisions de Catherine et de Gustave. L'acceptation de la constitution avait fait prendre à Louis XVI l'engagement fatal de suivre une charte à peu près inexécutable dans la situation où se trouvait la France. C'était en vain que le parti constitutionnel, successivement affaibli, avait cherché par un effort et en compromettant sa popularité à relever le trône. Poussé hors du pouvoir dont il avait imprudemment abandonné les rênes, ce parti venait d'être supplanté dans la faveur populaire et dans la nouvelle assemblée par des révolutionnaires ardents, ennemis acharnés de la maison royale. Cette même époque avait amené la désorganisation complète des royalistes et des modérés de toutes les nuances; le trône se trouvait comme isolé, et Louis XVI dans une plus fâcheuse position qu'avant le mois de juin.

Frappés de sa détresse, Gustave et Catherine s'efforcent de persuader au chef de l'Empire qu'il est dans l'obligation, comme souverain, comme frère, et comme Empereur, de venir au secours de sa sœur et d'un roi opprimé; ils lui représentent que ce serait s'abuser étrangement que de compter sur les voies de la raison pour ramener les Français à un gouvernement stable; ils pressent de nouveau et en commun l'Empereur et le roi de Prusse de déclarer la guerre à la France. La czarine en particulier écrit une lettre énergique à l'Empereur, lui rappelant que son nouvel allié, le roi de Prusse, pour un manque d'égards envers sa sœur la princesse d'Orange, a fait entrer, il y a quatre ans, une armée prussienne en Hollande, tandis que lui, chef de l'Empire, souffre patiemment les insultes et les affronts qu'on prodigue à la reine de France, permet la dégradation de son rang, de sa dignité, et l'anéantissement du trône d'un roi son allié et son beau-frère.

Dans sa réponse, où régnait un ton modéré, Léopold se plaignit de ce que, malgré des promesses récentes, la cour de Russie n'avait point encore fait sa paix avec les Turcs. Il représenta qu'en vain on viendrait à alléguer la cessation des hostilités, puisqu'elles pouvaient recommencer d'un moment à l'autre; qu'il n'était pas possible que dans cette position il entreprît une nouvelle guerre sur le Rhin. Ces récriminations ne furent pas sans fruit.

En attendant, Catherine et Gustave, séparant leur politique de celle de l'Empereur et du roi de Prusse, conclurent, le 19 octobre, à Drottingholm, une alliance intime, offensive et défensive, dont les articles secrets se rapportaient aux affaires de France. On put en inférer que Gustave n'avait point abandonné son projet d'expédition maritime; et en effet les stipulations secrètes réglaient l'opportunité et le mode d'exécution de l'armement.

N'apercevant aucun milieu entre la révolution et la contre-révolution, ces deux têtes couronnées protégeaient avec une sorte d'ostentation les princes français, les grands du royaume et l'universalité de la noblesse, qui, disséminés sur les frontières, attendaient avec une vive impatience leur rétablissement à main armée, avec le secours des puissances. Tous s'aveuglaient sur la situation de la France et sur les dispositions des cabinets, prenant la révolution pour une insurrection éphémère, comptant sur un parti dans l'intérieur qui n'existait pas, et sur des ressources éloignées ou chimériques. Se voyant pourtant délaissés par Frédéric-Guillaume et Léopold, les émigrés fondèrent leurs plus chères espérances sur l'appui que leur prêtaient ouvertement la Russie et la Suède. Catherine et Gustave eurent des ministres accrédités auprès des princes

Digitized by Google

français à Coblentz. L'impératrice y envoya le comte de Romanzow, et Gustave y tint le baron d'Oxenstiern avec un caractère public. Les princes eux-mêmes eurent des envoyés auprès de plusieurs souverains.

La lettre datée de Saint-Pétersbourg, le 19 octobre, adressée par la czarine au maréchal de Broglie, et que tous les journaux rendirent publique, manifesta le haut intérêt que la cause des royalistes français excitait dans l'âme de cette souveraine. Le style de cette lettre et les brillantes promesses qu'elle contenait entretinrent l'ardeur et les espérances de l'émigration.

Et c'était au moment même où de nombreux rassemblements d'émigrés venaient de se former à Bruxelles, à Coblentz, à Ettenheim ; au moment où différents corps s'étaient organisés, où des chevaux et des armes avaient été achetés et distribués, où des émissaires allaient et venaient, où tout enfin prenait un aspect hostile.

L'attitude et les démarches des princes et de la noblesse donnant de justes inquiétudes dans l'intérieur, les esprits s'irritèrent contre la cour, soupçonnée de connivence. Louis XVI, cédant aux conseils de ses ministres, à la crainte ou à l'influence du parti dominant, désavoua les armements faits en son nom par les deux princes ses frères ; mais ni ses proclamations, ni la lettre qu'on lui fit écrire aux princes pour les presser de rentrer dans le royaume, ne produisirent l'effet qu'on en espérait. Le parti qui était en force dans le nouveau corps législatif, poussant aux mesures de rigueur, requit, par un décret du 31 octobre, Louis-Stanislas-Xavier, prince français, de rentrer sous deux mois dans le royaume, sous peine d'être déchu de son droit éventuel à la régence. Par un autre décret, l'assemblée déclara suspect de conspiration contre la patrie tout Français faisant partie des attroupements formés sur les frontières, et prononça la peine de mort contre quiconque, au 1er janvier 1792, serait encore en état de rassemblement.

Le roi lui-même employa les ordres et les prières pour détourner la noblesse d'exercer aucun acte d'hostilité. Il envoya le baron de Viomesnil et le chevalier de Coigny, qui jouissaient de sa confiance particulière et de celle de la reine, auprès des princes à Coblentz pour les informer des motifs qui l'avaient forcé à accepter la nouvelle constitution, et de sa ferme résolution d'essayer de la faire exécuter, afin que la nation fût à portée de l'apprécier par ses effets. Les deux envoyés avaient aussi la mission de témoigner aux princes la désapprobation de Louis XVI sur l'armement et les préparatifs des émigrés. Tout fut inutile ; les frères du roi ne crurent pas devoir répondre ; les princes de la maison de Condé et la noblesse française restèrent également sourds aux instances de Louis XVI et aux injonctions menaçantes de l'assemblée.

Moins de passions guidèrent l'Empereur, son conseil et la plupart des princes d'Allemagne voisins de la France. Espérant éviter la guerre, ils donnèrent des ordres pour la dispersion des rassemblements d'émigrés. Le cabinet prussien suivit le même système. L'Empereur alla jusqu'à manifester par des actes publics une sorte d'adhésion au gouvernement constitutionnel de France : il sévit contre quelques insultes faites à la cocarde nationale dans le Brabant ; il fit communiquer par le commandant militaire de ses troupes une note adressée au duc d'Uzès, à Bruxelles, qui interdisait aux émigrés français tout rassemblement, même sans armes.

Mais, comme chef de l'Empire, Léopold soutint sa dignité, soit qu'il y fût porté naturellement, soit que jusqu'ici, par ses lenteurs et ses concessions, il n'eût voulu que gagner du temps, et en éloignant ce prétexte de guerre en substituer un autre plus plausible et qui parût rallier les intérêts des puissances. Prenant à cœur la garantie des princes allemands possessionnés en France, et dont les réclamations avaient occupé la diète de Ratisbonne, il en fit le principal objet de ses négociations.

L'Empereur et la diète manifestèrent l'opposition la plus décidée à toute voie d'indemnité envers les princes, malgré les soumissions déjà faites par quelques-uns d'entre eux, tels que le duc de Deux-Ponts, le prince Maximilien son frère, le duc de Wurtemberg et le prince de Lœvenstein-Wertheim ; ils s'étaient montrés disposés à entrer en arrangement, la voie de l'indemnité étant la seule que les décrets français autorisassent. La première assemblée, guidée par la légèreté et l'irréflexion, n'avait pas considéré que l'exécution de ses décrets, opérant la dépossession des princes lésés, ou dénaturant leurs propriétés, il en résultait réellement une violation arbitraire de la souveraineté territoriale de l'Empereur et de l'Empire, à moins qu'elle ne fût concertée avec la personne de l'Empereur et avec la diète ; que par conséquent le consentement de ces deux pouvoirs était indispensable pour la validité de toute stipulation d'indemnité avec les princes possessionnés ; que ce consentement n'étant point obtenu et n'ayant pas même été demandé, l'Empereur était incontestablement fondé à réclamer la réintégration plénière des vassaux de l'Empire, et que la France ne pouvait s'y refuser sans s'exposer à soutenir une guerre évidemment injuste.

Tels furent les motifs qui portèrent l'Empereur à

Digitized by Google

écrire au Roi Très-Chrétien sa lettre datée de Vienne le 5 décembre. Interposant en son nom et en celui de l'Empire, la protestation la plus solennelle en faveur des princes possessionnés en Alsace et en Lorraine, dont les décrets de la première assemblée avaient violé les droits, Léopold annonçait « la ré- » solution formelle de leur porter tous les secours » qu'exigeaient la dignité de la couronne impériale » et le maintien des constitutions publiques de l'Em- » pire, s'ils n'obtenaient pas réintégration plé- » nière et conforme aux dispositions des traités. »

A cette lettre étaient joints les décrets de commission et de ratification du dernier *conclusum* de la diète sur le même objet. Le décret de l'Empereur portait qu'il avait espéré que l'instabilité des choses en France pourrait conduire au rétablissement des droits supprimés en Alsace et en Lorraine, mais que la constitution ayant été acceptée par le roi sans stipuler aucune exception à cet égard, Sa Majesté Impériale avait jugé à propos de ratifier les points suivants :

« 1° Que l'Empereur et l'Empire n'auraient aucun » égard aux soumissions qu'auraient pu faire quel- » ques États aux indemnités proposées par la France, » attendu que l'exécution illimitée des décrets de » l'assemblée nationale, rendus depuis le 4 août » 1789, était une usurpation arbitraire, une infrac- » tion, une violation de la souveraineté territoriale » de l'Empire et de l'Empereur;

» 2° Que Sa Majesté Impériale avait vu avec peine » que la lettre du Roi Très-Chrétien n'avait, ni quant » à la forme (1), ni quant à son contenu, répondu » à l'attente générale sur son caractère reconnu de » justice et de loyauté; qu'elle y remarquait la pré- » tention erronée de croire les terres des princes » lésés tellement soumises à la souveraineté du roi, » que, sauf une indemnité, il pouvait en disposer » librement; que Sa Majesté Impériale protestait » solennellement en son nom et au nom de l'Em- » pire contre toutes mesures prises depuis le mois » d'août 1789, qui seraient contraires aux traités; » qu'elle se serait déjà empressée de donner aux » princes lésés tous les secours qui dépendaient » d'elle, conformément à la dignité impériale et aux » lois de l'Empire, si elle n'avait pas espéré termi- » ner amiablement cette affaire. »

Enfin à ce décret de ratification était joint un monitoire adressé au directoire des cercles d'Allemagne, pour les inviter « à empêcher la circulation » des écrits séditieux, à prévenir toute perturbation » de l'ordre public, en forçant chacun de se sou- » mettre à l'autorité des magistrats, et même de se » prêter de mutuels secours en cas d'émeute, le » tout conformément aux ordonnances de police de » l'Empire et aux recez de Spire et d'Augsbourg. »

Cet office si important, avant même d'être expédié pour sa destination, fut signalé et annoncé par l'ambassadeur de France, soit au ministre des affaires étrangères, soit à ses correspondants intimes de Paris, où il donna lieu, par la connaissance anticipée de son contenu, à des comités particuliers. Les informations secrètes du temps ne seront point ici démenties par la vérité de l'histoire. Dans ces comités préparatoires figuraient d'une part le ministre des affaires étrangères et le nouveau ministre de la guerre, Louis de Narbonne, et de l'autre un certain nombre de personnages en très-haut crédit dans l'assemblée, dans les clubs et dans les conseils privés de Louis XVI. Déjà la pensée d'en venir au terrible moyen de la guerre dominait tous les hommes avides de popularité, de pouvoirs et de renommée, et déjà cette pensée avait acquis une sorte de consistance politique dans les salons d'une femme célèbre, où se réunissaient les zélateurs les plus marquants de l'indépendance nationale et de la liberté. Ici encore le voile le plus épais serait inutile : on voit qu'il s'agit de madame de Staël, ambassadrice de Suède, femme étonnante, et que l'amour de la célébrité mêla dans presque toutes les grandes intrigues de l'époque. C'était elle qui, en dépit du roi de France, et par ses puissants manéges, venait de porter au ministère M. de Narbonne, qu'elle aimait à cause des grâces de son esprit, de son assurance, et de cet élan d'honneur militaire et de bravoure française qui l'animait. On prétendait que le mobile le plus actif de ce ministre remuant était l'espoir de se faire une haute réputation et de répondre à tous les sentiments exaltés d'une femme extraordinaire. S'il désirait avec ardeur allumer la guerre au dehors, c'était pour signaler l'avénement de son ministère constitutionnel. Son élocution facile lui donnant un certaine vogue dans l'assemblée, diriger la révolution ne lui paraissait pas au-dessus de ses forces unies à l'empire qu'exerçait sur les esprits la femme qui le subjuguait. Ce qui d'abord exerça leurs actives combinaisons, ce fut la nécessité d'entraîner le roi et son conseil dans les voies de la guerre. Non-seulement ce prince en repoussait l'effrayante initiative, mais les ministres de Lessart et Cahier de Gerville eux-mêmes y répugnaient; ils travaillaient plutôt à éluder les hostilités qu'à les provoquer. Mais déjà, par l'impulsion des conciliabules provocateurs, un message venait d'être fait au roi, le 29 novembre, de la part de l'assemblée. Ce message invitait Louis XVI à prendre

(1) Cette réponse était écrite en français, au lieu de l'être en latin, suivant l'usage.

Digitized by Google

des mesures décisives pour faire cesser enfin les rassemblements extérieurs qui, disait-on, compromettaient plus dangereusement la liberté qu'une guerre ouverte et déclarée. « La nation française, » ajoutait l'assemblée, ne peut tolérer plus long- » temps ce manque d'égards et ces sourdes hosti- » lités : un mouvement général entraîne la nation, » et tel est déjà le cri de tous les Français : *Plutôt* » *la guerre qu'une patience ruineuse et avilis-* » *sante!* » Ainsi les premiers cris de guerre véhéments contre les rois seraient partis de l'hôtel de l'ambassadeur d'un roi qu'on savait le plus disposé à tourner contre la révolution française toute la puissance de ses armes!

Dans sa réponse, Louis XVI dit que l'Empereur avait rempli ce qu'on devait attendre d'un allié fidèle; mais que ses démarches n'ayant pas eu le même succès auprès des autres princes, des réponses peu mesurées avaient été faites à ses réquisitions. Il s'agissait de l'électeur de Trèves : le roi de France, d'après la nouvelle impulsion donnée à son cabinet, avait requis itérativement l'électeur, et d'un ton menaçant, de disperser les rassemblements d'émigrés formés dans ses États. L'électeur avait répondu que, dans ses États, il n'y avait aucun rassemblement d'émigrés en corps d'armée; qu'aucune loi de l'Empire ne lui interdisait de donner asile à la noblesse française proscrite et fugitive; et qu'au surplus il était aisé de reconnaître que le roi n'était pas libre lorsqu'il avait souscrit l'office qui lui avait été remis de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Qu'on juge de la position du conseil : bientôt la connaissance certaine de l'office de l'Empereur sur les indemnités, la crainte de l'effet qu'il ne pouvait manquer de produire, les fâcheuses préventions de connivence entre le roi et les princes ses frères, entre le roi et la noblesse qui s'agitait et s'armait sur les frontières du royaume, préventions qu'il fallait se hâter de détruire, toutes ces considérations l'emportèrent dans le conseil; en un mot, un art trompeur, mêlé à des circonstances irrésistibles, décidèrent le roi et ses ministres à une démarche solennelle, ou plutôt à une représentation parlementaire dont toutes les machines venaient d'être préparées.

Le 16 décembre 1791, ce prince se rend à l'assemblée accompagné de tous ses ministres : le plus profond silence régnait dans la salle. Le roi prend place et prononce d'une voix assurée un discours où il annonce qu'il a fait déclarer à l'électeur de Trèves que, si avant le 15 janvier il ne fait pas cesser dans ses États tout attroupement et toute disposition hostile de la part des Français qui s'y sont réfugiés, il ne verra plus en lui qu'un ennemi de la France. Le roi ajoute qu'il écrit à l'Empereur pour l'engager à déployer, s'il le faut, son autorité comme chef de l'Empire pour éloigner les malheurs que ne manquerait pas d'entraîner une plus longue obstination de quelques membres du corps germanique; qu'il prend en même temps les mesures militaires les plus propres à faire respecter ses déclarations. « Si » elles ne sont point écoutés, poursuit le roi, alors, » messieurs, il ne me restera plus qu'à proposer la » guerre. » La réponse froide du président (1) et l'attitude de l'assemblée laissèrent assez entrevoir que les députés n'attachaient aucune idée de force et d'énergie au discours émané de la couronne, qui toutefois fut envoyé aux quatre-vingt-trois départements.

Le roi s'étant retiré, le ministre Narbonne rentra dans la salle pour annoncer à l'assemblée que trois armées, formant cent cinquante mille hommes, seraient dans un mois rassemblées aux frontières, sous le commandement des généraux Rochambeau, Luckner et Lafayette.

Quand, peu de jours après, le ministre de Lessart communiqua enfin, de la part du roi, la lettre de l'Empereur du 5 décembre et les lettres qui y étaient jointes, leur style et leur forme toute diplomatique firent d'abord peu d'impression sur l'assemblée, quoique l'office de l'Empereur contînt des avertissements fermes et sérieux. Le tout fut renvoyé au comité diplomatique. Établi par l'assemblée constituante, et influencé dans l'origine par Mirabeau, ce comité interpellait les ministres sur toutes les relations extérieures de la France. Dès lors les transactions les plus délicates, les plus secrètes des cabinets, devinrent des objets de discussion à la tribune. Privé des lumières de Mirabeau, le comité ne jetait plus le même éclat. Dans la nouvelle assemblée, il était mené par de violents et présomptueux déclamateurs étrangers à tous principes de politique; aussi tout annonçait qu'il ne tarderait pas à devenir une arme redoutable dans les mains du parti de la guerre; ce parti dominait dans l'assemblée et dans les clubs.

A compter de cette époque, les journaux de Paris, les pamphlets et les délibérations du club des jacobins ne cessèrent de provoquer l'explosion des passions hostiles. L'assemblée nationale ouvrant, le 19 décembre, la discussion au sujet des préparatifs annoncés par le roi, le député Brissot prononça un discours qui fit sensation. Brissot était alors le coryphée des jacobins et du parti guerroyant; il discuta d'abord les intérêts respectifs et les forces des différentes puissances de l'Europe, s'attachant sur-

(1) M. Lemontey.

Digitized by Google

tout à prouver qu'il n'y en avait aucune qui pût penser sérieusement à entrer en guerre avec la France et qui eût les moyens de la soutenir. On le couvrit d'applaudissements. D'autres orateurs parlèrent dans le même esprit; et l'assemblée, adoptant un projet de déclaration solennelle proposé par Condorcet, fit connaître aux puissances les principes et la politique de la France régénérée. C'était une amplification revêtue d'un vernis philanthropique, et mise en avant pour masquer encore la guerre dans l'attente de l'achèvement de ses préparatifs.

Tandis que les divers partis mettaient tout en mouvement pour arriver à une rupture générale, l'horizon politique au dehors prenait aussi une teinte plus sombre.

Déjà l'électeur de Trèves, menacé par la déclaration du roi de France, avait eu recours au chef de l'Empire, pour qu'il préservât ses frontières et ses États. L'Empereur, prenant en sérieuse considération l'assistance demandée, fit communiquer à l'ambassadeur de France à Vienne, par le chancelier de l'Empire, un nouvel office en date du 21 décembre. Il contenait en substance que l'électeur de Trèves avait rendu compte à l'Empereur de la déclaration que le roi de France lui avait faite relativement aux rassemblements des émigrés dans ses États; que l'électeur avait répondu à cette déclaration qu'il avait suivi les règlements mis en vigueur dans les Pays-Bas autrichiens; que néanmoins les inquiétudes qui lui étaient inspirées par cette espèce d'injonction pouvant se réaliser, il avait réclamé l'assistance du chef de l'Empire; que de son côté, l'Empereur, convaincu des intentions modérées de Sa Majesté Très-Chrétienne, mais n'étant pas rassuré par son expérience journalière sur l'adoption générale de ses intentions, et craignant qu'il ne fût commis des voies de fait contre l'électeur, avait cru devoir enjoindre au maréchal de Bender de porter les secours les plus efficaces à ce prince; qu'au surplus, Sa Majesté Impériale était trop sincèrement attachée au roi de France pour ne pas désirer que toutes ces mesures fussent rendues inutiles par le maintien de la tranquillité publique et de la bonne intelligence entre les couronnes.

L'assemblée parut violemment agitée par la lecture de ces dépêches, qui furent renvoyées à l'examen du comité diplomatique. Peu de jours après, le député Gensonné, qui en faisait partie, occupant la tribune, sanctionna en quelque sorte les précédentes provocations de ses collègues. Les députés Isnard et Fauchet, dans un accès de frénésie, insultèrent à toutes les cours en excitant l'insurrection des peuples. Tous les partis semblaient vouloir engager la France dans une lutte terrible contre tous les intérêts européens.

Et ce fut après avoir excité lui-même cette effervescence et l'esprit guerrier des Français que le conseil du roi parut chercher d'un autre côté à éviter la rupture dont il était menacé avec toutes les cours. Il ne fut pas plus heureux dans le choix de ses moyens que dans ses tentatives.

D'abord le corps diplomatique français, accusé à Paris d'aristocratie et de royalisme, subit une sorte d'épuration constitutionnelle. De tous les diplomates d'alors, un seul, M. de Noailles, à Vienne, était censé marcher dans la ligne du nouveau régime. MM. de Vérac, de Talleyrand, d'Osmond, ambassadeurs en Suisse, à Naples et en Russie, avaient donné leurs démissions. Les envoyés à Munich, à Mayence, à Cologne, furent rappelés, ainsi que le comte de Vergennes, ministre près l'électeur de Trèves; on le remplaça par M. Bigot de Sainte-Croix, chargé de notifier à l'électeur les décrets contre les émigrés, et de veiller à leur exécution. A M. de Bérenger succéda M. de Marbois, auprès de la diète de Ratisbonne. M. Barthélemy, secrétaire d'ambassade à Londres, fut nommé ambassadeur en Suisse. Le changement le plus marquant eut pour objet la légation de Berlin. Au moment même où le cabinet constitutionnel de Paris envoyait à Londres, comme négociateurs confidentiels, M. de Biron (1) et l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, il faisait passer en Prusse, avec une mission particulière, M. de Ségur. C'était un homme de cour, un homme d'esprit, un littérateur aimable qui déjà, dans la carrière des ambassades, avait eu le don de plaire à Catherine II. Mais que les temps étaient changés dans le court intervalle de deux ou trois ans! M. de Ségur, comme diplomate constitutionnel, n'aurait pas réussi davantage alors à Saint-Pétersbourg qu'il ne devait réussir à Berlin, malgré les grâces de son langage et la modération de son caractère.

M. de Ségur, depuis son retour de Russie, avait été accueilli par Louis XVI et par la reine elle-même. Nommé au mois d'avril 1791 ambassadeur extraordinaire à Rome, en remplacement du cardinal de Bernis, il ne s'était point rendu à sa destination (2). Ses opinions, comme constitutionnel modéré, portèrent Louis XVI, après l'acceptation de la constitution, à lui offrir le portefeuille des affaires étrangères.

(1) Connu d'abord sous le nom de duc de Lauzun; il a laissé, sous ce nom, des *Mémoires*, ou plutôt la chronique galante de son temps.

(2) Le pape Pie VI avait écrit au roi qu'il ne recevrait pas M. de Ségur pour ambassadeur, ni aucune autre personne assermentée.

Digitized by Google

le Ségur l'accepta d'abord, et finit par le refuser, it appris que le baron de Breteuil, au delà du n, conserverait une grande influence dans les af- es. Deux mois après, le roi, craignant de se voir cé par une assemblée déjà trop ardente à diriger attaques contre les princes ses frères, chefs des igrés réunis et armés dans l'électorat de Trèves, gea de M. de Ségur que, tout en conservant son re d'ambassadeur, il se chargeât d'une mission rticulière pour engager le roi de Prusse à conseil- à l'électeur de Trèves d'interdire ces armements. ne se bornait pas néanmoins la mission de M. de gur : il venait succéder en quelque sorte auprès Frédéric-Guillaume à M. de Moustier (1), que ce ince estimait, mais dont les chefs de la révolution défiaient à cause de son dévouement à l'émigra- on. Aussi Louis XVI n'eut-il pas le courage de lui mettre le portefeuille des affaires étrangères, qu'il li destinait. Les diplomates constitutionnels, à part eurs instructions secrètes, étaient chargés d'enga- er les puissances à ne point s'immiscer dans les af- aires intérieures de la France, de leur offrir d'in- lemniser en argent ou en terres les princes allemands ossessionnés en Alsace, et d'obtenir qu'on fît ces- er l'armement des émigrés, dont les rassemble- ments protégés rendraient la guerre inévitable et entraîneraient des malheurs impossibles à calculer. Mais le fond de la mission de M. de Ségur était d'une nature encore plus délicate et d'un succès plus douteux.

Il avait pour instruction de faire mouvoir tous les ressorts de la diplomatie pour détacher le cabinet de Berlin de sa nouvelle alliance avec l'Autriche, qu'à Paris on ne croyait point encore consommée, et de la rompre, en offrant à ce cabinet tous les avantages d'une alliance contraire. M. de Ségur représenta vainement, avant son départ, la difficulté d'une négociation si tardive, et l'impossibilité presque évidente de rompre un lien déjà formé, selon sa manière de voir. Mais, dans ce cas, il devait au moins, lui dit-on, s'efforcer de paralyser le concours hostile de la Prusse par l'emploi des moyens clandestins les plus actifs et les plus puissants. En un mot, il devait gagner les membres les plus influents du conseil de Berlin, les favoris et les favorites du roi. Ses instructions à cet égard le mettaient sur la voie de certains appuis, soit à Berlin, soit à la cour, soit même auprès des ministres, qui, la plupart, étaient peu portés pour la guerre. Comment les meneurs du cabinet constitutionnel, unis aux membres les plus influents du comité diplomatique, n'auraient-ils pas eu pleine confiance dans l'emploi de pareils moyens? N'étaient-ils pas tous imbus de l'opinion manifestée avec tant de cynisme par Mirabeau dans son audacieux libelle intitulé : *Histoire secrète de la cour de Berlin?* « Il ne peut y avoir de secrets » ici pour le ministre de France, avait-il écrit à » M. de Calonne, en 1786, que faute d'argent et » d'activité; et puis, que ne peut l'argent dans une » nation si pauvre? Je mets en fait qu'avec mille » louis, on pourrait au besoin connaître parfaitement » tous les secrets du cabinet de Berlin. » On voit par là, dans quel esprit étaient rédigées les instructions confidentielles remises à M. de Ségur par les admirateurs et les anciens amis de Mirabeau. Il lui était surtout recommandé de faire agir les ressorts secrets auprès des deux favorites qui étaient censées subjuguer le roi.

L'une, connue d'abord sous le nom de madame Rietz, était fille d'Élie Enke, attaché à la chapelle royale en qualité de cor; elle avait fixé dès son enfance les regards du roi, lorsqu'il n'était encore que prince royal; ce prince avait attendu que ses charmes naissants fussent développés pour leur consacrer ses hommages furtifs à Postdam. La fille d'Elie Enke était belle et d'une imagination vive. Le prince prit plaisir à orner l'esprit de sa maîtresse. Elle apprit le français, et six mois de séjour à Paris lui donnèrent une connaissance parfaite de cette langue. Enfin, les voyages, la fréquentation des gens de lettres, des artistes et des classes diverses de la société qui étaient attirées chez elle, lorsque le prince l'ayant fait passer pour la femme de Rietz, son valet de chambre, elle en eut pris le nom, développèrent son intelligence et formèrent son goût pour les arts. Son caractère était d'ailleurs insouciant et léger. Avant même l'avénement de son royal amant au trône, son crédit s'était trouvé partagé par une demoiselle Voss, nièce du comte de Finkestein. Dame d'honneur de la feue reine, elle avait d'abord résisté au prince royal, et ne s'était rendue à ses désirs, quand il devint roi, qu'à condition qu'il l'épouserait de la main gauche. Elle prit dès lors le titre de comtesse d'Ingenheim. Apportant à la cour un esprit dégagé de préventions et quelques sentiments louables, elle ne négligea pas néanmoins sa fortune et l'élévation de sa famille. On crut même que, captivant de plus en plus le cœur du roi, depuis qu'elle lui avait donné un fils, elle l'arracherait à la liaison qu'il entretenait avec l'autre favorite; mais l'attente fut

(1) Père du marquis de Moustier, membre de la chambre des députés de 1824, plus connu par son ambassade à Madrid et les circonstances de son rappel à l'occasion de l'intervention anglaise dans les derniers troubles du Portugal. Ce diplomate est mort à Paris en 1830.

Digitized by Google

trompée. La comtesse d'Ingenheim mourut à la fleur de l'âge d'une phthisie qui brava tous les secours de la médecine. Le roi s'attacha depuis à une comtesse Danhof, dont il eut un fils, le comte Guillaume de Brandebourg, et une fille, la comtesse Julie de Brandebourg. Elle paraissait régner dans son cœur ou du moins se le partager avec madame Rietz, lorsque M. de Ségur fut envoyé en Prusse. Gagner à tout prix les ministres, les favoris et les favorites de la cour de Berlin à la cause constitutionnelle, telle était la mission secrète du nouvel ambassadeur. Mais d'un autre côté, avec les dispositions d'esprit où était Frédéric-Guillaume à l'égard de la France, pouvait-il se flatter de rompre les nœuds qui liaient ce prince à l'empereur Léopold? Il y avait peu de fonds à faire aussi sur les intrigues de cour, presque toujours impuissantes sans le concours fortuit de quelques chances favorables. Il y avait aussi peu à espérer de l'opinion publique dans un pays et dans un moment où elle n'exerçait encore qu'une influence détournée sur les décisions du cabinet. M. de Ségur allait avoir d'ailleurs à soutenir la concurrence de deux agents d'un parti contraire, et accrédités près du roi. L'un d'eux, le baron de Roll, était ouvertement reconnu comme l'envoyé des princes : il en a déjà été fait mention. Bien que le vicomte de Caraman n'eût aucun caractère public, il n'en fut pas moins avoué à la cour de Berlin comme agent particulier de Louis XVI, et à ce titre, on l'admit à traiter directement, soit avec les ministres du roi, soit avec le roi lui-même. Que d'obstacles à vaincre! M. de Ségur était d'ailleurs précédé à Berlin par les mêmes préventions qui s'attachaient à tous les pas des constitutionnels de sa caste.

A son départ de Paris, le bruit s'était répandu, parmi les royalistes dévoués à Louis XVI, que le négociateur emportait à Berlin deux ou trois millions à sa disposition. Soit même que ses instructions secrètes eussent été éventées, soit qu'on fût parvenu à s'en procurer une copie, personne ne douta que le baron de Goltz en eût donné connaissance immédiate à sa cour.

Quoi qu'il en soit, le roi, de retour de Postdam depuis le 20 décembre, ayant assisté à la parade, donna le 23 un grand dîner où furent invités les généraux et les ministres de l'État. On s'aperçut que les affaires de France préoccupaient ce prince, et qu'il préparait son gouvernement à recevoir une direction hostile.

Sur ces entrefaites, arriva, avec le titre d'ambassadeur, M. de Ségur, déjà signalé comme *patriote* par les émigrés réfugiés alors à Berlin, qui redoutaient le succès de sa mission.

La copie de ses instructions secrètes parvint, dit-on, dans cette capitale, deux heures avant son arrivée, et le roi en donna sur-le-champ connaissance aux ministres de son conseil. Ces instructions indiquaient les moyens de les séduire, leur caractère, leurs faiblesses, leurs liaisons; elles contenaient des offres à l'aide de camp favori du roi, Bischofswerder, de lui former un grand établissement en France, qui le mettrait à l'abri d'un revers de fortune. Les femmes en crédit à la cour et les deux favorites n'étaient pas non plus oubliées dans ces mêmes instructions. On peut juger à quel point le négociateur fut désorienté par la révélation de sa mission et du caractère qu'elle portait. Le froid accueil que lui firent les hauts personnages de la cour en fut les premiers signes. S'étant présenté le 12 janvier 1792, pour remettre sa lettre de créance, le roi le reçut avec une égale froideur. A cette première audience, Frédéric-Guillaume affecta d'abord de ne pas lui parler et d'adresser successivement la parole aux deux ministres qui étaient, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche; il demanda ensuite des nouvelles de M. le prince de Condé au ministre de l'électeur de Mayence; et sur ce que ce ministre lui dit que le prince s'était rapproché des frontières : « Il a bien fait, répondit le roi, car il » est au moment d'y rentrer. » S'entretenant pourtant à la fin avec M. de Ségur, sur l'objet de sa mission, il lui répéta : « N'attaquez pas l'Autriche, lais» sez en paix l'Allemagne, et je ne vous ferai pas la » guerre.» Ne se rebutant pas, M. de Ségur revint faire sa cour; mais le roi, le regardant avec humeur, et se tournant aussitôt d'un autre côté, affecta de sourire au général émigré Heymann, qu'il aborda d'un air gracieux. Le lendemain, dans les cercles de la capitale, on répandit le bruit qu'un billet, écrit par le roi lui-même à la reine, avait engagé cette princesse à n'accueillir que très-froidement l'ambassadeur; que la reine avait répondu que jamais ordre ne lui avait moins coûté à suivre, si bien que M. de Ségur ne fut pas, selon l'usage, admis à sa partie. Cet exemple de la cour fut suivi par toute la société. D'un autre côté, les ministres Schulenburg et Finkenstein se renvoyaient de l'un à l'autre le négociateur, qui s'étonnait d'un si étrange accueil, et de ce que l'envoyé de Louis XVI était traité à Berlin avec tant de méfiance. En effet, on eût dit que les honneurs et la confiance étaient réservés aux agents des princes dont la mission était regardée comme un attentat contre leur patrie, même par un grand nombre de Prussiens.

Mais le roi, vivement irrité par les déclamations dirigées de Paris contre tous les trônes, souhaitait plus que jamais qu'on en vînt à une guerre ouverte, à laquelle il était poussé par les sollicitations des

Digitized by Google

émigrés et par les propos de ses propres favoris. Les uns et les autres ne formaient aucun doute que le plus brillant succès ne couronnât une expédition militaire dirigée contre la France. A les entendre, le rétablissement de l'ordre en Hollande n'ayant coûté que trois semaines, et le Brabant ayant été soumis en quinze jours, la contre-révolution en France devait être au plus l'ouvrage de deux mois.

Peu de personnes à la cour osaient tenir un autre langage ; les ministres auraient cru se rendre suspects, et ils se bornaient à des représentations détournées. Seulement le prince Henri, lié précédemment avec M. de Ségur, et partisan déclaré de la France, quelle que fût la nature de son gouvernement, poussé d'ailleurs par l'habitude de fronder, manifesta ouvertement la crainte de voir s'allumer une guerre dont on ne pouvait prévoir les suites ni calculer les conséquences. Mais ce prince n'avait ni influence ni crédit. Il n'en était pas ainsi du duc de Brunswick : placé entre les mêmes penchants et les amorces de l'ambition, mais plus avisé, il semblait n'opiner en faveur de la paix que pour ne pas se montrer trop avide du commandement général que l'opinion publique lui décernait d'avance.

Le cabinet constitutionnel s'exagérant la capacité militaire du duc de Brunswick, et l'importance du rôle qu'il semblait appelé à jouer sur le théâtre de la coalition, crut qu'il ne serait peut-être pas impossible de faire la conquête d'un prince qui au fond aimait la France et les Français, et par là d'entraîner le cabinet prussien dans un autre système politique. Cette négociation secrète fut préparée dans des entretiens confidentiels entre l'ambassadrice de Suède, madame de Staël, le ministre de la guerre Narbonne, M. de Lafayette, M. de Talleyrand-Périgord et d'autres affidés influents. On en fit l'objet d'une mission particulière offerte d'abord à M. de Ségur, qui, n'en espérant aucun succès, la refusa ; elle fut destinée alors au marquis de Custine, fils du général de ce nom, qui lui-même figurera bientôt dans ces mémoires. Le jeune Custine, dont la tournure et les manières étaient séduisantes, avait l'esprit cultivé et une instruction précoce comme militaire ; il connaissait la Prusse et la tactique des troupes prussiennes, qu'il était allé étudier sur leur propre terrain ; il se montrait d'ailleurs animé de cette valeur française si impatiente de se signaler. On le décida facilement à entrer dans les vues du parti constitutionnel, dont son père était un des plus fermes appuis. Or, M. de Narbonne, persuadé avec ses amis que pour mettre la France et la constitution à l'abri de toutes les puissances, il convenait de confier le commandement de toutes les forces militaires en des mains expérimentées et capables de rétablir la discipline anéantie, jugea que M. le duc de Brunswick était le seul général digne d'un tel choix ; en conséquence, à l'insu de Louis XVI, il écrivit à ce prince pour lui offrir le titre de *généralissime*, deux ou trois millions de traitement, et un établissement au niveau de son rang, dans une province, employant, pour décider son acceptation, les formules les plus délicates de l'éloge et de l'estime. On voit par là que le parti constitutionnel regardait comme un coup d'État le succès de cette mission, qui coïncidait avec celle de M. de Ségur. Porteur de la lettre du ministre de la guerre écrite au nom de Louis XVI, le négociateur français partit pour Brunswick dans les premiers jours de janvier, en même temps que M. de Ségur se mettait en route pour Berlin. Arrivé à sa destination, et faisant d'abord remettre la lettre qui lui était confiée, il attendit impatiemment l'audience qu'il se hâta de demander pour s'expliquer plus particulièrement sur l'objet de sa mission et recevoir la réponse du prince. Quatre jours s'écoulèrent sans aucune entrevue. Enfin le cinquième jour, le duc, qui avait eu le temps de la réflexion, accordant l'audience et s'expliquant avec une sorte de franchise, déclara qu'il n'accepterait point l'insigne honneur que lui faisait proposer le roi de France ; qu'étant déjà la seconde personne de la Prusse et attaché par des liens indissolubles à cette monarchie, son ambition était satisfaite. Le marquis de Custine mit vainement en usage tout ce qu'une cajolerie délicate lui suggéra pour ramener le duc aux désirs de la France ; il lui donna même l'assurance que ses pouvoirs militaires auraient plus de latitude que ceux qui avaient été déférés jadis au maréchal de Saxe sous Louis XV ; il lui fit envisager qu'il s'y mêlerait une haute influence politique si nécessaire non-seulement pour maintenir la paix générale et ramener la Prusse à un système plus conforme à ses vrais intérêts, mais encore pour consolider le gouvernement constitutionnel, qui trouverait la garantie de sa durée dans la sagesse, l'expérience et la valeur d'un prince dont la réputation était européenne. Le duc, tout en témoignant qu'il honorait le roi de France, et qu'il estimait la nation française, avoua qu'il ne commettrait pas l'imprudence d'aller sur le théâtre mouvant des révolutions, échanger la haute et solide position que sa naissance, quelques succès et sa fortune lui avaient départie, contre un avenir précaire et incertain.

Toutefois le jeune négociateur ayant eu l'adresse de présenter à son ambition l'appât d'une couronne, à la suite d'une révolution, dans l'ordre des choses possibles, le duc ne lui ôta nullement l'espoir d'accéder dans de telles circonstances à une si haute

Digitized by Google

insinuation, mais qui n'était encore à ses yeux qu'une brillante hypothèse. Voilà comment le marquis de Custine, par son tact et son esprit d'observation, tira de cette mission manquée des fruits que le cabinet constitutionnel laissa mûrir, et on le verra lui-même paraître ensuite à Berlin avec une mission nouvelle.

Cependant, soit pusillanimité, dans la crainte de se compromettre avec la Prusse, soit duplicité et par pur excès de précaution, le duc de Brunswick, au lieu de répondre au ministre de la guerre Narbonne, envoya directement sa lettre et sa réponse à Louis XVI, qui, choqué comme il devait l'être de la légèreté et de l'audace de son ministre, se proposa de saisir la première occasion qui s'offrirait de le renvoyer.

D'un autre côté, les démarches de M. de Ségur pour se créer des appuis directs à la cour de Prusse n'avaient nullement répondu à son attente. Il avait trouvé à Berlin le commandeur de Maisonneuve, qui, sous l'égide de M. de Lafayette, dont il était le parent, venait d'être nommé envoyé de France à Stuttgard, en remplacement de M. de Mackau. Pendant un séjour à Berlin, antérieur à la mission de M. de Ségur, le commandeur de Maisonneuve, décoré de la croix de Saint-Louis et jouissant du grade de maréchal de camp, s'était fait connaître depuis 1790 avec le titre apparent de chargé d'affaires de Malte; il avait eu accès non-seulement à la cour, mais dans les plus hautes classes de la société. M. de Ségur se crut fondé à croire que, par ses relations, le commandeur lui faciliterait le succès de sa mission en l'introduisant auprès des personnes les plus influentes dans l'État. Mais soit défiance dans une telle liaison, soit qu'on ne vît plus dans l'introducteur de M. de Ségur qu'un partisan du nouvel ordre de choses en France, le commandeur de Maisonneuve n'eut plus à la cour le même crédit. Se voyant en butte aux préventions qu'inspirait le nouveau ministre de France, il quitta Berlin pour sa nouvelle destination, livrant ainsi M. de Ségur à lui-même. Qu'on juge avec quelle méfiance le roi, déjà si fortement prévenu contre cet envoyé du cabinet constitutionnel, recevait les représentations ou les notes où il exposait les suites et les dangers d'un embrasement général. M. de Ségur trouva pourtant à Berlin un organe de la paix, qui, profitant de son accès auprès du roi, se dévoua pour le succès de sa négociation : c'était le chevalier de Boufflers, littérateur badin et léger, mais dont le nom s'était mêlé, à Paris, à ceux des partisans les plus sincères d'une monarchie tempérée. Selon M. de Ségur lui-même (1), « il eut le rare courage, » au milieu de passions si violentes, de braver leur » fougue, de dire la vérité au roi de Prusse et de lui » dévoiler l'avenir. Il lui prédit qu'il exaspérerait » le peuple qu'on voulait calmer, qu'il compromet- » trait la vie du monarque qu'il espérait sauver, et » qu'il ne pourrait forcer la nation française à rece- » voir des lois dictées par l'étranger. » M. de Ségur croit que ce langage, appuyé par des considérations d'une politique secondaire qu'il déduit, ébranla les résolutions de Frédéric-Guillaume, ralentit son ardeur et suspendit l'orage prêt à fondre sur la France. Voici comment il a pu se méprendre : se voyant mieux traité par le roi, invité aux concerts de la cour, trouvant les ministres plus faciles et plus confiants, au point qu'ils se plaignaient devant lui des importunités et des folles demandes des émigrés, il crut avoir emporté les trois points essentiels de sa mission, savoir : le désarmement des émigrés, la négociation à l'amiable avec les princes possessionnés en Alsace, et l'assurance de la part du cabinet prussien de ne point attaquer la France, si la France n'attaquait pas l'Autriche. M. de Ségur fut ainsi trompé par des apparences dont il ignorait la cause, et il s'attribua un succès qu'il ne devait réellement qu'à l'accord des mesures concertées secrètement entre Léopold et Frédéric-Guillaume.

La conduite des deux monarques s'explique naturellement. Frédéric-Guillaume parut comprendre d'abord que l'intervention des puissances étrangères dans les troubles de la France pourrait être plus nuisible qu'utile aux personnes augustes pour lesquelles il ambitionnait de prendre les armes. Quoique vivement sollicité tant par les émissaires des émigrés que par ses propres sentiments en faveur du parti de la contre-révolution, il n'entendit jamais s'écarter par trop de précipitation de la marche tracée par le chef de l'Empire. Léopold fait-il notifier, le 5 janvier, au cabinet constitutionnel de Paris, et en traitant l'assemblée nationale sans ménagement, que la moindre invasion du territoire de l'Empire sera regardée par lui comme une déclaration de guerre, aussitôt Frédéric-Guillaume charge son ministre à Paris de déclarer au cabinet de Sa Majesté Très-Chrétienne qu'il envisagera une invasion de troupes françaises sur le territoire germanique comme une déclaration de guerre, et qu'il s'y opposera de toutes ses forces. Si le roi consentit ensuite à écrire à l'électeur de Trèves pour lui conseiller de ne plus permettre l'armement des émigrés dans ses États, c'est que le chef de l'Empire venait de recommander à ce même électeur de ne permettre chez lui ni rassemblements d'émigrés, ni aucuns préparatifs ni mesures hostiles. Il est vrai que les ministres de Prusse se montrèrent disposés à suivre

(1) *Tableau polit. de l'Europe*, depuis 1786 jusqu'en 1792, t. 2.

Digitized by Google

une négociation pour indemniser en terres les princes allemands possessionnés en Alsace. Mais cette base de négociation n'avait pas été réprouvée : elle était la seule compatible avec le *conclusum* de la diète et le décret de ratification de l'Empereur. Enfin si Frédéric-Guillaume déclara en même temps qu'il ne combattrait la France que si elle attaquait l'Empereur ou quelque prince de l'Empire, c'est que les deux cours étaient d'accord de se maintenir sur la défensive, et d'y attendre les chances que feraient naître les événements.

On ne touchait pas même à la fin de janvier 1792, que déjà M. de Ségur mandait à son gouvernement que le cabinet de Prusse suivrait la marche de celui de Vienne.

Qu'arriva-t-il lorsqu'essayant de franchir ces bornes reconnues, on offrit au cabinet de Berlin de conclure une alliance avec la France constitutionnelle, et que, pour rendre la proposition plus admissible, on le laissa maître de prescrire telle condition qu'il lui plairait de fixer? Le cabinet eut ordre de repousser toute espèce d'ouverture de ce genre, et d'avertir qu'on s'exposerait à des désagréments personnels si on revenait à la charge.

La disgrâce de la comtesse Danhof suivit de près : les menées secrètes de cette favorite contre Bischofswerder, sa disposition à se mêler des affaires d'État, et ses intrigues pour faire avorter le projet de guerre contre la France, déplurent au roi tellement qu'il rompit toute liaison avec elle. M. de Ségur alors demanda son rappel et l'obtint. Tout à coup le bruit se répand dans Berlin que, regrettant le triste rôle qu'il venait d'y jouer, et n'ayant plus aucun doute que sa mission n'eût été trahie, il s'était porté à un acte de désespoir, décidé à ne pas survivre à ses dégoûts et aux embarras de sa position; en un mot qu'il avait attenté à sa vie, mais que la douleur ayant fait taire chez lui le courage, lui avait ôté la force d'achever.

Il est certain et notoire que peu de temps avant son départ de Berlin, on répandit à son sujet les nouvelles les plus extraordinaires sur un acte de profond désespoir sur lui-même, et heureusement non accompli. Mais comment supposer qu'un homme de cour, qu'un diplomate doué d'un caractère si aimable et d'une si douce urbanité eût été capable de s'armer d'une résolution *catonique*? D'autres, écartant cette supposition, parlaient d'un attentat ténébreux commis sur la personne de M. l'ambassadeur par des malveillants. Voici la version des amis de M. de Ségur, avouée depuis par lui-même : en proie à un violent accès de fièvre, et tombant de son lit, il fut relevé la figure ensanglantée, accident qui n'eut aucune suite, mais qui donna lieu aux fables bientôt démenties qui occupèrent un moment Berlin, et ensuite Paris.

Reportons nos regards sur le grand foyer des passions politiques dont l'explosion devait embraser l'univers. Les amis de la paix n'étaient pas sans espoir dans Paris même, lorsque de nouvelles déclamations du député Brissot, précédées par les rapports du comité diplomatique, rédigés dans le même esprit, vinrent attiser le feu qui couvait depuis si longtemps. Aux griefs qu'avaient fait naître les rassemblements d'émigrés se joignait alors le mécontentement excité par la réclamation de l'Empereur relative aux princes d'Allemagne possessionnés en France, et par l'office du 21 décembre, plus grave encore dans son objet. Quant aux motifs de la réclamation de l'Empereur et du *conclusum* de la diète, le comité diplomatique et l'assemblée elle-même s'obstinaient à considérer les fiefs des princes possessionnés comme soumis aux lois de l'État dans l'intérieur duquel ils étaient situés. La lettre de l'Empereur, aussi bien que le *conclusum*, paraissaient d'ailleurs des actes attentatoires à la souveraineté nationale. L'office du 21 décembre excita une bien plus vive explosion : il semblait qu'il eût déchiré le voile. Avant même qu'on en fît l'objet d'un rapport à l'assemblée, il donna lieu dans les comités, dans les clubs, dans les conférences entre les ministres et les députés influents, à des soupçons, des reproches, des interprétations virulentes. On était surtout frappé des expressions de la chancellerie impériale, qui représentait *les souverains réunis en concert pour le maintien de la tranquillité publique, et pour la sûreté et l'honneur des couronnes*. C'était le paragraphe qui faisait naître le plus de réflexions et qui laissait les impressions les plus profondes. On y voyait l'indice certain d'une ligue formée à l'insu de la France et contre elle. On se demandait pourquoi l'Empereur, beau-frère et allié du roi de France, ne lui avait point fait part de ce concert formé entre les souverains de l'Europe, et à la tête duquel Léopold semblait s'être placé. On commençait à croire généralement qu'il existait une espèce de coalition formée entre les principales puissances, dans la vue d'apporter des changements à la constitution française. On mettait même en avant comme à peu près certain ce qui jusqu'alors n'avait été soupçonné que par un petit nombre de personnes, savoir, que les puissances avaient dessein de provoquer l'établissement d'un congrès où cet objet serait traité entre elles; et que là, réunissant leurs forces et leurs moyens, elles voudraient contraindre le roi et la nation à se soumettre à des lois qu'elles auraient faites. On indi-

Digitized by Google

quait Aix-la-Chapelle pour la tenue de ce congrès, qui opérerait sur la France comme les cours de Berlin, de Londres et de La Haye avaient opéré sur la Hollande lors de ses derniers troubles. Le seul indice d'une intervention étrangère et armée indignait la fierté nationale; et dès lors les hommes modérés virent décliner leur influence. La fermentation des esprits était au comble.

Comme les rassemblements d'émigrés armés étaient le grief qui excitait le plus d'irritation, dès le 1er de janvier 1792, et avant d'en venir à la discussion publique des affaires litigieuses du dehors, un décret violent avait été rendu à une grande majorité de voix. Ce décret mettait en accusation, comme prévenus d'attentat et de conspiration contre la sûreté générale de l'État, non-seulement Monsieur et le comte d'Artois, mais encore le prince de Condé, M. de Calonne, le marquis de Laqueille et le vicomte de Mirabeau, comme complices des frères de Louis XVI. Après avoir été ainsi décrété d'accusation, Monsieur fut déclaré peu de jours après, d'une voix unanime, déchu de son droit à la régence.

Tels furent les préludes du rapport que le comité diplomatique présenta le 14 janvier sur l'office du 21 décembre, communiqué par le prince de Kaunitz à l'ambassadeur de France à Vienne. Le rapporteur Gensonné soumit à l'examen de l'assemblée les questions suivantes :

« 1° Quelle est notre situation politique à l'égard » de l'Empereur, et qu'avons-nous à craindre de ses » dispositions?

» 2° Pouvons-nous regarder cette dernière démarche comme une hostilité de la part de l'Empereur, » et devons-nous accélérer, en l'attaquant, l'instant » d'une rupture qui doit être très-prochaine?

» 3° Devons-nous nous borner à exiger de l'Empereur, dans un bref délai, des explications tellement claires et précises qu'elles ne laissent plus » d'inquiétude sur ses intentions, ou que ses réponses ne nous laissent plus de prétextes pour déclarer la guerre?

» Il est temps, avait dit le rapporteur dans son » exorde, il est grand temps de donner à la nation » française l'attitude qui lui convient auprès des nations étrangères, de signaler son indépendance, » de déjouer cette politique ténébreuse qui tend à » donner à la révolution une marche rétrograde, et » à soumettre notre gouvernement intérieur à l'influence de quelques princes étrangers, et la volonté générale d'un grand peuple à des lois qu'il » n'aurait pas dictées; il est temps de détruire ce » foyer d'inquiétudes qui tend à prolonger la fermentation d'un levain de guerre intestine, et de » donner à tous les peuples une preuve éclatante de » l'énergie et du courage des Français. »

L'orateur, considérant ensuite la conduite de l'Empereur depuis l'époque de la révolution, et sans remonter aux anciens griefs de la France contre l'Autriche, fixa principalement l'attention de l'assemblée sur le concert des puissances dirigées par la cour de Vienne contre la liberté de la nation française. Il cita la clause de la déclaration de Pilnitz, relative aux affaires de France; les notes par lesquelles l'Empereur avait textuellement manifesté le *vœu d'arrêter toute entreprise préjudiciable à la dignité du roi;* la protection accordée à l'électeur de Trèves; la défense de porter les couleurs nationales; la permission de porter la cocarde blanche, et surtout l'asile et les secours accordés aux émigrés. Il conclut de tous ces faits que l'Empereur avait ouvertement violé le traité de 1756. « Il est plus que pro» bable, ajouta-t-il, que cette coalition des puissances » formée par l'Empereur lui-même, et qu'il se flatte » de diriger à son gré, n'a d'autre but que de nous » effrayer par l'appareil de la force, et de nous » amener insensiblement à l'adoption d'un congrès » qui modifierait notre constitution, qui renverse» rait le principe de l'égalité des droits et donnerait » au trône une autorité presque absolue. Tel est le » projet de cette coalition; il a peut-être été formé » dans le sein de la France; des intelligences secrètes » ont entretenu l'espoir de le faire adopter..... Mais » une nation de vingt-quatre millions d'hommes li» bres, qui ne veut que la liberté, et qui la veut tout » entière, ne s'avilit pas au point de soumettre sa » souveraineté aux volontés de quelques despotes..... » C'est à vous, qui êtes chargés de parler au nom du » peuple, et à qui il a confié ses plus chers intérêts, » c'est à vous à examiner, d'après la conduite de » l'Empereur, si sa dernière note ne doit pas être » regardée comme une hostilité, et si la guerre peut » être entreprise en ce moment *sans être offen*» *sive*..... Dites au roi, poursuivit l'orateur, que la » guerre est nécessaire, que l'opinion la provoque, » que le salut de l'État lui en impose la loi, que la » nation désire qu'il lui donne des preuves de son » attachement, qu'il lui sacrifie toute considération » étrangère au salut de la patrie, que la nation at» tend de son roi une conduite ferme, constante et » loyale, que la confiance et l'amour du peuple en » seront le prix. »

Unanimement applaudi par l'assemblée et par les tribunes, le rapporteur conclut par un projet de décret portant en substance que le roi serait invité à demander à l'Empereur de faire connaître avant le 10 février prochain, par des explications claires et précises, ses dispositions à l'égard de la France;

Digitized by Google

et si, dans le cas où elle serait attaquée, il lui fournirait les secours qu'il lui devait en vertu de l'art. 9 du traité du mois de mai 1756; que le refus de donner lesdites explications serait considéré par la nation comme une rupture, comme un acte d'hostilité envers elle de la part de l'Empereur; que le roi serait également invité à donner les ordres les plus précis pour faire continuer et accélérer, autant qu'il serait possible, les préparatifs de guerre et les rassemblements de troupes aux frontières, de manière qu'elles fussent en état d'agir dans le plus bref délai.

L'assemblée ordonnant l'impression de ce rapport, ajourna la discussion au 17 janvier. A peine ce décret fut-il rendu, que le président Guadet, s'élançant du fauteuil à la tribune, y exhala son indignation patriotique dans une véhémente improvisation dirigée contre les principaux membres du parti constitutionnel de la première assemblée : on les soupçonnait généralement de vouloir terminer la révolution par un congrès dont l'objet principal devait être de faire revivre le système des deux chambres et de présenter son adoption comme le seul moyen qu'eût la France de prévenir une guerre générale. « Quel est donc, s'écria Guadet, ce com-» plot formé contre la patrie, et jusqu'à quand » souffrira-t-elle que ses ennemis la fatiguent par » leurs manœuvres et l'outragent par leurs espé-» rances?.... Apprenons à tous les princes que la » nation française est résolue à maintenir sa consti-» tution tout entière, ou à périr tout entière avec » elle..... Marquons d'avance une place aux trai-» tres, et que cette place soit l'échafaud.

» Je propose de décréter à l'instant même que la » nation française regarde comme infâme, traître à » la patrie, coupable du crime de lèse-nation, tout » agent du pouvoir exécutif, tout Français, qui » prendraient part, directement ou indirectement, » soit à un congrès dont l'objet serait d'obtenir une » modification quelconque de la constitution, soit » à une médiation entre la nation et les rebelles » émigrés, soit enfin à une composition avec les » princes possessionnés en Alsace. Je propose que » cette déclaration soit portée sur-le-champ au roi, » avec invitation d'en donner connaissance à tous » les princes de l'Europe, et de leur déclarer qu'il » regardera comme ennemi de la France tout prince » qui manifesterait l'intention de porter atteinte à » la constitution. »

A peine l'orateur a-t-il cessé de parler, que tous les membres de l'assemblée se lèvent par un mouvement simultané aussi prompt que l'éclair, et expriment par de nouvelles acclamations, par leurs serments, l'adhésion unanime à la déclaration qu'ils viennent d'entendre. Les tribunes partagent avec plus de vivacité encore cet enthousiasme. Les ministres présents à la séance, et que leurs liaisons connues faisaient suspecter d'être attachés au parti constitutionnel, cèdent, pour écarter tout soupçon, à l'entraînement général, ou plutôt au délire de l'assemblée, et dès le soir même, ils viennent annoncer que le roi a sanctionné immédiatement la déclaration décrétée par elle au milieu des acclamations publiques.

Le lendemain 15 janvier, le ministre de Prusse, baron de Goltz, et M. de Blumendorf, conseiller d'ambassade et chargé d'affaires de l'Empereur, se hâtent d'expédier, chacun à sa cour, un courrier porteur des journaux et des dépêches contenant les les détails de la séance de la veille.

Ces dépêches firent dans les deux cours, et surtout dans les conseils de l'Empereur, une sensation profonde. Convaincu depuis le mois de décembre que le parti dominant voulait la guerre, le cabinet de Vienne avait pris la ferme résolution de ne pas la déclarer, d'éviter même tout ce qui pouvait y donner lieu, mais en conservant toutefois les moyens de la soutenir avec avantage. Sa politique sur ce point ne pouvait convenir aux deux partis extrêmes; les émigrés et les jacobins ne respiraient que la guerre, qui pouvait seule amener les chances d'un triomphe complet. On ne pouvait plus douter, d'après les nouvelles de Paris, que le parti constitutionnel, regardé par Léopold comme le dernier asile de la royauté, ne fût désormais sans force et sans influence dans l'intérieur. L'Empereur et le prince de Kaunitz en éprouvaient une sorte de dépit.

On sut par l'impératrice, sœur du roi d'Espagne, qui penchait pour la cause des émigrés, que Léopold avait dit tout haut à table : « Les Français » veulent la guerre; ils l'auront, et ils verront que » Léopold le Pacifique sait faire la guerre quand il » le faut; ils en payeront les frais, et ce ne sera pas » en assignats. »

Ces nouvelles furent confirmées aux princes français, à Coblentz, par l'arrivée du comte Armand de Polignac, que le duc son père leur dépêcha; il était chargé aussi de porter à leur connaissance que Léopold avait signifié au marquis de Noailles que si un soldat français armé entrait sur le territoire de l'Empire ou sur le sien, ses forces unies à celles de la Prusse en tireraient aussitôt vengeance. Le prince de Nassau, le duc de Richelieu et le comte de Sombreuil partirent immédiatement de Coblentz pour Vienne, avec la mission d'y exciter, au nom des princes et de la Russie, l'Empereur à la guerre. De Vienne ils se rendirent à Berlin et de là à Saint-Pétersbourg.

Cependant l'Empereur était persuadé que les mi-

Digitized by Google

nistres de Louis XVI n'avaient pas encore perdu l'espoir d'éviter ou d'éloigner les dangers d'une rupture : la voie des négociations restait toujours ouverte. Le ministre de France, marquis de Noailles, tout en conservant la dignité de son caractère, loin d'irriter la cour impériale, se servait toujours dans ses communications des expressions les plus modérées, qui contrastaient avec les fougueuses déclamations de quelques membres de l'assemblée nationale. Plusieurs fois il avait mandé à son cabinet qu'on était extrêmement frappé à la cour de Vienne du désordre de l'administration en France, de l'insubordination des pouvoirs, du peu de respect qu'on témoignait à la personne du roi. Il avait ajouté qu'une des choses dont le ministère autrichien se montrait le plus choqué était la licence des discours et des écrits. « Ce cabinet, mandait-il, prétend qu'un » gouvernement où de pareils excès sont tolérés, » est lui-même intolérable. » A cette communication le ministre des affaires étrangères de Lessart répondait : « Il faut considérer que notre organisation » ne fait que de naître; que les ressorts de notre » gouvernement ne sont pas tous encore en activité; » qu'au milieu des inquiétudes, qui nous viennent » en partie du dehors, il est impossible que les lois » exercent au dedans tout leur empire. Que l'on cesse » de nous inquiéter, de nous menacer, de fournir » des prétextes à ceux qui ne veulent que le dés- » ordre, et bientôt l'ordre renaîtra. Quelle est au sur- » plus la cause de cette fermentation intérieure dont la » cour de Vienne paraît si blessée? C'est la consis- » tance qu'ont prise les émigrés, ce sont leurs pré- » paratifs, leurs projets, leurs menaces; c'est l'ap- » pui plus ou moins réel qu'ils ont trouvé dans la » plupart des cours de l'Europe.... »

On voit que Louis XVI, de même que tous les princes faibles, après s'être laissé entraîner, aurait voulu reculer devant les conséquences d'une rupture et en détourner les causes, s'il était possible. Son cabinet ayant reçu de l'envoyé de France à Coblentz, le 16 janvier, deux jours après le rapport fait à l'assemblée nationale par le comité diplomatique, des nouvelles plus satisfaisantes pour les amis de la paix, le ministre des affaires étrangères se hâta d'aller à l'assemblée lire ces dépêches, partageant avec le roi l'espérance que des informations si positives calmeraient les députés et les disposeraient peut-être à porter plus de modération dans la discussion importante qu'on avait ajournée au lendemain. L'envoyé de France près de l'électeur de Trèves mandait que la dispersion des émigrés était aussi réelle et aussi complète que la nation pouvait le désirer; que les canons, munitions, approvisionnements étaient ou seraient rendus; que les marchés des fournisseurs seraient résiliés; que les puissances n'accorderaient aux émigrés aucun secours; que le cardinal de Rohan avait reçu ordre de l'Empereur de ne tolérer dans ses possessions aucun rassemblement hostile; que l'Empereur avait annoncé, il est vrai, qu'il était prêt à protéger tous les États de l'Empire, et surtout ceux qui avaient été lésés; mais qu'il avait promis en même temps d'empêcher que ces mêmes États n'agissent par des attroupements et ne troublassent de leur chef la bonne harmonie entre l'Empire et la France. Ces assurances ayant fait peu d'impression, le ministre se rend à la séance du lendemain, avec l'approbation du roi, qui désirait par-dessus tout éviter la guerre, et là il adresse à l'assemblée les plus fortes représentations pour qu'elle se tienne en garde contre toute détermination qui ne serait pas dictée par la prudence et la justice. Il invoque la constitution, les principes du droit des gens, ce qu'exige la dignité de la nation et la sûreté du royaume. Il représente que les ménagements suggérés par une sage et juste politique doivent être préférés à toutes les mesures qui pourraient exciter un ressentiment légitime, telle que celle qui fixerait impérieusement à l'Empire ou à l'Empereur un délai de peu de jours pour expliquer ses intentions. Il observe que le roi a employé des moyens aussi fermes, mais plus conciliatoires, et combien il est essentiel de ne pas contrarier l'effet d'une négociation si importante... « Je termine, ajouta le » ministre, par une réflexion qui seule suffirait pour » avertir votre prudence dans le choix des moyens » propres à conserver la paix : la plus juste et la » moins malheureuse des guerres est encore une » source trop féconde d'injustices et de calamités. »

Ces représentations produisirent tout aussi peu d'effet que la lecture des dépêches du ministre de France à Coblentz.

Le député Brissot, montant le premier à la tribune, parla pendant près de deux heures pour faire prévaloir une politique diamétralement opposée. Les principaux traits de son discours ne doivent point échapper à l'histoire, car Brissot, orateur du parti républicain, à compter de ce jour jusqu'au mois de mai 1793, va diriger en quelque sorte la diplomatie de la révolution. « Le masque est enfin tombé, dit- » il; votre ennemi véritable est connu. L'ordre » donné au général Bender vous apprend son nom : » c'est l'Empereur. Les électeurs n'étaient que ses » prête-noms; les émigrés n'étaient qu'un instrument » dans ses mains. Vous devez maintenant mépriser » les émigrés; c'est à la haute cour nationale à ven- » ger la nation de la révolte de ces princes men- » diants... Les électeurs ne sont pas plus dignes de » votre colère; la peur les fait prosterner à vos pieds.

Digitized by Google

» Votre ennemi véritable, c'est l'Empereur. Il cherche à vous attaquer et à vous effrayer. Si vous devez être attaqués, il vous convient de prévenir; si l'on veut vous amuser, vous ne devez pas vous endormir; si l'on ne tend qu'à vous forcer par la terreur à une capitulation indigne de vous, il faut réaliser ce que vous avez cent fois promis : *la constitution ou la mort!* La mort, elle n'est point à craindre; examinez votre position et celle de l'Empereur. Votre constitution est un anathème éternel aux trônes absolus. Tous les rois doivent donc haïr votre constitution; elle fait leur procès, elle prononce leur sentence, elle semble leur dire à chacun : *Demain, tu ne seras plus, ou tu ne seras roi que par le peuple.* Cette vérité a retenti dans le cœur de Léopold; il cherche à en reculer le fatal moment. Il faut donc dire à l'Empereur : Si c'est notre constitution que vous voulez détruire, ou renoncez à ce projet, ou préparez-vous à la guerre. On vous dira peut-être, pour excuser cette ligue, qu'elle n'a point la violence pour but, qu'on veut seulement, dans un congrès, corriger quelques vices de votre constitution. Mais ce congrès, fût-il pacifique, serait encore un outrage sanglant à la nation française. Anathème donc aux ambitieux, qui, pour perpétuer les troubles et leur influence, en ont conçu le projet! Anathème aux puissances assez folles pour vouloir les protéger! Eh! de quel droit l'Empereur veut-il intervenir dans nos démêlés!..... Négocier, c'est nous faire perdre tous les avantages d'une guerre franche : pendant cette comédie politique, nos préparatifs militaires épuisent nos ressources; les inquiétudes renaissent, les agitations intérieures continuent, les forces combinées s'assemblent, la saison favorable pour elles s'avance, les prétentions se montrent, la hauteur se déploie dans les offices, les menaces succèdent au ton mielleux; on s'offense, l'invasion suit, une guerre désastreuse éclate dans nos foyers mêmes; les mécontents se rallient bientôt aux drapeaux étrangers, et la guerre civile se joint à la guerre étrangère. Telles sont les vues secrètes de vos ennemis; ils sont rois, et vous êtes peuple; ils sont despotes, et vous êtes libres; or il n'y a point de capitulation sincère entre la tyrannie et la liberté. Je ne dirai donc pas à l'Empereur, avec votre comité : — *Voulez-vous vous engager à ne pas attaquer la France ni son indépendance?* mais je lui dirai : *Vous avez formé une ligue contre la France, je dois vous combattre;* et cette attaque immédiate est juste, nécessaire, commandée par les circonstances et par vos serments. » L'orateur conclut par proposer d'anéantir le traité qui liait la France à la maison d'Autriche, et d'exiger de l'Empereur, d'ici au 10 février pour tout délai, une satisfaction telle qu'elle pût dissiper toutes les inquiétudes de la nation.

Ce discours et d'autres encore, prononcés dans le même esprit, furent seuls goûtés et applaudis. Avant même la clôture de la discussion, le ministre de Lessart, déjà intimidé par les interpellations et les reproches du comité diplomatique, frappé aussi de l'extrême irritation du parti qui voulait la guerre et qui prenait un ascendant marqué sur les résolutions de l'assemblée, crut mettre sa responsabilité à couvert en faisant demander à l'Empereur des explications catégoriques. Sa dépêche du 21 janvier, adressée à l'ambassadeur de France, décelait tout l'embarras de sa position. Après avoir signalé la profonde impression qu'avait faite sur l'assemblée nationale l'office impérial du 21 décembre, après avoir déduit amèrement les causes de mésintelligence qui pouvaient amener une mesure aussi terrible que la guerre, il s'exprimait ainsi :

« Je viens, monsieur, de prononcer un grand » mot, qui occupe actuellement tous les esprits; un » mot qui est l'objet des inquiétudes des uns et des » désirs des autres : ce mot est la guerre. Vous » croyez bien que le roi est à la tête de ceux qui y » répugnent; son excellent esprit, d'accord avec » son cœur, cherche à en repousser l'idée. Il la re» garde, dût-elle être heureuse, comme un fléau » pour l'humanité et comme une calamité pour le » royaume. Mais en même temps, et je peux vous » l'assurer, le roi a été vivement affecté de l'office » du 21 décembre. Cet ordre, donné si brusque» ment à M. le maréchal de Bender, cette apparente » intention de secourir l'électeur de Trèves, tandis » que ce prince tenait à notre égard la conduite la » plus hostile, cette annonce d'un concert inconnu » entre toutes les puissances de l'Europe, la tour» nure et le ton de l'office, ont fait une impression » dont les gens les plus sages n'ont pu se défendre, » et qu'il n'a pas été au pouvoir du roi d'effacer.

» Vous devez donc, monsieur, chercher des expli» cations sur trois points : 1° sur l'office du 21 » décembre; 2° sur l'intervention de l'Empereur » dans nos affaires intérieures; 3° sur ce que Sa » Majesté Impériale entend par les souverains » *réunis en concert pour la sûreté et l'honneur* » *des couronnes.* »

Depuis que les premiers cris de guerre s'étaient fait entendre à Paris, les dépêches qui en étaient arrivées successivement au cabinet d'Autriche avaient donné lieu à différents conseils d'État; Léopold y assistait presque toujours; mais il n'en sortait encore aucune détermination. Ce cabinet

Digitized by Google

était divisé, c'est-à-dire que les hommes d'État qui le composaient différaient sur la manière d'envisager, non-seulement la question de la guerre, mais la situation intérieure de la France. Il restait donc toujours à décider si l'on fixerait une époque quelconque pour l'attaque militaire du royaume, ou si l'on attendrait, pour y pénétrer, l'explosion d'une guerre intestine, à laquelle on s'attendait. Le prince de Kaunitz et les ministres du roi de Prusse étaient de ce dernier sentiment, vivement combattu par l'impatience des princes français et de la noblesse du royaume.

Ceux-là affirmaient que ce n'était qu'en y entrant à l'improviste qu'on entraînerait un soulèvement en faveur du roi. La diète de Ratisbonne tenait pour l'avis du prince de Kaunitz, à l'exception de l'électeur de Mayence, qui, par l'organe du cardinal prince de Rohan, pressait de tout son pouvoir l'Empereur, comme chef du corps germanique, de faire le plus promptement possible une invasion dans la haute Alsace, où étaient préparés tous les éléments de la contre-révolution. De même que le conseil de l'Empereur, la cour d'Autriche était divisée en deux partis qui influaient plus ou moins sur les déterminations générales. L'un, séduit ou entraîné par l'émigration française, mettait en jeu tous les mobiles qui pouvaient décider l'Empereur à brusquer la guerre et à la faire porter sur-le-champ en Alsace; l'autre, et c'était le parti temporiseur, se croyait le plus fort parce qu'il s'appuyait sur les intentions personnelles de Léopold, et qu'il était soutenu par des relations directes avec la reine de France et quelques-uns des ministres de Louis XVI, dirigés eux-mêmes par un comité secret (1). Ce comité, toujours dans l'espoir qu'il surviendrait quelque chance plus favorable, qui ne se présentait jamais, ne demandait qu'une guerre politique et d'observation qui amenât le renversement d'une constitution dont l'action régulière leur paraissait impossible, ou qui permît enfin d'y apporter des modifications essentielles et dont l'expérience faisait sentir tous les jours davantage l'impérieuse nécessité.

Mais depuis l'arrivée du dernier courrier, le chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, commençait à croire une guerre ouverte inévitable. Le baron de Spielmann pensait qu'il ne fallait pas s'y engager tant que la voie des négociations resterait accessible. La Russie d'ailleurs tenait encore en suspens les deux cours de Vienne et de Berlin. Ces deux cours attendaient d'un moment à l'autre des nouvelles d'Yassy et de Saint-Pétersbourg, qui devaient annoncer la conclusion de la paix entre la Russie et la Porte Ottomane. Enfin le traité arriva : il venait d'être conclu à Yassy, le 9 janvier, et en vertu de ses stipulations, le Dniester devenait la limite des deux empires. Catherine donnait là un gage de sa modération. On vit les mouvements qui fatiguaient les cabinets se simplifier et leur horizon politique s'éclaircir. Exempts désormais de toute appréhension sur les affaires d'Orient, et sûrs que la Russie pourrait faire face à la fermentation de la Pologne, Léopold et Frédéric-Guillaume pouvaient enfin agir et ne plus se borner à un concert de négociations infructueuses.

Les demandes d'explications renfermées dans les dépêches de M. de Lessart, du 21 janvier, ayant été communiquées par l'ambassadeur de France au cabinet de Vienne, un conseil extraordinaire fut convoqué dans les appartements de l'Empereur. A ce conseil assistèrent, comme ministres d'État et de conférences, les princes de Colloredo, Stahremberg et Rosemberg, les comtes de Lascy et de Hatzfeld, et le baron de Reischach. En outre, le baron de Spielmann y assista comme référendaire ou rapporteur, et le baron de Kollenbach comme actuaire ou greffier. Le chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, présidait le conseil, l'Empereur présent.

Le rapport entendu, il ne resta plus aucun doute dans les esprits sur l'état des relations politiques avec la France, le seul énoncé de la séance du 14 janvier indiquant assez que le comité diplomatique, c'est-à-dire l'assemblée elle-même, s'était emparé de la direction des affaires étrangères, et que par conséquent la guerre était inévitable. Venaient à l'appui les demandes d'explications présentées par l'ambassadeur de France dans sa dernière note. N'y voyait-on pas le ministre des affaires étrangères, et par conséquent Louis XVI lui-même, entraînés l'un et l'autre, contre leur gré, dans les voies d'une rupture imminente?

Le résultat du conseil donna lieu à différentes dispositions; voici en résumé les principales :

1° Que dans toute l'étendue des États héréditaires des préparatifs militaires seraient ordonnés et activés;

2° Que l'ordre immédiat de filer dans le Brisgaw serait donné à un corps de six mille hommes, et qu'on formerait de troupes réunies en Bohême un corps de trente mille hommes prêt à marcher au premier signal;

3° Que le traité préliminaire d'alliance et de concert, signé le 25 juillet précédent entre l'Autriche et la Prusse, serait converti, le plus promptement possible, en un traité définitif;

(1) Barnave, Dupert et MM. de Lameth, de l'assemblée constituante, en étaient réputés les chefs.

Digitized by Google

4° Qu'on ne donnerait les explications demandées par la note de M. l'ambassadeur de France, qu'après la signature du traité définitif, et que d'ici là, les deux cours alliées s'entendraient sur le plan offensif ou défensif qu'il conviendrait d'arrêter en cas de rupture.

Dans l'intervalle, le décret par lequel l'assemblée nationale termina, le 25 janvier, la discussion sur la note officielle du prince de Kaunitz, fut porté à la connaissance de l'Empereur, et confirma ce prince dans ses précédentes résolutions.

Presque en même temps que ce décret, précurseur des hostilités, parvenait à la connaissance des cabinets de Vienne et de Berlin, le traité définitif d'alliance et de concert entre les deux cours recevait, le 7 février 1792, sa signature à Berlin même. Le maintien de la constitution germanique, tel était, d'après l'article 8, l'un des principaux objets de l'alliance. Déjà les ministres d'Autriche et de Brandebourg en avaient fait la déclaration officielle aux ministres de la diète à Ratisbonne : il importait aux deux cours que le traité qui les unissait fût censé avoir pour base la conservation et la garantie du corps germanique et de sa constitution. Pendant un demi-siècle n'avait-on pas cru la trouver, cette garantie, dans la rivalité des deux puissances maintenant réunies contre la révolution française? Or, c'était l'explosion de la révolution que Vienne et Berlin devaient s'attacher à représenter comme menaçant l'ordre public et l'indépendance de l'Allemagne. Mais la plupart de ses petits souverains ne voyaient dans la révolution qu'un danger chimérique ou éloigné. Les seuls princes ecclésiastiques, inspirés par l'instinct de leur conservation, redoutaient le contact de la révolution française, et désiraient la guerre comme moyen d'arriver à la stabilité par la contre-révolution. L'électeur de Mayence, éclairé par ses relations intimes avec Vienne, disait au marquis de Bouillé à cette époque : « Vous êtes » bien heureux que les Français soient les agres- » seurs, car sans cela la guerre n'aurait pas lieu. »

En effet, Léopold ne sembla se réveiller qu'au bruit des harangues et des décrets hostiles de l'assemblée nationale. « Aujourd'hui, mande-t-il à » Frédéric-Guillaume (1), c'est elle qui menace, qui » arme, qui nous provoque de toute manière; ces » motifs produisent naturellement l'occasion, le » droit et l'objet principal d'une intervention armée. » Les principaux points de réclamation et d'exi- » gence doivent avoir pour but : 1° que les arme- » ments extraordinaires et les préparatifs de guerre » que vient d'entreprendre le France soient discon- » tinués et dissous ; 2° que le gouvernement fasse » cesser et réprimer par les mesures les plus éner- » giques et les plus suivies les menées audacieuses » et criminelles des associations et des individus » tendantes à propager dans d'autres pays des prin- » cipes capables d'y altérer la tranquillité inté- » rieure; 3° qu'il reconnaisse et maintienne l'obli- » gation et la foi des traités publics, et qu'en » conséquence il satisfasse les griefs des princes de » l'Empire; 4° qu'il soit adopté des moyens vigou- » reux et suffisants pour réprimer, punir et pré- » venir efficacement, par la suite, toutes les entre- » prises et tentatives d'associations ou d'individus » tendantes à renverser en France les fondements » essentiels du gouvernement monarchique. »

L'Empereur examinait ensuite la nature des moyens qu'il convenait de déterminer, conformément au traité définitif d'alliance. D'après son avis, il y avait urgence à rassembler des forces très-considérables pour être à même, non-seulement de prévenir, de repousser les hostilités et les violences que la France entreprendrait au dehors, mais aussi pour la contraindre à satisfaire complétement les puissances sur les points de réclamation et d'exigence déduits ci-dessus.

Enfin, l'Empereur annonçait comme prochaine une démarche formelle de sa part à l'effet d'amener les puissances à passer d'un concert éventuel à un concert actif de déclarations et de mesures communes fondées sur les mêmes principes qui avaient concilié les suffrages à ses premières propositions, en les adaptant, cette fois, à l'état actuel des rapports internes et externes de la France.

Le roi de Prusse donna son entière approbation à ce nouveau plan, et les deux souverains prirent la résolution de s'entendre pour concourir à son exécution le plus promptement possible.

D'un autre côté, le chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, adressa, sous la date de Vienne, le 17 février, à M. de Blumendorf, chargé d'affaires de l'Empereur à Paris, sa réponse aux explications demandées par le ministre des affaires étrangères de Lessart. Le chargé d'affaires avait ordre de lui en remettre une copie, en le priant de la placer sous les yeux du roi. Cette dépêche est un document d'autant plus précieux pour l'histoire qu'on peut la considérer comme le manifeste de Léopold contre le parti des républicains ou des jacobins. On croit que ce qui concerne l'état intérieur de la France fut minuté par l'Empereur lui-même après s'être concerté avec Louis XVI et ses conseillers intimes.

Le premier éclaircissement donné par le chancelier de cour et d'État était relatif aux ordres transmis au maréchal de Bender. On y posait en fait que

(1) Correspondance directe des premiers jours de février.

Digitized by Google

l'Empereur, sans attendre qu'il en fût requis par la France, avait soumis le premier dans ses États la réception des émigrés aux règles les plus strictes de l'asile innocent, et qu'il n'avait promis secours à l'électeur de Trèves qu'autant qu'il aurait pleinement satisfait à la demande de la France, de ne permettre chez lui ni rassemblement d'émigrés, ni aucunes mesures hostiles; que la déclaration d'assistance était d'ailleurs positivement limitée au cas d'invasion qui surviendrait malgré les dispositions modérées et prudentes des princes de l'Empire à faire observer, à l'égard des émigrés, les mêmes règlements qui étaient en vigueur aux Pays-Bas; qu'il était donc plus clair que le jour que l'Empereur, loin de vouloir menacer la France, n'avait voulu que lui rappeler l'obligation où il se trouverait comme chef de l'Empire, co-État et voisin, de secourir un autre État d'Empire contre d'injustes attaques, dont le menaçait évidemment la violence extrême qui se manifestait dans les dispositions de l'assemblée nationale, ainsi que des départements et des municipalités les plus voisines.

Le deuxième éclaircissement portait sur le concours des puissances. Loin de dissimuler aucune démarche de l'Empereur pour obtenir ce concours, le ministre impérial remontait à son origine, en exposait les motifs, et en faisait en quelque sorte l'historique. « A cette époque, dit-il (juillet 1791), la » France offrait à l'Europe le spectacle d'un roi légitime forcé par des violences atroces à s'enfuir, » protestant solennellement contre les acquiescements qu'on lui avait extorqués, et peu après arrêté et détenu prisonnier avec sa famille par son » peuple. Oui, c'était alors au beau-frère et à l'allié » du roi à inviter les autres puissances de l'Europe » à se concerter avec lui pour déclarer à la France » qu'ils regardaient tous la cause du Roi Très-Chrétien comme la leur propre. »

Ici, le chancelier de cour et d'État rapportait les termes de la déclaration que l'Empereur proposa aux principaux souverains d'adopter pour base d'un concert général (1).

« On défie, ajoutait-il, d'y trouver une syllabe » qui ne fût avouée par tout ce que les principes du » droit des gens ont de plus sacré; et prétendit-on » que la nation française, par sa nouvelle constitution, se fût élevée au-dessus de la jurisprudence » universelle de tous les siècles et de tous les peuples, encore ne saurait-on, sans contredire la constitution elle-même, *caractériser de ligue contre* » *la France, de réunion des puissances pour* » *contraindre le roi et la nation d'accepter la loi* » *qu'elles auraient faite* (2), un concert dont le » seul but était de venir à l'appui de cette inviolabilité du roi et de la monarchie française que la nouvelle constitution reconnaît et sanctionne comme » base immuable.

» A cette même époque de la détention du roi se » rapporte la stipulation comprise dans des points » préliminaires d'une alliance défensive entre les » cours de Vienne et de Berlin, le 25 juillet de la » même année, portant que *les deux cours s'entendront, s'emploieront pour effectuer incessamment le concert auquel Sa Majesté l'Empereur vient d'inviter les principales puissances de l'Europe sur les affaires de France;* stipulation qui répond entièrement, comme on voit, aux » principes et au but du concert, de même que la » déclaration signée en commun par les souverains » de l'Autriche et de la Prusse, lors de leur entrevue à Pilnitz, le 27 août.

» Ce concert, poursuit le ministre impérial, était » près de se consolider lorsque le roi et sa famille » furent relâchés, l'autorité royale réintégrée, le » maintien du gouvernement monarchique adopté » par une loi fondamentale de la constitution, et » lorsque le Roi Très-Chrétien déclara par sa lettre à » l'assemblée nationale du 13 septembre : *qu'il acceptait la constitution; qu'à la vérité il n'apercevait point, dans les moyens d'exécution et d'administration, toute l'énergie qui serait nécessaire pour conserver l'unité dans toutes les parties d'un si vaste empire; mais qu'il consentait que l'expérience seule en demeurât juge.*

» Alors l'Empereur s'adressa une seconde fois aux » puissances qu'il avait invitées au concert pour leur » proposer d'en suspendre l'effet. Cette proposition » suspensive fut motivée par l'acceptation du roi, » par la vraisemblance qu'elle avait été volontaire, » et par l'espoir que les périls qui menaçaient la liberté, l'honneur et la sûreté du roi et de la famille royale, ainsi que la conservation du gouvernement monarchique en France cesseraient à » l'avenir. Ce n'est que pour les cas où ces périls se » reproduiraient que la reprise active du concert y » est réservée.

» Au lieu donc que cette dépêche circulaire serve » à constater, ainsi qu'on l'avance sans preuves dans » l'invitation en forme de décret que l'assemblée » nationale a fait présenter au roi le 25 janvier, » *que l'Empereur a cherché à exciter entre di-*

(1) La circulaire de Padoue du 6 juillet 1791, mentionnée p. 95 de ce volume.

(2) Expressions tirées des réquisitions faites à l'Empereur au nom de la nation française.

Digitized by Google

» *verses puissances un concert attentatoire à la* » *souveraineté, à la sûreté de la France*, elle at- » teste tout au contraire que Sa Majesté Impériale a » cherché à tranquilliser les autres puissances, en » les engageant à partager avec lui les espérances » qui motivèrent l'acceptation du Roi Très-Chrétien.

» Depuis lors, le concert de l'Empereur avec ces » puissances n'a plus subsisté qu'éventuellement, à » raison des inquiétudes qu'il était naturel de con- » server après une révolution qui, pour me servir » des termes de M. de Lessart, *s'étant d'abord faite* » *avec une extrême rapidité, s'est ensuite pro-* » *longée par les divisions, étant impossible que* » *tant d'oppositions, tant d'efforts et tant de se-* » *cousses violentes ne laissassent pas après elles* » *de longues agitations!...*

» Ces inquiétudes et le concert d'observation pas- » sive qui en résulte ont un double motif aussi fondé » qu'inséparable dans ses objets. »

Ici, le ministre impérial, prenant le ton et le lan- gage du manifeste, poursuivait en ces termes : « Tant que l'état intérieur de la France, au lieu » d'inviter à partager l'augure favorable de M. de » Lessart, *sur la renaissance de l'ordre, l'acti-* » *vité du gouvernement et l'exercice des lois*, » manifestera au contraire des symptômes journel- » lement croissants d'inconsistance et de fermenta- » tion, les puissances amies de la France auront les » plus justes sujets de craindre pour le roi et la fa- » mille royale, les mêmes extrémités qu'ils ont » éprouvées plus d'une fois, et pour la France de la » voir replongée dans le plus grand des maux dont » un État puisse être attaqué, l'anarchie populaire, » qui est aussi le plus contagieux pour les autres » peuples. Et tandis que plus d'un État étranger a » déjà fourni les plus funestes exemples de ses pro- » grès, il faudrait pouvoir contester aux autres » puissances le même droit de maintenir leurs con- » stitutions que réclame la France en faveur de la » sienne, pour ne pas convenir que jamais il n'a » existé de motif d'alarmes et de concert général » plus légitime, plus urgent et plus essentiel à la » tranquillité de l'Europe.

» Il faudrait pareillement pouvoir récuser le té- » moignage des événements journaliers les plus au- » thentiques pour attribuer la principale cause de » cette fermentation intérieure de la France, à la » consistance qu'ont prise les émigrés, à leurs pré- » paratifs, leurs projets, leurs menaces, à l'appui » qu'ils ont trouvé. Les faibles armements des émi- » grés ne demandaient point une présence de forces, » trente à quarante fois plus nombreuses : les arme- » ments des émigrés sont dissous, ceux de la France » continuent.

» L'Empereur, bien loin d'appuyer leurs projets » ou prétentions, insiste sur leur tranquillité ; les » princes de l'Empire suivent son exemple; aucune » puissance ne les soutient par des troupes, et les » secours pécuniaires qu'elles peuvent avoir accor- » dés à l'intérêt dû à leurs malheurs suffisent à peine » à leur entretien.

» Non, ajoutait l'organe impérial, non, la vraie » cause de cette fermentation et de toutes les con- » séquences qui en dérivent n'est que trop manifeste » aux yeux de la France et de l'Europe entière; c'est » l'influence et la violence du parti républicain, con- » damné par les principes de la constitution, pros- » crit par l'assemblée constituante, mais dont » l'ascendant sur la législature présente est vu avec » effroi et douleur par tous ceux qui ont à cœur le » salut de la France.

» C'est la fureur de ce parti qui produisit les scènes » d'horreur et de crimes dont furent souillées les » prémices d'une réforme de la constitution fran- » çaise, appelée et secondée par le roi lui-même, et » que l'Europe entière eût vu tranquillement se con- » sommer, si des attentats réprouvés par toutes les » lois divines et humaines n'eussent forcé les puis- » sances étrangères à se réunir en concert *pour le* » *maintien de la tranquillité publique et pour la* » *sûreté et l'honneur des couronnes.*

» Ce sont les moteurs de ce parti qui, depuis » que la nouvelle constitution a prononcé l'inviola- » bilité du gouvernement monarchique, cherchent » sans relâche d'en saper et d'en renverser les fon- » dements, soit par des motions ou des attaques » immédiates, soit par un plan suivi de l'anéantir » dans le fait, en entraînant l'assemblée législative » à s'attribuer les fonctions essentielles du pouvoir » exécutif, ou en forçant le roi de céder à leurs dé- » sirs par des explosions qu'ils excitent, et par les » soupçons et les reproches que leurs manœuvres » font retomber sur le roi lui-même.

» Comme ils ont été convaincus que la majeure » partie de la nation répugne à l'adoption de leur » système de république, ou, pour mieux dire, » d'anarchie, et comme ils désespèrent de réussir à » l'y entraîner si le calme se rétablit dans l'intérieur » et que la paix se maintienne au dehors, ils diri- » gent tous leurs efforts à l'entretien des troubles et » à susciter une guerre étrangère.

» Voilà pourquoi, au lieu d'apaiser les justes » inquiétudes que les puissances étrangères ont con- » çues depuis longtemps sur leurs menées sourdes, » mais constatées, pour séduire les autres peuples » à l'insubordination et à la révolte, ils les trament » aujourd'hui avec une publicité d'aveu et de me- » sures sans exemple dans l'histoire d'aucun gou-

Digitized by Google

» vernement policé de la terre. Ils comptaient bien » que les souverains cesseraient enfin d'opposer » l'indifférence et le mépris à leurs déclamations » outrageantes et calomnieuses, lorsqu'ils verraient » que l'assemblée nationale non-seulement les tolère » dans son sein, mais les accueille et en ordonne » même l'impression (1).

» Ils comptaient surtout pousser à bout l'Empe- » reur, et le forcer à des mesures sérieuses qu'ils » pussent ensuite tourner à l'entretien des alarmes » de la nation, en protégeant et soutenant le nou- » veau complot de révolte qui vient d'être découvert » aux Pays-Bas, et dont on sait, à n'en pouvoir dou- » ter, que le foyer subsiste à Douai (2), et que le » plan est fondé sur l'appui du parti républicain en » France. C'est en général contre l'Empereur, et en » profitant de l'état non préparé où se trouvent ses » forces dans ses provinces voisines, que paraît » être dirigé leur principal, ou du moins leur pre- » mier dessein; ils espèrent sans doute prévenir » les conséquences d'une attaque qui deviendrait la » cause commune des puissances, en parvenant par » des négociations et des offres simultanées à les » désunir (3) et à leur inspirer, en sens contraire, » les mêmes mouvements de jalousie et de rivalité » d'alliance qu'ils ne réussiront nulle part à exciter, » à une époque où tout conspire sincèrement à fon- » der un système de repos et de modération géné- » rale sur des bases inébranlables.

» Ce n'est enfin qu'à la funeste influence du même » parti et au même but de précipiter la guerre avec » Sa Majesté Impériale que peut être attribuée ce dé- » cret incompétent du 25 janvier, par lequel on » s'est permis, empiétant sur l'initiative réservée » au roi par la constitution, de reprocher à l'Empe- » reur d'avoir violé le traité d'amitié et d'alliance » de 1756, parce qu'il voulut secourir le roi de » France prisonnier, et la monarchie française dé- » truite à l'époque du 21 juin dernier; parce que » depuis l'époque du 13 septembre il s'est empressé » de ramener les autres souverains à l'unisson de la » détermination et des espérances de Sa Majesté » Très-Chrétienne, comme si les règles et les égards » consacrés par le droit public des nations étaient » soumis à l'arbitrage d'une législature française!

» Malgré des procédés aussi provoquants, l'Em- » pereur donnera à la France la preuve la plus évi- » dente de la constante sincérité de son attachement, » en conservant de son côté le calme et la modéra- » tion que son intérêt amical pour la situation de » ce royaume lui inspire. Il rend justice aux senti- » ments personnels du roi son beau-frère; il est » loin d'attribuer de tels procédés à la majeure par- » tie de la nation qui, ou gémit elle-même des maux » que lui cause ce parti frénétique, ou participe » involontairement aux erreurs et aux préventions » dans lesquelles on travaille à l'entretenir sur la » conduite de Sa Majesté Impériale.

» Découvrir les desseins véritables de sa conduite » vis-à-vis de la France, sans retenue, sans dégui- » sement aux yeux du roi et de la nation entière, » voilà la seule arme à laquelle l'Empereur souhaite » pouvoir se borner de recourir pour déjouer les » artifices d'une cabale qui, faisant État dans l'État, » et fondant son ascendant réprouvé par la loi sur » le trouble et la confusion, n'a d'autre ressource » pour se soustraire aux reproches des embarras » inextricables qu'elle a déjà préparés à la nation, » que de la précipiter dans des embarras et des » calamités plus grands encore, à la faveur des- » quelles elle parvienne à consommer son plan de » renverser le gouvernement monarchique confirmé » par la constitution..... »

Le prince de Kaunitz, dans une note du 19 février, adressée à l'ambassadeur de France à Vienne, en lui envoyant copie de ce manifeste, signalait avec plus de force encore le parti jacobin. « Toute » l'Europe, disait-il, est convaincue avec l'Empereur » que ces hommes, notés par la dénomination de » parti jacobin, voulant exciter la nation d'abord » par des armements, puis à la rupture avec l'Empe- » reur, ne cherchent qu'à amener des prétextes de » guerre. Tels sont les motifs des explications qu'ils » ont provoquées d'une manière et avec des circon- » stances calculées visiblement pour rendre impos- » sible à l'Empereur de concilier dans ses réponses » les intentions pacifiques et amicales qui l'animent, » avec le sentiment de sa dignité blessée et de son » repos compromis...

» L'Empereur, disait-il en terminant, croit de- » voir au bien-être de la France et de l'Europe » entière, ainsi qu'il y est autorisé par la provo- » cation et les dangereuses menées du parti des » jacobins, de démasquer et de dénoncer publique- » ment une secte pernicieuse, non-seulement comme » les ennemis du Roi Très-Chrétien et des principes

(1) Ce passage fait allusion aux discours de tribune prononcés par Brissot et ses amis les *girondins*.

(2) Attribué à Merlin de Douai, alors juge, et jouissant d'une très-grande influence dans la ville de Douai, et en outre l'un des conseillers intimes du duc d'Orléans à cette époque.

(3) Ce passage fait allusion aux tentatives de négociations des envoyés constitutionnels à Brunswick et à Berlin, et probablement aussi à quelques-unes des notes présentées par M. de Noailles au cabinet de Vienne, contre la nouvelle alliance entre l'Autriche et la Prusse.

Digitized by Google

» fondamentaux de la constitution actuelle, mais » comme les perturbateurs de la paix et du repos » public. L'ascendant illégal de cette secte l'empor- » tera-t-il en France sur la justice, la vérité, le sa- » lut de la nation? Voilà la question à laquelle se » réduisent maintenant toutes les autres. Quel que » soit le résultat, la cause de l'Empereur est celle » de toutes les puissances. »

Quand le ministre de Lessart, après avoir fait connaître d'abord les pièces préalables de la négociation, vint donner à l'assemblée, dans la séance du 1er mars, communication de l'office de l'Empereur, il fut interrompu fréquemment dans sa lecture, tantôt par de violents murmures, tantôt par des ricanements sardoniques ou par des éclats de rire insolents. Le ministre, obtenant néanmoins quelque attention, rendit compte de l'état des forces militaires de l'Empereur dans les Pays-Bas, forces qui s'élevaient à cinquante-cinq mille hommes, ainsi que de l'envoi de six mille hommes dans le Brisgaw, mouvement dont l'ambassadeur de France avait été prévenu; il fit également connaître l'ordre donné en Bohême pour que trente mille hommes fussent prêts à marcher. Il annonça que l'ambassadeur de France était chargé de déclarer à la cour de Vienne que le roi n'avait pas pensé qu'il convînt à sa dignité ni à l'indépendance de la nation d'entrer en discussion sur des objets qui ne concernaient que la situation intérieure du royaume..... Enfin, il prévenait l'assemblée que l'ambassadeur de France était aussi chargé d'annoncer que, pour gage d'une fidélité réciproque, le roi promettait qu'aussitôt que l'Empereur aurait pris l'engagement de faire cesser tous préparatifs de guerre dans ses États, et de remettre ses forces militaires dans les Pays-Bas et dans le Brisgaw sur le pied où elles étaient le 1er avril 1791, Sa Majesté ferait également cesser tous préparatifs, et réduirait les troupes françaises dans les départements frontières à l'état ordinaire des garnisons; que c'était à cette détermination, la seule qui pût convenir à la dignité de deux grandes puissances et à leurs intérêts respectifs, que le roi reconnaîtrait les sentiments qu'il avait droit d'attendre de son beau-frère et de l'ancien allié de la France; mais qu'après une invitation aussi loyale et aussi formelle, Sa Majesté ne pourrait voir, dans une réponse qui ne porterait pas les mêmes caractères, que la volonté de prolonger une situation dans laquelle la France ne pouvait ni ne voulait rester plus longtemps.

L'assemblée nationale parut d'abord approuver la conduite du roi à l'égard de l'Empereur; et, cédant à l'impulsion des députés ministériels, en témoigna sa satisfaction par des applaudissements. Mais bientôt la cour et le ministre des affaires étrangères purent juger combien ils s'étaient mépris sur l'effet que devait produire dans la capitale cette espèce de manifeste de l'Empereur, dirigé nominativement contre les jacobins, et offrant son appui aux constitutionnels. Les jacobins en tirèrent un surcroît de consistance et de forces. Le ministre de Lessart eut personnellement à se repentir de l'imprudence avec laquelle il s'était laissé aller à livrer ainsi à la discussion de l'assemblée et du public les pièces les plus secrètes d'une négociation si importante, et qui n'était pas même terminée. Dès le lendemain, dans tous les journaux réputés les organes de la révolution, l'office de l'Empereur fut commenté de la manière la plus irritante et la plus fâcheuse, ce qui ne pouvait manquer de rendre impossible toute espèce de rapprochement et de conciliation. En général, on fut persuadé que la rédaction solennelle de cette pièce avait été réellement concertée entre le roi de France, l'Empereur et leurs conseillers intimes; on désigna même quelques-uns des députés de l'assemblée constituante, tels que Barnave et Duport, comme l'ayant composée. On ajouta que le modèle en avait été envoyé par la reine, à Bruxelles, au comte de Mercy-Argenteau, qui l'avait fait passer à l'Empereur (1), assertion hasardée d'après un fait grossi ou altéré par l'esprit du temps. L'office de l'Empereur porte évidemment le cachet du style de la chancellerie impériale; mais d'un autre côté, nous savons que l'Empereur, ayant sous les yeux le dernier mémoire (2) que lui adressa la reine de France sur l'état des différents partis contre lesquels la cour avait à lutter, minuta réellement lui-même les passages de cet office dirigés contre les jacobins, et que son chancelier de cour et d'État donna ensuite à l'ensemble de la rédaction la forme diplomatique et officielle. Quoi qu'il en soit, les constitutionnels eux-mêmes, qui formaient alors le seul parti en état de balancer l'ascendant des révolutionnaires exagérés, désapprouvèrent l'office de l'Empereur, tout en partageant l'opinion qui y était exprimée sur la conduite et les excès de leurs adversaires, compris sous la dénomination de jacobins. Ils trouvèrent peu convenable que l'Empereur entrât dans de si grands détails sur l'état intérieur des partis en France; en un mot,

(1) Madame de Staël le dit positivement dans ses *Considérations sur la révolution française*, t. II.

(2) Ce mémoire provenait des ex-constituants du parti constitutionnel, qui formaient alors le comité secret et dirigeant, dont l'existence est historiquement prouvée par la pièce trouvée dans l'armoire de fer, aux Tuileries, sous ce titre : *Projet du comité des ministres, concerté avec MM. Lameth (Alex.) et Barnave.*

Digitized by Google

la fierté nationale se révolta contre les conseils menaçants que donnait à la France un monarque étranger.

Mais ce monarque avait tout à coup cessé de vivre au moment même où son dernier office occasionnait toute cette irritation en France, et où il changeait en une alliance active son concert éventuel avec la cour de Berlin. Cette mort si subite, et qui eut une si grande influence sur la marche ultérieure des événements, demande qu'on en révèle les particularités.

Résolus enfin d'agir militairement contre la France, Léopold et Frédéric-Guillaume s'étaient décidés à concourir à un nouveau plan de concert par l'emploi d'une armée de cinquante mille hommes chacun au delà des forces qui se trouvaient déjà réunies en Westphalie et dans les Pays-Bas. Il s'agissait de répartir cent quatre-vingt mille combattants sur l'immense ligne qui s'étend depuis Bâle jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. A la mi-février, ce plan n'était encore qu'ébauché entre les deux souverains ; mais, d'accord sur les bases, Léopold avait ordonné au conseil aulique de guerre de hâter les préparatifs ; de son côté, Frédéric-Guillaume venait d'appeler à Berlin le duc de Brunswick, à l'effet de conférer avec ce prince, auquel il destinait le commandement général de ses troupes. Le 16 février, le roi eut, avec le duc, à Postdam, une longue conférence, à l'issue de laquelle fut tenu un conseil secret en présence même du roi : le duc de Brunswick, le ministre d'État Schulenburg et le baron de Bischofswerder furent les seuls qui y assistèrent. On y agita les points suivants : mettre les troupes sur le pied de guerre, négocier avec la Saxe pour l'entraîner dans la coalition, et arrêter avec la cour de Vienne un plan de campagne approprié aux circonstances politiques. Le même jour, un courrier extraordinaire fut expédié pour cette capitale, et des circulaires furent adressées à tous les régiments. Des dispositions relatives aux approvisionnements et à l'artillerie ayant été immédiatement ordonnées, il fallut toucher au trésor.

Le surlendemain, le général-major Bischofswerder partit pour Dresde, porteur des ouvertures du roi destinées à la cour électorale. De là il devait se rendre à Vienne. Il trouva l'électeur de Saxe peu disposé à faire cause commune autrement qu'en sa qualité de prince d'Empire. Après avoir conféré avec l'électeur et le prince Czartoriski, envoyé de Varsovie, il poursuivit sa route. L'envoyé extraordinaire de Prusse arriva dans la nuit du 27 au 28 février à Vienne, espérant obtenir dès le lendemain une audience de l'Empereur. S'étant présenté à l'hôtel du chancelier de cour et d'État de bonne heure, le prince de Kaunitz vint à sa rencontre, l'accueillit par des embrassements, mais avec l'accent que donne l'inquiétude et le trouble ; il lui apprit que l'Empereur, tombé malade inopinément, était hors d'état de le recevoir en audience. Le prince de Collorédo fit à l'envoyé extraordinaire de Prusse la même réception, et lui parla avec anxiété de l'indisposition subite de l'Empereur. Mais on était loin de soupçonner Léopold en danger, et hors de l'enceinte de la cour, son état de maladie était à peine connu. On l'avait vu deux jours auparavant donner audience à l'envoyé turc, et jouir en apparence d'une santé parfaite. C'était le 27 seulement que le mal s'était déclaré ; mais en proie dès le 28, le jour même de l'arrivée du favori du roi de Prusse, à de vives douleurs dans les cavités de la poitrine et les entrailles, ses médecins, croyant avoir à combattre une pleurésie, eurent recours aux saignées pour éteindre l'inflammation. Pendant la nuit, ses entrailles se gonflent ; il ne peut jouir d'aucun repos, les forces l'abandonnent, les vomissements convulsifs se déclarent. Son médecin ordinaire, Lagusius, se hâte d'appeler en consultation les plus célèbres de Vienne, tels que le baron de Stœrck et M. Schreibers ; réunis, ils changent d'opinion sur la nature du mal, et se disposant à essayer d'autres remèdes, s'abusent sur le danger, et quittent l'Empereur à deux heures après midi. A trois heures, des symptômes plus alarmants surviennent, et ce malheureux prince, dans une crise de vomissements convulsifs, n'ayant autour de lui qu'un seul valet de chambre, nommé Bruneti, expire, le 1er mars, dans les bras de l'impératrice accourue éplorée et toute tremblante.

A l'instant même, les cris *l'Empereur est mort, l'Empereur est mort!* retentissent dans les appartements du palais et y jettent le désordre et le désespoir. Quel spectacle que celui de toute cette famille impériale éperdue, plongée dans la désolation ! Tout le reste du jour à peine distingue-t-on les augustes maîtres de leurs serviteurs également au désespoir, tant les sentiments de surprise et de douleur se confondent. Le bruit de la mort du monarque ne trouve d'abord que des incrédules dans toute la ville de Vienne, où l'on était à peine instruit de sa maladie. Tous les grands, faisant atteler leurs carrosses, accourent au palais, qu'ils trouvent rempli de lamentations et d'effroi. A ce moment apparaît l'impératrice, entourée de ses nombreux enfants baignés de larmes ; et, les conduisant ainsi devant le nouveau roi, elle vient implorer sa protection pour ces augustes orphelins. Francois 1er, fils aîné de Léopold, confondant ses sanglots avec ceux de sa mère et de ses frères, dont le plus jeune avait à

Digitized by Google

pine quatre ans, leur fait la promesse sacrée d'en ir avec eux comme un père.

Mais que penser de ce genre de mort qui, frapnt Léopold comme un coup de foudre et dans la rce de l'âge, devenait un si grand événement dans état où se trouvait l'Europe? La face des affaires ouvait en être changée. Même aux hommes de l'art, ette catastrophe semblait inexplicable : « Ou la gangrène, disaient-ils, était déjà dans les entrailles, ou le monarque a été frappé d'un coup d'apoplexie séreuse. »

L'ouverture du cadavre mit à découvert les entrailles tuméfiées par la gangrène et l'estomac saturé e matières séreuses. Le corps, embaumé immédiatement, fut exposé en public dans la chapelle de a Cour. Des bruits d'empoisonnement se répandirent, s'accréditèrent même, sans que l'histoire ontemporaine les ait depuis confirmés, ni victorieusement démentis. Les investigateurs sont restés partagés ou dans le doute sur les causes réelles de cette mort inopinée ; les uns soutiennent qu'elle a été l'effet naturel d'une dyssenterie opiniâtre dont Léopold recélait le germe depuis son couronnement à Prague; et ils ajoutent que, trop adonné aux voluptés, ce prince avait fait un usage immodéré d'excitants connus en Italie sous le nom de *Diavolini*, et préparés dans son propre laboratoire, car il aimait à s'occuper de chimie. D'autres, n'hésitant pas d'attribuer la catastrophe au poison, citent en témoignage Lagusius, son médecin ordinaire, qui, disent-ils, a déclaré n'en pas douter après avoir assisté à l'autopsie du cadavre. Mais d'où serait parti le crime? Telles étaient alors les animosités politiques que les jacobins et les émigrés firent de cet événement l'objet d'accusations mutuelles. Ceux-là se seraient débarrassés, par le poison, d'un potentat puissant, leur ennemi déclaré, et qui enfin allait agir en armes pour abattre leur propagande ; ceux-ci auraient excité à commettre le crime en haine des principes philosophiques de Léopold, de ses répugnances et de ses lenteurs à se jeter dans l'entreprise de la contre-révolution. Mais par quelle voie, par quels moyens aurait-on commis ce crime? Selon les uns, ce fut dans un bal masqué qu'une dame, remarquée par Léopold, et à la faveur de son déguisement, lui aurait présenté des bonbons empoisonnés. Selon d'autres, le fanatisme et la perfidie se seraient servis pour ce noir attentat de la main même de la *belle Italienne*, tendrement aimée de Léopold. Cette femme, assure-t-on, aurait joui depuis en Italie, au sein des richesses et du luxe, de la récompense de son crime.

Mais laissons là des anecdotes sans preuves. Toutefois il est hors de doute que Léopold aima les femmes avec passion; qu'il était très-attaché à Dona-Livia, à la Prohaska, à la comtesse de Wolkenstein, et à d'autres encore d'un rang inférieur : toutes s'éclipsèrent immédiatement après sa mort, redoutant l'animadversion publique ou les sévérités du nouveau règne. La comtesse de Wolkenstein était la seule maîtresse déclarée depuis le séjour de Léopold à Vienne ; il l'avait même présentée à l'impératrice, qui, s'élevant à une noble résignation, avait daigné lui dire qu'elle la préférait à toute autre, pourvu qu'elle ne se mêlât point des affaires du gouvernement. Léopold lui avait fait le don magnifique de deux cent mille florins en obligations de la banque. On croit que la mort ne lui laissa pas le temps de pourvoir au sort des autres femmes qu'il avait aimées. On trouva dans son cabinet une collection d'étoffes précieuses, de bagues, d'éventails, et même jusqu'à cent livres de fard superfin. Les traces de ses galanteries étaient si frappantes, que l'impératrice dit au nouveau roi ces paroles remarquables : « Mon fils, vous avez devant vous deux grands » exemples, celui de votre oncle et celui de votre » père; imitez leurs vertus, mais gardez-vous de » tomber dans leurs vices. »

Après nous être arrêtés encore un moment sur quelques-uns des traits caractéristiques de cet empereur, nous en viendrons aux conséquences politiques de sa mort inattendue, et dont la véritable cause restera peut-être à jamais inconnue. Léopold fut sans contredit, en Toscane, le modèle des bons princes. A son avénement au trône des Césars, sa politique fut adroite et prévoyante. On a vu comment il releva tout à coup la monarchie autrichienne, détraquée par les réformes intempestives de Joseph II; il la releva par une alliance adroitement ménagée, et qui, en rompant le nœud du système politique établi par le grand Frédéric, le rendit lui-même l'arbitre de l'Allemagne. On a vu combien, après s'être érigé en chef suprême de la coalition, il hésita d'intervenir autrement que par des notes et des déclarations diplomatiques dans les troubles de la France, ce qui lui attira, de la part des deux partis extrêmes, l'épithète d'*Agamemnon cunctator*. Mais ce prince avait observé combien peu était populaire la haine de la révolution, et combien les peuples étaient peu éclairés sur ses résultats, ce qui lui faisait répéter souvent dans sa sagesse : « Un » politique habile a dit qu'il faut se garder de » toucher à certaines choses sans être capable » de les arracher : la plus dangereuse de toutes » les choses à toucher, c'est la révolution fran- » çaise. »

Immédiatement après sa mort, les ministres d'Autriche se réunirent dans une conférence à la-

Digitized by Google

quelle assista le nouveau roi de Hongrie et de Bohême : elle dura plus de deux heures. Bientôt un courrier extraordinaire fut expédié à Berlin ; il était porteur d'une lettre du jeune roi à Frédéric-Guillaume, dont le contenu était absolument confirmatif du nouveau système arrêté entre les deux cours. Les mêmes assurances furent données verbalement à l'envoyé extraordinaire de Prusse. Toutefois la vacance du trône impérial, si inattendue, allait nécessairement retarder l'exécution des mesures actives convenues, et récemment arrêtées en principe entre Léopold et le monarque prussien.

La mission du général-major Bischofswerder avait eu principalement pour objet de resserrer plus que jamais les liens d'amitié qui unissaient si heureusement les deux souverains, et en même temps de se concerter dans les arrangements de détail à prendre à l'égard des affaires de France. Mais quand l'envoyé de Prusse voulut entrer en conférence à ce sujet avec le chancelier de cour et d'État, il ne tarda pas à se convaincre que la cour de Vienne venait d'adopter un plan purement défensif. Ses instances furent inutiles pour en faire adopter un plus conforme à l'esprit de ses instructions. Alors, jetant un coup d'œil sur le nouveau règne, il fit de ses observations particulières l'objet d'une dépêche confidentielle, qui rendit plus amère aux yeux de son souverain la perte dont la nouvelle si récente et si inattendue lui avait porté dans l'âme un des coups les plus rudes.

L'héritier de la couronne impériale avait à peine vingt-quatre ans. Il avait reçu à Florence sa première éducation, sous les yeux de son père. Son intelligence n'ayant pas d'abord paru devoir s'élever à une très-grande hauteur, son oncle, Joseph II, l'appela près de lui, jeune encore, et le fit instruire par des hommes de mérite qui jouissaient d'une réputation honorable. S'attachant surtout à lui donner des notions justes sur la constitution, les intérêts et les rapports de la monarchie autrichienne, et cherchant d'un autre côté à l'accoutumer à l'amour du travail, Joseph le traita toujours avec plus de sévérité que de douceur. Le jeune prince eut d'abord quelque peine à se plier au genre d'esprit de son oncle, et plus encore à s'acclimater dans un pays comme l'Allemagne, dont la constitution atmosphérique et physique ne ressemble en rien à celle de l'Italie. Toutefois il y parvint. Sa santé, faible d'abord, s'étant un peu fortifiée, il fit avec son oncle la pénible campagne de Hongrie, où il fut redevable de son instruction militaire au comte Lamberti et au colonel Rollin, ses aides de camp. Cette campagne lui fut presque aussi funeste qu'à l'Empereur Joseph, dont elle ruina la santé. Mais sa jeunesse lui fit surmonter le péril. Déjà on songeait à le marier. Le 6 janvier 1788, fut célébrée, sous les auspices de l'empereur Joseph, son union avec Élisabeth de Wurtemberg. Cette princesse avait embrassé, quelques années auparavant, la foi catholique, ce qui ferait présumer que ce mariage était projeté d'avance. Les deux époux avaient à peu près le même âge, François étant né en 1768, et la princesse en 1767. Ce nouveau lien attacha encore plus Joseph aux destinées de son neveu, dont la femme, par les grâces de son esprit et les qualités de son cœur, charmait sa tendresse. On sait que la perte si prématurée de cette intéressante princesse, morte en couche le 8 février 1790, hâta les derniers moments de Joseph, lui-même aux portes du tombeau : il vit par là s'évanouir son espoir le plus cher, fondé sur la supériorité d'esprit de sa nièce, exerçant déjà une influence salutaire sur le caractère timide et peu formé de son neveu. Ne pouvant supporter le veuvage, François épousa en secondes noces, le 18 septembre de la même année, la princesse Thérèse des Deux-Siciles.

Ce prince, à la mort de son père Léopold, n'était encore que le chef de la maison d'Autriche ; mais son alliance avec la Prusse ne laissait aucune incertitude sur son choix comme chef de l'Empire, car sans un chef puissant l'Empire n'était rien. Jusque-là, le nouveau roi n'était aucunement astreint à suivre les engagements de son père, qui dérivaient du collége électoral et du *conclusum* de l'Empire. Aussi tout semblait faire une loi de presser son élection comme empereur d'Allemagne.

Sous ce point de vue, le successeur présomptif de la couronne impériale n'était pas censé donner de grandes espérances, soit à cause de son inexpérience, soit relativement à sa santé, qu'on regardait toujours comme extrêmement débile : il crachait, disait-on, le sang, et on croyait même que sa vie était attaquée dans ses sources principales. Les médecins, tremblant pour ses jours, lui interdisaient tout exercice violent, soit d'esprit, soit de corps. Quoique le nouveau roi se montrât impatient du frein, et ennemi par tempérament de la sage circonspection du prince de Kaunitz, il ne fit aucun changement essentiel dans son conseil. Il nomma ministre d'État le maréchal de Lascy, qui avait été l'ami intime de l'empereur Joseph, et ministre d'État et du cabinet, le comte François de Collorédo, son grand maître d'hôtel et son ancien gouverneur. En rétablissant dans sa place de secrétaire du cabinet M. Knecht, que Léopold avait congédié immédiatement après son avénement au trône, il ôta les clefs de directeur de ce même cabinet au prince Charles de Lichtenstein. Ce favori de Léopold passait pour

Digitized by Google

avoir eu, avec la direction de son cabinet secret, le département de ses plaisirs.

Dans le billet par lequel François lui demanda la démission de sa place de directeur, il ajouta : « Au » reste, je me réserve vos services pour d'autres cas, » et je vous prie de me servir avec la même fidélité » que vous avez servi mon père. » On vit par là que François était capable de garder, avec les familles puissantes, des ménagements de convenance. Le prince dont il s'agit était fils du prince Charles de Lichtenstein, mort de ses blessures dans les dernières guerres de l'Autriche contre les Turcs. Il n'avait alors que vingt-sept ans. C'était le compagnon ordinaire de Léopold dans ses voyages : il avait la direction de ses affaires personnelles, et jouissait de sa faveur au plus haut degré.

Le nouveau roi s'établit dans les appartements qu'avait occupés l'empereur Joseph : son cabinet était arrangé exactement comme celui de son oncle. Le 14 mars, il donna sa première audience publique. Outre les deux jours d'audience ordinaire, il était libre chaque jour à tout individu de la monarchie de s'adresser au roi, les femmes exceptées. C'était le comte de Collorédo qui recevait celles-ci, et qui remettait au roi leurs mémoires.

A son avénement, Léopold avait fait brûler toutes les dénonciations anonymes et secrètes reçues dans le cabinet de son prédécesseur. François fit mieux encore : il ordonna à toutes ses chancelleries de ne recevoir dans aucun cas de pareilles dénonciations. Ce prince enjoignit à la censure de ne permettre l'impression d'aucun article qui contiendrait son éloge, « parce que, dit-il, c'est à l'avenir seul à ju- » ger si je serai digne d'éloge ou de blâme. » Comme on lui présentait la liste d'apanage de la famille royale, il effaça le nom de sa mère en disant : « Ma mère ne doit pas être du nombre des pen- » sionnés. » Ce fut avec cette belle aurore que se présenta le nouveau règne.

Quant à la manière dont le roi de Hongrie et de Bohême envisageait les affaires de France, on n'avait encore là-dessus que peu d'indices. Le parti du baron de Breteuil, chargé au dehors des intérêts du roi et de la reine de France, sembla décliner, et le parti des princes ou de l'émigration parut au contraire prévaloir à la nouvelle cour. François fit assurer les princes français « qu'il resterait fidèle au » système de son père; » assurance susceptible d'interprétations diverses. L'ambassadeur constitutionnel, marquis de Noailles, n'eut plus aucun crédit : depuis la mort de Léopold, il était en quelque sorte gardé à vue.

A cette époque, et avant même qu'on reçût à Paris la nouvelle de la mort de l'Empereur, il s'y opéra une révolution ministérielle qui précipita l'Europe vers cette guerre mémorable et qui devait effacer dans l'histoire les revers et les prodiges de la guerre de trente ans. On y préluda, en France, par de grandes intrigues. Le ministre de Narbonne, qui, de concert avec les constitutionnels, peu goûtés à la cour, s'était tant agité dans les préparatifs hostiles en allant lui-même sur les frontières visiter les places fortes et inspecter les troupes, vit décliner sa popularité à mesure que le parti démocratique prenait le dessus. Il crut s'assurer dans l'assemblée les suffrages du parti antiministériel, d'abord en se mettant en relation avec Condorcet, Brissot, Carra et d'autres députés, meneurs des jacobins et très-suspects à la cour, ensuite en dénonçant dans les journaux, comme ennemi de la constitution, son collègue Bertrand-Moleville, ministre de la marine, avec qui il était en dissidence. Le renvoi de M. de Narbonne, déjà résolu par le roi, fut aussitôt décidé dans le conseil, malgré la réclamation de M. de Lafayette. Congédié par Louis XVI, il ne retira de sa démarche que le triste avantage d'entraîner son adversaire dans sa chute, et de désorganiser entièrement le ministère. Dès lors, Brissot et la faction ardente voient jour à s'avancer eux-mêmes dans le pouvoir, à s'emparer de la direction de la guerre et de la politique extérieure. Ils concertent aussitôt une dénonciation en forme contre le ministre de Lessart, qui semble investi de toute la confiance du roi, et qui, à leurs yeux, sert de lien entre le cabinet de Vienne et le parti qui dirige en secret les conseils de Louis XVI; ils le soupçonnaient même d'avoir fait échouer par des manœuvres secrètes, les deux missions de Berlin et de Brunswick. Dans leurs réunions, ils arrêtent que Brissot fera sur sur-le-champ le rapport insidieux qu'il a préparé d'avance, et sans le discuter ni le communiquer au comité diplomatique, dont il est membre, mais où le ministre a aussi ses créatures. Tout étant disposé dans le dessein de frapper un grand coup, à peine le député Girardin, à la séance du 10 mars, voit-il l'assemblée occupée du renvoi de M. de Narbonne, qu'il impute à l'inertie combinée du ministère la cause des troubles de la France. « Je demande, dit-il, l'accusation contre les » ministres; les rapports prouveront que l'un d'eux » est plutôt ministre de Léopold que de Louis XVI. » Gensonné soutient que tous les ministres sont coupables de trahison envers la nation et le roi. Guadet dit qu'au dedans les rênes du gouvernement sont dans les mains de l'aristocratie; qu'au dehors, Léopold, les rois de Prusse et d'Espagne dirigent le fil des relations de la France : il demande que Brissot soit entendu à l'instant. Brissot monte à la tribune, et avant d'entrer dans la discussion des pièces

Digitized by Google

renvoyées au comité relativement aux négociations avec la cour de Vienne, il présente avec art les principaux faits qui les avaient précédées. Il examine d'abord la conduite à tenir vis-à-vis de l'Empereur, ensuite le parti à prendre à l'égard du ministre des affaires étrangères; il rappelle que la circulaire de l'Empereur aux diverses puissances de l'Europe, et son traité avec le roi de Prusse prouvent un concert formé contre la sûreté et la constitution de la France, ce qui a nécessité le décret du 25 janvier, décret qui exige une déclaration précise du chef de l'Empire; il ajoute que le ministre de Lessart, après avoir provoqué cette mesure dans le comité, en a fait faire ensuite une censure amère dans un message; qu'il en a imposé en annonçant que le roi avait écrit à l'Empereur, tandis qu'il ne s'agissait que d'une lettre de lui ministre; que dans cette lettre, en avouant qu'il avait été un temps, avant l'acceptation de la constitution, où *la cause des émigrés était liée à celle du roi*, opinion qui démontre qu'alors de Lessart était un traître envers le roi ou envers la nation, il avait ainsi justifié la ligue formée par l'Empereur. Brissot établit que la politique de ce prince n'a pas varié; que loin de désavouer le concert avec les puissances, il a conclu, le 12 février, un nouveau traité avec la Prusse. Il évoque ensuite la responsabilité du ministre des affaires étrangères, responsabilité qui doit être d'autant plus sévère en raison des ressources d'impunité que lui fournissent sa double correspondance, l'une ostensible et l'autre secrète, et la facilité de n'en communiquer que ce qu'il veut. « L'incapacité seule, ajoute Brissot, » devient dans un tel ministre un véritable crime; » car s'opiniâtrer à tenir le gouvernail dans une » tempête, lorsqu'on n'a ni la force, ni la tête, ni le » courage nécessaires, c'est s'exposer à être l'assas- » sin de ses frères, qu'un homme plus habile pour- » rait sauver. »

Après avoir ainsi disposé l'assemblée à frapper l'incapacité comme la trahison, Brissot accuse le ministre de Lessart d'avoir compromis la sûreté et la constitution de la France en ne donnant aucune connaissance au corps législatif de la circulaire de juillet, du traité avec le roi de Prusse, de la convention de Pilnitz, ni même de la déclaration du mois de novembre. « Si le ministre a connu ces pièces, » dit-il, son silence est une trahison; s'il ne les a » pas connues, sa négligence est inexcusable. » Il l'accuse en outre d'avoir celé, jusqu'au 1er mars, l'office reçu le 12 janvier, qui annonçait les sentiments hostiles de l'Empereur. C'était la note remise le 5 janvier par le prince de Kaunitz à l'ambassadeur de France (1), et où le chancelier de cour et d'État faisait ressortir la faiblesse et la pusillanimité de la majorité des membres de l'assemblée nationale, qui, disait-il, pliaient continuellement sous l'ascendant d'une minorité factieuse. En exprimant toute son horreur pour le parti des révolutionnaires ardents et décidés, appelés jacobins, le chancelier de cour et d'État disait, au nom de l'Empereur : « Ces monstres ne sont pas assez abhorrés, assez » connus; ils ne sont pas seulement ennemis de » toutes les religions et de tous les trônes, c'est à » l'ordre social, aux propriétés, aux propriétaires, » qu'ils en veulent pour établir partout la souve- » raineté des brigands. » Cette note avait paru si amère au ministre, et si propre à irriter les passions, qu'il s'était d'abord abstenu d'en donner connaissance au comité diplomatique, et qu'il avait surtout évité de la communiquer à l'assemblée, ce dont on lui faisait un grief. Enfin Brissot l'accusait d'avoir donné le change, en atténuant les preuves indubitables du concert des rois réunis (suivant eux) *pour le maintien de la tranquillité publique et la sûreté des couronnes*, et d'avoir demandé à cet égard des explications, tandis qu'il avait les pièces authentiques sous les yeux. En conséquence de ces griefs, Brissot proposait de lancer contre de Lessart le décret d'accusation. L'assemblée et les tribunes applaudirent avec transport; et, à la suite d'une brillante improvisation de Vergniaud contre ce ministre et contre la cour, le décret fut mis aux voix et adopté à une très-grande majorité, sans que l'accusé eût été entendu dans ses moyens de défense.

Louis XVI assistait à son conseil quand cette foudroyante nouvelle lui parvint; il en fut vivement affecté : on lui enlevait à la fois deux ministres en qui il avait placé sa confiance, l'un par une accusation capitale, l'autre en le forçant à la retraite (2). La consternation et le découragement se peignirent sur sa physionomie dans ce triste conseil du 10 mars, pendant la durée duquel, pour mettre le comble à ses chagrins, arriva le courrier de Vienne qui lui apportait la nouvelle de la mort de l'empereur Léopold.

Le parti dominant ne vit dans cet événement inattendu que la chance la plus heureuse qui pût se présenter en faveur des progrès et du triomphe de la révolution.

Le fil de la ligue formée contre elle ne se trouvait plus dans les mains de l'Autriche; le successeur de Léopold, en sa qualité de chef de cette maison, n'était nullement à craindre pour la France comme

(1) Mentionnée ci-dessus, p. 159.

(2) M. de Bertrand-Molleville.

Digitized by Google

agresseur; et quelques mois de répit semblaient encore assurés au parti qui voulait la guerre, s'il lui convenait d'en profiter pour compléter ses armements. Déjà même on croyait à Paris que l'Autriche serait forcée par les circonstances d'abandonner, au moins pour quelques mois, le ton menaçant. Les diplomates constitutionnels discutaient par avance la question de savoir si le sceptre de la coalition passerait dans les mains de Frédéric-Guillaume, qui n'avait pas, disaient-ils, pour s'en emparer, le même intérêt que Léopold, ni l'ambition orgueilleuse de Catherine, ni l'ardeur chevaleresque de Gustave III.

Mais Gustave lui-même était aussi frappé à mort. Quinze jours après le décès de Léopold, il succomba d'une manière encore plus tragique, par l'effet d'une conspiration née du mécontentement de la noblesse suédoise, à laquelle, en 1772, il avait ravi, à l'aide des subsides du cabinet de Versailles, une grande partie de ses prérogatives : c'était une réaction. L'exemple de la révolution française ayant fait naître au sein de cette noblesse un esprit plus ardent d'opposition, Ankarstroëm, l'un des conjurés, s'arma contre Gustave dans la nuit du 16 au 17 mars, et lui tira un coup de pistolet à brûle-pourpoint dans un bal masqué. Quoiqu'averti du danger par un billet anonyme, Gustave, par un excès de témérité, s'obstinant à paraître au bal, n'avait pu échapper à sa destinée. Il survécut encore douze jours à sa blessure, et dans ce triste intervalle, il lui échappa cette réflexion remarquable : « Je voudrais bien savoir ce que Brissot dira de ma » mort! » Elle fit en Europe, et surtout à Paris, une grande sensation. Il semblait que la révolution française, avant même d'en venir à combattre les rois à coups de canon, avait le pouvoir magique de se débarrasser des têtes couronnées qui se déclaraient le plus vivement contre elle.

Les émigrés surtout déplorèrent la mort du roi de Suède. « Il y a maintenant, disaient-ils, *du vide dans le Nord.* » La plupart attribuaient à la *propagande* la première idée du complot sous lequel venait de succomber ce prince. « Le coup est parti » de France, s'écriaient-ils, et les *régicides* prépa- » rent bien d'autres forfaits. » Cette manière de voir sombre s'accréditait peu en Allemagne. La mort de l'empereur Léopold y parut bien autrement importante : elle arrivait dans un moment où la vacance de l'Empire, où l'éclipse du chef de la coalition ne pouvait manquer de faire vaciller le système politique de l'Europe centrale. Cette mort, toutefois, ne fit que suspendre un moment et précipiter ensuite les événements avec plus de violence. La composition du nouveau ministère, que Louis XVI, dans ses perplexités et dans sa détresse, se vit contraint de former, était désormais incompatible avec aucune vue de conciliation et de paix. Frappé du décret d'accusation porté contre le ministre des affaires étrangères de Lessart, et redoutant de voir dénoncer la reine, ainsi qu'on l'en avertit secrètement, Louis laissa là les moyens termes, et reçut les ministres des mains de la faction ardente qui voulait le subjuguer par la guerre. Peut-être cette mesure désespérée aurait-elle pu le sauver, s'il y avait eu dans ses résolutions plus de franchise, et dans son caractère plus de fermeté : on ne perd les couronnes que par faiblesse ou par entêtement.

Le ministère français de la fin de mars 1792 marque dans l'histoire par cela seul qu'il eut pour chef le célèbre Dumouriez, militaire diplomate plein de capacité, de feu, d'impudence, d'audace et d'ambition. Fils d'un commissaire des guerres, Dumouriez, sous le règne précédent, s'était fait remarquer de bonne heure sur les champs de bataille en Allemagne, et dans quelques missions diplomatiques, car ses penchants le portaient tout autant vers les intrigues politiques que vers la guerre. Il avait nourri cette première passion à l'école de la diplomatie immorale du publiciste Favier, cheville ouvrière de la correspondance secrète du comte de Broglie sous Louis XV. Favier était un homme de génie dans son genre, un penseur profond, très-instruit, mais cynique et sans principes, fertile en expédients, en projets vastes, en combinaisons machiavéliques. Par ses saillies, par son cynisme à la fois docte et effronté, il exaltait et tournait à son gré la tête des jeunes adeptes qu'il initiait dans les mystères de la politique. C'était à ses leçons mêmes ou par la connaissance de ses écrits qu'on avait vu se former dans la carrière de la diplomatie les divers personnages qui ont successivement figuré comme explorateurs ou négociateurs sur l'avant-scène ou sur la scène même de la révolution.

Dumouriez, au milieu d'une crise sociale, nageait pour ainsi dire dans son élément. Il avait adopté avec ardeur et bonne foi les principes des constitutionnels; mais il était toujours prêt néanmoins à servir le roi d'abord, comme Mirabeau, à l'ombre des libertés publiques, ou bien à se réunir à tel parti de la révolution qui offrirait à son ambition pétulante plus de chances et d'attraits : ses liaisons avec le député Gensonné, l'un des chefs de la faction de Brissot ou de la Gironde, ne furent pas stériles. C'était lui d'ailleurs qui, dans des mémoires rédigés de sa main et dans des conférences secrètes, avait poussé ce parti à la guerre en lui donnant pour règle d'exiger la dissolution du pacte des puissances. Dumouriez n'était pas non plus sans

Digitized by Google

appui auprès de Louis XVI : l'intendant de la liste civile, de Laporte, son ancien condisciple, lui fraya aussi la route du ministère. Lumières acquises, expérience pratique, connaissance parfaite des hommes et des rouages qui constituent les divers gouvernements, coup d'œil exercé, soit comme homme politique, soit comme homme de guerre, rien ne manquait à Dumouriez que la prudence, qui mûrit et achève son ouvrage.

Nommé ministre des affaires étrangères le 16 mars, il met à son acceptation une condition, *sine quâ non ;* il veut un secours de six millions pour les dépenses secrètes de son département, et annonce au roi que si on le lui refuse, il ne prendra pas le portefeuille. Fort du parti qui l'a poussé au ministère, il obtient l'assurance qu'il aura les six millions à sa disposition, dont il ne sera tenu de rendre aucun compte. Il s'installe plein de confiance, organise ses bureaux et s'entoure de ses créatures. Voici son premier discours à l'assemblée :

« Le roi, en me nommant ministre des affaires » étrangères, a cherché à prouver son attachement » à la constitution. Nous sommes devenus les gages » de la confiance publique, de l'accord entre les » pouvoirs constitués, et de l'union qui seule peut » nous donner les moyens de résister à l'orage et de » l'écarter. Pendant que vous travaillerez à perfec- » tionner nos lois, à dissiper les factions, à rétablir » l'ordre dans le royaume, à faire renaître la con- » fiance ; pendant que mes collègues travailleront, » chacun dans leur département, à donner à l'exé- » cution des lois l'ensemble et la force nécessaires, » je serai auprès des puissances étrangères l'organe » de votre énergie. La vérité dictera toutes mes dé- » pêches au nom du roi des Français. Une nation » libre et puissante ne doit point avoir recours à » l'astuce et au mensonge. Votre confiance nous a » précédés dans le ministère, qu'elle nous y accom- » pagne. L'assemblée nationale, le roi, les ministres, » ne seront plus qu'un tout indivisible. »

Le roi connaissait déjà les principes et les opinions de son nouveau ministre sur la révolution. Dumouriez les avait précédemment développés dans un mémoire qu'il avait fait parvenir à Louis XVI vers la fin de l'année 1791 (1). Quant à son principal mobile, on a vu que Dumouriez n'était entré en fonctions qu'après s'être assuré le *nerf* de la diplomatie.

Selon son propre parti, voici les principes d'après lesquels il devait la régler. La diplomatie française présentait deux réformes à exécuter avec promptitude : celle des hommes et celles des places. Où sont les envoyés patriotes, disait l'un des organes du comité diplomatique (2) ? Est-ce un M. de Châlons à Lisbonne ? ses liaisons avec MM. de Coigny et de Polignac, ses complaisances pour le duc de Luxembourg, ne sont-elles pas assez connues ? Est-ce un M. de Durfort à Venise ? A-t-on oublié la cocarde blanche arborée dans son palais à la nouvelle du départ du roi pour Varennes ? M. de Moustier, nommé pour Constantinople, a été désigné pour Londres. Eh bien ! lisez *la Police dévoilée*, par M. Manuel, tome I^er^, page 242, vous jugerez sa délicatesse ! Que le comité diplomatique lise sa correspondance de Prusse, il jugera son patriotisme. M. de Choiseul-Gouffier est à Constantinople : ouvrez, ouvrez aussi sa correspondance, et vous douterez si elle est écrite de Worms ou des rives du Bosphore. Des talents littéraires et les gravures d'un ouvrage fait par des coopérateurs sont quelque chose pour les arts ; mais sont-ils des garants suffisants du civisme d'un ambassadeur ? Et tant d'autres, qu'il serait trop long de nommer, qu'ont-ils fait pour mériter notre confiance, ou plutôt que n'ont-ils pas fait pour la perdre ? »

Voyons maintenant le chapitre des dépenses : « A quoi sert un ambassadeur à Rome, à Florence ! deux cent mille francs de traitement à Rome ! un ambassadeur à Parme pour assister aux processions de l'infant ! à Venise un ambassadeur pour voir lancer le *Bucentaure !* à Gênes, dont le territoire n'est qu'une langue de terre, un ministre pour complimenter les sénateurs et prendre des leçons de *sigisbéat !*.. N'est-il pas plus important de surveiller l'ambition orgueilleuse de la maison d'Autriche, plutôt suspendue qu'anéantie par le coup qu'elle *vient de recevoir ?*.... » On indiquait ensuite un plan de réduction de dépenses et de réduction de places à la nomination du pouvoir exécutif, et on citait avec éloges MM. Ternaut, Descorches Sainte-Croix, Sémonville et Bigot de Sainte-Croix, qu'on présentait comme dignes d'occuper de meilleures et de plus importantes légations. « Ce qu'on propose, ajoutait l'organe du parti dominant, l'ancien ministre se serait bien gardé de l'exécuter ; la raison en est simple : M. Ternaut est honoré de la confiance de Washington, et il est l'ami de M. de Lafayette ; ne serait-il pas mieux placé à Londres qu'à Philadelphie ? M. Descorches Sainte-Croix est du club des jacobins, et il était à la tête de sa municipalité ; ne serait-il pas mieux à Madrid qu'à Varso-

(1) Il est rapporté dans le *Recueil des pièces trouvées dans l'armoire de fer*, et avait été remis au roi par M. de Laporte, son intendant.

(2) Dans un article semi-officiel et intitulé *Diplomatie*, publié le 4 avril.

Digitized by Google

vie? M. de Sémonville, électeur de 1789, et réuni à la commune le 13 juillet, a mis sur sa porte à Gênes la devise de la nation le jour qu'on croyait le roi à Montmédy, et de plus il est désiré à Constantinople par tout le commerce de Marseille et de Lyon. M. Bigot de Sainte-Croix est un homme sincèrement ami de la révolution, et qui, placé en Pologne, y recevrait le prix de ses services par un avancement réel. Il connaît la Suède et la Russie, et il pourrait en étudier les mouvements. »

Peu disposé néanmoins à être régenté, le nouveau ministre se borna d'abord aux changements suivants dans le corps diplomatique français : il envoya M. de Maulde, son parent, à La Haye ; M. Lehoc à Hambourg ; M. de Vibraye à Copenhague ; et M. Villars à Mayence.

Dumouriez mit ensuite sous les yeux du comité diplomatique un rapport confidentiel sur l'ensemble de son département (1). La France, malgré sa grande existence, était devenue, selon ce ministre, dans l'état politique de l'Europe, une puissance tout au plus du second ordre. La révolution et les mouvements des émigrés avaient achevé de l'anéantir, et elle était alors comme effacée du tableau des puissances. On avait chargé les affaires étrangères d'environ un million de pensions pour de grands seigneurs, pour des étrangers et pour des services secrets, comme espionnage, et enfin pour le secret des postes, c'est-à-dire pour l'abus de l'ouverture des lettres.

On traitait en France, dans l'opinion, comme ennemis, les cabinets qui désapprouvaient les excès de la révolution et qui donnaient retraite aux émigrés, ce qui en soi-même n'était pas répréhensible ; mais on devait regarder comme hostiles les gouvernements qui se déclaraient plus ouvertement contre la nation française, en prenant hautement le parti des émigrés ; en protégeant la levée de corps armés sous des enseignes et des dénominations françaises, et avec l'intention ouverte de faire la guerre civile ; en donnant aux princes français non de simples pensions alimentaires, mais de vrais subsides pour payer leurs troupes ; en refusant de traiter dorénavant avec les ministres de la France, négociant au nom du roi ; en reconnaissant, quoiqu'avec un caractère secret, les plénipotentiaires des princes émigrés ; en ayant l'air de voir en ces princes le vrai gouvernement et l'unique représentation de la monarchie française.

La Russie montrait contre la révolution un acharnement très-violent. Peut-être, selon Dumouriez, couvrait-elle une politique profonde. Cette puissance ne pouvait que gagner à jeter loin d'elle les armées de la Prusse et de l'Autriche, et à les envoyer se détruire contre les places fortes dont la France est hérissée.

La nation véritablement intéressée à ce que les troubles qu'occasionnait la révolution française se terminassent promptement et sans s'étendre au dehors, était la nation germanique. Dumouriez voyait en elle trois intérêts très-distincts : celui du corps germanique proprement dit, ou de l'Empire, celui du roi de Prusse, celui de la maison d'Autriche. Ces intérêts, bien entendus, devaient engager ou à une neutralité parfaite ou à une médiation conciliatoire. Mal entendus, ils entraînaient nécessairement et très-promptement la guerre.

Le corps germanique avait été lésé par les décrets constitutionnels dans la personne de ses membres qui avaient des enclaves dans l'Alsace, parce que ces biens se trouvaient nécessairement déchargés des droits féodaux et de tout servage.

Mais c'était une simple discussion juridique, suivant Dumouriez, discussion qui n'intéressait pas assez tout le corps germanique pour le mettre dans le cas d'avoir recours aux armes. Il était juste, disait-il, d'acheter le droit de souveraineté de quelques-unes de ces enclaves, et d'indemniser pour les droits utiles de toutes ces propriétés : l'affaire était en négociation. Déjà plusieurs de ces petits souverains, comme le comte de Lowenstein-Wertheim, avaient passé des traités avec le prédécesseur de Dumouriez, qui eût réussi à les satisfaire en suivant les règles exactes de la justice, si les grands souverains de l'Empire, ajoutait le nouveau ministre, n'en avaient pas fait une affaire générale pour l'embrouiller. Il en aurait coûté de l'argent à la France, et l'assemblée n'était pas assez injuste pour refuser un accommodement raisonnable, qui était la base des négociations du ministère, et qui convenait au corps germanique par de hautes considérations très-importantes. Une guerre contre la France, poursuivait Dumouriez, ne pouvait donc que ruiner le corps germanique, qui n'avait rien à y gagner ; au contraire, si la Prusse et l'Autriche rétablissaient la monarchie arbitraire, elles seules profiteraient du démembrement, et toute augmentation de leur puissance allait au détriment des autres États de l'Empire et à la diminution de sa force constitutive. C'est d'après ces principes que Dumouriez adressa de

(1) En comparant les détails qui, dans ces Mémoires, concernent Dumouriez avec ceux qu'il rapporte lui-même dans ses propres Mémoires, on aura une idée des réticences qu'il a cru devoir s'imposer à cause de sa position et de certaines convenances politiques.

Digitized by Google

nouvelles instructions aux divers envoyés de France en Allemagne.

Venant à l'Autriche, il représenta que le seul moyen de ramener la confiance des Français dans la cour de Vienne, eût été de faire jouer à cette cour le noble rôle de conciliatrice, convenable à sa dignité et à ses véritables intérêts, puisque par là elle eût assuré à la France son régime constitutionnel, et à elle-même la confirmation de son alliance sur des bases invariables et la garantie de la tranquillité des Pays-Bas. Dumouriez rappelait que la cour de Vienne avait paru d'abord adhérer à cette vue politique, puisque le comte de Metternich, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, avait envoyé précédemment un agent à Paris pour négocier sur ces principes. Mais que d'un autre côté cette même cour, prenant dans ses notes récentes le ton de l'aigreur et de l'hostilité, hérissait d'entraves et d'obstacles la négociation des indemnités des princes allemands, les menaçait même de faire casser par la diète de l'Empire tous les traités, et excitait surtout les cercles pour les engager à en faire une cause commune et les tirer ainsi de leur esprit de neutralité. Annonçant l'intention de ramener la négociation avec l'Autriche au point de dignité et de respect mutuel qui convenait à deux grandes puissances, il communiqua au comité diplomatique un échantillon de sa correspondance avec cette cour.

Voici quelques traits de sa première dépêche (1) à M. de Noailles : « Les affaires, lui mandait Dumouriez, doivent prendre par la mort de Léopold une direction nouvelle. La disgrâce que M. de Lessart vient d'éprouver est venue en grande partie de la faiblesse de sa négociation, qui, à l'avenir, va prendre une marche simple et vraie : telle est l'intention du roi, et c'est ce qu'il m'a recommandé en entrant au ministère. Ce que vous me mandez sur le caractère du roi de Hongrie et de Bohême fait espérer qu'il envisagera les horreurs d'une guerre interminable, dont lui seul serait dans le cas de faire les frais et d'essuyer les pertes, quand même il réussirait à ruiner la France. Certainement, s'il favorisait la fureur coupable des émigrés qui déchirent le cœur paternel du roi, il n'en résulterait pour lui qu'un état de faiblesse et d'épuisement, pareil à celui dans lequel il aurait plongé la France elle-même, et alors il perdrait tout l'ascendant que deux cents ans de possession du trône impérial ont donné à ses prédécesseurs : voilà le tableau de ses dangers en cas de succès. Si, au contraire, la guerre qu'on semble nous déclarer tournait mal pour les puissances attaquantes, alors les succès de la France seraient uniquement nuisibles au roi de Hongrie et de Bohême, puisque lui seul possède les États limitrophes dans lesquels se répandraient nos armées victorieuses..... »

Dumouriez, après avoir examiné les motifs de la guerre dont on menaçait la France, ajoutait : « Je ne parlerai point des clubs et des pamphlets : ce ne peut pas être un motif de guerre ; si c'en était un, depuis longtemps toutes les puissances de l'Europe auraient été forcées de faire une croisade contre l'Angleterre..... Le concert des puissances est évidemment dirigé contre le roi ; ce concert n'est que momentané, parce qu'il blesse l'ordre et l'intérêt politique ; il ne peut pas durer, et il cessera nécessairement ou après la guerre, ou pendant la guerre. Dans tous les cas, le chef de la maison d'Autriche restera isolé, épuisé de finances et de troupes. Tout ce danger peut cesser de part et d'autre par une déclaration franche de la cour de Vienne et par un désarmement réciproque. Le prétexte de la nécessité de beaucoup de troupes dans les Pays-Bas, pour empêcher l'esprit de révolution d'y pénétrer, est un motif insuffisant. Les armées ne contiennent pas les peuples quand ils veulent être libres ; plus on oppose de force, plus l'énergie s'augmente et devient fureur : Gênes en est un exemple pour la maison d'Autriche ; cette ville médiocre a chassé de son sein une armée entière. La révolution française en est un exemple encore plus frappant. La cour de Vienne sait bien quels ont été les agitateurs de la Belgique ; elle sait bien que l'assemblée constituante a rejeté les Belges, parce que leur révolution théocratique était l'inverse de la nôtre. La diminution des troupes dans cette province est donc un des points nécessaires, ainsi que l'expulsion de tous les émigrés armés et attroupés de toutes les provinces de la domination autrichienne. Cet exemple entraînerait les souverains inférieurs de la ligue germanique ; bientôt les attroupements et les soupçons cesseraient de part et d'autre ; toutes les menaces et les préparatifs de guerre s'évanouiraient, et il ne resterait plus qu'à arranger à l'amiable l'affaire des princes possessionnés : cette affaire ne peut pas se traiter au milieu du tumulte des armes. Quant au concert des puissances, comme il n'a qu'un objet qui n'existerait plus, comme c'est un monstre politique, il se détruira lui-même : telles sont les bases sur lesquelles le roi vous ordonne de traiter avec la cour de Vienne. »

Passant à la Prusse, Dumouriez rappelait les motifs qui avaient porté cette puissance à changer entièrement son ancien système politique ; et à contracter avec la cour de Vienne une alliance qui ne

(1) Du 19 mars 1792.

Digitized by Google

faisait que suspendre leur vieille rivalité. Quoique la Prusse traitât la France avec rigueur et parût favoriser les émigrés, Dumouriez toutefois était d'avis de ne pas cesser de ménager la cour de Berlin ; il regardait son rapprochement avec la cour de Vienne, comme une aberration politique qui ne tiendrait pas. En conséquence, il concluait que, sans s'arrêter au parti que prendrait le roi de Prusse, il fallait ne pas le traiter en ennemi et séparer toujours sa cause de celle de l'Autriche ; par là on laisserait une porte ouverte à des négociations conciliatoires, quand on s'apercevrait de quelque refroidissement dans une alliance aussi peu naturelle.

Considérer ainsi le traité qui liait le cabinet de Vienne à celui de Berlin, de même que les dispositions de ce dernier cabinet à l'égard de la France, formait le fond du système politique du nouveau ministre des affaires étrangères ; le comité diplomatique en était lui-même imbu, et ce comité était l'élite de la faction qui provoquait et voulait la guerre. Les orateurs, les écrivains du même parti avaient tous le mot d'ordre. Signaler comme une monstrueuse alliance, comme un inceste politique, l'union des deux grandes puissances de l'Allemagne, si longtemps rivales, telle fut leur tâche. Dumouriez, mettant de côté le caractère et les dispositions de Frédéric-Guillaume, affectait même d'être convaincu que le cabinet de Berlin n'était nullement sincère dans sa liaison avec l'Autriche, et il donna cette direction politique aux instructions confidentielles qu'il transmit au marquis de Custine, qui, dans les premiers jours de mars, était venu remplacer à Berlin M. de Ségur, mais seulement en qualité de chargé d'affaires. Dumouriez, qui faisait un cas infini de ce jeune négociateur, prétendit d'abord l'attacher auprès de la cour de Prusse comme ministre plénipotentiaire, fondant sur la dextérité de sa négociation de grandes espérances ; mais M. de Custine ne réussit point à se faire reconnaître. Dumouriez lui manda de ne pas se décourager, de rester ferme à son poste, en se ménageant les moyens secrets dont les ressorts lui étaient connus ; que du reste il croyait inutile de diriger de loin son langage ; qu'il lui laissait à cet égard toute la latitude d'une confiance sans bornes.

Le négociateur ne s'abusait point sur sa position, et il entrevoyait la marche des affaires : ni les sentiments du roi de Prusse sur la révolution française, ni ses préparatifs hostiles ne pouvaient échapper à ses investigations ; il savait que Frédéric-Guillaume détestait cordialement la révolution française, et qu'il brûlait de la combattre ; on pouvait même croire qu'il en redoutait l'influence d'après l'ordre récent émané de son cabinet. Cet ordre portait de désarmer les paysans des provinces prussiennes, et de défendre la circulation d'écrits dangereux dans les campagnes. Quant aux préparatifs hostiles, on n'en faisait déjà plus aucun mystère.

Outre les troupes formant les garnisons prussiennes en Westphalie et dans la forteresse de Wesel, mises au complet, onze bataillons et une division d'artillerie venaient de se rapprocher du Rhin moyen, en prenant leurs quartiers dans les principautés de Franconie, qui n'étaient pourtant pas dépourvues de leurs propres troupes.

Ici se présente naturellement l'occasion de parler de l'incorporation de ces principautés à la monarchie prussienne, et d'introduire en même temps sur le théâtre des événements, par l'effet de cette dernière circonstance, l'homme d'État, identifié à la Prusse et adopté par elle, qui, pour prix de ses services, y est parvenu à la plus haute élévation : c'est le même dont la conduite, la politique, les travaux, les recherches et les vues forment la base et les principaux éléments de ces récits contemporains.

Commençons par ce qui concerne la réversion des deux margraviats, qui, depuis trois siècles, constituaient l'apanage d'un des rameaux de la maison de Brandebourg, et faisons d'abord l'observation que les margraves d'Anspach et de Bareith, placés au centre de l'Allemagne, avaient des attentions plus marquées pour l'Autriche que pour la Prusse, bien qu'ils fussent unis à cette dernière puissance par les liens du sang.

Christian-Frédéric-Charles-Alexandre, margrave de Brandebourg, Anspach et Bareith, duc de Prusse, comte de Sayn, était parvenu à la souveraineté en 1769 : ce prince avait alors trente-trois ans ; sa mère était sœur aînée du grand Frédéric, qui avait montré quelque prédilection pour son neveu. A peine sorti de l'enfance, le jeune margrave s'étant mis à voyager avec ses précepteurs, avait séjourné deux ans en Hollande ; quittant ensuite les Provinces-Unies, il s'était rendu en Suisse, de là à Venise et à Rome, d'où, revenant à Anspach, il y avait apporté le goût des arts, des lettres et des voyages ; il possédait et aimait beaucoup la langue latine. La carrière des armes n'eut aucun attrait pour lui ; les nœuds du mariage l'unirent à une princesse de Saxe-Cobourg peu attrayante ; d'autres affections le subjuguèrent : il s'attacha longtemps à la célèbre mademoiselle Clairon, qu'il avait connue à Paris. Cette grande tragédienne avait quitté le théâtre dans la force de l'âge, à la suite d'un accès d'humeur provoqué par des tracasseries auxquelles sa fierté et son orgueil ne pouvaient plus s'accoutumer. Après quelques années d'une retraite, rendue fort

Digitized by Google

douce par sa fortune, elle fut attirée par le margrave à la cour d'Anspach, où elle devint en quelque sorte le premier ministre. Elle avait alors cinquante ans; elle inspira néanmoins des sentiments jaloux à la margrave, tandis que, d'un autre côté, les courtisans la voyaient d'un œil d'envie; car, ainsi qu'elle le dit spirituellement dans ses Mémoires, *il n'est si petite cour qui n'ait son Narcisse.* Mademoiselle Clairon domina plus ou moins la petite cour d'Anspach pendant dix-sept ans de sa vie, et ne quitta l'Allemagne pour revenir à Paris qu'au début de la révolution, piquée de se voir supplantée dans l'affection du margrave par lady Craven, qui fixa pour jamais ce prince inconstant. A cette époque, il n'était plus lui-même dans l'âge des passions; le soin de ses magnifiques haras, la chasse au cerf et de douces habitudes charmaient ses loisirs dans sa retraite de Triesdorf, à trois lieues d'Anspach; il en préférait le séjour à celui de sa capitale, et plus encore à celui de Bareith, ville qu'il n'aimait pas. Souvent même il passait l'hiver à Triesdorf, qu'avait embelli un jardin anglais, ajouté par lady Craven au grand parc. C'était presque toujours l'Italie qui devenait le but des voyages par lesquels le margrave, rompant de loin en loin la monotonie de ses habitudes, cherchait à se distraire des soucis de l'administration de ses États. Ce prince était sans héritiers et sans espérance d'en avoir; à sa mort, ses deux principautés devaient tomber en partage au roi de Prusse, en vertu de ses droits éventuels. L'idée d'aller vivre paisible et tranquille en Angleterre comme un simple particulier, étant venue au margrave, il songea dès lors à abdiquer le gouvernement de son pays pour en transférer de son vivant la souveraineté à Frédéric-Guillaume. Ce n'était pas une mince acquisition pour ce monarque que celle de deux principautés au cœur de l'Allemagne, offrant ensemble quatre cents lieues carrées d'étendue, et une population de trois cent soixante-dix mille âmes, avec un revenu de plus d'un million d'écus de Prusse. Le territoire de Bareith comprenait à lui seul dix-huit villes et trente-six bourgs; celui d'Anspach, quinze villes et soixante-seize bourgs, indépendamment des villages et des hameaux. Le pays d'ailleurs offrait toutes les ressources nécessaires à l'homme civilisé, de même que tous les éléments appropriés à une gestion paternelle; mais jusqu'à ces derniers temps, l'administration des margraviats n'avait pas toujours été bien entendue ni réglée avec assez d'intelligence et d'économie. Plein de son projet le margrave demanda au roi Frédéric-Guillaume un ministre pour en prendre l'administration. Le roi lui désigna le baron de Hardenberg.

Charles-Auguste, baron de Hardenberg, issu de la branche aînée de la famille noble de ce nom, dont l'origine remonte à l'époque des empereurs d'Allemagne de la maison de Saxe, naquit dans la ville d'Hanovre, le 31 mai 1750. Son père, qui avait embrassé la carrière des armes, s'étant distingué pendant la guerre de sept ans, parvint au grade de feld-maréchal. Élevé avec soin, Hardenberg perfectionna ses études aux universités de Goettingue et de Leipsick, et, voulant de bonne heure se vouer aux affaires, il fit en quelque sorte son noviciat dans les bureaux de l'administration publique du Hanovre; mais il sentit lui-même le besoin de s'ouvrir une carrière plus large et de s'y préparer par les voyages. En effet, c'est dans les voyages que tout homme qui se sent appelé à la science de l'administration et aux affaires d'État trouve une véritable étude-pratique. Hardenberg visita en observateur l'Angleterre, la France, la Hollande et l'Allemagne; il vint résider ensuite à Wetzlar, près la chambre impériale, où il compléta ses études sur le droit public. De cette époque date sa liaison intime avec le célèbre Goethe. Rentré dans l'administration du Hanovre, Hardenberg fut chargé à deux reprises de missions pour l'Angleterre, l'une en 1778, l'autre en 1782; il ne s'en déclara pas moins pour le parti de l'opposition dans les États; enfin, une circonstance particulière (1) et un penchant décidé pour la politique le décidèrent sans retour à quitter de nouveau son pays natal.

C'était à l'époque où le duc de Brunswick commencait dans ses États l'exercice-pratique de la souveraineté avec l'émulation louable d'ajouter à l'éclat de sa réputation militaire le mérite plus modeste d'une administration économe et bienveillante. Le principal objet du duc était de ramener le bien-être dans un pays qui avait souffert et par la guerre et par le délabrement qui en est la suite. Il sentit le besoin d'un concours éclairé et actif: appelant Hardenberg à son service, il le nomma grand prévôt et son conseil privé. Non-seulement ce choix fut bientôt justifié, mais cette époque même de la vie de Hardenberg décida de son avenir, à la faveur d'une circonstance heureuse: on sait que le duc, neveu du grand Frédéric, s'était voué, n'étant que duc héréditaire, au service de sa couronne, et qu'il avait ajouté à la gloire militaire prussienne. Il en était résulté une plus étroite union entre les souverains du duché de Brunswick et la maison royale de Prusse, ce qui explique pourquoi le testament de

(1) Cette circonstance se rapportait à des chagrins domestiques; le baron de Hardenberg avait épousé mademoiselle de Reventlow, fort belle personne, dont il se sépara.

Digitized by Google

Frédéric le Grand fut déposé aux archives ducales de Brunswick.

A l'avénement de Frédéric-Guillaume, le duc régnant choisit, pour être porteur de ce testament à Berlin, Hardenberg, qui s'efforça de relever cette honorable mission par la manière dont il parut à la cour du nouveau roi. Quelques agréments extérieurs et personnels ajoutèrent à la dignité de sa mission au moment où il présenta lui-même au monarque l'acte solennel dont il était porteur. Ce prince l'accueillit avec autant d'intérêt que de bonté; il ne vit pas seulement en lui un de ces courtisans qui ne brillent que par les grâces de leurs manières, mais un serviteur dévoué qui, par sa capacité dans les affaires, semblait destiné à prendre rang parmi les hommes d'État. Hardenberg s'aperçut aisément qu'il avait gagné les bonnes grâces de Frédéric-Guillaume, et plus tard il eut la preuve certaine que l'impression qu'il avait faite au roi n'était rien moins que passagère. En effet, elle se réveilla comme si elle était restée gravée dans l'esprit du prince, quand le margrave, comme nous l'avons dit, lui fit la demande d'un ministre capable de prendre en main l'administration des États qu'il se proposait d'abdiquer au profit de la Prusse. Hardenberg, acceptant avec joie cette haute mission, s'établit à Bareith en qualité de ministre-directeur. Là, répondant à l'attente du margrave, il prit d'une main ferme les rênes de l'administration des deux principautés, et prépara tout pour que le nouveau souverain de ce pays n'eût plus qu'à en recueillir les fruits précieux. Il paya toutes les dettes, diminua les impôts, et introduisit de grandes améliorations dans l'économie rurale.

Dans le courant de 1791, Frédéric-Guillaume ayant attiré le margrave à Berlin pour conférer avec lui sur son projet de résigner ses États à la Prusse, Hardenberg, à l'issue des conférences auxquelles il assista, fut seul chargé de l'exécution des arrangements projetés entre les deux souverains. Excepté lui et lady Craven, personne autre que le roi n'avait la moindre idée des intentions du margrave. Par son acte d'abdication, arrêté et signé à Berlin au mois de décembre, il cédait ses deux principautés de Franconie à son héritier éventuel le roi de Prusse, moyennant une forte pension viagère (1).

Le roi ayant conféré à cette occasion le titre de ministre d'État et de guerre au baron de Hardenberg, le chargea d'aller prendre possession, en son nom, des deux principautés. Le 25 janvier suivant, Hardenberg, revenu de Berlin à Bareith, publia l'édit de possession de la Prusse, et fit prêter aux officiers civils et militaires le serment de fidélité au roi. Immédiatement après cette prestation, Frédéric-Guillaume le confirma dans son emploi de ministre-directeur des principautés de Franconie, avec le titre de ministre de son cabinet. Il le chargea spécialement d'introduire les institutions de la Prusse dans ces nouvelles provinces, et d'en diriger toute l'administration. Sa première ordonnance, adressée à la chambre royale de Bareith, eut pour objet la distribution de vingt mille florins entre les pauvres. Les deux principautés de Franconie, de même que les provinces prussiennes de Westphalie, étaient ouvertes aux émigrés aux mêmes conditions que l'Empereur leur avait ouvert les Pays-Bas et le Brisgaw. Dans les premiers jours de mars, un ordre du cabinet recommanda au ministre Hardenberg d'y surveiller, avec la plus grande rigueur, les émissaires français qui tenteraient de se glisser dans le pays, et d'y soumettre à la censure la plus sévère les livres qui pourraient contenir des principes dangereux.

Telle était la situation politique des deux principautés, lorsqu'aux approches de la guerre le roi y envoya en quartier les premiers corps de troupes prussiennes destinées contre la France.

Ce prince, que tous ces mouvements préoccupaient, parut à Berlin le 28 mars pour y donner audience à l'envoyé de l'électeur de Mayence, comte de Hatzfeld, qui venait de lui notifier de la part du chancelier de l'Empire la vacance du trône impérial, et l'inviter, comme électeur de Brandebourg, à l'élection du nouvel empereur. L'assemblée d'élection était renvoyée au 3 juillet pour mettre au moins quelque intervalle entre les cérémonies du couronnement précédent et celles auxquelles celui-ci allait donner lieu; on devait y procéder avec moins de faste et de pompe à cause des dépenses que ces cérémonies entraînent, et dont le poids retombait presque tout entier sur les sujets des électorats ecclésiastiques. L'envoyé de Mayence, après sa réception, fut invité à dîner avec le roi qui retourna ensuite à Postdam. Les dépêches d'Autriche et de Paris étaient l'objet d'une sérieuse attention de la part du cabinet prussien; le roi continuait à recevoir une correspondance directe du général-major Bischofswerder, qui n'avait pas encore quitté Vienne. Cet envoyé extraordinaire avait trouvé dans cette capitale le juif Éphraïm, émissaire prussien, déjà signalé à Bruxelles, à Amsterdam et à Paris; il le fit rappeler, soit qu'il fût contrarié par la présence de cet agent secret, soit qu'il voulût être chargé seul des négociations de tout genre. Bischofswerder eut de fréquentes conférences avec le maré-

(1) Après son abdication, le margrave partit pour Lisbonne, où il épousa Élisabeth Barkeley, veuve de lord Craven; il se retira ensuite en Angleterre, où il est mort en 1806.

Digitized by Google

chal de Lascy et avec le prince de Kaunitz. Non-seulement le roi de Hongrie et de Bohême avait pleinement confirmé les traités de son prédécesseur avec la Prusse, mais il venait aussi de renouveler le traité d'alliance avec la Russie. L'accord politique entre les deux cours de Berlin et de Vienne n'éprouvait donc aucune altération essentielle; seulement les derniers arrangements hostiles pris avec Léopold étaient suspendus, le nouveau roi persistant à rester sur la défensive, au risque d'être attaqué par la France; mais d'un autre côté, François Ier était très-résolu à opposer beaucoup de fermeté et d'énergie aux exigences de l'assemblée nationale.

La première note officielle que le prince de Kaunitz fut chargé, le 18 de mars, de remettre à l'ambassadeur de France, au nom du nouveau roi, se rapportait aux demandes contenues dans les dernières dépêches de M. de Lessart. Elle était conçue en ces termes :

« Le gouvernement français ayant demandé des » éclaircissements catégoriques sur les intentions et » les démarches de feu Sa Majesté l'Empereur, relativement à la situation actuelle de la France, le » chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, » est d'autant moins à portée d'en ajouter aujourd'hui de nouveaux, que le roi de Hongrie et de » Bohême adopte complétement sur ce point les » sentiments de l'Empereur, et que les nouvelles » demandes que M. l'ambassadeur de France a depuis été chargé de faire ici rentrent dans celles » auxquelles il a déjà été complétement répondu.

» On ne connaît point d'armement et de mesure » dans les États autrichiens qui puissent justifier » les préparatifs de guerre. Les mesures défensives » ordonnées par Sa Majesté Impériale ne peuvent être » mises en parallèle avec les mesures hostiles de la » France, et quant à celles que Sa Majesté Apostolique pourra juger nécessaires pour la sûreté et la » tranquillité de ses propres États, et surtout pour » étouffer les troubles que les exemples de la France » et les coupables menées du parti jacobin fomentent dans les provinces belgiques, elle ne » pourra ni ne voudra jamais consentir à se lier les » mains d'avance avec qui que ce soit. Personne n'a » le droit de lui en prescrire les bornes. Quant au » concert dans lequel Sa Majesté Impériale s'est » engagée avec les plus respectables puissances de » l'Europe, le roi de Hongrie et de Bohême, et ces » mêmes puissances ne persistent pas moins dans » leur opinion et leur détermination communes. » Mais ils ne croient pas convenable ni possible de » faire cesser ce concert avant que la France ait fait » cesser les causes qui en ont provoqué et nécessité » l'ouverture. Sa Majesté s'y attend d'autant plus de » sa part, qu'elle présume trop des sentiments de » justice et de raison d'une nation distinguée par sa » raison et sa douceur, pour s'interdire l'espoir » qu'elle ne tardera pas à soustraire sa dignité, son » indépendance et son repos aux atteintes d'une » faction sanguinaire et furieuse qui, s'acharnant de » plus en plus à détruire, par la voie des émeutes » et violences populaires, tout exercice, toute es» pèce d'autorité, de lois et de principes, ne vise » qu'à réduire à des jeux de mots illusoires et la » liberté du Roi Très-Chrétien et le maintien de la » monarchie française, et l'établissement de toute » constitution et de tout gouvernement régulier, ainsi » que la foi des traités les plus solennels, les devoirs » les plus sacrés du droit public. Mais dussent leurs » artifices et leurs desseins prévaloir, Sa Majesté se » flatte du moins que la partie saine et principale de la » nation envisagera alors dans une perspective consolante l'appui, l'existence d'un concert dont les vues » sont dignes de sa confiance et de la crise la plus » importante qui ait jamais affecté les intérêts communs de l'Europe.

» Vienne, le 18 mars 1792.

» *Signé*, KAUNITZ. »

Dumouriez, en donnant connaissance à l'assemblée nationale de cette note du ministre impérial, la fit précéder par une courte explication : « Je prie » l'assemblée, dit-il, de retenir la juste indignation » que lui inspirera la lecture de cette pièce..... Elle » est terminée par un appel à la partie saine et principale de la nation, c'est-à-dire de l'aristocratie, » pour l'inviter à se rallier au concert des puissances. » J'aime à prévenir que ce concert sera sans harmonie, et que la France, unie par les liens du » patriotisme, triomphera de toutes les ligues. J'invite l'assemblée à attendre, pour statuer sur cette » pièce, la réponse catégorique que j'ai demandée » à la cour de Vienne, au nom de la nation et du » roi. »

L'assemblée, d'après l'invitation de Dumouriez, ne prit aucune délibération, passant à l'ordre du jour immédiatement après la lecture de la note, lecture que les plus bruyantes risées avaient souvent interrompue.

Vainement l'ambassadeur de France à Vienne s'était efforcé de persuader au prince de Kaunitz que, s'il voulait maintenir le repos de l'Autriche et assurer celui de la France, il fallait surtout éviter, dans le langage officiel émané de sa cour, toutes observations qui tendraient à censurer l'administration intérieure du royaume; il n'avait cessé de répéter que de semblables critiques, tout au plus

Digitized by Google

permises dans les entretiens particuliers, devenaient, lorsqu'elles étaient consignées dans des écrits ministériels, les offenses les plus sensibles à l'honneur d'une nation.

De son côté, le roi de Hongrie et de Bohême se montra extrêmement choqué de l'ordre donné par Dumouriez, au nom du roi de France, à son ambassadeur, de requérir la diminution des troupes autrichiennes dans les provinces belgiques. Ce prince s'emporta avec violence; et on s'en aperçut à l'altération de ses traits quand il sortit de la conférence qui s'était tenue à ce sujet dans l'appartement même du vieux ministre : c'était le 26 mars. Le prince de Kaunitz s'étant rendu ensuite chez le roi, on tint conseil privé, et là il fut résolu que le gouvernement, pour toute réponse, donnerait à sa note du 18 mars et à celles qui l'avaient précédée la plus grande publicité possible. En conséquence, toute la négociation entre le cabinet d'Autriche et la France fut livrée à l'impression, comme pour éclairer le peuple sur la grande question que la guerre allait décider.

Dans cette attente, Frédéric-Guillaume crut devoir mettre un terme à la mission extraordinaire du général-major Bischofswerder, qui, dans de fréquentes audiences, avait reçu du roi de Hongrie et de Bohême des témoignages de confiance honorables pour lui et satisfaisants pour sa cour. Avant son départ, l'envoyé prussien eut avec le jeune roi un long entretien, qu'il ramena avec assez d'adresse sur un objet très-important : il s'agissait, d'après une dernière dépêche reçue de Berlin, de disposer le roi de Hongrie et de Bohême à laisser à Frédéric-Guillaume la direction de la guerre offensive contre la France dans le cas où la cour de Vienne persisterait à ne pas en prendre elle-même l'initiative. Selon le roi de Prusse, ce n'était que par l'invasion qu'on pouvait arriver à un résultat politique, et rendre ainsi utile à la cause commune l'armement général : tel était surtout le sentiment des émigrés français, dont l'influence s'exerçait encore plus sur le monarque prussien que sur ses propres ministres. Bischofswerder trouva le successeur de Léopold tout prêt à témoigner au roi de Prusse toute sorte de déférences relativement à la conduite de la guerre, dès qu'il serait temps d'agir.

Le général-major prit congé, et partit de Vienne le 5 avril pour retourner à Berlin. Il se serait mis plus tôt en route s'il n'avait attendu quelques jours la rédaction d'une circulaire qui devait être adressée aux cours coalisées et aux États de l'Empire comme co-États, à l'effet de demander à chacun les secours qu'il se proposait de fournir en cas de guerre, soit en hommes, soit en argent.

A Prague, il s'arrêta pour convenir, avec le prince de Hohenlohe, du jour et du lieu où le général autrichien pourrait avoir une entrevue avec le duc de Brunswick : c'était à Leipsick qu'elle devait avoir lieu. L'activité des préparatifs redoubla en Prusse à l'arrivée du général-major à Berlin. Toutes les dispositions annonçaient une marche prochaine des troupes. L'ordre antérieur donné par le roi fut encore une fois réitéré; il portait défense aux régiments d'enrôler des Français, des Alsaciens, des Lorrains, des Suisses, ou tout autre Allemand que des sujets prussiens.

On voit par ce qui précède que la grande question européenne à l'ordre du jour se réduisait, un mois après la mort de Léopold, à examiner si, dans l'intérêt des puissances qui étaient en débats et en armes, il était plus avantageux à chacune d'elles d'attaquer que de se laisser attaquer. Il était visible, d'après les passions qui agitaient la France et le caractère particulier des Français, qu'ils prendraient avec ardeur l'initiative de la guerre : attaquer fut presque toujours à leur avantage. C'était d'ailleurs la doctrine politique de Dumouriez, qui commençait à diriger les affaires de la France, et il était trop entreprenant et trop habile pour manquer l'occasion, en se popularisant, de se frayer toutes les routes qu'aspirent à parcourir les hommes pénétrés de cet esprit d'ambition politique et militaire qui, en révolution, n'a pas de bornes.

La négociation avec l'Autriche n'était plus à ses yeux qu'une voix plus sûre pour y arriver, moyennant quelques détours, il est vrai, et avec des formalités plus ou moins adroites pour ménager la conscience de Louis XVI, et le porter naturellement au grand acte de la guerre que lui seul, en vertu de la constitution, avait le droit de déclarer. Parcourons les détours de ces négociations fallacieuses suivies par chaque puissance pour mettre de son côté les apparences du droit.

La nomination de Dumouriez au ministère avait singulièrement aigri le cabinet autrichien, qui regardait le choix des nouveaux ministres de Louis XVI comme un triomphe de la faction des jacobins contre laquelle le prince de Kaunitz avait lancé plus d'un manifeste; mais ces attaques, loin de leur nuire, les rendaient plus importants. Non-seulement la première dépêche de Dumouriez avait été mal reçue, mais le prince de Kaunitz ne daignait plus traiter lui-même avec l'ambassadeur de France. Le vice-chancelier de cour et d'État, comte Jean-Philippe de Cobentzl, était chargé de ce soin.

Il ne faut pas le confondre, comme on le fait souvent, avec Louis, comte de Cobentzl, son cousin, qu'on verra bientôt figurer d'une manière en-

Digitized by Google

core plus saillante dans la haute diplomatie autrichienne. Le comte Jean-Philippe, dont il s'agit, était plus âgé de douze ans. Tous les deux avaient débuté dans les emplois éminents sous les auspices du prince de Kaunitz, dont ils étaient les créatures. Celui-ci fut nommé d'abord conseiller des finances; il fut employé ensuite, conjointement avec son cousin, dans l'administration de la Gallicie et de la Lodomerie, après le premier partage de la Pologne; puis on l'envoya comme ambassadeur au congrès de Teschen. Ce fut après cette mission que le prince de Kaunitz le fit élever à la dignité de vice-chancelier de cour et d'État. Employé comme conseiller privé auprès de la cour des gouverneurs généraux des Pays-Bas à l'époque des troubles, il fut chargé, en 1790, de négocier avec les chefs de l'insurrection belgique; mais les États de Brabant refusant de le reconnaître, il se retira dans la forteresse de Luxembourg. Là il publia une déclaration par laquelle il révoquait, au nom de l'Empereur, tous les édits qui avaient été la cause des déchirements, espèce de concession qui fut regardée comme un acte de faiblesse. On le croyait en disgrâce à l'avénement de Léopold, quand le vieux prince de Kaunitz le fit appeler à Vienne. En reprenant sa place de vice-chancelier, il devint son coadjuteur au département des affaires étrangères. Vint l'époque où, à la veille de la rupture avec la France, les négociations ne tenaient plus qu'à un fil: ce fil tomba dans ses mains. N'étant rien moins qu'étranger au ton insinuant et à la souplesse française, il ouvrit des conférences avec le marquis de Noailles et montra des formes polies sans roideur. Il chercha d'abord à le convaincre que les renforts de troupes envoyés dans les Pays-Bas et dans le Brisgaw ne devaient causer aucun ombrage à la France; qu'il ne s'agissait que de maintenir dans les deux pays la tranquillité: il s'attacha aussi à lui faire entendre qu'il n'y avait pas de raison pour que le concert des puissances ne continuât pas d'être ce qu'il avait été jusqu'alors, c'est-à-dire éventuel. Il paraissait d'ailleurs persuadé que le gouvernement nouveau de la France n'avait ni force ni assiette, et qu'on y marchait à grands pas vers le système républicain. « Si votre » constitution, dit-il, est réellement destructive du » pouvoir monarchique, elle est d'un dangereux » exemple qu'il ne faudrait pas laisser aux peuples. » Ses succès, s'ils étaient possibles, seraient encore » plus à craindre que ses inconvénients, car ils ac» croîtraient la puissance de la France à un degré » qui finirait par rompre tout équilibre. » Et le ministre autrichien citait en preuve la réunion récente du pays d'Avignon, réunion alarmante pour les couronnes, en ce qu'elle décelait un plan d'agrégation et d'agrandissement indéfini. Mais dans ses explications, il éludait toujours les réponses catégoriques.

Ce n'était pas ce que demandait Dumouriez, très-disposé par caractère à tracer autour des hommes d'État de l'Autriche le cercle de Popilius. « Je vois, » mande-t-il aussitôt à l'ambassadeur (1), que la né» gociation se prolongerait indéfiniment si vous ne » la suiviez pas dans l'esprit de ma première dépê» che, et si l'opinion de M. de Cobentzl prévalait. Il » est absolument impossible de nous convaincre que » les troupes qui nous cernent partout ne doivent » nous causer aucun ombrage. Comme nous voyons » dans toute l'Europe des préparatifs hostiles con» tre nous, il n'est pas possible de s'en tenir davan» tage à toutes ces paroles. Notre gouvernement, » quoi qu'en dise M. de Cobentzl, a de la force et » de l'assiette: il n'est pas du tout question de sys» tème républicain; le roi est revêtu d'un pouvoir » constitutionnel bien supérieur à celui du despo» tisme. Si l'on nous croit dans l'anarchie, on ne » nous regarde donc pas comme redoutables, et on » ne se ligue contre nous que pour partager nos » dépouilles; si nous sommes en bon état, on a tort » de nous menacer; ainsi, dans tous les cas, il n'y a » aucun motif de se liguer contre nous. La réunion » d'Avignon est encore un vain prétexte; cet État, » enclavé au milieu de nos provinces méridionales, » a longtemps appartenu à la France, qui n'a ja» mais laissé prescrire son titre; c'était un procès » entre le roi de France et le pape; il est devenu un » procès entre la nation française, le roi des Fran» çais et le pape. Il ne peut tout au plus finir que » par des indemnités, comme dans l'affaire des prin» ces possessionnés.

» M. de Cobentzl ne croit pas plus que vous aux » observations qu'il vous a faites, et qui, bien loin » d'amener une négociation pacifique, obligeraient » à rompre toute cette négociation, d'où dépend le » sort de l'Europe. Le roi, chargé de la représenta» tion et de la confiance d'une grande nation, attend » de jour en jour une réponse catégorique. Si le » successeur de Léopold veut maintenir ses traités » avec la France, il doit rompre sans balancer ceux » qu'il a faits à son insu et avec des intentions hos» tiles contre elle, et de plus retirer des troupes qui » nous menacent, parce que cet état de perplexité » est contraire d'une part aux procédés d'un ancien » allié, de l'autre aux intérêts de la cour de Vienne » elle-même. Si cette déclaration n'est pas très» prompte et très-franche, le roi, au retour du cour» rier que vous renverrez, se regardera décidément » comme en état de guerre. »

(1) Dépêche du 27 mars.

Digitized by Google

A la réception de cette dépêche, M. de Noailles se mit en devoir de remplir les instructions qu'elle portait. Cet ambassadeur, à l'avénement de Dumouriez au ministère, encore étourdi du coup qui venait de renverser M. de Lessart, avait donné sa démission (1); mais, s'étant ensuite ravisé à cause de l'appui que lui prêtait M. de Lafayette, il s'était décidé à rester à son poste et avait rouvert la négociation. C'était par la voie du vice-chancelier, comte de Cobentzl, qu'il faisait parvenir au roi de Hongrie et de Bohême les communications de son cabinet. Dans une longue conférence, le 4 avril au matin, il lui représenta tout ce qui pouvait conduire à une explication définitive; combien les inquiétudes devenaient de jour en jour plus fondées à la vue des préparatifs hostiles qui se faisaient de tous côtés contre la France; combien son cabinet avait besoin d'être rassuré autrement que par des paroles, et que de simples assurances pacifiques ne lui paraîtraient avoir pour but que de gagner du temps; qu'enfin les choses en étaient venues au point qu'il avait reçu l'ordre positif de demander une déclaration par laquelle la cour de Vienne renoncerait à ses armements et à sa coalition, ou d'annoncer qu'au défaut de cette déclaration, le roi de France se regarderait comme en état de guerre avec l'Autriche, et que, fortement soutenu par la nation entière, il ne soupirait qu'après une prompte décision.

Le comte de Cobentzl entreprit de justifier sa cour sur les vues hostiles qu'on lui supposait; il protesta que le roi de Hongrie et de Bohême, très-éloigné de vouloir se mêler des affaires intérieures de la France, ne pensait nullement à appuyer les intérêts des émigrés; il répéta ce qu'il avait déjà dit à plusieurs reprises à M. de Noailles, qu'on avait envoyé des renforts dans le Brisgaw parce qu'on les avait jugés nécessaires au pays pour y maintenir l'ordre et la justice, et en outre pour être à portée de donner du secours aux États de l'Empire, qui requéraient assistance dans le voisinage. M. de Noailles fit observer que tant de précautions, d'après le concert qui était connu, ne justifiaient que trop ses alarmes; il insista particulièrement sur la cessation de ce concert, si contraire à ce que la France aurait dû attendre de son allié. Le ministre autrichien lui dit alors que le concert n'étant plus une affaire personnelle au roi de Hongrie et de Bohême, qui ne pouvait s'en retirer qu'avec les autres cours, il continuerait d'avoir le même objet, aussi longtemps qu'on n'aurait pas terminé ce qui restait à régler avec la France; il spécifia ainsi qu'il suit les trois points principaux de la négociation :

1° La satisfaction des princes possessionnés;

2° La satisfaction du pape pour le comtat d'Avignon;

3° Les mesures que jugerait à propos de prendre le gouvernement de France; mais telles qu'il eût enfin une force suffisante pour réprimer ce qui pouvait inquiéter les autres États.

Tous les raisonnements sur ces différents objets étant épuisés, l'ambassadeur demande au comte de Cobentzl si, en réponse aux représentations qu'il vient de lui faire, il peut mander que sa cour s'en tient à la note officielle du 18 mars. Le ministre autrichien répond qu'il prendra à ce sujet les ordres de son souverain.

Mais déjà Dumouriez, pressentant le tour que prendra la négociation, a tout préparé auprès du roi de France et dans le conseil pour amener la déclaration de guerre, concertée avec le parti qui l'a poussé lui-même au pouvoir, et qui l'y soutient.

Sous le prétexte de rompre le *machiavélisme* des ministres d'Autriche, il représente à Louis XVI qu'il doit s'adresser directement au roi de Hongrie et de Bohême, et lui fait signer la lettre suivante :

« Monsieur mon frère et neveu, la tranquillité de » l'Europe dépend de la réponse que fera Votre Ma» jesté à la démarche que je dois aux grands inté» rêts de la nation française, à ma gloire et au salut » des malheureuses victimes de la guerre dont le » concert des puissances menace la France. Votre » Majesté ne peut pas douter que c'est de ma pro» pre volonté et librement que j'ai accepté la consti» tution française; j'ai juré de la maintenir; mon » repos et mon honneur y sont attachés; mon sort » est lié à celui de la nation, dont je suis le repré» sentant héréditaire, et qui, malgré les calomnies » qu'on se plaît à répandre contre elle, mérite et » aura toujours l'estime de tous les peuples. Les » Français ont juré de vivre libres ou de mourir; » j'ai fait le même serment qu'eux. M. de Maulde, » que j'envoie en ambassadeur extraordinaire auprès » de Votre Majesté, lui expliquera les moyens qui » restent pour empêcher et prévenir les calamités » de la guerre qui menace l'Europe. C'est dans ces » sentiments, etc., etc.

» *Signé*, LOUIS. »

Dumouriez parut à l'assemblée à laquelle il com-

(1) Ce qui lui attira, le 14 avril, un décret d'accusation rapporté le lendemain, attendu que, d'après sa dernière dépêche, il s'était conformé aux ordres du roi en restant à son poste.

Digitized by Google

muniqua les pièces et les dépêches relatives à la négociation, ainsi que la lettre du roi. Bien qu'elle n'eût été écrite que sous la dictée des ministres, l'assemblée en parut satisfaite; elle le fut encore plus du style ferme et du ton d'assurance qui régnaient dans les instructions du nouveau ministre : c'était ce que le parti dominant appelait de la dignité.

Le lendemain, Dumouriez, après s'être concerté avec la plupart de ses collègues et avec les principaux meneurs de son parti au sujet des derniers rapports de M. de Noailles, en fait l'objet de la délibération du conseil en présence du roi : là, il déclare que les conditions sèches et dures imposées par l'Autriche sont inadmissibles; qu'elle demande le rétablissement de la monarchie sur les bases de la séance royale du 23 juin 1789, par conséquent le rétablissement de la noblesse et du clergé comme *ordres;* de plus, la restitution des biens du clergé et celle des terres d'Alsace aux princes allemands avec tous leurs droits de souveraineté et de féodalité, et enfin la restitution au pape d'Avignon et de tout le comtat Venaissin; qu'on ne pouvait pas proposer des conditions qui fussent plus incohérentes avec la marche qu'avait prise la révolution depuis trente-trois mois qui s'étaient écoulés à partir de la séance royale. « D'ailleurs, de quel droit, ajoute » Dumouriez, la cour de Vienne impose-t-elle des » conditions sur une discussion de propriété territoriale entre la France et le pape, entre la France » et les princes d'Allemagne? Encore si ces conditions, tout inconvenantes qu'elles sont, avaient » été présentées avec un mode conciliatoire, on aurait pu entrer en discussion réglée, et la cour de » Vienne aurait pu jouer le rôle non pas d'arbitre, » mais de médiatrice entre le roi et la nation; mais » la forme même de sa dernière note est insultante, » et pour le roi, qu'on affecte de regarder comme » nul, et pour la nation, qu'on traite comme re» belle et son assemblée comme illégale. Dans cette » situation, mieux vaut, dit Dumouriez en con» cluant, un état de guerre décidé qu'une paix per» fide, pleine de dangers et de honte. » Ses collègues, se rangeant de son avis, votent pour que le roi déclare la guerre à l'Autriche dans les formes voulues par la constitution. Le malheureux roi, pris comme dans un piége, demande quelques jours pour se décider. On était d'ailleurs dans l'attente du prochain courrier, annoncé de Vienne par M. de Noailles. Ce courrier arrive porteur de la réponse donnée par le comte de Cobentzl, au nom du roi de Hongrie, et qui se référait à la note du 18 mars. Le vice-chancelier déclarait qu'on pouvait d'autant moins changer les dispositions exprimées dans cette note, qu'elle renfermait aussi l'opinion du roi de Prusse sur les affaires de France, opinion conforme en tout point à celle du roi de Hongrie.

Toute apparence d'arrangement s'étant évanouie, comme s'y attendait Dumouriez, il s'efforce, dans un entretien confidentiel, de convaincre le roi, en présence même de la reine, qu'il compromettra sa couronne s'il ne déclare pas la guerre à l'Autriche, tant on est porté généralement à le supposer de connivence avec le cabinet de Vienne. Ce n'est, lui dit-il, qu'en soutenant la dignité nationale et en se ralliant à la majorité des Français, qui défendent leur constitution, qu'il pourra écarter l'orage qui gronde sur sa tête. Louis, persuadé ou intimidé, cédant au vœu de ses ministres, consent à faire usage de l'initiative constitutionnelle en allant lui-même à l'assemblée proposer la guerre. Tout se prépare aussitôt pour cette démarche solennelle, si opposée à son caractère et à ses véritables intentions.

Le 20 avril, le roi, accompagné de tous les ministres et du faible cortége qui le suivait encore, sort de son palais et se dirige vers l'assemblée. Une foule innombrable, répandue dans toutes les avenues qui aboutissent à la salle, s'est déjà emparée des couloirs, des tribunes publiques, et s'introduit même dans l'intérieur; les députés garnissent la salle. On annonce le roi; tous les députés se lèvent, restent découverts jusqu'à ce que le roi soit placé dans le fauteuil qui lui était destiné; puis ils s'asseyent; les ministres et le cortége du prince restent seuls debout. Après un moment de silence et de calme, le roi, d'un air triste et résigné, dit ces paroles : « Je viens au sein de l'assemblé nationale » pour l'entretenir d'un des objets les plus impor» tants dont elle puisse s'occuper. Mon ministre des » affaires étrangères va vous lire le rapport qu'il a » fait dans mon conseil sur notre situation politi» que. »

Les principaux traits de ce rapport méritent d'autant plus de trouver ici leur place, que ce fut Dumouriez qui, par ses écrits, ses actions et ses discours, contribua le plus à allumer cette guerre, l'une des plus terribles qui aient jamais embrasé l'univers.

« Sire, dit-il, lorsque vous avez juré de mainte» nir la constitution qui a assuré votre couronne, » lorsque votre cœur s'est sincèrement réuni à la » volonté d'une grande nation libre et souveraine, » vous êtes devenu l'objet de la haine des ennemis » de la liberté. L'orgueil et la tyrannie ont agité » toutes les cours; aucun lien naturel, aucun traité » n'a pu arrêter leur injustice. Vos anciens alliés » vous ont effacé du rang des despotes; mais les » Français vous ont élevé à la dignité glorieuse et

Digitized by Google

» solide de chef suprême d'une nation régénérée. » Vos devoirs sont tracés par la loi que vous avez » acceptée, et vous les remplirez tous. La nation » française est calomniée; sa souveraineté est mé- » connue; des émigrés rebelles trouvent un asile » chez nos voisins; ils s'assemblent sur nos frontiè- » res; ils menacent ouvertement de pénétrer dans » leur patrie, d'y porter le fer et la flamme. Leur » rage serait impuissante, ou peut-être elle aurait » déjà fait place au repentir, s'ils n'avaient pas trouvé » l'appui d'une puissance qui a brisé tous liens avec » nous, dès qu'elle a vu que notre régénération » changeait la forme de notre alliance avec elle, et » la rendrait nécessairement plus égale. »

Ici, Dumouriez, développant les principaux griefs élevés contre l'Autriche, signalait Léopold comme ayant été le chef d'une ligue qui tendait au renversement de la constitution française. Ses projets hostiles, Léopold les avait mis à découvert, soit dans sa note du 18 février, soit en établissant garnison dans le pays de Porentruy, sur la demande irrégulière de l'évêque de Bâle, soit en augmentant ses garnisons dans le Brisgaw. Selon Dumouriez, l'ordre de dissiper les attroupements d'émigrés n'était qu'un ordre illusoire. La note du 18 février, Dumouriez la présente comme l'explosion de l'humeur du prince de Kaunitz contre ce que le ministère d'Autriche nomme le parti des jacobins. « Ce que » M. de Kaunitz désigne par des *gens*, ajoute Du- » mouriez, c'est l'assemblée, c'est la nation entière » exprimant son vœu par ses représentants. Le roi » de Hongrie adopte complétement sur ce point les » sentiments de son père. » Dumouriez cite en preuve l'*ultimatum* de la cour de Vienne, la note du 18 mars. « C'est ainsi, ajoute-t-il en parlant du » signataire de cette note, qu'un ministre octogénaire » lance au milieu de nous d'une main débile le ti- » son de la guerre intestine.

» Non, sire, les Français ne se désuniront pas » lorsque la France sera en danger. Beaucoup » d'émigrés quitteront les étendards criminels » qu'ils ont suivis, rougiront de leurs erreurs, et » viendront les expier en combattant pour la » patrie. Votre Majesté donnera l'exemple du ci- » visme en ressentant les injures qui sont faites à la » nation.

» Lorsque vous m'avez chargé du ministère des » affaires étrangères, j'ai dû remplir la confiance » de la nation et la vôtre, en employant en votre » nom le langage énergique de la raison et de la vé- » rité. Le ministre de Vienne, se voyant trop pressé » par une négociation pleine de franchise, s'est » renfermé en lui-même et s'est référé à cette note » du 18 mars dont je viens de vous présenter l'ana- » lyse : cette note est une véritable déclaration de » guerre. Les hostilités n'en sont que la consé- » quence; car l'état de guerre ne consiste pas seu- » lement dans les coups de canon, mais dans les » provocations, les préparatifs et les insultes.

» Sire, de cet exposé, il résulte 1° que le traité » de 1756 est rompu par le fait de la maison d'Au- » triche; 2° que le concours entre les puissances, » provoqué par l'empereur Léopold au mois de » juillet 1791, confirmé par le roi de Hongrie et de » Bohême, d'après la note du prince de Kaunitz du » 18 mars 1792, qui est *l'ultimatum* des négocia- » tions, étant dirigée contre la France, est un acte » d'hostilité formel; 3° qu'ayant mandé, par or- » dre de Votre Majesté, qu'*elle se regarderait dé- » cidément comme en état de guerre si le retour » du courrier n'apportait pas une déclaration » prompte et franche en réponse aux deux dépê- » ches des* 19 *et* 27 *mars*, cet *ultimatum*, qui n'y » répond point, équivaut à une déclaration de » guerre; 4° que dès ce moment, il faut ordonner à » M. de Noailles de revenir en France sans prendre » congé, et cesser toute correspondance avec la cour » de Vienne. »

Le ministre ayant ainsi résumé les négociations, concluait à ce que le roi, fort de la justice de ces motifs et de l'énergie du peuple français et de ses représentants, se rendît, accompagné de ses ministres, à l'assemblée nationale, pour lui proposer la guerre contre l'Autriche.

Ici, Dumouriez cessant de parler, le roi reprit la parole d'un ton pénétré, et dit : « Vous venez d'en- » tendre le rapport qui a été fait à mon conseil; ses » conclusions y ont été adoptées unanimement. J'en » ai moi-même adopté la détermination; elle est con- » forme au vœu plusieurs fois exprimé de l'assem- » blée nationale, et à celui qui m'a été adressé par » plusieurs citoyens des divers départements. J'ai » dû épuiser tous les moyens de maintenir la paix; » maintenant je viens, aux termes de la constitu- » tion..... » Ici, la voix de Louis s'altère, et, en pro- nonçant ces mots : *Vous proposer formellement la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême*, on lui voit répandre des larmes.

De froids et rares applaudissements accueillirent la proposition royale, qui pourtant remplissait le vœu le plus ardent de l'assemblée; mais on n'y vit que l'effet de la contrainte sur un prince destiné à être plutôt la victime que le héros de la guerre qu'il provoquait. La réponse du président (1) porta le caractère de ce laconisme arrogant que l'assemblée affectait envers la personne du roi : il dit à Louis

(1) M. Bigot de Préameneu.

Digitized by Google

qu'on l'instruirait par un message de la délibération de l'assemblée.

Impatiente de statuer sur cette grande et terrible proposition, elle arrête qu'il en sera délibéré le soir même. Un mouvement général agitait tout Paris, où les passions hostiles semblaient animer toutes les classes de la population; partout, dans les lieux les plus fréquentés, on n'entendait que l'effrayant cri de guerre poussé par ceux-là mêmes à qui ce fléau devait être le plus funeste.

Vers six heures du soir, l'assemblée se forma; chaque député accourant prenait place, et bientôt les tribunes publiques, les couloirs de la salle se remplirent d'une multitude fougueuse, qui semblait plutôt réunie pour intimider les membres pacifiques de l'assemblée que pour attendre paisiblement le résultat de ses délibérations; l'effervescence de la plupart des députés, accrue par les fumées de leur digestion, tenait tout le monde dans une agitation continuelle. Il y avait loin de cet état d'exaltation au recueillement, à la maturité de réflexion, à l'impartialité d'examen que réclamait une proposition d'une si haute importance; car il ne s'agissait pas seulement du sort de la France et de plusieurs générations, mais de la destinée de tous les États de l'Europe, peut-être du monde entier; enfin, il s'agissait bien certainement de la vie de plusieurs millions d'hommes.

Quelques-unes de ces considérations furent d'abord effleurées à l'ouverture de la séance par les députés Lasource et Daverhoult; ils étaient d'avis qu'avant de délibérer sur la proposition royale, le rapport fait au conseil et les pièces y relatives devaient être renvoyés au comité diplomatique pour qu'il en rendît compte. Ces motions dilatoires, lancées dans une assemblée déjà si agitée et si inquiète, excitèrent de la part des spectateurs et des députés de violents murmures, des interruptions, et les éclats de la plus vive impatience. Le député Mailhe dit que depuis longtemps les délibérations de l'assemblée appelaient la proposition du roi; qu'il ne fallait pas perdre de temps en vaines délibérations; en un mot, que ce serait faire aux défenseurs de la patrie l'injure de douter de leur courage. On ouvrit donc à l'instant la discussion. Prenant aussitôt la parole, « Sans doute, dit le député Pastoret (1), nous » ne devons pas nous laisser entraîner aux mouve- » ments exagérés de l'enthousiasme; cette passion » ne doit pas plus que toutes les autres atteindre les » législateurs d'un grand Empire : mais est-ce donc » d'aujourd'hui que nous sommes provoqués, et » doute-t-on encore de notre longue patience pour » oser nous accuser d'enthousiasme? Le ministre des » affaires étrangères nous a présenté aujourd'hui le » tableau des griefs de la nation française envers la » maison d'Autriche : je n'entreprendrai pas de vous » le retracer; mais enfin ces armements de concert, » provoqués par l'Empereur et maintenus au prix » de toutes sortes de sacrifices par le roi de Hongrie » et de Bohême; la violation répétée des traités faits » avec la France depuis quatre cents ans, voilà sans » doute des motifs suffisants pour autoriser la » France menacée, attaquée, à se mettre en état de » guerre pour sa propre défense; il est temps enfin » de s'arracher à la longue incertitude qui, depuis » longtemps, tourmente tous les vœux et toutes les » pensées; il est temps que l'on voie une grande na- » tion déployer tout son courage et toute la force » de sa volonté pour défendre sa liberté, c'est-à- » dire la cause universelle des peuples. Oui, la li- » berté va triompher, ou le despotisme va nous dé- » truire : jamais le peuple français ne fut appelé à » de plus hautes destinées. Quand nous connaissons » le courage des gardes nationales, le zèle qu'elles » ont montré pour la défense de la patrie, nous ne » pouvons douter du succès d'une guerre entreprise » sous de si généreux auspices... Partout où il y a » des Français libres, il y a des défenseurs de la » liberté, et si nos ennemis pouvaient avoir un mo- » ment de succès, on verrait aussitôt se réunir, de » toutes les parties de l'empire, des citoyens pour » repeupler nos armées, y ranimer l'énergie, et leur » assurer des triomphes : jamais la nation française » n'a mieux ressenti le besoin de la gloire et de l'in- » dépendance. »

Un seul député, M. Becquey, osa parler contre la guerre au milieu des murmures des tribunes et de ses collègues. Il fit sentir que si on déclarait la guerre à la maison d'Autriche, les hostilités commenceraient par le Brabant, et que l'Angleterre interviendrait, parce qu'elle regarde ce pays comme nécessaire à la prospérité de son commerce; il ajouta que ses craintes étaient les mêmes pour la Hollande, et que tout mouvement qui ferait pencher la balance en faveur de la France serait, aux yeux de l'Angleterre, un attentat à ce qu'elle regarde comme ses droits, et lui mettrait nécessairement les armes à la main. Quant à l'Allemagne, elle épousera, sans aucun doute, la querelle de l'Autriche et de la Prusse, qui se montrent moins portées à faire la guerre qu'à la soutenir contre des projets d'agression.

« D'après cela, poursuivit M. Becquey, si nous » attaquons l'Autriche, nous forcerons tous les rois » du monde à se liguer contre nous, car ils verront

(1) Depuis marquis de Pastoret, pair et chancelier de France sous la restauration.

Digitized by Google

» leurs trônes ébranlés, et une cause commune à » soutenir dans cette lutte de la liberté contre le » despotisme. Une nation libre aura-t-elle l'immo- » ralité d'appeler sur ses voisins les calamités de la » guerre pour se venger de l'insulte d'un minis- » tre (1)? Elle serait bien fausse la gloire qui con- » sisterait à se venger de pareils outrages! Renon- » çons donc à une entreprise qui n'a aucun objet » raisonnable; bornons-nous à nous défendre, si » quelque puissance osait nous attaquer. Si nous » nous contentons de cette mesure, nous n'aurons » probablement pas de guerre; car, dans ce cas, » aucune puissance n'a réellement intérêt à nous » attaquer. En les provoquant, au contraire, nous » jetterons sur notre cause la plus grande défaveur » aux yeux des peuples; on nous représentera » comme un peuple inquiet qui trouble le repos de » l'Europe au mépris des traités et de ses propres » lois : vous aurez donc à combattre non-seulement » les despotes, mais les peuples eux-mêmes, armés » contre vous par la haine naturelle qu'inspire à » tous les hommes celui qui vient troubler le repos » de leur pays... »

Le député Daverhoult s'écrie que, lors même que la position de la France ne lui permettrait pas de faire la guerre, il faudrait la faire encore, parce que la liberté est menacée, et que les Français ont juré de vivre libres ou de mourir. Guadet, lançant quelques traits ironiques sur le discours de son collègue Becquey, pense qu'il résulte de ce discours que les représentants de la nation ne peuvent pas balancer à adopter la proposition du roi. Mailhe déclare qu'il ne s'agit pas de savoir si l'on déclarera la guerre, mais qu'il s'agit de la décréter; que le peuple français a juré que tous les despotes réunis parviendraient plutôt à réduire la France entière en une vaste solitude qu'à y faire rétrograder la liberté d'un seul pas; il demande qu'on ne désempare pas sans avoir décrété la guerre. A ces mots, la salle retentit des applaudissements les plus universels. Aubert-Dubayet s'écrie : « Nous voulons la guerre, » et, dussions-nous tous périr, le dernier de nous » prononcerait le décret! » Merlin de Thionville demande qu'on déclare la guerre aux rois et la paix aux nations. La délibération se termina par un décret d'urgence portant déclaration de guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême. Ce décret fut adopté à la presque unanimité et par acclamation, cinq à six députés seulement s'étant levés pour la négative (2). Les tribunes applaudirent avec transport, et cette grande résolution n'inspira pas la moindre inquiétude à la plupart des esprits en France.

Première campagne des guerres de la révolution. — Intrigues diplomatiques. — Abolition de la royauté en France.—Bataille de Valmy. — Causes secrètes qui font échouer l'invasion en Champagne par les Prussiens.

A Vienne et à Berlin, la déclaration fut connue trois ou quatre jours d'avance par la correspondance secrète émanée de Paris : elle avait l'initiative sur les courriers ordinaires porteurs de nouvelles officielles. A l'arrivée du courrier expédié le 21 avril par M. de Blumendorf, il y eut à Vienne une conférence à laquelle assista le roi de Hongrie. Des mesures militaires ayant été aussitôt arrêtées, l'ordre fut donné aux commandants, en Hongrie et en Croatie, de faire marcher quarante-cinq mille hommes vers le Rhin. « On vient de nous déclarer » la guerre, dit le prince de Kaunitz à l'ambassadeur » de Russie, prince de Galitzin, en présence d'un » grand nombre de personnes, et c'est comme si » on l'avait déclarée à votre cour. »

Instruit par les mêmes voies que l'Autriche, Frédéric-Guillaume, impatient d'agir et délivré enfin des lenteurs de la diplomatie, tint à Postdam, dès le 24 avril, un conseil extraordinaire. Là il s'agissait de régler l'emploi des forces de la Prusse et de les mettre en mouvement. A ce conseil assistèrent le duc de Brunswick, le prince de Hohenlohe, Bischofswerder, et le ministre d'État Schulenburg. On fixa d'abord le nombre des troupes qu'on ferait marcher vers le Rhin, et en même temps celui du corps d'armée qui serait dirigé vers les frontières de la Pologne. A compter du 15 mai, les premières devaient être portées sur le pied de guerre au nombre de cinquante mille combattants; le corps destiné pour la Pologne était borné à vingt-cinq mille hom-

(1) Ce trait se rapporte aux attaques du prince de Kaunitz contre les jacobins.

(2) MM. Théodore Lameth, Mathieu Dumas, Gentil, Baert, Hua, Becquey. On crut voir aussi parmi les opposants M. de Jaucourt, ce qu'il démentit le lendemain par une lettre insérée dans les journaux.

Digitized by Google

mes, et ne devait se mettre en marche que le 8 juin. La sollicitude du roi embrassait plus volontiers l'armement, la tenue et la direction des troupes qui devaient être employées contre la France. A compter du mois de janvier, le commandement général des forces prussiennes et autrichiennes réunies avait été destiné au duc de Brunswick par l'empereur Léopold et par Frédéric-Guillaume; on peut même avancer que ces deux monarques ne firent en cela que ratifier le choix commandé par l'opinion publique; et néanmoins le sort de l'expédition et l'avenir de l'Europe en dépendaient essentiellement. C'est ce qu'avait fortement senti le roi de Suède Gustave, qui aspirait tant lui-même à figurer dans ce conflit : « De l'opinion et des talents de celui » à qui le commandement sera confié, mandait-il » avant la fin de 1791 (1), dépendra le succès et la » célérité de l'entreprise. » Gustave montrait peu de confiance dans les grands plans combinés, « qui, disait-il (2), ne réussissent presque jamais. »

Quoi qu'il en soit, dans le début militaire de la coalition, le duc de Brunswick se présente comme la première figure historique; or, pour ne pas trop morceler ce qui le concerne, et pour le mieux faire connaître, nous réunirons ici les traits les plus propres à révéler son caractère, ainsi que les circonstances encore peu connues qui le portèrent au commandement général. Rappelons d'abord que son portrait a été tracé avec talent et avec assez d'exactitude par Mirabeau (3), qui l'avait personnellement connu; il suffira de le compléter en y ajoutant quelques traits nouveaux qui ne seront pas désavoués par l'histoire.

Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick-Wolfenbuttel naquit à Brunswick, le 9 octobre 1735, du duc Charles et de la duchesse Philippe-Charlotte de Prusse, sœur de Frédéric II (4). Il n'avait que sept ans lorsque son père confia sa première éducation au ministre protestant Jérusalem (5), aumônier de la cour, et qui, par ses sermons, s'était acquis une assez grande réputation dans cette partie de l'Allemagne; du reste, sa foi en matière théologique était éclairée par une vaste érudition. Parmi quelques ouvrages estimés sortis de sa plume, on citait des *Lettres sur la religion de Moïse*. On le regarde aussi comme le fondateur de l'établissement justement célèbre connu à Brunswick, sous le nom de *Collegium Carolinum*. Gouverneur du jeune prince, le conseiller de Walmoden présidait à son éducation. Ses progrès furent rapides dans les sciences, et plus encore dans les langues modernes et dans l'art de la guerre. Malheureusement il fut élevé dans une cour dissolue où les maîtresses régnaient : il en prit de bonne heure les goûts frivoles, et on le vit se jeter dans les voluptés avec toute la fougue d'une jeunesse sans frein. La guerre de sept ans lui ouvrant une carrière plus sérieuse, sous les auspices du prince Ferdinand, son oncle, il ne tarda pas à s'y distinguer par des actions d'éclat qui bientôt le présentèrent à l'Europe comme l'élève du grand Frédéric, dont il devint même l'ami. La paix le rendit aux occupations paisibles et surtout aux plaisirs : les maîtresses se succédaient. Le 16 janvier 1764, il épousa la princesse Auguste, sœur de George III, roi d'Angleterre : elle lui apporta une dot considérable, mais elle ne put fixer un prince volage chez qui l'amour des femmes s'alliait aux méditations les plus graves. Il entreprit, en 1768 (ayant à peine trente-trois ans) un voyage en France et en Italie. Le duc resta deux mois entiers à Paris, sous le nom de comte de Blanckenbourg; là il vit tout ce qu'il y avait de curieux; il étonna par l'étendue de ses connaissances. Il alla ensuite visiter les monuments de Rome avec Winkelmann, se montrant passionné pour les arts, surtout pour la musique. Partout précédé par sa réputation, il put s'enivrer des louanges données à ses talents et à ses exploits militaires. Il revint d'Italie avec une nouvelle maîtresse, qui fut élevée plus tard au rang de comtesse sous le nom de Branconi.

En 1770 et 1771, le duc accompagna Frédéric II dans ses voyages en Silésie et en Westphalie, pour visiter les établissements civils et militaires. En 1778, dans la guerre de la succession de Bavière, il se maintint pendant l'hiver contre tous les efforts des Autrichiens dans le poste difficile de Troppau, auquel Frédéric attachait une grande importance. Quand Frédéric, à la suite de cette guerre, forma le projet d'une confédération des princes germaniques, le duc de Brunswick y prit une part active par son influence, soit à Londres, soit à Hanovre, où il se rendit. Jusqu'en 1780, il n'avait été que prince héréditaire. A son avénement à la souveraineté, il trouva les finances de cet État dans le plus grand désordre; les prodigalités de son père les avaient endettées de plus de vingt-cinq millions de francs. De graves abus régnaient dans l'administration, et les subsides de l'Angleterre suffisaient à

(1) Lettre au marquis de Bouillé.
(2) *Ibid.*
(3) Dans sa correspondance secrète.
(4) Il était l'aîné de douze enfants, et frère du duc Léopold devenu si célèbre en s'immolant pour sauver deux malheureux dans une inondation de l'Oder.
(5) Ce savant fut le père du jeune docteur dont le suicide, à Wetzlar, par l'effet d'une passion amoureuse, donna lieu au célèbre roman de Goethe, intitulé *Werther*.

Digitized by Google

peine pour payer les intérêts de la dette publique. Le duc signala son avénement par de grandes réformes, et en commençant l'économie par sa propre maison. Ce zèle réformateur, qui gagna toute sa cour, ne fut pas toujours bien entendu. Le duc prit enfin des mesures plus efficaces en encourageant l'agriculture, l'industrie et le commerce, en embellisant sa résidence et en perfectionnant l'éducation publique. Hardenberg, par des vues utiles et par des principes éclairés d'administration, le seconda, et concourut à la prospérité de ses États. Le duc présidait aux séances de son conseil intime et s'instruisait de tout par lui-même. Il régnait depuis six ou sept ans quand Mirabeau, chargé d'une mission secrète à la cour de Prusse, vint le voir et l'étudier pour ainsi dire dans sa capitale, même avant de se rendre à Berlin. Voici le portrait qu'il en fit : « Sa figure annonce profondeur et finesse. Il parle » avec précision et élégance; il est prodigieusement » laborieux, instruit, perspicace. Ses correspon- » dances sont immenses, ce qu'il ne peut devoir » qu'à sa considération personnelle, car il n'est pas » assez riche pour payer tant de correspondants, et » peu de cabinets sont aussi instruits que lui..... » Religieusement soumis à son métier de souverain, » il a senti que l'économie était sa première res- » source. Sa maîtresse, mademoiselle de Hartfeld, » est la femme la plus raisonnable de sa cour, et ce » choix est tellement convenable, que le duc, ayant » montré dernièrement quelque velléité pour une » autre femme, la duchesse son épouse s'est liguée » avec mademoiselle de Hartfeld pour l'écarter. Vé- » ritable Alcibiade, il aime les grâces et les voluptés; » mais elles ne prennent jamais sur son travail et » sur ses devoirs même de convenance. Est-il à son » rôle de général prussien, personne n'est aussi ma- » tinal, aussi actif, aussi minutieusement exact que » lui. Ce prince n'a que cinquante ans. Son imagi- » nation brillante et sa verve ambitieuse se prennent » facilement de premier mouvement, quoique les » symptômes extérieurs en soient tranquilles ; mais » la longue réfrénation de lui-même qu'il s'est éter- » nellement imposée, et dont il a la plus persévé- » rante habitude, le ramène aux hésitations de » l'expérience et à la circonspection, peut-être » excessive, que sa grande méfiance des hommes et » son faible pour sa réputation ne cessent de lui » commander. » Mirabeau représentait ensuite le duc comme dominé par la crainte de voir entamer sa réputation, même par le plus méprisable zoïle, et en même temps comme le plus habile prince de l'Allemagne. Il était d'ailleurs persuadé que tout l'appellerait à la suprême influence dans les affaires de la Prusse après la mort du grand roi (1), et que seul il déciderait de la paix ou de la guerre, tant il était prévenu en sa faveur; enfin, selon Mirabeau, il possédait au plus haut degré l'amour et même la jalousie de la gloire.

Toutefois le duc, dans ses entretiens avec ce penseur profond, se défendit d'avoir jamais aimé la guerre, même au temps où il y avait été le plus heureux; et s'attachant à lui montrer combien, indépendamment de ses principes, ses combinaisons de famille et ses intérêts personnels l'en éloignaient : « Ne sais-je pas, lui dit-il, quel jeu de hasard c'est » que la guerre! Je n'y ai pas été malheureux; peut- » être aujourd'hui serais-je plus habile et cependant » trahi par la fortune. Jamais homme sensé, sur- » tout en avançant en âge, ne compromettra sa ré- » putation dans une carrière si hasardeuse, s'il peut » s'en dispenser. »

Et cependant une année ne s'était pas encore écoulée que ce même prince, quand Frédéric-Guillaume, d'après les conseils d'Hertzberg, consentit à soumettre les Hollandais aux intérêts de l'Angleterre, se chargea de conduire l'invasion, quoiqu'il eût opiné dans le conseil contre la guerre et conseillé les voies de la douceur! A présent, c'est encore contre ses inclinations, contre son gré qu'il va, diriger une invasion bien autrement importante, et dont le succès ne peut dépendre que d'une volonté forte et prononcée; telles n'étaient pas les dispositions du duc de Brunswick contre la révolution française. Mirabeau explique en partie les contradictions qui vont se faire remarquer entre le caractère, les sentiments et les démarches du généralissime de la coalition. « Un meilleur courtisan, dit-il, » un homme plus avisé, plus souple, et en même » temps plus opiniâtre, n'existe pas. »

Il le désignait d'un autre côté comme le premier dans la noble carrière des armes : « Personne dans » l'armée prussienne, ajoutait Mirabeau, ne peut » lutter contre lui, pas même Moëllendorf et Kal- » kreuth. » Enfin il terminait ainsi son portrait : « Cet homme est d'une trempe rare, mais trop sage » pour être redoutable aux sages. » Qu'on ne s'étonne donc pas qu'un parti en France, à la veille de la guerre, et plein des idées qu'avait léguées Mirabeau, ait désiré placer le duc de Brunswick à la tête de la révolution, dans la vue de désarmer la

(1) Frédéric vivait encore. Après sa mort, Frédéric-Guillaume II, qui ne voulait pas qu'on pût croire qu'il se laissait diriger, éloigna les hommes supérieurs. Il n'eut pour le duc de Brunswick que des égards de convenance, et le nomma grand maréchal, mais sans aucune autorité. Le duc se tint éloigné de Berlin jusqu'aux troubles de Hollande.

Digitized by Google

Prusse (1)! Ceci se rapporte à la négociation du marquis de Custine, dont nous avons fait connaître les détails. Combien cette circonstance particulière ne dut-elle pas augmenter la répugnance secrète du duc à faire la guerre à la France ! Ainsi tout ce qui va suivre se trouvera comme expliqué par ce qui précède.

On va voir maintenant comment débuta le duc dans cette carrière nouvelle ouverte à son ambition guerrière. On se rappelle que dans les premiers jours de février, lorsque le monarque prussien, d'accord avec l'empereur Léopold, résolut de faire la guerre à la France, il appela le duc à Berlin. Ayant conféré avec lui sur la campagne projetée, il lui demanda de dresser un mémoire dont il indiqua les bases et pressa la rédaction. Le jour même, le duc, retournant à Brunswick, se mit au travail, et, le 19 février, adressa le mémoire à Bischofswerder avec la lettre suivante :

« Voici le mémoire que j'ai rédigé par ordre du » roi; c'est, à proprement parler, son ouvrage : je » n'ai fait qu'arranger les idées et les renseigne- » ments que Sa Majesté a trouvé bon de me commu- » niquer. Je désire avoir saisi les idées du roi. » Seulement, quand nous serons arrivés sur les » bords de la Meuse, les circonstances indiqueront » les mesures qu'il sera convenable de prendre pour » la suite de la campagne. Vous comprenez mieux » que moi quelle influence importante auront sur » les opérations de l'armée l'esprit de l'intérieur de » la France, et le plus ou moins de dispositions fa- » vorables de la part de ceux qui nous faciliteront la » prise des places fortes. Il serait très-bien de faire » une proclamation aux gardes nationales, dans la- » quelle il leur faudrait dire qu'on ne fait point la » guerre à la nation, qu'on ne touche point à leur » liberté, qu'on ne veut nullement renverser leur » constitution, mais qu'on demande réparation des » injustices commises envers les princes allemands » possessionnés en Alsace.

» L'affaire des indemnités amènera de grands » embarras, si on ne peut pas décider l'Empereur à » donner son consentement aux changements opérés » en Pologne. Moi je donne aux acquisitions qu'on » espère effectuer en Pologne la préférence sur des » conquêtes en France ; car, par ces conquêtes, l'es- » prit dans lequel on se propose de faire cette guerre » serait entièrement changé. Tout dépend d'une » explication avec l'Empereur. »

Le dernier paragraphe se rapportait à la politique de l'impératrice de Russie, qui, provoquant le renversement de la nouvelle constitution de Pologne, offrait à la cour de Berlin de la faire entrer en partage d'un second démembrement, si Frédéric-Guillaume, conjointement avec l'Autriche, consentait à lui donner la satisfaction de marcher contre la France. Or, dans cet état de choses, le cabinet de Berlin désirait gagner en Pologne le plus possible, et mettre en jeu contre la France le moins possible. Les hommes d'État de la Prusse n'entendaient pas attaquer la France avec toutes les forces de la monarchie prussienne, qu'ils ne voulaient pas compromettre dans l'intérêt de la contre-révolution, dont ils se souciaient peu. Ils ne considéraient donc point cette guerre comme une croisade; mais comme une promenade militaire où il n'y avait rien à gagner pour la Prusse au delà du Rhin ; en un mot, ils la regardaient comme un simulacre de guerre qui, vu les dispositions de l'impératrice de Russie, devait amener un nouveau partage de la Pologne dans lequel il fallait songer à procurer à la Prusse un lot considérable. Frédéric-Guillaume seul agissait avec franchise dans le but qui le préoccupait depuis longtemps : celui de délivrer Louis XVI et de le rétablir sur son trône dans la plénitude du pouvoir royal. Mais le roi, ne dominant point son cabinet ni ses généraux par cet ascendant irrésistible qui s'était évanoui avec le grand Frédéric, n'avait aucun moyen de rendre nationale en Prusse la guerre qu'il voulait porter en France. Or, la rédaction du mémoire du duc de Brunswick se ressentit de cette disposition, parce qu'il jugea que le cabinet ne voulait qu'une guerre molle. Il entrevit que si la guerre était conduite dans ce système, il n'en tirerait rien pour sa gloire, et d'ailleurs lui-même y était peu porté. S'il se soumit à la volonté du roi, ce fut en courtisan, sans aucun zèle ni enthousiasme, purement par devoir, par convenance politique, et parce que, ambitieux et jaloux du pouvoir et des honneurs, il lui eût paru insupportable qu'un autre fût mis à sa place.

Aussi son mémoire était-il en général vague et sans aucune teinte d'énergie. D'un autre côté, on y voyait que ce prince ne partageait d'aucune manière les préventions ni les illusions de l'époque au sujet de la facilité avec laquelle on pensait généralement pouvoir imposer des lois à la France. Le duc, dans la tentative projetée d'invasion, regardait la désor-

(1) Il paraît certain que, dès cette époque, Sieyès, dans les réunions des chefs influents de la révolution, appuyait chaudement le projet de placer le duc de Brunswick à la tête des affaires de France. La correspondance secrète du jeune Custine ne lui fut pas inconnue; elle disparut après le 9 thermidor des cartons du comité de salut public, dont Sieyès faisait alors partie.

Digitized by Google

ganisation de l'armée française comme le principal élément de succès; il croyait ne pas se tromper en portant la force de l'armée de ligne à cent cinquante mille hommes, sans compter la garde nationale. L'intérêt des puissances allemandes exigeait, disait-il, qu'il y eût un accord parfait dans les opérations des armées combinées, et surtout qu'on ne se laissât point aller à une trop grande confiance dans les promesses que les émigrés faisaient et répandaient avec tant de facilité. « Le seul moyen de » réussir, ajoutait-il, c'est de conformer les premiers pas que nous allons faire au but qu'on veut » atteindre; c'est seulement alors que nous pourrons nous diriger dans une guerre qui, ne devant » pas se prolonger, doit être décidée rapidement, » d'autant plus qu'il peut survenir des événements » incalculables, car les têtes dont dépend aujourd'hui le sort de la France sont dans une telle effervescence, qu'on doit s'attendre aux résolutions » les plus extraordinaires.... »

Son mémoire fut rendu par Frédéric-Guillaume à Bischofswerder, qui, partant pour Vienne, était chargé de le communiquer à l'empereur Léopold, dont la mort inopinée suspendit, comme on l'a vu, les opérations déjà arrêtées entre les deux monarques, le rôle de l'Autriche étant changé tout à coup. De là les délais auxquels il faut imputer l'intervention tardive de la Prusse, malgré l'ardeur personnelle du roi.

Les généraux et le cabinet se hâtèrent lentement. Les troupes dans diverses garnisons reçurent l'ordre de se tenir prêtes : cet ordre était conçu en ces termes : « Il pourrait arriver que Sa Majesté se vît » forcée de faire marcher un corps de troupes contre l'assemblée nationale de France. »

Le roi écrivit aux électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne, pour leur faire part du mouvement de ses troupes vers le Rhin; il les prévenait qu'il venait de charger le général Schœnfeld de tous les arrangements relatifs à leur marche, pour laquelle il annonçait qu'on ferait les réquisitions d'usage.

Du côté des Français, la campagne s'ouvrit brusquement, mais sans succès.

Dumouriez, qui avait amené la déclaration de guerre, tenait tout prêt un plan de campagne approprié à la circonstance. Nul n'était plus fertile en projets politiques et en plans militaires. Il fit adopter le sien de confiance dans le conseil des ministres, lui donnant pour base cette vue dominante : « La » France, étant bien sûrement isolée et abandonnée » à ses propres forces, ne doit s'acharner politiquement qu'à un seul ennemi, qu'à l'Autriche, pour » lui ravir les Pays-Bas, remplis de mécontents et à » la portée de la France, conquête qui, ajoutant à » ses forces morales et matérielles, formera ainsi le » premier nœud de l'alliance des peuples contre les » rois. » Dumouriez était persuadé que l'Autriche, n'étant pas préparée à une rupture si prompte, serait prise au dépourvu, ou tout au moins étourdie par une brusque invasion dans les Pays-Bas, et que de son côté, la Prusse elle-même n'étant pas prête, ne pourrait lui porter aide et secours à temps. Il savait que l'établissement militaire des deux monarchies allemandes n'avait pas la promptitude pour mobile, et que tout s'y faisait par poids et par mesures. Une assez longue paix n'avait que trop appesanti l'armée prussienne et engourdi ses généraux. On pouvait calculer qu'il faudrait encore à la Prusse, vu les fluctuations de son cabinet et les tâtonnements de ses chefs militaires, près de trois mois avant de se trouver avec des forces suffisantes sur le terrain, c'est-à-dire en pleine campagne offensive : car les armées de la France, s'abstenant de venir chercher l'armée prussienne, c'était à celle-ci à se porter à leur rencontre aux termes de sa nouvelle alliance. Les Pays-Bas n'étaient donc rien moins qu'invulnérables par des forces imposantes mises sans délai en mouvement.

Déjà Dumouriez y avait envoyé divers agents secrets pour *travailler* l'esprit public dans l'intérêt de la France, entre autres le fameux Saint-Huruge, qui avait tant figuré, comme orateur populaire, dans les groupes et les rassemblements de Paris. Il en fit un propagandiste révolutionnaire. N'ayant eu qu'à se louer de son activité et de son zèle, il le couvrit plus tard de sa protection quand il fut parvenu au généralat (1).

C'était le général Lafayette qui devait effectuer l'invasion à la tête de quarante mille hommes. Une seconde armée, commandée par le général Rochambeau, était destinée à le soutenir, tandis qu'un troisième corps, sous le commandement du général Luckner, devait s'emparer de Mayence. Mais n'était-ce pas déjà trop que deux généraux et deux armées pour l'irruption combinée de la Belgique, dont le

(1) Saint-Huruge, ayant été obligé de se replier sur les frontières du nord quand nos premières opérations militaires contre la Belgique eurent échoué, y devint un des organes du parti ultra-révolutionnaire qui préparait la proscription de Lafayette et exaltait Dumouriez; il fut maltraité à Lille à cette occasion, et arrêté ensuite à Vervins. Dumouriez ayant bientôt remplacé Lafayette, se hâta de faire mettre en liberté Saint-Huruge, l'employa de nouveau comme agent secret en Hollande et en Westphalie, enfin sollicita en sa faveur une large indemnité pécuniaire auprès du ministre des affaires étrangères Lebrun.

Digitized by Google

succès pouvait dépendre uniquement de l'unité de forces et d'action ! Le général Lafayette d'ailleurs, partant de Metz, avait soixante lieues à faire pour se trouver à jour nommé à Givet, et de là se porter sur Namur. Le plan décélait déjà la défiance qu'inspirait au parti ardent ce général, devenu dans l'armée le chef des constitutionnels, connus sous la dénomination de *feuillants*, et ouvertement opposés aux jacobins, qui tendaient au renversement total de la monarchie.

Dans le court intervalle de l'adoption du plan de Dumouriez et de l'ouverture de la campagne, un nouvel ennemi se révéla tout à coup à la France. Cet ennemi était le gardien des Alpes, le roi de Sardaigne. Les dispositions de la petite cour de Turin n'étaient pas équivoques : après avoir accueilli avant aucune autre les émigrés et les princes frères de Louis XVI, elle aspirait à prendre rang dans la coalition.

Dumouriez, voulant sonder les véritables intentions du roi de Sardaigne, chargea M. de Sémonville, qui résidait à Gênes comme envoyé extraordinaire, d'aller suivre à Turin une négociation déjà entamée sans succès par un agent secret, nommé Audibert Caille, qui n'avait pu dépasser la frontière du côté de Grenoble. On transmit à cet effet des instructions particulières à M. de Sémonville. Il s'agissait de détacher la cour de Turin de la politique de l'Autriche, c'est-à-dire des intérêts de la coalition. M. de Sémonville devait d'abord mettre en avant une proposition de neutralité qu'on savait être inadmissible, et demander ensuite le passage des troupes françaises au moyen d'une alliance portant cession de la Savoie et du comté de Nice en échange des conquêtes qui se feraient en commun sur les possessions autrichiennes en Italie, sauf la promesse de faire confirmer à la paix cet échange éventuel. Tout ici avait l'apparence d'un piége : il n'en était pas de même de la marche prescrite au jeune Custine à Berlin pour ébranler l'alliance de la Prusse avec l'Autriche. L'illusion de Dumouriez à l'égard de la cour de Sardaigne eût été sans excuse pour peu qu'il eût réfléchi à la différence des deux cours et des deux cabinets. La cour de Turin était attachée à celle de France par des nœuds de famille : le roi, les princes, les grands y détestaient la révolution ; tous les éléments du pouvoir y étaient d'ailleurs aristocratiques. Or, la guerre contre la révolution française, décidée d'avance, prenait en Piémont le caractère d'une guerre sociale par l'effet de l'incompatibilité d'opinions, de principes et d'habitudes. Comment admettre alors la possibilité d'un rapprochement et d'un concert ? On a depuis prétendu que M. de Sémonville, organe de la révolution, venait proposer au roi Victor-Amédée la *couronne constitutionnelle d'Italie*, s'il voulait faire cause commune avec la France. Cette étrange proposition (1), sur laquelle nous n'avons aucune donnée certaine, pouvait être la conséquence des offres qui ressortaient des instructions du négociateur ; mais le succès en était trop peu probable pour qu'on pût y compter, à moins qu'on admette, comme on l'a cru dans le temps, que la négociation masquait la mission révolutionnaire de semer des germes de subversion dans la monarchie piémontaise.

Quoi qu'il en soit, M. de Sémonville étant parti de Gênes pour Turin avec le titre de ministre plénipotentiaire, se dirigea vers Alexandrie, affectant, à son entrée sur le territoire piémontais, de se montrer avec un chapeau décoré d'une énorme cocarde tricolore. Arrivé à Alexandrie, il est retenu par le gouverneur, le chevalier de Solar, qui attend, dit-il, pour lui permettre de continuer sa route, l'autorisation de son gouvernement. La cour de Turin, en approuvant la conduite du chevalier de Solar, lui donne ordre de refuser le passe-port demandé par M. de Sémonville, signalé à cette cour et à d'autres comme affilié à la *propagande*, se vantant lui-même d'avoir contribué à la révolution de Brabant, et occupé maintenant, en Italie, de tous les moyens d'exciter des troubles, en propageant par des écrits séditieux les maximes les plus propres à porter le peuple à l'insurrection. Déjà diverses cours italiennes, d'après ces informations inquiétantes, avaient annoncé à la république de Gênes qu'elles ne communiqueraient plus avec elle si son gouvernement n'obtenait pas la révocation de M. de Sémonville.

Pour motiver son refus de le recevoir, la cour de Turin, par l'organe du comte d'Hauteville, ministre des affaires étrangères, enjoignit à M. de Porta, son chargé d'affaires à Paris, de représenter au gouvernement français que le séjour de M. de Sémonville à Turin y serait trop funeste et trop dangereux pour que Sa Majesté Sarde pût y accéder ; que la sensation désavantageuse qu'il produirait dans ce pays, où il serait mal vu, l'exposerait à des désagréments per-

(1) Elle est consignée, en forme d'assertion, dans un écrit peu connu, et publié à Berlin en 1800, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la dernière guerre des Alpes*, par le baron Patono, officier piémontais. Il est assez remarquable qu'il fut déjà question alors de transformer la monarchie absolue du Piémont en *couronne constitutionnelle d'Italie*. On verra le directoire exécutif, quelques années plus tard (1796), annoncer des vues à peu près analogues dans ses instructions à Bonaparte. Était-ce le germe, qui, semé plus tard, s'est développé en Piémont en 1821 sans y prendre racine ?

Digitized by Google

sonnels que Sa Majesté ne pourrait éviter ; qu'elle ne doutait donc pas que Sa Majesté Très-Chrétienne ne reconnût la solidité de ces motifs, et n'y vît une nouvelle preuve de son désir de continuer la bonne harmonie que le séjour d'un tel ministre aurait pu troubler ; qu'enfin, quoique ces circonstances empêchassent la réception de M. de Sémonville, Sa Majesté Sarde n'en serait pas moins empressée de recevoir tout autre ministre, pourvu qu'il fût animé d'un esprit de paix et de conciliation indispensable pour le maintien de la bonne intelligence entre les deux cours.

Cette note ayant été communiquée au cabinet de France, le ministre Dumouriez y fit aussitôt la réponse suivante :

« La cour de Turin a violé le droit des gens et » le respect dû au ministre plénipotentiaire d'une » *grande nation*, en l'arrêtant à Alexandrie, en » l'empêchant de remplir une mission pacifique et » amicale. Pour lever tous les obstacles au rétablissement de la bonne harmonie entre le roi de » France et le roi de Sardaigne, il est nécessaire de » faire cesser l'arrestation de M. de Sémonville, et » de le recevoir à la cour de Turin dans son caractère public.

» S'il y a des griefs personnels contre M. de Sémonville, Sa Majesté Sarde voudra bien, après » l'avoir reçu dans son caractère public, ordonner » à son ministre de les développer avec les preuves ; » et, dans ce cas, lorsque les preuves seront parfaitement établies, le roi des Français donnera » satisfaction à Sa Majesté Sarde, en retirant M. de » Sémonville et lui donnant un successeur. En cas » de refus, le roi ordonne au sieur de Lalande, actuellement chargé des affaires de France à » Turin (1), d'en sortir dans les vingt-quatre heures, » d'aller joindre M. de Sémonville à Alexandrie, et » de se retirer avec lui à Gênes. »

En même temps, Dumouriez écrit au sieur de Lalande une lettre dans laquelle il exhale son courroux patriotique sur l'insulte faite par la cour de Turin « *à la grande nation*, dans la personne de » son ministre plénipotentiaire, sous le futile prétexte de n'avoir pas été prévenu du choix de » l'homme chargé de cette mission avant son arrivée, » comme si les intérêts des peuples devaient être » subordonnés à de frivoles étiquettes de cour. » Il ordonne en conséquence au chargé d'affaires de demander : 1° que les ordres donnés au gouverneur d'Alexandrie pour empêcher M. de Sémonville d'arriver à Turin soient levés incessamment ; 2° une réponse prompte et catégorique dans les vingt-quatre heures ; 3° à être chargé des passe-ports nécessaires pour aller chercher M. de Sémonville à Alexandrie, l'amener à Turin, et le présenter au roi et à la cour. « Si le ministre refuse vos demandes, ajoute Du- » mouriez, vous enverrez un courrier à M. de » Sémonville pour l'en prévenir ; vous irez le re- » joindre à Alexandrie, et vous passerez avec lui à » Gênes, où vous recevrez les ordres du roi. »

A la séance du 26 avril, le ministre vint rendre compte de toute cette affaire à l'assemblée, donnant lecture des différentes pièces, et notamment de la lettre que le roi, dit-il, l'avait autorisé à écrire à cette occasion, pour soutenir la dignité de la nation française : cette lettre fut applaudie avec les transports les plus vifs.

Le rapporteur des comités diplomatique et des finances, saisissant l'à-propos, monte à la tribune et demande, ce qui était concerté, qu'on fixe à six millions le fonds des dépenses extraordinaires et secrètes du département des affaires étrangères. « Le besoin où nous sommes, dit le rapporteur » Vergniaud, de connaître les véritables dispositions » des cours étrangères, et d'être instruits à propos » des événements et des projets dirigés contre la » patrie, nous met dans la nécessité d'accéder à la » proposition du roi (2). Vous sentez qu'il nous est » impossible de nous expliquer sur les motifs et » sur les objets de ces dépenses, puisque, par leur » nature, elles sont secrètes : le moyen de les » rendre infructueuses serait d'en publier l'emploi. » D'après l'avis du comité, l'assemblée décréta, à une grande majorité, que la caisse de l'extraordinaire tiendrait à la disposition du ministre des affaires étrangères la somme de six millions pour les affaires secrètes de son département.

Cependant la cour de Turin persista dans sa résolution de ne point admettre M. de Sémonville, et de ne donner à son égard aucune satisfaction au gouvernement français. De ce moment, elle se mit en état de rupture, renforça ses troupes dans le comté de Nice et dans le duché de Savoie, et y établit un cordon militaire d'observation.

Sur les frontières des Pays-Bas, cette guerre, qui bientôt devait embraser l'univers, ne se montra point, à son début, favorable à la révolution. Le 29 avril, les colonnes de l'armée française du Nord s'étaient mises en marche pour attaquer Mons, où les troupes autrichiennes avaient pris position. Tout

(1) Le baron de Choiseul, ambassadeur à Turin depuis longtemps, avait sollicité un congé pour cause de santé, prévoyant la rupture. C'était un constitutionnel sage et modéré.

(2) Le roi avait officiellement demandé les six millions, selon la promesse qu'il en avait faite à Dumouriez.

Digitized by Google

à coup une terreur panique s'empare de l'avant-garde sortie de Valenciennes ; des cris *nous sommes trahis !* se font entendre, et les troupes fuient sans s'arrêter et dans la plus grande confusion jusqu'aux portes de la ville. Les mêmes causes produisent à Lille des résultats encore plus funestes : dans une fausse attaque sur Tournay, tout le corps avancé se débande soudain, en criant aussi *à la trahison !* et porte en fuyant, dans la ville même de Lille, le désordre et l'effroi. Quelques prisonniers sont lâchement égorgés par les fuyards, et Théobald Dillon est massacré par les soldats mêmes dont il était le général.

On crut voir dans ces scènes affreuses qui désorganisèrent presque toute l'armée, l'emploi des mêmes moyens de désordre et de dissolution, et un accord qui semblait indiquer une préméditation perverse. Dumouriez, dans ses Mémoires, calcule la profonde scélératesse avec laquelle son plan de campagne fut, dit-il, déjoué. D'un autre côté, le parti auquel il appartenait alors, et lui-même, dans sa perspective d'ambition, avaient un immense intérêt à ce que le général Lafayette n'acquît pas un plus grand ascendant par des triomphes militaires. Peut-être que, plus entreprenant, ce général aurait obtenu des succès qui eussent été très-utiles au parti constitutionnel.

On se fera aisément une idée de la sensation que firent ces honteux échecs de Mons et de Tournay, dans les principales cours de l'Europe, parmi les antagonistes et les adversaires de la révolution. On était tenté de ne plus considérer les troupes de France que comme un ramas de milices indisciplinables. Selon de spécieux calculs, c'était par l'anarchie et par l'indiscipline que ce royaume allait périr déchiré par les factions. La supériorité des armées prussiennes et autrichiennes qu'on prenait depuis si longtemps pour modèles n'en paraissait que plus constatée et mieux établie. On jugera de l'égarement des opinions qui prévalaient alors par celles que manifestèrent, à la revue de Magdebourg, les personnages qui, jouissant de toute la confiance de Frédéric-Guillaume, exerçaient la plus grande influence dans les affaires de la Prusse. C'était vers la fin de mai et à Magdebourg même où se rassemblait, sous les yeux du roi, le corps principal de l'armée prussienne qui allait se mettre en marche. « N'achetez pas trop de chevaux, dit Bischofswerder à » plusieurs officiers de marque ; la comédie ne durera pas longtemps. Les fumées de la liberté se » dissipent déjà à Paris. L'armée des avocats sera » bientôt anéantie en Belgique, et nous serons de » retour dans nos foyers vers l'automne. » Le duc de Brunswick, que ces événements entraînèrent hors de sa circonspection accoutumée, oubliant sa manière de voir exprimée récemment à Bischofswerder, tint à peu près le même langage. Après la revue, rassemblant les principaux officiers et parlant avec eux de la campagne qu'on allait ouvrir, il leur dit : « Messieurs, pas tant d'embarras, pas trop de » dépense, tout ceci ne sera qu'une promenade mi» litaire ! »

On n'était cependant pas encore fixé sur le plan de campagne, celui qu'avait donné le duc de Brunswick n'étant regardé que comme une ébauche. Ce fut à cette même revue de Magdebourg qu'on en arrêta finalement les bases. Le roi y avait appelé le marquis de Bouillé, désirant qu'il vînt en personne lui communiquer ses vues et lui donner des informations locales sur le plan d'opérations futures des armées combinées. M. de Bouillé arriva en toute hâte de Mayence à Magdebourg, et il eut avec le duc de Brunswick plusieurs conférences en présence du roi. Il indiqua la Champagne comme la partie la plus faible de la frontière, et proposa, comme étant la plus facile, l'attaque par Longwy, Sédan et Verdun ; il donna même l'assurance que ces trois places étaient en très-mauvais état, et pourtant les seules qui couvrissent cette partie du royaume, d'où l'on pouvait marcher rapidement à Paris par Rhétel et Reims, en traversant des plaines fertiles qui ne présentent aucun obstacle. Dans les guerres civiles et étrangères que la France avait eu à soutenir au milieu du dix-septième siècle, on avait toujours vu les étrangers marcher sur Paris par les routes de Sédan, de Stenay et de Rhétel. Là, ils n'avaient trouvé d'autres obstacles que la valeur et le talent du grand Condé, qui, deux fois, les arrêta par deux grandes victoires dans les plaines de Rocroy et de Lens. On fut d'accord à Magdebourg qu'il n'y avait plus en France de héros sur ce modèle, ni d'armée en état de renouveler de tels prodiges.

Dans ces conférences, le duc de Brunswick décela sa prédilection pour une guerre systématique et lente ; mais il y mit de la réserve à cause du roi, qui désirait brusquer l'invasion : tel était aussi l'avis du marquis de Bouillé, général expérimenté et très au fait de la situation intérieure de la France. Il observa que, si l'on échouait dans le dessein de parvenir jusqu'à Paris, foyer de la révolution, il serait très-facile, en s'emparant de Mézières et de Montmédy, places qui ne pouvaient opposer une grande résistance, de prendre des quartiers d'hiver entre la Meuse et la Chiers, le front couvert par cette première rivière, la gauche par la Chiers, ainsi que par Montmédy et Longwy. Dans ce plan, Luxembourg servait de point d'appui et de place d'armes : ainsi l'irruption, tentée à propos et avec prudence,

Digitized by Google

offrait d'autant moins de chances de revers, qu'elle s'appuyait naturellement sur un autre système qui pouvait devenir au besoin méthodique et défensif. Cet officier général indiqua aussi la haute Alsace comme une des parties les plus faibles de la frontière de l'est. Le duc de Brunswick avoua que l'une et l'autre, c'est-à-dire les frontières d'Alsace et des Ardennes, étaient les plus susceptibles d'être attaquées avec avantage; et d'après le vœu du roi, il décida que la plus grande partie des forces combinées sous ses ordres serait portée sur la frontière de Champagne pour agir offensivement de ce côté, et qu'on ne laisserait en Flandre et sur le haut Rhin que des corps d'observation.

On en vint à discuter le mode de coopération des émigrés. C'était une grande question : le cabinet de Vienne avait apporté constamment des obstacles à ce que les émigrés pussent s'armer dans aucune partie du territoire soumis à sa domination; leur organisation militaire n'avait d'abord existé réellement que sur le papier. Non-seulement l'empereur Léopold, mais aussi l'électeur de Cologne, autre frère de la reine de France, n'avaient jamais consenti à leur accorder aucun cantonnement dans leurs États. Cette résistance unanime des deux cabinets de Vienne et de Cologne, c'est-à-dire de deux souverains, l'un allié du roi de France, tous les deux ses beaux-frères, indiquait assez que Louis XVI improuvait les opérations et la politique des princes ses frères à Coblentz. Le cabinet des émigrés, effrayé de cette persévérante opposition qui menaçait de les frapper de nullité, avait eu recours au cabinet de Berlin, et y avait trouvé un appui dans les dispositions personnelles du roi de Prusse. A la mort de Léopold, les princes français ayant conçu l'espérance d'un changement prochain de politique en leur faveur, représentèrent à Frédéric-Guillaume, par leurs émissaires et dans leurs dépêches, qu'il n'y aurait pas de contre-révolution possible si les émigrés ne jouaient pas le premier rôle dans les opérations de la campagne qui leur paraissait imminente; qu'il n'y avait d'ailleurs qu'un seul moyen d'en assurer le succès, c'était d'enlever au cabinet de Vienne l'adoption des plans, le mouvement des armées et la direction de la guerre. Cette adroite et opportune insinuation eut son effet. Les embarras de tous genres qui assaillirent le jeune roi de Hongrie à son avénement, le grand intérêt qu'il avait à être promptement élu empereur, son extrême désir de se rendre le roi de Prusse favorable, et de mettre à profit pour la cause commune l'ancienne réputation de valeur de l'armée prussienne, déterminèrent le jeune roi à se départir en faveur de Frédéric-Guillaume du droit que s'était réservé Léopold de diriger la défense de la monarchie autrichienne dans une guerre qui allait être exclusivement déclarée à son chef et à ses propres États. Cette concession empressée valut au roi de Hongrie la certitude d'être élu empereur et couronné dans les premiers jours de juillet à Francfort. Une entrevue à Mayence, entre les deux souverains, fut convenue pour cette époque. Le roi de Prusse devait être précédé par son armée qui allait prendre ses quartiers à Coblentz, pour de là marcher de suite sur la France.

D'après cette première impulsion, si favorable aux vues des princes émigrés, leur parti avait d'abord prévalu à Vienne dans les conférences qui eurent lieu vers la fin de mars entre l'envoyé extraordinaire Bischofswerder, le prince de Hohenlohe et le prince de Colloredo, à l'effet de poser les bases d'un plan d'opérations combinées contre la France. On proposait d'en abandonner la direction politique aux princes frères de Louis XVI. Mais le baron de Spielmann avait fait changer depuis cette partie du plan concerté avec le ministère prussien, en soutenant que les opérations des émigrés devaient dépendre du mouvement des armées combinées, et qu'il fallait les subordonner et les soumettre entièrement au plan général. Ces nouvelles et contrariantes dispositions avaient encore été suggérées au cabinet autrichien par le baron de Breteuil : remplissant toujours les fonctions de ministre de Louis XVI au dehors, il avait inspiré de la défiance même au roi et à la reine sur les intentions des princes, et s'était fait autoriser à demander au nom de Louis XVI, avec qui il correspondait secrètement de Bruxelles, qu'on évitât surtout, à l'ouverture de la campagne, que la noblesse française, réunie en corps d'armée sous les ordres des princes, n'acquît de l'influence sur les opérations. Il alléguait que, pour rétablir l'autorité royale et la tranquillité dans le royaume, il fallait mettre le roi en état de traiter lui-même avec le parti qui, dans l'intérieur, désirait encore le gouvernement monarchique, et éviter par conséquent de mettre ce parti en contact avec les émigrés en armes, dont la seule présence soulèverait la nation. Ces motifs graves avaient prévalu même dans l'esprit du roi de Prusse, qui néanmoins montrait un intérêt très-vif pour les princes français auxquels il venait d'envoyer une somme d'argent pour leur entrée en campagne (1).

Ainsi en principe, les deux cours alliées se trouvaient d'accord que les émigrés ne seraient pas réunis à l'armée qui pénétrerait en France, et qu'on se bornerait à les rassembler sur la rive droite du Rhin; là ils devaient former un corps de vingt mille

(1) On croit que cette somme s'élevait à deux millions.

Digitized by Google

hommes, en y comprenant quelques régiments que les princes avaient levés ou levaient encore en Allemagne. Le marquis de Bouillé proposa au roi et au duc de Brunswick de les diviser en trois corps, dont un de dix mille hommes, sous les princes frères de Louis XVI, serait attaché à la grande armée, et les deux autres, de cinq mille hommes chacun, seraient employés sous le prince de Condé et sous le duc de Bourbon, avec les deux corps d'observation en Flandre et sur le Rhin. Le duc de Brunswick fit observer que ce serait donner aux émigrés une destination active, en opposition au principe arrêté entre les deux cours; le marquis de Bouillé écarta cette objection, en expliquant qu'il avait seulement en vue de placer les corps émigrés en seconde ligne comme auxiliaires, afin d'attirer des différentes parties de la frontière les déserteurs français et même des corps entiers, sur lesquels on pouvait compter, tels que certains régiments de cavalerie qu'on savait être restés fidèles au roi, et quelques régiments d'infanterie étrangère. Le roi de Prusse s'étant rangé de cet avis, on fit de l'opinion du marquis de Bouillé l'une des dispositions du plan général de campagne.

Dans ces mêmes conférences, le baron de Bischofswerder eut occasion de s'entretenir avec le marquis de Bouillé, en présence du roi et du duc de Brunswick, de la mission de Custine fils, que Dumouriez avait tenu assez longtemps à Berlin pour négocier avec les ministres du roi. Disons d'abord comment s'était terminée cette négociation, qui avait encore plus pour objet de retarder les opérations offensives de la Prusse, que d'obtenir le succès peu probable de détacher le monarque prussien de la confédération. Le jeune Custine n'avait rien négligé pour réussir en alléguant sans cesse le danger qui menacerait le pouvoir et la personne de Louis XVI, si l'on s'obstinait à entreprendre contre la France une guerre d'invasion. Le comte de Schulenburg, qui recevait ses notes, ne lui avait pas dissimulé que des rapports secrets l'avaient représenté au cabinet de Berlin comme ayant la mission odieuse de tenter d'opérer une révolution en Prusse. Custine répondit au ministre prussien que c'était là une accusation banale et absurde, imaginée par les émigrés, qui l'avaient d'abord dirigée contre M. de Ségur son prédécesseur; qu'il lui serait tout aussi facile d'établir, comme l'avait fait M. de Ségur, que sa mission n'avait pas d'autre objet que celui d'engager le cabinet prussien à changer de système politique, changement tout aussi utile aux intérêts bien entendus de la Prusse qu'aux intérêts plus pressants du roi de France et de sa couronne. « Au surplus, » dit-il, le temps n'est plus où le ministère constitutionnel, abjurant toute franchise, suivait à la » fois une négociation double, l'une officielle et » l'autre cachée. » Il cita en preuve des négociateurs pris dans un sens opposé; de plus la dissimulation dont on avait usé à l'égard même de M. de Ségur, lequel n'avait appris qu'à son passage à Strasbourg, par le maire Dietrich, l'existence et le contenu de la convention de Pilnitz, que le ministère lui avait laissé ignorer entièrement. « Grâce à Dieu, » ajouta M. de Custine, depuis que M. Dumouriez » a le portefeuille des affaires étrangères, ces du- » plicités diplomatiques ne sauraient se reproduire. » M. Dumouriez joue cartes sur table, et n'a pas » d'autres arrière-pensées que d'assurer le triomphe » de la monarchie constitutionnelle. » Le comte de Schulenburg lui dit alors en souriant : « Mais, » monsieur, êtes-vous bien sûr que M. Dumouriez » ne tienne pas ici deux négociateurs à la fois? » Et il lui cita en même temps un certain M. de Beys, gentilhomme bourguignon, qui lui avait fait aussi des ouvertures. Mais ce M. de Beys n'était qu'un agent secret, sans aucun caractère avoué par son gouvernement. M. de Custine s'en plaignit néanmoins à Paris; et, malgré la déclaration de guerre faite à l'Autriche, il continua jusque vers la fin de de mai à négocier, tantôt avec le comte de Schulenburg, tantôt, mais plus mystérieusement, avec le duc de Brunswick, par l'intermédiaire d'un M. Benoist, autre agent secret de la diplomatie française (1). Le duc n'en dit pas un mot dans la conférence dont nous venons de donner les détails. Le baron de Bischofswerder assura le marquis de Bouillé que le cabinet prussien avait congédié M. de Custine sans écouter ses propositions. Alors M. de Bouillé, qui n'avait pas dissimulé au roi la faiblesse du parti royaliste dans l'intérieur, représenta qu'il serait peut-être avantageux de renouveler avec l'agent de Dumouriez cette négociation, qui pourrait mener à un arrangement raisonnable et en même temps convenable à tous les partis. Qu'on remarque

(1) Nous n'affirmons pas qu'il y ait identité entre cet agent secret, nommé Benoist, et M. Benoist, longtemps chef de division au ministère de l'intérieur, et depuis membre de la chambre des députés, conseiller d'État et directeur des contributions indirectes. Nous observerons seulement que M. Benoist, directeur des contributions indirectes, a rempli une mission secrète à Londres avec M. Noël, vers la fin de 1792 jusqu'à la déclaration de guerre. Du reste, le Benoist dont il s'agit s'appelait Denis Benoist, ou du moins signait ainsi. Ce fut dans les premiers mois de 1792 qu'il remplit sa mission particulière à Brunswick; il fut aussi, à peu près à la même époque, agent secret à Deux-Ponts, puis nommé pour aller en Champagne avec Westermann, comme on le verra plus tard.

Digitized by Google

bien qui donna ce conseil au roi de Prusse, à ses ministres et à son généralissime, et on y découvrira l'une des causes peu éloignées de l'issue regardée jusqu'ici comme inexplicable, de cette première campagne de la révolution dont nous allons retracer les circonstances.

Vers la même époque, les cabinets de Vienne et de Berlin reçurent de Saint-Pétersbourg un courrier, porteur de l'adhésion pleine et entière de l'impératrice de Russie aux plans offensifs des deux cours alliées non-seulement contre la nation française, mais contre tout changement de formes quelconques dans les gouvernements de l'Europe : c'était le triomphe de la doctrine politique de Catherine, qui avait en vue de réprimer à la fois la France et la Pologne; il y avait longtemps qu'elle pressait ce qu'elle appelait le réveil des couronnes.

Ce que les deux cours alliées se proposaient de tenter contre la France par la force des armes, la czarine allait l'opérer directement et sans délai contre la Pologne, depuis qu'elle était assurée du concours des deux souverains de l'Autriche et de la Prusse.

On se rappelle qu'il avait déjà été décidé à Vienne et à Berlin, que rien ne serait définitivement statué sur la Pologne avant que les deux cours se fussent entendues avec Catherine. Enfin cette princesse altière s'était expliquée; elle prétendait voir dans l'enthousiasme et l'effervescence qui régnaient en Pologne le germe de ces principes qui agitaient la France et menaçaient tous les trônes. La constitution du 3 mai maintenait, il est vrai, la noblesse et ses priviléges; mais déjà les grands de la Pologne ambitionnaient l'égalité en se faisant recevoir bourgeois à Varsovie. S'il n'y avait pas de connexion immédiate entre les travaux de l'assemblée de Varsovie et ceux de l'assemblée nationale de France, il s'en établissait sans aucun doute dans leurs vues et dans leur but politique; aussi Catherine n'y voyait-elle qu'un mode d'excitation pour mettre la Pologne en état d'hostilité contre les Russes. Levant le masque, elle venait de donner, sous la date du 13 mai, sa déclaration, ou plutôt son manifeste contre la nouvelle constitution des Polonais, qu'elle signalait comme illégale et dangereuse, leur intimant d'en revenir à leurs anciennes lois, et les menaçant de les y contraindre par la force s'ils s'obstinaient à résister à ses conseils.

Ce fut un coup de foudre pour les patriotes polonais. La diète, n'osant prendre aucune mesure décisive avant d'avoir pressenti les dispositions du ministre prussien, lui communiqua officiellement la déclaration de l'impératrice, alléguant que la république avait droit, en vertu de son traité d'alliance avec la Prusse, de réclamer son secours.

Le ministre Luchesini, instruit des intentions de son cabinet, s'en référa à la réponse qu'il attendait de Berlin; il mit en avant néanmoins, pour préparer les esprits, que le roi de Prusse, n'ayant pris aucune part à la constitution du 3 mai, ne se regarderait probablement pas comme obligé de protéger cette constitution, si ses partisans jugeaient à propos de la défendre les armes à la main.

Les chefs de la diète, pressés d'éclaircir leurs doutes à ce sujet, décidèrent le roi Stanislas-Auguste à s'adresser directement à Frédéric-Guillaume. Stanislas lui fit part, le 31 mai, des dispositions hostiles de la czarine. « Si l'alliance qui existe entre » Votre Majesté et moi, mandait-il au roi de Prusse, » est un titre pour réclamer son secours, il m'im- » porte de savoir d'elle le mode qu'elle veut pres- » crire à ses engagements. La connaissance positive » des sentiments personnels de Votre Majesté m'est » aussi nécessaire pour ma conduite que ses forces » le seraient pour mes succès..... Dans une occasion » où, comme allié, la dignité de Votre Majesté est » si intimement liée avec l'indépendance et l'hon- » neur de ma nation, je dois m'attendre qu'elle » voudra me faire connaître ses sentiments : ma » confiance n'a d'autres bornes que celles qu'elle » y mettra elle-même... Au milieu de mes inquié- » tudes et de mes peines, ce qui me console, c'est que » jamais cause ne fut meilleure, ni dans le cas d'a- » voir pour appui un allié plus respectable et plus » loyal aux yeux des contemporains et de la postérité. »

La réponse ne se fit point attendre : elle était datée du 8 juin. Frédéric-Guillaume, en blâmant la république de Pologne de s'être donné, à son insu et sans son adhésion, une constitution qu'il n'avait jamais songé à soutenir, ajoutait : « J'avouerai avec » franchise qu'après tout ce qui s'est passé depuis » un an, il était aisé de prévoir les embarras dans » lesquels la Pologne se trouve aujourd'hui engagée. » Dans plus d'une occasion, le marquis de Luche- » sini a été chargé de manifester, tant à Votre Ma- » jesté qu'aux membres prépondérants du gouver- » nement, mes justes appréhensions à ce sujet. Dès » le moment où le rétablissement de la tranquillité » générale en Europe m'a permis de m'expliquer, » et que l'impératrice de Russie a laissé entrevoir » une opposition décidée contre la révolution du » 3 mai, ma façon de penser et le langage de mes » ministres n'ont jamais varié. En regardant d'un » œil tranquille la nouvelle constitution que la ré- » publique s'est donnée à mon insu et sans ma con- » currence, je n'ai jamais songé à la soutenir ni à la » protéger; j'ai prédit au contraire que les mesures » menaçantes et les préparatifs de guerre provo-

Digitized by Google

» queraient infailliblement le ressentiment de l'im-
» pératrice et attireraient à la Pologne les maux
» qu'on prétendait éviter : l'événement a justifié
» ces apparences..... Votre Majesté sentira que
» l'état des choses ayant entièrement changé depuis
» l'alliance que j'ai contractée avec elle, et les
» conjonctures présentes, amenées par la constitu-
» tion du 3 mai, n'étant point applicables aux chan-
» gements qui s'y trouvent stipulés, il ne tient pas
» à moi de déférer à l'attente de Votre Majesté, si
» les intentions du parti patriotique sont toujours
» les mêmes, et s'il persiste à vouloir soutenir son
» ouvrage; mais si, en revenant sur ses pas, il
» considérait les difficultés qui s'élèvent de tous
» côtés, je serais tout prêt à me concerter avec
» l'impératrice et à m'entendre en même temps
» avec la cour de Vienne pour convenir des mesu-
» res capables de rendre à la Pologne sa tranquil-
» lité. »

Ainsi la Pologne allait encore une fois succomber par l'effet de cette terreur panique que la révolution française répandait dans tous les cabinets de l'Europe. Il était visible que le nouveau concert des puissances finirait par un nouveau partage. On a vu que, dans le dernier conseil tenu à Postdam, le roi de Prusse avait réglé que vingt-cinq mille hommes de ses troupes se tiendraient prêts à marcher vers la Vistule. Ce corps d'armée fut mis sous le commandement du général Moëllendorf (1). Par cette mesure, le cabinet de Berlin dévoilait tout son plan : il en voulait autant à la constitution de Pologne qu'à celle de France.

Cependant le zèle monarchique se réchauffait peu en Europe au souffle des cabinets intéressés au succès de cette double croisade. Les lettres réquisitoriales de la cour de Berlin aux membres du corps germanique avaient fait peu d'effet. Quand les deux cours alliées, achevant leurs préparatifs, invitèrent à Ratisbonne les princes de l'Empire à fournir leur contingent, cette déclaration fut assez froidement reçue. On allégua dans les conférences que ce n'était ni contre l'Empire, ni contre la Prusse, que la France venait de proclamer la guerre, mais seulement contre la maison d'Autriche. Peu de princes d'abord se montrèrent disposés à satisfaire aux demandes des deux cabinets. Les électeurs de Saxe et d'Hanovre se déclarèrent neutres. La cour de Danemarck ne montrait aucune disposition à prendre une part active à la guerre; celle de Stockholm avait changé entièrement de système depuis la mort tragique de Gustave : elle tournait vers la neutralité. L'Angleterre, dans son île, se plaçait en observation, épiant l'avenir, se défiant soit de la révolution, soit des coalisés, et toujours prête à faire pencher la balance du côté de ses intérêts politiques. L'Italie, énervée et morcelée, était incapable de donner aucune impulsion ; et l'Espagne elle-même, depuis que le comte d'Aranda avait repris le timon des affaires, voyait s'évanouir les velléités hostiles qu'elle avait manifestées en faveur de la branche aînée des Bourbons. Pouvait-on découvrir dans cet ensemble incohérent de la politique des cabinets européens les éléments d'une coalition ferme et compacte, invariable dans son but et unanime dans ses vues?

Les deux cabinets alliés résolurent d'agir de concert pour ramener à la cause commune les États qui, sous les apparences de la neutralité, tendaient à s'isoler dans un système équivoque.

Dans ce but, leur première démarche eut pour objet d'engager le Danemarck à renoncer à sa neutralité. L'envoyé d'Autriche et le chargé d'affaires de Prusse auprès de la cour de Copenhague communiquèrent, le 12 mai, au ministère danois, une note par laquelle cette puissance était invitée à prendre part au concert des cabinets de Vienne et de Berlin, tendant à opposer une digue aux entreprises de la révolution française.

« Il s'agit dans ce moment, disaient les deux en-
» voyés, d'une cause commune à tous les souverains,
» et de l'intérêt commun de tous les gouvernements.
» Le but du concert réunit deux sortes d'objets :
» l'un relatif aux droits lésés des princes de l'Empire
» et aux dangers dont la propagation des principes
» français menace plus ou moins, plus tôt ou plus
» tard, les autres États, si l'on ne parvient à les pré-
» venir ; l'autre concerne le maintien des fondements
» essentiels du gouvernement monarchique en
» France.

» Le premier de ces deux objets se trouve déter-
» miné dans tous ses points par leur énoncé même ;
» le second n'est point encore susceptible d'une dé-
» termination positive.

» Les puissances n'ont aucunement le droit d'exi-
» ger d'une autre puissance grande et libre telle que
» la France, que tout y soit rétabli entièrement dans
» l'état antérieur, ou qu'elle adopte précisément
» telles et non pas d'autres modifications de gou-
» vernement. Il s'ensuit qu'on pourra et qu'on de-
» vra reconnaître comme légale et constitutionnelle
» telle modification dans son gouvernement monar-
» chique et dans son administration interne, dont

(1) Joachim Wichart de Moëllendorf, né en 1721, élève de Frédéric, fut créé pour ainsi dire par ce prince, dont il était l'ami, et qui, depuis 1783, l'avait nommé gouverneur de Berlin.

Digitized by Google

» le roi, jouissant d'une liberté plénière, con-
» viendrait avec les représentants légitimes de la
» nation.

» Quant aux moyens à employer pour rendre le
» succès immanquable, ils devront être suffisants,
» proportionnés aux forces respectives des puissan-
» ces réunies et déterminés d'après un plan général
» d'opérations.

» Pour procéder à l'arrangement de tous ces
» points, les deux cours alliées proposent la ville de
» Vienne comme le centre des distances, dans l'in-
» tention d'accélérer et d'abréger cet ouvrage le
» plus possible. Mais quand, en conséquence du
» concert à conclure, le rassemblement des armées
» sera effectué de toutes parts et suivi d'une décla-
» ration des puissances pour annoncer leur inter-
» vention commune et les objets dont elles deman-
» deront le redressement, si alors il s'agit d'établir
» un congrès armé formel, il est tout naturel que
» ce congrès ne puisse point se tenir à Vienne, trop
» éloigné de la France, mais dans tel autre endroit
» que les puissances réunies jugeront être le plus
» convenable. »

Dans la réponse du ministre comte de Bernstorff, par laquelle il déclinait la participation du Danemarck à la guerre, on remarquait cette phrase : « Que S. M. Danoise a reconnu dans les ouvertures » des deux cours les principes les plus justes et la » sollicitude la plus respectable pour le bonheur et » pour la tranquillité de l'Europe entière, évidem- » ment menacée par l'anarchie francaise et par le » prestige de ses formes illusoires, mais séduи- » santes. »

La note des deux envoyés de Prusse et d'Autriche est d'autant plus remarquable, que les principes et les vues qui y sont consignés n'ont reçu leur application que vingt-deux ans plus tard, dans les plaines mêmes de la Champagne, après une longue suite de désastres et de leçons sévères. Et encore si l'on envisage à présent sous le point de vue de l'ordre politique cette immense guerre sociale, on trouve que le conflit qui l'a fait entreprendre a été plutôt assoupi que réglé.

Cependant la marche des troupes combinées de Prusse et d'Autriche vers le Rhin, annoncée depuis si longtemps, n'était plus révoquée en doute; l'Allemagne entière pouvait l'attester. Les Prussiens marchaient sur trois colonnes : celles de la Silésie, de l'armée des Marches et de Westphalie. L'une s'avancait en passant par la Hesse, le landgrave voulant se joindre à la coalition avec un corps de ses meilleures troupes. Ce prince qui, avant la mort de son père, avait gouverné le comté de Hanau sous le nom de George-Guillaume, avait pris les rênes du gouvernement de tout le landgraviat de Hesse-Cassel, le 31 octobre 1785, sous le nom de Guillaume IX. C'était son père qui, au mépris de l'opinion contemporaine, s'était formé un riche trésor (1) en vendant le sang de ses soldats aux Anglais dans la guerre d'Amérique. A la vérité, c'était un ancien usage féodal parmi les princes d'Allemagne de fournir aux grandes puissances des corps auxiliaires, moyennant subsides; mais la civilisation du dix-huitième siècle s'en était indignée à l'égard du landgrave, qui faisait de ce trafic révoltant un abus sordide. Du reste, la position géographique de la Hesse était peu compatible avec un système de neutralité en cas de guerre entre la Prusse et la France. Quoique le landgrave Guillaume fût souverain seulement d'un pays n'ayant pour toute population que quatre cent cinquante mille âmes, mais un revenu de neuf millions de francs, il était redevable au système de subsides adopté par son père de figurer en Allemagne parmi les puissances militaires du second ordre : il ne cédait le rang qu'à la Saxe et au Hanovre, et encore ses troupes, modelées sur celles du grand Frédéric, étaient-elles plus estimées à cause de leur tactique et de leur discipline.

Une grande partie de l'Allemagne, cédant enfin à l'impulsion des cabinets alliés et à l'exemple de l'appareil de leurs forces, commençait à se préparer aussi à la guerre. Rien n'était négligé pour engager un certain nombre de princes à y prendre part. Le ministre autrichien, comte de Lehrbach, avait mis tout en œuvre pour former l'*Association des cercles*. Malgré de grandes contradictions, il était parvenu à réunir tous les cercles de Souabe, après y avoir fait circuler un mémoire insidieux et adroit, où il peignait la situation actuelle de l'Europe comme exigeant cette mesure : il l'avait adressé officiellement aux cours de Munich, de Salzbourg, aux princes du haut et bas Rhin. Non-seulement l'alliance des deux cours se fortifiait de l'accession préméditée du roi de Sardaigne, mais l'électeur palatin de Bavière, qui depuis longtemps avait contracté l'habitude de ne rien refuser à la cour de Vienne, faisait mettre Manheim en état de défense. Vingt mille Autrichiens, qui se dirigeaient vers le moyen Rhin, devaient se rassembler et se cantonner aux environs de Manheim. Quant au landgrave de Hesse-Cassel et aux électeurs de Trèves et de Mayence, ils paraissaient déjà décidés à prendre part à la guerre comme princes indépendants avant d'y concourir comme princes d'Empire. Les cercles armaient et formaient les contingents demandés. Or, une guerre d'Empire que la France n'avait pas

(1) Évalué à quatre-vingts millions.

Digitized by Google

entendu provoquer était inévitable. On regardait les électeurs ecclésiastiques comme les premiers moteurs de l'armement, qu'on n'avouait à la vérité que comme une mesure défensive.

Toutefois le plan de la coalition ne devait se démasquer qu'après le couronnement de l'Empereur, et à l'issue de son entrevue avec le monarque prussien. L'élection de François Ier, roi de Hongrie et de Bohême, comme chef de l'empire germanique eut lieu le 5 juillet à Francfort. Ce prince y était attendu le 11 avec sa cour. C'était à Mayence qu'il devait s'aboucher avec Frédéric-Guillaume. On ne crut pas devoir tolérer dans cette dernière ville la présence du ministre de France; et l'électeur fit remettre, par le baron d'Albini, une note à M. de Villars, pour l'engager à s'éloigner dans un moment, disait la note, qui ne permettait à son égard ni une parfaite sûreté, ni l'accueil usité à la cour électorale de Mayence pour les ministres qui y étaient accrédités.

Le 11, l'empereur élu fit son entrée à Francfort, accompagné de l'impératrice, de l'archiduc Joseph, d'une cour brillante et de tous les ambassadeurs électoraux nommés pour assister à son couronnement. On ne se lassa point d'admirer la somptuosité, l'élégance des illuminations et des fêtes que donna le comte d'Esterhazy à cette occasion, comme premier ambassadeur électoral de Bohême.

Tandis qu'on interdisait à tout étranger qui n'était pas à la suite de l'Empereur de rester à Francfort pendant la durée des solennités et des fêtes, plusieurs régiments prussiens, destinés à combattre les Français, traversaient la ville et défilaient en présence même de l'Empereur. Ce monarque leur témoigna sa satisfaction, et s'entretint avec les principaux officiers. Le gros des troupes prussiennes se rassemblait aux environs de Coblentz. Le duc de Brunswick, arrivé le 3 juillet, s'était d'abord cantonné au village de Hocheim, à une demi-lieue de la ville. Jusque-là, Coblentz avait été le principal séjour des émigrés et de leur cabinet : c'était en quelque sorte leur quartier général. Dès sa première entrevue avec les princes frères de Louis XVI, le duc de Brunswick leur annonça publiquement qu'il venait pour rétablir le roi sur son trône. On avait arrêté que les princes partiraient pour Bingen, et qu'à cette époque seulement le généralissime de la coalition prendrait le commandement militaire de la ville de Coblentz. Le duc s'établit dans le logement qu'avait occupé le maréchal de Broglie. Il paraissait fatigué des flagorneries de ceux qui déjà l'appelaient le *héros du Rhin*, le *libérateur de la France*, le *bras droit des rois*. Et le philosophe souffre tout cela, disaient quelques observateurs peu enclins à l'enthousiasme de circonstance. On vantait néanmoins la modestie du généralissime, la simplicité de son train; on admirait les princes de Prusse, qui, vivant avec la même simplicité, la même économie, étaient cantonnés dans un village, n'ayant qu'une chambre et couchant sur la dure.

Le roi était attendu à Mayence. Il ne partit de Berlin que le 10 juillet, se dirigeant sur Anspach. Partout, sur son passage, on avait préparé des fêtes; mais il voyageait avec une extrême rapidité, ne s'arrêtant presque nulle part. Son arrivée n'était annoncée dans les villes que par les salves d'artillerie. Ayant passé la nuit à Erfurt, une magnifique illumination y signala sa présence. Des transparents adulateurs mirent sous les yeux du public des devises analogues aux circonstances et à l'esprit du moment. On remarqua celle-ci : *Wilhelmus sibi vivat, neo-francos deleat, jura regis restituat* (1); elle renfermait tout l'esprit de la coalition.

Le baron de Hardenberg, ayant été au-devant du monarque prussien, en reçut des témoignages de satisfaction relativement à l'organisation et à l'état prospère où se trouvaient déjà les principautés de Franconie confiées à ses soins. Frédéric-Guillaume tenait singulièrement à ces nouvelles acquisitions. Le roi, en s'entretenant avec Hardenberg de la campagne qu'il allait ouvrir en personne, lui dit le sens de ces paroles : Que la France ne serait démembrée dans aucune de ses parties; qu'on ne voulait point se mêler de son gouvernement intérieur, mais qu'au préalable il s'agissait de rendre au roi sa liberté, sa pleine autorité, les ministres aux autels et les propriétés aux propriétaires; du reste, que les Français devaient payer tous les frais de la guerre, et que c'était de toute justice.

Cependant l'état intérieur de la France n'était pas apprécié avec assez de sang-froid ni de justesse par les cabinets; on y répugnait à admettre que les hommes les plus ardents et les plus exagérés pussent entraîner la nation tout entière et la maîtriser. L'Autriche, dans ses notes, ayant dénoncé diplomatiquement les jacobins comme une secte isolée à laquelle seule les rois faisaient la guerre, on vit ces révolutionnaires relever les gages du combat, et dénoncer en représailles un *comité autrichien* siégeant aux Tuileries comme un centre secret d'opposition à la liberté. Les ex-ministres Montmorin et Bertrand-Moleville étaient désignés dans les journaux comme les artisans de ce *comité*, qui corres-

(1) C'est-à-dire : *Que Guillaume vive pour sa gloire, qu'il anéantisse les nouveaux France, et qu'il rende au* roi *tous ses droits.*

Digitized by Google

pondait au dehors dans les intérêts de la contre-révolution. Mais c'était surtout le roi et la reine qu'on entendait compromettre : leur position critique s'aggravait non-seulement par l'irritation des passions populaires, mais encore à mesure que la guerre extérieure se montrait plus menaçante. Louis XVI, voyant avec effroi la guerre allumée au dehors, redoutait surtout la guerre civile et les plus sanglantes représailles contre les prêtres et contre les nobles restés en France. Cette désolante perspective lui donna l'idée d'envoyer un agent secret auprès de l'Empereur et du roi de Prusse, à l'effet d'obtenir qu'ils n'agissent offensivement qu'à la dernière extrémité, et que l'entrée de leurs armées dans le royaume fût précédée d'un manifeste sage et mesuré. Mallet-Dupan, observateur et publiciste profond, attaché par principes au système d'une monarchie tempérée, fut désigné à Louis XVI par M. Malouet, pour remplir cette mission. Malouet avait honorablement figuré à l'assemblée constituante, et partageait les opinions du publiciste genevois. Le roi d'ailleurs savait que Mallet-Dupan était dévoué à sa personne. N'osant pas néanmoins lui donner des lettres de créances, il chargea M. de Bertrand-Moleville de lui remettre, pour le maréchal de Castries, une lettre qui pût accréditer ses démarches auprès de l'Empereur et du roi de Prusse. Le maréchal de Castries venait d'être choisi par Louis XVI comme modérateur entre les deux partis politiques opposés de l'émigration, celui de M. de Calonne et celui du baron de Breteuil, plus particulièrement chargé des pouvoirs du roi. Quant à ses instructions, Mallet-Dupan les avait rédigées lui-même d'après les bases arrêtées par Louis XVI. S'étant mis en route, il écrivit, à son arrivée à Genève, au maréchal de Castries la lettre suivante (1) :

« Monsieur le maréchal, arrivé ici avant-hier, je » me prépare à en partir dès les premiers jours de » la semaine prochaine pour me rendre en diligence » auprès de vous, et pour vous consulter sur l'exé- » cution d'une mission particulière et secrète pour » laquelle j'ai reçu des instructions du roi. Le salut » de la monarchie, celui du roi, de sa famille, la » sûreté des personnes et des propriétés, la stabilité » de l'ordre à venir, qui doit succéder au boulever- » sement actuel, la nécessité d'abréger la crise et » d'affaiblir les résistances, tout concourt à sollici- » ter l'attention et la condescendance des vrais » royalistes pour les vœux de Sa Majesté. Elle re- » doute avec raison que la guerre étrangère n'en- » traîne une guerre civile dans l'intérieur, ou plutôt » une *jacquerie* : c'est là l'objet de sa plus pénible » sollicitude. Elle désire ardemment, qu'afin de » prévenir des horreurs incalculables dont on rejette » peut-être trop légèrement la possibilité, les émi- » grés ne prennent aucune part active et offensive » dans les hostilités; qu'ils consultent l'intérêt du » roi, de l'État, de leurs propriétés, de tous les » royalistes de l'intérieur, plutôt que de trop légi- » times ressentiments; afin qu'après avoir désarmé le » crime par des victoires, et dissous une ligue fré- » nétique d'usurpateurs sortis du néant, en les ré- » duisant à l'impuissance de résister, on puisse, par » une révolution si salutaire, préparer les voies à » un traité de paix dans lequel les puissances étran- » gères et le roi seront arbitres des destinées de la » nation et de nos lois.

» Voilà en substance, monsieur le maréchal, les » intentions et les désirs de Sa Majesté; vous en êtes » instruit depuis longtemps; je ne fais ici que vous » les rappeler. Les conjonctures ne permettent plus » à la sagesse d'en négliger l'examen le plus sérieux. » Tout sera facile dans le présent et dans l'avenir si » l'on s'attache au plan de conduite que Sa Majesté » recommande, et tout se compliquera de périls, » d'incertitudes et de difficultés, si l'on s'en écarte. » C'est à vous seul, monsieur le maréchal, que je » fais cette communication préalable..... »

Mallet-Dupan joignit le maréchal de Castries en Allemagne; il en obtint des lettres de haute recommandation, alla conférer d'abord à Coblentz avec le duc de Brunswick et ensuite à Francfort avec les ministres des cours de Vienne et de Berlin, qui étaient à la suite de l'Empereur. Mais ne pouvant appuyer sa mission d'aucun titre, on n'eut l'air de l'entendre que par égard pour le maréchal de Castries. Il écrivit à Paris qu'on ne l'écoutait qu'avec circonspection, réserve et même défiance; et qu'il ne pouvait se promettre aucun succès de sa mission si on ne lui faisait parvenir, par une voie sûre, quelques mots écrits de la main du roi qui le missent en état de justifier qu'il était parti de France par son ordre, et qu'on pouvait l'entendre et lui parler avec confiance. Le roi lui envoya les mots suivants sur une bande de papier de six pouces de long sur deux de large : « La personne qui présentera ce billet » connaît mes intentions; on peut prendre con- » fiance à ce qu'elle dira. » Les ministres de Vienne et de Berlin ne pouvant plus douter de la réalité de sa mission, s'expliquent plus ouvertement et lui manifestent des dispositions favorables. Il sollicite une conférence. On décide qu'elle aura lieu en présence du comte Philippe de Cobentzl, du ministre de Prusse à la cour de Vienne, et du général-major

(1) Datée de Genève, le 24 mai 1792; nous l'avons abrégée pour n'en conserver que les traits vraiment historiques.

Digitized by Google

Heymann. Nous avons déjà fait connaître le comte Philippe, vice-chancelier d'État; arrêtons-nous un moment sur les deux autres personnages. Le premier, Chrétien-Henri-Charles, comte de Haugwitz, gentilhomme silésien, est le même qui plus tard fut chargé des destinées politiques de la Prusse, que n'aurait pu sauver alors qu'un véritable homme d'État. Haugwitz naquit en 1758 dans la terre de Krappitz, appartenant à son père, et située près de Hernhut, ville des frères Moraves. Il fit ses études à Gœttingue; et, sans rien approfondir, il montra néanmoins du goût pour les lettres. Il se lia de bonne heure avec de jeunes littérateurs de sa caste, particulièrement avec les comtes de Stolberg. En entrant dans le monde, il montra un penchant excessif pour les plaisirs, et dans ses goûts beaucoup d'inconstance. Toutefois, la fille du général Tauenzien parut le fixer; il l'épousa, et crut d'abord avoir trouvé le bonheur près d'elle. Porté par la tournure de son esprit aux idées romanesques et sentimentales, il entreprit avec sa jeune épouse des voyages lointains et pittoresques. Il alla d'abord en Italie, et séjourna successivement à Venise et à Florence : il eut des relations intimes dans cette dernière ville avec Léopold, alors grand-duc. Il alla visiter aussi la Suisse. Là, il vit le célèbre Lavater, qui, séduit par ses dehors, lui trouva une ressemblance frappante avec la tête du Christ, mais qui, le scrutant, crut apercevoir dans son caractère un fond d'immoralité. De retour dans sa patrie, Haugwitz, qui avait poursuivi un bonheur imaginaire, détrompé par la réalité et incapable d'ailleurs d'un sentiment durable, se détacha de sa femme et demanda le divorce. Cherchant dès lors à s'ouvrir la route des affaires, il se faisait remarquer par une physionomie heureuse, par une humeur aimable et facile que réglait toute la finesse d'un courtisan. Introduit dans la société de Frédéric-Guillaume, il y parut comme une espèce de Théosophe, sachant allier la mysticité aux plaisirs sensuels. Il plut à la comtesse de Lichtenau (1), maîtresse du roi, et au roi lui-même, qui, lui ouvrant la carrière diplomatique, le nomma, peu de temps après la mort de Léopold, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Vienne. Quelques personnes assurent que déjà Léopold, après la convention de Reichembach, l'avait demandé en cette qualité à Frédéric-Guillaume, trouvant dans le baron de Jacobi, attaché au système d'Hertzberg, et qui résidait à sa cour, des obstacles à l'accomplissement de ses vues d'alliance avec la Prusse. Quoi qu'il en soit, Haugwitz ne remplaça le baron de Jacobi que beaucoup plus tard, n'ayant présenté ses lettres de créance que le 25 mai 1792. Il se trouvait à Francfort à la suite de l'Empereur.

L'autre personnage, le général-major Heymann, n'a joué dans cette première campagne si décisive qu'un rôle assez équivoque, et avec plus de mystère que d'éclat. Maréchal de camp au service de France au commencement de la révolution, il commandait à Metz sous le marquis de Bouillé, dont il sut captiver la confiance, malgré ses liaisons connues avec des hommes d'un parti contraire, tels que Biron, Dumouriez, Dillon, Mirabeau. En 1790, Bouillé l'envoya en Prusse avec une mission particulière; on le crut à Berlin l'agent secret de Louis XVI, qui l'avait personnellement recommandé à Frédéric-Guillaume. Quand Mirabeau, se rapprochant de la cour, se crut à la veille de disposer des pouvoirs du gouvernement, il destina l'ambassade de Prusse à Dumouriez, qui lui proposa d'y envoyer, sans caractère public, le général Heymann, alors de retour en France. Dumouriez connaissait, disait-il, pour lui une place plus subalterne, mais bien plus importante, celle de ministre plénipotentiaire à Mayence, pour de là déjouer les complots des princes français émigrés, au moyen de ses liaisons intimes avec l'historien Jean de Muller, secrétaire du cabinet et favori de l'électeur. Mirabeau étant mort, Biron, peu de temps après, fut envoyé à Metz pour pénétrer les projets de Bouillé, qu'on pressentait à Paris, et il revint accompagné d'Heymann, qui demanda une audience à la reine : il l'obtint, proposa un plan concerté avec Biron pour faire évader le roi et la famille royale, et les mettre en sûreté, soit en Alsace, soit dans une des places du commandement du marquis de Bouillé. La reine lui dit qu'elle prendrait les ordres du roi, qui, soupçonnant un piége, fit remercier Heymann, en l'assurant qu'il n'avait aucune intention de sortir de Paris, et que d'ailleurs il n'était pas assez sûr des sentiments du marquis de Bouillé pour y avoir confiance. Jamais, ni Heymann, ni Biron, n'en parlèrent à ce général, qui ne sut ces circonstances que par Louis XVI. Six semaines après eut lieu la tentative d'évasion. Heymann, que le marquis de Bouillé, à la veille de l'événement, avait mis dans la confidence, suivit ce général hors du royaume après l'arrestation du roi à Varennes, et fut compris dans le décret qui l'envoyait à la haute-cour nationale pour y être jugé en contumace avec ses coaccusés. Il reparut alors à Berlin, y fut accueilli par le roi, qui d'abord lui donna une pension, et l'attacha ensuite à son état-major. Cependant on dénonça à ce prince les liaisons d'Heymann avec des hommes marquants de la révolution, et même comme ayant nui à l'évasion de Louis XVI. Ce général se justifia sur ce dernier

(1) Madame Rietz, créée comtesse de Lichtenau.

Digitized by Google

chef; quant à ses liaisons, il n'en fit point mystère : il les motiva sur son extrême désir d'obtenir de l'avancement par l'influence de ceux qui dirigeaient la révolution, et en outre, sur ses intentions secrètes de se trouver ainsi plus à portée d'être utile à la cause du roi de France, dont il invoqua le témoignage. Louis, le voyant au nombre des victimes de sa malheureuse tentative, le fit recommander de nouveau à Frédéric-Guillaume. Le monarque prussien, qui prenait intérêt à Heymann, lui continua sa faveur; il le jugeait d'ailleurs utile à ses projets d'invasion, par ses anciennes liaisons avec des officiers généraux français dont on espérait tenter la fidélité. Heymann se trouva ainsi en position de servir en secret, et autant que la prudence le lui permit, les deux missions de Custine fils à Brunswick et à Berlin, et celle de M. Benoist auprès du duc de Brunswick, dont il possédait aussi la confiance. Trois semaines avant son départ de Berlin pour l'armée, le roi de Prusse l'envoya en observation à Francfort, pendant le couronnement de l'Empereur; et c'est de cette ville même qu'Heymann intrigua pour être appelé aux conférences que sollicitait Mallet-Dupan au nom de Louis XVI.

Elles s'ouvrirent le 15 de juillet, et durèrent deux jours. Le comte de Cobentzl, le comte d'Haugwitz et le général-major Heymann examinèrent d'abord le titre de la mission du négociateur; ensuite ils écoutèrent avec une attention extrême la lecture de ses instructions et de son mémoire. Ses instructions étaient conçues en ces termes :

« 1° Le roi joint ses prières et ses exhortations » pour engager les princes et les Français émigrés à » ne point faire perdre à la guerre actuelle, par un » concours hostile et offensif de leur part, le caractère de guerre étrangère faite de puissance à puissance.

» 2° Il leur recommande expressément de s'en » remettre à lui et aux cours intervenantes de la » discussion et de la sûreté de leurs intérêts, lorsque » le moment d'en traiter sera venu.

» 3° Il faut qu'ils paraissent seulement parties et » non arbitres dans le différend, cet arbitrage devant » être réservé à Sa Majesté lorsque la liberté lui sera » rendue, et aux puissances qui l'exigeront.

» 4° Toute autre conduite produirait une guerre » civile dans l'intérieur, mettrait en danger les jours » du roi et de sa famille, renverserait le trône, ferait » égorger les royalistes, rallierait aux jacobins tous » les révolutionnaires qui s'en sont détachés et qui » s'en détachent chaque jour, ranimerait une exaltation qui tend à s'éteindre, et rendrait plus opiniâtre une résistance qui fléchira devant les premiers succès, lorsque le sort de la révolution ne » paraîtra pas exclusivement remis à ceux contre » qui elle a été dirigée, et qui en ont été les victimes.

» 5° Représenter aux cours de Vienne et de Berlin » l'utilité d'un manifeste qui leur serait commun » avec les autres États qui ont formé le concert, et » l'importance de rédiger ce manifeste de manière à » séparer les jacobins du reste de la nation, à rassurer tous ceux qui sont susceptibles de revenir de » leur égarement, ou qui, sans vouloir la constitution actuelle, désirent la suppression des abus et » le règne de la liberté modérée sous un monarque » à l'autorité duquel la loi mette des limites.

» 6° Faire entrer dans cette rédaction la vérité » fondamentale qu'on fait la guerre à une faction » antisociale, et non pas à la nation française; que » l'on prend la défense des gouvernements légitimes et des peuples contre une anarchie furieuse » qui brise parmi les hommes tous les liens de la » sociabilité, toutes les conventions à l'abri desquelles reposent la liberté, la paix, la sûreté publique » au dedans et au dehors; rassurer contre toute » crainte de démembrement, ne point imposer des » lois, mais déclarer énergiquement à l'assemblée, » aux corps administratifs, aux municipalités, aux » ministres, qu'on les rendra personnellement et individuellement responsables dans leurs corps et » biens de tous attentats commis contre la personne » sacrée du roi, contre celle de la reine et de leur » famille, contre les personnes et les propriétés de » tous citoyens quelconques.

» 7° Exprimer le vœu du roi qu'en entrant dans le » royaume, les puissances déclarent qu'elles sont » prêtes à donner la paix, mais qu'elles ne traiteront » ni ne peuvent traiter qu'avec le roi; qu'en conséquence, elles requièrent que la plus entière liberté » lui soit rendue, et qu'ensuite on assemble un congrès où les divers intérêts seront discutés sur les » bases déjà arrêtées, où les émigrés seront admis » comme parties plaignantes, et où le plan général » de réclamation sera négocié sous les auspices et » sous la garantie des puissances. »

Le mémoire que lut Mallet-Dupan n'était que le développement et le commentaire parfaitement raisonnés de ses instructions, avec des éclaircissements propres à fixer les idées sur le véritable état des choses. Il insistait particulièrement sur l'esprit dans lequel devait être rédigé le manifeste des puissances; il demandait, au nom du roi Louis XVI, qu'il y fût déclaré que l'Empereur et le roi de Prusse, forcés de prendre les armes par l'agression injuste qui leur avait été faite, n'attribuaient ni au roi ni à la nation, mais à la faction qui les opprimait l'un et l'autre, la déclaration de guerre qui leur avait été notifiée;

Digitized by Google

qu'en conséquence, loin de se départir des sentiments d'amitié qui les unissaient au roi et à la France, Leurs Majestés ne combattraient que pour les délivrer du joug de la tyrannie, et pour les aider à rétablir l'autorité légitime violemment usurpée, l'ordre et la tranquillité, le tout sans entendre s'immiscer en aucune manière dans la forme du gouvernement, mais pour assurer à la nation la liberté de choisir celui qui lui conviendrait le mieux; que toute idée de conquête était bien loin de la pensée de Leurs Majestés; que les propriétés particulières ne seraient pas moins respectées que les propriétés nationales; que Leurs Majestés prenaient sous leur sauvegarde spéciale tous les citoyens paisibles et fidèles; que leurs seuls ennemis, comme ceux de la France, étaient les factieux et leurs adhérents, et que Leurs Majestés ne voulaient connaître et combattre qu'eux, etc., etc.

Les ministres présents demandèrent à l'envoyé du roi copies de ses instructions et de son mémoire, et renvoyèrent la suite de la conférence au lendemain. Dès qu'on se fut rassemblé, le 17, les ministres reconnurent que les vues proposées par l'agent de Louis XVI s'accordaient parfaitement avec celles que ce prince avait antérieurement manifestées aux cours de Vienne et de Berlin, qui les avaient respectivement adoptées. Ils témoignèrent en conséquence à Mallet-Dupan un entière confiance, et approuvèrent le projet de manifeste qu'il proposait. Ils lui déclarèrent qu'aucune vue d'ambition, d'intérêt personnel ou de démembrement n'entrait dans le plan de la guerre, et que les puissances n'avaient d'autres vues, d'autres intérêts que celui du rétablissement de l'ordre en France, parce qu'aucune paix ne pouvait exister entre elle et ses voisins tant qu'elle serait livrée à l'anarchie, ce qui les obligerait à entretenir des cordons de troupes sur toutes les frontières et des précautions de sûreté très-dispendieuses; mais que, loin de prétendre imposer aux Français aucune forme de gouvernement, on laisserait le roi de France absolument le maître de se concerter à cet égard avec la nation.

Le comte de Haugwitz désirait des éclaircissements sur les dispositions de l'intérieur et sur l'état d'effervescence de la capitale. Mallet-Dupan avoua que le refus du roi de persécuter les ministres de la religion et l'approche des dangers de la guerre avaient rendu sa position extrêmement critique, et servi même les factieux dans leur dessein d'exaspérer le peuple; que l'assemblée nationale, après avoir commencé par licencier la garde constitutionnelle du roi, avait déclaré la patrie en danger, aggravant ainsi la situation de Louis XVI, et d'un autre côté affaiblissant de plus en plus le parti constitutionnel, qui ne montrait aucune énergie; que l'impuissance de M. de Lafayette se montrait autant dans la guerre que dans l'intérieur; qu'une souveraineté toute nouvelle venait d'être proclamée au cri de *vivent les sans-culottes!* et que le 20 juin, le maire Pétion avait *légalisé*, suivant son expression, un attroupement armé de cette élite de la populace, qui, entrant de vive force au château des Tuileries, avait insulté et menacé tour à tour le roi et sa famille; que c'était là un essai de la faction républicaine, qui se renforçait de *fédérés* venus du Finistère et de Marseille; que leur dessein n'était pas équivoque, le maire de Marseille, au moment de leur départ, leur ayant adressé lui-même ces exécrables paroles : *Vous allez à Paris combattre le tyran; sa tête sera votre victoire, sa tête sera votre récompense!* Il était à craindre, ajouta Mallet-Dupan, que les révolutionnaires de Paris ne combinassent à l'avance les dispositions d'après celles des forces impériale et prussienne vers la frontière, les armées ayant mis trop de lenteur à se porter sur le Rhin, tandis qu'à Paris les attroupements, les rixes, les émeutes se multipliaient et présageaient une catastrophe. Déjà les séditieux enveloppaient tellement le roi, qu'ils ne lui laissaient plus d'autre moyen de salut que dans l'élan d'un courage militaire que le ciel ne lui avait pas départi.

Les deux ministres ne voyaient pas la situation de la France avec la même profondeur de vues ni avec la même justesse, leur confiance dans les forces de la coalition qui se développait n'étant point encore affaiblie ni par l'expérience des événements, ni par une appréciation plus sérieuse de l'état moral des esprits. Le comte de Cobentzl, revenant au but de la coalition, questionna Mallet-Dupan sur l'opinion publique relativement à l'ancien régime, aux parlements, à la noblesse; et les deux ministres parlèrent avec humeur et prévention des princes français, auxquels ils prêtaient des intentions entièrement opposées à celles du roi, notamment celles de se rendre indépendants et de créer une régence. Mallet-Dupan fit observer qu'on ne devait pas juger des intentions des princes par les propos légers ou exaltés de quelques-unes des personnes qui les entouraient. Enfin, après avoir discuté les différentes demandes et propositions sur lesquelles il était chargé d'insister, les deux ministres et le général-major Heymann en reconnurent la sagesse et la justesse; ils lui donnèrent les assurances les plus formelles que les vues du roi étant parfaitement concordantes avec celles des puissances, seraient exactement suivies.

Regardant sa négociation comme terminée, Mallet-Dupan partit de Francfort le 20 juillet, et reprit

Digitized by Google

la route de Genève. Toutefois l'objet de sa mission n'ayant pu parvenir à la connaissance des monarques alliés qu'avec le résultat des dernières conférences, il était déjà trop tard alors pour que les relations des cabinets fussent encore susceptibles d'en être modifiées. Les monarques étaient en route pour s'aboucher à Mayence, et tellement pressés, soit par les événements, soit par la nécessité d'agir, qu'il leur restait à peine assez de temps pour délibérer sur l'ensemble de leurs projets. D'ailleurs les intentions de Louis XVI leur étaient connues, et ils pensaient y avoir conformé leur politique. Mais quant à l'opportunité de leurs secours, tout semblait leur faire un devoir de n'en plus suspendre l'effet.

L'électeur de Mayence, parti de Francfort le 16 juillet, était venu présider à la réception des augustes voyageurs. L'Empereur fit son entrée à Mayence le 19 avec sa suite : on lui fit un accueil pompeux. A cinq heures après midi, arriva le monarque prussien accompagné de son fils aîné, le prince royal. On le reçut avec les mêmes honneurs décernés au chef de l'Empire, chez qui Frédéric-Guillaume se fit conduire sur-le-champ. Il parut ému en serrant dans ses bras le prince qui venait de recueillir le vaste héritage de Léopold son père, descendu si subitement dans la tombe, et avec lequel, il n'y avait pas encore un an, le roi s'était abouché à Pilnitz. Le duc de Brunswick, le margrave de Bade, le landgrave de Hesse-Darmstadt et le prince de Nassau-Siégen assistèrent à l'entrevue. Ce qui ajoutait à sa gravité, c'est qu'on se proposait d'y régler définitivement les hauts intérêts débattus à cette première époque, et devenus bien plus pressants par les délais et par un concours de circonstances menaçantes.

Était-il présumable que le cabinet de Londres restât indifférent à la crise imminente à laquelle la France allait être en proie, et aux vues ultérieures des cabinets dont les armées se mettaient en mouvement pour rétablir Louis XVI? M. Pitt n'ignorait pas que les deux grandes puissances intervenantes avaient l'arrière-pensée de la tenue d'un congrès; or, il fit partir pour Coblentz M. Jenkinson, avec une mission d'observation et des propositions conciliatoires, destinées à être mises en avant là où serait établi le foyer des négociations relatives à la France. M. Jenkinson (1) était fils du ministre d'État de ce nom, connu depuis sous le nom de lord Hawkesbury, célèbre sous l'administration de lord Butte, dont il était le confident intime, et sous celle de lord North, dont il était un des principaux appuis. Entré de nouveau dans le ministère après la retraite du duc de Leeds, il s'était attaché à M. Pitt, qui, reconnaissant dans son fils des talents précoces, donna au jeune Jenkinson la mission dont il s'agit. Voilà comment il débuta sur la scène politique où nous le retrouverons jouant un rôle plus élevé.

La révolution, qu'on se décidait enfin à combattre corps à corps, prenait un caractère gigantesque et des formes plus terribles. La monarchie constitutionnelle tombait pièce à pièce sous les coups répétés d'une démocratie exaspérée, que la guerre du dehors rendait furieuse. Louis XVI voyait chaque jour ses faibles appuis lui échapper. Son or n'achetait que la trahison. Paris était visiblement à la veille d'une catastrophe; et Louis, objet des appréhensions des deux monarques, attendait les derniers coups dont on allait le frapper.

C'était devant une perspective si inquiétante que les deux souverains s'abouchaient et en venaient à délibérer en commun. Les informations successives qu'ils recevaient par la voie de Bruxelles attestaient les perplexités et les terreurs auxquelles le roi et la reine de France étaient en proie.

Tout ce qu'on avait mis en délibération soit à Magdebourg, soit dans les conférences entre les ministres des deux couronnes, fut plus ou moins réglé d'un commun accord entre les deux potentats. Ils examinèrent d'abord le plan de campagne, dont on conserva les bases d'après lesquelles les émigrés ne devaient jouer qu'un rôle secondaire. L'Empereur ne se réserva que la direction suprême de son armée des Pays-Bas, commandée par le duc de Saxe-Teschen. Toutefois quinze mille hommes devaient en être détachés pour couvrir la droite de l'armée du roi de Prusse, et s'y joindre près de Longwy. Une autre armée autrichienne, rassemblée sur le moyen Rhin, sous les ordres du prince de Hohenlohe-Kirchberg, et qui s'élevait à vingt mille hommes, devait se porter entre le Rhin et la Moselle, pour couvrir la gauche des Prussiens, menacer à la fois Landau et Sarre-Louis, et faire en même temps le siége de Thionville. Un troisième corps d'armée, celui du prince d'Esterhazy, rassemblé dans le Brisgaw et renforcé sur le haut Rhin de cinq mille émigrés, sous les ordres du prince de Condé, était destiné à menacer les frontières de France depuis la Suisse jusqu'à Philipsbourg. On ne demandait au roi de Sardaigne d'autre concours que de rester en observation sur le Var et sur l'Isère. Enfin il fut résolu que les opérations offensives commenceraient dans les premiers jours d'août; que la France serait attaquée immédiatement par l'armée d'invasion sous les ordres du duc de Brunswick, et que le roi de Prusse

(1) Ministre lui-même depuis sous le nom de lord Liverpool mort en 1827.

Digitized by Google

suivrait l'armée en personne, pour présider aux négociations et aux combats.

La question si délicate du manifeste destiné à être publié au moment de l'invasion, et dont l'effet fut si contraire à celui qu'on espérait, ne fut pourtant l'objet d'aucun dissentiment entre les deux monarques. Mais cette partie de l'histoire de la campagne de 1792 mérite une explication.

Déjà le cabinet de Vienne avait fait un manifeste purement autrichien : là, rappelant les griefs des princes de l'Empire, la fausse interprétation donnée à la protection qu'on avait accordée aux émigrés, le rassemblement d'une armée française menaçant les Pays-Bas, la captivité du roi, l'anarchie de la France et le danger des trônes, le cabinet d'Autriche en déduisait la nécessité de rendre à la France son ancien gouvernement.

La cour de Berlin avait cru devoir aussi s'expliquer au moment où la marche de ses troupes vers le Rhin n'avait plus laissé aucun doute sur sa résolution offensive. Rédigée avec sagesse, sa déclaration, sortie du cabinet de Frédéric-Guillaume, avait reçu le titre modeste de *Motifs du roi de Prusse pour prendre les armes contre la France* (1). Ces motifs s'appuyaient sur les droits des princes allemands, sur le danger des principes révolutionnaires, sur l'agression des Français contre l'allié de la Prusse et contre l'Empire. Le roi y motivait plus particulièrement sa détermination sur les déclarations antérieures faites par son ordre, et à plusieurs reprises, au ministère de Sa Majesté Très-Chrétienne : « qu'il marcherait invariablement, » à l'égard des affaires de France, sur la même » ligne que Sa Majesté Apostolique..... » Le but des armements du roi y était également exprimé. « Il » n'est aucune puissance, disait le monarque prus- » sien, intéressée au maintien de l'équilibre de » l'Europe, à laquelle il puisse être indifférent de » voir le royaume de France, qui formait jadis un » poids si considérable dans cette grande balance, » livré plus longtemps aux agitations intérieures et » aux horreurs du désordre et de l'anarchie, qui » ont pour ainsi dire *anéanti son existence politi-* » *que ;* il n'est aucun Français aimant véritablement » sa patrie qui ne doive désirer ardemment de les » voir terminées..... Faire cesser l'anarchie en » France, y rétablir pour cet effet un pouvoir légal » sur les bases essentielles d'une forme monarchi- » que, rassurer par là même les autres gouverne- » ments contre les attentats et les efforts incendiaires » d'une troupe frénétique : tel est le grand objet » que le roi, conjointement avec son allié, se pro- » pose encore, assuré dans cette noble entreprise, » non-seulement de l'aveu de toutes les puissances » de l'Europe, qui en reconnaissent la justice et la » nécessité, mais en général du suffrage et des » vœux de quiconque s'intéresse au bonheur du » genre humain. »

Il s'agissait en outre de proclamer un manifeste offensif au nom du généralissime des armées combinées à son entrée en France. Les ministres de l'Empereur et ceux du roi de Prusse s'étaient montrés indécis, à leur arrivée à Francfort, sur la manière dont il serait convenable de rédiger une déclaration si importante. On pensait néanmoins qu'elle devait être énergique, et faite d'un ton menaçant ; en un mot, que puisque les révolutionnaires de Paris s'attachaient à porter la terreur dans l'âme de la famille royale et des royalistes de l'intérieur, ce serait un coup de parti que d'essayer, par représailles, de frapper d'une terreur salutaire des hommes dont on ne calcula point assez l'audace ni la progression des attentats. Voyant l'incertitude qui régnait à cet égard, le marquis de Limon, par l'impulsion de M. de Calonne, s'offrit à rédiger le manifeste ; les ministres de l'Empereur y consentirent. Geoffroi, marquis de Limon, d'abord intendant des finances du duc d'Orléans, avait embrassé la révolution avec chaleur ; mais, changeant bientôt d'opinion, il était venu se ranger, en 1791, dans l'émigration, et, depuis lors, il se faisait remarquer parmi les royalistes les plus ardents.

Le manifeste ainsi rédigé, il le remit lui-même à l'Empereur à Francfort avant l'arrivée de Frédéric-Guillaume. L'Empereur l'ayant approuvé, le communiqua au roi de Prusse à Mayence, qui y adhéra également. Il n'en fut pas de même du duc de Brunswick : il le jugea tout autrement que les deux monarques. Le manifeste lui déplut ; il l'eût volontiers anéanti quand on vint le lui porter à la signature. Mais l'approbation de l'Empereur et du roi de Prusse lui en imposa. Ce prince aimait tant à plaire, et ses rapports avec le roi influèrent tellement sur sa détermination dans cette circonstance grave, que, n'osant témoigner son opinion tout entière, il ne se permit devant le monarque que des observations de détail. « Il faudrait cependant, dit-il, faire » quelques changements à ce manifeste et en adou- » cir quelques phrases, si on ne veut pas encourir » le reproche d'inconvenance. Je m'entendrai à cet » égard avec les ministres respectifs, si les monar- » ques le permettent. »

Ils y consentirent ; et le duc entra aussitôt en conférence avec le feld-maréchal de Lascy, le comte Philippe de Cobentzl, le baron de Spielmann, le ministre de Prusse comte de Schulenburg, et le

(1) Datée de Berlin, le 26 juin 1792.

Digitized by Google

conseiller intime Renfner. Tous adhérèrent aux vues mitigées du duc de Brunswick; on effaça plusieurs passages trop durs, et le conseiller Renfner fut chargé de coudre les parties disjointes du manifeste ainsi modifié. Le duc crut alors en avoir fait assez. Il n'était pas content de l'ensemble, qu'il n'osa pas condamner, se bornant à des corrections de détail qui ne faisaient pas disparaître ce que pouvait avoir d'impolitique cette déclaration solennelle; en un mot, il n'en sentit pas assez les conséquences.

M. de Limon trouva les changements très-déplacés, et il déclara que le manifeste ainsi mutilé ne ferait plus aucune impression sur les esprits (1). Si l'on en croit quelques personnes alors à la suite du duc de Brunswick, ce n'est qu'après la signature qu'on aurait introduit la phrase par laquelle le duc menaçait, en cas d'attentat contre le roi de France, de tirer une vengeance exemplaire et à jamais mémorable de Paris, en livrant cette capitale à une exécution militaire et à une entière subversion. Le duc, prenant alors l'exemplaire qu'on lui présentait ainsi interpolé, l'aurait déchiré avec indignation, sans toutefois oser le désavouer. Ceci tiendrait à accréditer les bruits répandus à la même époque, avec une intention maligne sans doute, par des personnages diplomatiques et de l'émigration française, sur les motifs secrets qui auraient guidé les deux monarques dans cette circonstance. L'Empereur et le roi de Prusse n'avaient pas ignoré, dirent-ils, les menées pratiquées auprès du duc, ni les offres insidieuses à lui faites pour le porter à embrasser la défense de la révolution; et les deux souverains, en le mettant dans la nécessité d'apposer sa signature au bas d'une telle déclaration, crurent s'assurer par là qu'il agirait avec une plus grande énergie contre la France, et ne serait plus dans le cas de prêter l'oreille à aucune proposition contraire à leurs vues.

Par une singulière coïncidence, le *Moniteur* (2) d'alors, déjà réputé le journal officiel de la révolution, présenta la réflexion suivante à ses lecteurs, en publiant la déclaration du duc de Brunswick, et en cherchant à soulever à ce sujet l'opinion nationale : « Nous n'y voyons, dit-il, qu'un démenti » donné d'une manière éclatante à la faction domi- » natrice, qui a eu l'audace d'attribuer *aux amis de* » *la constitution* (3) l'absurde dessein d'appeler » M. de Brunswick au trône constitutionnel de » France..... »

(1) Plus tard, il réclama les honoraires de son travail; mais le roi de Prusse, n'étant plus alors de son opinion, lui fit répondre que c'était à ceux qui lui avaient donné l'ordre de rédiger le manifeste à le récompenser.

Le duc, après l'événement, appela toujours cette déclaration le déplorable manifeste, et se servit même, pour la qualifier, d'expressions encore plus fortes. Sans chercher à en faire ici l'apologie, nous dirons pourtant que les puissances alliées y déclaraient, par l'organe de leur généralissime, qu'elles ne feraient point de conquêtes sur la France, et qu'elles ne voulaient point s'immiscer dans son gouvernement intérieur. A la vérité, le généralissime faisait en leur nom la menace de traiter en rebelles ceux des gardes nationaux qui seraient trouvés les armes à la main, comme si les droits de la guerre n'imposaient pas l'obligation de traiter la milice d'une nation comme la troupe de ligne! Quant à la menace dirigée contre Paris, elle n'était que comminatoire.

Si l'on considère l'exaspération des esprits à cette époque, on ne s'étonnera pas qu'on ait rédigé ce manifeste de manière à chercher à paralyser par la terreur le parti qui voulait sacrifier le trône, le roi et sa famille, à l'indépendance nationale. Il est de fait que Louis XVI était dans la déplorable situation de désirer le secours des coalisés, et que, de son côté, le parti soulevé contre ce prince avait un immense intérêt à s'assurer de sa personne. Or, comment a-t-on pu rendre publique cette déclaration des puissances avant qu'il fût possible de réaliser les menaces qui y étaient exprimées? C'était aux portes de Paris, ou au moins après avoir franchi la Marne et s'être emparé de Châlons, qu'il aurait fallu la promulguer, et alors pourquoi ne pas marcher plus vite et avec une volonté plus décidée? Sous le point de vue politique, voilà la faute; car ce ne fut pas le manifeste en lui-même qui suscita les obstacles réels qui s'opposèrent au succès de l'expédition en Champagne. Elle échoua militairement, comme on va le voir, par une série de fausses combinaisons et de fautes déjà condamnées par l'inexorable histoire.

Enfin on a dit que le manifeste avait accéléré la catastrophe du 10 août. Qu'on ouvre le *Moniteur* de l'époque; il est plein de révélations authentiques sur cette *conspiration contre la cour*, ainsi qu'elle y est désignée; on y voit qu'elle devait éclater primitivement le 29 juillet. Or, la déclaration du duc de Brunswick n'était point connue à Paris à cette époque. Elle ne fut publiée à Coblentz que le 25 juillet, le jour même de l'arrivée de Frédéric-Guillaume au camp prussien.

L'Empereur, se reposant sur son allié du soin de

(2) Du 3 août 1792.

(3) *Constitution* qui, sept jours après, allait être renversée.

Digitized by Google

l'expédition offensive, avait pris la route de Prague en passant par Munich. Son couronnement de Bohême devait suivre le couronnement impérial, qui avait été précédé par celui de Bude comme roi de Hongrie. Ainsi la triple couronne allait orner le front du chef actuel de l'Empire, qui, dans la série des nouveaux empereurs d'Allemagne, fut nommé alors François II.

A son arrivée à Coblentz, le roi de Prusse passa la revue de la plus grande partie de ses troupes qui, traversant le Rhin, étaient venues occuper des cantonnements à Rubenach et aux environs. Le 28 juillet, tous les généraux s'étant réunis au château de Schœnborn-Lust, le roi, tenant le prince Frédéric-Louis par la main, et se tournant vers le général Kalkreuth, récemment décoré du grand ordre de l'Aigle noir, lui dit : « Je vous remets ici mon fils ; » c'est vous qui le formerez désormais ; faites-en un » honnête homme et un bon soldat. »

Ce jour-là même, les derniers corps prussiens arrivèrent au camp, et le 30 juillet, l'armée se mit enfin en marche sur trois colonnes, longeant la rive gauche de la Moselle, et la remontant vers Trèves ; elle franchit avec lenteur les défilés de Martinsthal et d'Isbach ; et, traversant la Moselle à Trèves le 5 août, vint camper aux environs sur les hauteurs de Kons, près le confluent de la Sarre. Le roi s'était porté de Coblentz à Bingen pour y passer en revue l'armée des princes français : cette armée se composait d'infanterie et de cavalerie noble. L'infanterie, renforcée par une brigade irlandaise, obéissait au commandement du maréchal de Broglie. La cavalerie, sous les ordres du maréchal de Castries, ne comptait pas moins de quatre mille chevaux ou quatre-vingt-dix escadrons, de la plus riche tenue, et formée presque en entier d'officiers. Douze mille hommes composaient cette armée des princes, destinée à suivre la ligne d'opérations du roi de Prusse. Les princes ayant témoigné à ce monarque le désir qu'aurait eu la noblesse française de marcher en première ligne : « Je fais la contre-révolution pour » sauver le roi et la noblesse de France, répondit » Frédéric-Guillaume ; si je l'exposais, si je la faisais » écharper, pour qui aurais-je travaillé? » Étant venu rejoindre son armée à Trèves, le roi de Prusse établit son quartier général au couvent des Chartreux : de là il promena ses regards sur son armée, sur une artillerie formidable, sur une cavalerie imposante ; il voyait autour de lui soixante mille combattants, et il paraissait fier de ce spectacle. Il assembla ses généraux pour arrêter les dernières mesures de la campagne. Les émigrés vinrent former leur camp à Trèves, derrière l'armée prussienne, et les princes s'y rendirent à la tête de leur cavalerie. Là, Monsieur, frère du roi, publia, le 8 août, conjointement avec les autres princes émigrés, une déclaration sur les motifs de leur entrée en campagne, et contenant l'exposé de leur conduite, de leurs sentiments et de leurs intentions.

Deux jours après (le 10 août), les deux armées réunies étant encore immobiles dans le camp de Trèves, le trône constitutionnel de Louis XVI fut renversé, et l'on jeta dans la tour du Temple avec sa famille ce malheureux prince, déchu de la royauté. Voici comment avait été préparé ce grand événement. Déjà on avait mis en question, dans le corps législatif, si le roi, aux termes de l'acte constitutionnel, n'avait pas encouru la déchéance ; et ceci coïncidait avec la conspiration populaire qui était à la veille d'éclater, quand, le 2 août, arriva le manifeste menaçant du duc de Brunswick. Paris, déjà livré dans ses quarante-huit sections délibérantes à toute la confusion d'une ochlocratie tumultueuse, fut aussitôt en proie au plus haut degré d'effervescence et aux passions hostiles des agitateurs. Tels furent les sinistres présages de la journée du 10 août.

Les princes, frères de Louis XVI, et les principaux émigrés pressentaient la catastrophe : ils pressaient, ils conjuraient le roi de Prusse de hâter sa marche. Dans leur impatience ils auguraient favorablement des paroles pleines de franchise et des intentions chevaleresques de ce monarque, qui montrait l'empressement le plus vif d'arriver à temps au secours du roi de France. Le 12 août, faisant lever le camp prussien, Frédéric-Guillaume se mit de nouveau en marche à la tête de son armée, qui défila le long de la Sarre.

Le même jour, au lever du soleil, les troupes légères prussiennes pénètrent sur le territoire français, occupent Rodemaken sur la rive gauche de la Moselle, et la petite ville de Sierck située sur la rive droite. Quelques habitants de Sierck ayant tiré des fenêtres de leurs maisons sur les Prussiens, il s'ensuivit une exécution militaire, et ce triste début fit une impression fâcheuse. Toute l'armée s'avançait vers Montfort, qui n'est qu'à deux lieues de Luxembourg ; elle y campa le 15, et y prit une position défensive. Le même jour, le roi de Prusse, à cheval, accompagnée du prince royal et du prince Frédéric-Louis, d'une nombreuse suite de généraux et officiers de son armée, alla visiter la forteresse de Luxembourg, ainsi que le fort de Bouc, taillé dans le roc. Il fut complimenté sur la place d'armes par l'état-major autrichien et par tout le corps d'officiers. Là vinrent le haranguer un assez grand nombre d'ecclésiastiques émigrés. « Le royaume de » France, lui dirent-ils, fut longtemps l'asile des

Digitized by Google

» pontifes, des princes malheureux et persécutés : » elle leur ouvrait son sein; elle s'armait en leur » faveur. Que les temps sont changés! L'arbitre » suprême des rois et des royaumes de la terre vous » investit aujourd'hui, sire, de cette mission céleste, » la plus flatteuse pour un cœur magnanime : c'est » à vous spécialement à replacer sur son trône le » fils aîné de l'Église, l'aîné de tous les rois de la » chrétienté. Nous sera-t-il permis de le dire? Si on » peut lui reprocher d'avoir été trop clément, c'est » que le sang de Henri IV coule dans ses veines. » Le roi répondit qu'il s'intéressait vivement au sort du clergé de France, et qu'il en donnerait bientôt des preuves. Ne s'arrêtant que peu d'heures à Luxembourg, il retourna le même jour avec sa suite au camp de Montfort, que le duc de Brunswick ne paraissait pas pressé de lever. Là parvinrent au quartier général les premières informations sur les événements dont Paris venait d'être le théâtre : elles furent apportées par un agent de Monsieur, frère du roi, qui était parti de Paris immédiatement après la catastrophe. Son récit parut toucher le duc de Brunswick. « Si nous ne pouvons plus arriver à » temps pour sauver le roi, dit Frédéric-Guillaume, » marchons pour sauver la royauté. »

L'armée prussienne décampa le 18, et poussa rapidement son avant-garde, qui semblait menacer à la fois Thionville et Longwy. Enfin le lendemain, après avoir mis vingt jours à faire quarante lieues, le duc de Brunswick franchit avec toute l'armée les frontières de France, et vint camper à Tiercelet; là il se réunit au corps autrichien du général Clairfait. On tint conseil; le duc parut effrayé du dénoûment de la journée du 10 août. Il n'augurait rien de favorable de la trouée qu'on voulait hasarder dans un pays dont la population se montrait si animée, si exaltée, qu'elle venait de forcer le palais de son roi, de massacrer ses gardes et de jeter le monarque lui-même dans une tour avec toute sa famille. Mais Frédéric-Guillaume, son ministre Schulenburg, les membres du corps diplomatique et les chefs des émigrés, ne voyaient dans ce nouvel attentat qu'un motif de plus d'accélérer la marche. « Quelque » affreuse que soit la position de la famille royale, » disaient-ils, les armées ne doivent pas rétrogra- » der. » Le roi s'en expliqua avec plus de fermeté encore. « Je désire de tout mon cœur, dit-il, d'ar- » river à temps pour délivrer le roi de France, mais » mon premier devoir est de sauver l'Europe. »

L'armée des princes pénétra sur le territoire français seulement le 29 août, mais avec une satisfaction visible. On s'était généralement persuadé qu'on marchait directement sur Paris; que tous les obstacles seraient surmontés et que bientôt les royalistes dans l'intérieur joindraient ou seconderaient l'armée combinée.

Outre les généraux français marquis de Lambert et de Pouilly, qui suivaient le quartier général du roi de Prusse en qualité de commissaires des princes, le vicomte de Caraman, agent particulier de Louis XVI, s'y trouvait aussi, mais incognito. Le roi avait permis qu'il fût attaché à sa personne pendant la campagne avec l'uniforme de son aide de camp, pour mieux cacher sa position. Le vicomte de Caraman suivait le ministre comte de Schulenburg; il était reconnu et sur le même pied que le prince de Reuss, alors ministre de l'Empereur, et que M. Alopeus, ministre de Russie; tous deux étaient instruits de sa mission.

L'avant-garde prussienne venait de donner sur les avant-postes du général Després-Crassier, qui campait à Fontoy, couvrant à la fois Thionville et Metz. Fontoy fut évacué.

Les armées françaises se trouvaient alors dispersées, sans accord, sans chefs et sans liaison. L'armée du centre ou de Sédan n'avait plus de général. En s'écroulant sous le canon du 10 août, le trône constitutionnel, que le général Lafayette n'avait pas su défendre, l'entraîna lui-même dans sa ruine. N'osant plus se fier à son armée, sans appui dans l'intérieur et cherchant son salut dans la fuite, il tomba au pouvoir de l'Autriche, qui, en le privant de sa liberté, en fit un martyr de l'indépendance de ses opinions. Plus habile, le général Dumouriez, voyant que toute la force de l'État passait aux jacobins, s'y était attaché d'abord comme ministre, ensuite comme général. Après la journée du 10 août, le gouvernement provisoire ou conseil exécutif (1) vit en lui le seul homme dont les talents politiques et militaires pussent sauver du naufrage l'indépendance nationale. Le commandement de l'armée du général Lafayette lui fut aussitôt dévolu. L'armée de la Moselle passa également sous un autre chef : le général Kellermann y remplaça le général Luckner.

Ainsi tout était dans la confusion, et l'armée de Sédan n'avait pas même encore son nouveau général quand, le 20 août, le duc de Brunswick et le général Clairfait investirent la petite forteresse de Longwy. En former l'attaque était facile, la place étant dominée par des hauteurs. Les sommations

(1) Composé de six ministres, savoir : Danton, ministre de la justice; Monge, de la marine; Roland, de l'intérieur; Clavières, des contributions; Servan, de la guerre; Tondu-Lebrun, des affaires étrangères; Grouvelle (homme de lettres), secrétaire du conseil.

Digitized by Google

furent réitérées sans succès, et le colonel d'artillerie Tempelhof (1) reçut l'ordre d'en commencer le bombardement. Le 21, à l'entrée de la nuit, il ouvrit le feu, qu'une obscurité profonde et des pluies orageuses firent suspendre ; on le reprit le lendemain ; et malgré la vivacité du feu de la place, trois cents bombes y furent lancées ; un magasin et deux maisons y devinrent la proie des flammes. Le désordre s'étant introduit parmi les soldats par suite de l'épouvante des habitants, le commandant Lavergne capitula le 23 dans la matinée. La garnison, forte de dix-huit cents hommes, rentra en France prisonnière sur sa parole, et six cents Autrichiens prirent possession de Longwy au nom du roi de France.

Cette conquête facile, couronnée par la nouvelle de la fuite du général Lafayette avec son état-major, enfla d'espérances le cœur des alliés. On s'attendait au quartier général à d'autres désertions et à la désorganisation entière des armées françaises; en un mot, on commençait à regarder le succès de l'invasion comme infaillible ; le généralissime seul restait froid et en garde contre tout enthousiasme.

Deux partis décisifs devaient s'offrir à sa pensée : laisser quarante mille hommes en observation devant Thionville et Montmédy, pour se jeter rapidement avec les meilleures troupes sur l'armée de Sédan, ébranlée par la fuite de son chef, et qui n'eût pu résister à une attaque ferme et bien conduite; ou bien s'emparer sans délai des défilés de l'Argonne, seule barrière naturelle qui se présentât sur la route de Paris, et de là marcher à grandes journées sur cette capitale par Châlons et la Marne.

Le duc de Brunswick ne prit aucun de ces deux partis, qui, dans un moment de désorganisation, pouvaient seuls amener des résultats politiques conformes au but que se proposait le roi. Le duc ne montrait aucune volonté déterminée, qualifiant de prudence ses incertitudes et ses tergiversations.

Nul n'a été plus à portée de mieux juger cette grande aberration politique et militaire, que l'heureux adversaire du généralissime des armées combinées.

« Longwy, dit le général Dumouriez (2), a été » pris le 23 août. Comment l'ennemi ne s'est-il pas » décidé à faire marcher sur-le-champ un corps de » trente mille hommes sur Stenay et Mouzon (3), » pour attaquer l'armée française, sans chef, dans le » temps où elle était consternée, et pour attirer au » moins les troupes de ligne, puisque les émigrés » avaient annoncé qu'elles étaient faciles à gagner? » Il est certain que si, du 23 au 28, un corps de » troupes ennemies se fût présenté devant Mouzon, » l'armée française se serait débandée; peut-être » même que, si des officiers généraux de l'ancien ré- » gime, bien connus et estimés des soldats, comme » il y en avait quelques-uns dans l'armée des prin- » ces, se fussent présentés avec un simple détache- » ment, ils auraient entraîné une partie des troupes » de ligne, surtout de la cavalerie.

» Quand on veut envahir un pays déchiré par une » révolution; quand on se croit sûr d'y avoir un » grand parti; quand on veut sauver un roi dans les » fers; quand on a commencé une campagne trop » tard, on doit, surtout avec une grande armée, » multiplier ses forces par sa vitesse, et arriver » comme la foudre sur la capitale pour ne pas donner » le temps au peuple qu'on veut soumettre de se re- » connaître.

» Une fois Longwy pris, il fallait, à la nouvelle » de la fuite de Lafayette, arriver sur-le-champ à » Mouzon et à Sédan, pour dissiper ou entraîner » l'armée française. C'était un coup d'État, et il » était cependant conforme aux règles de l'art mi- » litaire; car cette armée détruite, il ne restait plus » d'obstacles, soit pour faire la guerre méthodique, » soit pour faire l'expédition sur Paris. »

Mais rien, pas même la volonté du roi, ne put arracher le duc de Brunswick à son système d'irrésolution et d'ajournements. Il lui fallait, disait-il, s'arrêter à Longwy, et y faire établir des magasins de vivres et de fourrages; il lui fallait attendre le corps autrichien du prince de Hohenlohe-Kirchberg, chargé de masquer Thionville, et d'assurer la communication entre Longwy, Luxembourg et Trèves. Six jours furent ainsi perdus. Le roi ne pénétra point assez que le duc répugnait à exécuter un plan contraire à ses vues, et que tout pour lui devenait un obstacle insurmontable.

Il fallut pourtant se résoudre à marcher. Le 28 août, l'armée prussienne, laissant à sa droite Montmédy et Sédan, s'avança sur Longuyon, et le lendemain à Étain; le 30, elle occupa les hauteurs qui dominent Verdun, sur les deux rives de la Meuse. Le duc de Brunswick et le roi de Prusse prirent leur quartier général à Grand-Bras, sur la rive droite. Verdun n'était défendu que par de médiocres ouvrages, mais sa garnison s'élevait à trois mille hommes. La place fut investie et sommée dès

(1) Georges-Frédéric Tempelhof, commandant d'artillerie et habile tacticien, commentateur et continuateur de l'Histoire de la guerre de sept ans, de Lloyd, mort à Berlin en 1807.

(2) Dans ses Mémoires.

(3) Situés à huit et à dix lieues de Longwy.

Digitized by Google

le lendemain, et les Prussiens commencèrent aussitôt l'attaque. Après quinze heures de bombardement, une partie de la bourgeoisie et de la garnison mutinée forcèrent les chefs militaires à capituler. Le commandant Beaurepaire se tua de désespoir dans le conseil où fut signée la capitulation. La garnison sortit avec armes et bagages, et le soir même, un corps de mille Prussiens, commandés par le général de Courbières, prit possession de Verdun au nom du roi de France. Frédéric-Guillaume y fut accueilli, le lendemain, par des réjouissances publiques. Une députation de jeunes vierges, conduites par trois sœurs, Henriette, Hélène et Agathe Vatrin, vint au-devant du roi lui offrir avec des corbeilles de fleurs des boîtes de dragées du pays. Ce tribut spontané excitant la défiance des officiers généraux qui environnent le roi, ils le supplient de ne point accepter un présent qui peut-être lui sera funeste. Le roi sourit, et, de même qu'Alexandre, prend d'une main ferme, non le breuvage suspect, mais les dragées des mains de l'innocence. Il ne soupçonnait pas le sort affreux qui était réservé aux vierges de Verdun, accourues pour lui rendre hommage (1).

Déjà les signes de la liberté française y étaient remplacés par les emblèmes de la royauté; le roi de Prusse recevait au nom des habitants les plus notables une adresse pleine de sentiments royalistes, et, de son côté, le duc de Brunswick faisait aux autorités un appel pour qu'elles reprissent les rênes de l'administration locale. En un mot, Verdun fut l'objet d'un essai de contre-révolution, et tout son clergé catholique fut bientôt réintégré par un prince protestant. Au moment même où le duc de Brunswick s'emparait de cette place, l'armée des princes se portait à Hettange, pour se réunir au corps d'armée du prince de Hohenlohe-Kirchberg. Ce général venait former l'attaque de Thionville, et observer en même temps le camp de Frescati, près Metz, où était alors Kellermann.

Cependant le duc de Brunswick revenait à la charge pour transformer la guerre d'invasion en guerre lente et méthodique. Au camp même de la côte Saint-Michel, avant la reddition de Verdun, il s'était prononcé fortement sur les opérations ultérieures de la campagne en présence du prince héréditaire de Hohenlohe, des princes de Nassau et de Bade, des généraux français Lambert et de Pouilly, ainsi que de plusieurs officiers de l'armée prussienne. Il leur avait représenté que la face des choses ayant entièrement changé en France, que le roi étant détrôné, sa famille et lui-même arrêtés, et son parti opprimé dans l'intérieur, on ne devait plus s'attendre que les royalistes seraient en état d'opérer la révolution dont on s'était flatté en faveur de Louis; qu'ainsi il fallait donner une direction systématique aux armées combinées, et à cet effet, s'emparer de Montmédy, de Sédan et de Thionville; que, sans l'occupation de ces places, la campagne avorterait, et ne produirait que des résultats entièrement opposés à ceux qu'on s'était promis. Le duc avait insisté sur les inconvénients et les dangers auxquels serait exposée l'armée, si on lui faisait passer la Meuse, non-seulement à cause des places qu'elle laisserait derrière elle, mais à cause de la saison déjà fort avancée. La conférence avait duré cinq heures sans qu'il pût convaincre les généraux présents, à l'exception des officiers généraux prussiens qui partageaient son opinion. A son insu, cette opinion fut combattue fortement auprès du roi. L'extrême circonspection du nouveau plan contrariait trop le zèle dont le prince était animé pour la prompte délivrance du roi de France, et son ardent empressement de marcher sur Paris, pour qu'il ne fût pas facile de ramener Frédéric-Guillaume à d'autres idées. « C'est à Paris qu'il faut marcher, lui » mandèrent les princes français, instruits de l'op» position du commandant général; c'est à Paris » qu'il faut arriver comme la foudre pour ne pas » donner aux factieux le temps de se reconnaître. » Excité ainsi par les frères du roi, par les principaux émigrés, par la diplomatie russe, et plus encore par ses propres sentiments, Frédéric-Guillaume décida que l'armée passerait la Meuse, et marcherait directement sur Paris.

Mais de nouvelles lenteurs allaient tromper le vœu du roi, et faire manquer toute la campagne devant un ennemi actif et rusé. Déjà les vingt mille hommes de l'armée de Lafayette s'étaient ralliés à la voix d'un nouveau général en chef, dont la décision et l'énergie étaient au niveau des circonstances. Repoussant les conseils timides, et même les ordres du ministre de la guerre Servan, Dumouriez, au lieu de repasser la Marne à la nouvelle de la prise de Longwy et de l'attaque de Verdun, avait montré sur la carte, à ses officiers, la forêt d'Argonne, en leur disant : « Voilà les Thermopyles de la France; si » j'ai le bonheur d'y arriver avant les Prussiens, » tout est sauvé. »

La forêt d'Argonne se prolonge entre Sédan et Sainte-Menehould; c'est une ramification des Ardennes, qui s'étend dans une longueur de treize lieues sur une largeur inégale; elle est entrecoupée par des élévations, des ruisseaux, des étangs et des

(1) La plupart furent enveloppées dans une condamnation à mort prononcée, en 1794, contre trente-cinq personnes accusées d'avoir pris part à la reddition de Verdun.

Digitized by Google

marais qui la rendent impraticable pour une armée, excepté dans cinq clairières qui la traversent sur différents points de sa largeur. Ces clairières ouvrent autant de routes ou de débouchés pour passer de la province des Trois-Évêchés dans la Champagne-Pouilleuse, c'est-à-dire d'un pays riche et fertile dans le plus affreux pays qui soit en France, dépourvu d'eau, d'arbres, de pâturages, et n'offrant de loin en loin que des villages misérables dans une plaine stérile.

C'est dans ces défilés que le duc de Brunswick va se laisser prévenir par Dumouriez; c'est dans ces défilés que les destinées de la France seront balancées et décidées en vingt jours.

Du 1er au 5 septembre, Dumouriez exécute avec ordre et promptitude son mouvement militaire. Remontant les rives de l'Aisne et de l'Aire vers leurs sources, il se rend maître en trois jours, avec des forces inférieures, de tous les passages que les troupes combinées regardent comme les seules portes ouvertes à l'invasion : il leur ferme ainsi l'entrée de la France. Quel contraste avec la nonchalance et la lenteur des opérations de l'armée combinée! Dès le 1er septembre elle aurait pu s'emparer du défilé des Illettes, traversé par la grande route qui conduit de Verdun à Paris, défendu seulement par cinq mille hommes et dépourvu d'artillerie ; mais par l'effet de cette même irrésolution qu'aggravait la répugnance du duc de Brunswick pour l'exécution d'un plan qu'il désapprouvait, l'armée combinée ne franchit la Meuse que le 5 septembre. Marchant sur trois colonnes, elle vint lentement s'établir sur les hauteurs de Fromerville, à une demi-lieue de Verdun. Le duc prit son quartier général à *Regret* et le roi à *Glorieux,* circonstance singulière, qui donna lieu à un jeu de mots d'autant plus piquant qu'il exprimait la disposition morale du monarque et de son généralissime.

L'avant-garde alla camper à Livry-la-Perche, observant la route de Clermont; le général Kalkreuth occupa les hauteurs de Montfaucon, et poussa un parti de trois cents chevaux du côté de Varennes, qu'on trouva évacué. Le général Clairfait était à Romange, observant la route de Grandpré, où se tenait Dumouriez avec le gros de ses forces; les troupes hessoises arrivaient à Longwy, et le quartier général des émigrés venait de s'établir à Hettange.

Cette immobilité sous Verdun avait pour but apparent d'y attendre les différents corps destinés à couvrir les flancs de l'armée confédérée dans son mouvement offensif, et aussi de former des magasins, d'organiser une boulangerie; car rien n'était préparé, le duc n'ayant d'autre plan fixe que celui d'éluder, par des délais ou des motifs plausibles, l'invasion qui le contrariait. Il donna ainsi le temps à son adversaire de s'établir dans les positions de l'Argonne, d'y recevoir des renforts, et d'y raffermir l'esprit de ses soldats, qui bientôt se montrèrent pleins de confiance dans l'activité de leur général.

Cependant, pas un homme dans les provinces envahies ne prenait les armes pour la cause des émigrés : on avait compté sur des intelligences avec les régiments, avec les places fortes, et rien ne bougeait. La campagne ne se prononçait, d'une manière franche, ni militairement, ni politiquement. Les émigrés l'imputaient à la politique incertaine des cours. Ils étaient en général singulièrement étonnés de ne pas voir Monsieur déclaré et reconnu régent du royaume. Au moment de l'ouverture de la campagne et avant la catastrophe du 10 août, Monsieur avait écrit à cet effet à l'Empereur, mais sans aucun succès. Le baron de Breteuil, qui correspondait toujours au nom du roi avec les cabinets, se disait chargé de s'opposer à ce que Monsieur exerçât la régence. Pour le désarmer et se concilier les puissances, les princes résolurent de sacrifier M. de Calonne, rival redouté du baron de Breteuil; et la retraite de ce premier ministre de l'émigration eut lieu presque aussitôt. En même temps, on écrivit au baron de Breteuil, alors à Luxembourg, que l'intérêt de l'État imposait à Monsieur le devoir de réclamer la régence pendant l'emprisonnement du roi et de la famille royale; que cette espèce d'interrègne attachait tous les gens incertains à la seule autorité existante, celle de l'assemblée qui venait de prononcer la déchéance de Louis XVI; qu'il fournissait aux puissances faibles un prétexte pour la reconnaître, et augmentait la défiance sur les vues des puissances coalisées. Comment expliquer des prises de possession, des sommations, des ordres intimés au nom du roi mort civilement? Monsieur, d'ailleurs, devait sentir que, pendant la durée de la captivité du roi son frère, le centre d'autorité ne pouvait être qu'un régent en titre, et que s'il en exercait les fonctions sans que ce titre lui fût dévolu, il violerait lui-même la première des lois dont le rétablissement lui avait fait prendre les armes.

Ces principes firent la base de la mission que Monsieur confia au comte de Moustier, le 3 septembre. Il le chargea de faire sentir aux ministres prussiens et au baron de Breteuil, combien il était indispensable pour la France royaliste qu'il existât un centre d'autorité où tous les rayons pussent aboutir. Le comte de Moustier devait représenter que ce n'était pas seulement un droit que réclamait Monsieur, mais un devoir indispensable qu'il avait à remplir; que l'on pouvait bien transiger sur ses

Digitized by Google

droits, mais jamais sur ses devoirs. Si l'on opposait une prétendue volonté du roi et de la reine, c'est-à-dire de nouveaux pouvoirs confiés au baron de Breteuil, le comte de Moustier devait se borner à demander si cette volonté s'était manifestée depuis la catastrophe du 10 août. Quant à l'administration du royaume pendant la régence, Monsieur établissait en principe qu'un régent, durant la captivité du roi, ne peut rien faire que de provisoire.

Le négociateur se rendit en toute hâte au quartier général de Frédéric-Guillaume. Là il eut avec ses ministres une conférence à laquelle assistèrent le duc de Brunswick, le prince de Hohenlohe-Kirchberg, le prince de Nassau et le marquis de Lambert. Les ministres prussiens, tout en convenant que le titre de Monsieur à la régence était légitime, refusaient de le reconnaître. Le comte de Schulenburg fut même poussé jusqu'à l'aveu du motif particulier de ce refus : c'est que la cour de Vienne n'était rien moins que décidée à reconnaître le régent. « Car c'est de ce côté, manda le négociateur (1), que vient l'obstacle qui arrête une mesure » si importante que celle de l'établissement d'un » gouvernement dans le pays soumis par les armes » des puissances qui disposent en ce moment du » sort de la France. » Monsieur, reconnu régent par les principaux souverains de l'Europe, eût alors représenté le roi prisonnier et déchu. L'impératrice de Russie le conseillait et le désirait; le roi de Prusse y consentait; mais l'Empereur s'y refusait. C'était, disait-on, à l'instigation de la reine de France, à qui l'on supposait la crainte que les princes frères du roi ne prissent trop de pouvoir si l'autorité royale était rétablie par eux. Il est de fait que jusque-là le baron de Breteuil, qu'on venait enfin d'appeler au quartier général, y avait mis lui-même opposition, et qu'il agissait de concert avec le comte de Mercy-Argenteau, ministre autrichien. « Je ne » pourrai essayer de faire valoir, mandait le comte » de Moustier, les excellents motifs en faveur de la » régence renfermés dans les nouvelles instructions » de Monsieur et de monseigneur comte d'Artois, » qu'après l'arrivée du baron de Breteuil, dont » l'absence arrête toute délibération à ce sujet. »

Ainsi, soit de la part des ministres de Prusse et d'Autriche, soit de la part des généraux, les mesures politiques et les opérations militaires étaient entièrement paralysées. Sur la frontière du Nord, on venait de manquer le moment d'attaquer la place si importante de Lille. A la grande armée combinée, le siége de Thionville, auquel on allait s'obstiner, devait retarder aussi les opérations générales. Le 5 septembre, les princes français, dont la division était destinée à ce siége inutile, conjointement avec le corps d'armée du prince de Hohenlohe-Kirchberg, avaient fait sommer la place de se rendre. Sur la réponse négative du commandant Wimpfen, deux attaques se succédèrent. La place répondit par un feu vif aux impuissantes batteries des assaillants dépourvus de gros calibre. Un boulet emporta le bras du prince de Waldeck. L'inutilité de pousser plus loin l'attaque, sans artillerie de siége, la fit abandonner. Les princes s'en plaignirent au prince de Hohenlohe. « Manquer Thion- » ville, dirent-ils, est peu de chose en soi-même; » mais que la première place attaquée par l'armée » aux ordres de votre altesse n'ait pas été prise, » est beaucoup pour l'opinion publique. Ce ne sont » que les moyens qui ont manqué. La retraite de » Luckner (2) ne peut qu'y ajouter. Serait-il dit » que c'est au moment qu'il abandonne Thionville » à ses propres forces que nous renoncerons à » prendre la place? Non, votre altesse n'y peut con- » sentir ; mais le temps presse ; nous la conjurons » d'envoyer sur-le-champ à Luxembourg l'ordre de » faire avancer l'artillerie que nous lui deman- » dons. » Le commandant de Luxembourg refusa l'artillerie, et ce siége si mal entrepris, et qui familiarisait avec l'idée de la résistance, fut converti en blocus. Les premiers succès avaient relevé les esprits, mais rien ne les ayant soutenus, ils retombèrent dans l'abattement.

Au contraire, de toutes les parties de la France on était en mouvement pour voler en Champagne et s'opposer aux progrès du roi de Prusse. Toutefois ce n'était pas sans inquiétude que Dumouriez attendait les événements dans son camp de Grandpré. Sur la droite, il communiquait avec celui des Illettes, et sur la gauche, il se liait à la position du Chêne-Populeux. Là il reçut pour premier renfort, le 7 septembre, six mille hommes, venant de Reims, avec quatre pièces de canon, sous les ordres du général Duval, ce qui éleva ses forces à vingt-cinq mille hommes, dont six mille de cavalerie. Avec une si petite armée pouvait-il espérer d'arrêter une armée d'invasion forte de quatre-vingt mille combattants? Mollement attaqué dans ses postes avancés, le 9 septembre, partout il repoussa les Prussiens.

Vers le 12 seulement, toutes les forces qui devaient être mises en action par le duc de Brunswick, se trouvèrent rassemblées et en mesure d'opérer depuis le Chêne-Populeux jusqu'au delà de Cler-

(1) Dans sa dépêche du 6 septembre.

(2) Qui venait d'être remplacé par Kellermann.

Digitized by Google

mont en Argonne, dans une étendue d'environ quinze lieues de France : cette ligne d'attaque était occupée par soixante douze mille hommes, y compris les Hessois et les Autrichiens.

Mais il était plus que temps d'agir : le général Kellermann partait du camp de Frescati sur la Moselle, et s'avançait avec une vingtaine de mille hommes, tandis que, d'un autre côté, le général Beurnonville avec onze mille combattants, se mettait en marche de Rethel; enfin des renforts partiels arrivaient aussi derrière la Marne à la défense commune.

Et pourtant le duc de Brunswick n'avait pu se décider encore dans le choix de son véritable point d'attaque. Étant venu reconnaître avec le roi en personne, du haut de la montagne appelée le Pas-des-Vaches, près Clermont, la position des Illettes, occupée par le général Dillon à la côte de Bienne, il avait désespéré de la forcer; il renonça donc à percer, malgré les instances du roi, par le débouché le plus direct sur Sainte-Menehoud et Châlons.

Ainsi, avec plus de soixante mille hommes de troupes excellentes, un général renommé n'attaqua point cinq mille soldats couverts par des retranchements élevés en quatre jours, et ne fit aucun mouvement pour les déposter. Mais s'il néglige de s'ouvrir ce passage, soit de vive force, soit en le tournant, le duc de Brunswick n'en prend pas moins la résolution d'aller par un circuit reconnaître et menacer la position de Grandpré, que Dumouriez tenait avec vingt mille hommes : c'était perdre encore, il est vrai, quelques jours de marche dans une saison déjà avancée; c'était courir de plus grands hasards, et mettre contre soi les deux chances les plus décisives à la guerre, la distance et le temps.

Mais, disait le duc, il est essentiel de se trouver en présence de Dumouriez, que j'ai fait prisonnier il y a trente-deux ans (1), que j'ai vu alors couvert de blessures, et dont je fis prendre soin; peut-être y aura-t-il moyen de s'entendre ou au moins de savoir à quoi s'en tenir sur les dispositions particulières de ce général, dont la prépondérance s'accroît de jour en jour. Déjà, d'après les vues de l'état-major général et du cabinet du roi, un émissaire venait de lui être dépêché pour le sonder de la part de son ancien ami Heymann, chargé d'une partie de la correspondance secrète : on semblait fonder quelque espérance sur cette démarche. Le roi eût préféré les voies d'une guerre prompte et ouverte; mais, se défiant de ses propres lumières et circonvenu d'ailleurs, il finissait par céder à l'avis de son cabinet et de ses généraux. Ceux-ci, et entre autres les deux plus marquants, tels que Kalkreuth et le prince héréditaire de Hohenlohe, opinaient presque toujours dans le sens du généralissime. Quant au cabinet, il s'y formait une espèce de triumvirat entre Lucchesini, Haugwitz, nommé récemment ministre du cabinet, et le secrétaire privé Lombard.

Ce triumvirat dont le duc de Brunswick était l'âme, forma le projet d'éloigner le roi de l'armée. On représenta à Frédéric-Guillaume que les affaires urgentes de la Pologne, d'après les opérations envahissantes de la Russie, exigeaient la plus sérieuse attention, et qu'il fallait se mettre en mesure d'occuper militairement Dantzick et Thorn; qu'à cet effet, la présence de Sa Majesté à Berlin était indispensable pour suivre de plus près les intérêts majeurs de l'agrandissement de la Prusse.

Mais le roi tint ferme et voulut rester à l'armée. Force fut alors de se contenter du départ du comte de Schulenburg, chargé d'aller suivre de plus près, à Berlin, les intérêts de la Prusse en Pologne. Or, le comte de Schulenburg ayant quitté le quartier général, dès lors le cabinet du roi resta sous l'influence de deux diplomates subalternes et du secrétaire privé.

Cependant le duc de Brunswick, ayant laissé un corps de Hessois devant le poste des Illettes et fait quelques démonstrations, vint camper successivement à Montfaucon et à Landres avec l'armée principale. Tandis qu'il opérait ce mouvement sur sa droite, la prévoyance de Dumouriez se trouva en défaut, et l'aspect de la guerre changea subitement. Dumouriez avait négligé le passage de la Croix-au-Bois, où cent hommes seulement figuraient une défense. Le 12 septembre, le général autrichien Clairfait, de son propre mouvement, le fait occuper par le jeune prince de Ligne, et le hasard livre ainsi à l'armée combinée un débouché que l'art cherchait à défendre ailleurs avec toutes ses ressources.

S'apercevant de la faute qu'il a commise, Dumouriez ordonne sur-le-champ au général Chazot, d'aller avec deux brigades reprendre le poste sans délai. Chazot, contrarié dans sa marche, n'arrive sur le terrain que le 14, attaque vivement et reprend la Croix-au-Bois. Mais, faisant soutenir ses premières troupes, Clairfait tourne le flanc droit des Français, les repousse, reste maître du défilé, et, forçant le corps de Chazot de passer l'Aisne à Vouziers, le sépare entièrement de Dumouriez. Ce fut dans ce dernier combat que le jeune prince de Ligne perdit la vie. Un autre corps de l'armée française, celui du général Dubouquet, assailli au Chêne-Populeux par une colonne d'émi-

(1) Pendant la guerre de sept ans.

Digitized by Google

grés venait d'être coupé aussi du corps principal, et s'était retiré par Attigny sur Châlons. Les princes, après avoir perdu dans leur triste camp d'Hettange plusieurs jours à fournir des détachements pour un siége inutile, en étaient partis le 11, avec toute leur cavalerie, dans le dessein de se réunir à l'armée prussienne. Ils avaient laissé au camp le maréchal de Broglie avec leur infanterie. Le 13, ils vinrent établir leur quartier général et cantonner leur cavalerie aux environs de Verdun. L'espoir y renaissait : c'était au moment où Dumouriez, tourné et réduit dans son camp de Grandpré à quinze mille hommes, était réellement dans une position désespérée. Il avait devant lui la grande armée prussienne, tandis que Clairfait et Kalkreuth prenaient à revers sa ligne de défense. Si ces deux corps avancés eussent marché rapidement sur Brécy, Dumouriez, enfermé entre l'Aire et l'Aisne, sans communication avec ses magasins et ses renforts, eût été forcé de mettre bas les armes; peut-être pour dernière ressource, abandonnant son artillerie et ses équipages, aurait-il pu s'évader par sa droite à travers les bois, et joindre Dillon aux Illettes pour de là marcher sur Bar, sa retraite sur Châlons étant coupée, et le général Kellermann étant encore éloigné de trois marches. Dans l'une ou l'autre hypothèse, la guerre était finie, aucun obstacle ne pouvant plus arrêter le monarque prussien dans son mouvement sur la captale.

Mais le duc de Brunswick persiste à tenir les Autrichiens et les Prussiens, immobiles dans leurs camps; il juge Dumouriez dans un grand embarras, et, le soir même, lui envoie le major Massenbach en parlementaire pour lui demander une entrevue. Massenbach, à l'entrée de la nuit du 14 au 15 septembre, part du camp du prince de Hohenlohe à Somerame, et, traversant à cheval la rivière d'Aire, dans les environs de Fleville, aborde l'officier français qui commandait le poste avancé. Celui-ci lui fait bander les yeux, et ordonne à six dragons de le conduire au général d'avant-garde. On arrive à Mareq, où le général Duval reçoit le parlementaire prussien avec les égards militaires d'usage; il envoie une ordonnance à Grandpré l'annoncer à Dumouriez. Massenbach, étonné de la contenance des troupes françaises, et n'y remarquant aucun signe de découragement, en prit une plus haute idée encore dans sa conversation avec le lieutenant de Dumouriez. Il a avoué depuis qu'il sentit diminuer sa confiance dans la cause et les assertions des émigrés; que du reste il jugea qu'on se préparait à quelque mouvement extraordinaire dans l'armée française. L'ordonnance revint annoncer que le général en chef n'était pas au camp de Grandpré, et qu'il était impossible de le voir.

Dumouriez était trop avisé pour se prêter, dans des circonstances aussi critiques, à une entrevue qui pouvait le compromettre; il ne s'occupait d'ailleurs qu'à sortir de sa situation désespérée, ayant déjà pris la résolution hardie de gagner par une marche nocturne la position de Sainte-Menehould, d'y rassembler ses forces éparses, et de se maintenir ainsi dans les défilés de l'Argonne, quand même les coalisés se jeteraient sur ses derrières. Si d'un côté il perdait la route de Châlons, qui mène directement à Paris, de l'autre il conservait celle de Vitry et de Metz, et par là sa jonction restait assurée avec le corps de Kellermann. Ses dispositions faites, ses ordres donnés, il lève le camp de Grandpré à minuit, au moment même où le parlementaire du duc de Brunswick retourne au quartier général prussien. Le mouvement furtif de Dumouriez est couvert par une nuit obscure et orageuse, circonstance d'autant plus favorable qu'il s'agit de faire, en nombre très-inférieur, une retraite dans un pays où les Prussiens occupent et les hauteurs et presque tous les passages. Aussi n'est-ce pas sans appréhension que la petite armée de Dumouriez, laissant ses feux allumés, se met en marche à trois heures du matin; d'abord elle passe l'Aisne à Senuque et à Grand-Hans sans obstacles, et va bientôt se trouver en bataille sur les hauteurs d'Autry.

Cependant le major Massenbach arrive à Landres au point du jour, pressé de rendre compte au duc de Brunswick de ce qu'il a observé; il le trouve en route pour les avant-postes. « Dumouriez, lui dit-» il, ne veut pas d'entrevue, et il est vraisemblable » que l'armée française va se retirer. — Il n'y a pas » de doute, répond le duc, que Dumouriez doit se » retirer; Clairfait aujourd'hui tournera entière-» ment son aile gauche; l'affaire de la Croix-au-Bois » s'est décidée à notre avantage. »

Le duc envoie aussitôt Massenbach faire son rapport au roi, qui était encore à Landres. Le major trouve le roi s'habillant; les jactances du général français Duval, qu'il crut devoir rapporter, déplurent à Frédéric-Guillaume. Quand Massenbach, terminant son rapport, dit que Dumouriez se repliait, le roi, prenant beaucoup d'humeur, ordonne qu'on lui amène sur-le-champ son cheval, et demande avec vivacité pourquoi on ne lui a pas annoncé plus tôt la retraite de l'ennemi. Il ajoute, avec des marques d'impatience, que l'ennemi va lui échapper, et qu'on n'y regarde pas d'assez près : jamais on n'avait vu le roi si irrité. L'ordre de poursuivre les Français ayant été réitéré, le prince héréditaire de Hohenlohe se met en marche sur Grandpré, à la piste de l'arrière-garde, avec deux régiments de hussards et quatre bataillons de fusiliers.

Digitized by Google

Mais déjà Dumouriez atteignait avec le gros de son armée les hauteurs de Dammartin-sur-Hans, persuadé qu'il avait accompli son mouvement avec bonheur; déjà même il traçait son camp lorsqu'un événement imprévu faillit changer sa retraite en déroute, et lui arracher le fruit de ses heureuses combinaisons. Il s'était fait suivre par la division du général Chazot; n'ayant pu partir assez tôt de Vouziers, elle donna tout à coup, en arrivant à Vaux, dans la cavalerie légère prussienne, qui poursuivait l'arrière-garde. A la vue des hussards, cette division, saisie d'une terreur panique, se précipite à travers les colonnes de l'armée, et y porte le désordre. Les hussards s'y jettent eux-mêmes par une charge brusque : tout se débande, tout prend la fuite; quinze cents hussards prussiens poursuivent dix mille hommes! La terreur est telle que plus de deux mille fuyards de toutes armes se dispersent avec une incroyable rapidité à plus de trente lieues dans l'intérieur, par Rhetel, Reims, Châlons, Vitry, publiant partout que l'armée a été trahie, taillée en pièces; que Dumouriez et tous les généraux sont passés dans le camp prussien : la commotion s'étend jusqu'à Paris. Heureusement pour Dumouriez, le gros de son armée ne partage ni la terreur ni le désordre de la division Chazot; ses généraux, et lui-même surtout, y opposent le sang-froid, font reculer les hussards, qui, n'étant pas soutenus, se retirent, emmenant deux pièces de canon, une centaine de prisonniers et quelques bagages.

Le roi de Prusse exprima de nouveau son mécontentement de n'avoir pas été instruit assez tôt de la retraite de Dumouriez, et de ce qu'on n'avait pas mis toute l'armée prussienne à ses trousses. L'idée que l'armée française lui échappait le préoccupa tout le jour.

En effet, ralliant son armée, Dumouriez occupa sans obstacles, le 16 septembre, son nouveau camp, situé à une lieue en avant de Sainte-Menehould, sa droite appuyée à la rivière d'Aisne, sa gauche à un étang et à des prairies marécageuses. C'est de là qu'il écrivit à l'assemblée et au conseil exécutif : « Dix » mille hommes ont fui devant douze cents hussards » prussiens; la perte ne monte qu'à cinquante hom» mes; tout est réparé, et je réponds de tout. »

L'extrême sécurité de Dumouriez venait sans doute de ce que le duc de Brunswick, se bornant à une simple escarmouche de hussards, avait négligé le lendemain d'occuper Valmy, Gizaucourt et Voilemont : là il aurait enfermé l'armée française tout aussi aisément qu'elle aurait pu l'être à Grandpré. Mais le duc ne fit aucun mouvement décisif ni le 16, ni le 17 septembre.

Il suivait la négociation secrète. Un émissaire neuchâtelois, porteur de paroles plus ou moins insidieuses, allait et venait d'un camp à l'autre avec un sauf-conduit. Dumouriez faisait dire à Heymann qu'il se déclarerait pour le roi dès qu'il serait en mesure, soit avec son parti à Paris, où tout était dans la confusion, soit à l'armée dès qu'il serait joint par des troupes et des généraux sur la coopération desquels il pourrait compter; mais que, pour se déclarer et faire impression, il lui fallait des forces plus imposantes, et surtout ne pas se compromettre.

Telles furent les négociations fallacieuses qui, dans les conseils et en présence du monarque prussien, firent mettre en avant que Dumouriez tenait secrètement pour le roi et pour la constitution; qu'il était dans la ferme intention de combattre l'état actuel d'anarchie; et que, par conséquent, le duc de Brunswick ne pourrait agir qu'au moment où toutes les armées françaises seraient réunies pour les accabler à la fois. Aussi quelle hésitation dans les mouvements!

L'armée prussienne, entrée le 16 à Grandpré, avait débouché le 17 par Vouziers et Autry. Le lendemain, le duc de Brunswick fait avancer son aile gauche en échelons comme pour envelopper Dumouriez, le couper de ses magasins et de ses renforts, le forcer de capituler. Le 19, les hussards de Kechler en viennent aux mains avec les avant-postes français; des officiers de hussards gagnent la hauteur de Montrémoi; là ils aperçoivent un grand mouvement dans le camp de Dumouriez : la cavalerie était à cheval, l'infanterie dans la plus grande activité, l'aile droite détendait ses tentes, la gauche seule restait immobile. Le major général Kechler vient faire son rapport au roi et au duc; en même temps on reçoit l'avis qu'un corps assez considérable est aperçu en marche sur la route de Châlons près de Notre-Dame-de-l'Épine : c'était Beurnonville venant se joindre à Dumouriez.

Le roi, frappé du mouvement qu'on vient de remarquer dans l'armée française, veut achever de la tourner pour qu'elle ne puisse lui échapper; et, plein du souvenir de ce qui s'est passé à Grandpré quatre jours auparavant, il ne s'en rapporte qu'à lui-même : sans consulter le duc de Brunswick, il donne l'ordre de mettre toute l'armée en marche. Le duc n'ose contrarier la volonté du monarque; il se borne à provoquer des informations plus précises. Le général Kechler revient bientôt dire au roi que l'armée française n'a plus fait aucun mouvement. Le duc de Weymar et le général Heymann, de retour des avant-postes, confirment ce dernier rapport; mais le roi, sans aucune notion exacte de ce qui se passe au camp français, conserve néanmoins l'espoir

Digitized by Google

de donner dans les colonnes en retraite; il poursuit son projet de les couper et de les attaquer.

Le voile ne devait se déchirer que le lendemain. Le mouvement remarqué dans le camp de Sainte-Menehould avait eu pour cause la jonction de Beurnonville d'une part, et celle de Kellermann de l'autre; ce qui mettait en présence de l'armée prussienne cinquante-trois mille combattants français effectifs, indépendamment de vingt-trois mille hommes répartis soit à Bar, soit à Châlons.

Tous ces corps, réunis ou à la veille de l'être, présentaient une masse de soixante-seize mille hommes, dont plus de douze mille de cavalerie. Ainsi Dumouriez allait avoir dans ses mains des forces égales à celles du duc de Brunswick, quant au nombre, et bien supérieures eu égard à l'état moral des deux armées.

Quel changement de scène! Les Français en étaient redevables d'une part à la fermeté et au talent de leur général en chef, de l'autre aux tâtonnements stratégiques du duc de Brunswick et aux négociations secrètes. Pourquoi ne pas cerner Dumouriez, d'abord à Grandpré, puis à Sainte-Menehould? Pourquoi n'avoir pas empêché la jonction de Beurnonville et de Kellermann à l'armée principale? Enfin, si l'armée prussienne eût marché rapidement sur Châlons et sur Reims, elle y aurait trouvé au moins l'abondance.

Le roi néanmoins, toujours dans la crainte que l'ennemi ne vînt à lui échapper, entendait qu'on ne le perdît pas de vue, et qu'on se tînt prêt à livrer bataille. Les ordres furent donnés en conséquence, et l'armée passa au bivouac une grande partie de la nuit du 19 au 20 septembre.

Ici vient se placer le souvenir d'un témoin oculaire, du célèbre Gœthe, qui était à l'armée à la suite du duc de Weymar. « Dans le cercle des personnes, dit-il, qui entouraient les feux du bivouac, et dont la figure était éclairée par la lueur » des flammes, je vis un homme qui avait l'air âgé » et que je crus reconnaître. En m'approchant de » lui, sa surprise fut grande de me voir moi-même au » milieu d'une armée à la veille d'une bataille. C'était » le marquis de Bombelles (1), que j'avais vu à Venise, où deux ans auparavant j'avais suivi la duchesse Amélie; il y résidait comme ministre de » France, et s'était empressé de rendre agréable à » la princesse le séjour de cette métropole de l'Adriatique. Notre étonnement réciproque, le plaisir » de nous revoir et de nous rappeler de doux souvenirs répandirent une sorte de contentement sur » la situation grave où nous nous trouvions. Je lui » parlai de son beau palais sur le canal à Venise, et » de ce moment enchanteur, où, y arrivant en gondole, il nous reçut d'une manière si honorable et » si amicale; enfin je lui rappelai les fêtes qu'il nous » donna. Mais combien je fus déçu, croyant le distraire et le flatter par ces joyeuses réminiscences! » Se repliant dans sa douleur, il s'écria : « Ne parlons plus de ces choses; ce temps est à présent » bien éloigné de moi; même alors, tout en fêtant » mes nobles hôtes, ma joie n'était qu'apparente; » j'avais le cœur navré : je prévoyais les suites des » orages de ma patrie, et j'admirais votre insouciance : elle était telle que vous n'aviez pas même » l'idée que de pareils dangers pussent se tourner » contre vous-même. Quant à moi, je me préparais » en silence au changement de ma situation; en » effet, il me fallut bientôt après quitter et un poste » honorable et Venise qui m'était devenue si chère, » pour commencer une carrière d'aventures qui » enfin m'a conduit ici..... »

Le baron de Breteuil l'avait envoyé au quartier général prussien pour l'y précéder et préparer l'adoption de ses plans; il était lui-même en route pour Verdun, à l'effet d'y veiller de plus près aux intérêts du roi de France. On s'attendait à la prochaine tenue d'un congrès à Luxembourg; déjà on annonçait de Vienne le baron de Spielman et le baron de Collenbach, comme étant à la veille de partir avec des instructions diplomatiques; on désignait même les autres ministres qui devaient figurer dans ce congrès, tels que le marquis de Lucchesini pour la Prusse, M. de Simolin pour la Russie, et lord Elgin pour l'Angleterre. L'Europe était loin de s'attendre que, sous très-peu de jours, toutes ces espérances s'évanouiraient devant les nécessités de la guerre et les caprices de la fortune.

A trois heures du matin, le 20 septembre, l'armée prussienne, en marche sur deux colonnes, se trouva bientôt en présence de celle du général Kellermann, le roi en personne ayant mis en mouvement plusieurs régiments avec l'artillerie à cheval. A sept heures, le brouillard tomba, et on aperçut plus distinctement les dispositions des Français. Le roi réitéra ses ordres pour la bataille, et fit avancer sa colonne d'attaque sur les hauteurs de Valmy. Elles étaient occupées par l'armée de Kellermann, à qui Dumouriez faisait passer des renforts, et qui forma aussitôt sa ligne. Cependant, au lieu d'engager l'action immédiatement, selon l'intention du

(1) Le même qui se fit ordonner prêtre en Allemagne, en 1804, après la mort de sa femme, et qui, de retour en France en 1814, fut nommé évêque d'Amiens et premier aumônier de madame la duchesse de Berri. Il est mort en 1822.

Digitized by Google

roi, et en tournant la gauche de l'ennemi, ce qui alors eût été facile, le duc de Brunswick se mit à manœuvrer pour s'emparer des hauteurs de Gizaucourt et de la Lune, disant au roi qu'il fallait gagner sur l'ennemi la grande route de Sainte-Menehould à Châlons. Arrivé sur la hauteur, il y déploya ses forces et fit porter sur son front cinquante-huit bouches à feu. De nombreuses batteries étaient aussi en avant de la ligne française (1). L'artillerie tonna bientôt de part et d'autre, et tout le front des deux armées parut en feu. Deux obus, partis des batteries prussiennes, ayant fait sauter des caissons près du moulin de Valmy, causèrent dans l'armé française quelque désordre; la première ligne même fléchit, et ce commencement de confusion rendait le moment propice pour l'attaque. Il était dix heures. Le roi à cheval, bravant la canonnade, fait redoubler le feu, ordonne lui-même à son infanterie de se former sur trois colonnes soutenues par la cavalerie, et de marcher pour emporter les hauteurs couronnées par l'armée française. A mesure que les colonnes s'avancent, le feu de l'artillerie prussienne diminue, et tout annonce un choc entre les deux armées, le général Kellermann ayant de son côté formé la sienne en colonnes à la vue des Prussiens qui marchaient avec aplomb et fermeté. Mais survient le généralissime, qui modère cet élan guerrier, qu'il fallait combiner, dit-il, avec le mouvement du général Clairfait, destiné à l'attaque du flanc droit de l'ennemi, et qui n'était point encore arrivé sur le terrain. Le duc de Brunswick se porte, accompagné de son état-major, sur les hauteurs de la Lune; et là, examinant avec son télescope la position des Français avec une grande attention, il se retourne et dit tout haut à ceux qui l'entourent : *Nous ne nous battrons point ici.* Revenant près du roi, il lui représente combien il serait téméraire d'assaillir les hauteurs occupées par une armée dont la bonne contenance laisse peu de chances favorables, et aussitôt donnant de nouveaux ordres, les colonnes d'attaque se replient et rentrent dans leur première position. A la vue de ce mouvement rétrograde, les cris de *vive la nation!* se font entendre sur toute la ligne française pendant plusieurs minutes et à l'étonnement des Prussiens. Ce *hourra* national paraît un signe d'enthousiasme si évident, qu'il achève de confirmer le duc de Brunswick dans l'opinion que la bataille serait douteuse. Le roi frémissait; son mécontentement était visible. Cependant le feu de l'artillerie se soutint de part et d'autre, jusque vers quatre heures du soir. Alors, sur l'avis que le général Clairfait arrivait et allait donner à son tour, le roi, revenant à sa première idée, fit former de nouveau ses colonnes, marchant dans le même ordre pour tenter une nouvelle attaque. Ce mouvement était déjà prononcé quand le duc persuada au roi que l'armée ayant gagné les hauteurs de Gizaucourt et de la Lune, et se trouvant ainsi à cheval sur la route de Châlons, l'ennemi serait forcé de quitter sa position, et de laisser bien plus de chances de succès pour une bataille générale. Les colonnes s'arrêtant de nouveau, l'ordre fut donné de se replier et de cesser le feu. Les Prussiens restèrent la nuit dans leur position au bivouac, découragés et mécontents.

Dans la nuit même, le général Kellermann, craignant d'être tourné par sa droite, repassa la petite rivière d'Auve et en couvrit le front de son armée. Par cette conversion, sa droite s'appuyant au camp de Dumouriez, il assura ses communications, et déroba ainsi à l'armée prussienne une grande partie des avantages de sa position sur les hauteurs de la Lune.

Telle fut la journée de Valmy. On a vu avec quelle obstination, dans ce simulacre de bataille, le duc de Brunswick s'en tint tout le jour à un simple développement de ses forces. On regarde comme à peu près sûr qu'il aurait pu remporter une grande victoire s'il eût attaqué les Français de front ou en flanc au commencement de la canonnade et avant qu'ils ne fussent soutenus. Qu'on observe que le champ de bataille choisi par Kellermann était à une lieue du camp de Dumouriez, qui ne parut que vers midi au point d'attaque et rejoignit aussitôt son propre camp.

Mais si la canonnade de Valmy fut insignifiante en elle-même, n'ayant occasionné qu'une perte d'environ sept à huit cents hommes à chacune des deux armées, elle n'en amena pas moins un changement très-important dans leur état moral, et il fut tout à l'avantage des Français. Elle releva leur confiance en même temps qu'elle fit évanouir celle des Prussiens, dont le demi-tour à droite, au moment décisif de l'attaque, fut présenté comme une défaite par les généraux de l'armée française. Quel stimulant pour une nation belliqueuse, menacée dans son indépendance, et qui accourait alors de toutes parts à la défense de son territoire!

L'embarras d'expliquer la manœuvre de l'armée prussienne se fit remarquer dans la relation officielle rédigée au quartier général de Frédéric-Guillaume (2) et publiée ensuite à Berlin. Le dernier paragraphe était conçu en ces termes : « L'armée » prussienne montra, le 20 septembre, ce que peut

(1) Quarante pièces de canon.

(2) Datée de Hans, le 24 septembre.

Digitized by Google

» la discipline militaire unie à la valeur. Ses mouvements se firent avec le même ordre, la même » tranquillité qu'aux manœuvres en temps de paix, » et durant trois heures, tout resta tranquillement » en ligne sous le feu le plus vif; sans qu'un seul » homme pensât seulement à quitter son rang. Du » premier général jusqu'au dernier soldat, tous » brûlèrent du désir le plus ardent d'être menés à » l'ennemi, *et nous eussions remporté le triomphe* » *le plus glorieux, si des motifs prépondérants* » *n'eussent retenu le roi de se déterminer à* » *livrer bataille.* »

Ces motifs étaient tirés de la crise politique qui avait amené la négociation secrète pratiquée d'un camp à l'autre. Ce n'était pas sans raison que Dumouriez, si pénétrant, s'était obstiné à tenir dans les défilés de l'Argonne, où il se prévalut avec habileté de la disposition d'esprit de son adversaire. Il savait combien cette guerre répugnait au duc de Brunswick, et combien le cabinet et les généraux, d'accord avec le duc, épiaient, soit l'occasion, soit le prétexte, de transformer en promenade militaire une invasion qui contrariait leurs préjugés nationaux et leurs penchants; Dumouriez n'ignorait pas que le roi de Prusse seul agissait franchement par l'effet de ses inclinations, de sa manière de voir et de ses engagements politiques. Or, il jugea qu'il fallait frapper vivement l'esprit de ce prince, pour le détourner d'une entreprise dans laquelle, selon son expression, l'armée prussienne s'était mal *enfournée*. Cette entreprise d'ailleurs n'avait-elle pas contre elle, d'une part la sourde opposition formée dans le camp prussien, et de l'autre la résistance d'une nation qui se déclarait fortement pour le maintien de son indépendance?

Voilà les données qui inspirèrent à Dumouriez tant de confiance et de présomption; voilà les sentiments qu'il sut faire passer dans l'âme, non-seulement de ses généraux, mais du conseil exécutif provisoire. Rien n'égalait l'ardeur et l'activité de ce nouveau pouvoir; toutes les levées, tous les moyens de défense, il les dirigeait sur Châlons. Dumouriez, ouvrant avec le conseil une correspondance militaire active, écrivait en même temps des lettres confidentielles à Danton, qui dominait le conseil par son énergie et son audace.

Cet homme, ce chef de démagogues, au plus fort de la crise, avait cru tout sauver par la terreur et l'effroi. La prise de Longwy ayant fait dans Paris une sensation profonde, on s'y était cru perdu à la nouvelle que Verdun allait aussi tomber au pouvoir des Prussiens. On ne doutait même plus que le duc de Brunswick ne vînt exercer les menaces contenues dans ses manifestes. Mais Danton, relevant les courages, s'était opposé avec vigueur au projet d'abandonner Paris, et de se retirer derrière la Loire en y emmenant le roi et toutes les autorités. Ici commencent les atrocités : Danton, conspirant avec les nouveaux pouvoirs de la commune qui venait de renverser le trône, souille Paris des massacres de septembre, scènes épouvantables, au moyen desquelles lui et ses complices prétendent conjurer les dangers de la patrie « Montrons, disent-ils, la mas- » sue du peuple suspendue sur les têtes royales des » prisonniers du Temple, et prête à les frapper si » le roi de Prusse ose poursuivre sa marche sur » Paris; montrons aux rois, par l'égorgement des » prêtres et des nobles, de quoi la vengeance popu- » laire est capable! »

Ces moyens terribles ne furent pas sans effet. Dumouriez, tout en les détestant, sut en tirer parti après la concentration de ses forces, lorsque, n'ayant plus aucune inquiétude, il vit le duc de Brunswick disposé à mettre de côté les voies souterraines pour arriver à une négociation patente. Danton, averti, venait de lui dépêcher l'adjudant général Westermann, sa créature et le héros du 10 août; il devait être accompagné de Benoist, agent secret de Lebrun, dont la présence contrariait Dumouriez. Danton lui envoya peu de jours après Fabre-d'Églantine, son intime confident, sous prétexte de le réconcilier avec Kellermann, mais dans le fait pour régler la marche à suivre dans la négociation prussienne sur la base d'une prompte évacuation du territoire. Fabre était aussi chargé de le prévenir qu'il allait recevoir l'arrêté du conseil exécutif qui remplissait ses vœux, en lui subordonnant Kellermann, du moins pendant tout le temps que l'armée de ce général serait jointe à la sienne.

De son côté, le duc de Brunswick obtint du roi que le secrétaire du cabinet, Lombard, irait s'aboucher préalablement avec Dumouriez dont on voulait sonder les dispositions secrètes. Par un arrangement concerté, Lombard feignit de tomber dans une patrouille française avec quelques voitures d'équipages, et il eut la nuit même, avec Dumouriez, une conférence où les points essentiels de la négociation furent discutés sans qu'on pût s'entendre; car c'était sur la base de la délivrance préalable de Louis XVI et du rétablissement de la monarchie constitutionnelle que Lombard était autorisé à entrer en pourparlers. Dumouriez, s'attachant à lui retracer l'état d'effervescence et d'anarchie où se trouvait la France, par suite de l'invasion, lui démontra l'impossibilité absolue d'en venir immédiatement à un résultat qu'il désirait lui-même au fond de son cœur, mais qu'il ne lui serait possible d'atteindre qu'après avoir délivré le sol français, et ac-

Digitized by Google

quis assez de popularité et de prépondérance pour sauver les jours du roi et pour mettre un terme aux déchirements de l'intérieur; à cet égard il engagerait volontiers sa parole, mais le préalable consistait pour lui dans l'évacuation immédiate, et s'il ne pouvait y arriver par un arrangement, il déclarait qu'il ruinerait l'armée prussienne, ayant déjà sous sa main quatre-vingt mille hommes, qui bientôt seraient portés à cent mille, avec lesquels il pourrait défier toutes les forces de la coalition et assurer à jamais l'indépendance de sa patrie. Dumouriez insista fortement sur la prompte retraite des Prussiens, comme indispensable pour préserver les jours du roi et de la famille royale, dont le sort n'avait été aggravé, dit-il, que par l'effet du progrès des armées étrangères dans l'intérieur de la France. Lombard l'engagea inutilement à une entrevue avec le duc de Brunswick. Dumouriez lui objecta qu'il ne pourrait s'y prêter sans se compromettre, et qu'en revenant à la charge sur ce point, il laissait voir qu'on n'avait au quartier général du roi de Prusse, aucune idée de ce qui se passait en France. « Dites au duc de Brunswick, ajouta Dumouriez, qu'à la séance du 4 septembre, un député (1), en parlant des suggestions de la malveillance, a accrédité le bruit qu'on n'avait suspendu Louis XVI que pour placer le duc de Brunswick ou le duc d'York sur le trône; que l'assemblée, se levant tout entière par un élan patriotique, a juré *qu'il n'y aurait plus de roi;* qu'elle a aussi accueilli par des acclamations unanimes la déclaration proposée par le député Aubert-Dubayet, portant que l'assemblée ne souffrira jamais qu'aucun étranger donne des lois à la France; que d'un autre côté, le parti de Robespierre, qui prend sa force dans les excès de la commune de Paris, vient d'accuser le parti du député Brissot d'avoir voulu vendre Paris au duc de Brunswick; dites-lui enfin que Dumouriez, d'après toutes ces accusations et ces défiances, se garderait bien de s'aboucher avec son altesse; qu'il serait bien plus convenable qu'on lui envoyât du quartier général prussien un parlementaire, sous prétexte de régler l'échange des prisonniers. »

Le lendemain, 22 septembre, au moment où Lombard, accompagné de l'adjudant général Westermann, allait regagner le quartier du roi de Prusse, Dumouriez lui fit remettre, par son aide de camp de confiance Fortain, un mémoire que cet aide de camp avait rédigé d'après ses idées pendant la nuit. Là, toutes les allégations et les raisonnements que Dumouriez avait cru capables d'engager Frédéric-Guillaume à quitter le territoire français avaient été épuisés. On y faisait l'énumération exagérée des forces de l'armée française; on y insistait sur la nécessité, pour le cabinet prussien, de se mettre en garde contre l'ambition de la maison d'Autriche; on n'y oubliait pas non plus une considération encore plus déterminante aux yeux du roi, celle de ne point aggraver la situation de Louis XVI par une marche en avant aussi imprudente que périlleuse.

Westermann, de son côté, était chargé de la mission apparente, ayant pour objet de proposer au roi de Prusse, au nom de Dumouriez, l'échange du secrétaire Lombard contre le sieur George de Varennes, ex-constituant, conduit par les Prussiens comme otage dans les prisons de Verdun. Cette proposition masqua la conférence qui eut lieu entre Westermann et le général-major Heymann en présence du duc de Brunswick, après que Lombard eut fait son rapport au roi. Le duc fut d'avis de traiter : il espérait amener par des négociations un changement dans les événements. Le roi autorisa l'envoi des parlementaires, en désignant Heymann et le colonel Manstein, son premier aide de camp. Ils furent chargés d'entamer avec Dumouriez, sous prétexte d'un cartel d'échange général, une négociation secrète dont la liberté de Louis XVI, la cessation des désordres en France, le rétablissement de la royauté et la paix générale seraient l'objet. Le même jour, Heymann ayant fait demander au général Kellermann un sauf-conduit pour lui et le colonel Manstein, il lui fut envoyé sur-le-champ. Les parlementaires arrivèrent le soir même à Dampierre, où les généraux Dumouriez et Kellermann se trouvaient réunis.

Après les premiers compliments, le colonel Manstein dit à Dumouriez qu'on lui rendait toute justice dans l'armée prussienne; qu'on n'ignorait pas le grand pouvoir qu'il avait sur son armée; qu'on était même persuadé qu'il dépendait de lui de mettre fin à la guerre; que, loin d'être gêné dans ses démarches, il aurait tous les secours qu'il pourrait désirer, s'il voulait faire cesser les désordres en France; qu'il serait le maître de la paix et qu'il rendrait le service le plus signalé, non-seulement à sa patrie, mais à toute l'Europe. Dumouriez répondit que la France n'avait pas déclaré la guerre au roi de Prusse; que rien n'était plus aisé que d'avoir la paix, l'armée prussienne n'ayant qu'à se retirer aux frontières et rester neutre comme les autres souverains de l'Empire; que les impériaux livrés à eux-mêmes chercheraient alors à s'accommoder; qu'ainsi la paix dépendait entièrement du roi de Prusse; qu'à l'égard de ce qui se passait en France, tout en désapprouvant certaines choses, ce n'était

(1) Chabot.

Digitized by Google

pas à lui à y remédier ; qu'il lui serait même impossible d'y travailler tant qu'il aurait à donner tous ses soins pour repousser une armée formidable. Il conclut qu'il fallait se borner à dresser le cartel d'échange. Après le dîner, la conversation devenant plus expansive, Manstein engagea sans détour Dumouriez à se déclarer pour le roi en faisant cause commune avec les puissances. Dumouriez repousse avec dignité cette proposition, ajoutant qu'il désire témoigner au roi de Prusse son respect et revoir le colonel Manstein ponr cultiver son amitié, mais pourvu qu'on s'abstienne désormais de lui faire de semblables ouvertures ; que du reste, si on en vient à des propositions raisonnables, peut-être sera-t-il possible de s'entendre. On convient que les deux parlementaires iront le surlendemain dîner chez Dumouriez, à Sainte-Menehould. Ils proposent une suspension d'armes, qui est établie dès le soir même sur le front des deux armées.

Les Prussiens avaient pris position le même jour sur la côte de l'Hyron ; Clairfait s'établit sur la hauteur de Valmy, et le prince de Hohenlohe, avec l'avant-garde, sur les hauteurs de Gizaucourt et de la Lune, gardant la route de Châlons. L'armée combinée faisait ainsi face en arrière, tournant le dos à Paris. Quoique dans une position également hasardée, l'armée française avait cependant un avantage : elle communiquait avec Bar et Vitry, en recevait des vivres, et pouvait se jeter au besoin sur Sédan ou sur Metz. Le conseil exécutif, et surtout le ministre de la guerre (1), n'étaient pas sans crainte à l'égard d'une armée sur laquelle seule reposait le salut de la France. Le ministre insistait pour qu'elle se retirât derrière la Marne, où elle eût couvert à la fois Châlons et Reims, déjà menacés par les troupes légères allemandes. Mais Dumouriez tenait à son plan; il ne voulut point quitter son camp de Sainte-Menehould : déjà il y avait concentré toutes ses forces. Rassuré par la connaissance du caractère et des dispositions du général qui lui était opposé, il regardait le sort de la campagne comme pouvant être plutôt décidé par l'influence des négociations que par la chance des combats.

Dans ce changement de scène, néanmoins, on s'agitait au quartier général de Frédéric-Guillaume : le parti prussien poussait aux négociations et aux moyens termes, et le parti russe, émigré et autrichien, sans aucune confiance dans les négociations, ne cessait d'insister auprès du roi pour marcher en avant et combattre. Frédéric-Guillaume manifestant lui-même le désir de pénétrer encore plus avant, les princes français firent proposer de marcher sur Châlons sans plus de délai. Le duc de Brunswick s'y opposa fortement dans le conseil. « Déjà, dit-il, » les armées alliées se trouvent trop éloignées de » Verdun, dont la communication devient tous les » jours plus difficile ; elle le serait bien davantage » par le mouvement qu'on propose, et qui nous » éloignerait trop de notre base d'opérations. Dans » une marche aussi hasardée, le général Dumouriez » ne manquerait pas de nous attaquer sur nos der- » rières et de nous couper entièrement de nos ma- » gasins. Qu'on observe aussi le mauvais état où se » trouvent les armées prussienne et autrichienne; la » première est réduite à trente-quatre mille com- » battants, et celle du général Clairfait, à dix-sept » mille ; enfin, celle du prince de Hohenlohe-Kirch- » berg et des Hessois, à treize mille; en tout, » soixante-dix mille hommes contre soixante-seize » mille à la disposition du général français. Si » nous nous déterminions à combattre, avant de » marcher sur Châlons, rien de plus incertain que » la victoire : elle n'empêcherait même pas Dumou- » riez de se retirer sur Vitry, où il serait bientôt » renforcé par de nouvelles troupes. Nous, au con- » traire, affaiblis par des combats sanglants, par » les maladies et par les détachements nombreux » qui assurent nos subsistances, nous ne pourrions » plus rien entreprendre. Exposés à voir ces déta- » chements battus en détail, nous nous consume- » rions faute de ressources dans un pays stérile et » dévasté. Si malheureusement nous étions battus, » notre défaite nous exposerait à être taillés en piè- » ces dans les défilés de Grandpré, n'ayant plus » d'autre retraite que derrière Longwy et Luxem- » bourg, si on nous y laissait arriver. Selon moi, le » seul parti raisonnable serait de nous retirer par » Grandpré, avant le moment où, la saison étant plus » avancée, les chemins deviendront plus mauvais » et les maladies plus destructives. Dans ce cas, nos » armées, toujours maîtresses des défilés et rappro- » chées de nos magasins, pourraient assiéger tran- » quillement sur leurs derrières, soit Sédan, soit » Montmédy, et prendre avec sûreté des quartiers » d'hiver en France. Mais ces opérations doivent » être combinées avec la diversion du duc de Saxe- » Teschen en Flandre. Je conclus donc à ce qu'il » ne soit pris aucun parti hasardé et à ce que nous » attendions, avant de rien décider, où nous mènera » une négociation qui peut nous être favorable. » Le duc eut pour lui le cabinet et la majorité du conseil.

Le lendemain, les deux parlementaires, porteurs de ses propositions, vinrent dîner chez Dumouriez. Ils avaient ordre de traiter tout d'abord du cartel d'échange. Dumouriez ne voulant point y compren-

(1) M. Servan.

Digitized by Google

dre les émigrés, le projet de cartel fut restreint aux troupes prussiennes, hessoises et autrichiennes. Il entama ensuite de lui-même une discussion politique, où, soutenant que le roi de Prusse avait engagé une guerre contre son propre intérêt, il assurait que les Français ne combattaient ce monarque qu'avec répugnance. Manstein, de son côté, déclara que le roi, son maître, ne désirait pas la continuation de la guerre, et encore moins de s'immiscer dans la constitution, ni dans le gouvernement de la France ; et, pour établir combien les désirs de Frédéric-Guillaume étaient modérés, il remit en son nom les conditions suivantes :

Points essentiels pour trouver le moyen d'accommoder à l'amiable tout mésentendu entre les deux royaumes de France et de Prusse.

« 1° Le roi de Prusse, ainsi que ses alliés, désirent un représentant de la nation française dans » la personne de son roi pour pouvoir traiter avec » lui. Il ne s'agit pas de remettre les choses sur l'ancien pied, mais, au contraire, de donner à la » France un gouvernement qui soit propre au bien » du royaume ;

» 2° Le roi, ainsi que ses alliés, désirent que toute » propagande cesse ;

» 3° L'on désire que le roi soit mis en liberté.

» A Dampierre-sur-Aube, le 25 septembre 1792.

» *Signé*, MANSTEIN, lieutenant-colonel et » aide de camp général du roi. »

Manstein ajouta que si ces conditions étaient acceptées, l'armée combinée quitterait immédiatement le territoire français ; qu'on remettrait les places qu'elle occupait au nom du roi ; qu'on signerait les articles préliminaires de paix d'après ces bases, et la paix générale et définitive à la suite d'un congrès où seraient appelés et entendus les plénipotentiaires français.

Pour toute réponse, Dumouriez remit à Manstein un bulletin qu'il venait de recevoir à l'instant de Paris, annonçant le décret de la convention nationale qui abolissait la royauté et changeait la monarchie en république. Le colonel en parut consterné : Dumouriez lui-même ne dissimula point qu'il regrettait infiniment que les choses fussent poussées à une telle extrémité, d'autant plus qu'il n'y voyait aucun remède.

Il éluda de nouveau la proposition de se rendre en personne au camp prussien ; les deux parlementaires en reprirent la route tristement, après qu'il eût été convenu que le colonel Thouvenot, premier aide de camp de Dumouriez, irait le lendemain au quartier général de Hans, conférer avec le duc de Brunswick.

Dumouriez écrivit, le 24 septembre, la lettre suivante au ministre des affaires étrangères :

« Je ne suis pas toujours occupé de batailler, » comme vous allez le voir, mon cher Lebrun, par » les deux pièces ci-jointes : j'ai été provoqué plusieurs fois à des conférences par le prince de » Hohenlohe, général des Autrichiens, et par des » confidents du roi de Prusse. J'ai rejeté fort loin » les insinuations autrichiennes ; mais profitant de » la capture d'un secrétaire du roi de Prusse, je » lui ai fait passer le mémoire ci-joint, fait par un » de mes aides de camp, nommé Fortain, d'après » les renseignements que je lui ai donnés. Ce mémoire a attiré une conférence avec l'aide de camp » de confiance du roi de Prusse ; elle a eu lieu hier. » J'ai beaucoup amplifié tous les principes contenus » dans ce mémoire et cela a produit l'espèce de proposition que je vous envoie, avouée par le roi de » Prusse, de la main même de M. Manstein. M. Westermann, que je vous dépêche, a été au camp » prussien. Je suis prié à dîner demain chez le roi » de Prusse, mais je n'y irai point, parce que ce serait une imprudence, et parce que le premier » acte, très-juste et très-rigoureux, de la convention nationale, détruit tous les moyens de négocier, » non-seulement sur les bases de M. Manstein, qui, » dans aucun cas, ne seraient admissibles, mais même » sur aucun rapprochement, s'il est vrai que la déchéance soit prononcée et la royauté supprimée.

» Cette pièce de M. Manstein ne m'a paru, dans » aucun cas, matière à négociation ; elle prouve » seulement que la détresse est très-grande dans » l'armée prussienne, ce que M. Westermann vous » prouvera en vous apportant le pain dont ces malheureux sont nourris, et ce qui est encore plus » prouvé par la mollesse de leurs attaques, par la » quantité de leurs malades et par le nombre de » leurs déserteurs. Je crois le roi de Prusse très-embarrassé et très-fâché d'avoir été si avant, et » qu'il désirerait trouver un moyen de sortir d'embarras. Je crois qu'il se rapproche de moi dans » le désir de me combattre, n'ayant plus d'autre » moyen de se tirer d'affaire ; car si je le tiens encore en panne huit jours, son armée sera entièrement défaite d'elle-même sans combattre, à » moins qu'il ne lui vienne de nouveaux secours, » avec lesquels il pourrait s'avancer sur Reims ou » sur Châlons. Je n'entreprendrai, comme vous le » jugez bien, aucune négociation, à moins d'y être » autorisé, et de recevoir du conseil les bases sur

Digitized by Google

» lesquelles je pourrai négocier. Cette pièce de » M. Manstein n'est point une négociation et n'en- » gage à rien, mais vous pouvez vous faire autori- » ser à y faire une réponse, et c'est cette réponse » qui peut contenir les bases d'une négociation. » Répondez-moi à cet égard, et en attendant, je » continuerai à tailler ma plume à coups de sabre. » Je vous embrasse, mon cher Lebrun, de tout » mon cœur. »

La veille, le major Massenbach, simulant une mission militaire, s'était rendu de son côté au quartier général de Kellermann. Il avait trouvé ce général environné des fils du duc d'Orléans, qui venait de prendre le nom de Philippe *Égalité;* des généraux Arthur Dillon, Labarolière, Schawbourg et autres. La conversation roula sur la journée de Valmy et sur la situation politique de la France. Après le dîner, Massenbach s'entretenant avec Dillon, ce général lui témoigna aussi le regret que le roi de Prusse se fût laissé entraîner dans cette guerre; il l'invita à dire au roi et au duc de Brunswick, que le parti républicain ayant triomphé, le roi de France et la famille royale, dans les fers, ne pourraient être sauvés que si la coalition consentait à reconnaître la république et à faire immédiatement la paix. Il ajouta, mais à voix basse, que la paix anéantirait la république, en faisant naître dans son sein des partis, qui, tôt ou tard, ramèneraient le roi sur le trône; que si, au contraire, on s'acharnait à la guerre, la monarchie française et toute la noblesse étaient perdues; que lui-même regardait sa mort comme certaine (1); qu'il ne fallait pas songer au retour des princes ni des émigrés, méprisés et haïs de toute la nation. Jetant autour de lui un coup d'œil inquiet, et voyant qu'on parlait avec vivacité dans la salle et sans l'observer, il ouvrit la fenêtre, et se penchant au dehors : « Voyez, dit-il à Massen- » bach, la belle contrée! » Le major l'ayant compris se pencha de même, et alors Dillon lui dit à l'oreille : « Avertissez le roi qu'on travaille à Paris » à un projet d'invasion en Allemagne, parce qu'on » sait qu'il n'y a pas de troupes allemandes sur le » Rhin, et que par là on espère hâter la retraite » des armées étrangères (2). » Ceci était de la plus haute importance, et Massenbach se hâta d'aller rendre compte au duc de Brunswick de ce qu'il avait vu et entendu. Le duc l'envoya au roi, qui accueillit peu son rapport. Manstein étant venu confirmer le détrônement de Louis XVI et la formation d'une république, le roi en témoigna beaucoup d'humeur et voulait même rompre la négociation. Ce ne fut pas sans peine que le duc, aidé de Lucchesini, obtint qu'on recevrait l'aide de camp de Dumouriez, avec lequel on espérait s'entendre. Enfin, on calma le roi.

De son côté, Dumouriez, impatient d'éloigner les Prussiens pour attaquer les Pays-Bas, car tel était son plan favori, avait jugé que, dans l'état des choses, la négociation, réduite à une convention purement militaire, ne devait porter que sur deux points essentiels : l'abandon des émigrés et la prompte évacuation du territoire. Il donna des instructions en conséquence au colonel Thouvenot, son confident intime, chargé d'aller stipuler en son nom la convention secrète, sauf à la ratifier dès que le conseil exécutif lui en aurait envoyé l'autorisation. Thouvenot se rend le lendemain au quartier général prussien, et confère d'abord tête à tête avec le duc de Brunswick, déjà décidé aux plus grands sacrifices, pour obtenir sa libre retraite et sauver Louis XVI, s'il était possible. Le duc rejette donc, sur les princes français et sur les émigrés, tout le fardeau de la guerre et des intentions politiques qui avaient dirigé le roi dans son invasion, et il n'insiste nullement pour faire comprendre les émigrés dans le cartel d'échange. « Mais, monsieur, dit-il à Thou- » venot, vous avouez que nos nations ne sont pas » faites pour être ennemies; n'y aurait-il pas quel- » ques moyens de nous accommoder à l'amiable? » Nous sommes dans votre pays désolé par les mal- » heurs inévitables de la guerre. Nous savons que » nous n'avons pas le droit d'empêcher une nation » de se donner des lois, de tracer son régime inté- » rieur; nous ne le voulons pas : le sort du roi seul » nous occupe. Nous savons qu'il est traité avec la » dernière barbarie par la commune de Paris, et » ceci affecte particulièrement Sa Majesté le roi de » Prusse, car il est de l'humanité des souverains, » autant qu'il importe à leur honneur, de s'opposer » à de tels excès. Que deviendra ce malheureux » prince? Qu'on nous donne sur lui des assurances; » qu'on lui assigne une place dans le nouvel ordre » de choses; qu'on lui confère par exemple le titre » de stathouder ou tout autre titre équivalent, et Sa » Majesté le roi de Prusse, dont l'âme bonne et gé- » néreuse compatit aux maux de la guerre, rentrera » dans ses États et deviendra votre allié. — Je n'en- » trevois, monsieur le duc, répondit Thouvenot,

(1) Arthur Dillon s'était d'abord déclaré contre la révolution du 10 août, et avait semblé vouloir suivre l'impulsion du général Lafayette. Revenant ensuite sur ses pas et adhérant à la révolution, il ne put toutefois obtenir la confiance des républicains, qui, après l'avoir rappelé des armées, le firent monter sur l'échafaud.

(2) L'invasion de Custine à Spire et Mayence était imminente.

Digitized by Google

» qu'un seul moyen possible d'arrangement : celui » de traiter directement avec la convention natio- » nale ou ses délégués. La convention est la repré- » sentation de la nation entière. » Alors parut Lucchesini, annonçant qu'il était sans mission, mais qu'il désirait, comme bon citoyen, voir les deux nations rentrer dans l'état de tranquillité dont elles avaient également besoin l'une et l'autre. Un résumé de l'entretien lui ayant été fait sur-le-champ pour l'amener au point où en était la discussion, il trouva excessivement difficile d'ouvrir avec la convention nationale les préliminaires d'un accommodement sans la reconnaître, et il demanda s'il n'y aurait pas moyen de traiter avec l'armée. « L'armée, dit Thou- » venot, ne traite pas de politique; encore une » fois, ces sortes d'affaires ne peuvent être portées » qu'à la nation elle-même ou à ses délégués. »

On aborda finalement la véritable question : Thouvenot insista, au nom de Dumouriez, pour que Frédéric-Guillaume prît l'engagement de se séparer de la coalition et de ne plus combattre. Le duc de Brunswick assura que Sa Majesté prussienne tenait tellement au point d'honneur, qu'il serait difficile de l'amener à rompre ses alliances. Lucchesini fit observer néanmoins que si on avait égard aux demandes formées en faveur du roi de France, et si on voulait borner les opérations des armées françaises à l'invasion des Pays-Bas, en s'interdisant de porter les armes dans l'Empire, peut-être le roi se séparerait de la coalition; mais qu'il exigerait des garanties. Alors Thouvenot déclara qu'il fallait se restreindre pour le moment à une convention militaire secrète sur la base de l'évacuation immédiate du territoire, dans le délai de vingt jours, au plus tard. Dumouriez s'engageait à ne point inquiéter la retraite jusqu'à la Meuse; et au delà, il en serait de même, sauf la remise successive des places de Verdun et de Longwy. On tomba d'accord. Mais de même que Dumouriez, pour engager définitivement sa parole, attendait un courrier de Paris, le duc de Brunswick déclara qu'il lui restait encore à prendre les ordres du roi à ce sujet. De part et d'autre, on se sépara plein d'espérance que l'arrangement recevrait sa conclusion, tant les deux généraux en chef paraissaient le désirer.

Mais le monarque prussien n'était pas dans des dispositions aussi favorables. Dumouriez ne l'ignorait pas : il avait renvoyé Westermann à Paris, avec un extrait de la dernière conférence et une lettre particulière pour Danton. Il le chargea en même temps de se rendre au conseil général de la commune pour demander des renseignements sur Louis XVI, et sur les égards qu'on avait pour sa personne, ne lui dissimulant pas que ces informations demandées par le roi de Prusse étaient nécessaires au succès de la négociation entamée. A l'arrivée de Westermann dans la capitale, le procureur de la commune, Manuel, qui venait d'être nommé à la convention, intervint et demanda qu'il fût délivré un certificat de chaque arrêté pris par le conseil général au sujet de Louis XVI pour l'envoyer au roi de Prusse. Les démarches de Manuel dans cette circonstance et ses entretiens avec le roi au Temple, de concert avec Pétion et le député Kersaint, donnèrent lieu au bruit qu'ils étaient parvenus à déterminer Louis XVI à écrire au roi de Prusse, pour l'engager à ordonner la retraite. Cette lettre n'a jamais existé; c'est un fait que nous pouvons présenter aujourd'hui comme avéré. Mais il n'en est pas moins certain que Dumouriez travaillait sincèrement, quoique sans espoir de succès, à préserver Louis XVI. Quant à son zèle pour la délivrance du territoire, il n'eut pas de bornes. Il fit un mémoire dans lequel, rejetant tous les torts de la guerre sur la maison d'Autriche, il cherchait à persuader le roi de Prusse qu'il y allait de son intérêt à se détacher d'une alliance qui n'était ni naturelle ni avantageuse. Dumouriez allait plus loin : tirant parti des lumières qu'il devait aux conversations de son confident Thouvenot avec le duc de Brunswick et avec Lucchesini, il s'exprimait en ces termes sur le même sujet : « Le roi, dit-on, ne peut abandonner ses al- » liés : sont-ils dignes de lui ?... Il ne peut pas, » dit-on, rompre son alliance : sur quoi est-elle » fondée? sur des perfidies et des projets d'envahis- » sement. » Dumouriez appelait la fidélité qu'apportait le roi de Prusse à tenir ses engagements politiques, *l'illusion du point d'honneur;* il faisait des vœux pour que cette illusion ne pût l'emporter sur les motifs qui, d'après ses raisonnements, devaient décider le roi à rompre ses alliances pour en contracter d'autres d'une nature tout à fait opposée. « Si le roi de Prusse, disait-il, consent à » traiter avec la nation française, il se fera un allié » généreux, puissant et invariable..... » Dumouriez envoya cet écrit au colonel Manstein, en le priant, pour l'intérêt des deux nations, de le faire lire au roi. Manstein le promit, en prévenant toutefois Dumouriez que son mémoire ne ferait aucune impression sur l'esprit de Frédéric-Guillaume.

En effet, il lui écrivit assez sèchement, le lendemain, pour qu'à l'avenir, dans ses négociations avec le roi de Prusse, il ne cherchât plus à rompre les liens de ce monarque avec la cour de Vienne, attendu la ferme intention où était le roi de rester toujours fidèle à ses engagements.

Ce prince voyant la négociation secrète s'évanouir sans espoir d'aucun arrangement raisonnable, voyant

Digitized by Google

la royauté abolie en France et la république proclamée, n'avait pas voulu différer plus longtemps de prendre un parti; en conséquence, il avait convoqué pour le 26 septembre, à Hans, son quartier général, un grand conseil de guerre, où furent appelés les principaux généraux de l'armée combinée, ainsi que les ministres de Vienne et de Russie. Son intention était de livrer bataille et de pénétrer plus avant dans l'intérieur de la France : il y était excité par l'arrivée d'un nombreux convoi qui venait de tirer l'armée prussienne de sa détresse, et plus encore par le parti des princes et des émigrés qui se défiaient singulièrement des négociations. « On ne » conçoit rien, disaient les émigrés, aux conférences » du roi de Prusse avec Dumouriez, à moins que » l'on ait le projet de *sauver les jours du roi de* » *France et de nous sacrifier*... Alors, adieu la » noblesse, le clergé et les propriétés. »

Le conseil s'étant assemblé, le roi mit en délibération si on livrerait bataille : le duc de Brunswick, le général Kalkreuth et les autres généraux prussiens reproduisirent tous leurs arguments sur le mauvais état de l'armée, sur les difficultés de la faire subsister, sur les obstacles que la saison pluvieuse apportait à tout mouvement prompt et à toute entreprise hasardée; enfin sur l'imprudence et le danger d'exposer au sort toujours incertain d'une bataille, une armée si fort affaiblie par les maladies, et dont les communications avec Verdun et Trèves, seuls points dont elle pût tirer ses vivres, étaient sérieusement menacées.

Ces objections furent combattues d'abord par le parti des princes français, que représentaient au conseil le maréchal de Broglie et le maréchal de Castries. Ils y mirent toute l'énergie que leur inspirait la position de leur parti et de la famille royale. Les deux maréchaux ne formaient aucun doute sur le succès d'une bataille générale, qu'il fallait, d'après leur avis, livrer sur-le-champ, pour marcher ensuite sur Châlons, où d'immenses approvisionnements mettraient dans l'abondance l'armée prussienne : là, elle n'aurait plus à s'affaiblir par les nombreux détachements destinés à couvrir des communications désormais inutiles. Le général autrichien Clairfayt appuya cette opinion, et la motiva par des considérations politiques. Le roi de Prusse y inclina si ouvertement, qu'à la levée de la conférence il fixa le jour de la bataille au surlendemain 29 septembre. A l'issue du conseil, le duc de Brunswick en donna lui-même l'assurance au marquis d'Autichamp. « Voilà donc un point arrêté, lui dit-» il; le combat est pour le 29. » La nouvelle en ayant été portée aussitôt aux princes français, répandit dans leur camp la joie et l'espérance.

De son côté, Dumouriez, redoutant les intrigues de Paris et voulant rester le maître de la négociation, écrivit au ministre de la guerre Servan (1) : « Vous m'annoncez la nomination de deux pléni-» potentiaires pour traiter avec les Prussiens; Wes-» termann me paraît bien choisi en ce qu'il suivra » mes conseils et mes ordres. Mais qui diable a fait » choix de M. Benoist? Je l'ai une fois envoyé à Ber-» lin; je m'en suis repenti, et je ne l'ai pas employé » depuis. Il ne serait reçu, ni cru, ni écouté au » camp du roi de Prusse. Je vous déclare qu'à » moins d'un ordre formel, je vous renverrai » M. Benoist..... Si l'instruction du conseil est un » secret pour le général, tant pis pour la chose pu-» blique. Il faut regarder tout ce qui doit se faire » ici comme une négociation purement militaire, » telle que les capitaines grecs et romains en faisaient » à la tête de leurs armées. Élevons-nous à ces temps » héroïques, si nous voulons être dignes de la répu-» blique que nous avons créée..... Le roi de Prusse » offre pour première condition de se retirer sur la » Meuse, et que nous nous retirions sur la Marne. » Si vous tenez à la retraite, je demande absolu-» ment que le commandement soit confié à Keller-» mann qui l'a proposée..... »

On voit que rien n'était encore décidé dans les deux camps. Mais à celui du roi de Prusse, le parti négociateur, pour faire évanouir la résolution du grand conseil de guerre, redoubla d'efforts. On connaissait l'extrême désir qu'avait Dumouriez de se porter à la conquête des Pays-Bas, et on jugea qu'il serait facile de l'amener, par la crainte du renouvellement des hostilités, à conclure l'arrangement qui devait assurer la retraite de l'armée. Cette combinaison avait encore un autre avantage, celui de masquer les vrais motifs de la négociation secrète. En conséquence, le duc de Brunswick fit parvenir à Dumouriez, le lendemain, par un de ses aides de camp, un nouveau manifeste (2), par lequel, rappelant ses précédentes déclarations du mois de juillet, qui avaient si violemment irrité les Français, il improuvait avec la plus vive indignation l'emprisonnement du roi et de sa famille, et les décrets par lesquels la convention avait aboli la royauté. Le duc déclarait à la nation française que l'Empereur et le roi de Prusse, invariablement attachés au principe de ne point s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la France, persistaient néanmoins à exiger que le roi et sa famille fussent rendus à la liberté, que la dignité royale fût rétablie

(1) Dépêche confidentielle du 28 septembre.

(2) Daté de ce même jour 28 septembre.

Digitized by Google

sans délai dans la personne de Louis XVI et de ses successeurs, et qu'il fût pourvu à ce que cette dignité se trouvât désormais à l'abri des *avanies* auxquelles elle avait été exposée. Cette double proposition était la condition *sine quâ non* de la suspension des hostilités.

Dumouriez répond que le manifeste, portant avec lui la menace de la guerre, rompt tout le fil de la négociation, et qu'il ne pourra la continuer tant qu'elle aura pour base ce manifeste qu'il vient d'envoyer à la convention; il fait sur-le-champ dénoncer l'armistice, et donne ainsi lieu de croire que toute négociation est rompue; mais bientôt, instruit du fond des choses par une lettre d'Heymann, il fait dire au duc qu'il regrette d'autant plus d'avoir reçu son manifeste, qu'il vient d'être suffisamment autorisé à ne pas inquiéter la retraite de l'armée prussienne, aux termes de la convention secrète dont les bases avaient déjà été provisoirement consenties avec le colonel Thouvenot.

Voici ce qui s'était passé dans le conseil à Paris. On y avait délibéré pendant plusieurs séances sur les ouvertures faites au nom du roi de Prusse. Danton, pénétré des vues de Dumouriez, avait exposé qu'en adhérant à la retraite des Prussiens, qu'il serait peut-être possible d'écraser dans le labyrinthe où ils s'étaient enfoncés, on atteindrait, sans compromettre en rien le sort de l'armée, le but principal de la guerre, celui d'enlever aux royalistes du dehors et du dedans leur point d'appui, et que par là on ruinerait leurs espérances de guerre civile; que l'armée des émigrés, étant dès lors sans ressources, ne pourrait plus se soutenir, et qu'on la verrait nécessairement se dissoudre, ce qui mettrait au comble le découragement des aristocrates; que cette retraite d'ailleurs était calculée sur le caractère national; qu'une fuite précipitée du territoire français, dans un trajet de quarante lieues, effectuée par les émigrés et par leurs auxiliaires qui avaient fait sonner si haut leurs prétentions et leurs moyens de forces, était à elle seule une immense victoire; qu'elle porterait le sentiment d'une déroute générale chez les ennemis de la révolution, et celui de la confiance dans le corps colossal de la milice nationale qui allait s'élancer sur le territoire étranger et y prendre ses quartiers d'hiver; qu'il ne s'agissait pas d'un traité diplomatique incompatible avec la nouvelle existence de la France, mais d'autoriser une convention secrète entre les généraux des deux armées par un arrêté dont il donna lui-même le projet, et qui fut adopté unanimement.

Cet arrêté, que venait de recevoir Dumouriez par un courrier extraordinaire, était conçu en ces termes : « Les généraux des armées du Nord et du » centre ayant fait connaître au conseil qu'il leur a » été fait des ouvertures de la part du roi de Prusse, » qui annoncent quelques dispositions à entrer en » négociation, le conseil, après avoir délibéré sur » cette communication, arrête qu'il sera répondu » que la république française ne peut entendre à » aucune proposition *avant que les troupes prus-* » *siennes aient entièrement évacué le territoire* » *français*.

» Paris, 25 septembre 1792, l'an premier de la » république. »

Dumouriez reçut en même temps une lettre de Danton, qui, au nom du conseil interprétant la condition préalable de l'ouverture des négociations avec la Prusse, faisait observer qu'avant tout la république avait besoin de mettre hors de son territoire les armées étrangères; que le premier devoir du pouvoir exécutif devait être d'affranchir la terre de la liberté; qu'ainsi il était d'une sage politique de chercher à éloigner l'armée prussienne sans s'obstiner à prétendre la détruire, surtout quand il s'agissait d'une puissance qui, n'étant pas l'ennemie naturelle de la France, se présentait comme disposée à entamer une négociation pacifique. Danton ajoutait que, sur trois commissaires de la convention (1) qui allaient se mettre en route pour le quartier général des deux armées réunies, il en était deux, Sillery et Carra, plus particulièrement munis d'instructions à l'effet de s'entendre avec lui sur le mode le plus convenable pour arriver à l'exécution de la convention militaire qu'il jugerait à propos de conclure.

A la réception de ces dépêches, Dumouriez écrivit au ministre des affaires étrangères Lebrun : « La grande difficulté pour les Prussiens est de sa- » voir comment ils pourront garder le *decorum* » dans cette négociation (2). »

De son côté, le duc de Brunswick, à la suite de la dernière communication de Dumouriez, avait provoqué un conseil du cabinet pour le 29, dont il avait préparé les ressorts la veille. Là il fit rendre compte au roi, 1° de l'état de la négociation secrète d'après laquelle il ne restait plus d'autres moyens d'assurer la retraite de l'armée et de sauver les jours de Louis XVI que dans l'entière évacuation du territoire français; 2° de l'arrivée d'un courrier porteur de dépêches importantes d'Angleterre et de Hollande, qui répondaient négativement à la proposition faite à ces deux cabinets au nom du roi d'entrer immédiatement dans la coalition; 3° de la confirmation de l'avis donné par le général Dillon au major Mas-

(1) Prieur de la Marne, Carra et Sillery.

(2) Lettre du 29 septembre.

Digitized by Google

senbach, sur la marche immédiate vers le bas Rhin d'un corps d'armée réuni à Landau sous les ordres du général Custine, chargé de faire une invasion en Allemagne et de couper la retraite à l'armée prussienne. Le duc de Brunswick, pesant ces différentes circonstances et aussi la position hasardée et difficile de l'armée, conjura le roi d'abandonner toute idée de pénétrer en France plus avant et de livrer une bataille qui serait au moins inutile, si elle n'était pas dangereuse ; il le supplia instamment d'ordonner la retraite pendant qu'il en était temps encore. Le roi, cédant aux instances du généralissime et à l'avis de son cabinet, révoqua l'ordre qu'il avait donné le 27, et la retraite fut résolue.

Retraite des Prussiens. — Pourparlers entre les généraux des deux armées. — Négociation politique.—Marche de Custine sur le Rhin.—État politique et moral de l'Allemagne.—Disposition des princes de la confédération germanique.— Prise de Spire et de Worms.—Conquête de Mayence.—Occupation de Francfort.—Invasion de la Belgique.—Bataille de Nemmapes.—Reprise de Francfort par les Prussiens.—Considérations sur cette première campagne.

Le 30, les commissaires tirés du sein de la convention étant arrivés au camp de Dumouriez, firent prêter aux troupes le nouveau serment à la république. Le jour même, ils ratifièrent l'arrangement secret conclu entre les généraux en chef des deux armées. Le duc de Brunswick s'était engagé à ne pas livrer bataille et à se retirer jusqu'à la Meuse, à condition de ne pas être inquiété.

Rien ne transpirait dans les deux camps ; ils étaient restés douze jours en présence ; et au moment où l'armée combinée s'attendait à recevoir le signal des combats, elle reçut l'ordre de rétrograder. Le soir même, les Prussiens commencèrent leur retraite. Ils ne firent ce premier jour qu'une lieue, mais dans le plus bel ordre. Le lendemain, premier octobre, le duc de Brunswick continua le mouvement rétrograde sur Grandpré par Autry, et suivit ainsi, en sens contraire, la route qui l'avait conduit au camp de la Lune.

Le jour même, le commissaire de la convention, Carra, écrivit confidentiellement au ministre Lebrun : « Dumouriez a très-bien fait de tenir ferme et » de ne pas reculer sur la Marne, comme le con» seil exécutif le désirait... La république est sau» vée par la retraite forcée des Prussiens, et les » ennemis sont couverts de honte et d'opprobre.»

Dumouriez écrivit de son côté au ministre de la guerre : « Si je n'avais pas pris le parti de résister à » l'opinion universelle, l'ennemi était sauvé et la » France en danger (1). »

Dumouriez avait fait déjà ses dispositions pour serrer de près les Prussiens tant à la droite qu'à la gauche de l'Aisne, sans les perdre de vue. Sur l'ordre qu'il en avait donné, l'armée de Kellermann s'était portée à Suipe. Mais là Kellermann gênait la retraite de l'armée combinée, d'autant plus, qu'en se portant en avant par une marche à Fontaine, il l'aurait prévenue au passage à Autry. En effet, n'ayant pas le secret de ce mouvement rétrograde, il fit occuper le poste de Fontaine par son avant-garde, aux ordres du général Valence. Il se disposait à s'y porter lui-même avec son armée, quand il reçut, des commissaires de la convention, l'ordre de ne point sortir de son camp, puis celui de rappeler à lui son avant-garde. Mais la retraite des alliés se prononçant, il craignit une méprise, et se remit en marche ; il reçut aussitôt un second ordre qui lui enjoignait de reprendre sans délai le camp de Suipe et d'y rester jusqu'à nouvel avis. Or, le duc de Brunswick dépassa tranquillement Autry et mit la rivière d'Aisne entre les deux armées.

Les lieutenants de Dumouriez n'en poursuivaient qu'avec plus de chaleur les émigrés à l'égard desquels ils avaient carte blanche. Les princes n'avaient pu croire d'abord que le duc de Brunswick fût en pleine retraite. Mandés par Frédéric-Guillaume, qu'avait aigri l'issue de cette triste expédition, ils essuyèrent de la part du monarque prussien de vifs reproches sur les fausses espérances qui avaient servi de base au plan de campagne dont on l'avait bercé. Les princes rentrèrent dans leur camp avec toutes les marques d'une affliction profonde. « La postérité, s'écria Monsieur (2), s'étonnera » quand elle lira dans l'histoire qu'un grand roi, » accompagné des plus fameux généraux et des » meilleures troupes de l'Europe, a abandonné son » plan à la vue d'un général sans nom, chef d'une « armée indisciplinée.» Qu'on juge de la consternation et de la douleur des émigrés !

S'étant mis en retraite précipitamment, les prin-

(1) Lettre du 1er octobre.

(2) Depuis Louis XVIII.

Digitized by Google

ces furent à la veille d'être enveloppés dans le château de Sci par le corps d'armée de Dillon. Leur colonne d'équipage fut même pillée en partie avant d'avoir pu gagner la Neuville.

Kellermann ne reçut l'ordre d'aller occuper les hauteurs de Fontaine que lorsque l'armée du roi de Prusse eut gagné les défilés de Grandpré; elle avait alors sur lui deux marches. La retraite du duc de Brunswick était ainsi doublement assurée; rien n'y mettait obstacle. Dumouriez, certain qu'elle s'effectuerait, permit le 4 seulement, à Kellermann de harceler l'armée prussienne. Mais le duc de Brunswick réglait ses mouvements avec tant de prudence, qu'il eût été difficile d'attaquer une partie de son armée sans en avoir bientôt la totalité sur les bras. Le roi de Prusse, dans cette pénible retraite, se faisait personnellement remarquer; il apportait à la surveiller autant d'activité qu'il avait montré de courage à la canonade de Valmy.

Le 6 octobre, toute l'armée prussienne se trouva réunie sous les murs de Verdun. Le même jour, Dumouriez mande le général Kellermann à Autry, et là il lui déclare : 1° son intention de se porter en Flandre pour secourir Lille et attaquer ensuite les Pays-Bas; 2° que désormais, réuni au général Dillon, il sera chargé lui-même de reprendre Verdun et Longwy, et d'achever de chasser les coalisés du territoire français. Il lui insinue en même temps qu'il faut moins s'attacher à combattre les Prussiens qu'à les décider par de nouveaux pourparlers à remettre le plus promptement possible ces deux places, et à se retirer ensuite au delà des frontières. Plein lui-même de ses projets, il se rend en toute hâte à Paris, dirigeant vers Lille la plus grande partie de ses forces. A peine laisse-t-il sous les ordres de Kellermann trente mille hommes, force peu capable de faire éprouver de grandes pertes aux Prussiens.

Le corps d'armée aux ordres du général Dillon, vient aussitôt se déployer devant leur position en deçà de la Meuse. Les généraux français d'avant-garde y établissent des batteries, et mettant leurs tirailleurs en mouvement, font replier les avant-postes hessois. Étonné de cette agression, le général Kalkreuth fait demander aux généraux français une conférence. Elle s'ouvrit en plein champ, le 8 octobre, au-dessous du coteau de Saint-Barthélemi, à une demi-lieue de Verdun, entre les généraux Labarolière et Galbaud d'une part, le général Kalkreuth, le duc de Brunswick et un officier général hessois de l'autre. L'occupation de quelques positions respectives, tel fut le prétexte mis en avant par les généraux prussiens; ils abordèrent enfin la question politique et celle de la reddition de Verdun qui était, au fond, le véritable objet de la conférence. Les deux généraux français y déployèrent une telle fierté, que le duc de Brunswick s'écria : « Nation étonnante ! à peine s'est-elle déclarée ré- » publique, qu'elle en prend déjà le langage... Je » suis fâché, ajouta le duc, que Dumouriez, au » sujet de mon dernier manifeste, ait pris de l'hu- » meur pour quelques paroles insignifiantes qui s'y » trouvent; ces expressions se jettent dans le peu- » ple; mais les personnes instruites savent les ap- » précier ». Le général Galbaud ayant parlé des droits du peuple français devenu libre, et de la souveraineté nationale : « Je ne conteste nullement à » votre nation, répondit le duc, le droit de régler » son gouvernement; mais a-t-elle choisi la forme » qui convient le mieux à son caractère? Voilà ce » dont on doute généralement en Europe; et cer- » tes, quand je suis venu en France, je n'avais » d'autre but que de concourir à rétablir l'ordre. — » La meilleure preuve que puisse donner le duc de » Brunswick, répliqua le général Labarolière, de » ses heureuses dispositions à notre égard, est d'é- » vacuer le territoire français avant que nos armées, » qui se grossissent journellement, ne l'y forcent... » Si vous voulez traiter pour la reddition de Ver- » dun, je ne doute pas que la nation n'accorde aux » Prussiens toutes les facilités qui peuvent se con- » cilier avec ses intérêts et la vengeance qu'elle doit » tirer de la violation de son territoire. »

Le duc se réservant de prendre les ordres du roi à ce sujet, finit par demander une suspension d'hostilités entre les vedettes pour vingt-quatre heures. En quittant les deux généraux français : « Continuez » l'un et l'autre à bien servir votre patrie, leur dit- » il, et croyez que, malgré la teneur des manifestes, » on ne peut s'empêcher d'estimer ceux qui travail- » lent avec loyauté, à assurer l'indépendance de leur » pays. » Pendant la conférence, les soldats des deux partis buvaient et fumaient ensemble.

Le général Galbaud s'était ménagé aussi une conversation avec l'officier général hessois, qui lui dit en substance que le landgrave serait très-disposé à s'accommoder avec les Français; qu'il ne prenait aucun intérêt aux émigrés, et que d'ailleurs il n'était entré que malgré lui dans la coalition.

Deux jours après, le 10 octobre 1792, le landgrave écrivit la lettre suivante, datée de Luxembourg, au duc de Brunswick : « L'invasion française (celle » du général Custine) paraissant s'étendre de plus » en plus, exige absolument le retour de mon corps » de troupes de la France au bas comté de Catzel- » lenbogen, pour la défense de Rheinfelds. Que vo- » tre altesse daigne me les envoyer au plus tôt; leur » état actuel, après avoir perdu tant de chevaux et » eu tant de fatigues, leur défend de prendre part

Digitized by Google

» à d'autres opérations militaires ; ce serait à Rhein-
» felds où ce corps pourrait avoir ses quartiers
» d'hiver et se remettre, en couvrant par là le Rhin
» et toute cette contrée. Je ne puis passer par Co-
» blentz, je vais par Maestricht et Cologne (1).

» *Signé*, GUILLAUME. »

Cette lettre révélait l'effet moral que produisait sur les princes du corps germanique, la retraite des Prussiens.

Le 10 octobre, le duc de Brunswick fit couper les ponts sur la Meuse, à Dun, Villone et Consenvoi. Pendant la nuit, les Autrichiens et les Hessois décampèrent sans bruit, traversant la Meuse à Verdun, et allant occuper les hauteurs voisines. Le 11, dans la matinée, le général de Courbières, gouverneur pour le roi de Prusse, reçut du général Dillon la sommation de rendre la place. Il demanda une suspension d'hostilités, tandis que le général Kalkreuth faisait proposer au général Dillon une conférence. On convint qu'elle se tiendrait au village de Glorieux, qui serait déclaré neutre. Ces préliminaires remplis, le général Dillon et le maréchal de camp Galbaud, se rendirent au rendez-vous indiqué. Ils y trouvèrent le général Kalkreuth, qui s'annonça comme n'ayant aucune mission particulière, mais comme disposé à coopérer à une sincère réconciliation entre la nation française et son souverain. « Vous
» connaissez, dit Arthur Dillon, la sommation que
» j'ai faite ; il me faut une réponse prompte. Il est
» plus que temps que les armées étrangères éva-
» cuent notre territoire ; cette condition est un
» préalable rigoureux à tout accommodement ; elle
» est le résultat d'une délibération du conseil exé-
» cutif de la république, sanctionnée par la conven-
» tion nationale. » Kalkreuth fit observer de nouveau qu'il n'avait aucune mission ; mais je sais, dit-il, le roi très-disposé à écouter toute proposition honorable. Arthur Dillon, après s'être élevé contre l'alliance de Frédéric-Guillaume avec l'Autriche, témoigna le désir de voir la Prusse se réunir avec la France contre leur ennemi naturel. « Je n'ai pas été
» consulté sur la guerre présente, répondit Kal-
» kreuth ; mais la Prusse a suivi l'impulsion donnée
» à l'Europe entière, par la crainte de voir se pro-
» pager des opinions qui ne conviennent point aux
» princes. Quant à la sommation que vous avez
» faite, elle serait susceptible de bien des observa-
» tions : vous dictez des lois, et cependant vous
» n'avez gagné aucune bataille ; nos armées combi-
» nées sont aussi fortes que les vôtres. Vous aurez
» Verdun ; mais si nous nous obstinions à le garder,
» vous ne pourriez y entrer qu'après une victoire.
» J'espère que notre conduite, en vous rendant la
» place, vous prouvera le désir du roi de s'arranger
» avec la France. — Le roi de Prusse, répondit Ar-
» thur Dillon, pourrait donner en ce moment une
» preuve convaincante de ses dispositions pour la
» nation française ; ce serait de séparer entièrement
» ses armées de celles de ses alliés, et de cesser
» de protéger et de couvrir leur retraite. — Mais
» vous savez, dit Kalkreuth, que quand des voya-
» geurs se sont promis de faire route ensemble,
» l'honneur veut qu'ils l'achèvent conjointement ;
» ce n'est pourtant pas une raison pour qu'ils re-
» commencent une nouvelle route. »

Au milieu de la conférence, un aide de camp apporte, au nom du roi, le consentement de livrer le lendemain la porte de secours de la citadelle de Verdun, sous la condition d'avoir trois jours pour évacuer entièrement la place. C'était le résultat d'un autre pourparler entre le colonel Manstein, le général en chef Kellermann et les commissaires de la convention. Manstein ayant proposé de remettre Verdun et Longwy, si on n'inquiétait pas trop la retraite des Prussiens, les Français y consentirent, tant pour éviter d'assiéger ces deux places, que pour accélérer l'évacuation du territoire.

La capitulation rédigée militairement, fut signée au nom du roi de Prusse par le général de Courbières et au nom de la *nation française* par le lieutenant général Valence, qui remplaçait le général Dillon, mandé à Paris.

Le même jour, le général Valence entra dans la citadelle, et le lendemain, 13 octobre, l'armée confédérée s'ébranla sur trois colonnes, les Prussiens, les Autrichiens et les Hessois se dirigeant vers Luxembourg par des routes différentes. Dans leur lettre à la convention sur la remise de Verdun, les commissaires Carra, Prieur et Sillery s'exprimaient en ces termes : « En arrivant à la citadelle de Ver-
» dun, nous avons vu un moment le général Kal-
» kreuth, et sans entrer avec lui dans une confé-
» rence politique, il nous a été facile de remarquer
» que le roi de Prusse pouvait regretter l'inutile et
» fatiguant voyage qu'il venait de faire. »

Le 14, l'armée française traversa la ville de Verdun et se remit à la poursuite des Prussiens. Les troupes légères tuaient ou prenaient quelques hommes isolés, mais leurs plus grands exploits consistaient à piller les équipages. Jamais les Français ne purent entamer les Prussiens, qui ne fuyaient pas, et dont tous les mouvements s'exécutaient avec le plus grand ordre.

(1) Pour retourner à Cassel.

Digitized by Google

Le duc de Brunswick, après avoir fait halte à Étain, alla occuper une excellente position sur les hauteurs de Rouvroi. Le 17, Kellermann s'étant avancé à Vaudoncourt, se vit tenu en échec par l'inattaquable position de Rouvroi. Le 18, il y eut une conférence entre les deux généraux où l'on convint de livrer aux Français, le 22 octobre, une porte de Longwy, aux mêmes conditions qui avaient réglé la capitulation de Verdun.

Dans la nuit du 19 au 20, l'armée prussienne abandonna les hauteurs de Rouvroi pour venir camper derrière Longwy. Pendant ces mouvements, le prince de Hohenlohe-Kirchberg et les Hessois filèrent sur Luxembourg, les Autrichiens pour s'y réunir au comte d'Erbach, et les Hessois pour, de là, regagner Coblentz. Clairfayt se sépara aussi entièrement des Prussiens le 21, et se dirigea par la route d'Arlon vers les Pays-Bas.

Le 22, le général en chef Kellermann prit possession des portes de Longwy, et le lendemain, deux bataillons autrichiens qui y étaient en garnison, l'évacuèrent. Ainsi sortirent du territoire français les troupes coalisées, après y avoir séjourné deux mois et demi, sans avantage comme sans gloire.

Voyons comment le ministre de la guerre Servan expliqua l'issue de cette campagne à la convention nationale (1) : « Du 15 au 25 août, dit-il, les coalisés devaient entrer dans Paris, comme leur imprudente présomption en laissait depuis quelque temps transpirer la nouvelle. Tout était préparé pour aplanir les difficultés, et l'on avait, pour ainsi dire, jalonné leur route. En effet, Luckner n'avait à Metz que dix-sept mille hommes. Lafayette tramait dans son camp de Sédan à la tête de dix-huit mille hommes, dont aucun ne pouvait savoir la vérité; Dumouriez formait de vastes, mais inutiles projets, obligé de diviser ses forces entre Pont-sur-Sambre, Maubeuge et Maulde; Biron était sur les bords du Rhin; mais malgré son ardente envie de servir la chose publique, il ne voyait que des trahisons à craindre et un peuple séduit par le fanatisme et la cabale; en vain Custine s'était jeté dans Landau, Ferrières à Porentruy, Kellermann à Weissembourg : les ennemis étaient partout. Et tandis que le roi de Prusse devait marcher tranquillement et sans obstacles sur Paris, les Hessois et les émigrés devaient passer le Rhin, les Autrichiens pénétrer dans les départements du nord, les Piémontais dans ceux du midi, et l'aristocratie lever ouvertement le masque dans toutes les parties de l'intérieur : une seule nuit vit disparaître tous ces projets (2). »

(1) Lettre du 23 septembre.

Cependant l'armée prussienne ayant campé à Merle, près de Luxembourg, et la disposition de l'arrêté du conseil exécutif se trouvant remplie, le duc de Brunswick fit proposer au général Kellermann une entrevue pour le 24, au château de Dambrouge, entre Luxembourg et Longwy, en le prévenant qu'il serait question de propositions de paix : c'était la cinquième entrevue autorisée par les commissaires de la convention. Kellermann s'y rendit, et trouva réunis le duc de Brunswick, le prince héréditaire de Hohenlohe, le prince de Reuss, ambassadeur de l'Empereur, et le marquis de Lucchesini. Le duc prenant la parole : « Général, dit-il, nous » vous avons prié de venir à ce rendez-vous pour » parler de paix; » et en même temps il l'engage à en poser lui-même les bases. « Cela ne sera pas difficile, répond Kellermann, qui avait ses instructions : reconnaissez la république française le plus » authentiquement possible, et ne vous mêlez jamais directement ni indirectement du roi ni des » émigrés; les autres difficultés pourront facilement s'aplanir. » Il demande alors au duc de vouloir bien s'expliquer à son tour. « Eh bien! répond le duc, nous nous en retournerons chacun chez » nous comme des gens de noces. » Kellermann se tournant vers l'ambassadeur impérial, lui demande alors qui payera les frais de noces. « Quant » à moi, ajoute-t-il, je pense que l'Empereur, ayant » été l'agresseur, les Pays-Bas doivent être donnés » à la France en dédommagement. » A ces mots, le prince de Reuss, ayant montré de l'humeur, le duc feignit de ne pas le remarquer, et dit à Kellermann : « Général, rendez compte à la convention nationale » que nous sommes tous disposés à la paix; et pour » vous le prouver, la convention n'a qu'à nommer » des plénipotentiaires et désigner un lieu pour les » conférences; nous nous y rendrons. En attendant, » nous nous tiendrons, soit à Luxembourg, soit » dans les Pays-Bas, où l'on pourra nous avertir. »

Ces propositions étaient-elles sincères de la part du duc de Brunswick? L'extrême désir que témoignaient généralement les Prussiens d'abandonner l'Autriche et de se retirer de la coalition, ne saurait être révoqué en doute : parmi les généraux les plus marquants et même dans les hommes qui tenaient les ressorts du cabinet, ces dispositions étaient visibles. Le roi se trouvait alors sous l'influence non-seulement de Lucchesini, qui, depuis le déclin de la campagne, s'était érigé tout à coup en diplomate du premier ordre, mais aussi d'Haugwitz, subitement élevé à la place de ministre du cabinet, et enfin du secrétaire privé Lombard. Ce triumvirat était

(2) Le 10 août.

Digitized by Google

parvenu à dominer les conseils par de mystérieuses combinaisons, auxquelles n'avait pas été étrangère la comtesse de Lichtenau, accourue aux eaux de Spa pour se rapprocher de son royal amant.

Du reste, plus timoré que l'élite de sa nation, Frédéric-Guillaume tenait, en politique, au *point d'honneur* que Dumouriez qualifiait d'illusion ; il y tenait avec plus de pertinacité encore qu'à cette expédition contre Paris, qui venait de s'évanouir malgré sa volonté et ses efforts, et dont le non-succès lui causait un chagrin mortel. Mais le parti négociateur n'avait cessé de mettre en avant les motifs les plus insidieux pour justifier ses démarches et ses ouvertures. Il avait bercé le roi de Prusse de l'espérance de sauver par là Louis XVI et de relever peut-être son trône. Bien que le cabinet n'eût pas réussi sous le rapport politique dans ses pourparlers avec Dumouriez, il n'était pas encore rebuté. A l'instigation du général major Heymann, qui avait figuré dans toutes ces intrigues, on avait approuvé que cet officier général s'adressât pour renouer la négociation, au général Biron, qui commandait l'armée française d'Alsace, et avec qui Heymann s'était trouvé jadis, comme on l'a vu, dans des relations intimes. Il écrivit à Biron, pour lui démander à entrer avec lui en négociation directe. Biron fit passer sa lettre au ministre Servan, au moment où celui-ci quittait le département de la guerre. Servan remit le paquet au ministre des affaires étrangères Lebrun. Le conseil exécutif consulté, chargea Servan lui-même de suivre la négociation. Mais cette résolution ayant été communiquée à Dumouriez comme ayant décidé, par son habileté, la retraite des Prussiens, Dumouriez, en passant à Paris, fit changer la détermination du conseil : sur son avis, on autorisa Biron à recevoir les propositions du cabinet prussien.

Dès le 25 septembre, le ministre des affaires étrangères avait communiqué à la convention, les premières ouvertures faites au nom du roi de Prusse ; et la réponse du conseil exécutif portant que la république ne voulait entendre à aucunes propositions avant l'évacuation du territoire français. L'assemblée avait couvert cette communication d'applaudissements unanimes. Le même jour, le ministre Lebrun était venu rendre compte de l'état général des relations des puissances étrangères avec la France.

« Avant le 10 août, dit Lebrun, la nation avait » perdu toute sa considération au dehors. Les mêmes » causes qui donnaient aux armées combinées tant » de sécurité et de confiance ; aux émigrés tant de » présomption et de jactance, aux aristocrates de » l'intérieur, tant d'insolence et d'audace, ces causes » agissaient aussi dans le reste de l'Europe, et nous » perdaient dans l'opinion des peuples. La journée » du 10 août, en déconcertant, au dedans, tous les » projets de nos ennemis, a dérangé aussi leurs » fausses spéculations au dehors. Les peuples ont » conçu de nouvelles espérances et la terreur des » rois s'est réveillée. » En prononçant ces derniers » mots ; je viens, messieurs, de vous révéler les » mystères de la diplomatie actuelle. » Ici le ministre présenta ; comme motifs rassurants, l'inquiète jalousie de tous les potentats, leur ambition, leurs défiances réciproques, l'incohérence de leur politique, et enfin les chances de tant d'événements inattendus et à la veille d'éclore. « La prudence, ajouta » le ministre, ne permet pas de divulguer une foule » de faits particuliers qui vous feraient juger toute » l'étendue de nos espérances. » Passant en revue les dispositions des différents cabinets, il en vint à caractériser la politique de celui de Berlin, et les effets de son alliance avec l'Autriche. « Ce qui paraît » certain, dit-il, c'est que la réunion de ces deux » maisons rivales a été généralement improuvée par » les grands hommes d'État de la Prusse ; c'est qu'elle » a achevé de produire à cette cour une scission » dangereuse pour le roi, dont les suites sont incal- » culables ; c'est que la guerre dans laquelle Frédé- » ric-Guillaume a été entraîné, a excité dans ses États » un mécontentement universel ; c'est qu'il existe » à Berlin une fermentation sourde qui s'accroît » tous les jours, et dont l'explosion plus ou moins » prochaine sera terrible ; c'est que cette guerre a » achevé d'épuiser les trésors amassés avec tant de » peine par le grand Frédéric ; c'est que le recrute- » ment des armées en devient extrêmement difficile, » au point qu'on ne peut en ce moment, sans exposer » la tranquillité de l'intérieur, envoyer au roi un » renfort de trente mille hommes qu'il a demandé ; » c'est que déjà l'on n'aperçoit plus entre les cabinets » ni même entre les deux armées principales, cette » confiance intime qui seule pourrait déterminer la » réussite de leurs projets ; c'est qu'enfin l'on a des » preuves que toutes leurs démarches ne se font plus » de concert.

» Peut-être, pour bien juger la conduite de la » Prusse, faudrait-il ne pas l'isoler de ses autres al- » liés plus anciens, plus naturels et plus adroits. » Peut-être ce qui paraît le plus extraordinaire dans » la politique trouverait-il son explication dans les » secrètes influences du cabinet de Saint-James » et de La Haye. Ces deux puissances ont évi- » demment suivi à notre égard le même système, » le même plan de conduite. Toutes deux ont » pris *ad referendum*, et se sont dispensées de » répondre à la proposition formelle que leur ont » faite les cours de Vienne et de Berlin d'entrer dans

Digitized by Google

» leur ligue ; toutes deux ont rappelé les ambassa-
» deurs qu'elles avaient à Paris ; toutes deux ont re-
» nouvelé en même temps l'assurance de la plus
» exacte neutralité, toutefois avec une réserve con-
» cernant la personne de Louis XVI.... Il y aurait de
» la témérité, ajouta le ministre Lebrun, à se ras-
» surer complétement sur les intentions réelles de
» ces deux puissances qui ont pris aussi en haine
» notre révolution. Achevant de faire connaître les
dispositions des autres cabinets à l'égard de la France, il concluait en ces termes : « Des négocia-
» tions importantes ont été entamées, et elles pro-
» mettent une heureuse issue ; il en est une surtout
» qui intéresse essentiellement l'existence politique
» de la république française. Je m'abstiens d'en dire
» davantage ; sans doute vous approuverez cette ré-
» serve, sans laquelle nous risquerions de perdre
» tout le fruit de nos tentatives. Dès que vous l'or-
» donnerez, cependant, je pourrai déposer ces se-
» crets importants dans le sein d'un comité choisi,
» en attendant qu'il n'y ait plus de danger à les ré-
» véler au public ».

Ce comité était celui de défense générale qui avait remplacé le comité diplomatique des deux assemblées précédentes. Brissot et l'élite des députés du parti de la Gironde y dominaient ; Dumouriez lui-même n'y était pas sans influence. De son quartier général de Sainte-Menehould, il avait engagé Danton et Lebrun à suivre par les voies diplomatiques la négociation qu'il venait d'entamer si heureusement par les voies militaires. Lebrun, qui désirait en faire aboutir dans ses mains tous les fils, mit aussitôt en mouvement deux de ses agents secrets. Il se servit d'abord, comme intermédiaire, d'une espèce d'aventurier politique nommé le chevalier de Cologne, qui avait fixé sa résidence dans la ville de ce nom, et s'était lié avec M. de Dohm, envoyé prussien près l'électeur de Cologne. Dans les premiers jours d'octobre, au moment même où le roi de Prusse commençait sa retraite, s'ouvrant avec mystère à M. de Dohm, il lui déclara que la convention l'avait choisi pour négocier un rapprochement entre la France et la Prusse, et qu'un agent français, parti depuis peu de Paris avec une mission du ministre des affaires étrangères, venait d'arriver à Cologne et désirait conférer de suite avec lui. On convint d'une entrevue pour le jour suivant : l'agent s'y présenta.

Il se faisait appeler Mettra ; mais son vrai nom était Méry. Intimement lié avec le chevalier de Cologne, il se tenait ordinairement en observation à Neuwied : il revenait alors de Paris. Mettra assura que le ministère français désirait sérieusement conclure un arrangement avec la Prusse, et d'abord une suspension d'armes pendant laquelle, pour déférer au vœu le plus ardent manifesté par Frédéric-Guillaume, Louis XVI serait mis en sauve garde dans une place forte sur les bords du Rhin, et sous la protection de l'armée du monarque prussien, qui se porterait garant du traité à intervenir. Mais cet agent n'avait ni pouvoirs, ni lettres de créance. Il annonçait toutefois que le ministre se proposait d'écrire directement à M. de Dohm. Il parla de certaines relations politiques, ainsi que des vues d'un parti modéré à Paris ; et il promit avec assurance de rapporter des pleins pouvoirs. M. de Dohm lui déclara ne pas être autorisé à répondre à ces ouvertures, dont il rendrait compte au roi son maître, et il lui conseilla de se munir de lettres de créance.

Au quartier général prussien, on partagea l'opinion exprimée par M. de Dohm sur ces communications. Il lui fut répondu, vers le milieu d'octobre, d'user de la plus grande circonspection à l'égard de Mettra, mais d'attendre ses propositions ultérieures et de les faire connaître, ainsi que la nature des pouvoirs dont il serait revêtu, de même que les moyens dont le ministère français comptait faire usage pour la délivrance de Louis XVI ; « car, di-
» sait-on dans la dépêche officielle, cette délivrance,
» qui était le premier mobile de la guerre, devait
» être aussi la première condition de la paix. »

En attendant que Mattra eût reçu des pouvoirs, parut un autre agent français, nommé Mandrillon (1). Il apportait à l'envoyé prussien une lettre du ministre Lebrun, sous la date du 19 octobre : on y recommandait, en termes généraux, l'affaire qui amenait le porteur à Cologne ; et dans un *post-scriptum*, Lebrun avait écrit de sa main ces trois lignes : « Dans l'exposé que M. Mandrillon vous
» fera de son affaire, il ne vous dira rien que je ne
» sache d'avance, et vous pouvez y avoir une con-
» fiance entière. » Mandrillon assura qu'on ne l'envoyait que pour accélérer la négociation qui devenait chaque jour plus pressante ; et il ajouta que les événements très-défavorables aux armées alliées qui venaient de se passer, n'avaient rien changé aux sentiments du ministère français envers la Prusse ; qu'on verrait, au contraire, avec plaisir cette puissance insister sur la délivrance du roi et de sa famille, quelle que fût la difficulté d'aborder ce point-là ; mais que l'Autriche devait être exclue de la paix, et les négociations couvertes du plus grand mystère, jusqu'à ce qu'elles eussent acquis

(1) Auteur du *Spectateur américain*, arrêté depuis comme prévenu d'entretenir des correspondances avec le duc de Brunswick, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 7 janvier 1794, à l'âge de cinquante et un ans.

Digitized by Google

une certaine maturité. L'envoyé prussien répondit qu'il était fondé à croire que le roi son maître exigerait avant tout l'assurance formelle de la délivrance de Louis XVI; et que, par conséquent, une déclaration sur ce point préalable serait très-favorablement accueillie. L'agent répliqua qu'il lui était absolument interdit de faire à cet égard aucune ouverture avant que les négociations ne fussent commencées; mais il ajouta confidentiellement que ce point-là ne les romprait pas. M. de Dohm s'empressa d'adresser au roi, sur le tout, un rapport détaillé.

Il reçut bientôt du ministre Lebrun une nouvelle lettre, par laquelle on invitait la Prusse à nommer un plénipotentiaire chargé des propositions d'accommodement; le ministre donnait l'assurance qu'on y répondrait avec franchise et loyauté. « Je » conviens avec plaisir, ajoutait Lebrun, que je » souhaite beaucoup, monsieur, que le choix tombe » sur vous. »

M. de Dohm fit connaître le contenu de cette dépêche à sa cour, quoiqu'il en eût déjà reçu une réponse par laquelle on lui annonçait que Sa Majesté le roi de Prusse n'entendait pas négocier avec la France sans l'Autriche, et que le marquis de Lucchesini était chargé de traiter au nom des deux cours, si du côté de la France on y était disposé.

Quand survint cette décision du cabinet, Mandrillon était déjà parti pour faire accélérer, à Paris, l'expédition de ses pouvoirs dans le cas où les négociations seraient entamées. Dans son dernier entretien avec M. de Dohm, le 4 novembre, il voulut lui faire don d'une bague précieuse renfermée dans une lettre confidentielle du ministre Lebrun. Mais l'envoyé prussien s'y refusa; il écrivit à ce ministre qu'il s'en référait, pour le reste, à ce que lui manderait son agent Mettra, qui venait de se rendre au quartier général prussien, où se trouvait le marquis de Lucchesini.

Le comte de Haugwitz étant passé à Cologne peu de temps après, dit positivement à M. de Dohm que le roi était résolu de maintenir fidèlement son alliance avec l'Autriche; que par conséquent il n'y avait rien à espérer des ouvertures faites par Mettra et Mandrillon. Il avoua que si cette alliance n'avait pas été conclue, il ne l'aurait pas conseillée; et que ce n'était pas sans raison qu'à Paris on l'appelait monstrueuse, mais qu'il ne pourrait être question d'un rapprochement avec la France, que lorsqu'il s'y introduirait un ordre de choses qui pût offrir quelque solidité.

En effet, par ces ouvertures, le pouvoir exécutif de France et le comité de défense générale, ou plutôt le parti qui avait alors la direction des affaires, espérait détacher la Prusse de l'Autriche, amener la séparation de leurs forces et rendre ainsi plus facile la conquête de la Belgique. Un traité de paix n'était-il pas d'ailleurs impraticable sur la base de la délivrance de Louis XVI, dont le jugement et la condamnation étaient déjà résolus, soit dans les comités, soit même dans la convention? A la toute-puissance législative la convention réunit, à son début, l'exercice de tout le pouvoir d'exécution, la distribution et la surveillance de toutes les autorités. Qu'on ne perde pas de vue les germes de dissensions et de déchirements qui se développèrent dans son sein dès les premiers moments de son installation. Était-ce devant une telle assemblée que Frédéric-Guillaume aurait pu passer tout à coup de l'état de guerre à l'état de paix, au risque de s'isoler et de perdre tout le fruit de ses relations politiques avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui seul pouvait lui assurer la possession de Thorn et de Dantzick, si enviée par le cabinet prussien?

Qu'on réfléchisse en outre que la masse de la nation française, depuis la retraite des armées combinées, était dans un état d'exaltation et d'enthousiasme incompatible avec un traité de paix raisonnable qui eût mis des bornes à son élan et à son prosélytisme armé. L'expédition du général Custine en Allemagne, que venait d'autoriser le conseil exécutif, ne devenait-elle pas aussi un nouvel obstacle à tout rapprochement sincère avec une grande puissance allemande?

Cependant la marche rétrograde des Prussiens faisait une impression profonde en Europe. Toutes les idées, sous le rapport moral et politique, étaient bouleversées par ce brusque changement de scène. Ce n'était plus la France qui se trouvait envahie: c'était le palatinat du Rhin, l'électorat de Mayence, la Savoie, le comté de Nice et la Belgique; ce n'était plus la révolution qui était vaincue: elle était triomphante sur le Var, sur les bords du Rhin, de l'Escaut et de la Dyle. Les causes de ces résultats inattendus paraissaient d'autant plus mystérieuses, qu'on avait préparé la retraite des Prussiens par des négociations dont les vrais motifs étaient restés dans l'ombre. Sans doute, parmi ces causes, il y en eut de secrètes. Mais le grand vice politique de cette campagne provenait de la médiocrité des forces qu'on y avait employées. Si l'apparition de cent mille hommes sur la frontière eût pu, en 1791, amener peut-être une transaction raisonnable entre le roi de France et la nation, deux cent mille combattants auraient à peine suffi un an plus tard pour obtenir le même résultat. En effet, la différence était énorme dans les dispositions de la nation et dans la gravité des conjonctures. Pourquoi la cour de Vienne mit-

Digitized by Google

elle à peine soixante mille hommes en mouvement? Pourquoi garda-t-elle la masse de ses forces dans l'intérieur de la monarchie? Elle redoutait les projets de Catherine sur la Pologne, et ce fut, dit-on, l'entrée des Russes dans ce royaume, qui la retint de faire marcher les troupes qui eussent été nécessaires en Champagne. Comment la Russie et la Prusse, ayant besoin du concours de l'Autriche pour combattre la révolution française, eurent-elles l'idée de l'exclure d'un second partage de la Pologne? Preuve nouvelle que la résistance de la révolution étant mal appréciée, la première coalition n'eut qu'une base fragile. Lorsque des potentats, qui ont à combattre la crise sociale la plus menaçante, ne savent ni réunir ni combiner leurs forces dans un but commun et déterminé, ils sont incapables de vaincre.

Un autre vice du plan général fut le choix peu réfléchi du commandant en chef des forces de la confédération. En faisant même abstraction des circonstances accessoires, le caractère incertain du duc de Brunswick n'était propre qu'à s'anéantir devant des opinions armées, et à l'aspect d'une crise aussi terrible que celle de 1792. Nous pouvons affirmer que le souvenir de cette triste et pénible campagne a empoisonné le reste de la vie de ce prince, et que sans cesse il cherchait à en pallier les fautes militaires sans pouvoir alléguer les vrais motifs qui la firent échouer : le plus déterminant tenait à des combinaisons diplomatiques inaperçues. Il est avéré que le duc de Brunswick n'y montra de volonté et de fermeté que pour éluder de marcher en avant et de livrer bataille. Or, on sait à présent qu'il n'entrait pas dans la politique du cabinet de Londres que la Prusse et l'Autriche pussent régler, sans le concours de ce cabinet, les destinées de la France. Jamais les hommes d'État d'Angleterre, qui veillent à sa puissance, ne permettront qu'une coalition ou un dominateur disposent des affaires vitales de l'Europe sans leur participation. Telle était déjà la politique de M. Pitt en 1792. Pitt savait que le duc de Brunswick aimait la France, mais qu'il serait porté néanmoins à ménager les intérêts de l'Angleterre. Il jugea finement qu'il ne résisterait point à l'ascendant d'une maison royale puissante avec laquelle il avait déjà d'étroites affinités (1), et qui lui présentait la brillante perspective du mariage de l'héritier des trois royaumes avec sa propre fille (2). Telles furent les causes principales des temporisations au moyen desquelles le duc de Brunswick paralysa l'expédition de Champagne. Voilà le mobile secret le plus puissant qui ait agi sur l'indécision naturelle de ce prince : la postérité en appréciera les motifs et en jugera les effets. Voilà comment des circonstances personnelles ont presque toujours maîtrisé le monde. Voilà enfin, car il faut le dire, ce qui donna lieu à tant d'assertions, aussi injurieuses au monarque prussien qu'à ses généraux. Elles attaquaient leur honneur, en faisant supposer qu'on ne s'était décidé au quartier général prussien à un mouvement rétrograde que par des calculs sordides et honteux.

Admettra-t-on que l'appât de quelques millions aura pu engager le duc de Brunswick à compromettre son honneur, sa réputation et sa gloire? Dira-t-on que, frappé du danger de sa marche sur Paris, et de la nécessité de sa retraite, Frédéric-Guillaume a secrètement stipulé le remboursement des frais de cette campagne, à la condition d'évacuer entièrement le territoire français? Dans cette dernière hypothèse, comment, depuis plus de trente ans, les traces d'une telle convention ne seraient-elles pas tombées dans le domaine de l'histoire? Nous pouvons, au contraire, affirmer que les archives secrètes des deux pays ne présentent aucune révélation à ce sujet.

L'opinion contemporaine a donc pu errer jusqu'ici sur les véritables causes des revers de la Prusse dans son expédition de 1792. L'esprit général a pu d'autant plus s'en ressentir, que les émigrés, au désespoir, propagèrent en deçà et au delà du Rhin des suppositions injurieuses au gouvernement prussien. Les murmures, les plaintes, les invectives, éclatèrent sans mesure dans leurs rangs contre les souverains, leurs ministres et les généraux de la coalition. Ils leur imputèrent une retraite qui fut présentée comme un excès d'ignominie. Mais l'histoire ne formera pas ses jugements sur l'opinion vulgaire des émigrés. En vain, leurs chefs, dans cette espèce de déroute, cherchèrent à calmer l'irritation des esprits : les plus éclairés se montrèrent les plus raisonnables. Voyons, par exemple, comment le maréchal de Castries, témoin oculaire, s'exprimait à cette époque sur la retraite des armées coalisées : « Nous voilà à peu près au même point » où nous étions il y un an, mandait-il à la fin d'oc» tobre (3); notre situation est même pire..... La » campagne a été sans succès et elle devait être » telle. J'avais prévu une partie de ce qui est arrivé. » Les deux puissances confédérées ont méprisé mes

(1) Le duc de Brunswick avait épousé la princesse Auguste, sœur de George III, roi d'Angleterre, le 16 janvier 1764.

(2) De la princesse Caroline avec le prince de Galles, depuis George IV; mariage conclu le 8 avril 1795.

(3) Lettre interceptée adressée à Malet-Dupan.

Digitized by Google

» avis et ceux des émigrés les plus capables d'en » donner de bons; elles n'ont paru agir que pour » elles-mêmes. Cependant, comme la gloire et » même l'intérêt de l'Autriche et de la Prusse se » trouvent plus que jamais compromis, ce qu'elles » n'auraient plus voulu faire pour nous, elles le » feront pour elles-mêmes..... La Prusse vacille en » ce moment; elle est mécontente et voudrait entrer » en négociation; mais elle sera entraînée par l'as- » cendant et la force des circonstances, d'autant » plus que le point de ralliement, le centre vers » lequel pourraient aboutir les négociations (la » royauté) n'existe plus. Le printemps prochain » verra renaître une guerre terrible..... »

La révolution renversant tous les obstacles que venaient de lui opposer deux monarques puissants, on devait peu s'attendre qu'elle se renfermerait dans les limites assignées par la diplomatie des couronnes. Aucune transaction n'était possible entre la révolution triomphante et les rois repoussés et humiliés. Les hommes qui la dirigeaient jugèrent dès lors qu'il leur fallait puiser de nouvelles forces dans la guerre offensive, et aussitôt la réaction commença. L'armée prussienne n'avait point encore achevé sa retraite, que l'invasion de la partie de l'Allemagne voisine du moyen Rhin, était non-seulement résolue, mais mise à exécution par le corps d'armée sous les ordres du général Custine. Émule et rival de Dumouriez, Adam Philippe Custine brûlait de lui disputer la palme des conquêtes entreprises au nom de l'égalité républicaine. Mais on ne retrouvait point en lui le même talent ni la même connaissance des hommes. Custine manquait surtout de circonspection; il comprenait la guerre, mais la faisait mal. Favorisé par la naissance et par la fortune, il ne devait rien jusqu'alors à la révolution, dont il avait embrassé chaudement les principes. C'était un républicain avec les mœurs de l'ancien régime. Il avait fait, comme colonel, la guerre pour l'indépendance de l'Amérique du nord, et, à son retour, il avait pris rang parmi les officiers généraux. Député à l'assemblée constituante, il s'y prononça ouvertement pour l'établissement des gardes nationales et pour la déclaration des droits de l'homme.

Custine avait vu le commencement des hostilités avec des sentiments de patriotisme mêlés à des projets d'ambition. Ce fut lui qui, dès le 21 avril, marchant à la tête d'un détachement de six mille hommes, fut chargé de déloger des gorges de Porentruy les Autrichiens, qui se retirèrent sans l'attendre. Telle fut la seule entreprise tentée sur ce point jusqu'aux événements de septembre.

Vers le haut Rhin, le prince Esterhazy, commandant l'armée autrichienne d'observation, s'était condamné à une campagne inactive : les troupes placées sur les deux rives du fleuve n'avaient fait de part et d'autre aucune tentative pour le passer.

Au moment où l'armée combinée sous les ordres du roi de Prusse, débouchait sur la Meuse pour pénétrer en Champagne, le prince de Hohenlohe-Kirchberg, commandant le corps d'observation du moyen Rhin, l'avait franchi près de Spire, et s'était porté sur la Queich, aux environs de Landau, où venait de s'établir Custine dans un camp retranché. Le prince, se dirigeant sur la Meuse pour joindre l'armée combinée, laissa dix à douze mille hommes derrière la Spirbach, destinés à couvrir à la fois Spire et Mayence; mais bientôt après ce même corps fut retiré de cette position si importante, et il se mit en marche sous les ordres du comte d'Erbach, pour appuyer l'opération mal calculée contre Thionville. On ne laissa devant Spire que trois mille hommes, composés d'Autrichiens et de soldats de l'électeur de Mayence, commandés par un simple colonel. Ce corps, qui n'était pas même retranché, devait couvrir toutes les communications et d'immenses magasins destinés pour les troupes impériales, dans une ville sans fortifications et à six lieues seulement de Landau. Tenir si près de l'ennemi des approvisionnements qu'il eût été si facile de transporter de l'autre côté du Rhin, parut une sorte d'énigme qu'on crut expliquer par une solution toute politique. On prétendit que l'Empereur avait laissé à Spire tous ces magasins, comme un appât, pour attirer les troupes françaises sur le territoire allemand, et par là faire renoncer à leur neutralité les princes qui s'y obstinaient, malgré les griefs de l'Empire contre la France. On serait plus près de la vérité, si on n'apercevait dans cette fausse combinaison que l'œuvre des passions secrètes, produit naturel d'une guerre d'opinions, qui trouve partout des prosélytes. L'état moral de cette partie de l'Allemagne n'était pas si rassurant que le chef de l'Empire pût impunément y attirer les Français.

Les doctrines de l'égalité et de la démocratie, lancées du sein de la France, s'étaient répandues au loin, et avaient commencé, sous diverses formes, à s'insinuer dans presque toutes les contrées de l'Allemagne, principalement sur les bords du Rhin, ainsi que sur la Moselle et dans une partie de la Souabe et de la Franconie. C'étaient les basses classes et le bas clergé qui, dans les États des électeurs ecclésiastiques, renfermaient les plus ardents prosélytes de la révolution française. Une année avant la guerre, l'un des plus profonds adversaires de la

Digitized by Google

révolution (1) avait dit et écrit : « C'est dans les » électorats ecclésiastiques que le nouveau système » aura probablement ses premiers succès ; c'est là » que les remparts de la liberté germanique com- » menceront à s'écrouler. »

En effet les écrits français et les harangues des orateurs des assemblées nationales avaient déjà donné un grand mouvement aux esprits, principalement dans les villes soumises aux princes électeurs de Trèves, de Cologne et de Mayence.

Ces effets furent plus ou moins aggravés par la faiblesse, les fautes ou les vices de ces divers gouvernements. On savait que les habitants de l'électorat de Trèves nourrissaient de justes motifs de mécontentement contre leur archevêque, prince faible et avare, esclave du baron Duminique, son principal ministre, qui ne songeait qu'à grossir le fisc aux dépens de l'industrie et du commerce. Les habitants de Mayence n'avaient pas autant à se plaindre de leur régime intérieur. Mais Mayence, la ville la plus voluptueuse de l'Allemagne, fourmillait de prêtres, et tous les liens y étaient relâchés. Il y florissait d'ailleurs une université qui renfermait dans son sein une foule de jeunes élèves, dans l'esprit desquels fermentaient toutes les idées nouvelles.

D'un autre côté, la révolution ne pouvait être envisagée politiquement, sous le même point de vue, dans un pays qui renfermait plusieurs États imparfaitement unis par une sorte de constitution fédérative. Parmi les princes voisins des frontières de France, les uns avaient favorisé les émigrés, d'autres les avaient éloignés et traités sévèrement. L'électeur palatin de Bavière, le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade ne les avaient admis ni favorisés en aucune manière. Pourquoi, disaient les partisans de la révolution, l'électeur de Trèves, si peu éloigné des frontières, n'a-t-il pas imité la conduite qu'ont tenue ces trois princes, qui n'ont jamais permis dans leur pays aux émigrés français, armés ou non armés, aucun séjour qui pût donner de la jalousie ou de l'inquiétude à la France ?

Toutefois, les rigueurs dirigées contre les émigrés ne furent pas toujours un signe certain de bienveillance pour la révolution française : nul prince, en Allemagne, ne s'est montré plus dur à leur égard, plus impitoyable même que le landgrave de Hesse-Cassel ; mais il était en même temps l'ennemi le plus prononcé de la révolution ; le premier il prit l'engagement de défendre contre elle les bords du Rhin avec ses troupes.

(1) Edmond Burke.

En remontant ce fleuve, le duc de Wurtemberg était le premier prince de l'Empire dont la France se promettait alors la neutralité. La cour de Vienne lui avait fait proposer de prendre à sa solde huit mille hommes de ses troupes. Mais le duc, à qui elle offrait en même temps de garantir ses États de toute invasion, crut devoir rejeter une proposition qui pouvait le compromettre avec la France ; et ce refus, il le motiva sur l'intérêt de ses sujets, qu'il n'entendait pas exposer à une querelle qui leur était étrangère. L'électeur palatin et le margrave de Bade montrèrent tout à coup les mêmes sentiments et la même politique que le duc de Wurtemberg, et ces trois princes concertèrent des mesures communes pour le maintien de leur neutralité. On ne s'étonnera donc pas qu'ils aient épié le moment d'entamer des négociations secrètes avec la France, dès qu'il ne leur fut plus possible de douter que les revers de la coalition dans cette première campagne n'eussent ouvert leurs États aux armées françaises.

Spire était le premier pas qui devait conduire à une invasion désirée à Paris, tant par esprit de représailles, que par adhésion aux excitations de Custine. L'ordre lui en fut donné par le conseil exécutif, qui y voyait une sûreté de plus pour l'affranchissement total du territoire. Custine était alors à la tête de dix-huit mille hommes de troupes de ligne et de volontaires nationaux exercés, y compris quatre mille cinq cents chevaux. Mais voulant frapper les esprits par des apparences imposantes, il mit en réquisition sept à huit mille paysans alsaciens, destinés à grossir ses forces. Selon les rapports de ses émissaires, à l'exception de trois mille hommes commandés par le colonel Winkelmann, et de la faible garnison de Manheim, formellement déclarée neutre, rien ne pouvait s'opposer à la marche qui lui était tracée. En effet, le colonel Winkelmann, surpris et enveloppé dans Spire, mit bas les armes avec deux mille sept cents hommes.

Ivre de joie, étonné de son succès, Custine ne se contente pas de la proie facile que lui offrent les magasins de Spire, richement pourvus de tout ce qui pouvait satisfaire les besoins d'une armée (2) ; il frappe le pays d'une contribution de 1,200,000 livres.

Une émigration subite de la part des hautes classes et de tous ceux dont les dispositions connues étaient contraires à l'esprit de la révolution, fut déterminée par l'appréhension qu'excitait l'indiscipline des troupes françaises, ou par la crainte d'une subversion totale. D'un autre côté, les zélateurs des

(2) Ces magasins furent évalués à deux, et selon d'autres à trois millions de florins.

Digitized by Google

nouvelles doctrines accouraient, au nom de la liberté, rendre hommage à Custine, et lui apporter l'assurance que l'opinion en Allemagne était généralement favorable à la cause de ses armes, et en assurerait le triomphe : ils étaient les organes, assuraient-ils, d'une association nombreuse, au nom de laquelle ils lui promettaient dévouement et fidélité. Parmi ceux-ci se faisait remarquer Bœhmer, professeur à Worms, natif de Gœttingue, homme adroit, instruit, impatient de jouer un rôle. Il presse Custine de venir s'emparer de Worms, ville qui s'est rendue coupable, dit-il, envers la France, en donnant asile aux émigrés et au prince de Condé. Le lendemain, 30 octobre, un détachement se porte sur Worms, et les magistrats viennent eux-mêmes apporter les clefs de la ville. L'armée reste campée, le quartier général à Heidelsheim. Bœhmer ayant ainsi capté la confiance de Custine, ce général l'attache à sa personne avec le titre de secrétaire, et lui confie la direction politique de ses intelligences secrètes dans le pays allemand. Stamm, jeune patriote de Strasbourg, qui partage avec Bœhmer la confiance du général, rédige sa première proclamation, dans laquelle Custine introduit cette maxime mise en vogue par les démagogues de Paris : *Guerre aux palais, paix aux chaumières.* C'étaient surtout le peuple et les paysans que voulait s'attacher le général français, en leur montrant que la guerre n'était dirigée que contre le clergé, les grands et la noblesse.

Le ton sur lequel il écrivit au ministre principal de l'électeur de Bavière, pour le gouvernement du Palatinat, fit penser que d'un moment à l'autre on verrait les Français demander leur entrée dans Manheim. Mais sa démarche n'avait pour objet que de se procurer indirectement une explication nouvelle sur les dispositions de la cour palatine à l'égard de la France. Il ne se fiait qu'à demi à la neutralité promise par l'électeur. Il craint, dit-il, que ce prince ne réunisse ses troupes à celles du landgrave de Hesse-Darmstadt, et il presse le ministre palatin, qui dirige les affaires en l'absence de son maître, de s'expliquer. Sa lettre est fière et presque menaçante. La réponse lui donne l'assurance de l'amitié et de la neutralité constante de l'électeur.

Le landgrave de Hesse-Darmstadt, dont les forces ne s'élèvent qu'à six mille hommes, voyant qu'elles ne pouvaient être renforcées par les troupes d'aucun des princes, ses voisins, juge que ses moyens militaires isolés ne sauraient protéger ses possessions contre l'agression d'un ennemi puissant. Cette sollicitude était naturelle dans un souverain renommé pour la douceur de son gouvernement et l'amour qu'il portait à son peuple. Il éloigne aussitôt ses troupes, et les dirige sur Giessen. Le 5 octobre, les membres de la régence annoncent aux habitants qu'une colonne française, menaçant le pays de Darmstadt, des députés ont été envoyés au général Custine, afin d'obtenir de lui le respect pour les propriétés; que d'ailleurs si les Français se présentent, il suffira de protester contre leur passage, tout en se conduisant amicalement à leur égard.

Au milieu de ces succès, le nombre des adhérents grossit à vue d'œil au quartier général. Ils flattent Custine qu'il recevra incessamment les députations de plusieurs villes; qu'il est attendu avec impatience par une nation lasse du joug et qui soupire après la liberté. Tous l'assurent que s'il se porte sur Mayence, cette ville sera bientôt en son pouvoir, l'esprit des chefs et de la garnison étant déjà ébranlé ou séduit.

Toutes les forces de l'électeur formaient à peine trois mille hommes, répartis dans les forteresses de Mayence, d'Erfurt et de Kœnigstein; mais quant à des généraux, il en avait douze, outre six conseillers de guerre. Sa garde personnelle était de cinquante hommes. Il avait d'abord eu le projet de mettre Mayence à l'abri d'un coup de main par de nouveaux ouvrages; mais le couronnement de l'Empereur avait tout fait suspendre. Depuis, on avait cru plutôt à sa cour à l'invasion de la France qu'à celle de l'Allemagne, et les travaux n'avaient pas été repris. Cependant l'électeur, s'étant lié par des engagements avec la coalition, deux mille hommes de ses troupes joignirent le corps d'armée du comte d'Erbach, et il n'était resté dans sa capitale que sept ou huit cents hommes, grossis par cinq ou six cents soldats d'Empire, tirés de divers petits États voisins. Telle était la défense militaire de Mayence, quand, le 2 octobre, s'y répandit la nouvelle de la prise de Spire par une armée française. L'électeur, avec sa cour, remettant le pouvoir à la régence, prit aussitôt la fuite, et se retira successivement à Francfort et à Wurtzbourg. Dans ce premier moment de troubles, on fut réduit à armer les citoyens et les étudiants. Le chancelier baron d'Albini fit un discours énergique aux habitants réunis, afin d'exciter leur courage; mais l'effet en fut détruit par le bruit répandu parmi le peuple, que déjà les fourgons du chancelier venaient de passer le Rhin, et que Mayence allait être abandonné.

Cependant Custine avait hésité à s'en approcher, les Autrichiens qui occupaient le pays de Trèves pouvant arriver avant qu'il ne fût maître de cette clef de l'Allemagne. Enfin il s'était mis en marche.

Le 5 octobre, au premier bruit de son approche, on assemble dans la ville un conseil de guerre, où l'on manifeste l'intention d'abandonner les ouvrages

Digitized by Google

extérieurs. Le major du génie, Adolphe Eickmeyer, qui n'était pas sans influence sur l'esprit du gouverneur, baron de Gymnich, remit, contre cette mesure, une note au conseil. Au même moment arrive un officier de hussards, annonçant que déjà les Français ne sont plus qu'à quelques milles de la place. On tire aussitôt le canon d'alarme, et à ce premier signal de guerre, une compagnie de troupes d'Empire prend la fuite; la ville est en proie à la confusion, et les troupes montrent peu de fermeté. Le conseil, ayant décidé que les ouvrages extérieurs seraient abandonnés, le gouverneur communique le résultat de la délibération à la régence, qui l'improuve, et adopte le plan de défense du major Eickmeyer.

On apprend le 9 que les Français se retirent. Qui le croirait? sur un faux bruit, sur un rapport inquiétant et controuvé, Custine avait rétrogradé avec la presque totalité de son armée, pour se remettre sous la protection du canon de Landau. Honteux de sa méprise, il revient sur ses pas; encouragé d'ailleurs par les suffrages que la convention nationale donne à ses premières entreprises, et par la joie folle et outrée qu'en témoignent les Parisiens.

Dès ce moment il ne balance plus; il se décide à tenter un coup de main sur Mayence, où ses émissaires vont s'aboucher avec les adhérents de la cause française. Un professeur de Strasbourg, nommé Drosch, était l'intermédiaire de la correspondance qui, par les mains de Bœhmer, arrivait jusqu'à Custine. Bœhmer et Stamm osent même se rendre en secret à Mayence pour y conférer avec les affidés. Ils rapportent au général en chef un aperçu circonstancié de l'état où se trouve la place, et de nouvelles directions pour le succès qu'il médite.

On renouvelle en même temps les instances les plus vives pour l'engager à occuper aussi Manheim, de gré ou de force, ce qui le rendrait maître de tout le cours du Rhin, dans tout l'espace qu'il parcourt depuis la Suisse; mais Custine persiste à s'y refuser, alléguant la neutralité si récemment renouvelée et promise de la part de l'électeur palatin. C'est vers Mayence qu'il va diriger son attention et toutes ses forces. Le 15 octobre, il s'y porte avec son armée. « J'ai l'espoir de me rendre maître de » Mayence, écrit-il au général Biron (1); je suis » sûr du nombre de troupes qui l'occupent, et je » suis instruit des moyens d'attaque par les intelli» gences que je me suis ménagées. Déjà l'armée que » je commande vient d'exécuter une marche d'une » rapidité incompréhensible; j'en ai dirigé une co» lonne le long des montagnes, par la route de » Turckeim et Alzei. Cette marche en impose non» seulement à Worms, mais à toute cette partie de » l'Allemagne; elle me met en mesure d'y semer » nos décrets, et des écrits qui préparent la révolu» tion derrière les armées de nos ennemis. »

Le même jour arrivait à Mayence un escadron de hussards autrichiens, et la régence, apprenant qu'un détachement de huit à neuf cents hommes, également autrichiens, traversait Francfort pour aller joindre l'armée, obtint que ces troupes vinssent renforcer la garnison. Mais elles furent mal vues des habitants, qui, la plupart, redoutaient un siége.

Le 18 octobre, l'avant-garde de Custine, marchant sans aucune connaissance du pays, se trouva tout à coup, et sans s'y attendre, à la vue des ouvrages extérieurs. Le général allemand, qui en avait la défense, prenant les Français pour des troupes de sa nation, ordonne de ne pas tirer, et ne revient de sa méprise que lorsque les Français, reconnaissant enfin qu'ils sont devant Mayence, commencent à faire gronder leur artillerie.

Le lendemain dans la matinée, la ville, assise sur la rive gauche du Rhin, et défendue par des ouvrages très-forts, se trouve comme investie par l'arrivée subite et combinée de plusieurs colonnes de l'armée française. Custine fait d'abord parader ses forces, cherchant à fasciner les yeux des Mayençais par des mouvements de troupes qui semblent en multiplier le nombre. Il charge ensuite le colonel Houchard, remarquable par sa stature martiale, de porter sa sommation au gouverneur baron de Gymnich. Houchard est introduit, et il remet lui-même la sommation; elle était conçue en ces termes : « M. le gou» verneur, les troupes auxquelles vous commandez » ne peuvent suffire pour garantir votre cité de sa » destruction; ne la livrez pas aux horreurs d'une » attaque de vive force; vous en répondriez; et » votre tête serait sacrifiée. Peu d'instants vous sont » laissés; si vous hésitez, demain vous ne serez » plus; cette cité, riche et heureuse, sera détruite. » Vous avez à choisir entre la destruction et la fra» ternité que nous vous offrons. De nombreux, de » braves défenseurs sauront bien soustraire votre » ville à l'impuissante rage des despotes conjurés, » qui ne traînent plus après eux que des moribonds : » leurs armées sont anéanties... J'attends votre ré» ponse, et n'en reçois aucune de dilatoire. » Le gouverneur répond verbalement qu'il est dans l'intention de se défendre; qu'il réfléchira sur la sommation qui lui est faite; mais qu'il demande quelques moments pour se décider.

Custine, à qui on a représenté sa tentative comme un coup de main infaillible, s'inquiète d'un délai;

(1) Lettre du 18 octobre.

Digitized by Google

prompt à se décourager, il hésite, il ne sait s'il doit s'éloigner : on le conjure de persévérer jusqu'au lendemain. Dans la nuit même, un billet apporté de la ville par un émissaire change ses inquiétudes en espérances nouvelles. Il était adressé au professeur Bœhmer, qui reconnaît l'écriture. On lui mande que le gouverneur, après avoir exprimé à la régence et aux habitants l'intention formelle de se défendre, avait ordonné des dispositions en conséquence ; mais qu'on saurait rendre nuls tous ses préparatifs, et que l'ami qui possédait sa confiance, emploierait tout au monde pour lui démontrer l'impossibilité d'une résistance militaire ; du reste, que rien ne pourrait opérer plus efficacement que la menace de l'escalade.

Jusque-là, on s'était borné de part et d'autre à quelques volées de coups de canon, hors de la portée des troupes ; mais cette nuit même, on inquiéta les soldats commis à la garde des ouvrages extérieurs, et parmi lesquels le mécontentement se manifestait. Le lendemain, Custine annonçant une attaque de vive force, et faisant promener sous les remparts des chariots remplis d'échelles enlevées aux paysans des environs, renouvelle sa sommation, qu'il rend plus menaçante. « Je dois à la gloire de » ma république, dit-il, qui jouit de l'impuissance » des despotes qui voulaient l'opprimer, et qui les » voit fuir devant les enseignes de la liberté, de ne » plus enchaîner l'ardeur de mes braves grenadiers. » Il écrit aussi sur le même ton aux magistrats : « J'ai » tous les moyens de réduire votre ville en cendres ; » grilles pour tirer à boulets rouges, obus d'artifice » pour incendier... Votre électeur a partagé les fu- » reurs de nos ennemis ; mais la république fran- » çaise, dans sa justice, distinguera le vœu de vos » concitoyens, de ses projets insensés. Ce vœu ne » peut se manifester que par une marque prompte » de l'alliance que vous consentirez à contracter » avec nous : comptez sur la fraternité que je vous » offre. »

Le temps qui s'écoula entre les deux sommations fut employé à intriguer dans la place : on y avait travaillé l'esprit du gouverneur. Il demanda la réunion d'un conseil civil et militaire pour délibérer. Le comte de Hatzfeld et le baron de Stein (1), envoyé de la cour de Prusse, furent appelés à la conférence. Là, le gouverneur, dépeignant sa position telle qu'on la lui avait fait voir, se montra disposé à une reddition prompte. Il déclara que l'électeur, en partant, lui avait recommandé de la manière la plus solennelle de ne point avoir égard à ses intérêts particuliers, mais bien aux intérêts des habitants, dont il n'entendait pas exposer les propriétés, et qu'il fallait surtout s'attacher à obtenir la meilleure capitulation possible. Le baron de Stein se rangea de l'avis du gouverneur, en faisant observer que, d'après les informations qui lui étaient parvenues, il n'y avait pas la moindre espérance de secours extérieurs. Certes, il fallait bien que les esprits fussent profondément frappés de la triste issue de l'expédition de l'armée combinée en Champagne, pour qu'un envoyé de Prusse et un ennemi très-prononcé des principes de la révolution ne montrât ni plus d'énergie ni plus de confiance. L'opinion contraire, pour la défense de Mayence, fut soutenue avec fermeté par le baron de Fechenbach, l'un des dignitaires du chapitre cathédral, par le chancelier baron d'Albini, et par le conseiller intime de Kalkhof. Mais le gouverneur s'obstina ; la place lui étant confiée, son sort, dit-il, devait dépendre de lui seul, après toutefois qu'il en aurait référé à un conseil de guerre. Il le convoque sur-le-champ, et charge le major Eickmeyer d'en tenir le protocole. La majorité du conseil se décide pour la reddition de Mayence, en alléguant, tantôt la crainte d'un bombardement, tantôt les suites de l'escalade. Le gouverneur et la régence acquiescent à la délibération, et donnent au major Eickmeyer la mission de se rendre au quartier général de Marienborn, pour entrer en conférence avec le général Custine. Le major s'y rend sans délai, et se montre disposé à capituler, pourvu que la neutralité des États de l'électeur soit adoptée pour base de l'arrangement. Cette proposition embarrasse d'abord Custine ; il fait observer ensuite que la France ne veut pas faire de conquêtes ; qu'il n'est pas venu pour inquiéter les habitants paisibles ; qu'il ne s'agit que de réprimer les efforts d'un prince insensé, ennemi du peuple français. « Je me trouve à la tête d'une armée » victorieuse, ajoute-t-il ; la faiblesse de votre gar- » nison, le penchant des habitants pour nos prin- » cipes, mes intelligences dans la ville, ne me » laissent aucun doute sur le succès de mon entre- » prise ; mais si, contre toute attente, je devais » échouer, j'aimerais mieux en être responsable » devant la convention que d'adopter la proposi- » tion que vous me faites, et qui, d'ailleurs, étant » plus diplomatique que militaire, est hors du cercle » de mes fonctions de général en chef. »

Eickmeyer rentra dans la place pour rendre compte de sa conférence au gouverneur. Dans la nuit même, il revint au quartier général, accompagné du conseiller de Kalkhof et muni de pleins pouvoirs pour signer. Dans cette seconde entrevue, Custine leur vanta les victoires remportées contre

(1) Frère de celui qui, vingt et un ans plus tard, s'est rendu célèbre en Prusse et en Allemagne.

Digitized by Google

les coalisés en Champagne, et le courage irrésistible des troupes françaises. Passant à la situation de la France, il leur dit que Louis XVI ne pouvait plus occuper le trône, ayant perdu la confiance de la nation; mais qu'il espérait qu'en attendant la majorité du prince royal, on formerait une régence qui gouvernerait constitutionnellement, et ferait donner à l'héritier du trône une éducation nationale. Telles étaient les idées de Custine, ou du moins celles qu'il croyait devoir exprimer. Il congédia les deux commissaires, en les prévenant que le général Meusnier irait le lendemain régler la capitulation. Elle fut signée en effet le 21 octobre, et le même jour les troupes françaises prirent possession de Mayence.

Le détachement des troupes autrichiennes, indigné, et refusant avec énergie, par l'organe de son chef, de participer à la capitulation, effectua militairement sa retraite, par le pont du Rhin, sur l'autre rive. Dans la nuit même, un détachement français, passant aussi le Rhin, se dirigea sur Francfort, ce qui fut considéré comme contraire à la capitulation. Ainsi, à l'étonnement des habitants et de l'armée française elle-même, l'importante forteresse de Mayence, la principale clef de l'Allemagne, fut enlevée par un coup de main, par suite de la faiblesse du gouverneur et du découragement de la garnison. Un refus énergique et péremptoire à la sommation de Custine eût suffi pour sauver la ville. Enflé de son succès, ce général vint s'établir au palais électoral, et de là, annonçant avec emphase sa conquête à la convention, il supposa des circonstances fabuleuses, telles qu'une canonnade de quarante-huit heures sans relâche, un feu de mousqueterie terrible, glissant sur les impressions morales, sur les prestiges et les séductions qui venaient de lui ouvrir le cœur de l'Allemagne par la prise de Mayence.

Le major Eickmeyer, ayant accepté aussitôt le grade de colonel dans l'armée française, et envoyé sa démission à son ancien maître, passa généralement pour avoir le plus contribué en secret au succès des opérations de Custine.

La sensation que la reddition subite de Mayence fit dans tout le pays allemand fut d'autant plus vive, qu'on y était généralement persuadé que cette clef de l'Empire aurait pu résister même à une attaque régulière. L'effet que produisit cet événement fut prodigieux au quartier général du roi de Prusse, et particulièrement sur l'esprit de Frédéric-Guillaume, aigri déjà par les circonstances de sa retraite. Le duc de Brunswick en conçut des craintes si exagérées, que, s'imaginant voir ses communications avec le Rhin coupées par les colonnes envahissantes, il fit partir son argenterie, en poste, pour ses États.

Il n'était plus possible que l'armée alliée restât inactive sous le canon de Luxembourg, quand Mayence se trouvait au pouvoir des Français, et que le général Clairfayt, rappelé en Belgique, marchait pour la défendre contre l'expédition ouvertement proclamée par Dumouriez. Le roi jugea qu'il n'y avait plus de terme à la guerre, et que s'il ne s'agissait plus d'envahir la France, il fallait au moins garantir et sauver l'Allemagne. Tel fut l'objet du conseil tenu en sa présence, le 28 octobre, par ses généraux et ses ministres. Toute leur sollicitude se tourna naturellement sur Coblentz, qui devenait le point décisif de la retraite et du ralliement de l'armée sur le Rhin.

On arrêta dans le conseil que le corps d'armée du prince de Hohenlohe-Kirchberg couvrirait Luxembourg, et que l'armée prussienne, se hâtant de repasser le Rhin à Coblentz, chasserait les Français de la rive droite, et reprendrait Mayence aussitôt après avoir reçu des renforts de l'intérieur de la Prusse.

Transportés sur des chariots, les Hessois prirent les devants, pour sauver, s'il en était temps encore, la forteresse d'Ehrenbreitstein. Le reste de l'armée les suivit, et se porta en sept marches à Coblentz. Le passage du Rhin, ne pouvant s'effectuer que sur un pont volant, dura douze jours.

Custine, maître de Mayence, parut d'abord comme absorbé dans sa nouvelle conquête, et, heureusement pour la coalition, il ne comprit pas que l'occupation de Coblentz était encore plus décisive. Les illusions, les prestiges, en un mot, les mêmes causes qui lui avaient ouvert Mayence, lui auraient assuré la possession de Coblentz et du fort qui la domine, s'il eût agi avec résolution et promptitude. En prolongeant ainsi son établissement sur le Rhin vingt-quatre lieues au delà de Mayence, il eût maîtrisé le cours du fleuve par la position inexpugnable d'Ehrenbreitstein. Cette fameuse citadelle était tellement dénuée de tout moyen de défense, soit en munitions, soit en vivres, soit en hommes, qu'un détachement de troupes légères s'en serait aisément emparé; il n'y avait d'ailleurs aucun obstacle à surmonter sur la route pour y arriver subitement. L'une et l'autre rive du Rhin offraient une communication facile, et on n'y eût pas rencontré un seul homme à combattre. En se hâtant Custine ne pouvait avoir l'inquiétude d'être prévenu par les Prussiens, qui en étaient encore à trente lieues, cheminant avec lenteur, affaiblis par les fatigues d'une campagne pénible, appesantis par les transports difficiles de leurs malades et de leurs bagages, à

Digitized by Google

travers un pays montueux, et par des chemins abîmés dans une saison rigoureuse.

Custine, d'ailleurs, aurait eu à sa disposition, à Coblentz, les approvisionnements prussiens, les seuls qu'ils eussent derrière leur armée. Pressé alors par Kellermann d'une part, et par Custine de l'autre, Frédéric-Guillaume n'aurait eu d'autre retraite possible qu'en Westphalie, en s'y réfugiant par Wesel. Là, il eût fallu donner le temps à son armée de se rallier, de se remettre de ses fatigues, de ses pertes, et de pourvoir aux besoins du moment. Les Autrichiens eux-mêmes, pris en flanc, n'auraient plus osé rester sur la rive gauche du Rhin. Quel immense avantage dans le résultat militaire de l'irruption de Dumouriez! La conquête de la Belgique eût été complète et décisive. Custine et Dumouriez, agissant de concert, eussent produit sur l'Europe l'effet le plus extraordinaire, et amené l'événement le plus marquant d'une guerre qui, dès son début, abondait en faits neufs et inattendus. La république française, à sa naissance, maîtrisant, depuis la Suisse, le cours du Rhin, aurait tenu le fleuve bordé par l'armée de Biron jusqu'à Worms, par les armées de Custine et de Kellermann jusqu'à Bonn, par l'armée de Dumouriez jusqu'à Dusseldorf. Alors ce dernier, pouvant disposer de la totalité de ses forces, eût opéré à son gré contre la Hollande, où aucun moyen de défense n'était préparé; il l'eût envahie et révolutionnée sur-le-champ. La partie de l'Allemagne qui est sur la rive gauche du Rhin étant ainsi au pouvoir des Français, la forteresse de Luxembourg, abandonnée à elle-même, eût été forcée de se rendre par l'effet d'un simple blocus, dès que les vivres de la garnison eussent été consommés entièrement. Tel eût été le résultat gigantesque de cette première campagne de la révolution, qui, manquée d'abord pour les alliés par le duc de Brunswick, dans les plaines de la Champagne, par la non-occupation de Châlons, s'évanouit dans son dénoûment pour les Français par la négligence de Custine à s'emparer de Coblentz et d'Ehrenbreitstein.

Au premier bruit de la prise de Mayence, on fut si généralement persuadé à Coblentz de la prompte arrivée des Français victorieux, que l'électeur lui-même, son ministre, son gouvernement, ses employés, frappés de l'état de dénûment de la forteresse, et convaincus que toute résistance serait inutile, rassemblèrent à la hâte ce qu'ils avaient de plus précieux, et mirent à couvert, par la fuite, leurs personnes et leurs richesses. Ainsi abandonnés par le souverain, les états du pays, cédant à la crainte de tomber dans les mains des Français, à titre de conquête, et redoutant les excès qu'on aurait pu motiver sur la protection accordée par l'électeur aux princes français et aux émigrés, envoyèrent leur syndic en députation à Custine. Il était chargé de lui proposer la remise de Coblentz et le payement d'une contribution, au moyen de laquelle la ville eût été préservée d'extorsion, de pillage et de violence.

Mais Custine, sourd aux sollicitations de ses amis, de son état-major et de ses généraux, se refusa obstinément à couronner ainsi son heureuse irruption en Allemagne. Il témoigna la crainte de s'affaiblir en se prolongeant jusqu'à Coblentz, et soutint que son collègue Kellermann, chargé de poursuivre les Prussiens, était plus à portée d'obtenir le résultat qu'on attendait de lui seul : raisonnement sans justesse, car pouvait-il croire que les Prussiens, qui se retiraient méthodiquement, sans être entamés, négligeraient de faire occuper Ehrenbreitstein à la hâte, par un corps léger qui précéderait le gros de leurs forces?

Au lieu de descendre le Rhin, Kellermann prit ses cantonnements entre la Moselle et la Sarre; et Custine, à peine maître de Mayence, se sentit attiré, par l'appât du butin, vers Francfort, ville riche et florissante, animée par un grand commerce d'entrepôt de la France à l'Allemagne, qui servait comme de lien aux deux nations; elle était d'ailleurs gouvernée par une magistrature municipale, et jouissait, à l'abri de ses lois, d'une grande liberté civile et politique. On a vu que la première pensée de Custine, en entrant dans Mayence, avait été de pousser un fort détachement de ses troupes vers Francfort. Les habitants attribuèrent d'abord cette marche en avant, au projet d'une incursion dans les États du landgrave de Hesse, ou de l'électeur de Mayence, avec lesquels la république française est en guerre. Régis eux-mêmes par un gouvernement républicain, ils inclinaient à fraterniser avec les patriotes français, dont ils n'attendaient que des sentiments de concorde réciproque.

On était à Francfort dans la plus grande sécurité, lorsque, le 22 octobre, le général français Neuwinger se présente devant la porte de Saxenhausen, et demande qu'on lui en accorde l'entrée. Une députation des magistrats survient, et cherche à le détourner, avec instances, d'occuper militairement la ville. Neuwinger, loin de se laisser fléchir, fait avancer les canons, et pénètre dans Francfort au bruit des instruments guerriers.

Quelle n'est pas la surprise des habitants, lorsque le colonel Houchard s'étant présenté au Romer (1), remet aux magistrats un écrit du général en chef Custine, portant que l'assistance qu'a donnée la ville

(1) L'hôtel de ville.

Digitized by Google

de Francfort aux aristocrates français, justifie sa nation si elle la traite en ennemie; que l'Empereur et le roi de Prusse y ont d'ailleurs en dépôt de grosses sommes d'argent, et que la nation française, ayant juré de tirer vengeance des coalisés, exige des Francfortois une contribution de deux millions de florins, en réparation de ses propres dommages!

Une telle conduite était en opposition directe avec le projet qu'avait la France de séduire les peuples de l'Allemagne, et de multiplier les prosélytes de son nouveau régime. En vain les magistrats établissent que les griefs qu'on impute à leurs concitoyens sont imaginaires; que par leurs actions et leurs paroles ils se sont toujours montrés dévoués à la révolution française. Tout ce qu'ils peuvent obtenir, c'est la remise de cinq cent mille florins. Custine veut surtout que la contribution soit payée uniquement par les riches, et proportionnellement à leurs facultés, ajoutant à la rigueur des concussions les semences de la discorde. Il fait arrêter et retenir en otages sept personnes entre les plus riches de la ville, et les retient jusqu'au 1er novembre, que le premier million se trouve soldé en totalité.

On avait regardé la contribution imposée à la ville de Worms, comme étant motivée sur le séjour qu'y avaient fait le prince de Condé et les émigrés armés contre leur patrie; mais quand on vit les Français exiger deux millions de florins d'une ville neutre dont le gouvernement était républicain, qui même avait reçu des louanges de l'assemblée de Paris sur la conduite de ses magistrats, l'ivresse eut un terme, et l'amour de l'argent reprenant son empire, changea en haine les préventions les plus favorables.

Custine ne se borna point à la prise de Mayence et à sa course intéressée sur Francfort; il fit sommer le fort de Kœnigstein, commis à la garde de quelques invalides des troupes mayençaises, et s'en empara. Les possessions du landgrave de Hesse, comme comte de Hanau, étant à sa portée, il aspirait aussi à en faire la conquête, ce qui l'aurait rendu maître des deux rives du Mein; mais il y renonça, en apprenant que Hanau était défendue par un gouverneur plein de courage, et par des soldats dévoués à leur prince. Quant à ses ménagements à l'égard du pays de Darmstadt, il les motivait, en apparence, sur la neutralité de ce souverain; mais en réalité, sur ce que le margrave tenait à Giessen six mille hommes, qui se seraient déclarés contre la France. Or, Custine se vit réduit à tourner ses vues sur Friedberg, ville voisine des salines de Nauheim, appartenant au landgrave de Hesse. Il y détache d'abord une partie de ses troupes, qu'il fait précéder d'une proclamation adressée au nom de la nation française aux peuples d'Allemagne..... « Déclarez-vous, leur disait Custine; que la réunion » des deux nations soit un exemple effrayant pour » tous les despotes; une espérance consolante » pour tous les peuples qui gémissent sous le » joug. »

Les salines de Nauheim tombèrent en son pouvoir, mais après la plus glorieuse résistance de la part d'une poignée de Hessois. Custine se hâte alors d'adresser aux soldats de Hesse-Cassel une proclamation où il leur signale leur souverain comme un tyran qu'il faut renverser de son trône, et qu'il apostrophe ainsi: « Monstre! sur lequel déjà depuis » longtemps s'étaient entassées, semblables à des » nuages noirs, présages de la tempête, les malé- » dictions de la nation allemande!.... » Continuant sur le même ton, et provoquant à la défection les propres troupes du landgrave, il ajoute: « Tes sol- » dats, dont tu as fait un usage abusif, te livreront » à la juste vengeance des Français; tu ne leur » échapperas pas! Comment serait-il possible qu'il » y eût un peuple qui accordât asile à un tyran tel » que toi?... » Cette brutale et injurieuse proclamation fit juger que Custine redoutait surtout les souverains qui montraient de la fermeté.

Le jour même qu'il faisait placarder à Francfort ses menaces contre le landgrave, il apprit que les Hessois étaient entrés la veille à Coblentz, que les Prussiens les suivaient de près. Voulant éviter le reproche de n'avoir pas occupé cette ville si importante par sa position, il adressa à la convention une plainte formelle dirigée contre son collègue Kellermann, qui, disait-il, eût pu facilement s'opposer à la marche des Prussiens. « S'il avait passé la Moselle » et la Sarre, ajoutait Custine, il se serait rendu » maître de Trèves et de Coblentz, sans combat, et » y aurait pris les magasins de l'ennemi. » Cette dénonciation parut si déraisonnable à Kellermann, qu'il la repoussa, en la qualifiant de production enfantée dans un accès de démence ou dans un moment d'ivresse.

Kellermann ayant été rappelé, sa retraite laissa les alliés en possession de Coblentz et de Trèves, et le prince de Hohenlohe-Kirchberg maître paisible de la forteresse de Luxembourg. Ainsi fut manqué le plan de la campagne que s'attribuait Dumouriez, et qui, selon ce qu'il en dit lui-même, aurait terminé la guerre.

Toutefois les alliés n'étaient point en état d'empêcher qu'il n'entreprît la conquête de la Belgique à laquelle il subordonna tout le présent et l'avenir, tant il était avide de renommée.

De son côté, Custine, si convaincu de l'entier délabrement de l'armée prussienne, la crut dans

Digitized by Google

l'impossibilité de rien entreprendre; aussi ne fut-il nullement inquiet d'abord, quand il reçut l'avis que les Prussiens occupaient en force Coblentz, et venaient d'intercepter la navigation du Rhin.

Les habitants de Francfort étaient déjà informés qu'ils allaient avoir des vengeurs. En effet, le roi de Prusse s'était montré encore plus sensible à la prise de Francfort qu'à celle de Mayence. Peu de jours auparavant, et plein encore du souvenir des conventions stipulées dans les plaines de la Champagne, son conseil avait semblé croire que la Prusse n'avait plus qu'un intérêt indirect à la guerre, depuis surtout que le but commun de l'invasion était manqué. Mais quand on vit le cours du Rhin occupé par les armées françaises, quand on vit les clefs de la Germanie entre leurs mains, et toute une ville impériale et commerçante envahie et soumise à des contributions onéreuses, le roi, bien plus que son conseil, jugea, comme membre de l'Empire, qu'il ne pouvait plus poser les armes avec honneur, et laisser ses alliés aux prises avec un ennemi vainqueur et conquérant. Il s'engagea dès lors à ne point se séparer de la cause commune, que l'ennemi commun ne fût repoussé, et que le cours du Rhin ne fût affranchi. Tel fut le sens des dépêches, datées de Coblentz, qu'il adressa d'abord à Vienne et dans les principales cours d'Allemagne.

Le roi, de concert avec le duc de Brunswick et le landgrave de Hesse, prépara aussitôt ses moyens d'exécution. Donnant l'ordre à cinquante mille Prussiens et Hessois de se rassembler sur la rive droite de la Lahn, pour une expédition offensive, il combina en secret les mesures nécessaires pour reprendre Francfort. Plus brillante que difficile, cette opération devait rassurer l'Allemagne et rendre la confiance aux armes prussiennes.

Cependant Dumouriez, aiguillonné par l'heureuse diversion de Custine, était lui-même à la veille de couronner ses desseins par l'invasion de la Belgique. Le 6 novembre, il vint attaquer, avec quarante mille hommes, les Autrichiens retranchés, au nombre de vingt-cinq mille, à Jemmapes, sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen. Les redoutes défendues par les grenadiers hongrois et par une artillerie formidable, furent attaquées de front, tournées par la gorge et emportées avec une grande bravoure par des bataillons novices, mais qu'exaltait l'esprit républicain. Il y eut là un grand carnage, l'attaque ayant été meurtrière et la défaite sanglante. Cinq mille hommes de part et d'autre restèrent sur le champ de bataille, quoique le dernier étage des redoutes opposées au centre de l'attaque eût été peu défendu. Telle fut la première victoire, en bataille rangée, remportée par les armées françaises dans la guerre de la révolution.

Ici nous ferons deux rapprochements qui resteront peut-être gravés dans les esprits : le 21 septembre, après la canonnade de Valmy, la retraite des armées coalisées ayant été décidée, la république fut proclamée et la royauté abolie en France. Le 6 novembre, jour de la bataille de Jemmapes, s'ouvrit, à la convention, ce procès terrible qui signala dans Paris la dernière catastrophe de la royauté.

A la nouvelle de la défaite des Autrichiens, toute l'Allemagne s'émut. On jugea la défense impossible, quand on vit le gouvernement des Pays-Bas, peu de jours après la bataille, abandonner sa capitale, se retirer de Bruxelles à Ruremonde, et toutes les routes se couvrir de royalistes, d'émigrés, de prêtres français, allant chercher un asile soit en Hollande, soit en Angleterre, soit au fond de l'Allemagne. Mons, Ath, Tournay, Niewport, Ostende, Bruges, ouvrirent d'abord leurs portes aux vainqueurs, et les magistrats vinrent au-devant des généraux français leur en offrir les clefs. La prise même de Bruxelles ne coûta qu'un léger engagement entre l'arrière-garde autrichienne et l'avant-garde française. Maître de cette capitale, Dumouriez fit ses dispositions pour achever la conquête de toutes les provinces belgiques.

Le système politique de l'Europe était fondé principalement sur le sort de ces provinces, Le rempart de la Hollande ne tombait-il pas avec elle, et l'Angleterre pouvait-elle n'en être pas effrayée? Le gain d'une seule bataille venait d'entraîner l'occupation entière de la Belgique, ce que n'avaient pu faire jadis plusieurs campagnes, et déjà des hommes inconnus se plaçaient tout à coup au niveau des guerriers les plus renommés.

Cependant le duc Albert, ou plutôt le général Clairfayt, mettait dans sa retraite autant de lenteur que de fierté, disputant chaque position, quoique l'armée autrichienne fût réduite à quinze mille hommes, encore plus par la désertion que par les combats. Le duc proposa néanmoins une suspension d'armes, motivée sur la rigueur de la saison; Dumouriez lui fit la même réponse qu'au roi de Prusse, « qu'il ne » pouvait traiter avant que l'ennemi eût repassé le » Rhin. »

Mais le Rhin n'était plus une barrière pour les Français; il n'y avait plus moyen de poursuivre la chimère de la paix; partout aux approches des armées républicaines, et dès leur premier contact, les liens qui attachaient les peuples à leurs anciens gouvernements se relâchaient ou se rompaient.

A l'arrivée de Custine à Mayence, tous les mé-

Digitized by Google

contents, et un assez grand nombre de jeunes ecclésiastiques, pressés de s'affranchir de la sévérité de leurs vœux, se rallièrent aux illuminés et aux partisans déclarés du régime français. Les habitants des campagnes eux-mêmes se montrèrent disposés à un changement dans l'espoir d'être affranchis du payement de la dîme et des corvées. Pour donner plus de consistance aux adhérents des Français, et pour mieux assurer leur influence, on imagina de les réunir, et d'en former, à Mayence, une société à l'instar de celle des jacobins de Paris. Custine lui-même en fit l'ouverture dans une des salles du château électoral. Le professeur Bœhmer en devint l'âme et le président.

Le général en chef, donnant aussi l'essor à son apostolat civique, mit au jour successivement un grand nombre de proclamations. « Puisse Mayence, » disait-il, devenir le boulevard de la liberté de tous » les peuples de l'empire germanique ! » Ceux de ses adhérents qui fondaient toutes leurs espérances sur le nouvel ordre de choses qu'ils se flattaient d'introduire, regardaient Mayence comme leur établissement principal. Ils portèrent aisément Custine à en augmenter les moyens de défense par de nouveaux ouvrages. Cassel, de l'autre côté du Rhin, en devint plus formidable. « Rien n'enlèvera à nos ar» mées, mandait Custine à la convention, la clef de » cette forteresse qui domine le Rhin et tient l'em» bouchure du Mein. »

Voulant éviter de brusquer leurs innovations, les chefs de la société patriotique et leurs nouveaux prosélytes s'abstinrent d'abord de réclamer la destruction totale du régime ancien ; ils présentèrent seulement des projets de réforme, qui paraissaient favorables au bien général. Custine avait fait choix, parmi ses principaux affidés, de ceux qu'il avait jugés les plus entreprenants et les plus enthousiastes ; il leur avait confié, sous sa surveillance personnelle, la direction des œuvres de la propagande démocratique. L'adjudant Stamm était le principal adepte de ce laboratoire. La désorganisation des armées allemandes fut l'objet du premier écrit de la composition des affidés. Ils commençaient aussi à répandre des émissaires dans le plat pays, ayant surtout en vue de changer l'union monarchique avec l'empire d'Allemagne contre une alliance républicaine avec la France. D'abord Bœhmer se charge du soin de préparer les esprits à l'idée d'un changement prochain, et du sein de la société patriotique, il déclame contre les anciennes institutions et contre tous les souverains de l'Europe.

D'accord avec les affiliés, Custine, voulant amener les habitants à rejeter l'ancien régime, indique à cet effet une assemblée des sections ou assemblées primaires ; elles se forment, mais la pluralité des voix y expriment le vœu de conserver l'union avec l'Empire et le gouvernement monarchique, toutefois mitigé et plus limité qu'auparavant.

D'un autre côté, les déprédations et la consommation de l'armée, la guerre enfin, avaient amené une pénurie de ressources inquiétante pour l'avenir. Les marchés, qui, d'ordinaire, étaient abondamment pourvus, se trouvaient dénués de toutes sortes de denrées, et les paysans s'en éloignaient de plus en plus. Ces premiers symptômes n'annonçaient rien moins qu'un entraînement général.

Mais toujours plein de l'idée que l'armée prussienne est hors d'état de rien entreprendre, Custine se livre dans Mayence aux douceurs de la paix, à la jouissance des plaisirs de l'amour et de la table, car la continence et la sobriété n'étaient pas au nombre de ses vertus. Ce fut au milieu de cet enivrement, causé par ses succès, qu'il apprit, le 7 novembre, que ces mêmes Prussiens, dont les têtes de colonnes étaient parvenues le 4 à Coblentz, se répandaient sur la rive droite du Rhin, en se rapprochant des bords de la Lahn ; qu'en même temps le landgrave de Hesse, outre les troupes qu'il avait déjà sur pied, mettait en mouvement les chasseurs de ses forêts, et faisait de nouvelles levées.

Custine fit aussitôt réunir ses détachements épars, et abandonna la plupart de ses cantonnements, qu'il dirigea sur la position de Limbourg. Il écrivit en même temps au ministre de la guerre que, si les Prussiens l'attendaient, il serait bientôt aux prises avec eux. « Faites des vœux, lui dit-il, pour que la » fortune soit favorable aux troupes de la républi» que. Je n'ai d'autre moyen d'empêcher l'ennemi » de me cerner, que de tenter le sort des com» bats. »

Cependant les Prussiens occupaient, au-dessus de Limbourg, une éminence avec un grand ravin devant eux. Là, le général Eben avait rassemblé environ quinze cents hussards et trois mille hommes d'infanterie. Attaqué vivement par le colonel Houchard, il se retire d'abord, est poursuivi, et abandonne la ville.

« Je voudrais, mande Custine au ministre, n'a» voir jamais que d'aussi bonnes nouvelles à vous » donner, et que la fortune secondât toujours nos » entreprises ; mais la fortune est une femme, et » mes cheveux grisonnent. » En effet, cette capricieuse déesse venait de le faire jouir de ses dernières faveurs.

Custine négligea d'occuper avec intelligence les gorges près de Limbourg ; de là il aurait pu retarder et même inquiéter la marche des Prussiens, et leur réunion avec les troupes hessoises vers Monta-

Digitized by Google

baur : tout annonçait de leur part une expédition combinée. Le roi de Prusse était décidé à forcer les Français d'abandonner Francfort, et à les renfermer dans Mayence, dût-il en coûter une bataille.

C'était au moment où la nouvelle de la victoire remportée à Jemmapes par Dumouriez sur les Autrichiens, parvenait à Custine. Dès lors il lui paraît impossible que les monarques coalisés parviennent à vaincre la république. Ceci le décide à céder aux instances des clubistes mayençais : on lui persuade que la régence est le seul obstacle qui arrête le penchant décidé qu'ont les habitants pour le régime républicain. Custine, qui s'intitule commandant en chef des armées de la république française, sur le haut et bas Rhin, au point central de l'Empire et en Allemagne, renverse aussitôt la régence et le vicariat électoral : il installe à sa place une administration provisoire. Dorsch en est le président; parmi les administrateurs, figure le célèbre Georges Forster, voyageur et savant naturaliste, que l'électeur de Mayence avait choisi pour son premier bibliothécaire, et que son ardeur pour les principes de la révolution a jeté dans le parti français. Les pouvoirs des nouveaux administrateurs s'étendaient sur plusieurs districts, jusqu'alors séparés et indépendants les uns des autres, tels que la partie des évêchés de Worms et de Spire, situés sur la rive gauche du Rhin; la ville et le territoire de Bingen, appartenant au chapitre de la cathédrale de Mayence, et le comté de Falkenstein : ces différentes possessions se trouvent dès lors réunies pour ne former qu'un seul et même État.

La suppression de l'ancienne régence porta l'électeur retiré à Achaffenbourg, à donner lui-même de nouveaux administrateurs à la partie de ses États qui n'était point occupée par les Français; ainsi, des territoires qui jusqu'alors avaient formé un tout furent séparés, et d'autres qui avaient été séparés se trouvèrent réunis.

Des contradictions qu'entraîne presque toujours tout ordre nouveau signalèrent l'administration improvisée sous l'influence française. Tout en proclamant la liberté, et en vantant les charmes des nouvelles institutions, elle promulgua deux arrêtés, dont l'un donnait des bornes resserrées à la liberté de la presse, et l'autre interdisait, sous des peines rigoureuses, toute correspondance verbale ou par écrit, tendant à discréditer le régime français.

Cependant la convention, éblouie par la prise de Mayence et de Francfort, et par la conquête de la Belgique, s'imagina qu'il lui suffirait, pour accomplir la révolution sociale, de lancer son fameux décret du 19 novembre, promettant protection et secours à tous les peuples qui voudraient renverser leurs gouvernements.

Cette déclaration fut intempestive, car ceux qui la faisaient n'avaient pas encore abattu la puissance de l'Empereur ni celle du roi de Prusse. Comment ne virent-ils pas, d'ailleurs, qu'ils allaient exciter à entrer en lice les gouvernements qui s'étaient tenus jusqu'alors à l'écart, tels que ceux d'Angleterre et de Hollande, ainsi que la plupart des souverains secondaires de l'Allemagne? Mais telle était la disposition d'esprit des chefs de la convention, que ceux du parti de la Gironde disaient tout franchement à Dumouriez qu'ils regarderaient sa conduite comme impolitique, s'il forçait trop promptement les puissances ennemis à demander la paix : ils motivaient leur sentiment, à cet égard, sur ce qu'on serait très-embarrassé du retour des armées françaises dans l'intérieur, avant l'achèvement de la constitution républicaine. Ces députés étaient ceux mêmes qu'on qualifiait d'hommes d'État, et qui, dans le dessein de pactiser, auraient voulu sauver les jours de Louis XVI. Quant à leurs adversaires, connus sous le nom de Montagnards, c'était par l'exagération, par la terreur, et par le supplice du roi de France, qu'ils croyaient pouvoir triompher des factions domestiques et de tous les rois de l'Europe. En voyant les habitants de Nice, ceux de la Savoie, de la Belgique et de Mayence, se prononcer plus ou moins en faveur de la révolution, ils ne doutèrent plus du succès de la propagation des principes démocratiques, du concours et de l'agrégation des peuples. La reprise de Francfort ne put même leur ouvrir les yeux.

L'empire d'Allemagne, arrêté par les formes lentes des délibérations de la diète, n'avait pas encore déclaré la guerre à la France, un mois après l'invasion de Custine. La diète décerna alors la levée du triple contingent, ou de cent vingt mille hommes, le 23 novembre, et trois jours après, Frédéric-Guillaume, comme électeur de Brandebourg, annonça qu'il allait aussi faire marcher une seconde armée sur le Rhin. L'avis ne fut ratifié et changé ainsi en *conclusum* ou loi formelle, que le 22 décembre : la guerre avait déjà sept mois de durée.

Custine, instruit que les troupes prussiennes se rassemblaient en force vers Montabaur, et que tout annonçait de leur part une expédition combinée avec les Hessois, écrivit à Biron de lui envoyer sans délai un détachement de douze mille hommes. Ce renfort se mit aussitôt en marche, et arriva, le 13 novembre, à Mayence.

D'un autre côté, Custine s'était formé la plus haute idée de l'audace et du courage du général Beurnonville, qui venait de remplacer Kellermann

Digitized by Google

sur la Moselle. Il lui mande de passer sur le ventre du petit corps d'Autrichiens qui défend les passages du pays de Trèves, et de se porter vivement sur le Rhin, pour y faire une diversion, espérant mettre ainsi les Prussiens entre deux feux. Ce plan était approuvé par le conseil exécutif, qui en pressait l'exécution

Mais une entreprise contre Trèves n'avait plus la même importance, et n'offrait plus les mêmes chances favorables, depuis que l'armée prussienne, dégagée de toute crainte, reprenait l'offensive et se concentrait près de Francfort.

Non-seulement Beurnonville ne put chasser les Autrichiens qui occupaient les hauteurs et les gorges des environs de Trèves, mais il fut au contraire repoussé avec perte dans toutes ses attaques.

Quant à Custine, déjà rejeté sur la défensive, il s'était retiré de Hombourg à Kœnigstein, comme s'il eût cherché à éviter le choc de l'armée prussienne. Le roi, renforcé par le contingent de Hesse-Darmstadt, par plusieurs corps de Hesse-Cassel, et se voyant à la tête de cinquante mille hommes, avait résolu de ne plus différer de reprendre Francfort, et d'expulser les Français de la rive droite du Rhin; il y trouvait le double avantage de redonner à son armée quelque lustre, et les quartiers d'hiver dont elle avait un besoin urgent. Ce prince inclinait pour marcher vivement par Wisbaden sur l'extrême gauche des cantonnements français, qu'on eût ainsi coupés du Rhin et de Mayence. Mais le duc de Brunswick, ne voulant toujours opérer que par des mouvements lents et méthodiques, fit décider qu'on marcherait de front, en se dirigeant par la droite au lieu d'attaquer par la gauche.

Le 25 novembre, l'armée prussienne, formée de plusieurs divisions combinées, et dont la réserve était aux ordres du prince royal de Prusse, commença son mouvement offensif, et passa la Lahn.

Custine s'étant replié, se retrancha derrière la Nidda. Mais au lieu de couvrir Francfort, il faisait face à la ville, et prêtait ainsi le flanc aux Prussiens.

Il résulta de là que la garnison française, s'élevant tout au plus à deux mille hommes, se trouva comme aventurée dans une ville d'un développement immense, peuplée de quatre-vingt mille âmes, et dont les habitants, mal disposés, étaient armés et formés en milices. En outre, Custine en avait retiré l'artillerie, n'y laissant que deux seules pièces de bataillon.

Ces dispositions étranges, regardées comme des fautes graves par les historiens militaires de l'époque, ont donné lieu à ce dilemme: Si Custine était hors d'état d'accepter la bataille, il devait se replier sous le canon de Mayence; s'il voulait combattre, il devait aller au-devant de l'ennemi, ou du moins établir sa ligne de manière à se lier à Francfort. Loin de là, il prit toutes ses mesures comme pour sacrifier la garnison.

Nous sommes à portée de soulever le voile qui cache depuis si longtemps les vrais mobiles de la conduite de Custine. Le duc de Brunswick, inclinant peu, comme on sait, par caractère, à livrer bataille quand il s'offrait à lui quelque moyen de l'éviter, avait établi son plan pour la reprise de Francfort sur des combinaisons qui devaient lui épargner d'en venir à une action générale. Il soupçonna, ou plutôt il acquit la certitude, que Custine était lui-même tout aussi peu disposé à courir les chances d'un combat, pour sauver une ville sans défense régulière. Il s'agissait seulement de savoir s'il en ordonnerait l'évacuation à l'approche des Prussiens, et s'il irait se renfermer dans Mayence sans coup férir. Voici ce qui arriva:

Le général Kalkreuth qui, avec sa division, avait tourné les montagnes, s'était dirigé vers Bergen, comme s'il avait eu l'intention de couper l'avant-garde de Custine, commandée par Houchard, qui se trouvait à Hombourg. Mais celui-ci s'étant retiré avec précipitation derrière la Nidda, Kalkreuth se porta aussitôt en avant jusqu'à Bockenheim, sur la chaussée de Francfort. Là, il détacha le lieutenant-colonel Pellet, porteur de sa sommation, et cet officier alla la remettre au général Van Helden, commandant de la ville; Van Helden envoya la sommation et sa réponse à Custine. « Menacez du » feu la ville de Francfort, lui mande le général en » chef; désarmez les habitants, et réalisez si elle » bouge. Je n'aime pas les partis violents, et j'aime » encore moins les êtres lâches et pusillanimes; ils » rampent devant la force; eh bien! il faut en mon- » trer et faire ramper les capitalistes francfortois. »

Mais toute cette colère, qui s'exhalait en écrits et en paroles, n'était qu'un jeu; pas un homme de l'armée de Custine ne bougea pour la défense de Francfort. Custine fils eut alors une entrevue secrète avec le duc de Brunswick, près de Kœnigstein: il lui était particulièrement connu, comme on doit se le rappeler. Familiarisés l'un et l'autre avec les arrangements politiques clandestins, ils s'entendirent aisément. Le même jour, le jeune Custine se rend à Francfort, auprès du commandant Van Helden, pour lui faire une visite amicale, mais sans être chargé, lui dit-il, de commission de la part de son père. La conversation s'engage, et Custine, jugeant Van Helden dans un grand embarras, lui exagère le danger où il se trouve, en lui avouant qu'il a été obligé, afin de parvenir jusqu'à lui, de percer à

Digitized by Google

travers l'ennemi, et que déjà la ville est entièrement cernée sur la rive droite du Mein. En pesant sur ces circonstances, il lui insinue de prendre le parti de se retirer la nuit suivante avec tout son monde; mais en même temps il lui déclare que ce n'est ni un ordre ni un conseil, venant de son père, qu'il lui donne. Une pareille insinuation ne pouvait qu'ajouter aux perplexités du commandant, qui pourtant n'osa prendre sur sa responsabilité une résolution contraire aux ordres qu'il avait reçus de son général. D'un autre côté, si le jeune Custine n'était pas censé employé dans l'armée, il n'en marchait pas moins, pour sa sûreté, sous une escorte de cavalerie, et il n'en était pas moins le fils du général en chef. Quant à ce dernier, il allait et venait de Mayence à Francfort, et sa conduite contradictoire semblait même inexplicable; car, d'un côté, il promettait aux magistrats de ne pas exposer la ville aux horreurs d'un siége, et de l'autre, il enjoignait au commandant de se défendre.

Les Prussiens, continuant d'approcher avec le gros de leurs forces, le magistrat envoya dans la nuit même (1) une députation au général Kalkreuth pour le supplier de ménager la ville. Ce général répondit qu'il n'entreprendrait rien encore contre la garnison française, pour ne pas exposer Francfort aux dangers d'une attaque de vive force; qu'il accorderait volontiers à la garnison la retraite libre avec ses équipages, si le général français consentait à évacuer avec sa troupe, avant le lendemain à midi, vu que le roi de Prusse, arrivant avec le corps d'armée, rien ne dépendrait plus alors que de la volonté personnelle du roi; que provisionnellement, pour gêner le moins possible la retraite des Français, il venait de resserrer ses avant-postes, et qu'il ne serait pas fâché que le général Van Helden en fût informé, et prît ses mesures en conséquence.

On en fit part au commandant français, au retour de la députation: maîtrisé par les ordres précis de Custine, il n'osa tirer aucun parti de cette ouverture. Jusqu'au 2 décembre, terme fort prolongé au delà de celui qu'avait fixé le général prussien, on ne tenta rien contre lui.

Mais enfin, le roi de Prusse, excité par les principaux habitants de Francfort, et instruit des dispositions du peuple, qui avait assez exprimé son opinion à l'arrivée du parlementaire prussien, voyant d'ailleurs que la garnison ne faisait aucun mouvement de retraite, déclara qu'il ne souffrirait plus de délai, et ordonna l'attaque. Le duc de Brunswick en rédigea lui-même l'ordre détaillé et avec une exactitude minutieuse. On forma la division hessoise en quatre colonnes, dont l'une, effectuant le passage du Mein, devait s'emparer du faubourg de Saxenhausen, tandis que deux autres, soutenues par quelques escadrons de cavalerie, attaqueraient la porte de *Tous-les-Saints* et la *Porte-Neuve*. Enfin, un bataillon, monté sur des bateaux couverts, devait descendre le Mein, s'emparer des quais, et prendre les ouvrages à revers. Tel était le plan du duc de Brunswick. Quant à l'armée prussienne, elle allait rester rangée en bataille sous les armes et en observation.

Les premières attaques furent dirigées sur la *Porte-Neuve* et sur celle de *Tous-les-Saints*. Du haut des remparts qui couvraient cette partie de la ville, la garnison française fit d'abord pleuvoir sur les assaillants un feu meurtrier de mousqueterie. Mais quand le général Van Helden, voulant ajouter à ses moyens de défense, ses deux seules pièces de canon, braquées devant son hôtel, donne l'ordre de les traîner sur les remparts, le peuple ameuté s'y oppose avec violence; il barre le chemin aux troupes de la réserve, détourne les chevaux, dételle l'artillerie, en brise les affûts, et courant, d'un autre côté, désarmer la garde de la porte de *Tous-les-Saints*, abat les ponts, et ouvre ainsi un passage aux troupes hessoises, qui pénètrent avec une grande rapidité dans l'intérieur de la ville. Dès ce moment il ne fut plus question de défense. La cavalerie française et une partie de l'infanterie prirent la fuite précipitamment par les portes de Mayence et de Bockenheim. Le reste fut poursuivi, taillé en pièces ou fait prisonnier de guerre. Le général Van Helden, qui n'avait montré ni prévoyance ni énergie, fut fait prisonnier avec la plus grande partie de ses soldats: trois cents avaient été tués ou blessés. Les Hessois perdirent environ deux cents hommes.

Le roi de Prusse et le duc de Brunswick firent immédiatement leur entrée dans Francfort. Reçus comme des libérateurs, ils s'empressèrent de mettre fin au carnage et de couvrir les Français de leur protection. Le roi, les princes et les généraux qui l'accompagnaient, traversèrent la ville sans s'arrêter pour aller s'assurer des passages de la Nidda.

Le général Kalkreuth rencontrant l'avant-garde française, il n'y eut de part et d'autre qu'une canonnade insignifiante. Le lendemain, Custine, qui n'avait pas livré bataille pour sauver Francfort, se montra encore moins disposé à en venir aux mains après l'avoir perdu. Dans la nuit même, il lève le camp d'Hochst, se retire sur Cassel et sur Mayence, n'osant pas même combattre sur un terrain qu'il a choisi avec réflexion et retranché avec soin, abandonnant ainsi sur la rive droite tout le pays alle-

(1) Du 28 au 29 novembre.

Digitized by Google

mand, à l'exception du fort de Kœnigstein, où il jette cinq ou six cents hommes.

Le 3 décembre, toute l'armée combinée se mit à la poursuite de l'armée française. Custine ayant fait sa rentrée dans Mayence, attribua la perte de Francfort au défaut de nerf et de précaution du général Van Helden. Mais pourquoi lui-même n'était-il pas arrivé à temps pour le soutenir, ou ne prit-il pas la résolution de livrer bataille pour reprendre la ville? On en connaît maintenant le motif secret. Il accusa aussi les habitants de Francfort, et surtout la classe des bouchers, d'avoir livré la ville aux Hessois, cherchant même à accréditer la fable que dix mille poignards avaient été distribués à la populace. Dans sa lettre à la convention nationale, il ne balança point à imputer officiellement la reprise de Francfort à la trahison; et on y trouve l'aveu qu'il y perdit onze cent cinquante-huit hommes. A la vérité, Custine avait peu à craindre alors pour lui-même; le conseil exécutif lui était favorable, et il approuvait ses ménagements étudiés envers le monarque prussien.

Son aide de camp Stamm s'étant permis de publier une relation injurieuse au roi de Prusse, Custine exigea de lui la déclaration publique qu'il n'avait point parlé au nom du général en chef, mais en son propre nom et comme citoyen. « Ce qui prouve, » ajouta l'aide de camp, que je n'ai parlé qu'en mon » nom, c'est l'expression de ma façon de penser » particulière sur le compte de Frédéric-Guillaume, » qui certainement n'est pas celle du général, dont » les principes ne lui permettent pas de confondre » le roi de Prusse avec un certain landgrave de » Hesse-Cassel. »

Le 14 décembre, Custine déclara Mayence en état de siége, destina dix mille hommes pour sa défense, et repassant le Rhin, cantonna la plus grande partie de ses troupes entre Bingen et Frankendal. Il ne laissa sur la rive droite qu'une avant-garde à Hocheim. Ce jour-là même, le roi de Prusse, qui avait résolu de le resserrer dans Cassel, pour s'assurer le repos de ses quartiers d'hiver, ordonna les approches de Mayence. Ses troupes tombèrent inopinément sur le poste de Hocheim, tuèrent, blessèrent ou firent prisonniers un assez grand nombre de Français. Le reste se replia dans la ville, et l'armée combinée prit ses cantonnements.

Le 21 décembre, on reçut à Mayence le premier avis du décret de la convention, qui prononçait la réunion des pays conquis au corps de la république. Le 26, Custine fit promulguer le décret, en y joignant une proclamation rédigée dans le dessein de capter les suffrages du peuple. Les assemblées primaires ayant été convoquées, il n'y parut pas un vingtième des habitants qui avaient droit de voter; on n'en fit pas moins choix des magistrats et des députés.

Le 1er janvier 1793, on vit arriver les trois commissaires de la convention, Rewbell, Haussmann et Merlin de Thionville. Custine, voulant se donner un air d'audace à leurs yeux, envoya aussitôt un détachement s'emparer de la position de Hocheim, au milieu même des cantonnements prussiens. Six jours après, les Prussiens vinrent l'en chasser.

Tel fut le résultat de la campagne sur la rive droite du Rhin : elle releva l'honneur des aigles prussiennes, sans faire oublier néanmoins les suites graves de la retraite de Champagne, qui avaient failli livrer le continent au pouvoir des armes et des doctrines de la révolution.

Situation politique de l'Angleterre.—Négociation des chefs de la révolution avec son cabinet.—Meurtre de Louis XVI.—Rupture avec le gouvernement britannique; il devient l'âme de la coalition.—La guerre se généralise.

Les revers de l'armée du Rhin n'arrêtèrent pas l'élan victorieux de Dumouriez. Liége, Anvers, Aix-la-Chapelle, étaient tombés successivement en son pouvoir, et toute la Belgique paraissait à la veille de subir une révolution complète. Alors fut en proie aux alarmes, à La Haye, tout le parti de la maison d'Orange, dont les intérêts se liaient à ceux de l'Angleterre; une invasion française y fut regardée comme prochaine, traînant à sa suite un complot tout formé pour substituer au stathoudérat le régime démocratique sous l'influence du sénat de Paris. Alors aussi, se manifestèrent, par contre-coup, les inquiétudes du gouvernement britannique, sur le subit et prodigieux accroissement d'un pouvoir qui jetait sur le continent l'effroi et la confusion.

Déjà la France et l'Angleterre, dont les rivalités avaient franchi les siècles, se trouvaient, vis-à-vis l'une de l'autre, dans une situation politique inquiétante et même hostile, dont nous allons résu-

Digitized by Google

mer ici les causes, afin de répandre un plus grand jour sur un sujet qui n'aura bientôt plus de bornes que le monde.

On se demande d'abord quel est le pouvoir magique qui a fait des Anglais une société à part, dont l'aisance individuelle et la puissance publique ne se trouvent dans aucun pays, ni à aucune autre époque des annales du monde? Il faut bien le dire : ses lois et ses mœurs, l'alliance de ses libertés avec la monarchie et avec une aristocratie héréditaire. A ce principe de vie et d'énergie intérieure qu'on ajoute le plus grand mobile de sa puissance : la domination de l'Océan. Séparée de l'Europe par sa position géographique, l'Angleterre, par cela même qu'elle n'a rien à en craindre, veut y avoir des points d'appui; aussi les connexions continentales ont-elles presque toujours été l'objet de la sollicitude de son gouvernement. De là sa longue rivalité avec la nation française. Pendant plus de six cents ans, l'Angleterre a suivi la France pas à pas en Europe, en Amérique, en Asie, au Canada, comme dans l'Inde. Elle ne se sépara de la poursuite de sa rivale qu'au temps de sa révolution intérieure, au dix-septième siècle; mais, à compter du complément de sa révolution, c'est-à-dire, à l'avénement du roi Guillaume et de la reine Marie, l'Angleterre ne cessa plus d'aliéner et de soulever l'Europe contre la France : elle fut le nœud de la quadruple alliance contre Louis XIV; elle forma la coalition dans la guerre de la succession d'Espagne; ensuite, elle s'unit, tantôt à Marie-Thérèse, tantôt au roi de Prusse, contre le cabinet de Versailles, et finit par humilier sa rivale, après avoir détruit sa marine, et lui avoir enlevé le Canada et Pondichéry. Mais, soit excès, soit abus de ses prospérités, l'Angleterre, vers les vingt-cinq dernières années du dix-huitième siècle, se trouva dans des circonstances extraordinairement critiques, en guerre avec ses colonies d'Amérique, avec l'Espagne et la Hollande, sans pouvoir leur opposer un seul allié. Outre ces nombreux et puissants ennemis, la Russie, le Danemark et la Suède montraient des dispositions hostiles par leurs traités, connus sous le nom de *neutralité armée*. Dans l'Inde, une confédération redoutable, formée à l'instigation de la France, menaçait les possessions anglaises. La situation intérieure de la Grande-Bretagne n'était pas plus rassurante, et les entreprises du ministère restaient sans succès : l'esprit public en était abattu et la confiance affaiblie; le crédit et même le commerce s'en ressentaient; et au moment où toutes les ressources semblaient épuisées, une opposition composée des plus grands talents, attaquait avec chaleur toutes les mesures de l'administration. Ce fut dans ces circonstances graves que parut, dans la carrière publique, avec le plus grand éclat, William Pitt, fils de lord Chatam, l'un des plus grands hommes d'État d'Angleterre; il débuta au moment où la paix allait être enfin conclue avec toute l'Europe, et l'indépendance des États-Unis d'Amérique solennellement reconnue; mais c'était là une paix forcée, et dont la nation improuvait les clauses. Le 8 décembre de la même année 1783, Pitt, qui avait déjà été ministre, bien qu'il eût à peine vingt-quatre ans, fut nommé premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire qu'on le mit à la tête de l'administration. Il avait à lutter contre la majorité de la chambre des communes, n'ayant à lui opposer que son seul talent, soutenu, il est vrai, par la confiance qu'il avait inspirée au roi et à la nation. Aussi ne se laissa-t-il point abattre par les difficultés. Quand il vit presque tous ses projets rejetés par la chambre des communes, il n'hésita plus, et le parlement fut dissous. Cette crise, l'une des plus remarquables de la vie politique de Pitt, donna la plus haute idée de son caractère. Il *vainquit la chambre des communes*, pour nous servir des expressions de l'un de ses adversaires, et ce fut à cette occasion que lord North dit qu'il était *né ministre*. Oser prendre les rênes dans les circonstances où se trouvait alors l'Angleterre, c'était annoncer de hautes destinées. Le vaisseau de l'État, à peine sauvé des tempêtes d'une guerre malheureuse, était encore battu par les flots de deux factions jadis opposées, et réunies pour se partager le gouvernail. Mais Pitt domina la nouvelle chambre. Quel tableau que celui des premières années de son administration! L'Inde, presque livrée aux divisions qui venaient d'arracher l'Amérique à l'Angleterre, et révoltée contre l'insatiable voracité des agents de la compagnie, fut pacifiée et rattachée à la métropole par les liens d'un gouvernement vigoureux et équitable; l'Amérique fut regagnée à l'Angleterre par des lois où la prévoyance des plus grands intérêts triompha d'une rancune aveugle qui ne sait rien prévoir, les fermentations que la guerre avait laissées en Irlande, furent apaisées par des mesures énergiques et par des propositions propres à calmer les cœurs les plus ulcérés; l'économie la plus sévère fut introduite dans le service public, dans la perception du revenu sensiblement amélioré; la contrebande, si fatale à un État dont les principales ressources posent sur les douanes, fut extirpée d'un seul coup par une opération aussi judicieuse que hardie; les pertes, ratifiées par la paix de 1783, furent rachetées par un traité de commerce, qui, avec l'extérieur de la réciprocité, rendit les Français tributaires de l'industrie anglaise et anéantit l'industrie de la France;

Digitized by Google

le crédit public reçut une nouvelle énergie par un meilleur système d'amortissement; la Hollande fut soustraite à l'influence de la France par un coup de main concerté avec la Prusse; enfin, tous les genres d'industrie furent élevés au plus haut point de prospérité, et la richesse publique s'accrut en proportion des progrès que fit celle des particuliers : tels sont les principaux traits de l'administration de Pitt, qui, jusqu'en 1787, fixèrent l'attention de l'Europe et lui méritèrent les éloges de tous les partis.

Toutefois, le cabinet de Londres eut à s'inquiéter en voyant les deux cours impériales démasquer leurs desseins ambitieux contre l'empire ottoman sur le penchant de sa ruine : l'équilibre de l'Europe était évidemment menacé. Survint tout à coup l'explosion de la révolution française au moment même où la Belgique était en feu et la Pologne en fermentation. Mais l'Angleterre, tandis que l'Europe était ainsi embrasée, augmentait ses richesses et sa prépondérance aux dépens de tous. « Nous ne manque-» rons pas de prétexte, dit, vers la fin de 1789, le » grand chancelier lord Thurlow, pour nous immis-» cer quand nous le voudrons sérieusement dans » tout ce qui se passe, et même pour amener une » guerre générale à laquelle nous serions forcés de » prendre part. Mais, dans ce moment, notre in-» dustrie, notre commerce, nos finances sont pros-» pères. Irons-nous, pour des casualités, risquer » les avantages d'une si belle position? Nous devons » nous borner à voir venir les événements. »

Dès que Pitt eut pacifié le Levant, ses yeux ne cessèrent d'être fixés sur la France en pleine révolution. Le cabinet était divisé en deux partis au sujet de ce royaume. Le parti de Pitt, qui avait, de son côté, Grenville, le duc de Richmond, lord Chatam et lord Cambden; et celui du roi, où se rangeaient le lord chancelier Thurlow et lord Staffort. Un grand intérêt personnel pour Louis XVI, portait George III à compâtir à la position de ce malheureux monarque, et il répugnait à ce sentiment, ainsi qu'à l'élévation d'âme de lord Thurlow, de profiter de la perturbation de la France pour l'attaquer. Pitt avait des plans plus profonds : il s'attachait à réparer solidement les finances de l'Angleterre, pour être en mesure de porter à la France des coups sensibles dès que l'occasion s'en présenterait. Il comptait bien tirer parti, quand il en serait temps, de la haine personnelle du roi George contre la révolution française : cette haine était telle, qu'elle avait cessé d'être un mystère. Ce que redoutaient le plus les hommes d'État de ce pays, c'était l'influence morale des principes réformateurs et une commotion sociale à l'instar de la révolution de France.

La nation anglaise avait vu généralement d'un œil favorable les premiers efforts des Français pour anéantir le pouvoir arbitraire, et se donner une constitution fondée sur les mêmes principes qu'elle-même avait jadis si heureusement revendiqués et maintenus. Mais les violences qui accompagnèrent ces efforts et la subversion de toutes les institutions monarchiques, commencèrent à rendre la conduite des Français un sujet d'aversion et d'alarme, principalement pour tous les défenseurs habituels du pouvoir de la couronne. D'un autre côté, les amis des réformes civiles et religieuses, dont l'attente avait été si souvent déçue, se réjouissaient, la plupart, d'un événement qui consacrait la puissance d'une nation usant de toute son énergie, et ils appelaient, de tous leurs vœux, la propagation des doctrines de la démocratie, comme devant amener une période nouvelle et plus heureuse pour la condition du genre humain. Alors, l'exemple de la France fut imité, au point qu'il se forma, dans les principales villes de la Grande-Bretagne, des sociétés patriotiques, amies des principes de la révolution française : elles se mirent aussitôt en relation avec les sociétés populaires de France. L'enthousiasme des théories nouvelles commença même à saisir, non-seulement un certain nombre d'Anglais, mais plusieurs des personnages les plus influents du pays.

Cependant un assez grand nombre d'hommes éminents, tels que Pitt, le duc de Portland, Burke, Windham, qui, jusqu'alors, s'étaient occupés de divers plans de réforme intérieure, et qui, à l'égard de la politique extérieure, ne s'étaient montrés alarmés que de l'agrandissement de la Prusse et de l'ambition de Catherine II, s'arrêtant tout à coup devant les progrès de la révolution, changèrent de maxime comme de politique.

Les esprits s'étant ainsi partagés sur les principes et les effets de cette grande commotion sociale, elle devint l'objet de débats parlementaires animés entre les principaux orateurs de la chambre des communes.

Le célèbre Fox la mentionna en termes d'approbation. Burke, son ancien ami, doué d'une éloquence forte, mû par des passions vives, plus tard, par des sentiments religieux, et qui, d'ailleurs, s'était signalé, comme lui, dans les rangs de l'opposition, prit une route contraire; il saisit la première occasion qui s'offrit à lui, pour manifester la haine violente que lui inspirait une révolution si terrible, même à sa naissance. Cette occasion se présenta, dès le mois de février 1790, dans un débat de la chambre, où il s'agissait de la réduction de l'armée. Fox voulait qu'on témoignât une noble confiance dans les nouveaux régulateurs de la France. Burke, fai-

Digitized by Google

sant éclater une opinion diamétralement opposée, déclara hautement qu'il rompait avec Fox tous liens d'amitié, et, employant toute la puissance de son éloquence à répandre le blâme et même l'opprobre sur les doctrines et sur les scènes de la révolution, fut très-applaudi. Pitt, qui se trouvait à la tête de l'administration par l'ascendant de son talent et de son intégrité, lui exprima les sentiments de l'obligation que lui devait sa patrie pour la cause qu'il venait d'embrasser.

Dominé par un sentiment vrai pour les institutions politiques et religieuses de l'Angleterre, Burke publia bientôt après son fameux ouvrage intitulé : *Réflexions sur la révolution française*, dans lequel il employa toute la force de son esprit et de sa logique à blâmer et à ridiculiser ce grand changement et les principes qui l'avaient amené. Son livre eut un débit prodigieux. Il y avait entremêlé beaucoup d'observations très-âpres contre les sociétés et les écrits favorables dans son pays à la révolution, contribuant ainsi puissamment à rallier ou à former le parti qui lui était contraire. Cette éloquente philippique de Burke donna lieu à un grand nombre de répliques et de critiques que méritaient, à plusieurs égards, la violence et l'exagération de ses attaques. Les amis raisonnables de la liberté regrettaient que, dans son zèle à renverser les abus qui dérivaient de l'application des principes outrés de la révolution, il eût employé des arguments qui pouvaient se tourner contre la résistance à la tyrannie la plus absolue. Parmi ses antagonistes littéraires, Thomas Paine, publiciste démocrate violent, mais conséquent, contribua le plus, par sa réponse, qui parut sous le titre de *Droits de l'homme*, à répandre en Angleterre, avec les doctrines démocratiques, l'esprit de réforme, et à provoquer des rapports de fraternité politique entre les novateurs des deux pays.

Dès le mois d'octobre 1791, la société constitutionnelle des wighs de Londres, applaudit aux principes fondamentaux de la révolution dans une déclaration publique qui fut adressée à Paris, au président de l'assemblée nationale. Tous les membres de la société anglaise y prenaient l'engagement commun d'employer au besoin leur vie et leur fortune pour repousser les efforts du pouvoir despotique qui tendrait à enchaîner le peuple français. Cette cause paraissait alors si populaire en Angleterre, que les ministres, malgré la haine profonde de George III contre la révolution, malgré l'impulsion donnée par ce prince aux monarques allemands pour la combattre, n'eurent garde de choquer l'esprit national, en prenant une part active à la coalition, dont les premiers nœuds s'étaient formés à Pavie et à Pilnitz.

Ces rapports sympathiques entre deux peuples que les plus sanglantes rivalités avaient tenus jusqu'alors en défiance, portèrent les constitutionnels de Paris, quand la guerre sur le continent parut inévitable, à chercher une alliance et des appuis parmi les Anglais. A cet effet, le projet d'une ambassade constitutionnelle destinée pour Londres, à l'instar de l'ambassade qu'on avait envoyée à Berlin, fut mis en avant par la coterie du ministre Narbonne et de madame de Staël, avec des vues plus profondes et des résultats plus probables. Le moment leur parut opportun pour reproduire les idées d'alliance entre les deux pays. L'élite du parti constitutionnel s'en mêla; on crut que le cabinet de Londres ne serait point insensible au danger que courait la constitution britannique elle-même dans celle de France, et qu'il verrait avec peine attaquer à force ouverte une doctrine politique qui avait été la base de la grande révolution de 1688 à laquelle la maison d'Hanovre devait le trône. Indépendamment de ces considérations, les meneurs jugèrent, dans l'intérêt de leur tentative, devoir présenter une amorce au gouvernement anglais, en lui offrant le renouvellement du traité de commerce de 1786. Cette négociation secrète fut destinée à l'un des constitutionnels de l'époque, dont le caractère et les talents devaient inspirer le plus de confiance à ses amis. C'est alors que parut pour la première fois sur la scène diplomatique, mais sans caractère avoué, le personnage flexible qui s'est acquis depuis en Europe tant de célébrité en se jouant tour à tour de tous les partis, de tous les cabinets, de toutes les formes de gouvernement. On devine sans peine qu'il s'agit de l'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand-Périgord, que ses amis et ses créatures présentaient comme le légataire des vues diplomatiques de Mirabeau, dont il fut l'admirateur et le collègue à l'assemblée constituante.

Cédant aux désirs et aux vœux de ses amis, M. de Talleyrand accepta la mission délicate dont on le pressait de se charger, et il l'accepta avec l'espoir sinon de consommer l'alliance projetée, au moins de déterminer le cabinet de Londres à conjurer l'orage qui dès lors était à la veille d'éclater contre la France. Il se mit en route, accompagné du duc de Biron, son ami intime, et arriva le 25 janvier 1792 à Londres. Là il s'empressa de proposer confidentiellement au ministre Pitt une alliance défensive entre les deux pays, négociation difficile, mais qu'il ne désespérait pas de faire réussir, en offrant non-seulement des modifications avantageuses au traité de commerce existant, mais toute sécurité, à l'avenir, pour les vastes possessions anglaises de l'Inde. Dans sa première conférence avec Pitt,

Digitized by Google

après les honnêtetés d'usage, il mit en avant, pour entrer en matière, l'estime que la nation française faisait d'un tel ministre; le désir presque général, parmi les Français éclairés, de voir arriver le moment d'une alliance, les avantages qui en résulteraient bientôt pour les deux nations dans l'état présent de l'Europe; enfin la gloire destinée au ministre qui signerait un traité entre deux peuples libres. « Il sera bien heureux ce ministre, répondit » Pitt; je voudrais bien l'être encore dans ce temps-» là. — Est-ce M. Pitt, reprit M. de Talleyrand, » qui croit cette époque si éloignée? — Cela dépend » du temps où votre révolution sera finie, observa » Pitt, et où votre constitution pourra marcher. » Insensible aux cajoleries du négociateur, Pitt éluda tout espèce d'engagements avec la France, comme étant impraticables dans l'état perpétuel de crise intérieure où elle était plongée. Il ne fut pas difficile à M. de Talleyrand de pénétrer que sa négociation n'était pas vue d'un œil favorable, ni par le ministère, ni par les hautes classes de la nation, et encore moins par le parti des émigrés, qui mettait tout en œuvre pour décrier le négociateur. On se servit des gazettes pour insinuer que le ministre Pitt l'avait mal reçu. M. de Talleyrand fit publier au contraire que Pitt l'avait reçu avec tous les égards convenables. Apprenant que des agents secrets du ministre de Lessart, entre autres M. Morris, l'avaient suivi à Londres, pour y travailler dans un sens contraire à ses vues, il se servit de la voie des journaux pour déjouer les manœuvres de la cour de France, et se concilier l'opinion publique. « M. de Talleyrand n'a pas de mission *avouée*, » disait-on, mais comme la nation française ne sau-» rait rien faire de mieux que de rechercher l'alliance » de l'Angleterre, il a bien fallu ne pas s'opposer » ouvertement à ce qu'on ne pouvait pas empê-» cher..... Il y a d'ailleurs en France un parti qui » sert la maison de Bourbon bien par delà l'intérêt » national; ce parti ne veut pas souffrir l'alliance » de deux peuples libres. La constitution lui pèse; » en criant qu'il la défend, il l'opprime et la mine » sourdement... C'est de Paris que nous vient tout » le mal qu'on est convenu de débiter sur M. de » Talleyrand. La calomnie à la mode est de le dire » effrontément partisan *des deux chambres*... On » ne cesse de répeter que le ministre des affaires » étrangères de France, n'ayant pu s'opposer à ce » voyage de Londres, saura bien faire échouer le » voyageur. »

Le roi George et Pitt, évitant toujours de traiter avec un négociateur qui n'était point accrédité, bien qu'il mît en avant le nom du roi, M. de Talleyrand reprit la route de Paris, n'ayant pas eu plus de succès à Londres que M. de Ségur à Berlin; mais bientôt la mise en accusation du ministre de Lessart et l'avénement de Dumouriez au ministère firent reprendre la négociation dans des formes telles que M. de Talleyrand put la suivre et l'éclairer sans aucune responsabilité personnelle. Un décret de l'assemblée constituante ne permettant à aucun de ses membres d'accepter, pendant quatre ans, aucune place à la nomination du pouvoir exécutif, on suggéra au ministre des affaires étrangères, Dumouriez, un biais pour éluder la loi en faveur de l'évêque législateur et diplomate. On proposa pour la légation de Londres le marquis de Chauvelin qui avait succédé à son père dans la charge de maître de la garde-robe du roi. Or, M. de Chauvelin, étant personnellement désagréable à Louis XVI à cause de ses opinions et de ses relations, ce prince saisit avec empressement l'occasion de l'éloigner de sa cour. Il était convenu que le novice ambassadeur aurait un mentor, et l'ancien évêque d'Autun se chargea de le précéder à Londres, et là de le diriger dans toutes ses opérations diplomatiques. On regardait à la cour cet arrangement comme une intrigue, une concession faite à un parti encore puissant.

M. de Chauvelin fut porteur d'une lettre confidentielle obtenue de Louis XVI pour le roi d'Angleterre; sorte de communication qui parut une nouveauté en diplomatie et d'une sincérité au moins suspecte. « Des rapports nouveaux, disait cette » lettre, doivent s'établir entre nos deux pays..... Il » convient à deux rois qui ont marqué leur règne » par un désir continuel du bonheur de leurs peu-» ples de former entre eux des liens qui devien-» dront d'autant plus durables que l'intérêt des deux » nations s'éclairera davantage. »

M. de Talleyrand put négocier concurremment avec M. de Chauvelin, et on le regarda tellement comme son mentor, qu'on ne sut pas d'abord lequel des deux était le véritable ambassadeur.

La guerre ayant été déclarée à l'Autriche, il s'attacha, dans ses conférences avec les ministres et les personnages influents, à développer les motifs qui avaient déterminé la France à précipiter la rupture. Il soutint qu'une conspiration avait été formée en Europe contre la constitution nouvelle et que les puissances alliées avaient masqué, pour un temps, leurs préparatifs sous une pitié insultante et sous un faux zèle pour l'autorité royale. Enfin, il manifesta l'intention de proposer à l'Angleterre d'interposer sa médiation entre la France et l'Autriche, en la motivant sur son droit d'alnesse dans l'exercice de la souveraineté du peuple.

Pour déterminer la confiance du cabinet de Londres, on lui en témoigna une illimitée. M. de Chau-

Digitized by Google

velin, en lui notifiant la déclaration de guerre à l'Autriche (1), y joignit l'assurance solennelle de respecter tous les gouvernements établis, et de faire la guerre sans aucune vue d'agrandissement; il y ajouta l'expression la plus vive et la moins équivoque du désir d'opérer entre l'Angleterre et la France l'union la plus intime; enfin, il descendit sur les affaires intérieures de la France à des explications qui témoignaient plus que de l'empressement pour calmer les inquiétudes les moins fondées.

Mais déjà ces ouvertures étaient incompatibles avec les plans arrêtés par la cour de Londres. La réponse à cette première note de M. de Chauvelin se fit attendre.

Les ministres étaient persuadés que les deux négociateurs français tenaient aussi dans leurs mains les fils d'un négociation mystérieuse; que leurs démarches secrètes avaient pour principal objet d'étendre et de fortifier les liens qui attachaient le parti de l'opposition d'Angleterre aux constitutionnels de France, et de populariser ainsi, de plus en plus, parmi les Anglais, la cause de la révolution. Telle était en effet l'arrière-pensée de M. de Talleyrand et de ses amis. Il devait en résulter une situation politique telle que le ministère anglais se trouvât dans l'impossibilité de se joindre aux cabinets hostiles, selon le vœu personnel de George III. A cet égard, un exemple récent encourageait les négociateurs : tout le monde se souvenait encore que l'année précédente l'opinion nationale avait forcé le ministre Pitt à renoncer à la guerre projetée contre la Russie. C'était le même résultat qu'on voulait obtenir.

Il est de fait que dès son premier voyage à Londres, le chef occulte de l'ambassade s'était ménagé des relations clandestines avec les meneurs de l'opposition anglaise, soit par des conférences, soit par des intermédiaires intelligents. Tout alla d'abord au gré de ses espérances et de ses desseins. Nourri par la révolution de France, l'esprit d'innovation en Angleterre avait tellement séduit l'opinion publique, que l'idée d'une réforme parlementaire commençait à germer dans les meilleures têtes. On se flattait d'ouvrir par là une large issue aux innovations qui prévalaient en France. Plusieurs associations s'étaient formées à Londres à cet effet, l'une entre autres sous le nom d'*amis du peuple :* on y comptait une trentaine de membres du parlement. L'un d'eux, M. Grey (2), avait annoncé dans la chambre des communes, vers la fin d'avril, son intention de présenter le projet d'une réforme parlementaire.

Mais Pitt, s'élevant avec chaleur contre la motion de M. Grey, avait déclaré avec beaucoup d'énergie son changement d'opinion sur ce point, depuis que l'expérience lui avait montré le danger de modifier les formes du gouvernement telles qu'elles étaient établies. Pour décourager toutes les tentatives de ce genre, il parut, le 21 mai, une proclamation royale qui, sonnant l'alarme sur les principes de la révolution française, avait essentiellement pour objet de prévenir les manœuvres des nouvelles associations et l'émission des écrits séditieux. Des poursuites furent commencées contre plusieurs de ces écrits, et les deux chambres votèrent une adresse selon les intentions de la couronne.

Cette proclamation fut promptement suivie par la réponse de lord Grenville à la note remise par M. de Chauvelin; elle n'offrait relativement aux ouvertures de l'ambassade française que des réticences qui laissaient entrevoir ce qu'il y avait à craindre, se bornant à faire entendre que la cour de Londres *demeurerait indifférente à tout ce qui se passerait, à condition que la France respectât les droits des puissances ses alliées* (3). Cette direction nouvelle donnée aux affaires, contraria l'ambassade constitutionnelle, qui en revint à ses premières notes. Pressé de s'expliquer sur la médiation réclamée, le ministère anglais fit connaître que l'intervention de S. M. B. ne pourrait avoir lieu, à moins qu'elle ne fût demandée par toutes les parties. Ayant ainsi échoué sur les points les plus importants de sa mission, l'ambassade se vit forcée de battre en retraite sur le terrain mouvant de la neutralité. Alors redoublèrent ses tentatives pour s'étayer de l'opinion populaire et de l'ascendant du parti de l'opposition parlementaire, tentatives qui excitèrent de plus en plus la défiance des ministres contre les deux envoyés français. Depuis l'ouverture de la guerre, on les taxait plus que jamais de *jacobinisme.*

Alors Dumouriez fit publier sur la légation l'article suivant, sous la rubrique de Londres : il en avait tiré les éléments de la correspondance même des deux négociateurs : « Les ennemis de la révolu-
» tion se sont acharnés, disait-on, à employer tous
» les moyens qu'ils ont cru pouvoir nuire au suc-
» cès de la négociation dont ils redoutent les suites
» pour leurs sinistres projets. Des bruits ridicules
» et calomnieux ont précédé l'arrivée de MM. de
» Talleyrand et de Chauvelin : les papiers anglais

(1) Note du 11 mai, remise le 12 à lord Grenville.

(2) Aujourd'hui lord comte Grey, principal ministre et membre de la chambre des pairs.

(3) Note de lord Grenville du 28 mai.

Digitized by Google

» sont remplis de relations absurdes sur l'objet de » leur mission et sur les moyens qu'ils se proposent » d'employer. On cherche ici à tromper l'opinion » publique, comme on cherche ailleurs à tromper » les rois. On se sert surtout du reproche banal de » *jacobinisme*, mot que l'aristocratie, dans toute » l'Europe, paraît avoir choisi pour envelopper dans » la même proscription le faux prosélytisme ou » une licence coupable, et un ardent amour de la » liberté, dans le dessein de les rendre suspects au » gouvernement et odieux à une nation dont la fierté » n'attend pas des étrangers une réforme qu'elle » saura faire elle-même lorsqu'elle en sentira le be- » soin. Au reste, les patriotes estimables qui sont » chargés d'une mission aussi importante que déli- » cate, bien loin de se décourager par les vains » efforts d'une malveillance méprisable, n'en pour- » suivent qu'avec plus d'ardeur le but auquel ils es- » pèrent atteindre, et qui, par l'union des deux » pays différemment, mais également libres, doit » préparer la paix générale de l'Europe. En même » temps qu'ils respectent le système de la constitu- » tion anglaise, et qu'ils ménagent les opinions du » pays où ils se trouvent, ils montrent avec franchise » et professent avec énergie, l'attachement qu'ils » ont pour la constitution de leur patrie. C'est sous » ce rapport surtout, que la conduite de M. de Chau- » velin est digne d'éloges. Jusque dans les moin- » dres démarches, il s'étudie à se montrer patriote » français, et entièrement dévoué à la cause qu'il » sert; il se console aisément de l'accueil assez » froid que lui ont fait certaines personnes de la » cour et du ministère. Quelquefois de petites cho- » ses ne laissent pas que de tirer à conséquence. » C'est ainsi, par exemple, qu'il a trouvé l'occasion » de parler au roi et à la reine d'Angleterre, *du roi* » *des Français et du prince royal,* et il y a toute » apparence que c'est pour la première fois, que » dans le palais de St.-James on a donné cette dé- » nomination constitutionnelle au *dauphin* et à » *Sa Majesté Très-Chrétienne.* »

L'habileté de Dumouriez et la dextérité de M. de Talleyrand portèrent la cour de Londres à user de ménagement; la nation, d'ailleurs, n'était pas entièrement désabusée sur ses rapports avec la France; or, les ministres décidèrent le roi à proclamer la neutralité de son gouvernement dans la guerre qui venait de s'allumer.

Les deux négociateurs tirèrent vanité d'un pareil acte, en s'attribuant ce qui n'était que le résultat du système adopté par Pitt. Voici en quels termes leurs organes s'exprimèrent à ce sujet : « Ce n'est donc » pas sans fondement que nous avons donné des » espérances sur nos négociateurs auprès de la cour » de Londres. Les nombreuses contrariétés que l'in- » trigue leur a suscitées sous les précédents minis- » tères, ne nous inquiétaient que faiblement. Tous » ces obstacles devaient être levés par le zèle éclairé » et franc de M. de Chauvelin, notre ambassadeur. » On verra par la teneur de la proclamation, de » quelle manière la demande de la cour de France » a été faite et présentée; on y reconnaîtra la pru- » dente habileté qui a toujours si heureusement » servi le patriotisme de M. de Talleyrand. »

En dépit de ces pompeux éloges, le *Times* continuait à représenter les négociateurs comme intimement liés avec les membres les plus marquants de l'opposition, et même avec les Thomas Paine, les Horne-Tooke et autres chefs du parti populaire, qui semblaient donner les mains aux révolutionnaires de France.

Et cependant les deux envoyés constitutionnels n'agissaient déjà plus de concert. M. de Chauvelin prétendait mener tout seul son ambassade, sans aucune espérance de succès. Non-seulement il avait contre lui les émigrés de toutes les nuances et de toutes les classes, ses propres coopérateurs, son inexpérience des affaires, mais encore les préjugés de la nation et du roi d'Angleterre lui-même, le plus animé de tous les souverains contre les principes de la révolution.

Les événements sinistres dont Paris fut bientôt le théâtre, ne firent d'ailleurs qu'augmenter les défiances du gouvernement anglais et ses dispositions peu favorables, soit pour les négociateurs personnellement, soit pour la nation française elle-même. Dans ces entrefaites, M. de Talleyrand, après la journée du 20 juin, voyant l'état critique où se trouvait son parti, que débordaient les républicains, fut attiré à Paris dans l'espoir d'y faire naître quelques chances favorables à ses intérêts et à ses vues. Il sollicita et obtint un congé du ministre des affaires étrangères, sous le prétexte de venir lui rendre compte des nouvelles ouvertures faites par la légation française au ministère anglais.

Ces ouvertures se réduisaient à une note remise par M. de Chauvelin, dans le courant de juillet, pour engager le roi d'Angleterre à persister dans sa neutralité, en ne prenant aucune part à la ligue formée contre la France. Lord Grenville, ministre des affaires étrangères, se borna dans sa réponse à protester de l'attachement de sa cour à la personne de Louis XVI. La déchéance de ce prince ayant été prononcée à la suite de l'événement du 10 août, lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fut aussitôt rappelé, parce que, disait-on, *ses lettres de créance étaient caduques depuis l'emprisonnement du roi, et que la résidence d'un ambas-*

Digitized by Google

sadeur à Paris, dans les circonstances, serait incompatible avec la neutralité. La lettre remise par lord Gower au ministre Lebrun, au nom de George III, exprimait le vif intérêt que ce monarque portait à la famille royale.

Dans sa réponse officielle, le ministre Lebrun ne dit pas un seul mot sur les sentiments manifestés à l'égard du roi de France. S'adressant moins au gouvernement qu'au peuple anglais, qu'il flattait sur sa révolution, sur sa liberté et sur la gloire qu'il avait eue de donner le premier l'exemple de soumettre les rois à la souveraineté nationale, il terminait sa note en ces termes : « Le conseil exécutif se » flatte que la réciprocité sera entière de la part du » gouvernement britannique, et qu'ainsi rien n'alté- » rera la bonne intelligence *entre les deux peu-* » *ples.* » Isoler le gouvernement anglais de la nation, tel était le but évident des tentatives du cabinet français à cette époque.

Malgré le rappel de lord Gower, M. de Chauvelin, ministre de France à Londres, y resta, mais ne fut plus reconnu comme revêtu d'un caractère public. A peine la royauté eut-elle été abolie en France, que sa mission fut considérée par le ministère anglais, comme ayant cessé par le fait, et son séjour à Londres n'étant plus que toléré, il fut exilé de la cour, et dès ce moment, les ministres n'eurent plus de communication avec lui que comme un homme privé. Sa position fut d'autant plus embarrassante, qu'ayant l'ordre de ne pas quitter l'Angleterre, il n'avait plus M. de Talleyrand pour guide. Déçu dans son attente, et devenu suspect à Paris, comme la plupart des constitutionnels, M. de Talleyrand fit ses dispositions pour repasser à Londres. Inutilement se mit-il à postuler, avant son départ, auprès du conseil exécutif provisoire, une nouvelle mission qui pût l'accréditer auprès du gouvernement anglais : elle lui fut refusée à l'unanimité. Mais on lui fit entrevoir que ses observations, comme homme privé, pourraient fixer l'attention des ministres et du comité diplomatique. A peine fut-il de retour en Angleterre, qu'un décret d'accusation fut porté contre lui à la suite de la découverte de papiers qui indiquaient ses relations clandestines avec Louis XVI, dans les intérêts de la cour. Sa justification, à laquelle il donna la plus grande publicité, fut peu favorable au caractère semi-diplomatique qu'il déployait encore aux yeux du ministère anglais.

La diplomatie, d'ailleurs, prenait alors une couleur sombre comme celle des événements. Le comte Louis de Starenberg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, près L. H. Puissances, remit, le 25 septembre, par suite de l'emprisonnement du roi Louis XVI, une note par laquelle il demandait, que vu le danger imminent qui menaçait les jours de Leurs Majestés Très-Chrétiennes et de la famille royale, et la crainte trop fondée que les factieux en France se permissent contre ces augustes personnes, des actes qui n'auraient d'autres bornes que le comble du crime, L. H. P. voulussent bien déclarer « que, dans le cas où un horri- » ble attentat pût avoir lieu, elles ne permettraient » aucun séjour et ne donneraient aucune protection » à aucune personne qui aurait pu y prendre part » d'une manière quelconque. » Les états généraux déférèrent à cette note, et lord Grenville y déféra également au nom du roi d'Angleterre, par une réponse officielle sur la demande formelle qui lui fut adressée à cet effet par le comte de Stadion, et le prince de Castel-Cicala, envoyés extraordinaires de l'Empereur et du roi des Deux-Siciles.

D'un autre côté, dans le courant de septembre, le conseil exécutif provisoire, alarmé sur les suites de la coalition, avait fait partir pour Londres M. Noël, premier commis des affaires étrangères, chargé d'une négociation particulière très-importante, dans le but de donner suite au projet déjà mis en avant par Carra et d'autres écrivains de la faction *jacobine*, projet tendant à proposer le titre de *roi des Français* au duc d'Yorck, fils puîné du roi d'Angleterre, et d'opérer par là un changement dans la politique des puissances coalisées contre la nation française.

Le cabinet de Londres ne crut pas devoir prêter l'oreille à une ouverture si extraordinaire et si détournée ; mais quand les revers de la coalition furent marqués en dernier lieu par la perte de la bataille de Jemmapes et l'entrée triomphante de l'armée française dans la Belgique, ce cabinet, alarmé sur le sort de la Hollande, crut trouver dans l'ouverture qui lui avait été faite au sujet du duc d'Yorck, l'occasion de reproduire le projet qu'il avait toujours eu d'établir en Belgique un prince de la maison d'Hanovre. Or, ce fut lui qui dirigea dans ce sens les ouvertures que la Prusse fit à cette époque, ou plutôt qu'elle fit faire par les généraux prussiens aux généraux de la nouvelle république. L'arrivée précipitée à Londres, du baron de Jacobi, envoyé du roi de Prusse, ne fut pas sans liaison avec les propositions que venaient de faire les généraux de la cour de Berlin. Ces offres pouvaient avoir au premier coup d'œil quelque chose de séduisant, puisqu'on en faisait la base d'une quadruple alliance entre la France, la Hollande, l'Angleterre et la Prusse. Mais ce plan n'eut aucun succès à Paris, où déjà les chefs de la révolution étaient enivrés par les progrès des armées françaises dans la Belgique, sur le Rhin, en Savoie et dans le comté de Nice. Avant la fin de

Digitized by Google

novembre, Dumouriez lui-même vit dans la Belgique, dont il venait de faire la conquête, une proie dont il ne fallait pas se dessaisir. On fit en conséquence connaître aux généraux prussiens que l'on ne prétendait point s'approprier la Belgique; mais qu'en même temps on ne souffrirait pas qu'elle devînt la propriété de personne.

Enivré par ses succès, Dumouriez proposa même au conseil exécutif de favoriser une révolution en Hollande par l'entrée des troupes françaises; mais le conseil, éludant cette proposition, qui eût entraîné la guerre immédiate avec l'Angleterre, décida, par un arrêté pris le 5 décembre, qu'il convenait, *quant à présent,* d'employer toutes les troupes de la république à poursuivre les Autrichiens et à les chasser au delà du Rhin. Le 13, il décida en outre par un arrêté encore plus explicite, que le général Dumouriez ne porterait point l'armée française vers la Hollande, mais pourrait la faire cantonner de manière *à être réunie au premier ordre.* Ainsi l'événement n'était qu'ajourné.

Le cabinet de Londres, toujours plus alarmé, par l'invasion de la Belgique et par la reddition de Mayence, sur le sort futur de la Hollande, résolut d'essayer de remonter la machine désorganisée de la coalition, en faisant un appel à la constance et à l'énergie de la cour de Vienne. Il s'agissait plus particulièrement de porter les deux cours alliées d'Autriche et de Prusse à combiner avec promptitude un système de défense militaire, capable de préserver les Provinces-Unies, et de recouvrer ensuite les Pays-Bas. Le cabinet de Saint-James, dans la crise où se trouvait l'Europe, se montrait lui-même disposé à concourir, dans l'intérêt de la défense commune, à ce résultat nécessaire. Tels furent l'esprit et le sens du mémoire diplomatique qu'un courrier anglais apporta, le 25 novembre, à M. Stratton, chargé des affaires britanniques près la cour de Vienne. Le courrier était aussi porteur de dépêches contenant, sur ce même sujet, des instructions particulières. M. Stratton demanda aussitôt une conférence au vice-chancelier, comte de Cobenzl, et lui remit le mémoire de sa cour. On tint à Vienne, le 30 et le jour suivant, deux conseils de conférence, dans lesquels la communication du cabinet de Londres fut mise en délibération. Dans une seconde conférence donnée à M. Stratton, le 4 décembre, le vice-chancelier d'État lui fit connaître que « l'Empereur n'avait pu prendre encore aucune résolution » sur les propositions qui lui avaient été faites, avant » d'en avoir référé à son allié le roi de Prusse; » qu'en conséquence il lui en avait fait part, et que » Sa Majesté, avant de s'expliquer, devait attendre » la manifestation des sentiments de ce prince, et » s'assurer qu'ils étaient conformes aux siens sur » l'objet en question; qu'en attendant, l'Empereur » regardait les ouvertures de l'Angleterre comme » une marque particulière d'amitié de Sa Majesté » Britannique; amitié dont il faisait un cas infini, » et qu'il tâcherait constamment de cultiver. » La cour de Londres ne sut que plus tard à quoi s'en tenir sur l'objet de son mémoire, qui déjà avait été mis sous les yeux du roi de Prusse, lequel, d'après les délibérations de son cabinet, s'était décidé sur le parti à prendre relativement à la défense de l'Allemagne, comme on l'a vu par ce qui précède. Mais dès qu'il eut la certitude que l'Angleterre commençait ses armements, il consentit à concourir à la défense de la Hollande par l'envoi d'un corps auxiliaire. Toutefois ce ne fut qu'à la fin de décembre que le cabinet de Londres reçut, tant de l'Empereur que du roi de Prusse, les réponses favorables à ses propositions, et dont l'uniformité marquait assez que l'harmonie n'avait pas cessé de régner, ou s'était rétablie complétement entre les deux souverains. Le cabinet de Prusse crut même qu'elle se manifesterait encore davantage par la nomination du marquis de Lucchesini pour remplacer, près de l'Empereur, comme ministre plénipotentiaire, le comte de Haugwitz, appelé au ministère du cabinet. Ainsi, c'est dans la communication faite à la cour de Vienne, par M. Stratton, du mémoire envoyé par la cour de Londres, qu'on trouve la première démarche de ce cabinet pour ranimer et fortifier la coalition contre la France.

Aucune négociation franche pour éviter la guerre n'était plus praticable d'ailleurs depuis la promulgation du décret du 19 novembre. Par ce décret, qui avait fait à Londres la plus grande sensation, la convention déclarait formellement, au nom de la nation, qu'elle accordait fraternité et secours à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. Ainsi cette assemblée, fière d'avoir sous sa main, en quelque sorte, une grande nation pour levier, entreprenait de soulever le monde. Par plusieurs décrets subséquents, elle réunit à la France le pays de Liége, la Savoie, le comté de Nice, annonçant la prochaine réunion de la Belgique entière. Ces agrégations avaient pour objet, selon les hommes d'État de la convention, de balancer le système copartageant suivi par l'Autriche, la Prusse et la Russie, dans les démembrements de la Pologne.

Prévoyant aussi que la condamnation de Louis XVI, qu'ils étaient à la veille de prononcer, pourrait rallier contre la France les puissances restées neutres, ils eurent l'idée de prévenir une coalition générale en frappant tous les souverains de la crainte que bientôt toute l'Europe ne fût érigée en républiques. Tel avait été en partie le but du décret

Digitized by Google

du 19 novembre. Son mode d'exécution et les instructions que réclamaient les généraux sur la conduite qu'ils devaient tenir dans les pays conquis, donnèrent lieu à un second décret non moins remarquable. Il fut rendu à la suite d'un rapport présenté à la séance du 15 décembre, par le conventionnel Cambon, chargé de la direction des finances. Organe des comités réunis des finances, militaire et diplomatique, Cambon dévoila sans détour, à la tribune, la politique de la convention.

« Dumouriez, dit-il, en entrant dans la Belgique, » a annoncé de grands principes de philosophie; » mais il s'est borné à faire des adresses aux peuples. Il a jusqu'ici tout respecté : nobles, privilèges, féodalités, corvées, tout est encore sur » pied; tous les préjugés gouvernent encore, et » le peuple n'est rien, c'est-à-dire que nous lui » avons promis de le délivrer de ses oppresseurs, » mais que nous nous sommes bornés à des paroles. » Il faut que nous nous déclarions pouvoir révolutionnaire dans tous les pays où nous pénétrons; » il serait inutile de déguiser notre marche et nos » principes; déjà les tyrans les connaissent... » Ainsi donc, si nous sommes pouvoir révolutionnaire, tout ce qui existe de contraire aux droits » du peuple doit être abattu dès que nous entrons » dans un pays. Vos comités pensent qu'après en » avoir expulsé les tyrans et leurs satellites, les généraux doivent supprimer sur-le-champ la dîme, » les droits féodaux, et toute espèce de servitude. » Cependant vous n'auriez rien fait, si vous vous » borniez aux seules destructions. L'aristocratie » règne partout : il faut donc détruire toutes les » autorités existantes. Rien ne doit survivre au régime ancien, lorsque le pouvoir révolutionnaire » se montre; il faut que le système populaire s'établisse, que les peuples soient convoqués en » assemblées primaires; qu'ils nomment des administrateurs et des juges provisoires. Ce n'est pas » tout : en entrant dans un pays, quel doit être » notre premier soin? de prendre pour gage des » frais de la guerre les biens de nos ennemis. Il » faut donc mettre sous la sauvegarde de la nation, » les biens, meubles et immeubles appartenant » au fisc, aux princes, à leurs fauteurs, adhérents, » participants, à leurs satellites volontaires, aux » communautés laïques et régulières, à tous les » complices de la tyrannie...

» Il ne serait pas prudent d'abandonner à lui-» même un peuple peu accoutumé à la liberté; il » faut l'aider de nos conseils, fraterniser avec lui, » et dès que ses administrateurs provisoires seront » nommés, il faudra que la convention lui envoie » des commissaires pris dans son sein, et le conseil exécutif des commissaires nationaux, pour » entretenir, avec le peuple conquis des rapports » de fraternité... Mais vous n'aurez encore rien » fait, si vous ne déclarez hautement la sévérité de » vos principes contre quiconque ne voudrait qu'une » demi-liberté... Il faut donc dire aux peuples qui » voudraient conserver des castes privilégiées : » *vous êtes nos ennemis*, et les traiter comme » tels, puisqu'ils ne voudraient ni liberté ni égalité. Si, au contraire, ils paraissent disposés à » un régime libre, vous devez non-seulement leur » donner assistance, mais leur garantir une protection durable. Déclarez-leur solennellement » que vous ne traiterez jamais avec leurs anciens tyrans, et que nous périrons tous plutôt » que de capituler avec les oppresseurs du peuple. »

La loi rendue sur la proposition de Cambon, composa, avec le décret du 19 novembre, tout le système politique de la convention, à l'égard des nations étrangères.

Dumouriez s'éleva avec force contre ces mesures violentes, par lesquelles on aliénait les Belges. Une nuée de commissaires nationaux était venue fondre sur leurs provinces, s'emparant, comme des oiseaux de proie, de tout le numéraire, de toute l'argenterie des églises, et de toutes les caisses. En un mot, la république avait vaincu; mais elle traînait partout à sa suite la désorganisation, qui gagnait de proche en proche, et menaça t même la Hollande.

Ainsi l'Angleterre, frappée d'étonnement à la vue de ces premières conquêtes de la révolution, se crut doublement compromise, soit par l'introduction dans son île des principes de la démocratie pure si opposée à son régime intérieur, soit par la crainte de voir bientôt la Hollande envahie. Il était passé en maxime d'État, dans le cabinet britannique, de préserver la Hollande de toute atteinte de la part de la France. La soumission de la Flandre et la déclaration de la convention qui rendait libre la navigation de l'Escaut, porta ce cabinet à offrir de suite des secours aux Provinces-Unies. La mesure qui ouvrait l'Escaut aux Belges affranchis ne laissa plus aucun espoir de maintenir la neutralité aux ministres du roi d'Angleterre, et dès lors ils se préparèrent à entrer dans la coalition.

Au milieu d'un si grand trouble, ce qui excitait toujours le plus particulièrement la sollicitude des ministres, c'était l'appréhension d'une commotion sociale intérieure, provoquée par la convention et par les clubs français.

Aux différentes pétitions que recevait et des clubs et des communes de France la convention, au sujet du procès du roi, vinrent se mêler des adresses

Digitized by Google

approbatives de quelques Anglais et Irlandais résidant à Paris, et de deux clubs nouvellement établis à Londres, l'un sous le titre de *Société constitutionnelle;* l'autre sous celui de *Société des amis de la révolution de* 1688. Ces communications fraternelles avaient pour objet de célébrer les succès des armées françaises, de féliciter la convention sur des événements d'un aussi favorable augure pour les peuples qui voudraient devenir libres, et qui nourrissaient l'espérance « que les soldats de la » liberté ne poseraient les armes que lorsqu'il n'y » aurait plus de tyrans ni d'esclaves sur la terre. »

L'orateur de la *Société constitutionnelle*, ayant paru à la barre, annonça « que de pareilles sociétés » se formaient actuellement dans toute l'Angleterre; » qu'elles s'occupaient à rechercher les abus du gou- » vernement et les moyens d'y remédier; que, d'a- » près l'exemple que venait de donner la France, » les révolutions allaient devenir faciles, et qu'il ne » serait pas extraordinaire que, dans un court es- » pace de temps, il arrivât aussi des félicitations à » une convention nationale britannique. » Ces hommages et ces prophéties politiques excitèrent dans les tribunes et dans l'assemblée les transports de joie les plus vifs. L'évêque Grégoire, qui présidait la convention, fit à ces députations des réponses qui ne furent pas moins applaudies. « Vous êtes ici » au milieu de vos frères, leur dit-il; la royauté est, » en Europe, détruite ou agonisante sur les décom- » bres féodaux; et la déclaration des droits de » l'homme, placée à côté des trônes, est un feu dé- » vorant qui va les consumer. Estimables républi- » cains, félicitez-vous en pensant que la fête que » vous avez célébrée en l'honneur de la révolution » française est le début de la fête des nations !.... »

Cependant le ministère anglais ne se manqua point à lui-même, et son énergie répondit à la grandeur du péril. Déjà se formaient sous son influence d'autres sociétés qui se vouaient au maintien de la liberté et de la propriété, contre les tentatives des républicains et des niveleurs. Ces associations se multiplièrent dans différentes parties du royaume. Le 1er décembre, une proclamation royale annonça le danger que courait la constitution, en butte à des malintentionnés, qui, agissant de concert avec des affiliés dans l'étranger, excitaient cet esprit de sédition et de désordre, qui s'était manifesté par des émeutes et des insurrections. George III montrait l'intention formelle de mettre son gouvernement en état de pourvoir à la sûreté publique. Les ministres armèrent sur-le-champ les milices de plusieurs comtés du sud-est de l'Angleterre; on renforça la Tour d'une garnison nouvelle, et le parlement, qui, d'après l'usage, a quarante jours pour s'assembler, eut ordre de se réunir pour le 14 décembre. La vigueur avec laquelle Pitt, le chef de l'administration, sut comprimer en un moment toutes ces fermentations, et rendre à l'aristocratie anglaise tout l'ascendant que le progrès des idées républicaines lui avait fait perdre; le parti qu'il sut tirer de la division qui s'était opérée dans le parti de l'opposition et de l'unanimité qui existait sur la nécessité de s'opposer aux desseins qu'on supposait aux Français sur la Hollande, attestèrent la fermeté du caractère de ce ministre, autant que l'énergie de ses moyens.

Le parlement s'identifia au discours de la couronne, dans lequel le monarque avait parlé des dispositions à la sédition, en termes semblables à ceux de sa proclamation royale. Le roi ajoutait, quant aux affaires du continent, qu'il avait eu soin d'observer la plus stricte neutralité dans la guerre actuelle; que s'étant abstenu constamment d'intervenir dans les troubles intérieurs de la France, il ne pouvait voir néanmoins sans la plus sérieuse inquiétude les symptômes qui annonçaient l'intention d'exciter des troubles, non-seulement en Angleterre, mais dans d'autres États, de fouler aux pieds les droits des nations neutres, et de poursuivre des projets d'agrandissement. Ce discours respirait la guerre, bien que George III consentit à s'y montrer encore *disposé à entrer avec les Français dans des explications pacifiques.*

Malgré les observations éloquentes de Fox, l'adresse d'adhésion passa à une immense majorité. Il n'en proposa pas moins de prier le roi d'ouvrir toute espèce de négociation honorable pour prévenir la guerre contre la France. Son amendement ayant été rejeté, il le reproduisit le lendemain sous la forme d'une motion. Fox proposait d'envoyer un ministre à Paris, auprès des personnes qui y exerçaient les fonctions du pouvoir exécutif, pour traiter avec elles des points qui pouvaient être en discussion entre les alliés du roi et la nation française. Mais une négociation avec la France, dans l'état où se trouvait ce pays, fut condamnée et rejetée par la majorité dans les termes les plus énergiques. La popularité de Fox en reçut même un échec. On vit alors clairement que le parti de l'opposition était considérablement affaibli par la défection d'une foule d'anciens wighs frappés de l'idée des dangers que les principes et les projets français faisaient courir à la constitution de la Grande-Bretagne. Parmi ces derniers, figuraient le duc de Portland, lord Carlisle, lord Fitz-Williams et M. Windham. Cette défection porta à l'opposition les derniers coups.

Ainsi le ministre sut avec art créer des alarmes par la convocation précipitée du parlement, et les

Digitized by Google

augmenter encore par les immenses préparatifs de défensive qu'il déploya soudainement, comme s'il y avait eu à craindre une insurrection générale. L'activité de ses moyens répressifs s'étant fait sentir à la fois dans les trois royaumes, au même instant il réduisit les sociétés révolutionnaires d'Angleterre à se cacher; il dispersa la convention d'Édimbourg, qui menaçait l'Écosse d'une révolution, et il empêcha l'ancien volcan de l'Irlande de se rallumer, lorsque le murmure des fermentations intestines y annonçait une prochaine éruption.

D'autres mesures, indiquant les dispositions hostiles des ministres envers la France, se succédèrent. Un bill plaça les étrangers sous une surveillance sévère, en investissant le gouvernement du droit de renvoyer hors du royaume ceux qu'il jugeait à propos d'expulser.

Ces symptômes d'une prochaine rupture ne pouvaient échapper aux deux négociateurs français; on pensait même généralement que le ministère saisirait la première occasion de leur faire l'application du bill, comme étant l'un et l'autre plus ou moins suspectés d'intrigues, soit avec le parti de l'opposition, soit avec certains meneurs populaires d'un rang plus subalterne.

M. de Talleyrand eut de nouvelles conférences avec les ministres, et dans ses dépêches confidentielles, il fit connaître à Paris les griefs qui servaient de motifs à leurs préparatifs hostiles.

Ces griefs se réduisaient à trois principaux : 1° l'ouverture de l'Escaut; 2° le décret de fraternisation du 19 novembre; 3° les projets qu'on supposait à la France contre la Hollande.

Au nom du conseil exécutif, le ministre Lebrun fit répondre, sur le premier point, que la France s'attendait que l'Angleterre garderait à l'égard de l'ouverture de l'Escaut le même silence qu'elle avait gardé en 1785, lorsque la même question avait été agitée hostilement par l'empereur Joseph II; sur le second grief, que l'exécution du décret du 19 novembre était d'une justice incontestable à l'égard des peuples sous la domination des puissances ennemies de la France; mais qu'à l'égard des pays neutres, il était clair que l'intention de la convention n'avait jamais été de s'engager à faire de la cause commune de quelques individus étrangers, celle de toute la nation française; enfin, qu'il serait à désirer, au sujet de la Hollande, que le ministère britannique ne se fût jamais plus mêlé du gouvernement intérieur de cette république, qu'il avait contribué à asservir, que la France ne voulait s'en mêler actuellement.

Lebrun, en rendant compte à la convention de la naissance de ces différends, ajouta : « Du reste, » j'ai autorisé, en dernier lieu, le ministre de » France à Londres, à déclarer au nom de la répu- » blique française, au ministère britannique, que » si, contre toute attente, l'intention du cabinet de » Saint-James était d'amener une rupture à tout » prix, comme alors nous aurons épuisé toutes les » explications propres à démontrer la pureté de nos » vues et notre respect pour l'indépendance des au- » tres puissances; comme il serait évident que cette » guerre ne serait plus qu'une guerre du seul mi- » nistère britannique contre nous, nous ne man- » querions pas de faire un appel solennel à la nation » anglaise, et de porter au tribunal de sa justice et » de sa générosité l'examen d'une cause dans la- » quelle on verrait une grande nation soutenir les » droits de la nature, de la justice, de la liberté, » de l'égalité, contre un ministère qui n'aurait en- » gagé cette querelle que par des motifs de pure » convenance personnelle; qu'ainsi nous établirions » la nation anglaise juge entre lui et nous, et que » l'examen de ce procès pourrait amener des suites » que le cabinet de Saint-James n'avait pas pré- » vues. »

Ce ton menaçant n'était pas propre à rétablir la bonne intelligence entre les deux nations. M. de Chauvelin, qui prenait le titre de ministre plénipotentiaire de France, adressa, en cette qualité, le 27 décembre, une note à lord Grenville, au nom de son gouvernement. Dans cette note, il interpellait le noble lord, au nom du peuple français, sur la question de savoir si la France devait regarder l'Angleterre comme une puissance neutre ou ennemie. M. de Chauvelin s'efforçait en même temps de justifier son gouvernement sur les différents griefs qu'avait élevés le cabinet de Londres.

Lord Grenville, par sa réponse, lui exprima, dans les termes les plus formels, qu'il ne lui reconnaissait d'autre caractère public que celui de ministre de S. M. Très-Chrétienne; et il ajouta que la proposition de recevoir un ministre accrédité de la part de quelque autre autorité ou pouvoir en France, serait une question nouvelle; que S. M. Britannique aurait le droit, si elle se présentait, de se décider d'après les intérêts de ses sujets, sa propre dignité et les égards qu'elle devait à ses alliés, ainsi qu'au système général de l'Europe. Quant aux explications données par M. de Chauvelin sur les différents griefs du gouvernement anglais, lord Grenville faisait observer qu'elles se réduisaient à trois points : le premier avait pour objet le décret de la convention du 19 novembre, dans les expressions duquel toute l'Angleterre avait vu la déclaration formelle d'un dessein « de propager partout les nouveaux principes de » gouvernement adoptés en France, et d'encoura-

Digitized by Google

» ger le trouble et la révolte dans tous les pays, » même neutres. » Si cette interprétation, ajoutait lord Grenville, que vous présentez comme injurieuse à la convention, pouvait paraître douteuse, la conduite de la convention elle-même ne l'a que trop justifiée; et l'application de ces principes aux États du roi a été démontrée par la *réception publique* accordée aux séditieux de ce pays, aussi bien que par les discours qu'on leur a tenus, précisément dans le temps de ce décret, et depuis à plusieurs reprises.

Quant à l'explication donnée par M. de Chauvelin à cet égard, lord Grenville observait qu'elle n'était rien moins que satisfaisante, et que l'Angleterre ne trouvait aucune sûreté dans les termes d'une explication qui annonçait encore aux séditieux de toutes les nations quels étaient les cas dans lesquels ils pouvaient compter d'avance sur l'appui et les secours de la France, et qui réservait à cette puissance le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Angleterre, au moment où elle le jugerait à propos, et d'après des principes incompatibles avec les institutions publiques de tous les pays de l'Europe. Personne ne peut se dissimuler, ajoutait lord Grenville, combien une pareille déclaration est propre à encourager partout le désordre et la révolte ; personne n'ignore combien elle est contraire au respect que les nations indépendantes se doivent réciproquement, ni combien elle répugne aux principes que le roi a suivis de son côté, en s'abstenant toujours de se mêler, de quelque manière que ce fût, de l'intérieur de la France ; et ce contraste doit seul suffire pour démontrer, non-seulement que l'Angleterre ne peut pas considérer comme satisfaisante une pareille déclaration, mais qu'elle a tout lieu de la regarder comme un nouvel aveu de ces dispositions qu'elle voit, de la part de la France, avec une si juste inquiétude et jalousie.

Lord Grenville passait ensuite aux deux autres points concernant les dispositions générales de la convention à l'égard des alliés de la Grande-Bretagne, et la conduite de ses officiers au sujet de l'Escaut.

« La promesse faite au nom de la France, disait le ministre anglais, de respecter l'indépendance de l'Angleterre et de ses alliés, et de ne point attaquer la Hollande tant qu'elle observerait une exacte neutralité, est d'autant moins rassurante, qu'au moment même où la déclaration en était communiquée, un officier, se disant employé au service de France, violait ouvertement le territoire et la neutralité de la république des Provinces-Unies, en remontant l'Escaut pour attaquer la citadelle d'Anvers. La France n'avait cependant aucun droit d'annuler les stipulations des traités relativement à l'Escaut, à moins d'avoir aussi le droit de mettre pareillement de côté tous les autres traités entre toutes les puissances de l'Europe, et tous les autres droits de l'Angleterre et de ses alliés. Loin d'adopter les principes que la France veut ainsi établir, l'Angleterre est et sera toujours prête à s'y opposer de toutes ses forces ; fidèle aux maximes qu'elle a suivies depuis plus d'un siècle, elle ne verra jamais d'un œil indifférent la France s'ériger directement ou indirectement en *souveraine des Pays-Bas*, ou arbitre général des droits et des libertés de l'Europe ; que si la France désire réellement conserver l'amitié et la paix avec l'Angleterre, il faut qu'elle se montre disposée à renoncer à ses projets d'agression, à ses vues d'agrandissement ; en un mot, il faut qu'elle s'en tienne à son propre territoire, sans outrager les autres gouvernements, sans troubler leur repos, sans violer leurs droits.

Au sujet de l'appel que M. de Chauvelin se proposait de faire *à la nation anglaise*, lord Grenville faisait observer que cette nation, d'après la constitution qui assurait sa liberté et sa prospérité, qu'elle saurait maintenir contre toute attaque directe ou indirecte, n'aurait jamais avec les puissances étrangères ni relation ni correspondance que par l'organe de son roi, d'un roi qu'elle chérissait, qu'elle respectait, et qui n'avait jamais séparé un instant ni ses droits, ni ses intérêts, du bonheur de son peuple.

On voit ici clairement, par la connaissance des points de la discussion, que dès l'origine on nourrissait en France l'espoir si souvent renouvelé et déçu depuis de détacher la nation de son gouvernement, pour la précipiter dans une révolution démocratique.

Dumouriez ne partageait pas ces illusions : les conséquences de la rupture avaient frappé son esprit. Comme il n'avait alors en vue que de s'affermir dans la conquête des Pays-Bas, il était d'avis que si on prétendait s'y maintenir, il fallait d'abord se conserver la neutralité de l'Angleterre et de la Hollande. Tel était aussi le sentiment de M. de Talleyrand-Périgord, fort en état d'apprécier la politique du cabinet de Saint-James, et les véritables dispositions de la nation anglaise. En voyant Dumouriez fixer l'attention de l'Europe, autant par son habileté à la tête d'une armée victorieuse, que par la fermeté qu'il apportait à résister aux vues de la faction désorganisatrice qui, du sein de Paris, semait partout la confusion et le désordre, M. de Talleyrand et ses amis conçurent le projet d'empêcher ou de retarder la rupture par une négociation détournée. Soit que Pitt n'en saisît l'idée que pour se donner le temps de faire passer des secours à la Hollande, soit que Dumouriez lui-même ne l'ait suggérée que dans la

Digitized by Google

vue de mieux réunir ses moyens d'attaque, soit enfin qu'on eût déjà la pensée d'amener ce général sur le terrain de la défection, des ouvertures importantes lui furent portées.

Le ministre de France à La Haye, M. de Maulde, qui lui était redevable de sa légation, arriva en toute hâte, dans les premiers jours de janvier, à Paris, où se trouvait alors Dumouriez; il lui dit que si on désirait garder la neutralité avec la Hollande et l'Angleterre, rien n'était plus facile; qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient ni reconnaître la convention ni traiter avec le ministre Lebrun; mais que le grand pensionnaire de Hollande, Van Spiegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterait volontiers avec le général Dumouriez. En même temps, l'agent secret Benoist qui arrivait de Londres, dit au ministre Lebrun, de la part de M. de Talleyrand, de Talon et des autres émigrés constitutionnels, qui avaient des relations avec le ministère anglais, que Pitt et le conseil de Saint-James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvu que le général Dumouriez fût chargé de la négociation, et passât en Angleterre pour la terminer.

Les ministres Lebrun et Garat furent d'abord les seuls du conseil exécutif dans la confidence de cette ouverture. Dumouriez vit aussitôt le parti qu'il pourrait en tirer; comme il jouissait d'un certain crédit dans les comités et dans le conseil, il obtint que l'affaire y fût portée avec la proposition de l'envoyer lui-même en ambassade extraordinaire à Londres. Mais les ministres Clavières, Pache et Monge s'y opposèrent, sinon par principe d'inimitié et de jalousie, selon Dumouriez, plutôt parce que déjà il causait de l'ombrage, et qu'on redoutait son ambition. Dumouriez s'étant concerté avec Lebrun et Garat, il fut convenu qu'on suivrait l'affaire sans bruit, qu'il n'en serait plus question dans le conseil, et qu'on attendrait qu'elle fût dans toute sa maturité pour la faire réussir. On renvoya M. de Maulde à La Haye avec une lettre pour lord Auckland, dans laquelle on lui annonçait que Dumouriez se trouverait à Anvers le 1er février, et que là s'ouvriraient les conférences. M. de Maulde était aussi chargé de pourparlers confidentiels.

En même temps, on décida que M. Maret (1), qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre comme agent diplomatique, y serait envoyé, pour savoir de Pitt si réellement il souhaitait traiter personnellement avec Dumouriez. Dans ce nouveau plan, M. de Chauvelin devait être rappelé et M. Maret occuper sa place.

Mais toutes ces petites combinaisons s'évanouirent devant la marche grave des événements, et par l'effet des grandes passions de l'époque. Comparativement à la convention, le conseil exécutif était un pouvoir trop secondaire pour qu'il osât s'engager dans une négociation si importante, sans l'adhésion et le concours des comités diplomatique et de défense générale. Là dominait Brissot, président du premier de ces comités.

Pour peu qu'on médite les fragments que nous allons tirer de sa correspondance confidentielle avec Dumouriez, immédiatement après la bataille de Jemmapes, on pourra se former une idée du système politique des hommes d'État de la convention.

« C'est ici, mandait Brissot au général vainqueur (2), c'est ici un combat à mort entre la liberté et la tyrannie; entre la vieille constitution germanique et la nôtre. Avec des pamphlets allemands et des baïonnettes tout s'arrangera... Pas un Bourbon ne doit rester sur le trône!.... Ah! mon cher! qu'est-ce qu'Alberoni, Richelieu, qu'on a tant vantés? Qu'est-ce que leurs projets mesquins, comparés à ces soulèvements du globe, à ces grandes révolutions que nous sommes appelés à faire!... Ne nous occupons plus, mon ami, de ces projets d'alliance de la Prusse, de l'Angleterre, misérables échafaudages; tout cela doit disparaître: *Novus rerum nascitur ordo.* Il faut que rien ne nous arrête. J'aime à croire que la révolution de la Hollande ne s'arrêtera pas devant le fantôme d'*illuminés* (3), et qu'il ne sera pas pour le *sta sol.* Une opinion se répand ici: la république française ne doit avoir pour bornes que le Rhin (4). »

Aux yeux de tels hommes, professant de telles opinions, aucune négociation ne pouvait trouver grâce, pas même avec l'Angleterre, qu'il eût été si important de mettre hors de cause. Il ne fut pas difficile à Brissot de ramener à son avis le ministre Lebrun, en mettant en jeu son amour-propre par ses insinuations. Lebrun, voyant que les membres des principaux comités se croyaient offensés de ce qu'on refusait de négocier avec la convention, fut piqué lui-même de ce que la cour de Saint-James ne voulait pas traiter avec lui comme ministre de la république. Or, il était peu probable que, dans aucun cas, la négociation ouverte avec Dumouriez pût réussir.

(1) Aujourd'hui duc de Bassano.
(2) Lettre du 28 novembre 1792.
(3) Vraisemblablement Frédéric-Guillaume.
(4) On voit que de bonne heure ce fut comme une inspiration nationale.

Digitized by Google

Lebrun donna, le 7 janvier, une note officielle, au nom du pouvoir exécutif de France, en réponse à la note de lord Grenville; il y répétait, d'une manière plus détaillée, les explications déjà présentées sur les motifs de plaintes élevées par l'Angleterre; il concluait que si les efforts tentés pour éviter d'en venir à une rupture étaient inutiles, on combattrait avec regret, mais sans crainte, la nation anglaise qu'on estimait. Une note, de la même date, de M. de Chauvelin, contenait des représentations très-vives au sujet de l'acte des étrangers, *alien act*, comme étant une mesure hostile dirigée particulièrement contre les Français. Lord Grenville, en réponse, renvoya la note comme absolument inadmissible, M. de Chauvelin prenant un caractère qui n'était pas reconnu; ensuite, passant à la forme d'une communication extrà-officielle, il insista sur l'insuffisance des explications données précédemment, et assura, d'une manière positive, que l'Angleterre continuerait ses préparatifs hostiles, afin de se mettre en état de protéger sa sûreté et ses droits, ainsi que ceux de ses alliés. M. de Chauvelin demanda alors une entrevue à lord Grenville, qui la refusa.

C'était au moment même où le procès de Louis XVI se présentait accompagné des plus fâcheux présages. Dans ces terribles débats, la question fut envisagée, par quelques orateurs de la convention, sous le point de vue des motifs d'État. Salles de la Meurthe, développant les considérations de haute politique qui devaient porter la convention à ménager le roi, s'exprima en ces termes :

« ..... Si Louis meurt, toutes ses prétentions lui » survivent. Déposées sur une autre tête, elles se- » ront plus nuisibles à la république; de tous les » membres de sa famille, il est aujourd'hui le moins » à craindre..... N'est-ce pas une chose bien surpre- » nante que le silence des rois dans des circon- » stances si graves? Croirons-nous, parce qu'ils se » taisent, qu'ils sont indifférents sur le sort d'un de » leurs semblables? Non, ils ont des vues plus » profondes. Ce n'est pas Louis qu'ils veulent sauver, » c'est la royauté. Le supplice de Louis, je n'en fais » pas le moindre doute, est nécessaire à leur sys- » tème. Ils veulent sa mort; car si le sang d'un roi » coule sur l'échafaud, ils pourront espérer de sou- » lever leurs peuples contre la nation qui aura » souffert ce supplice; ils pourront se créer des » armées et nous combattre plus sûrement. Les » puissances étrangères désirent que Louis meure, » afin d'affecter sur son sort une feinte douleur, » afin d'élever contre vous un cri de vengeance » universelle, pour conserver leurs trônes, pour » étouffer la révolution, pour vous donner un roi. » Et ne demandez pas quel serait le roi qu'elles » vous proposeraient pour vous dompter plus sû- » rement; elles ne craindraient pas de flatter le » peuple en désignant celui qui lui plairait davan- » tage. Qu'importerait alors leur haine contre tel ou » tel chef de parti? Que le plus vil d'entre eux leur » promette une chance de plus en faveur de la » royauté, et le soin de leur trône en fait à l'instant » leur allié. Les émigrés même, pour leur intérêt » aussi, oublieraient leurs querelles, s'il en existait » entre eux et le nouveau tyran; ils deviendraient » ses premiers valets, si celui-ci croyait devoir faire » sa paix avec eux pour assurer sa puissance; ils le » serviraient s'ils pouvaient en espérer une ven- » geance et la restauration de leurs titres..... Il » n'est qu'un moyen d'éviter de grands maux, c'est » que la convention renvoie au peuple la question » politique qu'offre le procès de Louis..... »

Ces considérations renferment une prophétie d'autant plus remarquable, qu'on l'a vue plus tard s'accomplir dans toute son étendue. Quant aux dispositions des puissances, à l'égard du procès de Louis XVI, ce serait mentir à la fidélité de l'histoire que d'admettre, autrement que comme moyens oratoires, les assertions du député conventionnel.

Nul doute cependant que la politique ne vît s'ouvrir, par le trépas du roi de France, une chance à de nouvelles combinaisons, et il est vrai de dire aussi que Louis ne fut que faiblement réclamé par très-peu de puissances encore neutres. Quant à la Prusse, si elle avait épuisé inutilement tous les genres de négociations, n'était-ce pas pour sauver ce monarque? La Prusse et l'Autriche, d'ailleurs, étaient en état de guerre; ne pouvant faire que des menaces, l'expérience leur en avait montré l'inutilité et même le danger. L'Angleterre fit quelques démonstrations vaines. Les principaux chefs de l'opposition, tels que Fox, Shéridan, Grey, dans la vue d'embarrasser le ministère, et de se réhabiliter eux-mêmes dans l'opinion de la nation, sommèrent, au nom de l'humanité, le ministre Pitt d'intervenir. Sur leur motion, la chambre des communes avait voté (1) une adresse au roi, dans laquelle elle exprimait l'indignation et l'horreur de toute la nation sur l'injustice et la barbarie de la catastrophe qui menaçait le roi de France. Lord Lansdown avait même demandé que les ministres fissent, auprès du conseil exécutif de France, une démarche officielle pour témoigner l'intérêt de Sa Majesté Britannique et de la nation au sort de Louis.

(1) Le 20 décembre 1792.

Digitized by Google

Mais Pitt, combattant l'opportunité d'une démarche directe et précise, avait éludé les instances des membres du bord opposé. Ses arguments pour ne pas compromettre la dignité du gouvernement, étaient d'autant plus péremptoires, que le fameux Barrère s'était déjà exprimé en ces termes à la convention : « L'Angleterre arme; l'Espagne, excitée, » prépare une attaque; ces deux gouvernements » tyranniques, peu satisfaits de persécuter les pa» triotes de leurs États, croient peut-être influen» cer le jugement que nous allons prononcer sur » le tyran de la France; ils comptent peut-être » nous effrayer. Non, le peuple qui a conquis sa » liberté, ce peuple qui a chassé du sein de son ter» ritoire, jusqu'aux rives les plus éloignées du Rhin, » les formidables bataillons de l'Autriche et de la » Prusse, ce peuple ne recevra les ordres d'aucun » tyran. »

Toutefois, le roi d'Espagne fit offrir par le chevalier Ocariz, son chargé d'affaires à Paris, sa neutralité pendant la guerre, et la promesse de retirer les troupes dont la frontière d'Espagne était garnie, sous la condition que la France prendrait de son côté les mêmes engagements. Il fit déclarer en même temps au ministre plénipotentiaire de France à Madrid, « que le motif qui avait déterminé Sa Majesté » Catholique à se rapprocher de la France, était de » pouvoir influer sur le sort du ci-devant roi son » cousin. » Le chevalier Ocariz, de son côté, fit la même déclaration au gouvernement français, avec des expressions modérées, mais positives. Il était chargé de signifier que ce grand procès ne pouvait être étranger au roi son maître. « Sa Majesté Catho» lique, dit-il, ne saurait être accusée de vouloir » se mêler des affaires intérieures de l'État, lors» qu'elle vient faire entendre sa voix en faveur d'un » parent, d'un allié, d'un prince malheureux, du » chef de sa famille..... Si je pouvais, par ma ré» ponse, ajoutait l'envoyé espagnol, annoncer au » roi que les désirs de son cœur ont été remplis, » heureux d'avoir été l'agent d'une négociation » aussi humaine, aussi glorieuse; heureux d'avoir » bien servi ma patrie et la vôtre, ce jour serait le » plus beau, le plus consolant de ma vie. »

Ce ne fut qu'en se faisant une violence extrême, que le parti ardent de la convention se soumit à entendre la lecture de cette communication diplomatique. Danton s'indigna de l'audace du gouvernement espagnol, qui ne voulait pas reconnaître la république, et prétendait lui dicter des lois. « Loin » de nous toute influence étrangère, s'écrie Thu» riot!..... Nous devons prononcer avec la fermeté » qui convient à de vrais républicains..... Gardons» nous de céder à des idées combinées par le crime » et la scélératesse..... Ne souffrez pas surtout que » les ministres des cours étrangères puissent for» mer ici un congrès pour nous intimer la déclara» tion des brigands couronnés. Je demande que la » convention décrète que, quels que soient les mé» moires qui pourraient lui être adressés relative» ment au grand procès qui lui est soumis, aucun » ne sera lu avant qu'on ait statué sur le sort de » Louis Capet. » A cette motion succède un projet de décret portant que les agents français ne pourront traiter qu'avec les têtes couronnées qui auront reconnu solennellement la république. « Nous ne » traiterons plus avec les rois, dit un membre de la » convention, mais avec les peuples. » Et la majorité se réunit à l'avis de passer à l'ordre du jour sur la lettre de l'envoyé d'Espagne, et de n'en point achever la lecture.

Ainsi trompée dans ses démarches diplomatiques, la cour de Madrid crut pouvoir sauver Louis XVI en achetant des voix en sa faveur; et à cet effet deux millions furent mis à la disposition d'Ocariz. Il s'agissait de faire prévaloir dans la convention la proposition de l'appel au peuple, qui eût ouvert à Louis la seule chance favorable. Mais on conduisit avec aussi peu d'intelligence que de bonheur cette négociation délicate. L'un des plus ardents agitateurs de la révolution, nommé Chabot, s'étant mis en relation avec Ocariz, traita lui-même pour les deux millions qu'on devait compter à quatre des principaux meneurs de son parti. Ceux-ci s'engageaient à faire changer un grand nombre de votes pour la mort en votes pour l'appel au peuple. Mais trompé par des données fausses, et se croyant sûr de la décision, Ocariz réserva la somme pour influencer en dernier ressort les assemblées primaires. Quand il vit son attente trompée, il essaya d'employer une partie de l'argent de l'Espagne à produire un mouvement dans Paris; ce fut inutilement : tous les éléments en étaient déjà assurés dans d'autres mains et dans un sens contraire; Chabot n'était là et dans la convention que l'émissaire chargé de connaître et de déjouer le plan qu'il paraissait favoriser.

Les dangers d'une guerre générale n'arrêtèrent point la convention : le 21 janvier vit consommer le régicide. Les cabinets ne s'étaient pas fait illusion sur le sort de l'auguste victime, pas plus que Louis ne s'était abusé lui-même sur sa destinée, car ce n'étaient pas les lumières qui avaient manqué à ce prince; mais dans les grandes affaires d'État, le roi qui veut et qui ordonne ne s'était trouvé nulle part. Le dévouement d'un de ses fidèles serviteurs, au moment où la hache était levée sur sa tête royale, donna occasion à Frédéric-Guillaume de faire écla-

Digitized by Google

ter ses propres sentiments sur cette grande catastrophe. Voici le trait tel qu'il mérite d'être recueilli. Aucune crainte n'avait pu arrêter M. d'Aubier, l'un des gentilshommes ordinaires de Louis; n'ayant pas quitté son maître au 10 août, et cherchant depuis sa sûreté hors du royaume, il voulait démentir, à ses risques et périls, l'accusation par laquelle on cherchait à exciter la populace des faubourgs à demander la mort du roi : on prétendait que Louis avait, le 10 août, signé l'ordre de massacrer le peuple. M. d'Aubier établissait que c'était le maire Pétion qui avait signé l'ordre de repousser, aux Tuileries, la force par la force. Le temps pressait, et il fit enfin parvenir sa déclaration à Malesherbes, l'illustre défenseur de Louis : il le suppliait de lui procurer les moyens d'arriver à Paris, pour y être confronté avec les accusateurs. « S'ils me font massacrer ensuite, lui mande-t-il, la justification du » fait que je veux mettre au grand jour, n'en sera » que plus constante pour le public. On ne croira » jamais qu'un homme sorte d'un asile sûr et » vienne jouer sa vie pour soutenir un mensonge. » Malesherbes lui prodigue les assurances les plus honorables : « Le roi, lui répond-il, me charge de » vous mander de sa part qu'il vous conjure de ne » pas vous compromettre. On rejetterait votre » témoignage, comme celui d'un homme à qui » son attachement ne permet pas d'être impartial. »

Cette lettre (1), M. d'Aubier la reçoit par le courrier qui lui apprend le trépas de Louis; et comme on la lui avait écrite par *duplicata*, il en était tombé une copie entre les mains de Frédéric-Guillaume. Le monarque prussien, touché des marques de dévouement qu'il venait de donner à son roi, voulut le voir, et chargea le comte d'Hervilly (2), qui était à Dusseldorf, de le lui conduire à Francfort. Là, M. d'Aubier lui est présenté. Le roi, après plusieurs questions sur la vie privée de Louis XVI, sur ses malheurs, sur la journée du 10 août, sur l'emprisonnement de la famille royale, lui propose d'entrer à son service. M. d'Aubier répond qu'il n'est pas militaire. Le roi lui demande à quoi il pourrait l'employer. — « Je ne me crois bon à rien. — Vous » êtes le premier qui m'ait parlé de la sorte, » s'écrie Frédéric-Guillaume; et le lendemain, le fidèle serviteur de Louis reçoit la lettre suivante :

« M. d'Aubier, des sentiments pareils à ceux dont » vous avez fait foi envers l'infortuné monarque » que vous avez servi, sont toujours sûrs de mon » estime. La personne qu'il honora de la sienne a » d'ailleurs, par cela seul, des droits chers à mon » cœur; et toutes les fois que je pourrai récompenser en elle les services que Louis XVI ne put acquitter, je croirai offrir un dernier tribut à la » mémoire de ce souverain respectable et malheureux. Je vous donne ma clef de chambellan; je » vous la donne comme un gage du tendre souvenir » que je conserve à votre maître, et j'y joins une » pension de six cents écus sur la caisse de la cour, » pour qu'à l'abri de l'infortune qui poursuit les » compagnons de votre exil, vous puissiez consacrer » des jours plus tranquilles à sa mémoire, à celle » de ses vertus, de ses bienfaits, de ses malheurs; » et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte » et digne garde.

» *Signé*, FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

A la nouvelle de la catastrophe, le roi d'Angleterre fit intimer à M. de Chauvelin l'ordre de sortir de Londres sous vingt-quatre heures, et du royaume sous huit jours. Lord Grenville invité depuis, dans la chambre haute, à s'expliquer sur les vrais motifs de cette injonction subite, le fit en ces termes (3) : « La vérité est qu'aussi longtemps que M. de Chau- » velin s'est conduit avec circonspection, il a été » traité avec indulgence; mais lorsqu'après des évé- » nements sur lesquels l'imagination ne peut s'ar- » rêter sans horreur, une faction diabolique se fut » emparée du pouvoir, il n'est pas de moyen de » corruption que M. de Chauvelin n'ait essayé, » par lui ou ses émissaires, pour séduire le peu- » ple, l'indisposer contre le gouvernement et contre » les lois du pays. »

Débarquant à Douvres, dans ces mêmes circonstances et avec de nouvelles instructions, M. Maret reçut, de son côté, l'ordre de se rembarquer sur-le-champ. La rupture paraissait désormais inévitable. Cependant lord Grenville, dans une de ses dernières notes, avait déclaré qu'il se prêterait volontiers à des explications, dans une forme non officielle, sur la totalité des objets mis en discussion : c'était laisser encore la voie ouverte à une conciliation possible; c'était une dernière ressource pour essayer de conserver la paix en éloignant la guerre des Pays-Bas, et en conservant à ces provinces une espèce de neutralité jusqu'à l'arrangement définitif des affaires générales de l'Europe.

(1) Du 12 janvier 1793.

(2) Le même qui avait défendu le château au 10 août, et qui trouva la mort en 1795 à Quiberon.

(3) Séance de la chambre des pairs, du 17 février 1793.

Digitized by Google

Voilà pourquoi Dumouriez se montra décidé, même après le renvoi de M. de Chauvelin, à se rendre en personne sur les frontières de la Hollande, pour suivre la négociation entamée à La Haye. A son arrivée de Paris, dans les derniers jours de janvier, M. de Maulde, envoyé de France, était allé porter à lord Auckland la lettre de Dumouriez; lord Auckland lui en avait témoigné toute sa satisfaction. Il lui avait dit que les intérêts de la Hollande et de l'Angleterre étant communs et inséparables, il communiquerait cette ouverture au grand pensionnaire Van Spiegel, avec lequel il l'aboucherait. Van Spiegel adopta le projet d'une conférence entre Dumouriez, lui et lord Auckland, qui dépêcha trois paquebots de suite à sa cour. De son côté, le ministre de France envoya son secrétaire à Anvers au-devant du général Dumouriez.

Non-seulement lord Auckland et le grand pensionnaire, mais l'envoyé de France lui-même, manifestèrent une profonde horreur sur l'événement qui venait de répandre le deuil dans toutes les cours de l'Europe. Comme on savait que Dumouriez partageait les mêmes sentiments, il ne parut pas qu'une si cruelle circonstance pût nuire à la négociation projetée. On convint même qu'aussitôt que lord Auckland aurait reçu les réponses de sa cour, les conférences s'ouvriraient au Mœrdick, sur les yachts du prince d'Orange, qu'à cet effet on préparait pour recevoir Dumouriez.

Mais, dans l'intervalle, le ministre Lebrun précipita le rapport du renvoi de M. de Chauvelin par ordre du roi d'Angleterre, afin d'opposer à la négociation un obstacle insurmontable. La seule réponse à un tel procédé ne pouvait être, de la part de la convention, qu'une déclaration de guerre. On l'attribue aussi à des mobiles secrets. On assure que M. de Chauvelin, trompé ou se méprenant sur les dispositions de la nation anglaise, avait fait parvenir aux comités de la convention l'avis que la fermentation du peuple de Londres s'était accrue à un tel point depuis le renversement de la royauté en France, qu'on apercevait dans cette capitale tous les symptômes d'un grand mouvement; que Pitt, hésitant de déclarer la guerre à la France, avait fait sonder les dispositions du peuple, et qu'un cri général d'opposition s'était élevé; qu'un écriteau, affiché sur les murs du palais du roi, avait appris à George III que le signal de la guerre serait celui de sa chute; que ces informations secrètes étant parvenues à la connaissance du ministère anglais, il avait aussitôt imaginé des moyens d'intrigues, afin de porter les conseils de la France à se charger de l'initiative de la déclaration de guerre, voulant par là qu'on pût en imputer tout l'odieux à la France aux yeux des Anglais; que tout ayant été ainsi calculé, M. de Talleyrand avait été accueilli, protégé, et avait eu même encore des entretiens avec les ministres, tandis que M. de Chauvelin était insulté et finalement renvoyé avec beaucoup de morgue et de hauteur; qu'au même moment la France étant travaillée par les intrigues que Pitt avait préparées, on écrivait, presque sous sa dictée, à des membres influents de la convention, et notamment à Brissot, que la déclaration de guerre serait le signal de la révolution anglaise, et que tout était disposé à cet effet.

Plein de cette idée, Brissot, organe des comités diplomatique et de défense générale, monte à la tribune le 1er de février, et fait un rapport virulent sur les actes d'hostilités de l'Angleterre; il annonce que la guerre qui va s'engager affranchira l'Irlande du joug britannique. « Le stathouder de Hollande, » ajoute Brissot, fait cause commune avec le cabi- » net de Saint-James, dont il se montre le sujet » plutôt que l'allié : il partagera son sort. » Le projet de déclaration de guerre au roi George et au stathouder est aussitôt mis aux voix et adopté à l'unanimité.

On ne saurait révoquer en doute la confiance présomptueuse inspirée à la convention par les victoires de Dumouriez et par les fausses données venues de Londres; toute la France partageait l'idée qu'il y avait en Angleterre un grand nombre de mécontents qui, dans le cas d'une rupture, et avec le moindre appui auxiliaire, y renverserait le gouvernement. Une lettre officielle de Monge, ministre de la marine, adressée à tous les amis de la liberté dans les ports de mer, contenait le passage suivant, que Pitt cita, entre plusieurs autres, dans la chambre des communes : « Le roi et le parlement ont » dessein de nous faire la guerre; les républicains » anglais le souffriront-ils? Ces hommes libres té- » moignent déjà, non-seulement leur mécontente- » ment, mais leur répugnance à porter les armes » contre leurs frères les Français. Eh bien! nous vo- » lerons à leur secours; nous ferons une descente » dans leur île; nous y jetterons cinquante mille » bonnets de la liberté; nous y planterons l'arbre sa- » cré, et nous tendrons les bras à nos frères les » républicains : ce gouvernement tyrannique sera » bientôt détruit. »

Voilà qui explique pourquoi l'élite de la nation anglaise, comprenant les personnes attachées au gouvernement, et tous les hommes qui exerçaient dans l'État une influence par leur rang et leur fortune, avait conçu, à très-peu d'exceptions près, une sorte d'horreur pour les principes et les pratiques des républicains français. Les classes élevées

Digitized by Google

de la nation devaient naturellement s'opposer à la propagation des principes du nivellement démocratique dans un pays dont le régime social repose sur une aristocratie organisée qui participe au gouvernement, et même qui le dirige.

Aussi s'étaient-elles montrées impatientes de voir cesser toute communication entre les deux pays; redoutant moins les maux d'une guerre ouverte que les machinations d'une politique insidieuse. L'aristocratie britannique espérait d'ailleurs qu'une confédération générale des principales puissances de l'Europe finirait par triompher d'un gouvernement livré à la frénésie et aux factions; or, il serait difficile de dire laquelle des deux nations mit le plus d'empressement à précipiter la rupture.

D'un autre côté, depuis l'occupation de la Belgique, il s'agissait aussi entre la France et l'Angleterre d'une question de puissance qui faisait de ce conflit non-seulement une guerre de principes, mais une guerre politique. La rivalité des deux nations se ranimant avec un surcroît d'animosité, les conséquences d'une pareille guerre ne pouvaient plus être calculées par les seules prévisions des hommes d'État. Enfin la guerre s'offrait dans l'intérêt du ministère anglais qui est la véritable autorité exécutive de la nation : on devait même s'attendre qu'il en tirerait un surcroît de prépondérance en Europe, en achetant des ennemis à la France dans toutes les cours militaires, et pouvant s'assurer par ses subsides la direction et les fruits même de la guerre. Quand Pitt vit la convention n'en pas craindre l'initiative, il prêta l'oreille à ceux qui regardaient la France, en proie à une révolution terrible, comme n'ayant ni finances, ni armes, ni gouvernement, ni même d'armées régulières. Il savait que ses forces navales ne consistaient qu'en soixante-six vaisseaux de ligne, quatre-vingt-seize frégates et corvettes, et que la marine française, par l'effet de l'émigration, était veuve de ses officiers. Au contraire, la marine d'Angleterre, forte de cent cinquante-huit vaisseaux de ligne, de vingt-deux vaisseaux de 50, de cent vingt-cinq frégates et de cent huit cutters, était au complet de ses officiers et de ses équipages. La Hollande pouvait aussi armer pour la cause commune cent vaisseaux de guerre de différentes grandeurs. Ainsi la supériorité navale était assurée à l'Angleterre, selon le vœu et la volonté de la nation. Retranchée dans son île et saisissant le sceptre des mers, elle allait devenir par là même le pivot d'une longue et énergique résistance, pendant laquelle, par l'influence de ses armes et de sa politique, elle susciterait dans les deux mondes plus d'une catastrophe.

Cependant les circonstances graves qui venaient de préluder à la déclaration de guerre n'avaient rien changé aux dispositions des négociateurs de Hollande. Lord Auckland, dans une seconde lettre adressée à Dumouriez, et qu'il remit au ministre de France à La Haye, se félicitait d'avoir enfin reçu de sa cour l'autorisation d'ouvrir les conférences qui restèrent fixées pour le 10 février au Mœrdick. L'envoyé de France s'étant rendu le 9 à Anvers, en toute hâte, y joignit Dumouriez qui, le serrant dans ses bras, lui dit : « Vous avez fait un miracle; l'avenir le con-» sacrera, mais le présent le repousse. *J'ai ordre* » *de faire la guerre.* » Dumouriez envoie aussitôt un courrier à lord Auckland, et lui mande qu'il n'est plus question de négocier; qu'à la vérité la déclaration de guerre était un peu brusque, mais que le ministère anglais y avait donné lieu, en ne rendant pas deux vaisseaux chargés de grains, arrêtés dans les ports d'Angleterre, et en chassant ignominieusement de Londres et du royaume le ministre de France Chauvelin, au moment d'une négociation. Du reste, Pitt, selon Dumouriez, n'avait en vue, dans cette négociation, que de se donner, ainsi qu'aux Hollandais, le temps de se préparer à la défensive. Ainsi il n'y aurait eu de bonne foi de part ni d'autre, comme il est visible qu'il y eut des torts et des provocations des deux côtés.

Mais cette brusque déclaration n'en donna pas moins à la France, engagée dans une négociation avouée, un air de perfidie que les Anglais furent en droit de lui reprocher avec une apparence de fondement.

Le 11 février, un message du roi George annonça la déclaration de guerre aux deux chambres : le roi ajoutait qu'il comptait sur leur assistance pour résister à une attaque non provoquée et pour maintenir l'honneur de sa couronne et les droits de son peuple.

Les ministres, dans les débats qui s'élevèrent, ne laissèrent pas sans réponse les motifs allégués par la France pour justifier la rupture. « Ce qui reste à » prouver aujourd'hui, dit lord Grenville à la cham-» bre des pairs, c'est que l'agression a eu lieu du » côté de la France, et qu'elle a été aussi brusque » que destituée de motifs suffisants; or, cette guerre » de notre part est une guerre de justice et de né-» cessité. La preuve de ce que j'avance est établie » dans les papiers déposés sur le bureau. Il en ré-» sulte qu'au moment où Brissot fit son rapport, » suivi du décret pour nous déclarer la guerre, la » cour britannique s'était prêtée à l'ouverture d'une » négociation. Lord Auckland, ambassadeur à La » Haye, ayant reçu une proposition du général Du-» mouriez, qui lui demandait une conférence, dans » laquelle il espérait trouver les moyens de conser-

Digitized by Google

» ver la tranquillité entre les deux pays, envoya » naturellement cette proposition en Angleterre. » Quoique les ministres du roi eussent le plus grand » droit de se refuser à toute communication ultérieure, d'après ce qui venait de se passer avec » M. de Chauvelin à la suite de ses instances si déplacées pour être reconnu comme ambassadeur » *d'une république*, toutefois les ministres, ne » voulant négliger aucune occasion d'éviter les » calamités de la guerre, envoyèrent à lord Auckland des instructions pour accepter les propositions du général Dumouriez, et entrer avec lui » en conférence. Qu'est-ce que la chambre pense » avoir été le résultat de ces avances de la part des » Français et de notre côté? Le jour que le général » Dumouriez fit sa proposition, ce jour là même » un *embargo* fut mis sur tous les bâtiments anglais et hollandais dans les ports de France; et ce » même conseil exécutif, qui avait autorisé le général Dumouriez à porter des paroles de paix, » lui envoya presqu'en même temps les ordres de » commencer les hostilités. Quelle preuve plus » claire peut-on avoir qu'il n'y avait de la part de ce » gouvernement aucun désir réel et sincère de conserver la paix, et que tout l'ensemble de sa conduite a eu évidemment pour but de nous tromper, » en nous faisant croire à des dispositions pacifiques, dans le temps où il ordonnait une invasion » déjà méditée? En isolant même ce fait de tant » d'autres circonstances, qui prouvent qu'on répondait à la loyauté avec laquelle nous observions » la neutralité par des manéges secrets dans la vue » d'exciter parmi nous des troubles domestiques, » au moment même où des desseins révolutionnaires recevaient leur exécution sur le continent, je » demanderai si le message du roi a tort d'appeler » l'agression française *téméraire et non provoquée?* » Il y a plus, elle est *perfide;* car de nous attaquer, de s'emparer de nos vaisseaux, de faire » nos marins prisonniers le jour même qu'on nous » faisait proposer par un homme tel que le général » Dumouriez des conférences conciliatoires, n'est-ce » pas là de la *trahison?* n'est-ce pas là de la *perfidie?* Il n'est aucun membre de la chambre, j'en » suis sûr, qui, nous voyant traités ainsi, ne sacrifiât volontiers ses biens et sa vie pour maintenir » la dignité de la couronne et venger l'honneur de » la nation. Je ne fais même aucun doute que le » pays entier ne se lève pour venir au secours de » la patrie : aucun Anglais, digne de ce beau nom, » qui ne soit prêt à verser la dernière goutte de » son sang pour une aussi belle cause. »

Le lendemain, Pitt entretint aussi la chambre des communes de l'objet du message : il exposa les circonstances qui, depuis le renvoi de M. de Chauvelin, avaient précédé la déclaration de guerre, examina également les divers motifs allégués par la convention à l'appui de cette déclaration, et conclut par proposer une adresse en réponse au message de la couronne. Fox, dans le débat qui suivit, s'opposa fortement à ce que la chambre énonçât que les ministres n'avaient fourni ni motifs ni provocation de guerre, et il proposa un amendement qui fut rejeté. Faisant un dernier effort à la séance du 18 février, pour que son système contraire à la guerre prévalût, il insista particulièrement sur ce que les ministres n'avaient pas communiqué explicitement à ceux de France, dans tout le cours de la négociation, les conditions auxquelles ils attachaient la conclusion de la paix. « On leur a déclaré, dit-il, qu'ils devaient » se renfermer dans leur propre territoire; mais » comment le pouvaient-ils, attaqués par deux armées, qui ne se retirèrent dans les pays voisins » de la France que pour réparer leurs pertes, et se » préparer à une nouvelle attaque? » Fox reprocha aux ministres le ton hautain qui respirait, soit dans leurs notes, soit dans leurs discours au parlement, tout en blâmant les invectives peu mesurées que s'étaient permises contre la nation anglaise des membres de la convention; mais il n'en était pas moins vrai, ajouta-t-il, que dans le temps même que les ministres traitaient avec le gouvernement français, ils envenimaient la plaie par la dureté de leurs réponses ministérielles et de leur langage parlementaire. « Enfin, dit-il, les ministres allè» guent pour motif justificatif de la guerre, l'esprit » usurpateur des Français et leur système de se sou» mettre tous les peuples voisins, sous prétexte de » leur donner la liberté; mais n'est-on pas en droit » de taxer les ministres eux-mêmes d'une indiffé» rence coupable à l'égard de la Pologne? » Et à cette occasion, Fox esquissa avec des traits frappants la conduite des puissances envers une nation qui n'avait eu d'autre tort à leur égard que d'avoir voulu assurer son indépendance, et se donner, sans leur participation, par une révolution paisible, douce et scellée du sceau de l'approbation nationale, une constitution à laquelle tous les vrais amis d'une sage liberté en Europe avaient applaudi. Fox n'épargna même pas la souveraine du nord, qui, deux années auparavant, avait voulu placer son buste à côté de celui de Démosthènes, comme un tribut d'hommages à la forte opposition par laquelle il avait empêché que l'Angleterre n'intervînt à main armée dans les différends de la Russie avec la Porte. Il parla avec encore moins de ménagements des procédés du roi de Prusse, qui, après avoir encouragé les Polonais à se rendre indépendants de la

Digitized by Google

Russie, faisait occuper militairement une partie de leur pays pour avoir suivi ses conseils. Enfin, il termina un discours plein de feu et de vivacité, par proposer une suite de résolutions ayant pour objet de déclarer que la guerre avec la France, d'après les motifs allégués, n'était compatible ni avec l'honneur, ni avec l'intérêt de l'Angleterre; que les ministres, dans leur dernière négociation avec le gouvernement français, n'avaient pas employé les moyens convenables pour obtenir un redressement à l'amiable des griefs dont ils se plaignaient, et qu'il était de leur devoir de conseiller au roi de ne pas prendre d'engagements qui pourraient empêcher une paix séparée.

Burke fut le premier à s'y opposer. Il commença par féliciter son ancien ami sur ce qu'il se répétait, sans néanmoins causer aucun ennui à ses auditeurs : on pouvait dire de ses harangues, quoique toujours sur le même sujet et renfermant les mêmes arguments, *decies repetita placent*. A la vérité, y trouvait-on trop souvent une ressemblance merveilleuse avec les discours de certains membres de la convention française. Burke, désignant avec ironie Brissot et Condorcet, en prit occasion de s'élever contre les liaisons de certains orateurs du parlement avec ces personnages, liaisons dont ils s'étaient glorifiés. Il s'attacha spécialement à réfuter la partie du discours de Fox, concernant la Pologne. Il n'excusa ni ne justifia les procédés qu'une politique peu honorable tenait à l'égard des malheureux Polonais : « Il faut en convenir, dit-il, les nations doivent » être justes, mais les nations ne doivent pas se » mêler de faire réparer toutes les injustices. » La question était donc uniquement de savoir si l'Angleterre avait intérêt de faire réparer les injustices commises envers la Pologne; si cet intérêt était le même que celui de réprimer les injustices des Français, et de se mettre en garde contre leurs projets de révolte et de trouble. Quant à la première question, jamais l'Angleterre ne s'était mêlée ni n'avait cru devoir se mêler des affaires de la Pologne. Stanislas avait été autrefois mis sur le trône par Charles XII; la Russie l'avait chassé; elle avait mis Auguste à sa place, et les Anglais étaient restés tranquilles spectateurs de ces événements. Les injustices de la France, selon Burke, étaient d'une autre nature : elles tendaient à envahir non-seulement tous les pays voisins, mais encore à renverser tous les gouvernements de l'Europe. Un membre de la convention nationale n'avait-il pas dit en pleine assemblée, et ne l'avait-on pas imprimé « que, non- » seulement les ministres de George III, mais » George III lui-même devait porter sa tête sur » l'échafaud? » Ce langage était peu extraordinaire en France.....

Tous ces débats furent très-animés; les principaux orateurs de part et d'autre y intervinrent, et jamais opposition au parlement ne fut plus vivement soutenue : elle succomba néanmoins devant une majorité qui imprima aux hostilités le caractère d'une guerre nationale, selon le vœu de la cour, des grands et des ministres.

Dès ce moment se manifesta la politique du cabinet anglais au dehors, non-seulement par sa prompte coopération pour la défense des Provinces-Unies, par les efforts de ses ambassadeurs à resserrer le nœud de la coalition récemment relâchée entre la Prusse et l'Autriche, mais encore par son traité d'alliance avec l'impératrice de Russie, et par les subsides accordés au souverain d'Italie, réputé le gardien des Alpes.

Politique de Catherine II.—Invasion de la Pologne par la Russie et la Prusse.—Alliance de la Russie et de l'Angleterre.—Vues de Catherine à l'égard de la coalition. — Ouverture de la seconde campagne. — Bataille de Nerwinde. — Défection de Dumouriez.—Congrès d'Anvers.—Blocus de Mayence par les Prussiens. — Changements dans le cabinet de Vienne.—Origine et fortune de Thugut. — Journée du 31 mai à Paris.—Invasion de la frontière du Nord.—Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre.—Prise de Mayence.

Elle avait été profonde, l'impression qu'avait faite à la cour de Catherine II, la nouvelle des premiers triomphes militaires remportés par la révolution française, et de la mise en jugement de Louis. A peine a-t-on reçu l'avis, à Saint-Pétersbourg, de la catastrophe du 21 janvier, que l'impératrice, rompant le traité de commerce de 1786, par lequel les Français étaient traités dans son empire à l'instar des nations les plus favorisées, défend toute relation entre la Russie et la France. En même temps elle ordonne à tous les Français de sortir de ses États dans le délai de trois semaines, à moins qu'ils n'abjurent formellement les principes de la révolution, et ne renoncent, dans leur patrie, à toute corres-

Digitized by Google

pondance et toute liaison avec leurs amis et leurs familles. La czarine fait même publier officiellement que sa grande flotte, portant quarante mille hommes, se réunira, au printemps, aux flottes d'Angleterre.

Nulle tête couronnée n'avait annoncé avec plus d'énergie le dessein de faire la guerre à la France dès l'origine de ses troubles. En se réconciliant, en 1790, avec Gustave III, Catherine s'était flattée de lui procurer l'honneur et la gloire d'opérer la contre-révolution. Immédiatement après la paix de Jassy, elle avait parlé d'envoyer une armée sur le Rhin, quoiqu'elle n'eût alors d'autres idées que d'engager l'Autriche et la Prusse dans cette guerre sociale dont elle espérait recueillir tous les fruits. Ses armées se tenaient pour ainsi dire en masse derrière les armées allemandes. Attentive à leurs entreprises et aiguillonnant sans cesse les deux cabinets de Vienne et de Berlin, elle paraissait en quelque sorte à la tête d'un corps immense dont l'Autriche et la Prusse n'étaient réellement que les bras. Si Catherine tenait à la fois les yeux attachés sur les deux révolutions de Pologne et de France, qu'elle confondait dans un anathème commun, c'était contre la Pologne, qu'elle convoitait comme une proie facile, qu'elle s'était réservé d'agir de concert avec la Prusse. Comment l'effervescence polonaise, qui allait toujours croissant, en dépit des bataillons russes, n'aurait-elle pas été taxée alors de jacobinisme par la stupeur des cabinets?

L'entrée des troupes prussiennes en Pologne fut accompagnée d'une déclaration de Frédéric-Guillaume, en date du 16 janvier 1793; elle commençait ainsi :

« Il est connu de toute l'Europe que la révolution » arrivée en Pologne, le 3 mai 1791, à l'insu et sans » la participation des puissances amies et voisines » de la république, n'a pas tardé d'exciter le mé» contentement et l'opposition d'une grande partie » de la nation.... » Le roi, après ce préambule, faisait l'énumération des motifs qui avaient porté l'impératrice de Russie à faire entrer ses armées en Pologne, et de ceux qui le déterminaient lui-même à suivre son exemple. Il s'agissait d'arrêter, dans la vue du bien-être de la nation polonaise, les progrès de l'esprit démocratique de France, qui s'était introduit en Pologne; d'empêcher les clubs révolutionnaires de s'y former, et de réprimer les malveillants qui y fomentaient les troubles et l'insurrection. Frédéric-Guillaume, en faisant entrer sur le territoire de la république, notamment dans plusieurs districts de la Grande-Pologne, un corps de troupes dont le commandement en chef était confié à son général d'infanterie Mœllendorf, avait pour but principal, d'après sa déclaration, de couvrir ses provinces limitrophes, d'empêcher la contagion morale d'y pénétrer, de rétablir, de maintenir l'ordre et le repos publics en Pologne, et d'assurer aux habitants bien intentionnés une protection efficace. Sa déclaration finissait ainsi : « Le roi aime à se flatter » qu'avec des dispositions aussi pacifiques, il pourra » compter sur la bonne volonté d'une nation dont » le bien-être ne saurait lui être indifférent, et à la» quelle il désire donner des preuves de son affec» tion et de sa bienveillance. »

Mais ce langage de la diplomatie ne pouvait colorer les intentions réelles du cabinet. En donnant l'ordre au général Raumer de former le blocus de la ville de Dantzick, le roi fit paraître, sous la date du 24 février, une seconde déclaration, que rendaient d'autant plus remarquable les deux paragraphes suivants :

« Les mêmes raisons qui ont engagé Sa Majesté » Prussienne à faire entrer un corps de troupes » dans quelques districts de la Grande-Pologne, la » mettent aujourd'hui dans la nécessité de s'assurer » de la ville et du territoire de Dantzick.

» Sans parler des intentions peu amicales que » cette ville, depuis une longue suite d'années, n'a » cessé de manifester envers la monarchie prus» sienne, on se contentera de faire observer que » c'est dans le sein de cette même ville que s'est » formée cette odieuse et cruelle séquelle qui, mar» chant de crime en crime, cherche aujourd'hui, à » l'aide de ses abominables adhérents, à se répandre » de toutes parts..... »

C'est ainsi que la czarine d'une part, et Frédéric-Guillaume de l'autre, dominaient militairement en Pologne, au commencement de 1793, les Russes à Varsovie et les Prussiens dans la Grande-Pologne et aux portes de Dantzick. Qu'on ajoute au développement des forces de ces deux puissances le renversement total de la constitution du 3 mai, et on verra qu'on était alors fondé à croire entièrement comprimée ou étouffée cette révolution, réputée la sœur cadette de celle de France.

Qu'on était loin d'être si avancé à l'égard de cette dernière! Frappés de ses progrès rapides, qui semblaient menacer toutes les puissances, les cabinets de Pétersbourg et de Londres, après tant de froideurs et de mécontentements mutuels, mirent en oubli leurs anciens différends, pour conjurer l'orage en associant les intérêts de leur ambition aux projets de leur politique. Ils avaient réciproquement en vue de préparer la ruine de cette même révolution, contre laquelle les deux grandes monarchies allemandes ne combattaient qu'avec des vues trop vagues, des projets incohérents et des moyens incomplets. Une

Digitized by Google

ligue anglo-russe pouvait seule offrir des desseins plus systématiques et des efforts plus efficaces. On s'en était sérieusement entretenu dans les communications diplomatiques récentes qui venaient de rapprocher les deux cours. La suspension du commerce français en Russie, ayant été le premier sacrifice offert par Catherine II à l'avidité du cabinet de Saint-James, dès ce moment le commerce anglais put se flatter d'y retrouver la faveur et les priviléges auxquels les vues politiques des czars l'avaient jadis accoutumé. Catherine parut également disposée à sacrifier les droits des neutres à l'effet d'interdire toute espèce de négoce avec la France, soit pour en accélérer la ruine au profit de l'Angleterre, soit pour mettre la France hors des relations européennes. Mais en formant ce nouveau nœud avec l'Angleterre, Catherine avait aussi d'autres vues moins apparentes et d'une ambition adroitement calculée.

Se hâtant de transmettre ses instructions particulières au comte de Woronzoff, son ministre à Londres, elle l'autorise à négocier directement avec lord Grenville, secrétaire d'État, un double traité, dont l'un se rapportait au commerce, et l'autre au concert des deux puissances qui voulaient opposer une barrière aux principes et aux entreprises de la révolution. Les deux ministres sont bientôt d'accord sur les bases des deux traités, dont la corrélation, quant aux conséquences politiques, va se révéler dans les stipulations réciproquement consenties. Le projet relatif au traité de commerce passa le premier. L'article 4 cachait un sens profond : il était dirigé contre le commerce des neutres, le cabinet de Londres, dont les flottes couvraient les mers, prévoyant que la convention de France renoncerait tôt ou tard à son système prohibitif, et consentirait à laisser participer les neutres au commerce de ses colonies. Or, les deux puissances s'engageaient, non-seulement à fermer leurs ports au commerce français, mais encore à unir tous leurs efforts pour empêcher d'autres puissances, non impliquées dans cette guerre, à donner une protection quelconque au commerce ou à la propriété des Français, en mer ou dans les ports, soit directement, soit indirectement, en conséquence de leur neutralité.

Sous le point de vue politique, les deux puissances, serrant encore plus leur nouveau lien, promettaient de s'assister réciproquement dans la guerre actuelle, afin de garantir désormais la tranquillité et la sûreté de l'Europe; elles s'engageaient en outre à ne désarmer qu'après leur consentement mutuel, et après avoir obtenu la restitution de toutes les conquêtes que pourrait faire la France sur l'une ou l'autre des deux parties contractantes, ou sur telle autre puissance amie ou alliée.

Ces deux traités ne furent conclus et signés que le 25 mars, et bientôt la czarine, qui paraissait si animée contre les Français, abandonne aux Anglais et aux Hollandais le soin de les combattre; elle profite de l'embarras que la guerre suscite à ces deux puissances et à l'Autriche, pour effectuer, sans aucune crainte de leur part, ses projets contre la Pologne, qu'elle présente aux divers cabinets comme un autre foyer de révolution, qu'il faut se hâter d'étouffer.

Ainsi, tout le poids de la guerre faite à la révolution, sur le continent, allait encore tomber en partage à l'Autriche et à la Prusse, qui toutefois changèrent de rôle. L'Autriche, pressée par l'Angleterre de reconquérir les Pays-Bas, considérant la nouvelle position de la Prusse, qui semblait vouloir s'attacher plus particulièrement à préserver l'Allemagne, devint, militairement parlant, puissance principale, et se chargea de la conduite de la guerre offensive, promettant de faire des efforts proportionnés à l'intérêt majeur qu'elle avait à la soutenir. On convint que les forces des deux puissances agiraient séparément et sous leurs propres chefs : ceci, en excluant le grand principe d'unité, qui seul aurait pu imprimer aux opérations une marche rapide et sûre, allait faire germer de nouvelles semences de désaccord et de dissension. Il fut aussi question d'éluder la formation d'une *armée d'Empire*, en distribuant les contingents des différents États germaniques, soit dans l'armée autrichienne, soit dans l'armée du roi de Prusse. La cour de Berlin en fit elle-même la proposition au cabinet de Vienne. Dans ce nouveau plan, il ne devait y avoir que deux armées principales, l'une autrichienne, l'autre prussienne, partagées en plusieurs corps, selon les occurrences. A l'armée prussienne se joindraient les troupes saxonnes, hanovriennes et hessoises; aux forces de l'Empereur se réuniraient les contingents de l'électeur palatin de Bavière, du duc de Wurtemberg, ainsi que des autres princes ou États des cercles de Souabe et de Franconie. Par là, on évitait la formation d'une armée d'Empire, masse incohérente, qui n'avait jamais rempli l'objet de sa destination ni l'attente de l'Allemagne, et dont la nullité n'avait été que trop prouvée dans la guerre de sept ans. On évitait surtout l'inconvénient de la nomination d'un commandant en chef des forces du corps germanique.

Ce projet ne rencontra aucun obstacle de la part de la chancellerie d'État de Vienne; mais il ne fut point accueilli dans la chancellerie aulique de l'Empire. L'incorporation des contingents dans les armées autrichiennes et prussiennes, y fut regardée comme peu conforme à l'ancien usage et à la dignité du corps germanique. Les princes d'Allemagne s'a-

Digitized by Google

larmèrent en voyant l'Empire forcé, pour ainsi dire, de se plier au joug militaire de deux monarchies puissantes, qui semblaient s'arroger le droit de disposer à leur gré des forces communes et de s'en partager l'emploi.

Mais le plan de la Prusse ayant prévalu en partie, l'unité d'action qu'on n'avait pas su diriger dans l'intérêt général, fut rompue sans retour, et entraîna successivement tous les malheurs de l'Allemagne dans cette ère nouvelle.

Toutefois, l'Empereur s'était chargé de stimuler le zèle patriotique des cercles : il leur adresse des circulaires pressantes, pour les exhorter à la plus prompte prestation de leurs engagements et devoirs envers l'Empire ; il insiste sur les obligations qu'ils ont contractées par le traité d'alliance et de garantie mutuelle, sans aucune exception ni restriction, dans l'intérêt d'un prétendu *système de neutralité*. Et en effet, c'était à l'ombre de ce système que différents princes et États, qui redoutaient presque autant les vues ultérieures de l'Autriche et de la Prusse que les entreprises de la révolution, se flattaient d'échapper à la participation directe d'une guerre dont les conséquences paraissaient de nature à compromettre leur sûreté et leur avenir. D'ailleurs, comme dans toutes les guerres, ce n'était que par des succès décisifs qu'on pourrait déterminer ce concours, cet entraînement général, qui d'ordinaire accompagne la victoire. Malheureusement pour la coalition, les conseils de l'Empereur n'offraient pas un seul ministre capable de former un plan politique dont la conduite de la guerre fît partie. Et pourtant l'Empereur, sollicité par les états de Brabant, de venir à leur secours, et stimulé par l'Angleterre, jugea qu'il devait répondre sans délai à ce double appel. Il était redevable des dispositions favorables des Belges à la constance et à l'énergie du général Clairfayt, qui, après la bataille de Jemmapes, avait effectué avec habileté une retraite difficile devant une armée trois fois plus nombreuse que la sienne. Ce général avait mis à profit tout l'art de la guerre, pour opposer des obstacles à Dumouriez, en prenant des positions favorables, pour le déconcerter par de fausses manœuvres, afin d'assurer aux débris d'une armée ruinée, ses quartiers d'hiver sur la rive gauche du Rhin. D'abord, il s'était retiré à propos derrière l'Herfte, puis il était arrivé à Berghem, à soixante lieues du point d'où il était parti, et il y était arrivé avec vingt mille hommes, sans que Dumouriez, qui le poursuivait et qui pouvait disposer de quatre-vingt mille soldats, eût pu l'entamer ou le détourner du but qu'il voulait atteindre. Mais aussi, c'était au moment où le conseil exécutif, ne pouvant diriger les armées françaises, était forcé de laisser agir des généraux envieux les uns des autres, en état permanent de rivalité, se gênant et se contrariant dans leurs opérations ; car si la convention se défiait des ministres, les ministres se défiaient des généraux.

A Berghem, Clairfayt ne s'était trouvé séparé de la nombreuse armée de Dumouriez que par la petite rivière de la Roer, et par Juliers, très-médiocre forteresse. Mais cette légère barrière n'avait pas été franchie, tant le général autrichien en avait imposé aux troupes de Dumouriez, pendant une retraite de soixante lieues. La constance de Clairfayt à tenir sa position avec une armée désorganisée, manquant de tout, et frappée de la rapidité de la conquête de la Belgique ; son habileté à lui rendre l'ensemble et la discipline qu'elle avait perdus dans une si longue retraite, préparèrent les succès qu'un autre général ne lui aurait pas ravis, si le commandement en chef eût été donné au talent et au mérite, et non à la faveur des cours. Il n'était pas d'ailleurs aisé de trouver dans les armées de l'Autriche un général en état de combiner de grandes opérations stratégiques, et d'en assurer l'exécution. Le choix de la cour de Vienne tomba sur le prince de Saxe-Cobourg, issu d'une maison alliée à quelques-unes des grandes dynasties de l'Europe. Ce choix n'était pas heureux. Déjà feld-maréchal, le prince de Cobourg avait fait ses premières armes avec quelque distinction dans la guerre de sept ans ; et depuis, il n'avait commandé en chef que dans les dernières campagnes des Impériaux contre les Turcs. Sa réputation ne s'était même établie que sur quelques faits d'armes vantés outre mesure, et restés imperceptibles pour l'histoire. A la vérité, il avait partagé avec Suwarow, génie éminemment guerrier, l'honneur des victoires de Foczani et de Rimnisk, sans que néanmoins il fût capable de profiter de tels exemples. Il appartenait plutôt comme tacticien à l'école rétrécie et abâtardie de Lascy, général méthodique et temporiseur, devenu, dans ces derniers temps, l'un des oracles d'un conseil aulique incapable de discerner ou d'apprécier le véritable génie militaire. Il avait été le créateur du système de guerre de Laudon, si longtemps fatal à l'Autriche. Du reste, on ne pouvait contester à celui-ci des talents supérieurs pour l'organisation des armées. Le prince de Cobourg, sous ce dernier point de vue, ne lui était pas même comparable ; inférieur, en outre, au duc de Brunswick, sous le rapport de la théorie de l'art, il n'avait en politique ni plus de caractère, ni une plus forte dose d'énergie ; en un mot, il n'était doué d'aucune des qualités propres à jouer avec succès le rôle éclatant auquel l'Empereur venait de l'appeler sur le théâtre de cette guerre sociale ; et pourtant, dans ce nouveau début, la fortune allait répandre sur lui ses faveurs à pleines mains.

Digitized by Google

Dumouriez, n'ayant pu forcer Clairfayt à repasser le Rhin, n'avait conservé, pendant tout l'hiver, que la ligne de la Roer et de la Meuse, bien qu'il eût réuni à son armée celle des Ardennes, commandée par le général Valence. D'un autre côté, de nouvelles troupes arrivaient successivement d'Allemagne pour renforcer l'armée autrichienne, à laquelle Clairfayt, pendant l'inaction des Français, avait rendu le courage et la confiance. Tout à coup Dumouriez met un terme à cette inaction, par son invasion sur le territoire des Provinces-Unies, aussi brusque pour le moins que la déclaration de guerre au gouvernement anglais.

La coalition n'avait donc pas de temps à perdre, si on voulait prendre l'offensive. Le prince de Cobourg vint à Francfort, en toute hâte, combiner avec le duc de Brunswick un plan d'opérations pour les armées alliées. Qu'on observe que le général en chef des armées impériales allait entrer en campagne avec cent douze mille hommes. A la suite de quelques entretiens confidentiels, les deux généraux arrêtèrent, le 14 février, les bases d'un plan commun. Il consistait à repousser les Français sur la rive gauche de la Meuse pour dégager l'importante place de Maestricht, et l'opération terminée, à prendre position derrière la Meuse même; là, on devait rester stationnaire et ajourner la délivrance de la Belgique jusqu'à la prise de Mayence. Le duc de Brunswick insista singulièrement auprès du roi de Prusse, présent à la dernière conférence, sur le danger qu'il y aurait à dépasser Liége aussi longtemps que Mayence serait au pouvoir des Français. Ce plan pusillanime, qui eût anéanti l'offensive en réduisant à quatre armées d'observation les forces des alliés, ne pouvait être proposé et adopté que par des esprits étroits, ennemis de la guerre à outrance, la seule qui, en révolution, conduise à des résultats décisifs. Ce plan n'était que la répétition de celui que le duc de Brunswick avait fait prévaloir dans sa guerre de parade et d'intrigues en Champagne. Du reste, il cachait des intentions politiques, car il eût paralysé les forces de l'Autriche, en renvoyant la délivrance de la Belgique à la prise éventuelle de Mayence. Rien n'était plus conforme aux vues de Dumouriez : forcé d'attaquer la Hollande, n'avait-il pas projeté de disposer pour lui-même de la Belgique, et de traiter avec l'Angleterre? Nul doute que le duc de Brunswick, Dumouriez, et même le prince de Cobourg, ne fussent moralement disposés à s'entendre sur les conséquences politiques de cette guerre compliquée : les faits l'établissent sans recourir aux conjectures. Ici, toutefois, la force des choses l'emporta d'abord, et dès l'ouverture de la campagne, le plan de Francfort fut abandonné; mais l'esprit dans lequel on l'avait conçu finit par prévaloir, soit dans les conseils, soit dans les camps de la coalition.

Le général Clairfayt avait tout préparé, à Berghem, dans un sens contraire aux conférences de Francfort. Instruit des désordres et de la désunion des chefs de l'armée française sur la Roer et sur la Meuse, et de la mauvaise disposition des troupes, il avait médité dans le silence un retour brillant de fortune, par une prompte et vigoureuse offensive. Il en avait dressé tous les plans, de sorte que le prince de Cobourg, arrivant à Berghem le 1er mars, trouvant son armée réunie, tous les généraux impatients de combattre, le frère de l'Empereur, le prince Charles, également impatient de s'élancer dans la carrière des armes, qu'il devait tant illustrer depuis, se vit forcé, en quelque sorte, de donner son approbation aux dispositions du général Clairfayt : il ordonna l'attaque.

Ce même jour, 1er mars, la Roer est franchie : trois redoutes sont forcés à Aldenhoven, et les Autrichiens pénètrent, sans rencontrer d'obstacles, dans les quartiers des Français, qui se replient sur Liége, dans la plus grande confusion.

Dumouriez absent, ses lieutenants Miranda et Valence se troublent. Le premier, qui formait le siége de Maestricht, le lève précipitamment, et prend sur lui d'abandonner la Meuse. Le prince de Cobourg entre triomphant dans Maestricht, dès le troisième jour. L'impulsion était donnée : les Impériaux passent la Meuse, entrent dans Liége, et là, s'emparent des magasins que les Français commençaient à rassembler.

La retraite subite de ces derniers laissait en possession de la basse Meuse le corps auxiliaire prussien, accouru à la défense des Provinces-Unies, sous les ordres du prince Frédéric de Brunswick. Il pouvait traverser la Campine, et venir tomber, par Anvers et Bois-le-Duc, sur les derrières de l'armée qui opérait en Hollande avec Dumouriez; mais le prince perd un temps précieux, et permet à son adversaire, par son immobilité, de mettre cette partie du pays à couvert.

D'un autre côté, la marine hollandaise s'étant renforcée, les Prussiens s'avancent par Bois-le-Duc, de sorte que Dumouriez est bientôt obligé de se retirer sur Anvers. Ainsi se termine son expédition sur la Hollande, au grand détriment des transfuges, dont il avait déjà formé un comité directeur, pour le succès d'une entreprise qui peut-être eût réussi sans la déroute d'Aix-la-Chapelle.

A la nouvelle des progrès de l'armée autrichienne, Dumouriez accourt des rivages du Mœrdick aux rives de la Nethe, et ramassant sur sa route les garnisons de toutes les villes, il arrive dans les plaines

Digitized by Google

de Nerwinde, afin d'arrêter l'ennemi et lui arracher la victoire. Une bataille gagnée rétablissait ses affaires, et Cobourg n'osait pas en tenter lui-même l'événement. Il se laisse attaquer dans ses positions, dont le plateau du village de Nerwinde était la clef. Les deux armées s'étendaient sur un front de plus de deux lieues. La bataille s'engagea le 18 mars, et l'action dura, dans toute sa force, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq du soir, tant elle fut vivement disputée. Mais quand Miranda, qui commandait l'aile gauche de Dumouriez, cédant à une terreur panique de ses troupes, ordonna, de son chef, la retraite qui devint une déroute, tout fut perdu. Clairfayt décide ensuite la victoire, en faisant donner la cavalerie de réserve autrichienne ; elle pénètre dans le centre de l'armée française, et le traverse en tout sens ; le désordre y est alors sans remède. Toutefois, l'armée battue se retire avec assez de tranquillité. Mais à Tirlemont, Dumouriez voulant tenir, dans l'espoir d'y rallier ses troupes, est défait de nouveau par Clairfayt, et son opiniâtreté rend encore Clairfayt vainqueur à Louvain, où Dumouriez essaye inutilement de se maintenir, dans la crainte d'être coupé de Malines et de Bruxelles. Ainsi, la Belgique, perdue quatre mois auparavant dans une seule bataille, était recouvrée de même.

Ici, Dumouriez, se voyant dans une situation désespérée, démasqua son plan de défection, et ce plan était tellement hardi, qu'il n'aurait pu réussir que sous la main d'un général victorieux. Las de lutter contre l'anarchie qui dévorait la France, en butte aux défiances de la convention, qui, du sein des orages, s'efforçait d'organiser un nouveau pouvoir, Dumouriez aspirant à la dictature, crut la saisir au milieu de ses revers par un retour subit à la monarchie constitutionnelle. Il avait pour lui dans l'armée les troupes de ligne, et dans la nation une récente et grande renommée qui semblait se soutenir encore. Mais déjà répudié dans la convention par les girondins et les montagnards, il n'y trouvait d'appui que dans un troisième parti, le plus faible de tous, le parti d'Orléans, qui, se couvrant d'un masque emprunté, n'avait d'influence dans l'État que par des moyens de corruption et d'intrigues. La connivence de Dumouriez avec ce parti donna lieu de préjuger que c'était dans la personne du jeune duc de Chartres qu'il avait en vue de rétablir la royauté. Le duc, qui combattait alors dans les rangs de son armée, se distinguait, non-seulement par sa valeur, mais encore par des principes d'une moralité solide, qui contrastaient avec l'affreuse célébrité du prince dont il tenait le jour. Pressé par la gravité des événements, Dumouriez en vient à brusquer sa défection. C'est à Paris qu'il veut marcher avec son armée pour y dissoudre la convention, et rétablir la monarchie, espérant arrêter les alliés sur les frontières, en leur imposant une neutralité officieuse. Par là, il se flatte de soustraire la France à l'anarchie, et de la sauver d'un démembrement. Lors même qu'il renonce à compter sur l'alliance de la victoire pour l'exécution de ces desseins, il n'entend pas les abandonner.

Le 21 mars, le lendemain même du combat de Louvain, pendant le désordre de la retraite, il envoie au quartier général du prince de Cobourg le colonel Montjoie, chargé, en apparence, de traiter de l'échange des prisonniers, mais, au fond, porteur d'ouvertures importantes. Là, Montjoie s'abouche avec le colonel Mack, chef de l'état-major de l'armée impériale, que le conseil aulique, sur sa réputation d'habile tacticien, avait donné pour mentor au prince de Cobourg, et qui, dans cette campagne, commençait sous d'heureux auspices une célébrité qui, plus tard, s'évanouit dans des revers déplorables. L'envoyé de Dumouriez lui représente combien il serait avantageux aux deux armées de convenir d'une suspension d'armes, et n'oubliant rien pour le persuader, dissimule le désordre de la retraite, exagère les ressources de son général. Le colonel Mack promet d'entretenir de cette ouverture le prince de Cobourg.

Le lendemain 22, Dumouriez, après avoir de nouveau réfléchi sur la position et les dangers de son armée, renvoie le colonel Montjoie, afin qu'il puisse inviter Mack à venir s'aboucher avec lui, au sujet de la proposition qu'il lui a faite. Mack arrive le soir même dans une maison isolée, située sur la Montagne de Fer, près Louvain. Là, il trouve Dumouriez, qui, s'ouvrant en peu de mots, sans toutefois lui faire connaître toute l'étendue de ses projets, l'amène à consentir à une première convention sur les trois bases suivantes : 1° Que les Impériaux ne feront plus de grandes attaques, et que Dumouriez, de son côté, ne cherchera point à livrer bataille ; 2° qu'en vertu de cet armistice tacite, les Français se retireront sur Bruxelles, lentement, en bon ordre et sans être inquiétés ; 3° qu'après l'évacuation de Bruxelles, on s'abouchera de nouveau pour convenir des faits ultérieurs. Cette première convention entre les deux généraux fut purement verbale. Le prince de Cobourg crut devoir s'en féliciter, puisqu'elle opérait sans autre combat l'évacuation de la Belgique.

Dumouriez affirme que le prince ignorait le déplorable état de son armée, les ombres de la nuit ayant caché aux Autrichiens l'extrême désordre de la retraite ; car depuis Louvain, toute l'énergie que l'armée française avait montrée dans les combats pré-

Digitized by Google

cédents était détruite. Dumouriez avoue même que le prince eût pu en profiter pour achever de la disperser et de l'anéantir.

Ainsi, le chef des armées impériales était si mal servi par ses espions, et même par ses éclaireurs, qu'il n'avait aucune connaissance, trois jours après l'événement, de la désorganisation complète de l'armée qui lui était opposée; circonstance tellement visible néanmoins, qu'elle ne put échapper à aucun habitant du pays sur toute la ligne de retraite. Croit-il que c'était uniquement pour l'avantage de l'armée impériale que Dumouriez lui avait demandé un armistice, et que la contre-révolution allait s'ensuivre comme un coup de théâtre? Le propre de la médiocrité est de se laisser abuser. Que d'exemples n'en aurons-nous pas à rapporter encore!

Jugeant nécessaire d'avoir un corps d'élite, soit pour agir, soit pour en imposer aux Autrichiens, car l'accord des deux généraux n'était pas connu encore, Dumouriez forme une arrière-garde de vingt-cinq bataillons de ligne, de toute la cavalerie et d'une forte division d'artillerie. Avec ce corps d'environ douze mille hommes, le seul qui reste organisé, il couvre la retraite ou plutôt la fuite des débris de l'armée qui rentraient en France par bandes et en désordre. Son premier camp, il le prend sous Bruxelles, le 24, et le lendemain fait évacuer la ville, avec ordre et sans excès ni pillage. Dumouriez avait aussi pourvu à la retraite des autres parties de son armée, qui s'étendaient depuis Gertruidemberg jusqu'à Namur.

L'archiduc Charles, qui venait de se distinguer à la bataille de Nerwinde, et à qui l'Empereur destinait le gouvernement général des Pays-Bas, fit le 25 mars, son entrée publique à Bruxelles, accompagné du prince de Cobourg et d'une suite nombreuse de généraux. En sa qualité de commandant en chef de l'armée impériale, Cobourg donna aussitôt une proclamation qui révéla le point de vue politique sous lequel la cour de Vienne, dans ce retour de fortune, envisageait la situation des Pays-Bas, relativement à la France. Voici ce document :

« Sa Majesté l'empereur et roi, persuadé que » l'oppression sous laquelle gémissent les provinces » *belgiques*, depuis l'invasion du mois de novembre » dernier, a dévoilé aux yeux de ses plus fidèles » sujets, par une trop funeste expérience, la perfidie des principes destructeurs, à l'aide desquels la » faction *française*, sous le prétexte d'une liberté » chimérique, a cherché à fonder ses progrès, ne » saurait douter de toute l'horreur qu'inspirent aux » citoyens honnêtes les indignes menées de cette » faction également ennemie de la religion, des » mœurs et de tout ordre social. S. M. est aussi » convaincue que ses sujets *belgiques* désirent sincèrement le rétablissement de l'ordre constitutionnel et de leurs lois fondamentales, attaquées par » cette faction, et dans la jouissance desquelles ces » provinces ont trouvé depuis plusieurs siècles leur » bonheur et leur prospérité. Dans un tel état de » choses, le rétablissement de cet ordre et de ces » lois étant l'unique objet des efforts de la puissante » armée que S. M. a envoyée au secours de ses » fidèles sujets, elle s'attend qu'ils s'empresseront » de concourir à ce but salutaire, certains d'être » soutenus et protégés dans leurs efforts de toute » son autorité et de sa puissance souveraine; S. M. » déclarant de son côté que ceux qui, contre toute » attente, oseraient agir en sens contraire, en se » montrant partisans de cette même faction, seront » traités, en toute rigueur, comme rebelles à leur » souverain et ennemis de la patrie. »

La retraite des Français s'effectuait, quand, le surlendemain de l'occupation de Bruxelles par les Impériaux (1), le colonel Mack se rendit à Ath, pour s'aboucher de nouveau avec Dumouriez : le général Thouvenot, le duc de Chartres et le colonel Montjoie assistèrent à cette conférence. Sans rien écrire, on y arrêta une seconde convention plus formelle que la première. Pour cacher aux deux armées la connivence entre les généraux, on convint que l'armée française s'arrêterait quelque temps sur la frontière; dans la position de Mons, Tournay et Courtray, sans être inquiétée. Dumouriez ayant révélé au colonel Mack son projet tout entier de marcher sur Paris, on convint également qu'il réglerait lui-même, quand il en serait temps, les mouvements des Impériaux qui n'agiraient que comme auxiliaires; que s'il n'avait pas besoin de secours, les Impériaux resteraient sur les frontières sans s'avancer, et que l'évacuation totale de la Belgique serait le prix de cette condescendance; que si, au contraire, Dumouriez ne pouvait pas opérer tout seul, non pas la contre-révolution, mais la réformation, c'est-à-dire le rétablissement de la monarchie constitutionnelle, il indiquerait lui-même le nombre et l'espèce de troupes dont il aurait besoin pour réussir dans son projet, et qu'on ne les ferait marcher que sous sa direction. Enfin on décida que lors du mouvement de Dumouriez sur Paris, la place de Condé serait remise aux Autrichiens, pour lier les opérations entre les deux parties d'armées impériales du prince de Cobourg et du prince de Hohenlohe-Kirchberg; mais comme place de garantie, et avec la condition qu'elle serait rendue à la France la guerre finie *et après le règlement des indemnités;* que d'ailleurs les autres places, si le parti constitutionnel était

(1) Le 27 mars.

Digitized by Google

dans le cas de seconder les Impériaux, recevraient garnison mi-partie sous les ordres des Français.

Ainsi, c'était pour aider Dumouriez à renverser la secte des jacobins, à rétablir la constitution émanée de la révolution de 1789, que le prince de Cobourg consentait à n'agir que comme auxiliaire. Dans les conseils tenus à Bruxelles, on ne vit d'abord cet arrangement secret que sous le point de vue de l'assurance de recouvrer toute la Belgique sans coup férir, et peut-être même de terminer la guerre. On s'y rallia.

Mais ce plan d'une demi-contre-révolution, auquel on a fait à tort le reproche d'avoir été mal conçu et mal combiné, demandait un secret profond et une exécution prompte, tant les circonstances étaient pressantes, et les défiances de la convention sur les desseins de Dumouriez allaient croissant. Deux jours s'étaient à peine écoulés depuis son accord avec le prince de Cobourg, qu'il eut l'imprudence de recevoir à Tournay (1) trois émissaires du ministre des affaires étrangères Lebrun, tous trois affiliés à la société des jacobins; ils se nommaient Proly, Pereira et Dubuisson. Dans la chaleur de la conférence, Dumouriez leur dit que la convention et les jacobins étaient cause de tous les malheurs publics; mais que dût-on l'appeler César, Cromwell ou Monck, il sauverait la patrie. Appelant régicides les membres de la convention sans distinction, il ajouta qu'ils n'auraient bientôt plus d'autorité que dans la banlieue de Paris, et jura qu'il ne souffrirait pas l'existence d'un tribunal révolutionnaire; il leur dit aussi que depuis la bataille de Jemmapes, il avait pleuré de tous les succès qu'il avait eus pour une aussi mauvaise cause, et qu'il rétablirait la constitution de 1791 avec un roi; il leur annonça même qu'il avait entamé une négociation avec le prince de Cobourg, et qu'il ferait la paix lui seul. « C'est mon armée, dit-il, que j'emploierai, oui, l'armée des mameloucks; elle dira » qu'elle veut un roi; les présidents des districts » seront chargés de le faire accepter, car plus de la » moitié de la France en veut un. » Sur l'observation que ce plan l'exposait à des dangers, il répondit qu'il ne craignait pas les décrets d'accusation au milieu de son armée; qu'au reste il n'avait à faire qu'un temps de galop vers les Autrichiens, dont il serait bien reçu; et qu'il aurait agi plus ouvertement, s'il n'eût craint pour les jours de la reine et de sa famille; enfin, il leur déclara sans détour qu'il marcherait sur Paris, et l'affamerait au cas de troubles. Les trois agents disputèrent peu, promirent à Dumouriez de le revoir, et allèrent le dénoncer aux sept commissaires de la convention réunis à Lille.

Et pourtant il ne pouvait espérer aucun succès de son entreprise, sans l'occupation militaire préalable de Lille, de Condé et de Valenciennes par des troupes et des généraux dévoués à sa cause. Ces trois places allaient lui échapper du moment que son plan de marcher sur Paris, de dissoudre la convention et de rétablir la monarchie était connu et divulgué avant même qu'il n'en eût commencé l'exécution. Déjà une foule d'émissaires envoyés dans son camp lui aliénaient les bataillons de volontaires et de fédérés, qui étaient d'ailleurs excités par les clubs. Un décret de la convention l'ayant mandé à la barre, il refusa d'obéir, se croyant soutenu encore par l'affection de plusieurs bataillons de ligne, de la cavalerie, et de quelques officiers généraux; ceux-ci voyaient leur sort dans celui qu'on préparait à leur général en chef, et ne se montraient que plus disposés à se rallier à sa cause. Mais d'autres en plus grand nombre, qui entrevoyaient dans sa disgrâce la possibilité de le remplacer, fomentaient tout ce qui pouvait accélérer sa chute. Voilà ce qui lui fit manquer Lille, Condé, Valenciennes, places sans lesquelles il n'avait aucun point d'appui pour opérer dans l'intérieur.

L'arrestation des quatre commissaires de la convention (2) et du ministre de la guerre Beurnonville, chargés de s'assurer de Dumouriez lui-même à son quartier général, fut le dernier acte d'autorité au delà duquel vint expirer le pouvoir de ce général, et s'évanouirent tous ses plans. Les commissaires, tombés dans ses mains, furent remis, le 2 avril, au général Clairfayt, transférés de Tournay à Mons, puis à Bruxelles, et enfin à Maestricht. Là on leur signifia qu'ils étaient retenus comme otages de la sûreté des prisonniers de la famille royale gardée au Temple.

Immédiatement après ce grand éclat donné à sa défection, Dumouriez aurait dû ne pas différer d'agir en faisant déclarer son armée : elle lui était dévouée en partie, et s'attachant à sa fortune, elle aurait obéi à ses ordres, s'il eût montré dans ses démarches autant de promptitude qu'il y apporta de hardiesse. Peut-être eût-il entraîné par là quelques-uns des corps qui lui étaient opposés. Mais par l'effet de sa dernière convention avec le prince de Cobourg, il se trouva, pour ainsi dire, enchaîné dans le moment décisif. On était convenu dans la conférence d'Ath, que le prince de Cobourg, l'archiduc Charles et le baron de Mack, se rendraient, le 4 avril au matin, entre Boussu et Condé, où Du-

(1) Le 29 mars.

(2) Camus, Bancal, Quinette et Lamarque.

Digitized by Google

mouriez viendrait aussi de son côté, et que là on combinerait les mouvements des deux armées autrichienne et française réunies. Ainsi quarante-huit heures se trouvaient perdues, et en révolution, c'est surtout l'à-propos qui décide du succès.

D'un autre côté, par suite de la même convention entre les généraux, un congrès des ministres des puissances coalisées venait d'être convoqué à Anvers. Sur l'avis de sa prochaine ouverture, Dumouriez, au lieu d'agir militairement, selon que l'exigeait l'occurrence, s'engagea dans le dédale de la diplomatie dont il connaissait tous les détours; il fit partir le général Valence pour Bruxelles, afin de le mettre à portée du congrès, et, dans la nuit même, composa un court manifeste où il rendait compte des motifs de sa défection.

Elle parut d'une si haute importance au duc d'York, récemment débarqué avec des troupes anglaises envoyées à la défense commune, qu'il en expédia en toute hâte la nouvelle à Londres. A l'arrivée du courrier, les ministres jugèrent que l'événement était d'une nature si décisive, qu'on pouvait contremander les préparatifs de l'embarquement de plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie destinés pour le continent.

Quant au congrès, voici comment et dans quelle vue en fut précipitée l'ouverture. Le comte de Metternich (1), ministre plénipotentiaire de l'Empereur auprès des Pays-Bas, crut devoir, d'après la convention consentie à Ath entre Dumouriez et le prince de Cobourg, inviter les ministres des puissances coalisées qui se trouvaient à La Haye, à se réunir le 8 avril en conférences dans la ville d'Anvers, pour y délibérer sur les circonstances politiques qui se mêlaient à la conduite de la guerre. Instruit également que la réunion des deux armées devait être réglée le 4, dans une conférence des généraux, il jugea que les événements seraient dans toute leur maturité, du 4 au 8, et que le congrès n'aurait plus alors qu'à donner sa sanction diplomatique aux arrangements déjà consentis de part et d'autre.

Ce fut avec un vif empressement que les différents ministres se portèrent aux conférences de ce congrès improvisé. Le stathouder, le prince héréditaire d'Orange et le duc d'York, manifestèrent l'intention d'y assister. Lord Auckland, ambassadeur d'Angleterre à La Haye; le comte de Starhemberg, et le comte de Keller, ministres de l'Empereur et du roi de Prusse à la même cour, étaient les principaux diplomates qui devaient y délibérer avec le comte de Metternich. Qu'on y ajoute le général prussien de Knobelsdorff, et le comte Tauentzien, major au service de Prusse, et on aura au juste la composition de ce congrès, que devait compléter la présence du prince de Cobourg et de son chef d'état-major baron de Mack.

Veut-on avoir une idée de l'esprit qui animait la plupart des ministres appelés à Anvers? qu'on lise la note présentée par lord Auckland et le comte de Starhemberg aux états généraux des Provinces-Unies, le 5 avril, trois jours avant l'ouverture des conférences. Elle était conçue en ces termes :

« Hauts et puissants seigneurs !

» Il est connu que vers la fin du mois de septembre de l'année dernière (2), S. M. Britannique et » V. H. P. ont donné de concert l'assurance solennelle que, dans le cas où le danger imminent qui » menaçait dès lors LL. MM. Très-Chrétiennes et leur » famille, se réalisât, S. M. et LL. HH. PP. ne manqueraient pas de prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher que les personnes qui se seraient rendues coupables d'un crime aussi atroce, » ne trouvassent aucun asile dans leurs États respectifs. Cet événement, qu'on présentait avec horreur, a eu lieu ; et la vengeance divine paraît ne » s'être pas longtemps fait attendre. Quelques-uns » de ces détestables régicides sont déjà dans le cas » de pouvoir être soumis au glaive de la loi (3). Les » autres sont encore au milieu du peuple qu'ils ont » plongé dans un abîme de maux, et auquel la famine, l'anarchie et la guerre civile préparent de » nouvelles calamités. Enfin tout ce que nous voyons » arriver, concourt à nous faire regarder comme » prochaine la fin de ces misérables, dont la démence et les atrocités ont pénétré d'épouvante et » d'indignation tous ceux qui tiennent aux principes de religion, de morale et d'humanité.

» En conséquence, les soussignés soumettent au » jugement éclairé et à la sagesse de vos hautes » puissances, si elles ne trouveraient pas convenable d'employer tous les moyens qui sont en leur » pouvoir, pour défendre l'entrée de leurs États » en Europe ou de leurs colonies à tous ceux des » membres de la soi-disant convention nationale, ou » du prétendu conseil exécutif, qui ont pris part directement ou indirectement audit crime, et s'ils

(1) Père du prince de Metternich actuel : il avait remplacé le comte de Mercy auprès du gouvernement des Pays-Bas; en 1803, il fut élevé à la dignité de prince, et mourut en 1818.

(2) Septembre 1792.

(3) Les quatre commissaires de la convention arrêtés trois jours avant par Dumouriez.

Digitized by Google

» étaient découverts et arrêtés, de les livrer entre » les mains de la justice, pour servir de leçon et » d'exemple au genre humain.

» *Signé*, AUCKLAND, LOUIS, comte » de Starhemberg. »

Il est clair, d'après le contenu de cette note, que les ministres signataires croyaient toucher au renversement de la convention. Nous pouvons affirmer que les autres ministres et généraux, ainsi que les trois princes qui venaient assister au congrès, étaient dans la même attente. Mais il est une chaîne d'événements que toute la prudence humaine ne peut ni calculer ni prévoir : c'est Dumouriez qui s'exprime ainsi en rappelant dans ses Mémoires, mais d'une manière incomplète, les circonstances de sa défection. D'après son plan, il devait s'approcher de Lille, et remettre aux Impériaux la place de Condé, comme garant du traité; mais dès le 4 avril, jour où il était convenu que de part et d'autre on en commencerait l'exécution, Dumouriez cesse d'être obéi. En s'approchant de Condé pour aller conférer avec le prince de Cobourg et l'archiduc Charles, il est assailli par trois bataillons de volontaires qui, voulant le tuer, lui tirent des coups de fusil. Celui de ces bataillons qui montre le plus d'acharnement appartient au département de l'Yonne, et a pour chef Davoust, qui a été depuis maréchal de France. Dumouriez leur échappe en faisant un détour, et manque ainsi son rendez-vous; le soir seulement, il parvient à joindre le colonel Mack, passe une partie de la nuit à faire entrer cet officier dans ses vues, en lui dissimulant l'état réel de son armée, et rédige, de concert, une proclamation, au nom du prince de Cobourg, pour être imprimée et publiée le lendemain à la suite de son *Adresse à la nation française*. Cette adresse était une sorte de manifeste contre la convention, et contre les jacobins, où Dumouriez annonçait le rétablissement, sous les auspices de toute l'Europe, de la *constitution jurée*, et reconnaissait pour roi le fils de Louis XVI alors détenu à la prison du Temple.

Il ne suffirait pas d'indiquer ou d'analyser l'autre pièce historique dans un ouvrage particulièrement consacré à remonter aux causes des événements. Voici dans toute sa teneur (1) la proclamation approuvée, signée et publiée le lendemain par le prince de Cobourg.

(1) Le texte en est peu connu, et ne se trouve dans aucune de nos histoires de la révolution.

LE MARÉCHAL PRINCE DE SAXE-COBOURG, GÉNÉRAL EN CHEF DES ARMÉES DE S. M. L'EMPEREUR ET DE L'EMPIRE, AUX FRANÇAIS :

« Le général en chef Dumouriez m'a communi- » qué sa déclaration à la nation française. J'y trouve » les sentiments et les principes d'un homme ver- » tueux, qui aime véritablement sa patrie, et vou- » drait faire cesser l'anarchie et les calamités qui la » déchirent en lui procurant le bonheur d'une con- » stitution et d'un gouvernement sage et solide. Je » sais que c'est le vœu unanime de tous les souve- » rains, que des factieux ont armé contre la France » et principalement celui de S. M. l'Empereur et de » S. M. Prussienne. Rempli d'estime, encore pour » l'ensemble d'une nation si grande et si généreuse, » chez laquelle les principes immuables de la jus- » tice et de l'honneur furent jadis sacrés, avant qu'à » force d'attentats, de bouleversements et de pres- » tiges, on soit parvenu à en égarer et en corrompre » cette portion, qui, sous le masque de l'humanité » et du patriotisme, ne parle plus que d'assassinats » et de poignards; je sais aussi que ce vœu est celui » de tout ce qu'il y a en France d'honnête, de » sensé, de vertueux. Profondément pénétré de ces » grandes vérités, ne désirant que la prospérité et » la gloire d'un pays déchiré par tant de convulsions » et de malheurs, je déclare par la présente procla- » mation *que je soutiendrai de toutes les forces* » *qui me sont confiées, les intentions généreuses* » *et bienfaisantes du général en chef Dumouriez,* » *et de sa brave armée.* Je déclare en outre que » venant récemment et à plusieurs reprises, de nous » battre en ennemis vaillants, intrépides et géné- » reux, je ferai joindre, si le général Dumouriez le » demande, une partie de mes troupes ou toute mon » armée à l'armée française, pour coopérer *en amis* » et *en compagnons d'armes*, dignes de s'estimer » réciproquement, à rendre à la France son *roi* » *constitutionnel*, la constitution qu'elle s'était » donnée, et par conséquent les moyens de la recti- » fier, si la nation la trouve imparfaite, et ramener » ainsi en France, comme dans le reste de l'Europe, » la paix, la confiance, la tranquillité et le bonheur. » Je déclare par conséquent ici, sur ma parole » d'honneur, que je ne viendrai nullement sur le » territoire français *pour y faire des conquêtes;* » mais uniquement et purement aux fins ci-dessus » indiquées. Je déclare aussi, sur ma parole d'hon- » neur, que si les opérations militaires exigaient que » l'une ou l'autre place forte fût remise à mes trou- » pes, je ne la regarderai jamais autrement que » comme un *dépôt sacré*, et m'engage ici, de la » manière la plus expresse et la plus positive, de *la*

Digitized by Google

» *rendre aussitôt que le gouvernement qui sera* » *établi en France, ou le brave général avec le-* » *quel je vais faire cause commune le demande-* » *ront*. Je déclare enfin que je donnerai les ordres » les plus sévères et prendrai les mesures les plus » vigoureuses et les plus efficaces pour que mes » troupes ne commettent pas le moindre excès, ne » se permettent pas la moindre exaction ou la moin- » dre violence, respectent partout les personnes et » les propriétés sur le territoire français; et que » quiconque dans mon armée oserait contrevenir à » mes ordres, serait puni sur-le-champ de la mort » la plus ignominieuse.

» Donné à mon quartier général de Mons, ce » 5 avril 1793. *Signé*, le prince DE COBOURG.»

A peine cette proclamation est-elle rédigée, que Dumouriez se hâte d'en adresser une à son armée. Il la fait imprimer et porter aux différents corps par ses aides de camp; mais elle ne parvient qu'à un petit nombre de troupes. Le général en chef y fait connaître ses arrangements avec le prince de Cobourg, et son projet de marcher sur Paris pour y rétablir la royauté dans la personne de Louis XVII. Au point du jour, il monte à cheval et se porte avec une escorte de cinquante cavaliers autrichiens vers le camp de Maulde pour y rallier son armée et commencer le mouvement qu'il médite sur Lille. Mais il était trop tard; d'ailleurs l'escorte étrangère destinée à sa sûreté personnelle, à cause des événements de la veille, choque tellement les soldats français, qu'ils s'indignent de voir leur général en chef sous la garde des ennemis. Toutefois on le reçoit encore avec affection au camp de Maulde; mais dans la soirée, il laisse longtemps les troupes dans le doute et l'hésitation, et vers la fin de la journée, la désertion de l'artillerie entraîne la presque totalité des soldats.

Il ne lui restait plus, pour se soustraire à la proscription (car la convention venait de mettre sa tête à prix), que la triste ressource de la fuite et de l'exil. Voyant arriver l'heure de céder à sa destinée, Dumouriez remonte à cheval suivi de quelques amis liés à sa fortune, et se rend à Tournay sous l'égide autrichienne. Là, environ quinze cents hommes de son armée, tant à pied qu'à cheval, viennent le joindre, amenant avec eux et escortant les équipages de son état-major.

Ainsi finit le rêve brillant de ce guerrier diplomate, qui, à la fin de janvier, laissant Paris en proie aux factions et aux désordres, voulut conquérir la Hollande, changer l'état politique de la Belgique, et rétablir la monarchie en une campagne. Modifiant son plan selon les circonstances, il avait eu un moment l'idée de s'ériger en duc de Brabant, sous la protection de l'Angleterre, afin de jouer avec plus de sûreté et environné de plus de force et d'éclat, le rôle de Monck en France; mais en y établissant la monarchie constitutionnelle. La perte de la bataille de Nerwinde lui ravit presque toutes ses chances de succès. Peut-être eût-il réussi néanmoins dans la dernière partie de son plan, à l'aide de l'armée impériale, s'il eût apporté plus de promptitude au moment décisif. Rien de plus sensé d'ailleurs, et de plus juste, que la réflexion qu'il laisse échapper lui-même au sujet de l'abandon de son armée : c'est sa propre condamnation. « Le prin- » cipe qui a détaché si brusquement, dit-il, les » soldats français d'un général qu'ils adoraient, a » un côté louable en lui-même : ils combattaient » pour la liberté de leur patrie; ils ont vu ce général » traiter avec l'ennemi; ils se sont crus trahis; ils » ont passé de l'amour à la haine. » Ainsi, malgré son habileté, sa connaissance des hommes et des affaires, Dumouriez n'aperçut pas que sa connivence avec le prince de Cobourg n'aurait pas dû se révéler avant qu'il n'eût fait déclarer son armée et qu'il n'eût effectué son mouvement sur les trois places qui devaient lui servir de point d'appui. Voyons comment il condamne son impuissance politique dans cette entreprise manquée : le passage est curieux. « La secte des jacobins, dit-il, ne pouvait » être anéantie que par un plus grand scélérat » qu'eux, ou par le fer étranger... Il fallait déployer » des vices supérieurs à ceux qu'on avait à combat- » tre. » Enfin Dumouriez observe, et non sans raison, que sa trêve avec les Autrichiens fut le salut des frontières, et que si les Impériaux n'y étant pas fidèles, eussent marché sur les deux camps français (1), dans la journée du 5 avril, ils auraient, au milieu de tout ce désordre, détruit entièrement l'armée et pénétré sans obstacle dans l'intérieur de la France.

Voici qui est positif. Après même que l'armée, se déclarant pour la convention, eut forcé Dumouriez à s'éloigner, le prince de Cobourg respecta la suspension d'armes, et ne profita d'aucun de ses avantages. Mais lui et son chef d'état-major baron de Mack, ainsi que le colonel Fischer, son secrétaire et aide de camp général, s'étaient tellement identifiés aux idées et aux plans de Dumouriez, que deux jours après son évasion, ils croyaient encore à l'effet de la proclamation qu'avait rédigée ce général au nom du prince, et à l'intervention des armées impériales comme auxiliaires; et pourtant comment ne pas reconnaître que la proclamation n'avait produit aucune impression, et que l'esprit national l'avait

(1) De Maulde et de Saint-Amand.

Digitized by Google

dédaignée ? A la vérité, le prince et ses deux conseillers regardaient tout ce qu'avait fait Dumouriez depuis sa levée de boucliers, comme en quelque sorte leur ouvrage.

Or, ce fut dans ces dispositions que le général en chef de l'armée impériale, accompagné de son chef d'état-major, se mit en route du quartier général de Mons, le 7 avril, pour se rendre au congrès d'Anvers. Là, toutes les illusions nourries par les vastes projets que Dumouriez avait démasqués, venaient de se dissiper comme un songe. On savait déjà depuis trois jours que cette armée de Dumouriez, qu'on s'était flatté de conquérir en lui parlant de son général, de son roi, de la constitution, avait assez prouvé, en se battant dès le lendemain au nom de la république et pour la défense de la convention, que Dumouriez n'avait plus ni pouvoir, ni aucune influence. On se retrouvait encore une fois en présence de la ligne des forteresses françaises, avec le regret de n'avoir pas agi avec vigueur pour détruire les débris de l'armée battue à Nerwinde, à Tirlemont, à Louvain. Vainement dans les conférences qui s'ouvrirent le 8 avril, le prince de Cobourg et le colonel Mack s'efforcèrent de motiver et de justifier leurs engagements politiques ; vainement donnèrent-ils encore quelques espérances pour l'avenir. Un changement brusque s'était opéré dans les idées des princes et des ministres qui étaient venus prendre part aux délibérations. Le système d'une demi-contre-révolution s'étant écroulé à leurs yeux, ils tombèrent d'accord qu'il fallait revenir sur la déclaration du 5 avril, se hâter de rompre la trêve, et pénétrer dans l'intérieur de la France par la force des armes, au nom de la coalition et de l'Empereur, qui s'en trouvait naturellement le chef. Le prince de Cobourg essaya inutilement d'opposer quelques objections à ce changement de système trop subit, selon lui, et qui, en privant les alliés de tout point d'appui dans l'intérieur, donnerait aux desseins des puissances une apparence de versatilité, et à lui-même, à l'égard de Dumouriez, et comme signataire de la proclamation du 5 avril, un air d'inconséquence, et peut-être même de mauvaise foi dont il ne pourrait soutenir l'idée ni le reproche. Mais lord Auckland, qui paraissait l'âme du congrès, et le comte de Metternich, qui vint à l'appui de l'opinion de cet ambassadeur, représentèrent au prince, au sujet de Dumouriez, que tant qu'on avait pu compter sur son armée pour rétablir le bon ordre en France, les alliés avaient pu consentir à se déclarer neutres, et même à l'aider par l'adjonction d'un corps de leurs propres troupes ; mais que l'armée française ayant abandonné son général, et se montrant toute prête à combattre les forces des puissances alliées, c'était au nom de ces mêmes puissances qu'il fallait désormais agir et combattre ; qu'il importait seulement de savoir comment on s'y prendrait pour réduire les Français, soit par la force, soit par l'opinion, et que le congrès aurait à délibérer sur cet objet important ; mais qu'avant de s'entendre sur cette double question ainsi posée, il fallait décider celle du moment qui était une pure question de fait ; que l'armée française rentrant dans l'état de guerre, et brisant elle-même tous les liens de la trêve, il fallait se remettre soi-même en état de guerre, afin de ne pas perdre tous ses avantages. Voilà dans quel esprit délibéra le congrès. Toute idée de contre-révolution étant mise de côté, lord Auckland et le comte de Metternich firent même entendre les mots d'*indemnités pour le passé*, et de *sûreté pour l'avenir*, mettant ainsi en avant le droit de conquête. Un arrêté pris par tous les ministres des puissances, intervint le même jour, 8 avril, portant que le prince de Cobourg révoquerait entièrement sa proclamation du 5, et spécifierait expressément qu'il allait opérer pour le compte de son souverain, et prendrait possession, *à titre d'indemnité et de conquêtes*, de toutes les places dont il pourrait s'emparer ; que ce principe, sauf les modifications qui seraient jugées nécessaires, recevrait son application en particulier à l'égard de chaque puissance agissante, selon que le permettraient les circonstances politiques et les chances de la guerre.

De retour à son quartier général, le prince de Cobourg, le cœur navré, s'occupa le lendemain d'annuler sa première déclaration, et à cet effet il publa, le 10 avril au matin, sous la date du 9, la pièce suivante.

LE MARÉCHAL PRINCE DE SAXE-COBOURG, GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF LES ARMÉES DE S. M. L'EMPEREUR ET DE L'EMPIRE, AUX FRANÇAIS :

« La déclaration que j'ai donnée de mon quartier » général de Mons, le 5 avril 1793, est un témoi- » gnage public de mes *sentiments personnels*, pour » ramener le plus tôt que possible le calme et la » tranquillité en Europe. J'y ai manifesté d'une « manière franche mon *vœu particulier* pour que » la nation française eût un gouvernement solide, » durable, qui reposât sur les bases inébranlables » de la justice et de l'humanité, qui donnât à l'Eu- » rope la paix, et à la France le bonheur. Mainte- » nant que les résultats de cette déclaration sont si » opposés aux effets qu'elle devait produire, et » qu'ils ne prouvent que trop combien les senti- » ments qui l'ont dictée ont été méconnus, il ne » me reste qu'à la révoquer dans toute son étendue,

Digitized by Google

» et à déclarer formellement *que l'état de guerre* » *qui subsiste entre la cour de Vienne, les puis-* » *sances coalisées et la France, se trouve dès à* » *présent malheureusement rétabli*. Je me vois » donc forcé par l'empire des circonstances, que » des hommes profondément criminels se sont ob- » stinés à diriger vers le bouleversement et le mal- » heur de leur patrie, d'annuler complétement ma » déclaration susdite, et de faire connaître que cet » état de guerre si funeste se trouvant rétabli, j'ai » donné les ordres nécessaires pour y donner suite, » de concert avec les puissances coalisées, avec » toute l'énergie et la vigueur dont les armées vic- » torieuses sont susceptibles. La rupture de l'ar- » mistice est la première démarche hostile que la » funeste combinaison des événements m'ait forcé » de faire. Il ne subsistera donc de ma première » déclaration que l'engagement inviolable que je » renouvelle ici avec plaisir, que la discipline la » plus sévère sera observée et maintenue par mes » troupes sur le territoire français; que toute » contravention sera punie avec la dernière ri- » gueur.

» La franchise et la loyauté, qui de tout temps » ont été le mobile de mes actions, m'obligent de » donner à cette nouvelle *adresse à la nation* » *française*, toute la publicité dont elle peut être » susceptible, pour ne laisser aucun doute sur les » suites qui pourront en résulter.

» Donné à mon quartier général de Mons, le » 9 avril 1793.

» *Signé*, LE PRINCE DE COBOURG. »

Le lendemain, Dumouriez se rend chez le prince, tenant à la main sa proclamation de la veille; et le dialogue suivant s'établit entre les deux généraux : « Monseigneur, dit Dumouriez, j'ai reçu ce matin » cette déclaration qui m'étonne et m'afflige. Ce » n'est pas là ce que vous m'aviez promis, et je » viens demander à votre altesse la cause de ce » changement. — Ce sont les ordres que j'ai reçus, » lui répond le prince, et que je suis obligé d'exé- » cuter. J'en suis bien fâché moi-même, général; » mais les circonstances justifient ces ordres, et je » dois obéir. — Mais, monseigneur, notre conven- » tion et vos engagements sont violés. Il me semble » qu'en représentant au congrès ce dont nous étions » convenus, vous auriez changé sa résolution et » prévenu ces ordres. — Je l'ai fait, mais on m'a » répondu avec raison, que notre position n'est plus » la même. Quand vous comptiez sur votre armée » pour rétablir le bon ordre en France, nous avons » consenti à rester neutres, et même à mettre à » votre disposition un corps de nos troupes; mais » aujourd'hui que votre armée vous abandonne, et » se dispose à nous combattre, c'est à l'Empereur à » diriger les opérations, et c'est en son nom que » nous devons courir les chances de la guerre qu'on » lui fait. — Le cas de l'abandon d'une partie de » l'armée a été prévu dans notre convention, puis- » que ce n'est que pour avoir le droit de commander » les troupes de Sa Majesté Impériale que j'ai ac- » cepté le grade de général d'artillerie. — Mais ce » n'est plus seulement un corps de nos troupes que » nous devrions mettre à votre disposition, puisque » nous ne pouvons agir qu'avec toutes nos forces. » — Ce n'est pas le commandement que je viens » réclamer, monseigneur; je ne veux que protester, » en vous rappelant vos promesses, contre toute » participation aux mesures annoncées dans votre » proclamation d'hier, et vous dire que je vais » quitter votre armée. — Comment! — Oui, mon- » seigneur; ma présence auprès de vous déposerait » contre moi : je me la reprocherais moi-même. Je » m'en vais. — Je sens plus vivement, général, ma » position délicate par la résolution que vous pre- » nez... » Les instances du prince pour retenir Dumouriez furent inutiles : trompé dans ses espérances, proscrit dans son pays (1), fugitif sur une terre étrangère, Dumouriez se condamna avec dignité à l'obscurité et à la retraite.

Le colonel sir James Murray, arrivé le 10 avril au matin à Douvres, en huit heures de trajet d'Ostende, vint donner connaissance à la cour de Londres, de la part du duc d'York, du résultat des conférences tenues à Anvers, le 8 avril. Aussitôt l'ordre fut réitéré pour l'embarquement des troupes dont on avait contremandé le départ. On commença même à agiter dans le conseil des ministres, la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'opérer une descente sur les côtes de France, pour y porter secours aux royalistes de la Vendée.

Quant au prince de Cobourg, mécontent du congrès d'Anvers, et éprouvant d'ailleurs une sorte de répugnance à pénétrer en conquérant, chez une nation qu'il aurait préféré ne pas combattre, il n'en fut que plus refroidi dans la conduite de la guerre. On ne le vit mettre aucun empressement à écraser les divisions éparses de l'armée française qui, désorganisées, se retiraient précipitamment dans la direction de Bouchain. Il leur laissa tout le temps

(1) Le 3 avril, sur la motion de Thuriot, la convention l'avait déclaré traître à la patrie et mis hors la loi : trois cent mille livres étaient accordées à quiconque le livrerait mort ou vif.

Digitized by Google

de s'y rallier au nombre de vingt à vingt-cinq mille hommes, qui furent bientôt renforcés par huit mille hommes de l'armée des Ardennes. Ce dernier détachement occupa la forêt de Mormale, pour de là couvrir le Quesnoy et Avesne. Aucun de ces mouvements de retraite ne fut inquiété.

Soit que le prince nourrît encore l'espoir de réveiller dans l'intérieur les restes du parti sur lequel Dumouriez avait paru compter, soit qu'il n'eût en vue que de s'ouvrir une voie à des négociations ultérieures, il adressa, par un parlementaire, aux commissaires de la convention, qui se trouvaient alors à Bouchain avec l'armée, sa *déclaration* relative à l'*adresse* de Dumouriez, joignant à son envoi un exemplaire de cette adresse. Les commissaires lui firent la réponse suivante, datée de Bouchain le 11 avril :

« Monsieur, Dumouriez a trahi la nation fran-» çaise, à laquelle il devait toute son élévation : » vous ne pouvez estimer un traître ; la loyauté dé-» fend de lui donner asile, et vous n'auriez pas dû » recevoir les membres de la convention qu'il vous » a livrés. Les Français auraient abhorré celui de » votre nation qui aurait commis une pareille bas-» sesse, et vous auraient renvoyé des otages que le » droit des gens défend d'accepter en pareil cas. » Nous vous adressons les exemplaires des décrets » de la convention rendus dans cette occasion, et » nous y joignons les différentes proclamations que » nous avons faites à l'armée. Un général brave et » ami de l'honneur doit savoir la conduite que la » justice commande ; et nous vous assurons que la » nation française périra tout entière ou qu'elle » sera libre. »

Signés, LEQUINIO, COCHON, BELLEGARDE.

« Je n'ai point regardé le général Dumouriez » comme un traître, leur répliqua le prince (1) ; il » n'a jamais parlé chez nous que du bonheur de sa » patrie : c'est sur cette base respectable qu'a re-» posé son entreprise ; c'est d'après ce vœu que je » l'ai reçu et que vous devriez le juger. Vous dif-» férez d'opinions, voilà tout son crime. Ses prin-» cipes le rappelaient à cette constitution qui fut » votre idole ; il y voyait le bonheur de la France » et le repos de l'Europe. Il n'y a pas de quoi le » livrer à l'infamie et à la mort des scélérats. Il ne » s'est jamais entendu avec nous, et nous nous » sommes battus de manière à prouver que nous » n'étions pas d'intelligence. Vous l'accusez dans » vos proclamations d'avoir voulu livrer sa patrie : » la première condition, dès qu'on s'est rapproché, » et que lui et les généraux qui l'ont suivi ont so-» lennellement posée, « c'est qu'ils ne consentiraient » jamais que d'autres puissances se mêlassent de » l'organisation intérieure de votre gouvernement, » et qu'on entamât l'intégrité de la France. » Ils » n'ont pas varié depuis. Quant aux quatre commis-» saires de la convention, leur sort est entre vos » mains. J'en appelle sur tous ces objets des résolu-» tions violentes, tyranniques et passionnées de » quelques-uns des membres de votre assemblée, à » ceux qui parmi vous aiment véritablement leur » patrie. Puissent-ils trouver les moyens de faire » cesser les convulsions qui déchirent la France et » bouleversent le reste de l'Europe ! C'est là mon » vœu autant que le vôtre. Signé COBOURG. »

Deux nouveaux commissaires, Dubois-Dubay et Briez, étant venus dans l'intervalle remplacer leurs trois collègues à Valenciennes, écrivirent aussi au prince de Cobourg, une lettre sous la date du 12 avril, dans laquelle, persistant à regarder Dumouriez comme un traître, ils s'en rapportaient d'ailleurs, quant au sort de leurs quatre collègues livrés par lui, à la loyauté de leurs ennemis mêmes. La convention ayant eu connaissance de cette singulière correspondance, la regarda comme une controverse *scandaleuse,* et défendit d'y donner suite, attendu qu'au conseil exécutif seul appartenait le droit de négocier avec les puissances étrangères.

Le prince de Cobourg perdit alors tout espoir d'entrer en négociation. Excité par les généraux de son armée, il fit enfin, le 13 avril, un mouvement en avant, mais circonspect et calculé. La division du prince de Wurtemberg vint bloquer Condé, et celle du général Latour alla camper devant Maubeuge. Les autres corps autrichiens formèrent, selon leur coutume, un cordon ou ligne militaire étendue, qui semblait menacer à la fois Condé, Lille et Valenciennes. Le général Chancel, commandant de Condé, ayant été sommé de rendre la place et de reconnaître la constitution de 1791, se mit en devoir de soutenir un siége.

Les corps épars de l'armée française avaient eu le temps de se reconnaître ; le général Dampierre, qui en avait pris le commandement sous l'égide des commissaires de la convention, les ramena, dès le 15, au camp de Famars sous Valenciennes, en face des Autrichiens ; et cette démonstration offensive releva la confiance des troupes. Du reste, il n'y eut plus des deux côtés, jusqu'au mois de mai suivant, que des escarmouches sans résultat.

Pour motiver ou colorer son inaction, le prince de Cobourg sollicita de la cour de Vienne un renfort de trente mille hommes, quoiqu'il pût disposer

(1) Lettre datée du quartier général de Boussu, le 11 avril.

Digitized by Google

de cent vingt mille combattants, déjà en ligne entre la Meuse et la mer, et qu'il n'eût alors devant lui que trente mille Français encore étourdis de la défection de leur général.

Ainsi après un début glorieux, le général en chef des armées impériales en revenait, de lui-même, dans les plaines de la Flandre, au système de guerre lente et méthodique, qui dans les plaines de la Champagne avait fait manquer au duc de Brunswick le but de la campagne précédente. Les circonstances se trouvaient à peu près les mêmes, car Paris et la convention étaient en proie aux plus violentes agitations et aux convulsions de l'anarchie, qu'aggravaient encore les dangers de l'insurrection des royalistes de la Vendée, et la retraite de Custine devant les forces du roi de Prusse.

A l'ouverture de la campagne, Frédéric-Guillaume n'avait pas attendu, selon le plan du duc de Brunswick, l'arrivée du parc de siége et des renforts destinés à compléter ses troupes, pour donner l'impulsion aux opérations. Au premier avis des succès du prince de Cobourg à Aix-la-Chapelle, le roi, n'écoutant que son ardeur guerrière, résolut de passer le Rhin et de rejeter Custine en Alsace, afin d'investir Mayence sans plus de délai. Dans un conseil de guerre tenu en sa présence, à Francfort, on agita la question de savoir sur quel point le passage du Rhin aurait lieu. Les uns opinaient pour Manheim, d'autres pour Bacharach ou Rheinfeldt. Les premiers soutenaient que les cabinets de Berlin et de Vienne, réprouvant tout système de neutralité de la part des princes d'Allemagne, devaient dans l'intérêt même de la cause générale, exiger la prompte accession de l'électeur palatin de Bavière, et par suite l'occupation de Manheim. Si ce prince s'y refuse, disait-on, il ne faut pas balancer à se saisir d'une place d'où les Prussiens, pouvant déboucher par Spire, préviendraient Custine sur la route de Kaiserlautern, tandis qu'un corps d'Autrichiens le menacerait sur la ligne de la Sarre et le mettrait dans la position la plus périlleuse. Le duc de Brunswick, de son côté, fit sentir l'avantage qu'il y aurait de passer le Rhin, en jetant un pont vers Bacharach, ce qui éviterait de combattre l'ennemi, et d'employer des moyens violents à l'égard d'un prince pour lequel il était préférable de conserver des ménagements. Cet avis prévalut, et du 10 au 12 mars, les ordres furent expédiés en conséquence.

L'armée prussienne, à la veille de se mettre en mouvement, venait de réparer les pertes faites en Champagne, par l'arrivée de la brigade des gardes, de six bataillons de ligne et des différents dépôts tirés de la Westphalie et de la Silésie. Les Saxons étaient en marche, et le roi allait avoir sous son commandement immédiat cinquante mille hommes effectifs, tant Prussiens qu'alliés. Le succès paraissait d'autant moins douteux, que Custine ayant éparpillé ses forces, ne pouvait manquer d'être jeté sur la défensive.

Quand, à la fin de la campagne précédente, les commissaires de la convention s'étaient emparés, à Mayence, de tous les pouvoirs, Custine n'avait pu se soustraire à leur tutelle qu'en prétextant d'aller visiter les places fortes de l'Alsace. Là, il obtint l'autorisation de venir présenter aux ministres, à Paris, son plan de campagne : il se trouva que ce plan n'était qu'un composé d'entreprises incohérentes. Les ministres, inquiets des grands préparatifs de guerre dont retentissait l'Allemagne, mirent alors en délibération l'évacuation de Mayence. Custine, au contraire, proposait de faire une invasion à Ratisbonne, pour y propager l'esprit de liberté et d'égalité. C'était uniquement dans la vue de ne pas se laisser surpasser par Dumouriez, qui annonçait alors la prochaine conquête d'Amsterdam. On résolut seulement de défendre Mayence, et Custine retourna en toute hâte à son armée, n'ayant plus d'autre plan que de couvrir la ligne du Rhin. A son retour, il apprit la reddition du fort de Kœnigstein, qui avait été pris par famine. « Il » ne faut cependant pas désespérer du salut de » Mayence, manda-t-il au conseil exécutif; j'en ai » confié la défense au général Doyré, dont le talent » est connu; je laisse à Cassel le général de brigade » Meunier, dont le talent et le civisme sont recom- » mandables. Je vais couvrir les départements du » Rhin, et j'espère me saisir bientôt d'une position » qui les mettra à l'abri. »

C'était au moment même où le roi de Prusse, prenant l'offensive, se faisait précéder sur la rive gauche par un corps volant. A l'arrivée du courrier qui vint annoncer au quartier général prussien le gain de la bataille de Nerwinde, le roi accéléra le passage du Rhin à Bacharach. Deux combats partiels, le 27 et le 28 mars, à Bingen, préludèrent à des mouvements plus décisifs. Custine, fortement menacé sur la Nahe, et craignant d'être tourné, se replie d'abord sur Alzey, puis sur la Pfrim. Le roi, passant la Nahe à sa poursuite, s'avance en forces sur Seltz, lui coupe la route de Mayence à Worms, donne sur quelques bataillons républicains et les disperse. Custine ne montre plus qu'embarras et irrésolution; il abandonne ses magasins à Bingen, Creutznach et Worms; arrête pourtant, avec son corps de bataille, le duc de Brunswick à Oberflersheim le 30 mars; mais se voyant débordé, se retire sous Landau sans que le duc songe à l'inquiéter. Là, tombé dans un entier découragement, et ne se

Digitized by Google

croyant point encore en sûreté, il se replie tout à fait derrière la Lauter, et songe même à l'abandon de ses lignes pour se réfugier sous le canon de Strasbourg.

En réunissant à son armée celle de la Moselle, on mit sous ses ordres plus de soixante mille hommes; mais Custine ne sut en tirer aucun parti, et il ne reprit nullement l'offensive. Ainsi, quarante mille Prussiens, pour s'être portés vigoureusement sur l'extrémité de la ligne française, semèrent l'épouvante jusqu'aux portes de Strasbourg. Bientôt renforcés, mais ne s'occupant plus qu'à former le siége de Mayence, ils s'étendirent, pour le couvrir isolément par brigades, depuis le revers des Vosges jusqu'à Lauterbourg, en présence même des républicains. Ceux-ci avaient soixante-dix mille hommes entre Sarre-Louis et Besançon, que Custine étendit aussi parallèlement aux Prussiens que venait de renforcer le corps autrichien du général Wurmser. C'était un gentilhomme alsacien qui avait fait avec distinction la guerre de sept ans. A la paix, il avait obtenu de Louis XV la permission de passer au service de la cour de Vienne. Appelé à commander en chef l'armée autrichienne du Rhin, il eut d'abord à y dévorer des contradictions et des dégoûts. En prenant congé de l'Empereur, il avait reçu de ce monarque l'assurance qu'il agirait seul en Alsace avec une armée indépendante. Mais à son arrivée à Francfort, il apprit que le duc de Brunswick et le prince de Cobourg avaient subordonné son corps d'armée aux Prussiens, dont il devait couvrir l'aile gauche sur le Rhin, comme le prince de Hohenlohe-Kirchberg devait aussi couvrir l'aile droite avec quarante mille Autrichiens. Wurmser refusa de commander sous les ordres du duc de Brunswick; on prit alors un biais d'après lequel il dépendrait uniquement des ordres émanés du roi de Prusse, ce qui, au fond, revenait au même. Il n'eut d'abord que douze mille hommes, formant un cordon de Bâle à Germsheim. Quand le mouvement commença, il passa le Rhin à Ketsch, entre Spire et Manheim, laissant une partie de ses troupes dans le Brisgaw, et n'amenant en ligne que huit mille Autrichiens et Hessois, auxquels le roi de Prusse adjoignit le corps prussien du prince de Hohenlohe. A cette armée auxiliaire de Wurmser vint se joindre le corps d'émigrés, connu sous le nom d'armée de Condé, le seul qui eût résisté à la dissolution après les revers de la première campagne. Il fallait une révolution pour voir un prince du sang de France aux ordres d'un gentilhomme alsacien, né sujet du roi, et qui avait fait la guerre de sept ans dans un grade subalterne, sous le prince de Condé lui-même.

Le duc de Brunswick avait eu l'intention de prendre une position d'observation plus rapprochée du corps d'armée chargé du siége de Mayence; il aurait appuyé sa droite au Mont-Tonnerre et sa gauche au Rhin; mais l'ardent Wurmser, impatient de délivrer son ancienne patrie du joug de la convention, et se défiant de la circonspection du duc de Brunswick, insista tellement auprès de Frédéric-Guillaume, pour que les Prussiens prissent leurs positions à portée de Landau, qu'il en fit donner l'ordre. Cependant tout allait se réduire, d'après le plan du duc de Brunswick et du prince de Cobourg, d'un côté aux lenteurs du siége de Valenciennes, et de l'autre au blocus et au siége de Mayence, défendue par une garnison de vingt-deux mille hommes : il fallait donc cinquante mille assiégeants pour reconquérir ce boulevard de l'Allemagne. Or, il était visible que cette guerre de révolution n'était envisagée qu'avec le coup d'œil d'une tactique rétrécie. Le génie capable d'en embrasser l'ensemble et de lui imprimer un caractère politique, n'existait point encore, ou du moins les cabinets ne savaient pas le découvrir, et même ils étaient incapables de le faire naître.

Les changements qui eurent lieu vers cette époque dans le personnel du ministère autrichien, n'élevèrent pas davantage la politique de la cour de Vienne à la hauteur des graves circonstances où l'Europe se trouvait engagée. Le prince de Kaunitz qui, depuis si longtemps, dirigeait ce cabinet, touchait aux glaces de l'âge, et d'ailleurs sa vieille réputation d'habileté s'était comme évanouie devant l'ère nouvelle de la révolution. Il n'avait réussi ni dans sa guerre de plume ni dans ses prévisions contre la secte politique des jacobins, qu'il s'était flatté de *tuer avec de la patience*..... Il n'avait pas mieux calculé ses ménagements envers le parti modéré, dont le vide était alors démontré par l'issue malencontreuse de la connivence récente du prince de Cobourg avec Dumouriez.

Kaunitz avait reconnu lui-même que la vieille routine des cabinets serait impuissante pour combattre cette perturbation sociale; il n'aspirait plus qu'à finir, au sein des honneurs et toujours investi de la présidence de la chancellerie d'État, une carrière laborieuse et enviée, en abandonnant à d'autres le timon des affaires, que ses mains défaillantes ne pouvaient plus soutenir. Dans la nouvelle combinaison adoptée secrètement par l'Empereur, le vice-chancelier d'État comte Philippe de Cobentzl et le baron de Spielmann, les deux arcs-boutants des affaires étrangères, devaient être également écartés de leur direction, mais avec tous les égards et les ménagements qu'apporte dans les révolutions intérieures

Digitized by Google

de son cabinet, une cour où rien ne change que d'après des errements compassés et méthodiques.

Tout à coup un homme jusqu'alors peu connu et qui n'avait figuré que dans les rangs secondaires de la diplomatie, le baron de Thugut, devint le pivot sur lequel allait rouler la politique autrichienne, aux temps les plus épineux de sa lutte avec la révolution française. Fils d'un pauvre batelier de Lintz, qui réussit pourtant à le placer comme élève au collége des langues orientales formé à Vienne, il s'y était distingué par son application. Un jour, Marie-Thérèse visitant l'établissement, fut si frappée des progrès du jeune élève, qu'elle changea son nom de *Thunigut,* qui, en langage vulgaire, signifie vaurien, en celui de *Thugut,* qui veut dire fais-bien. Elle le recommanda au directeur du collége, circonstance qui décida de la carrière du jeune Thugut. Attaché dès l'âge de quinze ans à la légation de Constantinople, il fut trois ans après nommé interprète de l'internonce autrichien. Après avoir réussi dans des négociations importantes, il devint successivement résident et internonce. Envoyé au congrès de Fockzana, en 1772, il y montra de l'habileté ainsi que dans d'autres missions ultérieures. Il reçut en récompense, de Marie-Thérèse, d'abord le titre de baron, ensuite la croix de commandeur de Saint-Étienne. Thugut se rendit plus tard, par ordre de sa souveraine, auprès des deux filles de cette princesse, les reines de France et de Naples, et en 1778, auprès de Fréderic II, dans son camp de Bohême, avec la mission secrète de lui faire des ouvertures pacifiques et de couper court à la guerre que la succession de Bavière venait d'allumer entre la Prusse et l'Autriche. Mais Frédéric s'en défia. Thugut entra néanmoins en conférence avec les ministres Herzberg et Finkenstein; elles furent rompues le lendemain, Herzberg ne voyant dans l'envoyé autrichien d'autre intention que de gagner du temps et de faire manquer la campagne. Thugut fut pourvu alors de la légation d'Autriche à Varsovie; et en 1788, on le chargea de l'administration générale des provinces de Moldavie et de Valachie, occupées alors par les armées austro-russes. La paix avec le divan ayant été conclue en 1790, il manifesta un désir extrême de se rendre en France, où venait de s'ouvrir la grande scène de la révolution. Le comte de Mercy, ambassadeur impérial, l'ayant demandé pour adjoint avec le titre de ministre plénipotentiaire, cette destination le ravit, et il se hâta d'aller à Paris pour y remplir ses nouvelles fonctions. Là, d'après des instructions particulières, il observa la marche des événements, le caractère des différents chefs de parti, eut des conférences secrètes avec la reine de France, et contribua même, aidé par le comte de Lamarck, à mettre Mirabeau et ses amis dans l'intérêt de la cour.

Les rapports confidentiels qu'il adressa à son cabinet influèrent depuis cette époque sur les déterminations de l'Autriche à l'égard de la France. Du reste, aimant Paris, où il avait placé des sommes considérables, Thugut paraissait avoir l'intention de s'y fixer quand on le rappela inopinément à Vienne: on le regardait comme très au fait des événements de la révolution, et pouvant être utile dans les affaires secrètes du cabinet. On croit même qu'il y fut attiré alors par un pouvoir occulte et puissant qui servait en secret la révolution, dont Thugut n'aurait été que l'ennemi simulé et apparent. Il avait servi jadis les intérêts politiques de la France et reçu de Louis XVI une pension secrète. Consulté après la mort de l'empereur Léopold, il détermina François II, son successeur, à prendre une part active au projet de pénétrer en France, soit qu'il y entrevit un moyen de plus de capter la confiance du jeune monarque, en le poussant à un parti qu'il savait être dans son inclination, soit que la guerre étant inévitable, il crût devoir céder au torrent. C'est ainsi qu'il entra tous les jours plus avant dans la confiance intime de l'Empereur, et ce fut lui qui détermina plus particulièrement le choix du prince de Cobourg comme général en chef des armées impériales; il avait connu ce prince pendant ses campagnes contre les Turcs, et depuis lors était resté avec lui dans des relations intimes. L'Empereur considérant désormais Thugut comme l'oracle de son cabinet, n'eut plus de repos qu'il ne fût à la tête des affaires. Voici comment s'opéra ce changement, préparé en secret.

Deux jours avant qu'il ne fût rendu public, Thugut reçut un billet du cabinet de l'Empereur, qui lui notifia l'intention de ce prince de lui conférer la place de *directeur général du bureau des affaires étrangères.* En même temps le vice-chancelier comte de Cobentzl en fut prévenu par un autre billet. Thugut ayant, le lendemain de sa nomination, porté ses remercîments au monarque, déclara à Sa Majesté (ce qui était concerté d'avance) « qu'il » ne pouvait mieux prouver son zèle pour le bien » de l'État et son respectueux attachement à la per» sonne de son souverain, qu'en consultant sur » toutes les affaires son très-digne ministre le prince » de Kaunitz. » De son côté, l'Empereur écrivit à ce prince un billet portant en substance que, « pour » l'avantage de son service et la plus prompte expé» dition des affaires, il avait résolu de partager le » département d'*Italie* et celui des affaires étran» gères entre différentes personnes; qu'en consé» quence il avait déchargé le comte de Cobentzl de

Digitized by Google

» ce dernier département, en lui laissant les affai-
» res de la *Lombardie autrichienne*, et en lui
» conservant sa place de ministre de conférence,
» ainsi que son traitement en entier; qu'elle n'avait
» mieux su le remplacer dans le département des
» affaires étrangères, que par le baron de Thugut,
» qui, disciple du prince de Kaunitz, avait été
» formé par ses instructions; qu'ainsi elle l'avait
» placé à la tête de ce département avec le titre de
» directeur général; Sa Majesté se flattant en con-
» séquence que ce changement ne serait pas désa-
» gréable à M. le prince de Kaunitz, d'autant
» plus qu'elle avait chargé M. de Thugut de lui
» communiquer, comme on l'avait fait jusqu'à
» présent, toutes les affaires dont M. de Kaunitz
» souhaiterait d'être particulièrement informé. »

L'Empereur ne garda pas les mêmes ménagements à l'égard du baron de Spielmann, ministre de cour et d'État, ayant le titre de référendaire privé, à qui on imputait d'avoir fait avorter les principales résolutions du cabinet dans la guerre actuelle. On lui offrit la place d'adjoint au baron de Borié, ministre d'Autriche à la diète de Ratisbonne; mais se montrant peu disposé à échanger le poste de ministre effectif avec celui d'un ministre subalterne employé à l'étranger, il préféra l'alternative qui lui était laissée de se retirer tout à fait des affaires avec sa pension de retraite.

Quant au comte Philippe de Cobentzl, sa disgrâce fut adoucie par la disposition qui lui conférait le département de la Lombardie autrichienne, de même que le département des Pays-Bas avait été précédemment détaché de la chancellerie de cour et d'État, pour être confié à l'ancien ministre plénipotentiaire comte de Trautmansdorff. C'était un précédent que Thugut sut saisir à propos, afin de rester entièrement le maître de la direction des affaires étrangères.

Ce changement, qu'on pressentait depuis plusieurs mois, fut annoncé, de la part de l'Empereur, à tous les membres du corps diplomatique en résidence à Vienne, par la note suivante du vice-chancelier comte de Cobentzl (1) :

« L'Empereur ayant jugé avantageux pour son
» service de séparer le département d'*Italie* de
» celui des affaires étrangères, et m'ayant fait la
» grâce de me nommer son chancelier de la *Lom-*
» *bardie autrichienne*, Sa Majesté a daigné con-
» fier le soin des affaires du dehors à M. le baron
» de Thugut, en qualité de *directeur général du*
» *bureau des affaires étrangères*. C'est donc à ce
» ministre que vous voudrez bien, monsieur, vous
» adresser à l'avenir pour toutes les affaires dont
» vous serez chargé; et c'est lui qui vous fera part
» de tout ce que Sa Majesté Impériale et Royale vou-
» dra bien faire parvenir à votre connaissance.
» Agréez, etc.

» *Signé*, J.-P. COBENTZL. »

Du reste, on applaudit à la cour de Vienne, selon l'usage, au choix du nouveau ministre qu'on vanta dans tous les cercles comme un travailleur consommé dans la carrière politique, et n'étant d'ailleurs redevable de l'estime et de la haute confiance de son maître qu'à ses talents et à ses qualités personnelles. Sous de tels auspices, Thugut, quoique homme nouveau, car on l'avait vu débuter dans la carrière des emplois comme simple sous-commis dans la chancellerie d'État, put aspirer à devenir le régulateur de la politique d'une puissance qui alors même s'emparait du premier rôle militaire dans la guerre de la révolution. Mais, soit dans les conseils de l'État, soit dans les conseils de l'armée, rien n'annonça en lui le génie capable de diriger les ressorts d'une coalition qui, chaque jour, se compliquait davantage, et devenait en apparence de plus en plus formidable. Tout le corps germanique y allait prendre part.

Les longues délibérations de ses représentants sur la guerre d'Empire contre la France étaient enfin terminées, et l'avis de la diète formé à ce sujet d'après les *conclusums* des trois collèges (2), ordonnait « le renvoi ou l'expulsion hors de l'Alle-
» magne de tous émissaires, agents, ou autres per-
» sonnes, Français de naissance ou attachés à cette
» nation, qui ne pourraient point donner de rai-
» sons suffisantes de leur séjour dans l'Empire, et
» en apporter légalement la preuve devant les ma-
» gistrats ou juges de leur résidence, pour en ob-
» tenir la permission de le continuer. Toute circu-
» lation, importation et cours de tous assignats ou
» billets de crédit français, étaient défendus, ainsi
» que toute négociation pour l'avantage et l'appui
» de la nation française, toute correspondance sus-
» pecte avec elle, de même que la vente et le débit
» de tout papier public ou nouvelles venues de
» France, de toute brochure ou écrits qui s'y pu-
» blient, pour exciter les peuples à la sédition et
» à la révolte. Quant au commerce innocent, licite
» et ordinaire, il restait permis aussi longtemps
» qu'il ne serait point interrompu du côté de la
» France : toutefois il était recommandé de surveil-
» ler soigneusement les communications par lettres,

(1) Sous la date du 28 mars 1793.

(2) Donné le 22 mars.

Digitized by Google

» afin qu'elles ne pussent servir à entretenir des » relations traîtreuses et perfides. La diète déclarait » en outre, qu'attendu la manière injuste dont les » Français avaient rompu la paix par leur invasion » sur le territoire de l'Empire, le corps germa- » nique, de son côté, ne se croyait plus obligé ni » tenu par la paix de Munster, ni par aucun des » traités où il avait été stipulé des avantages en » faveur de la France, sauf néanmoins les droits » des tiers; en conséquence il n'était plus permis à » aucun État ou membre de l'Empire, de garder la » neutralité sous quelque nom ou prétexte que ce » fût. »

Mais par ménagement pour les États les plus exposés à l'irruption des Français, on regardait la guerre qui leur était déclarée comme purement défensive, et nullement comme une guerre d'agression qui aurait pour but de s'immiscer dans les affaires de la France. Par là, on cherchait à mettre à l'abri de ses armes le duc de Wurtemberg et l'électeur palatin de Bavière, qui était dominé par son ministère à Munich. Mais l'Empereur, comme chef de l'Empire, n'admettait aucun principe de neutralité quant à la Bavière et au Palatinat, surtout, considérés comme États indépendants. On reprochait à la cour électorale de s'être opposée en dernier lieu au passage du corps d'armée du général Wurmser à Manheim, et d'avoir sauvé ainsi l'armée de Custine, qui, dans sa retraite, aurait pu être coupée par les Autrichiens du côté de Landau, tandis que les troupes prussiennes et hessoises le forçaient d'abandonner Worms et toute la rive gauche du Rhin jusqu'à Spire. Déjà même, par suite des réclamations et des efforts du comte de Lehrbach, ministre impérial à Munich, on s'attendait que le ministère bavarois ne balancerait plus à fournir au moins son contingent à l'armée autrichienne sous les ordres de Wurmser.

La note remise par le vice-chancelier de l'Empire, prince de Colloredo, au ministre palatin de Bavière (1), ne laissa plus à la cour électorale palatine aucun moyen dilatoire de se maintenir dans son système de neutralité et de demi-mesures. Invoquant les lois fondamentales et constitutionnelles du corps germanique, la note impériale rappelait la cour de Munich à l'exécution du décret rendu par la diète le 23 novembre dernier, qui avait statué la prompte réunion des forces de l'Empire. « L'Empe- » reur, ajoutait le vice-chancelier, n'a pu voir » qu'avec peine et indignation qu'on ait préféré » l'intérêt particulier à l'intérêt général; qu'on ait » adopté des plans fondés sur une convenance par- » ticulière, au mépris de ses devoirs constitution- » nels, qui exigeaient de voler au secours de ses » co-États opprimés, avec des forces proportion- » nées à ses facultés, et qu'enfin, *séduit par des* » *insinuations*, on ait établi sa propre sûreté sur » une politique et sur des *principes de neutralité* » diamétralement opposés à la constitution germa- » nique. Mais ce qui a frappé encore bien plus S. M., » c'est de voir qu'on n'a point hésité à opposer » mille obstacles aux dispositions faites par la diète » de l'Empire pour la conservation et la défense de » la patrie menacée, afin de paralyser ou de rendre » infructueuses les opérations contre l'ennemi » commun, au plus grand préjudice de la bonne » cause. » Rejetant toutes les offres dilatoires faites par la cour électorale, le vice-chancelier déclarait « que le contingent militaire à fournir par les » États de l'Empire serait porté au triple sur le pied » reçu et agréé par la diète générale en 1681, et par » le décret du 22 mars dernier, qui déclare la » guerre à la France..... Guidée par ces considéra- » tions, S. M. Impériale, en agréant et approuvant » le plan d'opérations concerté avec S. M. le roi de » Prusse, a jugé à propos d'unir et d'incorporer » ces mêmes troupes avec les armées qui tiennent » la campagne contre l'ennemi commun, pour les » faire agir conjointement avec ces dernières, par- » tout où les circonstances le requerront... Or, » S. M. Impériale se promet, de la part de S. A. » électorale, qu'elle fera de sérieuses réflexions sur » les obligations que lui impose sa qualité de membre » de l'empire germanique, dont elle a juré de main- » tenir la conservation; qu'en conséquence elle ne tar- » dera pas à prêter son assistance à la patrie menacée » de sa ruine, et qu'enfin elle ne voudra plus se re- » fuser, sous des prétextes qui répugnent aux lois » fondamentales de l'Empire, à fournir en plein » non-seulement son contingent, mais encore celui » que les dernières résolutions prises unanimement » par les États de l'Empire, lui prescrivent dans » les conjonctures présentes. Ce n'est qu'en s'y » conformant ponctuellement et sans perte de » temps, que S. A. Électorale peut effacer les fâ- » cheuses impressions que sa conduite n'a pu man- » quer de faire sur l'esprit de ses co-États et sur » celui de tout le public germanique.... »

La cour bavaro-palatine n'hésita plus dès lors à ordonner la prompte réunion de son contingent, formé de huit mille hommes tant Palatins que Bavarois, qui, un mois après, joignirent l'armée combinée devant Mayence. Là, on leur donna le poste d'honneur à la pointe du Rhin, c'est-à-dire le plus exposé. Les autres cours allemandes en retard cédèrent à l'impulsion, et tout l'empire germa-

(1) Sous la date de Vienne, le 30 avril 1793.

Digitized by Google

nique s'étant constitué ainsi en état de guerre, augmenta la masse déjà énorme des ennemis de la France.

Elle paraissait alors à la plupart des cabinets dans un état de conflagration tel qu'on se crut fondé à regarder comme inévitable sa prochaine dissolution comme corps politique; tout semblait la mettre à la merci des puissances réunies de nouveau contre elle par l'active interposition du ministère anglais. Cette grande coalition se montrait même plus redoutable que celle que le ministère whig avait élevée, sous la reine Anne, contre la prépondérance inquiétante de Louis XIV. Mais il y avait alors à la tête des armées alliées deux grands hommes de guerre, unis et agissant de concert, Marlborough et le prince Eugène; au lieu que dans la guerre actuelle, les cabinets en étaient réduits à confier la direction de leurs forces au duc de Brunswick et au prince de Cobourg. On ne sentit pas assez l'énorme différence qui se révélait, sous le point de vue politique et militaire, entre les deux chefs de la fin du dix-septième siècle, et les deux chefs de la coalition formée à la fin du dix-huitième. Pourtant il s'agissait de lutter contre un nouveau pouvoir bien autrement rude à combattre et à soumettre que la puissance de Louis XIV.

A la vérité, la république française ne reposait encore que sur un gouvernement provisoire et informe, dont la convention était à la fois la base et le foyer, sous l'influence des clubs, et des comités révolutionnaires. La convention en était asservie ou en tirait sa force, selon l'alternative de succès et de revers des partis qui la divisaient. Toutefois, malgré leur animosité, les girondins et les montagnards, c'est-à-dire les deux factions principales, n'en avaient pas moins le même intérêt à électriser la nation pour repousser l'étranger qui menaçait les frontières. Dès le 24 février, une levée de trois cent mille hommes avait été décrétée, afin de porter l'armée à l'effectif de cinq cent mille soldats; car la convention n'avait ouvert la campagne qu'avec deux cent cinquante mille combattants répartis dans six armées différentes, et trente mille dans l'intérieur.

La nouvelle de la défaite de Nerwinde et de la retraite de Dumouriez lui était arrivée au moment même où la guerre civile éclatait dans la Vendée, où le peuple se soulevait dans plusieurs départements du centre; et où Lyon s'agitait contre l'oppression des clubs et des sectateurs d'une démocratie sanguinaire.

Quand le voile qui couvrait les desseins de Dumouriez fut déchiré, l'agitation augmenta à mesure que les dangers se succédèrent. La défaite de Custine sur la Nahe, les succès extraordinaires des paysans vendéens, et les troubles de la Corse, mirent le comble à la désorganisation des autorités et de la force publiques. Presque toute l'armée de Dumouriez s'étant débandée dans l'intérieur, il n'en restait plus, pour ainsi dire, qu'un noyau, qui vint se mettre à couvert sous le canon de Valenciennes.

Quoique divisés, les chefs de la convention montrèrent une grande énergie, mesurant d'un œil ferme les dangers dont ils étaient menacés et qui compromettaient l'indépendance de la nation. Dès le 4 avril de grandes mesures furent décrétées pour parer aux suites de la défection de Dumouriez. On pressa la levée des trois cent mille hommes; on envoya des députés militaires avec de pleins pouvoirs à l'armée du Nord; on décréta la formation d'une armée de quarante mille hommes, spécialement destinés à couvrir Paris, et une levée de trente mille cavaliers montés et équipés. Toutes ces mesures dénotaient combien les frontières étaient dépourvues, et combien, dans ce moment de crise, une marche compacte et rapide des coalisés sur Paris eût rencontré peu d'obstacles. La crise fut alors marquée par une mesure de la plus haute importance. Soit que la marche timide et lente du conseil exécutif provisoire ne favorisât pas l'élan national au gré des chefs de la convention, soit défiance de ce conseil, soit enfin désir de s'emparer de toute l'action du pouvoir, la convention institua, le 6 avril, un comité de salut public de neuf membres pris dans son sein, délibérant en secret, avec mission de prendre toutes les mesures que réclamait la défense générale extérieure et intérieure; en un mot, tenant dans ses mains le timon de l'État, puisque le conseil des ministres lui était subordonné. Telle fut l'origine de ce terrible comité (1), qui, se fortifiant en proportion des dangers publics, finit par effrayer le monde en subjuguant la France, et en combattant l'Europe par la terreur.

En outre, la convention prononça la peine de mort contre quiconque proposerait de négocier avec les puissances belligérantes, avant qu'elles eussent reconnu la république. Puis, comme si toutes ces mesures n'eussent pas encore donné une assez juste idée de la résistance qu'elle était déterminée à opposer aux efforts de la coalition, elle déclara, dans un manifeste adressé à tous les peuples et à tous les gouvernements, qu'elle s'ensevelirait plutôt sous les

(1) Dans sa première formation, voici quels furent les membres qui en firent partie : Barrère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard et Lacroix.

Digitized by Google

ruines de la capitale, que de souffrir qu'aucun cabinet s'immisçât dans l'administration intérieure de la France. A la vérité, sur la proposition de Danton, elle avait décrété qu'elle ne se mêlerait plus du gouvernement des peuples ses voisins, chez qui elle pourrait être dans le cas de porter les armes. C'était positivement annuler ses propres décrets des 19 novembre et 15 décembre précédents ; mais ce repentir tardif n'était sans doute pas inspiré par un esprit de conciliation.

Enfin, le 30 avril, la convention compléta ses moyens de défense, en déterminant l'organisation, les pouvoirs et la répartition de soixante de ses membres, qu'elle délégua aux armées, avec le titre de *représentants du peuple*. Là prit son origine, ce nouveau proconsulat, arbitre du sort des généraux, et disposant, au nom de la nation, des bras, du sang et de la fortune de la population entière de la France. Tous ces représentants en mission déployèrent la plus redoutable énergie.

Et ce fut en présence d'un tel pouvoir, que les généraux et les hommes d'État, chargés de le combattre, procédèrent comme s'ils n'avaient eu ni prévoyance, ni jugement, ni aucune étude des affaires humaines, tant la marche de la révolution déconcertait la routine de ces esprits lents et étroits. Les conférences de Francfort venaient d'en donner la mesure. Rien ne manquait cependant pour agir avec vigueur, ou plutôt tout manquait, puisqu'il y avait absence de caractère et d'énergie morale dans les conseils. On devait donc s'attendre qu'aucun effort vigoureux et prudent ne serait tenté par ceux qui étaient chargés de la direction des forces de l'Europe. Il n'y avait d'ailleurs aucune uniformité de vues et d'intérêt entre les coalisés, ce qui rendait plus sensible encore le vide d'hommes éminemment guerriers et politiques, qui se faisait sentir dans leurs camps et dans leurs conseils. Or, aucun plan dont l'exécution eût pu remédier aux dangers des circonstances, ne pouvait sortir d'un tel état de choses. La ligne de conduite la plus sûre et la plus commode parut être celle de tout abandonner à la fortune, sans rien entreprendre pour s'en assurer les faveurs.

Ces dispositions ne furent pas inconnues aux comités de la convention, au moment même où sa cause paraissait désespérée, et où il n'y avait aucunes forces capables de résister à une vigoureuse et brusque offensive. L'un des représentants venus de la frontière du nord (1), donna au comité de salut public des détails qui confirmèrent ce que d'autres avaient écrit de Lille, en ces termes : « Les étran-» gers ne veulent point nous attaquer ; ils espèrent » tout de l'esprit de discorde qui règne parmi nous. »

Le prince de Cobourg s'en tint en effet à des mouvement insignifiants ou à des opérations partielles et par conséquent nulles, dans une guerre à la fois nationale et politique.

La cour de Vienne, d'ailleurs, s'occupait moins alors à renforcer ses armées qu'à s'affermir dans ses provinces belgiques, en rendant aux états du pays tous leurs droits, en nommant gouverneur général de ces provinces l'archiduc Charles qui avait fait en cette qualité son entrée à Bruxelles. Tout le mois d'avril s'écoula sans que le prince de Cobourg consentît à rien entreprendre ; il adopta le plan du colonel Mack, qui, renvoyant les opérations offensives à la fin de mai, laissait jusque-là les Français tranquilles sous la protection du canon de Lille, de Valenciennes et de Maubeuge. Ainsi Mack ajournait à un mois l'attaque du camp retranché de Famars, le siége de Condé et de Valenciennes, pour de là en venir à l'attaque du camp retranché de Dunkerque, puis à la conquête de cette dernière ville, qui devait amener celle de Lille avec plus de sécurité. On voit dans cette conception inspirée par le congrès éphémère d'Anvers, le dessein positif de faire la conquête méthodique de la France, sans risquer aucun grand mouvement, aucune bataille générale, comme si l'on eût été sûr qu'un grand peuple dans un état violent de fermentation, laisserait tout entreprendre contre lui-même. Ce plan, en un mot, semblait faire abstraction et de la nation qu'on avait à combattre, et du caractère de sa révolution intérieure. On ne pouvait rien proposer de plus favorable aux intérêts de la convention, qui allait avoir ainsi tout le temps de réparer ses revers, de faire ses levées, et de compléter sa défensive.

Elle fit plus encore ; au milieu même de ses déchirements, elle en imposa aux alliés par de l'audace, en ordonnant au général en chef de l'armée du Nord de débloquer Condé, devenu le point central des opérations. Dans un conseil de guerre tenu à Valenciennes, une attaque générale fut résolue et fixée au 1er mai. L'armée impériale fut attaquée ce jour-là même sur toute sa ligne, mais sans succès. Les républicains en pleine retraite, après cette journée sanglante, furent poursuivis jusqu'au camp de Famars, laissant deux mille morts et une partie de leur artillerie. Des ordres réitérés et pressants n'en contraignirent pas moins le général en chef Dampierre à combiner une nouvelle attaque : il y répugnait, car les comptes à rendre à la convention lui paraissaient plus inquiétants que le canon des Autrichiens.

La ligne de l'armée impériale s'étendait de Maubeuge à Saint-Amand, sur une frontière de plus de dix lieues. La réserve était restée aux ordres du

(1) Duhem.

Digitized by Google

général Clairfayt, et ce n'était pas sans dessein qu'on le tenait à l'écart, du quartier général impérial, qui devenait un foyer de petites intrigues.

Averti que l'armée française se disposait à une nouvelle attaque, le prince de Cobourg ne changea rien à ses dispositions défensives. Son front était couvert par des bois retranchés avec des abatis et des redoutes; et il avait assuré ses flancs par le cours de l'Escaut et de la Scarpe. Dampierre hésitait au point qu'il donna et retira trois fois l'ordre d'attaquer; enfin recevant lui-même le signal, le mouvement commença le 8 mai sur la droite en avant de Maubeuge; cinq fois les troupes retournèrent à la charge. Dampierre marcha en personne contre la réserve autrichienne postée à Vicogne, où les Impériaux et les Prussiens commandés par Clairfayt s'étaient retranchés dans les bois. Voulant forcer les abatis, il renouvela plusieurs fois l'assaut, mais sans succès. Le désespoir s'empare alors de son esprit en délire. A la vue de son avant-garde criblée par une batterie ennemie, il court dessus à cheval, à la tête d'un détachement qui en est lui-même foudroyé. « Où courez-vous, mon père? dit » son fils, qui lui servait d'aide de camp; vous allez » à une mort certaine. — Oui, mon ami, répondit-» il, j'aime mieux mourir au champ d'honneur que » sous le couteau de la guillotine. » A peine a-t-il proféré ces mots, qu'un boulet lui emporte la cuisse. Toutes les troupes engagées se retirent, et l'attaque est abandonnée sur tous les points. Dampierre subit l'amputation et ne put y survivre. Ce nouveau revers décida les commissaires de la convention à rester sur la défensive.

C'était pour les alliés le moment d'agir, d'autant plus que l'armée impériale venait d'être renforcée par les Anglais, les Hollandais et les Hanovriens. Dans un conseil tenu au quartier général du prince de Cobourg, le duc d'York et le général Clairfayt représentèrent qu'il fallait se hâter de prendre l'offensive, pour ne pas voir la campagne s'évanouir en attaques de places et en affaires de postes; qu'une armée deux fois vaincue ne tiendrait pas dans ses positions, et que d'ailleurs un succès complet livrerait Condé, laisserait Valenciennes investi, et ouvrirait le chemin de la capitale. Le prince de Cobourg et le colonel Mack jugeaient préférable d'attendre l'issue des troubles suscités dans Paris, afin de rechercher un nouveau point d'appui dans l'intérieur, sans lequel ils n'étaient pas d'avis qu'on marchât en avant. Une attaque générale sur le camp de Famars fut néanmoins résolue. Ce camp, situé entre Valenciennes et Maubeuge, avait son flanc droit protégé par l'Escaut, sa gauche appuyée à la rivière de Ronelle, et son front couvert par des redoutes. En avant, sur les hauteurs d'Anzin, et à la gauche de Valenciennes, avait été formé aussi un camp avancé. Le 23 mai, tous les postes français furent attaqués sur tout le front de la ligne. Quatre colonnes principales, commandées par le prince de Cobourg en personne, le duc d'York, les généraux Latour et Clairfayt, agirent en même temps. Le général en chef de l'armée impériale, qui disposait de quatre-vingt mille combattants, et qui n'avait devant lui que cinquante mille républicains disséminés et découragés, manœuvra sans vigueur et sans intelligence, se perdit dans une multitude de petites attaques accessoires, et ne força point le camp de Famars. Mais le duc d'York tourna la droite de la ligne française, et le général Ferrari emporta les redoutes en deçà de la Ronelle. Alors les républicains évacuèrent le camp et se replièrent sous le canon de Bouchain, après avoir jeté un renfort de dix mille hommes dans Valenciennes. Le camp avancé d'Anzin ne fut conquis que le lendemain, après que le général Clairfayt l'eut tourné avec un corps d'Autrichiens et d'Anglais, et qu'il en eut formé l'attaque par le bois de Raimes. Cette attaque fut meurtrière mais décisive. En même temps l'abbaye d'Hasnon fut forcée par le corps auxiliaire prussien; alors Valenciennes se trouvant investi, les alliés, maîtres des hauteurs d'Anzin, jetèrent le jour même des obus dans la citadelle. Le prince de Cobourg laissa sans l'inquiéter l'armée française opérer sa retraite et prendre tranquillement la position du camp de César, au lieu de la poursuivre sans relâche, de la forcer à se jeter dans les forteresses, ou de la disperser, avec la résolution décisive de marcher par Guise sur Paris, à la tête de quatre-vingt mille fantassins et trente mille chevaux, en laissant des corps d'observation sur chaque flanc. Douze jours de marche serrée sur la capitale auraient suffi pour venir occuper les hauteurs qui la dominent, chasser la convention et ses adhérents, et s'emparer ainsi de ce grand foyer des actes et de l'armement de la révolution. Là, revenant au plan de Dumouriez, et unissant la sagesse à la force, on aurait pu mettre un terme, peut-être, à cette crise sociale, en traitant avec la nation sur des principes qui auraient concilié sa dignité et son indépendance avec l'intérêt général de l'Europe. Mais de si grands résultats et les moyens d'y arriver, n'étaient pas même entrevus dans les conseils de Vienne, de Berlin et de Londres. Le génie capable de mettre fin à la guerre par un semblable dénoûment ne s'éleva point au milieu de cette divergence d'opinions et d'intérêts, qui, divisant et énervant la coalition, la privait de ce caractère d'unité et de grandeur qui aurait pu la faire triompher.

Digitized by Google

Les alliés, toujours dans l'attente de quelque déchirement intérieur qui amènerait la dissolution de la convention, perdirent de vue qu'il ne pouvait y avoir d'événements décisifs qu'à la frontière du nord; ils se bornèrent à faire méthodiquement le siége de Valenciennes, qui ne leur promettait que de minces résultats, laissant ainsi de plus en plus à la convention le temps de renforcer ses armées, et de pourvoir à tous ses moyens de défense.

Qu'on ne perde pas de vue qu'une si inconcevable inertie de la part des alliés coïncida précisément avec l'explosion d'un déchirement intérieur prévu et annoncé, mais qui n'amena point la dissolution de ce congrès national. Il s'agit des événements du 31 mai, 1er et 2 juin 1793, où la minorité, secondée par le club des jacobins, par la commune de Paris et par les dernières classes du peuple, subjugua la majorité, en renversant la faction de la Gironde, et en faisant prévaloir celle de la Montagne. Alors fut institué ce gouvernement terrible par les formes, et par les effets, la dictature collective, en un mot le gouvernement révolutionnaire. Mais il lui fallut encore trois mois pour s'établir et se fortifier au milieu des déchirements et des orages, et ces trois mois furent également perdus par les coalisés. En brusquant les événements, ils pouvaient marcher directement sur Paris, avant que les levées de la convention, enfin organisées et poussées par l'enthousiasme de la liberté, ne vinssent leur opposer un obstacle invincible. C'est l'opinion de Dumouriez, dont le poids ne saurait être dédaigné par l'impartiale histoire, et voici comment il s'en exprime: « Il » ne restait de ressources à la convention que dans » les débris de l'armée française, échappée du camp » de Famars, et réfugiée dans le camp de César sous » Cambrai. On s'occupa exclusivement du siége de » Valenciennes. Si le duc d'York avait été promptement détaché par le prince de Cobourg contre » le camp de César avec la moitié de son armée, il » lui serait resté assez de troupes pour continuer ce » siége, et le sort du camp de César aurait décidé » celui de la France, en rejetant la défense, de ce » côté, au delà de la Somme, qui serait redevenue » frontière de la France comme du temps de » Henri IV. Mais l'armée alliée fit la même faute que » le roi de Prusse en Champagne devant Verdun; » elle resta tout entière devant Valenciennes. Le » siége fut long; la défense fut opiniâtre et glorieuse. Les armées françaises eurent le temps de » s'organiser. On a perdu du temps à faire une » guerre méthodique. Les Français ont eu celui de » se remettre; ils sont devenus plus forts et plus » nombreux, et ils se sont aguerris. La France a » été sauvée. »

Bien que les délibérations diplomatiques d'Anvers n'eussent révélé par aucun acte patent la politique des principales puissances délibérantes, il n'en était pas moins à la connaissance particulière du cabinet de Berlin que l'Angleterre et l'Autriche avaient en vue de s'appliquer des gages d'indemnités et de sûretés pour l'avenir: ceci changeait entièrement l'objet de la guerre. En effet, il s'agissait moins, dans l'application d'un tel principe, de rétablir l'ordre en France que de commencer par la mutiler en la dépouillant de ses provinces frontières et de ses colonies. Par sa position géographique, la Prusse se trouvait naturellement hors de la sphère d'une telle participation, et sans aucun poids assuré dans un équilibre éventuel de l'Europe. La suite des événements fera voir que cette avidité de conquêtes devint un des principaux obstacles au dénoûment possible alors d'une guerre sanglante et ruineuse, qui se prolongea au contraire, soit par le défaut d'ensemble dans les opérations offensives, soit par les desseins contradictoires des cabinets.

En voyant le ministère de la Grande-Bretagne prendre part aux délibérations des puissances continentales, et entrer avec elles dans des liaisons plus intimes, on fut d'abord fondé à croire que Londres allait devenir le centre d'une négociation relative à la France. L'arrivée dans cette capitale, avec une suite nombreuse, du comte de Mercy-Argenteau, ancien ambassadeur de la cour de Vienne à Paris; celle du comte de Starhemberg, qui allait y remplacer le comte de Stadion, en qualité de ministre plénipotentiaire, après avoir assisté, avec le même caractère, aux délibérations d'Anvers, et enfin le retour de lord Auckland, qui, de la pairie d'Irlande, venait d'être élevé à celle de la Grande-Bretagne, après avoir été remplacé à La Haye par lord Spencer, tout ce mouvement de la diplomatie semblait avoir pour objet les intérêts généraux de la coalition.

On s'en occupa également au quartier général du roi de Prusse, et l'on y résolut d'envoyer à Londres le marquis de Lucchesini, déjà désigné pour l'ambassade de Vienne, mais dont la destination fut changée. Le cabinet prussien l'aurait présenté aux puissances respectives, comme un diplomate capable de travailler en Angleterre à concilier les divers intérêts et à régler le sort de l'Europe. Mais l'Angleterre et l'Autriche, par des vues intéressées, prirent le parti de laisser dans le vague la politique de la coalition, pour en diriger plus exclusivement les ressorts; ainsi Lucchesini resta au quartier général prussien, et il fut évident que la conduite de la guerre manquait de boussole et de règle fixe.

Digitized by Google

On y sut bientôt que l'Autriche avait résolu d'occuper en son nom les places fortes dont elle formait le siége sur les frontières du nord, et que les ministres anglais ayant mis en délibération s'ils emploieraient une partie de leurs forces de terre et de mer à secourir les royalistes de la Vendée, ou à s'emparer des colonies françaises des Indes occidentales, s'étaient décidés pour ce dernier parti.

On voit à présent pourquoi les avantages qui avaient signalé le début de cette seconde campagne, furent suivis de trois mois d'indécision et de langueur. Toutes les forces que les coalisés avaient mises en action, et avec lesquelles ils auraient pu attaquer la France avec succès, dans le foyer même de sa révolution intérieure, vinrent, pour ainsi dire, s'absorber dans les lenteurs de deux siéges, celui de Valenciennes et celui de Mayence, qui ne pouvaient conduire à des résultats prompts et décisifs, quoique l'une de ces places fermât aux Français l'entrée de l'Allemagne, et que l'autre parût ouvrir à la grande armée alliée l'entrée de la France.

Dans l'ensemble de la guerre, Mayence devenait l'objet d'une diversion utile à la France, en ce qu'elle retenait éloignées de la frontière envahie une grande partie des troupes coalisées. L'importance que le cabinet prussien attachait à la conquête de ce boulevard de l'Allemagne, tenait aussi à des considérations politiques auxquelles les circonstances du moment donnaient encore plus de poids : il entrevoyait ce qu'il avait déjà pressenti, que les intérêts de la Prusse seraient inutilement compromis dans cette guerre; et voilà pourquoi il aurait voulu marquer la possession de Mayence comme le but et le terme des travaux de l'armée prussienne. Diverses négociations furent entamées à ce sujet. A la fin même de 1792, Biron étant général en chef de l'armée du Rhin, avait eu avec Lucchesini une entrevue secrète à Oggersheim, dans le dessein de travailler aux préliminaires d'un rapprochement. Mais ces pourparlers qui se ressentirent des vicissitudes de l'invasion dans le pays allemand, demeurèrent sans résultats, comme ceux qui avaient eu lieu précédemment avec Dumouriez et Kellermann. Le cabinet prussien ne pouvait songer à la paix tant que Mayence serait entre les mains des Français, et tant que les Pays-Bas ne seraient pas rentrés sous la domination de l'Autriche. Cette dernière condition ayant été accomplie par la force des armes, le gouvernement prussien jugea dès lors qu'il ne serait peut-être pas impossible d'obtenir Mayence par la voie des négociations, à laquelle les Français semblaient n'avoir pas entièrement renoncé. Custine s'y était prêté clandestinement pour Francfort; on crut qu'il s'y prêterait également à l'égard de Mayence, en lui offrant toutefois pour perspective, sinon la défection de la Prusse, du moins des dispositions de sa part à un accommodement praticable. On lui fit, par l'entremise de Lucchesini, des ouvertures qu'il reçut avec timidité et avec une grande réserve, tant il redoutait de se compromettre vis-à-vis de la convention. Il en référa au conseil des ministres, en lui présentant le sacrifice de Mayence comme utile pour la défense générale et pressante des frontières, et même comme pouvant décider la retraite de la Prusse; mais les ministres n'osèrent prendre sur leur responsabilité d'en donner l'ordre : ils se contentèrent d'envoyer à Custine carte blanche pour agir militairement. Le 26 avril, il fit accompagner un parlementaire prussien par un de ses officiers, porteur de dépêches par lesquelles, témoignant la crainte de ne pouvoir rien tenter pour sauver la place, et rappelant que le conseil exécutif avait eu l'intention de l'abandonner, il engageait fortement les chefs de la garnison à écouter les propositions du roi de Prusse, après avoir préalablement exigé la libre sortie de leurs soldats, des équipages et de tout le matériel. En même temps le parlementaire prussien demanda pour le général Kalkreuth une entrevue avec les représentants du peuple, commissaires de la convention. Elle fut accordée, resta secrète, et les attaques continuèrent. Deux jours après, on demanda une autre entrevue au commissaire Rewbell, qui s'était montré le plus récalcitrant : il la refusa. Ces conférences inquiétaient la garnison qu'animait l'ardeur patriotique des généraux Doyré, Meunier et Aubert-Dubayet. Plus capables que les ministres et que Custine lui-même, d'apprécier l'importance d'un boulevard tel que Mayence, ils convoquèrent, de concert avec les commissaires de la convention, un conseil de guerre pour délibérer sur le double message, lurent toutes les lettres en plein conseil, et firent rejeter à l'unanimité les propositions émanées du quartier général prussien.

Le roi était à Darmstadt pendant cette négociation. Il y était arrivé le 24 avril accompagné du prince royale et du prince Louis, ses deux fils aînés. Là, avaient eu lieu les cérémonies des fiançailles des deux jeunes princes avec les princesses Frédérique et Louise, filles du duc de Mecklenbourg-Strelitz. Le duc et la duchesse des Deux-Ponts, le prince Maximilien des Deux-Ponts, le duc et la duchesse de Saxe-Hildbourg-Hausen, le prince héréditaire de la Tour-et-Taxis, et la princesse, son épouse, sœur des deux princesses fiancées, assistèrent à cette solennité brillante et aux divertissements dont elle fut suivie. Les grâces et l'amabilité,

Digitized by Google

de la princesse Louise captivèrent tous les cœurs (1). On décida que ce double mariage se célébrerait à Berlin, après la clôture de la campagne. Le roi et les deux princes retournèrent le 26 au quartier général de l'armée combinée, qui était alors à Edickofen, à deux lieues de Landau. Là Frédéric-Guillaume apprit que la négociation relative à Mayence avait échoué. Il jugea, d'après la réponse donnée à son parlementaire, qu'il ne restait plus d'autre parti à prendre que de transformer le blocus en un siége régulier. Avant d'en commencer les travaux, le roi voulut visiter les lignes de l'armée autrichienne sous les ordres de Wurmser, dont l'armée de Condé faisait partie. Ce prince reçut le monarque à la tête d'un bataillon de gentilshommes. Frédéric-Guillaume tint son chapeau à la main tant qu'il fut devant ce bataillon; il ne se couvrit qu'en arrivant aux troupes de ligne, et alors se borna à saluer les officiers. Le prince de Condé ayant représenté qu'il manquait d'artillerie, le roi mit aussitôt à sa disposition huit pièces de canon qu'il venait d'enlever aux républicains. « J'espère, lui dit-il, que » je pourrai voir un jour ces canons à Chantilly. »

Cependant rien n'était préparé pour attaquer Mayence en règle; on n'avait pas même d'artillerie de siége. A l'exceptition de Wesel, le roi ne pouvait disposer d'aucun arsenal sur ce théâtre de la guerre, et cette place n'offrait ni assez d'artillerie, ni assez de munitions pour une aussi grande entreprise. L'éloignement des principaux arsenaux de la monarchie rendait d'un transport trop lent et trop difficile les ressources qu'on aurait pu en tirer. On eut l'idée d'y employer les superbes équipages des Autrichiens venant de Vienne; mais ce cabinet qui se souciait peu d'accélérer la reddition d'une place de l'Empire, préféra s'approprier Valenciennes pour couvrir ses provinces belgiques, et refusa d'adhérer aux instances du roi de Prusse; on fit ainsi parcourir à cet immense attirail cent vingt lieues de plus pour aller assiéger Valenciennes. Il allait en résulter un retard préjudiciable à l'entreprise sur Mayence. Le roi eut alors recours aux états-généraux, et en obtint, après une négociation préalable, l'artillerie et les munitions qui lui étaient nécessaire et qui furent tirées des places du Brabant hollandais. Le transport en pouvait être effectué aisément par le Rhin, en remontant le fleuve.

Dans l'intervalle, le roi s'était transporté à Manheim, où il avait fait des dispositions militaires, et de là il était retourné à l'armée devant Mayence. Le 3 mai, il fit attaquer le village de Kostheim sur la rive droite; il fallut renouveler l'attaque le 8; le poste fut alors emporté, mais on ne put s'y maintenir. Les deux partis restèrent assez longtemps dans une sorte d'inaction convenue, mais continuellement sur le qui-vive. Tandis que l'armée d'investissement perfectionnait ses lignes, la plus grande partie de la garnison se tenait campée entre la citadelle et les forts extérieurs. Vers la fin de mai seulement, la garnison parut se réveiller par deux entreprises, l'une sur les îles de la pointe du Mein, l'autre du côté de Monbach; elles furent sans résultats, comme toutes les sorties de ce genre.

L'armée d'investissement s'étendait sur les deux rives du Rhin. Toutes les hauteurs qui dominent Mayence sur la rive gauche, étaient couvertes par des retranchements ou des redoutes. A la rive droite devant Cassel les hauteurs depuis Hocheim jusqu'à Mosbach étaient occupées aussi par les troupes de blocus et défendues par des retranchements. La défense active des assiégés devait nécessairement prolonger la durée du siége.

Cependant Custine, retiré avec toutes ses forces derrière la Lauter et dans les Vosges, ayant devant lui l'armée d'observation du duc de Brunswick fut appelé au commandement de l'armée du Nord, vacant par la mort de Dampiere. Avant son départ, il crut devoir mettre sa responsabilité à couvert par un simulacre d'attaque en faveur de Mayence. N'ayant pas le projet de délivrer la place, il voulait seulement enlever un corps isolé de l'armée combinée, afin de paraître à l'armée du Nord précédé par une victoire. Un succès n'était pas improbable. Le duc de Brunswick avait en seconde ligne les corps de Wurmser et de Condé sur les deux rives de la Queich. Répartie sur un front immense, et par divisions, l'armée combinée se trouvait coupée, vers son centre, par les Vosges et par la place de Landau, ce qui l'aurait exposée à une retraite périlleuse, si Custine était venu l'accabler sur un point faible par un mouvement vigoureux. Il en était peu capable; c'était la gauche des Autrichiens, commandés par Wurmser, qu'il avait en vue d'assaillir. Les mouvements incohérents de ses colonnes d'attaque vinrent échouer, le 17 mai, devant une défensive assez bien entendue. Les Autrichiens, soutenus par une partie de l'armée de Condé, culbutèrent la tête de colonne du principal corps d'attaque. Les escadrons chargèrent et l'alarme s'étant repandue dans la colonne entière, Custine, mis en déroute, regagna Weissembourg, et partit immédiatement pour Cambrai, sans emporter à

(1) La même princesse qui depuis acquit, comme reine de Prusse, une célébrité si touchante par sa beauté, son courage, ses malheurs et sa fin prématurée: il en sera plus d'une fois question dans la suite de cet ouvrage.

Digitized by Google

l'armée du Nord aucun trophée de son commandement sur le Rhin. L'armée française resta sous le commandement d'Alexandre Beauharnais, qui avait figuré à l'assemblée constituante, comme un des coryphées de la minorité de la noblesse.

Quant à Wurmser, ne voulant pas s'exposer à une nouvelle attaque, il replia ses troupes derrière la Queich, comme il en avait reçu l'ordre du roi de Prusse, au moment même où Custine avait commencé son mouvement.

Il n'était pas probable qu'après un tel échec l'armée française du Rhin vint troubler de sitôt les travaux du siége de Mayence. Déjà les troupes qui en formaient l'investissement étaient en possession du cours du Rhin par la prise des îles qu'il forme au confluent du Mein, et par celle du village de Weissenau, qui est situé vis-à-vis de son embouchure. Toutefois les assiégés étaient encore les maîtres des dehors et des environs de la place; des combats journaliers avaient lieu sur le terrain qui séparait les retranchements prussiens des ouvrages français. Dans une de ces rencontres, le chef d'une troupe de cavalerie défia l'officier de cavalerie prussienne à un combat singulier : « et si je venais à vous comme » ami? lui dit le Prussien. — Je vous recevrais » comme tel, » répondit le Français. Ils se tendirent la main, et firent avertir l'un le général Kalkreuth, l'autre le représentant Merlin de Thionville, peu éloignés des avant-postes. Merlin s'était fait remarquer en donnant souvent l'exemple du courage militaire, même à la tête des troupes dans les sorties. Il y eut là un pourparler; et un déjeuner fut convenu pour le lendemain avec le représentant Rewbell et le prince Ferdinand de Brunswick, car on espérait toujours, au quartier général prussien, obtenir Mayence par un arrangement tacite. On croyait y parvenir à la faveur de la franchise d'un repas militaire : il eut lieu en présence des troupes, qui restèrent éloignées. Le prince y déploya toute l'aisance de son caractère et de ses manières. Dans une conversation souvent interrompue, on ne put s'entendre sur la reddition. Rewbell insistait pour que la république fût préalablement reconnue, et pour que le roi de Prusse se séparât de la coalition. Déjà un pas en avant avait été fait à ce sujet depuis le siége : le premier cartel pour l'échange des prisonniers portait en titre : *Le roi de Prusse et la république française*. C'était en quelque sorte la reconnaître le premier. Les procédés et les égards réciproques se maintinrent entre les deux armées, jusqu'au moment d'une sortie générale et inattendue.

Les assiégés avaient formé le projet d'enlever du quartier général de Marienborn, le général Kalkreuth, commandant le blocus, et le prince Louis-Ferdinand de Prusse qui s'y trouvait également. Six mille hommes de la garnison, divisés en trois colonnes, se mirent en marche dans la nuit du 30 au 31 mai, conduits par un espion, et au moment même où une fausse attaque portait l'attention des assiégeants vers Monbach. La principale colonne pénétra sans obstacle dans le camp prussien, au moyen du mot d'ordre qui avait été trahi. Mais les premiers coups de fusil mirent toute la ligne en défense. Les Prussiens repoussèrent les assaillants, qui avaient déjà emporté les premiers retranchements et tué les chevaux de la garde du quartier général : la perte des Français fut d'environ deux cents hommes.

Jusque-là tout s'était borné à une guerre de postes extérieurs. Le lendemain, les assiégeants firent feu de toutes leurs batteries contre la place. Le même jour, le général français Meunier vint attaquer la grande île du Mein, et fut blessé à mort. Par un sentiment fort honorable de part et d'autre, une trêve de quelques heures fut consentie pendant qu'on lui rendrait les honneurs funèbres. Les Prussiens se portèrent en armes sur leurs lignes, et répondirent par une salve générale à la mousqueterie dont les Français saluèrent la tombe de leur général, placée à la pointe du bastion de Cassel qu'il avait défendu.

Mais le roi qui s'était vu attaquer personnellement et surpris dans son quartier, fit cesser dès lors tous les ménagements politiques. Ne songeant plus qu'à pousser le siége avec vigueur, il en prit le commandement en personne. Fatigué des délais qui n'avaient eu que trop d'influence sur la suite des opérations, il fit décider en conseil qu'on procéderait immédiatement à une attaque régulière, et que l'ouverture de la première parallèle aurait lieu au plus tard vers le milieu de juin. Ce prince chargea le colonel Lahr de diriger le siége, à l'aide d'un conseil composé en partie d'émigrés, et présidé par le général Querlonde.

La tranchée fut ouverte, après trois nuits de combats, en présence du roi, dans la nuit du 18 au 19 juin, et on en perfectionna les travaux sans que la garnison essayât de les troubler. Le front d'attaque embrassa tout le côté de la place où est située la citadelle, depuis le Rhin jusqu'aux ouvrages avancés du fort Philippe. Dans la nuit du 24 au 25, on établit, à huit cents pas des palissades, la véritable parallèle, et on y construisit plusieurs batteries de mortiers. Différentes sorties furent repoussées avec vigueur. Le 28, les Prussiens attaquèrent et emportèrent la redoute du village de Veissenau. L'achèvement des batteries imprima au

Digitized by Google

siége la plus grande vivacité, et le bombardement devint terrible. Il se passait peu de jours et de nuits qu'il n'éclatât dans la place des incendies violents; un tiers des maisons et plusieurs magasins furent écrasés par les bombes ou dévorés par les flammes. Le 2 juillet, les chefs de la garnison envoyèrent un trompette au général Bischofswerder, avec un message pour le cartel d'échange, en apparence, mais ayant réellement pour objet de recevoir des propositions, tout en faisant annoncer que les troupes et les clubistes persistaient à ne pas vouloir se rendre. Bischofswerder fit offrir, au nom du roi, à la garnison, sa sortie libre. On en resta là. Les Prussiens s'emparèrent le lendemain de la dernière batterie française, près de la redoute de Saint-Alban, et commencèrent à battre en brèche, dans la nuit du 4 au 5 juillet. Le feu se manifesta de nouveau dans plusieurs quartiers de la ville. La redoute de Zahlbach, plusieurs fois emportée et reprise, fut enfin enlevée et démolie par le général Kleist, du 6 au 7 juillet, après deux tentatives infructueuses, l'une faite par le général Manstein, l'autre par le prince Louis-Ferdinand de Prusse. Enfin, les troupes combinées, se partageant en différentes colonnes de Saxons, de Hessois et de Prussiens, entourèrent Kostheim, et l'emportèrent l'épée à la main, après avoir taillé en pièces les postes avancés. Voilà comment les Français se virent successivement forcés d'abandonner les ouvrages qui défendaient le corps de la place. La ville essuyait jour et nuit le feu le plus violent, et on y lançait une immense quantité de bombes.

Au camp, on s'attendait à la reddition pour la fin de juillet. Dans cet état de choses, arriva au quartier général du roi un négociateur anglais, lord comte de Beauchamp, chargé par son cabinet de proposer un traité d'alliance au cabinet de Prusse. Cette démarche était une conséquence du système adopté par la cour de Londres depuis qu'elle se trouvait engagée dans une guerre générale contre la France. En multipliant ses alliances sur le continent, elle se flattait d'y exercer une influence qui, depuis près de deux siècles, était l'objet constant de son ambition. Non-seulement cette puissance s'était liée par un double traité avec la Russie, mais elle avait déjà passé, dans le courant d'avril, deux traités de subsides, l'un avec le landgrave de Hesse-Cassel, l'autre avec le roi de Sardaigne (1). Elle venait aussi, par un traité avec la cour de Madrid (2), de se substituer, en quelque sorte, au pacte de famille, qui, depuis Louis XIV, identifiait la politique des deux branches de la maison de Bourbon. Le pacte de famille venait d'être anéanti par la guerre qu'avait déclarée la France à l'Espagne, et que celle-ci avait provoquée à la mort de Louis XVI. Soixante mille Espagnols étaient déjà aux prises avec deux armées françaises dans toute l'étendue des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Perpignan. Cette nouvelle alliance avec l'Espagne était d'autant plus profitable à la puissance de l'Angleterre, que la Méditerranée valait au commerce anglais près d'un million sterling; or, il s'agissait de repousser des côtes d'Espagne et d'Italie le pavillon français, devenu l'objet d'une vive inquiétude de la part du ministère britannique, depuis que la flotte sortie de Toulon avait menacé Naples, attaqué l'île de Sardaigne, et fait trembler les petits princes d'Italie. Lord Hood ayant cinglé avec une escadre vers la Méditerranée, son apparition fit rentrer la flotte française dans Toulon. Jusque-là menacées et frappées de terreur, les puissances italiennes, cherchant un refuge, trouvèrent leur sûreté sous l'aile britannique.

Pour compléter son influence dans la Méditerranée, la cour de Londres fit aussi négocier une alliance avec la cour de Naples (3), en même temps qu'elle envoyait un négociateur au camp devant Mayence, pour traiter avec le roi de Prusse.

Elle n'était pas sans avoir une connaissance particulière des dispositions du cabinet prussien, et de la répugnance des généraux et des ministres à continuer une guerre qui leur paraissait n'avoir déjà plus pour la monarchie aucun but, ni aucun intérêt politique, surtout depuis que l'Autriche y remplissait à elle seule le premier rôle militaire. La mission de lord Beauchamp avait donc pour objet de rattacher le cabinet prussien aux intérêts de la coalition, en s'adressant directement au roi, et en lui présentant le projet d'alliance comme préparant les voies à un traité de subsides. Ce prince y était porté personnellement, et il chargea Lucchesini de terminer la négociation. L'alliance fut conclue et signée par les deux négociateurs, le 14 juillet 1793, devant Mayence. On y arrêta que les deux puissances apporteraient tous leurs soins à entretenir entre elles le plus parfait

(1) Lord Elgin avait conclu, le 10 avril, un traité de subsides avec la Hesse, pour huit mille hommes. Lord Grenville avait signé, le 26 du même mois, un traité plus important avec le comte de Front, ministre du roi de Sardaigne. Par ce traité, Victor-Amédée s'engageait à tenir son armée sur le pied de cinquante mille hommes, moyennant le payement annuel de cinq millions.

(2) Traité signé le 25 mai, entre lord Saint-Hélens et le duc d'Alcudia, devenu depuis si fameux sous le nom de prince de la Paix.

(3) Ce traité fut conclu le 12 juillet par le chevalier Hamilton avec le chevalier Acton, ministre du roi de Naples.

Digitized by Google

concert et la plus intime confiance sur tous les objets relatifs à la présente guerre, stipulant en outre la garantie respective de leurs États contre la France. Le ministère anglais, par la conclusion de ce traité, eut particulièrement en vue de s'assurer qu'après la reddition de la place, l'armée prussienne continuerait de peser de tout son poids dans la balance de la guerre.

La reddition de Mayence était toujours regardée comme très-prochaine, et le roi lui-même ne négligeait rien pour en accélérer le terme. Plusieurs batteries venaient d'être élevées sur la rive droite par le général Ruchel, dans les îles du Mein; et du côté de Hocheim, une forte batterie de mortiers avait été également établie avec une grande célérité. Le 16 juillet, le feu redoublant, le laboratoire des artificiers de la garnison sauta, et causa même l'incendie d'un magasin de fourrages. Dans la nuit, le prince Louis-Ferdinand de Prusse, dirigeant l'attaque de la flèche du fort Italien, dont l'importance se faisait sentir chaque jour davantage, l'emporta et la fit raser après une action très-vive, où ce jeune guerrier, déployant une grande valeur, fut assez grièvement blessé.

On sut au quartier général du roi que l'incendie de la veille, joint à la destruction de quelques moulins, augmentait la pénurie de la garnison, qui, manquant entièrement de viande, était forcée, depuis plus d'un mois, de manger ses chevaux. Le défaut de médicaments dans les hôpitaux s'y faisait également sentir. Le détresse était telle, surtout parmi les habitants, que le commandant de la place, cédant aux plus vives sollicitations, permit à un assez grand nombre de vieillards, femmes, enfants, malades, de sortir de la ville, en les prévenant toutefois qu'ils ne seraient vraisemblablement pas reçus par les assiégeants. Environ deux mille de ces infortunés, pressés par le besoin et par la crainte, se présentèrent au camp allemand. Là, repoussés par une cruelle politique, et au retour refusés vers la place, ils se virent dans la nécessité de passer la nuit sur le terrain même qui séparait les combattants, et exposés au feu des deux armées : plusieurs furent tués; et au lever du soleil, on aperçut des soldats français qui rapportaient dans les pans de leurs habits des enfants blessés ou abandonnés. Vaincus par ce spectacle, les chefs de la garnison firent rouvrir les portes à ces malheureux, et aussitôt l'attaque et la défense reprirent toute leur vivacité. Vingt batteries armées de plus de deux cents bouches à feu, portaient la mort et la destruction dans la ville. Telle était la vigueur de la garnison et la force de la place, que, malgré tant d'efforts, l'une et l'autre semblaient en être peu altérées. L'ouverture de la troisième parallèle allait commencer, il est vrai; mais il y avait encore loin de là à la chute de l'enceinte extérieure, à la descente du fossé et au logement sur les bastions. On jugea que c'était par des causes étrangères à l'art qu'il fallait presser la reddition. On y travaillait au quartier général, en réitérant à propos, et par des voies détournées, la proposition d'une capitulation honorable. On savait que la discorde existait dans la garnison; que les anciennes troupes réglées avaient des querelles fréquentes avec les volontaires nationaux; et que dans le conseil de défense les avis étaient partagés. Ceux qui ne voulaient entendre à aucune capitulation, alléguaient que la garnison avait du pain encore pour quinze jours, du grain et des munitions de guerre pour trois mois, et du vin en abondance; qu'il était même impossible, d'après les informations qu'on était parvenu à faire passer au comité de salut public, que l'armée du Rhin ne fît pas une prochaine et vigoureuse tentative pour délivrer la place. Ceux qui soutenaient un avis contraire, et ils avaient la majorité, faisaient observer que la viande, les médicaments et le fourrage manquaient absolument; que la garnison avait mangé ses chevaux, que les moulins étaient détruits, et que le grain restant serait bientôt consommé; que c'était se bercer de chimères, que d'attendre des secours du dehors, tandis qu'aucun mouvement ne se manifestait en faveur de la place, le siége étant couvert d'ailleurs par deux armées d'observation. Ils ajoutaient qu'une plus longue résistance forcerait dix-huit mille braves à mettre bas les armes; et qu'enfin, la défense d'une place allemande ne méritant pas un si pénible sacrifice, il était temps de capituler pour conserver à la patrie un tel corps d'armée.

On en était là, quand le comité de salut public, attachant le plus grand prix à la conservation de cet important boulevard, réitéra aux généraux de l'armée du Rhin et Moselle, l'ordre de voler à son secours en attaquant avec vigueur les armées combinées. Beauharnais, qui avait refusé le ministère de la guerre, et s'était chargé, après beaucoup d'hésitation, du commandement de l'armée du Rhin, temporisait, vu le découragement des troupes, et se défiant des nouvelles levées; mais, au fond, cherchant à éluder la pénible tutelle des commissaires de la convention, qui ne lui laissaient aucun pouvoir réel. Il redoutait par-dessus tout une défaite, et différait un dénoûment qui pouvait le conduire à une catastrophe, s'étourdissant à son quartier général par des divertissements et des fêtes dont sa jeune femme, devenue si célèbre depuis, était le principal objet. Pourtant il fallut obéir, et

Digitized by Google

l'armée française sortit des lignes de Weissembourg pour se rapprocher de Landau, tandis que l'armée de la Moselle, conduite par Houchard, devait opérer sur l'autre versant des Vosges, et attaquer l'armée de Wurmser. Éparpillées dans une longue chaîne de postes, toutes ces troupes d'observation n'offraient sur aucun point une masse capable de s'opposer à l'irruption d'une armée de secours habilement conduite, perçant avec vigueur la ligne des Vosges entre Landau et Mayence, et réunissant la majeure partie des forces assaillantes pour écraser l'un des corps isolés. Le mieux eût été de prendre l'offensive, mais le duc de Brunswick, placé à Edickhofen et à Kaiserlautern, avec une réserve centrale, redoutait tout autant que Beauharnais une bataille générale; il se résigna en conséquence à recevoir sur sa ligne faible et disséminée, le choc de l'armée de secours qui avait un asile assuré sous le canon de Landau ou dans les lignes de Weissembourg. Wurmser se vit forcé, à regret, de prendre le même parti à l'égard de l'armée de la Moselle, qui venait aussi l'attaquer. Cette attaque eut lieu le 19 juillet, au moment même où l'armée de Beauharnais commençait à opérer au versant oriental des Vosges et dans la vallée du Rhin. Wurmser combattit sur une ligne de trente lieues, sans aucun résultat marquant; mais néanmoins sans être enfoncé, malgré trois attaques consécutives.

A peine en est-on instruit au quartier général du roi, qu'on fait passer dans la place, par des juifs, l'avis que les armées alliées ont remporté, le 19 juillet, près de Landau, une victoire signalée sur quarante mille Français, qui, faisant un dernier effort pour dégager Mayence, sont venus jusqu'à trois fois à la charge avec la dernière fureur pour pénétrer; que le général Wurmser, avec l'armée autrichienne, a soutenu vaillamment l'attaque sur trois points différents; qu'il a d'abord été obligé de céder du terrain; mais que l'armée prussienne, aux ordres du duc de Brunswick, étant venue immédiatement à son secours, les Français, mis entre deux feux, ont été repoussés jusqu'à Weissembourg. Cette dernière circonstance était évidemment controuvée, mais calculée pour faire impression sur les chefs de la garnison, En même temps le roi, pour la dernière, fois, fit sommer la place. Le commandant demanda un délai pour s'assurer s'il n'avait plus aucun secours à attendre.

Beauharnais, qui manœuvrait avec l'armée du Rhin, n'avait pas bougé depuis le 19 juillet; et la perte de deux jours devint une circonstance décisive, car au moment où il reprenait son mouvement offensif, Mayence en vint à capituler. Le bombardement avait duré jusqu'au 19. Le lendemain, le commandant français envoya un projet de capitulation qui ne fut pas accepté. Le bombardement recommença le 21 et le 22. Ce jour-là même, on convint d'un armistice. Le commissaire de la convention, Rewbell, ayant manifesté l'intention de se rendre lui-même au quartier général de Marienborn pour traiter de la capitulation, le roi fit répondre « qu'on » ne connaissait ni Rewbell, ni la convention, et » qu'on ne traiterait qu'avec le général commandant » la force militaire. » En conséquence, le général français Doyré vint au quartier général. Son air libre et martial, et ses manières réussirent; il régla et signa la capitulation avec le général Kalkreuth, en vertu de laquelle la garnison devait se mettre en marche avec armes et bagages pour rentrer en France, et sans autre condition que celle de ne pas servir d'un an contre les alliés : sa force était encore de dix-sept mille hommes. Rien ne fut stipulé à l'égard des clubistes ou habitants de Mayence qui avaient servi le parti français; il fut seulement convenu qu'on fermerait les yeux sur l'évasion de ceux qui se mêleraient à la garnison, et s'éloigneraient avec elle.

Le même jour, 22, les Prussiens occupèrent les forts extérieurs. La garnison sortit tambour battant jusqu'aux glacis, où elle déposa les armes. Son départ fut retardé le lendemain par suite d'une contestation pécuniaire; mais tout s'arrangea. L'évacuation commença le 24, après midi avec des chariots couverts, escortés par de la cavalerie prussienne. Une colonne de Marseillais ouvrait la marche; venaient ensuite les troupes régulières, les chasseurs à cheval et une musique nombreuse, jouant l'air national connu sous le nom de *Marseillaise*. Là, se faisait remarquer le représentant Merlin de Thionville, en habit de hussard, et entouré d'officiers. Le peuple ayant reconnu un clubiste, fait entendre aussitôt des clameurs. Merlin lui impose silence, en appelle à la dignité d'un républicain français, déclarant que toute vengeance donnerait lieu à des représailles; il conseille au peuple de se modérer; car, ajoute-t-il, ce n'est pas la dernière fois qu'on verra ici les Français. Merlin, s'adressant ensuite aux officiers prussiens, leur rappelle les promesses du roi. Les colonnes passent alors sans être inquiétées. Il n'en fut pas de même le lendemain : on arrêta plusieurs clubistes. Une proclamation du nouveau gouverneur recommanda de n'exercer aucune vengeance particulière. Tel était d'ailleurs l'esprit des officiers prussiens, que dans les auberges ils demandaient qu'on chantât la *Marseillaise*.

Voilà comment rentra dans le giron de la patrie allemande la ville de Mayence, après avoir été neuf mois dans les mains des Français : jamais elle n'ou-

Digitized by Google

bliera une époque marquée par la destruction de ses plus beaux quartiers, la mort de plusieurs de ses habitants, et la ruine de tous.

Le jour même de la capitulation, l'armée du Rhin, reprenant l'offensive, s'était portée sur Burweiler et Weyer, et y avait livré au duc de Brunswick un combat qui paraissait le prélude d'une action générale. Le duc, pressé sur sa droite par l'armée de la Moselle, qui gagnait la Glau, et de l'autre, par l'armée du Rhin, qui menaçait son unique communication sur Newstadt, s'y repliait déjà précipitamment; enfin, il était en proie à toutes les perplexités de la guerre, quand la nouvelle de la reddition de Mayence vint le calmer et peut-être lui épargner un revers. L'armée française était encore, le 25 juillet, dans ses mêmes positions, pleine d'espérance et animée d'une sorte d'enthousiasme, quand la même nouvelle la jeta dans le découragement. Un conseil de guerre, convoqué aussitôt par le général en chef, décida qu'il serait inutile et peut-être dangereux de passer outre. En effet, une marche ultérieure devenait sans but, non-seulement par la prise de Mayence, qu'on avait voulu sauver, mais encore par la réunion inévitable de l'armée de siége avec celle d'observation.

Cependant Wurmser, qui avait blâmé hautement l'inaction du duc de Brunswick, combinant à lui seul un mouvement téméraire, mais que lui inspira son courage, vint donner, le 27, sur le corps français aux ordres du général Ferrières, et le chassa successivement de Rilsheim et de Bellheim jusqu'à Jockrim. Instruit à temps de cet échec, Beauharnais suivit le mouvement rétrograde de son lieutenant, et toute l'armée française se replia en toute hâte sur Weissembourg et Lauterbourg.

Politique du cabinet de Vienne.—Prise de possession de Valenciennes et de Condé.—Déclaration de la cour de Londres et du cabinet prussien au cabinet de Copenhague.—Note de l'envoyé extraordinaire de la czarine.—Réponse du comte Bernstorff. —Situation de la France à la fin de juillet.—Mesures terribles décrétées par la convention.—Vues du cabinet de Londres.— Entrée des Anglais et des Espagnols dans Toulon.—Siége de Dunkerque par les Anglais.—Bataille d'Hondschoote.—Nuages entre les cours de Vienne et de Berlin.—Mission de lord Yarmouth.—Départ du roi de Prusse.—Note du marquis de Lucchesini. — Thugut et le prince de Cobourg contraires à la politique de l'Angleterre.—Mission de MM. de Sémonville et Maret.— Leur enlèvement.—Leurs instructions.—Bataille de Wattignies. — Déblocus de Maubeuge.—Déclaration du roi d'Angleterre. —Reprise de Toulon.

La reddition de Mayence consterna le comité de salut public, qui, sortant d'une crise intérieure, se trouvait exposé à de graves reproches; on avait même imputé à son incapacité les revers que venaient d'éprouver les armées, notamment celui du camp de Famars; de sorte, que la convention avait renouvelé le comité en entier dans sa séance du 11 juillet 1793 (1). Il se trouva composé alors des membres les plus énergiques du parti de la Montagne, peu disposés à s'attirer les mêmes reproches que leurs devanciers. Barrère, qui en avait déjà fait partie, en fut le rapporteur habituel. Chargé d'annoncer à la convention la perte de Mayence, il s'exprima en ces termes au nom de ses collègues : « Nous venons de recevoir des nouvelles alarmantes » pour tout autre que pour des hommes libres; » mais elles ne serviront qu'à enflammer le courage » des républicains, qui savent que l'empire de la » liberté ne se fonde que sur des revers. En consé- » quence, le comité m'a chargé de vous communi- » quer les dépêches qu'il a reçues ce matin des » représentants du peuple Maribon-Montaut et Sou- » brany, près l'armée de la Moselle. Elles contien- » nent ce qui suit (2) : Citoyens collègues, lorsque » ces jours derniers nous vous entretenions de nos » succès et de nos espérances, nous étions bien » éloignés de penser qu'ils seraient sitôt détruits » par la plus infâme trahison. Mayence s'est rendu » le 23, au moment où deux armées victorieuses » s'avançaient à son secours, où la garnison avait » encore du pain pour plusieurs jours, et enfin, » lorsque la place n'avait encore reçu aucune brè- » che. Nous ne pouvons vous dire combien ce re- » vers est funeste et dérange la position de nos » armées. Houchard, après avoir délivré Mayence, » devait prendre les Autrichiens par derrière, et les

(1) Les membres nommés alors furent Jean-Bon-Saint-André Barrère, Gasparin, Couthon, Thuriot, Saint-Just, Prieur de la Marne, Hérault de Séchelles, Robert Lindet.

(2) Datées du quartier général de Landau, le 26 juillet.

Digitized by Google

» forcer d'évacuer les départements du Nord. Custine s'est toujours opposé à cette expédition, en » disant qu'il ne fallait s'avancer sur Mayence que » vers le 15 août. Ce général perfide triomphe: » voilà l'effet de ses trahisons: il voulait livrer » Valenciennes et Condé en même temps que » Mayence. Nous avons appris qu'il existait un billet » signé Custine, où il engageait Doyré, commandant de Mayence, à livrer la place aux Prussiens. » Une autre preuve de sa trahison, c'est qu'Hohenlohe s'informait souvent si Custine avait toujours » une grande influence sur l'armée et sur la garnison. Il faut se défier de cet ennemi de la république, qui n'a pour tout talent que sa jactance. » Nous vous envoyons copie de la capitulation. » Après en avoir donné lecture, Barrère communiqua deux autres lettres; l'une écrite de Cassel, près Mayence, portait « que plusieurs jours avant la » reddition de la place, le général Doyré s'était » trouvé à une conférence en présence du roi de » Prusse, où assista également un agent de Custine, » qui remit alors à ce commandant de la garnison » le billet dont parlent dans leur lettre les représentants du peuple (1). » La seconde dépêche était du général Houchard, qui commandait l'armée de la Moselle. En jetant les plus violents soupçons sur Custine dont il était néanmoins la créature, il priait la convention de le faire arrêter sur-le-champ. « Sans ses perfidies, ajoutait Houchard, j'étais » avant huit jours à Mayence, et je délivrais la » place. » Comme si toutes ces accusations n'eussent pas encore suffi, Barrère, à l'appui des lettres qui les contenaient, cita plusieurs faits à la charge de Custine; entre autres, l'ordre donné par lui, en dernier lieu, d'enlever de Lille soixante-seize pièces de canon pour dégarnir la place; et une lettre qu'il avait écrite au commissaire Levasseur, membre de la convention, dont il releva cette phrase : « Je » vous abandonne les Autrichiens et les Hessois » mais du moins grâce pour les Prussiens. » Tant de griefs servirent à fonder l'acte d'accusation porté contre Custine, au milieu des applaudissements des tribunes, et l'ordre de mettre en état d'arrestation le commandant de Mayence et tous les officiers de son état-major.

Custine, qui avait remplacé Dampierre à l'armée du Nord, n'y avait montré ni résolution ni caractère. On l'arrêta au milieu de son camp. Transféré dans les prisons de Paris, et traduit devant le tribuual révolutionnaire, il porta sa tête sur l'échafaud, et mourut (2) sans courage.

(1) Le fait était inexact, puisque le roi de Prusse n'était pas à la conférence, comme on l'a vu par ce qui précède.

Également menacés de la vengeance nationale, pour avoir trop précipité l'évacuation de Mayence, les chefs de la garnison trouvèrent heureusement de puissants défenseurs dans les commissaires de la convention, Rewbell et Merlin de Thionville. Appelés devant le comité de salut public pour y discuter les griefs élevés contre les généraux Doyré, Aubert-Dubayet et Kléber, ils les sauvèrent par des témoignages honorables donnés à leur valeur et à leur dévouement. La responsabilité qui avait pesé sur leur tête, fut dirigée tout entière contre Beauharnais, accusé d'avoir marché trop tard et avec trop de lenteur au secours de la place. Il paya seul de sa tête (3) cette fatale hésitation, laissant dans l'histoire un nom moins illustré par ses faits d'armes que par l'éclatante et haute fortune de sa veuve.

Sur la frontière du Nord, des résultats également sinistres pour la convention, précédèrent et suivirent la reprise de Mayence. Le 12 juillet, la garnison de Condé, réduite par la famine, avait capitulé et s'était rendue prisonnière. Valenciennes, attaquée depuis le 30 mai, battue pendant près de deux mois par plus de deux cents bouches à feu qui avaient jeté dans la place quatre-vingt-quatre mille boulets, vingt mille obus et quarante mille bombes, sommée de nouveau, le 26 juillet, par le duc d'York, capitula le 28 après une valeureuse défense. Cette clef de la France, fortifiée avec soin par le célèbre Vauban, se rendit après quarante jours de tranchée ouverte. La garnison, qui s'élevait à près de sept mille hommes, obtint les honneurs de la guerre, et, déposant les armes, fut libre de rentrer en France, à la seule condition de ne plus servir contre les alliés.

Ici vont se manisfester, avec la politique du cabinet de Vienne, les conséquences intéressées des délibérations d'Anvers. A peine Condé eut-il ouvert ses portes, que le prince de Cobourg donna la proclamation suivante :

« Les ville, forteresse et district de Condé ayant » été soumis au pouvoir de l'Empereur et roi, par » les valeureuses troupes que j'ai l'honneur de commander, je déclare par la présente proclamation » *que j'en prends possession au nom de Sa Majesté Impériale et Royale*, et que j'accorde à tous » les habitants paisibles *des pays conquis* toute » sûreté et toute protection. Je déclare que je n'emploierai l'autorité que j'exerce en vertu du *droit* » *de conquête*, que pour maintenir l'ordre public » et la sûreté des personnes et des propriétés; et

(2) Le 28 août 1793.
(3) Le 23 juillet 1794.

Digitized by Google

» voulant prendre les mesures nécessaires pour atteindre ces objets importants, je déclare aussi que » j'entends que tous *clubs* et toutes assemblées non » autorisées, quels qu'ils puissent être, viennent à » cesser sur-le-champ, étant dans la ferme résolution de les faire dissoudre et réprimer par tous » les moyens qui sont entre mes mains, et de faire » punir sévèrement, militairement et exemplairement tous ceux qui tiendraient ces assemblées ou » ces clubs dans leurs domiciles, ceux qui les provoqueraient et ceux qui y assisteraient; ceux qui, » de fait ou par paroles, insulteraient ou injurieraient quelque personne que ce soit; en un mot, » tous ceux qui, d'une manière quelconque, troubleraient l'ordre ou la tranquillité publique. Fait à » mon quartier général à Hérin, le 13 juillet 1793.

» *Signé*, PR. COBOURG, F.-M. »

Outre cette prise de possession militaire, les agents autrichiens, d'après les instructions du baron de Thugut, établirent à Condé une junte impériale et royale, chargée, de *par l'Empereur et roi*, de l'administration des pays conquis. Dès le 20 juillet, la junte donna sa première déclaration, en vertu de laquelle toutes les autorités constituées depuis la révolution furent abolies et remplacées par des magistrats provisoires. Elle rétablit les lois relatives à la police générale et aux propriétés, telles qu'elles existaient avant 1789; elle abolit le cours légal des assignats, autorisa la réintégration des corps religieux et ecclésiastiques, ordonna la levée du séquestre sur les biens des émigrés, sans permettre toutefois à aucun d'entre eux de séjourner dans les lieux conquis, à l'exception de ceux qui y avaient eu jadis des propriétés ou leur domicile.

La révélation publique de cette politique imprudente porta un coup sensible à la coalition. Elle aliéna singulièrement à la cause des alliés le cœur de tous les Français sans distinction d'opinion, soit constitutionnels, soit même royalistes purs. En sa qualité de régent de France, *Monsieur*, frère de Louis XVI, envoya sa protestation à tous les cabinets contre tout démembrement du royaume. Ce prince qui, après les revers de la première campagne, trouva un asile dans la petite ville de Ham, en Westphalie, sous la protection prussienne, avait essayé, à la mort de son frère, de faire revivre sans armée et sans aucun appui au dedans et au dehors, le principe que le roi ne meurt jamais en France. Dès le 28 janvier 1795, il avait mis au jour une déclaration par laquelle il reconnaissait roi le dauphin Louis-Charles, alors détenu dans la tour du Temple, annonçant que lui-même allait agir en vertu du droit que lui donnaient sa naissance et les lois fondamentales du royaume, comme régent pendant la minorité du roi, son neveu et souverain seigneur. Reconnu comme tel par toute la noblesse de France réfugiée en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Angleterre et même en Espagne, et par l'armée de Condé réunie alors à Dillingen, en Souabe, il ne trouva dans les cabinets qu'un silence morne sur la légitimité de ses droits. L'impératrice de Russie fut la seule des têtes couronnées qui le reconnut comme régent du royaume de France. Frédéric-Guillaume ne s'y serait pas refusé, mais la politique de l'Angleterre et de l'Autriche en décida autrement. Le cabinet de Saint-James alléguait les ménagements auxquels il était tenu à l'égard de son parlement et de sa nation, qui auraient improuvé tout système de contre-révolution amené par la force des armes et la volonté expresse des alliés. Il fit valoir les mêmes motifs auprès de Catherine II, en lui refusant les subsides nécessaires pour l'expédition et la descente projetées des troupes russes sur la côte de France. Pitt croyait alors venir à bout de la France par le seul concours de l'Autriche et de la Prusse, sans y faire intervenir la Russie, qu'il tenait au contraire éloignée de la scène pour ne pas trop compliquer le nœud de la coalition. Voilà également ce qui avait porté les ministres anglais, dès l'ouverture de cette seconde campagne, à incliner pour le rétablissement du système constitutionnel.

La prise de possession des places fortes au nom de l'Autriche, vint détruire toutes les illusions. L'impression en fut telle, que dans Bruxelles même on vit tout à coup les murs se couvrir de placards où l'on invitait les émigrés français « à prendre les » armes pour empêcher le démembrement de leur » infortunée patrie, prêt à s'effectuer comme celui » de la malheureuse Pologne par les puissances » coalisées. » Ces affiches furent d'abord arrachées, et on fit des perquisitions sévères, mais inutiles, pour en découvrir les auteurs. On soupçonna Dumouriez et ses amis de ne pas y être étrangers. L'ordre de s'assurer de la personne de Dumouriez fut donné; mais averti à temps, il se déroba à toutes les recherches, et s'éloigna de Bruxelles. Des officiers de police se transportèrent chez le sieur Tort de la Sonde, son ami, et y enlevèrent tous les papiers qu'il avait laissés au moment de son départ furtif. Deux généraux qui avaient servi sous ses ordres, Marassé et Berneron, furent arrêtés. On les accusait d'avoir cherché, conjointement avec des mécontents de la Belgique, à y exciter de nouveau les esprits à la révolte; mais ces accusations restèrent sans preuves. Toutefois le gouvernement au-

Digitized by Google

trichien ne pouvait pas se dissimuler qu'il lui serait impossible d'y rétablir l'union et la tranquillité. L'ancien esprit de parti s'y rallumait ; et malgré tous ses ménagements, le cabinet de Vienne ne satisfaisait ni les états de Brabant, ni les défenseurs du système de Joseph II. Le baron de Thugut n'en opinait que plus fortement dans le conseil pour l'emploi ferme et constant des moyens militaires, et pour les prises de possession par droit de conquête.

Le cabinet de Prusse vit alors clairement ce qu'il n'avait qu'entrevu jusque-là : les desseins de l'Angleterre et de l'Autriche à l'égard de la France. Il jugea que, réduit désormais à une sorte de nullité politique, il ne serait que l'instrument subalterne de deux puissances copartageantes. Mais ce cabinet se trouvait lié par le traité du 14 juillet, que l'ordre du roi l'avait forcé de conclure, presque à la veille de la manifestation de la politique envahissante de l'Autriche. Que pouvait-il d'ailleurs alléguer au moment où lui-même venait de se mettre en possession de Dantzick et de Thorn? Que pouvait aussi alléguer la czarine en faveur du système de contre-révolution intégrale que son cabinet s'efforçait de faire prévaloir, tandis qu'elle se mettait en possession effective de la presque totalité de la Pologne, où dominaient ses armes et sa politique?

L'Angleterre ayant décliné le payement d'un subside pour l'embarquement d'une expédition russe qui eût été portée sur les côtes de France, la czarine se borna, aux termes de sa dernière convention avec la cour de Londres, à faire sortir de ses ports, au mois d'août, une flotte destinée à croiser dans la Baltique et dans la mer du Nord, pour concourir à interdire le commerce des neutres avec la nation française. Ce concert entre les deux cours était fondé sur ce que la république française, ayant senti le besoin de se procurer des grains et des munitions navales par la voie des neutres, la seule qui lui fût encore ouverte, avait publié au mois d'avril une proclamation promettant protection et assistance aux capitaines et équipages des vaisseaux danois et suédois qui se rendraient dans ses ports. Cette proclamation avait eu son effet. Mais la cour de Londres renversant par sa déclaration du 8 juin les principes du droit des neutres, consacrés en 1780, avait ordonné à ses vaisseaux d'enlever tous les bâtiments destinés pour la France. En communiquant sa déclaration aux puissances neutres, le cabinet de Saint-James essaya de justifier ce qu'elle renfermait d'inusité par la considération que l'on ne devait pas regarder le gouvernement français comme légitime et établi, puisque même les puissances qui n'étaient point entrées dans la coalition pour le combattre, se refusaient à le reconnaître, et que la nature de cette guerre différait de celle de toutes les autres, en ce qu'elle n'intéressait point le système du droit public établi entre tous les souverains, mais le bien-être général de toute l'Europe. Tel fut le sens et l'esprit de la note que M. Hailes, ministre d'Angleterre à la cour de Copenhague, adressa, le 17 juillet, au comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères de Sa Majesté Danoise.

Au moment même où M. Hailes faisait au gouvernement danois cette communication, M. Keen, chargé d'affaires de l'Angleterre à la cour de Stockholm, en donnait connaissance au baron de Sparre, chancelier de Suède, qui, peu de temps après, fit exprimer au ministère britannique la satisfaction que ce règlement avait donné au roi son maître.

Le roi de Prusse ayant accédé pleinement aux principes de la cour de Londres et aux demandes présentées par M. Hailes, chargea le comte de Goltz, son ministre à la cour de Copenhague, d'appuyer par une note celle du ministre d'Angleterre. Ce fut l'objet de la déclaration que l'envoyé prussien adressa, le 21 juillet, au comte de Bernstorff, et dont voici les principaux passages : « Sa Majesté le » roi de Prusse, qui n'a qu'un intérêt commun avec » Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, en tout » ce qui peut contribuer aux succès d'une guerre » à l'issue de laquelle toutes les nations doivent » prendre un grand intérêt, ne saurait s'écarter » en rien des principes que les circonstances ont » fait adopter à la cour de Londres, relativement » au commerce des nations neutres avec la France » pendant la guerre actuelle... Le soussigné, en » accédant en plein et sans exception aux demandes faites par le ministre de Sa Majesté Britannique, s'acquitte ainsi des ordres de sa cour, de » la manière la plus solennelle et la plus propre à » prouver le concert qui règne à cet égard, comme » à tous les autres, entre Sa Majesté le roi de Prusse » et Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne.... » L'empressement avec lequel Sa Majesté le roi de » Prusse concourt à l'appui de ces demandes, ne » prouve pas moins la confiance qu'il met dans la » sagesse du gouvernement danois et dans la justice résultant des principes qui font la base de la » présente démarche, confiance qui est faite pour » cimenter la bonne harmonie et la parfaite intelligence qui subsistent si heureusement entre les » deux cours. »

Mais le cabinet de Copenhague avait un si grand intérêt à ce que les sujets danois, profitant de la guerre presque générale, continuassent à faire le commerce si lucratif avec la France, que le comte de Bernstorff, loin de reconnaître les principes des

Digitized by Google

cours de Londres et de Berlin, défendit avec une noble franchise ceux de la neutralité qu'avait adoptée son gouvernement; il adressa en conséquence, sous la date du 28 juillet, une note au ministre d'Angleterre, qu'il accompagna d'un mémoire sur le même objet. Là s'évanouirent en quelque sorte les raisonnements captieux de l'envoyé britannique, devant la logique victorieuse du ministre d'État danois, et devant les droits imprescriptibles des nations.

Cependant, à cette controverse politique, vint se joindre le baron de Krudner, envoyé extraordinaire de la czarine; il remit au comte de Bernstorff, le 10 août, une note d'autant plus remarquable, qu'elle faisait connaître sous quel point de vue le cabinet de Saint-Pétersbourg envisageait l'état de la France. Son style tranchant paraissait d'ailleurs n'admettre aucun moyen de se soustraire à l'effet du concert des puissances. L'envoyé de Russie annonçait d'abord que, conséquemment à ce concert, l'impératrice venait de faire sortir de ses ports une flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne et de quelques frégates, dont la destination était de croiser dans la Baltique et la mer du Nord, « pour y » intercepter, disait-il, la navigation et le com- » merce des rebelles français, et protéger contre » leurs pirateries et brigandages les côtes de ces » mers. Les instructions dont le commandant de » cette flotte est muni, lui prescrivent, ajoutait-il, » de saisir tous les vaisseaux sous le soi-disant pa- » villon national français et sous tout autre qu'ils » oseraient arborer, ainsi que d'arrêter dans sa » route tout bâtiment neutre frété et chargé pour » les ports de France, l'obligeant de rebrousser » chemin, ou de gagner quelque port neutre selon » la convenance..... Sa Majesté Impériale, conti- » nuait M. de Krudner, ne peut pas être soupçonnée » de vouloir déroger au système bienfaisant qui » assure le droit des neutres en temps de guerre, » attendu qu'il n'est nullement applicable à la cir- » constance présente. Pour démontrer et constater » cette assertion, il suffit de dire que les usurpa- » teurs du gouvernement de France, après avoir » tout bouleversé chez eux, après avoir trempé » leurs mains parricides dans le sang de leur roi, » se sont déclarés, par un décret solennel, les amis » et les protecteurs de tous ceux qui oseraient en- » treprendre des attentats et des crimes semblables » aux leurs dans les autres États, et leur ont non- » seulement promis tout secours et toute assistance, » mais ils ont en effet attaqué à main armée la plu- » part des puissances qui les avoisinent. Par là » même ils se sont constitués de la manière la plus » directe en état de guerre vis-à-vis de toutes celles » que l'Europe renferme; et dès lors la neutralité » n'a pu avoir lieu que là ou la prudence obligeait » de dissimuler le parti que l'intérêt général dic- » tait. Mais ce motif n'existe plus depuis que les » puissances les plus formidables se sont réunies » entre elles pour faire cause commune contre » l'ennemi de la sûreté et du bonheur des nations. » S'il en est auxquelles leur situation ne permet » pas des efforts aussi efficaces et aussi décisifs que » ceux que ces puissances déploient, il est juste » qu'elles veuillent bien y concourir par d'autres » moyens qui sont absolument en leur pouvoir, et » nommément par celui de l'interruption de tout » commerce et de toute communication avec les » perturbateurs du repos public. Sa Majesté Impé- » riale se croit d'autant plus permis de proposer » cette mesure, qu'elle a été la première à en don- » ner l'exemple en l'adoptant dans ses États, non- » obstant le préjudice passager qui en résulte pour » le débouché et le débit des productions de son » empire. Elle a trop bien senti les inconvénients » auxquels l'intérêt général serait exposé si l'on » fournissait à l'ennemi commun la facilité d'ali- » menter et de prolonger les troubles au moyen » d'un libre transport de vivres et de munitions » navales, pour balancer sur le sacrifice de quel- » ques profits momentanés..... » L'envoyé extraordinaire de Russie demandait, en conséquence, que la cour de Danemark prescrivît à son amirauté de refuser des convois de guerre à tous les vaisseaux danois destinés pour la France.

La réponse mesurée du comte de Bernstorff, du 23 août, en exprimant le regret que les principes du gouvernement de Russie différassent de ceux du gouvernement danois, faisait connaître que le roi de Danemark était décidé à ne pas accorder de convoi à ceux de ses vaisseaux destinés pour la France, et que Sa Majesté ne prétendait pas s'arroger le droit de porter dans ce pays des munitions navales. Quant au commerce des grains, c'était un objet presque nul, selon le comte de Bernstorff, pour la cause que la Russie avait embrassée, mais qui ne l'était pas pour le Danemark.

Tout se passa en échange de notes entre les puissances du Nord; et la flotte russe, aux ordres des amiraux Kruse et Tschitschakoff, après avoir croisé pendant quelques semaines dans la Baltique, rentra dans les ports de Russie. Ainsi Catherine, en paraissant sanctionner la législation maritime de l'Angleterre, écarta les difficultés qu'aurait pu apporter la cour de Londres à l'accomplissement de ses projets sur la Pologne; elle tint en respect en même temps les deux puissances du Nord qui auraient pu nuire à sa prospérité.

Digitized by Google

Quant aux Anglais, leurs armateurs continuèrent à mettre rigoureusement à exécution l'instruction du 8 juin ; et l'amiral Hood, commandant la flotte britannique dans la Méditerranée, déclara même de bonne prise tout bâtiment, de quelque nation qu'il fût, destiné pour un port français ou sorti de là, sans égard à la nature de sa cargaison.

Mais si l'Angleterre marchait franchement à son but dans l'exercice de sa prépondance maritime, les puissances continentales engagées dans une même ligue, avaient d'autres intérêts et chacune leurs vues particulières. Au camp et dans le cabinet prussien, par exemple, un surcroît de répugnance se décélait dans la poursuite d'une guerre qui, dès son origine, avait eu contre elle les préjugés et les inclinations des personnages les plus influents de la monarchie. Mayence pris et la Pologne occupée, on montra le désir d'en rester là, et les faiseurs disaient hautement au quartier général de Turkheim, qu'il ne fallait pas aller plus loin. Si l'aide de camp Manstein, l'ami intime du roi, montrait plus de réserve, il n'en était pas de même du major Von Phull, avec le génie duquel on disait que Manstein s'était associé, et qui jouait le rôle d'un souffleur militaire : il prononçait tout bas et derrière la toile les paroles que Manstein répétait au roi pour le porter à se contenter d'être le sauveur de l'Allemagne.

Où menait d'ailleurs la prise de Mayence d'une part, de Condé et de Valenciennes de l'autre, quand la grande armée combinée s'obstinait à rester stationnaire dans ses lignes ?

Pendant les événements du siége de Valenciennes, le prince de Cobourg n'entreprit rien dans l'intérêt général de la guerre. On le vit se borner à garder les routes et les avenues depuis Luxembourg jusqu'à Nieuport : deux mois entiers se passèrent en escarmouches ou en combats insignifiants.

A la vérité, l'armée française du Nord se borna aussi à être témoin impassible de la capitulation des places fortes de la frontière, qu'elle ne pouvait plus défendre. Mais le retard des nouvelles levées, les garnisons que réclamait la frontière dégarnie, les bataillons envoyés en toute hâte pour combattre les royalistes de la Vendée, et les renforts plus considérables qu'on avait fait passer inutilement au secours de Mayence, toutes ces causes réunies s'étaient opposées à l'accroissement de l'armée républicaine, et à ce qu'elle pût rien entreprendre. Custine l'avait commandée un moment, et il avait résisté aux ordres impératifs d'un pouvoir qui n'écoutant rien, voulait à tout prix sauver les places assiégées, s'imaginant triompher des armées les plus aguerries de l'Europe avec des masses désordonnées.

A une telle impatience, Custine n'avait répondu qu'en faisant de ses lignes un camp d'exercice. Il prétendait, disait-il, rétablir avant tout la confiance et la discipline parmi les troupes, au lieu de conduire à la boucherie des soldats mal armés et sans la moindre idée de leurs devoirs. Cette froide raison, si tardive de la part de Custine, et surtout sa résistance, parurent un crime aux yeux du comité de salut public, par l'événement de la reddition de Condé et de la prise de Valenciennes. On lui imputa également la perte de Mayence, qu'il paya, comme on l'a vu, de sa tête.

Si sa timide circonspection sur la frontière du nord lui devint funeste, elle ne le fut pas pour la France, qui avait alors moins d'intérêt à sauver deux places fortes qu'à conserver un noyau d'armée qu'un revers eût détruite. En lui donnant le temps de se renforcer par des levées générales, et de se pénétrer de l'énergie que la convention imprimait aux opérations, cette armée put enfin défendre non-seulement le sol et garantir l'indépendance de la nation, mais encore prendre elle-même l'offensive. Elle eut à subir auparavant une dernière crise, mais peu dangereuse, à cause du caractère des généraux de la coalition, et de l'aveuglement de leurs conseils.

Valenciennes, Condé et Mayence pris, les alliés qui, depuis Bâle jusqu'à Ostende, comptaient près de trois cent mille combattants, ayant enfin une base militaire d'opérations, auraient dû poursuivre avec vigueur les restes des armées françaises : il suffisait de deux fortes masses qui se seraient avancées de Valenciennes sur Soissons d'un côté, et de Mayence sur Châlons de l'autre. En douze ou quinze marches, le prince de Cobourg pouvait arriver sur Paris avec cent quatre-vingt mille hommes, comme il l'aurait pu avec moins de force encore dès le mois d'avril. Donner une seconde fois à la convention le temps de se reconnaître et de rallier ses forces, c'était manquer à jamais le but que se proposaient les alliés. Sous le point de vue militaire, le mouvement sur Paris eût été d'autant plus opportun alors, que des Pyrénées aux Alpes, du Rhin à l'Océan, du Rhône aux rives de la Loire, les bataillons républicains rétrogradaient, soit devant les forces nombreuses et mal dirigées des cabinets, soit devant les rassemblements des fédéralistes du Midi et des paysans vendéens. Une triple guerre étrangère, départementale et royaliste consumait la France. La ligne immense des frontières du nord ne fut même gardée pendant toute cette crise que par des camps isolés, et dont les troupes, encore découragées et désorganisées, n'avaient aucune direction centrale. Sous ce point de vue politique, les circonstances

Digitized by Google

étaient tout aussi favorables aux coalisés. Bellegarde venait de succomber sous les armes espagnoles ; Perpignan même était menacée, et la résistance à la convention armait Lyon, Bordeaux, Marseille, Caen et même Brest. Les Austro-Sardes franchissaient les Alpes, prêts à donner la main aux insurgés de Lyon et du Midi ; enfin, dans le reste de la France on se montrait partout disposé à se soustraire à la domination de la convention ; partout les armées inférieures et désorganisées, sans chefs expérimentés, ni capables, semblaient attendre le dernier choc qui devait amener leur dissolution.

Telle était la situation de la France à la fin de juillet, lorsque le cabinet de Londres, fatigué des lenteurs du prince de Cobourg, insista fortement pour l'exécution du plan adopté à l'ouverture de la campagne, et qui comprenait la conquête de Dunkerque. Il s'agissait de diviser les forces des alliés en opérant sur deux lignes différentes. Tandis que le prince de Cobourg marcherait à gauche pour aller s'emparer de la ville du Quesnoy, le duc d'York, se dirigeant à droite, irait assiéger Dunkerque. Ce plan suggéré au colonel Mack, à son retour d'Anvers, semblait avoir été abandonné depuis que cet officier, légèrement blessé à l'affaire de Famars, et quittant la direction de l'état-major général, s'était retiré en Allemagne, moins à cause de sa blessure que des tracasseries auxquelles il se trouvait en butte dans un état-major envieux de son influence. Du reste, s'il était regrettable, quant à la direction des détails minutieux du service, il l'était moins comme militaire capable de mener les opérations en grand. Mais le projet que faisait revivre la cour de Londres contrariait singulièrement le prince de Cobourg ; aussi s'efforça-t-il de détourner le duc d'York de l'entreprise sur Dunkerque, non qu'il en prévît l'issue, mais uniquement parce qu'une grande partie des troupes dont il réglait les mouvements allaient passer sons un autre chef, et qu'il ne serait plus à lui seul l'arbitre de la guerre. Cédant en partie aux instances du prince, le duc d'York consentit à différer et en référa à sa cour. Les généraux des armées alliées ayant été convoqués en conférence à Valenciennes, il fut décidé, le 3 août, qu'on se porterait à l'attaque du camp français entre Paillancourt et Bouchain : c'était l'ancien camp de César, derrière l'Escaut, où était retranchée l'armée française, alors sous les ordres du général Kilmaine. Le prince de Cobourg imagina cette opération inattendue dans l'idée de faire abandonner tout à fait l'entreprise sur Dunkerque au duc d'York. Le duc, participant à l'attaque générale, se mit en marche le 6 août à la tête de vingt-deux mille hommes. Le prince de Cobourg ne partit que le lendemain de son camp de Hérin avec le gros de l'armée impériale, et fit aussitôt sommer Cambrai.

Kilmaine et les commissaires conventionnels qui réglaient ses mouvements, ayant été avertis par leurs intelligences secrètes au camp impérial qu'ils allaient avoir toute l'armée combinée sur les bras, prirent le jour même la prudente résolution de quitter le camp de César et d'opérer immédiatement leur retraite. Ainsi, au moment même où le prince de Cobourg, se remettant en marche, arrivait sur le camp français, l'armée republicaine commençait sa retraite, le 8 août au point du jour.

La seule arrière-garde en vint aux mains avec les escadrons de l'armée impériale ; mais déjà le gros de l'armée était à l'abri derrière la Scarpe. Plus de fidélité au quartier général, plus d'activité et d'élan de la part du prince de Cobourg, et cette armée eût été facilement entamée ; peut-être alors, qu'enhardis par la victoire, les alliés eussent renoncé tout à fait à l'entreprise sur Dunkerque pour obtenir un avantage plus solide et plus décisif.

Bien que le prince de Cobourg eût laissé échapper l'armée française, le camp de César n'en fut pas moins occupé par une division autrichienne qui passa l'Escaut. Le duc d'York vint camper à Bourlon. Ainsi toutes les forces des alliés se trouvaient aux portes de Cambrai et de Saint-Quentin. L'armée qui seule défendait la convention tenait la dernière position en avant d'Arras, et il ne restait plus ni position à prendre ni place à défendre jusqu'à Paris. Dans sa ligne nouvelle, l'armée française communiquait avec Arras et avec Douai. Cambrai se trouvait investi et Cateau-Cambresis était au pouvoir des alliés dont les partis pénétraient jusqu'à Péronne et à Bapaume. Ils prirent même un camp entre Péronne et Saint-Quentin, à la suite d'un combat dans la forêt de Mormale ; il ne restait plus à disputer que le passage de la Somme, barrière faible et insuffisante.

Déjà les représentants commissaires aux armées du Nord proposaient de faire refluer les habitants, corps et biens, vers l'intérieur, les armées ne pouvant plus tenir la campagne qu'en rétrogradant sans cesse devant les mouvements progressifs des alliés.

On en était là quand arriva au duc d'York un courrier de Londres, portant des dépêches du ministère, qui, écartant toutes les objections, recommandait la prompte exécution de l'entreprise sur Dunkerque. Pitt s'était fortement prononcé dans le conseil pour qu'on n'y apportât plus aucun retard. Il voyait dans la prise de Dunkerque le prix des efforts et des sacrifices pécuniaires que faisait le

Digitized by Google

gouvernement anglais à la cause commune. En conséquence, le duc d'York, à la tête de l'armée anglo-hanovrienne, renforcée d'un corps autrichien nombreux commandé par le feld-maréchal Alvinzy, se mit en marche le 18 août, prenant la direction de Furnes. De son côté, le prince de Cobourg reprit le jour même son ancienne position de Hérin, laissant son avant-garde au camp de César. Lille fut masqué par l'armée hollandaise, qui occupait la position de Menin. Le gros de l'armée impériale se mit alors en mouvement pour assiéger le Quesnoy et s'emparer de la forêt de Mormale, sur la rive gauche de la Sambre, entre le Quesnoy et Maubeuge.

Ainsi au moment même où dans les conseils des alliés on n'aurait dû songer qu'à disperser et à détruire les restes encore organisés des armées françaises, on n'employait les forces immenses de la coalition qu'à des opérations accessoires.

Quelques officiers généraux, d'un coup d'œil plus sûr et d'un caractère plus ferme, avaient ouvert l'avis, dans les conférences, de mettre enfin un terme à cette guerre insignifiante, et de marcher droit à Paris. C'était aussi l'expression de la pensée publique. Le prince de Cobourg, ou plutôt l'état-major qui le dominait, se servit de la voie des journaux pour repousser une opinion qui s'accréditait d'autant plus que chacun en devenait l'organe. Une réfutation indirecte parut en ces termes à La Haye et à Bruxelles : « Il est des gens qui croient voir dans » les dispositions des armées alliées le dessein de » s'ouvrir un passage jusqu'à Paris, en laissant des » corps considérables pour bloquer les villes frontières dont on ne pourrait pas se rendre maître; » mais les difficultés que présente une telle entreprise de la part d'une armée affaiblie par les corps » restés en arrière pour sa sûreté, et l'exemple » d'ailleurs de ce qui s'est passé l'automne dernier » dans la Champagne, sont des raisons suffisantes » pour douter de l'avantage d'un tel projet. » Ainsi on s'appuyait de l'exemple des fautes mêmes qui avaient fait échouer la première campagne, pour s'autoriser à ne rien entreprendre de décisif : c'était avouer en quelque sorte qu'on agissait d'après les mêmes principes.

Il n'était pas possible qu'une assemblée qui ne régnait que par des moyens violents, ne saisît pas ce moment de répit pour essayer de faire lever la nation en masse. L'évacuation du camp de César et l'apparition des partis autrichiens jusqu'aux portes de Saint-Quentin et de Péronne ayant jeté l'alarme au sein même du comité de salut public, Barrère vint déclarer, en son nom, qu'il fallait encore une fois que Paris se levât pour bloquer l'ennemi devant Saint-Quentin, sans quoi la patrie était perdue. Danton fit décréter la peine de mort contre tout volontaire qui, pendant le danger, quitterait son poste. A l'occasion d'une proclamation qui contenait un appel au peuple, il loua le rapport fait à ce sujet; mais déclara en même temps que le comité de salut public n'avait pas tout dit. « Si les » tyrans mettaient notre liberté en danger, s'écria » Danton, nous les surpasserions en audace : nous » dévasterions le sol français avant qu'ils pussent » le parcourir; et les riches, ces vils égoïstes, seraient les premiers la proie de la fureur populaire. » Enfin le 23 août, Barrère vint à la tribune proposer en ces termes de décréter la levée en masse des Français, ou la réquisition de toutes les forces nationales. « Jusqu'au moment où les ennemis auront été chassés du territoire de la république, tous » les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au » combat; les hommes mariés forgeront les armes » et transporteront les subsistances; les femmes feront des bas, des habits, et serviront dans les » hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en » charpie; les vieillards se feront porter sur les » places publiques pour exciter le courage des » guerriers, la haine des rois et l'unité de la répu» blique. Nul ne pourra se faire remplacer dans le » service pour lequel il sera requis; les fonctionnaires publics resteront à leur poste. La levée sera » générale; les citoyens non mariés ou veufs sans » enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront » les premiers. Les représentants du peuple régleront les appels et les marches. Le bataillon qui » sera organisé dans chaque district se réunira sous » une bannière portant cette inscription : *Le peuple français contre les tyrans.* »

Le reste du décret portait : « Il y aura une fabrication extraordinaire d'armes de tout genre. Il » sera frappé des contributions en nature pour former de grands approvisionnements. Les édifices » nationaux deviendront des casernes, les places » publiques des ateliers d'armes. Les caves seront » lessivées pour l'extraction du salpêtre. Il y aura » une réquisition illimitée de chevaux. »

La convention adopta toutes ces mesures par acclamation, et la France ne fut bientôt plus qu'un vaste camp. Peu de jours après, la convention décréta que, « jusqu'à ce que l'indépendance de la » république fût reconnue, la France était en révolution. » Et en conséquence, la constitution (1) que le peuple venait d'accepter fut voilée, mise à l'écart et ajournée. Ce décret préalable préparait le

(1) Appelée constitution de 1793, et dont les bases étaient entièrement démocratiques.

Digitized by Google

gouvernement révolutionnaire qui, sans déguisement, érigea la dictature collective en loi de l'État. On vit alors les mesures révolutionnaires se succéder et se compléter. Un emprunt forcé d'un milliard frappa les plus forts contribuables; il y eut des visites domiciliaires, et une force armée révolutionnaire parcourut les départements, traînant à sa suite l'instrument de mort appelé *guillotine*. La dénomination de *suspect* fut légalement inventée pour remplir les prisons. On imagina les certificats de civisme, qui soumirent les employés et les magistrats à l'épuration des clubs et des comités révolutionnaires. Dans chaque commune, il y eut au moins un de ces comités, composé de six membres affiliés à la société des jacobins de Paris, association qui devint ainsi un corps politique dans l'État, exerçant une censure générale sur les autorités publiques et sur tous les citoyens.

La convention, qui gouvernait souverainement vingt-cinq millions de Français en révolution, et qui sans finances, sans commerce et sans crédit, était aux prises avec presque toutes les forces de l'Europe, se trouva tout à coup, par droit de réquisition, riche, puissante et redoutée par sa farouche énergie.

Cependant l'entrée des Anglais et des Espagnols dans Toulon vint relever les espérances des alliés. A Toulon comme à Lyon et à Marseille, la majorité de la population, bien qu'elle ne fût pas ouvertement royaliste, ne voulait plus du joug de la convention ni de ses adhérents. Ils étaient réduits dans Toulon à une poignée d'artisans, d'ouvriers et de marins qui exigeaient du pain sans travail, et des emplois sans capacité pour les remplir. La résistance de Marseille et de Lyon était devenue contagieuse pour les Toulonnais. L'approche d'un corps de troupes chargé d'y faire triompher la convention, et les effets de la disette augmentée par le blocus maritime déterminèrent la crise.

Les Toulonnais, placés entre la flotte de blocus, commandée par l'amiral Hood, et les commissaires Barras et Fréron, qui, dévoués à la faction de la Montagne, étaient à leurs portes avec tout l'appareil de la terreur, tournèrent leurs regards vers l'amiral anglais. Convoqués en assemblées de section, ils négocièrent leur délivrance par l'entremise d'un comité général qui s'était saisi des affaires. Là dominaient des officiers généraux royalistes, tels que les contre-amiraux Trogoff et de Grasse, et le capitaine de vaisseau baron d'Imbert, l'un des agents des princes français dans le Midi. L'amiral Hood, instruit par le comité général des dispositions des Toulonnais, leur envoya d'abord un bâtiment parlementaire avec une déclaration et une proclamation. La déclaration préliminaire était conçue en ces termes: « Si on se déclare franchement en faveur » du *gouvernement monarchique*, si on se décide » à mettre le port à ma disposition, le peuple aura » tous les secours que l'escadre anglaise pourra lui » fournir. Je déclare qu'il ne sera touché ni aux » propriétés ni aux personnes; toutes seront respectées et protégées; nous ne voulons que rétablir la » paix. Lorsqu'elle aura lieu, nous remettrons le » port, la flotte à la France, d'après l'inventaire qui » en sera fait. »

La proclamation de l'amiral était adressée à tous les habitants du Midi.

« Depuis quatre ans, leur disait-il, vous êtes livrés » à une révolution qui vous a conduits à l'anarchie, » et vous a fait plier sous le joug de quelques factieux: après avoir détruit tout gouvernement, » renversé toutes les lois, assassiné la vertu, prôné le crime, ils ont cherché à propager dans » toute l'Europe leur système anti-social. Sans cesse ils » vous ont parlé de liberté pour vous la ravir; sans » cesse ils ont parlé de respect pour les personnes » et les propriétés, partout ils les ont violées. Ils ont » déclamé contre les abus de la royauté, pour établir leur tyrannie sur le sang de votre légitime souverain. Votre commerce est anéanti; les bras sont » arrachés à l'agriculture; la famine vous menace. » Une position aussi affreuse a dû affliger les puissances coalisées; elles n'y ont vu de remède que » dans le *rétablissement de la monarchie*. Je viens » vous offrir les forces qui me sont confiées pour » écraser les factieux et rétablir la royauté. Prononcez-vous définitivement; reposez-vous sur la » générosité d'une nation loyale, parlez, je vole à » votre secours pour vous délivrer des fers dont » vous êtes accablés. »

Ce message du 23 août était adressé aux sections de Toulon, assemblées dans les formes républicaines; elles en délibérèrent et y donnèrent leur adhésion. Alors une seconde déclaration fut notifiée aux habitants en ces termes: « Attendu que les sections » de Toulon, par les commissaires qu'elles m'ont envoyés, ont fait une déclaration solennelle en faveur » du gouvernement monarchique; qu'elles ont proclamé Louis XVII, fils de Louis XVI, leur légitime » roi, et ont juré de le reconnaître, ainsi que de » ne pas souffrir plus longtemps le despotisme des » tyrans qui gouvernent actuellement la France; » mais qu'elles feront tous leurs efforts pour établir » la monarchie telle qu'elle a été acceptée par le » défunt souverain en 1789, et pour rendre la paix » à leur patrie, si malheureusement déchirée, je » répète par la présente ce que j'ai déjà déclaré au » peuple du midi de la France, que je prends posses-

Digitized by Google

» sion de Toulon, et le garde uniquement comme » un dépôt pour Louis XVII, jusqu'à ce que la paix » soit rétablie en France, époque que j'espère et » m'assure être prochaine. »

» Donné à bord du vaisseau de Sa Majesté Bri- » tannique *le Victory,* à la hauteur de Toulon, le » 28 août. »

Ces trois pièces portaient la signature de l'amiral.

Par l'arrangement qui venait d'être conclu, l'escadre française, forte de dix-huit vaisseaux, devait être désarmée dans le port, et les batteries de la rade retirées à terre. Mais quand la flotte anglaise, qu'accompagnaient deux escadres, l'une espagnole et l'autre napolitaine, se mit en devoir de pénétrer dans la rade, alors une partie de la flotte française, commandée par le contre-amiral Julien, que les marins dévoués à la convention avaient reconnu pour chef, voulut s'opposer à l'entrée des Anglais. Les batteries de terre menacèrent aussitôt de tirer sur les vaisseaux récalcitrants. Julien, abandonné par plusieurs capitaines, mit à la voile et s'échappa avec les équipages de sept vaisseaux; tout le reste se rangea au pouvoir des Anglais, qui, pénétrant le 28 août dans la rade, débarquèrent et furent reçus comme des libérateurs. Ils prirent possession du fort Lamalgue et de la ville au nom du roi de France : le drapeau blanc y remplaça le drapeau tricolore.

N'ayant que trois mille hommes environ pour la défense d'une place qui en exige au moins dix mille, Hood invita l'amiral espagnol Langara à mettre à terre les troupes de marine à ses ordres, qu'il appelait à faire le service conjointement avec les siennes. Un renfort de l'armée espagnole dans le Roussillon, amené promptement par quatre vaisseaux espagnols, et formant quatre mille soldats de cette nation, suivis d'autant de Napolitains et de Piémontais, débarqua dans les premiers jours de septembre. Enfin deux régiments d'infanterie anglaise arrivèrent de Gibraltar, et aussitôt les alliés prirent possession non-seulement de tous les forts extérieurs qui environnent et ceignent Toulon, mais ils s'établirent militairement à l'issue des gorges d'Ollioules. Là il s'agissait de s'opposer aux troupes de la convention, qui, après avoir battu les fédéralistes de Marseille et occupé cette ville, se disposaient à se porter en force sur Toulon pour en former le siége.

A peine la cour de Londres apprit-elle l'heureux événement qui lui livrait sans coup férir, avec la plus forte place du midi de la France, une grande partie de sa marine, que les ministres éprouvèrent le regret de n'avoir pas songé à donner à Hood des instructions préalables. Ils étaient loin toutefois de vouloir troubler la joie publique par le désaveu des conditions qu'avait stipulées l'amiral, dont la politique de circonstance n'était pas tout à fait conforme à leurs vues ultérieures. Ne voulant rien préjuger ni précipiter, ils nommèrent à Toulon une commission royale, composée de l'amiral lui-même, de sir Gilbert-Elliot et du major-général O'Hara, avec des instructions particulières.

La capitulation de Toulon, livré par une population mécontente, que des meneurs royalistes avaient soulevée, était, au milieu de tant d'autres revers, un événement qui eût attéré toute autre assemblée que la convention, et tout autre pouvoir que celui du comité de salut public. Ce comité n'en fit que tendre plus fortement les ressorts de son impitoyable dictature. Quand cette nouvelle lui parvint, Robespierre, qui ne faisait partie du comité que depuis peu, mais qui le maîtrisait déjà par sa popularité, dit qu'il fallait d'abord incendier et raser Lyon, puis marcher sur Toulon et le reprendre. Le comité expédia ses ordres en conséquence.

Son attention alors était plus fortement dirigée sur les frontières de la Flandre, d'où les revers se faisaient plus immédiatement sentir à Paris. Le comité, par ses intelligences au dehors, avait eu connaissance des résultats du grand conseil de guerre tenu à Valenciennes, et de la prochaine entreprise sur Dunkerque par le duc d'York. Voulant aussitôt improviser un plan d'attaque, il adopta celui de Carnot, d'après lequel on devait réunir sans délai une force capable de prendre l'offensive pour délivrer la place menacée.

Carnot, ancien capitaine du génie, avait une instruction militaire solide. On l'avait vu d'abord figurer à l'assemblée législative dans les rangs des plus chauds partisans de la révolution. Élu à la convention, il y marqua aussi sa place parmi les républicains les plus ardents et les plus décidés, s'occupant des armées, allant en mission aux frontières, provoquant la réunion des pays conquis, travaillant sans relâche au comité militaire, et là consultant les meilleurs mémoires du dépôt de la guerre sous la monarchie, et les officiers d'une capacité éprouvée, soit dans les théories de l'art, soit dans leur application. Aidé par la réunion de ces divers éléments, il présenta le plan que lui avait demandé le comité pour secourir Dunkerque. C'était au moment même où de nombreuses levées se préparaient dans l'intérieur à renforcer les armées aux frontières et à les mettre sur un pied tellement formidable, qu'on pût y balancer numériquement la force des armées combinées. Sur la connaissance exacte de ce qui se passait dans le camp ennemi, Carnot avait conçu l'idée de profiter de la dispersion des forces du prince de Cobourg

Digitized by Google

pour frapper un coup qui rallentît au moins les entreprises des alliés, et qui pût faire gagner du temps.

Le fond de ce plan consistait à faire arriver en poste à l'armée du Nord des renforts tirés des armées du Rhin et de la Moselle, et d'en former, avec les troupes disponibles, une armée expéditionnaire de soixante mille hommes, avec laquelle, par une marche rapide, on irait attaquer et accabler l'armée du duc d'York. Selon Carnot, les armées du Rhin et Moselle, pouvaient être alors affaiblies sans inconvénients, leur défensive étant assurée, et l'élan des Prussiens peu à redouter depuis la reddition de Mayence. Il présenta aussi des vues générales sur la grande guerre où se trouvèrent déposés les germes qui, se développant depuis, ont opéré dans la tactique moderne cette révolution dont la France a tiré longtemps un si grand avantage.

Les membres influents du comité furent si frappés de l'énergie de ce plan, qu'après l'avoir adopté par une délibération du 12 août, ils firent adjoindre Carnot lui-même, le surlendemain, à leurs redoutables fonctions. Introduit ainsi dans le gouvernement, et initié dans toutes les combinaisons militaires, Carnot y apporta assez de talent et de suite pour devenir le principal moteur et le levier des immenses forces de la république.

En transmettant à Houchard, qui venait de remplacer Custine à l'armée du Nord, l'ordre d'aller combattre le duc d'York à Dunkerque, le comité s'expliqua en ces termes : « Ce n'est pas précisément » sous le rapport militaire que ce point est impor- » tant, c'est parce que l'honneur de la nation est » là. Pitt ne peut se soutenir qu'en indemnisant » le peuple anglais par de grands succès, autrement » la révolution est inévitable en Angleterre. Portez » des forces immenses dans la Flandre, et que » l'ennemi en soit chassé. »

Tout semblait concourir au succès de l'entreprise : les fautes mêmes des alliés. L'armée anglo-hanovrienne s'était mise en marche sur Menin dès le 10 août. Elle fut jointe en route par un corps de Hessois et par douze mille Autrichiens sous les ordres du feld-maréchal Alvinzy; sa force totale fut alors de plus de trente-six mille combattants effectifs. Trois camps retranchés couvraient Dunkerque et présentaient une force de dix-sept mille hommes, qui pouvait même être grossie par les garnisons voisines. Ce qui importait le plus était de marcher en toute hâte avant que les républicains ne vinssent au secours de la place; mais le duc d'York, qui attendait l'arrivée d'une flottille anglaise et du train de siége embarqué sur le canal, campa d'abord sur trois colonnes à Furnes. La flottille ne paraissant pas, il se remit en marche, divisant son armée en deux corps, l'un d'observation et l'autre de siége. Le premier était commandé par le maréchal Freytag, l'autre par le duc en personne. Chargé de couvrir l'armée de siége, Freytag s'établit à Rosbruge. Le duc d'York, après avoir fait replier les corps français qui couvraient la place, la fit sommer; et tel était encore son délabrement, que si la flottille de bombardement avait paru alors, Dunkerque eût été infailliblement emporté. Mais rien n'arrivait, et Houchard eut le temps d'y jeter des troupes fraîches. Il releva ainsi le courage de la garnison. Le poste de Rosendall, d'abord mal attaqué, fut enfin emporté après une défense opiniâtre, et le même jour, 24 août, la tranchée fut ouverte malgré les difficultés que présentait un sable mouvant et l'eau qu'on trouvait à deux pieds de la surface du sol. L'armée assiégeante occupait un grand espace sablonneux, appelé l'Estrang, dont les dunes ou élévations étaient favorables aux approches de la place. Ce camp, dépourvu même d'eau potable, était couvert à son flanc droit par la mer, et à sa gauche par des marais appelés le Sand-Moër. Des tours de Dunkerque on découvrait et on signalait les mouvements de l'armée anglaise, qui attendait impatiemment l'artillerie de siége. Au lieu de son escadre, elle vit arriver une flottille de huit canonnières et autres bâtiments de guerre français, qui, embossés sur le flanc droit du camp, le battait en écharpe avec du gros calibre. Cependant sept batteries de siége s'élevaient, et on se disposait à les armer avec de l'artillerie de marine, la flottille de l'amiral Mackbrige ne venant pas, bien que plusieurs officiers anglais fussent passés en Angleterre pour en presser l'arrivée. On garnissait les premières batteries, quand on apprit, le 5 septembre, que le général Houchard s'avançait contre le corps d'observation. Dès le lendemain, ce général et Freytag étaient déjà aux prises à Rexpoede. Freytag blessé et pris un moment, fut délivré par Walmoden, qui se fit jour : les deux généraux rallièrent leurs forces à Hondschoote, sous la protection de nombreuses batteries. Le 8 septembre s'engagea la bataille ou plutôt le combat d'Hondschoote, où les deux armées se trouvèrent engagées de front. L'immense supériorité des Français leur permit d'attaquer à plusieurs reprises les retranchements : ils les emportèrent. Walmoden, qui remplaçait Freytag hors de combat, ordonna et opéra sa retraite sur Furnes.

Pendant la bataille, la garnison de Dunkerque avait aussi renouvelé ses attaques, pour retenir les renforts que le duc d'York aurait pu opposer à l'armée de secours. A peine ce prince a-t-il con-

Digitized by Google

naissance de la retraite de son corps d'observation, qu'il convoque dans la soirée même un conseil de guerre. On y décide qu'on ne s'exposera point au risque d'être coupé uniquement pour sauver une artillerie de fer lourde et embarrassante. Le siége est levé à minuit; on se met en marche, et le lendemain, l'armée opérant sa jonction avec le corps hanovrien, campe à Furnes, toute réunie et sauvée.

Houchard ne pouvant plus rien entreprendre contre le duc d'York, qui présentait une masse de trente-trois mille combattants, marcha pour attaquer les Hollandais à Menin; il y obtint d'abord un avantage sur le prince d'Orange; mais celui-ci, renforcé deux jours après par le général autrichien Beaulieu, remporta une victoire complète. Les bataillons français, à l'aspect d'un corps de cavalerie autrichienne qui vint charger leur flanc gauche, saisis d'une terreur panique, prirent en désordre la route de Menin, abandonnant équipages et artillerie, et courant se mettre à couvert sous le canon de Lille.

C'était au moment même où le prince de Cobourg s'emparait du Quesnoy après quatorze jours de tranchée ouverte, et à la suite d'une capitulation qui retint la garnison prisonnière. Bien que l'attention principale du comité de salut public eût été fixée sur Dunkerque, il avait prescrit aussi les plus grands efforts pour sauver le Quesnoy : on s'y prit trop tard, les attaques furent repoussées.

Mais ni l'avantage remporté à Menin, ni la prise du Quesnoy, ne pouvaient balancer, dans une guerre de révolution, où l'opinion est un si puissant véhicule, l'effet qu'avait produit non-seulement en France, mais dans le reste de l'Europe, la levée subite du siége de Dunkerque. Les suites de cet événement changèrent la face de la guerre, et décidèrent même du sort de la campagne. Le blâme qu'aurait pu s'attirer le prince de Cobourg par l'inaction de ses forces principales pendant les mois d'août et de septembre, se reporta dès lors sur l'entreprise de Dunkerque.

La responsabilité des généraux de la convention était d'une autre nature : Houchard fut voué à la mort pour n'avoir pas fait passer l'armée du duc d'York sous les fourches caudines, c'est-à-dire pour n'avoir vaincu qu'à demi, et s'être ensuite fait battre à Menin. D'après le plan attribué à Carnot, il aurait dû réunir cinquante mille hommes, accabler d'abord le corps d'observation du maréchal Freytag, se jeter ensuite sur le duc d'York, et revenir écraser les Hollandais. Carnot lui-même était parti pour l'armée avec ce projet d'opération, qui ne reçut qu'une exécution imparfaite. Dans les reproches sanglants adressés à Houchard par Barrère, au nom du comité de salut public (1), on trouve des traits qui signalent l'entrée de Carnot au comité, et l'impulsion qu'il donnait déjà aux opérations militaires. « Depuis longtemps, dit Barrère, le pre-» mier principe pour tirer parti du courage du sol-» dat, le principe établi par Frédéric, et celui de » tous les grands généraux, est d'avoir de grandes » armées en masse, plutôt que de partager ses for-» ces; au contraire vous n'avez eu que des armées » disséminées, morcelées; même lorsqu'on les ras-» semblait en masse, des généraux ignorants ou per-» fides les divisaient et les faisaient battre en détail, » en les opposant toujours à un ennemi supérieur. » Le comité a aperçu le mal; il a écrit aux géné-» raux de se battre en masse. Ils ne l'ont pas fait : » vous avez eu des revers. »

Cette déclaration contenait la critique la plus lumineuse des opérations des deux armées qui combattaient l'une contre l'autre. Mais changeant enfin de système, les armées républicaines allaient s'ouvrir un vaste champ de victoires; les alliés, au contraire, soit aveuglement, soit impéritie, perpétuèrent leurs défaites, et en vinrent aux catastrophes.

Quant aux armées combinées vers le Palatinat et les Vosges, elles se tenaient, depuis la reddition de Mayence, dans une immobilité inexplicable. Cependant l'armée de siége avait augmenté de quarante mille hommes les forces qu'on aurait pu mettre en action immédiatement dans la vallée du Rhin. Qu'on juge ce qu'auraient pu cent mille hommes de troupes aguerries, qui se seraient portés, soit au revers des Vosges, sur la gauche des Français, soit dans les plaines du Palatinat contre le front de leur ligne! Au lieu d'accélérer la mise en action de ces forces redoutables, on avait établi les deux armées combinées parallèlement aux deux armées républicaines restées sur la défensive. L'armée prussienne s'était divisée en quatre corps principaux. Le roi en personne avait conduit le premier à Turckeim et à Edickhofen; le duc de Brunswick se trouvait à la tête du second à Kaiserlautern; le troisième, sous les ordres du prince de Hohenlohe, avait pris position à Lautreck; et le quatrième s'était établi à Kreutznach, sous le général Kalkreuth. Le roi avait en outre rappelé des Pays-Bas le corps prussien du général de Knobelsdorff, qui depuis l'ouverture de la campagne faisait partie de l'armée du prince de Cobourg. Il était en marche, et le roi, en attendant, semblait vouloir se contenter de couvrir la frontière de l'Empire contre une invasion. L'opinion qu'il ne se passerait rien d'important de ce côté, s'était même tellement accréditée au quartier général prussien,

(1) A la séance du 25 septembre.

Digitized by Google

que le comité de salut public, instruit de l'état des choses, n'avait pas hésité d'affaiblir, pour son expédition de Dunkerque, une partie des troupes françaises sur la Moselle, et vers la partie inférieure du Rhin.

De son côté, le général Wurmser, renforcé d'une partie des Autrichiens et Bavarois employés au siége de Mayence, comptait, depuis la reddition, sous son commandement immédiat, quarante mille hommes y compris l'armée de Condé. Il frémissait d'être réduit, par l'inaction des Prussiens, à garder la ligne de la Queich jusqu'à Spire. Actif, hardi, bien qu'affaibli par l'âge, il proposa différents plans que le duc de Brunswick écarta comme téméraires, ne voulant se prêter à aucune opération qui n'émanerait pas immédiatement de son état-major ou du cabinet du roi. Malgré les instances et les représentations de Wurmser, les deux armées n'étaient plus employées qu'en simulacres d'attaques, sans but et sans concert, depuis Sarre-Louis jusqu'au Rhin. Le vieux général ne gardant plus de ménagements, en écrivit à Vienne. Déjà les causes secrètes de l'inaction et de la froideur des Prussiens suscitaient des débats entre les deux cours. D'une part on s'inquiétait des prétentions manifestées par l'Autriche sur quelques places et provinces françaises; de l'autre, on récriminait au sujet des vues également manifestées par la Prusse sur une partie de la Pologne. Le cabinet prussien, d'ailleurs, sentait déjà tout le poids de la guerre, et voulait en être allégé; le roi envoya M. de Cœsar à son ambassadeur à Vienne pour lui donner des explications à ce sujet; d'après l'avis de son cabinet, il refusa de rien entreprendre avant que les difficultés qui s'étaient élevées ne fussent aplanies. Le prince de Waldeck vint suivre d'abord au nom de l'Autriche la négociation entamée, qui fut continuée plus tard par le comte de Lehrbach. Croyant mettre un terme à ces débats, la cour de Vienne chargea le général Ferraris, vice-président du conseil aulique, d'aller discuter directement ses intérêts au quartier général du roi de Prusse.

Ces premiers nuages entre les deux cours sauvèrent la France à sa frontière de l'est, comme les tâtonnements et les lenteurs du prince de Cobourg venaient de la sauver sur la frontière du nord.

Cependant Wurmser, plein d'ardeur, et s'indignant de l'immobilité de ses alliés, essaya avec ses troupes seules, de déloger les Français de leurs lignes. Ses attaques de la fin d'août n'aboutirent qu'à des scènes de carnage sans résultats. Ses tentatives partielles sur les Vosges, dans les premiers jours de septembre, ne furent pas plus heureuses. Mais il mettait par là en évidence la non-coopération des Prussiens. Sollicitant du duc de Brunswick l'adoption d'un plan commun d'opérations offensives, il lui proposait, ou de s'avancer sur la Lorraine, tandis qu'il percerait lui-même en Alsace, ou de se lier franchement à lui dans cette dernière entreprise. L'aigreur se mêlait aux relations des deux généraux alliés, quand les commissaires de la convention, plus d'accord et enhardis, se concertèrent pour faire prendre l'offensive aux armées du Rhin et Moselle. Dans un conseil de guerre convoqué par eux, une attaque générale fut résolue pour le 12 septembre; elle devait être précédée par deux tentatives pour le passage du Rhin, l'une devant Kehl, l'autre au fort Vauban : toutes deux échouèrent. Mais se repliant sur le corps autrichien du général Piaczewitz, qui occupait les Vosges, une partie de l'armée française emporta ses retranchements, et le poursuivit jusqu'à Bodenthal. Le duc de Brunswick s'était engagé à le soutenir. Il fut lui-même attaqué à Pirmasens par un gros détachement de l'armée de la Moselle, que commandait le général Moreaux, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre Moreau, devenu plus tard général en chef de l'armée du Rhin. Parti de Hornbach, le 14 septembre, avec douze mille hommes, Moreaux se dirigea sur le camp du duc de Brunswick par la vallée de Blumels. Il fondait l'espoir du succès sur une surprise, la position des Prussiens étant d'ailleurs étendue et morcelée. Mais le duc, instruit à temps que les républicains s'avançaient, prit d'excellentes dispositions au moment même où trois colonnes d'attaque faisaient mine de lui enlever Pirmasens. Tombant sous le feu d'une artillerie nombreuse et bien servie, elles furent mitraillées sur leurs flancs, débordées ensuite par la cavalerie, et leur retraite dégénéra bientôt en déroute. Tout se mit à fuir dans la plus grande confusion pour regagner Hornbach après une perte de quatre mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et de vingt-deux pièces de canon. Si le duc de Brunswick, après un tel avantage, avait réuni ses divisions éparses et pris l'offensive immédiatement, il eût chassé les Français de la vallée de la Lauter, et tourné les lignes de Weissembourg. Mais outre que sa circonspection n'était pas compatible avec un pareil élan, il fut arrêté par les mêmes motifs qui jusqu'alors avaient enchaîné les forces prussiennes. Toutefois, il acheva de relever son crédit au quartier général du roi par ce dernier succès qui faisait revivre l'esprit belliqueux des Prussiens, et même excitait leur enthousiasme; il aurait pu imprimer aux affaires une face nouvelle. Tout parut même concourir, un moment, à rétablir l'harmonie entre les deux cours par l'espoir de plus grands avantages. Le corps de Knobels-

Digitized by Google

dorf venait de rejoindre l'armée, et le général Ferraris arrivant sur ces entrefaites, au quartier général, vit le roi, négocia avec Lucchesini, et fit valoir les intérêts de l'Autriche en ménageant ceux de la Prusse. Il fit sentir qu'il était temps d'étouffer d'anciennes préventions nationales pour faire prévaloir de plus grands intérêts, qui étaient ceux de toutes les couronnes. Mais le roi attendait toujours de l'Empereur une réponse catégorique et définitive à son dernier office. L'Angleterre s'interposa enfin. Lord Yarmouth, parti de Londres avec une mission pour l'Allemagne, venait de conclure avec la cour de Hesse-Cassel un nouveau traité de subsides pour quatre mille hommes (1), et il en négociait un autre pour trois mille avec la cour de Hesse-Darmstadt. S'étant mis au fait des causes qui tenaient les armées combinées d'Autriche et de Prusse immobiles, il en fit part à sa cour, et en reçut l'ordre de se rendre, avec le titre de ministre plénipotentiaire, auprès du roi de Prusse, afin de raviver son ardeur languissante pour la cause générale. Le plénipotentiaire anglais vint trouver le roi, et conjointement avec son frère lord Conway, il montra un grand zèle pour le succès de sa mission. Ses représentations ne furent pas sans effet auprès de Frédéric-Guillaume. D'abord il les fonda principalement sur les engagements récents contractés par le cabinet prussien avec sa cour; puis il fit valoir avec habileté une considération d'un plus grand poids dans la balance des intérêts politiques. Il fit observer qu'il fallait surtout que la Prusse évitât de mécontenter l'impératrice de Russie, et par là compromettre les chances de ses agrandissements en Pologne. Ce langage frappa le roi, qui en fit part à Lucchesini, d'autant plus que dans le même moment, comme si tout eût été concerté entre l'Angleterre et la Russie, un courrier dépêché de Grodno par le ministre prussien de Bucholtz, auprès de la diète, vint annoncer que la signature du traité de cession était attachée à des conditions et à des clauses qui équivalaient à un délai indéfini. Les affaires de Pologne étaient dans un état de crise. Dans le conseil qui eut lieu à ce sujet en présence du roi, on arrêta entre autres mesures : 1° l'envoi à Pétersbourg d'un courrier extraordinaire, pour réclamer l'exécution immédiate des conventions stipulées entre les deux cours à l'égard du nouveau partage, avec l'assurance que le roi remplirait, comme il en avait toujours eu l'intention, ses obligations envers ses alliés; 2° de donner satisfaction à l'Angleterre et à la Russie, en prenant de concert avec les Autrichiens l'offensive contre les armées françaises du Rhin et de la Moselle; 3° mais en même temps de rappeler, par une déclaration franche aux principales puissances confédérées, l'insinuation qui leur avait déjà été faite sur l'impossibilité pour la Prusse de continuer avec ses propres ressources une guerre si éloignée de ses propres frontières, et qui entraînait des frais si considérables; enfin de presser les puissances, notamment l'Autriche et l'Angleterre, d'aviser promptement aux moyens d'indemniser le gouvernement prussien; 4° d'effectuer le prompt départ du roi pour ses nouvelles possessions en Pologne, sans aucune annonce préalable.

Un secrétaire des postes fut envoyé aux bureaux de la Saxe et de l'Empire, pour faire tenir prêts les relais sur toute la route que devait parcourir Sa Majesté Prussienne. En même temps on expédia au collége suprême de guerre, des ordres en vertu desquels les régiments de la Silésie durent se tenir prêts à marcher au premier avis, pour aller joindre l'armée de Pologne commandée par Mœllendorff. Même ordre fut adressé à la garnison de Berlin et au régiment du prince de Prusse à Postdam. Ces troupes étaient destinées à entrer dans les palatinats de Cracovie et de Sandomir : la décision dépendait du retour du courrier que le cabinet de Prusse venait d'envoyer à Pétersbourg. Enfin l'ordre fut donné à M. de Bucholtz de refuser péremptoirement les clauses et conditions que renfermait l'injonction du 2 septembre, et de n'entrer dans aucune conférence ni pourparler à ce sujet.

Les motifs qui semblaient devoir déterminer le départ du roi avaient été saisis avec adresse par Lucchesini à la satisfaction de tout le cabinet et des alentours, qui désiraient mettre le monarque hors de la surveillance des ministres étrangers, notamment de ceux d'Angleterre et de Russie, dans la conduite de la guerre contre la France. Le duc de Brunswick allait en redevenir l'arbitre. On savait d'ailleurs que depuis longtemps le roi était fatigué des sacrifices continus qu'il faisait de ses goûts privés et de ses habitudes à la cause commune, et qu'en le portant à s'affranchir de la chaîne trop lourde des camps, on flatterait à la fois ses inclinations et ses penchants secrets. Tout fut conduit à ce but avec une sorte de manége et de mystère.

On avait décidé que le départ du monarque aurait lieu sous les auspices d'un mouvement offensif sur toute la ligne française. Le monarque se rendit, le 22 septembre, à Pirmasens. Là, il y eut plusieurs conseils en sa présence; il suivit les premiers mouvements des trois corps d'armée du général Kalkreuth, du prince de Hohenlohe et du duc de Brunswick, avec le dessein de forcer les Français à abandonner leur camp de Hornbach. Le 26, le gé-

(1) Signé le 23 août 1793.

Digitized by Google

néral Kalkreuth poussa une de leurs colonnes jusqu'à Bliescastel, excellente position où ils ne purent tenir. Le lendemain, ils se trouvèrent pris à dos dans leur camp de Hornbach par le corps du général prince de Hohenlohe. Le roi arriva, dans ce moment même, auprès du prince, et il eut la satisfaction de voir que, par ses manœuvres et par la marche du duc de Brunswick sur le front des Français, ceux-ci abandonnaient précipitamment leur camp fortifié pour se retirer sous le canon de Bitche. Le prince de Hohenlohe campa, le 27, sur la hauteur de Bitchweiler, où le roi prit son quartier général dans le village même. Le lendemain, l'armée campa près d'Eschweiler, ayant à dos Hornbach et Schweigen. Le 29, le duc de Brunswick vint à Eschweiler, et y reçut les derniers ordres du roi, qui, vers midi, quitta l'armée, accompagné de Manstein, son aide de camp général; il prit la route de Francfort et d'Erfurt, pour de là se diriger sur la Prusse méridionale. Ne voulant être accompagné dans son voyage d'aucun des ministres étrangers qui l'avaient suivi durant la campagne, il prescrivit à Lucchesini, chargé, près de sa personne, des fonctions de premier ministre du cabinet, de les informer de son départ et des motifs qui y avaient donné lieu. La note suivante leur fut aussitôt envoyée.

« Sa Majesté le roi de Prusse étant obligée de s'éloigner de l'armée qu'elle commandait en personne contre les ennemis *de l'Empire* et de ses hauts alliés, pour aller se mettre à la tête des troupes qu'elle s'est trouvée dans la nécessité d'assembler sur les frontières de Pologne, le soussigné est chargé par le roi son maître de vous en prévenir. Son altesse sérénissime monseigneur le duc de Brunswick, jouissant à si juste titre de l'entière confiance de Sa Majesté, reprendra, après le départ du roi, le commandement des troupes prussiennes qui resteront ici. Le roi regrette qu'une nécessité urgente le rappelle de ces contrées dans ce moment, et que son départ immédiat l'empêche de vous donner cette nouvelle de vive voix, et de vous assurer de la parfaite satisfaction que Sa Majesté a eue de vous avoir vu accrédité auprès de sa personne, et en quelque sorte comme témoin, de la manière dont elle a rempli la tâche qu'elle s'était imposée.

» Le marquis de Lucchesini, destiné à suivre Sa Majesté, vous prie de vous adresser désormais, pour les affaires militaires, à son altesse sérénissime monseigneur le duc de Brunswick, et pour les objets politiques, au ministère du roi à Berlin. Le soussigné se flatte que vous voudrez bien recevoir avec bonté l'assurance de sa haute considération.

» A Kaiserlautern, le 30 septembre 1793.

» *Signé*, marquis de Lucchesini. »

A peine le roi était-il en route, qu'un courrier, venant de Grodno, le joignit, et lui donna l'importante nouvelle que le traité de cession à la Prusse avait été signé le 25 septembre, au nom du roi et de la république de Pologne. On s'était servi, il est vrai, de l'appui de l'ambassadeur russe, qui avait fait investir le château de Grodno par les troupes de sa nation. Les notes remises quatre jours auparavant par les deux ministres, avaient été accompagnées de représentations confidentielles propres à faire sentir aux Polonais qu'ils se flatteraient désormais en vain d'un changement quelconque en leur faveur, et qu'il n'y avait plus d'autre parti à prendre que de se désister des clauses contenues dans leur injonction du 2 septembre.

On vit alors le concert qui subsistait entre les deux cours et leurs ministres, par la mention que fit M. de Sievers de la note remise le même jour par l'envoyé de Prusse, et où M. de Bucholtz déclarait « que le roi son maître était las des entraves et des » difficultés que l'on cherchait à faire naître pour » l'accomplissement des arrangements *immuable-* » *ment* arrêtés entre les deux cours alliées pour le » bonheur et la tranquillité future de la Pologne. » Ainsi le second partage fut consommé à l'exclusion de l'Autriche, qui ne resta spectatrice tranquille de ce qui se passait sous ses yeux, que dans l'idée qu'elle jouirait bientôt de certains dédommagements qui lui étaient assignés ailleurs. Mais telle n'était pas l'intention de la Prusse, et là résidait le secret de son cabinet.

Les dépêches que le roi reçut dans sa route, tant de M. de Bucholtz que du général Mœllendorff, firent bientôt disparaître toute démonstration hostile envers la Pologne. Le collége suprême de guerre eut ordre de faire connaître aux régiments de la Silésie et de la garnison de Berlin, que les motifs qui avaient donné lieu à leurs préparatifs de départ venaient de cesser.

Cependant la guerre en Alsace et dans les Vosges avait pris un peu plus d'activité, en dépit du système méthodique et lent dont le duc de Brunswick était loin de se départir. Les mouvements de l'armée prussienne, avant le départ du roi, avaient forcé les Français d'abandonner toutes leurs positions entre Saarbruck et Bitche. Ils s'étaient jetés en partie dans cette dernière forteresse et au delà de la Sarre. Lord Yarmouth et le général Wurmser,

Digitized by Google

d'après les promesses du roi, espéraient que les troupes prussiennes, tirant parti de ces derniers avantages, agiraient de concert avec l'armée impériale pour forcer les lignes françaises entre Weissembourg et Lauterbourg. Ces lignes, qui du Rhin vont se terminer aux montagnes des Vosges, ferment ainsi toute la plaine qui débouche des pays allemands sur l'ancienne Alsace. Depuis quatre mois l'armée française du Rhin les occupait, et y avait ajouté toutes les fortifications de l'art. Mais d'abord le duc de Brunswick déclara qu'il regardait comme à peu près impossible de percer par les gorges et les défilés qu'il lui faudrait franchir. Vaincu enfin par les instances de lord Yarmouth, il consentit à coopérer à une attaque générale, s'engageant même à marcher sur la gauche des Français par les Vosges, pour contenir au moins toute cette aile, et l'empêcher de porter des troupes au centre, où devait se faire la principale attaque. De son côté, le prince de Waldeck passant le Rhin avec un corps de dix mille hommes, devait tourner la droite des Français. Ce passage effectué, Wurmser, au point du jour, le 13 octobre, attaqua le centre des lignes et trouva très-peu de résistance, les deux ailes étant déjà tournées. Les corps d'émigrés français combattirent avec une valeur qui détermina en partie le succès : ils emportèrent successivement plusieurs redoutes, et s'emparèrent de dix-sept pièces de canon. Non-seulement Lauterbourg fut évacué, mais vers le milieu de la journée, Weissembourg, qui n'était plus occupé que par un corps d'arrière-garde, fut pris de vive force. Tous les postes se trouvant alors enlevés, la retraite se fit précipitamment et en désordre sur Geisberg. L'armée autrichienne était trop morcelée pour recueillir tout le fruit que promettait un succès aussi rapide. D'ailleurs les mouvements des Prussiens au revers des Vosges n'avaient reçu qu'une partie de leur exécution, le duc de Brunswick n'allant pas plus loin que Mastadt. Grâce à sa tiède coopération, l'armée française ne perdit pas mille hommes dans une déroute où elle aurait pu être anéantie. Wurmser campa, le 16, sur les hauteurs de Sulz, et là fit célébrer dans son camp, par des salves d'artillerie et des réjouissances, les avantages remportés par l'armée impériale. Le duc de Brunswick vint y assister, moins pour participer à ces réjouissances et conférer avec le général autrichien, qu'afin de pénétrer ses projets sur l'Alsace. Il lui annonça son projet de marcher sur Saverne et d'occuper l'entrée des défilés des Vosges, pour effectuer sa jonction avec l'armée impériale. Le lendemain, Haguenau ouvrit ses portes. Là, Wurmser se trouva dans sa patrie et dans ses anciennes propriétés d'héritage. Cédant au plaisir d'y établir son quartier général, il laissa l'armée républicaine, sans la poursuivre, se réfugier, toute désorganisée et abattue, sous le canon de Strasbourg, où les Impériaux avaient un parti prêt à se déclarer.

Enfin, les alliés victorieux foulaient de nouveau le territoire de la république. La nouvelle en parvint rapidement en Angleterre : lord Conway, qui avait accompagné Wurmser dans son expédition, arriva, le 21 octobre, à Londres, et remit à lord Grenville une dépêche de son frère lord Yarmouth, datée de Weissembourg, qui rendait compte de la prise des lignes, où tout, mandait-il, fut victoire pendant seize heures de combats, d'attaques de redoutes, de batteries et de retranchements. L'effet de ces nouvelles fut bientôt tempéré par les événements qui se passaient sur la Sambre.

Lord Elgin, commissaire aux armées de la Grande-Bretagne dans les provinces belgiques et ministre plénipotentiaire anglais près le gouvernement des Pays-Bas, s'était efforcé, par ses représentations et par ses instances, de faire sortir le prince de Cobourg de son inconcevable système de guerre sans résultats. Le prince rejetait la causes de son peu de progrès sur les suites fâcheuses de l'entreprise imprudente formée contre Dunkerque. Cependant il avait été question dans les conseils à Londres d'en reprendre le siége : c'était aussi le sentiment du duc d'York. Mais le prince de Cobourg et quelques-uns des principaux officiers de l'état-major anglais lui représentèrent que la saison était déjà trop avancée et le temps trop variable pour qu'on pût s'exposer aux longueurs de l'entreprise d'un siége en règle et à tous les accidents qui pouvaient le traverser. Le prince de Cobourg fit observer que d'ailleurs les armées étaient fort affaiblies tant par le nombre de tués et de blessés qu'elles avaient eus dans les actions multipliées de la campagne, que par les maladies devenues très-communes dans une saison malsaine et sous un climat qui n'était pas celui de la plupart des troupes alliées; que, d'un autre côté, le grand théâtre de la guerre étant à Maubeuge et au Quesnoy, il ne fallait pas affaiblir par des diversions les forces de l'armée principale. D'après ces motifs, il était d'avis qu'on renonçât au projet de pénétrer plus avant sur la frontière de France, et qu'on renvoyât à la prochaine campagne les entreprises qu'on s'était flatté d'effectuer dans celle-ci. D'un autre côté, le duc d'York, très-affecté de l'issue de son expédition contre Dunkerque, et de voir en outre que la campagne allait s'évanouir, demandait à retourner en Angleterre après s'être fait remplacer dans le commandement des troupes britanniques par le général sir Williams Erskine, qui aurait eu sous lui le général Dundas. Le prince in-

Digitized by Google

sistait d'autant plus qu'il savait positivement que les renforts destinés d'abord pour son armée, devaient passer en partie à Toulon et en partie aux Indes occidentales, où l'Angleterre ambitionnait d'étendre ses conquêtes. Mais le cabinet de Saint-James combattit sa résolution, et se servit de l'autorité du roi pour l'y faire renoncer, désirant au contraire que les opérations dans les Pays-Bas fussent poussées avec plus d'activité et acquissent plus d'importance. Il s'en était sérieusement occupé dans ses délibérations. Pitt, éclairé déjà par les messages du duc d'York et par la correspondance confidentielle de lord Elgin, sur la nullité du prince de Cobourg et sur le peu de confiance que devait inspirer son état-major, avait employé la voie des insinuations diplomatiques à la cour de Vienne, pour déterminer l'Empereur à s'aller mettre, à l'imitation du roi de Prusse, à la tête de son armée des Pays-Bas. Il croyait par là déjouer le système qui paralysait les opérations, et en imprimant à la guerre un mouvement plus rapide, amener des résultats plus satisfaisants. L'Empereur, cédant aux instances de l'Angleterre, prit la résolution de se rendre à Bruxelles au commencement de l'automne, accompagné de ses ministres d'État le baron de Thugut et le comte de Trautmansdorff, ce dernier étant à même de donner au monarque les éclaircissements les plus utiles sur l'état des affaires dans les provinces belgiques. On assurait même que l'impératrice devait suivre l'Empereur. Les préparatifs se faisaient avec diligence, et on avait vu partir un transport de chevaux pour les relais, quand tout à coup le voyage fut contremandé. L'Empereur, trouvant dans son cabinet une opposition systématique, crut devoir y déférer dans l'intérêt de l'État. Une sourde coalition s'y était formée entre le prince de Cobourg, qui était à la tête des armées, et le baron de Thugut, qui déjà maniait à volonté les ressorts du gouvernement. Cobourg n'agissait que d'après l'impulsion du ministre dirigeant, dont les arrière-pensées lui étaient connues. L'un et l'autre se souciaient peu de voir l'Empereur à la tête de ses armées des Pays-Bas, où il serait obsédé par les ministres d'Angleterre, et exposé aux influences de la diplomatie, comme aussi aux importunités de quelques-uns des généraux autrichiens en crédit, qu'on savait vouloir pousser la guerre dans un autre système. Thugut mit donc tout en œuvre pour détourner son maître de se rendre à l'armée. Il lui représenta d'abord que ce qui se passait à Grodno entre la Russie et la Prusse, qui semblaient vouloir disposer de toute la Pologne, devait éveiller la sollicitude de l'Autriche, et la porter à ne pas concentrer tous les efforts de sa politique et de ses armes uniquement sur les affaires de France; que, d'un autre côté, la campagne sur la frontière des Pays-Bas était presque manquée par l'effet de la malheureuse expédition de Dunkerque, dont tout le blâme devait être imputé aux conseils de l'Angleterre; que la saison était d'ailleurs trop avancée pour qu'on pût entreprendre autre chose que d'hiverner dans la ligne des forteresses, dont on s'était emparé, et là, attendre l'issue de la grande affaire de Pologne, en conservant intactes, autant que possible, les forces autrichiennes; que c'était plus particulièrement vers l'Alsace qu'il fallait pousser ses avantages afin de s'y établir; que, d'un autre côté, il était d'autant plus prudent de remettre le voyage des Pays-Bas à l'ouverture de la campagne prochaine, que de plus puissantes considérations commandaient, pour ainsi dire la présence de l'Empereur à Vienne; que ces considérations tenaient à l'état intérieur de la monarchie, où des menées avaient été pratiquées pour semer le trouble, ou tout ou moins pour diviser le cabinet et s'y créer des appuis; qu'il ne pouvait plus y avoir de doute depuis que l'examen attentif des papiers saisis sur les agents français Sémonville et Maret, avait offert assez de traces et d'indices à cet égard. Mais ceci demande une explication historique à part.

Dans le courant d'août, les négociateurs Sémonville et Maret s'arrêtèrent à Coire, capitale des Grisons, le premier avec le projet de passer par l'État de Venise pour se rendre à sa destination à Constantinople, l'autre allant à Naples avec le titre de ministre plénipotentiaire. On soupçonna qu'ils avaient aussi la mission secrète de pratiquer des menées en Autriche, et qu'ils s'efforçaient de la masquer par leur destination officielle. Le gouverneur de Milan les fit enlever, au mépris du droit des gens, sur le territoire même de la Valteline. Avec eux furent aussi arrêtés, comme faisant partie de leur suite, le général français Mongeroult, Mergez et de la Mare, secrétaires d'ambassade. On les transféra à Gravedone, près du lac de Côme, et de là dans la forteresse de Mantoue. Ils étaient porteurs de soixante-quatre mille louis d'or et de plusieurs caisses de bijoux, parmi lesquels figuraient plusieurs beaux diamants de la couronne; et on les trouva saisis également de papiers qu'on regarda comme d'une très-grande importance. Mais, au fond, il n'était guère possible d'en tirer autre chose quant à la révélation des manœuvres secrètes, que des indices inquiétants sur les affiliations existantes au sein même de l'Autriche, et sur la presque certitude que des intelligences étaient pratiquées entre les affiliés des deux pays. On en forma une espèce de trame, à la suite de laquelle plusieurs personnes furent arrêtées à Vienne et dans les États hérédi-

Digitized by Google

taires. Le nom même du comte de Cobentzl se trouva compromis dans l'examen des papiers. Ce ministre avait fait à Gorice et à Clagenfurth un voyage qui semblait avoir coïncidé, soit avec les démarches des émissaires, soit avec l'époque de la saisie de leur correspondance. Le bruit se répandit aussitôt à Vienne qu'on y avait trouvé des correspondances de plusieurs hauts personnages avec les chefs *jacobins*, et que le comte de Cobentzl, ministre d'État au département de la Lombardie, gravement impliqué, avait été mis aux fers et conduit au château de Kuffstein. On s'était aussi assuré de quatorze autres personnes de moindre rang. Le ministre, pressé de faire tomber les bruits dont il était l'objet, se hâta de revenir à Vienne, et donna lui-même à l'Empereur les éclaircissements propres à dissiper tous les doutes. En même temps les négociateurs français firent une déclaration tendant à mettre à l'abri les personnes compromises; ils donnèrent l'assurance qu'ils avaient été chargés par le ministre des affaires étrangères Lebrun, d'accepter la médiation offerte aux puissances belligérantes par les cours de Naples et de Toscane, et de traiter immédiatement de la liberté de la reine et de la famille royale.

Le comte de Cobentzl se servit alors de la voie de l'impression pour insinuer l'explication suivante: « Les bruits singuliers qui s'étaient répandus sur » les découvertes faites dans les papiers de l'émissaire Sémonville, sont absolument tombés. Si l'on » a lieu de croire que l'examen qu'on en a fait a » jeté du jour sur plusieurs faits peu connus, et sur » les liaisons secrètes que les affiliations procurent » aux jacobins dans divers pays, il n'est pas moins » certain qu'on a mal à propos impliqué dans ces » relations suspectes des personnages que leur état, » leurs qualités et leur propre intérêt, doivent » mettre au-dessus de soupçons de cette espèce. Le » comte de Cobentzl, instruit des bruits que la » malveillance se plaisait à répandre à son sujet, » s'est hâté de revenir à Vienne du voyage qu'il » avait fait à Gorice et à Clagenfurth: son retour a » fermé la bouche à ses ennemis. »

Quant à l'enlèvement des négociateurs français, les plaintes les plus amères se firent entendre à la convention nationale sur la violation du droit des gens, commise par l'Autriche dans leur personne. A la séance du 12 août, on avait lu une lettre que le ministre Deforgues, qui remplaçait Lebrun, avait adressée *aux représentants du peuple composant le comité de salut public,* pour leur rendre compte de cet événement. On y remarquait cette phrase: « La maison d'Autriche vient d'offrir à la républi- » que française un nouvel outrage à venger, et à » tous les peuples de l'Europe un nouveau crime à » punir ».

Si, en effet, les deux négociateurs, enlevés par ordre de la cour de Vienne, avaient reçu du ministre Lebrun l'instruction de traiter immédiatement de la liberté de la reine et de la famille royale, il faut avouer que l'issue de cette tentative de négociation ne pouvait être plus tragique, et pour le ministre qui y avait donné les mains, et pour l'infortunée reine qui en était l'objet. Le ministre Lebrun, peu de temps après, fut condamné à mort (1). Quant à Marie-Antoinette, depuis le supplice de Louis XVI, sa cruelle destinée était pressentie. Sa translation à la Conciergerie, le 5 septembre, pour de là comparaître au tribunal révolutionnaire, fut regardée généralement comme un arrêt de mort. A cette nouvelle, le ministre d'Autriche, comte de Mercy, alors à Bruxelles, dépêcha un émissaire à Danton pour l'engager à épargner l'auguste victime, s'imaginant que ce chef de parti avait toujours une grande influence. Il s'abusait: Danton ne faisait déjà plus partie du comité de salut public, et sa popularité déclinait. Toutefois, on assure qu'il promit son appui, et que même il rejeta l'offre d'une somme d'argent considérable pour prix d'un tel service, ajoutant que la mort de la reine n'était jamais entrée dans ses calculs, et qu'il consentait à la protéger sans aucune vue d'intérêt personnel. Plein de confiance dans la protection de Danton, le comte de Mercy crut d'autant mieux qu'elle suffirait à la sûreté de la reine que, pendant plus d'un mois, l'illustre captive parut oubliée à la Conciergerie. Mais on vit bientôt tout le vide et l'inefficacité de cette négociation clandestine. Il paraît certain que Danton et ses amis cherchèrent à en tirer parti dans des vues de domination particulière. Danton s'étant concerté avec Hérault-de-Sechelles, ce dernier se rendit mystérieusement en Savoie, et là, se servit pour ses relations au dehors de son intimité avec mesdemoiselles de Bellegarde. Il eut même avec Barthélemy, ambassadeur en Suisse, des conférences que le comité de salut public, à qui elles furent révélées, regarda comme suspectes. On répandit que Danton rêvait à faire la paix, et qu'il aspirait à être régent. Peu de mois après, lui et ses amis montèrent sur l'échafaud (2). Quant à la reine, dès les premiers jours d'octobre, le comité de salut public l'envoya au tribunal révolutionnaire, en la laissant accabler d'outrages. En vain le comte de Linange, retenu en otage à Paris, écrivit au comité qu'il s'offrait pour

(1) Le 27 décembre 1793.

(2) Le 5 avril 1794.

Digitized by Google

aller à Vienne négocier la paix, dont la délivrance de l'auguste fille de Marie-Thérèse serait la seule condition : sa lettre resta sans réponse. Le comité, qui avait pour maxime de frapper l'Europe de stupeur, fit tomber la tête de la reine sur l'échafaud teint encore du sang de Louis XVI (1).

La guerre en prit un moment sur les bords de la Sambre plus d'énergie et un caractère qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors. Le conseil de guerre, tenu vers la fin de septembre, au quartier général du prince de Cobourg, sur les instances du duc d'York et de lord Elgin, avait eu pour résultat de décider que la grande armée alliée passerait la Sambre, qu'elle serrerait de près Maubeuge, et attaquerait le camp retranché qui couvrait cette place, dont la conquête devait compléter les opérations de la campagne. Les alliés comptaient cent vingt mille hommes dans l'espace qui sépare Namur de la mer; et ils avaient une cavalerie immense, tandis que les troupes que leur opposait le comité de salut public sur cette frontière ne s'élevaient pas à plus de cent mille hommes. La plupart ne se composaient que de paysans sans habits et sans armes, appartenant aux nouvelles levées, et réunis à la hâte en bataillons. Mais les Français avaient pour eux de nombreuses places fortes, bien pourvues, et qui, à chaque mouvement offensif, forçaient les alliés à de nombreux détachements; enfin, ils étaient à proximité de leurs dépôts. Exaltés d'ailleurs par des idées nouvelles, ils voyaient leurs forces s'accroître journellement, tandis que celles des alliés diminuaient d'une manière sensible par des pertes qu'il n'était pas possible de réparer.

Le 29 septembre, l'armée impériale passa la Sambre, pour investir Maubeuge, que couvrait un camp de vingt mille hommes, indépendamment des troupes de la garnison. Lord Elgin, parti immédiatement après l'issue du conseil, était allé donner à sa cour des éclaircissements sur divers points de la plus grande importance, relatifs à la clôture de la campagne, et au plan à adopter pour la poursuite de la guerre. Le prince de Cobourg n'en commença qu'avec plus de liberté son mouvement offensif, avec la certitude cette fois de ne pas être contrôlé par un surveillant incommode. Au lieu d'opérer en masse et d'accabler les petits camps de la ligne française, il manœuvra séparément avec six colonnes, et n'obtint d'autre avantage que celui d'investir le camp retranché sur la rive droite de la Sambre. L'armée hollandaise, qui avait quitté la Flandre, se réunit, le 5 octobre, à celle de siége, et forma l'investissement sur la rive gauche. Des travaux immenses furent commencés sur les deux rives où se trouvèrent réunis soixante-cinq mille combattants.

On ne devait guère s'attendre que le comité de salut public verrait avec indifférence les alliés assiéger Maubeuge, en faire la conquête, et prendre tranquillement leurs quartiers d'hiver sur le territoire français. Il ordonna, en effet, un effort général à Jourdan, qui venait de prendre le commandement en chef de l'armée du Nord. Ce général fit aussitôt ses dispositions pour attaquer. Sorti des rangs populaires, et s'étant fait remarquer avantageusement dans cette campagne, il avait obtenu, avec un avancement rapide, toute la confiance du comité qui envoya Carnot se concerter avec lui, et présider aux opérations. Ce député fit mettre à la disposition de Jourdan l'armée des Ardennes, afin d'en venir à une bataille avec des forces capables de délivrer Maubeuge. La petite ville de Guise fut choisie pour le lieu du rendez-vous général. On savait que le défaut de vivres se faisait déjà sentir dans la place assiégée; que les troupes y étaient réduites à moitié de la ration, et que l'abattement y avait succédé aux premiers élans d'enthousiasme. Les alliés, d'ailleurs, démasquant leurs batteries à proximité, y jetaient la terreur, et on pouvait tout craindre de cette disposition des esprits.

Il n'y avait pas un moment à perdre si on voulait délivrer la place. A la vérité, l'entreprise pouvait être regardée comme téméraire avec des soldats et des généraux réunis de la veille, ne se connaissant pas, s'inspirant peu de confiance, et avec de nouvelles levées à peine organisées en bataillons. Si le prince de Cobourg, n'employant qu'un quart de ses troupes pour masquer Maubeuge et couvrir ses communications, se jetait avec cinquante mille hommes sur Jourdan, la défaite de ce dernier paraissait certaine. Mais on connaissait la tactique peu hasardeuse du prince, et on pouvait croire que, restant devant la place pour en maintenir l'investissement, il se contenterait de ne mettre en ligne que des corps d'observation. Dans ce cas, Jourdan n'aurait pas à combattre plus de trente à quarante mille hommes. Ce fut ce dernier parti précisément que choisit le prince généralissime.

L'armée française s'étant mise en marche, organisée en cinq divisions, Carnot et Jourdan, réunis à Avesnes, le 14 octobre, firent une reconnaissance générale. De son côté, Clairfayt, à la tête de soixante escadrons, se porta au devant des Français; cette double reconnaissance se termina par une canonnade. Au premier avis de ce mouvement général, les alliés se décidèrent à faire marcher le duc d'York de la Lys sur la Sambre : le duc s'y dirigea en toute hâte; mais il lui fallait au moins

(1) Le 16 octobre 1793.

Digitized by Google

deux marches pour joindre la grande armée. Le lendemain, 15, l'attaque fut plus sérieuse sur toute la ligne contre les différents corps de Clairfayt, qui était posté avec sa droite à Barlaimont, et sa gauche vers le village de Wattignies. Dégarnissant leur centre, les généraux français portèrent sur les ailes leurs plus grands efforts. Là, en effet, ils eurent quelque avantage; mais, au centre, l'artillerie nombreuse, dont le front de Clairfayt était hérissé, les foudroya; ils regagnèrent, en désordre, leur première position. L'attaque dirigée contre la gauche des Autrichiens, appuyée à Wattignies, fut poussée avec plus d'opiniâtreté. Cependant, là aussi les assaillants furent repoussés avec perte, bien que partout ils eussent combattu avec cet enthousiasme que donne le fanatisme politique comme le fanatisme religieux. On les entendait chanter leurs airs nationaux au milieu du carnage et de la mort qui les entouraient.

Dans la nuit, Carnot, qui disposait de toute la puissance du comité de salut public, reçut un avis secret; il se concerta aussitôt avec Jourdan pour attaquer de nouveau, le lendemain, le village de Wattignies. Bien que ce fût là, en quelque sorte, la clef de la position des alliés, on sut que le village était peu garni de troupes, et hors de la portée d'être promptement secouru. L'ordre fut donné au point du jour de se disposer à renouveler la bataille. L'armée française, à la faveur d'un brouillard épais, remarcha en avant, formée sur quatre lignes; le brouillard étant levé, les deux armées se trouvèrent en présence, et le feu recommença. Il fut tel, que de l'aveu des Autrichiens, jamais, même pendant la guerre qu'ils avaient faite récemment contre les Turcs, on n'avait entendu un si terrible tonnerre d'artillerie, au milieu duquel retentissaient dans les rangs républicains les chants belliqueux et les airs patriotiques.

Déjà Carnot et Jourdan, avec vingt-deux mille hommes sur leur droite, préparaient une attaque combinée pour enlever le village de Wattignies par un effort concentrique, ayant la facilité de s'en approcher à la portée du canon par une forêt immense, appelée la forêt d'Avesnes, qui au besoin pouvait aussi assurer leur retraite. Ils traînaient avec eux à la lisière du bois une grande quantité d'artillerie de fort calibre, sous la protection de laquelle ils abordèrent le village. D'abord, ils furent repoussés et à plusieurs reprises. Mais conduisant continuellement des troupes fraîches à ce point d'attaque, et les huit bataillons qui le défendaient étant détruits, le général Clairfayt ordonna la retraite à cinq heures du soir. A six heures, l'extrémité de sa gauche, coupée de son centre, tournant la droite des Français, ceux-ci furent enfoncés à leur tour par les généraux Haddick et Chasteler; on les poursuivit. Le général Benyouski allait les prendre à dos. Voyant la bataille perdue, ils abandonnèrent Wattignies. Mais, déjà sur le premier avis que le village avait été enlevé par eux, l'extrême prudence du prince de Cobourg n'avait pu être rassurée qu'en donnant l'ordre d'abandonner le champ de bataille et de repasser la Sambre. On assure que ce fut le prince de Hohenlohe-Kirchberg qui l'y excita : il avait remplacé le baron de Mack à l'état-major général. Soit égarement de sa part, soit qu'il eût cédé aux suggestions d'un officier suisse regardé comme suspect, il allégua que la communication se trouvant coupée entre le corps de Clairfayt et celui de Latour, qui observait le camp retranché de Maubeuge, il n'y avait plus de remède qu'en effectuant la retraite au delà de la Sambre, pour y reprendre les premières positions. Vainement, à dix heures du soir, on apprend au quartier général que les Français avaient abandonné Wattignies et se repliaient; que le général Clairfayt victorieux voulait contremander la retraite; que le général Bellegarde le voulait également : à l'état-major, Hohenlohe insiste; l'ordre de repasser la Sambre n'est point révoqué, et le prince de Cobourg recule devant une victoire. Dans la nuit, le blocus est levé, et l'armée alliée repasse la Sambre au moment même où elle allait être renforcée par le duc d'York. Les républicains s'étonnent, au point du jour, de voir les positions des Autrichiens abandonnées; ce n'est qu'avec une extrême précaution qu'ils viennent les occuper : là, ils se livrent à toute la joie qu'excite dans leurs rangs la délivrance de Maubeuge. On s'était battu pendant quarante-huit heures, et, dans ces deux jours de carnage, on avait pris et repris huit fois le village de Wattignies. Tout le poids de la bataille avait été supporté par Clairfayt, tandis que le prince de Cobourg s'était tenu immobile avec son état-major. Il avait eu, il est vrai, trois à quatre mille hommes tués ou blessés; mais pas un canon, ni même un caisson, ne lui avait été pris, tandis qu'il avait fait aux Français huit cents prisonniers, leur avait pris deux obusiers et vingt-quatre pièces de canon. Quant aux hommes tués ou blessés, la perte des Français fut bien plus forte encore, parce qu'ils vinrent à la charge sous le feu des batteries autrichiennes. En un mot, par cette retraite ordonnée si inconsidérément, le prince de Cobourg avait changé les succès obtenus jusque-là, en une défaite morale pire qu'un grand revers, que peuvent réparer la constance et l'énergie. Les deux événements, d'ailleurs, de la levée du siége de Dunkerque et du déblocus de Maubeuge, s'étaient succédés de si près, qu'il n'était

Digitized by Google

guère possible que les Français n'en tirassent pas des avantages incalculables. Non-seulement on leur avait donné le temps de s'aguerrir, mais de prendre dans leurs forces une confiance que rien ne pourrait plus abattre.

En voulant fixer la fortune sur les deux rives de la Sambre, le comité de salut public avait fait soutenir son entreprise par une diversion sur Ypres, Menin et Nieuport; mais la prompte arrivée du duc d'York dans la West-Flandre et sa jonction avec les troupes de sir Charles Grey, débarrassèrent bientôt cette province de l'invasion des républicains. Forcés de lever le siége de Nieuport, ils se replièrent sur Dunkerque, Cassel, Lille et Douai.

D'un autre côté, ils éprouvèrent un sanglant revers à Marchiennes, où le général Kray attaqua, le 25 octobre, avec une grande résolution, la division française qui tenait la ville. Les vedettes s'étant laissées surprendre, il y eut de rue en rue un grand carnage, dont l'obscurité augmenta l'horreur; peu de républicains se firent jour; 1,800 mirent bas les armes, et leur perte totale fut de 3,000 hommes. Ce coup de main commença la réputation du général Kray.

Enflé par le déblocus de Maubeuge, le comité de salut public ordonna une campagne d'hiver, et, quoi qu'il dût en coûter, la délivrance du territoire français. Il regardait son crédit, sa fortune et sa gloire comme attachés à cette espèce d'engagement contracté avec la nation pour prix de ses immenses sacrifices. Carnot, qui allait sans cesse du comité à l'armée et de l'armée au comité, ne parvint pas d'abord à dissuader ses collègues. Dès le 22 octobre, le comité envoya l'ordre à Jourdan de continuer les opérations et de les porter sur la basse Sambre, vers Charleroi, pour enfermer, disait-on, l'armée ennemie dans le territoire qu'elle avait eu l'audace d'envahir. Il ne s'agissait de rien moins que de franchir la Sambre, d'envelopper le prince de Cobourg, de reprendre Valenciennes et Condé, d'enlever les magasins de Tournay et de Mons. La défiance de Carnot et du général en chef pour les vues du comité ne put vaincre son obstination.

Jourdan, s'étant avancé vers la Sambre, fit, le 3 novembre, la tentative d'une attaque générale, mais sans aucune apparence de succès. Enfin, cédant aux représentations de ses généraux et de ses commissaires, le comité révoqua ses ordres, et l'armée prit ses quartiers d'hiver. Le quartier général fut porté à Guise, où un vaste camp retranché fut destiné à recevoir les réquisitionnaires qui affluaient de toutes parts aux armées actives.

De son côté, le prince de Cobourg mit aussi ses troupes en cantonnements dans les environs du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé, transférant plus tard dans cette dernière ville son quartier général porté d'abord à Bavay. L'armée anglaise, sous le commandement du duc d'York, prit ses quartiers aux environs de Tournay, et couvrit la Flandre.

Ainsi, les armées françaises restèrent en équilibre de forces et de succès avec la grande armée alliée. La levée du siége de Maubeuge avait changé la face des affaires. Les opérations de l'armée du Nord, où les périls étaient plus rapprochés de la capitale, y portèrent la confiance et firent oublier les revers essuyés par l'armée de la Moselle, d'une part, et de l'autre par l'armée du Rhin, forcée dans ses lignes de Weissembourg. C'était d'ailleurs pour mieux réparer ce double échec que le comité de salut public avait consenti à laisser hiverner l'armée du Nord. Dix mille hommes en furent immédiatement détachés pour aller renforcer l'armée de la Moselle, et quinze mille pour aller porter les derniers coups aux royalistes de la Vendée, qui venaient de traverser la Loire. Parcourant en vainqueurs l'Anjou, une partie du Maine et de la Bretagne, ils se dirigeaient alors sur Granville, avec l'espoir d'y ouvrir militairement une communication avec l'expédition de lord Moira, destinée à leur porter des secours.

L'approche d'une armée royaliste sur les côtes de Bretagne et l'occupation de Toulon au nom de Louis XVII avaient porté le cabinet de Londres à offrir la paix aux Français qui renonceraient à l'*anarchie actuelle*. En conséquence, S. M. Britannique donna, le 29 octobre, une déclaration publique des vues et des principes qui dirigeaient son gouvernement dans la guerre où il se trouvait engagé contre la France.

« Repousser une agression injuste, contribuer à » la défense immédiate de ses alliés, leur procurer, » ainsi qu'à l'Angleterre elle-même, de *justes in-* » *demnités*, et pourvoir, autant que les circonstan- » ces le permettront, à la sûreté future de ses sujets » et à celle de toutes les autres nations de l'Europe, » tels sont les points pour lesquels S. M. a jugé » qu'elle doit employer tous les moyens que lui » fournissent les ressources de ses États et l'amour » de ses peuples. S. M. voit avec le plus grand » plaisir des circonstances qui lui donnent l'espoir » de pouvoir accélérer le rétablissement de la paix. » Elle espère rencontrer dans les puissances qui » font cause commune avec elle des sentiments et » des vues parfaitement analogues aux siens.

» En prenant les armes, l'Angleterre n'a eu en » vue que de repousser une aggression injuste, et » de travailler au maintien de la société civile telle » qu'elle est heureusement établie parmi les nations » de l'Europe. Le dessein d'ailleurs a été hautement

Digitized by Google

» avoué de détruire partout les institutions sociales, » et d'étendre à tous les peuples de l'Europe le » bouleversement qui a fait le malheur de la France. » Cet état de choses ne peut y subsister sans im- » pliquer, dans un danger commun, tous les peu- » ples qui l'avoisinent. S. M. ne veut certainement » pas contester à la France le droit de réformer ses » lois; elle n'aurait jamais désiré d'influer par la » force extérieure sur les formes de gouvernement » d'un État indépendant. Elle ne le désire actuelle- » ment qu'autant que cet objet est devenu essentiel » au repos et à la sûreté des autres puissances. » Dans ces circonstances, elle demande à la France, » et elle le lui demande à juste titre, de faire cesser » enfin un système anarchique qui n'a de force que » pour le mal; elle lui demande d'établir un gou- » vernement légitime et stable... S. M. souhaite » avec ardeur de pouvoir traiter pour le rétablisse- » ment de la tranquillité générale avec un pareil » gouvernement, exerçant une autorité légale et » permanente, ayant le désir du repos public et le » pouvoir de faire observer ses engagements. Le » roi ne proposerait que des conditions équitables » et modérées... S. M. se verra avec une satisfaction » infinie dans le cas de ne pas traiter comme enne- » mis les habitants bien intentionnés de diverses » parties de la France, comme elle l'a déjà fait à » l'égard de ceux de Toulon. Elle promet d'avance » suspension d'hostilités, amitié, sûreté et protec- » tion à tous ceux qui, se déclarant pour un gou- » vernement monarchique, se soustrairont au des- » potisme d'une anarchie sanglante. S. M. appelle » tous les Français à coopérer avec elle pour se » délivrer de cette oppression inouïe; elle les invite » à se rallier à l'étendard d'une monarchie hérédi- » taire. »

Au moment même où cette déclaration provoquait les royalistes français de toutes les nuances à se rallier dans leurs efforts, ils étaient à la veille d'éprouver les revers les plus sanglants. Dès le 9 octobre, Lyon, défendu par des fédéralistes, des constitutionnels et un petit nombre de royalistes, qui n'osaient pas même afficher leurs opinions, avait succombé après un siége de soixante-dix jours et une résistance héroïque mais inutile, qui signala, plus encore que tous les autres événements, la honteuse inertie des alliés sur cette frontière. Un quart de la ville avait été consumé par le feu des batteries, et pendant les vingt derniers jours de siége, la famine avait exercé tous ses ravages. Plus terribles que la flamme et la faim, les vainqueurs s'en étant emparés, avaient livré au pillage les propriétés, dévasté les ateliers et achevé de ruiner les édifices. Là, Collot-d'Herbois et Fouché, délégués de la convention et du comité de salut public, confondant toutes les opinions dans un même anathème, firent mitrailler, par masses, hommes, femmes, enfants, riches et pauvres.

La plus grande partie des forces employées au siége de Lyon se dirigea aussitôt sur Toulon, dont la reprise présentait encore plus de difficultés. Les commissaires Barras et Fréron en avaient désespéré, croyant même ne pouvoir conserver la Provence, alors en proie à la disette; ils avaient proposé au comité de salut public de se replier derrière la Durance: mais le comité avait réprouvé ce plan timide.

En arborant le drapeau blanc, Toulon avait reconnu, par des actes publics, la monarchie constitutionnelle en la personne de Louis XVII, et appelé à la régence pendant la minorité du jeune prince, son royal oncle MONSIEUR, frère de Louis XVI. Une adresse fut envoyée par les Toulonnais à ce prince, avec instances et sollicitations réitérées de venir se constituer, dans Toulon même, régent du royaume. MONSIEUR n'avait pas hésité à quitter la Westphalie, et, plein d'espérance, traversant l'Allemagne méridionale, s'était dirigé sur l'Italie pour s'embarquer. A son arrivée à Turin, son propre beau-père, par les insinuations de la cour de Londres, l'avait retenu sous différents prétextes.

Les habitants de Toulon étant divisés, cette division ne fit que s'accroître par la défiance. Les uns, et c'était le plus grand nombre, consentaient à se soumettre au gouvernement royal, mais pourvu que la constitution de 1791 fût respectée; d'autres, et c'était la minorité, pensaient au contraire que toute autorité constitutionnelle devait être abolie, à l'exception du gouverneur militaire, de l'intendant, du maire et des échevins. Dans ce conflit, le comité général, décida sur la proposition du baron d'Imbert, et par l'impulsion de l'amiral Hood, l'ajournement indéfini de toutes les autorités. Les sections de Toulon ayant décidé de revenir à l'ancienne forme de gouvernement, en redemandant les émigrés, leur évêque, leur ancienne administration royale et MONSIEUR comme régent, une députation se présenta aux généraux anglais et espagnols pour leur faire part de l'objet de cette délibération. Voici la réponse qu'ils reçurent des commissaires plénipotentiaires anglais le 28 novembre: « Messieurs..., la régence » de France intéresse l'Europe entière, et surtout » les puissances coalisées, puisque, dans les cir- » constances présentes, l'autorité du régent, comme » celle du trône même, ne peut être rétablie que » par leurs secours, et par des efforts immenses de » leur part. Cet objet doit donc de toute nécessité, » ainsi que par toutes les obligations de la saine

Digitized by Google

» politique, être traité directement avec les cours qui » combattent les ennemis de votre roi. Une affaire » aussi importante, et qui embrasse des relations » politiques aussi étendues et aussi combinées, ne » peut être terminée avec avantage par une seule » ville, respectable à la vérité à toute sorte de ti- » tres, mais qui est, pour le moment, non-seule- » ment isolée du reste de la France, mais ayant » contracté, pour l'intérêt du royaume comme pour » son propre salut, des relations récentes et sacrées » avec une autre puissance. Il est évident, dans » tous les cas, que les ministres de S. M. B. doivent » être absolument incompétents à décider sur ces » objets sans avoir spécialement consulté leur cour, » et obtenu des pouvoirs directs. Jusqu'alors ne » nous trouvant point autorisés à compromettre Sa » Majesté, sur la question de la régence, nous pou- » vons encore moins consentir à la proposition qui » a été faite d'appeler M. le comte de Provence à » Toulon pour y exercer les fonctions de régent, car » ce serait destituer S. M. B., avant l'époque sti- » pulée, de l'autorité qui lui a été confiée à » Toulon.... »

Les commissaires plénipotentiaires, voulant mettre fin à l'incertitude qui tourmentait les esprits, donnèrent aussi une déclaration publique : là, révélant en quelque sorte les vues politiques de leur gouvernement, ils posèrent préalablement en principe la restitution à la France de toutes les conquêtes faites pendant la guerre, avec une juste compensation pour les dépenses et les pertes qui en avaient été la suite, et une sécurité convenable pour l'avenir. « S. M. B., ajoutaient les commis- » saires, désire sincèrement le bonheur de la France; » mais ne prétend nullement prescrire à cet égard » aucune forme particulière de gouvernement. Le » roi n'entend y prendre part que parce que l'a- » narchie qui déchire aujourd'hui ce pays me- » nace la tranquillité de ses propres sujets, et celle » des autres puissances de l'Europe, dont la sûreté » et la paix dépendent du rétablissement de l'ordre » en France, et d'un système régulier qui puisse » leur présenter un fondement solide de négocia- » tions amicales. S. M. n'hésite pas à déclarer que » le moyen le plus sûr et le plus efficace d'accomplir » ces vues, aussi justes que salutaires, lui paraît » être de rétablir la monarchie dans la personne » de Louis XVII et des héritiers légitimes de sa » couronne; système sujet aux modifications » qu'on pourra y faire par la suite d'une ma- » nière régulière et légale, quand la paix sera ré- » tablie. »

Telle était la situation de Toulon lorsque trente mille républicains vinrent former l'investissement complet de la place; les alliés n'auraient pu éviter d'y être resserrés qu'en portant une armée de vingt-cinq à trente mille hommes sur la Durance; mais, loin d'avoir une telle armée, à peine avaient-ils les forces nécessaires pour soutenir un siége en règle. Le plan des assiégeants fut parfaitement conçu : il consistait à menacer les communications de la rade pour décider les alliés à évacuer la place sans attendre les dernières extrémités. Là, pendant les opérations, se fit remarquer le chef de bataillon Bonaparte, commandant en second l'artillerie de siége : Tel fut le berceau de son étonnante fortune. De même que le général en chef Dugommier, il proposa de tenter un coup de main sur la redoute anglaise, considérée comme la clef de la petite rade. C'était un ouvrage formidable, élevé sur la langue de terre appelée l'Aiguillette, et que les Anglais nommaient le *Petit-Gibraltar*. Un camp de cinq mille hommes, la plupart Espagnols, en couvraient les retranchements. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, le camp et les ouvrages furent attaqués et enlevés. Le lendemain, les forts de l'Aiguillette et de Balaguier tombèrent aussi au pouvoir des assiégeants. L'attaque du fort Faron ne fut pas moins heureuse. Une garnison de quinze mille hommes, qui avait la facilité d'être renforcée et ravitaillée par mer et par terre, eût pu se défendre encore; mais les chefs des alliés étaient peu d'accord. La flotte anglaise d'ailleurs se trouvait compromise : elle allait être exposée aux boulets rouges des républicains, maîtres de deux forts qui plongeaient sur l'entrée et la sortie de la rade. Dès lors, non-seulement l'évacuation, mais l'incendie de la flotte française, furent résolus : la consternation et la terreur planèrent sur cette malheureuse ville. Tandis que douze mille habitants éperdus, redoutant la vengeance des vainqueurs, abandonnaient leurs foyers, et se réfugiaient sur les escadres combinées qui mettaient à la voile, sir Sydney Smith, conformément aux instructions de son amiral, mettait le feu aux vaisseaux désarmés dans la Darse, ainsi qu'aux magasins de la mâture. Un bruit sourd et lugubre avait annoncé aux républicains le désespoir des Toulonnais, et l'affreux désordre qui régnait dans la ville. A la vue des flammes, un cri d'indignation retentit dans tout le camp français. Sur trente et un vaisseaux de ligne et vingt-cinq frégates, seize vaisseaux et quinze frégates furent dévorés par l'incendie; le reste, à l'exception de sept vaisseaux et onze frégates, tomba au pouvoir des alliés.

L'armée républicaine reprit possession de Toulon le 19 décembre; et là furent exercées les mêmes barbaries qu'à Lyon et dans la Vendée. Comment ne pas prévoir que Toulon pris, les armées de la

Digitized by Google

république se précipiteraient sur l'Italie et sur l'Espagne? Quant aux armées vendéennes, n'ayant pu s'emparer de Granville dans leur course d'outre-Loire, ni se lier à l'expédition de lord Moira, elles venaient aussi d'être anéanties au Mans et dans les champs de Savenay.

Le duc de Brunswick pénètre et déjoue les projets de l'Autriche sur l'Alsace.—L'armée française de la Moselle est repoussée deux fois par les Prussiens.—Les républicains tournent leurs forces contre les Autrichiens. — Prise des lignes de Weissembourg et déblocus de Landau. — Mésintelligence entre le duc de Brunswick et Wurmser.—Séparation des deux armées alliées. — Retraite de Wurmser au delà du Rhin.—Retraite des Prussiens vers Mayence. — Le duc de Brunswick résigne le commandement.—Son mémoire au roi de Prusse sur les fautes de la coalition. — Discussion entre les cabinets de Berlin et de Vienne. — Intervention de la czarine et de Pitt. — Discussions parlementaires sur les revers de la coalition.—Le roi de Prusse menace du rappel de son armée.—Négociation de lord Malmesbury pour retenir la Prusse dans la coalition.— Ouverture de la troisième campagne sur la frontière du Nord. — Bataille de Pontachin.

La nouvelle de ces désastres retentit comme un coup de foudre dans toute l'Europe, et y accusa l'impuissance de la coalition. D'autres revers essuyés en Alsace et sur les bords du Rhin ne laissèrent bientôt plus aucun espoir de triompher de la révolution par la force des armes. Remontons à la source de ces derniers événements.

La prise des lignes de Weissembourg n'avait pas eu pour les alliés les avantages qu'ils auraient pu s'en promettre, si les deux armées de Prusse et d'Autriche avaient continué de presser les Français de concert sur Strasbourg. En proie à la confusion, l'armée française était alors sans chef, et en la poussant vigoureusement, un corps de cavalerie aurait pu entrer avec les fuyards dans la place. En laissant aux Français le temps de se reconnaître, on manqua Strasbourg. Toutefois, le régime de la terreur y pesait tellement, que les principaux habitants crurent le moment propice pour s'en affranchir : il n'y avait alors dans la place qu'une faible garnison. Se croyant sûrs de la disposition des esprits, les notables, réunis à l'élite des autorités civiles et militaires, envoyèrent, d'un commun accord, deux députés au général Wurmser, à Haguenau, pour lui proposer de venir prendre possession de la ville au nom de Louis XVII. Wurmser, instruit des intentions de sa cour, qui préférait l'occupation par droit de conquête, éluda toute responsabilité diplomatique en demandant un délai, afin d'avoir le temps d'en référer au conseil aulique sur les conditions de la reddition. D'un autre côté, craignant qu'une place si importante ne vînt à lui échapper, il engagea le duc de Brunswick à marcher de concert dans les défilés de Saverne, pour couper cette communication à l'armée battue, et la contraindre par là d'abandonner Strasbourg à ses propres forces. Mais le duc, pénétrant le projet de son allié, et peu porté à donner les mains aux prétentions que semblait vouloir faire revivre la cour de Vienne sur la Lorraine et l'Alsace, dissuada Wurmser de son dessein sur Strasbourg, et lui donna le conseil de tourner ses armes contre Landau et le Fort-Louis. Lui-même, sous prétexte du défaut de vivres, n'avança point au delà de Lichtenberg.

Wurmser, contrarié, crut pouvoir se passer de la coopération de l'armée prussienne : il fit attaquer Saverne que couvrait l'armée française, et là, une de ses divisions ayant été repoussée, il manqua une seconde fois Strasbourg, où le complot formé pour lui livrer la ville fut découvert et puni. Soixante-dix personnes qui y avaient pris part, appartenant aux principales familles, dans la magistrature et dans la noblesse, portèrent leurs têtes sur l'échafaud. Les représentants, délégués du comité de salut public, Saint-Just et Lebas, firent planer la terreur sur la ville, appelèrent une garnison nombreuse, renouvelèrent les autorités, et mirent désormais Strasbourg à l'abri de toute surprise.

Wurmser, désolé d'avoir compromis si cruellement ses parents et ses amis, rejeta sur le duc de Brunswick la faute irréparable d'avoir manqué Strasbourg. Tournant alors ses armes contre le Fort-Louis, il s'en empara après quinze jours de tranchée ouverte, et fit prisonnière la garnison, qui s'élevait à trois mille hommes. Ce succès releva ses espérances. Se croyant un moment secondé par le prince royal de Prusse, qui venait de commencer le bombardement de Landau, réputé le boulevard de l'Alsace, s'abusant aussi sur l'extrême mécontentement des Alsaciens contre le régime de la convention, Wurmser leur adressa, le 14 novembre, une proclamation qui démasqua les desseins de l'Autriche. « Alsaciens, leur disait-il, jetez vos regards sur

Digitized by Google

» les autres peuples d'Allemagne; voyez comme ils » se réjouissent de pouvoir vous nommer de nou- » veau leurs frères. Réjouissez-vous avec eux. Il » n'est pas un de vous, pas un, je le sais, qui se » refusera au bonheur d'être Allemand..... » Il prescrivait en outre le rétablissement de l'ordre, tel qu'il existait avant 1789, comme du temps où l'Alsace, disait-il, faisait partie de l'Empire, conformément au traité de Westphalie. Enfin, il ordonnait aux habitants d'abjurer la constitution française, et de prêter serment aux puissances alliées.

Mais, dans aucun cas, le cabinet de Prusse ne pouvait être disposé à mettre l'Autriche en possession d'une province française. Quand le duc de Brunswick eut dans ses mains le témoignage des desseins du conseil aulique sur l'Alsace, il envoya un de ses officiers demander au roi quelle règle de conduite il devait suivre. Sa démarche était secrètement concertée avec les conseillers du cabinet, qui ne cherchaient qu'une occasion de miner ou de rompre l'alliance. Frédéric-Guillaume, à son arrivée à Francfort-sur-l'Oder, y avait reçu la plupart de ses ministres, et, poursuivant sa route avec rapidité vers la Prusse méridionale, il était revenu par Breslau, accompagné de Lucchesini et de son aide de camp Manstein. Finalement, après une absence de plus de seize mois, le roi était rentré à Berlin le 8 novembre, et y avait repris toutes les habitudes de ses affections privées. On s'aperçut que le second ministre du cabinet, Haugwitz, entrait plus avant dans sa faveur et dans sa confiance, par l'influence secrète de la favorite (1) dont il avait su gagner l'esprit.

Pendant le voyage du roi, le parti qui, depuis si longtemps, cherchait à ruiner la guerre, l'avait emporté dans son esprit. La mésintelligence venant à éclater alors entre le duc de Brunswick et le général Wurmser, acheva de relâcher les liens qui depuis trois ans unissaient la Prusse à l'Autriche. A sa rentrée à Berlin, Frédéric-Guillaume, rassuré désormais sur son lot en Pologne, et frappé des représentations unanimes de ses ministres sur le dépérissement des ressources de l'État, résolut de rappeler ses troupes qui agissaient contre la France, à l'exception de son contingent comme prince de l'Empire. Le cabinet de Vienne averti, réclama aussitôt l'intervention des deux cours de Saint-Pétersbourg et de Londres, pour faire revenir le roi d'une détermination qui, réalisée alors, eût gravement compromis l'armée du général Wurmser en Alsace. Il paraissait impossible que les liaisons intimes qui subsistaient à cette époque entre Frédéric-Guillaume et Catherine II, n'ajoutassent pas un grand poids aux représentations que cette impératrice était si disposée à faire à son allié, en l'engageant à renoncer pour le moment à un projet qui livrerait une grande partie de l'Europe aux entreprises de la révolution française. Telles furent en effet les instances qu'adressa la czarine au cabinet de Prusse. Le roi consentit à temporiser, mais en alléguant de nouveau l'impossibilité de continuer à ses frais une guerre qui, en se prolongeant, épuisait ses ressources et compromettait sa puissance.

Dans les différents conseils qui se succédèrent, on décida que Lucchesini serait envoyé à Vienne pour négocier un arrangement entre les deux cours, d'après lequel l'Empereur se chargerait de fournir annuellement trente millions d'écus pour l'entretien de l'armée prussienne, ou bien engagerait pour sûreté de la restitution de cette somme la partie autrichienne de la Silésie. Lucchesini se mit aussitôt en route avec le titre d'ambassadeur extraordinaire.

Quant aux instructions que réclamait le duc de Brunswick, on statua, d'après l'avis d'Haugwitz, qu'on ne lui donnerait aucune direction qui pût amener entre les deux cours de plus grands motifs de refroidissement, et encore moins une rupture éclatante, qu'il serait impolitique de provoquer. On en inféra dans le conseil qu'Haugwitz n'était que l'organe de la volonté particulière du monarque, qui flottait encore entre les moyens termes.

D'après ses conclusions, la direction de la guerre, sous le double point de vue militaire et politique, fut laissée à la prudence du duc de Brunswick, sauf le recours à la décision royale pour les cas extraordinaires. C'était tout ce que pouvait obtenir le parti du cabinet, qui, n'osant pas se déclarer ouvertement contre le but avoué de la guerre, en minait sourdement les résultats.

Le duc, à la réception de la dépêche, commença ses mouvements rétrogrades, son attaque sur Bitche ayant d'ailleurs été manquée. Il fit cesser tout à coup le bombardement de Landau, en retirant les mortiers de leurs batteries pour les ramener dans le camp. La place ne resta même bloquée qu'en partie, la garnison pouvant communiquer avec les deux armées destinées à la secourir. Non-seulement les Français se renforcèrent alors sur la Sarre, mais ils commencèrent même à manœuvrer contre le cordon des troupes prussiennes, de sorte que le duc put motiver son mouvement de retraite sur Pirmasens, retraite qui rendait la position des Autrichiens encore plus précaire, en exposant leur droite. Les cantonnements des deux armées combinées avaient un front tellement étendu qu'elles se trouvaient par là même exposées à être percées par le centre. L'armée autrichienne ayant d'ailleurs une grande

(1) La comtesse de Lichtenau.

Digitized by Google

rivière à dos, se retraite paraissait encore moins assurée. Or, c'était plutôt dans le courage des troupes que dans leurs positions respectives que les généraux alliés devaient chercher leur sécurité dès que, faute d'accord, ils suspendaient leurs mouvements offensifs devant un ennemi qui se préparait au contraire à redoubler d'efforts et d'énergie.

Pleinement rassuré à la frontière du nord par l'espèce de trêve qui s'y était établie, le comité de salut public venait de porter toute son attention sur l'Alsace et sur le Rhin. Après avoir grossi, par une forte division des Ardennes, l'armée de la Moselle, il en confia le commandement à un jeune officier qui, au siége de Dunkerque, s'était fait remarquer par la plus brillante valeur. Hoche, d'un caractère mâle et vigoureux, annonçait un de ces hommes rares qui, dans les temps de crise, doivent tout à leur génie. Son élévation rapide fut marquée par des revers, mais ses revers mêmes attestèrent son énergie et son audace. Le plan qu'il fit adopter au comité de salut public consistait à réunir quarante mille hommes des deux armées du Rhin et de la Moselle, et perçant avec cette masse le centre des Autrichiens et des Prussiens mal unis, délivrer Landau à la suite d'une bataille où l'on conserverait l'avantage du nombre et l'initiative.

Soit que le duc de Brunswick fût informé des dispositions offensives des Français, soit que, cédant à la pensée qui le dominait, il eût déjà projeté de se replier sur l'Erbach, il effectua son mouvement rétrograde de manière que Wurmser n'en fût informé que le lendemain. Exposé alors à une attaque générale de l'armée du Rhin, qui lui était opposée, le général autrichien jugea que le mouvement des Prussiens sur Kaiserlautern découvrait trop sa droite, et il se décida à se replier lui-même sur la Lauter.

Hoche, débouchant alors de la Sarre, marcha le 17 novembre aux Prussiens, tandis qu'un renfort tiré des Ardennes, filant sur Saverne, mettait l'autre armée française en état d'agir offensivement dans la vallée du Rhin. Cette armée était sous les ordres de Pichegru, dont commençait aussi la célébrité militaire.

Au lieu de marcher droit à Hoche, et de le battre avec ses forces réunies, le duc de Brunswick continua son mouvement rétrograde. Passant la Blies et l'Erbach, le gros de son armée vint se concentrer dans la position redoutable de Kaiserlautern. Là formant, avec sa ligne, un angle saillant, couvert par les rives marécageuses de la Lauter, il appuya sa droite à la ville même de Kaiserlautern. Hoche, après bien des marches et des contre-marches, vint l'attaquer le 28 novembre. Mal engagé d'abord, il fut repoussé; aucun obstacle ne pouvant le rebuter, il vint renouveler le combat le lendemain, et fit un effort plus concentré par sa gauche. Cette attaque, dirigée contre la droite des Prussiens, n'obtint pas plus de succès; sa gauche s'égara, ne prit aucune part au combat, et il fut battu.

Loin de commander la retraite, Hoche se dispose à une troisième tentative. Le lendemain, la canonnade recommence avec furie sur le front des deux armées. Revenant à la charge, les républicains sont repoussés tantôt par les Saxons, tantôt par les Prussiens. Le duc de Brunswick, jugeant dès lors ses flancs bien appuyés, se décide à faire marcher sa ligne en avant; et les Saxons, débordant la gauche des républicains, achèvent leur défaite, Hoche qui, avait eu près de trois mille hommes hors de combat, se détermine enfin à lâcher prise.

Le 8 décembre arriva le lieutenant Ziethen, aide de camp du général Kalkreuth, envoyé en courrier à Berlin pour annoncer au roi la défaite des Français. On estima la perte des Saxo-Prussiens à treize cents hommes dans ces différents combats, où le général Kleist fut tué, et le général Kalkreuth grièvement blessé à l'épaule. Cette victoire fit peu de sensation à Berlin, où la guerre n'était pas soutenue par l'opinion publique.

Hoche devait s'attendre à payer de sa tête le malheur d'avoir été défait; mais sa témérité même le sauva. Loin d'éprouver le poids d'une disgrâce, et d'ailleurs protégé par Carnot, il reçut du comité de salut public des témoignages de confiance et d'encouragement. Le comité l'exhortant même à renouveler ses tentatives, soit vers la Sarre, soit dans la vallée du Rhin, lui promit de nouveaux renforts.

Hoche jugea que les Prussiens mettaient le soin de leur réputation, et toute leur gloire, à ne pas se laisser battre, mais que tel était l'unique mobile qui les attachait encore à la coalition; il résolut de tourner tous ses efforts contre l'armée de Wurmser, qu'il espérait trouver plus vulnérable. Il forma en conséquence le projet de porter l'armée de la Moselle par les Vosges sur le flanc de l'armée impériale; son intention était de la déborder, et après avoir débloqué Landau, de la chasser au delà du Rhin.

Cette armée avait aussi été attaquée à plusieurs reprises par Pichegru. Mais Wurmser s'était montré aussi ferme dans sa défense que les républicains avaient paru infatigables dans leurs attaques. On s'était battu sur toute la ligne le 1er et le 4 décembre, mais sans aucun succès marqué de part ni d'autre. Le 8, le combat se renouvela avec le même acharnement. Les forces allaient être inégales dès que Hoche, renonçant à forcer les Prussiens, venait se rabattre par les Vosges pour frapper, dans la vallée

Digitized by Google

du Rhin, des coups plus sûrs. Déjà Wurmser, instruit que les Français recevaient journellement des renforts, et qu'il était menacé par la jonction de leurs deux armées, avait dépêché un de ses adjudants à Vienne, chargé de prévenir l'Empereur qu'il ne pourrait se maintenir avec une armée inférieure et des alliés tièdes ou douteux. Mais que pouvaient de tels avertissements dans l'état d'incurie où étaient plongés les cabinets?

Wurmser avait sonné aussi l'alarme dans le camp du duc de Brunswick : prévenir les Français en prenant rapidement l'offensive, tel était son avis. Mais si parfois les deux généraux paraissaient s'entendre, le moindre incident ou des mouvements plus prompts de la part des républicains venaient déranger des mesures tardives et une exécution trop lente. Tout en convenant du danger qui menaçait le centre de leur ligne générale, ils ne purent s'accorder pour repousser les Français. Enfin, après bien des messages, les deux généraux prirent la résolution de livrer bataille le 18 décembre. Un temps affreux survint, et décida le duc de Brunswick à ajourner l'action. Mais aucun obstacle, pas même ceux que suscitaient les éléments, n'arrêtaient les Français.

Nouvelles conférences entre le duc de Brunswick et Wurmser, pour combiner enfin une attaque décisive : naturellement lent et compassé, le duc se trouva peu d'accord avec un vieillard plein encore du feu de la guerre. Hoche, qu'avaient joint les premières colonnes venues des Ardennes, débouchait alors des Vosges avec le gros de l'armée de la Moselle ; il fit, le 22 décembre, une attaque décisive sur Werdt et Freschweiler. Là étaient placées en réserve les troupes palatines et bavaroises que l'Autriche avait eu tant de peine à rallier à son armée du Rhin. Au premier coup de canon, elles prirent la fuite, tandis qu'à la faveur d'un brouillard épais, Hoche, poursuivant ses succès et variant ses attaques, emportait plusieurs redoutes. L'armée impériale se trouva en même temps attaquée et coupée sur tout son front; la retraite devint confuse, et finit dans le plus grand désordre. Le duc de Brunswick et Wurmser eurent une explication vive sur le terrain même; et cette preuve publique de leur mésintelligence précipita des revers, aggravés par l'émigration désolante de plus de vingt mille Alsaciens, qui cherchaient à se soustraire au sort cruel que leur préparait la république pour s'être déclarés en faveur des rois. Le spectacle d'un si horrible désespoir porta le dernier coup au moral déjà ébranlé de l'armée impériale. Débordée sur la Surbach, elle prit le parti de se retirer, le 24 décembre, sur le Geisberg, derrière Weissembourg ; elle y fut suivie par le gros de l'armée de Hoche, à qui les représentants Lacoste et Baudot venaient de décerner le commandement en chef des deux armées françaises réunies. Une dernière action allait décider du sort de la campagne. Elle s'engagea le 26 décembre, jour où les deux armées alliées, presque réunies, devaient attaquer, de concert, l'armée française : le destin en décida autrement. Hoche, marchant sur trois fortes colonnes, se précipite à la rencontre des Allemands lorsque ceux-ci commençaient à s'ébranler. Ses troupes étaient animées d'un tel enthousiasme qu'elles n'avaient pas d'autre mot d'ordre que *Landau ou la mort :* elles escaladent sur la gauche le Geisberg. Les Autrichiens, épuisés par trente-six combats, livrés dans l'espace de quarante jours, découragés par des revers, écrasés enfin par la vivacité du feu des batteries françaises, ne donnent que mollement. En vain leur vieux général se met lui-même à la tête de la cavalerie : il lui est impossible de la ramener à la charge, et deux fois il en est abandonné au milieu du feu le plus terrible. Navré et découragé, Wurmser prend aussitôt la résolution de repasser le Rhin sans tenter de nouveaux hasards. Le passage s'effectue le 30 décembre sous Philisbourg et Manheim, sans qu'il puisse se résoudre à tenir un jour de plus, tant il est indigné contre les Prussiens : il ne leur donne pas même le temps d'évacuer le duché de Deux-Ponts. Restés seuls sur la rive gauche du Rhin, les Prussiens se replient sur Mayence, sans que Hoche les suive plus sérieusement que n'avait fait Dumouriez au delà de l'Argonne. Le quartier général du duc de Brunswick ne s'arrête qu'à Worms.

Il n'était que trop vrai, la prise éclatante des lignes de Weissembourg n'avait produit que des milliers de coups de canon échangés, cinquante mille hommes tués ou blessés, trente mille proscrits de plus, des trésors épuisés, et l'Alsace rendue à la convention.

Ces tristes résultats ramenèrent la séparation des deux armées et des deux nations sur le champ de bataille. Wurmser les attribua à des circonstances peu honorables pour le duc de Brunswick, qui de son côté lui imputa les malheurs de la campagne. Ne l'avait-il pas averti qu'il serait forcé dans ses positions, en s'obstinant à garder une ligne trop étendue que ses pertes journalières ne rendaient pas tenable? Était-il d'ailleurs responsable de ce que les Bavaro-Palatins, surpris dans la matinée du 22 décembre, avaient décampé au premier coup de fusil? L'expérience ne lui avait que trop démontré ce qu'il avait dit lui-même à Wurmser, qu'avec trente-quatre mille hommes on ne garde pas six lieues de front. A ces reproches, Wurmser opposait un fait positif :

Digitized by Google

quarante mille Prussiens et Saxons étaient restés, au revers des Vosges, dans une inaction complète, au moment où l'armée autrichienne, accablée dans la vallée du Rhin par quinze jours de combats sur toute sa ligne, réclamait en vain l'appui de son allié. Devait-on s'étonner que cette armée eût été forcée de repasser le fleuve et d'abandonner ses conquêtes? Hotze, l'un des généraux de Wurmser, fit la critique de la relation publiée à l'état-major prussien sur la malheureuse issue de cette campagne; il dit que le général des troupes prussiennes se souciait peu que l'Alsace redevînt allemande aux termes de la proclamation de son allié, et que, d'ailleurs, ce n'était pas le 26 décembre, sur le Geisberg, à l'extrémité de l'Alsace, qu'il aurait fallu se réunir et livrer bataille. L'animosité fut telle que les auteurs de ces écrits en vinrent à défendre leurs assertions dans des combats singuliers : à la mésintelligence succéda le scandale.

A la désolante évacuation de Toulon était venue se joindre la déplorable retraite des Autrichiens au delà du Rhin : on en fut frappé et consterné non-seulement à la cour de Vienne, mais à celles de Londres et de La Haye. La conduite du duc de Brunswick en Alsace fut amèrement commentée dans des notes envoyées à Berlin, et rédigées sur les informations particulières de lord Yarmouth. Espérant trouver encore assez d'appui dans le cabinet, mais redoutant par-dessus tout de perdre le reste de sa réputation militaire dans une guerre dont le succès lui paraissait désormais impossible, le duc supplia Frédéric-Guillaume de lui donner un successeur, accompagnant sa demande d'un mémoire sur les causes des revers de la coalition. Ce document historique, daté d'Oppenheim, le 6 janvier 1794, était conçu en ces termes :

« Les motifs, sire, qui me forcent à demander » mon rappel de l'armée sont fondés sur l'expé- » rience malheureuse que j'ai faite que le manque » d'ensemble, la méfiance, l'égoïsme et l'esprit de » cabale ont détruit durant deux campagnes de » suite toutes les mesures prises, et fait échouer » les dispositions concertées entre les armées com- » binées.

» Accablé du malheur d'être enveloppé dans les » fautes d'autrui, dans la situation très-fâcheuse où » je me trouve, je sens vivement que le monde juge » les militaires d'après les succès sans en examiner » la cause.

» La levée du blocus de Landau fera époque dans » l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai la » douleur d'être cruellement compromis; je ne » m'aveugle pas assez pour me faire l'illusion que » j'échapperai à la critique; je sens au contraire » qu'elle tombera sur moi, et que l'innocent sera » confondu avec le coupable.

» Malgré toutes ces adversités, je ne me serais » point laissé aller à mettre à vos pieds, sire, mon » désir pour quitter une carrière qui a fait la prin- » cipale occupation de mes jours; mais, quand on a » perdu ses peines, son travail, ses efforts; quand, » à Mayence près, les fruits de toute la guerre sont » perdus et qu'il n'y a aucun espoir qu'une troi- » sième compagne offre des résultats plus avanta- » geux, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme » le plus zélé et le plus attaché à Votre Majesté et » à sa cause, que celui d'éviter de nouveaux mal- » heurs?

» Les mêmes raisons diviseront les puissances » coalisées qui les ont divisées jusqu'ici : les mou- » vements des armées en souffriront comme ils en » ont souffert; leur marche en sera ralentie, embar- » rassée, et le retard du rétablissement de l'armée » prussienne, politiquement nécessaire peut-être, » deviendra la cause, d'un autre côté, d'une suite » de malheurs pour la campagne prochaine dont les » conséquences sont incalculables.... Votre Majesté » se rappellera peut être ce que j'ai eu l'honneur de » lui représenter le jour de son départ d'Eischweiler. » J'ai prévu mes embarras, mes peines et mes mal- » heurs; j'ai employé tous mes efforts à remédier » aux inconvénients : malheureusement pour moi » l'effet en a prouvé l'insuffisance.

» Ce n'est donc que la persuation intime que j'ai » de l'impossibilité d'opérer le bien qui me dicte la » démarche de supplier très-humblement Votre » Majesté de me nommer un successeur le plus tôt » possible. Cette démarche, très-affligeante pour » moi, est cependant une suite des tristes réflexions » que j'ai faites sur mon sort : la prudence exige » ma retraite et l'honneur la conseille. Lorsqu'une » grande nation, telle que la nation française, est » conduite aux grandes actions par la terreur des » supplices et l'enthousiasme, une même volonté, » le même principe devrait présider aux démarches » des puissances coalisées; mais lorsqu'au lieu de » cela, chaque armée agit seule pour elle-même sans » aucun plan fixe, sans unité, sans principe et sans » méthode, les résultats en sont tels que nous les » avons vus à Dunkerque, à la levée du blocus de » Maubeuge, au sac de Lyon, à la destruction de » Toulon et à la levée du blocus de Landau.

» Veuille le ciel préserver surtout Votre Majesté » et ses armées de plus grands malheurs! mais tout » est à craindre si la confiance, l'harmonie, l'unité » de principes et d'actions ne prennent la place de » sentiments opposés qui depuis deux ans sont la » cause de tous nos malheurs.

Digitized by Google

» Mes vœux accompagneront sans cesse toutes les » démarches de Votre Majesté, et votre gloire, sire, » fera mon bonheur.

» *Signé*, CHARLES, DUC DE BRUNSWICK. »

On voit qu'il s'agissait moins dans ce mémoire étudié de justifier le système d'opérations qui avait signalé par tant de revers l'issue de la campagne, que de faire prévaloir des considérations politiques déjà mises en avant pour détourner le roi d'une guerre où la Prusse n'avait à recueillir ni gloire ni profit. Retirer le roi de la coalition bien plus que se retirer soi-même des armées, telle était l'intention secrète du duc de Brunswick, à qui ses flatteurs répétaient sans cesse « que la Providence l'avait » placé si près du trône prussien, qu'il était évi- » demment l'esprit qui devait guider ce trône. » En un mot, c'était moins son rappel qu'un changement de système dans le cabinet que sollicitait le duc de Brunswick. Il crut y arriver en demandant sa démission, qu'il s'était persuadé qu'on n'accepterait pas; mais il avait contre lui le sombre et impénétrable Manstein, favori du roi. Dès qu'on l'eut pris au mot, ses regrets et son désappointement furent tels qu'il dépêcha en toute hâte le major Massenbach à Berlin, avec une demi-autorisation colorée d'un prétexte spécieux pour tâcher de garder le commandement. Massenbach, s'adressant à Bischofswerder, en reçut la réponse qu'il verrait ce qu'il pourrait faire à ce sujet. On en conféra dans le cabinet du roi avec Haugwitz; tout y fut balancé, et les intérêts politiques l'emportèrent, car rien encore n'était mûr à l'extérieur pour risquer d'isoler la Prusse par une défection prématurée qui eût accumulé sur elle tous les ressentiments de la coalition. Trois jours après, Massenbach ayant vu Bischofswerder, cet autre favori lui déclara qu'il était venu trop tard, et que le maréchal Mœllendorff venait de partir pour aller remplacer le duc de Brunswick.

Le duc, trompé dans son attente, écrivit, le 24 janvier, au prince Louis de Prusse, la lettre suivante, datée de Mayence, avec l'intention visible de la rendre publique. C'était d'ailleurs son adieu à l'armée prussienne.

« Votre Altesse Royale, mandait-il au prince, » m'inspire la plus vive reconnaissance en daignant » prendre part à ma retraite de l'armée du roi. Il » n'y a que des circonstances aussi fâcheuses que » peu communes, comme celles dans lesquelles je » me suis trouvé enveloppé, qui aient pu me con- » seiller une démarche aussi affligeante pour moi.

» Il m'a été infiniment flatteur d'avoir trouvé » quelquefois l'occasion d'approcher Votre Altesse » Royale, et d'admirer en elle les talents qui vont la » mettre au rang des grands hommes du siècle. » L'Europe en a besoin dans une lutte où près de » quatre cent mille hommes armés et quatre-vingts » vaisseaux de ligne, secourus par une guerre intes- » tine, n'ont pu mettre un frein à la fédération de » crimes qui tyrannise la France. Je m'estime très- » heureux de ce que votre altesse royale a daigné re- » marquer mon zèle pour opérer le bien. Quel mal- » heur que des dissensions intestines et externes » aient souvent paralysé le mouvement des armées » dans des époques où la plus grande activité eût » été nécessaire! Si, après la reddition de Mayence, » on fût tombé sur Houchard, qu'on l'eût poussé » et battu, l'on prévenait la marche des renforts à » l'armée du Nord, et par conséquent l'échec de » Maubeuge. Sarre-Louis, mal approvisionné et alors » presque sans abri contre les bombes, tombait » vraisemblablement en quinze jours. Dès lors l'Al- » sace se trouvait tournée par la Sarre. La prise de » la Lautern eût été plus solide; et si l'armée enne- » mie du Rhin eût été par tous ces moyens séparée » de l'armée de la Moselle, et que l'on eût gagné le » point de Bouquenon, Phalsbourg était menacé et » Landau tombait vraisemblablement. Pardonnez si » je vous communique mes regrets. Je sens toute » l'inutilité des plaintes: cependant elles soulagent » un moment. Permettez que j'ajoute encore que si » votre altesse royale a quelque pouvoir sur mon » successeur, qu'elle le conjure d'employer son cré- » dit pour prévenir la trop grande subdivision de » l'armée en divers détachements : faible partout, » on est réduit à la défensive, ce qui est un défaut » avec l'ennemi qui nous presse.... »

Le duc terminait sa lettre en témoignant au prince de Prusse tous ses regrets de quitter une armée qui lui avait inspiré un si haut degré d'admiration et d'estime. Il parut, en effet, très-affecté de cette circonstance pénible de sa vie publique. Son successeur Mœllendorff étant arrivé, le 31 janvier, à Mayence, il eut aussitôt avec lui une conférence en présence de Kalkreuth et du général autrichien Brown : elle se passa en lieux communs et en observations générales, Mœllendorff se tenant, ainsi que le duc, dans une grande réserve. Celui-ci remit le commandement de l'armée, et partit de Mayence d'abord avec l'intention d'aller passer quelques mois en Italie, mais se décidant néanmoins à rentrer dans ses États. La réputation et le caractère tranchant de Mœllendorff firent augurer des succès pour l'avenir. Telle était son activité, qu'âgé de soixante-sept ans, il n'en était pas moins levé tous les jours à quatre heures et demie du matin, et, dès

Digitized by Google

cinq heures, occupait déjà deux secrétaires à ses côtés. Cependant, étant arrivé au quartier général avec le secret du cabinet, il paraissait persuadé que cette guerre n'était plus qu'une affaire de convenance politique.

De son côté, l'Autriche se montra très-disposée à amortir les différends qui s'étaient élevés entre les deux généraux alliés; elle retira momentanément le commandement en chef de son armée du Rhin à Wurmser, qui se rendit à Vienne pour rendre compte directement de sa conduite à l'Empereur. Par l'éloignement des deux généraux, les deux cours se trouvèrent, pour ainsi dire, hors de cause. Déjà, même avant la retraite des armées, Frédéric-Guillaume avait envoyé à Vienne le marquis de Lucchesini en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec la promesse de la part de la Prusse de mettre en campagne un supplément de forces, si on la satisfaisait sur ses demandes en indemnité pour la poursuite de la guerre. L'Empereur, de son côté, avait envoyé le comte de Lehrbach à Berlin, avec la mission de proposer à cet égard un moyen terme; il s'agissait de s'entendre avec la cour de Prusse, tant sur la conduite de la guerre à l'avenir que sur le mode de défense qui conviendrait le mieux à l'Allemagne. L'alarme s'y était répandue après la retraite des armées alliées sur Mayence et vers Manheim. Dès le 1er janvier, l'électeur de Mayence s'était retiré à Aschaffenbourg, redoutant une nouvelle invasion de la part des Français.

Tandis que la coalition des têtes couronnées était à la veille de se dissoudre, par l'effet même de ses revers, la France, en révolution, jetait le plus grand éclat au dehors et au dedans par le succès de ses armes. Tout avait plié sous le joug du comité de salut public après la réduction de Lyon, la reprise de Toulon et la destruction de la Vendée. Ce comité régnait par la terreur; c'était son système unique, et jamais mobile n'eut un effet si prompt, si général et si sûr. La France était encore bloquée, il est vrai; mais de sa capitale, centre de sa circonférence, elle imprimait, pour ainsi dire, sur tous les rayons le dévouement de la soumission et de la mort à toute la population virile. Par la terreur, le comité de salut public avait ramené, dans les rangs de ses armées, la supériorité du nombre et l'avantage de l'offensive. L'Allemagne craignait une seconde fois pour ses frontières quand déjà celles de la France étaient partout en sûreté.

Robespierre l'avait pressenti : on l'avait vu présenter à la convention, au nom du comité de salut public qu'il dominait, un rapport remarquable (1) dans lequel il embrassa la situation politique de l'Europe, relativement à la république française. Il y développa d'abord le système du cabinet de Londres, parla ensuite de la ligue *monstrueuse* de la Prusse avec l'Autriche, comme n'ayant aucune base solide, et parcourant les relations de la république avec les différentes puissances, ne lui trouva que deux alliés, les Suisses et les Américains des États-Unis. Bien que son rapport n'eût en apparence pour objet que d'attester à tous les peuples les principes qui dirigeaient la convention, et qui devaient présider aux relations de toutes les sociétés politiques, il avait essentiellement pour motif d'éviter que le nombre des ennemis de la France ne vînt à se fortifier par l'accession des cantons suisses et des États-Unis d'Amérique. Aussi, appuya-t-il vivement sur les manœuvres perfides employées pour alarmer, sur les intentions de la France, ses deux fidèles alliés.

« Vous avez sous les yeux le bilan de l'Europe et » le vôtre, dit-il en se résumant; vous pouvez déjà » en tirer un grand résultat : l'univers est intéressé » à la liberté de la France; supposons la France dé- » membrée ou anéantie, le monde politique s'é- » croule....; le despotisme, comme une mer sans » rivage, se déborderait sur la surface du globe... »

Un décret rassurant sur les intentions du comité de salut public, à l'égard des Suisses et des Américains, termina le rapport et fut adopté : il s'étendait à toutes les puissances alliées ou neutres. Mais l'article 6 semblait destiné uniquement pour la Suisse : il portait défense de violer le territoire des treize cantons, ou des pays qui leur étaient unis par des traités de conbourgeoisie ou d'alliance.

Ce discours produisit un grand effet au dedans et au dehors : on crut un moment pouvoir en tirer quelque espérance de moralité politique de la part d'un des principaux chefs de la révolution, dont on ne pouvait plus contester la haute influence. Il n'était d'ailleurs que trop avéré aux yeux des cabinets mal unis que le comité de salut public, dont Robespierre avait été l'organe, tenait d'une main dure, mais assurée, le timon des affaires. Soit en Italie, soit dans les Pyrénées, les armées républicaines couvraient la frontière, et en éloignaient, là les Austro-Sardes, ici les Espagnols. Vers le Rhin, l'Allemagne était de nouveau en péril. Au nord, où les alliés avaient réuni le plus de forces, ils ne s'étaient pas même trouvés en mesure de frapper un coup décisif. Après la réduction de Lyon et de Toulon, après les revers de l'Alsace, toute idée d'invasion devint chimérique. Déjà même on entrevoyait dans les conseils tenus à Bruxelles, à Vienne et à Berlin, que le projet de changer, par la force des armes, la

(1) Du 17 novembre 1793.

Digitized by Google

forme de gouvernement qui existait en France, éprouverait des difficultés incalculables, si les habitants eux-mêmes ne s'efforçaient pas de secouer le joug de la convention. D'un autre côté, il restait peu d'espoir d'arrêter le terrible fléau de la guerre, si on attendait une contre-révolution opérée dans l'intérieur.

Ces réflexions étaient mises en avant dans les conseils même de l'Empereur, où les Thugut, les Lascy, les Colloredo, déploraient la guerre après l'avoir mal conseillée et mal dirigée. Ils trouvaient bien d'autres motifs de découragement dans les demandes et les prétentions du roi de Prusse, reproduites avec importunité par son ambassadeur Lucchesini. Ces prétentions occupèrent fortement les trois cabinets de Vienne, de Londres et de Saint-Pétersbourg, au commencement de 1794, et on vit arriver à Berlin trois ambassadeurs extraordinaires, le comte de Lehrbach, de la part de l'Autriche, lord Malmesbury, de la part de la Grande-Bretagne, et le prince de Nassau, envoyé par l'impératrice Catherine avec une lettre autographe de cette souveraine pour le monarque prussien.

Au milieu de ce dédale de difficultés, le baron de Thugut s'imagina qu'il serait possible de parler de paix, en proposant l'ouverture d'une espèce de congrès tenu à La Haye, entre les ministres des puissances belligérantes contre la France, et où pourraient être admis des commissaires français; lui-même y aurait assisté de la part de sa cour. Cet expédient ayant été discuté dans le conseil de l'Empereur, on en vint à des ouvertures détournées faites en Suisse au principal agent français, au nom des puissances, et à la proposition d'une trêve pendant la durée de laquelle la France établirait un gouvernement avec qui on traiterait définitivement de la paix.

Le comité de salut public ne vit là qu'une proposition insidieuse, liée à des manœuvres dans l'intérieur, par lesquelles on espérait diviser la convention, lui faire poser les armes, et laisser l'ardeur révolutionnaire se refroidir. Ainsi il rejeta avec hauteur la proposition sans même daigner la soumettre à la convention, qui n'en eut connaissance, comme nous allons le dire, qu'incidemment et après une décision négative.

Organe du comité, Barrère, à la séance du 22 janvier, après avoir contredit le bruit qui venait de se répandre d'un échec éprouvé à Worms, en prit occasion de faire voir combien seraient pernicieux des projets de pacification dans les circonstances où se trouvait la république. Il attribua les réclamations qui commençaient à se faire entendre à ce sujet, et les adresses déjà répandues pour demander la paix, d'abord aux *ennemis extérieurs*, ensuite aux *aristocrates*, aux *modérés*, aux *riches*, aux *descendants des castes privilégiées*, aux amis des conspirateurs, aux âmes pusillanimes et timides, aux mauvais citoyens, aux prétendus patriotes. « Il faut, » ajouta-t-il, la paix aux monarchies; il faut *l'énergie guerrière à la république;* il faut la paix » aux esclaves; il faut la fermentation de la liberté » aux républiques; il faut la paix aux gouvernements; il faut l'activité révolutionnaire à la république française..... » L'assemblée ordonna l'impression et l'envoi aux armées du rapport de Barrère.

Ainsi, la paix que le parti de Danton faisait préconiser sous main, tandis que par ses écrits, il réclamait un système d'indulgence, le comité de salut public la repoussait par ses discours, par ses vœux, par ses projets.

Barrère, revenant sur cet objet à la séance du 1er février, s'expliqua plus clairement, sur les propositions des puissances coalisées, dans le préambule d'un rapport relatif à la fabrication des armes et des poudres : « Un de nos agents diplomatiques, » dit-il, dans un pays neutre et voisin (la Suisse), » nous a annoncé les propositions insidieuses qui » seraient faites pour la paix, afin de diviser l'opinion des patriotes et d'attiédir le courage des » Français. *Ils reconnaîtront* (les coalisés) *la république; ils demanderont une trêve de deux » ans : au bout de deux années, quand nous » aurons établi un gouvernement, on pourra » traiter de la paix, et le traité sera soumis à » la ratification nationale.* » Après avoir commenté chaque membre de ces propositions : « Ombres funestes de Brissot et des fédéralistes suppliciés, s'écria Barrère, vous avez donc remplacé » leur génie conspirateur dans le conseil des tyrans » de l'Europe!... » Continuant sur le même ton, il s'efforça de démontrer la nécessité de s'occuper encore plus sérieusement des préparatifs pour la poursuite de la guerre.

De son côté, le cabinet de Saint-James regardait la paix comme impraticable avec la convention, et, par conséquent, il envisageait la poursuite de la guerre comme une nécessité pour la sûreté de l'Europe. Toute sa diplomatie n'était même alors occupée qu'à réchauffer les conseils de la Prusse et à aiguillonner ceux de l'Autriche, de concert avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. Il avait en même temps une tâche tout aussi pénible à remplir, celle de justifier la guerre devant l'opposition parlementaire des deux chambres.

Le parlement était rentré le 21 janvier. Le roi George, dans son discours d'ouverture, recommanda de poursuivre la guerre avec vigueur, « car

Digitized by Google

» de son succès, dit-il, dépend le maintien de la » constitution, des lois et de la religion de la » Grande-Bretagne, ainsi que la sûreté de toute » société civile. » Le roi ajouta que les efforts de la France n'étaient fondés que sur une usurpation de pouvoirs qui rendait les gouvernants actuels de ce pays maîtres absolus de la vie des peuples. Le système révolutionnaire qu'avait adopté ce pays, fut représenté comme tendant rapidement à épuiser ses ressources. Son discours, vivement applaudi par les nombreux adhérents du ministère dans les deux chambres, fit naître des remarques sévères, tant sur l'objet de la guerre que sur la dernière campagne, dans les amendements proposés aux adresses, où le roi était prié de saisir la première occasion de conclure une paix honorable.

A la chambre des communes, le comte Wycombe, fils du marquis de Lansdown, dit qu'il arrivait de temps à autre de grandes révolutions dans l'esprit humain, révolutions que la violence et la force ne servaient qu'à mûrir au lieu de les détruire; il en conclut qu'il fallait mettre fin, le plus tôt possible, à cette guerre désastreuse. Le colonel Tarleton fit observer que les ministres avaient montré dans la conduite de la guerre la plus grande incapacité... « Si, au lieu d'entrer en Flandre, ajouta-t-il, nous » eussions débarqué une forte armée à l'embou- » chure de la Seine, et marché directement à Paris, » nous aurions protégé les royalistes dans cette » partie; et si nous n'avions pas tout fini, au moins » eût-ce été une diversion puissante en faveur des » alliés, tandis que nous n'avons rien vu que des » efforts vains de la part des têtes couronnées de » l'Europe. » M. Courtenay remarqua que ce n'était pas pour le roi de France, mais pour les puissances, que Condé, Valenciennes et le Quesnoy avaient été pris, et que l'indignation qu'en avaient ressentie les royalistes était telle, que l'abbé Maury s'était écrié : « Puisqu'il en est ainsi, joignons-nous aux » jacobins. »

Lord Mornington (1) répondit à M. Courtenay, que la paix, si l'on pouvait appeler ainsi un intervalle illusoire d'hostilités, serait cent fois pire que la guerre... « Comment, d'ailleurs, ferions-nous » des ouvertures à des gens qui ont déclaré crime de » haute trahison toute négociation de paix jusqu'à » ce qu'on reconnût l'unité et l'indivisibilité de la » république, même dans les départements qu'ils » avaient précédemment conquis? Pouvons-nous » leur offrir et leur garantir Francfort, Mayence, » Liége et Bréda? Et quand bien même nous signe- » rions une paix, la forme essentielle de leur gou- » vernement nous permettrait-elle de jouir de la » moindre sécurité? Celle que nous possédons n'est » due qu'à la barrière que nous avons mise par » nos armes entre eux et nous. Ne vaut-il pas » mieux se fier à ces mêmes armes qu'à la religion » de Robespierre, dont le culte est le meurtre des » rois; qu'à la foi de Cambon, dont le système des » finances est fondé sur la proscription de l'or et de » l'argent; et qu'à la modération de Danton, qui » déclare trahison toute négociation tendante à » faire restituer les provinces conquises sur nos » alliés; enfin qu'à l'amitié de Barrère, qui, dans » son rapport sur Toulon, a prononcé hautement » que la France ne devait s'arrêter que lorsque » l'Angleterre serait détruite? »

Sheridan passa en revue toutes les opérations de la dernière campagne, et il le fit avec sévérité. Le secrétaire d'État Dundas le réfuta. Faisant ressortir les avantages remportés par l'Angleterre dans les deux Indes, les services rendus par la flotte de Torbay, la délivrance de la Hollande, le coup décisif porté à la marine française à Toulon, les prises nombreuses faites en mer sur la France, il en conclut que c'était la campagne la plus heureuse qu'eût faite encore la Grande-Bretagne, et qu'il *fallait y* donner suite avec toute la vigueur et l'énergie possibles. Fox, au contraire, regarda la situation de l'Europe comme hautement désastreuse et visiblement alarmante : on n'apercevait plus, depuis la reprise de Toulon, que de petits succès et de grandes défaites. Abordant la question de l'objet de la guerre, il discuta la déclaration du roi d'Angleterre au peuple français, ainsi que celle qui avait été publiée à Toulon; toutes deux paraissent annoncer comme préliminaire de toute paix le retour à la monarchie. « Mais, dit-il, supposez qu'au lieu » d'une république, on établît une forme stable de » gouvernement qui ne fût pourtant pas une monar- » chie, que deviendraient nos promesses à Louis XVII » et au peuple de Toulon, si nous jugions à propos » de traiter avec un tel gouvernement? Quant à » notre sécurité, aussitôt que la France aura un » roi, dit la déclaration, nous cesserons de lui faire » la guerre, et les Français pourront se mettre » à travailler aux modifications de leur édifice » social; mais comment ces modifications se » feront-elles? sera-ce encore avec une garde de » royal-allemand autour de la salle de leurs dé- » libérations? la France sera donc précisément » dans la même situation qu'en 1789, d'où sont » dérivés tous les malheurs qui, selon vous, ren- » dent aujourd'hui la guerre nécessaire et la paix » impossible; ainsi la perspective que le mi- » nistre nous propose roule sur un cercle éternelle-

(1) Depuis le marquis de Wellesley.

Digitized by Google

» ment vicieux. Le ministre ou ses agents ont pro-
» mis à Toulon, de rétablir la constitution de 1791.
» et dans le fait on l'a rétablie. Louis XVII, qui ne
» l'avait pas acceptée, n'a pas été appelé roi de
» France et de Navarre, mais roi des Français;
» toutes les autorités constitutionnelles y ont été ré-
» tablies. Or, veut-on voir maintenant comment
» cela se combinait avec ce qu'on appelle les puis-
» sances combinées? Le général Wurmser entrait
» alors en Alsace, où il rendait une proclamation
» par laquelle il chassait de leurs places tous les
» constitutionnels de 1791, et rétablissait jusqu'à
» nouvel ordre l'ancien système... »

Passant aux événements de la campagne, Fox, loin de penser qu'on dût lui soutenir qu'elle eût été prospère ou glorieuse, s'attendait au contraire qu'on lui aurait dit, lorsqu'il viendrait parler de la paix : « Ce n'est pas négocier, c'est supplier que de pro-
» poser la paix lorsque nous avons été battus à
» Dunkerque, que le prince de Cobourg a été re-
» poussé à Maubeuge; que nous avons été chassés
» de Toulon d'une manière affligeante, pour ne pas
» dire honteuse; que le général Wurmser a été mis
» en déroute en Alsace; que le siége de Landau a
» été levé, et que les Prussiens peuvent à peine
» suffire à la protection des villes allemandes du
» Rhin... Le secrétaire d'État (1), ajouta Fox, a dit
» que l'objet de l'Angleterre, dans les Indes occi-
» dentales, est de nous assurer par nous-mêmes
» d'une indemnité *solide* et avantageuse pour les
» dépenses de la guerre...; il a dit encore que les
» ministres avaient été embarrassés de savoir s'ils
» auraient envoyé les forces qu'ils avaient à leur
» disposition aux Indes occidentales avec le général
» Gray, ou aux royalistes de France avec le comte
» de Moïra. La réponse était aisée. Leur guerre avec
» les chefs de la France étant, comme le disaient les
» amis des ministres, une guerre à mort, ils n'au-
» raient pas dû hésiter à tout envoyer aux royalistes.
» Pourquoi avoir attendu si tard pour l'expédition
» du comte de Moïra, ou, pour mieux dire, pour
» faire bruit d'une telle expédition? Était-ce que
» l'on manquait de troupes? Pourquoi donc le mi-
» nistre avait-il fait tant de misérables alliances, s'il
» ne pouvait pas tirer de ses alliés assez de troupes
» pour mettre à exécution aucun projet?... Le mi-
» nistre possède de grands talents, une grande
» éloquence; la longue durée de son ministère doit
» avoir considérablement augmenté le nombre de
» ses admirateurs; mais que l'on rassemble trente
» de ses partisans, depuis ceux qui mangent jusqu'à
» ceux qui le servent à sa table, en trouvera-t-on
» un seul qui ose lui dire en face qu'il est bon mi-
» nistre de la guerre?... »

(1) M. Dundas.

Pitt se leva pour répondre; après avoir rappelé que l'opinion de la majorité de la chambre et de la pluralité de la nation avait considéré la guerre comme purement défensive, et qu'on y était engagé par devoir et par nécessité, il répéta ce qu'il avait dit à la dernière session : qu'il la ferait encore tant que l'Angleterre ne recevrait pas satisfaction pour le passé, et sécurité pour l'avenir. « Si l'on suppose
» même, ajouta-t-il, que nous ayons éprouvé des dif-
» ficultés et des malheurs dans le cours de cette
» guerre, ce n'est qu'une raison de plus pour re-
» doubler d'efforts; et si les difficultés proviennent
» de la seule nature des choses, ce qui n'en est que
» plus fâcheux, combien les arguments employés
» contre les ministres ne se trouvent-ils pas dès
» lors affaiblis !.... Mais, m'a-t-on dit, vous ne fe-
» rez donc jamais la paix avec les jacobins? Il m'est
» extrêmement difficile de répondre à une telle ques-
» tion, et il ne serait ni prudent ni raisonnable d'y
» donner une réponse définitive dans le moment ac-
» tuel. C'est une question dont la solution doit dé-
» pendre des événements. Comme les circonstances
» peuvent changer, il faudra nécessairement suivre
» différentes lignes de conduite, et je n'aurai pas
» l'indiscrétion de me laisser engager à un seul sys-
» tème. Quant aux circonstances présentes, je n'hé-
» site pas à déclarer que j'aimerais mieux persévérer
» dans la guerre, même au milieu des plus grands
» malheurs, et que je regarderais cette conduite
» comme beaucoup plus sûre et plus honorable que
» de faire la paix avec les meneurs de la France
» dans leur état actuel... On a dit que le rétablisse-
» ment de la royauté n'apporterait aucune sûreté
» additionnelle à la solidité de la paix, et que les
» Français seraient encore également formidables
» pour ce pays; mais c'est une assertion étrange et
» dénuée de fondement. La monarchie française,
» *dépouillée comme elle le serait* d'une partie de
» sa puissance et affaiblie dans ses revenus, ne pour-
» rait être aussi formidable qu'un système qui s'est
» montré plus dangereux que la monarchie dans la
» plénitude de son pouvoir et au sommet de sa gran-
» deur. Il est encore d'autres considérations qui
» s'opposent à ce que nous traitions avec la France.
» La convention a rendu un décret qui défend de
» traiter avec tout ennemi jusqu'à ce qu'il ait éva-
» cué le territoire de la république; et le 11 avril,
» on a décrété de plus la peine de mort contre qui-
» conque proposerait de traiter avec une puissance
» qui n'aurait pas reconnu préalablement l'indépen-
» dance de la nation française, l'unité et l'indivisi-
» bilité de la république fondée sur la liberté et

Digitized by Google

» l'égalité. Ainsi, en proposant la paix, non-seulement nous nous soumettrions au déshonneur de » l'humiliation la plus vile, mais nous nous mettrions à la merci de nos ennemis ; nous nous réduirions à la nécessité de recevoir les conditions » qu'il leur plairait de nous dicter. Voulez-vous donc » retirer vos armées ? voulez-vous vous priver de la » coopération de vos alliés ? abandonner toutes vos » acquisitions, rendre à la convention Condé, Valenciennes, le Quesnoy, Tabago, Port-Louis et » toutes les factoreries des Indes orientales ? Quand » même vous y consentiriez, quand même vous vous » hâteriez d'envoyer un ambassadeur pour traiter » avec la convention, il vous faudrait non-seulement » reconnaître l'unité et l'indivisibilité de la républi» que française, mais encore la reconnaître dans le » sens de vos ennemis, c'est-à-dire, fondée sur la » liberté et l'égalité; il vous faudrait souscrire à » tout leur code, et par cet acte sanctionner la dé» position de votre souverain et l'anéantissement de » votre législature. En vain dirait-on qu'ils n'insis» teront point sur un aveu de cette étendue. Quelle » qu'ait pu être l'extravagance de leurs discours, » ils l'ont toujours surpassée par leurs actions. Nous » n'avons aucune espérance de modération, quel » que soit le parti qui domine. Dans toutes les ré» solutions qui ont eu lieu chez eux, leur premier » titre à la faveur a été de recommander des hosti» lités contre l'Angleterre. Les plus violents l'ont » toujours emporté (1). La marque distinctive de leur » caractère est un esprit d'entreprises militaires, non » pour satisfaire leur ambition, mais pour répandre » partout la désolation et la terreur... Dans cet état de » choses, qu'avons-nous de mieux à faire que de leur » résister jusqu'au temps où la Providence, bénis» sant nos efforts, nous aura assuré l'indépendance » de notre pays à laquelle se trouve lié l'intérêt gé» néral de l'Europe ? »

Le parlement adopta unanimement l'augmentation jusqu'à quatre-vingt-cinq mille hommes des forces employées dans la marine britannique. Mais la proposition de porter l'armée régulière à soixante mille hommes fut combattue, et fit renaître d'amères censures de la dernière campagne. En parlant en faveur de l'augmentation des forces régulières, Pitt dit que la France avait été métamorphosée en une *nation armée*. Fox releva cette expression et la commenta. Pitt soutint n'avoir pas voulu dire autre chose, sinon que le système de tyrannie de la république avait armé des masses si considérables qu'il n'avait pas été possible d'abord de leur résister ; mais que cela ne prouvait pas, comme le disait son adversaire, que les Français fussent unis : ils ne l'étaient que par la terreur.

A la chambre des lords, le marquis de Lansdown, à la suite d'un discours également rempli de censures virulentes sur la conduite des ministres, proposa (2) une adresse au roi, dans laquelle il peignit l'impossibilité très-probable de soumettre un pays tel que la France; le peu de confiance que devait inspirer la coalition, les pertes et les fardeaux que la nation anglaise aurait à supporter en persistant dans cette lutte, enfin la folie de faire une guerre contre des principes. Ces motifs devaient porter la chambre à prier Sa Majesté de faire au plus tôt connaître qu'elle était prête à entrer en négociations. Après un débat très-vif, cette motion fut repoussée à une grande majorité.

On ne pourrait s'en étonner que si l'on n'avait aucune idée de la nature de cette guerre vraiment nationale pour les Anglais, en ce qu'elle donnait un immense accroissement à leurs richesses et à leur puissance. Ces avantages étaient nécessairement assurés à une nation forte et active qui régnait sur les mers, et y exerçait pour ainsi dire le monopole du commerce du monde. Les revers du continent, armé sous son influence, étaient compensés chez elle par des conquêtes maritimes. La Corse même venait de lui tomber en partage pour lui faire oublier son expulsion de Toulon, où ses amiraux avaient porté le coup décisif à une marine rivale.

Bien que les ministres fussent triomphants dans le parlement, ils ne s'abusaient pas sur les difficultés de la guerre extérieure. Le principal obstacle dérivait de la contradiction et de l'incohérence qui se faisait remarquer dans les vues politiques des deux cabinets de Vienne et de Berlin : il n'était pas possible de les faire marcher de concert dans la conduite de la guerre.

L'Empereur, ayant eu égard aux instances de l'Angleterre, était fortement résolu d'ouvrir une troisième campagne, que sa présence, un surcroît de forces, de meilleures dispositions et plus d'énergie devaient rendre plus décisive. Il sentait lui-même la nécessité de réparer les bévues et les revers de Wattignies et de Weissembourg. Ce prince avait goûté les vues du comte de Mercy-Argenteau, qui était à Bruxelles l'âme du parti autrichien-belge. Ce diplomate sollicitait avec instance qu'on fît paraître au milieu des Belges le souverain lui-même, pour

(1) La discussion était ouverte alors à la société des jacobins sur la constitution anglaise et sur le projet annoncé de la détruire moralement et physiquement par la discussion et par une descente.

(2) Le 17 février.

Digitized by Google

vaincre la résistance des états du pays aux demandes de l'Autriche. En outre, il regardait comme indispensable qu'on s'occupât de resserrer les liens de l'alliance avec l'Angleterre (1), et qu'après avoir augmenté la grande armée, on prît immédiatement l'offensive. A cet effet, il demandait qu'on remît le baron de Mack à la tête de l'état-major, comme étant seul capable de concevoir un plan d'opérations combinées. L'Empereur accueillit avec une attention particulière les projets que tenait prêts cet officier, qu'on revit dès lors en faveur à Vienne. On savait qu'il serait agréable aux Anglais et aux princes qui gouvernaient la Belgique. Telle était sa réputation d'habileté, sans toutefois qu'il l'eût encore justifiée par rien de positif, qu'à Bruxelles, à Londres et à Vienne, on était persuadé que Maubeuge n'aurait pas échappé aux alliés, si Mack n'eût été remplacé à l'état-major général. C'était à son absence qu'on attribuait non-seulement le sanglant échec de Maubeuge, mais par suite les désastres de l'Alsace et de la Vendée, qu'une vigoureuse offensive aurait pu prévenir. Il n'y avait qu'une voix pour son rappel à l'armée de Flandre : le conseil aulique fut entraîné. Quant aux nouveaux plans de Mack, le ministre Thugut et les membres influents du conseil ne se mettaient pas en peine de les faire avorter, pour peu qu'ils contrariassent leurs projets politiques. Le commandement en chef de l'armée ne resterait-il pas dans les mains du prince de Cobourg, si peu porté pour les projets hardis, et dont les mouvements se régleraient toujours sur les combinaisons lentes du cabinet? Du reste, dans le conseil, le parti purement autrichien, peu porté lui-même pour cette guerre des Pays-Bas, fut forcé de céder à l'empire des circonstances. On comptait d'ailleurs, comme dans la précédente campagne, s'approprier la première ligne des places frontières de la France, pour remplacer les forteresses flamandes que Joseph II avait fait raser. Strasbourg et Landau n'étaient pas moins convoités par le conseil aulique, malgré les derniers revers qu'on imputait aux Prussiens; enfin ce conseil opinait en même temps pour que du côté de la Pologne on revendiquât une partie des Gallicies.

Mack partit de Vienne dans le courant de janvier, pressé d'aller communiquer ses plans au prince de Cobourg et au cabinet de Londres. Il venait remplacer à l'armée de Flandre le prince de Hohenlohe, général épais, qui, l'ayant supplanté lui-même comme quartier-maître général près du prince généralissime, l'avait tant fait regretter dans le camp autrichien. Cette fois, par son nouveau grade de major-général, les fonctions de Mack à l'armée étaient plus étendues. A son passage à Francfort et à Mayence, il trouva encore tout dans le vague au sujet des résolutions de la Prusse, qui n'étaient pas encore bien connues, tandis que ses projets d'opérations à la grande armée de Flandre, pénétrés à Vienne par Lucchesini, parvenaient à la connaissance du cabinet de Berlin, et ne contribuaient pas peu à régler sa politique.

L'accueil que Mack reçut à Bruxelles fut tel qu'on en réservait autrefois aux plus grands capitaines, tant on croyait toucher, par son retour, à une direction plus habile dans les opérations d'une guerre inquiétante. L'archiduc Charles voulut lui donner un appartement dans son palais même. Mack, adroitement plus modeste, alla se loger à l'hôtel Belle-Vue. Partout il faisait sensation : au Parc, au spectacle, on le saluait par des *bravos*, des applaudissements unanimes, des cris répétés de *vive Mack! vive l'Empereur!* On voyait en lui l'âme de l'armée autrichienne. Ce qui transpirait de ses plans dans les lettres de Vienne et du Rhin, donnait à entendre que la grande armée alliée dans le Brabant serait portée à deux cent mille hommes, et que les troupes de Prusse, celles d'Empire, et les paysans armés, garderaient les électorats. Le prince de Cobourg entra aussitôt en conférence à Bruxelles avec le duc d'York, le prince héréditaire d'Orange, l'archiduc, le général Clairfayt, et quelques autres généraux : on discuta le nouveau plan de campagne pour en déterminer les moyens, et en concerter l'exécution. MM. de Mercy et de Metternich assistèrent à ces différents conseils, qui durèrent quatre jours consécutifs, et à la suite desquels Mack partit pour Londres, précédé par le duc d'York. Il n'y resta que deux fois vingt-quatre heures, ayant mis presque le même temps à faire la traversée d'Ostende à Douvres, dans un paquebot escorté par deux frégates.

Présenté, le 14 février, au roi et à la reine d'Angleterre, il dîna le même jour chez M. Pitt avec la plupart des ministres, avec le prince de Galles, le duc d'York, lord Moira et le marquis de Cornwallis, récemment arrivé de son gouvernement de l'Inde. Pendant le reste de la soirée, il y eut, en quelque sorte, chez le premier ministre, un comité de salut public de l'Europe.

La conférence roula principalement sur les plans de Mack. On savait que, dès sa première campagne en Flandre, il n'avait cherché dans la guerre que les moyens de renverser la convention, et qu'il penchait par conséquent pour une guerre hardie et prompte qui pût frapper la convention de terreur.

(1) Un traité d'alliance avait été conclu à Londres entre l'Empereur et la Grande-Bretagne, le 30 août 1793.

Digitized by Google

L'expérience lui avait démontré depuis qu'il n'y aurait de but et de terme à la guerre qu'en marchant droit à Paris. C'était donc une campagne purement contre-révolutionnaire qu'il proposait, et telle qu'elle lui avait été inspirée par ses rapports avec Dumouriez, l'année précédente. Ses idées à cet égard étant arrêtées, il y avait coordonné son plan de campagne dont le fond consistait à prendre Landrecies au centre de la ligne française de défense, et à marcher ensuite directement par Guise et Laon sur Paris. Pour assurer le flanc droit de l'armée dans ce grand mouvement d'invasion, il proposait d'inonder la Flandre maritime, par laquelle les Français pouvaient essayer de tourner la masse des forces assaillantes. Il destinait l'aile gauche à rester en observation vers Maubeuge, Philippeville et Givet, pour couvrir la Meuse, où il était d'avis d'appeler les Prussiens, en les dirigeant par Trèves. Enfin il proposait, comme diversion utile et forte, de joindre un corps d'élite autrichien à douze mille Anglais ou Hessois aux ordres de lord Moïra, pour être débarqués dans la Vendée, y rallier les royalistes, et marcher aussi, de concert avec eux, sur Paris.

Ce plan hardi ne parut pas absolument impraticable aux hommes d'État d'Angleterre. En effet, il n'était guère possible de mieux concevoir et de tracer sur une plus grande échelle un projet de contre-révolution par la force des armes. Mais il péchait par deux conditions essentielles. D'abord la coalition n'avait pas alors un seul général en chef capable, moralement, d'en assurer l'exécution. Où était le grand homme qui eût pu exercer la dictature militaire de l'Europe monarchique? Nulle part : l'anarchie régnait dans tous les cabinets. En second lieu, Mack avait mal saisi le moment ; il n'était plus temps en 1794 d'essayer franchement l'invasion de la France. Pitt l'avait dit à la chambre des communes : la convention opposait aux forces de la coalition une *nation armée*. Or, Mack s'y prenait un an trop tard, ce qui inspira à Rivarol, bel esprit célèbre, alors à Bruxelles, ce jeu de mots si vrai et si piquant : « Les coalisés sont toujours » en retard d'une idée, d'une année et d'une armée.»

Le plan de Mack péchait donc par sa base : on le pressentit à Londres, et il fut convenu, comme il arrive presque toujours dans les délibérations graves où il est si difficile de s'entendre, qu'on le modifierait selon les circonstances. Mais on parut bien décidé à pousser la guerre avec la plus grande vigueur.

De retour à Bruxelles dans le courant de février, Mack s'était mis à parcourir la frontière depuis Nieuport jusqu'aux Ardennes. Il fit cette inspection avec soin, recueillant une multitude de rapports d'après lesquels il paraissait constant que le comité de salut public opposait aux alliés sur la frontière belgique plus de deux cent mille soldats (1), la plupart aguerris par une ou deux campagnes, par l'habitude des travaux et de la vie des camps, commandés d'ailleurs par des chefs sortis de leurs rangs avec le génie de la guerre, et qui, servant un pouvoir inexorable, se trouvaient ainsi placés entre la victoire et la mort. S'exagérant les forces de la convention, Mack fut effrayé de la faiblesse relative de l'armée alliée. On lui avait promis à Vienne deux cent mille hommes, et à peine la grande armée, y compris les contingents anglais, hollandais, hessois et hanovriens, s'élevait-elle à cent cinquante mille combattants effectifs. Tel était le système de parcimonie du conseil aulique, que dans cette guerre sociale, dans cette campagne qui devait être si décisive, l'Autriche ne pouvait pas mettre en ligne, répartis sur tous les points où elle voulait combattre, plus de cent cinquante mille hommes. Mack, en apportant au prince de Cobourg le résultat de ses informations, lui fit sentir qu'il devenait indispensable, pour assurer l'exécution du plan de campagne, d'engager le maréchal Mœllendorf à porter cinquante mille Prussiens sur Trèves, afin de couvrir la Meuse de concert avec les corps autrichiens établis dans le Luxembourg. Le prince généralissime signa la lettre que Mack écrivit dans ce sens à Mœllendorf. Lorsque le duc de Brunswick avait déposé le commandement dans les mains de ce maréchal, le gros de l'armée prussienne était cantonné sur les deux bords de la Seltz, entre Oppenheim et Mayence : le maréchal s'était borné depuis à étendre ses quartiers, bien décidé à ne faire aucun mouvement offensif sans un ordre spécial de sa cour. La lettre du prince de Cobourg ne le fit pas changer d'avis : il y répondit le 14 mars, « qu'il ignorait la part que son gou» vernement pouvait avoir prise au plan de campa» gne dont on lui donnait communication ; que ce » plan renfermait de bonnes vues, et eût pu s'exé» cuter ; mais que dans l'état actuel des affaires, il » entraînait beaucoup d'inconvénients ; enfin il ajou» tait qu'il ne marcherait pas sur Trèves pour ne » pas compromettre Mayence. »

Cette lettre ayant été écrite au moment même où le roi de Prusse allait donner l'ordre à ses troupes de se retirer, il reste à retracer ici les circonstances qui amenèrent ce prince à prendre un parti qui fit dans le temps l'étonnement de l'Europe.

(1) Ces informations étaient exagérées. Les forces françaises en ligne ne dépassaient pas, comme on le verra, 154,000 hommes.

Digitized by Google

Le zèle de la Prusse ne répondait nullement à l'ardeur que montrait l'Autriche pour la poursuite de la guerre. La lassitude et le découragement du cabinet de Berlin étaient au comble. Les négociations que Frédéric-Guillaume venait d'entamer avec la cour de Vienne pour être indemnisé des frais de la guerre n'étaient pas encore terminées. Il s'était tenu à ce sujet des conférences entre Lucchesini et les membres du cabinet impérial. On y calcula les sommes qui seraient nécessaires pour l'entretien des troupes prussiennes, et l'Empereur consentit à en supporter la plus grande part, à condition que les autres membres du *corps germanique* se chargeraient du reste. Les deux cours firent aussitôt des démarches pour engager l'Empire à contribuer efficacement à sa propre défense, et à n'en pas laisser tout le fardeau aux deux puissances, dont les armées combattaient pour les intérêts communs, appuyés seulement d'un petit nombre de leurs co-États, tels que l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse-Cassel et celui de Hesse-Darmstadt.

Les agents prussiens ayant adressé aux ministres électoraux et à plusieurs princes de l'Empire des notes en conséquence, la cour d'Autriche déclara, de son côté, « que, vu la nécessité où se trouvaient en » ce moment les troupes prussiennes d'un prompt » approvisionnement, et pour donner une nouvelle » preuve de l'égard amical qu'elle avait pour le roi » de Prusse, elle consentait à ce que le États lui ac» cordassent la préférence ».

La cour de Vienne, avertie par les exigences de la Prusse et par la tiédeur que cette puissance apportait dans la lutte, n'avait pas hésité de provoquer l'armement général de l'Empire, conformément au plan de campagne qui avait reçu l'approbation de l'Empereur. Le duc de Wurtemberg donna l'impulsion, et le chef de l'Empire, lui témoignant par un décret sa satisfaction particulière, exhorta les autres États à l'imiter.

Aussitôt le ministre directorial de Mayence porta à la dictature un décret de commission impériale propre à exciter les États germaniques à un armement général « contre un ennemi, disait-il, qui, » dans une troisième campagne, peut réussir à dé» soler de nouveau la partie de l'Allemagne voisine » de ses frontières, si l'Empire ne réprime vigou» reusement ses efforts. » Le ministre directorial, après s'être élevé contre ce qu'il appelait le soi-disant *pouvoir révolutionnaire universel*, en venait à caractériser les procédés de la convention nationale. « Ses décrets tyranniques pour la *levée en masse*, » disait-il, lui ont procuré une supériorité de forces, » qui, avec une manière tout à fait nouvelle de guer» royer, augmente les dangers et les inconvénients » d'une guerre onéreuse, et rend indispensable l'ar» mement général de tous les habitants de la fron» tière, à l'exemple de ce qui a été fait dans l'Au» triche-Antérieure, et particulièrement dans le » Brisgaw. »

D'après ces motifs, le chef de l'Empire réclamait de ses co-États l'armement général des habitants de la frontière germanique. Le cercle de Souabe répondit le premier à l'appel de l'Empereur. L'assemblée des commissaires, tenue à Ulm, expédia à ses co-États une patente en vertu de laquelle tous ses contingents devaient être rendus complets pour le 1er mars, et les troupes régulières du cercle augmentées de quatre mille hommes. Mais ce renfort n'étant pas encore regardé comme suffisant dans le cas où l'ennemi ferait une tentative sérieuse pour pénétrer en Souabe, l'assemblée résolut, *d'après le louable exemple* de quelques États de l'Empire, non-seulement de mettre sur pied, dans le cercle même, une milice provinciale, mais d'adresser à tous les habitants et sujets du cercle un appel général aux armes.

De son côté, l'Empereur fit notifier officiellement à la diète, que s'étant décidé à rassembler, sans délai, pour la campagne de cette année, une armée de l'Empire proprement dite, il en avait confié le commandement au duc Albert de Saxe-Teschen, ajoutant qu'il poursuivrait, malgré toutes les difficultés, le projet de faire agir le corps germanique par lui-même et pour sa propre défense.

Cette direction donnée aux affaires occupa singulièrement la cour de Prusse : on tint à ce sujet plusieurs conférences tant à Postdam qu'à Berlin. Tout le ministère se déclara contre la mesure de la levée en masse : elle paraissait tendre non-seulement à faire avorter les demandes qu'on venait d'adresser à l'Empire, mais encore à mettre l'armement des co-États à la disposition de l'Autriche. Il en résultait un autre inconvénient pour les nombreux partisans d'une pacification avec la France : c'était d'éloigner la paix en donnant une nouvelle activité à la guerre. Sous tous les points de vue, les intérêts de la Prusse paraissaient lésés.

On décida que tout serait mis en œuvre par des négociations partielles avec les princes les plus influents, pour faire annuler ou avorter la mesure de l'armement général. On devait aussi, par les mêmes voies, s'efforcer de faire prévaloir la proposition de l'entretien des troupes prussiennes aux frais de l'Empire.

La négociation fut confiée au baron de Hardenberg, ministre dirigeant les provinces prussiennes de Franconie. Il les administrait avec un tel éclat, qu'il avait conquis, pour ainsi dire, les suffrages et la confiance du monarque prussien. C'était d'abord

Digitized by Google

auprès de l'électeur de Mayence, comme archichancelier de l'Empire, qu'il devait ouvrir la négociation, cette cour lui étant parfaitement connue. Hardenberg arriva, le 14 février, à Mayence, accompagné du ministre de la guerre, comte de Schulenburg, chargé de régler le mode d'après lequel les différents membres du corps germanique contribueraient à l'entretien des armées prussiennes du Rhin. Il se rendit immédiatement à Aschaffenbourg, où résidait l'électeur archichancelier, qu'il trouva réservé et défiant vis-à-vis du cabinet prussien, et enclin d'ailleurs pour la mesure de la levée en masse; mais la lettre royale dont Hardenberg était porteur, et où le roi de Prusse indiquait lui-même à l'archichancelier les inconvénients de cette mesure, ramenèrent le prince en lui inspirant plus de confiance dans les communications du négociateur. La lettre du roi (1) était conçue en ces termes :

» L'urgence extraordinaire des circonstances actuelles me porte à écrire cette lettre à Votre Altesse, dans la pleine assurance où je suis qu'elle connaît parfaitement la situation de l'Allemagne, notre patrie. La crise dangereuse où ce pays se trouve jeté par une guerre sans exemple avec un ennemi formidable, furieux et dévastateur, qui menace déjà les six cercles antérieurs de se déborder sur leur territoire pour mettre tout à feu et à sang; une pareille crise est trop connue de Votre Altesse, elle est trop manifeste pour qu'elle ne juge pas de la nécessité la plus indispensable de concourir avec moi, et tout co-État animé d'un zèle patriotique, aux mesures les plus propres à éloigner le danger.

» Parmi toutes les mesures que l'Empire peut employer pour atteindre ce but, il n'en est aucune qui paraisse plus insuffisante et plus inefficace contre nos ennemis, dont le nombre ne diminue jamais, qui oppose au combat un fanatisme furieux, les ressources de la tactique et une artillerie nombreuse : rien n'est plus insuffisant, dis-je, que la levée en masse, et l'armement du peuple déjà proposé à différentes fois. Cette mesure, si dangereuse, et singulièrement délicate par elle-même, est encore, en cela seul, d'autant moins admissible, qu'elle ne peut s'accorder en aucune manière avec la défense de l'Empire par mes troupes, et qu'elle aurait et devrait avoir immanquablement pour suite leur retraite.

» Comme il m'est impossible, dès ce moment, de continuer de mes propres moyens une guerre aussi éloignée des frontières de mes États, et qui entraîne des frais si considérables, je me suis déjà ouvert franchement, il y a quelques mois, aux principales puissances qui prennent part à cette guerre, et j'ai entamé avec elles sur cet objet des négociations qui, jusqu'à présent, n'ont pu être encore terminées. C'est pourquoi je me trouve maintenant forcé de demander que l'Empire, au cas que mon armée doive assurer ultérieurement protection et défense, se charge sans délai de son approvisionnement. A la vérité, les ouvertures nécessaires à ce sujet viennent d'être faites à la diète, mais que Votre Altesse considère qu'il est impossible d'attendre sa décision et l'exécution de ses décrets. Ainsi, la seule chose qui reste à faire, c'est que les six cercles antérieurs qui ont le plus besoin de défense, en attendant la *conclusion* de la diète, s'occupent incontinent de l'approvisionnement provisoire, s'assemblent et se réunissent à cet effet le plus promptement possible.

» Je prie en conséquence Votre Altesse, de la manière la plus amicale et la plus pressante, et pour le bien de l'Allemagne notre patrie, qu'en vertu de sa qualité d'archichancelier et de directeur du cercle du Haut-Rhin, elle veuille convoquer incessamment les six cercles antérieurs. Comme il n'y a que les ambassadeurs plénipotentiaires de ces cercles qui soient appelés à une pareille assemblée, leur prompte réunion ne présentera aucune difficulté.

» Cet approvisionnement provisoire dont les six cercles antérieurs se chargeront, leur convocation et réunion la plus prompte sont les seuls moyens de sauver l'Allemagne dans cette grande crise. Sans l'approvisionnement des cercles, il ne m'est pas possible de faire combattre plus longtemps mes troupes contre l'ennemi. Je ne manquerais pas, quoique avec regret, de les faire rentrer dans mes États, pour leur propre défense, et d'abandonner l'Empire à lui-même et à son sort.

» C'est donc entre les mains de Votre Altesse que je mets le salut de l'Empire; et plein de confiance en sa sagesse et son patriotisme, je m'attends qu'elle emploiera les moyens que lui donnent les lois, de manière que les vues dirigées vers le bien de la patrie soient remplies, et que, par l'approvisionnement de mes troupes, je sois mis en état d'assurer ultérieurement à l'Empire en danger la défense et la protection la plus efficace.

» Dans cette attente, je suis, etc.

» *Signé,* FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Hardenberg engagea aussitôt, de la manière la plus pressante, l'archichancelier à faire à la diète la

(1) Datée de Berlin, le 31 janvier 1794.

Digitized by Google

proposition formelle de l'entretien des troupes prussiennes.

D'un autre côté, les autres ministres du roi en Allemagne désapprouvèrent hautement et en son nom la mesure de la levée en masse; ils firent sentir, non-seulement l'inutilité de pareilles troupes et le danger de tels rassemblements armés, mais en outre celui de la disette de vivres qui en résulterait pour les armées régulières. Le comte de Sodern en exposa les inconvénients dans une déclaration qu'il adressa aux six cercles qui y étaient intéressés; et M. de Dohm fit une déclaration à peu près semblable, sous la date de Cologne, le 12 février, au cercle du Bas-Rhin et de Westphalie, auprès duquel il était accrédité. « Sa Majesté, y disait-il, si l'on ne fait » pas droit à sa demande, se verra forcée de retirer » sous quelques semaines ses troupes des frontières » de l'empire d'Allemagne qu'elle a jusqu'à ce mo- » ment si bien protégées et défendues. »

Mais la négociation la plus importante était celle que Hardenberg avait entamée auprès de l'électeur archichancelier. Il y réussissait, lorsqu'un incident vint l'entraver et porter à la moralité de la Prusse le plus grand préjudice. Soit qu'on cherchât dans le cabinet de Berlin à entrer en négociation avec le comité de salut public, soit que le comité lui-même, profitant des circonstances particulières où se trouvait la Prusse, saisît l'occasion de faire une tentative pour la détacher de la coalition, voici ce qui arriva au moment même où Hardenberg entrait en pourparler avec l'électeur de Mayence. Trois commissaires du comité de salut public, nommés Ochet, Paris et Fittermann, firent leur entrée à Mayence, le 16 février, sous une escorte de troupes prussiennes, comme étant chargés de l'échange des prisonniers de guerre, et d'apurer la comptabilité de la garnison française qui avait défendu cette ville pendant le siége. A leur arrivée, le maréchal Mœllendorff leur fit annoncer que c'était avec le général Kalkreuth qu'ils devaient traiter, ce général ayant conclu lui-même la capitulation. Sur cette déclaration, deux d'entre eux se décidèrent à aller s'aboucher avec Kalkreuth, que ses blessures retenaient encore à Francfort. Ils se mirent en route dans un beau carrosse où flottait le drapeau tricolore, et qui avait appartenu aux écuries royales de Versailles : le bonnet rouge en peinture y remplaçait sur les quatre panneaux l'écusson de France. Là, les envoyés du comité de salut public, escortés d'un détachement de cavalerie prussienne, étalèrent toute leur représentation diplomatique. Leur apparition à Francfort causa du trouble; le peuple, excité par un agent de la Russie, affecta de regarder le drapeau et le bonnet rouge dont ils avaient décoré leur voiture comme une bravade, une insulte au bon sens germanique. On se serait même jeté sur eux si Kalkreuth n'était pas intervenu. Il apaisa la multitude attroupée, et procura même satisfaction aux commissaires qu'il reçut avec tous les honneurs qu'on est dans l'usage de rendre à un caractère public. Deux sentinelles furent placées à leur porte. Non-seulement Kalkreuth traita avec beaucoup d'égards les agents français, mais il les admit à sa table. Ayant commencé leurs conférences avec le général prussien, le bruit se répandit aussitôt généralement qu'elles n'avaient pas seulement pour objet un échange de prisonniers de guerre; en effet, les commissaires firent à la Prusse des ouvertures dont on garda soigneusement le secret.

Leur arrivée seule avait fait juger qu'il s'opérerait bientôt un changement dans la position générale des affaires relativement à la France. La probabilité qu'on en entrevit devint plus grande par leur séjour prolongé à Francfort, par les égards dont ils continuèrent d'être l'objet, par le ton pacifique que respiraient depuis peu tous les agents de la cour de Berlin, ainsi que tous les écrivains politiques qui en dépendaient ou qui étaient sous son influence. Aux suppositions hasardées, aux conjectures vagues, succédèrent des rumeurs inquiétantes pour différents princes de la confédération germanique. Le bruit sourd d'une prochaine sécularisation des évêchés de Wurtzbourg et de Bamberg vint à s'accréditer à Francfort; on parla même de Mayence, Spire et Worms. On prétendait que les deux premiers évêchés étaient destinés à accroître les domaines prussiens dans la Franconie. Enfin, on finit par assurer que le roi demanderait, à titre d'indemnité pour les frais de la guerre pendant deux ans, non-seulement la sécularisation des États ecclésiastiques, mais encore la cession de certaines villes impériales. Il n'était pas facile d'effacer de telles impressions. Hardenberg employa, pour rassurer l'électeur de Mayence, le langage d'une politique franche et ouverte, qu'il fit valoir avec l'accent de la persuasion dans des communications confidentielles. Ce fut d'après le contenu de ses dépêches que le roi chargea ses ministres auprès des cercles de désavouer les bruits répandus dans le cœur de l'Allemagne sur ses vues ultérieures. Son ministre, à Francfort, les démentit de la manière la plus formelle dans une déclaration adressée à l'assemblée des cercles, et portant en substance, « que Sa Ma- » jesté Prussienne avait appris avec déplaisir le » bruit si généralement semé, qu'elle avait le des- » sein de s'emparer de divers pays de l'Empire; que » Sa Majesté déclarait expressément n'en avoir

Digitized by Google

» jamais eu l'intention, ni en général de porter la » moindre atteinte aux droits des États germaniques, » confédération dont les liens lui seraient toujours » sacrés; mais que Sa Majesté s'attendait en re- » vanche que l'Empire ferait tous ses efforts pour » l'indemniser des frais qu'elle avait faits et faisait » encore pour défendre l'Allemagne contre un en- » nemi dangereux..... »

Déjà, sur les instances de Hardenberg, l'électeur de Mayence avait convoqué, pour le 1er mars, les six cercles antérieurs les plus exposés à l'invasion, tels que ceux de Bavière, de Souabe, de Franconie, du Haut-Rhin, du Rhin électoral et du Bas-Rhin, à l'effet de statuer sur les demandes du roi. Hardenberg réussit également à porter l'électeur à faire à la diète la proposition formelle d'y adhérer. Mais il eut bientôt connaissance de l'opposition formelle de quelques-uns des membres de la confédération, à la convocation des six cercles que venait de faire l'électeur archichancelier. Voulant presser lui-même la décision près le cercle du Haut-Rhin; et sa négociation étant terminée à Aschaffenbourg, il se rendit à Cassel, dans l'espoir de porter le landgrave de Hesse à consentir à la mesure si fort désirée par le roi son maître, et à déterminer par son exemple les autres membres de la confédération à y accéder. Le roi, lui-même, s'était exprimé assez clairement dans l'ouverture qu'il avait faite à ce sujet aux États de l'Empire. Hardenberg tint à peu près le même langage au landgrave : il lui fit observer « que le » roi, quoique toujours disposé à contribuer à la » défense de l'Empire, ne pouvait voir sans inquié- » tude que l'écoulement continuel du numéraire » appauvrissait ses États; que ses moyens ne lui » permettant plus de supporter d'aussi fortes dépen- » ses, il avait invité les six cercles les plus exposés » à entretenir provisoirement son armée jusqu'à ce » qu'on eût pris à Ratisbonne une décision conve- » nable à cet égard, et qu'il serait forcé, en cas de » refus, de rappeler du Rhin la plus grande partie » de ses forces. »

Mais la pluralité des princes et États qui composaient les cercles antérieurs, préférant employer leurs propres troupes à en entretenir d'autres qui ne seraient pas à leur disposition, refusèrent de prendre sur eux la nouvelle charge que voulait leur imposer la Prusse. Ils répliquèrent au roi, « qu'il » était difficile de décider si la France avait mis » plus d'empressement à faire la guerre à l'Alle- » magne que la Prusse à la France; qu'en prenant » les armes, le roi n'ayant suivi que son propre » mouvement, pouvait d'autant moins prétendre » que d'autres se chargeassent de l'entretien de son » armée, que ses troupes n'avaient point garanti » les pays limitrophes des tentatives de l'ennemi, » et que d'ailleurs ils étaient tellement épuisés par » suite de l'occupation de leur territoire, qu'ils » avaient eux-mêmes besoin d'assistance; qu'en » général, si l'on voulait examiner à quoi abou- » tissaient les alliances des puissances et compulser » l'histoire des peuples, on verrait que le protégé » finissait toujours par devenir la proie du protec- » teur; que ces actes d'injustice commençaient par » de légers empiétements, et se terminaient par la » ruine du plus faible; qu'enfin, tout bien consi- » déré, le moyen qui, dans les conjonctures ac- » tuelles, paraissait le plus honorable et peut- » être le moins dispendieux, serait de suivre » l'exemple de la France en faisant une levée en » masse, et laissant à chacun le soin d'armer les » siens. »

Le roi, que cet esprit d'opposition affectait, répondit avec humeur par sa déclaration donnée vers la mi-mars; là, se plaignant du refus des cercles, et considérant l'armement des paysans comme une mesure dangereuse et impolitique, il annonçait que, ne voulant pas forcer l'Empire à accepter le secours de ses troupes, il avait donné l'ordre à son armée de rentrer dans ses foyers, à l'exception d'un corps auxiliaire qu'il devait fournir en vertu des traités. Le roi prescrivit en conséquence au maréchal Mœllendorff de faire marcher l'armée prussienne sur Cologne, où devait être établi provisoirement le quartier général; il ajouta, qu'étant décidé à ne plus faire agir dans la guerre présente que son contingent d'Empire qui devait s'élever au plus à vingt mille hommes, il le plaçait sous les ordres du général Kalkreuth.

Avant même de faire connaître sa détermination à ses généraux, le roi en avait instruit le prince de Cobourg par une lettre autographe, sous la date du 11 mars. Elle annonçait en même temps que ce ne serait que par divisions, et successivement, que les troupes prussiennes se retireraient, afin qu'on pût prendre les arrangements nécessaires pour la sûreté des pays allemands qui resteraient sans défense.

Un courrier, expédié en toute hâte à M. d'Einoff, envoyé de Prusse à Bruxelles, lui remit la dépêche royale destinée au prince de Cobourg. M. d'Einoff l'ayant reçue le 18 mars, partit immédiatement pour Valenciennes, et présenta la dépêche au prince généralissime, qui, à l'instant même, convoqua un grand conseil à Ath. Là, se réunirent avec le prince et le major-général Mack, l'archiduc Charles, le duc d'York, lord Elgin et le comte de Metternich. On y décida que l'archiduc partirait incontinent pour Vienne et lord Elgin pour Londres, à l'effet

Digitized by Google

de porter les deux cabinets à aviser sans délai aux moyens de réparer le vide immense que la retraite de l'armée prussienne allait laisser dans les forces de la coalition. Les deux hauts personnages s'étant mis en route, l'ordre fut donné au même moment pour qu'une division autrichienne de l'armée du Rhin vînt remplacer les Prussiens dans la défense de Coblentz et de l'électorat de Trèves. Déjà, pour plus de sûreté, on avait transporté de Bonn, en Westphalie, les archives électorales.

La déclaration par laquelle le roi de Prusse annonçait à l'Empire la résolution de retirer son armée, et l'ordre qui suivit presque immédiatement de la mettre en marche, causèrent en Allemagne la plus vive sensation, d'autant plus que, depuis deux ans, on était persuadé que les engagements contractés par la convention de Pilnitz formaient la base de l'intervention de ce monarque dans la guerre contre la France. Dès lors le nœud de la coalition parut rompu ou à la veille de l'être.

Stimulé par les négociations et par les instances de Hardenberg, l'électeur de Mayence se montra infatigable dans ses efforts, pour procurer au roi de Prusse une satisfaction capable de le détourner de son dessein inattendu. L'électeur engagea de nouveau les princes et les États germaniques à des sentiments plus favorables aux demandes du roi. Il en fit l'objet d'un rescrit à la diète (1), par lequel il proposait à l'Empire « d'entrer en négociation » avec Sa Majesté Prussienne, à l'effet de l'engager, » au moyen du payement d'un subside, à révoquer » l'ordre déjà donné à la plus grande partie de son » armée de rentrer dans ses États, et à prendre ce » corps prussien à la solde de l'Empire. » Cette proposition parut d'abord plus acceptable que celles qui avaient été faites précédemment, et on convint d'en informer au plus tôt les cours respectives.

Le maréchal Mœllendorf, de son côté, suspendit provisoirement la marche des troupes. On présuma dès lors que, par suite des arrangements auxquels l'Empereur aurait consenti, l'armée continuerait de s'employer à la défense commune de l'Empire. En effet, dans les premiers jours d'avril, un courrier apporta de Berlin, au maréchal, l'ordre de s'arrêter. On crut cette fois que c'était pour donner aux cercles de l'Empire le temps de satisfaire aux demandes du roi, sur lesquelles le ministre d'État, de Hardenberg, avait repris les négociations interrompues.

Une autre cause plus déterminante ramenait les forces prussiennes sur le champ de bataille. Le cabinet de Londres, effrayé de la menace du roi d'abandonner l'Empire à ses propres forces, avait jugé que la Belgique et la Hollande seraient dès lors gravement compromises, et il s'était enfin décidé, de concert avec le stathouder, à lui offrir l'appât d'un traité de subsides. La Hollande, ou plutôt le stathouder et son parti, ne purent songer sans crainte au sort futur qui les attendait, si la fortune continuait à favoriser les armes françaises. De son côté, l'Angleterre, victorieuse sur toutes les mers, et dans les deux Indes, sut apprécier, à sa juste valeur, l'immense avantage que lui procurait la souveraineté maritime et un commerce exclusif : l'une voulait éviter sa ruine ; l'autre consolider sa prospérité. Alimenter la guerre contre la France devint pour toutes les deux une nécessité politique. Prévoyant les conséquences de la défection de la Prusse, les deux puissances maritimes ne balancèrent plus à faire refluer sur le continent une partie de l'or qu'elles en retiraient sans cesse par leur commerce, et toutes deux firent au roi des ouvertures pour l'engager à agir comme auxiliaire. Dès que lord Malmesbury se fut assuré du consentement de Frédéric-Guillaume, il reçut de Londres, à la suite de divers conseils, les bases d'une négociation conforme aux vues de sa cour.

Le roi s'empressa de faire déclarer, le 7 avril, à la diète, qu'en considération des représentations qui lui avaient été adressées, et dans l'espérance que les négociations entamées avec l'Angleterre auraient l'effet désiré, il avait donné provisoirement l'ordre de laisser son armée dans les positions actuelles.

Son ministre auprès du cercle du Haut-Rhin, ayant remis une note semblable, n'en insista pas moins itérativement pour le payement des frais du siége de Mayence.

Cependant Haugwitz, s'emparant de la négociation, entra en pourparlers à Postdam avec Malmesbury ; et tous deux résolurent de se rendre à La Haye pour terminer le traité auquel la Hollande devait prendre part. Là, Haugwitz, Malmesbury, le grand pensionnaire Van Spiegel et le greffier des états généraux Fagel, tombèrent d'accord sur les points suivants : « La Prusse et les puissances maritimes » s'engagent, l'une à mettre en campagne, avant le » 24 mai, une armée de soixante-deux mille quatre » cents hommes, et les autres à payer de suite » 300,000 livres sterling pour frais d'armement ; » 100,000 à la fin de la guerre, 50,000 par mois, » comme subsides, à compter du 1er avril jusqu'à » la fin de l'année, et en outre une livre 12 schel- » lings par mois pour l'entretien de chaque homme. » Il est convenu que l'armée se portera et agira sur

(1) Présenté le 20 mars par le ministre électoral.

Digitized by Google

» les points où les intérêts de l'Angleterre et de la » Hollande réclameront sa présence. Toutes les con- » quêtes se feront au nom des puissances maritimes, » et demeureront entre leurs mains jusqu'à la paix. » L'une et l'autre auront un commissaire dans le » camp prussien, chargé des détails de la correspon- » dance et des autres négociations jugées nécessai- » res. »

Telles furent les bases du traité signé le 19 avril 1794, à La Haye, entre la Grande-Bretagne et les États généraux d'une part, et la Prusse de l'autre. Les deux puissances maritimes s'engagèrent ainsi dans un traité onéreux, croyant par là préserver la Hollande et l'Allemagne des malheurs dont elles étaient menacées.

Le comte de Keller, ministre plénipotentiaire de Prusse à La Haye, fut tellement choqué d'avoir été supplanté par Haugwitz dans cette négociation, qu'il sollicita de suite un congé de sa cour. On remarqua aussi, lors de l'échange des ratifications, que les deux plénipotentiaires hollandais refusèrent les présents d'usage remis par le chargé d'affaires de Prusse.

Du reste, ce traité fut réprouvé par les Prussiens eux-mêmes; ils virent leur pays abjurer son rang pour se rabaisser à un rôle secondaire. L'armée de Mœllendorff se montrant humiliée de passer à la solde britannique, le maréchal fit publier à l'ordre que c'était un bruit sans fondement, en ajoutant, toutefois, « que l'armée prussienne, bien qu'elle ne » fût pas à la solde des puissances maritimes alliées, » en recevait néanmoins un subside, d'après l'exem- » ple de ce qui s'était déjà pratiqué dans la guerre » de sept ans. »

Voici comment le traité fut justifié à la chambre des pairs par lord Grenville (1). Après avoir exposé que l'Angleterre combattait autrefois pour des localités, et que dans la guerre actuelle il y allait de son existence sociale, il observa que jadis on avait à combattre contre des gouvernements réguliers, contre des armées constituées d'après des règles convenues généralement; « mais aujourd'hui, ajouta » ce ministre, nous avons à nous défendre d'un » amas d'hommes qui ont usurpé le gouvernement, » qui disposent de tous les bras par la terreur, et » qui dépensent, pour assouvir leur rage, non pas » le revenu de la nation, mais son capital entier. » Dans des circonstances pareilles, que fallait-il » faire? Devait-on, pour se battre à armes éga- » les, adopter de pareilles mesures? Non, certai- » nement. Que fallait-il donc faire? Employer toutes » nos ressources, afin de nous mettre en main » une force suffisante pour arrêter ce torrent.

» Nous avons vu que le roi de Prusse avait entre- » tenu, pour le même objet, pendant deux campa- » gnes, un corps considérable, et qu'à la fin il avait » déclaré qu'il n'était plus en état de tenir sur pied » d'autres troupes que celles qu'il était obligé par » des traités de fournir à l'Angleterre et à la Hol- » lande, savoir, trente-deux mille hommes, et » qu'ainsi il devait en retirer trente mille de la cause » commune. D'après la quantité immense des forces » de l'ennemi, il est clair que cette diminution dans » les forces réunies contre la France, nous ôtait » l'espérance d'agir avec autant de vigueur que nous » devons le faire; il a donc fallu chercher les moyens » de suppléer à cet inconvénient. La Prusse pro- » mettait de ne pas se retirer, pourvu qu'on payât » ses dépenses. Il nous a donc paru préférable à » toute autre levée extraordinaire qu'il nous eût » fallu faire, de soudoyer les soixante-deux mille » vétérans que nous trouvions tout portés sur le » champ de bataille, qui sont commandés par des » généraux d'une réputation consommée, accou- » tumés à agir de concert avec leurs alliés, avan- » tages que nous n'eussions certainement pas trouvés » ni pour l'ensemble, ni pour la qualité des troupes, » en faisant des traités avec les petits États de » l'Empire.

» Après avoir pris cet avantage en considération, » nous avons vu encore que nous y trouvions un » bénéfice important par l'économie. Il nous eût été » impossible de mettre en campagne au même prix, » un nombre égal d'Anglais, de Hanovriens et de » Hessois. Le fait matériel est que le roi de Prusse » recevra pour le secours qu'il va nous donner » 1,750,000 livres sterling jusqu'à la fin de l'année. » Sur cette somme, la Hollande en paye 400,000; » ce qui reste à la charge de l'Angleterre est donc » 1,350,000. Mais, par notre traité précédent, nous » étions obligés de payer 400,000 livres sterling » pour la subsistance des troupes que la Prusse était » tenue de nous fournir; ainsi nous étions dans » l'alternative de choisir entre soixante-deux mille » hommes de troupes parfaites et 950,000 livres de » dépenses extraordinaires : nous n'avons pas hé- » sité. L'objet de la guerre, la sécurité de l'Angle- » terre, l'amour de la patrie, la paix de l'Europe, » nous en faisaient la loi.

» Si nous avions besoin de justifier notre conduite » par des exemples, je rappellerais à vos seigneuries » les subsides que nous avons payés à l'impératrice » Marie-Thérèse pendant plusieurs années, tandis » que nous faisions la guerre à Louis XV, et celui » de 700,000 livres par an que nous payâmes au roi » de Prusse pendant la guerre dite la guerre de sept

(1) Séance du 30 avril 1794.

Digitized by Google

» ans. Nous avons de bien plus fortes raisons qu'alors » pour agir aujourd'hui comme nous l'avons fait... »

Le marquis de Lansdown se plaignit de la précipitation avec laquelle cette affaire se traitait; on n'avait pas le temps de la prendre en considération. Au premier aperçu, le traité lui paraissait tout à fait nouveau et désavantageux pour l'Angleterre. Nouveau, en ce que les exemples cités ne pouvaient pas lui être comparés. En effet, dans les deux cas précédents, les puissances avaient été en quelque sorte secondaires, au lieu que dans le cas actuel, c'était la Prusse qui avait été partie première et principale dans la guerre, et avait déterminé même Sa Majesté Impériale à mettre son armée sous les ordres d'un de ses généraux (le duc de Brunswick); au lieu qu'aujourd'hui l'Angleterre prenait sa place, et le roi de Prusse allait jouer le rôle qu'il faisait jouer aux autres il y a deux ans..... On ne pouvait jamais supposer que ce serait ses meilleures troupes qu'il vendrait ainsi; car, outre que c'est une maxime connue qu'une armée se fond en trois ans, la raison ordonnait de croire que les meilleures troupes du roi du Prusse seraient employées pour son compte en Pologne. « D'ailleurs, ajouta lord Lansdown, la » mésintelligence qui a toujours éclaté entre les » troupes prussiennes et autrichiennes ne paraît » pas annoncer des avantages bien certains; en ou- » tre, les rois ne sont pas liés par les mêmes enga- » gements d'honneur que les particuliers; rien ne » garantit que le roi de Prusse ne commencera pas » par prendre l'argent, et ne refusera pas ensuite » son secours... »

Malgré cette espèce de prophétie, qui devait se réaliser dans un si court intervalle, l'adresse approbative du traité passa presque unanimement.

Tandis que l'Angleterre armait de nouveau la Prusse contre la France, une nouvelle scène de révolution s'ouvrait en Pologne. Il y avait à peine six mois que le second partage s'en était effectué par le concert de la Prusse et de la Russie; les troupes combinées s'étaient répandues dans les provinces assujetties et leurs cantonnements y pesaient sur les peuples. Dans la Wolhynie et la Podolie s'étendait le corps russe du comte Yvan Soltikoff. Sur les frontières de la Lithuanie, depuis Minsk jusqu'à Riga, commandait le prince Repnin. Catherine avait confié au général Igelstrom les provinces de la république laissées à Stanislas; il occupait Varsovie, et le corps russe sous ses ordres se liait aux deux divisions prussiennes du général Schwerin. Ce dernier gardait la Prusse méridionale et les bords de la Narew. Enfin un cordon prussien s'étendait le long de la nouvelle frontière jusqu'à l'ancien royaume de Prusse vers Kowno.

Les Polonais, qui avaient horreur du joug russe, étaient décidés à tenter un dernier effort pour reconquérir leur indépendance. Parmi les principaux émigrés qui avaient quitté leur pays lors de l'entrée des Russes, et qui s'étaient retirés à Dresde, à Leipsick ou à Paris, se faisaient remarquer Ignace et Stanislas Potocki, Hugues Kolontay, Malachowski, le comte Thadée Mostowski et Kosciuszko, le Philopœmen de la Pologne. Fut-il le principal moteur de l'insurrection de 1794, comme il en fut ensuite le chef? Ce qui est certain, c'est qu'en 1793, Kosciuszko voyagea d'abord à Constantinople, puis en France, toujours pénétré de l'idée d'affranchir son pays. A la fin de l'année, il revint aux environs de Sandomir, soit pour mûrir ses projets, soit pour sonder l'état réel de la Pologne; de là il rejoignit ses amis à Leipsick. Ils reconnurent bientôt que l'impatience du joug étranger, l'effervescence de la jeunesse, et le désespoir des troupes nationales que la Russie voulait réformer, poussaient la pluralité de la nation à se soulever contre ses oppresseurs. Déjà des communications secrètes s'étaient établies dans toutes les provinces; elles s'étendaient même jusqu'à Varsovie, qui devint le foyer principal de la conjuration polonaise.

Le moment de proclamer l'insurrection paraissait d'autant plus opportun, que les puissances militaires ne semblaient alors occupées qu'à renverser par la force des armes le système révolutionnaire de France. Ce soulèvement était donc à la fois un acte de courage qui pouvait tourner en faveur de l'indépendance des nations et une diversion utile à la France, l'alliée naturelle de la Pologne.

Dès la fin de 1792, le comte Thadée Mostowski, lequel avait figuré dans le comité constitutionnel de Varsovie, était venu à Paris avec une mission particulière dans les intérêts des patriotes polonais. Là, s'étant lié avec les principaux membres du parti de la Gironde, il avait eu, en 1793, des conférences chez le ministre Lebrun, avec les hommes les plus influents de l'époque. Mais les arrangements qui furent pris alors en faveur des Polonais restèrent sans effet, à cause du renversement des girondins et du ministre Lebrun, par suite de la révolution du 31 mai. Le comte Mostowski, de retour en Pologne, et retiré dans ses terres, y fut arrêté par l'ordre de l'ambassadeur russe Siéven, et détenu dans son propre château.

Le Polonais Barss, qui avait pris aussi une part active à la rédaction de la constitution du 3 mai, renversée par les puissances copartageantes, remplaça Mostowski à Paris. Il y remplissait une mission de la part des émigrés, ses compatriotes, réunis à Dresde. Barss venait de présenter au comité de

Digitized by Google

salut public le plan de la révolution qui devait s'opérer en Pologne, et que le comité accueillit avec une approbation générale et de grands applaudissements; mais il n'y concourut par aucun appui efficace, ni par aucune ressource importante; il se borna à quelques avances de fonds en papier-monnaie.

Cependant la conspiration nationale avait acquis plus de consistance encore; elle n'était inconnue ni à Vienne, ni à Dresde, où elle fut même favorisée sous main. On se rappelle que l'Autriche avait été passive lors de la diète de Grodno; qu'elle n'avait eu aucune part au second partage, et que presque toutes ses forces étaient alors tournées contre la France. Effrayée de l'extension de la Russie et de ses vastes desseins, elle fomenta, ou du moins laissa attiser le feu de l'insurrection. Quant à la Russie, elle était inquiète, et jusqu'à un certain point sur ses gardes; par sa politique, elle écartait la guerre dont la menaçaient les Turcs. Les émigrés polonais réfugiés à Dresde étant regardés comme les principaux appuis de la constitution proscrite, le ministre de Russie près la cour de Saxe en demanda l'arrestation; mais l'électeur se montra peu disposé à récompenser ainsi les défenseurs d'un ordre de choses qui l'avait appelé lui et sa famille au trône de Pologne.

Le signal est donné : Kosciuszko, que les agents des patriotes polonais étaient venus presser à Leipzick de se mettre à leur tête, marche enfin accompagné de plusieurs officiers et d'une petite escorte; il entre à Cracovie le 23 mars, y proclame l'acte d'insurrection, puis va au-devant des Russes, et les bat à Raslawice.

A Varsovie, la fermentation était menaçante. Ingelstrom ne s'abusait pas sur sa position; il reçut le premier avis de la déroute des Russes au moment même où il découvrait les ramifications de la conspiration formée contre eux dans toute la Pologne; il n'était plus temps d'en arrêter les effets. En proie aux inquiétudes et aux alarmes, le général russe adressa, le 16 avril, au ministre de la guerre à Pétersbourg, une lettre dont voici les passages les plus remarquables :

« Toute l'armée de Pologne, disait-il, qui est » forte d'environ dix-huit mille hommes, est en » pleine insurrection... Les confédérés de Varsovie, » de Sandomir, de Lublin, de Chelm, de Vladimir » et de Luck sont organisés sur des principes jacobins. L'insurrection se renforce d'un moment à » l'autre; sa marche est très-rapide, et ses progrès » effrayants.... Faites avancer l'armée de Soltikoff, » et tout sera bientôt apaisé.... On ne peut pas » compter sur les Prussiens et les Autrichiens; » Dieu sait ce que leurs forces, regardées comme » formidables, sont devenues! Les Prussiens ne » sont plus présentement ce qu'ils étaient sous » Frédéric II. Ils semblent ne pouvoir se tenir que » sur la défensive; ils veulent être méthodiques, » et ont peur de tout. Jugez d'après cela de la triste » situation où je me trouve, continuellement en» touré d'ennemis et d'espions, et ne recevant » de secours et d'appui ni de nos alliés ni de nos » troupes...»

Le lendemain 17 avril, Varsovie se souleva, et les Russes en furent chassés.

En se développant, l'insurrection polonaise parut avoir un but fixe, mais deux parties distinctes. La première était le recouvrement des provinces démembrées l'année précédente, la délivrance du joug des troupes étrangères et l'anéantissement de tout ce qui avait été fait par la violence à la dernière diète de Grodno. Le second objet comprenait le rétablissement parfait et entier de la constitution du 3 mai, qui fondait le gouvernement représentatif.

A la nouvelle de cet événement, le roi de Prusse s'empressa d'ordonner les mesures militaires convenables pour s'assurer la possession de ses nouvelles acquisitions en Pologne. Il sentit la nécessité d'agir en commun avec la Russie, pour peu que cette puissance se montrât d'accord sur les conditions et les moyens de ce concert. On arrêta dans son conseil que pour être plus à portée de la scène qui venait de s'ouvrir, le roi se rendrait bientôt lui-même en Posnanie. Le prince de Nassau, qui était alors à Berlin, en partit immédiatement pour Saint-Pétersbourg, afin d'instruire l'Impératrice des mesures que Frédéric-Guillaume était résolu de prendre pour réprimer, d'accord avec elle, les effets de l'insurrection polonaise. En conséquence le collége suprême de guerre expédia en Prusse et dans la Silésie des ordres en vertu desquels l'armée de Pologne devait être portée bientôt au delà de soixante bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons.

Le roi, mécontent du général Schwerin, dont les rapports avaient présenté l'insurrection comme insignifiante, et qui d'ailleurs n'avait prêté aux Russes aucun appui réel, lui ôta le commandement. Il le confia au général Favrat, qui eut ordre d'agir, en attendant l'arrivée du roi, en combinant ses opérations avec les Russes. Frédéric-Guillaume venait aussi de rappeler de Varsovie son ministre, de Bucholtz, en l'autorisant à déclarer que M. Zablosky, résident de Pologne près la cour de Prusse, n'aurait pas la permission de quitter Berlin avant que son ministre fût de retour dans ses États.

Digitized by Google

Cette complication d'embarras et de guerre ne pouvait manquer d'imprimer à la politique du cabinet de Berlin, relativement aux affaires de France, une direction plus incertaine et encore plus ambigue.

Tandis que les Polonais proclamaient leur acte d'insurrection, et que la France y répondait contre les alliés par les dispositions les plus formidables, la campagne de 1794 s'ouvrait dans les Pays-Bas. Le prince de Cobourg n'attendait, pour attaquer Landrecies, que l'arrivée de l'Empereur.

Outre la grande armée autrichienne qui se rassemblait dans les plaines de Cateau, deux autres corps devaient agir sur les ailes. A la droite, Clairfayt, avec vingt-cinq mille hommes répartis dans les camps de Tournay, Maucron et Laine-d'Or, gardait la West-Flandre. A la gauche, Kaunitz couvrait Charleroi et la Meuse, en même temps qu'il observait Maubeuge et Philippeville. Ainsi, d'une part, vingt-cinq mille hommes étaient compromis dans la West-Flandre, où les Français avaient montré tant de fois le dessein de s'engager, tandis que la défense du vrai théâtre de la guerre, qui était évidemment vers Charleroi et la Meuse, n'était confiée qu'à un corps de dix-huit mille hommes. Ici les plans de Mack et les desseins de l'Angleterre vont être aux prises, d'une part avec les embarras, les difficultés imprévues, la mauvaise volonté de la Prusse, et de l'autre avec les vues étroites, les combinaisons incertaines du prince de Cobourg, et les arrière-pensées des hommes qui dirigeaient le fond de la politique autrichienne.

Il y avait au contraire unité de vues dans les combinaisons du comité de salut public; ce comité voulait vaincre franchement les alliés et les chasser de la Belgique. Cent cinquante-quatre mille hommes, rassemblés par ses ordres, étaient répartis en douze divisions sur toute la ligne, depuis Maubeuge jusqu'à Dunkerque, non compris les garnisons composées de nouvelles levées. Le commandement de toutes ces forces qui bordaient la frontière fut confié à Pichegru.

A la fin de mars, tout s'apprêtait de part et d'autre pour recommencer la lutte. L'Empereur, accompagné de son ministre de cabinet, comte de Colloredo, du comte Trautmansdorff, chef de la chancellerie belgique, du baron de Thugut et de l'aide de camp Rollin, s'était mis en route de Vienne pour l'armée dans les premiers jours d'avril.

L'arrivée du souverain fut précédée à Bruxelles par une ordonnance du gouvernement belgique contre les *fauteurs du système français*, donnée le 4 avril au nom de l'Empereur; elle venait d'être provoquée par le comte de Metternich, conseiller d'État intime, et son ministre plénipotentiaire. Le préambule en énonçait les motifs. « Résolus de » maintenir invariablement la religion et la con» stitution, qui, depuis des siècles, font le bon» heur des florissantes provinces belgiques, nous » avons trouvé, disait l'Empereur, qu'il était de » notre sollicitude de seconder et d'appuyer, par » une loi sévère, le vœu public si fortement et si » généralement prononcé par l'horreur que le pays » entier a montrée pour le système des novateurs » français, et d'empêcher que les factieux ennemis » de l'État et de leur patrie, émissaires ou compli» ces de ceux qui, en France, ont usurpé tous les » pouvoirs, n'introduisent, ne propagent et ne ré» pandent dans ce pays, par des complots et des » menées criminelles, les principes du *système ré*» *volutionnaire français*. Voulant préserver nos » fidèles sujets de cette contagion, et écarter d'eux » d'aussi grands malheurs, nous avons, de l'avis » de notre conseil privé, etc..., statué et ordonné » les points et articles suivants... » Par le premier article, quiconque sera convaincu de conspiration ou de complots tendant à introduire, répandre ou propager le système français, était déclaré *coupable de haute trahison*, et, comme tel, *puni de mort*. La détention, soit à perpétuité, soit à terme, était réservée à tous ceux qui propageraient, soit verbalement, soit par écrit, le même système. Une surveillance sévère et des dispositions réglementaires étaient prescrites contre les associations connues sous le nom de *clubs*, *sociétés littéraires* ou tout autre. Des récompenses étaient attribuées à tous ceux qui dénonceraient les coupables des crimes spécifiés dans ladite ordonnance.

Le comte de Metternich, parti le 8 de Bruxelles avec une députation des états du Brabant, vint recevoir le monarque à la frontière. Le lendemain, l'Empereur arriva en personne au milieu de tous les signes de l'allégresse publique, sa présence produisant l'effet ordinaire de l'apparition des grands souverains. Ce prince alla aussitôt visiter Condé, Valenciennes, Le Quesnoy; il examina ensuite les différentes positions des forces autrichiennes.

Le 16, toute l'armée fut rassemblée dans les plaines de Cateau, au nombre de quatre-vingt-dix mille hommes. Le prince de Cobourg, qui aurait pu tomber sur les divisions françaises éparses, divisa le lendemain toutes ses forces en huit colonnes pour repousser sur autant de rayons divergents l'armée du Nord, qui lui était opposée.

Il franchit la Sambre à Catillon, attaqua, défit la ligne française et fit investir Landrecies par le prince d'Orange. L'Empereur, présent à l'action, écrivit, du

Digitized by Google

champ de bataille à Vienne, un billet annonçant cette heureuse ouverture de la campagne au conseil aulique de guerre que présidait le comte de Wallis. En partant de sa capitale, l'Empereur s'était montré décidé à prendre lui-même le commandement de l'armée alliée. C'eût été une tâche immense. Malheureusement ce prince, doué d'ailleurs de beaucoup de vertus royales, n'est ni guerrier, ni politique profond. Ses conseils, et surtout Thugut, parvinrent aisément à le dissuader de sa résolution, qui eût réduit à la nullité le prince de Cobourg, et remis, par le fait, la direction de l'armée au major général Mack. On prit un terme moyen, le pire de tous.

Un ordre impérial, daté de Bruxelles le 21 avril, fut envoyé au conseil aulique; il portait en substance que « S. M. avait pris elle-même le commandement en chef de l'armée, de façon qu'à l'égard » des objets relatifs au service et à l'état des troupes, ainsi qu'aux opérations de l'armée, S. M. en » ferait exécuter les détails sous ses propres yeux; » mais que d'un autre côté, d'après la conviction » qu'elle avait acquise des services rendus jusqu'ici » à elle et à l'État par le feld-maréchal prince de » Cobourg, et d'après la confiance entière qu'elle » avait en son attachement pour sa personne, en » son zèle pour le service, et en son affection pour » l'armée, ce prince restait toujours le point central » de réunion où devaient s'adresser tous les ordres » de l'Empereur et du conseil aulique. En même » temps, S. M. déclarait feld-zeugmeister (général » en chef d'infanterie) son frère l'archiduc Charles, » ainsi que les lieutenants généraux comte de Kau» nitz et François de Kinsky. »

Ceci laissait la direction de la guerre dans les mêmes mains, et bornait le voyage de l'Empereur à une royale apparition. Tout allait dépendre, comme par le passé, du conseil aulique, de Thugut et du prince de Cobourg.

Par la trouée dont il venait de s'assurer, le généralissime aurait pu refouler le centre de l'armée du Nord, et disperser les masses qui lui étaient opposées. Il n'en fit rien : persistant dans le même système, il porta toute son attention sur la misérable place de Landrecies. A une autre époque, il est vrai, Landrecies avait arrêté Charles-Quint; le prince Eugène depuis y avait trouvé le terme de ses prospérités, et cependant ces deux redoutables ennemis de la France n'avaient pas eu devant eux une nation armée.

Au moment où tout faisait présumer la chute de Landrecies, les républicains se disposaient à une attaque pour sauver la place assiégée. Le 26 avril commença leur mouvement général depuis les frontières du Luxembourg jusqu'à l'Océan. En même temps que l'aile gauche devait exécuter la diversion projetée sur Courtray, en envahissant la Flandre à trente lieues de Landrecies, la division de Cambrai, commandée par le général Chappui, et renforcée de dix mille hommes, était destinée à frapper au centre le coup principal. Mais ce corps d'armée, fort de trente mille combattants, essuya le plus sanglant revers devant les redoutes de Troisville, défendues par le duc d'York. Les républicains débordés, échouant dans l'attaque des retranchements, perdirent trente-cinq pièces de canon, le général Chappui fait prisonnier, et quatre mille hommes restés hors de combat : on les poursuivit jusqu'à Cambrai. Les autres attaques centrales, quoique moins sanglantes, n'eurent pas un meilleur résultat. Les Français rentrèrent de toutes parts dans leurs premières positions. Mais ils restèrent victorieux, à leur aile gauche, en West-Flandre. Le prince de Cobourg, s'inquiétant de ce mouvement si éloigné de son point d'attaque, et dont il eut la première information par les papiers trouvés sur le général Chappui, y vit un motif suffisant pour ne tirer aucun fruit de sa victoire. Une nouvelle tentative des républicains pour délivrer Landrecies ayant échoué également le 29 avril, le prince n'en resta pas moins immobile.

Le plan de diversion de Pichegru en Flandre venait de lui être révélé; or, les dangers qui menaçaient Clairfayt, abandonné à lui-même, étaient connus : on pouvait y obvier soit en volant à son secours, soit en accablant le centre de l'armée française, deux fois mis en déroute. Quel parti va prendre le chef des alliés?

Rien ne peut d'abord le déterminer à envoyer sur-le-champ les renforts que réclame la position fâcheuse de Clairfayt : ce général, essayant en vain de prendre Courtray, est défait près de Maucron. Menin est pris; mais la garnison, composée de Français émigrés, se fait jour l'épée à la main.

Cependant Landrecies capitule, après un bombardement infernal de cinquante heures, qui ne laissait plus que des ruines. Dans l'intervalle avait lieu à Bruxelles l'inauguration de l'Empereur comme duc de Brabant. Toute la pompe de cette cérémonie féodale, toute la joie bruyante du peuple ne purent donner à une telle solennité le caractère d'une solide union entre les sujets et le souverain. Les Brabançons n'avaient encore fourni à l'Autriche ni hommes ni argent, malgré tant d'annonces prématurées de dévouement et de zèle, soit que les états du pays fussent encore dominés par leurs habitudes récalcitrantes, soit que le levain d'une révolution récente y eût aigri les esprits et attiédi les cœurs. Ils ne pouvaient plus être réchauffés que par des

Digitized by Google

succès éclatants que l'appareil de la guerre et les armes de l'Autriche semblaient promettre.

Le prince de Cobourg entrait à Landrecies en vainqueur, et il se bornait à détacher le duc d'Yorck vers Tournay au soutien de la Flandre. Quant à lui, disposant de la grande armée alliée, il resta inactif aux environs de Landrecies, bien que l'instant fût venu de songer à assurer le succès de la campagne.

L'Empereur en ouvrit l'avis suggéré par le major général Mack : on délibéra sur la question de savoir si Landrecies enlevé, le moment ne serait pas venu de pénétrer dans l'intérieur. La trouée faite sur la France n'était-elle pas suffisamment élargie par la possession non-seulement de Landrecies, mais de Condé, du Quesnoy et de Valenciennes? Mack, revenant à son plan primitif, pensait qu'on pourrait marcher en avant, si on faisait un appel à toutes les passions hostiles contre la convention. « Avec cent » cinquante mille hommes, disait-il, je pousserai » une forte avant-garde sur Paris ; avec deux cent » mille hommes, je vous y ferai rester. » Deux grandes mesures suppléaient dans son plan aux forces qui manquaient à la grande armée. Mack insistait toujours pour qu'on inondât la West-Flandre; ce qui non-seulement eût couvert la droite des alliés, mais encore eût rendu le corps d'armée du général Clairfayt disponible. Il demandait aussi que l'armée prussienne fût attirée sous Namur entre la Sambre et la Meuse. Protégée de la sorte sur ses flancs, la grande armée pouvait encore, selon Mack, se diriger sur Paris avec rapidité, à l'aide d'une nombreuse et brillante cavalerie, sans s'inquiéter de ce qui se passerait dans la Belgique.

Il est de la nature des partis décisifs de rencontrer des oppositions fortes, et celles qui se montrèrent ici à découvert ne furent pas les plus déterminantes. Les états et les habitants de la Flandre maritime redoutaient encore plus l'inondation de la mer qu'un débordement de la part des républicains. On disait au quartier général que leur résistance à cette grande mesure était suscitée par Clairfayt lui-même, qu'on présentait comme envieux du crédit de Mack. Quant aux Prussiens, on allégua qu'on ne pouvait les requérir, en vertu du traité de La Haye, que le 24 mai, et non pour être placés sous Namur, mais entre la Sarre et la Moselle, destination convenue en dernier lieu. Il fut cependant observé qu'il serait encore plus décisif de les attirer à la grande armée autrichienne. Des convenances politiques parurent s'y opposer, et l'Empereur ne s'arrêta point à cet avis salutaire.

Au total, le plan de Mack fut sinon rejeté, du moins paralysé ; les alliés restèrent dans leur indécision au milieu des dangers d'une défensive qui ne pouvait être que faible ou incohérente contre un ennemi formidable, dont le nombre grossissait de jour en jour, et qui agissait à couvert de ses places fortes.

Alors, Thugut, dans ses communications avec l'Empereur, commence à jeter en avant combien cette guerre est sanglante et stérile; qu'il est temps de songer à y mettre un terme; que, puisqu'il n'y a plus moyen de faire impression sur la France, ni de l'entamer avec sécurité pour l'avenir, mieux vaut abandonner les Belges à leur sort, et, à la faveur d'une trêve, concentrer les forces de la monarchie en Allemagne, où se trouvent, ainsi qu'en Italie, des équivalents; qu'il est temps d'ailleurs de s'occuper de la Pologne, que la Russie s'apprête à dévorer; que jamais crise sociale ne s'est montrée plus menaçante, et qu'avant tout il faut préserver la monarchie, et savoir au besoin lui sacrifier des provinces qui n'en sont qu'un annexe plus onéreux qu'utile. Thugut était ici l'organe du parti purement autrichien, qui, préconisant le système de la monarchie compacte, redoutait tout contact avec la révolution française, et n'avait pour elle, au fond, ni haine ni mépris.

Toutefois, on ne parlait pas encore ouvertement d'abandonner le champ de bataille ; la transition eût été trop brusque ; il fallait combattre encore, tâcher de s'en tirer avec honneur, et ne pas choquer l'Europe, ni rompre tout lien avec l'Angleterre, dont l'alliance pouvait devenir aussi fructueuse qu'elle l'était à la Prusse. Telles étaient les pensées du cabinet.

Comment la guerre ne s'en serait-elle pas ressentie dans ses directions les plus essentielles?

On touchait à la mi-mai, et, depuis plus d'un mois, toute la frontière, depuis Luxembourg jusqu'à Nieuport, était le théâtre de marches et de contre-marches, d'évolutions, de combats meurtriers, sans qu'il en sortît aucun événement décisif. Les généraux des deux partis avaient si peu l'idée de la grande guerre, que les différents corps d'armée s'entrechoquaient souvent au hasard, et couraient sur toute la ligne pour n'obtenir que de minces avantages chèrement achetés.

Mais si rien de grand, rien de concluant, ne pouvait émaner des conseils d'une coalition si peu d'accord dans ses vues, il n'en était pas de même des délibérations du parti contraire qu'unissaient un même esprit et un danger commun. Méditant sur la cause des revers qu'il venait d'éprouver au centre de sa ligne, le comité de salut public, éclairé par Carnot, et instruit d'ailleurs du motif des tergiversations du cabinet prussien, avait jugé que c'était

Digitized by Google

sur la Sambre qu'il fallait frapper un grand coup. Il avait pris en conséquence, le 30 avril, un arrêté destiné à avoir une influence prodigieuse sur l'issue de la campagne. Cet arrêté portait l'ordre au général Jourdan, commandant en chef de l'armée de la Moselle, de la renforcer par quinze mille hommes de l'armée du Rhin; puis, laissant un corps suffisant pour couvrir le versant occidental des Vosges, et pour observer Luxembourg, de marcher à la tête de quarante-cinq mille hommes par les Ardennes, afin de se réunir au corps d'armée sur la Sambre. Ce dernier corps opérait alors la même diversion contre le général Kaunitz, que celle que les généraux Souham et Moreau exécutaient avec l'aile gauche contre Clairfayt dans la Flandre, mais avec moins de succès et de bonheur. Le sang ruisselait sur les rives de la Sambre, où Kaunitz repoussait toutes les attaques des républicains.

Ces revers, loin d'abattre le comité de salut public, qui était représenté à l'armée par les conventionnels Saint-Just et Lebas, ne faisaient que l'irriter; il n'en pressait que davantage Jourdan de marcher de la Moselle sur Charleroi.

Mais, avant même que ce général eût commencé son mouvement, l'Empereur et le prince de Cobourg, enflés de l'avantage remporté au centre de la ligne française, et rassurés du côté de la Sambre par la contenance de Kaunitz, avaient déterminé de marcher en forces à l'appui de Clairfayt pour frapper un grand coup, et sauver la Flandre : le 15 mai, le quartier général de l'Empereur avait été porté à Tournay. On avait eu recours aux combinaisons militaires de Mack; et cet officier venait d'enfanter un projet qu'on appela *plan de destruction*, en ce qu'il ne tendait à rien moins qu'à détruire l'armée républicaine, aux ordres de Pichegru.

Il est certain que la position de ce général était critique. Quatre-vingt-quinze bataillons et cent trente-trois escadrons de la grande armée alliée, formant quatre-vingt-dix mille combattants, pouvaient couper la gauche de l'armée française de Lille et de ses frontières, et la forcer de combattre ayant la mer du Nord à dos, ce qui l'eût mis dans un péril imminent. Mais, à l'état-major et dans le cabinet de l'Empereur, tous ceux qui, par leur influence, pouvaient décider le succès de l'opération, n'étaient pas animés d'une égale ardeur de vaincre. Le parti purement autrichien ne cherchait au contraire que l'occasion ou un prétexte de lâcher prise.

On va voir avec combien peu de capacité et d'émulation fut exécuté le dernier plan de Mack, que l'envie, la jalousie et d'autres passions masquées n'aspiraient qu'à faire évanouir. Le prince de Cobourg dirigea six colonnes concentriquement sur Tournay, avec l'intention d'attaquer, le 17 mai, le camp français de Courtray. Il importait que les colonnes d'attaque arrivassent à point nommé au rendez-vous; mais l'une d'elles, celle de l'archiduc Charles, partait de Saint-Amand, et une autre, celle du général Clairfayt, avait vingt lieues à faire, pour ainsi dire, à travers l'armée française.

Les différentes divisions alliées marchaient ainsi sans aucune précision, quand les généraux français Souham et Moreau, en l'absence de Pichegru, alors en tournée à son aile droite, prirent la résolution, au premier avis du mouvement inquiétant du prince de Cobourg, de marcher sur Turcoing, pour assurer leurs communications avec Lille. Cette habile manœuvre pouvait seule les sauver. Il n'y avait pas à balancer : la masse des forces françaises était coupée de Lille si la jonction des forces alliées s'effectuait. Dans cette crise, Moreau, Souham, Macdonald et Reynier agirent avec vigueur, en occupant la position de Turcoing, où les alliés auraient dû être en forces. Mais d'un côté, Clairfayt était encore à Warwick, et de l'autre l'archiduc Charles, ayant sa gauche harassée était contenu par de petits détachements. Tout à coup, le 18 mai, le centre de l'armée combinée se trouve, sur une ligne très-étendue, en face du gros de l'armée républicaine. Les généraux français, voulant éviter d'être attaqués simultanément par les colonnes qui les pressent, ne perdent pas un moment; ils accablent d'abord le général Ott à Turcoing et à Leers, tandis que le corps du duc d'York, morcelé dans Lannoy et Roubaix, privé d'ailleurs d'une partie de sa cavalerie, est enveloppé par dix-huit mille hommes. Le duc d'York était pris s'il eût tenu; la vitesse de son cheval et une centaine de Hessois qui tiraillaient à l'arrière-garde le sauvèrent.

Tandis que ces deux corps du centre, éparpillés par brigades sur trop de longueur, étaient si aisément enfoncés et dispersés par une masse de soixante mille Français, les deux divisions de gauche, fortes de trente-un bataillons et de quarante-huit escadrons, sous l'archiduc Charles et le général Kinsky, restaient dans une inaction complète. Clairfayt lui-même, avec ses vingt mille hommes, ne prit pas au combat une part beaucoup plus active. N'ayant passé la Lys que dans la matinée, il arriva trop tard, et se mit en retraite sur son ancienne position; mais il avait repoussé la brigade Vandamme avec perte, et amenait sept pièces de canon et trois cents prisonniers. C'était une bien faible compensation de la défaite du centre des alliés, défaite d'autant plus grave, qu'il en résultait pour les Français une victoire morale remportée sur une armée supérieure en nombre, et qui s'attendait elle-même à des triomphes.

Digitized by Google

Pichegru arriva le lendemain; au lieu de compléter la défaite d'une armée battue et divisée, en la poursuivant avec vigueur, il ne reprit son mouvement offensif que le 22 mai. Son intention était d'investir Tournay, et de l'attaquer par le côté de la Flandre, comme étant le plus faible, conquête d'ailleurs peu nécessaire, mais qui eût ôté un appui à la droite des alliés. Ce jour-là même, il les trouva occupant le terrain sous Tournay, depuis Marquin jusqu'à l'Escaut. Après les premières attaques d'avant-postes, l'ardeur des soldats français les porta trop en avant, et il s'engagea une bataille qui fut une des plus sanglantes de cette guerre. Près de cent mille Français étaient amenés contre l'aile droite des alliés, dans la vue de forcer, s'il était possible, le passage de l'Escaut, pour cerner ensuite Tournay. Dans cette bataille imprévue, l'opiniâtreté ne céda de part ni d'autre. Comme il n'y avait pas eu de dispositions calculées, il n'y eut pas de manœuvres : chacun combattit au poste où il se trouvait attaqué. L'action, commencée au soleil levant, se soutint sans interruption pendant tout le jour, et avec plus de chaleur encore, au village de Pontachin, qui fut pris et repris. L'Empereur était présent; on le vit constamment à cheval pendant douze heures, parcourant les rangs, et excitant les troupes qui, épuisées de fatigue, étaient près de succomber. « Courage, mes amis! leur criait l'Empereur; encore quelques instants et la victoire est à nous; courage! nous allons être soutenus. » La voix du monarque releva le courage du soldat qui, tenant ferme, continua de combattre dans ses positions. Enfin, le duc d'York ayant forcé et repris le village de Pontachin, la baïonnette basse, cette dernière action et la nuit venue mirent fin au carnage : vingt mille hommes étaient hors de combat, et, de part et d'autre, on n'avait gagné ni perdu un pouce de terrain.

Dans cette bataille, les chefs des deux partis n'avaient eu aucun plan fixe. Du côté des Autrichiens, sans volonté de vaincre, on voulait seulement ne pas être battu. Leur gauche, aux ordres de l'archiduc Charles, n'avait eu aucune part à l'action, et c'était pour la seconde fois. Ne survenait-il pas toujours quelque incident, quelque malentendu qui s'opposait à l'entière concentration des forces alliées? Les Français, il est vrai, après une perte de dix mille hommes, se replièrent pendant la nuit, dans leurs premières positions. Mais les Impériaux, fatigués d'une bataille de douze heures, mal dirigés, n'en tirèrent aucun avantage. L'armée, affaiblie et frappée dans son moral, se retrancha sous Tournay, et y resta sur la défensive, en voyant ainsi s'évanouir toutes les illusions enfantées par le plan trop vanté du major général Mack. Le parti, purement autrichien, prit aussitôt le dessus dans les conseils divisés de l'Empereur.

On ouvrit, en sa présence, le 24 mai, à Tournay même, un conseil privé à la fois militaire et politique. Thugut en était l'âme. Faisant la guerre à contre-cœur avec seulement une partie des forces de la monarchie, il nourrissait le dessein d'abandonner les provinces belgiques, malgré une masse d'intérêts et de préjugés contraires à cette résolution. A cet effet, il avait travaillé de longue main l'esprit de l'Empereur. On en vint d'abord à traiter la question militaire. Les alliés furent représentés comme à découvert sur leurs deux ailes, en présence de deux cent mille combattants acharnés (1). Le centre seul offrait quelque résistance d'après l'occupation des quatre places françaises. Ceci posé, n'était-il pas évident que les alliés ne pouvaient former ni siége ni blocus devant un ennemi plus fort qu'eux, ayant tout le loisir de se porter sur leurs flancs et sur leurs derrières pendant qu'ils s'attacheraient à de telles entreprises? Il paraissait d'ailleurs impossible de faire abandonner aux Français leur position dans la West-Flandre. Dès lors, la campagne était manquée. Le prince de Cobourg, qui, entrant dans les vues de Thugut, tendait par ses opérations à les faire prévaloir, s'appuya sur l'opinion connue de Mack. Cet officier, interpellé, avoua qu'il avait en effet annoncé que cette campagne serait la dernière dans la Belgique; que la guerre ne pouvant avoir qu'un seul but, le contre-révolution dans Paris, hors de là, tout le reste lui semblait inutile; qu'il valait mieux certainement abandonner ces provinces à elles-mêmes avec la totalité de l'armée, que de risquer d'enterrer sans fruit la moitié des forces de la monarchie dans les champs de la Belgique. Ici, Thugut demanda s'il fallait sacrifier toutes les ressources de l'État pour une possession si peu affectionnée au souverain. Appuyé par Trautmansdorff, il releva la conduite des états et le manque de foi à leurs promesses. N'avaient-ils pas offert hommes et argent, en janvier 1793, pour être délivrés des exactions de la convention et du débordement de ses armées? On les en avait affranchis; et, au lieu de réaliser leurs offres, les états avaient suscité mille difficultés, mille chicanes. La conduite des Français était diamétralement opposée : tandis que les Belges persistaient dans leur parcimonieuse opposition, les Français se levaient en masse, et tout était prodigué par eux au succès de leur cause. Que pouvait-on leur opposer de semblable? Jamais une

(1) Le général Jourdan n'avait point encore opéré sa jonction; cette assertion était donc inexacte.

Digitized by Google

guerre de politique ordinaire, conduite par les procédés ordinaires, ne pourait l'emporter sur une guerre de révolution; et quelle révolution! extraordinaire en elle-même, extraordinaire par ses principes, par ses excès et par le génie de ses auteurs. On ne devait pas perdre de vue les circonstances dans lesquelles l'Autriche épuisait ainsi ses forces sans aucun fruit : c'était au moment où le feu de l'insurrection embrasait la Pologne, et menaçait des provinces adhérentes au cœur de la monarchie. Là aussi il fallait prendre les armes. Pouvait-on soutenir deux guerres onéreuses à la fois? Laisserait-on la Russie et la Prusse décider seules de la destinée d'un pays dont il fallait apaiser l'effervescence et étouffer les soulèvements? Si, prête à rompre le nœud de ses engagements, la Prusse avait consenti à s'arrêter sur les bords du Rhin, ce n'était qu'au prix d'un riche subside, qui, au moins, allait la défrayer. Les intérêts de l'Autriche demandaient aussi qu'elle se plaçât dans la même situation. Si l'Angleterre entendait garantir la Belgique et sauver la Hollande, c'était surtout à la puissance autrichienne qu'elle devait avoir recours. Désintéressée dans la guerre, ou plutôt ruinée par elle, il ne resterait plus à l'Autriche qu'à s'éloigner, à se replier sur elle-même, en prenant la ligne de la Meuse, si ce n'était pas celle du Rhin. Alors, et l'affaire de la Pologne finie, peut-être se trouverait-elle en mesure, secondée efficacement par l'Angleterre, de reconquérir une troisième fois la Belgique avec de plus grandes forces : il n'avait fallu que soixante mille hommes pour en chasser Dumouriez!..... D'un autre côté, par l'effet même de l'abandon de ces provinces, l'Autriche resterait encore plus libre sur le choix des moyens d'en balancer la perte; car si la France, où tout faisait présager une crise intérieure, venait à offrir une forme de gouvernement avec lequel on pût traiter, il serait infiniment plus facile de s'entendre en sacrifiant la Belgique, sauf à en trouver ailleurs une ample compensation.

Tout ayant été ainsi pesé, la majorité du conseil regarda comme contraire aux plus puissants intérêts de l'État de continuer une guerre ruineuse pour une possession si peu affectionnée et si lointaine. On décida néanmoins que, pour mettre à couvert l'honneur des armes de l'Autriche, on ne reculerait pas devant une bataille, et que de son issue dépendrait le parti qui serait pris ultérieurement, soit pour négocier avec la France, soit pour traiter sur d'autres bases avec l'Angleterre; mais, qu'au préalable, l'Empereur, se mettant hors de l'influence de ces chances diverses, retournerait à Vienne, s'y occuperait immédiatement des affaires de Pologne, et, voyant se développer les événements, y prendrait part selon que l'exigerait l'intérêt de la monarchie.

On convint unanimement que la délibération resterait secrète; il importait en effet au cabinet d'Autriche que si la mesure de l'évacuation s'effectuait, on n'y vît pas l'effet d'une préméditation, mais une détermination commandée uniquement par l'impuissance de continuer la lutte avec avantage. Il s'agissait de ne pas trop choquer les alliés, en gagnant du temps, car c'était le temps surtout que l'Autriche avait toujours su mettre à profit dans l'intérêt de sa politique. Mais pouvait-elle dérober ses arrière-pensées au cabinet de Londres, qui ne cessait de se plaindre de la fausse direction donnée à cette guerre, ne s'abusant pas sur la tiédeur et l'incapacité du prince généralissime? L'impératrice de Russie était tout aussi bien informée de ce qui se passait dans les Pays-Bas, où elle avait envoyé le comte de Langeron et le duc de Richelieu (1) servir comme volontaires à l'armée du prince de Cobourg; au fond, ils y étaient plutôt comme observateurs militaires : le comte de Langeron rendait compte directement à la czarine des opérations des alliés.

Aux yeux des envoyés de Catherine et des commissaires anglais, on rejetait à l'état-major du prince de Cobourg, sur la mauvaise volonté des Prussiens, l'indécision des événements de la campagne et le peu de succès qu'on devait s'en promettre, tant que le renfort auxiliaire, demandé à la Prusse, n'arriverait pas sur la Meuse. L'Autriche, s'étant refusée à prendre aucune part au traité de La Haye, laissait à l'Angleterre le soin d'en requérir l'exécution.

Le cabinet de Londres avait envoyé des instructions à lord Malmesbury, au sujet de l'armée prussienne qui devait être rendue dans les derniers jours de mai sur la frontière des Pays-Bas. Malmesbury étant parti de La Haye, prit sa route pour Maestricht, d'où il se proposait d'aller ensuite au quartier général de l'Empereur. Des conférences s'ouvrirent aussitôt à Maestricht, entre cet ambassadeur, le ministre Haugwitz et les plénipotentiaires hollandais. Leur principal objet était de tirer des armées du Rhin cinquante et même soixante mille hommes pour les faire accourir à la défense de la Belgique, d'où dépendait le sort de la Hollande et celui des plus grands intérêts de l'Angleterre. Malmesbury et les envoyés de Hollande s'appuyaient sur la clause du traité qui stipulait la marche de l'armée prussienne vers la Sambre. Haugwitz y adhéra et prit l'engagement de requérir, au nom de son cabinet, le maréchal Mœllendorff de mettre, sans délai, à

(1) Le même qui depuis a été ministre de Louis XVIII.

Digitized by Google

exécution la stipulation réclamée par les deux puissances maritimes.

De son côté, Mœllendorff s'était déjà montré décidé à rester sur le Rhin. La première ligne de ses cantonnements s'étendait, à cette époque, depuis le fleuve jusqu'aux sources de la Nahe; le reste de son armée était groupé autour de Mayence.

Loin d'adhérer à la réquisition diplomatique d'Haugwitz et des plénipotentiaires alliés, le maréchal prussien, informé presque en même temps que le général Jourdan venait de se mettre en marche vers la Sambre à la tête des forces principales de l'armée de la Moselle, n'eut pas la moindre intention de le devancer ni de le suivre. Il se hâta au contraire, pour mieux éluder la réquisition des puissances, de commencer une expédition sur la Sarre, en s'emparant de Kaiserlautern, et en poussant ensuite sur Sarre-Louis, comme pour en faire le siége. Ses divers mouvements remplirent les derniers jours de mai. L'armée française du Rhin et les deux divisions de la Moselle, restées dans leurs anciennes positions, s'étaient mises en retraite devant les Prussiens qui avaient attiré quinze mille hommes de l'armée du duc de Saxe-Teschen sur la rive gauche, pour concourir à l'offensive. Tout à coup, Mœllendorff, satisfait de ce mince avantage, au lieu d'achever les dispositions qui devaient lui assurer la victoire, s'arrête au revers des Vosges, et là, remettant l'épée dans le fourreau, s'engage bientôt dans un débat diplomatique avec les plénipotentiaires de l'Angleterre et de la Hollande qui lui rappellent avec force les conditions du traité de La Haye.

Que fait alors Haugwitz? Après avoir assisté, à Maestricht, aux conférences sur la poursuite de la guerre, instruit trop tard des intentions de sa cour, il quitte Maestricht précipitamment pour se rendre à Berlin. Il n'y trouva plus le roi. Ce prince était parti de Postdam, le 14 mai, allant, par Francfort-sur-l'Oder, en Posnanie, accompagné du général Bischofswerder, du colonel Manstein et de Lucchesini. Les deux princes ses fils et le ministre d'État de Woss l'avaient précédé. On ne douta plus, dès lors, que le roi n'eût réellement la volonté d'agir contre la révolution polonaise de concert avec la Russie. A la veille de voir la Prusse prendre part aux hostilités communes, les deux favoris du roi conçurent, de concert avec Lucchesini, le projet d'assembler, en Posnanie, un congrès pour régler et pacifier les affaires de Pologne. Mais bientôt ils acquirent la certitude que telle n'était pas l'intention de la czarine, qui ne voulait y rien décider que par la force des armes. Ce projet n'avait pas non plus l'assentiment des chefs polonais, qui ne s'en promettaient rien de satisfaisant s'il venait à se réaliser. Dans cette supposition, ils regardaient comme indubitable que Lucchesini assistât au congrès de la part de sa cour, et c'était précisément à ce ministre et à la conduite qu'il avait tenue en Pologne, à deux époques différentes, qu'ils imputaient leurs dernières infortunes, comme on attribuait alors en Allemagne, à sa récente ambassade à Vienne, la défiance qui régnait toujours entre le cabinet impérial et celui de Berlin.

Il ne fut plus question de congrès, dès que les avantages que le roi devait retirer des secours accordés à la Russie dans cette guerre eurent été réglés à Saint-Pétersbourg. Le monarque prussien se mit aussitôt à la tête de ses troupes, qui s'élevaient à plus de vingt mille hommes. Après avoir opéré sa jonction avec les Russes, le roi attaqua, le 8 juin, les forces polonaises commandées par le général Kosciuszko. L'action eut lieu sous Szezekociny, bourg situé aux confins du palatinat de Siradie et de celui de Cracovie : les Polonais y furent défaits.

La lettre que le roi écrivit lui-même, sur le champ de bataille, à son ministre du cabinet, comte d'Alvensleben, portait que « le général Favrat, avec une » partie des forces prussiennes, s'étant réuni le 6 à » un corps russe, près de la petite ville de Piliczka, » le roi avait attaqué, de l'autre côté, l'armée polo- » naise aux ordres de Kosciuszko, entre Piliczka et » Cracovie; que les Polonais avaient laissé deux » mille hommes sur le champ de bataille, et perdu » treize canons; et que le roi, qui s'était exposé, » avait récompensé la bravoure de son second fils, » le prince Louis, en l'élevant au grade de général- » major, grade qu'il avait également conféré à son » aide de camp Manstein, qui avait eu un cheval tué » sous lui à ses côtés. »

Cependant Kosciusczko qui, par sa retraite, avait sauvé son armée d'une défaite totale, n'étant pas poursuivi par les Prussiens, rallia ses troupes et rétablit l'ordre. Le roi envoya immédiatement le grand écuyer de Lindenau à Saint-Pétersbourg y porter la nouvelle de la bataille, dont l'issue était favorable aux intérêts combinés de la Prusse et de la Russie. Le surlendemain, le prince de Nassau et le lieutenant général de Fersen arrivèrent au quartier général du roi, pour y concerter la suite des opérations. Peu de jours après, la ville de Cracovie s'étant rendue à un corps prussien, le roi fit ses dispositions pour former, en personne, le siége de Varsovie.

Toute la sollicitude du monarque se portait alors sur la guerre de Pologne, ce prince ne voyant plus la poursuite des hostilités contre la France que sous le point de vue d'une tâche pénible dont il aurait voulu être affranchi. Il résultait de cette disposition que Frédéric-Guillaume n'envisageait pas sans une

Digitized by Google

sorte de répugnance les nouveaux engagements qu'il venait de contracter avec l'Angleterre. Ainsi, cette troisième campagne, dirigée contre la révolution, et qui devait être si décisive, commençait à peine sur le Rhin et dans les Pays-Bas, que les deux monarques, dont les armes faisaient la principale force de la coalition, aspiraient mutuellement à sortir d'une lutte pour le soutien de laquelle il eût fallu déployer beaucoup plus d'énergie qu'ils n'étaient capables d'en montrer l'un et l'autre.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

L'intérêt historique et l'importance diplomatique de la première partie de ces mémoires, ont sans doute piqué la curiosité du lecteur, en lui révélant les causes réelles et ignorées jusqu'ici de la politique des cabinets pendant les trois premières campagnes de la révolution. Mais ce qui suit renfermant toute l'histoire de l'Europe, à partir de la paix de Bâle (15 avril 1795) jusqu'à celle de Campo-Formio (17 octobre 1797), ne peut manquer de lui fournir encore plus d'aliments. Ces trente mois appartiennent à une des époques de l'histoire contemporaine les plus variées et les plus fécondes en opérations militaires, en révolutions politiques et en négociations du premier ordre. Si la paix de Bâle entre la France et la Prusse rompt le nœud de la première coalition, le traité de Campo-Formio, signé deux ans après, entre l'Autriche et la France amène la dissolution continentale de cette même coalition : tout le système de la politique de l'Europe se trouve dès lors changé, et l'arène n'est plus occupée que par l'Angleterre, qui ose lutter seule contre la puissance révolutionnaire, fortifiée par l'acquisition des Pays-Bas, et la possession de toute la rive gauche du Rhin.

Combien d'événements politiques et militaires, combien de négociations et d'intrigues croisées avant d'atteindre ce premier terme de l'ambition de la France érigée en république! Cette nouvelle livraison instruira le lecteur, sans réticences et sans ménagements, de tous les motifs secrets qui ont fait agir les cabinets des puissances engagées dans ce grand conflit. Il verra se développer successivement les maximes politiques du comité de salut public après le régime de la terreur; ses négociations clandestines avec l'Autriche et la Prusse; l'esprit dans lequel furent rédigés les deux traités séparés de Bâle; la sensation qu'ils firent à la diète de Ratisbonne et à la cour d'Autriche; le nouveau concert, après la défection de la Prusse, entre les cabinets de Londres, de St-Pétersbourg et de Vienne; la reprise des opérations offensives sur le Rhin par cette dernière puissance; les victoires de Clerfayt et les causes de sa disgrâce, comme celles de la promotion de l'archiduc Charles au commandement en chef.

Un autre ordre d'événements se présente par suite du plan de campagne adopté par le directoire pour l'invasion de l'Italie. Bonaparte apparaît : ici tout est divulgué sur son avénement au commandement en chef, sur la nature de ses instructions, sur ses premiers succès, sur la convention de Chérasco et la défection de la cour de Turin. On y voit dans tout leur jour l'effet que produisent ces événements sur le cabinet de Vienne et le changement qu'ils opèrent dans le conseil aulique de guerre. L'ouverture de la campagne en Allemagne et les succès des Français ont pour résultat la convention secrète de Berlin, du 5 août 1796, dont toutes les particularités sont dévoilées ainsi que celles de la mission du sous-secrétaire d'État Hammond à Vienne et à Berlin. Des détails également curieux se rattachent au traité d'alliance entre la France et le cabinet de Madrid; aux premiers rapports de Bonaparte avec les cours de Naples et de Rome, et avec le grand duc de Toscane; enfin à ses desseins sur Gênes et sur Venise.

D'un autre côté, la campagne en Franconie et en Souabe; les négociations entre le directoire et plusieurs princes de l'Allemagne; la conduite de la Bavière; les vues de la Prusse sur Nuremberg, ses ménagements pour la Russie, et l'impression produite par les revers des Français en Allemagne sur le cabinet du Luxembourg, terminent avec le troisième volume, le tableau de la campagne de 1796.

Ici l'intérêt redouble; on voit comment l'Angleterre trouve des compensations dans ses succès maritimes; comment Pitt, en détournant l'Autriche d'une paix séparée, fait des ouvertures au directoire, tandis que le directoire fait à l'Autriche des ouvertures directes : de là la lettre de Bonaparte à l'Empereur et l'envoi d'un de ses agents secrets à Vienne. De l'état de l'opinion et des partis en Angleterre, on passe aux particularités diplomatiques de la mission de lord Malmesbury à Paris, et de celle de Clarke chargé de traiter séparément avec l'Autriche. Les dernières instructions du négociateur anglais donnent lieu entre lui et le ministre du directoire à une conférence remarquable dont les détails, ainsi que les causes de la rupture des négociations, sont publiés aujourd'hui pour la première fois.

Digitized by Google

En Italie, les mouvements du maréchal Alvinzy amènent la bataille de Caldiéro, et la détresse de Bonaparte qui, par des ruses diplomatiques autant que par la supériorité de ses talents militaires, gagne la bataille d'Arcole. Quelques circonstances inconnues de ces événements sont enfin dévoilées.

Les modifications apportées à la triple alliance par la mort de Catherine II, et un peu plus tard l'exposé de la politique suivie par la Russie depuis l'avénement de Paul Ier, offrent des documents non moins précieux.

Revenant à l'Italie, on voit les développements de la mission de Clarke qui provoquent l'opposition de Bonaparte à la conclusion d'un armistice, et les intrigues secrètes de la cour de Naples et de son ambassadeur à Vienne pour amener le cabinet impérial à négocier directement avec ce général victorieux. La bataille de Rivoli termine par un revers les opérations offensives d'Alvinzy : on apprend comment cette bataille fut gagnée par Bonaparte qui, après avoir pris Mantoue, s'empare de la mission de Clarke, voulant être seul l'arbitre de la paix et de la guerre. On découvre aussi les motifs qui le portent, après un commencement d'hostilités, à conclure un traité de paix avec le saint-siége.

Ici le cabinet autrichien est mis tout à fait à nu. Le voile est enfin déchiré qui dérobait à la connaissance de l'histoire les principales causes des succès de Bonaparte dans sa campagne des Alpes Noriques et d'Allemagne, les turpitudes diplomatiques du traité préliminaire de Léoben, ainsi que les mobiles secrets de l'anéantissement de la république de Venise, de la révolution démocratique de Gènes et des rapports de Bonaparte avec les cours de Rome, de Naples, de Parme et de Turin.

Dans les deux derniers chapitres, on assiste aux négociations de Lille et d'Udine, où Bonaparte se met en opposition avec le directoire sur l'Italie. C'est de Milan qu'il provoque la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), dont il espère tirer parti : c'est après cette révolution que, d'accord avec l'ambassadeur Cobentzel, il conclut, malgré le directoire, le traité de Campo-Formio qui consacre la spoliation et l'avilissement de l'Europe continentale. Tout est révélé à l'égard de ce traité célèbre qui forme l'important dénoûment de cette seconde livraison.

Qu'on ne s'imagine pas que la Prusse s'étant retirée de la coalition, ne puisse plus rien offrir dans son système politique qui soit digne de l'histoire. Indépendamment de ceux de ses actes que nous avons fait connaître, il en est qu'on trouvera plus particulièrement caractérisés dans cet ouvrage, entre autres la mission secrète de Lucchesini auprès de Bonaparte en Italie, mission qui n'était pas connue, et la déclaration donnée à la France, d'après l'impulsion d'Haugwitz, par Frédéric-Guillaume, le 5 Juillet 1797, touchant les sécularisations. Ainsi il n'est plus possible de douter que les archives de la Prusse n'aient été ouvertes à l'homme d'État que le public n'a pas cessé de regarder comme l'auteur de ces mémoires, où l'on verra qu'il a encore puisé à des sources non moins précieuses et non moins authentiques.

Digitized by Google

POLITIQUE SECRÈTE

DES

CABINETS.

1794.

Refus de la Prusse de concourir à la défense des Pays-Bas. — Retour de l'Empereur à Vienne. — Bataille de Fleurus, calculée pour l'abandon des Pays-Bas. — Pitt fortifie son ministère. — Inutilité de ses efforts pour affermir la coalition. — Dangers qu'elle court du côté de la France et de la Pologne. — Siége de Varsovie par le roi de Prusse. — Levée du siége. — Combats de la Rocca. — Retraite de Clairfayt au delà du Rhin.

Cependant rien n'était encore changé dans les Pays-Bas, à la fin de mai, dans l'ensemble de la guerre. Clairfayt occupait une position entre la Lys et la mer, couvrant de là Gand et l'intérieur de la Flandre, dont Pichegru, après la bataille de Pontachin, avait poursuivi l'invasion. A l'autre aile de ce front de bataille de quarante lieues d'étendue, où tous les postes étaient occupés, on en venait aux mains tous les jours sur les rives de la Sambre, vers Charleroy. C'était pour ainsi dire la clef de toute cette ligne : là devait se décider le sort de la campagne par l'effet de la jonction de l'armée de la Moselle avec l'armée des Ardennes et la droite de celle du Nord : Jourdan était en pleine marche ; il perçait par les Ardennes, et Beaulieu, se trouvant à découvert, s'était retiré vers Namur. Un troisième passage de la Sambre avait été effectué le 6 mai. Le 30, l'armée des Ardennes et la droite de l'armée du Nord avaient fait un nouveau mouvement et investi Charleroy : malgré plusieurs tentatives infructueuses, les Français ne se proposaient pas moins d'en faire le siége. Les Autrichiens qui leur étaient opposés, s'avancèrent pour délivrer la place : le prince héréditaire d'Orange les commandait (1). L'Empereur lui-même arriva, le 1er juin, avec le renfort parti de Tournay, et le 3 juin une vigoureuse attaque commença sur toute la ligne. Les républicains, assaillis et battus, furent contraints de lever précipitamment le siége, après avoir perdu deux mille hommes. Mais dès le lendemain on vit paraître tout à coup les têtes de colonnes des quarante mille hommes de l'armée de la Moselle, conduits par Jourdan. Quel renfort imposant ! Réunis dans la main d'un seul chef, ces trois corps d'armée formèrent l'armée de Sambre-et-Meuse ; elle s'élevait à soixante-seize mille combattants, non compris quinze mille hommes, qui, sous les ordres du général Schérer, gardaient la Sambre, de Maubeuge à Thuin. Au premier bruit de cette accumulation de forces sur le point essentiel de la Sambre, le conseil privé de l'Empereur décida qu'il était temps de mettre à exécution les résolutions délibérées à Tournay. Un aide de camp fut envoyé en toute hâte

(1) Il avait remplacé le général comte de Kaunitz, appelé à la grande armée par le généralissime.

Digitized by Google

au prince de Cobourg, avec une dépêche écrite au nom de l'Empereur, pour qu'il vînt au soutien de la Sambre; il s'agissait d'empêcher que les corps français, dont la jonction s'était opérée, ne se portassent de Charleroy, qu'ils ne cessaient de menacer directement, sur Tirlemont, d'où ils intercepteraient la route de Liége, par laquelle devrait s'effectuer, selon l'événement, la retraite des troupes impériales.

Sans laisser encore transpirer son intention de quitter l'armée, l'Empereur, partant pour se rendre de Malines à Anvers, se plaignit avec amertume du retard, ou plutôt de la mauvaise volonté que mettait la Prusse à concourir à la défense commune sur un champ de bataille où elle s'était engagée par un traité formel de venir combattre, et où allait être décidé le sort de la guerre. L'Empereur ajouta que la prodigieuse augmentation des forces de l'ennemi ne lui laissait que peu d'espoir de prolonger la lutte avec succès, si des forces auxiliaires n'arrivaient pas en toute hâte. Le marquis d'Hertfort (1), l'un des commissaires du gouvernement anglais, supplia l'Empereur de ne pas se départir de sa constance glorieuse pour la défense commune, et de persister dans la juste confiance que lui avait inspirée jusqu'alors l'appui de ses valeureuses troupes qui ne pouvaient manquer de vaincre, étant dirigées par les mêmes sentiments dont elles étaient animées. Il annonça à l'Empereur l'arrivée du marquis de Cornwallis, chargé par sa cour de se rendre, en qualité de commissaire, auprès de l'armée prussienne, qui, sur sa réquisition, ne tarderait pas vraisemblablement à se diriger vers les Pays-Bas. L'Empereur témoigna sur les intentions du cabinet de Prusse des doutes que celui de Londres commençait à partager. Pitt avait donné au marquis de Cornwallis la mission de vaincre les hésitations du maréchal Mœllendorff. Le marquis avait fait le trajet de Londres à Ostende à bord d'une frégate anglaise, et il arrivait, presque au moment où se terminaient les conférences de Maestricht. Les engagements qu'Haugwitz y avait pris lui firent d'abord augurer qu'il réussirait dans l'objet de sa mission. Pressé de la remplir il alla joindre, à Mayence, lord Malmesbury, signataire du traité, et l'amiral Kinckel, que la Hollande envoyait de son côté à l'armée prussienne, avec une mission semblable. Lord Malmesbury n'ayant pu déterminer Haugwitz à venir conférer avec le maréchal Mœllendorff, pour la prompte exécution des stipulations de La Haye, Hardenberg, sur ses instances, consentit à remplacer Haugwitz en sa qualité de ministre du cabinet prussien. Les conférences eurent lieu vers la mi-juin, d'abord au château de Kirchheimbohlanden, sur le Rhin, au pied du mont Tonnerre, puis au quartier général de Mœllendorff : elles furent très-animées. Les commissaires des puissances maritimes exigeaient que les Prussiens, au lieu d'agir dans la Lorraine et l'Alsace, se portassent en toute hâte sur la Sambre, dans la vue de conserver la Belgique. « Ce » n'était pas gratuitement, disaient Cornwallis, » Kinckel et Malmesbury, qu'elles payaient les » subsides, ni pour que les auxiliaires soudoyés » employassent leurs forces à leur gré. Les Prussiens » devaient donc agir conjointement et à la guise des » alliés, car telle était la première condition et la » base du traité. Ces demandes d'ailleurs étaient si » justes, que le plénipotentiaire prussien lui-même » y avait souscrit aux conférences de Maestricht. »

Mœllendorff ne crut pas devoir y obtempérer, dans la persuasion qu'elles étaient incompatibles avec la dignité et l'intérêt politique de son gouvernement. Il allégua qu'elles étaient contraires au succès de la campagne, et comme il ne pouvait mettre en avant que ce dernier motif, il l'appuya avec beaucoup de chaleur et d'énergie, rappelant d'abord « qu'en se maintenant l'hiver entier sur la » rive gauche du Rhin, il avait empêché l'ennemi » de se maintenir lui-même à Trèves, et préservé la » chute presque inévitable des Pays-Bas; que les » opérations précoces de la campagne et l'attaque » de la Lautern n'avaient pas été moins utiles en » appelant une partie des forces françaises de la » Sambre sur la Moselle, et facilitant ainsi la dé- » fense de la Belgique; que nul moyen n'était même » à présent plus propre à sauver ce pays que de » continuer d'attaquer en flanc la Lorraine et l'Al- » sace; qu'il fallait s'aveugler soi-même sur les vrais » intérêts des alliés pour ne pas comprendre que » rien ne pouvait être plus agréable aux Français » que la translation des forces prussiennes sur la » Sambre; que par là Sarre-Louis et Landau, actuel- » lement menacés, n'auraient plus rien à craindre; » que le Rhin, dégarni de troupes, resterait sans » défense, et enfin que rien n'empêcherait plus » l'armée du Nord de recevoir tous les autres ren- » forts qu'elle désirait. »

Les commissaires ne virent dans ces allégations que des subterfuges; ils réitérèrent leur demande péremptoire, en la motivant non-seulement sur le texte même du traité, mais encore sur la jonction des deux armées de la Moselle et du Nord qui venait de s'opérer devant Charleroy : elle donnait aux Français sur la Sambre un tel accroissement de forces que s'il n'était pas balancé par la prompte intervention des Prussiens, la sûreté de la Belgique

(1) Ci-devant lord Yarmouth.

Digitized by Google

serait gravement compromise, de même que la barrière de la Hollande, que les puissances maritimes avaient tant d'intérêt à défendre. Mœllendorff persista dans son refus, en observant que le traité signé à La Haye portait expressément que l'armée resterait réunie sous un chef prussien, que d'ailleurs elle n'était pas passée positivement à la solde des puissances maritimes, qui, par la convention du 19 avril, fournissaient seulement au roi de Prusse, pour continuer sa coopération, des moyens dont ce monarque s'était privé par les efforts qu'il avait faits précédemment à ses propres frais sur les revenus de l'État. Il ne fut pas possible de faire changer de résolution au vieux maréchal. L'aigreur s'en mêla, et on en vint même aux reproches. Attaquant la bonne foi des Prussiens, les commissaires observèrent que les alliés payaient l'entretien de soixante-deux mille hommes, et qu'on savait néanmoins positivement qu'à la boulangerie de l'armée on ne confectionnait du pain que pour trente-deux mille soldats. Mœllendorff se récria, et nia l'exactitude de ce calcul. Enfin Hardenberg, plus conciliant, et qui désirait mettre un terme à cette pénible discussion, proposa d'envoyer un officier auprès du roi réclamer la détermination de S. M. sur la destination ultérieure de l'armée prussienne. Le marquis de Cornwallis, tout en adhérant à cette proposition, déclara que les alliés suspendraient les payements du subside jusqu'à ce que cette affaire fût arrangée et les difficultés aplanies. On se sépara : le major de Meyerinck, aide de camp de Mœllendorff, et à qui la dépêche fut confiée, prit la route de Breslau, pour de là gagner le quartier général du roi en Pologne.

De son côté, l'Empereur, résigné à l'abandon des provinces belgiques, avait quitté, le 9 juin, l'armée du prince de Cobourg, pour se rendre à Anvers; puis, tout à coup, revenant sur ses pas, et passant le Rhin, il continua sa route directement pour Vienne, laissant au comte de Metternich le soin de mettre les vues secrètes de son cabinet à exécution, quand il en serait temps. Son retour subit à Vienne, au moment où, dans les Pays-Bas, le feu de la guerre paraissait éclater avec le plus de force, fit dans cette résidence et dans les autres capitales de l'Europe la plus grande sensation. « L'Em» pereur ne s'est pas si fort hâté, disait-on à la cour » et dans les cercles, sans quelque motif pressant. » Les hauts personnages plus au fait des affaires, comme étant plus près du prince et des ministres, répondaient avec une sorte d'affectation diplomatique que « la présence du monarque aux Pays-Bas, l'ex» périence qu'il y avait faite personnellement des » difficultés qu'offraient les conjonctures présentes, » et les connaissances qu'il y avait acquises sur les » lieux mêmes, et qui étaient bien préférables à cel» les qu'on tirait de rapports éloignés, l'avaient » conduit à un résultat que peut-être on verrait se » développer dans peu; que du reste on parlait plus » que jamais de mettre un terme à l'effusion du sang » humain, et de laisser calmer, s'il était possible, » par le repos, cette agitation des esprits, de part et » d'autre, qui plongeait l'Europe dans les plus grands » malheurs. »

La paix, ou tout au moins une trêve avec la France, entrait réellement dans les combinaisons de Thugut, et par conséquent du cabinet impérial. D'après les informations secrètes qu'on y recevait de Paris, on s'attendait à un nouvel ordre de choses en France, c'est-à-dire que le pouvoir divisé y tomberait dans une seule main. Robespierre était ce prochain dictateur. Se montrant disposé à mettre un terme aux excès révolutionnaires et au règne de la terreur, il était aux yeux des cabinets de Vienne et de Londres le seul avec lequel il fût possible de traiter. Ne s'était-il pas opposé à la guerre dans son origine, et depuis n'avait-il pas anéanti la faction de Brissot, qui, en l'allumant, avait lancé la propagande contre l'Europe? N'avait-il pas abattu plus récemment les factions anarchiques qui prêchaient le nivellement de tous les rangs et de toutes les fortunes, et qui, en abolissant le culte chrétien, avaient nationalisé l'athéisme ? Dans un rapport sur la morale publique, il avait tonné lui-même contre l'athéisme et les profanations. Il venait de faire plus : nommé président de la convention, il avait fait proclamer l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Le gouvernement de Robespierre commençait, pour ainsi dire, sous les auspices de cette déclaration religieuse, comme étant la source de toute morale publique, premier principe de toutes les lois. Il promettait aussi la liberté à tous les cultes. N'était-il pas évident qu'il aspirait à ramener les choses à un état d'ordre qu'on pût supporter et qui fût durable? Telle était l'idée qu'on s'était formée de ce chef de la révolution, non-seulement à Vienne et à Londres, mais encore à Rome, à Turin, à Madrid, où l'on pensait avec raison qu'en France le pouvoir finirait par appartenir à celui au nom duquel l'ordre public pourrait se rétablir.

D'autres indices semblaient encore justifier les prévisions des deux principaux cabinets confédérés. On savait par exemple à Vienne et à Londres que c'était le frère de Robespierre qui avait fait suspendre l'invasion du Piémont et de la Lombardie, prête à s'effectuer par les Alpes maritimes; on n'ignorait pas non plus que, dans le comité de salut public, Robespierre lui-même ralentissait l'exécution des plans de campagne proposés par Carnot, comme menaçant

Digitized by Google

l'Europe d'un débordement militaire. Il se servait de Saint-Just aux armées pour y balancer ou détruire l'influence de Carnot, et il soutenait Pichegru, qui lui était personnellement dévoué. Plus restreint dans ses vues, il ne voulait qu'affranchir la Belgique, et recouvrer tous les pays réunis à la France par la convention. On n'ignorait pas non plus qu'au fond il redoutait la guerre et l'ambition des généraux; enfin on le croyait tout-puissant, parce qu'on le supposait maître du comité de salut public par les jacobins, par la convention et par la commune. Du reste, les cabinets n'étaient point en mesure d'avoir sur l'intérieur de ce comité de gouvernement et sur l'état réel de la France, des données assez précises pour appuyer d'une manière certaine leurs calculs politiques; ils étaient alors absorbés dans leurs propres affaires.

Non-seulement les cours de Saint-Péterbourg et de Berlin, mais encore celle de Vienne, avaient aussi à s'occuper essentiellement de l'insurrection de la Pologne : ce fut un des motifs qui ramenèrent l'Empereur dans sa capitale. Les notes remises au nom de la czarine aux deux cabinets de Vienne et de Berlin leur avaient représenté la Pologne, comme ayant ouvert une seconde scène de révolution, qui, si l'on ne réussissait à la fermer bientôt, pourrait entraîner les suites les plus funestes, en perpétuant le feu de la guerre dans cette partie de l'Europe. Le sentiment de crainte générale que cette commotion, destinée à délivrer la Pologne du joug étranger, ne dégénérât en une imitation de la révolution française, avait saisi les hautes classes dans toutes les cours du Nord : la czarine se servit très-adroitement de cette disposition des esprits pour arriver aux résultats qu'elle se proposait.

Dès qu'elle eut connaissance des motifs qui portaient l'Autriche au découragement dans les Pays-Bas, et de l'inquiétude intéressée que décelait cette puissance sur le dénoûment présumé du drame de la Pologne, elle regarda comme un coup de parti de l'y faire intervenir elle-même; il s'agissait de s'en servir pour balancer le poids militaire de la Prusse, qui se présentait en Pologne avec de grands desseins dont Catherine entendait borner les effets, tant elle était sûre par là d'y jouer le premier rôle.

Son ambassadeur à Vienne, comte de Rasumowski, avait reçu d'elle, pendant l'absence de l'Empereur, des dépêches pour les remettre en main propre à ce prince. L'ambassadeur s'était mis aussitôt en route; mais arrivé à Ratisbonne, apprenant que l'Empereur retournait à Vienne, il était allé à sa rencontre jusqu'à Francfort. Là, il n'avait pu le joindre, le monarque ne s'y étant point arrêté. Immédiatement après son arrivée dans sa capitale, ce prince envoya au général comte d'Harnoncourt l'ordre d'entrer avec son corps d'armée dans la petite Pologne. C'était le résultat des résolutions adoptées par son cabinet avant le départ de la Belgique. Jusqu'alors la cour de Vienne s'était tenue en observation; mais après l'occupation de Cracovie par les troupes prussiennes, ne voulant pas se priver des avantages d'un nouveau démembrement jugé inévitable par la réunion des forces de la Prusse et de la Russie, elle n'avait pas hésité à prescrire l'occupation de la petite Pologne. L'ordre en était donné quand Rasumowski remit ses dépêches : elles avaient pour objet de mettre les affaires de la république de Pologne en liaison avec celles de l'Europe en général; et c'était au prix de l'accession de la cour de Vienne aux projets des cabinets de Russie et de Berlin que la czarine offrait à l'Empereur un arrangement plus étendu sur la destinée future de la Pologne. Par là l'impératrice avait également en vue de reprendre son influence sur la cour de Vienne.

Le général d'Harnoncourt s'était mis en marche, précédé par une proclamation annonçant qu'il entrait sur le territoire polonais avec le corps d'armée sous son commandement, pour éloigner par cette mesure tous les dangers auxquels les frontières de la Gallicie pourraient être exposées par suite des troubles qui venaient d'éclater en Pologne.

Les Autrichiens y pénétrèrent sans opposition, et tel fut l'aveuglement des Polonais qu'ils n'admirent pas la possibilité que la cour de Vienne eût l'intention de prendre une part directe à cette guerre, au moment même où, par l'intervention de la Russie, l'Autriche se réservait pour son lot dans le nouveau partage les palatinats de Chelm, Lublin, Sandomir et Cracovie.

Pendant cette double crise, du côté de la Pologne et du côté de la France, on vit à la cour de Vienne le nestor des ministres quitter la scène des affaires humaines alors si agitée et si confuse : le vieux prince de Kaunitz descendit au tombeau (1). La diplomatie le surnommait l'*ancien cocher de l'Europe :* en effet, pendant près d'un demi-siècle il avait eu sur la politique européenne une influence qu'il devait encore plus à son zèle sans bornes pour la maison d'Autriche, qu'à ses talents comme homme d'État, talents dont on avait exagéré les proportions en raison de la perpétuité de son pouvoir. Depuis deux ans il s'éteignait, et il mourut d'un dépérissement de forces dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Il fut le régulateur pendant quarante ans de la puissance autrichienne. Peu de jours après sa mort, Thugut revint à Vienne, de retour des Pays-

(1) Le 27 juin 1794.

Digitized by Google

Bas : il relevait de maladie, et avait fait le voyage par eau depuis Ratisbonne. L'Empereur lui conféra la place de ministre effectif des affaires étrangères; jusque-là il n'en avait eu que la direction par pure déférence pour le vieux Kaunitz, qu'il n'avait pas cessé de consulter pour la forme. L'Empereur l'ayant nommé également chancelier de cour et d'État, dès ce moment Thugut occupa l'hôtel de la chancellerie, et fut réellement l'arbitre des affaires. Plus tard on verra sur le bord de quel abîme ses combinaisons poussèrent la maison d'Autriche.

Au retour de l'Empereur le sort de la Belgique était déjà fixé politiquement. C'était une suite du concert secret établi entre Thugut, le comte de Wallis, chef du conseil aulique, et le prince de Cobourg. Les mouvements plus ou moins calculés du généralissime n'eurent plus au fond d'autre objet que d'amener et de motiver l'abandon de ces provinces; il crut en masquer l'arrière-pensée par la variété des opérations et par la multiplicité des combats. Placé entre la Sambre et la Lys, le généralissime tantôt se mettait en marche pour la délivrance d'Ypres, que Pichegru tenait assiégé, tantôt il revenait sur ses pas vers la Sambre, avec l'intention de dégager Charleroy; et, par une incertitude feinte ou réelle, il laissait aggraver le danger. A Hooglède, Clairfayt combattit pour la cinquième fois, sans recevoir aucun renfort, tandis que trente mille Autrichiens restaient dans l'inaction à Tournay. Les premiers fruits de ces fluctuations furent d'un côté la prise d'Ypres, qui se rendit le 17 juin à l'armée de Pichegru, et de l'autre un quatrième passage de la Sambre par l'armée de Jourdan, qui vint avec toutes ses forces couvrir le siége de Charleroy.

On a vu que c'était sur la Sambre que les Français se proposaient de porter les plus grands coups : là il n'y avait pas de temps à perdre si on voulait déjouer les desseins du comité de salut public, que Jourdan, aiguillonné par Saint-Just, était chargé de mettre à exécution. Sans être intimidé par la supériorité des forces qu'il allait avoir à combattre, le prince héréditaire d'Orange, qu'animait le génie de la guerre et une ardeur trop peu imitée pour la cause commune, repoussa, le 16 juin, avec quarante mille soldats, les quatre-vingt mille hommes de l'armée de Jourdan, qui avaient été mal engagés. Menant lui-même au feu l'élite de ses troupes, le jeune guerrier se jeta successivement sur les divisions françaises du centre, en position sur un espace de trois lieues : il les accabla l'une après l'autre.

Au lieu de se joindre au prince d'Orange pour compléter la défaite de Jourdan avec l'armée qu'il tenait en réserve à Tournay, le prince de Cobourg parut vouloir persister à porter des secours à Clairfayt, toujours inutilement compromis. On s'attendait qu'il prendrait enfin un parti décisif; mais il ne se détermina pas plus à voler sur la Lys, pour repousser Pichegru, qu'à venir frapper un coup plus important sur la Sambre.

Quoique battue le 16, l'armée de Jourdan, où Saint-Just imprimait la terreur en demandant hautement la tête des généraux, et en faisant fusiller des soldats par centaines, passa la Sambre le surlendemain pour la cinquième fois, et pour la troisième bombarda Charleroy, avec la résolution d'en venir, si on l'attaquait, à une bataille décisive. Sur cet avis, le prince de Cobourg assemble un conseil à Tournay, et là déclare qu'il ne s'agit plus de songer à sauver la Flandre, que c'est sur la Sambre qu'il faut marcher en toute hâte pour arrêter les progrès des troupes françaises qui s'y montrent formidables; que toutes les positions entre cette rivière, les places fortes et la mer seraient compromises si on ne prenait pas la résolution de voler à l'instant même au secours de sa gauche. Ceci posé, il détermine le duc d'York à rester avec les divisions anglaises et hanovriennes sur l'Escaut, pour se lier au besoin avec Clairfayt; et il marque cette première séparation nationale préméditée, en faisant diriger sur Bruxelles les administrations et les équipages appartenant à l'armée impériale. De son côté Metternich, voyant les progrès des Français dans la Flandre et sur la Sambre, adresse aux états des provinces belgiques l'exhortation la plus pressante pour un armement général de la nation. Par là on mettait dans leur tort les Belges que rien ne pouvait émouvoir en faveur de l'Autriche.

Le prince de Cobourg, parti le 20 juin de Tournay avec tout ce qui s'y trouvait de troupes autrichiennes disponibles, se porte à Ath le lendemain, et arrive le 22 à Nivelles, où il se réunit enfin à son aile gauche. Alors le prince d'Orange et toute l'armée ne doutent plus qu'il ne vienne pour secourir Charleroy, et livrer une grande bataille. Ce motif était d'ailleurs hautement avoué à l'état-major; mais au fond le généralissime n'arrivait que pour presser le dénoûment de ce grand drame. Vainement le prince d'Orange et d'autres généraux le pressent d'en venir aux mains sans différer; il perd quatre jours en hésitations, bien qu'il n'y eût plus aucun doute que Charleroy, vivement attaqué depuis sept jours, ne se trouvât réduit à la dernière extrémité.

Enfin il annonce qu'il attaquera, le 26, les lignes de l'armée assiégeante. Un conseil de guerre est tenu la veille à Braine-le-Comte, où assiste Metternich. Là le prince d'Orange fait observer que depuis vingt-quatre heures le canon a cessé de se faire entendre du côté de Charleroy, et qu'il est possible

Digitized by Google

que la place ait succombé. « Cela est convenu pour ménager les munitions, » repond le prince de Waldeck, qui, depuis la seconde retraite de Mack, faisait les fonctions de major général. Dans la matinée même, la place avait en effet capitulé, toutes ses batteries ayant été réduites au silence.

Admettra-t-on qu'on n'en ait rien su à l'état-major, que les informations secrètes y aient été nulles, qu'on ait voulu s'exposer à perdre une grande bataille pour soutenir une ville déjà prise à si peu de distance de l'armée et presque sous ses yeux? Ici l'événement serait à la fois funeste et singulier : on irait se battre pour une ville qui, la veille, s'était rendue à la sourdine. Nul doute que la reddition étant connue du prince de Cobourg, il se réservait d'y trouver un prétexte pour commencer sa marche rétrograde; une partie de son artillerie filait déjà sur les derrières.

Quoi qu'il en soit, l'attaque une fois résolue amena, le 26 juin, dans les mêmes champs de Fleurus, déjà célèbres par la victoire remportée sur les alliés, sous Louis XIV (1), une seconde bataille de Fleurus, dont la convention et ses écrivains ont singulièrement exagéré les trophées et les résultats. Voici l'événement réduit à ses proportions historiques.

L'armée républicaine tenait autour de Charleroy une position demi-circulaire. Là, Jourdan voulant se maintenir, se décide à recevoir dans ces mêmes lignes l'attaque des alliés, bien que son armée eût une rivière à dos, et que son développement, qui était de six lieues environ, offrît tous les inconvénients d'une ligne parallèle à la Sambre, pour peu que l'ennemi en vint à un effort vigoureux contre une de ses extrémités. De son côté, le prince de Cobourg forma cinq corps subdivisés en neuf colonnes d'attaque, qui, disposées sur un demi-cercle extérieur, présentaient encore moins d'ensemble et de force que la ligne française, la sienne étant de huit lieues d'étendue pour soixante-dix mille hommes. Il prenait ainsi l'inconcevable résolution, au mépris de tant de sévères leçons reçues dans la précédente campagne, d'aborder l'armée française sur tous les points. L'action s'engagea le 26 juin à la pointe du jour.

La tâche imposée aux troupes sous les ordres du prince héréditaire d'Orange par la disposition générale, fut d'abord complétement remplie : les attaques de l'aile droite et du centre obtinrent un tel succès, que presque partout les Français furent repoussés avec perte et obligés de repasser la Sambre, malgré tous les abattis qu'ils avaient pratiqués dans les bois; déjà même le prince d'Orange occupait Marchiennes-au-Pont. Mais le centre des Français, placé en avant de Charleroy, resta constamment immobile et sans être sérieusement attaqué. L'aile gauche des Impériaux, où se trouvait le généralissime, ne parvint pas aussi rapidement que le prince d'Orange à forcer la ligne qui lui était opposée, cette ligne étant pourvue d'une nombreuse artillerie qui couvrait la droite des Français, et renforcée d'ailleurs par une partie du corps d'armée qui venait de faire le siége de Charleroy.

Cependant à l'extrême gauche le général Beaulieu poussait déjà quelques coureurs le long de la Sambre, non loin de Charleroy même, qu'il croyait débloquer. Le canon de la place et le drapeau tricolore qui y flottait l'avertirent qu'elle n'était plus au pouvoir des Impériaux.

La prise de cette place, connue déjà par les rapports unanimes des prisonniers, étant ainsi constatée, le prince de Cobourg ordonne la retraite, et se tient pour battu quand la victoire est encore dans ses mains. En effet, la droite de Jourdan, aux ordres du général Marceau, venait d'être culbutée de l'autre côté de la Sambre; et sa gauche, sous le général Montaigu, défaite également, avait repassé presque entièrement cette rivière, tandis qu'une partie du centre commençait à faire sa retraite. Deux ou trois divisions seulement étaient encore engagées contre les colonnes impériales d'attaque qui les poussaient devant elles, et à qui tout à coup parvint l'ordre formel de se retirer. Il était six heures du soir quand le prince héréditaire d'Orange reçut du prince de Cobourg une lettre qui l'engageait à abandonner tous les avantages de la journée, lui-même, disait-il, se voyant dans la nécessité de se replier, d'après la supériorité de l'ennemi et la reddition de Charleroy.

L'armée alliée dans l'étonnement fit une première halte, pour reposer l'infanterie, et opéra ensuite sa retraite en bon ordre sur Nivelles. L'armée française qui était rentrée dans ses positions retranchées n'en sortit que lorsqu'on eut reconnu le lendemain que les Impériaux étaient en pleine retraite

Telle fut la bataille de Fleurus, dont toute l'importance consiste dans son issue, qui révéla l'intention qu'avaient les Impériaux de s'éloigner du théâtre de de la guerre. Une lettre du marquis de Hertfort (2), en date de Nivelles le 26 juin, donna le premier avis au gouvernement anglais de la retraite de Cobourg. Couvrant d'abord Bruxelles, ce prince occupa entre Nivelles et Braine-le-Comte la forte position de Hall et de la forêt de Soignes, sans dissimuler davan-

(1) Par le maréchal de Luxembourg le 1er juillet 1690.

(2) Ci-devant lord Yarmouth.

Digitized by Google

tage l'intention d'abandonner la Belgique à son sort.

Le marquis de Cornwallis, arrivé à Bruxelles le 28, venant de l'armée prussienne, se rendit le lendemain avec le comte de Metternich au quartier général impérial, et là il protesta hautement contre l'exécution d'ordres aussi contraires aux intérêts des alliés. De son côté, le prince d'Orange représenta que l'évacuation de la Belgique allait découvrir la Hollande, et la livrer aux armées françaises, dont l'irruption serait facilitée par le parti anti-stathoudérien.

Le prince de Cobourg déclara qu'on ne pouvait plus résister aux masses de la convention, et qu'il ne connaissait aucun moyen de s'opposer à leur débordement dans ces provinces; qu'en outre, la ligne de communication directe des Impériaux avec leur base du Rhin étant menacée, il ne lui restait plus qu'à se mettre à couvert derrière la Meuse pour y attendre des renforts. Toutes les représentations furent inutiles; rien ne put le porter à concentrer immédiatement toutes ses forces en appelant à lui le duc d'York et Clairfayt pour livrer une bataille générale. Son plan de mouvement rétrograde étant arrêté, il ne s'agissait plus que de le mettre à exécution, en se séparant des Anglais et des Hollandais.

Après plusieurs combats d'arrière-garde et divers projets mis en avant dans la confusion de la retraite avec intention de resserrer sa ligne, le prince de Cobourg abandonna Bruxelles; il se replia sur Tirlemont, où Clairfayt vint se joindre à lui, ayant laissé la Flandre sans défense, d'après l'ordre qu'il en avait reçu.

Libres ainsi de marcher en avant, les deux armées républicaines du Nord et de Sambre-et-Meuse, n'avançant néanmoins qu'avec circonspection, effectuèrent, peu de jours après, leur jonction (1), la gauche à Vilvorde, le centre à Bruxelles même, et la droite à la Meuse. Il n'était déjà plus temps de gagner les communications de l'armée impériale, dont la retraite était assurée par Tirlemont sur Liége.

La mésintelligence qui régnait entre les généraux alliés s'accrut au milieu des vicissitudes de la retraite, et s'exhala en reproches amers. Selon les Anglais et les Hollandais, le prince de Cobourg n'avait eu ni la volonté ni le courage de vaincre. Une telle irritation et un tel désaccord ne pouvaient manquer d'amener une séparation complète. Les Autrichiens ne songeaient qu'à se rapprocher de Cologne et de Coblentz, nœuds de leur communication avec l'Allemagne. Le duc d'York et le prince d'Orange ne voulaient au contraire que préserver la Hollande. Renforcé par le corps du prince d'Orange, le duc d'York garda près de cinquante mille combattants pour couvrir le Brabant hollandais. Le prince de Cobourg, décidé à se séparer de l'armée anglo-hollandaise, et suivi d'ailleurs par Jourdan, qui venait de s'emparer de Liége et de Tongres, passa la Meuse à Maestricht; prenant aussitôt des positions pour garder cette rivière, il poussa vers Ruremonde son extrême droite, établit son centre à Maestricht, et sa gauche à la Chartreuse de Liége. L'armée anglo-hollandaise campa derrière Osterwick et Breda.

Comme par un accord secret, le comité de salut public prescrivit aux généraux Pichegru et Jourdan de s'arrêter aussi derrière la Meuse, et là, formant une ligne d'Anvers à Namur, de suspendre la poursuite de l'ennemi jusqu'à la reddition dès quatre places françaises conquises par les alliés. Cette espèce de suspension d'armes tenait à des ouvertures secrètes dont le comte de Metternich et le prince de Cobourg avaient la clef, mais que les événements ultérieurs déjouèrent. Barrère, rapporteur du comité, après le récit fait à la convention de tant et de si importants succès sur toutes les frontières du nord et de l'est de la France, s'écria: « Ainsi depuis » l'Océan jusqu'au Rhin, il règne un accord univer» sel: on dirait qu'il n'y a qu'un général qui com» mande et qu'une armée qui se bat; on dirait qu'il » n'y a qu'un triomphe; tel est le résultat de l'unité » du peuple français!... »

Pourtant il y avait division dans le comité de salut public. La crise n'était que sourde encore; mais l'explosion se préparait en secret. Le règne de la terreur et les mesures outrées touchaient à leur terme, l'excès du mal commençant à faire sentir que les moyens violents et l'exaspération n'étaient plus nécessaires après l'affranchissement du territoire. On concevait que la crainte de l'étranger eût tout fait supporter pour la défense nationale; mais le danger extérieur en s'éloignant laissa voir le glaive de la terreur encore suspendu sur toutes les têtes; on pensa dès lors qu'après avoir vaincu la coalition, il serait possible de vaincre également cette farouche ochlocratie qui dévorait la France: c'était seulement à ce prix qu'on pouvait se flatter de rester maître du pouvoir et de sa direction suprême. Telle était l'arrière-pensée de Robespierre, qui visait sourdement à la souveraineté par des moyens de tribune et d'intrigues aussi insuffisants que peu sûrs. Avec lui seul, à cause de sa popularité et de ses manifestations récentes, le cabinet de Vienne entrevoyait la possibilité de négocier, ou tout au moins d'en venir à un armistice réclamé par la crise européenne, devenue si menaçante que le ministère britannique lui-même en était fort alarmé.

Le peuple anglais, il est vrai, se trouvait encore

(1) Le 11 juillet.

Digitized by Google

sous le charme de la victoire navale remportée par lord Howe sur la flotte française qui était sortie de Brest. Les deux armements s'étaient trouvés en présence dès le 28 mai sur la côte de Bretagne. Après différentes évolutions qui firent gagner le vent à lord Howe, on en vint à combattre en ligne dans la matinée du 1er juin, les Anglais ayant vingt-cinq vaisseaux de haut bord, et les Français vingt-six. Ceux-ci soutinrent l'attaque avec fermeté; mais moins d'une heure après que le centre eut été engagé, leur amiral, qui avait pour adversaire lord Howe, sur *la Reine Charlotte*, s'en alla à toutes voiles, et fut suivi par la plupart des vaisseaux de son avant-garde (1). Parmi ceux qui restèrent désemparés, l'un fut coulé bas, et sept furent pris. Il y eut un grand carnage des deux côtés. Ce combat naval parut très-glorieux pour l'amiral anglais et pour sa flotte; on en apprit la nouvelle en Angleterre avec d'autant plus d'enthousiasme que cette victoire semblait du moins une compensation des défaites que les alliés essuyaient sur le continent.

Au milieu de tous les signes de la joie nationale le ministère anglais fut presque coup sur coup frappé de deux nouvelles foudroyantes qui ruinaient sa politique; l'une lui annonçait que le maréchal Mœllendorff se refusait à la réquisition que lui avait faite le marquis de Cornwallis, en vertu du traité d'alliance et de celui de subside; l'autre ne lui laissait plus aucun doute sur la retraite des troupes impériales jusqu'à la Meuse, et sur leur prochaine séparation d'avec les alliés.

Il résultait de la correspondance du marquis de Cornwallis et du marquis d'Hertfort que d'une part on était encore dans l'attente de voir se développer, par le retour du courrier expédié au roi de Prusse, les vrais motifs qui avaient déterminé le refus du maréchal Mœllendorff de marcher à l'appui des alliés dans les Pays-Bas, et que de l'autre l'évacuation successive, opérée par les troupes impériales de tous les Pays-Bas autrichiens sans coup férir, tenait moins à une infériorité de forces qu'à des arrangements secrets. Selon les deux commissaires ceci donnait lieu dans les provinces belgiques à l'idée d'une paix prochaine entre les Impériaux et les Français, ou du moins à une suspension d'hostilités provisoire. Ils regardaient aussi à peu près comme avéré que les mouvements rétrogrades faits volontairement par les forces impériales étaient le résultat d'instructions contenues dans les dépêches parvenues récemment de Vienne, au comte de Metternich, et qu'il s'était hâté de communiquer au prince de Cobourg.

Le marquis de Cornwallis déclarait avoir protesté contre l'exécution de pareils ordres, et reçu pour réponse que l'Empereur abandonnait les Pays-Bas à leur sort comme des provinces réfractaires qui ne voulaient contribuer en rien à leur propre défense. « Un peuple engoué des principes jacobins, lui » avait dit le comte de Metternich, qui, malgré plu» sieurs exhortations pressantes de courir aux ar» mes pour défendre sa religion, sa souveraineté et » lui-même, refuse de s'armer, et se présente au » joug de l'étranger en chantant *Ça ira*, est un » phénomène réservé à nos jours de désolation. »

Enfin les deux commissaires britanniques regardaient comme à peu près certain que les armées impériales seraient employées à former un cordon sur le Rhin, soit pour protéger l'Allemagne contre toute invasion de la part des Français, soit pour faciliter avec eux un arrangement pacifique; ils paraissaient croire également que l'Empereur avait en vue de s'indemniser par la possession de la Bavière et d'une partie de la Pologne; enfin ils ne doutaient nullement que le résultat de cette double défection de la Prusse et de l'Autriche n'entraînât l'occupation de la Belgique entière par les Français, et par suite l'invasion de la Hollande, où éclaterait infailliblement une révolution en leur faveur. Telle était à leurs yeux la désorganisation morale du continent, qu'il n'y avait plus que peu de fonds à faire sur les cabinets; que, ministres et généraux, tous paraissaient frappés de pusillanimité et d'aveuglement, et que si on remontait à la première cause de cette défection politique et militaire, on la trouvait dans les inexplicables opérations du prince de Cobourg pendant les deux dernières campagnes. Rien surtout n'était comparable dans l'histoire à ce qui s'était passé dans la Belgique et sur le Rhin depuis trois mois.

On peut juger par la nature de ces dépêches, et par la direction que prenaient les événements, combien la responsabilité du ministère britannique devenait délicate et se trouvait compromise. Pitt alors imagina de se fortifier du parti dont le duc de Portland était censé le chef, c'est-à-dire de l'élite des anciens Whigs, qui, selon l'expression de lord Chatam, forment derrière le trône quelque chose de plus que le trône même. Produire ainsi tout à coup un ministère de coalition, plus porté encore à soutenir la guerre, et disposé seulement à en changer le système, c'était annoncer beaucoup de courage et un grand caractère au milieu de l'affaissement général. Comme on n'en pouvait concevoir aucune espérance de paix, le parti de l'opposition ne tira que plus

(1) La flotte républicaine était commandée par l'amiral Villaret-Joyeuse, mais l'ordre de retraite fut donné par Jean-Bon-Saint-André, membre du comité de salut public, qui était à bord du vaisseau amiral.

Digitized by Google

d'avantages des revers qui se succédaient coup sur coup pour attaquer les opérations du premier ministre, et jeter le blâme sur sa politique. On était alors à la veille de voir terminer la session du parlement.

Le 7 juillet, le duc de Norfolk déclara dans la chambre des pairs que « la situation des affaires sur » le continent avait pris la tournure la plus critique » et la plus fâcheuse, non-seulement par les pro» grès des forces supérieures des Français dans les » Pays-Bas, mais plus particulièrement encore par » la résolution d'une puissance qui, étant tenue » d'assister l'Angleterre en vertu d'un traité d'al» liance et un autre de subside récemment conclus, » lui refusait cette même assistance pour laquelle » elle était payée, tandis qu'une autre grande puis» sance prenait la détermination de retirer toutes » ses troupes de Flandre; que dans cette conjoncture » périlleuse il était nécessaire que le parlement » restât assemblé, et qu'ainsi il avait le dessein de » faire la motion d'une adresse au roi à cet effet. »

A la chambre des communes M. Shéridan fit un dernier effort aussi pour apporter quelque changement au système politique du ministère. Il fit observer que les événements arrivés depuis six semaines sur le continent étaient tels que les ministres devaient convenir eux-mêmes que leur but dans la présente guerre était absolument impraticable. « Il y a six semaines, dit-il, qu'ils sont ouvertement » convenus que ce but était l'extermination du pré» sent gouvernement à Paris. Après les derniers » événements, je suis très-fort en droit de leur » demander s'ils nourrissent encore le même des» sein. » Ici M. Shéridan récapitula plusieurs assertions des ministres sur l'espérance qu'ils croyaient pouvoir former, et qui toutes avaient manqué sans que néanmoins on pût l'attribuer au refus de soutien de la part du parlement qui avait tout accordé. Il appuya particulièrement sur le traité de subsides conclu avec le roi de Prusse. « Si les ministres allè» guent, ajouta-t-il, qu'ils ont été trompés, cette » allégation ne peut les dispenser de nous donner » des éclaircissements, et ce ne sera pas leur de» mander trop que de savoir si ce monarque a reçu » les subsides promis, et quelles troupes il a fournies » en conséquence. Là-dessus je croirais que ce serait » un scandale si la chambre se séparait sans recevoir » quelque information. Certes, le ministre ne dira » pas que le roi de Prusse remplit les engagements » de l'alliance, en soumettant les Polonais et en » assiégeant Varsovie; il ne dira pas que la chose » est arrivée contre son attente : nous l'en avons » averti d'avance. » M. Shéridan parla aussi de la défection de l'Autriche, défection qui du moins n'avait encore d'autre garant que le bruit public, et de la disposition de mettre fin à la guerre, dans laquelle on supposait cette puissance en commençant par un armistice avec les Français. L'orateur passa de là à la nouvelle alliance politique qui venait de se former par la coalition du duc de Portland et de ses amis avec le présent ministère. Il tira de quelques exemples la conclusion que cette coalition était un nouveau signal de guerre pour ne point poser les armes avant que le présent gouvernement français fût détruit, quand même l'Angleterre elle-même devrait périr dans la tentative; par conséquent c'était un nouveau motif pour la chambre de s'informer quel était encore aujourd'hui l'objet des ministres dans la poursuite de la guerre. Le second sujet d'information était le traité de subsides avec le roi de Prusse....

M. Grey ayant secondé la motion, le ministre Pitt, en lui répondant, fixa à trois points l'objet du discours de M. Shéridan, et il jugea que les devoirs de sa place ne lui permettaient de s'expliquer que sur le premier de ces points, savoir quel est l'objet précis de la guerre dans la situation où nous sommes actuellement placés ? Il nia formellement que « l'ob» jet de la guerre fût de conquérir la France ou de » la soumettre aux armes étrangères. M. Jenkin» son (1) avait, il est vrai, employé une fois l'expres» sion *de marcher à Paris;* mais jamais les mi» nistres n'avaient eu l'intention de faire entre les » deux nations *bellum ad internecionem,* beaucoup » moins de conquérir la France. Leur véritable et » unique but était la *destruction du système jaco» bin,* et par conséquent l'émancipation de la na» tion française d'un pouvoir qui la gouvernait de » la manière la plus sanguinaire et la plus violente. » C'est pour cet objet tant de fois répété, annoncé » par S. M. dans tous ses discours, adopté, sanc» tionné par le parlement, c'est-à-dire la destruc» tion du système jacobin, seul moyen de rétablir » l'ordre et la prospérité en France, et par là la » paix et la sécurité de l'Europe; c'est pour cet » objet que nous continuons une guerre sacrée et » nécessaire ; et ce but-là, des difficultés temporai» res et des échecs passagers ne doivent pas le faire » abandonner, car si les obstacles se multiplient, » c'est à nous à redoubler d'énergie et de vigueur, » au lieu de nous laisser lâchement abattre.

» Après avoir prouvé, ajouta M. Pitt, que l'objet » de la guerre est toujours le même, je dois dire que » je regarderais les ministres du roi comme coupa» bles d'une grande pusillanimité et d'une timidité » déshonorante, si, dans la situation critique et

(1) Depuis lord Liverpool.

Digitized by Google

» pénible où un concours de circonstances a mis tous » ceux qui ont quelque part aux conseils de la patrie; » si, après avoir engagé notre foi à notre souverain » aux yeux du monde entier, les mauvais succès de » quelques semaines, et la perte momentanée de » quelques provinces qui, toutes précieuses qu'elles » peuvent être, ont toujours été, par leur position » militaire, possédées ou perdues à la suite d'un » avantage accidentel, si ces mauvais succès devaient » éteindre notre ardeur, ralentir nos efforts, et » nous faire perdre de vue les véritables intérêts de » notre pays. Ce n'est pas dans une aussi grande » cause d'où dépend notre existence et celle de toute » l'Europe qu'il faut s'abandonner au désespoir, et » solliciter bassement la paix aux conditions que » l'ennemi voudrait y mettre.... Je suis fâché d'a- » vouer que j'ai été en dernier lieu extrêmement » déçu, et très-mortifié de plusieurs parties de la » conduite de nos alliés; mais quand même cette » conduite, qui mérite une épithète plus forte que » celle d'*inconvenante*, aurait été encore pire, et » ses conséquences dix fois plus désavantageuses à » la cause commune, et plus décourageantes, je » n'hésite pas à dire, une fois pour toutes, qu'elle ne » produira jamais la plus légère variation de senti- » ments sur une guerre à laquelle nous sommes » engagés par tous les liens de l'honneur et du de- » voir.... La chambre doit se rappeler que jamais ni » les ministres de S. M. en général ni moi en parti- » culier ne lui avons promis que nos efforts seraient » couronnés de succès. Nous savons trop bien qu'il » n'y a rien de plus incertain que la fortune de la » guerre. Dans ce moment-ci je ne tiendrai pas le » langage de l'espérance ni de la confiance; mais au » milieu des revers fâcheux de la crise actuelle, je » me garderai bien de dire que tout soit désespéré. » Je présume qu'il reste encore parmi les puissances » de l'Europe un fonds suffisant pour accomplir ce » que je crois être indispensable à leur sûreté per- » sonnelle. Je ne pense pas assez mal de ces puis- » sances et de ceux qui sont à la tête de leurs con- » seils pour imaginer qu'ils cessent leurs efforts : » ceux qui dirigent ici les conseils de S. M. les » seconderont certainement avec zèle et alacrité. »

Quant aux difficultés survenues au sujet du traité de subsides avec le roi de Prusse, Pitt, ayant réclamé la nécessité du secret, ajouta : Je ne crains » pas de dire qu'il n'existe pas dans cette chambre » un seul homme affectionné à la cause commune » qui désire que l'on discute si les troupes prus- » siennes auraient été plus utilement employées ail- » leurs que là où elles le sont. Une telle discussion » serait extrêmement funeste dans les circonstances » présentes, et je m'y opposerai de toutes mes forces. »

Grey prit occasion de cette explication évasive du premier ministre pour répéter les observations faites déjà précédemment plus d'une fois sur les prétendus *secrets nécessaires*. Shéridan répliqua dans le même sens. Le lendemain, 11 juillet, le roi fit la clôture de la session, et ce jour-là même la nouvelle coalition des ministres commença ses fonctions. Les circonstances étaient graves, et même très-alarmantes. On avait agité déjà dans un précédent conseil privé les conditions de cette coalition, et les mesures à adopter relativement à la guerre. L'arrivée à Londres, dans ces entrefaites, des commissaires et négociateurs anglais, marquis de Cornwallis, marquis de Hertfort et de l'honorable M. Bruce, venant de l'armée du prince de Cobourg, ne pouvait être plus opportune : ils furent aussitôt consultés et entendus, tous les ministres présents, et rendirent compte de cette retraite de cent vingt mille hommes devant cent soixante-dix mille, comme étant à leurs yeux un mystère politique et militaire, que le temps seul pouvait éclaircir. Ils étaient sûrs, par exemple, que l'évacuation d'Anvers était la suite d'un ordre émané de la cour de Vienne. Le résultat de leurs informations confirmait les premiers avis : la position des armées alliées, après vingt-sept mois de combats et de dépenses, était redevenue la même qu'à l'époque où Dumouriez menaçait la Hollande. Pitt n'en parut ni abattu ni découragé. « Que cela » soit dû à la faiblesse de quelques généraux, dit-il, » aux intrigues des camps, aux jalousies des cabinets, » peu importe; le fait existe malheureusement, et il » faut sauver de nouveau l'Europe. Il est encore un » fait certain, c'est que nous avons sur les vues et » sur les intentions de nos principaux alliés des » doutes qu'il importe d'éclaircir. » Pitt fit alors la proposition d'envoyer le comte Spencer à Vienne, et sir Arthur Paget à Berlin. On déciderait ensuite, d'après leurs informations, les mesures qu'il conviendrait d'adopter.

Comme on ne pouvait plus trop compter sur la Prusse, il était d'avis qu'on s'assurât d'abord des intentions de l'Autriche, et, si elle n'était pas décidée à se retirer tout à fait de la lutte, de porter cette puissance à la recommencer, moyennant un subside. Le marquis de Cornwallis fit observer qu'il fallait en même temps déterminer l'Empereur, par d'adroites insinuations, à ôter le commandement en chef au prince de Cobourg, si on voulait arriver enfin à une guerre franche et ouverte; ce fut aussi le sentiment de tous les ministres.

A peine installé dans la place de garde du sceau privé, le comte Spencer eut donc la mission d'aller sonder les intentions de l'Empereur et de ses ministres dans cette crise alarmante. Toute latitude lui

Digitized by Google

fut laissée, n'ayant d'autres instructions que celles que devaient suggérer les intérêts du pays et l'état de la guerre. Recommencer la lutte dans les Pays-Bas, et préserver la Hollande, tel était au fond l'objet de son ambassade. Quant au subside, il pouvait en élever la proposition à trois millions de livres sterling par an. Le comte Spencer partit pour le continent, le 21 juillet, accompagné de sir Thomas Grenville, membre du parlement, et frère de lord Grenville, ministre secrétaire d'État des affaires étrangères.

Après une traversée heureuse et prompte, ils se dirigèrent en toute hâte au quartier général du prince de Cobourg à Fauron-le-Comte, et y arrivèrent en même temps que M. Fagel, greffier des états-généraux. Là, ils trouvèrent le généralissime des troupes impériales, qui s'apprêtait à abandonner la place de Maestricht à son sort, pour se retirer derrière le Rhin, ce qui jetait une grande consternation en Hollande, et surtout à la cour de La Haye. Voulant justifier cet abandon de la ligne de la Meuse, il venait d'envoyer à Vienne, auprès du conseil aulique, le major général Fischer, son aide de camp et sa créature. Tout ce qui aurait pu le décider à changer de résolution fut mis en avant par les envoyés anglais et hollandais; mais leurs instances eussent été vaines si l'Empereur, sur une note que lui avait remise M. Stratton au nom du roi d'Angleterre, n'avait donné l'ordre au comte de Metternich, prêt à partir de Dusseldorf pour Vienne, de se rendre au quartier général impérial, de ne le point quitter, et de faire rapport à sa cour de tous les événements.

Le comte de Metternich, interprétant l'intention de son souverain, et entrant dans les vues des trois négociateurs, joignit ses représentations à leurs instances; il fit plus, il protesta contre toute retraite ultérieure, et en rendit le prince de Cobourg responsable. On apporta dans ces conférences d'autant plus de chaleur à le retenir, que tout semblait indiquer que les armées françaises n'avaient pas le dessein de franchir la Meuse. Cédant à cette masse imposante d'oppositions motivées, le généralissime écrivit au prince Frédéric de Hesse-Cassel, gouverneur de Maestricht, qu'il venait de prendre la résolution de défendre les bords de la Meuse, aussi longtemps que des événements pressants ne l'obligeraient pas d'en venir à d'autres mesures; il donna en même temps l'ordre au général Kray de rester devant Maestricht avec six bataillons. Le comte Spencer et sir Thomas Grenville, plus rassurés alors, continuèrent leur route pour Vienne.

D'un autre côté, le comte de Mercy-Argenteau, après s'être abouché avec les négociateurs, passa lui-même à Londres; et, en traversant Maestricht, s'exprima ainsi en parlant de la retraite de l'armée : « Elle ne sera pas éternelle; nous reviendrons dans » peu avec deux cent mille hommes. Je vais en An» gleterre, et vous verrez..... » On en inféra qu'il restait dans une partie des conseils de l'Autriche l'arrière-pensée d'un retour possible.

Les conseils de la Prusse étaient moins divisés, il est vrai, quoique toujours incertains à plusieurs égards; mais ceci tenait à la position particulière de Frédéric-Guillaume, qui faisait, malgré lui, à une très-grande distance, deux guerres à la fois. On a vu que les commissaires anglais avaient eu recours à ce prince pour vaincre la résistance qu'apportait le maréchal Mœllendorff à l'exécution du traité de La Haye. Mais le roi y était d'autant moins disposé, que le maréchal prussien n'avait fait que suivre l'esprit de ses instructions; Frédéric-Guillaume ne voulait voir dans aucun cas ses armées subordonnées au prince de Cobourg, ni au duc d'York. Le cabinet de Berlin, d'ailleurs, s'était constamment refusé à donner les mains à l'exécution du plan arrêté entre Mack et le gouvernement anglais, et il était encore plus éloigné d'y adhérer depuis que les armées françaises se trouvaient en mesure de les déjouer, et que déjà même ce plan était mis de côté. Au premier avis de la retraite de Cobourg, Mœllendorff fit observer à lord Malmesbury que l'armée prussienne ne serait arrivée sur la Sambre qu'après l'abandon d'une partie de la Belgique, et qu'elle aurait pu y être gravement compromise. Il lui laissa même entrevoir qu'il ne lui serait peut-être pas possible de conserver ses positions avancées dans les Vosges. En effet, un courrier venant d'Allemagne apporta aux ministres, à Londres, des dépêches de lord Malmesbury, annonçant que, les 13 et 14 juillet, le maréchal Mœllendorff, assailli dans sa position de Kaiserlautern, et après avoir repoussé deux ou trois attaques, avait dû céder enfin au nombre et à l'impétuosité des troupes françaises; qu'il s'était replié sur Mayence, et que de son côté, le duc de Saxe-Teschen avait fait repasser le Rhin à la partie de l'armée impériale qui s'était combinée avec les Prussiens. Ainsi, les alliés étaient chassés du Palatinat et rejetés sur Manheim. Le commissaire anglais apercevait dans le résultat de ces événements le contre-coup du mouvement opéré par le prince de Cobourg, qu'on ne supposait pas au quartier-général prussien devoir s'arrêter seulement derrière la Meuse.

Toutefois il commençait à transpirer, dans les différents quartiers-généraux des troupes confédérées, que les mouvements militaires étaient subordonnés désormais aux nouvelles négociations qu'allait ouvrir l'Angleterre avec les deux cours

Digitized by Google

principales : celles que le comte Spencer était chargé de suivre près le cabinet de Vienne occupaient plus généralement les esprits. On pouvait déjà pressentir que deux sentiments contraires se manifesteraient dans les conseils d'une coalition ébranlée par les revers : les uns pencheraient pour la continuation de la guerre, d'autres pour la paix ; les uns seraient portés à s'avouer vaincus, les autres n'hésiteraient pas à recommencer la lutte.

Ce moment d'incertitude et de crise fut assez adroitement saisi par l'ancien ministre Hertzberg, pour faire encore entendre les accents de sa vieille expérience d'homme d'État dans le cabinet du monarque prussien. Observateur attentif de la grande convulsion européenne qui menaçait toutes les couronnes, il adressa au roi, campé alors devant Varsovie, dont les Prussiens formaient le siége, deux mémoires politiques, l'un sur le partage de la Pologne, qu'il désapprouvait, l'autre sur la guerre contre la France. Si ce dernier mérite plus particulièrement la mention de l'histoire, c'est qu'il renferme réellement les aperçus et les vues d'un homme d'État qui, à certains égards, voyait juste dans un temps de confusion et d'alarmes.

« Sire, disait Hertzberg, je conjure Votre Majesté de lire cette lettre d'un bout à l'autre ; elle ne concerne pas ma personne, mais votre État.... La monarchie prussienne est menacée d'un trop grand danger pour qu'un ancien ministre qui l'a servie dans des temps plus heureux pendant cinquante ans, ne se sente poussé, par sa conscience patriotique, à exposer à Votre Majesté, dans tout son jour, l'imminence de la catastrophe, si l'on ne change, sans perdre de temps, les plans qu'on a suivis jusqu'à présent, et si V. M., avant la fin de la campagne, n'embrasse pas le seul moyen qui lui reste pour prévenir sa ruine entière, que des ministres trop circonspects ou trop timides n'osent lui annoncer. Voici les dangers, sire, qui paraissent inévitables. Tandis que les Français triomphent en Italie et en Espagne, ils ont, par des victoires non interrompues dans les Pays-Bas (de la conquête desquels le salut de l'Europe dépend actuellement), si fort diminué les forces des Autrichiens, surtout depuis la réduction d'Ypres et de Charleroy, que, ne trouvant bientôt plus de places fortes à prendre dans ce pays, ils le conquerront sous peu, et repousseront les alliés jusqu'au Rhin. Ils inonderont en même temps la Hollande, où les deux tiers des habitants sont prévenus en leur faveur, et enlèveront de cette manière à l'Angleterre toutes ses liaisons avec le continent de l'Europe, que V. M., par la révolution en Hollande, lui avait procurées ; et la nation anglaise ne pourra plus nous envoyer ni les troupes ni l'argent nécessaires. La maison d'Orange sera chassée de la Hollande ; et, par la perte d'Amsterdam et de la navigation sur le Rhin, V. M. sera privée de la facilité de pourvoir à son propre approvisionnement ; elle sera forcée de se défendre, par l'armée du feld-maréchal Mœllendorff derrière le Rhin, près de Wesel, place peu forte par elle-même. Si V. M. n'envoie pas cette armée entière, ou du moins en partie, au secours des alliés dans les Pays-Bas et en Hollande, où il sera toujours très-difficile de soutenir le choc des forces immenses des Français, l'Angleterre ne voudra plus vous payer les subsides dont on est convenu dans le dernier traité, et, si cela arrive, V. M. sera dans l'impossibilité, après l'épuisement de son trésor et de ses provinces, de supporter le fardeau de la guerre, et même de payer ses troupes. Si V. M. n'envoie pas son armée dans les Pays-Bas, les Français inonderont la *haute Allemagne*, passeront le Rhin, reprendront de nouveau Mayence et Francfort, et s'empareront des cercles de la Souabe et de la Franconie ; de façon que, nos alliés divisés, mal gouvernés, n'ayant plus de forces suffisantes pour s'opposer au torrent des Français, V. M. sera obligée de faire tête partout, aux Pays-Bas, au Rhin, dans la haute Allemagne et en Pologne, ce qui surpasse ses forces et ses moyens. Je veux bien croire que V. M., avec le secours des Russes, subjuguera les Polonais ; mais dans un pays si étendu cette expédition exige du temps, et en ce cas vous ne pouvez pas envoyer un corps de troupes au Rhin pour arrêter les Français. En général, je ne vois pas d'où V. M. tirera les ressources, les frais et les sommes nécessaires à une nouvelle campagne, n'ayant plus rien à espérer de la part des Anglais, et ne pouvant pas tirer de vos États épuisés les sommes suffisantes, tandis que les Français, partout victorieux et se permettant tous les crimes, ne manqueront jamais de ressources, et demanderont un jour à V. M. qu'elle rende la Prusse méridionale, et rétablisse tout en Pologne sur l'ancien pied..... On pourra m'objecter qu'il est facile d'énoncer tous ces dangers ; mais que faut-il faire, dira-t-on, pour les détourner ? J'avoue qu'après les fautes énormes qu'on a commises de tous côtés cela est présentement très-difficile, sinon impossible ; mais V. M. me paraît être la seule puissance en état de prévenir le bouleversement total de l'ordre social en Europe, si elle se hâte, tandis qu'elle est encore sur pied, tandis qu'elle a une armée intacte qui a conservé sa ré-

Digitized by Google

» putation, et qu'elle n'est pas encore détestée des » Français, comme le sont les Autrichiens et les » Anglais, si elle se hâte, dis-je, de prendre les me- » sures qui sont encore en son pouvoir, pour offrir, » par sa médiation armée, un armistice aux puis- » sances belligérantes, et même la paix définitive » sur le pied du *statu quo*, tel qu'il a été avant la » guerre. Pour y parvenir, Votre Majesté devrait » commencer par démontrer aux cours de Londres » et de Vienne l'impossibilité absolue d'anéantir la » nouvelle république française, et par conséquent » la nécessité de la reconnaître ; de plus, leur mon- » trer les dangers pressants, tant intérieurs qu'ex- » térieurs, auxquels elles s'exposeraient en conti- » nuant la guerre, et le grand intérêt qu'a » l'Angleterre de sacrifier ses conquêtes, et de les » rendre à la France pour sauver le reste de l'Eu- » rope. Il est fort vraisemblable que si V. M. faisait » l'offre à la république française de la faire recon- » naître par toutes les puissances de l'Europe, elle » y donnerait les mains, et qu'elle en aurait toute » l'obligation à V. M. Dans le cas opposé, on pour- » rait la menacer de la coalition de toute l'Europe » et d'une nouvelle campagne. V. M. pourrait » même obtenir, en récompense de cette médiation, » quelque avantage essentiel du côté de la Pologne, » et, de cette façon, loin d'abandonner vos alliés, » vous leur procureriez une paix qui leur est aussi » nécessaire qu'à la Prusse.

» On dit ordinairement : avec qui doit-on faire » la paix en France? C'est toujours avec celui qui a » le pouvoir en main, et qui ne se laissera pas » vaincre par toutes les puissances coalisées. Si » V. M. approuve cette idée, je m'offre de la mettre » à exécution avec cette activité qui m'est propre, » par des hommes que je choisirai et par des mé- » moires que je rédigerai pour les différentes puis- » sances belligérantes. Je leur proposerai un » congrès général comme celui de la paix de West- » phalie, avec un plan de pacification dans lequel » les intérêts essentiels de toutes les puissances, » surtout de la Prusse et de la Russie, ne seront » pas négligés... »

Cette confiance intrépide du vieil homme d'État de la Prusse dans sa capacité et dans ses lumières s'explique par les antécédents. Hertzberg fut arraché en 1791 au système créé par Frédéric le Grand ; il avait hérité pour ainsi dire de sa politique énergique. Jamais il ne perdit de vue l'abaissement de l'Autriche, puissance qu'il aurait même voulu combattre avec la révolution française qu'il regardait comme une subversion éphémère : il ne considérait pas assez que les monarchies de l'Europe se trouvaient alors dans un état de découragement et de lassitude tel, l'Angleterre exceptée, que l'accord ne pouvait pas plus régner dans les cabinets pour la paix que pour la guerre ; en un mot il aurait fallu s'entendre d'abord pour la guerre, si on voulait ensuite en venir à un congrès. D'un autre côté, Hertzberg posait en principe qu'on devait faire la paix en France avec celui qui tenait le pouvoir dans ses mains. Mais presque à l'instant même où son mémoire parvenait sous les yeux du roi de Prusse, l'homme, regardé par tous les cabinets comme le chef principal de la révolution, Robespierre enfin, était renversé par ses collègues et ses propres complices. Sa chute devenant le signal de la ruine du règne de la terreur, l'autorité n'était déjà plus dans les mains de personne, elle allait être exercée par une assemblée divisée, n'offrant aux puissances aucun point de conciliation ni aucune garantie pour l'avenir, entraînée d'ailleurs par une nation divisée elle-même, en pleine révolution, et cédant à l'impulsion de la victoire donnée à douze cent mille hommes répartis en quatorze armées. Tel était l'état de la France à la fin de juillet, au moment même où elle frappait le reste de l'Europe de stupéfaction.

Les représentations et les avis politiques d'Hertzberg, parvenus dans le cabinet, furent suspects au roi et à ses ministres ; au roi qui se rappelait avoir éloigné Hertzberg des affaires, comme trop partisan de la France et de ses innovations, à la veille de cette même guerre dont il désapprouvait le but et les motifs ; aux ministres qui n'étaient pas d'humeur à se laisser supplanter par un vieillard, éclairé sans doute, mais plein de morgue, d'entêtement, et dont les projets d'ailleurs paraissaient impraticables. En conséquence il reçut du roi la réponse suivante :

« Il fut un temps où vous remplissiez un devoir en » me soumettant votre opinion sur les affaires que je » confiais à votre zèle. Aujourd'hui que votre car- » rière diplomatique est finie, j'eusse tenu compte » d'une discrétion qui m'eût épargné des conseils dont » je ne fais cas qu'autant que je les demande. Laissez » aux ministres que ma confiance a mis à la tête des » affaires, autrefois commises à vos soins, de rece- » voir mes ordres et de les exécuter. Je sais appré- » cier le patriotisme, et j'aime à croire qu'il a seul » inspiré vos offres. Il serait cependant possible que » l'amour-propre en eût pris les formes à vos yeux, » et vous eût abusé sur vos vrais motifs ; je serais » charmé que cette idée vous mît assez en garde » contre vous-même pour vous renfermer désor- » mais dans le cercle de vos devoirs actuels, et me » sauver le désagrément de vous en répéter sans » cesse le conseil. Du reste, je prie Dieu qu'il vous » ait en sa sainte et digne garde.

» *Signé*, FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Digitized by Google

Malgré cette lettre si dure, Hertzberg ne se tint pas pour battu, poursuivit ses idées, et mourut satisfait dix mois après (1), emportant au tombeau les prémices de la paix de Bâle.

A la mi-juillet 1794, rien n'annonçait encore un pareil dénoûment. Frédéric-Guillaume était devant Varsovie avec quarante mille Prussiens. Là, combiné avec dix mille Russes, il cherchait à enfermer les Polonais sur la rive gauche de la Vistule dans leurs trois camps retranchés, d'où, avec une trentaine de mille hommes, Kosciusko couvrait la ville. Les premiers efforts du roi tombèrent sur le village de Wola, à une lieue de Varsovie; il s'en empara, et y établit son quartier général. L'armée prussienne campa sous ses yeux aux environs de Wola. De nombreuses batteries s'élevèrent pour foudroyer le faubourg et le camp polonais de Czyste. Les premières attaques sérieuses commencèrent le 27 juillet: rarement le feu était suspendu. Cependant les bombes faisaient peu d'effet sur Varsovie, les batteries se trouvant trop éloignées pour nuire. Le 2 août, le roi fit sommer la ville avec menaces en cas de refus. Il adressa le même jour la lettre suivante au roi Stanislas-Auguste, qui était en quelque sorte gardé à vue par les insurgés dans Varsovie même.

« Monsieur mon frère, la position qu'occupent les » armées autour de Varsovie, et les moyens efficaces » qu'on commence à employer pour la réduire, » moyens qui avancent et augmentent à mesure » qu'on prolonge une résistance inutile, doivent » avoir convaincu V. M. que le sort de cette ville » n'est plus douteux. Je m'empresse de mettre celui » des habitants entre les mains de V. M. Une prompte » reddition, et l'exacte discipline que je ferai observer à mes troupes destinées à entrer dans la ville, » assureront la vie et la propriété de tous les habitants paisibles de cette résidence. Un refus à la » première et dernière sommation que mon lieutenant général de Schwerin vient d'adresser au » commandant de Varsovie entraînera immanquablement, et justifiera même toutes les extrémités » affreuses auxquelles on expose une ville ouverte » qui provoquerait, par son opiniâtreté, les horreurs » d'un siége et la vengeance de deux armées.

» Si, dans la position où V. M. se trouve, il lui » est permis d'informer les habitants de Varsovie de » cette alternative, et si on les laisse maîtres de leurs » délibérations, je prévois d'avance, avec un plaisir » extrême, que V. M. deviendra leur libérateur. En » cas contraire, je regretterai d'autant plus l'inutilité » de cette démarche que je ne serais plus dans le cas » de la répéter, quelque vif que soit l'intérêt que je » prends à la conservation de V. M. et de tous ceux » que les liens du sang et leur dévouement ont appelés auprès de sa personne.

» Que V. M. veuille agréer en tous cas l'expres» sion de la haute estime avec laquelle je suis, Mon» sieur mon frère, de V. M. le bon frère,

» *Signé*, FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

La réponse suivante fut suggérée à Stanislas, qui l'envoya le lendemain au roi de Prusse.

« L'armée polonaise du généralissime Kosciusko » séparant Varsovie du camp de V. M., la position » de Varsovie n'est pas celle d'une ville qui puisse » disposer de sa reddition. Dans cette situation, rien » ne justifierait les extrémités dont me prévient la » lettre de V. M.; car cette ville n'est ni dans le cas » d'accepter ni dans le cas de refuser la sommation » qu'a fait parvenir le lieutenant général de Schwe» rin au commandant de Varsovie.

» Mon existence ne m'intéresse pas plus que celle » des habitants de cette capitale; mais puisque la » Providence a voulu m'élever au rang qui me per» met de manifester à V. M. les sentiments de fra» ternité, je les invoque pour la détourner des idées » de cruauté et de vengeance si contraires à l'exem» ple que les rois doivent aux peuples, et, je le pense » sincèrement, tout aussi opposées à votre caractère » personnel.

» *Signé*, STANISLAS-AUGUSTE.

» Varsovie, 3 août 1794. »

La résistance des Polonais commençait à rebuter le roi, déjà contrarié soit par les plaintes que lui portait le cabinet de Londres au sujet de l'inexécution du traité de La Haye, soit par les réclamations pressantes du corps germanique.

Ce qui importait le plus à l'Allemagne, c'était de voir les armées alliées maintenir leurs communications avec le Rhin, en gardant les routes de Luxembourg, de Liége et de la Hollande. Il s'agissait surtout de défendre Trèves, à la vérité non fortifiée, mais dont la position est très-avantageuse sous le point de vue militaire. Immédiatement après le passage du comte Spencer au quartier général impérial, où cette question avait été agitée en présence du comte de Metternich, le major général prince de Reuss avait été envoyé par le prince de Cobourg au quartier général de l'armée prussienne à Monzenheim pour se concerter à ce sujet avec le maréchal Mœllendorff. Là se trouvaient en même temps réunis les plénipotentiaires des Provinces-Unies et d'Angleterre, lord Malmesbury et l'amiral Kinckel.

(1) Le 27 mai 1795.

Digitized by Google

Dans une conférence tenue en présence de Mœllendorff, on proposa de concerter un arrangement avec le duc de Saxe-Teschen, en vertu duquel le gros de l'armée prussienne ferait un mouvement sur Trèves et Coblentz, afin d'être en mesure d'appuyer l'aile gauche de l'armée autrichienne sur la Meuse, et de seconder ainsi la défense de la Hollande.

Il y eut à cet effet une autre conférence à Schweitzingen entre les généraux autrichiens et prussiens, à la suite de laquelle il fut décidé que l'armée impériale, sous les ordres du duc de Saxe-Teschen, chercherait à se maintenir sur la rive gauche du Rhin, tandis que les Prussiens, occupant le territoire entre la Nahe et la Moselle, couvriraient Trèves. Le général Kalkreuth se mit aussitôt en mouvement avec un corps de vingt mille hommes, qui s'avança vers le Hundsruck et la Moselle. Mais il fut prévenu, par l'extrême promptitude du général Moreaux (1), commandant l'armée française de la Moselle, qu'un avis secret avait averti du mouvement des Prussiens, et agissant d'ailleurs d'après des instructions venues de Paris. Ce général s'avançant par Rennich et Grevenmachen, emporta, le 8 août, le pont fortifié de Couzer, à peu de distance de Pollengen, tourna les retranchements des Autrichiens qui occupaient la montagne verte, et occupa Trèves le jour suivant. Dans le rapport que Kalkreuth envoya au maréchal Mœllendorff, il s'exprimait ainsi : « Toutes les *dé-* » *monstrations* que j'ai faites dans le dessein de » sauver Trèves ont été infructueuses, bien qu'au » moyen de marches forcées, par des chemins pres- » que impraticables, j'aie arrêté une colonne enne- » mie, et fait sur elle quelques prisonniers; mais » les troupes impériales ayant été obligées d'aban- » donner le poste de Pollengen, il ne m'est resté » d'autre parti à prendre que de me retirer. »

Ainsi la route de Luxembourg se trouvant interceptée, et les Français pouvant cerner cette forteresse, toutes les places de la Belgique qui tenaient encore n'eurent plus d'appui ni de secours à espérer ; or, l'armée de la Moselle put favoriser les opérations ultérieures de Jourdan contre l'armée impériale sur la Meuse. La perte de Trèves excita en Allemagne une indignation générale : on s'accordait à dire que la Prusse sacrifiait et patrie et alliés.

Les Prussiens répondaient, pour se laver de ces imputations : « Qu'ils s'étaient empressés de se » porter au secours de Trèves, bien que cette ville » se trouvât située hors de la ligne de défense, et » qu'ils avaient fait plus que leur devoir n'exigeait; » que si les Autrichiens avaient abandonné trop tôt » cette position importante, on ne devait s'en prendre » qu'à eux. »

Tandis qu'on récriminait, on négligeait d'agir. La diète germanique ayant résolu, le 5 mai et le 14 juin précédent, de payer le contingent de l'armée prussienne, croyant avoir assez fait, réitéra ses doléances auprès du roi sur ce que l'Empire n'en recevait pas des secours plus efficaces en sa qualité d'électeur de Brandebourg.

On fit valoir les motifs les plus pressants près du monarque prussien, tels que le lien qui unit toutes les parties de l'Empire, les décrets de la diète, le danger devenu plus imminent, la force qu'aurait l'exemple de la Prusse pour les autres États.... La réponse au nom du roi fut faite dans les termes les plus négatifs, et la guerre de Pologne fut une des raisons sur lesquelles Frédéric-Guillaume insista le plus. « Le roi, disait la note éma- » née de son cabinet, était loin de s'attendre à de » pareilles représentations. S. M. a fait des sacrifices » bien au-dessus des frais d'un contingent ; ses trou- » pes ont rendu des services signalés. Les dépenses » qu'a exigées la reprise de Francfort et de Mayence » ne sont pas encore remboursées. Il n'existe pas » d'armée de l'Empire. On ne peut donner ce nom » au peu de contingents mis en campagne; encore » consent-on que ces levées soient rachetées à prix » d'argent. Mais ce qui contribue le plus à dégager » le roi de toute obligation à cet égard est la guerre » suscitée en Pologne par l'ennemi commun, pour » se venger de S. M., et l'empêcher de défendre » l'Empire. Les Polonais, saisis du délire révolution- » naire, font la guerre avec fureur, et S. M. se » trouve dans la nécessité de protéger ses États me- » nacés. Sa situation est la même que celle du » grand-électeur, qui, se battant en 1675 contre » l'ennemi sur les rives du Rhin, se vit subitement » appelé pour s'opposer à l'invasion des Suédois, » excités par l'ennemi de l'Empire. Ce prince, loin » de fournir son contingent, demanda d'être in- » demnisé. Pour ce qui est de l'exemple, S. M. » doit pouvoir dire que, si tous les États en fai- » saient autant qu'elle, la patrie serait sauvée. »

Après un refus si fortement prononcé, après tant de difficultés suscitées pour compléter l'armée destinée à défendre l'Empire contre un ennemi si souvent victorieux, il ne restait plus qu'à attendre l'effet des représentations instantes contenues dans le décret impérial dicté à la diète vers la fin d'août : c'était le cri de détresse.

Mais jusqu'alors rien n'avait pu distraire le monarque prussien du siége de Varsovie ; il lui causait la plus vive impatience, surtout depuis que la

(1) Dont on a déjà fait mention, et qui n'est pas le même que le célèbre Moreau, employé alors à l'armée du Nord avec Pichegru.

Digitized by Google

discorde avait éclaté entre ses généraux et les généraux russes. Quand M. de Tauenzien, que le roi avait nommé son ministre à Saint-Pétersbourg, était venu prendre ses ordres au camp prussien, il y avait trouvé les troupes des deux nations ne formant qu'une seule et même armée. Tout avait changé de face en très-peu de temps. Les Russes cherchant à contrarier et à entraver les opérations, le favori du roi, Manstein, fut bientôt en querelle ouverte au quartier général avec le général Fersen et le prince de Nassau. Ce dernier paraissait plus particulièrement chargé par la czarine d'épier les démarches et la politique du roi. Les opérations du siége se ressentirent de cette mésintelligence, et le dénoûment sembla dès lors échapper à toutes les combinaisons du cabinet prussien. Les choses en étaient là lorsqu'on apprit au quartier-général que les provinces échues à la Prusse dans la grande Pologne, par le partage de Grodno, venaient aussi d'entrer en révolution. Dans tous les palatinats l'insurrection avait éclaté presque en même temps le 21 et le 22 août. Les insurgents attaquèrent d'abord avec succès un corps prussien, près de Fraustadt, et le forcèrent à se replier sur Glogaw. Ils se rendirent maîtres de Kalisch et de Posen; ils interceptèrent le convoi de munitions et de vivres qui était conduit de Breslau au camp prussien, devant Varsovie. Enfin un de leurs détachements pénétra jusque dans la Silésie supérieure.

Ces différents mouvements, opérés sur les derrières de l'armée prussienne, alarmèrent Frédéric-Guillaume et ses conseillers intimes. On détacha d'abord de l'armée un corps de quatre mille hommes pour réprimer les insurgents. Le roi se montrait d'autant plus inquiet de leurs progrès qu'il apprenait que dans le même moment les armées Françaises s'avançaient de nouveau vers l'Allemagne. Ses États se trouvaient par conséquent menacés par deux ennemis à la fois qu'unissait une cause commune, et qui pouvaient s'entendre contre ses intérêts et sa puissance. Il n'arrivait plus que des nouvelles fâcheuses au quartier général. Un courrier venant de la Prusse occidentale annonça la prise de Bromberg par le général polonais Madalinski. Non-seulement on crut Dantzig menacé, mais Thorn, Culm, Graudenz également, et même la Poméranie. On s'exagéra tellement le danger, qu'on prit dans le cabinet du roi la résolution d'abandonner le siége de Varsovie, et de se séparer des Russes comme en Champagne on s'était séparé des Autrichiens. Cette détermination humiliante prit sa source dans l'irrésolution et le découragement du roi. Mais avant d'en venir à ce parti extrême l'aide de camp Manstein, répétant la même tentative qui lui avait si mal réussi dans les plaines de la Champagne, alla demander une conférence au général polonais Zayonczek : de même qu'avec Dumouriez, le sort des prisonniers prussiens servit de prétexte à Manstein. De son côté, pour ne donner aucun ombrage aux Polonais, Zayonczek eut soin de ne pas se trouver seul avec Manstein. Après quelques phrases préliminaires, ce dernier lui demanda s'il n'y aurait pas moyen de faire cesser les hostilités et de s'entendre. Zayonczek donna pour réponse que, le roi ayant manqué au traité conclu avec un peuple qui recherchait sincèrement son amitié, on ne pouvait plus avoir confiance ni se fier à sa bonne foi. Manstein se retira confus sans faire aucune autre ouverture.

Le roi, après sept semaines de fatigue et d'efforts inutiles, fit lever le siége dans la nuit du 6 au 7 septembre. Les Prussiens, partagés en trois colonnes, prirent leur direction vers la Prusse méridionale et firent leur retraite avec précipitation.

Cette levée subite du siége de Varsovie par le monarque prussien, qui avait sous ses ordres une armée de quarante mille hommes, répandit dans l'armée polonaise et parmi les habitants de Varsovie autant de joie que de surprise. L'Europe en fut aussi dans l'étonnement; on s'épuisa en conjectures sur les véritables motifs de ce dénoûment imprévu. Il fut l'effet de plusieurs causes réunies. Frédéric-Guillaume rentra très-mécontent dans sa capitale, et avec la persuasion que les Russes, par leurs contrariétés et leurs intrigues, l'avaient empêché de se rendre maître de Varsovie et de pacifier la Pologne. Cette campagne infructueuse l'indisposa singulièrement contre les divers cabinets. De retour à Postdam le 26 septembre, et devancé par les deux princes ses fils, il assembla son conseil, et y montra, de même que ses ministres, le plus grand désir de se retirer sans retour de la coalition. Si l'état de la guerre paraissait alors peu favorable pour faire des ouvertures à la convention, d'un autre côté les changements qui venaient de s'opérer dans le régime intérieur de la France depuis le renversement du despotisme hypocrite de Robespierre semblaient permettre de hasarder un rapprochement.

On croyait pouvoir s'y prêter sans trop choquer les esprits; tel était l'avis d'Haugwitz. On savait dans le cabinet, par la correspondance de Hardenberg, que, dans toute la partie de l'Allemagne qui avoisine le Rhin, le découragement était tel qu'on y aspirait ouvertement à la paix. Des instructions confidentielles furent adressées en conséquence au maréchal Mœllendorff pour qu'il eût à saisir toutes les occasions de faire ou de recevoir des ouvertures préliminaires. En même temps un courrier fut en-

Digitized by Google

voyé au chargé des affaires de Prusse à Vienne. M. de Cæsar reçut le 15 septembre l'ordre d'adresser à la cour d'Autriche la déclaration que S. M. prussienne se voyait dans la nécessité de rappeler à la fin de la campagne la plus grande partie de ses troupes qui étaient sur le Rhin, pour les faire servir à la protection de ses propres États du côté de la Pologne. L'agent prussien en fit le lendemain l'objet d'une note, qu'il remit au baron de Thugut.

Ces nouvelles dispositions de la cour de Berlin étaient aussi une conséquence de sa position incertaine vis-à-vis de l'Angleterre. Le cabinet de Londres avait payé, il est vrai, les subsides convenus, dans la crainte que la Prusse ne se retirât tout à fait. La frégate anglaise *l'Iris*, arrivée à l'embouchure de l'Elbe dans les premiers jours de septembre, avait porté le dernier payement du subside, et les sommes mises à terre arrivèrent à Berlin. Mais tout indiquait que désormais l'Angleterre ne se résoudrait à continuer les payements qu'avec des garanties effectives. Il n'était pas vraisemblable d'ailleurs que la cour de Londres voulût soudoyer à la fois les armées de la Prusse et de l'Autriche, et il était notoire, quant à cette dernière puissance, que tel était le but de la négociation du comte Spencer. Cette ambassade d'un membre du ministère britannique attirait alors l'attention de tous les cabinets, et jetait une sorte d'inquiétude dans celui de Berlin. Lucchesini fut renvoyé tout de suite à Vienne pour épier la négociation, et en faire connaître le résultat.

Dans les circonstances graves où était l'Europe, et dans la crise militaire où se trouvait l'Autriche, l'arrivée d'un tel négociateur à Vienne n'avait pu manquer d'y produire une grande sensation. Le comte Spencer obtint immédiatement une audience particulière de l'Empereur à Luxembourg. Il lui exposa l'objet et le but de sa mission : elle consistait dans l'offre d'un subside annuel de trois millions de livres sterling, pendant deux ans, à la seule condition de consentir à reprendre l'offensive dans les Pays-Bas. Le gouvernement anglais insistait aussi pour que l'Empereur fît passer le commandement de la grande armée alliée des mains du prince de Cobourg dans celles de l'archiduc Charles qui aurait eu pour conseils les généraux Clairfayt et Beaulieu, auxquels Mack eût été adjoint. Les insinuations du comte Spencer, sur les motifs de cette demande, frappèrent l'Empereur : elles tenaient aux causes inaperçues du fâcheux résultat de la campagne. Quant aux propositions de l'Angleterre, l'Empereur dit au comte Spencer qu'il prendrait l'avis de son conseil, et qu'il ferait connaître, le plus promptement possible, les résultats de ses délibérations. L'audience finie, il manda près de lui le feldmaréchal de Wallis, et fit tenir en sa présence une conférence secrète avec le ministre Thugut et le conseiller aulique de guerre Turckeim. Là fut d'abord décidé le rappel du prince de Cobourg, à qui Thugut et Wallis se virent forcés de retirer leur appui, tout en faisant observer que les principales allégations portées contre le généralissime devaient retomber sur les officiers de son état-major qui avaient abusé de sa confiance, particulièrement le colonel Froissard, Suisse de nation, qui fut représenté comme un intrigant malintentionné. Le major général Fischer, que le prince de Cobourg venait d'expédier à Vienne, dans la vue, sans doute, de détourner le coup qui le menaçait, eut l'ordre de s'abstenir de rejoindre l'armée sur la Meuse. Mack, d'un autre côté, qui, depuis sa seconde retraite, se tenait dans ses terres en Bohême, reçut une tabatière d'or avec le portrait de l'Empereur, entourée de brillants, le tout accompagné d'un billet de la main même du prince dans les termes les plus gracieux.

Cependant les négociateurs anglais, ne perdant pas de vue l'objet de leur mission, cherchaient à se ménager le crédit des principaux ministres et des personnages influents à la cour. Ils conférèrent avec le président du conseil aulique et avec Thugut, en les pressant l'un et l'autre de prendre des engagements pour la poursuite de la guerre, sans pouvoir rien en tirer que des réponses dilatoires. Les ministres autrichiens avouèrent qu'il fallait de grands renforts à l'armée impériale pour reprendre l'offensive avec quelque espoir de succès; ils donnèrent l'assurance que les lettres circulaires pour un recrutement de soixante mille hommes allaient être expédiées. D'un autre côté ils regardaient comme douteux que ces renforts pussent arriver avant la fin de la campagne. Tout allait dépendre, disaient-ils, de la résistance que feraient les places assiégées, et des résolutions de la Prusse, qui, loin d'adhérer à une participation effective, annonçait de nouveau l'intention de retirer une partie de ses troupes; or, on ne pouvait, pour le moment, songer à aucune opération offensive. Toutefois Clairfayt, destiné à remplacer le prince de Cobourg, continuerait de garder la ligne de la Meuse. En effet, ce général avait pris, le 28 août, à Fauron-le-Comte, le commandement en chef de l'armée impériale que lui avait remis le prince de Cobourg, dont le départ fit peu de sensation. Rentré en Allemagne, ce prince retomba jusqu'à sa mort dans un oubli total, n'ayant rien fait de mémorable que de laisser triompher la révolution, qu'il avait à combattre.

L'armée républicaine, commandée par le géné-

Digitized by Google

ral Jourdan, cantonnait en face de l'armée impériale entre Liége et Maestricht; le général Pichegru observait en avant d'Anvers l'armée du duc d'York, tandis qu'une armée de siége achevait de réduire les quatre places françaises de Landrecies, le Quesnoy, Condé et Valenciennes. Le comité de salut public, voulant en presser la reddition, avait fait sommer les commandants de se soumettre dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être passés par les armes. A la fin d'août, ces quatre places, qui avaient coûté aux alliés tant de travaux et de sang étaient déjà reconquises. Carnot vint l'annoncer à la convention; il avoua que la nécessité de les reprendre avait fait recourir à l'emploi des moyens révolutionnaires.... « Ainsi, ajouta-t-il, les succès éphémères de l'Eu» rope ne produisent que honte pour elle et gloire » pour nous. Quoi! toute l'Europe ne peut conquér rir la France? ce pays qu'on dit n'être qu'une la» cune sur la carte de l'Europe....! Répandez dans » votre marine la même énergie qui anime vos ar» mées? Arrachez à la Grande-Bretagne le sceptre » de la mer, et que la liberté de la France ne soit » que le prélude de la liberté du monde. »

Dès que l'armée française de siége eut rejoint l'armée principale, Jourdan fit des dispositions pour attaquer Clairfayt, dont les forces étaient réparties depuis Ruremonde jusqu'à Liége. La communication d'ailleurs se trouvait coupée avec Luxembourg depuis l'occupation de Trèves par les Français, tandis que les Prussiens se tenaient toujours inactifs sur les rives de la Nahe, leur principal objet étant, disaient-ils, de couvrir le haut Rhin, Mayence et Manheim.

A la mi-septembre recommencèrent les opérations offensives. Les instructions de Clairfayt lui enjoignaient de ne pas risquer de bataille générale, et, si les Français étaient trop en forces, de se replier au delà du Rhin. Un corps de trente mille républicains ayant passé la Meuse au-dessus de Liége, concourut avec l'armée de Jourdan à mettre les Autrichiens entre deux feux. Pendant la nuit, Clairfayt quitta son camp de la Chartreuse, ainsi que toutes ses autres positions, et gagna en toute hâte la ligne de la Roër. Dans l'incertitude des événements, il y avait fait élever quelques ouvrages. Sa retraite précipitée s'effectua avec confusion et désordre. Jourdan, ayant concentré toutes ses forces, marcha aussitôt pour le chasser de ses nouvelles positions. Le 2 octobre l'armée française s'ébranla en colonnes serrées par brigades, et, le brouillard s'étant dissipé, offrit le spectacle de cent mille hommes réunis, manœuvrant avec autant d'ordre que de précision, et prêts à charger les Autrichiens. L'attaque du centre commença un peu avant celle des ailes. Bien que Clairfayt tînt les hauteurs sous la protection de son artillerie, et qu'il fût couvert par des redoutes sous lesquelles sa nombreuse cavalerie se déploya, il ne put soutenir le choc, devant la masse des assaillants; menacé d'ailleurs d'être tourné soit à Coblentz, soit à Cologne, il se mit en retraite, et abandonna la Roër.

En rendant compte à la convention de ce dernier événement, Carnot lui présenta la victoire remportée sur la Roër comme plus importante même que celle de Fleurus. « Les Autrichiens, dit-il, vont être for» cés de repasser le Rhin; la Hollande va nous être » ouverte et nos quartiers d'hiver sont assurés. » En effet, ne se croyant en sûreté qu'au delà du fleuve, Clairfayt le repassa le 5 octobre. Nul doute qu'en mettant ainsi le Rhin entre les Français et les Impériaux, il n'ait eu pour objet de remplir les vues de sa cour.

1794—1795.

Maximes politiques du comité de salut public après le régime de la terreur. — Négociations secrètes avec les cabinets d'Autriche et de Prusse. — Mésintelligence entre ces deux cabinets. — La Prusse laisse la Hollande à découvert. — Conquête de la Hollande par la révolution. — La Prusse convoite des indemnités en Pologne et délaisse la coalition contre la France. — Motifs secrets qui la font agir. — Soumission de la Pologne. — Paix de Bâle entre la Prusse et la république française. — Le nœud de la coalition est rompu.

Le bruit se répandit aussitôt que deux commissaires de la convention avaient aussi passé le Rhin, se rendant à Vienne, accompagnés du général autrichien Khevenhuller. Voici le fait expliqué par ses antécédents. Les maximes de modération qui enfin succédaient en France au règne de la terreur, devaient tôt ou tard conduire à parler de paix. Les comités de gouvernement, tirés de la convention, en sentirent le besoin et s'en occupèrent, tout en poussant au dehors leurs conquêtes. Ils ne se promirent pas d'abord, il est vrai, une paix générale, qui d'ailleurs à leurs yeux n'eût pas été sans

Digitized by Google

danger, si un million d'hommes fût rentré simultanément dans l'intérieur, où leur désœuvrement pouvait être à craindre. Mais ils se flattaient d'arriver, par la terreur de leurs armes, à une paix partielle avec la plupart des puissances du continent, avec l'Espagne, par exemple, la Prusse et la Sardaigne. L'Autriche ne devait pas non plus être exclue des négociations.

Le comité de salut public ayant jeté les bases principales de ses vues pour la paix, autorisa M. Barthélemy, son ambassadeur en Suisse, à pressentir indirectement les dispositions des puissances.

Ses instructions furent tirées du travail préparatoire du comité, en voici la substance : « Nous ne » proposerons pas la paix aux puissances; c'est à » elles à la demander ; nous ne nous montrerons pas » les tyrans des autres peuples ; nous n'imiterons » pas l'orgueil des Romains ; nous jouirons des droits » de la victoire, mais nous n'en abuserons pas : elle » nous donne le droit de tout exiger, mais nous » n'exigerons que ce qui est raisonnable. Ceux qui » voudront entrer en négociation avec nous, devront » commencer par reconnaître la souveraineté et l'in- » dépendance de la nation française; c'est là le pré- » liminaire de tout traité de paix. Les Français ayant » fait la guerre pour empêcher qu'on ne porte at- » teinte à leurs droits et qu'on n'altère la forme du » gouvernement qu'il leur convient d'établir, ils » respecteront chez les autres peuples un droit qu'ils » feront toujours respecter pour eux-mêmes ; or, » ils ne se mêleront en aucune manière de l'admi- » nistration intérieure des autres nations; ils recon- » naîtront tout gouvernement qui a en sa faveur le » consentement formel ou tacite des peuples. »

Des relations secrètes pour arriver à une pacification furent presque aussitôt établies avec la plupart des cabinets contre lesquels la France était en guerre. L'Espagne et la Prusse étaient les deux puissances que les comités de gouvernement croyaient détacher de la coalition avec le plus de facilité. Les froideurs des comités pour la cause polonaise et le refus de lui accorder aucun secours direct ou indirect, attestaient les ménagements qu'on avait pour la Prusse, avec laquelle on était dans l'attente d'un traité séparé.

Quant à l'Autriche, il se présentait des difficultés plus sérieuses. C'était un armistice qu'elle s'efforçait d'obtenir par les demandes détournées de ses émissaires. Mais les comités qui dès lors même entendaient s'emparer de la ligne du Rhin, ne voulant traiter que sur cette base, n'admettaient aucune suspension d'armes. Engager l'Autriche et la Prusse dans une paix séparée ou tout au moins les y entraîner l'une par l'autre en excitant leur rivalité, tel était le but des chefs de la convention. A cet effet, ils détachèrent un agent secret à Thugut dans les premiers jours d'octobre, le même que le général Khevenhuller accompagna jusqu'à Vienne. On le nommait le marquis de Poterat ; il avait avec lui un secrétaire. Ce Poterat était un ancien officier du génie qui se vantait d'avoir été un des sept prisonniers trouvés à la Bastille le 14 juillet; c'était d'ailleurs un homme délié et capable, enfoncé par goût dans les intrigues de la diplomatie avant et depuis la révolution ; il avait connu jadis le baron de Thugut, avec qui le précédent comité l'avait déjà mis en relation politique, pendant le cours de cette même campagne. On est fondé à croire qu'il ne fut pas étranger à la détermination de l'évacuation de la Belgique. Cette fois il était chargé de porter le ministre Thugut à entamer des ouvertures sérieuses de paix ; en même temps il avait la mission d'épier les intentions de l'Autriche et de pénétrer les résultats des négociations du comte Spencer (1).

C'était au moment même où les négociateurs anglais sollicitaient à Vienne une réponse catégorique du cabinet autrichien : ils attendaient la tenue d'un grand conseil d'État, qui devait décider les termes de cette réponse, et quel système politique on suivrait désormais. Thugut y apportait du retard à dessein. Enfin la conférence eut lieu le 1er octobre. Tous les membres du ministère y assistèrent sans exception, ainsi que tout le conseil aulique de guerre. L'Empereur le présida en personne. Les demandes des ministres pour reprendre l'offensive allèrent bien au delà de ce que les commissaires-négociateurs étaient autorisés à promettre. La trop prompte reddition des forteresses faisait d'ailleurs renoncer à l'espoir de reconquérir la Belgique. Thugut ne cessait de répéter qu'il n'y avait pas moyen de résister aux masses de la convention. D'un autre côté la retraite du général Clairfayt, dont on recevait les premiers avis, ne laissait plus aucune espérance pour l'issue de cette inconcevable campagne ; et, comme le sort des armes continuait à être favorable aux Français, les idées de paix et le désir du rétablissement de la tranquillité générale semblaient prévaloir même dans les conseils de l'Autriche.

Ainsi la négociation n'eut aucun succès, du moins quant à la proposition principale de reprendre immédiatement l'offensive. Aucun traité ne fut conclu entre les deux puissances; mais les négociateurs, qui n'étaient pas sans appui, soit à la cour, soit dans le conseil, avaient obtenu que vingt-cinq mille Au-

(1) Le marquis de Poterat fut enfermé en 1803 au Temple : il avait alors une soixantaine d'années ; il est mort en 1808 dans l'obscurité et dans la plus profonde misère.

Digitized by Google

trichiens, aux ordres du général Alvinzy, passeraient à la solde anglo-batave, et concourraient à la défense de la Hollande, en se combinant avec l'armée du duc d'York.

Dans l'intervalle, le cabinet de Londres, instruit du mouvement rétrograde de Clairfayt, envoya en toute hâte de nouvelles instructions à ses commissaires à Vienne; il leur était recommandé de renouveler les plus fortes instances auprès de l'Empereur, afin d'en obtenir les ordres les plus prompts, et quoi qu'il en pût coûter, pour la conservation de Maestricht. Les commissaires remplirent avec zèle et chaleur, avant leur départ, cette partie de leur mission, mais sans apparence de tirer de l'Autriche aucun autre secours que celui du corps d'armée du feld-maréchal Alvinzy.

Aussitôt que le cabinet de Prusse vit l'Autriche abandonner successivement la rive gauche du Rhin, il jugea que toute cette partie de l'Allemagne deviendrait bientôt la proie des Français. Pénétré des difficultés que présentaient les graves circonstances du moment, il avait à craindre d'un côté pour ses possessions en Pologne, et de l'autre pour ses provinces de Westphalie. Allait-il brusquer ses ouvertures préliminaires vis-à-vis de la France pour en venir à une négociation ostensible? Rien n'étant décidé en Pologne, où il fallait porter de nouvelles forces, il importait au cabinet de Berlin, pour masquer ses dispositions secrètes à l'égard de la France, d'être encore regardé comme partie dans la guerre de la coalition. Mais d'un autre côté, l'Autriche ayant donné elle-même le signal de la retraite derrière le Rhin, l'ordre fut expédié de Berlin, vers le milieu d'octobre, au maréchal Mœllendorf, de ne plus prodiguer inutilement en nouvelles attaques le sang des soldats prussiens; en un mot de se replier aussi sur la rive droite, et là d'en venir, avec la légation française en Suisse, à des ouvertures sérieuses, pour réconcilier les deux nations. D'autres motifs que celui de la guerre de Pologne déterminèrent la Prusse à cette séparation manifeste de la cause commune : les puissances maritimes refusaient de soudoyer plus longtemps son inaction. Parvenir au rétablissement des affaires des alliés sur les frontières de la Hollande, où était encore appelée l'armée prussienne, paraissait impossible. Agir pour son propre compte eût été peu sage, après de si fâcheuses expériences. Enfin la Prusse avait alors un besoin réel de s'occuper exclusivement à faire refleurir ses finances, son industrie et son commerce. A ces considérations se joignait l'espoir de conclure avec la France une paix avantageuse, que la disposition actuelle des esprits permettait de justifier. Les anciens comités de gouvernement avaient été renversés ou renouvelés en partie; un système moins tyrannique succédait à un régime de terreur, mais non pas sans hésitation et sans troubles intérieurs. Enfin, les longues souffrances de la guerre avaient calmé les passions, et anéanti les orgueilleuses espérances dont les alliés s'étaient bercés si longtemps.

Le 14 octobre, après la réception du courrier venu de Berlin, Mœllendorff fit publier à l'ordre que « le traité de subside avec l'Angleterre ne subsistant plus, tout ce qui se faisait actuellement ne servait plus qu'à l'honneur des armes prussiennes et à maintenir leur ancienne gloire; que, si l'ennemi essayait quelque entreprise contre l'armée, l'armée se battrait d'autant mieux que son général en chef pouvait lui assurer de bons quartiers d'hiver et une paix prochaine. » Rappelant aussitôt ses divisions avancées et ses détachements, Mœllendorff les concentra tout à fait sous les murs de Mayence entre Oppenheim et Pzingen. Déjà il venait de remplir les vues de sa cour au sujet des ouvertures préliminaires qu'il était chargé de faire à la France.

Depuis quelque temps, d'après d'anciennes instructions de son cabinet, il tenait, sur les frontières de la Suisse, un habitant de Creutznach, nommé Schmerz, connu des généraux prussiens, et qui s'était mis en rapport avec M. Bacher, attaché à la légation française. Bacher résidait à Bâle, d'où il entretenait une correspondance secrète avec les agents et les amis que la France avait en Allemagne. Il était aussi en correspondance directe avec le comité de salut public. Le comité l'avait autorisé à continuer ses entretiens avec l'émissaire de la Prusse, et à saisir toutes les occasions de leur donner plus de consistance.

Lorsque les ouvertures de ce dernier eurent pris un certain caractère de solidité, Bacher écrivit au maréchal Mœllendorff pour le presser d'envoyer à Paris une personne sûre avec la mission spéciale de porter directement au comité de salut public les propositions de sa cour, lui donnant l'assurance qu'elles seraient accueillies. Le maréchal transmit au cabinet de Berlin la lettre de l'agent français. Telles furent les premières ouvertures qui amenèrent la paix de Bâle.

En attendant la détermination de sa cour, Mœllendorff fit repasser le Rhin à toute l'armée prussienne; il établit son quartier général à Hocheim. Les Allemands ne conservèrent sur la rive gauche que Mayence et ses ouvrages avancés. Les plus clairvoyants considéraient déjà comme perdues les contrées qu'on venait d'évacuer, et que la France avait toujours ambitionné d'avoir pour limites.

Ne songeant plus dès lors qu'à la guerre de Po-

Digitized by Google

logne, Frédéric-Guillaume tira de son armée du Rhin vingt mille hommes, qu'il appela sur les bords de la Vistule pour augmenter les forces destinées à soumettre les Polonais contre lesquels la czarine faisait marcher de nouvelles armées, commandées par Suwarow. Le détachement prussien s'étant mis aussitôt en route sous les ordres du prince Hohenlohe, il ne resta plus à Mœllendorff que quarante mille hommes, et cependant les Français avaient pris Coblentz, et obtenu, par une honteuse capitulation, la forteresse de Rheinfels, appartenant au landgrave de Hesse. D'un autre côté, Maestricht, investi par suite de la retraite des Autrichiens, et foudroyé par l'artillerie française, s'était rendu le 4 novembre. Après cet événement et la reddition de Rheinfels, il ne restait plus aux alliés sur la rive gauche du Rhin que les places de Luxembourg et de Mayence.

Voilà où la mésintelligence des cabinets avait conduit les affaires. Les Autrichiens mécontents du roi de Prusse, ne voulant plus porter seuls le poids principal de la guerre, s'étaient d'abord retirés sur la Meuse, et, en exposant ainsi la Hollande, en laissant à l'armée anglaise l'embarras de la défendre n'avaient eu en vue que d'inquiéter le cabinet de Londres, et d'en tirer à leur tour des subsides. Tout leur réussit d'abord au delà de leurs souhaits. Mais comme il arrive presque toujours quand on n'est pas sûr de maîtriser les événements, le cabinet de Vienne se trouva entraîné au delà du but qu'il se proposait. Le comte Spencer ne lui fit que des offres conditionnelles : ce n'était pas ce qu'il demandait. Ne se croyant pas en état de reprendre l'offensive, ou ne voulant pas exposer le sort de son armée, l'Autriche accusa son impuissance en complétant sa retraite derrière le Rhin. A la vérité Clairfayt pouvait se réunir de nouveau au duc d'York, en marchant du côté de Wesel avec le gros des troupes impériales; mais le conseil aulique, préjugeant qu'on ne ferait par là que retarder la perte du stathouder, éluda constamment d'envoyer aucun autre renfort que celui du général Alvinzy se joindre aux troupes anglo-hollandaises, qui, après la perte de Maestricht, s'établirent dans un camp retranché sous Nimègue.

Cependant, à la faveur des vœux manifestés universellement pour une paix générale, le cabinet de Berlin crut pouvoir masquer ses négociations et couvrir le traité qu'il se proposait de conclure avec la république française. Dès les premiers jours d'octobre, on y avait arrêté de donner au corps germanique l'impulsion pacificatrice, tandis que les émissaires de la France s'attacheraient à imprimer un mouvement semblable aux pays allemands qui étaient à leur portée. Hardenberg du côté de la Prusse se chargea d'influencer dans ce sens les cercles de Franconie et du bas Rhin. Du côté de la France, l'agent Bacher agit principalement sur le Palatinat et sur la Bavière.

La voix électorale palatine se fit entendre la première à la diète, en y énonçant le vœu d'une paix honorable. L'électeur de Mayence, excité par son coadjuteur, le baron Dalberg, saisit cette ouverture, et en qualité d'archichancelier de l'Empire, il en fit l'objet d'une proposition formelle. Il fit observer d'abord que le vœu manifesté par la cour électorale palatine méritait d'autant plus d'attention et une délibération d'autant plus sérieuse, que S. M. l'Empereur avait déclaré dans son décret aulique, pour l'augmentation des contingents de l'Empire au quintuple, *qu'elle était prête à écouter toutes les autres ouvertures qu'on voudrait faire sur les moyens de sauver la patrie germanique*. « L'Empire, ajoutait l'archichancelier, a dû prendre fait et cause pour ses co-États lésés dans l'Alsace et la Lorraine; il a fait la guerre jusqu'à présent uniquement à ce sujet, c'est-à-dire pour obtenir la réintégration des choses dans l'état où elles ont été garanties par la France elle-même dans le traité de 1648, devenu fondamental pour le corps germanique, et nullement pour s'immiscer dans les affaires intérieures de la France. Cependant, au lieu d'atteindre ce but, l'Empire a perdu un pays après l'autre; et celles mêmes de ses provinces que l'ennemi n'a point occupées ont également souffert. Il paraît donc à tous égards utile et nécessaire que dans le temps qu'on se prépare infatigablement à une nouvelle campagne plus heureuse, à ce qu'il faut espérer, on montre au paisible citoyen allemand qu'on a sérieusement intention de procurer la paix à l'Empire. Le corps germanique peut déclarer, sans hésiter, à la nation française, qu'il n'a en vue que sa propre conservation, et non pas son agrandissement; que d'ailleurs il n'a aucune intention de s'embarrasser de ce qui se passe en France. La nation française apprendra par là qu'il ne dépend que d'elle d'avoir la paix avec l'Empire..... » L'archichancelier proposait en conséquence de recourir à la médiation des cours de Suède et de Danemarck, restées neutres dans la présente guerre, et de les prier de s'interposer efficacement près de la nation française pour une paix acceptable.

Les ministres de Cologne, palatin de Bavière et de Brandebourg, accédèrent aussitôt à cette proposition, ainsi que la plupart des ministres du collége des princes. On convint unanimement de travailler à un armistice qui pût conduire à la paix durant

Digitized by Google

l'hiver. A cet effet, le coadjuteur de Mayence, baron Dalberg, et le général Thompson, au service de l'électeur palatin, se rendirent à Bâle pour y faire aux agents français les premières ouvertures sur la négociation dont le coadjuteur serait ultérieurement chargé. On s'attendait que leurs principes connus et leurs sentiments personnels, favorables à la France, contribueraient efficacement au succès de leur mission.

Mais le sort de la proposition pacificatrice allait dépendre en grande partie de la manière dont la considérerait la cour de Vienne. Il était hors de doute qu'on y désirait sincèrement la paix; mais on n'était pas fixé sur les moyens d'y parvenir. Le ministre Thugut, dès l'arrivée du marquis de Poterat, était entré en conférence avec cet émissaire, qui le pressait de se déclarer ouvertement en faveur de la paix, et par là de s'assurer l'avantage de l'initiative, pour ne pas être devancé par la Prusse. Thugut de son côté demandait que la France fît d'office les premières ouvertures, et consentît à une suspension d'armes. En brusquant une affaire si importante, et en choquant les sentiments particuliers de l'Empereur, il craignait de compromettre son crédit dans le cabinet où son influence était balancée par celle de Colloredo, qui penchait pour le maintien de l'alliance anglaise.

Ce confident intime de l'Empereur était entretenu dans ses dispositions contre la France et contre la paix, par son correspondant politique Mallet-Dupan. Après la seconde invasion de la Belgique par les Français, ce publiciste avait quitté Bruxelles, et s'était retiré à Berne, où il avait des amis puissants. Là il avait trouvé plus de facilité qu'à Bruxelles pour entretenir des relations avec Paris. La Suisse était à cette époque le théâtre de beaucoup d'intrigues, et le centre de plusieurs correspondances secrètes, soit contre, soit en faveur de la révolution. C'était d'ailleurs une sorte de citadelle, d'où l'on pouvait observer tous les mouvements de l'Europe. Les principaux cabinets voulurent y avoir un correspondant, et Mallet-Dupan fut chargé d'envoyer à Vienne et à Berlin le résultat de ses observations. Il était entré à cet effet en relation directe avec Colloredo d'une part, et de l'autre avec Hardenberg. Ayant manifesté dès l'origine une désapprobation complète au sujet des négociations entamées par la Prusse avec la France, cette opposition lui fit perdre la correspondance de la cour de Berlin, mais sans rien affaiblir de son intervention dans les affaires diplomatiques de la cour de Vienne. Colloredo, éclairé par ses observations et ses aperçus, se trouvait par là presque toujours en mesure de détourner ou de combattre avec avantage dans le conseil la politique captieuse et louche du baron de Thugut. Ce ministre avait beau dire qu'il n'était aucune puissance actuellement en guerre avec la France qui n'eût fait des pertes dans cette guerre, aucune qui y eût gagné, à l'exception de l'Angleterre, et que c'était aussi la seule dont les dispositions ne fussent point en harmonie avec les intérêts du continent, on lui objectait que les dispositions de l'Angleterre n'étaient point encore connues au sujet de la question importante qui occupait le corps germanique et le cabinet autrichien. L'incertitude où l'on était à cet égard retint Thugut, et il n'osa envoyer que des instructions provisoires aux ministres d'Autriche à Ratisbonne sur la proposition de l'électeur de Mayence. On ne voulait rien décider à Vienne avant le retour d'un courrier expédié à ce sujet à la cour de Londres. Ces délais influèrent sur la réponse de l'Empereur, attendue avec impatience par la diète : elle lui fut communiquée au commencement de novembre. L'Empereur y témoignait sa surprise « de ce qu'une » proposition de si grande importance que celle » d'une négociation de paix eût été portée si publiquement à la connaissance de l'Empire, sans aucun » concert préalable, ni avec son concours en qualité » de chef du corps germanique, ni avec celui des » grandes puissances impliquées dans cette guerre; » il aurait cru ne pas devoir s'attendre à ce manque » d'égards dans sa double qualité de chef de l'Empire et de puissance belligérante; il rappelait que » le but qu'on se proposait d'obtenir, c'est-à-dire » une paix désirable, et par là le bien-être général » de l'Empire, aurait exigé qu'on n'eût point fait » une démarche de cette nature à l'insu des autres » puissances, particulièrement de la cour britannique. Toutefois il déclarait, comme chef du corps » germanique, qu'il n'y mettrait aucun obstacle, et » qu'il attendrait à ce sujet la résolution de la diète; » mais qu'en sa qualité de co-État, il était d'avis qu'on » ne mît en délibération que la seule question, » *s'il faut faire la paix ?* ne jugeant pas que provisoirement il convînt de s'expliquer sur la question relative à la manière de la faire non plus que » sur celle de la *médiation*. »

Le roi de Prusse, au contraire, chargea le ministre de Brandebourg de déclarer provisoirement que la proposition de la paix lui ayant été communiquée, il avait été sensiblement affecté de la situation dangereuse et terrible de la patrie germanique; qu'ainsi il pouvait aisément concevoir que cette situation rendît si nécessaire et si ardent le désir de la paix; qu'il en agréait très-volontiers les propositions, prenant une part très-véritable à la conservation de la patrie, et faisant des vœux bien sincères pour que la divine Providence accordât cet

Digitized by Google

arrangement préalable; qu'en attendant la réponse des autres co-États, il donnerait à son ministre des ordres conformes aux sentiments qui l'animaient.

L'électeur palatin, celui de Saxe et le duc de Wurtemberg adhérèrent à la proposition pacificatrice. Le margrave de Bade jugea qu'il fallait attendre, avant de se déclarer, la résolution de la cour de Vienne. Allié depuis peu par mariage (1) à la cour de Saint-Pétersbourg, le margrave opina même pour que d'autres médiations, nommément celles de Russie, fussent demandées.

L'électeur de Mayence et d'autres co-États de l'Empire insistèrent si fortement sur la nécessité de rapprocher l'époque où la paix serait proposée à la France, que les ministres de l'Empereur à la diète, d'après les instructions confidentielles du baron de Thugut, accédèrent à un *moyen terme;* on convint que le protocole serait ouvert dès le 5 décembre, mais que l'ouverture formelle des délibérations de l'assemblée n'aurait lieu que le 19 du même mois. C'était un terme de six semaines que prenait l'Empereur pour répondre définitivement, et ce délai était destiné à prendre l'avis du cabinet britannique.

Cependant le comité de salut public, longtemps abusé par les ouvertures clandestines que le cabinet de Berlin avait presque toujours tenues en réserve vis-à-vis de la France, s'était d'abord montré peu confiant au sujet des dispositions pacifiques mises en avant par ordre du roi de Prusse; mais il ne lui fut bientôt plus possible de les révoquer en doute. Toutes les informations provenant de sa légation en Suisse étaient péremptoires. Elles furent confirmées par tous les avis secrets venant d'outre-Rhin. Comme les comités de la convention se ressentaient dans leur composition nouvelle du système modéré qui prévalait depuis peu dans les formes du gouvernement révolutionnaire, ils désiraient ardemment s'ouvrir la voie des paix partielles, et en faire la première application à la Prusse et à l'Espagne, qui montraient aussi le désir de négocier. Le comité de salut public demandait en conséquence que la Prusse nommât un diplomate accrédité, afin d'entamer et de suivre la négociation, désignant de son côté, comme son ministre plénipotentiaire, M. Barthélemy, qui, par son caractère honorable et conciliant, s'était attiré au dehors l'estime générale. Le comité manifesta aussi le vœu que la négociation eût lieu à Paris et à sa portée, afin d'en écarter lui-même les difficultés, et d'en accélérer la conclusion.

Malgré l'extrême désir du roi et de ses ministres, d'arriver le plus promptement possible à ce même résultat, pourtant la position de la Prusse, sous le point de vue politique, ne lui permettait pas encore de précipiter le dénoûment. Le roi attendait deux choses pour passer des ouvertures secrètes à une négociation patente; il voulait connaître le résultat des vœux de la diète germanique au sujet de la proposition pacificatrice et l'issue prochaine de la guerre de Pologne, qui ajoutait à ses perplexités. Du reste, il fit annoncer qu'il nommerait pour son plénipotentiaire le comte de Goltz, qui avait longtemps résidé comme son envoyé à Paris, et que le major de Meyerinck, déjà employé par le maréchal Mœllendorff, aux premières ouvertures, arrangerait et tiendrait prêts les préliminaires de la négociation.

Quant au comité de salut public, n'ayant d'autres vues que d'arriver à des paix partielles, il n'entendait traiter que sur la base de l'occupation de la rive gauche du Rhin. Aussi, dès la fin d'octobre, avait-il renvoyé aux armées du Rhin et Moselle Merlin de Thionville, avec des pouvoirs illimités pour traiter sur tous les objets, c'est-à-dire pour favoriser à la fois les projets de négociations et une entreprise méditée contre Mayence, où l'on a vu que Merlin avait figuré pendant le siége.

Il vint présider lui-même à un semi-blocus de Mayence, et fit aussitot fortifier Montbach, en vue de l'île Saint-Jean, occupée par les Prussiens. N'ignorant pas qu'ils aspiraient à la paix, il épia l'occasion d'en venir à des ouvertures. Il renvoya d'abord au maréchal Mœllendorff, l'un de ses aides de camp, fait prisonnier, et lui fit dire que puisque la musique de l'armée prussienne sous ses ordres faisait entendre l'air national de *la Carmagnole*, on ne devait plus balancer d'ouvrir enfin les voies de la paix aux deux nations. Le maréchal s'empressa de lui faire répondre qu'il enverrait, à Bâle, M. Harnier, pour qu'on pût s'entendre. Merlin de Thionville en prévint tout de suite le ministre français Barthélemy, à Bâle, et rendit compte de cette ouverture directe au comité de salut public. Mais là, Merlin de Douai voulait suivre et tenir lui-même tous les fils de la négociation prussienne : il écrivit à son collègue et commissaire Merlin de Thionville, au nom du comité de gouvernement : « qu'il était » chargé de la guerre devant Mayence, et non pas » de faire la paix. »

Tandis qu'on préparait tout à Paris pour l'accomplissement de ce grand dessein qui embrassait aussi la conquête de la Hollande, la guerre de Pologne touchait à son terme fatal. Dès le 4 octobre Kosciusko avait été vaincu et pris à la bataille de Maciejowice, gagnée par le général russe Fersen. L'insurrection

(1) De sa petite-fille avec le grand-duc Alexandre de Russie depuis empereur.

Digitized by Google

de Pologne fut dès lors sans chef et sans espérance. Il y avait une différence énorme entre les deux révolutions qui étaient aux prises avec les têtes couronnées. Toute nationale, la révolution de France n'avait aucun besoin de la dictature militaire pour se maintenir; au contraire, celle de Pologne, où la masse de la nation était encore dans le servage, ne pouvait se soutenir que par un chef unique; et une bataille perdue la laissait sans ressources. Si trente mille Prussiens se trouvaient à vingt lieues de Varsovie, quarante mille Russes les devançaient, marchant sur cette capitale, l'unique foyer de la révolution; ils étaient conduits par Suwarow. Les troupes polonaises qui venaient à sa rencontre étaient défaites successivement. L'énergie de Suwarow était indomptable, et son coup d'œil militaire sûr.

L'éloignement des Français rendait d'ailleurs, malgré leurs succès éclatants, toute diversion impossible en faveur de la malheureuse Pologne. Tandis que leur révolution prenait une extension formidable, celle de Varsovie allait s'évanouir. Le 2 novembre, Suwarow parut devant le faubourg de Prague; le 4, il le prit dans un assaut meurtrier. Le surlendemain Varsovie se rendit par capitulation. Peu de jours après toute la Pologne fut soumise. Les trois puissances n'y rencontrant plus d'obstacles, la Russie y domina, et la czarine redevint l'arbitre des affaires du Nord.

A la satisfaction qu'éprouva Frédéric-Guillaume de voir la Pologne enfin subjuguée, se mêla le déplaisir d'y avoir si peu concouru. Non-seulement les forces prussiennes avaient échoué dans la même entreprise, mais les Russes venaient de l'accomplir, vite et heureusement, sans avoir été secondés par les Prussiens, qui, non contents de rentrer en possession des provinces démembrées qui leur étaient échues en partage, montraient la prétention d'avoir une plus grande part au démembrement final.

Le corps d'armée de Hohenlohe que le roi avait appelé sur les bords de la Vistule, où il devenait inutile, était parvenu jusqu'à Leipsick, quand il reçut l'ordre de joindre de nouveau Mœllendorff sur le Rhin, et d'y concourir à défendre Mayence et le fort de Cassel. Le roi et son conseil jugèrent ne pas devoir quitter encore tout à fait le théâtre de la guerre au moment où les Français dirigeaient leurs efforts contre les points retranchés de Manheim et de Mayence, que les alliés défendaient encore sur la rive gauche. La retraite successive des Prussiens et la connaissance de leurs dispositions pacifiques avaient tellement encouragé les généraux français de l'armée du Rhin et le commissaire Merlin de Thionville, qu'ils formèrent une attaque sérieuse contre Mayence. Le 1er décembre, le général Kléber prit d'assaut la redoute de Salsbach; mais il en fut chassé par les Autrichiens et les Prussiens réunis. Ce fut le dernier combat que ceux-ci soutinrent dans cette guerre, et le dernier service qu'ils rendirent à la patrie allemande. La défense de Mayence fut dévolue depuis aux Autrichiens.

Les principaux efforts des Français se tournaient alors contre le stathouder. Toutes les places de la Flandre hollandaise étaient déjà en leur pouvoir, et ils se disposaient à attaquer le camp retranché de Nimègue. La fortune et la terreur de leurs armes les en dispensèrent. Le duc d'York et le prince d'Orange évacuèrent le camp et par suite la place. Ne voulant pas compromettre leurs troupes dans les garnisons, ils ne purent défendre Nimègue et Bois-le-Duc, ni sauver Grave.

Ces événements achevèrent de balayer la rive gauche du Rhin et du Waal, qui, après la prise de Nimègue, offrit assez de sécurité à l'armée française pour qu'elle pût y goûter un moment de repos; il ne restait plus aucune entreprise à sa portée que de soumettre Bréda.

De son côté le duc d'York ayant mis ses troupes en cantonnements entre l'Yssel et le Rhin, partit le 2 décembre pour l'Angleterre, laissant au général Walmoden la tâche pénible du commandement en chef. Les troupes anglaises restèrent, sous les ordres du général d'Harcourt, dans une sorte d'indépendance, tandis qu'Alvinzy, à la tête du corps autrichien, ne voulait se prêter qu'aux opérations susceptibles d'entrer dans les vues et les convenances de l'armée impériale. Qu'attendre d'un tel état de choses devant les entreprises des républicains victorieux sur tous les points du cercle immense de la guerre ?

Dans ses premiers moments d'alarmes, le cabinet de La Haye s'était adressé directement à la cour de Berlin pour réclamer l'appui des stipulations du traité de 1788, c'est-à-dire la garantie de la constitution des Provinces-Unies et de l'hérédité du stathoudérat. Mais c'était invoquer les transactions d'un ordre de choses tombé par le fait en désuétude devant une crise sans exemple. Comment Frédéric-Guillaume aurait-il pu sauver la Hollande au moment où il était résolu de s'engager vis-à-vis de la France dans des négociations dont le résultat était encore incertain ? Plein du désir sincère de la paix, il ne pouvait marcher au secours des Provinces-Unies sans recommencer une guerre qui ne lui inspirait que dégoût et découragement. On ne fit donc à Berlin que des réponses dilatoires au stathouder.

Depuis que l'armée impériale avait abandonné la rive gauche du Rhin, la cour de La Haye ne s'é-

Digitized by Google

tait pas dissimulé le danger de sa position. De son côté le gouvernement anglais, frappé de l'état critique de la Hollande, avait envoyé à La Haye M. Wyndham, récemment entré dans le ministère, pour aviser avec le stathouder aux moyens les plus efficaces de préserver les Provinces-Unies de l'invasion dont elles étaient menacées. Tout bien pesé, et vu l'état de la guerre, M. Wyndham se rangea en partie de l'avis des conseillers du stathouder, qui demandaient qu'on ouvrît, de concert avec l'Angleterre, des négociations avec la France. M. Wyndham pensait que la Hollande pouvait négocier avec l'assentiment de l'Angleterre, mais séparément. En conséquence, M. Fagel, greffier des états généraux, partit pour Londres, accompagné de son frère. Là, entrant en conférences avec les ministres Grenville et Pitt, il leur proposa d'entamer des négociations pour la paix. La réponse de la cour de Vienne, rapportée par le comte Spencer et par sir Thomas Grenville, n'était pas, à beaucoup près, contraire à cette proposition. Toutefois les ministres objectèrent qu'ils attendaient M. Wyndham, afin de prendre à ce sujet une résolution définitive. A son retour, M. Wyndham passa près de deux heures avec le roi, auquel il fit un rapport détaillé de sa mission. Il en résultait que, sans le prompt secours d'une armée auxiliaire de cinquante à soixante mille hommes, la Hollande ne pouvait être préservée. M. Wyndham concluait, dans le cas où il ne resterait plus aucun espoir d'y attirer soit l'armée impériale, soit l'armée prussienne, à laisser la cour de La Haye libre de faire à la France des propositions de paix séparées. Quant à l'appui des Autrichiens, le ministère anglais savait à quoi s'en tenir et n'y comptait plus, du moins à l'égard de la Hollande. La correspondance de lord Malmesbury ne lui laissa bientôt plus d'espoir sur aucune coopération active de la part du gouvernement prussien. Malmesbury, ne soupçonnant pas encore ses véritables intentions, et s'imaginant que Frédéric-Guillaume, pour se mettre à couvert vis-à-vis de l'Angleterre, avait donné carte blanche à Mœllendorff, prévenait sa cour qu'il avait averti le maréchal prussien que la conservation de la Hollande serait de la plus haute importance pour la continuation de la guerre continentale; mais que Mœllendorff était tellement étranger à tout ce qu'on appelle politique qu'il ne l'avait pas senti, et s'était frustré lui-même de la gloire de décider du sort de l'Europe. « D'ailleurs, ajoutait Malmesbury, il » est las de la guerre, et m'en a fait l'aveu. D'un » autre côté, l'adjudant principal, en qui il met le » plus de confiance (1), a fait, pour le service de » l'armée, avec une compagnie de juifs berlinois, » des contrats qui ne permettent point une prompte » expédition en Hollande. Qu'elles sont petites quel- » quefois les causes dont l'influence, d'abord in- » aperçue, décide du sort des nations! Ainsi un ma- » réchal de Prusse est assez mauvais politique pour » n'avoir pas la moindre idée des intérêts de l'Eu- » rope. Mais ce qu'on imaginerait encore moins, » c'est que l'adjudant affidé de ce maréchal ait passé » avec des juifs des contrats qui n'auraient de vali- » dité que pour certaines provinces, et qui enferme- » raient l'armée dans les bornes tracées par la cu- » pidité.

» Qu'on suppose l'armée anglo-batave recevant » un renfort considérable, commandée par un gé- » néral expérimenté, livrant sur les bords du Waal » une bataille qui forcerait à la retraite les Français » vainqueurs; qu'on suppose la conquête de la Hol- » lande empêchée; qu'on se rappelle l'état de désor- » ganisation et de réaction morale où se trouve à » présent la France; qu'on songe bien que la con- » vention n'a pas la moindre garantie de son exis- » tence, et puis qu'on calcule la direction que pren- » draient les événements si on se décidait à reprendre » vigoureusement l'offensive... Mais le maréchal » Mœllendoff n'est pas destiné à marquer des bor- » nes à la révolution française. »

Tels étaient les raisonnements du diplomate anglais, qui, malgré sa dextérité et sa vieille expérience, s'abusa jusqu'au dernier moment, au point de ne pas vouloir admettre que le maréchal avait l'instruction de ne plus rien entreprendre contre les Français. Quand le bandeau fut tout à fait déchiré, Malmesbury, quittant le quartier général prussien, ainsi que son poste d'ambassadeur extraordinaire, en prévint sir Arthur Paget à Berlin, et reprit la route de Londres par la Hollande.

Cependant Frédéric-Guillaume n'attendait plus, pour donner au comte de Goltz ses instructions, que de connaître le résultat des vœux de la diète germanique au sujet de la proposition pacificatrice. Le 5 décembre était le jour intéressant pour l'Allemagne, où l'ouvrage de la paix devait être mis sur le tapis dans les trois colléges de l'Empire. Le commissaire impérial, baron de Hügel, fit des efforts inutiles pour que les délibérations fussent encore différées. Le suffrage le plus positif et le plus ample en faveur de la paix fut celui de l'électeur palatin. Le suffrage électoral de Brandebourg vint naturellement à l'appui de la proposition « comme étant ac- » tuellement de la plus haute nécessité, et comme » pouvant servir d'ouverture à poursuivre ultérieu- » rement la paix lorsqu'on saurait, à cet égard, les » sentiments de l'Empereur. » Mais le chancelier

(1) Le major Meyerinck.

Digitized by Google

aulique n'avait donné que des instructions préliminaires ; et par leur teneur on pouvait juger que la cour de Vienne désirait gagner du temps pour combiner d'autant mieux ses négociations avec les vues des autres puissances en guerre avec les Français. Au total, dans cette première délibération, cinquante-sept voix se déclarèrent pour la paix, et trente-six demandèrent le roi de Prusse pour médiateur. On attendait avec impatience le suffrage du Hanovre et de l'Autriche.

Le roi de Prusse vit donc avec plaisir, dans le vœu émis par la plupart des princes, l'occasion favorable de poursuivre ouvertement les négociations secrètes qu'il avait entamées, négociations dans lesquelles, d'après le même vœu, il était fondé à jouer le rôle de médiateur. Le 8 décembre, il signa les pleins pouvoirs du comte de Goltz sans trop presser son départ pour Bâle ; car bien des motifs, dans les circonstances où se trouvait l'Europe, portaient le cabinet de Berlin à procéder avec lenteur. Les dispositions de l'Autriche et de la Russie l'inquiétaient au sujet du partage final de la Pologne. On allait d'ailleurs reprendre à la diète les délibérations sur la proposition de Mayence, et y recueillir les suffrages en retard.

Celui qui fut le plus contraire à la paix émana de Brunswick-Hanovre. La réponse apportée par estafette au ministre électoral, baron d'Ompteda, contenait en substance : « Qu'il n'appartenait point » à l'électeur de Mayence, mais à l'Empereur, comme » chef de l'Empire, de faire une proposition de » cette nature ; qu'en second lieu la conjoncture » présente ne permettait point de parler d'ouver- » tures de paix ; que bien plutôt il fallait se pré- » parer à une nouvelle campagne à forces réunies, » forces qu'on devait même augmenter de con- » cert. »

Enfin le suffrage, objet de tant d'impatience et de curiosité, fut donné le 19 décembre pour la Bohême et l'Autriche, suffrage très-étendu, plus modéré que celui de Brunswick-Hanovre, et presque semblable à celui de Trèves auquel il se rapportait particulièrement quant à la clause du *statu quo*, c'est-à-dire au rétablissement des possessions respectives sur le pied de la paix de Westphalie.

Il y avait loin de là aux prétentions ouvertement affichées par les chefs de la convention qui n'entendaient traiter que sur la base de la cession de la rive gauche du Rhin.

C'étaient ces mêmes projets de conquêtes, développés du côté des Français, qui avaient fait obstacle aux ouvertures préliminaires de l'Autriche avec la France. L'Empire ne pouvait pas plus y consentir que la cour de Vienne. A la vérité Thugut inclinait pour un parti mitoyen, en revenant sur l'ancien projet de l'Autriche de s'emparer de la Bavière en échange des Pays-Bas. « Il craignait, » disait-il, qu'un des motifs les plus détermi- » nants pour en venir à une prompte pacification, » ne fût l'impuissance absolue de continuer » la guerre sans la ruine des peuples, impuis- » sance commune aux Français. » Ces idées, il les jetait en avant pour les faire germer dans le conseil.

Toutefois les préparatifs de l'Autriche annonçaient un prochain concert avec le cabinet britannique. Vers la mi-novembre, ce cabinet avait nommé sir Morton Eden envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de Vienne, avec la mission expresse d'aller lui offrir un subside de six millions de livres sterling, masqué sous le nom d'emprunt, avec la garantie de la continuation des hostilités. Cette offre, étant basée d'ailleurs sur des prétentions qu'avait élevées le ministère autrichien lors de la négociation du comte Spencer, mit fin aux tergiversations de la chancellerie et du conseil aulique. Moyennant ce nerf de la guerre et des présents au ministre impérial plus que n'en comporte l'usage, Thugut fléchit, et l'Autriche prit l'engagement éventuel de se maintenir en état de défensive armée le long du Rhin. En Italie elle devait prendre l'offensive.

On touchait au moment où la Prusse allait manifester ses véritables intentions. La pluralité des membres du corps germanique s'était déclarée pour l'avis de prier le monarque prussien d'interposer ses bons offices en faveur d'une pacification entre l'Empire et la France.

Le bruit s'étant répandu que des négociations étaient ouvertes avec les Français, pour leur remettre Mayence, à la condition qu'ils ne passeraient pas le Rhin, bien que maîtres de la place, comme ils s'y engageaient de même pour Manheim, le duc de Saxe-Teschen fit au maréchal Mœllendorff la proposition d'attaquer les Français pour les contraindre d'abandonner les approches de ces deux villes. Mœllendorff déclara qu'il croyait devoir consulter sa cour à ce sujet.

Il y eut alors à Mayence même, entre l'archiduc Charles, le duc de Saxe-Teschen, Mœllendorff et Clairfayt, des conférences, à la suite desquelles Mœllendorff publia un ordre du jour portant que l'armée prussienne agirait, si les Français attaquaient Mayence. Ils y renoncèrent, et une espèce d'armistice tacite s'établit.

Dans cet état de choses, les négociations patentes vinrent à s'ouvrir entre la France et la Prusse après quelques circonstances préliminaires que nous allons d'abord rapporter.

Digitized by Google

Vers la fin de décembre, le major Meyerinck et M. Schmerz se rendirent à Bâle en Suisse, résidence du ministre plénipotentiaire Barthélemy, auquel ils annoncèrent l'arrivée prochaine du comte de Goltz; ils lui témoignèrent en même temps le désir de s'entendre sur tout ce qui pourrait accélérer l'ouverture et la marche des conférences. Dans cette entrevue tout fut traité d'après les règles ordinaires de la diplomatie.

Le plénipotentiaire prussien arriva le 28 décembre à Bâle. Là il descendit chez le magistrat Ochs, directeur de la chancellerie (1), dont les relations avec le ministre de France, de même que les voyages du major Meyerinck du camp prussien en Suisse, avaient ouvert et aplani les voies à la négociation. Les instructions données au comte de Goltz étaient vagues et bornées. Ce n'était en quelque sorte que des instructions préparatoires.

Haugwitz, qui les avait rédigées, s'était pénétré de l'esprit du roi, qui ne voulait pas se départir de son système de circonspection, à cause des incertitudes que présentait la question du démembrement final de la Pologne, dont on attendait de jour en jour la solution à Berlin. L'état de la France était aussi un motif d'indécision. Le ministère prussien s'attachait surtout à faire sentir qu'il ne s'était déterminé pour la paix, avec quelque espoir de succès, que lorsqu'il avait vu la *justice* reprendre sur la France l'empire que la *terreur* y avait exercé précédemment. L'article 11 de ces instructions était surtout remarquable; en voici la substance :

« Le plénipotentiaire prussien, disait Haugwitz, » n'aura pas de peine à justifier l'injuste soupçon » dont le sieur Ochs a fait mention vis-à-vis du ma» jor de Meyerinck, comme si l'on ne manifestait » de dispositions pacifiques que dans la vue de faire » échouer les négociations, et de rejeter ensuite sur » le gouvernement français l'odieux de la poursuite » de la guerre. La loyauté généralement reconnue » du caractère de Sa Majesté suffirait seule pour dé» montrer le peu de fondement d'une idée pareille. » Le comte de Goltz, en s'appliquant à l'écarter, » trouvera l'occasion d'entretenir et d'affermir les » sentiments que la façon de penser du roi, son » amour pour ses peuples, son désir de faire leur » bonheur, ont de tout temps inspiré pour lui à la » nation française, et *dont elle a même quelquefois* » *donné des marques pendant le cours de cette* » *guerre*. Il saura leur faire sentir qu'un prince » doué d'une âme de cette trempe n'avait pu qu'être » révolté des horreurs, qui, surtout sous le régime » affreux de Robespierre, ont marqué l'époque de la » révolution française; que, loin d'en vouloir à la » nation même, loin d'avoir voulu la subjuguer ou » décider de ses mesures, le roi n'avait désiré que » de lui voir retrouver le bonheur qu'elle avait perdu » dans des convulsions intestines, dont le triste » spectacle l'avait toujours profondément affligé; » que S. M., charmée du changement décisif qui » paraissait être survenu dans ses principes et dans » la marche de son gouvernement depuis la chute du » parti jacobin, en tirait le plus heureux augure » pour le rétablissement de sa tranquillité; qu'elle » désirait sincèrement le retour de la paix, et » qu'ambitionnant même, si les circonstances s'y » prêtaient, le beau rôle de *pacificateur* d'une » *grande partie de l'Europe*, auquel elle se croyait » appelée par les sentiments d'équité et de justice » impartiale qu'elle trouvait au fond de son cœur, » cette vue salutaire devait être garante de la réa» lité de ses dispositions pacifiques. »

Une difficulté incidente se présenta tout d'abord. Le comité de salut public, soit inquiétude, soit défiance, avait témoigné le désir que la négociation se passât en quelque sorte sous ses yeux, alléguant les obstacles que l'éloignement des lieux de la conférence et les formes diplomatiques devaient naturellement faire naître. Il tenait aussi à cette vue par un motif plus grave. En dominant lui-même les conférences, le comité espérait que l'invasion de la Hollande, dont il hésitait de donner le signal, n'en amènerait pas la rupture; il lui importait en un mot de sonder adroitement les dispositions réelles de la Prusse à cet égard. En conséquence, il avait demandé que le comte de Goltz se rendît à Paris avec le plénipotentiaire de France, chargé de négocier la pacification.

Voulant remplir les vues du comité, M. Barthélemy s'abstint d'abord de se rendre à Bâle, et fit presser M. de Goltz de venir dresser les articles du traité à Paris, où les demandes faites sur place éviteraient les lenteurs diplomatiques, et abrégeraient la rédaction des dépêches. Non-seulement le plénipotentiaire prussien n'y était pas autorisé, mais ses instructions mêmes lui prescrivaient de négocier à Bâle. Vainement M. Barthélemy revint plusieurs fois à la charge. Voici comment il rendit compte au comité de salut public du peu de succès de ses instances à ce sujet. « Un de mes premiers soins, » dit-il (1), avait été de faire entendre à M. de Goltz

(1) Ochs fut plus tard l'un des directeurs de la Suisse après la révolution qui y fut opérée en 1798; il resta attaché au parti français jusqu'à l'époque de l'Empire.

(1) Lettre du 24 janvier.

Digitized by Google

» que nos négociations auraient nécessairement une » marche plus rapide et plus efficace, si le siége en » était transporté à Paris, puisqu'alors chaque » article pourrait en quelque manière se traiter » sous vos yeux, ce qui abrégerait infiniment les » discussions inséparables d'une affaire aussi épi- » neuse. Ce ministre plénipotentiaire m'a répondu » que, quelque vif que fût son empressement de » retourner à Paris, il me ferait cependant quelques » observations, qu'il me priait de vous soumettre, » dans l'espérance qu'elles vous frapperaient, de » même qu'elles avaient fait une grande impression » sur le roi de Prusse et sur son ministère. La pre- » mière porte sur l'impossibilité de s'isoler à Paris » et de s'y prémunir contre l'influence des insinua- » tions et des intrigues inévitables dans une ville » où l'esprit de parti règne encore ; en second lieu » qu'on ne peut se dissimuler qu'il existe jusqu'à » Paris une *queue du comité autrichien*, qui, bien » qu'elle se soit repliée sur elle-même, s'agiterait » nécessairement dans tous les sens pour entraver la » négociation et la faire échouer. »

Le fait est que ces motifs de pure invention diplomatique n'avaient rien de commun avec celui qui décida le roi à ne pas porter le siége de la négociation à Paris. Le roi crut devoir se refuser à cette marque de déférence trop éclatante envers la convention. Mais, d'un autre côté, sur l'avis d'Haugwitz, il envoya le conseiller de légation Harnier au comité de salut public, en le chargeant de lui donner les assurances les plus positives de ses dispositions bienveillantes, et de son intention expresse d'écarter toutes les difficultés qui pourraient entraver ou arrêter les négociations.

En sortant du cabinet du roi, Harnier reçut du ministre Haugwitz des directions verbales et confidentielles qui l'autorisaient à tranquilliser le comité au sujet des deux points les plus épineux de la négociation : la destinée future de la Hollande et la cession des provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin.

Harnier arrive le 2 janvier à Paris. Présenté immédiatement au comité de salut public, il en est accueilli avec distinction. D'abord il se borne à faire connaître les dispositions favorables du roi pour l'aplanissement de toutes les difficultés qui pourraient survenir. « Le roi, mon maître, dit-il, bien » loin d'avoir la prétention de subjuguer la France » ou de s'immiscer dans son régime intérieur, dé- » sire sincèrement le retour de la paix et ambi- » tionne même, si les circonstances s'y prêtent, » le beau rôle de pacificateur d'une grande partie » de l'Europe. »

Le comité déclare nettement à l'envoyé prussien que la principale condition qu'il entend mettre à la paix est la cession de toute la rive gauche du Rhin, y compris Mayence. « La république, ajoute le » comité, ne s'opposera pas à ce que la Prusse et » les princes d'Allemagne, auxquels cette cession » doit enlever des provinces ou des portions de » territoire, cherchent les moyens de s'indemniser, » soit aux dépens de la maison d'Autriche, soit dans » la sécularisation des biens ecclésiastiques, sécu- » larisation dont le traité de Westphalie a déjà » donné l'exemple. Quant à l'intention que la Prusse » paraît avoir de s'interposer en faveur des princes » ses voisins, le comité se montre disposé à s'y » prêter. » Pressé alors de s'expliquer autrement que par des généralités, notamment au sujet de la Hollande et de la rive gauche, Harnier déclare qu'il tient du ministre Haugwitz que la Prusse a un tel désir de la paix qu'une révolution en Hollande et l'abolition du stathoudérat n'y apportera aucun obstacle réel. Quant à la cession des possessions prussiennes de la rive gauche, le roi ne se refusera pas non plus à consentir qu'elles soient occupées provisoirement par la France, renvoyant à la paix générale toute cession définitive, par la seule raison qu'il n'entend pas que l'Autriche, dans le cas où le sort des armes la favoriserait, puisse s'emparer et disposer de ces provinces, comme appartenant à la république française.

Pleinement rassuré par cette déclaration confidentielle, le comité de salut public, encore partagé sur les destinées de la Hollande, ne balance plus à en consommer la conquête. Remontons, avant d'en retracer les circonstances, aux événements qui y préludèrent.

Le départ du duc d'York avait assez révélé que le cabinet britannique lui-même regardait la situation de la Hollande comme désespérée. Alors Carnot, qui était encore chargé au comité de salut public de la partie militaire, avait fait observer que la Hollande n'étant plus qu'une province de l'Angleterre, il ne fallait pas manquer l'occasion de l'arracher à la moderne Carthage. Son avis, quoique ne réunissant pas tous les suffrages, avait prévalu, par la raison que les partis opposés qui partageaient alors le comité sentaient comme la convention que leurs forces ne provenaient que de la victoire ; or, ils s'accordaient presque toujours sur tout ce qui pouvait donner plus d'éclat aux armes de la république. En conséquence, et sous les auspices d'un hiver qui s'annonçait comme très rigoureux, l'ordre fut donné aux commissaires près l'armée du Nord pour faire marcher contre le stathouder, aussitôt que la solidité des glaces le permettrait, une armée de quarante mille hommes, qu'on publierait partout sur la frontière s'élever à quatre-vingt mille.

Digitized by Google

Établir la conquête de la Hollande sur l'intensité du gel, y sacrifier l'occasion d'enlever le stathouder à l'alliance anglaise, et par là d'arriver plus promptement à la paix avec la Prusse, dont les véritables intentions n'étaient pas connues encore, n'était pas un parti dicté par la modération, ni même par la prudence. Mais la majorité du comité, et particulièrement Carnot, penchaient pour les premiers projets de Brissot et des chefs de la Gironde; ils étaient impatients de transformer le gouvernement de la Hollande en république démocratique; c'était une révolution qu'ils voulaient y opérer. Dès le 15 décembre, on entendit à la tribune de la convention Dubois de Crancé déclarer qu'on allait avoir une campagne d'hiver pour assurer le triomphe de la république et *hâter la chute des tyrans*. Tout était disposé par les ordres du comité, pour le passage du Waal, dès que la glace y serait affermie. L'armée anglo-batave n'y avait plus que ses avant-postes, ayant déjà pris une nouvelle ligne derrière le Rhin. Ses généraux, alarmés et divisés, ne pouvaient pas plus s'entendre pour la défense que pour l'attaque.

Une gelée plus rigoureuse que toutes celles qu'on avait éprouvées depuis longtemps en Europe ayant commencé vers le milieu même de décembre, les Français purent faire passer à leur armée le Waal sur la glace, et avant la fin du mois ils emportèrent tous les postes de l'île de Bommel. Une attaque de huit mille anglais, sous les ordres du général Dundas, les força, il est vrai, à repasser le Waal avec perte; mais ce ne fut qu'un succès éphémère. L'hiver, les glaces, les divisions et l'esprit de parti, ce fléau de l'Europe, leur ouvraient la Hollande.

La maison d'Orange avait déjà perdu tout espoir de trouver dans cette crise le moindre appui dans la Prusse. Le baron de Reede, envoyé de Hollande à la cour de Berlin, faisait connaître dans ses dernières dépêches l'invraisemblance et même l'impossibilité que le stathouder pût s'attendre à quelques secours de cette puissance pour maintenir son pouvoir, *l'intérêt de S. M. prussienne ne le lui permettant pas*.

Or il ne restait plus à la cour de La Haye d'autres voies que d'adresser à la France des propositions d'accommodement. L'Angleterre y avait consenti. En conséquence, M. Gérard Brantsen, qui avait été ambassadeur extraordinaire des états généraux à Paris, et M. Ocker Repelaer, nommés commissaires de L. H. P. pour aller négocier la paix, se dirigent sur Paris par Bois-le-Duc. N'ayant pu convenir dans cette ville d'un armistice avec les commissaires et les généraux français, ils courent à Paris même. Là, les deux négociateurs offrent, au nom de leur gouvernement, au comité de salut public, de reconnaître la république française, et de payer deux cents millions, en différents termes, dans le délai d'un an. Le comité délibère sur ces propositions, mais n'y a aucun égard, s'imaginant que le stathouder ne cherche qu'à gagner du temps pour attendre soit l'effet du dégel, soit le secours de ses alliés. Il était d'ailleurs déjà rassuré alors par la connaissance des dispositions de la Prusse.

L'armée anglo-hollandaise s'efforçait encore de se maintenir sur le Waal; mais le nombre et les manœuvres des Français rendaient toute résistance vaine. On tint à Utrecht, le 7 janvier, un grand conseil de guerre auquel assistèrent les deux princes fils du stathouder, les généraux Walmoden, Alvinzy, Harcourt, Fox, ainsi que lord Saint-Helens. On essaya un mouvement en avant, mais il n'eut aucun succès.

Sous ces tristes auspices venait de s'ouvrir le parlement d'Angleterre le 30 décembre. Le roi insista dans son discours sur la nécessité de poursuivre la guerre sans relâche et avec vigueur malgré les revers éprouvés dans la dernière campagne; il parla de l'état de la France, comme montrant le déclin progressif et rapide de ses ressources, ainsi que l'instabilité du système violent et extraordinaire qu'elle avait adopté. Il fit mention de la négociation pour la paix, que les embarras des Provinces-Unies avaient obligé d'ouvrir avec la France; mais il observa qu'aucun gouvernement régulier ne pouvait tirer de sécurité réelle d'une négociation suivie dans les circonstances actuelles, et que l'Angleterre notamment n'en pouvait pas entamer, sans sacrifier à la fois son honneur et sa sûreté.

Quoique la perspective peu satisfaisante de la guerre engageât quelques membres du parlement, qui l'avaient soutenue dans l'origine à combattre une résolution tendant à sa continuation indéfinie, les majorités en faveur des adresses n'éprouvèrent pas une diminution essentielle.

Sur ces entrefaites parvinrent à Londres, à Berlin et à Vienne les premiers avis de l'irruption des Français dans les Provinces-Unies, à la faveur d'une congélation sans exemple dans les annales contemporaines.

Le 9 janvier une partie de l'armée du Nord, sous les ordres de Pichegru, effectua le passage du Waal sans opposition, serrant de près les troupes anglaises en pleine retraite par le Lech. Walmoden, essayant de prendre position entre Nimègue et Arnheim, y fut attaqué et forcé de se retirer avec perte de ses équipages de campagne. La retraite que fit ensuite l'armée anglaise, sur Deventer, à travers une bruyère déserte, sans une tente ni une hutte

Digitized by Google

pour s'abriter, par un froid glacial, et tandis qu'un vent du nord impétueux chassait sur elle des flots de neige, surpassa en désastre la plupart des scènes de ce genre décrites par les historiens.

Au premier avis de l'irruption des Français, sir Arthur Paget, qui de Berlin s'était rendu à Pirmont, se dirigea sur Osnabruck. Là il écrivit en ces termes, sous la date du 15 janvier, à la comtesse de Lichtenau, dont il croyait s'être ménagé le crédit auprès de Frédéric-Guillaume : « Je me vois dans » la nécessité absolue de me rendre, sans délai, en » Angleterre. Les nouvelles de la Hollande sont des » plus désagréables ; on n'entrevoit presque plus la » possibilité de sauver cette république. Rien qu'une » forte dégelée ne peut écarter l'abîme universel qui » nous menace ; et la Providence ne paraît pas dis- » posée à prêter l'oreille à nos prières, ou plutôt » elle veut nous punir pour notre conduite insensée » et incohérente. Je pars donc d'ici, chère Wilhel- » mine, dans l'incertitude si je pourrai arriver jus- » qu'à La Haye. Je me rendrai d'abord au quartier » général. » Là sir Paget écrivit à la comtesse une seconde lettre (1) : « La tournure que prennent » les affaires, lui mandait-il, est incalculable; au » nom de Dieu, *faites agir le roi :* les maux publics » et particuliers auxquels on est soumis sont trop » graves..... Il me reste toujours la consolation, » chère Wilhelmine, de pouvoir compter sur vous. »

Les souffrances que l'inclémence du temps avait fait éprouver aux Anglais, toujours poursuivis par leurs vainqueurs, et l'inhospitalité d'un pays non moins hostile pour eux, ne cessèrent qu'à leur arrivée à Brême. Là ils firent leurs dispositions pour quitter le continent, où la valeur britannique n'avait plus un champ pour s'exercer.

Les Français étaient déjà maîtres d'Utrecht et de Rotterdam, et les états généraux avaient député, auprès des commissaires de la convention à Bois-le-Duc (2), le baron Spaen de Biljoen, et M. Royer, secrétaire des états de la Hollande, avec la mission d'entrer sur-le-champ en arrangement. Mais cette dernière tentative, qui avait pour objet d'arrêter les progrès des Français par des négociations, resta également sans aucun effet. Le stathouder, sans espoir de se maintenir, et ne recevant aucune réponse de Paris, se rend, le 16 janvier, à l'assemblée des états généraux. Là il demande la démission des deux princes, ses fils, de toutes les charges militaires qu'ils remplissent au service de la république. Le lendemain, il réclame et obtient pour lui-même de pouvoir s'absenter du pays. Abandonnant aussitôt sa résidence de La Haye, il se rend à Scheveningen, et s'embarque avec sa famille. Mais toujours dans l'attente de recevoir de Paris une réponse à ses propositions, il diffère encore de mettre à la voile. Enfin, le même jour, 18 janvier, arrivent aux états généraux les dépêches des commissaires Brantson et Repelaer, portant qu'on n'obtiendra aucune cessation d'hostilités, à moins qu'au préalable toute la famille stathoudérienne n'ait quitté le territoire de la république, et que les états ne consentent à un traité d'alliance et de commerce. Dans ce cas seulement tout resterait provisoirement *in statu quo*, jusqu'à ce qu'il ait été fait des arrangements ultérieurs.

Dans le même paquet se trouvait une lettre adressée au stathouder ; elle lui parvint à son bord à Scheveningen. A l'instant même il fit mettre à la voile, et aborda, le 20 janvier, en Angleterre.

N'éprouvant plus aucune résistance, le général Pichegru reçut bientôt des états invitation formelle de se porter à Amsterdam. Il y fit son entrée le 29 janvier, et y proclama, au nom de la convention, la liberté et l'indépendance des Provinces-Unies. Un gouvernement provisoire fut organisé aussitôt par les soins du jurisconsulte Schimelpenninck, qui régla lui-même toute cette révolution. Les vainqueurs reçurent successivement la soumission des sept Provinces-Unies. Une assemblée de représentants ayant été convoquée sous l'influence française, le parti démocratique y domina : il reconnut par acclamation la souveraineté du peuple, fit une déclaration des droits de l'homme, abolit le stathoudérat, annula les sentences portées contre les patriotes, et rappela les exilés; en un mot on défit tout ce qu'avait fait la Prusse en 1787.

A peine ce grand événement, que l'Europe jugea du premier ordre, fut-il accompli, qu'on tint, à Vienne, un conseil d'État extraordinaire, à l'issue duquel des courriers furent expédiés aux cours de Pétersbourg et de Londres. L'Autriche sentit le besoin de resserrer les liens qui l'unissaient à ces deux cours en voyant se développer ainsi, du côté des Français, des projets de conquête qui tendaient à ajouter à leur république tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin.

En même temps le roi d'Angleterre envoya, le 26 janvier, aux communes, un message relatif à l'emprunt du gouvernement au profit de l'Empereur. Pitt ne dissimula point, dans la discussion à laquelle ce message donna lieu, ce que le roi lui-même avait déjà insinué, qu'il y avait actuellement des négociations sur pied entre la France et quelques-unes des puissances en guerre avec elle. Mais cette

(1) Du 19 janvier.

(2) Ramel, Cochon et Richard.

Digitized by Google

considération, dit-il, ne l'affectait point. Il s'appuya au contraire sur la déclaration faite la veille par une grande majorité de la chambre, « qu'il était » impossible, dans les circonstances où se trouvait » l'Angleterre, de fixer les bases d'une paix solide et » permanente. » Il en conclut que la chambre n'hésiterait pas à adopter des mesures vigoureuses pour forcer les Français à consentir à des bases qui pussent enfin garantir le repos de l'Europe, et consolider la tranquillité de l'Angleterre. Pitt s'étendit beaucoup sur l'exemple qu'on pouvait tirer de la Hollande, « envahie, dit-il, *au moment même* » *où elle négociait pour la paix*, et sur la fidélité » de l'Empereur à remplir ses engagements, fidélité » que M. Shéridan avait attaquée. » Pitt, enfin, soit par la force de ses raisonnements, soit par l'effet de l'esprit national, réussit au gré de ses désirs : le message royal fut accueilli avec approbation. Dans le courant de mars, deux courriers anglais apportèrent à la cour de Vienne l'acte par lequel le parlement avait ratifié et confirmé la stipulation passée entre elle et le cabinet britannique, pour l'emprunt de six millions de livres sterling, ouvert en Angleterre au nom de l'Empereur. Nul doute, d'après ce nouvel indice, que l'Autriche et l'Angleterre ne fussent d'accord pour ne pas poser les armes.

De son côté, Carnot, principal moteur de l'expédition de Hollande, qui venait d'affermir le pouvoir de la convention, fut amené à en faire l'apologie à la tribune. Il s'exprima en ces termes, au nom du comité de salut public, interpellé sur le fond de sa politique : « La révolution hollandaise, dit-il, s'est » opérée sans secousses, sans effusion de sang. Nous » avons acquis des ports, une marine nombreuse, » enlevé une vaste province au despotisme britanni- » que ; *le noyau de la coalition s'est brisé.* »

En effet, avec un prince du caractère de Frédéric-Guillaume, la conquête de la Hollande, la fuite du stathouder à Londres et l'abolition de cette magistrature héréditaire, que la Prusse avait elle-même garantie, loin de rompre les négociations de Bâle, ne firent qu'aplanir les difficultés qui auraient pu en entraver la conclusion. Le roi, au fond de l'âme, se trouvait avec un embarras de moins, et, sous ce point de vue, son ministre Haugwitz ne s'était pas mépris dans la direction de sa diplomatie confidentielle. Le conseiller de légation Harnier revint à propos de Paris apporter la substance des articles qui devaient servir de base à la pacification, et dont Haugwitz avait eu préalablement connaissance par une voie détournée. Le compte que Harnier rendit de sa mission fortifia Frédéric-Guillaume dans ses dispositions favorables. Harnier était porteur de la déclaration des comités chargés de négocier au nom de la convention. « Les comités, lui dit-il, n'ont » exprimé aucun doute sur la conclusion de la paix, » d'autant plus que le gouvernement français s'at- » tache lui-même à en aplanir les voies par le re- » tour aux principes, sans lesquels aucun État ne » peut subsister dans l'ordre politique, et par la sup- » pression totale du système jacobin, qui a fait le » malheur de la France. » Ce langage acheva d'entraîner le monarque.

« Bien que les comités aient témoigné un vif désir » de voir transférer à Paris le siége de la négociation, » toutefois, ajouta Harnier, dès que l'intention du » roi leur a été connue, ils n'ont plus insisté sur ce » point, et le plénipotentiaire de France, resté à » Bade, vient de recevoir pour instruction de se » rendre à Bâle, et d'y ouvrir les conférences. »

M. de Goltz en effet n'attendait plus que l'arrivée de M. Barthélemy. Il avait souvent, ainsi que le major de Meyerinck, dont il était accompagné, des conférences préliminaires avec le secrétaire d'ambassade Bacher. Voici ce que le général autrichien Hotze, qui des environs de Bâle observait la négociation d'un œil jaloux, mandait à ce sujet : « Il y » a souvent des dîners entre les Prussiens et les » Français, où les Prussiens portent des *toasts* à la » prospérité et à la gloire de la république française » et *vice versâ* ; au milieu de tout cela on oublie le » bon roi Guillaume. »

Le 12 janvier seulement arriva M. Barthélemy. Déployant son caractère de ministre plénipotentiaire pour la pacification, il échangea, dès le lendemain, ses pleins pouvoirs contre ceux du comte de Goltz. On commença aussitôt les conférences ; elles avancèrent peu.

La demande d'un armistice préliminaire, l'évacuation de Mayence par les Prussiens, l'occupation des possessions prussiennes sur la rive gauche du Rhin, la neutralité de la Prusse, comme État d'Empire, et enfin l'établissement d'une ligne de démarcation pour le nord de l'Allemagne, telles étaient les principales difficultés qui se présentaient. Le comte de Goltz, bien que ses dispositions pour la France fussent connues, se montra minutieux, difficile même dans les conférences, et réservé dans les communications confidentielles. L'indétermination de ses pouvoirs et ses instructions verbales l'arrêtaient évidemment ; car, si le cabinet de Prusse était sincère dans son désir de la paix, il n'avait pas moins en vue de n'en pas trop presser la conclusion. Un fâcheux incident vint tout à coup interrompre les conférences. Le 6 février, le comte de Goltz, attaqué d'une maladie grave, en mourut peu de jours après, et fut inhumé à Bâle avec tous les honneurs dus à son caractère public. En arrêtant tout

Digitized by Google

à fait la négociation, cet événement inattendu allait donner le temps à l'Autriche et à l'Angleterre d'agir pour détourner le roi de faire la paix. Les batteries de l'Autriche étaient déjà toutes dressées. Elle ne s'était pas méprise sur les préparatifs qu'avait faits la Prusse pour une nouvelle campagne qui ne devait être qu'une simple démonstration. Le ministère autrichien n'y avait eu aucune confiance. Depuis trois ans il avait appris à connaître l'ambiguité de la politique prussienne. Il avait envoyé à Bâle le comte Deodati, qui n'y parut sous aucun caractère public, ne s'attachant qu'à observer la conduite diplomatique des négociateurs.

Dans cette circonstance, prenant un biais très-adroit vis-à-vis du cabinet de Prusse, l'Autriche fonda ses démarches sur le vœu manifesté par la pluralité du corps germanique. Le prince de Reuss, ministre de l'Empereur à Berlin, présenta, le 14 février, à Haugwitz, un mémoire qui avait pour objet d'inviter S. M. Prussienne à concourir conformément au vœu de l'Empire avec S. M. Impériale aux ouvertures nécessaires, pour parvenir à une négociation avec la France. L'intention était facile à saisir : il s'agissait d'empêcher la Prusse de faire une paix séparée. La dextérité d'Haugwitz fut ici mise à l'épreuve. Voici comment il s'en tira.

La réponse prussienne, datée du 26 février, ne fut reçue à Vienne que le 14 mars ; et, tandis que cette réponse elle-même était conçue dans les termes les plus froids et les plus réservés, tandis qu'on n'y montrait aucune disposition pour le concours demandé, le même cabinet expédiait, le 28 février, des pleins pouvoirs pour le nouveau négociateur, qu'il envoyait à Bâle remplacer celui dont la mort était alléguée dans la réponse comme le motif de l'interruption des ouvertures de paix faites à la France.

Les tentatives de l'Angleterre, quoique d'une nature différente, n'eurent pas plus de succès. Son cabinet avait le plus grand intérêt à retenir la Prusse dans la coalition, et peut-être aurait-il réussi un mois plus tôt. Mais le ministère anglais s'aperçut trop tard que la négociation de Bâle, d'abord désavouée, n'était que trop réelle. Il fit partir en toute hâte lord Henri Spencer, ministre plénipotentiaire à Stockholm, qui, revêtu de la qualité d'ambassadeur extraordinaire à Berlin, se rendit dans cette capitale avec des pouvoirs très-étendus pour détourner la Prusse, s'il en était encore temps, de conclure avec la France sa paix particulière. Se défiant des ministres, lord Spencer dirigea ses batteries sur la favorite, comtesse de Lichtenau, qui tous les jours avait l'occasion de voir le roi. Il lui écrivit et lui demanda un entretien particulier pour une affaire de la plus haute importance. La comtesse le reçut le jour même, à sept heures du soir. Débutant par des cajoleries diplomatiques, l'ambassadeur en vint à traiter le point important : il dit à la favorite qu'il savait, d'une manière positive, que le roi était dans l'intention de faire la paix avec la France, et il lui peignit, avec les couleurs les plus vives, le tort qu'une pareille alliance pouvait faire à la Prusse ; il lui confia que sa cour se proposait d'offrir au roi un subside de plusieurs millions, pour le déterminer à ne pas abandonner ses alliés naturels, appuyant cette assertion de raisonnements politiques. Madame de Lichtenau, voulant éluder une pareille ouverture, dit à lord Spencer qu'elle ne se mêlait point d'affaires d'État. Il ne se tint pas pour battu, et la pria non-seulement de lui faire obtenir, à l'insu des ministres, une audience du roi, mais de le servir de tout le pouvoir qu'il lui supposait sur son esprit pour le détourner de se réconcilier avec la France ; il ajouta qu'il était chargé, dans le cas où cette négociation tournerait suivant le désir de sa cour, de lui offrir à elle-même cent mille guinées, en témoignage de reconnaissance, démarche qu'il faisait d'autant plus volontiers qu'il n'ignorait pas que le roi ne s'était pas encore occupé de son avenir. Il conclut en lui assurant qu'elle pouvait, sans scrupule, accepter ce don magnifique, puisque l'Angleterre ne demandait rien qui ne dût tourner à l'avantage et à l'honneur de la Prusse.

L'offre d'une somme si considérable parut suspecte à la favorite, qui s'en montra même offensée. Pourtant elle promit à l'ambassadeur de demander pour lui au roi une audience particulière. En effet, le lendemain, elle rendit au monarque un compte exact de la conférence qu'elle avait eue avec lord Spencer. Le roi sourit, et lui dit qu'il accorderait l'audience, mais qu'il ne changerait rien à ce qu'il avait résolu. Il tint parole : les offres tardives de lord Spencer ne purent le détourner de sa nouvelle politique. Il y était poussé d'ailleurs par de nouveaux motifs de ressentiment.

Le sort de la Pologne était enfin décidé. Le roi Stanislas-Auguste, détrôné par cette même Catherine qui l'avait couronné, venait de quitter Varsovie, où régnait, avec un pouvoir absolu, le général russe Buxhœwden. Les trois cours étaient convenues de se partager cette immense dépouille ; il s'éleva naturellement des difficultés sur la part de chacune des puissances. La cour de Saint-Pétersbourg et celle de Vienne tranchèrent le nœud par une convention conclue le 3 janvier 1795. Le lot de chacune des trois puissances y fut déterminé (1). Celui

(1) Celui de la Russie se composait de deux mille trente milles carrés géographiques, ayant un million cent soixante-

Digitized by Google

de la Prusse renfermait la ville de Varsovie, mais seulement une partie du palatinat de Cracovie. Frédéric-Guillaume, très-mécontent de la convention de Saint-Pétersbourg, persistait à garder Cracovie, dont il était en possession, se montrant disposé même à s'y maintenir par la force des armes. Dans de telles dispositions qu'entretenaient Haugwitz et Manstein, le roi ne balança plus à conclure la paix avec la France.

Le conseiller Harnier, après le décès du comte de Goltz, avait été chargé de continuer les négociations, mais en se conformant aux instructions du premier négociateur; ainsi que nous l'avons dit, elles étaient vagues et limitées. Enfin le roi fit choix d'un nouveau plénipotentiaire. Dans les premiers jours de mars, le ministre d'État Hardenberg reçut de Berlin de nouveaux pleins pouvoirs, datés du 28 février, pour continuer et finir les négociations entamées. Ses instructions étaient telles, qu'il n'y avait plus qu'à mettre la dernière main au traité qui d'ailleurs ne présentait au fond qu'une seule difficulté sérieuse.

Déjà les armées des deux puissances en négociation s'observaient, et ne se battaient plus. Dans le courant de février, Mœllendorff avait reçu l'ordre de se porter, avec la plus grande partie de l'armée prussienne, sur la Lippe, pour couvrir la Westphalie. Le reste des troupes, qui formait un corps de dix mille hommes, resta dans les environs de Francfort, sans sortir de l'inaction, bien que les Français parussent toujours menacer les remparts de Mayence. La marche de Mœllendorff fit croire un moment que la Prusse, mécontente et alarmée de la conquête des Provinces-Unies, rompant les négociations, allait porter le théâtre de la guerre dans la Nord-Hollande. On était dans une grande erreur; le mouvement de Mœllendorff était plus diplomatique que militaire. Au moment de l'exécuter, il dépêcha le major de Meyerinck au général Moreau, qui commandait à La Haye les troupes françaises, pour le prévenir qu'il ne devait pas se méprendre sur ce mouvement tout à fait inoffensif de l'armée prussienne. Il lui faisait en même temps la demande d'une suspension d'armes; elle fut accueillie sur-le-champ, et il n'y eut plus dès lors aucune hostilité entre les deux nations.

Au premier avis qu'un nouveau négociateur était envoyé à Bâle, le comité de salut public s'occupa de faire régler, par la convention, ses propres attributions relativement aux relations extérieures, et spécialement quant aux articles secrets des traités. Son rapporteur Cambacérès (1) déclara que le comité négociait actuellement, au nom de la république, des traités de paix et de commerce; il représenta en même temps que le secret était nécessaire au succès de certaines opérations dont la publicité pourrait être nuisible.

En faisant l'énumération des puissances qui s'opiniâtraient à la guerre, il passa sous silence la Prusse et l'Espagne. « Il en est, dit-il, dont l'orgueil préférerait s'ensevelir sous des ruines plutôt » que de rendre hommage à l'égalité et à la liberté. » L'Angleterre aspire à la possession de l'empire » des mers; l'Autriche et la Russie veulent maîtriser » le continent, et prétendent, au milieu d'un bouleversement général, établir leur domination. Autour de ces puissances sont groupés les autres » États de l'Europe, enchaînés par des intérêts divers. Quelques-uns s'applaudissent d'une neutralité » sage, mais insuffisante; au milieu d'eux s'élève le » peuple français, centre de toutes les affections et » de toutes les haines. Des négociations importantes sont entamées ou prêtes à l'être: il est indispensable de faire des paix partielles pour arriver » à une paix générale... La république triomphante, » prête à voler à de nouveaux triomphes, *veut la* » *paix:* elle la voudra universelle, telle qu'elle » puisse assurer pour jamais le repos et le bonheur » du monde. Mais si vous jetez un coup d'œil sur » l'Europe, il vous apprendra que la tâche glorieuse » des défenseurs de la patrie n'est pas finie. »

Montrant les sentiments peu pacifiques qui animaient l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, le rapporteur parla des conditions que la France pourrait exiger ou offrir pour rendre la paix universelle permanente, conditions qui auraient pour base de tracer les limites naturelles de la république; « de » façon, dit-il, à lui assurer les fleuves, qui, après » en avoir arrosé quelques départements, vont prendre leur cours vers la mer, dans les pays soumis » aujourd'hui à ses armes. »

Ici se révéla toute la force de la révolution qui posa elle-même ses premières limites. Dans cette discussion, qui dura plusieurs jours, sur la manière de diriger et de former les relations extérieures de la France, on entendit presser la nécessité de la paix, comme le seul moyen de parvenir à organiser enfin dans l'intérieur un gouvernement définitif. La discussion se termina par un décret qui proclama

seize mille cinq cent quatre-vingt-dix habitants; l'Autriche eut huit cent trente-quatre milles carrés géographiques, et un million trente-sept mille sept cent quarante-deux habitants; la Prusse neuf cent quatre-vingt-dix-sept milles carrés géographiques, et neuf cent trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix sept habitants.

(1) Séance du 3 mars.

Digitized by Google

les principes sur lesquels la France réglerait désormais ses transactions avec les puissances étrangères. Ce décret décida qu'il pourrait y avoir dans les traités des articles secrets, pourvu qu'ils ne détruisissent pas les articles patents.

Le code diplomatique de la convention se trouva ainsi tout réglé quand Hardenberg reprit le fil de la négociation, interrompue par la mort du comte de Goltz. Avant de se rendre à son poste il était allé prendre de nouveaux ordres à Berlin, ce qui avait retardé son arrivée en Suisse. A Berlin, Hardenberg, fortifiant la base principale de sa négociation par les vues d'un homme d'État, avait soumis au roi et fait prévaloir dans le cabinet le principe de la reconnaissance d'une ligne de démarcation derrière laquelle la Prusse pût étendre un abri sur le nord de l'Allemagne, pour y protéger les princes ses voisins, qui se rattacheraient à son système. On commençait à désespérer de la paix en France à cause des délais de la Prusse, lorsqu'enfin, le 18 mars, le nouveau plénipotentiaire prussien fit son entrée à Bâle. Il était porteur de pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux qu'avait emportés son prédécesseur au mois de décembre dernier; mais il arrivait précédé d'une réputation inquiétante pour la légation française : on l'avait représenté comme Hanovrien de naissance et zélé partisan du système politique de l'Angleterre. Toutefois Hardenberg était encore plus attaché à Frédéric-Guillaume, dont il connaissait les intentions et la volonté. Fidèle à ses instructions, il apporta, dans la négociation qu'on l'avait chargé d'amener à terme, autant de facilité qu'il montra d'urbanité et de franchise dans son langage et dans ses manières, en expliquant d'ailleurs sans détour ses sentiments personnels.

Les conférences furent reprises, et suivies avec zèle et activité. Hardenberg s'étudia d'abord à conduire la négociation de manière à détacher de la coalition tous les princes d'Allemagne qui désiraient la paix, en leur procurant l'occasion de traiter séparément avec la France. Il désirait lui-même sincèrement que cette paix partielle, qu'il était chargé de conclure, fût l'acheminement à une pacification générale.

Animés des mêmes sentiments et mus par la même bonne foi, les deux négociateurs s'entendirent, et ils auraient bientôt levé tous les obstacles, sans la proposition incidente de l'adoption du principe de la ligne de démarcation et de la neutralité du nord. Ceci élevait un obstacle d'autant plus sérieux à l'achèvement du traité, que Hardenberg ne dissimula point que le Hanovre serait compris dans la démarcation. Le comité de salut public, consulté par son ministre Barthélemy, rejeta d'abord la proposition; mais à l'arrivée d'un second courrier de Bâle annonçant que la signature du traité ne tenait plus qu'à l'admission de l'article qui stipulait la neutralité du nord, le comité, entouré de nouveaux obstacles, menacé par une insurrection populaire, admit tout ce qui était en question, ne voyant plus que comme un coup d'État un traité de paix avec la Prusse. Les bases de la négociation étant déjà posées, les deux négociateurs de Bâle se hâtèrent de déterminer ainsi les stipulations du traité : de la part de Frédéric-Guillaume, par l'engagement de vivre en bonne amitié avec la république, tant comme roi de Prusse que comme membre de l'empire germanique ; de ne point fournir de secours ni de contingent, à quelque titre que ce fût, aux ennemis de la France, et de laisser aux Français l'occupation des possessions prussiennes, situées sur la rive gauche du Rhin, en ajournant tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire. De son côté la France prenait l'engagement de retirer ses troupes des possessions prussiennes situées sur la rive droite du Rhin, d'accueillir les bons offices du roi de Prusse en faveur des princes de l'Empire, et de ne pas traiter comme pays ennemis les États dudit Empire, situés sur la rive droite, et pour lesquels le roi prenait intérêt.

Telles furent les stipulations du traité patent. Les deux négociateurs pensèrent avoir rempli également les vues de la Prusse et de la France, en soumettant la partie septentrionale de l'Allemagne à l'influence prussienne, et en débarrassant les Français de toute crainte du côté du nord.

Le traité fut signé le 5 avril. Il énonçait dans le préambule *le désir de mettre fin à la guerre*, et dans l'article 7 *l'intention d'en éloigner le théâtre de l'Allemagne*. En promettant par l'art. 2 de ne fournir aucun secours contre la république française, Frédéric-Guillaume se dégagea de son alliance avec l'Autriche. Par l'article 3, l'une des puissances contractantes ne pouvait accorder passage sur son territoire à des troupes ennemies de l'autre. Cette stipulation allait gêner singulièrement les opérations de l'armée autrichienne sur le Rhin, en empêchant les renforts qui venaient de la Bohême de traverser la Franconie, à moins de faire un grand détour.

Restait à dégager les Français de toute inquiétude à l'égard de la Hollande, et à reconnaître, en faveur de la Prusse, le principe d'une indemnité pour la cession de ses possessions sur la rive gauche. Voilà ce qui amena les articles secrets de Bâle que nous allons enfin dévoiler (1).

(1) Martens, dans son *Recueil des Traités*, n'indique quelques-

Digitized by Google

Par l'article 1er le roi de Prusse s'engageait à ne former aucune entreprise hostile contre la Hollande, ni contre aucun pays occupé par les troupes françaises.

L'article 2 promettait d'indemniser la Prusse dans le cas où la France porterait ses limites au Rhin.

La république française, afin d'éloigner le théâtre de la guerre des États prussiens, consentait à ne pas pousser les opérations militaires dans les pays au delà de la ligne de démarcation indiquée.

Le comté de Sayn et Altenkirchen se trouvaient compris, par l'article 4, dans la même ligne.

Enfin, dans le cas où la France, à la paix, étendrait ses limites au Rhin, et resterait en possession des États du duc de Deux-Ponts, elle consentait par l'article 5 à se charger de la garantie de la somme de 1,500,000 rixdallers (environ 5,250,000 francs), prêtée par le roi de Prusse au duc de Deux-Ponts.

A peine le traité secret fut-il conclu que les deux négociateurs travaillèrent à donner une garantie militaire à la neutralité du nord de l'Allemagne, stipulée par l'article 7 du traité patent. La cour de Berlin attachait le plus grand prix à cette neutralité qui, relativement à la France, mettait à l'abri des entreprises des Anglais et des stathoudériens la Hollande, dont les forces avaient encore un foyer en Westphalie et dans le pays de Hanovre. Il en résulta un acte nouveau et additionnel, ou plutôt une convention définitive que les deux ministres plénipotentiaires signèrent à Bâle le 17 mai.

Par cette convention, les deux parties contractantes établirent une ligne de démarcation renfermant les cercles de Westphalie, de la basse et haute Saxe, de la Franconie et la partie des deux cercles du Rhin, située sur la rive droite du Mein.

La république française promettait de regarder comme neutres tous les États situés derrière cette ligne militaire, à condition qu'ils observeraient, de leur côté, une stricte neutralité.

Le roi de Prusse s'engageait à la faire observer par tous les Etats situés sur la rive droite du Mein, et à garantir qu'aucune troupe ennemie de la France ne dépasserait cette partie de la ligne.

A peine le traité patent fut-il signé le 5 avril, que le comité de salut public le porta à la ratification de la convention, qui, peu de jours auparavant, venait d'approuver le traité de paix conclu avec le grand-duc de Toscane, frère de l'Empereur. Ce prince avait le premier reconnu la république française.

« Vous êtes à la veille, dit Rewbell au nom du » comité, de recueillir les fruits de vos travaux. » Les puissances coalisées, qui semblaient avoir » juré la perte de la république, se sont em- » pressées de vous demander la paix, depuis que » vous avez prouvé que *la justice et l'humanité* » *sont véritablement à l'ordre du jour*. Le comité » de salut public ne fait que suivre vos intentions, » en négociant des paix partielles : il offre aujour- » d'hui à votre ratification celle qu'il vient de con- » clure avec le roi de Prusse (1). Nous n'avons pas » oublié un instant que si les vœux du peuple sont » pour la paix, c'est pour une paix glorieuse, » conforme à la dignité et aux intérêts de la répu- » blique. Nous avons cru qu'il importait de rétablir » les relations commerciales entre la Prusse et la » France, et même de les étendre, en éloignant du » nord de l'Allemagne le théâtre de la guerre. Quant » à ce qui regarde les limites, nous n'avons rien » fait qui puisse contrarier votre vœu; mais nous » avons cru qu'il était bon qu'une puissance, qui » redevenait notre amie, joult dans l'empire ger- » manique d'une prépondérance qui peut devenir » très-utile à la république. Nous nous y sommes » prêtés d'autant plus volontiers que toutes les » *relations prouvent que la nation prussienne* » *n'a laissé échapper aucune occasion, dans* » *tout le cours de cette guerre, de nous donner* » *des témoignages d'affection et d'estime qu'un* » *intérêt mal entendu n'avait pu parvenir à al-* » *térer* (2). Nous n'avons employé dans cette » négociation d'autres armes que celles de la fran- » chise et de la loyauté. Cette paix, ajouta Rewbell, » n'est pas la seule qui soit l'objet des méditations » de votre comité; mais nos plus acharnés ennemis, » instruits des vœux pacifiques de plusieurs gou- » vernements, mettent tout en œuvre pour entraver » les négociations, pour exciter des mouvements et » faire naître l'anarchie dans notre intérieur (3). »

Telle fut la paix de Bâle : l'Europe en montra d'autant plus d'étonnement que c'était l'ouvrage d'un prince qui, après avoir ambitionné le titre d'Agamemnon de la ligue formée contre la révolution de

uns de ces articles que par *transpiration* ou par conjecture. Jamais on ne les avait divulgués comme on le fait ici d'après des documents authentiques.

(1) A ces mots, la salle retentit d'applaudissements.

(2) Cette phrase soulignée, rapprochée de plusieurs circonstances, aurait pu servir de clef aux historiens, pour expliquer la plupart des événements de cette époque. Les prisonniers de guerre français avaient, dès le commencement, été fort bien traités en Prusse, tandis qu'ils l'étaient extrêmement mal en Autriche et plus mal encore en Angleterre.

(3) L'existence de la convention était alors menacée par des mouvements populaires dans Paris.

Digitized by Google

France, pactisait le premier avec cette même révolution triomphante. Mais c'était ce même prince qui, fatigué de la vie des camps, et revenu des illusions qui l'avaient accompagné dans les plaines de la Champagne, jugeant désormais la contre-révolution impossible, avait dit à ses ministres : « Faites ce » que vous voudrez ; mais débarrassez-moi de la » guerre avec la France. » En signant la paix de Bâle, il abandonnait la maison d'Orange, sacrifiait la Hollande, et, ouvrant l'Empire aux invasions françaises, il préparait la ruine de l'ancienne constitution germanique. Au mépris des leçons de l'histoire, ce prince mettait en oubli qu'au signal des dangers de la Hollande une ligue de tous les États de l'Europe s'était formée à la fin du XVI^e^ siècle pour mettre un frein à la puissance de Louis XIV. Ici au contraire cette même invasion, effectuée sous la bannière de l'esprit républicain, amenait la rupture d'une coalition de rois contre la liberté des peuples. De ce moment les trônes furent dépouillés de la majesté qui les entourait. On verra plus tard à quoi il tint que la révolution universelle ne fût pas accomplie après la paix de Bâle.

Admettons que Frédéric-Guillaume, animé du génie de Frédéric le Grand, eût négocié, l'olive d'une main et l'épée de l'autre, et que, préservant la Hollande, il l'eût fait comprendre dans la ligne de son protectorat militaire ; ne se serait-il pas élevé par le fait au rôle non-seulement de médiateur, mais d'arbitre de l'Europe, en balançant ainsi le despotisme maritime et le despotisme continental? Quelle haute et sublime mission !

Mais la paix, conclue dans des vues rétrécies et au mépris de l'intérêt commun, fit perdre à Frédéric-Guillaume de sa propre considération, et à la monarchie prussienne de son prestige de gloire. Ajoutons que si, dix ans plus tard, la Prusse fut tout à coup précipitée dans l'abîme, on doit l'imputer à sa persévérance obstinée dans un système faux et impolitique, fruit de la paix de Bâle. Personne alors ne l'a mieux senti et reconnu hautement que le négociateur prussien lui-même.

Esprit des deux traités séparés de Bâle. — Leurs motifs secrets et leurs conséquences. — Mécontentement de l'Autriche. — Le comité de salut public ne veut procéder qu'à des paix partielles. — La ville de Bâle rendez-vous de la diplomatie européenne. — Traité du 16 mai, entre la république française et la république batave. — Impression que fait à Ratisbonne le traité de Bâle. — Note de l'Empereur à la diète, où il blâme la conduite de la Prusse. Décret aulique sur les moyens d'obtenir une paix acceptable. — Opération diplomatique de Hardenberg. — Sa conférence avec le ministre autrichien comte de Lerhbach. — Signal donné aux princes de l'Empire par la Prusse. — Insurrection à Berlin. — Concert entre les cabinets de Vienne, de St-Pétersbourg et de Londres. — Vues de l'Autriche sur l'Italie. — État intérieur de la France. — Position respective des deux armées sur le Rhin. — Comment le cabinet de Londres balance la défection de la Prusse. — Intrigues royalistes sur le Rhin et dans la Vendée. — Dénoûment de l'expédition de Quiberon. — Conclusion brusque de la paix d'Espagne. — Note de Hardenberg à la légation française de Bâle. — Réponse du plénipotentiaire Barthélemy. — Note confidentielle de Rewbell sur la paix d'Empire. — Reprise des opérations offensives sur le Rhin. — Journée du 13 vendémiaire (4 septembre). — Établissement du gouvernement directorial. — Traité de la triple alliance signé à St.-Pétersbourg. — Succès des armées de l'Autriche sur le Rhin. — Mouvements tumultueux en Angleterre. — Fermeté de Pitt. — Armistice sur le Rhin.

On a vu, dans le récit qui précède, les particularités diplomatiques du traité de Bâle ; il reste à en divulguer le mobile secret le plus fécond en bouleversements politiques pendant vingt années de guerres. Remarquons d'abord que, parmi les stipulations convenues entre les deux plénipotentiaires, Hardenberg et Barthélemy, il en est une qui servit ultérieurement de règle et de base à tous les traités conclus entre la république française et les autres princes d'Allemagne. Avant d'exposer la nature et les conséquences des stipulations particulières, retournons un instant sur nos pas, afin d'en assigner clairement le motif.

Le projet hardi de reculer les limites de la France jusqu'au Rhin, laissé en héritage par le cardinal de Richelieu à l'ambition des successeurs de Louis XIII, venait d'être érigé en maxime d'État ou plutôt en principe national dans les comités dirigeants, qui, après le renversement de la monarchie, avaient pris, sous des noms divers, le gouvernement de la France. La politique envahissante de la convention nationale eut bientôt mis en oubli le décret de renonciation aux conquêtes, promulgué au sein de l'assemblée constituante avec une si emphatique hypocrisie. La victoire s'étant déclarée en faveur de la révolution française mit entre les mains de la convention, outre l'évêché de Liége, tous les domaines autrichiens des Pays-Bas et, en dernier lieu,

Digitized by Google

la république des Provinces-Unies. Là le parti populaire, après avoir proclamé l'abolition du stathoudérat, n'eut plus qu'à se maintenir au pouvoir. A cet effet, il brigua une alliance avec la France qui la lui imposa à la condition d'augmenter son propre territoire de la Flandre hollandaise fortifiée par les placee de Maestricht et de Venloo.

Les limites de la république française étant ainsi reculées vers le Nord et vers l'Orient, le plénipotentiaire de la convention à Bâle, en traitant de la paix avec le roi de Prusse, manifesta tout d'abord l'intention de garder les provinces que ce monarque possédait sur la rive gauche du Rhin, et que le sort de la guerre avait fait tomber également au pouvoir de la nouvelle république : le Rhin était censé former la ligne de séparation entre l'Allemagne et la France.

Frédéric-Guillaume montra peu de répugnance à se dépouiller de ces possessions éloignées, régies par des lois et des priviléges différents de ceux de ses autres provinces, fournissant peu au trésor royal en temps de paix, et difficiles à défendre en temps de guerre. Toutefois le monarque prussien exigeait que sa couronne en reçut une indemnité. Les membres du comité de salut public, qui gouvernaient alors la France, adhérant aux conditions de l'indemnité, songèrent au moyen de dédommager les princes allemands de la perte de leur souveraineté dans les provinces de l'Empire situées au delà du Rhin, provinces que les nouvelles dispositions devaient faire passer sous la domination française. Ils n'en trouvèrent pas de plus opportun que celui d'ôter à l'avenir aux évêques, prélats et chapitres catholiques d'Allemagne, la souveraineté des États, domaines et autres possessions dans lesquelles, par la libre voie d'élection, l'autorité civile était remise entre les mains de l'Église! Ces changements de souverains ecclésiastiques en princes séculiers, appelés communément *sécularisations*, n'avaient-ils pas été pratiqués déjà en faveur des États d'Allemagne qui, embrassant jadis les principes de Luther et de Calvin, s'étaient soustraits, dans le seizième et le dix-septième siècle, à l'obéissance du pontife romain? La paix de Westphalie en confirmant ces sécularisations les avait élevées au rang des dispositions fondamentales qui composèrent alors le nouveau système politique de l'Empire.

Or le roi de Prusse, tant pour ses intérêts particuliers que pour ceux de sa propre religion, naturellement peu favorable aux princes ecclésiastiques d'Allemagne, avait à cœur de favoriser et de protéger les sécularisations qui n'étaient encore qu'en projet. Il se flattait que l'importance des acquisitions qu'elles lui préparaient compenseraient au delà la perte des provinces dont la France entendait s'emparer, et dont elle était déjà nantie. Toutefois son plénipotentiaire Hardenberg ne voulut pas encourir le blâme d'avoir, sans l'autorité du chef de l'Empire et des membres de la diète, accordé ou refusé au plénipotentiaire français aucune condition qui pût porter atteinte à des droits consacrés par la constitution germanique. Pour concilier des intérêts si divers, les deux ministres tombèrent d'accord d'établir les articles de la paix en deux traités séparés, l'un patent, l'autre secret, et ils s'exprimèrent ainsi dans le cinquième article du traité ostensible : « Les soldats de la république » française continueront d'occuper les terres du » roi situées sur la rive gauche du Rhin; mais le » sort de ces provinces ne sera définitivement fixé » que lors de la pacification générale entre l'empire » d'Allemagne et la France. » Sans doute les princes d'Allemagne n'auraient pas eu à blâmer une stipulation semblable, si l'accord définitif eût été réellement réservé à leurs délibérations. Mais dans les articles séparés et secrets du même traité l'intention des deux puissances contractantes se trouva exprimée avec moins d'ambiguïté. Le second article était conçu en ces termes :

« Si, à la pacification générale entre l'empire » d'Allemagne et la France, il reste à cette dernière, » en vertu du traité à intervenir, la possession » absolue de la rive gauche du Rhin, S.M. le roi de » Prusse et la république française conviendront » entre eux de l'échange des provinces prussiennes » situées sur la rive gauche de ce fleuve contre » d'autres territoires équivalents. Dans ce cas, le » roi acceptera la garantie qui lui sera offerte par » la république pour les indemnités concédées. »

En rapprochant ces deux articles tirés des deux traités patent et secret, on voit clairement que la clause principale qu'ils expriment n'était que conditionnelle, c'est-à-dire qu'elle devait dépendre des chances ultérieures d'une guerre qui n'était pas éteinte et d'une pacification générale. Seulement la Prusse se retirait de la lutte, et proclamait sa neutralité. Or aucune puissance, au fond, n'était lésée aux termes du traité de Bâle.

Hardenberg, persuadé d'ailleurs que le monarque prussien ne pourrait recueillir pleinement les fruits de la paix tant que les calamités de la guerre continueraient à peser sur les pays voisins de ses domaines, avait imaginé, comme on l'a vu, d'éloigner de leurs limites le théâtre des opérations militaires, et de maintenir ainsi en paix l'Allemagne septentrionale. Tel fut l'objet de la convention supplémentaire du 17 mai qui accorda le bienfait de la neutralité aux terres et domaines d'Allemagne

Digitized by Google

compris dans une ligne géographiquement déterminée et appelée *ligne de démarcation*.

Le roi prenant sur lui l'accomplissement des conditions fixées pour la neutralité ne fut pas retenu par la crainte d'outre-passer la mesure de son pouvoir, et il n'eut point à s'en repentir. A peine les stipulations du traité furent-elles publiées, que les princes de l'Empire, compris dans la ligne de démarcation et protégés par elle, se montrèrent plus empressés de conserver à leurs peuples ce bienfait inattendu, en posant les armes, que d'obéir par des mesures contraires aux réquisitions de la diète de Ratisbonne.

D'un autre côté l'intérêt, l'envie ou la partialité portèrent, tant en Allemagne qu'au dehors, les jugements les plus opposés sur ce premier traité conclu entre la nouvelle république et l'un des premiers potentats de l'Europe. En général, on reconnut qu'en cessant une guerre qui ne lui offrait qu'un désavantage certain et dont l'utilité pour ses alliés était éloignée et douteuse, le monarque prussien avait agi sagement, et on trouva que par les termes mêmes dans lesquels la paix était conclue, ses conseillers avaient pourvu convenablement à la sûreté de l'État, à la dignité royale et à la prospérité des peuples. Une fois soulagé des impôts et délivré de la nécessité de nouvelles levées de soldats, le royaume de Prusse devait naturellement voir se ranimer dans son sein l'industrie et l'agriculture, tandis que le privilége de la neutralité ouvrirait et assurerait au commerce maritime les débouchés de l'Ems, du Weser et de l'Elbe. Comment les principautés d'Allemagne, comprises dans les limites que prescrivait le traité, auraient-elles improuvé de telles dispositions? Elles s'en montrèrent reconnaissantes, et les chefs de ces souverainetés reconnurent sans peine qu'au roi seul devait appartenir le commandement de leurs forces placées dans les pays voisins de la ligne de démarcation pour le maintien de la neutralité.

Tous les princes néanmoins n'approuvèrent pas également la détermination par laquelle la Prusse se retirait inopinément de la croisade contre la révolution française. La plupart rappelaient avec amertume que c'étaient les instances mêmes de Frédéric-Guillaume qui les avaient engagés dans la guerre. D'autres lui reprochaient d'usurper l'autorité du chef de l'Empire en arrachant, pour ainsi dire, des mains des princes les plus rapprochés de lui, les armes que le consentement unanime et les déclarations solennelles de la diète leur avaient fait prendre pour la défense commune. Ici vinrent se confondre et se grouper, pour ainsi dire, les clameurs du parti autrichien, des émigrés de France et des organes du gouvernement anglais. Bientôt même l'amertume de l'Autriche s'exhala sans détour et à découvert.

Quant à cette puissance, il est vrai de dire que, les principaux articles du traité de Bâle une fois fixés, le comité de salut public ne songea plus qu'aux moyens d'affaiblir le plus possible la maison d'Autriche dans laquelle l'Angleterre avait placé toutes ses espérances pour entretenir et prolonger la guerre sur le continent. Le comité jugea donc que plus il donnerait au roi de Prusse de latitude pour augmenter son crédit et son influence sur les princes de l'Empire, plus l'autorité de l'empereur d'Allemagne diminuerait auprès de ces derniers. Aussi la France, par des vues d'intérêt particulier, adhéra-t-elle aux demandes du plénipotentiaire prussien. L'art. 11 du traité attesta publiquement le parfait accord qui existait à ce sujet entre les deux puissances contractantes : il portait que la république française était disposée à accueillir l'intervention de S. M. le roi de Prusse en faveur des princes de l'Empire qui s'en remettraient à lui pour entrer en négociation séparée avec la France et traiter des conditions de la paix. Mais l'exercice de cette faculté illimitée en apparence fut restreint à l'égard du roi par un article secret qui exceptait les États héréditaires de la maison d'Autriche. Ainsi la Prusse était libre d'intervenir s'il s'agissait de donner l'impulsion aux princes d'Allemagne dans le système de la France, sans que celle-ci entendit traiter ouvertement avec le cabinet autrichien, si ce n'est isolément et pour une paix séparée.

Cependant la paix continentale n'était pas alors regardée comme impossible : les besoins du peuple et peut-être même l'intérêt des couronnes semblaient la réclamer. Aussi la négociation de Bâle en amena-t-elle d'autres. Toute l'Allemagne parut d'abord s'émouvoir pour profiter de la médiation de la Prusse. Le landgrave de Hesse-Cassel envoya son ministre le conseiller privé de Weitz à Bâle, et le landgrave de Hesse-Darmstadt s'y fit représenter par M. de Kepeller. Un ministre de Wurtemberg, l'assesseur Kampft, y arriva également ainsi que M. de Salabert de la part du duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de l'électeur de Bavière. Outre le baron de Degelmann qui y résidait comme ministre d'Autriche près des cantons suisses, cette puissance y envoya le capitaine de Kresselsberg avec une mission d'observation et comme chargé des intérêts de l'Empereur pour la partie militaire. Ainsi la ville de Bâle fut le rendez-vous de la diplomatie européenne et le cabinet de Vienne parut vouloir s'y faire représenter aussi par un de ses ministres, et concourir de son côté à la pacification générale entre le

Digitized by Google

corps germanique et la France, mais au fond avec une certaine velléité de traiter également pour son compte. Il envoya d'abord à Berlin, avec la mission d'entamer la négociation de l'Empire, le comte de Lerhbach, directeur général du département des affaires étrangères et l'un des principaux ministres du cabinet. On sut bientôt dans cette ville que le ministre autrichien était chargé de recevoir les ouvertures de paix qui lui seraient faites. On en prévint Hardenberg, et après la première conférence ce diplomate crut entrevoir que la paix de l'Empire et peut-être la paix continentale n'étaient pas improbables, pour peu qu'on y apportât de modération de part et d'autre.

Mais cette disposition favorable de l'Autriche s'évanouit quand les premières informations du comte de Lerhbach lui eurent donné la certitude que la France tenait invinciblement à l'entière cession de la rive gauche du Rhin. « Votre système du Rhin, » dit à cette occasion Hardenberg à l'ambassadeur » Barthélemy, sera cause que la guerre ne finira » point encore cette année. — C'est un malheur, » répondit l'ambassadeur; mais enfin puisque vous » autres Prussiens prévoyez vous-mêmes la prolon- » gation de la guerre, comment ne sentez-vous pas » que c'est une raison de plus pour vous serrer da- » vantage sur nous? Une *alliance* entre les deux » nations ne serait-elle pas le moyen le plus prompt » et le plus décisif pour la Prusse de terminer la » guerre d'Allemagne et de s'attribuer dans l'Em- » pire une influence immense? » L'ouverture était délicate. Le premier pas que venait de faire le cabinet de Berlin avait frappé trop vivement l'Europe pour qu'il se laissât engager si brusquement une seconde fois d'une manière encore plus décisive. Hardenberg déclina donc l'alliance. « Nous ferons tous » les arrangements que vous voudrez dans l'intérêt » de la paix générale, dit-il au plénipotentiaire » français; mais la Prusse, je vous le demande, » pourrait-elle décemment entrer dans des stipula- » tions contre des puissances avec lesquelles, mal- » heureusement, elle faisait cause commune tout » à l'heure. »

Le comte de Lerhbach partit pour Ratisbonne avec le dessein manifeste d'y balancer l'influence de la Prusse. Dans cet état de choses quel but devait se proposer le ministre prussien signataire de la paix, si ce n'est d'en tirer tous les avantages que pouvait en recueillir la monarchie prussienne, sans perdre l'espoir de maintenir dans la même ville un centre de négociations qui finirait peut-être par rendre le bienfait de la paix à une grande partie de l'Europe en y rattachant d'abord le corps germanique et enfin l'Autriche elle-même. Réaliser cette pensée élevée eût rehaussé l'œuvre de la paix de Bâle et illustré le négociateur.

Si cette paix qui venait de rompre à Bâle un des plus forts anneaux de la coalition avait frayé le chemin, selon l'expression du roi de Prusse, aux princes de l'Empire, elle la fraya également au cabinet de Madrid. Don Domingo Yriarte, négociateur espagnol, arriva le 4 mai à Bâle et fut présenté immédiatement par Hardenberg à l'ambassadeur Barthélemy, dans le salon de M. de San Fermo, l'envoyé de Venise, salon qui offrait le secours de la neutralité de cette république aux diplomates de toutes les couleurs et de toutes les nations réunis à Bâle. Du reste la négociation espagnole qui fut traversée et entravée par divers incidents n'arriva que tardivement à son terme, comme on le verra, bien que vivement désirée par le cabinet de Madrid ou plutôt par le *Potemkin* de l'Espagne, le duc d'Alcudia. Ce puissant favori qui subjuguait la reine, le roi et le pays, avait en vue de se soustraire à l'impopularité et à la haine publique, en procurant le bienfait de la paix à la nation espagnole lasse et effrayée d'une guerre qu'elle et son gouvernement ne savaient point soutenir.

Malheureusement, du côté de la France, telle que la révolution l'avait faite, le système de ne procéder qu'à des paix partielles ne pouvait que prolonger la lutte contre l'Angleterre et l'Autriche.

Son état de guerre au dehors et ses déchirements intérieurs semblaient même donner plus de vigueur et d'énergie à sa nouvelle existence. De là cet état permanent d'irritation et de passions hostiles qui tinrent l'Autriche et l'Angleterre engagées plus avant dans ce sanglant conflit, de là l'esprit de défiance et d'alarme qui régna dans ces deux cabinets sur les vrais motifs et les conséquences de la paix de Bâle. Il est vrai que les prétentions ambitieuses des hommes qui s'érigeaient en régulateurs de la révolution française n'avaient déjà plus de bornes, surtout depuis la conquête de la Hollande et la pacification prussienne.

La dépendance des Provinces-Unies envers la république française fut consommée par le traité signé à La Haye, le 16 mai 1795, entre Rewbell et Sieyes, députés de la convention, membres du comité de salut public, d'une part; et quatre membres des états généraux: Peter-Paulus, Lestevenon, Hubert et Mathias Pons. C'était un traité d'alliance offensive et défensive perpétuelle contre l'Angleterre. Outre la cession de la Flandre hollandaise et de ses dépendances qu'on y stipula, le port de Flessingue fut rendu commun aux deux nations ainsi que la navigation du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut.

Aussi avec quels accents de joie ingénue Sieyes

Digitized by Google

vint-il rendre compte de l'événement à la convention, le 23 mai 1795, le lendemain même de la ratification du traité supplémentaire qui réglait avec la Prusse la neutralité d'une partie de l'Allemagne.

« Citoyens, dit-il, j'arrive de la Hollande! Votre » comité de salut public et votre juste impatience » m'appelant à la tribune, je viens vous annoncer » que le peuple respectable et énergique des Pro- » vinces-Unies jure en ce moment *une alliance* » *offensive et défensive contre tous vos ennemis.* » Le traité que nous venons vous présenter offre à » la république française tous les avantages raison- » nablement possibles qu'elle était en droit d'atten- » dre. De nouveaux moyens, de nouvelles sources » de prospérité s'ouvrent devant vous. Vous acqué- » rez ce qui en fait le gage et la garantie solide, » une nouvelle puissance morale et militaire dans » une des parties les plus importantes du globe, » dans les mers d'*Allemagne et du Nord*. La » Tamise doit voir avec inquiétude les futures des- » tinées de l'Escaut. Londres est trop éclairé sur » ses intérêts pour ignorer que Bruges et Anvers » doivent acquérir sur son commerce la supériorité » que nos armées ont remportée sur nos ennemis. » Le port de Flessingue, le meilleur des Provinces- » Unies, est devenu commun aux deux nations » française et batave. Les marins instruits savent » de plus que la Flandre hollandaise, *devenue* » *française par votre traité*, vous offre un port » susceptible de devenir entre vos mains plus im- » portant encore.

» Ainsi la république française, qui, par la seule » force de sa position, doit jouer au sud un grand » rôle dans la Méditerranée; qui peut, à l'ouest » dans l'Océan, opposer de grandes forces à la ty- » rannie anglaise, acquiert encore au nord la seule » chose qui lui manquait : *une grande et superbe* » *existence navale et commerciale*.

» La *réunion* des deux républiques française et » batave annonce déjà au monde que la tyrannie » britannique va bientôt faire place à la liberté des » mers, *que vous aurez conquise*, et que, grands » et magnanimes dans vos prospérités, vous offri- » rez aussitôt à la reconnaissance de tous les peu- » ples de la terre. »

Tout commentaire serait ici superflu; il suffira de dire que ce discours officiel et public fut tenu au moment même où la convention, affectant d'autres maximes que celles qui lui avaient servi jusqu'alors à tenir la France sous le joug, luttait avec avantage contre une faction d'anarchistes qui, soit dans son sein, soit au dehors, s'étaient soulevés pour l'établissement d'une constitution purement démocratique. De sa part les négociations qu'elle ne cessait d'ouvrir au dehors, avaient surtout pour objet de se soustraire aux conséquences funestes que pourraient avoir les opérations des armées actives pendant la crise à laquelle elle se voyait exposée. Mais jusque-là les envoyés des puissances contractantes, à Paris comme à Bâle, n'avaient vu aucun gage de sûreté à attendre d'un pays et d'un peuple voués à tant de dissensions et de désordres. Mais le parti des anarchistes ayant été comprimé vers la même époque, la cour de Berlin acquit pourtant la certitude que la majorité de la convention, avec qui elle venait de traiter, s'occupait de l'organisation d'un gouvernement plus stable.

Revenons au conventionnel Sieyes : on savait à Berlin que faisant déjà partie du comité de salut public, dès les premiers jours de mars et avant même sa mission en Hollande, il s'était déclaré fortement pour la conclusion de la paix avec la Prusse, et que lui-même en avait arrêté les bases. Depuis, la majorité de la convention l'avait élevé à la présidence. La publication d'une notice de sa vie dont il fut lui-même l'auteur et qui contenait l'exposé de ses travaux politiques, avait eu pour objet de lui gagner l'opinion publique. Son crédit dans la convention paraissait alors d'autant plus assuré, qu'il se trouvait à la tête du parti mitoyen entre les jacobins et les modérés, parti qui faisait pencher la balance tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Sa célébrité à cette époque s'accrut encore en Allemagne par suite du vieux projet élaboré de nouveau dans le comité de salut public dont il était réputé l'âme. Ce projet consistait, comme on l'a vu, à donner à la France pour limites, d'abord le cours du Rhin et ensuite l'Escaut jusqu'à la mer, c'est-à-dire que le parti dominant voulait agrandir encore d'un tiers une puissance déjà trop grande pour être gouvernée en république. Ce dessein, devenu en quelque sorte manifeste, avait causé la plus vive sensation en Allemagne et donné lieu aux critiques les plus amères du traité de Bâle. Non-seulement on ne remarquait pas, dans ce traité, disait-on, la moindre clause tendant à prévenir un démembrement aussi considérable; mais au contraire tout donnait lieu de croire que le monarque prussien encourrait un jour le blâme d'avoir, dans ses stipulations secrètes, sous un prétexte d'utilité publique et en réparation des dommages de la guerre, trafiqué de l'abolition des principautés ecclésiastiques.

Sous ce point de vue le traité avait fait une bien plus profonde impression à Ratisbonne que dans le reste de l'Allemagne. A Vienne, le plus violent ressentiment avait éclaté contre la Prusse à ce sujet. Les ministres d'Autriche, dans leurs communications

Digitized by Google

avec l'ambassadeur Lucchesini, n'épargnaient aucun reproche au monarque prussien ; ils l'accusaient de favoriser par ses instigations les traités partiels, et de préparer ainsi le relâchement du lien fédéral et la dissolution de l'empire germanique. Sur ce dernier article, les ministres de la cour impériale parlèrent dans le même sens à la diète de Ratisbonne, annonçant que l'Autriche retirerait ses armées sur les États héréditaires et y concentrerait sa défense, si le système de pacifications partielles venait à prévaloir.

De son côté le cabinet de Berlin, rompant le silence, crut devoir faire son apologie : il justifia sa paix de Bâle en relevant tous les maux qu'avait entraînés la guerre, en donnant l'effrayante énumération de tous les hommes et de tout l'argent que les dernières campagnes avaient coûté ; en révélant que la patrie allemande avait déjà perdu cent soixante-douze mille hommes et dépensé trois cent quarante-six millions de florins. En conséquence le ministre de Brandebourg remit à la diète, au commencement de mai, une déclaration par laquelle S. M. Prussienne s'efforçait de justifier, aux yeux de ses co-États, sa paix particulière par des motifs de nécessité et d'urgence. Le roi y dit que les sacrifices qu'il avait faits jusqu'alors, étant hors de proportion avec ses moyens et que l'espoir de sauver l'Empire s'étant évanoui, il avait cru devoir conclure une paix particulière ; mais que pour ne pas abandonner l'Empire dans le danger imminent dont il était menacé, il avait stipulé un terme de trois mois pour les États, qui sous sa médiation voudraient faire des propositions à la France.

Cette voie ouverte parut inconstitutionnelle. L'Empereur blâma hautement la conduite de la Prusse par une note qui fut aussi remise à la diète ; il y exigea que les États de l'Empire déclarassent catégoriquement et individuellement si leur intention était de rester dans les voies légales ou de faire usage des offres de la Prusse pour conclure des paix partielles, ajoutant que, d'après ces déclarations, il prendrait les mesures que l'intérêt de l'Empire et celui de sa monarchie lui prescriraient. L'Empereur se déclara prêt d'ailleurs à procurer à l'Empire le plus tôt possible une paix solide, honorable et conforme à l'équité, témoignant l'espoir que les États ne se laisseraient point entraîner par des amorces insidieuses à faire des paix partielles et momentanées, à la suite de neutralités ou d'armistices illusoires, et ajoutant que les propositions de paix séparées faites par l'ennemi, n'avaient d'autre but que de préparer la chute de la constitution germanique.

En même temps ce prince fit déclarer à plusieurs cours qu'il était disposé à conclure la paix avec la France ; mais que loin d'entrer à cet effet dans une négociation particulière, il ne ferait rien sans le concours de ses alliés et nommément de l'Empire et de la Grande-Bretagne. La cour de Vienne avait même fait désavouer formellement, dans sa gazette du 6 mai, les bruits répandus dans plusieurs papiers publics d'une paix séparée avec la France.

Le 19 mai un décret aulique invita la diète, vu le changement de circonstances opéré par la conclusion de la paix séparée que venait de conclure la Prusse, à s'occuper des moyens d'obtenir une paix générale, en nommant une députation pour le congrès de pacification. Le préambule de ce décret sur *les moyens de pourvoir à une paix acceptable* était fort développé : les termes en étaient mesurés même pour ce qui regardait la paix signée à Bâle. Mais les procédés de la cour de Berlin y étaient mis sous un jour propre à faire impression. Ne le dissimulons même pas ; on y dévoilait en quelque sorte, par le rapprochement des actes et des dates, la duplicité diplomatique du ministre d'État Haugwitz ; mais sans rien d'amer ni de personnel à ce ministre.

Avant que le décret fût porté à la dictature, le ministre électoral de Mayence en fit lecture aux ministres de la diète assemblés dans la salle du collége des princes. Là le ministre électoral de Brandebourg voulant repousser les inculpations dirigées contre son souverain, lut à son tour une dépêche que le roi de Prusse avait adressée au baron de Hardenberg, ainsi qu'une lettre que ce ministre lui avait écrite tendant l'une et l'autre à établir « que » dans ses négociations de paix S. M. Prussienne » avait toujours eu le bien-être de l'Empire devant » les yeux et pour but principal la réintégration du » *statu quo*, si elle pouvait parvenir au but de la » pacification générale de l'Empire. »

De tous côtés le refroidissement se manifestait entre les Autrichiens et les Prussiens ; car le premier effet de la nouvelle discussion entre les cabinets de Berlin et de Vienne fut de faire revivre la rivalité nationale depuis longtemps assoupie. Le cabinet de Berlin avait de son côté des griefs sérieux contre l'Autriche, et qu'il ne dissimulait nullement. D'abord tout n'était pas terminé pour les affaires de la Pologne : il y avait encore des points à régler ou à concilier au sujet du partage définitif ; et il était évident que l'Autriche courtisait à cet égard le cabinet de St-Pétersbourg au détriment de la Prusse. Mais ce qui devait fixer peut-être encore davantage l'attention du ministère prussien, c'était le sort futur et incertain de la Bavière. Depuis Frédéric II, c'était à Berlin une maxime d'État inva-

Digitized by Google

riable de mettre obstacle à toute entreprise de l'Autriche sur ce pays toujours convoité par elle. Ne venait-elle pas de révéler ses desseins en plaçant, tout récemment, une archiduchesse dans le lit nuptial du vieil électeur qui n'avait pas d'enfant? Si elle n'était pas éloignée de conclure la paix avec la France, comme elle l'avait déclaré depuis peu, où pouvait-elle trouver une compensation plus à sa convenance pour la perte des Pays-Bas que dans l'acquisition de la Bavière. Hardenberg avait donc à épier les desseins attribués à l'Autriche pour remplir ses anciennes vues sur ce pays; et de Bâle il avait les yeux ouverts sur les menées de la politique autrichienne. Il savait que ce n'était pas en dépit du cabinet de Vienne que la Toscane avait fait son traité avec la France, ni à son insu que le comte Carletti s'était rendu comme ministre du grand-duc à Paris. Hardenberg savait également que les ouvertures mises en avant par Carletti avaient pour objet de préparer les voies à des négociations; enfin il apprit positivement par sa correspondance de Paris que Carletti négociait réellement dans cette capitale pour la maison d'Autriche; qu'il avait établi comme un article séparé et secret de sa négociation, le consentement formel que donnerait la France pour *surprendre* la Bavière; qu'à cet effet et à la suite de ce plan, les armées impériales et royales dans leur marche rétrograde sur les États héréditaires, occuperaient ce pays pour lequel l'Autriche céderait les Pays-Bas en échange; et que finalement Carletti, en reconnaissance de ce marché, offrait le consentement de S. M. Impériale et Royale pour reculer jusqu'au Rhin la frontière de la république française. Hardenberg donnant aussitôt l'éveil à son cabinet se hâte de communiquer cette information importante à M. de Salabert, ministre du duc de Deux-Ponts, qui, en sa qualité d'héritier présomptif de l'électeur de Bavière, avait un grand intérêt à recevoir cette communication confidentielle. Il en fit également l'objet d'une dépêche de même nature adressée en commun avec le ministre hessois de Weitz à l'électeur palatin, promettant à S. A électorale au nom de la Prusse et de la Hesse, de défendre ses États contre toutes les entreprises dont ils étaient menacés, pourvu que S. A. accédât à la paix conclue entre la France et la Prusse, et lui articulant cette promesse en vertu de l'article 11 de ce même traité, bien entendu que les formes constitutionnelles seraient observées dans tous les cas.

Hardenberg trouvant l'ambassadeur Barthélemy armé de réserve toutes les fois qu'il lui faisait quelque insinuation sur un projet de paix praticable avec l'Autriche, crut qu'il puiserait peut-être, soit de nouveaux indices, soit de nouvelles lumières à ce sujet dans l'abandon d'un repas diplomatique avec ses nouveaux amis. Il imagine de réunir dans un dîner, non-seulement la légation française aux ministres de Hesse-Cassel, de Hesse-Darmstadt et du Wurtemberg, mais encore le représentant Merlin de Thionville et le général en chef Pichegru qui étaient à Huningue, et il leur adresse en conséquence une invitation pressante. Quoique Bâle fût à la proximité d'Huningue, l'un et l'autre déclinent avec beaucoup d'égards l'invitation, alléguant qu'ils ne quitteront point le territoire de la république française, *si ce n'est avec les armées ou à la paix.* A quelques jours de là, néanmoins Hardenberg prend le parti d'aller lui-même à Huningue visiter le représentant et le général, accompagné des ministres de Weitz, de Kepeller et de Kampff. Là il est invité à dîner avec sa suite. L'ambassadeur Barthélemy s'y trouve également, de même que son secrétaire de légation Bacher. A table, où règne d'abord une grande réserve, on en vient pourtant à s'entretenir des moyens de poser les bases d'une pacification générale avec quelque espoir de succès en désarmant d'abord l'Autriche. Alors Hardenberg insinue qu'il serait peut-être facile de s'entendre avec le cabinet de Vienne. Le représentant laisse tomber l'insinuation, mais le dîner fini, prenant à part le secrétaire de légation Bacher, il lui demande l'explication de ce qu'a voulu dire Hardenberg. « Laissez l'Autriche s'emparer de la Bavière, lui ré» pond celui-ci, et vous aurez aussitôt la paix con» tinentale. » Une sorte de conférence venant à s'établir, Merlin, un peu échauffé par le repas et par là même devenu plus expansif, s'entretient dans ce sens avec Hardenberg. Dès le lendemain, prenant la poste à franc-étrier et crevant deux chevaux en route, Merlin se dirige sur Paris, descend au comité de salut public, lui fait part de l'insinuation du plénipotentiaire prussien et de l'opinion de la légation française à ce sujet. Là les représentants Aubry, Sieyes, Boissy-d'Anglas, etc., se déclarent contre l'Autriche et contre ses prétentions; Merlin de Douai seul se montre favorable à la paix avec cette puissance. Dès lors s'évanouirent les ouvertures dont le ministre d'État Hardenberg s'était servi d'une manière détournée dans l'intérêt de sa cour. Ajoutons ici que ce fut à cette occasion que le représentant Merlin, consulté par ses collègues sur le caractère de Hardenberg, leur dit qu'il lui avait trouvé l'air, les manières et le ton d'un *marquis français.*

Cependant l'électeur palatin, informé à la fois de Bâle, de Manheim et de Vienne même (par Lucchesini), du projet ébruité d'échanger les Pays-Bas

Digitized by Google

contre la Bavière, avait eu à cet égard une explication avec le comte de Sielern, envoyé de l'Empereur à Munich, lui marquant la surprise et l'indignation que lui avait fait éprouver un avis si inquiétant et si extraordinaire venu de plusieurs côtés à la fois. Le ministre autrichien protesta de sa complète ignorance à ce sujet, réfutant la véracité de l'avis d'après les principes de l'improbabilité politique du fait en lui-même. Il s'ensuivit néanmoins un mémoire contenant les plus vives réclamations de la part de l'électeur palatin, et qui fut présenté le 30 mai par le baron de Reuclin, son envoyé à Vienne, au vice-chancelier de l'Empire. Dans cet écrit l'électeur citait, comme source et comme garant public de la nouvelle de la spoliation projetée de son électorat, le baron de Hardenberg et le ministre hessois de Weitz. Son altesse y témoignait en même temps le désir d'être rassurée par une réponse catégorique de la part du ministère impérial. Le vice-chancelier désavoua *l'histoire de l'échange comme une fausseté grossière et une calomnie;* comme une offense à la probité reconnue de la cour impériale, offense ayant le double but d'ébranler d'une part l'attachement de son altesse électorale pour Sa Majesté l'Empereur et la constitution de l'Empire, et de porter de l'autre le cabinet de Bavière à faire des démarches isolées et dangereuses dans les circonstances présentes. En même temps les minstres impériaux reçurent l'ordre de répéter la même déclaration soit à Ratisbonne, soit dans les autres résidences de l'Empire, et, en conséquence de ce désaveu formel, Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Vienne, déclara par l'ordre de sa cour au ministère de l'Empereur : « qu'il avait été » fort sensible au roi son maître d'apprendre qu'on » attribuait à quelques-uns de ses ministres d'avoir » répandu la nouvelle d'une négociation particu- » lière entamée par la cour impériale avec la France, » et qui aurait principalement pour but l'échange » de la Bavière; qu'à la vérité *cet avis était venu* » *d'un représentant français* (1); mais que Sa » Majesté n'ayant d'ailleurs aucune raison d'y ajou- » ter foi, elle avait autorisé ses ministres dans » l'Empire à contredire cette imputation » Elle avait pris sa source originairement dans la difficulté même des circonstances. Cependant Hardenberg soupçonna une partie de la légation française à Bâle et le comité de salut public à Paris d'avoir combiné cette tracasserie politique, pour semer de plus en plus la défiance entre l'Autriche et la Prusse, et pour entraîner, s'il était possible, cette dernière puissance dans les liens d'une alliance politique qu'elle avait déclinée. Les soupçons de Hardenberg n'étaient pas sans fondement comme on le verra bientôt. Peut-être crut-on vaincre à Paris tous les obstacles qui tenaient la Prusse éloignée d'une alliance en excitant l'ombrage du cabinet de Berlin sur une entreprise prochaine de l'Autriche contre la Bavière. Il est d'ailleurs positif que le premier avis était venu de Paris même.

Du reste le cabinet de Berlin avait un très-grand intérêt à éviter toute espèce d'éclat; il devait s'attacher à consolider son système pacifique. Ce qui lui suffisait pour le moment c'était d'affermir sa supériorité dans le nord de l'Allemagne par le patronage dont Hardenberg avait formé le plan, et d'accroître, malgré l'Autriche, sa popularité dans l'Empire.

Bien que l'Empereur eût promis de son côté de s'occuper avec ardeur de l'objet de la pacification, il n'en était pas moins notoire que la cour de Vienne avait pris avec celle de Londres des engagements pour la continuation des hostilités; or il s'ensuivait nécessairement des démarches opposées entre la chancellerie d'État autrichienne et celle de l'Empire. Il parut donc présumable à Hardenberg, et par suite au cabinet de Berlin, que pour éviter les suites de cette discordance la plupart des puissances germaniques adopteraient la médiation du roi de Prusse qui, n'ayant de son côté dans cette affaire *aucun intérêt étranger à ceux de ses co-États*, pouvait, comme médiateur, donner aux négociations une impulsion uniforme et accélérée.

Hardenberg, obtenant de sa cour l'accession à ses vues, reçut en même temps l'instruction de ne rien négliger pour entretenir les princes allemands dans ces mêmes sentiments, et à cet effet de leur donner à connaître au nom de Sa Majesté Prussienne l'urgente nécessité de prier Sa Majesté l'Empereur par un avis de l'Empire, qu'il lui plût d'accélérer autant que possible les négociations de paix avec la France, pour être entamées de la part du corps entier de l'Empire, sous ses auspices, comme chef de la confédération germanique, Sa Majesté Prussienne déclarant de nouveau qu'elle était encore prête à coopérer à ces négociations par son interposition et à contribuer pour maintenir la constitution germanique et l'Empire même dans son intégrité. Dans la déclaration rédigée en conséquence et dont Hardenberg adressa immédiatement une copie au comte de Lerhbach, il lui proposa la ville de Francfort-sur-le-Mein pour le lieu du congrès pacificateur, offrant de faire prendre par le gouvernement de la Prusse pour la sûreté des ministres qui s'y rendraient toutes les mesures de précaution désirables. Sans s'expliquer sur cette dernière proposition le comte

(1) Merlin de Thionville.

Digitized by Google

de Lerhbach offrit d'entrer en conférence avec Hardenberg à Francfort même où devait passer incessamment ce ministre prussien pour se rendre près de sa cour. Le comte de Lerhbach lui assigna un rendez-vous pour le 24 mai.

Hardenberg partit de Bâle le 21 et le conseiller de légation Gervinus attaché à sa mission prit en même temps la route de Paris. De Bâle, Hardenberg toucha rapidement à la cour de Carlsruhe et successivement à celles de Manheim et de Darmstadt pour leur communiquer les vues de sa cour. Il entra le 23 mai à Francfort, au moment même où y arrivait de son côté, par Munich et Aschaffenbourg, le ministre d'État comte de Lerhbach. Leur conférence eut lieu dès le lendemain. Le baron d'Albini, ministre de Mayence, y assista. Mais on ne put s'entendre pour un concert véritablement pacifique. Le comte de Lerhbach se montra hautain et défiant; il récrimina, touchant les dernières démarches de la Prusse, et, déclinant les propositions émanées de la chancellerie de Berlin, il allégua la nécessité d'en référer à sa cour. Hardenberg jugea dès lors qu'il était plutôt venu pour influencer à Ratisbonne les délibérations de la diète, que pour agir avec la Prusse dans des vues d'une cordiale sincérité. Le comte promit néanmoins de revenir plus tard à Bâle où devait aussi retourner Hardenberg. Les deux ministres se séparèrent.

Cependant la dernière déclaration prussienne avait son effet; il ne fallait que cette démarche officielle de la part de Hardenberg pour donner le signal aux princes de l'Empire, qui déjà avaient témoigné leur prochaine adhésion aux intérêts de la Prusse. Brunswick-Wolfenbutel, Bade, Wurtemberg, Hesse-Cassel, Hesse-Darmstadt, Anhalt, déclarèrent tous qu'il fallait prier Sa Majesté Prussienne de vouloir bien employer ses bons offices et sa coopération efficace pour les négociations.

Ce fut sous ces auspices que Hardenberg continua sa route pour Berlin. Mais quelle fut sa surprise et combien son cœur ne fut-il pas navré en approchant de cette capitale! Depuis deux jours elle était le théâtre d'une scène dont on n'aurait pas supposé la possibilité vingt ans auparavant. Qu'on se figure une partie du peuple soulevé, la garde repoussée, mise en fuite, des soldats blessés, toute la garnison sous les armes, les portes fermées, l'arsenal et les autres édifices militaires menacés de destruction, de pillage; la ville entière pleine d'effroi se croyant au moment d'être brûlée. Tel est le tableau affligeant qu'offrait Berlin depuis le 26 mai jusqu'au 29, c'est-à-dire pendant quatre jours consécutifs. L'émeute, commencée par une poignée d'ouvriers, avait gagné de proche en proche la masse du peuple. Les détracteurs de la paix de Bâle (ils n'étaient heureusement qu'en petit nombre) ne manquèrent pas d'imputer ce soulèvement à la contagion des principes français, avec lesquels, disaient-ils, venait de pactiser le gouvernement de la Prusse; en un mot, cet événement fut présenté comme un des fruits de la paix de Bâle, par les adversaires de cette paix. Peut-être serait-on plus près de la vérité en attribuant cette insurrection fortuite à des influences toutes contraires. Toutefois, bien qu'un des chefs de l'émeute, compagnon tailleur, nommé Schmidt, eût été arrêté, ainsi qu'une soixantaine de séditieux, rien ne fut assez approfondi pour qu'on puisse se permettre aucune assertion positive sur les véritables causes de ce trouble imprévu. Pas un seul des perturbateurs saisis ne fut puni de la peine capitale; ce fut par une extrême modération qu'on jugea à propos de ramener et de consolider le calme.

Le roi fit, peu de jours après, à son ministre Hardenberg l'accueil le plus flatteur, approuvant ses opérations diplomatiques et lui accordant la latitude nécessaire pour l'accomplissement de ses vues ultérieures. Là ne se bornèrent point les bontés du monarque. De retour le 15 juin de Potzdam à son château de Charlottembourg, il lui conféra le premier de ses ordres, celui de l'*aigle noir*, en récompense du zèle qu'il avait apporté dans les négociations de Bâle. Le lendemain, lorsque ce monarque reçut, selon l'ancien usage, le compte annuel que vinrent lui rendre ses ministres d'État et des finances, Sa Majesté le revêtit elle-même des insignes de cet ordre, accompagnant cet honneur des expressions les plus honorables. De son côté, le comité de salut public, qui essayait alors de rétablir en France les usages de l'ancienne diplomatie, fit présent à ce même ministre, comme signataire du traité de Bâle, d'un magnifique service de porcelaine de Sèvres, que Louis XVI avait autrefois ordonné pour son propre usage.

Mais l'esprit de paix n'était point encore à la veille de prévaloir en Europe; et le concert qui se formait entre les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Londres, devait provoquer la sollicitude et l'attention du cabinet de Berlin. Ce cabinet sentit la nécessité d'opposer à cette ligue une conduite prudente et mesurée, mais en même temps ferme et active. Les ministres n'en furent que plus assidus au conseil et aux conférences du cabinet. Hardenberg y travaillait sans relâche avec Haugwitz, en attendant son prochain retour à Bâle où il avait laissé sa chancellerie. Les dispositions antipacifiques des trois cours faisaient assez fréquemment l'objet des délibérations du conseil.

Dès lors on n'ignorait pas qu'une alliance défensive entre l'Angleterre et la Russie, avec garantie

Digitized by Google

réciproque de leurs possessions, avait été convenue dès le 18 février, et qu'un traité de subside avait été conclu le 4 mai suivant, à Vienne, entre l'Empereur et le roi de la Grande-Bretagne. Cette dernière convention avait été signée par le baron de Thugut d'une part, et de l'autre par sir Morton Eden; elle maintenait le système de la prolongation de la guerre, grâce aux subsides du cabinet de Londres. La cour de Vienne fut dès lors le centre des opérations diplomatiques de l'Angleterre sur le continent; ses subsides, décorés du titre d'emprunt, mettaient cette cour à ses ordres et par elle presque toutes celles de l'Empire et d'une partie de l'Italie. On s'étonna d'abord que l'influence de l'administration anglaise sur le parlement fût si parfaitement établie, que, malgré les événements défavorables à la coalition, qui venaient de se passer sur le continent, le parti de l'opposition n'en eût tiré presque aucun moyen de traverser le ministère. A la vérité les ministres s'étaient attendus à la paix de Bâle; ils en avaient reçu la nouvelle authentique dès le 12 avril par M. Dietrich, arrivé de Berne à Londres, avec une grande célérité. Mais l'événement en lui-même n'avait apporté aucune altération aux mesures de la Grande-Bretagne, et, loin que la défection de la Prusse eût influé sur les fonds publics d'une manière préjudiciable, ils étaient montés sur-le-champ d'un pour cent. On en tira d'un autre côté la conséquence qu'on était à Londres dans l'idée que cette pacification particulière conduirait vraisemblablement à une paix générale. Mais trois semaines s'étaient à peine écoulées que le traité de subsides reçut sa ratification. En même temps, invitation fut adressée à l'impératrice de Russie pour la formation d'une triple alliance, à *l'effet de rétablir et de maintenir la paix future de l'Europe et sa tranquillité générale*. Il était évident que les deux traités déjà conclus allaient servir de base à une triple alliance.

La Russie, en effet, n'ayant plus d'intérêt à se tenir à l'écart, depuis que ses vues sur la Pologne étaient accomplies, se montrait disposée à se lier étroitement avec les cours de Vienne et de Londres, et les courriers étaient plus fréquents que jamais entre la capitale de l'Autriche et Saint-Pétersbourg. On témoignait à Vienne la plus haute considération à l'ambassadeur de Russie, comte de Rasumowski, lequel fut honoré, le 30 mai, d'une visite de l'Empereur lui-même.

On présentait déjà même la Russie comme un épouvantail suscité contre la Prusse. La plupart des gazettes de l'Empire commençaient même à retentir du bruit que la Russie allait déclarer la guerre à la cour de Berlin. Presque toujours les événements sont prématurément supposés par suite de circonstances qui en indiquent la possibilité pour l'avenir.

Il est de fait que le traité que la cour de Berlin avait conclu avec le gouvernement français donnait lieu alors à des démarches diplomatiques de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg, démarches que provoquaient ses liaisons avec les cours de Vienne et de Londres et auxquelles donnait lieu également le refroidissement survenu entre Catherine et Frédéric-Guillaume à l'occasion du partage définitif de la Pologne. Il y a plus, l'envoyé de Russie (1) à Berlin déclara au ministère prussien en termes assez positifs que sa souveraine *ne pourrait rester indifférente à l'égard de tous les empêchements qu'on pourrait vouloir opposer aux opérations des troupes autrichiennes*. C'était de la ligne de démarcation établie par le traité de Bâle pour la neutralité d'une partie de l'Allemagne, qu'il s'agissait dans cette déclaration.

Le commandant en chef de l'armée impériale et de l'Empire, ayant fait demander peu de temps après au prince héréditaire de Hohenlohe, qui commandait le corps prussien d'observation près de Francfort, une explication précise sur la question de savoir *quelle serait sa conduite dans le cas où l'armée impériale passerait le Rhin*, le général prussien répondit qu'il n'avait pas d'autre ordre que de garnir la ligne de neutralité dont la démarcation était déterminée par le traité de Bâle, et d'avoir soin que cette ligne ne fût dépassée par qui que ce fût.

A Ratisbonne, où l'état critique des délibérations fixait universellement l'attention de l'Allemagne, l'Autriche prenait déjà le haut ton dans ses notes. Elle s'exprimait en ces termes dans la déclaration qu'elle fit remettre le 5 juin à la diète : « S. M. » l'Empereur s'attend que dans l'avis de l'Empire » actuellement en délibération, l'influence de S. M. » Prussienne ne sera pas agrandie, et qu'il n'y sera » fait aucune mention de *satisfaction* sur les voies » qu'elle a ouvertes pour parvenir à la paix, ni » d'aucuns *remercîments* à faire à ce sujet, expres- » sions qui mettraient S. M. Impériale et Royale » dans le cas d'approuver et de louer, si elle rati- » fiait cet avis, une paix faite individuellement par » un membre de l'Empire, sans la participation du » corps entier, par conséquent contre la constitu- » tion du corps germanique. »

C'était le comte de Lerhbach qui, de Francfort, avait envoyé au ministre impérial le modèle de cette

(1) M. d'Alopéus, mort à Berlin, dans les mêmes fonctions le 13 juin 1831.

Digitized by Google

déclaration : elle expliqua en quelque sorte à Hardenberg les dispositions qu'avait manifestées M. de Lerhbach dans la conférence qu'ils venaient d'avoir ensemble. Ce ministre autrichien partit peu de jours après pour Vienne, prenant sa route par Ratisbonne. Ainsi tomba la supposition qu'il serait envoyé par sa cour directement à Bâle.

C'était à Vienne que l'appelaient, comme directeur général du département des affaires étrangères, les soins de la triple alliance dont on préparait les éléments entre l'Empereur, la Russie et la Grande-Bretagne. Il était déjà convenu qu'elle serait consolidée par trois traités différents, mais rédigés sur les mêmes bases ; l'un entre les cours de Vienne et de Londres, l'autre entre celle-ci et la Russie, et enfin le troisième entre cette dernière puissance et l'Autriche. Bien que cette alliance fût regardée comme purement défensive, elle devait être d'une très-grande étendue, surtout de la part de la Russie qui consentait à prendre l'engagement d'assister ses alliés de toutes ses forces de terre et de mer. Une escadre russe devait d'abord se rendre dans la mer du Nord.

A la seule rumeur de ces préliminaires d'une triple alliance par suite de négociations politiques, l'idée d'une paix générale s'évanouit.

Déjà se voyant en mesure d'échapper à une paix partielle dont elle ne dicterait pas les conditions, l'Autriche s'occupait de nouveau des grands intérêts de son agrandissement, que l'inefficacité de ses armes avait dérobés à sa politique. Non-seulement elle n'avait ni conquis ni obtenu l'Alsace et la Lorraine, mais encore ayant pour ainsi dire abandonné d'elle-même et de guerre lasse la Belgique, elle la regardait comme perdue sans ressource. La nouvelle attitude de la Prusse et l'influence que cette monarchie exerçait sur une partie des États de l'Empire ne permettait pas davantage au cabinet de Vienne de prendre des dédommagements sur la Bavière ni dans aucune autre partie de l'Allemagne. Il ne lui restait donc plus qu'à diriger comme jadis les calculs de son ambition vers l'Italie, et il y paraissait décidé. Voilà pourquoi s'occupant à faire filer ses renforts sur ses armées au delà des Alpes, le conseil aulique semblait n'aspirer qu'à garder sur le Rhin une attitude défensive que favorisait d'ailleurs l'immobilité des armées de la république.

Cette immobilité si extraordinaire de la part des troupes françaises, il faut ici l'expliquer, car elle n'était pas sans rapport avec l'ensemble des événements, et tenait surtout à l'état intérieur où se trouvait la France après la paix de Bâle. C'était l'époque où le pouvoir révolutionnaire n'avait plus pour se soutenir, même dans la convention, qu'une majorité faible, indécise, tremblante, mal unie, et aux frontières que des armées séparées de la capitale par de grandes distances et dans un grand état de délabrement. L'armée française du Rhin, par exemple, était réduite à une détresse telle que le découragement, le mécontentement et la désertion y étaient au comble. Dans l'intérieur, qui était livré aux plus affreuses convulsions, tout concourait à ramener les Français aux souvenirs de la monarchie, même les démarches de la convention ; car cette assemblée négociait, non-seulement avec les cabinets, mais encore avec les Vendéens et les Bretons royalistes, qui en obtenaient des conditions favorables à leurs habitudes, à leur culte et jusqu'à des indemnités. Ainsi le pouvoir révolutionnaire se trouvait plus menacé dans l'intérieur de la France par l'indignation qu'il avait soulevée contre lui, que par les armes des souverains engagés dans une coalition incohérente.

De son côté le cabinet de Londres recevait des informations positives d'après lesquelles les provinces de l'ouest de la France étaient présentées comme animées d'un esprit qui ne pourrait jamais se réconcilier sincèrement avec le système républicain. Ceci le décida, plus que toute autre circonstance, à y tenter un débarquement qu'il se proposait d'appuyer par la présence d'un prince du sang de Louis XVI.

La session du parlement fut close le 27 juin, au moment même où une partie de l'expédition venait de mettre à la voile et opérait le débarquement. Les principaux passages du discours du roi d'Angleterre étaient frappants à cause de la circonstance même. « Il est impossible, dit le roi, de considérer la situa» tion intérieure de l'ennemi sans nourrir l'espoir » que les circonstances présentes de la France ac» céléreront, dans leurs effets, le retour d'un tel » état de bon ordre et de gouvernement bien réglé » qui soit capable de maintenir les relations accou» tumées d'amitié et de paix avec les autres puis» sances. Toutefois *l'issue de ces événements ex» traordinaires est encore hors de la portée de la » prévoyance humaine.* Je ne cesserai donc point » de faire l'emploi le plus actif et le plus efficace » des forces que vous m'avez mises en main jusqu'à » cette époque désirée à laquelle mes sujets pourront » être rétablis dans la jouissance assurée des bien» faits de la paix. »

Du côté du Rhin la même politique qui avait porté le cabinet de Londres pour la continuation de la guerre à balancer la défection de la Prusse par un traité de subside avec l'Autriche, l'avait décidé à prendre le corps du prince de Condé à sa solde, afin d'en mieux diriger les mouvements. M. Wickham, nommé ministre du roi d'Angleterre près la diète

Digitized by Google

helvétique, venait de recevoir des instructions en conséquence. L'arrivée de ce diplomate au foyer de toutes les négociations, des communications et des intrigues qui partageaient les cabinets ou les rapprochaient, eut également pour prétexte des démarches dans la vue de parvenir à la paix; mais ces démarches n'eurent que des apparences très-équivoques. Le négociateur anglais vint prendre à la fin de mai sa résidence à Berne, après le départ du baron de Hardenberg de Bâle; mais il n'y fit aucun séjour, s'y arrêtant peu chez le ministre impérial baron de Degelmann, en allant de Berne à Mulhausen où il eut une conférence avec le prince de Condé, près duquel résidait, en qualité de commissaire britannique, le colonel Crawford. Ce fut à cette même époque que M. Wickham et le prince de Condé pratiquèrent secrètement des intelligences dans l'armée française et commencèrent même à attirer à la cause royale le général Pichegru. Ainsi deux opérations, l'une patente, l'autre clandestine, eurent alors pour objet la *contre-révolution*, l'une en Bretagne, l'autre sur le haut Rhin, entre Bâle et Strasbourg. Mais qu'espérer de ces tentatives isolées, partielles, dénuées du secours sincère du principal allié de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire de l'appui efficace des conseils et des armées de l'Autriche?

D'un autre côté le général Pichegru, persuadé que le régime républicain ne pouvait faire le bonheur de la France, accueillit la proposition que lui fit l'imprimeur Fauche-Borel, de la part du prince de Condé, à l'effet de proclamer, de concert avec l'armée royale, le rétablissement de la monarchie. Ce général déclara qu'il était prêt à seconder la cause du roi de France, pourvu toutefois qu'il fût assuré de la coopération des Autrichiens. Le prince de Condé alla aussitôt pressentir le feld-maréchal Wurmser, qui demanda qu'on lui livrât Strasbourg et Huningue. Pichegru ne voulut rien livrer; et il offrit seulement d'opérer la réunion des deux armées du Rhin et de Condé sur le territoire helvétique; ensuite, après avoir proclamé le roi, de marcher immédiatement sur Paris. Le prince de Condé craignit de se compromettre vis-à-vis de l'Autriche. En ne concourant point à la contre-révolution de bonne foi, cette puissance attacha, pour ainsi dire, un caractère indélébile d'intrigue aux opérations secrètes du parti royaliste, surtout dans le haut Rhin. Le cabinet autrichien n'avait alors aucune volonté, ni aucune intention d'agir à moins qu'on ne lui donnât des gages pour lui-même, c'est-à-dire qu'on ne lui livrât Strasbourg, New-Brissach, Huningue. Il était toujours animé de ce même esprit d'agrandissement égoïste qui lui avait fait manquer les deux campagnes de 1793 et de 1794, dont nous avons retracé les vicissitudes et les résultats.

Ici les opérations militaires étant suspendues, tout se passait en allées et venues d'émissaires et d'agents secrets. Deux cent mille soldats s'observaient dans l'inaction sur chaque rive du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Dusseldorff. Donnons une idée de la position respective des deux armées à cette époque. Pichegru commandait en personne l'armée française du Haut-Rhin, depuis Huningue jusqu'à Manheim : Wurmser lui était opposé en face sur l'autre rive : Clairfayt ayant son centre à Mayence occupait tous les points de cette ligne depuis Manheim jusqu'à Dusseldorff, il était opposé à l'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Jourdan. Au camp autrichien, c'était Clairfayt qui était l'âme des opérations. La cour de Vienne venait de l'élever à la dignité de feld-maréchal. Non-seulement il avait pris le commandement en chef des armées d'Autriche, mais encore des troupes de l'Empire commandées avant lui par le duc de Saxe-Teschen. Les troupes françaises investissant de plus en plus Mayence, Clairfayt avait fait attaquer leurs positions; il était même parvenu à les déloger du Hartemberg d'où ils commençaient à serrer la place. Le général autrichien avait formé le dessein de tenter le passage du Rhin, si difficile, pour aller au secours de Luxembourg qui tenait encore. Mais alors arrive de la cour de Vienne le comte de Bellegarde, qui y était au plus haut degré de faveur. Il vient dans le camp même de Clairfayt modérer son ardeur, l'enchaîne, pour ainsi dire, sur les bords du fleuve, en lui communiquant la résolution et les plans *défensifs* du conseil aulique. On crut généralement que l'équilibre des forces, des moyens et des obstacles, tenait de part et d'autre les deux armées en suspens sur les deux bords opposés. Tel n'était point le motif de l'immobilité de l'armée d'Autriche ni même de l'armée française; cette immobilité tenait à plusieurs causes : d'une part à la possibilité d'une paix prochaine, réclamée alors par tant de vœux, par une sorte de découragement réciproque et par la détresse publique; de l'autre, à la politique astucieuse du comité de salut public qui, cherchant à surmonter ses embarras intérieurs, affectait, pour satisfaire l'opinion, de recourir à une négociation et à l'espoir d'une pacification générale. L'Autriche s'y prêta avec une sorte de mystère, il est vrai, car son cabinet convoita réellement la Bavière pendant tout le mois d'avril et le mois de mai. Selon l'agent secret Poterat, que le comité de salut public avait envoyé au baron de Thugut (1), c'était une proie que la

(1) Ce fut Boissy-d'Anglas qui faisant alors partie du comité de salut public, informé que Poterat avait déjà été envoyé

Digitized by Google

France consentirait vraisemblablement à laisser ravir à l'Autriche, si les deux cabinets de Paris et de Vienne venaient enfin à s'entendre sur la limite du Rhin. Mais Thugut, jugeant ensuite que rien en Allemagne n'était mûr encore pour pouvoir mettre la main sur cette riche indemnité, se retourna vers l'Italie, et toujours sous le charme des pourparlers secrets, paralysa sur le haut Rhin les mouvements projetés par les royalistes, mouvements auxquels le prince de Condé et le ministre anglais Wickham auraient voulu donner l'impulsion; enfin les forces de l'Autriche se tinrent dans une inaction telle sur le Rhin, qu'elles laissèrent même tomber Luxembourg, si glorieusement défendu par le feld-maréchal Bender, et qui sans aucun doute aurait pu être secouru en dégageant plus tôt Mayence.

Luxembourg pris, une proclamation donnée par les trois conventionnels délégués aux armées, Dubois, Merlin de Thionville et Joubert, fixa les limites de la France, en déclarant que la représentation nationale ne s'écarterait jamais du système que de l'Océan au Rhin il n'y aurait jamais qu'une loi, qu'un peuple, qu'un territoire, sans se laisser effrayer par la maxime que plus un peuple s'agrandit, moins il est susceptible de la forme républicaine.

Le mois de juin allait expirer et il n'y avait aucune apparence d'engagements sérieux sur l'une ou l'autre rive du Rhin, ni même autour de Mayence, qui ne pouvait manquer d'être le pivot des opérations des deux armées. A Berlin, à Vienne, et généralement dans toute l'Allemagne, on attendait, avec une impatience mêlée d'inquiétude, l'avis de la diète, provoqué par le décret aulique, sur les moyens d'obtenir une paix qui s'étendît à toute l'Allemagne.

Les démarches de la Prusse pour détourner les princes germaniques de la continuation de la guerre trouvaient un grand appui dans la lassitude générale. Une tête couronnée avait même déjà suivi l'exemple de la Prusse. Le régent de Suède, au nom de son neveu, avait envoyé à Paris, le baron de Staël. Cet ambassadeur avait même paru au sein de la convention, pour assurer la nation française de l'amitié que la cour de Stockholm offrait à la république. Si le comité de salut public avait eu alors plus d'argent ou plus de crédit, ce rapprochement aurait eu des suites plus importantes. Une négociation qui fut entamée à cette époque eut pour objet d'engager le régent de Suède à armer une escadre pour faire respecter sa neutralité par les Anglais; on conclut même un traité de subsides qui devaient s'élever à dix millions; mais le comité de salut public n'en paya qu'une partie. Dans l'intervalle, le roi de Suède, qui avait reconnu la république française, venant à faire scission avec l'Empire comme duc de Poméranie, renonça de lui-même à toutes prestations ultérieures relatives à la guerre d'Empire. C'était le second membre du corps germanique donnant un semblable exemple.

Enfin, le 3 juillet, fut formé à Ratisbonne, le *conclusum* ou l'avis pour la pacification de l'Empire. La diète priait l'Empereur d'entamer le plus promptement possible les négociations pour la paix avec la nation française, et de proposer pour la tenue du congrès, soit Francfort, soit telle autre ville. Dans cet avis la diète manifestait le vœu que le roi de Prusse voulût bien coopérer par son intervention et par son concours au rétablissement d'une paix solide et honorable.

En donnant sa ratification à l'avis de la diète, l'Empereur s'exprima en ces termes sur la question de l'intervention de la Prusse : « Sa Majesté Impé» riale pense que l'Empire ne se trouve pas encore » placé dans une position tellement critique, que » l'acceptation d'un médiateur distingué par son ha» bileté, sa prudence, sa loyauté et son impartialité, » où le recours aux bons offices d'un tiers devienne » nécessaire ou très-désirable, puisque l'empire » germanique, premier en rang, puissant par son » chef et par ses membres, pourvu que ceux-ci » veuillent rester unis, a indubitablement assez d'au» torité et de force pour se procurer par lui-même » une paix juste, honorable et convenable; cepen» dant comme la majorité des membres met une » confiance particulière dans la coopération de Sa » Majesté le roi de Prusse, Sa Majesté Impériale » veut bien à cet égard satisfaire au vœu des États, » pourvu que d'une part cette coopération ait lieu » d'une manière qui ne soit pas préjudiciable aux » droits du chef ni des députés de l'Empire, et que » de l'autre Sa Majesté le roi de Prusse veuille, d'a» près ces assurances, s'intéresser pour le maintien » des bases déterminées par la diète, savoir l'inté» grité de l'Empire et le maintien de sa consti» tution. »

Sans attendre la ratification impériale la cour de Berlin avait fait déclarer, par son ministre, à Ratisbonne, qu'elle acceptait l'invitation qui lui était faite au nom de l'Empire; qu'en conséquence elle s'était non-seulement adressée directement à l'Empereur pour convenir des moyens d'accélérer la paix, mais qu'elle renvoyait à Bâle son ministre plénipotentiaire le baron de Hardenberg, qui était

comme agent secret près du baron de Thugut à la fin de la campagne de 1794, lui fit donner cette seconde mission pour Vienne.

Digitized by Google

chargé d'ouvrir, de concert avec l'Autriche, une négociation pour la paix, et d'empêcher ainsi que les troupes françaises ne passassent le Rhin.

Hardenberg, en passant par Bareith, eut une conférence avec le comte de Gortz, ministre de sa cour à la diète de l'Empire, qui s'y était rendu à cet effet de Ratisbonne, et il s'aboucha peu de jours après avec le prince héréditaire de Hohenlohe, commandant le cordon prussien pour la neutralité. Accompagné de ce prince, il alla, le 21 juillet, visiter à Manheim le duc de Deux-Ponts, auquel il fit part des vues et des intentions de sa cour. Le lendemain, continuant sa route pour Bâle, et passant à Schwetzingen, quartier général du comte de Clairfayt, il visita également ce général, qui lui donna l'assurance de n'entraver sa mission pacifique par aucune opération offensive.

Plein d'espérance, Hardenberg arrive, le 24 juillet, à Bâle. C'était au moment même où deux grands événements, par leur issue, semblaient devoir concourir à ramener la paix dont il était en quelque sorte l'organe : nous voulons parler du triste dénoûment de l'expédition royaliste de Quiberon, et de la conclusion brusque d'une négociation ouverte entre la France et l'Espagne.

Le débarquement de quatre mille émigrés, organisés en corps militaires, s'était effectué sur la plage de Quiberon, dans la basse Bretagne, à la suite d'un combat naval (1) entre l'escadre anglaise et l'escadre française : l'amiral anglais Bridport y était resté vainqueur et maître de la mer. Toutefois le seul avantage que les corps royalistes en retirent est de s'établir dans la presqu'île, sous la protection de l'escadre anglaise et du fort Penthièvre qui venait d'être enlevé par eux. Mais là ils restent immobiles au lieu de s'avancer en Bretagne pour donner la main aux royalistes de l'intérieur, et marcher droit aux républicains. Cette faute fut décisive; le général républicain Hoche, actif, brave et habile, rassemble avec rapidité et bonheur ses bataillons épars, et il vient resserrer les royalistes dans la presqu'île. Vingt-quatre jours après le débarquement, le fort Penthièvre retombe au pouvoir des républicains, et la garnison est égorgée, le camp des émigrés enlevé; très-peu d'entre eux réussissent à regagner l'escadre : le reste met bas les armes. Voilà comment fut anéantie la première division des troupes expéditionnaires que de trop faibles détachements étaient venus grossir. On frémit encore en songeant à toute l'horreur des exécutions qui souillèrent le champ de bataille et à l'atroce sang-froid des condamnations après la victoire.

(1) Livré le 23 juin 1795.

A l'arrivée subite d'un courrier de Berlin à Bâle, Hardenberg s'était empressé de communiquer à l'ambassadeur Barthélemy le désir que témoignait S. M. Prussienne de voir la nation française s'abstenir de répandre le sang des émigrés faits prisonniers à Quiberon, et notamment du malheureux comte de Sombreuil qui était particulièrement connu du roi. L'ambassadeur Barthélemy, chez qui l'humanité s'alliait aux plus grands talents, ne perdit pas une minute : il dépêcha un courrier à Paris avec l'ordre de faire la plus grande diligence. Malheureusement il ne put arriver que trop tard : dès le 28 juillet les exécutions avaient commencé, et Sombreuil était tombé l'un des premiers sous le feu des républicains.

Le rétablissement de la monarchie française fut ajourné indéfiniment par l'effet de la catastrophe de Quiberon, les principaux cabinets ne voyant plus dans les efforts des royalistes de France et hors de France qu'une ressource précaire et inefficace pour opérer la contre-révolution.

La paix d'Espagne vint y consommer, pour ainsi dire, la ruine de la cause royale. Le traité définitif fut signé à Bâle par don Domingo Iriarte et par l'ambassadeur Barthélemy, le 22 juillet, le lendemain de la catastrophe de Quiberon. L'Espagne entièrement découragée par les événements de la dernière campagne, et voyant les armées françaises des Pyrénées s'ouvrir la route de Madrid, avait sollicité la paix à diverses reprises et par différents négociateurs. Elle l'obtint ainsi que la restitution de toutes les conquêtes faites par les Français dans la Péninsule, en les indemnisant toutefois par la cession de toute la partie espagnole de l'île Saint-Domingue. En outre la cour de Madrid proclama la reconnaissance non-seulement de la république française, mais aussi de la république batave; elle s'engagea même à employer toute son influence pour détacher le Portugal de son alliance avec l'Angleterre. Voilà comment un des principaux membres de la coalition contre la république fut dans le fait changé en allié; voilà comment cette paix longtemps mendiée fit d'un petit-fils de Louis XIV l'ami de ceux qui avaient voté la mort du chef de sa maison et le premier vassal des plus redoutables antagonistes de la royauté. Cette dégradation fut justement imputée à don Manuel Godoï, le favori de Ferdinand et l'amant de la reine. Cet homme arrogant et cupide, aussi puissant qu'un maire du palais, fut créé à cette occasion prince de la Paix, comme pour le recommander à la reconnaissance des peuples de l'Espagne qu'il était censé avoir soustraits aux calamités de la guerre.

Ce dernier événement isolait de plus en plus

Digitized by Google

l'Autriche. Seule désormais ou presque seule aux prises avec les armées de la république, ne devait-elle pas en être plus portée à concourir à la paix germanique pour laquelle la diète venait d'émettre son vœu? En conséquence, Hardenberg d'après les instructions de sa cour qui désirait vivement le rétablissement de la paix entre la France et l'Empire, soit que l'Autriche y fût comprise, soit qu'elle voulût continuer la guerre, remit à l'ambassadeur de France, le 24 juillet, une note par laquelle il proposait une trêve au nom de l'Empire *comme moyen préliminaire de négociation* et basé sur le principe de l'*uti possidetis*.

Sa note était conçue en ces termes :

« Le soussigné, ministre plénipotentiaire de » S. M. le roi de Prusse a l'honneur de prévenir » M. Barthélemy, ambassadeur de la république » française, de la résolution que l'empire germanique en corps vient de prendre par un *conclusum* » en date du 3 de ce mois, de demander à l'Empereur qu'en sa qualité de chef suprême il fasse les » démarches nécessaires pour amener et accélérer la » paix entre l'Empire et la France. L'Empire ayant » en même temps réclamé l'intervention du roi de » Prusse, S. M. ne croit pas devoir tarder un instant » de répondre à la confiance de ses co-États, en attendant que l'Empereur prenne de son côté les » mesures les plus promptes pour atteindre le but. » Le roi se chargeant avec une vraie satisfaction de » tout ce qui peut hâter l'heureux retour de la paix, » tant pour l'Allemagne que pour la France, ne » doute pas que la république française, animée » des mêmes sentiments, n'envisage ce grand objet » sous un point de vue conforme. Il espère que » cette puissance s'étant engagée par l'art. XI du » traité de Bâle d'accueillir les bons offices de S. M. » en faveur de ceux des États de l'empire germanique qui désireraient entrer directement en négociation avec elle; ayant consenti de plus à ne pas » traiter comme ennemis, pendant l'espace de trois » mois après la ratification du traité sus-mentionné, » ceux des princes et États dudit Empire qui sont » situés sur la rive droite du Rhin, en faveur desquels S. M. s'intéressera, ayant enfin accordé la » neutralité à la plus grande partie de l'Allemagne » par la convention particulière du 17 mai, elle » n'hésitera pas d'accepter l'intervention efficace du » roi pour tout l'Empire et de concourir aux arrangements militaires d'autant plus que la France elle-même semble intéressée à voir le plus tôt possible » la communication rétablie et le commerce reprendre un libre cours tout le long du Rhin et faire » cesser ou voir diminuer au moins les frais énormes que la continuation des hostilités doit lui » causer. Le roi propose sans entrer dans le fond » de la négociation même :

» 1° Qu'en adoptant, dès ce moment et pour la » durée des négociations, l'état de possession actuel » l'on convienne d'un armistice général entre la » France et l'Empire;

» 2° Que pendant cet armistice toute contribution, » réquisition et mesure hostile cessent dans les pays » ou places germaniques occupés par les troupes » françaises;

» 3° Que la ville de Francfort-sur-le-Mein soit fixée » d'après le vœu de l'Empire pour être le siége des » négociations; qu'elle soit confiée à la garde de ses » propres troupes et que toutes troupes étrangères, » même celles du roi, en soient retirées;

» 4° Que la république française y envoie au plus » tôt un plénipotentiaire pour traiter de la paix avec » le commissaire impérial et la députation qui va » être nommée par l'Empire pour cet effet;

» 5° Que les mesures nécessaires soient prises » pour la sûreté entière des correspondances;

» Le soussigné invite M. l'ambassadeur à vouloir » transmettre dans le plus court délai ces propositions préliminaires au gouvernement français et à » vouloir faire part au soussigné de la réponse qu'il » recevra. »

Hardenberg venait d'écrire dans le même esprit aux représentants Merlin de Thionville et Rivaud qu'on supposait, d'après leurs voyages et leurs conférences à Bâle, chargés de négociations politiques. Ils firent la réponse suivante :

« Monsieur,

» Nous avons reçu le 18 thermidor votre lettre du » 21 juillet. Comme vous nous désirons que l'olivier » de la paix se fortifie et étende ses rameaux bienfaisants à l'ombre du chêne robuste auquel nous » suspendrions volontiers nos trophées; mais nous » ne sommes aux armées que pour conduire nos » braves aux combats; nous n'avons pas le droit de » parler diplomatie. Le gouvernement seul peut arrêter notre marche : elle sera rapide, car elle a » été longtemps méditée. Nous regrettons donc de » ne pouvoir répondre à vos vœux; mais soumis » plus que personne aux lois que nous fait notre » patrie, nous combattrons pour elle jusqu'au moment où elle nous dira : *Arrêtez : nous avons* » *donné la paix à l'Empire.*

» Salut et fraternité aux amis de la république;

» *Signé*, MERLIN DE THIONVILLE, RIVAUD. »

Digitized by Google

Le ton de ce pathos républicain et quelques données récentes parvenues à Hardenberg étaient de nature à diminuer ses espérances pour la paix de l'Empire. Il n'ignorait plus que, dans les comités de la convention le parti guerroyant l'emportait sur un parti plus modéré et plus sage qu'on désignait sous le nom de *faction des anciennes limites*, par la raison qu'il inclinait à suspendre encore les opérations offensives et à épuiser toutes les voies de conciliation, au moins jusqu'à la mise en activité de la constitution nouvelle que la convention venait de présenter à la ratification de la nation française.

La réponse négative de l'ambassadeur Barthélemy à la note du 24 juillet le confirma dans ses conjectures : elle ne lui parvint que dix-huit jours après l'envoi de sa note. La voici littéralement.

« Je n'ai pas manqué de porter à la connaissance » du comité de salut public de la convention natio- » nale, la note que Son Excellence M. le baron de » Hardenberg, ministre d'État et plénipotentiaire de » Sa Majesté le roi de Prusse a bien voulu m'adresser, » en date du 24 juillet dernier. Le comité de salut » public l'a prise en considération particulière et me » charge de répondre à M. le baron de Hardenberg » que, quoique son désir de concourir dans toutes » les occasions au succès des vœux de Sa Majesté » Prussienne soit bien sincère, puisqu'ils ne peu- » vent être fondés que sur les intérêts d'une utilité » réciproque aux deux puissances, les principes » qu'il a adoptés pour règle de sa conduite et qu'il a » manifestés dans des négociations précédentes ne » lui permettent pas, dans les circonstances ac- » tuelles, de consentir un armistice entre la France » et l'empire germanique; persuadé, comme il est, » que l'armistice, loin de favoriser les progrès de » la pacification, ne tendrait au contraire qu'à ra- » lentir la marche de la négociation qui devrait la » préparer.

» Le gouvernement français voit avec plaisir que » l'empire germanique, fatigué d'une guerre dont » la cause lui devient tous les jours plus étrangère, » a réclamé l'intervention et la coopération de Sa » Majesté Prussienne pour le rétablissement de la » paix avec la république française; et c'est ici où il » se plaît à renouveler ses assurances de l'intérêt » particulier avec lequel il sera toujours disposé à » accueillir cette intervention, tant envers l'Empire » en général, qu'envers chacun des États qui le » composent en particulier. J'éprouve donc une vé- » ritable satisfaction de pouvoir confirmer à M. le » baron de Hardenberg, conformément aux ordres » que j'ai reçus, que les bons offices de Sa Majesté » Prussienne auront auprès du gouvernement fran- » çais toute l'efficacité qu'elle peut en attendre dans » tout ce qui ne préjudiciera ni à l'intérêt, ni à la » dignité de la république. Il ne dépend donc que » de l'empire germanique de mettre à profit ces dis- » positions amicales envers la cour de Berlin, en » entamant directement avec le gouvernement fran- » çais une négociation pour laquelle l'intervention » de Sa Majesté Prussienne pourra être utile aux » États de l'Empire. Comme il est exprimé dans les » instructions que je viens de recevoir de Paris que » la mesure de l'armistice ne peut être adoptée, il » n'échappera pas à M. le baron de Hardenberg qu'il » en est de même des quatre articles proposés dans » sa note, puisqu'ils sont une conséquence naturelle » du premier article.

» A Bâle, le 10 août 1795.

» *Signé*, BARTHÉLEMY. »

Hardenberg s'empressa de communiquer au comte de Gortz, ministre du roi à Ratisbonne, cette résolution du gouvernement français, et ce ministre la porta immédiatement à la connaissance de la diète.

L'intervention du Danemark fut également déclinée sur le même sujet par le comité de salut public ; il refusa aussi de consentir à l'armistice proposé par cette cour et de prendre aucun arrangement pour établir un congrès, si ce n'est à l'époque où l'œuvre de la paix étant achevé il ne s'agirait plus que d'en régler les conditions et les avantages.

Cette déclaration du gouvernement français prouvait jusqu'à l'évidence qu'il n'était pas disposé à faire la paix avec l'Empire en corps ; mais qu'il avait en vue d'en détacher les principaux membres pour isoler entièrement l'Autriche.

D'un autre côté Hardenberg jugea la paix de l'Empire impraticable sans la conservation du principe de son intégrité, même si l'Autriche n'y était pas comprise. Au milieu de ces prétentions respectives, le problème politique paraissait en quelque sorte insoluble. Hardenberg imagina pourtant une nouvelle base de conciliation, d'après laquelle la France resterait maîtresse des Pays-Bas et se bornerait seulement à restituer à l'Empire ses conquêtes entre la Meuse et le Rhin. Quant à l'Autriche, serait-il donc si difficile de lui trouver des indemnités, soit en Allemagne, soit en Italie? On sent que dans ce nouveau projet la Prusse se ménageait une extension de territoire à sa convenance et proportionnelle. Hardenberg mit en œuvre tous les ressorts secrets pour faire adopter ce moyen terme de concession et de conciliation. Il y réussit auprès de sa cour. Du côté du gouvernement français, il avait déjà obtenu que le passage du Rhin serait différé. Sur ses instances,

Digitized by Google

l'ambassadeur Barthélemy sollicita l'interposition d'un membre quelconque du comité de salut public, qui serait chargé de recevoir *confidentiellement* les ouvertures et communications du plénipotentiaire prussien sur une nouvelle base de négociation, et dans le but d'une paix générale acceptable. Le comité envoya le représentant alsacien Rewbell, l'un de ses membres, pour écouter les propositions et donner au besoin à l'ambassadeur Barthélemy les directions ultérieures. Dans le fait il ne s'agissait préalablement que d'une explication sans intermédiaire et purement verbale.

Rewbell se mit en route pour Bâle, et il y arriva le 16 août avec Merlin de Thionville, Rivaud et une suite nombreuse. Il dîna le même jour chez l'ambassadeur Barthélemy avec Hardenberg, qui la veille lui avait fait une visite ainsi qu'au général Pichegru, au quartier général de Blotzheim. Il y eut à Bâle, le 16, une première conférence entre Rewbell et le plénipotentiaire prussien, à l'issue de laquelle Rewbell se rendit à Strasbourg, probablement pour communiquer avec le comité de salut public par la voie du télégraphe. Il revint le 18 à Bâle pour une seconde conférence qui devint décisive, et dont le résultat fut envoyé à Berlin par un courrier. Dans cette seconde et dernière entrevue, Rewbell remit au ministre d'État prussien, de la part du gouvernement français, une déclaration confidentielle, dont voici à peu près les termes.

« La France ne rendra point à l'Empire ses conquêtes entre la Meuse et le Rhin; son gouvernement sent trop bien que par là elle n'aurait qu'une trêve au lieu de la paix; et qu'il lui faut la barrière insurmontable du Rhin, barrière qui empêcha pendant six cents ans l'empire romain défaillant d'être englouti par les barbares; barrière, enfin, qui ne fut franchie que par les efforts réunis de l'Asie et de l'Europe. Le gouvernement français prévoit d'ailleurs que ce serait donner un établissement sur le seuil de notre porte aux émigrés, qui ne manqueraient pas de mettre le feu à notre maison, s'ils en trouvaient le moment favorable. Il ne veut pas non plus permettre au roi de Prusse de s'établir dans la grande plaine entre la Meuse et le Rhin, dont la richesse lui donnerait toujours les moyens d'entretenir des forces considérables sur nos frontières, de fomenter des troubles et d'envahir la Hollande au moment où, comme en 1787, nous ne pourrions peut-être pas la secourir. Toutes ces raisons portent le gouvernement français à ne pas se départir du principe que la limite du Rhin est indispensablement nécessaire à la sûreté de la France. »

Cette note, bien que confidentielle, était d'un ton un peu différent de la confiance amicale à laquelle on aurait pu attribuer la pacification de Bâle entre la France et la Prusse; mais un autre concours de circonstances était à la veille de prévaloir, et le gouvernement français commençait à regretter d'avoir été entravé dans ses opérations offensives. Du reste, il est évident que Rewbell arriva de Paris avec son thème tout fait; il se montra d'une rudesse excessive dans les deux conférences dont l'objet resta ignoré.

Il n'y avait plus à compter sur une paix d'Empire. Bien que Bâle fût encore en quelque façon le *parloir de l'Europe,* la plupart des plénipotentiaires des princes d'Allemagne y étaient comme dépaysés. Les armées autrichiennes tenant pour ainsi dire à leur discrétion la Bavière et le Wurtemberg, le conseiller aulique Zechy, envoyé de la cour de Munich, et le conseiller aulique Abel, envoyé de la cour de Stuttgard, ne se pressaient nullement de conclure; ils attendaient les événements. La cour de Vienne, par la crainte qu'elle inspirait, recommençait à contrebalancer en Allemagne l'influence de la Prusse, surtout depuis que le bruit d'une triple alliance s'y était répandu. Le landgrave de Hesse-Cassel fut le seul de tous les princes allemands qui se décida d'une manière franche et ouverte. Le 28 août, son plénipotentiaire le baron Weitz d'Echen signa sa paix particulière, sans y prendre d'autre engagement que de rompre sa relation de subsides avec la Grande-Bretagne. Ce prince, voulant suivre la marche et la fortune de la Prusse, consentit à ce qu'on remît à la fin de la guerre la détermination de la possession ou de l'échange de ses terres situées sur la rive gauche du Rhin et occupées alors par les armées françaises. Le comité de salut public trouva dans cette paix avec la Hesse un assez grand avantage : celui d'une nouvelle garantie et de plus de sécurité pour la république batave du côté de l'Allemagne. Ainsi, depuis quatre mois, l'intervention de la Prusse n'avait encore produit que la paix de Hesse-Cassel.

Toutefois Hardenberg ne perdait pas de vue son pays natal; il tenait singulièrement à ce que S. M. Britannique, comme électeur de Hanovre, accédât à la paix de Bâle, ou plutôt à la convention de neutralité germanique sous les auspices de S. M. Prussienne. Dans l'état des choses, obtenir la conclusion de cette affaire épineuse était assez difficile. D'une part l'Angleterre poussait la guerre à outrance contre les Français, et en même temps il se formait dans le Hanovre même des rassemblements de déserteurs et d'émigrés bataves pour agir en faveur de la maison d'Orange, contre les frontières des Provinces-Unies. D'un autre côté les Français mena-

Digitized by Google

çaient de franchir la ligne de démarcation pour aller traiter l'évêché d'Osnabruck et le pays de Hanovre en ennemi. Hardenberg, informé que les armées françaises ne tarderaient pas à effectuer le passage du Rhin, représenta à sa cour combien il importait, dans les circonstances qui allaient se développer, que le pays de Hanovre, compris dans la ligne de démarcation prussienne, observât exactement les stipulations de la neutralité obtenue par la convention de Bâle, et qu'il se mît à l'abri de toute hostilité de la part des Français sous la garantie prussienne; que c'était tout ce qu'il importait aux deux nations. S. M. le roi de Prusse prit elle-même à cœur cette affaire et chargea M. de Dohm, son ministre près les cercles du Bas-Rhin et de la Westphalie, de négocier avec activité la neutralité du pays de Hanovre. Le roi écrivit même à ce sujet une lettre autographe au roi d'Angleterre. M. de Dohm se rendit en personne à Hanovre. Là il fit sentir à la régence que les armements tolérés dans *l'enceinte de la ligne de démarcation*, mettaient les pays électoraux de S. M. Britannique en danger de perdre les avantages que lui assurait cette ligne de neutralité. D'un autre côté comme les rassemblements de militaires hollandais émigrés dans l'évêché d'Osnabruck, excitaient l'attention et les réclamations du gouvernement français, le secrétaire de légation prussienne Bielfeld remit, au nom du roi son maître, au chargé d'affaires de la république française Poinsot, à La Haye, une note portant : « que S. M. Prussienne n'avait pu considérer » un rassemblement armé dans cette contrée que » comme absolument incompatible avec les stipu- » lations de la convention additionnelle du traité de » Bâle et avec la tranquillité de la partie de l'Empire » couverte par la ligne de neutralité; qu'une consi- » dération aussi importante ne lui permettant en » aucune manière de conniver aux mesures de ces » émigrés, le roi venait de faire écrire aux régences » de Hanovre et d'Osnabruck, qu'il ne pouvait to- » lérer de pareilles entreprises dans les limites de » la ligne de neutralité et qu'il leur conseillait d'ob- » vier promptement aux suites fâcheuses qui de- » vaient en résulter. » Ces remontrances et les négociations directes de M. de Dohm produisirent leur effet. La régence donna l'assurance à la cour de Berlin par une note formelle qu'on allait mettre fin à toute entreprise hostile contre les frontières des Provinces-Unies, et que les rassemblements formés dans le Hanovre allaient se séparer. Ce point essentiel obtenu, il s'agissait de faire embrasser à l'électorat la neutralité sans réserve. L'arrivée du prince héréditaire d'Orange à la cour de Berlin, et le voyage qu'il fit à Brunswick, ranimèrent les inquiétudes qu'on avait eues sur les projets qui se formaient contre le nouveau gouvernement de la république des Provinces-Unies. Mais la cour de Berlin montra de la fermeté sans manquer d'égards pour le prince héréditaire. Le roi nomma le secrétaire du cabinet Lecoq pour traiter particulièrement et séparément les affaires politiques qui regardaient la maison d'Orange; et enfin Hardenberg ayant représenté que le pays de Hanovre compris dans la ligne de démarcation, n'était pas dans le cas de faire une paix séparée, et qu'il suffisait seulement qu'il remplît la condition de ne plus fournir de contingent à l'armée d'Empire, les principales difficultés furent aplanies. S. M. Britannique étant censée avoir accédé à la paix de Bâle en ce qui concernait l'électorat de Hanovre, l'ambassadeur Barthélemy en fit la déclaration formelle au ministre d'État Hardenberg, en ajoutant que désormais les Français reconnaîtraient la neutralité de l'électorat. Le gouvernement anglais de son côté renonça ostensiblement à l'accord pour l'entretien des troupes hanovriennes à sa solde.

Cette affaire, entamée avant le passage du Rhin, ne fut conclue toutefois qu'au milieu des opérations offensives, car c'était dans la poursuite de la guerre que le gouvernement français avait vu le moyen le plus sûr de se faire céder par l'Allemagne la ligne du Rhin; il ne lui restait plus pour y étendre ses limites qu'à s'emparer de Mayence.

L'ordre de passer le fleuve trop longtemps différé au gré de ses désirs avait été donné à la fin d'août, et cette fois d'une manière si impérative qu'il n'y eut plus à balancer. Le 6 septembre le général en chef Jourdan avait franchi le premier le Rhin entre Dusseldorf et Duisbourg. De son côté Pichegru effectua aussi le passage et emporta Manheim où les républicains avaient des intelligences. Partout les Autrichiens effectuèrent leur retraite sans aucune résistance sérieuse, ne s'arrêtant pas même à la défense des meilleures positions. Le général Jourdan ne rencontrant aucun obstacle, se porta jusqu'au Mein et investit Mayence par la rive droite du Rhin avec l'intention d'en presser le siége.

Mais n'oublions pas un incident grave et auquel Hardenberg fut très-sensible. La neutralité de la Prusse fut compromise au passage même du Rhin effectué par une aile de l'armée française.

La ligne de neutralité gardée par les troupes prussiennes embrassait le petit territoire du pays de Berg, appartenant à l'électeur palatin et qui est connu sous le nom d'Eichelcamp. Ce territoire se trouvait sans défense du côté des Autrichiens qui le considéraient comme neutre et compris dans la ligne prussienne. Dans la nuit du 5 au 6 septembre

Digitized by Google

le général Lefèvre ayant rassemblé une centaine de nacelles fit d'abord passer cent cinquante grenadiers sur la rive droite et les suivit en personne. L'officier prussien qui commandait sur cette partie de la ligne de démarcation, ayant fait quelques remontrances sur la violation du territoire, le général Lefèvre lui répondit : « Je suis soldat, je dois exécuter les » ordres de mon chef; Kléber commande ici. » Le mouvement était donné : dix mille hommes avec de l'artillerie débarquent successivement et sont suivis par d'autres troupes encore. Kléber arrive, et l'officier prussien renouvelle ses protestations. « C'est » par ordre du général Jourdan et des représentants » du peuple, dit Kléber, que j'ai passé le Rhin à » Eichelcamp, parce que ce territoire ne jouit pas » du droit de neutralité comme les États du roi de » Prusse. » L'officier prussien à la suite de cette déclaration fait retirer ses troupes. Les Français alors en force prenant les Autrichiens en flanc et à l'improviste, les obligent à se retirer en confusion et à la hâte sur Ratingen : les troupes palatines se retirent également.

L'événement fit d'autant plus de sensation à Vienne, que les commandants prussiens avaient donné aux généraux autrichiens l'assurance que le territoire d'Eichelcamp était compris dans la ligne de neutralité. Le cabinet de Berlin n'attacha pas à cet événement la même importance : le rapport de l'officier prussien et sa protestation contre l'entreprise des Français lui étant parvenus officiellement, le ministre répondit au général Romberg qui le lui avait transmis : « que le point sur lequel les Fran- » çais avaient effectué leur passage n'était pas réel- » lement compris dans la ligne de neutralité; mais » que cependant il avait bien fait de renforcer le » cordon... » Cette espèce de décision partiale, portée avec légèreté par le ministre Haugwitz eut des suites humiliantes comme on va le voir; ce que pressentit à Bâle Hardenberg, plus jaloux de la réputation de son gouvernement.

Voilà comment s'ouvrit du côté des Français la campagne tardive d'Allemagne au mois de septembre 1795. On ne doutait nullement à Paris que les progrès des armées de la république ne fussent brillants et rapides. Aussi du haut de la tribune de la convention Letourneur de la Manche eut soin de montrer à ses collègues dans cette opération au delà du Rhin « un nouveau passage que les armées s'é- » taient ouvert glorieusement, pour atteindre la » victoire et la paix. »

Cependant la convention, dans l'intervalle, s'était occupée avec activité de la constitution républicaine qu'elle voulait donner à la France et dont elle avait confié la rédaction à onze de ses membres. Par là elle espérait concilier les différents partis qui divisaient la nation. Dans sa proclamation du mois de juillet, se trouvait consigné l'aveu qu'il avait existé dans la république *une faction désorganisatrice altérée de sang et de rapine*. L'ordre serait-il enfin rétabli et consolidé par la mise en activité de la constitution républicaine? Dans cette nouvelle forme de gouvernement la puissance législative appartenait à une assemblée divisée en deux conseils, l'un appelé *des Anciens*, l'autre *des Cinq-Cents*, image parfaite d'une chambre haute et d'une chambre basse. La discussion s'étant engagée sur l'acte constitutionnel, La Reveillère-Lépaux, qui faisait partie de la commission des onze, déclara que les puissances ennemies, notamment l'Angleterre, ne voulaient pas qu'il y eût en France ni monarchie ni république, et que les puissances *neutres ou amies* y désiraient le rétablissement de la monarchie, « d'où je conclus, dit-il, que les unes » et les autres travaillent à retarder la constitution » et qu'il faut par conséquent se hâter d'avoir cette » constitution si l'on veut avoir la république. » Il n'y avait de positivement vrai dans ces assertions que le vœu sincère que formaient indistinctement les puissances neutres, amies ou ennemies, pour le rétablissement de la monarchie en France.

Sans doute on irait trop loin en soutenant qu'il est impossible qu'une vaste domination soit république. L'exemple des Romains s'élève avec force contre cette proposition. Mais ni cet exemple, ni celui d'aucune des républiques qui ont existé n'était applicable à l'espèce hétéroclite de gouvernement populaire que la convention s'obstinait à donner aux Français. De toutes les républiques qui méritent d'être citées, il n'en était aucune à laquelle la nouvelle constitution de la république française pût être assimilée. Exclusive de toute distinction de naissance, de toute hérédité de pouvoir, de toute perpétuité de fonctions, elle ne ressemblait ni à la république romaine, gouvernement mixte et plus aristocratique que démocratique, ni au gouvernement de Lacédémone, qui avait une dynastie régnante et un sénat composé de nobles; ni au gouvernement de Carthage, monarchique dans ses suffettes, aristocratique dans son sénat et démocratique dans ses assemblées populaires; ni même au gouvernement d'Athènes, où la démocratie était tempérée par un aréopage permanent; ni même enfin à la république moderne des États-Unis d'Amérique, qui différait essentiellement par son président unique et par sa forme fédérative. Ainsi la nouvelle constitution française ne ressemblait à rien de ce qui est, ni de ce qui a été.

Quelle pouvait être la stabilité d'un pouvoir exé-

Digitized by Google

cutif subordonné, morcelé, confié à cinq collègues compétiteurs de la primauté, dont un devait être roi tous les trois mois, et qui tous dans l'espace de cinq années devaient rentrer dans le néant, avec la perspective d'être dénoncés et jugés par ceux qui leur étaient inférieurs? Quelle apparence que ces roitelets, vrais commis du corps législatif, mais revêtus d'une autorité entière sur l'armée, n'emploieraient pas cette autorité à se mettre à l'abri d'une supériorité trop menaçante, pour ne les pas porter à s'en affranchir? Que dire ensuite des six ministres subordonnés aux cinq directeurs, et tout à la fois soumis, ainsi qu'eux, au corps législatif? On fit observer plaisamment, mais avec le bon sens d'une raison pénétrante, qu'on pouvait comparer ce gouvernement naissant à un char à six chevaux de front, dont les rênes étaient tenues par cinq cochers, sous le fouet de sept cent cinquante surveillants : les chevaux s'emportent malgré les surveillants ; le char verse et se brise.

Du reste, voici pour les hommes d'État ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette nouvelle forme de la république française *une et indivisible;* c'est que par sa constitution même elle était ennemie de la paix; car c'était une démocratie dans un grand empire, et que jamais démocratie puissante ne fut pacifique.

Les lecteurs attentifs jugeront combien cette digression était nécessaire soit pour caractériser, soit pour expliquer les événements qui vont se développer pendant les quatre années d'existence du gouvernement directorial. Ce terme est court, sans doute, surtout quand il s'agit de la durée d'un mode nouveau de gouvernement; mais il n'en sera pas moins fécond en événements graves pour le malheur de l'Europe.

Le jour même où les armées républicaines passaient le Rhin, les assemblées primaires se trouvaient convoquées dans toute la France pour accepter la nouvelle constitution. Mais la convention avait rendu à ce sujet un décret qui occasionna de grands troubles dans Paris. Bien plus guidée par l'ambition de ses membres et par le désir de mettre hors d'atteinte le nouvel ordre de choses, que par des motifs d'intérêt public, elle avait décidé que les assemblées électorales choisiraient les deux tiers du nouveau corps législatif parmi les députés de la convention nationale, qui était à la veille de se séparer. Ce décret, transmis aux assemblées primaires, y fut vivement contesté comme empiétant sur les droits de la nation, et les électeurs de Paris s'assemblèrent d'un commun accord pour en rejeter les conséquences : ils furent d'abord dispersés par la force militaire. Mais tel fut le mécontentement public, qu'il se manifesta presque aussitôt par une résistance ouverte. Dans la nuit du 4 octobre, les sections de Paris courent aux armes, se mettent vers midi en ordre de bataille, et prennent possession de différents postes avec une attitude hostile. Il s'ensuit un engagement sanglant près de la salle de la convention, entre les troupes de ligne appelées à sa défense et la garde nationale, qui aspire à la dissolution de cette assemblée. Près de mille personnes y perdent la vie et les Parisiens sont mis dans une déroute complète. En ce jour commença l'étonnante fortune et l'immense célébrité de Napoléon Bonaparte, nommé, à la faveur de cette crise, commandant en second de Paris, sous Barras, et s'élevant par la protection de ce conventionnel, l'un des chefs de la faction dominante. A la vérité, il s'était distingué pendant ces vingt-quatre heures de guerre civile, non-seulement par son sang-froid et sa fermeté, mais encore par la justesse de ses dispositions militaires.

Ce fut ainsi que pour conserver le pouvoir qui lui échappait, la convention maintint par la force les principes du gouvernement révolutionnaire, dont elle ne changea et n'adoucit que la forme. Elle avait ouvert sa session à la faveur des massacres du mois de septembre 1792, elle en fit la clôture, le 5 octobre 1795, sous la protection de l'artillerie qui foudroya les Parisiens, et après avoir exercé pendant plus de trois ans le pouvoir le plus tyrannique qui ait jamais gouverné la France. Avant de se séparer, cette assemblée crut ou feignit de croire qu'elle avait triomphé d'une opposition monarchique, tandis que ce n'était tout simplement que d'une opposition de haine et de mépris. La nouvelle législature élut pour directeurs cinq régicides : Rewbell, Letourneur, Barras, La Réveillère-Lépaux et Carnot. Ils s'installèrent avec une pompe royale au palais du Luxembourg et prirent aussitôt les rênes du gouvernement. On aurait pu croire que la modération et la sagesse présideraient aux actes de ce nouveau pouvoir, s'il eût été possible d'oublier sa nature et son origine. Environné d'ailleurs d'embarras et de difficultés, son installation s'était faite sous de funestes auspices au dedans, et il prenait le timon dans des circonstances fâcheuses au dehors. En effet, son avénement fut marqué par les revers des armées républicaines et par un changement subit de fortune.

L'Autriche avait retrouvé tout à coup de l'énergie dans ses propres ressentiments, d'abord contre la Prusse qui avait laissé violer, au détriment de ses armes, la ligne de démarcation; puis contre le gouvernement palatin, qui avait rendu Manheim aux Français sans coup férir, et enfin contre les meneurs

Digitized by Google

de la convention qui, après avoir bercé clandestinement Thugut de fausses espérances, venaient de faire incorporer les Pays-Bas à la France par un décret solennel, sans le concours d'aucun traité.

Thugut joué ne respira plus que la guerre : il y était d'autant plus porté, que le traité de la triple alliance venait d'être enfin signé à Saint-Pétersbourg, le 28 septembre, par trois membres du département des affaires étrangères, comme plénipotentiaires de l'impératrice, par le comte de Cobentzel, ambassadeur extraordinaire de l'Empereur et par lord Whitworth envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique. Le secret, sur son contenu, fut non-seulement gardé, mais on prit, pour qu'il n'en transpirât rien, des précautions telles, que les ministres du cabinet russe rédigèrent les écritures de leurs propres mains sans passer par celles des subalternes. Le premier secrétaire de la légation autrichienne et le secrétaire du ministre britannique y travaillèrent itérativement nuit et jour, sans communiquer avec personne, et c'étaient les seuls qui eussent été mis dans le secret. Le cabinet de Berlin sut néanmoins positivement que ce traité réunissait les différents traités conclus séparément entre les trois cours, et dont il a déjà été fait mention ; que toutes les stipulations qui y liaient les parties contractantes y étaient généralisées réciproquement entre les trois puissances, qui s'obligeaient en conséquence de la manière la plus formelle et la plus solennelle à défendre leurs droits, possessions et intérêts respectifs. Mais ce qui intéressait bien plus directement encore Sa Majesté Prussienne, c'est que ce même traité ouvrait les voies pour un arrangement définitif du partage de la Pologne, et levait les difficultés qui subsistaient à cet égard avec la cour de Berlin.

De son côté le cabinet de Vienne, appuyé sur ce triple traité, donna l'ordre à Clairfayt de sauver l'Empire et de délivrer Mayence. Le feld-maréchal et ses principaux officiers brûlaient eux-mêmes du désir de marcher au secours de cette clef de l'Allemagne. Informé d'ailleurs que la cour de Berlin n'avait vu dans l'événement d'Eichelcamp aucune violation de territoire, le conseil aulique de guerre autorisa ses généraux à agir *selon les circonstances et d'après leur propre jugement*, sans en référer préalablement à lui ; et il les autorisa en même temps à passer aussi la ligne de démarcation, s'ils le jugeaient utile au succès de leurs opérations offensives, « et à ne plus respecter une neutralité » qui semblait ne devoir servir qu'à leur désavan» tage, ou à les *entraver* d'une manière encore » plus sensible que ne l'avait fait la coopération pro» mise des forces prussiennes pendant les deux » campagnes précédentes. » Tels furent les termes de l'instruction du conseil aulique.

Voyons maintenant quelle était la position des Français et le parti que sut en tirer Clairfayt. Jourdan avait poussé de poste en poste les Autrichiens depuis Dusseldorf jusqu'à Francfort, se fiant pour l'appui de son aile gauche sur la ligne de neutralité protégée par les troupes prussiennes ; il avait même déjà investi, par suite de cette opération, la ville de Mayence dont les lignes de circonvallation offraient d'immenses travaux de siége. Méditant sur cet état de choses, libre de ses mouvements d'après ses dernières instructions, et renforcé par quinze mille grenadiers hongrois, Clairfayt dérobe la marche de plusieurs de ses corps séparés qu'il réunit à son aile droite ; puis passant le Mein à Aschaffenbourg, il se porte au delà de Wetzlar, et là, forçant la ligne de neutralité, repousse les piquets prussiens, exécute avec précision et rapidité le projet de tourner l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse. Presque aussitôt menacée de se voir couper totalement sa retraite sur le Rhin, cette armée commence, avec une telle précipitation et un tel désordre son mouvement rétrograde vers le fleuve, qu'il n'y a bientôt plus moyen de la rallier. Les mesures étaient prises si justes par le maréchal Clairfayt, qu'il n'eut pas même à en venir à une action décisive pour mener tambour battant les Français au delà du Rhin. La même vivacité qui les avait animés dans leurs succès les accabla dans leurs revers ; ils furent marqués par des signes déplorables de désorganisation et d'indiscipline. Ainsi cette retraite subite ne fut pas causée par un événement majeur tel que la perte d'une bataille rangée, mais seulement par les marches rapides, cachées et savantes du feld-maréchal autrichien qui, dans toute cette expédition, déploya un talent supérieur. Tout à coup, abandonnant la poursuite de l'aile gauche de l'armée française, il laisse un corps peu nombreux vers Dusseldorf et se porte à marches forcées sur Mayence. Il y entre le soir même à la tête d'un corps d'élite, et au point du jour, le lendemain, débouche avec son armée sur plusieurs colonnes pour attaquer sur tous les points les lignes de circonvallation. Ces lignes, dont on admirait les travaux, étaient d'un développement immense, et auraient exigé pour les garder une armée entière. Les Français, surpris par l'attaque subite de l'armée impériale, n'ont pas le temps de défendre la première ligne, mais ils tiennent ferme à la seconde et là un combat opiniâtre s'engage. Bientôt apercevant une colonne autrichienne qui avait passé le Rhin au-dessous de Mayence et qui s'avançait pour les tourner, ils se jettent en désordre dans les bois de Montbach, et là opposent une assez

Digitized by Google

longue résistance. Elle était plus vive encore et le combat plus sanglant sur la droite des lignes à Ensheim. Mais, comme à Montbach, une colonne autrichienne vient tourner les redoutes, tandis qu'une flottille de chaloupes canonnières (1) après avoir remonté le Rhin, débarque un corps de mille hommes, qui prend à dos les Français. L'effet de ces deux mouvements combinés décida la retraite qui s'opéra en désordre. Quatorze escadrons de cavalerie chargèrent toute cette infanterie dans la plaine : il y eut là un grand carnage et une déroute générale et décisive pour le sort de la campagne. Le parc entier d'artillerie, les munitions, les bagages et même les armes de la plupart des soldats en fuite restèrent la proie du vainqueur. L'action fut terminée à midi le 29 octobre.

Lorsque la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse vers le Rhin commença, elle eut quelque analogie avec la retraite un peu moins précipitée des Autrichiens immédiatement après le passage du Rhin par les Français; elle fut déterminée aussi par une cause semblable. La ligne de démarcation et le peu de sûreté de cette mesure devenue illusoire par l'incurie ou la partialité du cabinet prussien, trompèrent les uns et les autres. Une sorte de bonne foi avait endormi les Impériaux dans la sécurité; elle y endormit les Français à leur tour. Dans ces circonstances délicates, tracassé d'ailleurs par le cabinet de Saint-Pétersbourg, le ministère prussien eut à dévorer l'humiliation de n'avoir pas su faire respecter sa neutralité. Hardenberg en fut navré, cette neutralité étant son ouvrage. Il demanda son rappel de Bâle, où aucune négociation n'était plus possible.

Il savait d'ailleurs qu'on avait eu à craindre à Berlin une rupture avec la Russie, lorsque le ministre de l'impératrice, M. Alopeus, qu'un long séjour semblait avoir identifié avec la cour de Berlin, fit tout à coup ouvertement ses dispositions pour quitter cette résidence. Toutefois Frédéric-Guillaume et Haugwitz lui-même n'avaient rien négligé pour détourner l'orage et dissiper le refroidissement survenu entre les deux cours, soit au sujet des relations de la Prusse avec la France, soit à l'égard de l'arrangement définitif des affaires de la Pologne. Enfin, un courrier arrivé de Saint-Pétersbourg le 26 septembre avait apporté l'ordre à M. d'Alopeus de prolonger son séjour à Berlin. Dès lors le ministère avait eu la presque certitude que tout se terminerait à l'amiable avec les deux cours impériales, et il crut pouvoir respirer en paix.

Cependant les revers de l'armée de Sambre-et-Meuse, et la perte des lignes de Mayence, avaient fait à Paris moins de sensation que dans un temps ordinaire, attendu les derniers événements qui venaient d'agiter la capitale. C'était d'ailleurs au moment où la convention opérait le changement de constitution et érigeait le gouvernement directorial. Toutefois, dans une de ses dernières séances, Letourneur de la Manche lui rendit compte, en atténuant les faits, de la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse, retraite qui, faussement représentée comme une déroute, dit-il, n'était qu'une mesure de prudence exécutée avec ordre et sagesse et causée par deux raisons : l'une, que le passage du Rhin avait été trop longtemps différé; l'autre, la violation de la ligne de démarcation prussienne par les Autrichiens. Carnot, prenant la parole après Letourneur, reprocha au comité de salut public de ne l'avoir pas écouté, lorsqu'il avait pressé le passage du Rhin, dans un temps où il aurait eu des suites plus heureuses.

Quand le gouvernement directorial fut installé, il n'osa porter aucune plainte sur la seconde violation de la ligne de neutralité qui n'était qu'une conséquence de la première violation faite en faveur des Français. Il s'attacha, au contraire, à maintenir l'harmonie en ménageant la Prusse. Vers la fin d'octobre, il envoya auprès de la cour de Berlin M. Caillard, avec le caractère de ministre plénipotentiaire de la république française. D'abord secrétaire de légation à Parme, successivement à Cassel et à Copenhague, puis ministre chargé des affaires de France à Saint-Pétersbourg, et enfin à La Haye en 1786 et 1787, M. Caillard était auteur d'un mémoire sur la révolution de Hollande à cette époque, relation très-claire d'un confident du parti des patriotes et tout à fait dans leur esprit. Toutefois le nouveau ministre de France à Berlin était recommandé par sa prudence et sa modération, qualités nécessaires pour rendre le calme à l'Europe ébranlée. Il eut sa première audience du roi, le 28 octobre, jour où la cour était fort brillante à l'occasion du baptême du fils du prince royal de Prusse. Le nouveau ministre fut accueilli avec beaucoup de distinction. Dans sa première note présentée au ministère prussien au nom du directoire exécutif, il déclara que les magistrats suprêmes de la république étaient décidés à ne poser les armes que sur les bords du Rhin, se tenant pour assurés du consentement tacite de la Prusse à l'accroissement du territoire de la république jusqu'à ce fleuve ; et qu'ils entendaient s'engager dans un traité nouveau et plus positif à observer strictement la neutralité promise à cette puissance par les conventions de Bâle. Cette espèce de confirmation des premiers traités fut acceptée d'autant

(1) Commandée par le capitaine anglais William.

Digitized by Google

plus volontiers, que les membres du directoire ne refusèrent pas non plus à la Prusse la faculté d'accorder sa médiation, dans le cas où quelque prince d'Allemagne, l'Empereur excepté, la solliciterait.

La Prusse se trouva ainsi rassurée de plusieurs côtés, tandis que les chefs de la république, tranquilles également sur les dispositions de la Prusse, semblaient se consoler des revers qu'essuyaient les armées françaises vers le Rhin, par le spectacle des mouvements tumultueux qui éclataient en Angleterre, dans un esprit d'opposition au système guerroyant du ministère britannique.

Diverses circonstances venaient de répandre dans le royaume, et surtout à Londres, un esprit de mécontentement parmi la populace. Les pratiques illégales et cruelles des recruteurs avaient d'abord occasionné des rixes violentes, et la rareté des subsistances qui allait toujours croissant augmentait l'irritation générale. La nation étant d'ailleurs encore dans la stupeur, causée par la défection de quelques-unes des puissances coalisées et par les succès des armées françaises dans le début de cette campagne, envisageait les chances de la guerre comme si désespérées, que le conseil général de la cité de Londres avait, à une grande majorité, résolu de faire au parlement une pétition pour la paix, et cet exemple avait été suivi par plusieurs autres villes. Les ministres et tous ceux qui soutenaient la guerre avec la France n'en furent que plus impopulaires, et les sociétés de réforme agirent avec plus de hardiesse. Celle qui portait le nom de *Société de correspondance*, tint plusieurs séances publiques. On calcula que près de cinquante mille personnes avaient assisté à une de ces réunions en plein champ où l'on entendit un des discours les plus audacieux qui eussent été jamais adressés à la multitude. Les ministres réglant leur politique sur cette disposition générale des esprits, et la session d'automne du parlement étant à la veille de s'ouvrir, les feuilles ministérielles apprirent, ce qu'on pouvait présumer d'avance, que le gouvernement se montrerait disposé à la paix, pourvu qu'il pût la faire à des conditions honorables. Les deux ministres influents M. Pitt et lord Grenville, ayant fait suivant l'usage lecture du discours du roi dans une assemblée de leurs amis, tenue le 28 octobre, ce qui transpira de cette communication confirma que le roi parlerait de paix. Cependant les ministres étaient avertis des complots formés par les *amis des principes français*, pour agiter le peuple, et du mouvement qui devait éclater quand le roi se rendrait au parlement. En effet, George III, en traversant le Parc pour se rendre, le lendemain 29, à la chambre des pairs, fut entouré par une foule de personnes de tous les rangs qui demandèrent à grands cris la paix et le renvoi de M. Pitt. La garde à cheval qui environnait le carrosse put à peine contenir cette multitude évaluée à cent mille personnes. Jamais on ne vit un pareil tumulte. De tous côtés l'on entendait des sifflets, des hurlements, des clameurs, et des cris *du pain! la paix! à bas Georges! point de roi!* On jeta des pierres à la voiture royale, et même près du palais de Westminster un coup de fusil à vent, tiré d'une fenêtre, brisa une des glaces du carrosse. Arrivé, au milieu de ce tumulte, à la chambre des pairs, le roi, commençant son discours avec dignité, parla d'abord des revers que les Français venaient d'essuyer en Allemagne, et des embarras qui les tourmentaient dans l'intérieur, ce qui lui faisait augurer qu'ils seraient plus disposés à écouter des propositions de paix justes et modérées. Sa Majesté fit en même temps sentir la nécessité de poursuivre la guerre avec vigueur, et surtout d'ajouter encore à la supériorité navale de l'Angleterre, attendu que les hostilités commises par les provinces-unies des Pays-Bas, depuis qu'elles étaient maîtrisées par la France, avaient obligé de les traiter comme ennemies; enfin, il annonça qu'un traité d'alliance défensif avait été conclu avec les deux cours impériales, et qu'un traité de commerce avec les États-Unis avait été ratifié.

Au retour du monarque le tumulte fut encore plus menaçant; des gens qui n'étaient rien moins que de la classe du peuple, y prirent part publiquement en se mêlant à la populace. On défendit d'ôter le chapeau au roi : quiconque lui donnait cette marque de respect était maltraité. Lorsque le prince, s'étant dépouillé de ses habits de cérémonie à Saint-James, remonta dans son carrosse pour retourner au palais de la reine, des hommes du peuple l'arrêtèrent, saisirent les rênes des chevaux et ouvrirent la portière; toutes les glaces furent brisées, et ce ne fut que par le moyen de la garde accourue à son secours qu'il échappa à ce nouveau péril. Cette scène, visiblement préparée pour faire impression sur l'esprit du monarque, affecta profondément la reine et la famille royale. Les ministres redoublèrent de fermeté et d'énergie.

On conçoit aisément que dans les débats des deux chambres sur l'adresse en réponse au discours de la couronne, l'opposition tira avantage du changement de ton du ministère relativement à la France, et de la fausseté des prédictions sur le résultat de la puissante coalition formée contre ce pays. Lorsqu'il fut question de voter les remercîments d'usage, Fox, prenant la parole, dit qu'il fallait accuser de haute trahison le ministre qui avait osé tracer le

Digitized by Google

discours prononcé par le roi; qu'au lieu de présenter au monarque une adresse de remercîment, il fallait le prier d'ordonner la *révision* d'une guerre de trois ans, du nombre des alliés qui avaient abandonné la cause commune, du nombre des îles prises, de la fin malheureuse de l'expédition de Quiberon, du sang et de l'argent qui avaient été sacrifiés, et après cette révision, faire le plus tôt possible la paix avec la France.

Ce fut à cette séance remarquable que débuta dans la carrière parlementaire un personnage qui, vers la fin de cette même guerre, figura en première ligne sur la scène des événements politiques; nous voulons parler de M. Stewart, fils du marquis de Londonderry, connu depuis, comme ministre, sous le nom de lord Castlereagh, et dont l'élection au parlement avait coûté des sommes énormes. En parlant des opérations de la guerre sur le continent, il dit que bien qu'elles n'eussent pas été très-brillantes, on devait cependant les regarder comme des triomphes, puisqu'on avait forcé les Français à abandonner le système de *terrorisme* et à professer des principes plus modérés. Voici comment il s'exprima au sujet de la paix avec les Français, à laquelle la régence de Hanovre avait jugé nécessaire de donner son adhésion; il en donna pour motif que l'électorat se trouvait placé entre un ennemi déclaré et un ami suspect. Malgré le tumulte au dehors et l'âcreté de l'opposition parlementaire les adresses de *remercîments* passèrent dans les deux chambres à une grande majorité.

On s'occupa aussitôt après des insultes faites au roi, et les deux chambres votèrent concurremment une adresse qui fut suivie d'un bill proposé dans la chambre des pairs par lord Grenville, « pour la sû-» reté et la conservation de la personne et du » gouvernement de Sa Majesté, contre les com-» plots et les attentats séditieux. » Le même jour M. Pitt, dans la chambre des communes, demanda qu'on prît en considération la proclamation publiée par le roi en conséquence des dernières émeutes; cette motion ayant passé, il proposa un bill *pour prévenir les assemblées séditieuses*. Ces deux bills furent vivement combattus dans les deux chambres, comme des infractions aux lois constitutionnelles. La majorité, qui les adopta, fut pourtant plus considérable qu'elle ne l'était dans les occasions ordinaires, tant les outrages contre le roi et les procédés audacieux des sociétés populaires avaient produit sur les esprits une profonde impression. Au milieu de ces orages bruyants, sinon dangereux, M. Pitt ouvrit son budget, préparant ainsi le ressort vital de ce gouvernement solennel où la liberté est si près de la licence, la licence de la raison publique, et où tout se corrige par la publicité; de ce gouvernement enfin qui, pour balancer l'extension colossale de la France, devenait le lien principal du système fédératif de l'Europe.

Si la cour de Berlin n'avait pas eu à redouter son inimitié, elle n'avait pu se soustraire à ses défiances sur l'avenir de l'Allemagne. Mais les deux cabinets rentrèrent dans les termes d'une froide déférence dès que celui de Prusse eut dissipé les ombrages de Catherine, et qu'on eut porté le dernier coup au sacrifice de la Pologne. Dans les premiers jours de novembre le capitaine Rouville arriva de Saint-Pétersbourg à Berlin, avec le traité de cette grande et déplorable affaire, définitivement signé. Varsovie et son territoire restèrent en partage à la Prusse; la Russie retint les provinces qu'elle avait occupées, et l'Autriche fut assurée de son lot, c'est-à-dire des palatinats de Cracovie, de Sandomir et de Lublin avec leurs capitales. Cette importante convention avait été signée le 25 octobre à Saint-Pétersbourg par l'ambassadeur impérial et l'envoyé de Prusse avec les ministres du cabinet de Russie. On a vu que les bases en avaient été convenues dès l'année précédente.

La cour de Berlin, complétement rassurée, ne vit plus avec la même inquiétude les suites du conflit entre les armées belligérantes, soit pour la défense, soit pour la possession de la limite du Rhin que se disputaient la France et l'Autriche.

L'attaque des ouvrages devant Mayence avait été combinée par les Autrichiens sur tous les points de la ligne de Coblentz à Manheim pour le même jour. Clairfayt et Wurmser s'étant concertés avaient fait en commun, dans leurs opérations et particulièrement dans cette circonstance, l'application du système de grande tactique dont les généraux républicains leur avaient donné l'exemple dans les précédentes campagnes.

Partageant, pour ainsi dire, la mauvaise fortune de l'armée de Sambre-et-Meuse, l'armée du Rhin-et-Moselle, que Pichegru commandait, avait aussi essuyé un échec à Hoppenheim près d'Heidelberg où le général Dufour était resté prisonnier avec une partie de sa division; puis le même jour de l'attaque des lignes de Mayence, Wurmser avait essayé de forcer Pichegru à évacuer Manheim. Ici le succès fut moins complet; mais bientôt l'ensemble des opérations nécessita également la retraite de l'armée française. Manheim alors se trouva cerné sur la rive droite et menacé d'un bombardement, les Autrichiens voulant lui faire expier sa trop prompte reddition aux Français et la facile déférence de son gouvernement, qui, pour sauver le pays des malheurs de la guerre avait négocié avec les républi-

Digitized by Google

cains. Une émeute pour cause de disette avait éclaté à Munich, au moment même où les Français avaient occupé Manheim, le 21 septembre : cette coïncidence avait frappé les esprits. L'aigreur s'en était mêlée : elle était extrême entre le gouvernement palatin et les partisans de la cour de Vienne. Attribuant au ministre palatin, le baron d'Oberndorff, la reddition précipitée de Manheim, les troupes autrichiennes avaient pillé pour s'en venger l'une de ses terres ; et leurs généraux citaient à tout propos, à ce sujet, les paroles échappées au général de division Dufour fait prisonnier à l'affaire de Hoppenheim. « Nous n'au-» rions pas cru, avait dit ce général, pouvoir en-» trer à Manheim à si bon marché ! » Les Autrichiens, après avoir désarmé la garnison palatine, la placèrent derrière leur ligne, affront auquel le contingent palatin se montra tellement sensible que son général, le comte Isenbourg, envoya sa démission conçue en termes amers à l'électeur lui-même.

Cependant Clairfayt et Wurmser effectuant leur jonction et poussant leurs avantages venaient de recouvrer le Palatinat et la plus grande partie du pays entre le Rhin et la Moselle ; Jourdan et Pichegru, tout en arrêtant leurs progrès, ne purent empêcher la reprise de Manheim ; car Pichegru, bien que rattaché en secret à la cause royale, n'entendait nullement livrer sa patrie. Tous ces événements militaires avaient fait cesser les négociations. La cour palatine, le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade et même l'électeur de Cologne, prêt aussi à retirer son contingent, s'étaient montrés disposés à conclure des paix séparées, surtout immédiatement après le passage du Rhin par les armées françaises ; mais la retraite et les revers de ces armées avaient dû apporter des changements à ces dispositions pacifiques.

La situation des affaires de l'Empire et la disposition des esprits à la diète n'étaient plus les mêmes depuis six mois. Alors peu s'en fallait que le chef de cet ancien corps ne se vît isolé de ses membres, de ceux mêmes qui avaient toujours montré la plus ferme adhésion à ses intérêts. Les dangers dont la supériorité des forces françaises menaça d'abord toute l'Allemagne à l'ouverture de la campagne et l'influence de la cour de Berlin, alors presque ouvertement brouillée avec celle de Vienne, avaient fait à Ratisbonne et chez les divers États de l'Empire une impression très-vive et qui ne pouvait manquer d'être préjudiciable à la puissance impériale. Mais tout venait de changer de face par les avantages aussi importants qu'inattendus remportés par les armées autrichiennes, et par le rapprochement visible du cabinet de Berlin avec celui de Vienne, par suite de l'arrangement définitif concernant la Pologne et de la haute influence de la Russie. Toutes ces causes réunies avaient rendu à la cour de Vienne un crédit et une autorité près de la diète qu'on avait cru sur le point de lui échapper. Tirant parti de ces heureuses circonstances l'Empereur fit part à l'Empire des démarches qu'il avait faites en faveur de la paix et du refus du gouvernement français d'y concourir.

Tel fut l'objet du décret de ratification impérial sur l'avis de l'Empire, du 7 octobre, relatif aux négociations avec la France, décret si attendu et enfin porté à la dictature de la diète le 27 novembre.

L'Empereur rappelait que l'Empire, bien que désirant la paix, et tout en exprimant le vœu le plus ardent pour l'obtenir, avait déclaré néanmoins, « qu'il ne pouvait entendre qu'à une paix juste, » équitable, fondée sur l'intégrité et l'indivisibilité » de l'Empire, sur la forme constitutionnelle et en » général sur le maintien de l'état où il se trouvait » avant la rupture occasionnée par les différends avec » la France ; une paix, en un mot, qui, fondée sur » cette base, fût solide et durable. » S. M. Impériale trouvait cette résolution conforme à ses principes et aux devoirs qu'elle s'était imposés elle-même par sa capitulation, et jugeant que le matériel de la future pacification, tel qu'il était tracé, s'accordait avec sa sollicitude paternelle pour la conservation du corps dont il était chef, « S. M. I. A. ne faisait aucune » difficulté de donner sa ratification audit *avis de* » *l'Empire* tant pour l'objet de la paix que relative-» ment au mode de négociation tel qu'il avait été » déterminé. Mais elle avait dû différer de commu-» niquer sa résolution sur le dernier avis de l'Empire, » parce qu'elle avait cru devoir attendre préalable-» ment la réponse du gouvernement français aux » ouvertures de paix qui lui avaient été faites de la » part de l'Empire, dès le mois de juillet der-» nier, réponse qui n'était arrivée à Vienne que le » 28 octobre. »

En communiquant les notes remises de part et d'autre, et la réponse du comité de salut public, l'Empereur faisait connaître à la diète le refus du gouvernement français de traiter en ce moment avec l'empire germanique seul, et de finir une guerre à laquelle l'Empire n'avait été cependant provoqué que par lui. Sa Majesté Impériale tirait de cette déclaration la preuve évidente que la France n'avait jamais eu d'autre vue que de retarder toute pacification jusqu'au moment où elle se serait assurée de pouvoir faire la loi à l'Empire et le forcer de signer un traité rédigé selon son bon plaisir, et aussi désavantageux que déshonorant pour le corps germanique. Cette intention du gouvernement français s'était manifestée plus particulièrement et d'une manière à ne plus laisser aucun doute par les discours que Roberjot et autres orateurs avaient prononcés à la convention

Digitized by Google

nationale sur la réunion de la Belgique; par le décret rendu depuis et qui avait emporté la réunion de tout le cercle de Bourgogne et d'une grande partie de celui de Westphalie; enfin par le passage du Rhin, entrepris par les armées françaises, dont le but avait été de s'assurer la possession de toute la rive gauche de ce fleuve, et d'établir, d'une manière aussi hardie que décisive, son cours pour limite entre les deux empires. Or, les armées impériales sous les ordres du comte de Clairfayt, ayant, grâce au ciel (d'après les ordres formels de Sa Majesté Impériale de tout entreprendre pour sauver l'Empire) fait échouer, par les succès éclatants qu'elles venaient de remporter, tous les plans de l'ennemi commun; ayant ainsi garanti l'Empire de la crise violente dans laquelle il s'était trouvé; ayant enfin montré que les forces ennemies quoique très-supérieures en nombre et couvertes par les plus formidables retranchements, n'étaient cependant point invincibles, ni en état de tenir contre le courage et la tactique allemande; Sa Majesté Impériale en concluait qu'il ne restait, d'après les résolutions prises jusqu'ici par l'Empire et d'après la nature des choses, d'autre parti à prendre que de se procurer et de hâter, *les armes à la main*, la conclusion d'une paix juste et convenable, autant désirée par le chef de l'Empire que par le corps germanique même. Sa Majesté Impériale renouvelait ses instances à cet effet au nom de la patrie, de la constitution et en celui des États lésés et dépouillés de leurs propriétés, et avec d'autant plus de confiance qu'il n'y avait plus d'autre alternative que de choisir entre le démembrement de l'Empire et son intégrité, entre la dissolution de la constitution et son affermissement, entre l'honneur et l'opprobre.

Le décret de ratification impériale était accompagné de notes diplomatiques constatant, d'une part, les démarches faites par l'Autriche, sous la médiation de la neutralité du Danemark, à l'effet de faire parvenir son vœu à la connaissance du comité de salut public, pour la formation d'un congrès de pacification, et, de l'autre, le refus de l'adhésion de ce comité, non-seulement à l'armistice proposé comme moyen préalable de négociation, mais aussi à la tenue d'un congrès *avant l'époque où l'œuvre de la paix serait achevée*.

Il n'y avait donc plus de négociations possibles. La ville de Bâle allait perdre de son intérêt politique par le départ de presque tous les ministres. On a vu que Hardenberg, dès que la cour de Berlin eut abandonné sa ligne de démarcation, avait demandé son rappel; il réitéra sa demande avec beaucoup d'instance, et partit enfin de Bâle vers la fin de décembre avec sa famille et sa chancellerie, se disposant à aller reprendre dans le margraviat d'Anspach les hautes fonctions qui lui avaient été confiées précédemment.

Il eut connaissance, dans son voyage, de l'armistice déclaré entre les armées françaises et impériales. On ne sut d'abord que penser de cette trêve, publiée seulement aux avant-postes des armées belligérantes. Était-ce besoin de repos ou bien un préliminaire de nouvelles tentatives de négociations? Peu de temps devait suffire pour en révéler les véritables motifs. Pour le moment, on voyait que la campagne d'une année, si féconde en négociations et en événements, se terminait par un armistice que les généraux seulement venaient de négocier et que n'avaient pu obtenir, avant le passage du Rhin, l'intervention de la Prusse et tous les efforts de son ministre plénipotentiaire.

Voyons dans quelles circonstances l'Autriche fit solliciter cette suspension d'armes: lorsque les deux armées des généraux Jourdan et Pichegru avaient été obligées de plier récemment devant ses armes victorieuses; lorsque Manheim avait été repris, et les retranchements devant Mayence, qu'on tenait pour imprenables, également emportés; lorsque la rive droite du Rhin se trouvant dégagée, Clairfayt, après tous ces avantages, s'était porté très en avant de cette rive dans le Palatinat; lorsque la conquête du cap de Bonne-Espérance était connue en Europe; que la Corse se trouvait encore entre les mains des Anglais, et que leur flotte dominait dans la Méditerranée. A la vérité, il y avait une ombre à ce tableau: la perte de la bataille de Loano, livrée le 23 novembre dans les Alpes maritimes, sur le territoire de Gênes, bataille où les Austro-Sardes venaient d'être vaincus par l'armée française que commandait Schérer.

Depuis 1792 tout s'était à peu près balancé dans les Alpes, pendant quatre campagnes consécutives, sans que cette barrière naturelle eût été complétement forcée ni par les Français ni par les Piémontais. Mais quand des troupes venues des Pyrénées, après la paix d'Espagne, eurent grossi l'armée française, le comité de salut public donna ordre au général Schérer, nommé récemment commandant en chef, d'attaquer les Autrichiens réunis aux Piémontais. Leur armée, qui s'élevait à quarante mille hommes, tenait une ligne de positions fortifiées et liées les unes aux autres par des retranchements. Sa gauche était appuyée à la mer vers Loano et sa droite à la sommité des Apennins. La ligne des Français, forte d'un égal nombre de soldats, s'étendait depuis le rocher de Borghetto baigné par la Méditerranée jusqu'à la cime des montagnes parallèles, occupées par les Austro-Sardes. Un vallon profond et escarpé séparait les deux armées. Les Austro-Sardes avaient

Digitized by Google

derrière eux, pour ainsi dire, à leur disposition tout le territoire depuis Savone jusqu'à Gênes; les Français tout ce qui était compris depuis Albenga jusqu'à Monaco et au Var. Ainsi le théâtre principal de cette guerre d'Italie, c'était le territoire de la république de Gênes, dont l'indépendance était menacée en même temps par les deux armées opposées. Schérer, résolu d'en venir à une action générale, forma trois attaques, une fausse et deux véritables; le combat s'ouvrit, le 21 novembre, dans un moment d'autant plus opportun pour les Français, que le baron de Vins, commandant en chef de l'armée Austro-Sarde venait de se faire transporter malade de Finale à Novi, laissant son armée sous la direction de Wallis, général médiocre. Il fallut pourtant six jours entiers d'attaques renouvelées et opiniâtres pour forcer les Austro-Sardes dans leurs positions; ils laissèrent sur le champ de bataille quatre mille morts et près de cinq mille prisonniers. Les vainqueurs furent redevables de ce grand avantage à la supériorité de leurs manœuvres et à leur obstination dans l'attaque du centre de la ligne des Austro-Sardes, qui n'eurent plus d'autre retraite que le camp retranché de Céva. Outre l'occupation de Savone et le rétablissement des comunications avec Gênes qui furent les résultats immédiats de cette victoire, elle ouvrit l'entrée du Piémont aux Français, et prépara le succès bien plus éclatant et plus décisif d'un autre général destiné à effacer toutes les réputations contemporaines.

Vers cette époque, M. Pitt, ayant déjà pris la résolution de tenter le moyen de rétablir la paix en faisant des ouvertures au nouveau gouvernement de la France, expédia son secrétaire privé Jackson au baron de Thugut à Vienne pour s'entendre et se concerter à cet effet avec ce principal ministre. Nul doute que l'armistice entre les armées impériales et françaises du Rhin, dont nous avons fait mention, n'ait motivé le voyage du secrétaire privé. Quant à la mesure de l'armistice, elle fut proposée directement par le maréchal Clairfayt au général en chef Jourdan et consentie par le directoire exécutif. Voici comment s'en exprima le directoire dans une lettre officielle adressée au ministre de la guerre : « Malgré les succès relevés avec tant d'emphase des » armées autrichiennes qui occupent une partie du » Palatinat, elles ont été forcées par la contenance » des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-» Moselle, à demander une *suspension d'armes* que » le désir de faire goûter du repos aux troupes de » la république a déterminé les généraux français à » accepter. »

Des dépêches officielles du colonel Crawford avaient informé le cabinet de Londres de la conclusion de cet armistice; mais le ressort qui avait fait agir le cabinet de Vienne n'étant pas connu, on resta dans l'incertitude si le gouvernement anglais avait été pressenti sur cette mesure, ou s'il l'avait conseillée : le public la considéra comme le précurseur de la paix générale. Toutefois on annonça officiellement les conditions d'après lesquelles il était libre à chacune des parties contractantes de rompre la suspension d'armes en prévenant dix jours d'avance. L'éloignement que témoigna le directoire exécutif d'étendre aux armées d'Italie la trêve qui venait d'être convenue en Allemagne, avait dû faire entrevoir que ce gouvernement se proposait de pousser la guerre au delà des Alpes avec plus de vigueur qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

Mais cette trêve en Allemagne n'eut rien moins que l'approbation des royalistes et de tous ceux qui, dans l'intérieur et au dehors, n'aspiraient qu'au renversement du gouvernement républicain. « Quoi ! » disaient-ils, c'est au moment où la victoire a passé » d'un camp à l'autre, au moment où les armées » françaises du Rhin, repoussées aux anciennes » frontières, en proie à la rapacité d'une administra-» tion dévorante, et dénuées de tout, sont désorga-» nisées autant par la désertion que par l'indisci-» pline, qu'on s'arrête devant elles et qu'on offre de » poser les armes! On n'obtiendra jamais de succès » réel tant qu'on ne dirigera pas la guerre contre la » *révolution*, car tel est son véritable objet. Eh » bien! la révolution est à présent aux abois. A Pa-» ris dix-neuf milliards de papier-monnaie dépéris-» sent rapidement et sans remède, livrant ainsi la » France à une commotion financière sans exemple. » Le louis d'or y coûte plus de cinq cents francs en » assignats. La pénurie et la détresse ne permettent » pas au nouveau gouvernement d'agir. L'*emprunt* » *forcé* pour subvenir aux frais de la guerre et aux » dépenses d'urgence, n'est pas rempli, et cette me-» sure vexatoire et inique ne fait qu'aigrir les esprits » et irriter le mécontentement. Tout était donc mûr » pour une crise salutaire. Conçoit-on que dans ce » moment même où l'Autriche n'avait plus qu'à » poursuivre le cours de ses succès pour arriver en » fin à un grand résultat, son commandant général » sur le Rhin ait tout à coup proposé un armistice, » comme s'il eût été moins pressé de proclamer le » roi de France en Alsace que de mettre à couvert » la gloire qu'il vient d'acquérir sous Mayence? On » allègue que les armées autrichiennes, d'ailleurs » harassées de fatigue, manquent de vivres; mais » dans quel état sont donc les armées françaises? » Le fait est que le général Jourdan a été autorisé à » accepter cet armistice, si impolitique de la part de » l'Autriche, en ce qu'il donne du répit au directoire.

Digitized by Google

» L'extension de cette trève aux armées du Rhin ne » permet plus au prince de Condé qui déjà s'entendait avec Pichegru, d'agir immédiatement; ainsi » cette mesure sauve la république en privant Pichegru d'une grande partie des moyens qu'il avait eus » jusqu'alors en son pouvoir. En vain dira-t-on qu'il » faut se borner de nouveau à tout préparer en silence pour l'avenir; mais cet avenir ne sera-t-il » pas exposé à des chances nouvelles, à de nouveaux hasards, et vraisemblablement aux embuches » préparées de longue main par la perfidie et la » trahison. »

Ainsi les uns ne respiraient que la guerre, tandis que les peuples en général ne faisaient des vœux que pour la paix.

1796.

De l'armée autrichienne d'Italie et de son état-major. — Situation du Piémont. — Différends de Clairfayt avec le conseil aulique. — Sa retraite du commandement en chef de l'armée du Rhin. — Avénement de l'archiduc Charles à ce commandement. — Influence du comte de Bellegarde. — Réception du plénipotentiaire Caillard à la cour de Berlin, — Sandoz-Rollin ministre de Prusse près la république française. — Nouveaux rapports que le traité de Bâle établit entre la Prusse et la France. — Politique de Hardenberg. — Ouvertures faites par l'Angleterre au cabinet du Luxembourg. — Déclaration du directoire. — Son plan de campagne pour l'invasion de l'Italie. — Ses ouvertures à la cour de Sardaigne. — Alliances de cette cour avec le cabinet de Vienne. — Causes de la nomination du général Bonaparte au commandement en chef de l'armée d'Italie. — Ses instructions. — Forces respectives des deux armées. — Heureux résultats de la campagne. — Passage des Appennins. — Séparation des Autrichiens et des Piémontais. — Convention de Cherasco. — Défection de la cour de Sardaigne.

Ce fut vers l'Italie que se tournèrent les regards de l'Europe aux approches de la cinquième campagne de la guerre sociale dont cet ouvrage révèle les causes secrètes et les mobiles cachés. Des opérations surprenantes et fécondes en grands résultats vont succéder en Italie à une guerre de postes resserrée entre les hautes Alpes et les Alpes maritimes où il ne s'était encore livré, depuis quatre ans, qu'une seule bataille qui en méritât le nom, la bataille de Loano. Les malheurs de cette journée faisaient à la cour de Vienne une impression d'autant plus pénible qu'on y avait compté sur des succès en Italie comme sur le Rhin. Le plus vif mécontentement venait donc d'y éclater contre le commandant en chef de l'armée austro-piémontaise. On reprochait au baron de Vins d'avoir quitté son armée la veille même du jour où les Français s'étaient proposé de l'attaquer, et sans en alléguer d'autre motif qu'un violent mal de gorge. S'il ne s'était pas trouvé à la défaite de ses troupes on n'en était pas moins convaincu que le revers de Loano devait être imputé à ses fausses dispositions et à son peu de prévoyance. Bien que le baron de Vins rejetât tout le blâme de la journée sur le général d'Argenteau on n'en soumit pas moins sa conduite à l'examen d'un conseil de guerre et on le priva de toutes ses charges, appointements et honneurs. Quant à d'Argenteau plus directement inculpé, mais plus en crédit à la cour, il obtint de se justifier devant un conseil de guerre à Milan. D'après le choix de ses juges on vit bien qu'il n'avait rien à redouter de l'enquête.

On paraissait assez généralement persuadé que depuis la campagne de 1794 les états-majors autrichiens étaient la plupart travaillés par des intrigues coupables et qu'il n'eût pas été impossible de pénétrer, pour peu qu'on y eût apporté de vigilance et d'énergie. Le fait que voici laissa peu de doute à cet égard.

Le partisan Taufferer, officier autrichien transfuge, chef d'un corps de déserteurs dans l'armée française d'Italie, était tombé entre les mains des Impériaux à la suite d'une expédition où il avait enlevé leurs magasins à Voltri. Informé qu'il était compromis dans l'interrogatoire qu'on venait de faire subir à ce partisan, le major général Fischer se donna la mort pour se soustraire à l'examen qu'il redoutait. On contesta la cause et même le genre de cette mort, mais seulement par de vagues désaveux et pour la forme. La vérité perça quand on sut que les papiers trouvés chez cet officier général jetaient beaucoup de jour sur les causes secrètes des derniers événements de la campagne de 1794, dans les Pays-Bas, indices d'autant plus frappants que Fischer se trouvait alors aide de camp géné-

Digitized by Google

ral et officier de confiance du prince de Cobourg.

De Vins en fut blâmé encore plus vivement: on ne lui pardonnait pas d'avoir terminé par une défaite et une retraite humiliante la campagne de 1795 qui avait donné tant d'espérances. En Piémont tout espoir d'être sauvé par l'Autriche semblait perdu: l'esprit public déclina sensiblement à Turin. On y soutenait ouvertement que le roi n'avait plus qu'à suivre l'exemple donné par l'Espagne, la Toscane et la Prusse qui venaient de conclure avec la république française leur paix séparée. Cette opinion fut exprimée en présence même du roi, et il y eut dès lors dans son conseil, comme dans tous les autres cabinets, le parti de la paix et le parti de la guerre. Le marquis de Silva et le comte Graneri étaient les organes des partisans de la paix; ils s'appuyaient sur quelques ouvertures faites par M. Villar, ministre français à Gênes, mais qui n'étaient pas susceptibles d'une négociation sérieuse. Le parti de la guerre qui était représenté par le marquis d'Albarey et le comte d'Hauteville, ministre des affaires étrangères, l'ayant emporté, on conclut qu'il valait mieux, comme dit Machiavel, céder à la force qu'à la peur de la force. On venait d'ailleurs d'être informé des desseins de la France qui était résolue de frapper cette année, en Italie, un coup décisif. Le roi, en conséquence, fit partir pour Vienne le baron de Latour et le marquis de Saint-Marsan, chargés de déclarer à l'Empereur qu'il se verrait obligé de prêter l'oreille aux ouvertures de l'ennemi commun si les alliés ne venaient pas à son secours avec des moyens proportionnés à l'imminence du danger. Victor-Amédée ne négligea pas non plus de solliciter l'assistance des petites puissances d'Italie, les pressant de concourir à la défense commune au moins par quelques subsides. Le pape promit, mais n'eut le temps de rien effectuer. Le roi de Naples annonça vingt mille hommes et n'envoya que deux mille chevaux; mais des renforts arrivèrent d'Allemagne.

La cour de Vienne songeait à nommer un nouveau général en chef en Italie; l'intrigue s'agitait pour influer sur ce choix, lorsque le feld-maréchal Clairfayt alors dans la plus haute faveur proposa directement à l'Empereur pour ce commandement important son compatriote et son ami le général Beaulieu. C'était un capitaine brave et expérimenté qui s'était distingué récemment dans les campagnes des Pays-Bas. Il fut agréé par l'Empereur. Mais, de même que Clairfayt, Beaulieu était plus guerrier que courtisan; peu conciliant d'ailleurs, et n'ayant aucune connaissance pratique du théâtre de la guerre où il était appelé.

Quant à Clairfayt, regardé comme le libérateur de l'Allemagne, lui-même, vers la mi-janvier, se rendit des bords du Rhin à Vienne, pour y faire adopter son plan de campagne et dans l'intention aussi de déjouer les intrigues dont il n'ignorait pas qu'il était devenu l'objet. Il fit son entrée dans cette capitale au milieu des acclamations du peuple et ce qui est encore plus remarquable, l'Empereur en personne, accompagné de l'archiduc Charles, alla lui rendre visite.

Ce fut cependant presque au milieu d'un pareil triomphe et quinze jours après son arrivée à Vienne que ce grand général résigna tout à coup le commandement en chef de l'armée. Une retraite si inattendue frappe et étonne singulièrement le public. On en recherche les causes et on apprend que Clairfayt n'ayant pu vaincre l'opposition du conseil aulique de guerre s'est réellement démis de son commandement. On apprend en même temps que l'Empereur lui a conféré l'ordre de la Toison-d'Or pour adoucir cette espèce de disgrâce regardée comme d'un très-mauvais augure aux approches de la campagne qui va s'ouvrir. La retraite de Clairfayt était véritablement le résultat des sentiments du conseil aulique à son égard. Le conseil n'avait pu voir avec indifférence l'élévation d'un feld-maréchal à qui l'Empereur avait donné le pouvoir d'agir d'après son propre jugement, selon les occasions, sans lui en référer et sans attendre d'instructions de sa part. Clairfayt, aussi jaloux de son autorité que de sa gloire, n'ayant pas voulu se remettre dans la dépendance du conseil aulique, le différend avait déterminé le jugement que le conseil porta de son plan de campagne: il fut désapprouvé comme l'avait été également la dernière partie de ses opérations sur le Rhin. Le conseil lui reprochait de n'avoir pas assez soutenu le corps du prince de Wurtemberg qui était resté sur la rive droite du fleuve; de ne l'avoir pas mis à même de repousser les généraux Hatry et Lefèvre et de chasser les Français de Dusseldorf; de leur avoir laissé par là le temps de se renforcer et de se fortifier tant à Dusseldorf que dans les autres positions qu'ils avaient conservées sur la rive droite et qui leur donnaient la facilité de pousser, dès l'ouverture de la campagne qui allait commencer, de nombreux détachements jusqu'au cœur de l'Empire. Le conseil avait cru aussi entrevoir quelque sujet de blâme dans les procédés du maréchal à l'égard du général Wurmser dont il aurait voulu réunir les forces sous son commandement immédiat. Enfin, le conseil aulique ajoutait que le maréchal avait fait de ses pouvoirs un usage inattendu en proposant l'armistice sans l'aveu préalable du conseil, et lorsque les Français étaient à la veille de se replier derrière la Meuse.

Quant à ce dernier grief il était peu probable

Digitized by Google

que Clairfayt eût proposé l'armistice sans l'aveu tacite du principal ministre chargé des affaires du dehors, mais plus vraisemblablement d'après sa propre impulsion; car dans la circonstance une telle mesure était encore plus politique que militaire, et le baron de Thugut n'y était certainement pas étranger.

Que conclure de cette masse d'inculpations dirigée par le conseil aulique contre Clairfayt sortant d'une campagne si glorieuse? On pouvait d'abord en inférer que les passions n'avaient pas moins tenu divisés les généraux autrichiens dans cette dernière campagne signalée par des succès, que dans la campagne de 1794 marquée par des revers dont les causes n'avaient pas été approfondies. Une secrète jalousie d'ailleurs avait éclaté en dernier lieu entre Clairfayt et Wurmser, ainsi qu'entre leurs appuis à la cour et leurs partisans respectifs. On n'en avait plus douté depuis l'élévation de Wurmser au grade suprême de feld-maréchal dès que Clairfayt en avait été revêtu. Dans cette espèce de conflit que vraisemblablement on avait fait naître à dessein, les membres les plus marquants du conseil aulique s'étaient déclarés contre Clairfayt. Enfin les intrigues de cour qui dans cette guerre avaient si souvent disposé à Vienne du commandement des armées étaient alors dans une plus grande activité qu'à aucune autre époque. Soit pour masquer, soit pour affaiblir ces intrigues, on porta l'Empereur à remplacer Clairfayt par l'archiduc Charles dans le commandement en chef de l'armée d'Allemagne.

Le général de Bellegarde, le membre le plus influent du conseil aulique, fut appelé à guider ce prince dans ses opérations; et le colonel Smith lui fut adjoint aussi à cet effet. Le comte de Bellegarde avait la réputation du plus habile tacticien de la monarchie autrichienne, et rien en fait de plans militaires ne se décidait sans son concours. Il était d'ailleurs lié d'amitié avec Wurmser. Enfin son crédit auprès de l'impératrice ajoutait un nouveau poids en sa faveur.

Dans ces circonstances et aux approches d'une nouvelle campagne, la politique de la cour de Berlin l'avait portée à manifester à la cour de Vienne des dispositions plus amicales. Le comte de Gœrtz, ministre prussien à la diète, s'était rendu à cet effet près du ministre impérial, comte de Lehrbach, et lui avait donné à connaître, en vertu des instructions qu'il avait reçues, la satisfaction du roi son maître sur la manière dont venaient de s'aplanir les dernières difficultés au sujet du partage de la Pologne, en ajoutant que ses instructions portaient de conserver désormais la meilleure intelligence avec le ministère impérial.

La cour de Berlin s'efforçait aussi de rester dans les meilleurs termes avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, et quand M. d'Alopeus fut remplacé, vers la fin de janvier, comme ministre auprès du roi de Prusse par M. de Kalitcheff, des protestations réciproques d'égards et de bonne intelligence ne furent pas épargnées. La connaissance de ces dispositions inspira de l'ombrage et même quelque inquiétude au cabinet républicain du Luxembourg; et on verra bientôt combien il mit de soins et d'adresse à enlacer la Prusse dans de nouveaux engagements. Le ministre plénipotentiaire Caillard reçut à Berlin des instructions en conséquence.

Le roi de Prusse; de son côté, avait nommé pour son ministre auprès de la république française le baron Sandoz-Rollin, gentilhomme de Neuchâtel. Le 1er de janvier avait eu lieu sa présentation au directoire par le ministre des relations extérieures, Charles Delacroix. Les directeurs et les ministres étaient en grand costume. Le ministre de Prusse remit, en présence du corps diplomatique, ses lettres de créance, et Rewbell, président du directoire, lui adressa un discours analogue à la circonstance; là se borna la cérémonie.

On s'était particulièrement occupé dans le cabinet de Berlin des nouveaux rapports que le traité de Bâle avait établis entre la Prusse et la France. A son retour de la Suisse, Hardenberg, avant de prendre part aux délibérations du cabinet, avait rendu compte au roi des résultats de ses opérations diplomatiques, et dans son rapport il avait fortement insisté, pour la dignité de la Prusse, sur la nécessité d'apporter toute la vigueur dont son gouvernement était capable, à l'effet de maintenir la ligne de neutralité qu'on n'avait pas pu faire respecter pendant les événements de la dernière campagne. « Le danger imminent, dit-il, qui peut menacer la » basse Allemagne dans le cas où les hostilités re» commenceraient entre les puissances belligéran» tes, doit déterminer Votre Majesté à prendre des » mesures efficaces pour assurer la neutralité des » pays qui sont enclavés dans la nouvelle ligne de » démarcation consentie par le gouvernement fran» çais. » Hardenberg proposa de garnir et de fortifier la ligne depuis Dusseldorf jusqu'à Brême, par une force armée fédérative de soixante mille hommes. Le roi ayant déféré à son avis, le prince héréditaire de Hohenlohe et le baron de Stein, président en chef de la chambre prussienne, furent mandés à Berlin pour délibérer sur les mesures qu'il serait convenable de prendre afin d'atteindre le but qu'on se proposait.

Mais il fallait avant tout déterminer d'autres points d'une plus haute politique : les rapports de la Prusse

Digitized by Google

soit avec la France, soit avec les ennemis de la France. Il aurait suffi, pour simplifier la question, de bien préciser les principes de la neutralité prussienne. Hardenberg la voulait loyale et irrévocable : il envisageait la balance égale tenue entre les puissances belligérantes comme le seul moyen efficace de maintenir la Prusse dans sa complète indépendance. Telle n'était pas la pensée d'Haugwitz, qui occupait alors la plus haute place dans les conseils et dans la confiance de son maître. Ce ministre prétendait qu'il fallait agir selon les circonstances dans lesquelles serait entraînée l'Europe. Mais dans le fond il inclinait depuis longtemps pour la France, et sa partialité pour ses intérêts ne devait pas tarder à se déceler sans aucune retenue.

Hardenberg avait représenté au roi que d'après l'arrangement final des affaires de la Pologne et l'occupation définitive de Varsovie, le cabinet prussien ne devait plus avoir d'autre objet en vue que le rétablissement de la paix générale ; et que ses bons offices ou toute autre démarche quelconque de sa part devaient tendre au moins à rendre définitivement le repos à l'Allemagne ; que par conséquent il fallait s'attacher à déjouer toutes les intrigues qui auraient pour but de porter la cour de Berlin à reprendre une part active dans les hostilités de l'Europe; en un mot que la Prusse n'avait rien de mieux à faire que de garder une sévère neutralité. Et à cet égard pour mieux établir l'impartialité de son opinion, il déclare au roi que M. Elliot, ministre britannique à Dresde, faisant une nouvelle apparition à Berlin, sous prétexte d'affaires particulières, n'y venait que pour proposer insidieusement à des conseillers du roi un traité de subsides en vertu duquel soixante-dix mille hommes de troupes prussiennes agiraient pour les intérêts de l'Angleterre, à la vérité conditionnellement et dans le cas où la France rejetterait les propositons de paix dont le cabinet de Londres était à la veille de lui faire l'ouverture. Hardenberg fut d'avis de décliner toute proposition semblable, quel que fût le côté d'où elle pourrait venir, et de persister dans une sévère neutralité. Le roi se rangea de son avis.

Cependant comme une partie des États prussiens en Westphalie était encore au pouvoir des Français Haugwitz mit adroitement en avant que le sort de ces provinces, situées sur la rive gauche du Rhin, pourrait faire un objet de négociation entre la cour de Berlin et la république française, même avant la paix générale. Sans combattre précisément cette proposition, Hardenberg, qui en entrevoyait le vrai motif, fit observer qu'en vertu du traité de Bâle, les provinces dont les Français s'obstinaient à percevoir le revenu, devaient être rétablies dès à présent dans leur administration civile, ainsi que dans la possession de tous leurs revenus quelconques, ledit traité n'ayant pour but que d'en laisser l'occupation militaire aux Français durant la guerre présente. Le roi, prenant en considération l'avis de Hardenberg, envoya tout de suite à son ministre à Paris, M. Sandoz-Rollin, des ordres réitérés à cet effet, le chargeant de faire les représentations les plus fortes et les plus pressantes pour que le gouvernement français ne balançât plus à faire droit à ses réclamations, déclarant que tout ce qui serait fait ou entrepris de contraire à cet égard, dans lesdites provinces, Sa Majesté le regarderait comme une atteinte portée à ses droits, une violation manifeste des traités. La régence du pays de Clèves, qui résidait depuis l'occupation à Emmerick, fut instruite des intentions du roi par une lettre écrite de la propre main de Sa Majesté.

Il était évident qu'ici Hardenberg l'emportait moins par un surcroît de faveur sur son collègue Haugwitz, que par le fond de la pensée du roi qui voulait éviter, par-dessus tout, de donner de l'ombrage aux cours alliées en montrant pour la France trop de prédilection.

Non-seulement les réclamations de la Prusse inquiétèrent le cabinet du Luxembourg, mais son système de neutralité le contraria peut-être davantage. Ce n'était pas avec un roi neutre qu'avait prétendu traiter la république française, c'était un ami docile et complaisant qu'elle voulait avoir.

Le directoire, d'ailleurs, ainsi que tous les gouvernements nouveaux, se défiant de ses propres forces, et inquiet de celles des autres, craignait que les dispositions favorables qu'avait d'abord montrées la Prusse n'eussent pas encore d'assez fortes et d'assez profondes racines, la France étant encore exposée à l'inconstance des délibérations populaires et agitée dans ce moment par des conjurations et des révoltes. Il en redoutait d'autant plus l'effet des insinuations et des menaces de l'impératrice de Russie, des offres libérales de l'Angleterre et des justes reproches de l'empereur François sur l'esprit irrésolu de Frédéric-Guillaume. Les alarmes du cabinet de Paris n'étaient pas diminuées par le dépérissement sensible de la santé du monarque prussien, car il régnait beaucoup d'incertitude sur les sentiments de son successeur, dont l'expression avait été contenue jusqu'alors par le respect filial. Le directoire résolut donc d'attacher cette puissance à la république française par les liens de son propre intérêt. Il jugea nécessaire à cet effet de ranimer dans l'esprit des ministres prussiens le désir et l'espoir de réduire à l'état séculier, lors du rétablissement de la paix générale, et en réparation des pertes

Digitized by Google

communes, tous les domaines ecclésiastiques d'Allemagne. Voilà dans quel esprit négocia le ministre de France Caillard; il eut de fréquentes conférences avec le ministre du cabinet Haugwitz, dont il démêla facilement les penchants et le caractère. D'un autre coté, les agents, les émissaires des cabinets opposés à la France se récriaient plus encore que les agents du directoire contre la neutralité de la Prusse. Voici à quoi se réduisaient leurs arguments diplomatiques : « La Prusse est en paix et l'Europe est en » guerre; la Prusse a désarmé et tous ses voisins » sont en armes; la Prusse laisse reposer sa diplo- » matie et tous les cabinets sont dans la plus grande » activité; la Prusse n'a pas d'ennemis déclarés, du » moins on n'en voit pas dans ce moment; mais la » Prusse n'a point d'amis; on ne lui voit point » d'alliés; elle est comme isolée au milieu de l'Eu- » rope; les mains qui se sont étendues pour l'enrichir, » peuvent s'étendre *plus loin encore* pour la dépouil- » ler. Une triple alliance formidable entre les cours » de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Londres » l'enveloppe et par conséquent la menace de toutes » parts. Elle l'est aussi et même davantage par les » opinions nouvelles qui ébranlent tous les trônes » et toutes les monarchies, opinions qu'elle même » a fortifiées et accréditées sans le vouloir par sa » reconnaissance, au moins très-précipitée de la » république française. . . . . La monarchie » prussienne naguère prépondérante en Allemagne, » imposante en Europe, est peut-être aujourd'hui » sur le bord d'un abîme, et plus exposée dans ce » calme trompeur qu'elle ne l'a été dans les cir- » constances les plus orageuses de la guerre de » sept ans. »

Il est rare que les prévisions, les prophéties politiques se réalisent pour l'époque même qui les fait naître; elles se rapportent ordinairement à un temps plus éloigné, et voici pourquoi : tout ce qui est du domaine de l'imagination et de l'inspiration n'est jamais d'une exactitude rigoureuse; l'imagination dévance toujours les réalités. Ici les dangers qui étaient présentés en perspective à la Prusse n'étaient pas chimériques; mais ils ne devaient recevoir leur application qu'après un intervalle de dix ans. Le danger n'existait donc pas encore; mais il pouvait être accéléré par les chances d'une guerre dont les variations échappaient à tous les calculs. Ainsi à tout prendre, la Prusse devait maintenir, avec fermeté et sagesse un système qui était encore trop récent pour qu'on pût en abuser et qu'elle n'aurait pu changer brusquement, et avant d'en avoir goûté les avantages, sans être taxée d'une versatilité qui n'eût offert ni sécurité à ses peuples, ni confiance dans ses résolutions. Tout espoir d'une paix générale d'ailleurs n'était pas encore évanoui : la suspension d'armes le long du Rhin était maintenue, et l'Angleterre faisait des ouvertures.

Dès le 8 décembre de l'année qui venait de s'écouler, le parlement avait reçu du roi un message annonçant qu'il existait en France un ordre de choses qui, si l'ennemi montrait des dispositions à traiter, porterait le roi à faire voir au monde que son désir sincère était de ne pas laisser sans effet de telles dispositions. En conséquence, M. Pitt ayant proposé une adresse conforme aux sentiments exprimés dans le message les deux chambres votèrent l'adresse.

Tandis que M. de Jacobi, ministre de Prusse, faisait quelques ouvertures à Londres comme ami commun, à la suite d'un séjour de quelques semaines à Paris, l'agent secret Poterat envoyé à Vienne par le directoire, peu de temps après son installation, portait au baron de Thugut de ces paroles qu'on confie à des voyageurs sans caractère public et qui précèdent presque toujours des négociations plus directes. Après s'être abouché à plusieurs reprises avec Thugut, Poterat de retour à Paris rendit compte au directoire des dispositions du cabinet de Vienne. Thugut demandait comme préliminaires, *sine quibus non*, que la Sardaigne, l'Angleterre et l'Empire fussent compris dans la paix; de plus, la restitution des Pays-Bas et des États de l'Empire occupés par les armées françaises; et enfin que la France ne se mêlât plus des affaires intérieures des Provinces-Unies. Poterat partit de nouveau pour la même destination, et c'était la réponse dont il serait porteur qui, aux yeux du directoire, semblait devoir décider de la paix ou de la guerre.

Dans cet état de choses, l'Angleterre voulant s'assurer si la France inclinait réellement à rétablir le repos en Europe, ordonna à M. Wickham, son ministre en Suisse, de proposer à l'ambassadeur de France, Barthélemy, trois questions; ce que fit M. Wickham par sa note du 8 mars, conçue en ces termes :

1° Y a-t-il en France quelques dispositions à ouvrir une négociation avec Sa Majesté et ses alliés pour le rétablissement d'une paix générale à des conditions justes et convenables en envoyant, pour cet effet, des ministres à un congrès dans le lieu qui sera fixé par la suite ?

2° Serait-on disposé à communiquer au soussigné les bases générales d'une pacification telles que la France voudrait les proposer, afin que Sa Majesté et ses alliés pussent ensuite examiner de concert si elles sont telles, qu'elles puissent servir de fondement à une négociation de paix sérieuse.

3° Ou bien aurait-on le désir de proposer quel-

Digitized by Google

que autre moyen de parvenir au même but, celui d'une pacification générale?

M. Wickham déclarait toutefois dans cette note, qu'il lui avait été simplement ordonné de faire ces questions préliminaires, sans être chargé de pleins pouvoirs pour négocier lui-même.

Dix-huit jours seulement après la remise de la note de ce ministre, l'ambassadeur Barthélemy lui adressa sa réponse, qui avec le préambule d'usage, était conçue de la manière suivante.

« Le directoire désire ardemment de procurer à » la république française une paix juste, honorable » et solide. La démarche de M. Wickham aurait » causé au directoire une satisfaction réelle, si » la déclaration même que fait ce ministre, de » n'avoir ni ordre ni pouvoir de négocier, ne don- » nait pas lieu de douter des intentions pacifiques » de sa cour. En effet, s'il était vrai que l'Angle- » terre commençât à comprendre ses véritables » intérêts et qu'elle désirât de rouvrir pour elle- » même les sources de l'abondance et de la pros- » périté; si elle voulait de bonne foi la paix, propo- » serait-elle un congrès, dont le résultat nécessaire » serait de rendre toute négociation interminable; » ou voudrait-elle se borner à demander d'une » manière vague, que le gouvernement français » indiquât toute autre manière quelconque de » parvenir au même but, celui d'une pacification » générale?

» Cette démarche n'aurait-elle d'autre objet que » d'obtenir pour le gouvernement britannique l'im- » pression favorable qui accompagne toujours les » premières ouvertures faites pour la paix? et n'au- » rait-elle pas été accompagnée de l'espérance que » ces ouvertures ne produiraient aucun effet?

» Quoiqu'il en soit, le directoire exécutif, dont » la politique n'a d'autre guide que la franchise et » la bonne foi, suivra dans ces explications une » conduite entièrement conforme à ses principes. » Cédant au désir ardent dont il est animé de pro- » curer la paix à la république française et à toutes » les nations, il ne craindra pas de le déclarer ou- » vertement. Chargé par la constitution de l'exécu- » tion des lois, il ne peut entendre à aucune propo- » sition qui y serait contraire. L'acte constitutionnel » ne lui permet de consentir à aucune aliénation » de ce qui, d'après les lois existantes, constitue le » territoire de la république. Quant aux pays occu- » pés par les armées françaises, et qui n'ont pas été » unis à la France, ils peuvent ainsi que d'autres » intérêts politiques et commerciaux devenir le » sujet d'une négociation, qui offrira au directoire » le moyen de prouver combien il désire d'arriver » promptement à une heureuse négociation. »

Cette déclaration équivalait à un refus de traiter, puisqu'il y était établi, implicitement il est vrai, mais en principe comme article préliminaire et dont la France ne se départirait pas, qu'elle garderait ses conquêtes et que l'Angleterre rendrait les siennes. La France d'ailleurs qui avait déjà rejeté la proposition d'un congrès la rejetait de nouveau, et pourtant lorsque plusieurs puissances engagées dans une guerre veulent sincèrement en venir à une paix générale la voie d'un congrès n'est-elle pas la plus sûre? S'il ne convenait pas à la politique française de conclure, en une fois, sa paix avec tous les cabinets, de son côté l'Angleterre ne voyait ni assez de garantie ni assez de bonne foi dans le gouvernement de la France pour abandonner ses alliés dans une paix séparée; ainsi la négociation prit fin dès sa naissance, et toute correspondance ultérieure fut rompue.

L'Empereur avait suivi à peu près la même marche, mais avec moins d'éclat : son cabinet, avant l'ouverture de la campagne, manifesta en faveur de la paix, auprès du directoire, par l'intermédiaire du baron de Dégelmann, ministre impérial en Suisse, les mêmes sentiments et les mêmes vœux que venait de manifester son allié le roi d'Angleterre, par l'organe de M. Wickham.

Le même esprit et les mêmes principes qu'avait témoignés le directoire dans sa réponse au ministre d'Angleterre le détournèrent également de donner suite à ces nouvelles ouvertures. D'ailleurs l'agent secret Poterat, de retour de son dernier voyage à Vienne, lui avait rapporté que Thugut persistait à ne pas conclure de paix séparée et à ne rien changer aux bases qu'il avait fait connaître.

Au surplus c'était la guerre que voulait le directoire pour accroître sa puissance et non la paix telle qu'on la lui offrait, et il avait besoin de se créer par la guerre de nouvelles ressources pour l'entretien de ses nombreuses armées. On peut en juger par les sentiments et les desseins qu'il venait de manifester dans sa feuille officielle intitulée le *Rédacteur* (1). Là, il s'était exprimé ainsi à la face de l'Europe : « Cette paix stable, la seule que le peuple français » puisse vouloir, nous l'obtiendrons par le dernier » effort de nos armes : elle suivra la victoire. En » vain l'obtiendrions-nous des maximes de nos *di-* » *plomates périodiques* (2) et de prétendues renon- » ciations dont il ne résulterait que la honte de les » avoir consenties sans aucune garantie de plus » pour la sûreté de notre territoire..... Qu'on ne se

(1) Fin de février 1796.

(2) Les feuilles de l'opposition.

Digitized by Google

» plaigne donc pas que le gouvernement n'ait pas » employé des négociations de paix plus actives ! » Depuis quatre ans la nation française n'a eu guère » de relations avec les gouvernements étrangers que » par ses victoires ; elle n'entretenait presque plus » d'ambassadeurs. La science de la diplomatie était » passée des cabinets au milieu des camps : ses sol- » dats étaient ses négociateurs. Aujourd'hui encore » *ce sont nos préparatifs de guerre qui nous ser-* » *viront de négociateurs de paix.* »

Voilà comment s'évanouirent les espérances de paix qu'avaient nourries un moment les ouvertures de Bâle. Le cabinet de Londres en informa les puissances alliées par ses ambassadeurs ; en leur promettant l'appui de ses subsides et la diversion de ses armées navales. Cette espèce de manifeste porta dans toutes les chancelleries la conviction que, la paix étant impossible, il fallait redoubler d'efforts et poursuivre la guerre avec courage.

De son côté le directoire, dont les armées étaient réorganisées et renforcées considérablement, avait arrêté déjà un plan général pour la campagne qui allait s'ouvrir. Ce plan était vaste et liait les opérations offensives des trois grandes armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin et d'Italie au même système et à un même résultat. L'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres de Jourdan, devait tenir son aile droite appuyée au Rhin tandis que sa gauche s'avancerait en Allemagne en se tenant toujours à la hauteur de l'aile gauche de l'armée du Rhin commandée en chef par le général Moreau. Le centre et la droite de cette seconde armée devaient pénétrer en Souabe et s'avancer par le lac de Constance jusqu'aux montagnes du Tyrol selon les succès présumés de l'armée d'Italie, armée destinée à envahir, par la courbure des Apennins, au-dessus de Savone, les plaines du Piémont et de la Lombardie. Les flancs opposés des deux armées du Rhin et d'Italie se trouvaient assurés par la neutralité de la Suisse jusqu'aux vallées qui ouvrent le chemin d'Italie en Allemagne et où la communication des deux armées devait s'établir.

D'après ce plan calculé sur une des plus grandes échelles de la stratégie moderne, mais dans lequel le directoire ne vit qu'une haute pensée militaire peu susceptible d'une application rigoureuse, les trois grandes armées de la république française auraient pu se trouver à la fois aux portes de Vienne par suite de mouvements coordonnés dans le même but et en conservant leurs communications avec la France par leurs subdivisions disposées en échelons jusqu'au Rhin. On voit par là que le désarmement de l'Autriche devait être le principal objet de cette triple opération. Mais était-elle praticable dans toutes ses parties ? La solution de cette question ne se trouvera pas dans le résultat de la campagne de 1796 ; ce ne sera que plus tard et par la force d'une volonté unique que la possibilité de l'événement sera démontrée. N'anticipons pas sur la succession de tant de faits qu'il importe de présenter dans leur ordre naturel.

Le directoire avant de mettre à exécution les plans qui venaient d'être formés pour la campagne sur le continent, dans son bureau de topographie militaire, bureau dont Clarke était le chef sous la direction particulière de Carnot, avait résolu de mettre un terme aux troubles qui agitaient les départements de l'Ouest et qui avaient entravé longtemps les opérations de la république au dehors. Il fut secondé puissamment dans ses vues par l'habileté et l'énergie du général Hoche, chargé depuis l'année précédente d'étouffer la guerre civile. Hoche s'étant emparé de Charrette et de Stofflet fit passer par les armes ces deux principaux chefs royalistes, et l'insurrection vendéenne s'éteignit dès le mois de mars. Poursuivant le cours de ses opérations, et faisant adopter par le directoire les moyens de douceur pour ramener le reste des mécontents, Hoche dirigea la plus grande partie de ses troupes sur la rive droite de la Loire, avec la ferme résolution d'anéantir aussi la guerre civile en Bretagne, dans le Maine et en Normandie : le succès n'était pas douteux.

Rassuré sur les troubles de l'intérieur, le directoire exécutif n'eut bientôt plus qu'à donner le signal des combats au dehors. Cette fois ce fut l'armée d'Italie qui dut porter les premiers coups et les coups les plus décisifs. Une foule de considérations politiques et militaires se réunissaient pour déterminer le directoire à pousser vigoureusement la guerre au delà des Alpes. L'exemple de l'Espagne qui, par l'invasion de son territoire et la prise de deux ou trois de ses places fortes avait été portée à conclure précipitamment la paix, ne laissait aucun doute au gouvernement directorial que l'adoption du même plan contre le roi de Sardaigne n'eût un résultat semblable. A ces motifs s'en joignaient encore d'autres d'une haute importance. Une fois maître du Piémont, il s'agissait de porter immédiatement la guerre dans les possessions de la maison d'Autriche en Italie; de frapper de terreur les petits souverains de cette contrée, de fermer aux Anglais leurs ports, et surtout de trouver dans un pays opulent et fertile, de l'argent, des subsistances et de riches dépouilles. Enfin, comme l'objet spécial du directoire était de contraindre l'Empereur à la paix, il croyait trouver un moyen sûr d'y parvenir en faisant en Italie des conquêtes qu'on pourrait offrir à l'Autriche en échange des Pays-Bas, dont les

Digitized by Google

cinq directeurs voulaient à tout prix maintenir la réunion au territoire français.

Ainsi le sort de la guerre dans toute l'Europe allait dépendre de l'issue de cette invasion de l'Italie projetée par le directoire. Dès l'année précédente, les gouvernants républicains, dans les comités de la convention, méditant d'ouvrir l'Italie à l'impétuosité guerrière des Français, avaient endormi Venise, séduit la Toscane, troublé par leurs intrigues le royaume de Naples, et prodigué les promesses, les flatteries, soit au roi de Sardaigne, soit à la république de Gênes, dans l'espoir d'en obtenir le passage libre. Comme par sa position géographique le Piémont formait autour et dans les Alpes l'un des remparts de la coalition, ce fut surtout la politique du roi de Sardaigne que la convention s'efforça d'ébranler. L'ambassadeur d'Espagne à Turin, don Ulloa, s'interposa comme médiateur au nom de son souverain entre les républicains et Victor-Amédée. Il offrit à ce prince la garantie de l'intégrité de ses États, s'il consentait à se déclarer neutre et à donner passage aux Français; il lui offrit même la possession du Milanais, s'il se décidait à faire cause commune avec la France; enfin il lui offrit en échange de l'île de Sardaigne des accroissements de territoire plus à sa portée. Le roi rejeta la médiation de l'Espagne, déclarant qu'il persistait dans son alliance avec l'Autriche. Cette alliance reposait sur le traité conclu à Valenciennes, le 23 mai 1794, entre le baron de Thugut, pour l'Autriche, et le marquis d'Albarey, pour la Sardaigne, traité où les engagements réciproques et les secours mutuels fondés en partie sur des éventualités ne furent point réglés avec assez de précision ni peut-être avec assez de bonne foi de la part de la cour de Vienne. On y stipula que les Allemands ne combattraient qu'en plaine. En outre, les instructions données aux généraux autrichiens par le conseil aulique de guerre leur prescrivaient particulièrement d'éviter les actions périlleuses, de se tenir serrés, de ménager leurs soldats, de les réserver pour la défense de la Lombardie. Aussi l'alliance parut-elle antinationale au Piémont, par l'effet de la dureté et de la parcimonie de l'Autriche; et dès la troisième année de la guerre, un parti de la paix se forma secrètement à Turin, non-seulement parmi la haute noblesse, la magistrature et le clergé, mais encore dans le conseil même du souverain. Ce parti, qui penchait nécessairement pour la France, épiait l'occasion de provoquer l'abandon de la cause commune. Du reste, il n'y avait pas dans le pays assez d'éléments en fermentation pour une révolution intérieure à l'exemple de la révolution de France.

On regardait généralement la monarchie piémontaise comme assise sur des bases d'autant plus solides, que l'exercice du pouvoir absolu y était modéré et à beaucoup d'égards paternel. De même qu'aux yeux des Italiens, le Piémont était la plus stable des monarchies, Venise paraissait la plus stable des républiques, car le tribunal effroyable des inquisiteurs d'État y était plutôt un frein contre l'ambition des grands qu'un moyen de tyrannie contre le peuple. Mais là encore, plus qu'en Piémont, une trop longue paix et la turpitude des mœurs avaient amolli les caractères. Le sénat y était abâtardi et sans aucune vigueur politique. On remarquait aussi à Turin une sorte de dégénération à la cour et dans les hautes classes. Presque toujours froissés entre deux grandes puissances qui s'étaient longtemps disputé l'Italie comme une proie, les princes de la maison de Savoie avaient montré jadis, dans les plus grandes crises, cet esprit à la fois guerrier et politique que leur inspirait l'instinct de leur propre conservation ou de leur agrandissement. Mais tout dégénère, et surtout les dynasties qui se traînent dans la routine d'un pouvoir incontesté et trop longtemps paisible. Les hommes forts manquaient donc à la conservation des deux États, soit à Turin, soit à Venise; car le temps était arrivé où la sagesse ne pouvait plus rien sans la force.

On se doutait peu alors que la république de Venise, qui, à l'exemple de Gênes et de la Toscane, persistait dans sa neutralité; on se doutait peu, disons-nous, qu'elle fût encore plus près de sa ruine que la monarchie piémontaise.

Rien pourtant n'était plus réel, car si le directoire faisait réitérer au roi de Sardaigne la proposition de lui donner le Milanais, à condition qu'il tournerait ses armes contre l'Autriche, c'était avec l'arrière-pensée de profiter d'une guerre dont il regardait le succès comme infaillible, pour fouler et opprimer la république de Venise. Mais le roi, malgré le revers de Loano, se roidit contre la fortune et persista dans l'alliance éprouvée de l'Autriche, plutôt que de se jeter dans les bras d'un nouvel allié suspect, qui faisait profession de haïr la royauté. De son côté, le directoire, voyant dans la faiblesse et la désunion des princes et des États d'Italie le gage le plus sûr de la conquête, n'hésita plus d'en préparer le succès et d'en prescrire les dispositions.

Mais à qui confier cette immense entreprise? Schérer n'était pas de force à en supporter le fardeau. Tout faisait sentir le besoin d'un général doué non-seulement d'un courage invincible, mais d'une audace qui ne reculât devant aucune difficulté. Le choix était de la plus haute importance; aucune considération personnelle ne devait le dicter, et

Digitized by Google

pourtant ce fut la faveur qui en décida ; mais cette fois la faveur tomba sur le mérite : elle sut démêler un esprit vaste et profond. Ici tout est curieux et rien ne doit être omis, car le guerrier qui va débuter avec tant d'éclat a occupé vingt ans l'univers : c'est de Bonaparte qu'il s'agit. Voyons d'abord comment il apparut sur ce grand théâtre de guerre et de révolutions.

On avait blâmé Schérer de n'avoir pas su tirer de la victoire de Loano de plus grands avantages. Prenant paisiblement ses cantonnements d'hiver, et imité en cela par les Austro-Sardes, ce général avait consenti à une suspension d'armes tacite d'après l'exemple de l'armistice convenu sur le Rhin. A son inaction, censurée par les uns, justifiée par d'autres, il ajouta des demandes d'argent, de provisions et de renforts, qui fatiguèrent inutilement le directoire, nouvellement installé. Toutes ces circonstances favorisèrent à la fois les projets de Bonaparte. Si plus tard le génie de ce jeune Corse ne connut plus aucune borne, son ambition alors était encore plus vaste que son génie. Il est vrai que dans ses premières campagnes il avait étudié le théâtre et le caractère difficile de la guerre dans les Alpes, de cette guerre de montagnes et de défilés. Entrevoyant dès lors tous les moyens d'y réussir, il avait fait prévaloir ses idées et ses plans dans les conseils de l'armée, et même dans les comités du gouvernement. Mais dans la situation des choses, tout cela n'eût pas suffi pour lui ouvrir la route de la fortune. Calculant sa position avec une extrême sagacité, il mit de plus en plus ses soins à s'assurer la faveur de Barras, et dans cette vue il n'hésita pas à lui sauver les ennuis d'une passion usée, en recevant de sa main pour femme, l'une de ses favorites les plus assidues, la veuve du général Beauharnais, si célèbre depuis sous le nom de l'impératrice Joséphine. Moins jeune que son nouvel époux, cette créole séduisante le captiva d'ailleurs par sa grâce extrême, par la douceur et la politesse de ses manières; enfin il est sûr qu'il l'aima plus qu'on n'aime une femme dont on n'a fait choix que par des vues d'ambition. S'étant ainsi assuré de Barras, le nouveau général ne mit pas moins de soins à obtenir la confiance de Carnot, celui des cinq directeurs qui avait le plus d'influence sur les affaires de la guerre, et il lui remit, pour être lu devant ses collègues, un mémoire fort remarquable, dans lequel il présenta comme infaillible la conquête de l'Italie, qu'il proposa de diriger lui-même. Ce plan militaire obtint tous les suffrages, et son auteur fut aussitôt nommé d'un consentement unanime général en chef de l'armée d'Italie, armée sur laquelle le directoire fondait tant d'espérances. Parvenu ainsi au comble de ses vœux, Bonaparte se hâta d'aller prendre possession de son nouveau poste.

Les instructions que lui remit le président du directoire, Letourneur de la Manche, sous la date du 6 mars, contenaient les bases principales du plan adopté par le gouvernement et elles étaient calquées sur celles qu'il avait présentées lui-même. On le laissa maître de ses mouvements; mais on lui prescrivit de battre les Autrichiens, de les séparer des Piémontais, de s'emparer de la ville de Céva et, en portant la gauche de son armée vers Coni, d'amener le roi de Sardaigne à une alliance forcée avec la France ; on lui prescrivit également de s'approcher ensuite d'Asti et d'Alexandrie, pour diriger toutes ses forces vers le Milanais, et principalement contre les Autrichiens, qu'il fallait rejeter au delà du Pô. « Les Piémontais, ajoutait le directoire, ne » doivent pas être ménagés tant qu'ils seront nos » ennemis. Le général en chef cherchera, par tous » les moyens qui sont en son pouvoir, à animer » les mécontents du Piémont, et à les faire éclater » contre la cour de Turin d'une manière générale ou partielle. Par là nous intimiderons toute » l'Italie et nous dissoudrons la coalition de toutes » ces petites puissances en faveur de la cause » autrichienne. »

Le directoire prescrivait aussi à son commandant en chef, et au mépris de la neutralité de la république de Gênes, de se mettre en possession des forts de Savone. En outre, dans des instructions supplémentaires, il lui ordonna de contraindre Gênes à fournir de l'argent et à lui livrer la forteresse de Gavi; il l'autorisa même à prendre d'assaut cette place, en cas de refus. Tels furent à peu près les instructions et le plan de campagne des premiers magistrats de la république française pour la conquête de l'Italie.

Ils se réservaient à eux seuls la faculté de faire la paix et interdisaient au général toute espèce de trêve ou de suspension d'armes. C'est ainsi qu'ils prétendaient renfermer dans d'étroites limites un génie si entreprenant, et qui bientôt ne devait plus avoir d'autres règles que sa volonté.

Voyons quels ennemis Bonaparte allait avoir à combattre et dans quelle disposition il les trouva.

Le conseil aulique de guerre n'avait nullement rempli les promesses faites au général Beaulieu et à la cour de Sardaigne : l'armée autrichienne ne comptait que vingt-huit mille hommes sous les armes, nombre insuffisant même pour une guerre défensive, et où il s'agissait de préserver l'Italie. Bien qu'à Vienne on eût encore promis de révoquer d'Argenteau, à qui on avait plus particulièrement imputé la défaite de Loano, Beaulieu trouva ce général à

Digitized by Google

la tête d'une division importante. Arrivé au pied des Alpes il vit aussi avec beaucoup de peine que l'armée piémontaise était moins nombreuse qu'on ne le lui avait annoncé. Sa force réelle, y compris la milice et les troupes de ligne, ne s'élevait guère au delà de quarante mille hommes effectifs. Mais à peine vingt mille étaient-ils répartis sur la ligne d'opérations actives. Le reste gardait les places fortes, ou tenait la chaîne des montagnes en regard de l'armée française, commandée par Kellermann. L'armée royale, d'ailleurs, qui devait se combiner avec les Autrichiens, ne recevait pas directement les ordres de Beaulieu; elle avait pour général en chef le baron de Colli, général autrichien, militaire avisé, qu'on disait habile parce qu'il évitait de se compromettre. Quel concert pouvait-il s'établir entre deux généraux déjà en rivalité de position dès l'ouverture de la campagne? La gauche de l'armée piémontaise s'appuyait à la Bormida, sa droite à la Stura; se prolongeant ainsi à travers les montagnes et protégeant Ceva, Mondovi, Coni, au moyen de fortes garnisons; ayant même un camp retranché, établi sur une éminence pour la sûreté du fort de Ceva. Le gros des forces autrichiennes, couvrant la Lombardie, occupait les environs d'Alexandrie et de Tortone, et les deux routes qui conduisent de Gênes à Milan. Beaulieu qui sentait le besoin d'avoir à sa disposition, ou plutôt en garantie, la forteresse de Tortone, en fit la demande au roi de Sardaigne; mais ce prince refusa « voulant, autant que possible, » dit-il, rester maître chez lui. »

Ainsi les Austro-Sardes n'avaient à opposer qu'une alliance incohérente, des chefs mal unis, des troupes morcelées et sans enthousiasme, à une pensée unique, à une volonté inflexible, à une armée excellente, pleine d'impatience d'en venir aux mains. Mais cette armée, endurcie, aguerrie, et qui s'élevait, quoi qu'en ait pu dire son chef, à quarante-cinq mille hommes effectifs, manquait de tout excepté de courage.

A peine son nouveau général en chef paraît-il au quartier général de Nice, que se montrant né pour commander il réprime avec vigueur des symptômes d'indiscipline, maîtrise ses généraux secondaires, et donne à toute son armée l'impulsion de la victoire. Passant la revue de ses troupes et les mettant en marche sur Albenga, « Soldats, leur dit-il, » vous êtes nus, mal nourris et le gouvernement ne » peut rien vous donner. Le courage que vous montrez au milieu de ces rochers est admirable, mais » il ne vous procure aucune gloire, aucun éclat. » Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes » villes seront en votre pouvoir : vous y trouverez » honneur, gloire et richesses. » Cette première harangue, d'un style véritablement antique, et qui rappelait très-bien Annibal, électrisa l'armée. Aussitôt les divisions Masséna et Augereau prennent position à Loano, Finale et Savone; Serrurier se porte à Garressio et y observe le camp retranché de Ceva occupé par les Piémontais; La Harpe menaçant Gênes se dirige sur Voltri.

Deux routes se présentaient au jeune général pour envahir l'Italie : celle de Gênes par les défilés de la Bochetta et celle de Savone, entre le col Saint-Jacques et le col de Cadibone, point de jonction où les Alpes maritimes et les Apennins liguriens s'abaissent, pour ainsi dire, comme pour former une issue à cette frontière de l'Italie. C'est par là précisément que Bonaparte veut y pénétrer, en tournant ainsi tous les obstacles des Alpes. Savone, port de mer et place forte, se trouvait là si heureusement placée, qu'elle pouvait lui servir à la fois de dépôt et de point d'appui. Savone, d'ailleurs, n'était éloignée que de neuf milles du bourg de Carcaré, et cette route, bien que montueuse, pouvait être en peu de jours rendue praticable à l'artillerie. A Carcaré plusieurs chemins conduisent par le Montferrat dans l'intérieur du Piémont. C'était donc le seul point par où l'on pût entrer en Italie sans rencontrer de hautes montagnes. C'était par la vallée de la Bormida qu'on parvenait dans le Montferrat, et là Bonaparte devait séparer les armées sardes et autrichiennes, en menaçant également la Lombardie et le Piémont, pouvant marcher de là sur Turin comme sur Milan.

Le passage de l'armée par la Bochetta et les clefs de la forteresse de Gavi sont demandés avec hauteur au sénat de Gênes par le ministre de France, qui annonce ouvertement que les Français veulent pénétrer en Lombardie et appuyer leurs opérations sur Gênes même. Une rumeur extraordinaire se répand dans cette ville et y porte le trouble et l'agitation : le sénat, les conseils, se déclarent en permanence; le contre-coup se fait sentir jusqu'à Milan, tandis que Turin s'endort dans une fausse sécurité. Quant aux magistrats de Gênes, ils pensent moins à défendre leur territoire contre les armées belligérantes qu'à prévenir l'insurrection des basses classes attachées aux Français, tandis que les classes élevées penchent pour les alliés.

Bien que la plupart des espions de l'Autriche fussent déjà subornés, Beaulieu, à son départ de Milan pour l'armée, reçoit de Vado, sous la date du 31 mars, l'avis que dix mille Français arrivent à Voltri, commandés par le général Cervoni (1); que

(1) Ce général était à la tête de l'avant-garde de la division La Harpe qui opérait le mouvement.

Digitized by Google

l'objet de ce général est de se porter par le chemin de Vado au delà de la Bochetta, pour faire une diversion dans le voisinage de Tortone ou d'Alexandrie, pendant que le reste des forces républicaines s'avancerait par la lisière connue sous le nom des *langhes du Montferrat*. La lettre ajoutait que si Beaulieu, de ce côté, voulait s'emparer du poste important de Montenotte, « il ferait bien de l'attaquer avant le 9 avril, qui était le jour où le poste devait recevoir des renforts. » Rien de plus exact et de plus clair : c'était un trait de lumière.

En effet Bonaparte avait d'abord négligé de fortifier ce poste de Montenotte qui dominait la position de Notre-Dame de Savone, principale défense de la ligne de son armée sur le centre ; il venait enfin de l'occuper, d'y élever des redoutes, et Masséna, par son ordre, faisait une reconnaissance générale de cette position importante.

Toutefois Beaulieu averti court en toute hâte au secours de Gênes qu'on lui représente de toutes parts comme le point essentiellement menacé. Après avoir porté son quartier général à Novi il partage son armée en trois corps. La droite composée de Piémontais commandée par Colli, ayant son quartier général à Ceva, défend la Stura et le Tanaro ; le centre, sous les ordres de d'Argenteau, établit son quartier général à Sasselo, qui est à portée de Montenotte. Beaulieu se réserve de diriger lui-même son aile gauche destinée à couvrir Gênes. Éclairé sur les desseins de son adversaire ou croyant les pénétrer, il prend, en homme de cœur, la résolution de les prévenir, car il est décidé à prendre l'offensive sur toute la ligne, depuis le col de Tende jusqu'à Gênes. Son projet consiste à charger le centre des républicains à Montenotte, à les culbuter et à se porter en force à Savone, et là, séparant l'armée française en deux pendant sa marche sur Gênes, d'enlever les troupes postées à Voltri.

Mais trompé par l'attaque simulée de son adversaire sur Gênes, et plein de l'idée qu'il médite de déboucher en Lombardie par les défilés de la Bochetta, Beaulieu se porte en personne sur Voltri, avec les dix mille hommes de sa gauche, s'éloignant ainsi du point d'attaque principal, celui de Montenotte, et commettant la faute de l'abandonner à d'Argenteau, qui aurait dû ne lui inspirer aucune confiance.

Ne négligeant pas néanmoins l'avis qu'il a reçu de Vado, il ordonne à ce même d'Argenteau de se trouver avec sa division à Dego, le 5 avril, pour de là marcher sur Montenotte le 6 et l'attaquer dès le point du jour de concert avec le général Roccavina. Quant à lui, marchant en toute hâte sur Voltri, à la tête de six mille hommes d'élite, il y attaque Cervoni, le 8 avril, avec tant de promptitude, que ce général, surpris, abandonne la ville avec précipitation et avec perte.

Mais du côté de Savone, au mépris de l'ordre qu'a donné Beaulieu de marcher sur Montenotte dès le 6, d'Argenteau marchant avec seulement neuf mille hommes ne forme son attaque que le 10 au matin c'est-à-dire après un délai de quatre jours. Cependant, malgré les renforts que le poste a reçus la veille, toutes les positions des Français sont enlevées à l'exception de la dernière redoute, vaillamment défendue par le chef de brigade Rampon. Cet officier avait repoussé trois attaques dans l'une desquelles le général Roccavina reçut une blessure grave. Au moment d'être transporté de Montenotte à Dego pour y être pansé, Roccavina recommande avec instance à d'Argenteau de donner l'assaut à la redoute pendant la nuit, et de s'en mettre en possession avant l'arrivée des renforts qu'attendaient les Français. D'Argenteau en donne l'assurance, mais il n'agit point, et cette faute énorme va influer sur le sort de toute la campagne ; peut-être sur celui de l'Europe !

En effet, marchant dans la nuit même avec les divisions Augereau et Masséna, c'est-à-dire avec une force supérieure à celle des Autrichiens, Bonaparte débouche en personne au point du jour derrière Montenotte. Là d'Argenteau se laissant envelopper de tous côtés tient à peine, et sa retraite précipitée dégénère en déroute. Puis, comme s'il eût été impatient d'ouvrir lui-même l'Italie aux Français, il court s'isoler par un circuit à Paretto, à trois lieues derrière Dego, point si essentiel à couvrir.

Cette nouvelle est un coup de foudre pour le brave Roccavina, blessé et gisant à Dego ; il en verse des larmes devant ses amis : « Ma douleur est » amère et profonde, leur dit-il ; d'Argenteau a » fait trois fautes plus graves les unes que les » autres. Il a manqué d'attaquer Montenotte le jour » prescrit par le général en chef ; il vient de man» quer de redonner l'assaut à la dernière redoute, » et voici qu'il laisse à découvert le poste de Dégo » qui, dans ce moment, est la clef de notre ligne » d'opérations. Cette dernière faute est impardon» nable ; je prévois des malheurs prochains. »

Et Beaulieu n'était point à portée de réparer tant de fautes par sa présence. Son mouvement sur Gênes avait été combiné avec l'escadre anglaise, et il devait avoir à Voltri une entrevue avec le commodore Nelson. Le 11 avril, après une conférence de deux heures, sur l'avis que les Français manœuvraient en forces sur les hauteurs de Savone, il donne l'ordre à l'aile gauche de son armée de se

Digitized by Google

remettre en marche vers les montagnes. Pour lui, il se jette dans son carrosse avec deux aides de camp, et prend la route de la Bochetta. Arrivé aux environs de Rivarola, une de ses roues se brise et il est renversé. N'ayant plus ni chevaux de main, ni aucune autre voiture, il est forcé de rester plusieurs heures sur la route, éloigné des deux ailes de son armée, dont la droite était aux prises avec les Français à Montenotte. Plein d'impatience et d'inquiétude. « Je serai déshonoré, dit-il à ses aides » de camp, sans qu'il y ait de ma faute, s'il s'en» gage du côté d'Acqui quelque action qui tourne à » notre désavantage. » Arrive enfin un carrosse envoyé par le chargé d'affaires d'Autriche à Gênes, et Beaulieu put reprendre le chemin d'Acqui. Là il éclate avec emportement contre d'Argenteau, en apprenant que cet officier général, au lieu d'attaquer Montenotte le 6, ne s'y est présenté que le 10, et encore Beaulieu ignore-t-il le combat de la veille, et croit-il que d'Argenteau et Roccavina n'ont plus à forcer que la dernière redoute. Il allait monter à cheval et marcher dans cette direction, quand on vient l'informer que d'Argenteau a perdu tous ses avantages, qu'il est en pleine retraite et que les Français, pénétrant avec impétuosité dans le Montferrat, sont vraisemblablement déjà maîtres de Dego. En effet, la retraite de d'Argenteau à Paretto avait mis à découvert non-seulement la position de Dego, mais le détachement du général Provera, qui accourait avec quinze cents hommes de l'armée piémontaise par la route de Cosseria, au soutien de d'Argenteau lui-même. A Dego, trois régiments sardes et cinq bataillons autrichiens n'avaient eu que le temps de s'y enfermer pour arrêter l'armée française. De son côté, Provera s'est barricadé dans le vieux château de Cosseria. Dès le 12 avril, Bonaparte, qui dirige en personne l'ensemble des mouvements de son armée, fait attaquer simultanément et avec vigueur sur les deux routes les deux positions dont la résistance retarde sa marche. Situé sur une colline, le château de Cosseria défendait le passage qui conduit de Millesimo à Ceva et à Mondovi. Bien que déjà coupé et cerné par la division Augereau, Provera rejette toutes les sommations, repousse toutes les attaques, et montre enfin le même courage qu'avait opposé Rampon aux assauts des Autrichiens à Montenotte.

D'un autre côté, Dego résiste également le premier jour aux canonnades et aux assauts des divisions réunies de Masséna et de La Harpe. Le lendemain, à huit heures du matin, recommencent les attaques, et la brigade du général Boyer s'étant portée sur le chemin de Dego à Spigno, réussit à couper toute communication entre d'Argenteau et Beaulieu, le premier toujours inactif à Paretto et le second ralliant à son quartier général d'Acqui six à sept mille soldats. Un seul bataillon autrichien arrivait à marches forcées au secours de Dego; osant se mesurer avec Boyer, il cède après de grandes pertes, et pose les armes.

Si, pendant le combat, d'Argenteau avec son corps d'armée eût soutenu ce bataillon, non-seulement il eût chassé la brigade française, mais il eût rouvert la communication entre Acqui et Dego, et vraisemblablement sauvé ce dernier poste. Mais bien qu'il eût écrit à Roccavina qu'il volerait au secours de Dego dès qu'il entendrait gronder le canon, il ne parut que lorsqu'il n'était plus temps, c'est-à-dire deux heures après la destruction presque entière du bataillon autrichien qu'il venait de sacrifier; aussi lâche à Dego qu'à Montenotte, il prit encore le parti de la retraite et l'effectua par le chemin de Spigno. La reddition de Dego s'ensuivit le lendemain 14 avril. Le commandant et toute la garnison se rendirent prisonniers de guerre.

Il n'est donc pas vrai que Beaulieu se soit trouvé au combat de Dego, non plus qu'à celui de Montenotte; ce général en était éloigné de quarante milles. Il partit d'Acqui, il est vrai, le 14 avril, à la tête de sept mille hommes rassemblés à la hâte, dans le dessein d'opérer sa jonction avec d'Argenteau et de marcher droit à l'armée française; mais il n'alla pas plus loin que Bistagno, qui n'est qu'à six milles d'Acqui; là il s'arrêta sur un faux avis de d'Argenteau qui, cherchant à colorer son nouveau mouvement rétrograde, lui annonçait que la colonne ennemie qui avait paru dans les gorges de Millesimo au lieu d'avancer s'était repliée, et que Dego se défendait vigoureusement. Le jour même Beaulieu apprit que Dego venait de succomber, et que le gros de l'armée française marchait en avant. Désespéré, affaibli de plus en plus dans ses moyens de résistance, il rentre consterné à son quartier général d'Acqui, pour y rallier ses troupes, et toujours dans l'espoir de s'opposer enfin aux progrès de l'ennemi. Mais au milieu de tant de succès, un revers inattendu éprouvait en quelque sorte son heureux adversaire. D'Argenteau avait mis en mouvement sur Dego un corps de trois mille hommes commandés par le colonel Wukassovich, venu de Voltri par Sassello. Par une inadvertance inconcevable, dans son ordre écrit, d'Argenteau s'était trompé de date, ayant indiqué un jour plus tard que celui qu'il prétendait désigner, et Wukassovich, strict observateur d'un ordre si légèrement donné, n'arrive devant Dego que le lendemain de sa reddition. Ne le trouvant plus occupé que par quelques bataillons français, moins pressés de se

Digitized by Google

garder que de jouir de la victoire, il fond sur les soldats surpris, et saisis d'une terreur panique; tout est enlevé ou dispersé, et Wukassovich retrouve à Dego la même artillerie qu'y avait laissée la garnison austro-sarde.

Cependant les fuyards des bataillons français qui ont été surpris, vont jeter l'alarme au quartier général de Bonaparte, où l'on a peine à comprendre comment les Autrichiens peuvent être à Dego, lorsque les avant-postes placés sur la route d'Acqui ne sont pas inquiétés. Sans perdre une minute, Bonaparte, trahi un moment par la fortune, mais digne de ses faveurs, envoie en toute hâte renforts sur renforts à Masséna qui, à son tour, fond sur Dego. Un combat acharné s'engage; le poste est repris enfin et les trois mille Autrichiens sont défaits malgré la plus héroïque défense.

Ainsi Beaulieu en personne ne fut pas battu à Dego avec sept mille hommes, comme Bonaparte l'écrivit positivement au directoire. On concevra difficilement aujourd'hui qu'un général d'armée mande officiellement aux chefs de l'État un fait de cette nature, s'il n'est avéré. Mais cette objection, qui dans un temps ordinaire serait de quelque poids, n'en a aucun dans un temps de révolution. Il importait à Bonaparte, dès son début, de fasciner les esprits; il lui importait surtout de faire croire qu'il avait battu le général ennemi en personne.

Tandis que Dego était emporté pour n'avoir pas été secouru à temps, le château de Cosseria tombait à peu près par les mêmes causes. Ainsi il n'est pas vrai que le général de l'armée piémontaise ait fait un seul mouvement pour dégager ce poste important, ni qu'il y ait envoyé des secours. Lui-même en a donné les motifs que voici : « 1° Au moment où il » allait faire partir des renforts, il apprit que Cos» seria était enveloppé de toutes parts; 2° il crut de» voir tenir sa petite armée réunie pour faire face » au corps d'observation du général Serrurier, posté » dans la vallée d'Oneille. »

Il est vrai que d'Argenteau envoya au secours de Provera les deux régiments piémontais de Montferrat et de la Marine, qui en vinrent aux mains aux environs de Cosseria, pour délivrer ce général; mais là, ces deux régiments, enveloppés par les Français, posèrent les armes et restèrent prisonniers de guerre.

Ainsi faute de secours venus à temps le brave défenseur de Cosseria se rendit. « Provera désespéré » posa les armes, » dit Bonaparte, comme s'il n'y avait pas eu de capitulation préalable. Il y en eut une pourtant et honorable; car Provera obtint tout ce qu'il demandait.

Ces deux faits d'armes de Dego et de Cosseria voilà ce que Bonaparte appela la victoire de Millesimo, sans doute parce qu'Augereau enleva les gorges de ce nom pour cerner le mamelon de Cosseria. Ainsi la bataille de Millesimo n'est qu'une fiction, et l'on pourrait en dire à peu près autant de celle de Montenotte où il n'y eut qu'un combat de postes. Voilà comment Bonaparte préludant par des relations emphatiques s'essayait à embellir ses actions de toute la pompe du langage. Ceci du reste n'ôte rien au mérite de ses conceptions ni à l'habileté de ses manœuvres. Pendant trois jours consécutifs entre le 11 et le 15 avril (et ce court intervalle était décisif) le gros de son armée occupant quatre lieues de terrain de la droite à la gauche, opéra par le centre contre des forces morcelées et sans liaison, ce qui amena la séparation des armées austro-sardes.

Ainsi pendant ces trois journées, d'où allait dépendre le sort de l'Italie, les deux armées austro-sardes ou plutôt Colli et d'Argenteau ne combinèrent aucun mouvement ni pour se rapprocher ni pour resserrer leur ligne, laissant Bonaparte maître de se placer entre eux et de forcer les Sardes d'agir séparément, ce qui était l'objet principal de son plan de campagne.

En effet, avançant sa gauche rapidement sur le Tanaro il se place entre les Autrichiens et les Piémontais, et là ordonne à Augereau et à Serrurier de se combiner pour marcher sur le camp de Ceva où Colli s'était réfugié.

Du côté des Autrichiens un cri général d'indignation s'élève contre d'Argenteau : tous l'accusent des malheurs de Loano, de Montenotte et enfin de Dego. Les premiers revers, disent-ils, ont préparé les voies aux Français; les revers actuels leur ont ouvert le chemin de l'Italie. Beaulieu irrité, après avoir suspendu d'Argenteau, le fait mettre aux fers et conduire à Mantoue pour y être jugé par un conseil de guerre (1).

Quant au vainqueur, laissant de côté Beaulieu retiré dans le camp d'Acqui et occupé à y rallier ses corps épars, c'est contre les Piémontais que par un à gauche il va tourner lui-même toutes ses forces.

Passant le Tanaro il se trouva pour la première fois dans une vaste et fertile plaine. Dès qu'Augereau parut et se mit à manœuvrer pour tourner le camp de Ceva, Colli dans la nuit du 16 au 17 avril abandonna son camp retranché, et repassant le Tanaro se retira derrière la Corsaglia dans la direction de Mondovi, et par là consomma sa séparation d'avec les Autrichiens. Voilà comment Bonaparte coupa la ligne des Austro-Sardes; il y réussit en portant presque toutes ses forces contre l'aile la plus faible, manœuvre simple exécutée avec prévoyance, vigueur et célérité.

(1) On se borna en définitive à lui ôter son commandement, plus tard il fut employé de nouveau.

Digitized by Google

Sans rien tenter contre la citadelle de Ceva dont le commandant rejeta ses sommations, il se mit à la poursuite de l'armée piémontaise qui, successivement attaquée à la Bicoque, et à Saint-Michel, se retira pour ne pas être tournée et vint ainsi occuper par sa droite la Madona del Vico. Là, Colli n'avait d'autres renforts à attendre que ceux que lui promettait Beaulieu. Ce fut dans ce moment qu'un officier autrichien vint l'avertir que s'il tenait seulement trois jours à Mondovi, Beaulieu en personne viendrait à son secours. L'armée royale y prit position, élevant à la hâte quelques retranchements; mais Colli voyant bientôt apparaître les républicains, qui depuis trois jours ne cessaient de le harceler, abandonna ses lignes après une assez vive escarmouche que Bonaparte décora du nom de bataille et dans laquelle son général de cavalerie Stengel perdit la vie. Mondovi tombant au pouvoir de l'armée française fut victime de la détresse du soldat qui s'y livra au pillage. Colli, se replia derrière la Stura entre Coni et Cherasco, couvrant Turin où l'agitation et le trouble étaient extrêmes.

A la première nouvelle de l'irruption qui menaçait ses États, Victor-Amédée avait convoqué un conseil extraordinaire, où ses fils avaient été appelés. On y avait ouvert différents avis : parmi les ministres du roi les uns avaient opiné pour la continuation de la guerre, d'autres pour la paix, proposant de la négocier le plus promptement possible sous la médiation de l'Espagne. Le duc d'Aoste s'y opposa. Drake, ministre d'Angleterre à Gênes, qui venait de se transporter à Turin, et le marquis Gherardini, ministre d'Autriche, soutinrent avec énergie l'avis du duc d'Aoste. Ils épuisèrent tout ce que la diplomatie pouvait offrir de plus rassurant aux yeux du roi, suppliant S. M. d'imiter ses illustres ancêtres, de résister à l'orage, et lui promettant de prompts secours, soit en argent, soit en hommes. Le monarque se montra fermement résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité et de rester fidèle à ses alliances. Le comte d'Hauteville, son ministre des affaires étrangères, rédigea, au sortir du conseil, une circulaire qui fut adressée aux cabinets de Londres, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, et par laquelle Victor-Amédée protestait de sa résolution inébranlable de continuer la guerre.

De son côté Beaulieu apprenant l'action qui venait d'avoir lieu près de Mondovi et la retraite de l'armée piémontaise quitta sa position d'Acqui et vint établir à Bosco son quartier général, sa gauche appuyée à Novi et sa droite à la citadelle d'Alexandrie. Par là, s'il ne survient point de changement politique dans les rapports de la cour de Turin avec celle de Vienne, les armées piémontaise et autrichienne se trouveront en mesure d'effectuer dans la ville d'Asti leur communication, mettant le Tanaro entre elles et l'armée républicaine. A une des extrémités de la ligne les deux armées réunies auraient eu pour appui la forteresse de Coni et à l'autre les Apennins, de sorte que les Français n'auraient pu percer que par le centre et en s'exposant à être pris entre deux feux. Mais Beaulieu n'ignorant pas qu'à Turin un parti se déclarait contre l'alliance autrichienne, demanda qu'on lui remit en dépôt les places de Ceva, d'Alexandrie et de Tortone. Le roi ne put s'y résoudre, et ce fut une première victoire remportée par le parti de la paix. Déconcerté d'abord par le résultat du dernier conseil extraordinaire ce parti avait mis tout en œuvre pour qu'aux approches de l'armée républicaine, le roi ébranlé changeât de résolution; car, c'était encore moins le roi que la plupart des seigneurs de sa cour, qui, à la première apparition des Français avaient pris l'épouvante. La haute noblesse du Piémont redoutait également pour elle les suites d'une révolution démocratique et celles de la guerre. Une transaction même peu sûre lui parut préférable à une guerre qui eût entraîné la perte de son repos et de ses richesses. On sent combien, en présence d'une crise si menaçante, dans une cour si faible, les intrigues devaient l'emporter.

Déjà Bonaparte, conduit par des guides sûrs, par des émissaires dévoués, instruit à fond de l'état intérieur du pays, persuadé d'ailleurs qu'il aurait meilleur marché de la cour et de l'armée que de la nation piémontaise, poussait en avant ses coureurs sur Cherasco par Cara et Béné. Cherasco était la seule place de guerre qui pût l'arrêter jusqu'à Turin. Elle est située au confluent de la Stura et du Tanaro, entourée alors de forts bastions et d'autres ouvrages nouvellement élevés : ses magasins de vivres et d'artillerie étaient immenses. Bonaparte appréciant l'importance d'une telle conquête, soit pour frapper de terreur la cour de Sardaigne, soit pour mettre un terme aux affreux désordres que son armée traînait à sa suite, était dans l'intention de s'en emparer par un coup de main. Son mouvement en avant qui décèle son dessein de se diriger vers la capitale du Piémont y porte la consternation et l'effroi.

Victor-Amédée circonvenu par des conseillers timides ordonne au général Colli qui s'était porté sur Fossano de se replier sous les murs de Turin et convoque, le 22 avril, dans son palais un nouveau conseil extraordinaire.

Cette fois le parti de la paix s'y démasqua avec plus d'assurance. Un prêtre, un cardinal, un prince de l'Église, l'archevêque de Turin Costa, mu par ses propres sentiments autant que par les vœux se-

Digitized by Google

crets d'une grande partie de la noblesse et sourdement excité par l'avocat Prina de Novarre, ouvrit l'abîme où devait s'engloutir la monarchie piémontaise en s'élevant avec force contre l'alliance autrichienne. Il déclara qu'il n'y avait plus de sûreté pour la maison royale que dans une prompte négociation avec le vainqueur « Nous voici arrivés, dit-» il, au terme où une puissance périt si elle ne » change de système. » On savait combien les paroles de ce prélat feraient impression sur l'esprit du roi. Toutefois d'autres conseillers, tels que le marquis d'Albarey et le comte d'Hauteville, lui représentèrent de nouveau qu'il était plus sûr d'affronter le péril et ses désastres que de se livrer désarmé et enchaîné à un ennemi sans foi ni loi. La séance fut levée sans que le roi prît aucune résolution. Dans une telle crise ce prince était peu capable de déployer la force d'âme qui avait mérité tant de gloire à ses ancêtres Charles-Emmanuel Ier et Victor-Amédée II. Rentré dans son cabinet il prêta l'oreille aux instantes prières du cardinal-archevêque, du ministre d'Espagne et des seigneurs de sa cour; il céda moins à la crainte du danger qu'à l'entraînement de la plupart de ses courtisans et de ses ministres. Mais on ne put vaincre sa répugnance ni celle des princes ses fils à traiter directement avec le général Bonaparte et avec le commissaire Salicetti auxquels la cour de Turin supposait des intentions révolutionnaires. On décide alors le monarque à faire partir pour Gênes le chevalier de Revel, colonel du régiment de Nice, et le chevalier Tonso, premier commis des affaires étrangères, pour négocier la paix avec le ministre de France Faypoult, sous la médiation de S. M. Catholique. Don Ulloa, ministre d'Espagne, s'offrant de les accompagner, le roi leur donne pour instruction de « *conclure à quelque condition que ce fût* ,sauf le maintien de sa maison sur le trône. »

En même temps le général Colli reçut l'ordre de demander au général républicain une suspension d'armes. Un parlementaire fut aussitôt porteur de la lettre de ce général écrite dans la nuit même du 22 au 23 avril. Bonaparte répond qu'il ne peut ni ne veut suspendre les hostilités à moins que préalablement on ne lui remette en garantie les trois forteresses de Coni, d'Alexandrie et de Tortone, et il poursuit sa marche triomphante.

Cherasco, la seule ville de guerre qui pût l'arrêter jusqu'à Turin, avait deux mille hommes de garnison soutenus au dehors par différents corps d'armée, et offrait un point important de ralliement et de résistance : elle ne lui ouvre pas moins ses portes, sans coup férir, ou plutôt elle lui est livrée, par les adhérents secrets de la France, à la seule apparition de l'aide de camp Marmont envoyé pour *reconnaître la place*.

A cette nouvelle et en apprenant le refus d'un armistice, l'effroi du monarque piémontais n'eut plus de bornes; il se hâta d'envoyer au général ennemi un second ambassadeur : ce fut le ministre secrétaire d'État de la guerre, que Bonaparte reçut au milieu de son camp où il lui fit la réponse suivante : « C'est à moi à vous imposer des conditions; vos » propositions sont absurdes : écoutez les lois que » je vous impose au nom du gouvernement de ma » patrie, et exécutez-les sur-le-champ, sans quoi » Turin est à moi demain matin : mon premier » aide de camp vous expliquera mes conditions : Je » vole préparer le siége de Turin et disposer mes » batteries!.... » Cet air d'assurance, ce ton de hauteur étonne le ministre sarde qui retourne à Turin où tout fléchit.

Le comte de Latour et le marquis de la Costa arrivent à Cherasco chargés de souscrire à toutes les conditions du vainqueur. Les conférences s'ouvrent aussitôt au quartier général, dans la maison de Salmatoris, alors maître d'hôtel du roi de Sardaigne, et depuis préfet du palais de ce même Bonaparte devenu empereur.

Cependant Beaulieu à la tête de quinze mille Autrichiens avait fait un mouvement en avant et venait d'arriver à Nice de la Paille. Là il est joint par un émissaire que lui ont expédié secrètement et en toute hâte au moment de leur départ précipité de Turin le marquis Gherardini, ministre impérial et M. de Trevor, ministre d'Angleterre. Ils informaient le général autrichien que le roi de Sardaigne traitait avec Bonaparte. Aussitôt Beaulieu suspend sa marche et songe aux mesures qu'exige une conjoncture aussi délicate.

Ce changement inopiné dans la politique de la cour de Turin portait à l'armée autrichienne un coup fatal. Quel moyen de le parer? Beaulieu imagine une opération prompte et hardie : elle consiste à s'emparer sur-le-champ par un coup de main des trois citadelles d'Alexandrie, de Tortone et de Valence, voisines l'une de l'autre et formant une espèce de triangle. En s'en rendant maître il tiendrait l'armée française éloignée du Pô, et de là pourrait attendre que l'Empereur lui envoyât des renforts pour reprendre l'offensive. En conséquence, deux régiments de hussards sont destinés à enlever Alexandrie; Valence est l'objet d'une même expédition confiée à un régiment de dragons du roi de Naples. Quant à Tortone, le général Pittoni, campé aux environs de cette place avec sa brigade est chargé de s'en emparer. Tout semble combiné parfaitement, et Beaulieu part le 26 avril de Nice de la Paille pour Incisa

Digitized by Google

et de là se rapprochant d'Alexandrie se rend à Ovigliо où il établit son quartier général. Il ne se doutait pas alors que ses projets eussent été devinés et prévenus. Les deux régiments de hussards arrivent à Alexandrie au temps prescrit (le 28); mais ils trouvent les ponts-levis haussés par ordre du chevalier de Solar, gouverneur de la ville, averti une heure avant l'arrivée des hussards. Un même désappointement fait manquer Tortone au moment où Pittoni se disposait à mettre à exécution l'ordre de son général en chef. Valence seulement tomba au pouvoir de Beaulieu, le coup de main du régiment de cavalerie napolitaine ayant réussi; mais cette place isolée n'était d'aucune importance. L'opération manqua ainsi par l'infidélité d'un employé du quartier général autrichien.

Cependant depuis le 25 les conférences de Cherasco étaient ouvertes et le général français eut bientôt pénétré les deux négociateurs piémontais. » Le comte de Latour, a-t-il dit plus tard, était un » vieux soldat, lieutenant général au service de Sar» daigne, très-opposé à toutes les nouvelles idées, » de peu d'instruction et d'une capacité médiocre. » Le colonel La Coste, natif de Savoie, était dans la » force de l'âge; il s'exprimait avec facilité, avait » de l'esprit et se montra sous des rapports avanta» geux. » Bonaparte et La Coste dominèrent les conférences qui amenèrent la signature d'une suspension d'armes dont les conditions étaient décisives. Le roi de Sardaigne s'engageait à quitter la coalition et envoyait un plénipotentiaire à Paris pour y traiter de la paix définitive; jusque-là il y aurait armistice; mais Ceva, Coni, Tortone ou à son défaut Alexandrie seraient remis sur-le-champ aux Français avec toute l'artillerie et les magasins; l'armée continuerait d'occuper tout le terrain qui se trouvait en ce moment en sa possession; les routes militaires, dans toutes les directions, permettraient sa libre communication avec la France et de la France avec l'armée; Valence serait immédiatement évacué par les Napolitains et remis au général français jusqu'à ce qu'il eût effectué le passage du Pô; enfin, les milices du pays seraient licenciées et les troupes régulières disséminées dans les garnisons de manière à ne donner aucun ombrage à l'armée conquérante.

De ces stipulations découlaient bien d'autres avantages politiques et militaires pour le vainqueur : désormais les Autrichiens isolés pouvaient être poursuivis jusque dans l'intérieur de la Lombardie. Devenues disponibles les troupes de l'armée des Alpes allaient en partie descendre en Piémont et joindre l'armée d'Italie; la ligne de communication avec Paris était raccourcie de moitié; enfin, le jeune vainqueur avait désormais des points d'appui et de grands dépôts d'artillerie, pour former des équipages de siége et pour assiéger Turin même si le directoire n'agréait pas la paix. Quant à l'effet moral sur les esprits il fut immense, et Bonaparte comprit tous les avantages de sa position avec la maturité d'un grand capitaine.

Sa lettre confidentielle au directoire datée de Cherasco, le 28 avril, jour même de la signature de l'armistice, révélait ses desseins et même son avenir. En voici les principaux traits :

« Ceva, Coni et Alexandrie sont au pouvoir de » votre armée; si vous ne vous accordez pas avec le » roi de Sardaigne, je garderai ces places et je mar» cherai sur Turin. En attendant je marche demain » sur Beaulieu, je l'oblige à repasser le Pô; je le » passe immédiatement après; je m'empare de toute » la Lombardie et avant un mois j'espère être sur » les montagnes du Tyrol, trouver l'armée du Rhin » et porter de concert la guerre dans la Bavière. Ce » projet est digne de vous, de l'armée et des desti» nées de la France..... Si vous me continuez votre » confiance je suis sûr de la réussite : *L'Italie est à* » *vous!* »

On ne peut nier que ce fût surtout par ses habiles combinaisons et la vivacité de ses attaques que Bonaparte eût obtenu de si grands résultats, mais il est évident que la faiblesse du roi de Sardaigne y contribua aussi beaucoup. Rien n'était encore désespéré avant la convention de Cherasco, et déjà Victor-Amédée avait songé à négocier la paix; aucune forteresse du premier ordre n'était au pouvoir de l'armée française; cette armée n'avait pénétré en Piémont que par un étroit défilé; elle manquait de grosse artillerie et sa première invasion n'était réellement qu'une surprise. Ici écoutons le vainqueur lui-même après un laps de vingt ans. « Le roi de » Sardaigne avait encore un grand nombre de for» teresses et malgré les victoires qu'on venait de » remporter, le moindre échec, le plus léger caprice » de la fortune pouvait tout renverser (1). »

En effet, si, ralliant ses troupes et armant sa capitale, le roi secondé par les princes ses fils se fût replié sur le Tésin, donnant partout le signal de la résistance, nul doute que la masse de la nation piémontaise ne se fût armée pour la patrie; et alors quel exemple pour l'Italie entière! Le roi oublia trop vite ce qu'il avait dit à son départ de Turin pour se rendre à son armée de Nice, en 1793, qu'il s'ensevelirait plutôt, comme Priam, sous les ruines de son palais que de souscrire à aucun traité avec les révolutionnaires. En 1796, la crise était trop forte pour Victor-Amédée; ses courtisans le renversèrent, pour

(1) Mémoires écrits à Sainte-Hélène, t. III, p. 193.

Digitized by Google

ainsi dire, de son trône, afin de se sauver eux-mêmes.

La nouvelle de la convention de Cherasco ayant été expédiée en toute hâte à Saint-Pétersbourg y parvint avant la circulaire par laquelle le roi avait protesté de sa volonté ferme et inébranlable à continuer la guerre. Le baron de la Turbie, ministre de Sardaigne, qui n'avait nulle connaissance de la trêve se rend chez le comte Ostermann, ministre des affaires étrangères de l'impératrice et lui présente la circulaire rassurante. Ostermann après l'avoir lue ne peut retenir son dépit ni sa colère, et en parlant de Victor-Amédée se sert d'expressions peu respectueuses pour la majesté royale. « Si les alliés, » dit-il, avaient pu s'imaginer qu'un premier revers » eût suffi pour abattre le courage de votre roi et lui » faire poser les armes ils auraient pris d'autres me- » sures, et pourvu par d'autres moyens à la sûreté » de l'Italie et aux intérêts de la coalition. »

Le comte Ostermann se serait montré moins courroucé contre ce malheureux prince, s'il eût été au fait des intrigues de sa noblesse pour le pousser dans l'abîme.

De son côté Bonaparte put juger, dès les conférences de Cherasco et dans ses pourparlers avec le marquis de La Coste, combien il lui serait facile de captiver la noblesse piémontaise. Aussi le jour même de la signature de l'armistice, déjà résolu de préserver le Piémont d'une révolution intérieure, il ajoutait à sa lettre confidentielle au directoire, ce paragraphe remarquable : « Vous ne devez pas » compter sur une révolution en Piémont; cela » viendra, mais il s'en faut que l'esprit de ces peu- » ples soit mûr à cet effet. » Lui-même dans les conférences exhorta les ministres du roi à rassurer la cour de Turin.

Le surlendemain de la signature il fit partir pour Paris ses deux aides de camp de confiance Junot et Murat, chargés de présenter au directoire vingt et un drapeaux enlevés aux Austro-Sardes, dans le court intervalle de quinze jours, n'ignorant pas combien de si glorieux trophées feraient sensation dans la capitale. En outre ses deux affidés militaires étaient porteurs de lettres et de communications confidentielles soit pour le directoire, soit pour Carnot et Barras en particulier; soit pour sa femme Joséphine et pour son frère Joseph, afin de se former dans le gouvernement ou auprès du gouvernement un parti capable de conjurer les intrigues qui pourraient lui être contraires.

Voici comment il s'exprimait, en parlant de la trêve dans sa seconde lettre secrète au directoire, datée de Cherasco le 29 avril : « C'est un roi qui se » met absolument à ma discrétion, en me donnant » trois de ses plus fortes places et la moitié la plus » riche de ses États. Si vous n'acceptez pas la paix, » si votre projet est de détrôner le roi de Sardaigne » il faut que vous l'amusiez quelques semaines et » que vous me préveniez tout de suite : je m'empare » de Valence et je marche sur Turin.....

» J'imposerai d'un autre côté quelques millions » de contributions au duc de Parme; j'enverrai » douze mille hommes sur Rome, lorsque j'aurai » battu Beaulieu et l'aurai obligé de passer l'Adige, » lorsque je serai sûr que vous *accorderez la* » *paix au roi de Sardaigne* et que vous m'enver- » rez une partie de l'armée des Alpes. Quant à » Gênes je crois que vous devez lui demander » quinze millions en indemnité.

» Si vous ne voulez pas la paix avec la Sardaigne, » écrit-il en particulier à Carnot, président du » directoire, faites en sorte que ce soit moi qui le » lui apprenne, afin que je sois maître de prendre » mon temps et que ses plénipotentiaires à Paris ne » s'en doutent pas. »

Ses insinuations au directeur Barras et à Faypoult, ministre de France à Gênes, étaient encore plus claires à l'égard du Piémont. « Il n'y a pas en Pié- » mont, leur mandait-il, la première idée d'une » révolution, et la France ne voudrait pas, je » pense, en faire une à ses frais. »

Voilà avec quelle adresse il détournait, pour le moment, l'orage qui menaçait la monarchie piémontaise.

Ces différentes dépêches allaient se croiser avec celles que venait de lui écrire le directoire.

Dans une instruction nouvelle celui-ci lui prescrivait le désarmement général du Piémont, la remise de ses places fortes, et si le roi résistait de ne pas manquer d'insurger le pays; enfin dans tous les cas de le réduire à une soumission complète; et en lui annonçant un renfort de quelques milliers de soldats, les directeurs ajoutaient: « Beaulieu est » opiniâtre, audacieux et entreprenant. »

La sensation fut prodigieuse dans le public parisien à l'arrivée au Luxembourg des deux aides de camp porteurs des drapeaux enlevés aux Austro-Sardes, des bulletins de l'armée et de la convention de Cherasco, enfin des dépêches ostensibles et confidentielles du général vainqueur et surtout de la belle proclamation qu'il avait adressée à ses soldats, proclamation devenue historique par l'élévation des pensées et de la diction, et où l'homme supérieur s'annonçait et se peignait lui-même.

Écoutons, au sujet de l'impression que fit au directoire ce grand événement, écoutons Joseph Bonaparte lui-même, alors simple commissaire des guerres et écrivant de Paris, le 6 mai, à un de ses

Digitized by Google

amis... « J'ai reçu des lettres de mon frère ; tu sais » que courant toujours de victoire en victoire il » était à neuf lieues de Turin qui allait être bombardé dans la nuit, lorsque d'après le traité tel » que mon frère l'avait présenté l'imprenable Coni, » Tortone, Alexandrie, furent remises à l'armée » française ; toutes les troupes sardes retirées d'avec » les Autrichiens et la trêve accordée jusqu'à la » décision du directoire... Ces conditions ont été » exécutées sur-le-champ. Nous sommes maîtres du » Piémont. Si le directoire veut la paix, nous envahissons par les États sardes, le Milanais et la » Lombardie ; s'il veut la guerre, nous tenons tous » les forts et dans vingt-quatre heures il n'existe » plus de royaume de Sardaigne. Cependant mon » frère a envoyé son premier aide de camp à Paris ; » il a passé par Turin où on l'a comblé d'honneurs ; » il y a quatre jours et demi qu'il est parti de Turin. » Le directoire est dans l'enthousiasme ; il a pris » hier au soir un arrêté qui laisse le pouvoir absolu à mon frère de faire la paix ou la guerre. » Deux plénipotentiaires sardes arriveront demain. »

Ainsi le Piémont était subjugué, mais garanti d'une révolution intérieure. A peine la trêve fut-elle conclue que les principaux nobles s'empressèrent d'offrir à Bonaparte leurs félicitations et leurs hommages. Il fut encore plus flatté des démarches du duc d'Aoste, second fils du roi, qui, venu à Racanigi pour rallier l'armée piémontaise, écrivit au général français des lettres pleines de déférence et de courtoisie. Ce prince lui envoya, de la part du roi, le marquis de Saint-Marsan comme étant chargé des négociations relatives à la ligne de démarcation et au maintien de la trêve. On sait même qu'il eut la mission délicate de faire agréer secrètement au vainqueur un subside.

Quoi qu'il en soit, ce fut à Tortone le 4 mai que Bonaparte vit pour la première fois M. de Saint-Marsan récemment arrivé de Vienne où sa cour l'avait envoyé pour arrêter le plan de campagne avec l'Empereur. Le général républicain goûta le négociateur piémontais, et en remerciant le duc d'Aoste de le lui avoir envoyé il lui en fit l'éloge. Voici comment il s'est exprimé depuis à son sujet. « Le roi envoyait fréquemment au quartier général » M. de Saint-Marsan, soit pour donner des explications particulières, soit pour demander l'assistance nécessaire pour maintenir la paix dans le » pays ; ses affaires ne pouvaient pas être en meilleures mains ; son caractère et sa personne plaisaient au général en chef. M. de Saint-Marsan, » d'une des meilleures familles du Piémont, avait » vingt-cinq à trente ans ; homme froid, doux, » éclairé, il ne se laissait dominer par aucun préjugé et voyait par conséquent les choses telles » qu'elles étaient. Il était personnellement prévenu » contre la politique autrichienne, sentiment qu'il » tenait de ses ancêtres et de sa propre expérience. »

Les instances du négociateur et du duc d'Aoste lui-même avaient surtout pour objet de porter le général républicain à ne donner aucune protection aux révolutionnaires piémontais ; mais la cour de Turin ne pouvait être complétement rassurée que par un traité de paix définitif. En conformité des conditions de l'armistice Victor-Amédée envoya en toute hâte à Paris le chevalier de Revel, qui d'abord s'était dirigé sur Gênes. Arrivé à Paris ce négociateur eut plusieurs conférences avec le ministre des relations extérieures ; enfin le 15 mai il conclut et signa la paix. Par ce traité Coni, Tortone et Alexandrie restaient entre les mains de la France jusqu'à la paix générale. Les provinces occupées par les troupes françaises restaient sous l'administration civile du roi, mais étaient sujettes à des réquisitions pour l'entretien de l'armée républicaine. Le roi s'engageait à ne donner refuge à aucun émigré ou déporté. Suze, la Brunette, Demont et Exilles étaient démolies et les Alpes ouvertes, ce qui mettait à la disposition entière de la France le roi de Sardaigne auquel il ne restait plus d'autres points fortifiés que Turin et le fort de Bard. C'était une véritable capitulation, des conditions de vassalité et de servitude.

Digitized by Google

Entrée des Français à Milan. — Révolution en Lombardie. — Le directoire veut diviser le commandement de l'armée d'Italie. — Comment Bonaparte déjoue ce projet. — Soulèvement de Pavie. — Retraite de Beaulieu vers le Tyrol. — Premiers différends entre Bonaparte et la république de Venise. — Occupation de Brescia et de Vérone. — Investissement de Mantoue. — Effets que produisent ces revers sur le cabinet de Vienne. — Changement dans le conseil aulique. — Insinuations du ministre de France Caillard au cabinet de Berlin. — Ligne de démarcation. — Concert de l'Angleterre et de l'Autriche. — Ouverture de la campagne en Allemagne. — Succès des Français. — Convention secrète à Berlin. — Éveil des cours de Vienne et de Londres. — Mission du conseiller Muller et de M. Hammond. — Ce dernier manque le but de sa mission à Berlin. — Influence de la cour de Londres sur le cabinet de Lisbonne. — Traité d'alliance entre la France et le cabinet de Madrid.

Avant la signature définitive, et après avoir réglé provisoirement les affaires du Piémont, le général vainqueur excitant au plus haut degré l'enthousiasme de ses troupes par des proclamations enivrantes, se voyant garanti sur ses derrières, ayant toute facilité de porter la guerre devant lui, s'était dirigé à marches forcées sur Plaisance par Asti, pour y surprendre le passage du Pô et par là déconcerter les combinaisons de Beaulieu. Il était précédé par une avant-garde de trois mille grenadiers et de quinze cents chevaux, marchant rapidement dans la même direction. S'emparer de Milan et des plaines fertiles de la Lombardie, ne plus laisser respirer les Autrichiens jusqu'à leur entière expulsion de la péninsule, tel était le plan de Bonaparte, qui voulait tourner à Plaisance les difficultés du passage du Tésin et du Pô, comme il avait tourné les Alpes à Montenotte.

Telle était aussi la pensée secrète du directoire : elle est consignée dans la dépêche secrète de Carnot adressée à Bonaparte, sous la date du 7 mai. « Ne » perdez pas un instant de vue Beaulieu, lui dit-il ; » votre activité et la plus grande célérité dans vos » marches peuvent seules anéantir cette armée au- » trichienne qu'il faut détruire. Marchez ; point de » repos funeste ; faites d'abord la conquête du Mi- » lanais, soit qu'il doive retourner à la maison » d'Autriche comme cession nécessaire pour assurer » notre paix avec elle, soit qu'il convienne de le » donner par la suite aux Piémontais. Repoussez » les ennemis jusqu'aux montagnes du Tyrol et » mettez-les en crainte de s'y voir forcés. »

Avant d'avoir reçu cette lettre, le jeune conquérant était en pleine marche, devançant ainsi les intentions du directoire.

De son côté qu'avait fait Beaulieu, et que se proposait-il de faire ? Le 28 avril, le jour même de la convention de Cherasco, il était campé à Solero, près d'Oviglio, où il fut rejoint par le général Liptay, ce qui porta son armée à quinze mille hommes d'infanterie et à quatre mille chevaux. Le 30, ayant eu connaissance de la défection du Piémont, il quitte les environs d'Alexandrie et va passer le Pô à Valence, feignant de vouloir s'établir sur la rive gauche du Pô, tandis qu'il se dirigeait sur la Lomelina, dans la direction de Pavie. Puis, dans le double but de jeter une forte garnison dans Mantoue et de se ménager une retraite par le Tyrol, il se replie sur l'Adda.

Bonaparte si habile à imprimer un grand éclat à ses moindres avantages, ne l'était pas moins à dissimuler ou à pallier ses revers. La surprise d'une de ses divisions à Codogno fut réduite à rien dans ses relations, et la mort du général La Harpe attribuée à une méprise de ses propres soldats. Mais c'est dans sa lettre confidentielle à Carnot, président du directoire, écrite le jour même de l'événement, qu'on trouve la véritable disposition de son esprit et des traces de la finesse de ses précautions oratoires. « Nous avons enfin passé le Pô, lui écrit- » il ; la seconde campagne est commencée. Beau- » lieu est déconcerté. Peut-être voudra-t-il donner » une bataille, car cet homme-là a l'audace de la » fureur et non celle du génie.

» Plus vous m'enverrez d'hommes plus je les » nourrirai facilement. Je vous dois des remerci- » ments particuliers pour les attentions que vous » voulez bien avoir pour ma femme ; je vous la » recommande ; elle est patriote sincère et je l'aime » à la folie.

» J'espère que les choses vont bien, pouvant vous » envoyer une douzaine de millions à Paris ; cela » ne vous fera pas de mal pour l'armée du Rhin. »

Cependant Bonaparte ne s'était pas encore trouvé en présence de son adversaire, bien qu'il se fût vanté de l'avoir battu à deux reprises. Ce fut seulement à Lodi, pour la première fois, que ces deux capitaines en vinrent aux mains, et encore Beaulieu ne lui opposa-t-il que son arrière-garde d'environ

Digitized by Google

dix mille hommes, avec ordre de défendre les approches du pont par une nombreuse artillerie. Il se remit ensuite en marche vers Cassano et l'Oglio avec le gros de son armée.

Le lendemain, Bonaparte se présente avec son avant-garde, et, résolu de passer aussitôt l'Adda, il dirige sur ce point ses meilleures troupes. D'abord repoussés par un feu meurtrier, les grenadiers français reviennent jusqu'à trois fois à la charge. Enfin ils enlèvent cette redoutable position, et ce brillant exploit met toute la Lombardie au pouvoir de Bonaparte. Personne ne pouvait mieux que ce jeune ambitieux comprendre toute l'importance d'une telle conquête, et jamais peut-être il ne montra plus d'exagération dans ses rapports. « La bataille » de Lodi, écrivait-il à Carnot, donne à la républi- » que toute la Lombardie. Bientôt il est possible » que j'attaque Mantoue; si j'enlève cette place, » rien ne m'arrêtera pour pénétrer dans la Ba- » vière. Il serait digne de la république d'aller » signer le traité de paix, les trois armées réu- » nies, dans le cœur de la Bavière ou de l'Autriche » étonnée. »

Précédé d'un jour à Milan par son lieutenant Masséna, il y fit le 12 mai son entrée triomphante avec tout le faste d'un conquérant, et il alla se loger dans le palais archiducal.

Sa première opération fut de congédier la junte créée par l'archiduc au moment même de son départ, et de former un corps municipal où l'on vit figurer des hommes dépendants ou partisans de la France, tels que François Visconti, Galeasso Serbelloni, Parini et Pierre Veri.

Le général Despinois, auquel Bonaparte confia le commandement de Milan, fut chargé de présider cette autorité nouvelle, dont tous les actes importants devaient lui être communiqués.

Dès lors on se prépara dans toute la Lombardie à une révolution modelée sur celle des Français. Mais telle n'était point alors l'intention du directoire, et moins encore celle de son général. Il n'était plus question sans doute d'en faire présent au roi de Sardaigne, comme on le lui avait d'abord promis pour le détacher de la coalition, mais de réserver cette conquête afin de l'abandonner plus tard à l'Autriche pour des compensations futures.

Ce fut au milieu d'un aussi glorieux début que Bonaparte pensa voir s'évanouir toutes ses grandeurs. Déjà le directoire l'avait deviné, et redoutant l'ambition de son jeune général, il voulut lui ôter le commandement de son armée pour le faire passer dans les mains du général Kellermann. Toutefois il ne l'aurait éloigné du théâtre de sa gloire naissante, qu'en le chargeant d'une expédition contre Rome et Naples. Carnot se chargea de lui annoncer cette résolution.

A la lecture de sa lettre, Bonaparte voit tout son avenir compromis : il expédie aussitôt des instructions à Joséphine et à son aide de camp Murat, qui était encore à Paris. Murat, déjà très-avant dans la confiance de Barras, est chargé de s'assurer entièrement le patronage de ce directeur, en le prévenant, de la part du général en chef, qu'un million est déposé à Gênes et à sa disposition personnelle pour être remis à tel agent secret qu'il jugera convenable d'y envoyer. Murat est chargé en outre, deux jours après cette ouverture, de remettre à Barras une lettre confidentielle pour que ce directeur détourne ses collègues de disloquer son armée. De son côté, Joséphine est chargée de circonvenir et Barras et Carnot. Bonaparte lui-même écrit à Carnot en ces termes (1) : « Réunir Kellermann et moi en Italie, » c'est vouloir tout perdre. Je ne puis pas servir vo- » lontiers avec un homme qui se croit le premier » général de l'Europe, et d'ailleurs je crois qu'il » faut plutôt un mauvais général que deux bons. »

Et s'il compte sur l'effet de sa lettre et de ses manœuvres secrètes, il ne compte pas moins sur l'effet qu'aura produit la nouvelle de la victoire de Lodi. Mais cet événement ne changea rien d'abord aux dispositions du directoire qui, dans sa dépêche du 18 mai, développa son plan de séparation des deux armées. « Vous commanderez, lui dit-il, celle qui » doit s'assurer de toute l'Italie, et le général Kel- » lermann celle du Milanais. Le directoire vous a » réservé la conduite des colonnes qui doivent aller » châtier les Anglais dans Livourne : elle fera trem- » bler Londres; le sort de l'île de Corse d'ailleurs » en dépend..... Le directoire attache à l'exécution » immédiate de ce plan un intérêt bien plus grand » qu'à l'expédition dangereuse du Tyrol. En l'exé- » cutant vous ferez chanceler la thiare au front du » prétendu chef de l'Église universelle, vous impo- » serez au roi de Naples des conditions de paix aussi » avantageuses à la France, qu'elles seront désas- » treuses pour les perfides Anglais et leurs alliés. » La marche que vous proposez vers le Tyrol est » grande, sans doute; mais elle est environnée » d'obstacles difficiles à surmonter.

» On ne se bat pas d'ailleurs encore sur le Rhin. » L'armée de Sambre-et-Meuse, qui fait avec diffi- » culté ses magasins, n'a pas, comme la brave » armée d'Italie une plaine fertile devant elle; et » elle doit s'assurer à l'avance des moyens de sub- » sistance dans le stérile pays de Berg et dans la » Vétéravie septentrionale. Celle de Rhin-et-Moselle

(1) Correspondance inédite du 12 mai 1796.

Digitized by Google

» est dans le dénûment le plus extrême : sa cava-
» lerie est absolument nulle. Le moment où l'en-
» nemi distraira des forces de ses armées sur le Rhin
» pour les opposer aux nôtres en Italie, est celui
» que le directoire voudrait choisir pour rompre
» l'armistice dans le nord. »

Mais, par une lettre qui s'était croisée avec celle-là, Bonaparte avait déjà fait au directoire collectivement ses objections : cette lettre porte l'empreinte de son caractère exclusif : « Je crois très impoliti-
» que, dit-il, de diviser en deux l'armée d'Italie.
» J'ai fait la campagne sans consulter personne; je
» n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier
» avec la manière de voir d'un autre. Persuadé que
» votre confiance se reposait sur moi, ma marche a
» été aussi prompte que ma pensée. Si vous m'im-
» posez des entraves de toute espèce; s'il faut que
» je réfère de tous mes pas aux commissaires du
» gouvernement; s'ils ont droit de changer mes
» mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des
» troupes, n'attendez plus rien de bon; si vous af-
» faiblissez vos moyens en partageant vos forces, si
» vous rompez en Italie l'unité de la pensée mili-
» taire, je vous le dis avec douleur, vous aurez
» perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à
» l'Italie. Le parti que vous prendrez dans cette cir-
» constance est plus décisif pour les opérations de la
» campagne que quinze mille hommes de renfort
» que l'Empereur enverrait à Beaulieu. »

A la réception de cette lettre, et tout étant d'ailleurs préparé, le directoire remit la séparation des deux armées en délibération, et, rapportant son premier arrêté, décida en faveur du général victorieux. Carnot se hâta de lui en donner avis en ces termes : « Vous paraissez désirer, citoyen général,
» de continuer à conduire toute la suite des opéra-
» tions militaires de la campagne actuelle d'Italie.
» Le directoire a mûrement réfléchi sur cette propo-
» sition, et *la confiance qu'il a dans vos talents*
» *et votre zèle républicain, ont décidé cette ques-*
» *tion en faveur de l'affirmative.* Le général en
» chef Kellermann restera à Chambéry. Ajournez,
» jusqu'au moment que vous croirez favorable, l'ex-
» pédition sur Livourne, Rome et Naples; mais
» faites qu'elle soit rapide. Le reste des opérations
» militaires vers l'Allemagne et dans le Mantouan est
» absolument dépendant de vos succès contre Beau-
» lieu. Le directoire sent combien il serait difficile
» de les diriger de Paris, il vous laisse à cet égard la
» plus grande latitude, en vous recommandant la
» plus extrême prudence. »

Dès lors Bonaparte fut le maître absolu en Italie, et les deux commissaires du gouvernement Salicetti et Garreau se trouvèrent réduits à une nullité à peu près complète dans les grandes affaires. Du reste, on jugera combien il fallut à Bonaparte d'adresse et de ménagements pour se maintenir dans la faveur d'un égal patronage entre Barras et Carnot. Ces deux directeurs étaient en pleine rivalité, Barras révolté contre son collègue, qui prétendait conduire à son gré toutes les opérations de la guerre, et le rigide Carnot s'indignant de ce que Barras, protecteur effronté de tous les munitionnaires et fournisseurs, s'engraissait de leurs pots-de-vin sur chaque marché favorisant ainsi les plus criantes dilapidations.

Voici comment Carnot s'exprimait au sujet des déprédations, en écrivant le 16 mai à Bonaparte, au nom du directoire : « Point de pitié pour les
» administrateurs infidèles qui dévorent les subsis-
» tances et dilapident les ressources des armées ré-
» publicaines. Signalez-les au directoire, mettez-les
» en jugement. Vous connaissez leurs turpitudes et
» leurs vols scandaleux; faites-en des exemples
» nécessaires et capables de réprimer ceux qui se-
» raient tentés de les imiter. C'est le seul moyen
» d'extirper cette fureur de rapine que l'*impunité*
» *et la connivence* ont étendue si désastreusement
» sur presque toute la surface de la république. »
Bonaparte fit, en effet, autant qu'il était en lui, la guerre à cette tourbe de voleurs et de dilapidateurs qui, marchant à la suite de son armée, dévoraient à la fois l'Italie et ses propres soldats. Mais quant aux rapines de ses principaux officiers ou des agents en crédit au Luxembourg, il jugea impossible de les réprimer, et il ferma les yeux.

Il voyait bien d'ailleurs que si le directeur Carnot, en haine de son collègue Barras, s'élevait avec force contre les dilapidateurs, le directoire, d'un autre côté, entendait avoir pour gage de ses succès les dépouilles de l'Italie. C'est ainsi que pour premier prix de la liberté donnée aux Lombards, Bonaparte leur imposa une contribution de vingt millions de francs, et qu'aux richesses arrachées au duc de Parme il ajouta dix millions imposés au duc de Modène, indépendamment des approvisionnements et des objets d'art qu'il lui enleva. Ce prince était de la maison d'Est, et il mettait tout son plaisir à entasser l'or; sa fille unique, la princesse Beatrix, avait épousé l'archiduc Ferdinand. « Le
» duc de Modène est arrivé ici il y a trois jours,
» mande à Bonaparte le ministre de France à Ve-
» nise (1); il est arrivé avec des trésors considérables.
» Ce prince avare n'a d'autre héritier que sa fille ma-
» riée à l'archiduc de Milan; plus vous en tirerez,
» plus vous ôterez d'argent à la maison d'Autri-
» che : c'est lui qu'il faut rançonner..... » Les pe-

(1) Lettre du 14 mai 1796.

Digitized by Google

tits princes de l'Italie supérieure se hâtèrent d'acheter la paix à des conditions à peu près semblables. Au nom de la république française, Bonaparte fit revivre en Italie cette vieille maxime de la république romaine, que la guerre doit nourrir la guerre; et par suite il n'épargna aux Italiens aucune des calamités qui accompagnent ce fléau.

Les désordres, le pillage et les vexations de tous les genres portèrent bientôt dans presque tous les esprits la haine des Français; fomentée par les partisans de l'Autriche, elle amena sur divers points de la Lombardie un soulèvement capable d'intimider tout autre que Bonaparte.

Ce général venait de commencer son mouvement sur l'Oglio, à la poursuite de Beaulieu, lorsque passant à Lodi, le 24 mai, il apprend que Pavie et les campagnes environnantes ont arboré l'étendard de la révolte. Il marche aussitôt contre cette ville avec un faible corps de troupes, et se faisant accompagner de l'archevêque de Milan, il l'interpose sur sa route pour amener le désarmement des paysans insurgés; puis arrivant tout à coup devant Pavie, il se sert du caractère sacré du même négociateur, afin d'y paralyser ou d'y arrêter le mouvement d'insurrection, et enfin saisissant à propos le moment d'enfoncer les portes de la ville à coups de canon, il la livre au pillage, fait impitoyablement fusiller tous les chefs de la révolte, et retourne plus fier et plus résolu à son armée.

L'armée française qui était à la poursuite de Beaulieu, sous les ordres de Berthier, avait ralenti sa marche sur l'Oglio. Une lettre de Berthier à Bonaparte, datée de Soncino le 28 mai, donne l'indication positive de la force numérique de l'armée à cette époque. « Vos quatre divisions (1), lui mande Ber» thier, y compris l'avant-garde, forment au pré» sent sous les armes, vingt-sept mille sept cents » hommes, tant infanterie que troupes à cheval, » réunis en arrière de Brescia, dans un espace de » dix à douze milles. » Cette armée entra le 28 mai dans Brescia, l'une des plus grandes villes de la terre-ferme vénitienne. Le sénat envoie en vain des provéditeurs au-devant des troupes françaises, pour protester contre cette invasion, protestation illusoire, puisque le sénat était incapable de faire respecter sa neutralité, et qu'entre deux adversaires puissants, il n'avait le courage de se décider ni pour l'un ni pour l'autre, et pourtant la population de la république de Venise s'élevait à trois millions d'habitants. Cette république pouvait mettre cinquante mille hommes sous les armes; sa flotte dominait l'Adriatique : elle avait treize régiments d'Esclavons, bons soldats; mais l'énergie lui manquait. Non-seulement Brescia fut occupé par les troupes de Bonaparte, mais encore les villes de Créma et de Bergame.

A la première nouvelle du mouvement de l'armée française dans cette direction, Beaulieu porta son quartier général derrière le Mincio; là il prit la résolution de se défendre pour retarder l'investissement de Mantoue qui, chaque jour, voyait augmenter ses approvisionnements et ses fortifications. Sans avoir égard aux protestations du sénat de Venise, et lui reprochant d'avoir reçu l'armée française à Brescia, il force les portes de la forteresse vénitienne de Peschiera, située sur le lac de Garda, à la naissance du Mincio, y élève des batteries, et y appuyant sa droite, il établit son centre à Valeggio et à Borghetto, et sa gauche à Mantoue.

Dans ces circonstances épineuses, le sénat de Venise discuta quel parti l'on prendrait, celui de la résistance par la voie des armes, ou celui des protestations passives. Les jeunes sénateurs penchaient pour le premier parti; mais les membres plus âgés du sénat qui formaient la majorité, persuadés de l'inutilité d'un armement dans un temps aussi court et contre des forces si supérieures, jugèrent qu'il fallait s'en tenir à veiller à la tranquillité de l'intérieur.

Cependant Bonaparte, tout en faisant plusieurs démonstrations comme s'il avait l'intention de tourner Beaulieu par le lac de Garda, débouche, le 30 mai, sur Borghetto, et là attaque, avec la plus grande impétuosité, le centre de la position autrichienne. Exposé sur le Mincio au pont de Borghetto, comme à Lodi, à un feu terrible de mitraille, il y perd deux à trois mille hommes, mais il emporte les positions après deux jours de combat, et passe le Mincio.

Contraint de renoncer à ses communications avec Mantoue et de l'abandonner à ses propres forces, Beaulieu y jeta une garnison de douze mille hommes, puis renonçant à ses positions de Peschiera et de la Chiusa, il se retire vers l'Adige. Augereau le poursuit et l'atteint au moment où il passait le fleuve; mais là cet intrépide lieutenant de Bonaparte est arrêté par le feu des batteries autrichiennes qui, ainsi qu'à Lodi, avaient été habilement placées pour défendre le passage du pont. Après une résistance meurtrière, Beaulieu traverse les États de Venise, et se retire dans les passages étroits du Tyrol, où il prend position avec quinze mille hommes. C'était tout ce qui lui restait depuis qu'il avait été obligé de jeter une garnison dans Mantoue.

Constamment attaqué et poursuivi par une armée victorieuse et supérieure en nombre, ce général

(1) Masséna, Augereau, Serrurier et Kilmaine.

Digitized by Google

s'était retiré, sinon avec avantage, du moins avec honneur, conservant aux Autrichiens la possibilité de rentrer en Italie, dont Mantoue, qu'il avait mis en état de défense, était à la fois la clef et la place d'armes. Arrivé dans le Tyrol, il dit hautement et écrivit à Vienne que l'Empereur devait faire la paix ou lui envoyer soixante mille hommes de renfort; mais bientôt tombé dans la disgrâce de son souverain, il remit au général Mélas le commandement par intérim, et alla vivre dans la retraite, après s'être vu remplacer par des généraux qui ne le valaient pas.

Ce fut alors que se tourna entièrement contre Venise la politique aussi exigeante qu'insidieuse du général français. La dépêche confidentielle de son gouvernement, sous la date du 7 mai, lui avait donné carte blanche. « Venise, lui mandait le directoire, sera traitée comme une puissance neutre; » mais elle ne doit pas s'attendre à l'être comme » une puissance amie : elle n'a rien fait pour mériter nos égards. » C'en était assez pour un homme tel que Bonaparte. Après le combat de Borghetto et le passage du Mincio, il s'était hâté d'occuper Peschiera que les Autrichiens venaient d'évacuer. Le provéditeur vénitien n'osa s'en plaindre. Mais quand on lui demanda les clefs de l'arsenal pour armer les remparts et les galères, il se plaignit de cette violation de la neutralité. Bonaparte, loin de tenir compte de ces tardives protestations, se mit à parler en maître et déclama hautement contre le gouvernement de Venise. Le provéditeur vint en toute hâte se justifier. Bonaparte le reçut avec dureté, lui reprocha l'occupation momentanée de Peschiera par les Autrichiens, oubliant ou feignant d'oublier qu'il leur avait donné lui-même l'exemple du mépris de la neutralité, en occupant Brescia, Créma et Bergame. Il déclare donc au provéditeur qu'il va marcher sur Venise, et il ajoute : « Venise, en osant donner asile dans » ses États au comte de Lille, au prétendant à la » couronne de France, s'est déclarée l'ennemie de » la république française. Je ne sais à quoi tient que » je ne brûle de fond en comble Vérone, ville » assez téméraire pour s'être crue la capitale de » l'empire français. » Le provéditeur le supplie de suspendre les effets de sa colère, et proteste qu'il peut se confier à la sincérité de son gouvernement.

L'alarme était extrême à Vérone et à Venise. L'archiduc de Milan, qui s'était réfugié dans cette dernière ville, venait d'en partir précipitamment pour se rendre en Allemagne. Le sénat envoie en toute hâte à Bonaparte deux sages du conseil, le provéditeur général Foscarelli qui était à Vérone, et le secrétaire Sanferno, pour calmer son ressentiment. Le provéditeur saisi d'effroi va remplir cette terrible mission, et il écrit à son gouvernement : « Que Dieu veuille bénir mes efforts et me » recevoir en holocauste! » Foscarelli et Sanferno trouvent Bonaparte encore à Peschiera, et le 31 mai entrent avec lui en conférence : Berthier seul était présent. Bonaparte renouvelle ses griefs contre Venise. Foscarelli assure et proteste qu'en toute occasion la république s'est attachée à observer une parfaite neutralité. Pour ce qui est de l'asile accordé au comte de Lille, sa réponse est péremptoire : « Cet asile offert au malheur, dit-il, avait obtenu la » sanction du comité de salut public sous le gou» vernement même de Robespierre.... »

Alors ayant recours à la duplicité, Bonaparte s'écrie qu'il a ordre de brûler Vérone et qu'il la brûlera; que Masséna marche contre Vérone avec du canon et des mortiers, que les républicains doivent ce châtiment à la ville qui a osé se croire la capitale de l'empire français; qu'il attend dans sept jours une réponse de Paris pour déclarer ouvertement la guerre à Venise; que Peschiera lui appartient de droit, puisqu'il l'a conquise sur les Autrichiens.

Ayant ainsi jeté l'effroi dans l'âme du provéditeur général, il s'arrête un moment; puis, comme s'il se fût un peu radouci, il ajoute : « J'attendrai » quant à la guerre et à Peschiera de nouveaux » ordres du directoire; je veux bien même suspen» dre pour un jour la marche de Masséna; mais je » vous préviens qu'il se présentera après demain » sous les murs de Vérone, que si on l'y reçoit de » bonne volonté, et que les postes y soient remis à » ses troupes, je garantirai le salut de la place, je » maintiendrai la garde des portes aux soldats vé» nitiens, et la magistrature du pays conservera » l'administration des affaires; mais si on m'en » refuse l'entrée, Vérone sera sans pitié brûlée et » détruite. »

Le moment était décisif pour Venise, pour l'Italie et pour le monde entier. A une pareille sommation cette antique république eût répondu jadis par un armement général; mais le provéditeur, bien qu'il eût deux mille Esclavons à Vérone, ne montra ni énergie ni courage. Il était l'expression vivante de la faiblesse de son propre gouvernement. On le vit bientôt protester de sa soumission à Bonaparte et lui livrer Vérone.

Voici comment il rendit compte au sénat du résultat de sa mission :

« J'ai rempli le devoir de citoyen. Je suis allé à » Peschiera; je me suis trouvé entre les mains » des Français; j'ai traversé les longues colonnes » de ces farouches soldats; j'ai vu le général Bo» naparte.

Digitized by Google

» Il m'a dit que la république de Venise avait » mal répondu aux dispositions amicales de sa » nation ; que les faits se trouvaient fort différents » des promesses; que nous avions trahi la France » en laissant les Allemands occuper Peschiera, ce » qui lui avait fait perdre quinze cents hommes, » dont le sang demandait vengeance; que pour » garder la neutralité il aurait fallu résister aux » Autrichiens; que si on eût craint de n'avoir pas » des forces suffisantes, il fallait le lui déclarer; » qu'il serait venu à notre secours; que si, comme » je le lui disais, les Autrichiens avaient abusé de » notre bonne foi, il fallait, non pas protester, mais » leur déclarer la guerre. Ensuite, après avoir » rappelé tous les griefs que la France avait contre » la république, il ajouta qu'il avait reçu de son » gouvernement l'ordre de brûler Vérone, ce qui » allait être exécuté cette nuit même par la co- » lonne du général Masséna, qui était en mar- » che avec des canons et des mortiers, et que » peut-être dans ce moment le feu était déjà com » mencé, etc.... Il a bien fallu consentir à recevoir » les Français dans Vérone plutôt en amis qu'en » ennemis. »

Le même jour, 3 juin, Bonaparte y fit son entrée, et fut reçu par le provéditeur comme il l'avait été à Brescia. Mais quand il voulut faire des dispositions pour l'armement de la place, Foscarelli ne put se contenir, et il eut avec lui de vives discussions. Le sénat, plus timide encore que son envoyé, se hâta le le rappeler, et le remplaça par Battaglia, auquel il conféra la dignité de provéditeur général de toutes les provinces au delà de l'Adige. Ce nouveau délégué était un homme instruit, de mœurs douces, partisan de la philosophie moderne, très-porté pour la France d'autrefois et préférant même la France républicaine à l'Autriche. Il était impossible de faire un choix plus favorable aux intérêts de la France et aux vues de Bonaparte.

Battaglia et Nicolas Erizzo, qui l'accompagnait, eurent, le 5 juin, des conférences avec le général en chef à Vérone même. Il leur dit que la république française avait de grands sujets de plainte contre la république de Venise; mais que l'accueil que les Véronais avaient fait à ses compagnons d'armes et à lui-même, l'avait confirmé dans l'opinion qu'il fallait regarder ce qui était arrivé comme un effet de l'imprévoyance ; qu'il serait bien aise de pouvoir donner au sénat des preuves de l'amitié de son gouvernement, bien persuadé que pendant le séjour des troupes françaises sur le territoire de Venise, le sénat ne discontinuerait pas de manifester sa loyauté, et que rien ne manquerait à son armée, qui, n'ayant à sa suite ni magasins ni équipages, était obligée de tirer sa subsistance du territoire qu'elle occupait.

Les commissaires s'étant hasardés de lui demander avec toutes les précautions dont une pareille question était susceptible, s'il pouvait prévoir la durée du séjour de ses troupes à Vérone, Bonaparte leur répondit sans détour qu'il les y laisserait tant que les circonstances de la guerre pourraient l'exiger; mais qu'il consentirait à les retirer dès à présent, si la république se mettait en état d'interdire aux Autrichiens le passage de l'Adige; qu'au surplus il espérait qu'avant peu l'ennemi serait totalement expulsé de l'Italie, ce qui permettrait de réduire à un très-petit nombre les troupes françaises qu'on laisserait pour la garde des ponts de Vérone.

Parlant ensuite de la guerre, de la politique, il dit qu'il était redevable de la rapidité de ses conquêtes au peu de prévoyance des généraux alliés; il annonça la probabilité d'une paix prochaine avec le roi de Naples, et ajoutant que le chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, l'attendait à Brescia pour traiter d'un accommodement avec le pape, il assura que les intentions bien connues de son gouvernement étaient de rendre l'Italie indépendante, et de faire du duché de Milan un État séparé comme autrefois, ce qui ne pouvait qu'être conforme aux vues de la république de Venise.

Les commissaires vénitiens terminaient ainsi leur rapport au sénat sur cette conférence : « La finesse » des observations du général Bonaparte, l'étendue » de ses vues, la manière dont il les développe, ses » aperçus sur les intérêts de sa nation et des autres, » tout cela nous autorise à penser, non-seulement » que cet homme est doué de beaucoup de talent » pour les affaires politiques, mais qu'il doit avoir » un jour une grande influence dans son pays. »

De son côté, Bonaparte, en rendant compte au directoire de cet entretien et de sa conduite à l'égard de Venise, ajoutait (1) : « Si votre projet est de tirer » cinq ou six millions de Venise, je vous ai ménagé » exprès cette espèce de rupture. Vous pourriez les » demander en indemnité du combat de Borghetto, » que j'ai été obligé de livrer pour prendre Pes- » chiera. Si vous avez des intentions *plus prononcées*, je crois qu'il faudrait continuer ce sujet de » brouillerie, m'instruire de ce que vous voulez » faire, et attendre le moment favorable que je sai- » sirai *suivant les circonstances;* car il ne faut » pas avoir affaire à tout le monde à la fois. »

Le directoire lui répondit, dès le 11 juin : « Quant au sénat de Venise, il n'y a pas d'inconvé- » nient à en agir avec fermeté à son égard. »

(1) Correspondance confidentielle du 7 juin.

Digitized by Google

Le gouvernement français comptait en effet trouver des ressources pécuniaires à Venise, et il avait résolu d'y lever un emprunt de douze millions au moins, et de lui faire accepter pour garantie, des délégations sur la dette que les Bataves avaient contractée envers la France. Il entendait que la somme prêtée serait imputée sur les fonds que le roi et le gouvernement d'Angleterre avaient dans le trésor de Venise, et dont il fallait exiger la remise à la France. Mais l'intention du directoire n'était pas de rompre encore avec la république de Venise.

Ayant ordonné à ses agents diplomatiques de ne reconnaître pour Français que ceux qui porteraient la cocarde nationale, cinq ou six Français l'avaient prise à Venise; mais les inquisiteurs d'État la leur avaient fait enlever. Bonaparte insista fortement auprès de l'envoyé de France Lallemant, pour que les Français portassent sans être inquiétés la cocarde tricolore dans Venise même, et pour que l'injure qui leur avait été faite fût immédiatement réparée. Lallemant adressa au sénat une réclamation énergique qui ne fut pas sans effet.

Voilà où en était Venise une année avant sa destruction. On pouvait pressentir dès lors, pour peu qu'on fût informé de l'état réel des choses, le sort prochain de l'Italie, et la destinée de son jeune conquérant.

Toute son attention se tourna sur Mantoue, dont on commença l'investissement dès le 7 juin, après s'être emparé du faubourg Saint-Georges. Bonaparte se flattait d'enlever ce boulevard de l'Autriche par un coup de main, avant l'arrivée d'une nouvelle armée autrichienne, et il s'en était même publiquement vanté; mais il manquait entièrement d'artillerie de siége; la place était d'ailleurs bien approvisionnée et défendue par une nombreuse garnison. Cette conquête aurait été plus facile si, après le combat de Lodi, il n'eût pas laissé à Beaulieu le temps d'y jeter des secours, d'en réparer les fortifications, d'y faire porter jour et nuit des munitions et des vivres.

Jamais campagne ne s'était présentée sous un aspect plus sinistre à la cour de Vienne, que celle qui était ouverte en Italie depuis deux mois. Qu'avait-elle offert à compter du combat de Montenotte? Dans la consternation où tout le monde y fut plongé à l'aspect de tant de pertes et de désastres, il ne vint à la pensée de personne de les imputer au seul général d'Argenteau; on les attribuait vaguement à des bévues, à des méprises, à la trahison même, enfin à la mésintelligence qui avait éclaté entre les Sardes et les Autrichiens; mais on ne précisait nullement les faits. En général on sentait qu'il fallait avant tout mettre fin à cette série de défaites et sauver l'Italie. Le cabinet se hâta de prendre en conséquence les mesures les plus efficaces. Mais de même qu'à Turin, dans le fort de la crise, on parla aussi à Vienne, dans les conseils, de la nécessité de recourir à la paix. Le vendredi, 6 mai, un conseil d'État secret fut tenu en présence de l'Empereur et du premier ministre baron de Thugut. Là, le ministre d'État comte de Collowrath hasarda la proposition de faire la paix le plus promptement possible et à la première ouverture qui paraîtrait raisonnable. Mais comment y engager l'Angleterre, ou comment se passer de son adhésion? « Pourrions-nous dès aujourd'hui, fit observer le » comte de Lehrbach, qu'un traité nous lie non-seu- » lement avec cette puissance, mais avec le cabinet » de Saint-Pétersbourg, pourrions-nous, si nous » posions les armes, essayer de nous justifier d'un » tel abandon aux yeux de ces deux cabinets, en » alléguant la nécessité des circonstances? où est » le besoin du parti que nous prendrions de faire la » paix sans le concours de l'Angleterre dont nous » recevons les subsides? La pénurie de nos finances » pourrait-elle s'en passer? Sans doute l'Angleterre » persisterait, même sans nous, dans la ferme vo- » lonté de continuer la guerre. Et d'ailleurs sur » quelle base établir un traité de paix acceptable en » face de tant de revers imprévus? Recevrions-nous » en compensation de nos pertes qui ne sont point » encore réparées, nos pertes récentes? Rien ne » nous autorise encore à altérer les bases de négo- » ciations convenues entre S. M. Impériale et ses » alliés. Il faut donc conjurer avec courage le dan- » ger qui menace l'État. » D'autres considérations vinrent à l'appui de cette opinion, et la majorité du conseil se réunit à l'avis de persister dans la guerre, et de faire de nouveaux efforts. Il fut décidé qu'en Allemagne on se bornerait à dénoncer l'armistice pour faire une guerre défensive; et que l'on tirerait des armées du Rhin un détachement de trente mille hommes, qui se porterait vers le Tyrol pour reconquérir l'Italie.

Comme les revers inexplicables des armées en Italie ne frappaient pas moins le public que la cour, on donnait une libre carrière à cet esprit de critique qui s'était déjà manifesté au sujet de la distribution du commandement, et plus encore à l'occasion de la rivalité entre les maréchaux Clairfayt et Wurmser. Le public allemand avait blâmé la disgrâce de l'un et la bienveillance trop marquée en faveur de l'autre, et c'était le maréchal Clairfayt qu'il désignait, dans cette crise nouvelle, comme seul capable de rétablir les armes autrichiennes en Italie. Mais la même cabale de cour qui était parvenue à renverser Clairfayt, l'écarta du commandement. « N'est-ce pas lui, dirent ses adversaires, qui a

Digitized by Google

» porté le choix de l'Empereur sur Beaulieu, son » compatriote belge et son ami. D'ailleurs, ce n'é- » tait pas le commandement pur et simple de l'ar- » mée qu'ambitionnait Clairfayt en Allemagne, et » auquel il aspire aujourd'hui en Italie ; c'est une » sorte de dictature, un pouvoir hors du contrôle » du conseil aulique de guerre. Telles ne sont pas » les maximes de la monarchie autrichienne. » Ces raisonnements triomphèrent, et Wurmser eut la mission difficile d'aller sauver Mantoue et reconquérir l'Italie. Ce choix n'était pas heureux, à moins qu'on ne prétende soutenir qu'il était bon d'opposer à un jeune capitaine entreprenant, d'une activité incroyable et guidé par la fortune, un général, brave sans doute, mais d'une vieillesse presque caduque et d'une surdité presque complète. Wurmser entendait à peine le canon à ses oreilles ; et, par son âge et cette infirmité sans remède, il était plus susceptible que tout autre d'être trompé ou circonvenu.

Cependant, pour accorder une sorte de satisfaction à l'armée et à l'opinion publique, on sacrifia le président et le vice-président du conseil aulique de guerre, auxquels on imputait plus particulièrement les erreurs et les bévues de ce conseil.

En conséquence, le maréchal de Wallis et le général de Ferraris reçurent leur démission. Dès ce moment la cabale de cour, dont le comte de Bellegarde était considéré comme le chef, prévalut complétement dans les conseils de l'Empereur.

Cependant la grande mesure qui venait d'y être adoptée, et par laquelle, en voulant sauver l'Italie, on dégarnissait l'Allemagne, allait réduire les armées du Rhin à une guerre purement défensive et favoriser les opérations des armées françaises dans l'Empire. Un pareil état de choses, au moment où la campagne allait s'ouvrir au cœur de l'Allemagne, attira l'attention du cabinet de Prusse, car le sort de l'Allemagne intéressait trop essentiellement la politique de ce cabinet, pour qu'il perdît un instant de vue les événements qui allaient se développer sur ce théâtre de la guerre, si rapproché de la monarchie. On comprendra aisément le parti que sut en tirer le gouvernement de la république française, dans ses rapports avec le cabinet prussien.

Par suite des insinuations du ministre de France Caillard, la mise à exécution du plan proposé par M. de Hardenberg, pour l'établissement d'une nouvelle ligne de neutralité dans le nord de l'Allemagne, se trouvait déjà placée sous l'influence de la politique du directoire, sous prétexte que c'était essentiellement avec la république française qu'il fallait négocier cette nouvelle démarcation. Le ministre du cabinet Haugwitz s'emparant de la direction de cette affaire, en fit mouvoir les ressorts à son gré, mais avec une intention qui resta cachée aux yeux du roi et de la plupart de ses ministres. Voici comment il s'y prit : dès qu'il eut connaissance que les ouvertures faites à Bâle par M. Wickham pour une négociation de paix avec la France, venaient d'être rompues sans retour, le 8 avril, il représenta au roi le danger imminent qui pouvait menacer la basse Allemagne, par suite du renouvellement des hostilités, et il détermina Sa Majesté à faire exécuter les mesures proposées précédemment par Hardenberg, pour assurer la neutralité des pays enclavés dans une nouvelle ligne de démarcation qui serait proposée au gouvernement français. Sur son avis, le roi arrêta que le duc de Brunswick serait mis à la tête de cette armée fédérative, et qu'on s'occuperait immédiatement de sa formation. Le prince Henri de Prusse, d'accord avec Haugwitz, se rendit en toute hâte à Brunswick pour s'aboucher avec le prince régnant, s'assurer de ses dispositions, et pour l'inviter à se rendre le plus promptement possible aux conférences de Magdebourg, où devait se trouver Haugwitz. Ce ministre, saisissant l'occasion d'éloigner Hardenberg du centre des affaires, lui fit remettre un ordre du cabinet qui lui donnait la mission expresse d'aller immédiatement dans le Hanovre pour s'assurer le consentement de cet électorat, et le faire concourir à l'exécution de la mesure commune adoptée par le cabinet prussien. Le conseiller privé de Dohm et le baron de Stein furent mis également en activité dans le même but, soit vers le bas Rhin, soit en Westphalie. Tous ces mouvements avaient pour objet le prompt rassemblement d'une armée destinée à garder la nouvelle ligne de démarcation, et qui, dans l'arrière pensée d'Haugwitz, pourrait, selon les circonstances, favoriser les projets de la France sur l'Allemagne, moyennant certains agrandissements de territoire. Mais sentant qu'il ne pouvait entraîner le roi dans cette voie tortueuse qu'insensiblement et avec des précautions calculées, il concerta avec le duc de Brunswick les lettres circulaires du 27 mai qui, en faisant un appel aux princes et aux villes de la fédération projetée, mettaient au grand jour la négociation entamée avec le gouvernement français, pour assurer la neutralité du nord de l'Allemagne. Bien que ces lettres fussent censées avoir été convenues entre la cour de Berlin et la cour ducale de Brunswick, et données en commun, le roi seul les signa et les adressa aux évêques de Lubeck et de Hildesheim, aux ducs de Mecklenbourg-Schwerin et Mecklenbourg-Strelitz ; à la cour électorale de Hanovre, à la régence royale et ducale de Holstein, aux villes libres et impériales de Hambourg, Brême, Lubeck, etc.

Digitized by Google

Frédéric-Guillaume y exprimait la crainte que l'ouverture prochaine d'une nouvelle campagne en Allemagne n'attirât de nouveaux dangers à la patrie allemande; et il y annonçait que d'après les rapports pacifiques où il se trouvait avec la France, il avait la ferme intention de faire partager autant que possible à ses co-États du nord les douceurs inestimables du repos et de la sécurité, contre les troubles et les malheurs de la guerre.

« A cet effet, ajoutait le roi, il a déjà été entamé » avec le gouvernement français des négociations » pour une *nouvelle ligne de neutralité.* » Enfin, après avoir annoncé qu'il était prêt à faire avancer un corps d'armée considérable, renforcé par les troupes du duc de Brunswick et de l'électeur de Hanovre, le roi et le duc de Brunswick lui-même, comme directeur du cercle de Basse-Saxe, convoquaient les états de ce cercle, pour le 20 du mois de juin prochain, dans la ville de Hildesheim. La même convocation fut faite aux états de Westphalie dont les députés devaient se rendre également à Hildesheim. Là on leur fit connaître qu'il était indispensable que la généralité des états contribuât à l'entretien de la nouvelle armée d'observation. Les états se chargèrent pour six mois de l'entretien de cette armée fédérative destinée à la défense du nord de l'Allemagne.

Cette grande mesure, à la fois politique et militaire et dont la Prusse était le mobile, n'avait point encore reçu son entière exécution, que déjà les armées belligérantes étaient aux prises sur la rive droite du Rhin. L'archiduc Charles ayant dénoncé l'armistice le 21 mai, et les hostilités pouvant recommencer après dix jours révolus, on vit, dès le 31 du même mois, l'armée française de Sambre-et-Meuse effectuer un mouvement en avant pour envahir l'Allemagne. Voici quel était le but de cette invasion, d'après les plans soumis au directoire exécutif par son bureau militaire : 1° faire une diversion qui empêchât le cabinet de Vienne de tirer de nouveaux détachements de ses armées du Rhin pour renforcer son armée d'Italie; 2° détacher de l'Empereur les princes du corps germanique; 3° nourrir la guerre en Allemagne et en tirer des contributions; 4° s'emparer des principales forteresses, telles qu'Ehrenbreitstein, Mayence, Manheim et Philipsbourg, pour assurer les frontières du Rhin; 5° s'emparer également d'Ingolstadt et d'Ulm, afin d'attaquer de concert du côté de l'Italie et de l'Allemagne les États héréditaires, soit après la prise de Mantoue, dans cette même campagne, soit au printemps de 1797.

Mais le plan d'opérations adopté à Paris fut conçu dans un esprit opposé en quelque sorte au but que se proposait le cabinet du Luxembourg : comme on le verra, les places ne furent point bloquées ni assiégées, mais seulement observées de loin; deux armées sous les ordres de deux généraux indépendants l'un de l'autre, entrèrent en Allemagne par deux lignes d'opérations directement opposées; enfin elles marchèrent au hasard, sans concert, sans communications, et pourtant les deux armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, commandées par les généraux Jourdan et Moreau, s'élevaient à cent soixante mille hommes. Les ordres que le directoire venait d'expédier aux deux généraux en chef portaient : « qu'ils devaient faire subsister » les troupes par la victoire. » Des raisons d'intérêt politique se joignaient d'ailleurs à l'urgent motif de nourrir la guerre par la guerre. Le cabinet du Luxembourg, sans trop compter sur l'entier accomplissement de son plan de campagne, se flattait néanmoins qu'une invasion au cœur de l'Allemagne amènerait la dissolution du corps germanique c'est-à-dire que les petits princes frappés de terreur, s'empresseraient l'un après l'autre, d'acheter une paix séparée; que par là, réduit à ses propres forces et dépouillé d'une partie de ses États, l'Empereur menacé, peut-être dans Vienne même, et arrêté par la crainte de perdre ses États héréditaires, souscrirait en définitive à toutes les conditions qu'il plairait aux vainqueurs de lui imposer; qu'en outre l'Allemagne, ainsi que l'Italie, après avoir enrichi les Français de ses dépouilles et leur avoir permis de dicter des lois à l'Europe, verrait son sort entre leurs mains. Telle était la perspective qui s'offrait aux premiers magistrats de la république.

Pour l'Autriche, la perspective était sans doute moins favorable. Une foule de considérations obligeaient cette puissance à persister dans son système d'hostilités; mais elle ne pouvait se dissimuler que la perte des Pays-Bas et de la Hollande, la défection de la Prusse et de l'Espagne, et la nécessité de recouvrer l'Italie, ne la missent dans l'impossibilité de faire aucune conquête en France. Or, le plan combiné entre l'Angleterre et l'Empereur, pour cette campagne, fut moins dirigé contre la puissance territoriale de la nouvelle république que contre ses armées, ses finances, ses ressources militaires et son état intérieur, qu'il importait d'altérer. Pour mieux tirer parti de ce système, il fallait que la campagne en Allemagne eût essentiellement pour but d'épier l'ennemi, de l'épuiser, et de gagner du temps, plus que des batailles.

Toutefois l'archiduc dont les forces, y compris les Saxons et les autres contingents, étaient au moins égales à celles des Français, s'était proposé, avant la reprise des hostilités, de prendre l'offensive,

Digitized by Google

afin de préserver ainsi l'Allemagne. Mais l'armée française de Sambre-et-Meuse ayant pris elle-même l'initiative, et la plus grande partie de cette armée ayant été portée sur la rive droite du bas Rhin, il arriva que les Autrichiens se trouvèrent les plus faibles sur ce point. Vingt mille hommes seulement, commandés par le prince de Wurtemberg, y défendaient la Sieg et la Lahn. Battu à Uckerath et à Altenkirchen par le général Kléber, ce prince se retira derrière la Lahn, laissant à découvert la forteresse d'Ehrenbreitstein. Ce premier échec sur le bas Rhin fit craindre à l'archiduc qu'après avoir forcé le passage de la Lahn, le général en chef Jourdan ne se dirigeât sur le Mein et ne parvint à tourner entièrement son aile droite. Affaibli, d'ailleurs, par le départ de Wurmser, qui lui enlevait trente mille hommes, l'archiduc renonça de lui-même, et avant d'avoir reçu les nouvelles instructions de sa cour, à son invasion dans le Palatinat et le Hundsruck. Le 6 juin, ce prince commence à opérer son mouvement de retraite, et se dirige rapidement sur Mayence avec la plus grande partie de son armée. Là il passe le Rhin et s'avance à marches forcées au-devant des Français, qui occupaient la Lahn, au nombre de cinquante mille hommes. Il les attaque avant que Jourdan ait opéré sa jonction, gagne sur eux deux batailles et les chasse des murs de Wetzlar sous ceux de Dusseldorff.

Sur le haut Rhin, Wurmser, partant pour aller reconquérir le Milanais, avait laissé au général Latour le soin de le remplacer dans le commandement. Mais son départ avait diminué de moitié l'armée impériale, et augmenté par conséquent dans la même proportion la supériorité des Français. Voilà ce qui leur ouvrit, on peut le dire, les portes de l'Allemagne méridionale, d'autant plus que le vide occasionné par le départ de Wurmser dans la ligne de défense du haut Rhin, ne pouvait être rempli par l'archiduc qui venait de voler avec un renfort de troupes à la défense du bas Rhin.

Le général Moreau ne pouvait choisir un moment plus propice pour tenter le passage du fleuve et envahir la Souabe, d'après le projet qu'il en avait formé. Ses intelligences dans le camp de Kehl parmi les troupes des cercles, furent aussi un des premiers éléments de son succès. Le 24 juin, avant le point du jour, ce général franchit le Rhin, attaque et enlève à l'improviste la redoute et le fort de Kehl, occupés par des troupes du cercle de Souabe; il fait passer le Rhin à toute son armée et dans un instant il envahit le territoire badois et la Souabe. Fier de ce succès, il écrit au directoire selon le plan de campagne arrêté : « J'espère que nous serons bien-» tôt en position de donner la main droite à l'armée » d'Italie, et la main gauche à l'armée de Sambre-» et-Meuse. »

L'archiduc, qui venait de faire repasser le Rhin à l'armée de Sambre-et-Meuse, apprenant le passage de ce fleuve par Moreau, adopte aussitôt un plan d'opérations conforme aux circonstances. Il renforce d'abord les garnisons d'Ehrenbreitstein et de Mayence, charge Wartensleben de couvrir le bas Rhin, et se dirige, en personne, vers la Souabe avec le reste de ses forces, dans le dessein de s'opposer aux progrès de Moreau.

Trente-six mille hommes, dont dix mille de cavalerie, telle est l'armée que ce prince a laissée à Wartensleben. Avant de mettre ce général en action, voyons le portrait que l'archiduc en a tracé lui-même : « Wartensleben, a-t-il dit, avait » blanchi sous le harnais; ses longs services et sa » valeur personnelle lui avaient concilié l'estime » générale; il était fier de cet avantage, et ne l'était » pas moins de sa capacité, partageant ce préjugé » si commun parmi ceux qui ont passé par tous les » grades de prétendre posséder à fond la science de » la guerre. Il était parvenu dans les hauts grades de » l'armée autrichienne à une époque où la guerre se » bornait ordinairement au gain ou à la perte d'un » coin de terre. Alors on attachait la plus grande » importance à couvrir un bout de frontière, à » sauver un magasin. Ce vieil officier n'avait rien » étudié au delà. »

Aussitôt que les généraux français de l'armée de Sambre-et-Meuse ont connaissance du départ de l'archiduc, ils reprennent l'offensive, et se dirigent vers la Sieg, chassant devant eux les troupes légères, qui essayent en vain de les arrêter derrière la Sieg. Jourdan passe en même temps le Rhin à Neuwied, où le général autrichien Funck se laisse surprendre. Wartensleben, se croyant hors d'état de garder la position de Neukirchen, au lieu d'attaquer Jourdan en détail avant qu'il eût concentré ses forces, forme un cordon le long de la Lahn, et se retire ensuite sur le Mein. Il allait se replier derrière la Nidda, lorsqu'une dépêche de l'archiduc lui prescrit de ne plus rétrograder avant d'avoir tenté le sort des armes. Le 10 juillet, d'après cet ordre, il forme ses troupes en bataille sur la Wartha, derrière Friedberg : le combat y est très-vif le lendemain, et Wartensleben est forcé à la retraite. Poursuivi chaudement par son adversaire, il se replie dans la position de Bergen, en avant de Francfort, et il est encore battu à Friedberg, pour avoir risqué l'offensive dans une position où ses ailes, restées sans appui et menacées d'être débordées, n'ont pas même une réserve. Wartensleben, ayant opéré sa retraite en remontant la rive gauche du Mein, établit

Digitized by Google

une partie de ses troupes à Aschaffenbourg, complète l'approvisionnement de Mayence, et jette deux mille quatre cents hommes dans Francfort dont il arme les remparts, tandis que le gros de son armée prend position à Offenbach. Un cordon de troupes légères se liait à Mayence, et un camp volant entretenait sa communication avec le Necker. Sa position, bien que trop étendue, remplissait assez le but qu'il se proposait, et s'il eût su y tenir ferme, l'armée de Jourdan et même celle de Moreau, qui allait avoir en tête l'archiduc, n'auraient pas fait un pas de plus en Allemagne. Wartensleben, qui d'ailleurs venait de recevoir des renforts, avait alors quarante-cinq mille combattants, dont quinze mille de cavalerie. Jourdan lui opposait, sur la rive droite du Mein, cinquante mille fantassins et neuf mille chevaux. Ce général ayant bombardé Francfort le 12 juillet, et sommé les magistrats de lui en ouvrir les portes, Wartensleben, qui est maître de la ville, déclare ne pouvoir l'abandonner sans l'autorisation de l'archiduc, auquel il vient d'expédier un courrier. Jourdan s'étant montré inexorable, élève une batterie de mortiers qui porte l'incendie dans tous les quartiers. Les magistrats renouvellent alors leurs instances auprès de Wartensleben pour qu'il évacue une ville dont les fortifications n'offrent pas la possibilité d'une plus longue résistance. Le général autrichien veut bien entrer en pourparlers : il convient d'une capitulation et d'une suspension d'armes jusqu'au 16 juin, jour où les Français pourront occuper Francfort, et il profite de ce délai pour gagner Wurtzbourg, où il concentre toutes ses forces dans une position sagement choisie, puisqu'elle couvrait à la fois les routes de la Bohême et celles qui mènent au Danube par Ulm et Ratisbonne.

Les Français ayant fait leur entrée à Francfort, cette ville fut sommée de leur livrer une seconde fois ses richesses, le général Jourdan l'ayant taxée à une contribution de six millions en espèces, et de deux millions en munitions de bouche.

De son côté, Moreau commençait aussi à recueillir en Souabe les avantages de son invasion. Du 28 juin au 10 juillet, il signala ses succès contre les Autrichiens aux combats de Renchen, de Rastadt et d'Ettlingen. Ses troupes trouvèrent le pays très-abondant en ressources de toute espèce, et elles lui imposèrent de fortes contributions.

Ces deux invasions portèrent l'effroi dans toute l'Allemagne à l'exception du cabinet de Berlin. Dès l'ouverture de la campagne, le ministre de France Caillard, bien pénétré des intentions du conseil de Frédéric-Guillaume, en avait pris texte pour représenter à Haugwitz que désormais la Prusse ne devait plus tarder à renoncer ouvertement à l'intégrité de l'ancien territoire de l'empire d'Allemagne, et de reconnaître que le Rhin formait les nouvelles limites de la domination française. Il lui rappelle alors combien dans les affaires politiques il est important de se rendre favorables ceux qui peuvent nous être utiles, avant que le changement de circonstances ne diminue ou n'efface entièrement le prix du bienfait demandé. Il proteste d'ailleurs que le directoire a toujours eu la volonté de conclure avec la cour de Berlin un accord amical dans leur intérêt respectif, bien que la France soit en position de s'en passer.

Haugwitz, prêtant de plus en plus l'oreille aux insinuations de ce ministre du directoire, et jugeant le moment propice par l'effet des progrès des Français en Allemagne, invite Caillard à lui remettre une note qu'il puisse porter à la connaissance du roi. Cette note, remise dans les premiers jours de juillet, était conçue à peu près en ces termes.

« Le directoire de la république française n'a » d'autre désir, et ce désir est conforme aux stipu- » lations de Bâle, que de pourvoir à la sûreté future » des domaines de la république en leur donnant » une frontière que la nature et l'art rendent propre » à être défendue militairement. Il est temps que le » cabinet de Prusse y concourre, en mettant enfin » de côté des considérations intempestives sur l'in- » tégrité du territoire et l'inviolabilité des anciennes » constitutions de l'Empire. Les circonstances actuel- » les ne les admettent plus. Quel avantage la Prusse » espère-t-elle recueillir en tardant à prendre un » parti à cet égard, qui remette, pour ainsi dire, » entre ses mains l'accomplissement de ses désirs? » Pourquoi, lorsqu'une si belle occasion lui est of- » ferte de se soustraire aux contrariétés de la for- » tune, laisserait-elle plus longtemps ses intérêts à » la merci des chances de la guerre? Que la Prusse » prenne un parti, et alors elle verra que l'attache- » ment de la république pour cette puissance ne se » bornera point à des paroles. Le roi peut attendre » beaucoup de la France, lorsque une fois la décision » prise de convertir toutes les souverainetés ecclé- » siastiques de l'Empire en principautés séculières, » on pourra délibérer en même temps sur l'indem- » nité à régler pour la perte des provinces situées » au delà du Rhin. Il est évident qu'un pareil dessein » réunit à l'utilité présente la certitude d'ajouter de » nouvelles bases à la puissance que Frédéric II a » fondée par l'autorité acquise sur les princes de » l'Empire, et particulièrement sur les États protes- » tants. Ce grand monarque, après avoir, d'abord » par ses armes, ensuite par sa prudence, conservé » deux fois au Palatinat l'antique patrimoine de la » Bavière, n'a-t-il pas, en descendant au tombeau, » laissé en héritage à son successeur la dignité de

Digitized by Google

» chef et de protecteur de la ligue des princes alle-
» mands, de cette ligue si courageusement formée
» et si sagement conduite par lui dans les derniers
» temps de sa glorieuse carrière? Aujourd'hui l'al-
» liance de la république française aplanit à Frédé-
» ric-Guillaume les moyens de se maintenir à la tête
» du parti que la différence de croyance et la rivalité
» de pouvoir rend opposé en Allemagne à l'autorité
» de l'Empereur, et de s'y maintenir en faisant le
» bonheur des États qui voudront profiter de sa mé-
» diation. Et quelle reconnaissance s'attirera Frédé-
» ric-Guillaume de la part des protestants, par l'abo-
» lition de la souveraineté dans tous les domaines
» ecclésiastiques! Ont-ils jamais cessé de se plaindre
» de cette multitude de souverainetés conservées si
» mal à propos dans le sein de l'Empire en vertu des
» traités de paix de Westphalie? C'est par elles
» qu'une majorité catholique domine dans les deux
» principaux ordres des comices de la nation, appe-
» lés communément colléges du corps germanique.
» Il est certain qu'il résultera du moyen qu'on pro-
» pose un changement considérable dans les affaires
» d'Allemagne en faveur du parti opposé et désigné
» sous le nom d'*évangélique*. Le roi de Prusse qui
» a dans ce moment le pouvoir de mettre à exé-
» cution un tel changement, en retirera un avan-
» tage auquel les Suédois n'avaient pu parvenir
» après trente années de guerre et de courageux
» efforts.... »

Après qu'Haugwitz eut mis cette note sous les yeux du roi, il y eut une délibération du cabinet, à la suite de laquelle le monarque, d'après l'avis de son conseil, jugea à propos de faire prendre possession des faubourgs de la ville impériale de Nuremberg et de tous ses ouvrages extérieurs, comme appartenant à la maison de Brandebourg. Cette prise de possession fut précédée par quatre déclarations émanées du cabinet prussien, destinées à faire connaître non-seulement les droits et les vues du roi sur la ville libre de Nuremberg, mais encore sur l'archevêché d'Eichstadt et sur la noblesse immédiate de Franconie. Ces déclarations prononçaient contre la validité d'anciennes conventions, alléguant pour motif que les principautés de Franconie formaient un territoire distinct et séparé de l'Empire. A compter du 4 juillet plusieurs de ces prises de possession s'effectuèrent. A Nuremberg les faubourgs de Wohrd et de Gastenhorf furent occupés par les troupes prussiennes, et les habitants de la ville bloqués, comme l'avaient été les Dantzickois dans des circonstances analogues. Plusieurs habitants d'Eichstadt, intimidés par les menaces et cédant aux intimations des fonctionnaires prussiens prêtèrent hommage au roi. Il en fut de même des employés du clergé et de la noblesse immédiate de Franconie. Il est inutile de dire que c'était un premier essai d'agrandissement qui coïncidait avec l'esprit de la note de Caillard et avec les progrès des Français dans le cœur de l'Allemagne. Mais quant à Nuremberg on s'y détermina trop tôt, comme on le verra, et cela par l'effet de circonstances trompeuses et d'après des motifs plus spécieux que solides.

Les ordres une fois donnés, le roi dont la santé semblait toujours décliner, partit de Berlin le 13 juillet, pour être rendu le 17 aux eaux de Pyrmont : il n'y fut accompagné que de deux personnes qui jouissaient de sa confiance particulière; le général de Bischoffswerder et le secrétaire du cabinet Lombard. Quelques envoyés secrets des princes dont les États étaient envahis par les Français virent le monarque à Pyrmont et il leur donna le conseil de suivre sa politique, et de traiter séparément. Dès le 30 juillet ce prince fut de retour à Berlin.

Ce qui venait de se passer en Allemagne, dans ce court intervalle, favorisa singulièrement les projets d'Haugwitz. Dans la chaleur de ses négociations avec Caillard les conseillers du roi avaient penché pour les propositions de ce ministre de la république. Ils persistèrent plus encore dans leur première opinion, quand ils surent que le général Moreau, envahissant les États du duc de Wurtemberg et du margrave de Bade, avait amené ces princes à séparer leurs forces de l'armée confédérée. Se voyant près de devenir la proie des Français qui occupaient déjà leur territoire, le margrave de Bade, le duc de Wurtemberg, le cercle de Souabe et tous les petits princes dont les États s'y trouvaient enclavés, sollicitèrent une suspension d'armes qu'ils obtinrent le 13 et le 22 juillet. Ces trêves ayant séparé les forces de ces princes de l'armée confédérée, les réduisirent à tenter d'adoucir la fierté du vainqueur, en cédant promptement aux conditions de paix qu'il plairait au directoire de leur imposer. Les sacrifices qu'exigeait le gouvernement français étaient énormes. Leurs contributions réunies formaient un total de vingt-cinq millions de francs, indépendamment de douze mille chevaux, d'un pareil nombre de bœufs, de cinq cent mille quintaux de froment, de seigle et d'avoine, et de deux cent mille paires de souliers.

Sur les points du théâtre de la guerre plus rapprochés des États prussiens les succès des Français ne paraissaient pas moins décisifs. Wartensleben, après la perte de Francfort, informé que Jourdan marchait sur lui avec ses communications et ses flancs découverts, se décide à le prévenir. L'attaque devait avoir lieu le 23 juillet; mais, sur le rapport d'un déserteur annonçant l'arrivée de la division

Digitized by Google

française du général Bernadotte, Wartensleben convoque un conseil; non-seulement on y ajourne l'attaque, mais on y prend la résolution de se retirer; décision pusillanime, à la suite de laquelle Wartensleben se rend en toute hâte à Zell, au fond de la Franconie, perdant un nombre considérable de traîneurs et de déserteurs dans des marches forcées. C'est ainsi que les Français se trouvèrent à la fin de juillet sur les frontières de la Bohême et de la Bavière, et là, leur grande supériorité de forces semblait ôter toute espérance d'arrêter leur succès.

Ce fut alors que Haugwitz jugea qu'il n'y avait plus d'inconvénients pour l'honneur de la couronne ni pour la sûreté de l'État à conclure les négociations entamées par le plénipotentiaire français. Deux conventions furent signées à Berlin, le 5 août, par Chrétien-Henri de Haugwitz d'une part, et par Antoine-Bernard Caillard de l'autre. La première modifiait, à raison des circonstances, les conditions imposées par les articles signés à Bâle le 5 avril et le 17 mai 1795, pour l'observation de la neutralité dans les provinces septentrionales de l'Allemagne tant que la guerre se prolongerait dans la partie méridionale. On détermina, par cette convention, une ligne de démarcation qui, en partant de Wesel sur le Rhin, suivrait les frontières des montagnes de la Thuringe, s'étendrait ensuite le long des côtes de la mer du Nord, en y comprenant les embouchures de l'Elbe, du Wéser et de l'Ems, et contournant les frontières de la Hollande reviendrait aboutir à Wesel. La république française s'engageait à reconnaître comme neutres tous les pays situés derrière cette ligne. De son côté le roi de Prusse garantissait qu'aucune troupe des États compris dans la neutralité ne sortirait de la ligne de démarcation pour combattre les armées françaises ni pour exercer aucune hostillté contre les Provinces-Unies. Cette convention ne fut rendue publique qu'à la fin de novembre suivant. Le même jour Haugwitz en conclut une autre qui fut tenue secrète et qui eut une influence décisive sur le sort qu'on préparait à l'Allemagne. Cette seconde convention garantit à la république française le consentement du roi pour l'acquisition du territoire allemand qui s'étend depuis les anciennes limites de la France jusqu'à la rive gauche du Rhin, reconnaissait en conséquence la justice de l'indemnité qui devait compenser les pertes de ces provinces et fixait en dernier lieu la manière d'y pourvoir en assignant en échange des États dont on faisait la cession, une partie équivalente de domaines ecclésiastiques situés sur la rive droite du même fleuve. Le roi de Prusse devait recevoir en dédommagement de ses provinces transrhénanes l'évêché de Munster et le pays de Becklinghausen. La faculté d'intervenir dans la pacification des princes allemands avec la république française, confirmée par le second article de cette convention secrète, fit admettre dans le troisième article la garantie réciproque de certaines conditions en faveur de la maison de Hesse-Cassel et des autres membres de la même famille portant le même titre. Le troisième article contenait des résolutions d'une haute importance : elles avaient pour objet des circonstances qui intéressaient moins la couronne de Prusse que la sollicitude personnelle du roi envers les princes de la maison d'Orange unis par une double parenté à la maison de Brandebourg. Il s'agissait de leur ménager une indemnité. Non-seulement le stathouder se trouvait expulsé avec toute sa famille des États dans lesquels ses aïeux avaient introduit la liberté et fait éclore les germes de la grandeur publique et de la prospérité particulière, mais il s'était vu dépouillé de ses dignités, du commandement de l'armée, et des richesses dont une partie était son héritage, l'autre la récompense de la bonne administration et de la défense de la république. L'injustice a si peu de confiance dans ses propres forces, que les auteurs de cette proscription trouvaient toujours l'asile accordé aux princes d'Orange trop voisin des lieux où ils craignaient que le doux souvenir des temps passés et la pénible épreuve du présent ne les ramenât quelque jour. Pour calmer de semblables inquiétudes la république française avait jugé plus d'une fois qu'avant de rien stipuler éventuellement pour la maison d'Orange, il fallait sa renonciation solennelle à toutes les charges, honneurs, émoluments, dont elle avait joui en Hollande. Mais, quoiqu'il n'y ait d'autres garanties pour l'effet de la durée de semblables actes que la force de ceux qui les exigent et la faiblesse de celui qui s'y soumet, le roi de Prusse ne voulut point y consentir avant que l'extinction des souverainetés ecclésiastiques d'Allemagne eût permis que les droits de son beau-frère et de son gendre fussent assurés par de nouveaux titres et de nouvelles possessions. C'est ce qui fut stipulé dans le cinquième article de la convention secrète. La France et la Prusse s'engageaient à interposer leur médiation pour amener un arrangement entre la république batave et le prince d'Orange; et à cet effet la république française promettait d'employer ses bons offices pour opérer en faveur du prince d'Orange la sécularisation des évêchés de Bamberg et de Wurtzbourg, sauf pour ce prince à renoncer au stathoudérat.

Telle fut la convention secrète du 5 août qui mit le cabinet de Berlin pour ainsi dire à la merci de la France quant aux affaires d'Allemagne.

Digitized by Google

Ces dispositions particulières ne furent pas même pressenties par le cabinet de Londres qui semblait toujours se repaître de l'espérance qu'il surviendait tôt ou tard un changement plus favorable à ses intérêts dans la politique de la Prusse.

Mais dès la fin de juillet des nouvelles alarmantes du continent s'étaient succédé en Angleterre, M. Pitt les prit en sérieuse considération. En même temps qu'il eut connaissance des progrès menaçants des armées françaises au delà du Rhin, il acquit la certitude que le prince d'Aremberg, consulté par le cabinet de Vienne sur les dispositions du directoire exécutif, avait donné son avis d'après lequel la cour impériale commençait à se départir de la persévérance que le principal ministre baron de Thugut avait mise jusqu'alors dans son système politique. En effet, déjà effrayée de la marche triomphante des Français dans l'intérieur de l'Allemagne et des dispositions de la Prusse qui tendaient visiblement à la dissolution de l'empire germanique, la cour impériale avait dépêché à la hâte le conseiller Muller à Londres, pour engager le gouvernement anglais à en venir à des ouvertures pacifiques ou à l'emploi de mesures capables de préserver l'Allemagne de sa ruine, et les États héréditaires d'une invasion imminente. En même temps le baron de Thugut avait fait partir de nouveau pour les frontières d'Allemagne le comte de Lehrbach, afin d'y être plus à portée d'entamer les pourparlers que pourrait nécessiter la gravité des conjonctures. Enfin les ministres de la Grande-Bretagne reçurent, par des voies détournées, un troisième avis encore plus important, d'après lequel ils acquirent également la certitude que le cabinet de Berlin était à la veille de serrer par de nouveaux liens ses rapports avec la France. Mais cet avis n'arriva que peu de jours avant la conclusion du traité secret dont il vient d'être fait mention.

M. Pitt convoqua aussitôt un conseil privé où assistèrent tous les ministres. Là il fut résolu que le sous-secrétaire d'État M. Hammond se rendrait immédiatement à Berlin avec la mission expresse d'amener le roi de Prusse, soit par l'offre directe d'un subside, soit par tout autre moyen diplomatique, à se déclarer médiateur armé entre les alliés et la république française, c'est-à-dire l'arbitre de la paix ou de la guerre, dans la vue de préserver non-seulement le nord de l'Allemagne, mais son intégrité entière en s'interposant dans les négociations qui seraient ouvertes sur-le-champ avec la France dans un intérêt commun, et pour arriver plus sûrement à une pacification générale. M. Hammond, jadis ministre près les États-Unis d'Amérique, employé ensuite dans des négociations à Paris, était alors chef du département des affaires étrangères sous lord Grenville. On le regardait généralement comme un des négociateurs les plus habiles de la Grande-Bretagne, et très-capable, sous tous les rapports, de remplir dans cette circonstdance élicate les vues de son cabinet.

Après la tenue du conseil, je 3 août, il reçut ses instructions et partit le même jour pour le continent, accompagné de M. Taylor et de deux messagers d'État. Ayant abordé le 8 à Cuxhaven, il se dirigea sur Berlin où il arriva cinq jours après la signature du traité secret avec la France. Rien de positif pourtant n'avait encore transpiré. M. Hammond s'étant d'abord présenté chez le ministre Haugwitz, il le trouva inaccessible à toutes ses propositions, soit directes soit indirectes, et également imperturbable devant tous ses raisonnements diplomatiques. Haugwitz se borna à lui faire observer que les propositions qu'il était chargé de présenter à la cour de Berlin ne tendaient à rien moins qu'à faire abandonner à la Prusse le système pacifique qu'elle s'était imposé, car une médiation armée entre deux belligérants la conduirait inévitablement à se déclarer soit pour l'un, soit pour l'autre, ce que la Prusse voulait à tout prix éviter; que telle était aussi l'intention du roi qui d'ailleurs dans cette circonstance lui donnerait ses ordres après avoir pris dans sa sagesse la détermination qui lui paraîtrait la plus convenable. M. Hammond eut sans difficulté une audience du roi à Potzdam et lui présenta respectueusement et avec clarté les propositions de sa cour. Le roi se renferma d'abord dans des généralités dilatoires; mais le négociateur en étant venu aux instances pressantes, et manifestant combien il devait désirer porter à son gouvernement les intentions personnelles et explicites de S. M., le roi dit qu'on aurait dû supposer d'avance que toutes les propositions faites ou à faire de la part de la cour de Londres n'apporteraient aucun changement au système qu'il avait adopté, dont le traité de Bâle avait complété le développement, et qu'il entendait suivre d'une manière invariable; que c'était d'ailleurs l'intérêt de la Prusse qui avait besoin de la paix; mais que d'un autre côté il saurait maintenir ses États dans une neutralité parfaite sans que les intérêts commerciaux de l'Angleterre pussent jamais y être lésés; et que le cabinet de Londres avait déjà dû reconnaître combien il avait apporté de sollicitude à mettre l'électorat de Hanovre dans le cas de n'avoir rien à redouter et le nord de l'Allemagne à couvert de toute entreprise hostile.

C'est ainsi que M. Hammond manqua le but de sa mission, de même que lord Spencer l'année précédente avait échoué dans ses tentatives pour ren-

Digitized by Google

verser la négociation de Bâle, avec la différence pourtant que les démarches de lord Spencer rentraient dans la sphère des intrigues politiques, au lieu que M. Hammond avait agi diplomatiquement et sans recourir à l'emploi de moyens détournés. Il ne lui fut pas difficile de pénétrer que rien ne pourrait changer les dispositions de la cour de Prusse tant que Haugwitz et le secrétaire privé Lombard, que soutenait un parti puissant dans l'État, jouiraient de la confiance du roi. De Berlin, M. Hammond se rendit à Vienne.

A cette époque le gouvernement anglais eut aussi à porter sa sollicitude sur les dangers que courait le Portugal, l'allié de la Grande-Bretagne. Ceci se rapportait aux dispositions que montrait l'Espagne à l'égard de l'Angleterre, et aux liaisons qui paraissaient se former entre le directoire français et la cour de Madrid asservie à don Manuel Godoï, favori insolent et avide, entièrement dévoué aux intérêts de la France. Cet état de choses compromettait le Portugal même sans rupture. Une foule de négociants anglais, intéressés au commerce du Portugal, s'adressèrent à M. Pitt pour lui demander des éclaircissements sur les bruits qui paraissaient s'accréditer que les Français voulaient envoyer des troupes par l'Espagne à Lisbonne, et exigeaient que ce port, comme tous les autres ports du Portugal, fussent fermés aux navires britanniques. Le premier ministre leur répondit que « à la vérité le directoire français » avait fait à la cour de Madrid des propositions » tendant à ce qu'elle permît le passage des troupes » françaises par l'Espagne ; mais qu'il espérait que » le cabinet espagnol ne se prêterait point à cette » demande. Que le gouvernement français avait éga- » lement exigé de la cour de Lisbonne une certaine » somme avec menace que si celle-ci se refusait à la » payer les Français attaqueraient le Portugal ; mais » qu'il ne regardait toutes ces démarches que comme » des démonstrations faites pour intimider, et que » de même que la frayeur avait souvent servi les » Français autant que leurs armes, ici leur but pa- » raissait être en ce moment de répandre l'alarme » tant en Portugal qu'en Angleterre et de forcer » par ce moyen l'un à payer des sommes énormes, » l'autre à se soumettre à des conditions inacceptа- » bles ; que si les Français avaient réellement dessein » d'attaquer le Portugal, le projet en serait plus fa- » cilement formé qu'exécuté ; qu'en tous cas et » quoiqu'il arrivât, le commerce pouvait être cer- » tain qu'il serait efficacement protégé et qu'il lui » serait accordé des convois nombreux pour le » transport de leurs approvisionnements de vin » d'Oporto en Angleterre. »

Cependant la cour de Lisbonne regardait les démonstrations du gouvernement français sous un point de vue plus sérieux, et elle envoyait à cet effet deux ministres extraordinaires, l'un près la cour de Londres, l'autre près la cour de Madrid. Le marquis de Pombal qui devait se rendre à Londres était chargé de représenter au principal ministre que le Portugal étant hors d'état d'opposer seul et par lui-même une résistance efficace à un ennemi puissant qu'aucune difficulté n'arrêtait, il venait concerter les mesures à prendre et réclamer des secours proportionnés au danger, afin de mettre le Portugal en sûreté contre toute entreprise qui menacerait son territoire d'une invasion.

Les deux ambassadeurs étaient à peine en route que le favori de la reine, maître absolu de l'Espagne, se hâta de renouer avec les cinq directeurs qui siégeaient au Luxembourg les anciens nœuds du pacte de famille formés entre les deux branches de la maison de Bourbon au milieu du XVIII[e] siècle. Le 19 août il signa, avec le général Pérignon, ambassadeur de France, un traité d'alliance offensive et défensive dans toutes les guerres, mais contre l'Angleterre seulement dans la guerre actuelle, ledit traité portant d'une manière expresse l'engagement de secours mutuels sur mer comme sur terre par les deux puissances contractantes. Le favori, en un mot, mettait par ce traité les forces de terre et de mer de l'Espagne à la merci de la France. La participation imminente de l'Espagne à la guerre contre les Anglais allait être la conséquence immédiate de ce traité d'alliance par lequel la destinée future de l'Espagne se trouva tellement liée à celle de la France, qu'il ne dépendit plus que de celle-ci de faire entrer désormais l'autre dans toutes ses querelles.

Qu'on réfléchisse à ce traité, aux menaces et aux démonstrations contre le Portugal, et on trouvera dans ces premiers essais de la diplomatie révolutionnaire à l'égard de la Péninsule, les germes des événements qui amenèrent plus tard la fameuse guerre de 1808, laquelle fut pourtant la cause du déclin et peut-être même de la chute du plus puissant empire des temps modernes.

Quoi qu'il en soit, le dominateur de la cour de Madrid, qui maîtrisait l'Espagne, et qui depuis son traité de pacification avec la France portait le titre fastueux de prince de la Paix, fit de ce titre un contre-sens ridicule en signant le traité de Saint-Ildefonse. De la part de l'Espagne ce traité équivalait à une déclaration de guerre perpétuelle contre l'Angleterre ; et d'un autre côté, c'était un signal d'asservissement à la politique de la France. On en inféra dès lors que ce favori puissant, tombé dans le mépris public et en butte aux clameurs de la nation espagnole, s'était ménagé par là au dehors un ap-

Digitized by Google

pui qui pût le préserver des adversités d'un avenir incertain.

Du reste le traité de Saint-Ildefonse qui devait avoir une si grande influence sur les affaires générales de l'Europe, s'ébruita assez rapidement sans doute par le fait de la France, car il était de l'intérêt de l'Espagne de le tenir secret pour avoir le temps de mettre à couvert, autant que possible, ses flottes, ses gallions et ses îles, des entreprises navales de l'Angleterre.

Situation de l'Italie. — Répression de l'insurrection des fiefs impériaux.—Armistice entre la cour de Naples et la France. — Vues de Bonaparte sur la cour de Rome.— Armistice avec le Pape. — Mouvements révolutionnaires dans les légations. — Expédition contre Livourne. — Relations de Bonaparte avec le grand-duc. — Ses vues sur Gênes. — Ses desseins sur Venise. — Ses rapports politiques avec cette république. — Opérations offensives de Wurmser. — Situation critique de l'armée française. — Comment Wurmser est défait par Bonaparte. — Politique du directoire à l'égard de l'Italie.—Nouvelle lutte entre Wurmser et Bonaparte.—Destruction de l'armée de Wurmser.—Ce général se réfugie dans Mantoue.—Campagne en Franconie et en Souabe. — Négociations entre plusieurs princes de l'Allemagne et le directoire.—Conduite de la Bavière. — Vues de la Prusse sur Nuremberg. — Sa déclaration et ses ménagements pour la Russie. — Opérations offensives de l'archiduc Charles. — Retraite de Jourdan et de Moreau. — Effets que produisent les revers en Allemagne sur le cabinet du Luxembourg. — Lettre confidentielle de Carnot à Bonaparte. — Situation politique de l'Italie. — Politique du directoire à l'égard de la cour de Turin. — Bonaparte recouvre la Corse. — Établissement de nouvelles républiques en Italie.

Mais c'était en Allemagne et surtout en Italie que le danger devenait alors de plus en plus pressant pour les alliés et particulièrement pour la maison d'Autriche. L'Italie mérite une mention à part; nous reviendrons ensuite sur l'Allemagne.

L'Italie, malgré la retraite des Autrichiens dans le Tyrol, et le triomphe de l'armée républicaine, était toujours sur un volcan. Le ministre d'Autriche à Gênes, le comte Girola, avait insurgé les fiefs impériaux sur les confins du Montferrat; là et ailleurs il avait organisé des levées de prisonniers autrichiens et de déserteurs piémontais. Les routes par Gênes, Savone et Nice, étaient presque interceptées, et les nobles de Gênes secondaient, sous main, tout ce qui se tramait contre la sûreté de l'armée d'Italie.

Quand la cour de Naples eut connaissance que par suite de la retraite de Beaulieu, les Français occupaient Modène et Reggio, elle craignit une invasion et fit des armements extraordinaires. Le roi publia des manifestes, des proclamations, écrivit aux évêques, invoqua la sûreté de l'État et l'intérêt de la religion; il fit marcher sur la frontière une armée de quarante mille hommes. La cour de Rome elle-même armait au milieu du trouble, et si ses troupes venaient à être renforcées par cinq mille Anglais qui étaient alors disponibles en Corse, elles pouvaient opérer contre les Français, une diversion fâcheuse sur la rive droite du Pô.

Bonaparte étouffa d'abord l'insurrection des fiefs impériaux, dont le foyer était à Arquata, où il fit raser le château du marquis de Spinola, sénateur génois, qu'il signala comme le principal moteur de ce soulèvement. Puis, pour intimider le pape et en même temps pour le subjuguer, il envoya des troupes s'emparer des deux légations de Ferrare et de Bologne.

La cour de Naples voyant les légations au pouvoir des Français, et l'extrémité où le pape se trouvait réduit, fit partir, en toute hâte, le prince Belmonte-Pignatelli pour le quartier général de Milan, avec la mission de demander un armistice. Arrivé à Milan, le prince napolitain cajola Bonaparte, et lui fit des insinuations au sujet de la cour de Vienne, en lui rappelant que la reine de Naples pouvait y exercer une grande influence; il fit agir, en un mot, tous les ressorts de la diplomatie pour se rendre le général français favorable. Aussi l'armistice fut-il signé dès le 5 juin. Le surlendemain, Bonaparte écrivit au directoire (1) : « Vous trouverez ci-joint » copie de l'armistice conclu entre les armées fran- » çaise et napolitaine (elles étaient à près de deux » cents lieues l'une de l'autre). 1° Nous ôtons deux » mille quatre cents hommes de cavalerie à l'armée » autrichienne; 2° nous ôtons aux Anglais cinq » vaisseaux de guerre et plusieurs frégates; 3° nous » continuons à mettre les coalitions en déroute. » Moyennant cet armistice avec Naples, nous som- » mes à même de dicter à Rome toutes les condi- » tions qu'il nous plaira. Par la conversation que » j'ai eue ce matin avec M. d'Azara, ministre d'Es- » pagne envoyé par le pape, il m'a paru qu'il avait

(1) Lettre confidentielle datée de Milan le 7 juin 1796.

Digitized by Google

» ordre de nous offrir des contributions. Voulez-
» vous que j'accepte, pour accorder un armistice
» au pape, vingt-cinq millions de contributions en
» argent, cinq millions en denrées, etc. ? »

Le directoire lui laissant la faculté de conclure un armistice avec Rome, ou d'y aller avec une partie de son armée, il agit avec Rome comme avec Turin. Ici l'envoyé d'Espagne, don Ulloa, l'avait aidé à désarmer la cour de Sardaigne; à Rome, don Joseph-Nicolas d'Azara, ambassadeur d'Espagne, jouissant du plus grand crédit auprès du pape, et lié avec tout ce que Rome réunissait d'hommes célèbres, livra, pour ainsi dire, le pape et le saint-siége au jeune conquérant. En vertu de l'armistice signé le 23 juin par ce même ministre d'Espagne, muni de pleins pouvoirs, Bologne et Ferrare restèrent à l'armée française, et le pape eut à payer vingt et un millions en argent, chevaux et denrées nécessaires à l'armée, outre cent objets d'arts au choix du commissaire français, pour être envoyés au musée de Paris. C'était comme l'on voit un auxiliaire utile au directoire que cette diplomatie espagnole qui aidait à la démolition et à la ruine de l'édifice politique de la riche Italie!

« Nous sommes satisfaits de l'armistice conclu
» avec le pape, manda le directoire à Bonaparte (1);
» mais nous ne nous pressons pas de conclure, per-
» suadés que l'armée d'Italie, en maintenant ses
» glorieuses conquêtes, nous donnera toute la lati-
» tude nécessaire pour imposer à l'Italie les condi-
» tions de paix les plus favorables à la république.
» Il sera bien intéressant pour nous de savoir quelle
» opinion nous devons attacher aux ouvertures que
» vous a faites le prince Pignatelli, relativement à
» Vienne, et vous avez agi sagement en lui pres-
» crivant de se rendre sans délai à Paris. En diplo-
» matie, comme en guerre, les moments sont
» toujours chers. » Ces premières données ne purent servir que plus tard à un rapprochement que la force des choses seule pouvait amener.

Bonaparte quitta Milan et prit la route des légations que ses troupes avaient déjà rangées sous son commandement, après s'être emparées du fort d'Urbin. Bologne, dans les États du pape, de même que Brescia dans les États vénitiens, renfermait les partisans les plus ardents et les plus sincères des Français. Caprara, alors sénateur de Bologne, Marescalchi et Aldini en étaient les chefs. Bonaparte vint électriser par sa présence les habitants de Bologne. En peu de jours la ville changea entièrement de physionomie; tout ce qui n'était pas prêtre endossa l'habit militaire et l'épée. C'était ainsi que les éléments de la révolution se développèrent non-seulement dans la Lombardie et à Milan, mais encore dans les États du pape et de Venise. En formant le projet d'organiser le Milanais en république alliée de la république française, Bonaparte avait évidemment en vue d'établir un centre de puissance dont il serait lui-même le levier, au milieu des États épars dont se composait le vieux système fédératif de l'Italie.

L'importante affaire de Rome terminée, Bonaparte songe à l'expédition de Livourne, que le directoire voulait arracher au commerce anglais. Il passe l'Apennin, rejoint à Pistoia une de ses divisions et va loger chez l'évêque, car il s'attachait à captiver le haut clergé et même les prêtres français émigrés pour lesquels il demandait sûreté au directoire dans l'étendue de son commandement. Cette politique le servit singulièrement à se concilier les évêques. Par exemple, dans la révolte de Lugo, qui fut promptement étouffée, l'évêque d'Imola, depuis Pie VII, dans le diocèse duquel éclata le soulèvement, adressa un mandement au peuple où il disait: « Rendez à César
» ce qui appartient à César; J.-C. ordonne d'obéir
» à celui qui a la force. » Bonaparte n'en demandait pas davantage.

Les troupes françaises, marchant vers la Toscane, qui se reposait sur sa neutralité, l'alarme gagna le grand-duc, de même que son premier ministre le marquis Manfredini, d'autant plus que le bruit courait qu'une colonne de républicains devait traverser Florence. Manfredini accourut à Pistoia, où était le quartier général, et là eut lieu la première conférence secrète entre Bonaparte et le principal ministre du frère de l'Empereur, conférence qui ne fut pas sans résultat pour le présent et pour l'avenir. Voici le portrait que Bonaparte a tracé lui-même de ce ministre: « Majordome et premier
» ministre du grand-duc, Manfredini avait été pré-
» cepteur de ce prince ainsi que de l'archiduc
» Charles; né à Padoue, dans l'État de Venise, il
» était propriétaire du régiment autrichien de Man-
» fredini. C'était un homme éclairé, aussi près de
» toutes les idées philosophiques de la révolution,
» qu'il était éloigné de leurs excès. Il avait constam-
» ment résisté aux prétentions de la cour de Rome,
» qui, après la mort de Léopold, avait cherché à
» faire revenir sur les actes de ce prince. C'était un
» homme d'un sens droit, généralement estimé, qui
» avait d'ailleurs un secret pressentiment pour l'in-
» dépendance de l'Italie. »

Manfredini désirait surtout le repos de la Toscane et le maintien de sa neutralité; il était prêt aussi à employer tous les ressorts secrets qui étaient à sa disposition, pour rapprocher, en temps opportun,

(1) Correspondance confidentielle du 6 juillet.

Digitized by Google

l'Autriche de la France par un traité de paix que réclamait l'Europe. Bonaparte vit tout le parti qu'il pourrait tirer d'un tel personnage; il le cajola et le rassura à l'égard de la Toscane, et, voulant le captiver autant que possible, il lui confia, sous le sceau du secret et moyennant un arrangement tacite, l'objet de son expédition sur Livourne. Aussi qu'arriva-t-il? que les commissaires du directoire, dirigeant l'avant-garde commandée par Murat et qui tourna brusquement sur Livourne, furent déçus dans leurs espérances de surprendre les négociants anglais qui avaient cent bâtiments chargés dans le port et prêts à mettre à la voile. Prévenu à temps, ce riche convoi se réfugia dans les ports de la Corse.

Il fallait colorer, aux yeux du directoire, un tel contre-temps, que Bonaparte imputa au commandant toscan de Livourne, le chevalier Spanocchi, « vendu, dit-il, aux Anglais. » Il le fit arrêter et conduire à Florence à la disposition du grand-duc. Le fait est qu'on avait eu le temps de dégarnir préalablement les ateliers et les magasins de Livourne, de sorte qu'au moment de l'entrée de la garnison française, forte de cinq mille hommes, on ne trouva plus que très-peu d'effets appartenant aux Anglais. Au reste l'occupation du port de Livourne et la remise de celui d'Ancône entre les mains des Français achevèrent de jeter hors des ports de toute l'Italie l'escadre anglaise, qui n'eut plus d'asile dans ces mers que le port de Saint-Florent en Corse.

Cependant le grand-duc voulant se concilier encore davantage le général de la république française, avait ôté le portefeuille des affaires étrangères à M. Serrati, ministre qui passait aussi pour favorable aux Anglais, et l'avait donné au chevalier Fossombroni, désigné par Manfredini. De son côté Bonaparte s'était rendu de Livourne à Florence pour répondre à l'invitation du grand-duc qui l'accueillit avec la plus haute distinction. Il y arriva sans aucune escorte, accompagné seulement de Berthier et d'une partie de son état-major, et il descendit chez le ministre de France où l'attendait un bataillon des gardes du prince comme garde d'honneur. Le grand-duc lui donna un dîner splendide et le conduisit lui-même dans la célèbre galerie de Florence pour considérer les chefs-d'œuvre des arts qui y étaient réunis. Ce fut en dînant chez le prince que Bonaparte reçut la nouvelle de la prise du château de Milan, qui avait capitulé le 29 juin : il reprit aussitôt la route de la Lombardie.

Deux jours après le grand-duc voulant faire une semblable réception au commissaire du directoire Salicetti, celui-ci s'y refusa, non par discrétion ou par modestie, non par aucun souvenir de la mort de Louis XVI, qu'il avait votée, et dont le grand-duc était le neveu, mais par un esprit de blâme indirect contre Bonaparte. Les républicains ardents lui reprochaient déjà de se familiariser avec les princes et même de les protéger, ainsi que le clergé et la noblesse. Le conventionnel Salicetti crut devoir professer en cela les mêmes maximes que son collègue Garreau, qui, se contraignant moins, témoignait à cet égard hautement son improbation. Instruit des dispositions des commissaires et contrarié des vexations qu'ils exerçaient à Livourne, Bonaparte fit éclater sans ménagements sa mauvaise humeur dans sa correspondance confidentielle, soit avec le directoire, soit avec les commissaires eux-mêmes. Le directoire lui ayant écrit, le 11 juillet, au sujet de l'expédition de Livourne : « C'est particulièrement sur les Anglais que nous devons appesantir » le droit de la guerre. » Bonaparte lui répondit : « Si notre conduite administrative à Livourne est » détestable, notre conduite politique envers la » Toscane n'est pas meilleure. Dans la position actuelle de l'Italie, je désirerais que l'on ne se permît aucune menace ni aucun propos à Livourne » contre la cour de Toscane. Les moindres de mes » paroles, les moindres propos de vos commissaires, » sont répétés et rapprochés avec une grande » importance; mais l'on croit toujours être ici dans » les couloirs de la convention (1). » En même temps n'oubliant pas Garreau, celui des deux commissaires qui lui était le plus opposé, car il avait gagné Salicetti, il lui écrit pour lui enjoindre de se restreindre désormais dans les bornes de ses fonctions. « Je sais bien, lui dit-il, que vous répéterez » le propos que je ferai comme Dumouriez; il est » clair qu'un général qui a la présomption de commander l'armée que le gouvernement lui a confiée et de donner des ordres sans un arrêté des » commissaires ne peut être qu'un conspirateur. »

Du reste le trait suivant fera encore mieux connaître comment le directoire entendait exercer sa neutralité envers le grand-duc de Toscane. « Des » bruits circulent, mande-t-il confidentiellement à » Bonaparte (2), que l'empereur, d'après la probabilité d'une santé toujours chancelante, touche au » terme de sa vie. Pour profiter de cet événement, » il est utile que vous en soyez instruit avec la plus » grande célérité lorsqu'il aura lieu. Entretenez à » cet effet des intelligences dans Vienne. Le grand-» duc de Toscane, héritier du trône impérial, n'hésitera pas à se rendre sur-le-champ dans sa

(1) Correspondance confidentielle.

(2) Correspondance secrète du 25 juillet.

Digitized by Google

» capitale après la mort de son frère. Il s'agit dès » lors de le prévenir, de l'enlever comme ennemi » de la république et d'occuper militairement la Tos- » cane. » Sans nul doute Bonaparte aurait mis à exécution, et peut-être contre son gré, les ordres du directoire, car il écrivit au ministre de France Miot, à Florence, « qu'il était essentiel qu'il fût » instruit du moment où le grand-duc se mettrait en » chemin pour Vienne. » Mais le directoire était mal informé; l'Empereur ne mourut pas, et Bonaparte eut un attentat politique de moins à commettre.

Revenons à la situation militaire de l'armée d'Italie à cette époque, c'est-à-dire vers la fin de juillet.

Les forces du jeune conquérant ne s'élevaient guère qu'à cinquante mille combattants. Il tenait depuis plus d'un mois Mantoue bloqué avec huit à dix mille hommes. Dès le 12 juillet il annonça au directoire qu'il était en observation devant les forces autrichiennes derrière la Brenta, ajoutant : « Malheur à celui qui calculera mal! »

Le directoire n'était pas d'avis qu'il pénétrât trop avant dans le Tyrol, et il lui avait écrit précédemment (1), « que cette opération pourrait tout au plus » avoir lieu dans le cas où les armées républicaines » qui combattaient en Allemagne parviendraient à » rejeter l'ennemi vers la Bohême et le Danube. » Mais en vous prescrivant cette défensive, ajou- » tait-il, le directoire n'entend pas vous interdire » la faculté d'attaquer l'ennemi toutes les fois que » vous en trouverez l'occasion favorable; il veut » seulement que vous ne vous élanciez pas trop » avant dans le Tyrol, parce qu'il croit que cette » marche serait désastreuse. L'objet essentiel est de » conserver l'Italie. »

Quelques jours plus tard (2), en lui parlant de la marche victorieuse de l'armée du Rhin sur la rive droite, et du mouvement offensif de l'armée de Sambre-et-Meuse, le directoire s'exprima ainsi : « Les Autrichiens ne peuvent résister à l'attaque » combinée de ces deux puissantes armées qui brû- » lent de suivre les traces immortelles de celle que » vous commandez. »

Dans l'intervalle de cette espèce de défensive à laquelle Bonaparte se trouvait en quelque sorte réduit, les affaires politiques de l'Italie le préoccupaient. Il avait écrit au directoire (3) : « Je ne m'oc- » cuperai des demandes à faire à Venise que lorsque » l'affaire de Gênes sera finie, Mantoue pris, et les » affaires qui vont s'entamer terminées. »

Gênes surtout attira son attention (4) : « Vous » dicterez des lois à Gênes quand vous voudrez, » lui avait écrit de cette ville le ministre de France Faypoult; et Bonaparte avait mandé au directoire (5) : « Toutes nos affaires diplomatiques en Italie, hor- » mis Gênes et Venise, sont terminées. Venise, le » moment n'est pas favorable; il faut auparavant » prendre Mantoue et bien battre Wurmser. Quant » à Gênes le juste moment est arrivé; je vais y com- » mencer les opérations pour les dix millions. Je » pense d'ailleurs comme le ministre Faypoult, qu'il » faudrait chasser du gouvernement de Gênes une » vingtaine de familles et obliger le sénat de rap- » porter le décret qui a frappé de bannissement » huit à dix familles attachées à la France, et qui » ont empêché, il y a trois ans, la république de » Gênes de se coaliser. »

Une note impérative fut portée au sénat de Gênes par l'aide de camp Murat : elle contenait la demande formelle de l'expulsion du ministre d'Autriche; elle sommait aussi le sénat de pourvoir à la sûreté des routes et lui prescrivait d'autres mesures. L'alarme se répandit parmi la haute noblesse qui fit partir pour le quartier général deux députés, le marquis Cataneo et M. Azzareto. « Je n'ai pas encore vu » M. Cataneo, écrivait Bonaparte à Faypoult (6); je » n'oublierai rien de ce qui peut l'endormir et don- » ner au sénat un peu plus de confiance. Le direc- » toire m'a bien ordonné d'exiger la contribution, » mais il ne m'a permis aucune opération politique. » Faites-leur entendre que vous et moi nous ne » nous en mêlons plus, puisqu'ils ont envoyé » M. Spinola à Paris... N'oubliez rien pour faire re- » naître l'espérance dans le cœur du sénat et l'en- » dormir jusqu'au moment du réveil. » Le moment du réveil était celui d'une révolution intérieure qui n'était qu'ajournée.

Quant à Venise, les vues de Bonaparte étaient encore plus hostiles; car ce fut sur sa ruine qu'il établit de bonne heure sa prévision pour une paix future. Aussi saisissait-il toutes les occasions d'irriter le directoire contre cette république. Au moment où il lui mandait qu'on y armait à force, qu'il y avait dix mille Esclavons tant à Venise qu'à Padoue, et qu'on s'y attendait à voir les Français chassés de l'Italie (7), le ministre Lallemant lui écrivait que les Vénitiens avaient décidé de retirer tous leurs Esclavons de la terre ferme et de borner leur défensive à la mer et aux lagunes (8).

(1) Lettre confidentielle du 22 juin.
(2) Dépêche confidentielle du 6 juillet.
(3) Lettre confidentielle du 4 juillet.
(4) Lettre confidentielle du 24 juin.
(5) Lettre confidentielle du 6 juillet.
(6) Lettre confidentielle du 14 juillet.
(7) Correspondance confidentielle du 12 juillet.
(8) Lettre confidentielle du 14 juillet.

Digitized by Google

Mais son parti était pris. « Messieurs du sénat de » Venise, écrit-il au directoire le 20 juillet, vou- » laient nous faire comme ils firent à Charles VIII. » Ils calculaient que comme lui nous nous enfonce- » rions dans le fond de l'Italie, et nous attendaient » probablement au retour. Je me suis sur-le-champ » emparé de la citadelle de Vérone que j'ai armée » avec leurs canons, et en même temps j'ai envoyé » un courrier à notre ministre à Venise pour lui » dire d'enjoindre au sénat de cesser ses armements. » Venise nous a déjà fourni trois millions pour la » nourriture de l'armée. Pour en tirer davantage je » suis obligé de me fâcher contre le provéditeur, » d'exagérer les assassinats qui se commettent con- » tre nos troupes, de me plaindre amèrement de » l'armement, et par là je les oblige à nous four- » nir, pour m'apaiser, tout ce qu'on voudra. Voilà » comment il faut traiter avec ces gens-ci. Il n'y » a pas au monde de gouvernement plus traître » et plus lâche. » Placée en effet entre deux grandes puissances qui étaient aux prises, Venise devait périr par indécision autant que par lâcheté. Tantôt elle armait contre les Français, tantôt elle tournait tous ses efforts de défense du côté de la mer, les chefs du gouvernement se plaignant au ministre de France qu'ils étaient menacés par la Russie et l'Angleterre autant que par les Autrichiens.

Dans une conversation confidentielle que le provéditeur Pezaro eut avec le même ministre, le 25 juillet, il lui fit part de la crainte sérieuse qu'il avait, ainsi que les principaux membres du collége, de voir bientôt la république de Venise en guerre avec la France. Il lui dit que selon les avis qu'il venait de recevoir de Vérone, le général Bonaparte avait assez clairement manifesté l'intention de déclarer la guerre à Venise; qu'après avoir témoigné d'abord au provéditeur général un extrême mécontentement, il avait formé des demandes sur lesquelles il était impossible de le satisfaire sur-le-champ; que se montrant alors très-irrité il avait menacé de traiter les Vénitiens en ennemis s'il n'obtenait pas immédiatement ce qu'il désirait; et qu'enfin il avait expressément annoncé que si Venise ne désarmait pas dans un très-court délai, il lui déclarerait effectivement la guerre.

« Après avoir ainsi exposé les motifs de ses alarmes, » ajoutait le ministre de France (1), le procura- » teur entra dans d'assez longs détails justificatifs; il » me représenta que depuis que l'armée française » était entrée dans les États de Venise, son gouver- » nement s'était fait un devoir et un plaisir de se » prêter aux arrangements et aux demandes du gé- » néral en chef: s'il n'avait pas fait davantage c'était » ou par défaut de moyens, ou par la nécessité dans » laquelle il se trouvait d'éviter de se compromet- » tre à l'égard des autres puissances de qui cepen- » dant il ne cessait pas de recevoir de très-vifs re- » proches, et qui ne demandaient pas mieux que de » brouiller Venise avec la France et de la punir ainsi » de sa résistance à se joindre à la coalition; que » d'autre part le gouvernement de Venise n'oubliait » rien de tout ce qu'il pouvait faire sans péril pour » changer les dispositions du peuple à l'égard des » Français, et de tout ce qui pouvait contenir la li- » cence de leurs ennemis; qu'il avait même com- » mencé et qu'il continuait d'éloigner peu à peu les » ardents, c'est-à-dire les émigrés, et que déjà ces » précautions avaient produit des effets également » heureux et sensibles; que quant à l'armement qui » paraissait occasionner la défiance du général en » chef, il n'avait pas eu dans son principe d'autres » motifs que ceux qui avaient été exposés dans la » réponse écrite donnée par le sénat, qu'on ne con- » tinuait les préparatifs de défense que par suite des » menaces sérieuses faites à Venise et par l'Angle- » terre et par la Russie; enfin que le sénat croyait » avoir prouvé de toutes les manières la sincérité » et la constance de ses dispositions amicales envers » la France.

» Tel a été en substance le discours de M. Pezaro, » ajoutait le ministre de France. Au surplus, ci- » toyen général, il me semble absolument néces- » saire dans les circonstances actuelles de vous dire » ce que je sais des dispositions de notre propre gou- » vernement et ce que je puis juger de celles du » gouvernement de Venise. Permettez donc que j'en- » tre dans quelques détails à ce sujet.

» D'abord je vois par les lettres que je reçois du » ministre des relations extérieures, que le direc- » toire exécutif paraît compter sur la neutralité de » la république vénitienne, et en être même satisfait, » puisqu'il me recommande de l'entretenir; bien » plus il me paraît penser encore à former entre les » deux nations des liens plus étroits, et cet objet a » déjà fait la matière de quelques dépêches. La der- » nière que j'ai reçue, samedi passé, insiste même » particulièrement sur ce point: vous pouvez en » juger par ce paragraphe que je transcris:

» Il est temps que la république de Venise sorte » enfin de la longue inertie où elle croupit depuis » la paix de Passarowitz, et qu'elle reprenne entre » les puissances le rang qu'elle occupait en 1718: la » France lui en offre aujourd'hui les moyens. Ve- » nise peut augmenter son territoire, acquérir des

(1) Lettre confidentielle à Bonaparte, sous la date du 26 juillet.

Digitized by Google

» places qui consolideront sa puissance et serviront » à former un pacte fédératif fondé sur leurs intérêts » réciproques. »

« On m'ordonne d'ailleurs, ajoutait le ministre » Lallemant, d'engager les Vénitiens à envoyer un » négociateur à Paris. »

On a vu que c'était pour les endormir comme on endormait Gènes et le roi de Sardaigne. Mais Lallemant n'était pas dans le secret, et voici comment il terminait sa dépêche.

« Pour ce qui est de ce gouvernement, il n'est que » trop vrai qu'il a montré une aversion excessive » pour notre révolution; il n'est que trop vrai en- » core que dès longtemps accoutumé à trembler de- » vant celui d'Autriche, il s'est livré plus qu'il ne » devait à son influence. Mais ce qui ne me paraît » pas moins vrai dans ce moment, c'est qu'il est de » bonne foi dans ses protestations de neutralité et de » bonne intelligence envers la France; c'est que ses » préventions faisant enfin place à la considération » de ses vrais intérêts, il souhaite franchement voir » briser le joug autrichien, sous lequel il pliait, ainsi » que toute l'Italie. Je ne compte pas trop à la vérité » qu'on puisse l'amener à s'aider de ses propres » mains; il y a encore trop de craintes, trop de pré- » jugés dans un grand nombre d'esprits, et de plus » tous sont engourdis par la longue habitude de l'in- » dolence. »

Les desseins ultérieurs de Bonaparte à l'égard de Venise étant ajournés, il ne s'agissait alors que d'intimider le gouvernement vénitien pour qu'il n'entreprît rien en faveur de l'Autriche au moment décisif. Wurmser achevait toutes ses dispositions. Le mois de juin et une grande partie de juillet s'étaient passés avant que les différents corps tirés d'Allemagne et qui avaient ordre de se porter en Italie, eussent opéré leur jonction ou fussent remis de leurs fatigues. Tous les avis venant du Tyrol au quartier général de Bonaparte, ne parlaient que de la perplexité de Wurmser qui voulait descendre des montagnes qu'il occupait pour tenter la délivrance de Mantoue et qui d'un autre côté aurait voulu avoir plus de forces afin d'agir tout à la fois et garder le Tyrol menacé. Mais la cour de Vienne qui en lui donnant trente bataillons avait sacrifié à ses intérêts personnels et directs en Italie son plan de campagne au delà du Rhin n'avait plus à détourner aucunes troupes d'Allemagne, alors envahie par deux armées républicaines. Sans plus différer, Wurmser, après avoir laissé dix mille hommes dans l'évêché d'Inspruck pour observer un corps français qui le menaçait, porte son quartier général à Trente, et, résolu de prendre l'offensive, débouche du Tyrol à la tête de cinquante mille hommes qu'il divise en trois colonnes d'attaque (1).

De son côté Bonaparte, après avoir complété les garnisons des places conquises, ne compte que quarante mille hommes présents sous les armes. Mais il est rassuré par les travaux du siége de Mantoue; sur ses derrières par l'attitude du roi de Sardaigne qui est tout à fait à sa merci, et par l'organisation intérieure de la Lombardie qui le laisse sans inquiétude sur les dispositions de ses habitants. Quant aux armées du Rhin, elles avaient ouvert la campagne trop tard pour lui offrir une utile diversion. Du reste il comptait encore plus sur les fautes de son adversaire.

C'était d'après les instructions du conseil aulique que Wurmser avait divisé son armée en trois colonnes principales. Deux de ces colonnes longeaient les deux rives du lac de Garda pour tourner par Brescia, l'armée française et la couper de Milan, tandis que Wurmser, en personne, avec le centre, formé de vingt-neuf bataillons et quatorze escadrons, s'avançait par Montebaldo et le pays entre l'Adige et le lac de Garda vers le Mincio, dans le dessein d'attaquer de front Bonaparte. Le vice d'un tel plan saute aux yeux pour peu qu'on en examine la disposition sur la carte : il livrait, morcelée, l'armée autrichienne au capitaine le plus actif, le plus entreprenant et contre lequel il n'y avait de succès à espérer que par l'effet de la manœuvre toute naturelle d'une armée supérieure en nombre, compacte et conduite avec fermeté.

« Wurmser, a dit depuis Bonaparte, était un » vieux soldat; il avait de bons officiers avec lui; il » savait que son plan était trop vaste; mais il se » croyait protégé par sa grande supériorité numé- » rique (2). » On a vu que cette supériorité n'était que de dix mille hommes; elle va d'ailleurs être annulée par les fautes de Wurmser.

Toutefois son début fut brillant, car à la guerre il arrive parfois de vaincre, même en faisant des fautes, quand on prend l'initiative.

Cette grande lutte commença le 29 juillet et se prolongea jusqu'au 8 août, par une succession de combats et de batailles opiniâtres. La colonne autrichienne de droite commandée par Quasdanovich enleva d'abord les postes importants de Salo et de Brescia, fit deux mille prisonniers et s'avança sur les

(1) Le commissaire anglais Graham qui était auprès de Wurmser, assure qu'il n'avait que quarante-sept mille hommes effectifs.

(2) Mémoires écrits à Sainte-Hélène.

Digitized by Google

routes de Brescia à Mantoue et à Vérone, pour prendre les Français à revers et favoriser l'attaque principale faite par la colonne du centre. Déjà Wurmser n'avait pas moins bien réussi, ayant forcé, du 29 au 30, tous les postes français le long de l'Adige, pris quinze cents hommes et dix pièces de canon. Repoussant son adversaire jusqu'au Mincio, il va dégager Mantoue, car il supposait l'armée française fixée autour de cette place.

Bonaparte placé entre les deux colonnes de Wurmser et de Quasdanovich, aperçoit tout le danger de sa position. Sa première pensée fut de se retirer derrière l'Adda, et tout était perdu s'il eût pris cette résolution; mais excité par l'énergie de son lieutenant Augereau, il revient bientôt à des idées plus courageuses. Il lève le siége à la hâte, concentre ses forces, marche rapidement contre le corps de Quasdanovich, le bat avant qu'il puisse être secouru par Wurmser, et revient ensuite livrer bataille à ce dernier, qu'il défait complétement.

Cette bataille de Castiglione dura six jours, et Bonaparte y déploya une activité, une présence d'esprit tout à fait extraordinaires. Wurmser se réfugia dans les montagnes du Tyrol où il ne ramena guère que la moitié de son armée.

Cependant il avait rempli une partie de son but : en communiquant avec Mantoue pendant cinq jours, il avait ravitaillé la place, augmenté sa garnison, et l'avait mise de nouveau en état de résister à un long blocus. Ainsi, on peut dire que le conseil aulique sacrifia l'armée de Wurmser pour ravitailler Mantoue, tandis qu'il eût sauvé Mantoue et reconquis l'Italie, selon toute apparence, s'il n'eût songé qu'à vaincre Bonaparte en bataille rangée. Ce général au contraire, sacrifia Mantoue et son artillerie de siége pour gagner la bataille et par là s'assurer l'Italie.

Du reste jamais Bonaparte ne s'était trouvé dans une position plus difficile; il y eut véritablement péril pour lui pendant plusieurs jours, et lui-même exprime quel était l'état de son âme au plus fort de ses manœuvres dans la lettre qu'il écrivit de Brescia, le 2 août, au commissaire Salicetti. « La fortune a » paru nous être contraire un moment, mais enfin, » grâce à la victoire de Lonato (remportée sur le » corps de Quasdanovich) et aux mesures vigou- » reuses que j'ai prises, les choses prendront une » tournure satisfaisante. J'ai levé le siége de Man- » toue; je suis ici avec presque toute mon armée. » Je saisirai l'occasion de présenter bataille à l'en- » nemi : elle décidera du sort de l'Italie. Battu, je me » retirerai derrière l'Adda; battant je ne m'arrêterai » pas aux marais de Mantoue. Assurez-vous que les » châteaux de Milan, Tortone, Alexandrie, Pavie, » sont approvisionnés. Nous sommes ici extrême- » ment fatigués; cinq de mes chevaux sont crevés » de fatigue. Je ne puis écrire au directoire; je » vous charge de lui annoncer en peu de mots ce » que je vous marque et ce que mon frère Louis vous » dira de bouche. »

Aux premiers bruits des revers de l'armée française et de la levée du siége de Mantoue, les peuples d'Italie démasquèrent leurs dispositions secrètes. Le parti anti-français se montra le plus fort à Crémone, à Casal-Maggiore et à Pavie; mais à Milan et en général en Lombardie on resta attaché à la cause française; il en fut de même à Bologne, Ferrare, Reggio et Modène. A Rome les Français furent insultés dans les rues; on suspendit les conditions de l'armistice. A Ferrare le cardinal Mattei témoigna hautement sa joie, et dans un mandement il appela les peuples à l'insurrection. Mandé par Bonaparte après la victoire, il ne répondit que par le seul mot *peccavi*. Le vainqueur se contenta de le confiner trois mois dans un séminaire.

La correspondance de Cacault, ministre de France à Rome, fera connaître l'effet moral que produisit dans les deux cabinets de Rome et de Naples le contraste des premiers succès de Wurmser avec sa défaite entière. Dès le 6 août il écrivait à Bonaparte : « On ne débite ici depuis l'évacuation de » Vérone et de Ferrare que les plus sottes et mau- » vaises nouvelles contre nous. Ce timide et faible » gouvernement prête l'oreille à tous les men- » songes. On dit que les Anglais offrent un subside » pour faire marcher l'armée de Naples.... » Puis il ajoute :

« Les lueurs des premiers succès des Allemands » avaient animé les vives imaginations italiennes » jusqu'à la frénésie. On nous croyait perdus parce » que les agents de Londres et de Naples le pu- » bliaient avec fureur. Il avait été concerté entre » Vienne et Naples que le roi des Deux-Siciles » pousserait son armée en avant pour donner la » main aux impériaux. Le pape devait être forcé à » rompre l'armistice et tous les princes de l'Italie à » fournir un contingent pour aider à nous repous- » ser au delà des Alpes. »

Le 12 août le même ministre écrivait encore : « Vous nous avez sauvé la vie par vos victoires. La » cour de Vienne et les agents de Londres et de » Naples se croyaient sûrs que les trente bataillons » autrichiens tirés de l'armée du Rhin mettraient » votre armée en déroute et tout était préparé pour » tout exterminer... La cour de Naples, croyant les » faux bruits véritables, a fait avancer ses troupes » sur le territoire romain. On avait concerté un » projet très-vaste de réunir tous les moyens de

Digitized by Google

» l'Italie contre nous et même ceux du roi de Sardaigne. Les Anglais voudraient au moins aujourd'hui que les troupes napolitaines allassent reprendre Livourne et vinssent à Ferrare appuyer la garnison de Mantoue..... Mais le résident de Naples à Venise ayant mandé à M. Acton (1) : « *Les Allemands sont chassés dans le Tyrol; rien ne peut résister aux Français,* » ces nouvelles ont épouvanté M. Acton, qui est naturellement peureux et qui sent bien que ses nombreuses troupes doivent rester où elles sont placées. »

C'était au moment même où M. Windham, ministre d'Angleterre à Florence, passait à Rome et se rendait à Naples pour y faire au nom de son gouvernement les reproches les plus vifs à M. Acton de ce que les troupes des Deux-Siciles n'avaient pas empêché l'accomplissement de l'armistice des Français avec le pape, en occupant Rome; de ce que l'armée napolitaine n'était pas venue chasser les Français de Livourne, et enfin de ce que cette armée n'avait pas marché vers la Lombardie par la Romagne. Selon M. Windham, la cour de Naples avait promis tout cela. Mais comment inspirer de l'énergie et du courage à de pareils cabinets?

Il n'en était pas de même du directoire qui voyait la plus brillante perspective s'ouvrir devant lui. Félicitant Bonaparte sur la bataille de Castiglione (2) : « Abandonnons, lui disait-il, le projet » de forcer la place de Mantoue par un siége réglé » et laissons sa garnison s'éteindre par les maladies » et la disette. Notre intention est sans doute conforme à vos vues : allez pour les remplir porter » les conquêtes de la république jusqu'à Inspruck, » en réduisant l'armée de Wurmser à des débris » fugitifs qui n'aient que l'Autriche pour se rallier. » Voulant favoriser ce projet, nous venons d'ordonner au général Moreau, qui, d'après ses derniers rapports, a poussé le prince Charles jusqu'à » Donawerth, d'occuper par sa droite la ligne » d'Inspruck à Ingolstadt. Ce mouvement tend à » couper la communication entre les armées impériales d'Italie et d'Allemagne, et à faciliter votre » marche sur l'Inn.... Vous penserez, sans doute, » qu'il est utile de profiter de la nouvelle impression de crainte et d'admiration que l'Italie vient » d'éprouver du succès de la république pour entamer les opérations politiques concernant Gênes » et Venise.... » Quelques jours plus tard le directoire, répondant à la dépêche par laquelle Bonaparte lui annonçait la retraite des Autrichiens au delà de l'Adige, revint plus positivement encore sur son projet de lier l'armée d'Italie à l'armée du Rhin. « Nous avons ordonné au général en chef de cette » armée, disait-il, de diriger un corps de 15,000 » hommes vers Inspruck et même jusqu'à Brixen. » C'est à vous de seconder ce mouvement; vos derniers succès vous en donnent la possibilité; il » est même instant que vous attaquiez l'ennemi et » que vous le chassiez devant vous. Si le général » Wurmser obtenait un instant de repos, il pourrait détacher quelques troupes qui, jointes aux » forces de l'armée de l'Archiduc, s'opposeraient » aux entreprises de l'armée de Rhin-et-Moselle et » la combattraient peut-être avec avantage....

» Nous vous avons témoigné dans notre dernière » dépêche notre opinion sur le parti habile et audacieux que vous avez pris sans balancer de » lever le siége de Mantoue pour marcher à un » ennemi redoutable par sa force et sa position offensive. Cette combinaison profonde a ramené la » victoire, et la célérité de vos mouvements a » rendu irréparables l'incertitude de Wurmser et » la faute qu'il a faite de partager ses forces sur les » côtés du lac de Garda. Le plan que vous nous » avez tracé et qui se lie avec celui qui doit diriger » les opérations en Allemagne, ne pouvait être » conçu plus à propos, puisqu'il se trouve déjà » en partie exécuté à la faveur des événements mémorables qui vous ont ouvert les gorges du » Tyrol. Nous prescrivons surtout aux généraux » en chef des armées agissantes en Allemagne de » faire succéder aux nombreux et brillants combats qu'ils ont livrés, des actions plus sérieuses » dont les résultats soient plus décisifs. Ce n'est » que par de grandes batailles gagnées qu'ils pourront dissoudre complétement les armées autrichiennes (3). »

De son côté, Bonaparte écrivait au directoire presqu'en même temps : « Si l'armée de Sambre-et-» Meuse arrive au Danube, et que celle du Rhin » puisse être en force à Inspruck, je marcherai sur » Vienne par le chemin de Trieste; je ferai sauter » son port et saccager la ville, d'où nous aurons le » temps de retirer d'immenses ressources : le premier projet peut s'exécuter de suite; pour le » second il faudrait une bonne bataille qui éparpillât le prince Charles comme j'ai éparpillé » Wurmser, et de suite marcher sur Vienne (4).... » Il avouait néanmoins qu'il était indispensable de

(1) Principal ministre de la cour de Naples, où il était à peu près sur le même pied que le prince de la Paix à Madrid.

(2) Correspondance confidentielle des 12 et 14 août.

(3) Correspondance confidentielle du 15 août.

(4) Correspondance confidentielle datée de Brescia le 13 août.

Digitized by Google

donner quelques jours de repos aux troupes, de rallier les corps disséminés, après un choc si violent, et de réorganiser le service des administrations absolument en déroute. « Nous avons à l'armée, ajou» tait-il, quinze mille malades; mais il n'en meurt » par jour que quinze à vingt (1). »

Portant une sérieuse attention aux avis qui lui étaient parvenus de Rome et de Florence, il fit signifier au roi de Naples que s'il marchait sur le territoire du pape, l'armistice serait nul, et qu'il marcherait lui-même pour couvrir Rome.

Le ministre Cacault qui, de sa part, avait rassuré le saint-père sur les mouvements de Naples, lui annonça que le roi des Deux-Siciles s'était désisté de son entreprise sur Rome, et qu'il était retourné de sa personne à Naples. « Cette cour est perfide et » bête, manda Bonaparte au directoire; il faut, » par un manifeste bien frappé, faire ressortir sa » mauvaise foi et principalement celle d'Acton. Dès » l'instant où elle sera menacée, elle deviendra » humble et soumise. Quant au grand-duc de Tos» cane, il faut encore dissimuler (2)..... »

Le projet de Bonaparte sur Trieste ne fut pas goûté par le directoire. « Nous avons loué la har» diesse de votre projet de vous porter brusque» ment sur Trieste; mais le moment favorable ne » nous paraît pas encore arrivé. L'affaiblissement » de l'armée, causé par les maladies; les disposi» tions plus qu'équivoques des différentes puis» sances d'Italie, et l'intérêt le plus pressant de » tous, celui de dissoudre les forces de l'Autriche » en lui faisant essuyer des défaites réitérées et de » porter ainsi les derniers coups à nos ennemis du » continent, toutes ces considérations nous déter» minent à vous prescrire de ne pas vous écarter, » dans les circonstances actuelles, du plan qui a » pour but de lier votre gauche à la droite du gé» néral Moreau, et de combiner vos mouvements de » manière à écraser Wurmser et le prince Charles, » pendant que le général Jourdan fera tous ses ef» forts pour rejeter Wartensleben dans la Bohême » et le réduire à l'impuissance de couvrir ce royaume » ou de protéger la rive gauche du Danube, s'il se » replie de ce côté... Il faut conserver à tout prix » nos avantages en Italie; c'est l'objet auquel la » pensée du gouvernement est le plus fortement » attachée, et qui doit le plus influer sur la paix » continentale. Lorsque l'Empereur aura été forcé » de recevoir les conditions de cette paix nécessaire » à l'Europe, c'est alors que nous pourrons, avec » une sécurité entière, menacer Rome et Naples » pour les faire accéder à nos vues. La conduite fu» ture de la cour de Naples à notre égard déterми» nera les démarches ultérieures que nous aurons à » faire. Avant la tentative de Wurmser sur l'Adige » et le Mincio, M. de Belmonte-Pignatelli qui est à » Paris, a cherché à éviter, par tous les moyens que » la diplomatie étrangère sait employer, l'occasion » de traiter sérieusement de la paix avec la répu» blique française; depuis que l'armée d'Italie et » les talents de son chef ont vaincu l'audacieux au» trichien, la conduite de l'envoyé de Naples a changé » totalement, et il est devenu aussi ardent pour né» gocier la paix qu'il paraissait d'abord très-peu » l'être. Nous approuvons la vigueur de vos mena» ces à l'égard de Naples.

» Puisque la détresse de la cour de Vienne et » l'humiliation de ses défaites n'ont pu la toucher » assez pour lui faire désirer sincèrement la fin de » la guerre, soyons d'autant plus terribles qu'elle » est plus opiniâtre et orgueilleuse. »

Mais cette armée autrichienne de Wurmser, qui avait déjà donné tant de souci à Bonaparte, se recrutait dans le Tyrol et se réorganisait. Si le général français avait reçu des renforts, Wurmser, de son côté, avait formé une nouvelle armée de *cinquante* mille hommes, et il songeait à revenir au secours de Mantoue par les gorges de la Brenta, Bassano et le bas Adige, ne laissant que vingt-cinq mille hommes à la garde du Tyrol. C'était au moment même où Bonaparte prenait la résolution d'en revenir à l'offensive, de battre Wurmser en détail, et d'achever la destruction de son armée. Il a prétendu depuis qu'il avait pénétré le plan de Wurmser, et que son expédition dans le Tyrol n'était qu'une diversion pour retenir son adversaire qui menaçait de déboucher par la Brenta dans les plaines de l'Adige. Il est beaucoup plus probable que Wurmser, de son côté, crut fermement que son adversaire voulait forcer les défilés du Tyrol, afin de se porter en Bavière où il ferait sa jonction avec Moreau. Bonaparte affirme que c'était là une fausse donnée; pourtant les instructions du directoire étaient formelles; nous venons de les rapporter; et d'ailleurs le plan de se combiner avec l'armée du Rhin par le Tyrol avait été adopté et avoué par lui-même. Peut-être alors n'y portait-il plus la même ardeur dans l'exécution, et ce qui semblerait l'indiquer, c'est son plan nouveau de marcher sur Trieste, plan que le directoire venait de rejeter.

Quoi qu'il en soit, au même instant où il marchait sur le Tyrol, comme s'il avait eu réellement le

(1) Correspondance confidentielle du 25 août.

(2) Correspondance confidentielle datée de Milan, le 26 août.

Digitized by Google

projet de pénétrer en Allemagne, Wurmser, instruit de son dessein, formait celui de l'en empêcher par une diversion et une nouvelle tentative sur Mantoue.

Or, il arriva que les deux généraux commencèrent leurs opérations le même jour, et que la marche de Wurmser vers Bassano, tandis que Bonaparte marchait sur la Tyna, ayant lieu en même temps, facilita singulièrement à ce dernier le gain de la bataille de Roveredo.

L'entrée du Tyrol présentait de grandes difficultés aux assaillants, les Tyroliens qui sont affectionnés à la maison d'Autriche s'étant levés, sinon en masse, du moins en grand nombre. Presque tous les seigneurs y étaient à la tête de leurs vassaux; partout on élevait des retranchements, on creusait des fossés, on coupait les chemins. Une armée de ving-cinq mille hommes commandée par Davidovich était campée à Roveredo et défendait l'entrée du Tyrol. Ce fut sur ce point que Bonaparte dirigea la plus grande partie de ses forces, et qu'il obtint, le 4 septembre, un succès important. Le lendemain, il fit son entrée dans la ville de Trente.

La perte de cette bataille par les Autrichiens n'arrêta point le mouvement de Wurmser sur Bassano, et ne fit au contraire que l'accélérer. Coupé de Trente et du Tyrol, il se hâta de sortir des gorges et de réunir son armée à Bassano pour y prendre sa ligne d'opérations par le Frioul. N'ayant d'ailleurs en vue que Mantoue, il y fit marcher tout de suite la division Mezaros. Ceci compliquait singulièrement la position de Bonaparte, qui ne pouvait pénétrer plus avant dans le Tyrol sans risquer de se voir enlever derrière lui l'Italie entière. Revenir sur ses pas était dur; mais il n'y avait pas un moment à perdre. Tout l'embarras du vainqueur de Roveredo se décèle dans la lettre confidentielle datée de Trente, le 6 septembre, qu'il écrivit au directoire. Il y revient d'abord au projet de marcher sur Trieste, et ajoute, afin de disposer son gouvernement à lui voir abandonner l'expédition du Tyrol : « Nous serons à Bautzen, il est vrai, dès l'instant que » l'armée du Rhin se sera avancée sur Inspruck; » mais ce plan, qui était bon au mois de juin, ne » vaut plus rien à la fin de septembre : les neiges » vont bientôt rétablir les barrières de la nature. » Le froid commence d'être vif; l'ennemi, qui l'a » senti, s'est jeté sur la Brenta pour couvrir Trieste. » Vous sentez qu'il est impossible que je m'engage » dans les montagnes du Tyrol, lorsque toute l'armée ennemie est à Bassano et menace mon flanc » et mes derrières. Arrivé à Bassano, je bats l'ennemi. Comment voulez-vous qu'alors je le pousse » par devant, et que je cherche à lui enlever Trieste? » Le jour où j'aurai battu l'ennemi à Bassano et où » l'armée du Rhin sera à Inspruck, alors la communication sera vraiment établie avec l'armée du » Rhin, et j'aurai acculé l'ennemi au delà de Trieste, » point essentiel où se nourrit l'armée autrichienne. » Ensuite, selon la nature des événements, je dicterai aux Vénitiens les lois que vous m'avez envoyées » par vos ultérieures instructions. Vous sentez » mieux que moi, sans doute, l'effet que fera la prise » de Trieste sur Constantinople, sur la Hongrie et » sur toute l'Italie. Au reste, dans deux jours je serai » à Bassano. Si l'ennemi m'y attend, il y aura une » bataille qui décidera du sort de tout ce pays-ci. »

Ce fut au moment où il écrivait cette lettre que Bonaparte eut une pleine connaissance du plan de Wurmser, plan qui lui fut révélé par un officier d'état-major autrichien. Au lieu de rétrograder sur l'Adige, du côté de Vérone, comme le supposait Wurmser, il forme subitement le projet de porter sa droite dans la vallée de la Brenta et de se mettre à la poursuite de son adversaire sur la route de Trente à Bassano. Par là il le séparait entièrement du reste de ses troupes demeurées dans le Tyrol, et ne lui laissait que l'alternative de se retirer sur la Piave et dans les montagnes, ou de se frayer un chemin vers Mantoue par le Vicentin et le Véronèse : c'est ce dernier parti que suit déjà Wurmser, comme le plus digne de son courage.

La division Mezaros est en pleine marche sur Mantoue. A cette nouvelle, Bonaparte espère, non-seulement renfermer Wurmser entre la Brenta et l'Adige, mais encore cerner et prendre la division autrichienne qui vient de se compromettre. Le 6 septembre, il se met en marche avec les divisions de Masséna et Augereau par les gorges de la Brenta, pour se porter sur Bassano. Son opération manquait, s'il n'eût pas fait ces vingt lieues de chemin difficile en deux jours au plus, et à cet égard ses données étaient certaines, puisqu'il connaissait le plan de Wurmser. L'avant-garde de ce général est d'abord surprise à Primolano où elle pose les armes en presque totalité. A la nuit, l'armée française bivouaque au village de Cismone. Bonaparte y prend son quartier général, sans suite, sans bagage, mourant de faim et de lassitude : un de ses soldats partage avec lui sa ration de pain.

Le même soir, la division Mezaros attaquait Vérone, défendu par le général Kilmaine, qui le repoussa par la mitraille de trente bouches à feu en batterie sur les remparts. Déjà Mezaros demandait des renforts à Wurmser qui, menacé de son côté, lui ordonne de se replier sur lui en toute hâte, espérant encore réunir ses forces pour arrêter l'armée française devant Bassano même. Il n'était plus

Digitized by Google

temps. Le 8 septembre, à six heures, l'avant-garde républicaine attaque et culbute six bataillons de Wurmser, qui étaient en position dans les gorges; leurs débris se replient sur la ligne de bataille, qui elle-même est bientôt refoulée, puis chassée de cette ville avec une perte considérable. Après avoir erré au hasard pendant plusieurs jours au milieu des colonnes françaises, le vieux maréchal ne trouve plus d'autre moyen de leur échapper, que de se jeter dans Mantoue.

Comme dans sa première expédition, il sacrifia son armée pour ravitailler la place; mais cette fois il eut, de plus, le triste honneur de s'y jeter lui-même avec tout son état-major, pour la défendre en personne. Ses pertes avaient été énormes : du 4 au 13 septembre, il avait eu seize mille hommes de tués, blessés ou pris. A la vérité son mouvement offensif avait été connu d'avance par son adversaire, qui à Roveredo et à Trente trouva des traîtres dans l'état-major autrichien; et il ne fallut rien moins que l'intrépidité du vieux maréchal pour échapper à un désastre complet. Si sa jonction avec la garnison de Mantoue augmenta les moyens de résistance de cette forteresse, d'un autre côté ceux qu'il pouvait opposer au blocus se trouvaient diminués dans la même proportion, car ce n'était plus une garnison, mais une armée qu'il fallait faire vivre derrière des remparts.

Le mouvement inattendu de Wurmser sur Mantoue, et les revers subits éprouvés par les armées françaises en Allemagne, contraignirent Bonaparte à renoncer au projet de pénétrer dans le Tyrol ou d'opérer une diversion sur Trieste.

Voici ce qui s'était passé en Franconie et en Souabe dans l'intervalle du mois d'août à la fin de septembre. Jourdan, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, avait poussé devant lui, dans les premiers jours d'août, Wartensleben jusqu'à Amberg, ambitionnant la gloire de le rejeter en Bohême, et de prendre pied avant Moreau sur le territoire autrichien. Moreau, de son côté, est d'abord tenu en échec sur le Danube par suite de la bataille meurtrière que lui a livrée l'archiduc, le 11 août, entre Nereisheim et Donawerth, bataille qui n'a point amené de résultat. Mais bientôt tout change de face en Franconie, par l'effet d'une nouvelle diversion de l'archiduc Charles, et Moreau n'ayant plus ce prince en tête se dispose à envahir la Bavière.

L'archiduc avait reçu de Wartensleben l'avis que ce général était dans la nécessité de se replier en Bohême; il prit aussitôt avec lui un corps d'armée considérable, et vola au secours de son lieutenant. Parti de Donawerth dans l'intention d'aller combattre Jourdan, il laisse le commandement des troupes autrichiennes en Bavière au général Latour, avec l'instruction de s'opposer à l'entrée des Français dans cet électorat. A peine Moreau est-il instruit de la dislocation de l'archiduc, qu'il fait passer la totalité de son armée sur la rive droite du Danube, puis marche sur les Autrichiens derrière le Lech, leur enlève toutes leurs positions, et les chasse devant lui jusqu'à l'Iser. Le passage du Lech ouvrit la Bavière à Moreau, qui se trouva tout à coup dans une contrée fertile, et en possession de magasins considérables. Il se flattait aussi que le succès de sa marche en avant, qui ne pouvait manquer d'être couronnée par la prise de Munich, porterait l'archiduc à se désister de son entreprise contre Jourdan. L'alarme régnait dans toutes les cours d'Allemagne.

Déjà les ministres plénipotentiaires du duc de Wurtemberg et du margrave de Bade, envoyés à Paris pour traiter de la paix avec le directoire, en hâtaient la conclusion. Le duc de Wurtemberg faisait à la république française (1) la cession de la principauté de Montbelliard, des seigneuries d'Héricourt et de Passavant, du comté de Horbourg et des seigneuries de Riquewyn et d'Ostheim. Le margrave de Bade cédait à la république le comté de Sponheim, les seigneuries de Rodemachern, de Hesperingen et de Grevenstein, et les bailliages de Beinheim et de Roth. On voit que c'était toujours sur la base de la cession de la limite du Rhin que traitait le directoire, secondé par la Prusse. Ce fut aussi par l'impulsion du cabinet prussien que l'électeur de Saxe se détacha de la coalition. Sous prétexte de ne pas priver des bienfaits de la neutralité les peuples de l'électorat et du cercle de Haute-Saxe, l'électeur et le duc de Saxe se hâtèrent de retirer leurs troupes des armées autrichiennes, avec lesquelles, en vertu des décrets impériaux, elles avaient combattu contre la France. Le traité de neutralité fut conclu sous la médiation de la Prusse, et le contingent saxon, formant à peu près neuf mille hommes, se sépara de l'armée autrichienne. La défection fut à peu près générale. Outre Bade, Wurtemberg, le cercle de Haute-Saxe et l'électorat, la Bavière elle-même se vit bientôt dans l'obligation de séparer ses forces des armées autrichiennes, par une des conditions de la trêve que lui imposa le général Moreau. Entrons ici dans quelques détails.

La maison d'Autriche jugeant tout ce que la Bavière pourrait faire de mal dans les mains d'un prince énergique portait toujours ses regards sur cet électorat dont les souverains l'avaient déjà fait

(1) Traité du 7 août.

Digitized by Google

plusieurs fois trembler avec moins de puissance qu'ils n'en avaient alors. D'ailleurs l'alliance des électeurs de Bavière avec une puissance ennemie attirait aussitôt la guerre dans le cœur des États autrichiens. Une foule d'autres motifs portaient la maison d'Autriche à exercer la plus grande influence à Munich; rien n'était épargné à cet effet, surtout la politique si favorable à cette maison, celle des mariages. Tous ceux qui avaient un grand crédit en Bavière étaient mariés à des Autrichiennes. L'électeur lui-même avait épousé une princesse de la maison de Lorraine. Cet électeur, âgé alors de soixante-seize ans, n'ayant pas d'enfant, jamais de caractère et peu d'intérêt au sort futur de ses États, ne pensait absolument qu'à amasser de l'argent pour le donner à ses enfants illégitimes; il en avait plusieurs pour lesquels il ressentait la plus vive tendresse, aussi les comblait-il de bienfaits de tous genres, et l'on n'avait d'influence auprès de lui que par leur moyen. Voulant y parvenir ainsi, M. de Siedlern, ambassadeur de Vienne à sa cour, avait épousé la belle-sœur du prince Bretzenheim, son fils naturel, qu'il chérissait le plus tendrement. Cet ambassadeur, homme d'esprit, médecin habile, dirigé par un secrétaire habitué aux affaires, avait donc à Munich des intérêts de famille: par ce moyen et ceux de la crainte rien ne s'y faisait sans la participation des Autrichiens. Leur joug n'en semblait que plus lourd aux Bavarois qui les détestaient. Les états surtout étaient très-prononcés; mais ils luttaient sans succès contre la volonté de l'électeur. Ce furent ces états qui traitèrent avec l'armée française lorsqu'elle pénétra en Bavière. L'électeur quitta Munich avec sa cour pour se réfugier en Saxe peu de jours avant que les Français parussent devant sa capitale, autorisant néanmoins une commission nommée par lui à traiter avec les vainqueurs, et à négocier une suspension d'armes. Dès que Moreau fut entré dans l'électorat cette commission lui envoya des députés des états le supplier de ne point traiter la Bavière en pays ennemi, s'offrant à fournir par des contributions tout ce qui serait nécessaire pour l'entretien de l'armée française. Les états qui avaient avec eux des ministres à qui l'électeur avait laissé plein pouvoir en son absence étaient ravis d'avoir une occasion de stipuler une fois les intérêts de leur pays sans sa participation. Après plusieurs jours de négociation, les députés obtinrent du général Moreau et du commissaire Haussman, délégué du directoire, une suspension d'armes dont les conditions principales obligeaient l'électeur à rappeler toutes les troupes qu'il avait dans l'armée impériale et à payer à la république française en différents termes une contribution de dix millions de francs. En outre, l'électeur s'engageait à fournir à l'armée du général Moreau tout ce qui pouvait lui être nécessaire en équipement et en grains, et de plus à livrer vingt tableaux précieux que les Français prendraient à leur choix dans les galeries de Dusseldorf et de Munich. A ce prix le commissaire Haussman et le général Moreau voulurent bien accorder à l'électeur palatin la neutralité de ses États en Bavière, en Westphalie et en Franconie, exigeant néanmoins que ce prince envoyât des députés à Paris pour conclure une paix séparée.

Le directoire s'applaudissait d'avoir dirigé le fil de ses négociations de manière à priver la cour de Vienne de presque tous les subsides qui lui étaient fournis par les États de l'Empire pour alimenter la guerre, et surtout d'avoir par là fomenté la mésintelligence qui commençait à régner entre l'Empereur et Frédéric-Guillaume. L'Empereur avait en effet de justes sujets de mécontentement, puisés beaucoup moins dans les sentiments personnels du roi que dans la politique que lui faisaient suivre ses conseillers intimes, lesquels, par leurs manœuvres, étaient parvenus à entraîner l'assentiment d'un assez grand nombre de princes de l'Empire aux principales conditions de la paix exigées par la république française.

Un autre sujet d'inquiétude, qui dans tout autre temps aurait fait une plus grande sensation, frappait aussi non-seulement la cour de Vienne, mais celle de Saint-Pétersbourg : c'était la démarche à laquelle venaient d'être portées plusieurs villes impériales, particulièrement celle de Nuremberg, de se mettre sous la souveraineté du roi de Prusse, en conséquence de ses déclarations et de la prise de possession préalable des faubourgs. Haugwitz s'était entendu secrètement avec Caillard; et sûr de la coopération tacite et indirecte de la France, il avait fait coïncider la prise de possession de Nuremberg avec les mouvements d'invasion de l'armée de Sambre-et-Meuse, dont l'aile gauche vint inonder le territoire nurembergeois. Les troupes prussiennes s'étant retirées, Haugwitz dressa alors toutes ses batteries. Il eut l'adresse de mettre en avant le baron de Hardenberg en sa qualité d'administrateur général des provinces prussiennes de Franconie. Le roi fit remettre à celui-ci des instructions en conséquence et lui abandonna la direction de cette affaire délicate. Dans le système de cession envers la France et d'agrandissement aux dépens de l'Empire qu'avait adopté la cour de Berlin en opposition à une franche neutralité, une résistance ouverte de la part de Hardenberg eût été intempestive et inefficace. Il se borna donc à apporter dans sa nou-

Digitized by Google

velle opération diplomatique toute la mesure qui pouvait en adoucir les formes et en atténuer les résultats.

Les circonstances étaient d'autant plus difficiles, qu'après l'occupation des faubourgs de Nuremberg, par les troupes prussiennes, les magistrats de cette ville s'étaient vus obligés de faire fermer les portes pour mettre un frein à la fureur des bourgeois qui menaçaient de faire une sortie contre les Prussiens. L'approche des Français fit changer en partie ces dispositions. Les réquisitions qu'ils exigèrent devinrent accablantes, et dès ce moment les magistrats s'adressèrent à Hardenberg, à l'effet d'obtenir la puissante intervention du roi de Prusse. En même temps ils entretinrent ce ministre du désir que témoignaient la plupart des citoyens de vivre désormais sous les lois bienfaisantes de S. M. prussienne. Hardenberg n'hésitant pas une minute de s'intéresser en faveur de la ville de Nuremberg, obtint du général Jourdan que les réquisitions se borneraient désormais à une contribution fixe. Quant au point le plus décisif, celui de la réunion, Hardenberg répondit aux députés de Nuremberg « qu'il serait au-» dessous de la dignité de son souverain de profiter » de la détresse dans laquelle se trouvaient les ha-» bitants, et que S. M. attendrait, pour leur *faire* » *connaître ses dispositions*, qu'ils fussent à » même d'émettre leur vœu avec une entière li-» berté et d'après les formes de leur constitution » actuelle. »

L'armée impériale ayant repris l'offensive en Franconie et les Français s'étant retirés, Nuremberg resta libre, et les Prussiens, au nombre de deux mille hommes, en prirent possession le 2 septembre, en vertu d'un arrangement préalable entre le sénat et le ministre d'État prussien.

L'Allemagne conçut dès lors tout ce que sa constitution pouvait avoir à redouter de ses amis comme de ses ennemis. Les plus violentes rumeurs éclatèrent parmi les adhérents de la maison d'Autriche et les soutiens de la coalition. « Ceux, dirent-ils, qui » connaissent la constitution germanique, les droits » et les devoirs qui en résultent, savent combien » une telle prise de possession y est contraire, et » quelles sont les réclamations, fondées sur ces » droits et ces devoirs, que l'Empereur et l'Empire » peuvent y opposer en tout temps. C'est ici un nou-» veau phénomène qui, aux yeux d'un observateur, » fournit une indication frappante pour juger de » la tendance de l'Europe. » Les clameurs redoublèrent quand la convention secrète entre Haugwitz et l'envoyé français commença à transpirer. « Voilà » donc la Prusse, disait-on, uniquement portée à » soigner ses intérêts, et certaine à la conclusion de » la paix non-seulement d'être dédommagée, aux » dépens de la patrie, des pays cédés par elle à la » France sur la rive gauche du Rhin, mais en outre » amplement récompensée de sa défection à la cause » de l'Allemagne. Pouvait-on douter de ses inten-» tions d'après sa manière d'agir et n'était-il pas » évident que l'assujettissement de l'Allemagne si » sagement repoussé par Frédéric II, entrait dans » les vues de son successeur? Aussi bien entend-on » déjà mettre en avant que le beau pays de Saxe » manque seul à la Prusse pour l'arrondir et la ren-» dre telle qu'elle doit être. » En effet, ces vœux indiscrets, ces expressions imprudentes, avaient échappé souvent à Haugwitz, à Lombard, à certains généraux, à des hommes réputés prudents, parce qu'ils faisaient consister la prospérité de la Prusse dans l'extension de ses limites.

Le ministre impérial, comte de Schlick, avant de quitter Ratisbonne, remit à la diète une protestation énergique contre la prise de possession de Nuremberg, comme portant une atteinte directe à la constitution de l'Empire.

De son côté, la cour de Russie, jusqu'alors tranquille au milieu des événements, parut tout à coup vouloir entrer en lice pour la défense de l'empire germanique. Ses notes à la cour de Berlin prirent un ton d'aigreur; on y disait qu'on avait longtemps soupçonné les vues secrètes que le cabinet de Prusse nourrissait, par la manière dont la guerre y avait été conduite, par sa paix particulière et par sa fameuse ligne de démarcation; que son plan commençait à se développer par l'incorporation, dans les États de Brandebourg, de Nuremberg et d'autres villes impériales, entreprise dont le corps germanique et son chef actuel ne pouvaient manquer d'être vivement affectés. En effet, la cour de Vienne énonçait dans ses notes tous ses griefs, tandis que le chambellan Kalitchef, ministre de l'impératrice, faisait des déclarations d'une nature inquiétante, annonçant même que sa souveraine allait rassembler une armée sur les frontières de la Gallicie, dans la vue de protéger l'Allemagne.

Le roi, inquiet, soucieux, malade, et voyant les objets en discussion augmenter tous les jours, songea à se ménager une solution dilatoire, et chargea son ministre Hardenberg de répondre aux griefs allégués au sujet de la prise de possession de la ville de Nuremberg, et d'apporter dans sa rédaction tous les ménagements capables de calmer les deux cours impériales.

Voici cette déclaration réduite à sa forme purement historique: « Les prises de possession de » S. M. Prussienne en Franconie ont été rapportées » avec une si grande inexactitude, qu'il est indis-

Digitized by Google

» pensable d'établir la fausseté des faits publiés à cet » égard, faits controuvés d'abord à dessein et répé- » tés ensuite trop légèrement. Il est faux que les » armées prussiennes aient pris possession de la pré- » fecture nurembergeoise, de Hipolsteim et même » de l'évêché d'Eichstadt, de Kombourg, de la com- » manderie d'Ellingen, estimée d'une manière erro- » née à trente millions. Il est faux également que » des cantons entiers de la noblesse immédiate en » Franconie se soient soumis au sceptre de S. M. » prussienne, ainsi que plusieurs villes impériales, » y compris Dinhelsbuhl et Schweinfurt. La vérité » est que la maison de Brandebourg n'a fait valoir » sérieusement les droits légitimes de supériorité » territoriale, sur *les seigneuries enclavées dans* » *les margraviats d'Anspach et de Bareuth*, » qu'après avoir essayé en vain, depuis l'avénement » du roi à la régence, d'en venir à un arrangement » avec les propriétaires de terres, qui, en partie, » avaient usurpé illégalement des droits seigneuriaux » en faveur de leurs possessions situées dans ces » principautés. Ces usurpations regardaient aussi » Eichstadt, l'ordre teutonique, la ville de Nurem- » berg, ainsi que la commanderie d'Ellingen. Les » biens de la noblesse immédiate dans les margra- » viats ont aussi été réduits à leur état primitif de » dépendance ; mais on n'a touché nullement aux » propriétés ni aux droits seigneuriaux ; on ne s'est » arrogé en aucun lieu aucune prise de possession » *hors du territoire*. Mais les villes de Nuremberg, » de Weissenbourg et de Windsheim se sont libre- » ment offertes à la réunion des États du roi. Elles » se sont adressées par des représentations pressan- » tes à M. le ministre baron de Hardenberg, pour sol- » liciter l'acceptation de la protection du roi. La pre- » mière proposition de la part de la ville de Narem- » berg fut faite par des députés du magistrat et de » la bourgeoisie, dans un moment où la ville et son » territoire se trouvaient entre les mains des Fran- » çais, et surchargés d'une contribution énorme et » d'autres fardeaux de guerre. Le ministre répondit » qu'*il était au-dessous de la dignité du roi d'en-* » *trer en négociation dans un pareil moment et* » *aussi longtemps qu'il y aurait encore la moin-* » *dre apparence de contrainte, d'autant que la* » *ville devrait être regardée comme* CONQUISE *et* » *par conséquent incapable d'agir librement*. En » attendant, tous les moyens furent employés pour » obtenir un traitement plus doux pour la ville et » son territoire. La même proposition de réunion à » la Prusse ayant été réitérée le 24 et le 25 août, » après la reprise de la ville par les Autrichiens qui » marchaient en avant, on put alors regarder Nu- » remberg comme libre, et ses vœux comme sérieux. » On ne balança plus à entamer des négociations » d'une manière ouverte et franche. On entendit » chaque citoyen sur la question : si la ville voulait » se soumettre à la domination prussienne? et de » trois mille six cent cinquante-quatre votants, trois » mille deux cent quatre-vingt-un décidèrent pour » l'affirmative. Il en résulta un traité de *soumission* » *et d'exemption* conclu le 2 septembre entre le » ministre baron de Hardenberg et une députation » du magistrat et de la bourgeoisie munis de pou- » voirs suffisants, traité conforme aux lois de l'Em- » pire, sauf la ratification du roi et sans préjudice » des droits de l'Empereur et de l'Empire ; traité » par lequel S. M. se charge non-seulement de toutes » les obligations de la ville de Nuremberg envers » l'Empire et les cercles, de ses dettes, et même lui » accorde encore des conditions si favorables, qu'elle » doit espérer, au lieu de sa ruine inévitable, de » recouvrer son ancienne splendeur sous le sceptre de » S. M. Il faut voir si S. M. *daignera* approuver ce » traité. Sur les instances pressantes de la ville, on » y a mis des garnisons prussiennes ainsi que dans » ses préfectures, mais d'une manière qui ne peut » être préjudiciable. Il n'a pas été traité encore avec » les villes de Windsheim et de Weissenbourg. Ces » villes n'ayant pas été occupées par les Français, on » leur a accordé sans difficulté la protection du roi » qu'elles avaient demandée, et en leur donnant des » garnisons d'où il résulte qu'elles ont été exemptes » de tous les fardeaux de la guerre. »

Rien de plus opportun que ces ménagements : Haugwitz commençait à voir s'éloigner ses puissants appuis les Français. L'archiduc Charles triomphait complétement, et, en Franconie, les républicains étaient en pleine déroute. Exposons ici les princi- pales circonstances de ce changement de scène.

On a vu que l'archiduc espérant tenir Moreau en échec sur les confins de la Bavière, en lui opposant le corps d'armée du général Baillet de Latour, s'é- tait mis en marche pour se joindre à Wartensleben à Bamberg. Mais Bamberg était déjà occupé par Jour- dan, et Wartensleben avait pris position derrière la Naab pour s'établir de nouveau sur la ligne de com- munication avec le Danube. Jourdan pressait War- tensleben ; toutefois ce général tint ferme sachant l'archiduc en pleine marche. La jonction s'opéra effectivement le 22 août sur les bords de l'Altmuhl. L'archiduc et Wartensleben concertent aussitôt un plan général d'attaque contre Jourdan, qui menacé par la réunion des forces autrichiennes se repliait déjà sur Bamberg. Le 24 août il y est attaqué et en- foncé sur différents points de sa ligne, et battant dès lors en retraite sur Salzbach, il laisse neuf cents hommes entre les mains des autrichiens, qui tail-

Digitized by Google

lent en pièces deux bataillons de son arrière-garde Il est ensuite poursuivi et harcelé par les troupes légères de Wartensleben qui se met en pleine marche sur le Mein. Privé de l'espoir de joindre Moreau ou d'en recevoir des secours, Jourdan croit pouvoir rétablir à Wurtzbourg ses lignes rompues; mais l'archiduc en personne se hâte de l'y précéder. Là s'engage une nouvelle bataille le 3 septembre. Wartensleben commandait le centre. L'aile gauche sous Starray ayant été repoussée avec perte, l'archiduc dans ce moment critique envoie l'ordre à Wartensleben de passer le Mein à gué avec toute sa cavalerie et de charger sans perdre de temps la gauche de l'armée française. Ce brave vétéran traverse aussitôt le fleuve à la nage avec vingt-quatre escadrons de cuirassiers, et, débouchant vers Erfelsdorf soutenu par huit bataillons de grenadiers, il décide la victoire et accélère ainsi la retraite de Jourdan sur la Sieg et le Rhin.

Dans cette espèce de déroute les Français furent aux prises avec les paysans soulevés du *Spessart*, armés de toutes pièces, ayant leur cavalerie, leurs commandants et tout ce qui annonce un rassemblement organisé de longue main. La confusion et le désordre de la retraite s'en accrut : après y avoir perdu une partie de leurs bagages, les Français furent ramenés en vingt-cinq jours de la frontière de Bohême sous les murs de Dusseldorf. Cette retraite formait un contraste frappant avec celle de Wartensleben, qui, au début de la campagne avait mis près de deux mois à se retirer de la Sieg à la Naab, disputant le terrain pied à pied, avec des forces inférieures, sans se laisser couper et sans pertes sensibles.

L'archiduc emmenant Wartensleben avec lui s'avança rapidement par Offenbourg pour combattre à son tour le général Moreau. Déjà les brillantes opérations dirigées contre Jourdan avaient fait lever le blocus de Mayence.

Ce fut un grand événement que cette délivrance de l'Empire qui fit donner à l'archiduc Charles le surnom de libérateur de l'Allemagne. On jugera dans quel péril se trouvait la maison d'Autriche à la fin de juillet et dans les premiers jours d'août, si l'on compare ce qui se passait en Italie et en Allemagne à la même époque. En Allemagne, le général Jourdan marchait sur le Danube, menaçant à la fois la Bohême et la haute Autriche. De son côté le général Moreau se trouvait déjà sur la frontière de la Bavière : son aile droite qui s'était emparée de la position importante de Brégentz s'avançait dans le Tyrol. Enfin les succès éclatants de l'armée d'Italie, que nous venons aussi de retracer, donnaient toute confiance à Bonaparte de pénétrer également dans le Tyrol et d'y opérer sa jonction avec Moreau; de sorte que le directoire avait songé un moment à réaliser le vaste plan qu'avait formé Bonaparte lui-même de réunir les trois armées au cœur de l'Allemagne pour de là fondre sur les États héréditaires, plan qui tendait à ériger par la force des choses et par l'ascendant d'un grand caractère le jeune conquérant en généralissime, de toutes les forces de la république, et en arbitre au sein de l'Allemagne de la paix et de la guerre, comme il l'était déjà en Italie. La retraite de Moreau vint dissiper en fumée cette brillante illusion.

Moreau isolé en Bavière, par la prompte retraite de Jourdan, commença à effectuer la sienne le 11 septembre. Deux jours auparavant il écrivit la lettre suivante à Bonaparte. « J'étais prêt à tenter » l'attaque des gorges du Tyrol; le Lech et l'Iser » étaient forcés, ce qui nous donnait d'excellents » débouchés sur Inspruck; mais l'armée de Sambre-» et-Meuse près d'arriver à Ratisbonne a été re-» poussée successivement jusqu'à Bamberg, on dit » même jusqu'à Wurtzbourg; ce qui me force à » changer de direction (1). »

Moreau parut d'abord vouloir s'emparer des deux rives du Danube, et, repassant tout à coup le Lech, il battit, l'un après l'autre, dans sa marche rétrograde, presque tous les corps autrichiens qui vinrent pour lui barrer le passage. A travers les plus grands obstacles, il parvint à déboucher en Brisgaw, et on crut même qu'il avait formé le dessein de s'y maintenir. Mais, comme on l'a vu, l'archiduc marchait pour le combattre de concert avec Wartensleben. Le 19 octobre, il l'atteignit à Emmindlingen et lui livra bataille. Wartensleben qui commandait le centre était chargé d'enlever les hauteurs derrière le village de Malmertingen : il y éprouva une forte résistance. A la tête de douze bataillons et de vingt-trois escadrons il réitéra son attaque contre le pont d'Elz. Là il y eut un combat encore plus opiniâtre; enfin Wartensleben repoussa les Français derrière l'Elz dont il rompit les ponts; mais au plus fort de la mêlée il eut le bras cassé d'un coup de biscaïen. Cette blessure grave ne lui permit pas de prendre part, cinq jours après, à la bataille de Schlingen, à la suite de laquelle Moreau fut obligé de repasser le Rhin à Brisach, conservant sur le fleuve deux têtes de pont, l'une à Brisach, l'autre au fort de Kehl.

Ce fut cette retraite des frontières d'Autriche et de Bavière jusqu'aux bords du Rhin qui acquit à Moreau une réputation européenne. On doit surtout y remarquer le respect religieux qu'il montra

(1) Correspondance confidentielle du 9 septembre.

Digitized by Google

pour la neutralité de la Suisse, lorsque pressé par des forces supérieures et poussé vers le Rhin il préféra se faire jour à travers les défilés de la forêt Noire, occupés déjà par les impériaux, et s'abstint de violer un territoire neutre et ami; exemple depuis si peu imité.

Ainsi l'Allemagne se trouva rendue à elle-même ou plutôt à l'influence de l'Autriche. Le premier effet politique de la retraite de Jourdan se fit sentir dans le cabinet de Prusse qui dès lors crut devoir ne pas ratifier la prise de possession de la ville de Nuremberg. Le 29 septembre le ministre d'État baron de Hardenberg remit au magistrat de cette ville la déclaration suivante à ce sujet:

« Le soussigné a l'honneur de déclarer, au nom » du roi son maître, au louable magistrat et à la » bourgeoisie de la ville de Nuremberg que Sa Ma» jesté a accueilli avec un vrai plaisir et une satis» faction reconnaissante, et apprécié à sa juste va» leur, la preuve de confiance et de dévouement » qu'ils lui ont donnée d'une manière aussi solennelle » que décisive, en offrant spontanément de se mettre » sous la domination prussienne; que cependant, » dans les circonstances actuelles, Sa Majesté ne » peut se résoudre à accepter cette offre volontaire » et à ratifier le *traité de soumission et d'exemp*» *tion* qui a été arrêté; mais qu'elle n'en trouvera » pas moins, dans ce témoignage si peu équivoque » de confiance entière et de dévouement, des motifs » suffisants pour donner à la ville des marques d'un » intérêt et d'une bienveillance particulière; et que » dès ce moment même elle fera volontiers tout ce » qui peut dépendre d'elle pour contribuer à sa » prospérité et à sa sûreté, de même que Sa Majesté » *suivant les circonstances et les événements qui* » *peuvent survenir* ne sera jamais éloignée de ré» pondre, autant qu'il lui sera possible, aux vœux » ultérieurs de la ville. »

Le magistrat annonça par une proclamation la retraite de la garnison prussienne.

La Bavière changea également de face par suite de la retraite de Moreau, et on la vit retomber, pour ainsi dire, sous le joug de l'Autriche. L'électeur, de retour à Munich, refusa entièrement de reconnaître le traité d'armistice signé avec ce général; il maltraita les principaux membres de la commission qu'il avait nommés lui-même, et insista tellement auprès du général français, qu'il en obtint la remise du traité signé par les membres des états, s'obstinant à ne pas le ratifier, bien qu'il eût été signé aussi par ses ministres.

Il est curieux de voir l'impression de désappointement que cette double retraite d'Allemagne fit sur le cabinet du Luxembourg, qui avait cru toucher au moment de subjuguer la puissance autrichienne. Nous en trouvons le témoignage dans sa correspondance officielle avec Bonaparte. Dès le 9 septembre le directoire lui annonçait la retraite de Jourdan devant l'archiduc Charles et les nouvelles dispositions ordonnées en conséquence au général Moreau, chargé d'établir à cette époque une défensive en Bavière. Le directoire ajoutait : « Pour remplir ce » but qui est essentiel, il est nécessaire que vous » occupiez vivement dans le Tyrol les Autrichiens. »

De son côté Carnot lui écrivait individuellement : « Nos espérances ont été surpassées par la victoire » de Bassano. Quelle gloire pour vous, immortel » Bonaparte! Quel coup terrible porté à l'orgueil» leuse Autriche! Elle ne s'en relèverait pas si tou» tes nos armées eussent eu le même succès que » celle d'Italie; mais la misérable reculade de Jour» dan déconcerte tous nos projets. L'armée de Rhin» et-Moselle, qui allait vous donner la main, s'est » trouvée compromise, presque cernée, obligée de » rétrograder avec précipitation pour défendre son » flanc, et il faudra toute l'habileté de Moreau pour » sortir d'embarras. Il n'en résultera pas moins que » nous serons privés des ressources de la Bavière, » que votre gauche n'est plus appuyée, et que nous » aurons beaucoup de peine à vous faire parvenir » un secours équivalant à la colonne qui devait » s'unir à vous par Inspruck. C'est donc dans votre » énergie que nous trouverons de nouveaux moyens. » N'oubliez pas qu'aussitôt les quartiers d'hiver pris » sur le Rhin, l'Empereur va avoir beaucoup de » forces disponibles qu'il ne manquera pas d'em» ployer contre vous, et que c'est une raison pour » ne pas vous enfourner sans être certain des gor» ges du Tyrol. »

Le 25 septembre le directoire revint en ces termes sur le même sujet : « Sans analyser ici les cau» ses des échecs éprouvés en Allemagne, nous nous » bornons à vous annoncer que l'armée de Sambre» et-Meuse s'est repliée partie sur Dusseldorf, partie » derrière le Rhin. La majeure partie des forces » ennemies peuvent se porter sur l'armée de Rhin» et-Moselle et la forcer elle-même à la retraite; » c'est cette considération qui nous engage à vous » prescrire de considérer la prise de Mantoue comme » un objet auquel vous devez sacrifier en ce moment » toute autre opération.

» L'exaspération des Allemands contre nos troupes » occasionnée par l'indiscipline, et les suites qui » en sont résultées, nous avertissent de nouveau » et d'une manière fâcheuse combien la mollesse » dans l'exercice de l'autorité militaire de grade » en grade est funeste à la gloire d'une armée, » et combien il importe de gagner les habitants

Digitized by Google

» du théâtre de la guerre par le maintien du bon » ordre.

» Mais il ne suffit pas d'empêcher que les peuples » ne deviennent nos ennemis, il faut les rendre tels » à l'égard de leur ancien gouvernement et jeter les » germes de l'insurrection dans les pays mêmes où » nos armes n'ont pas encore pénétré. Cette obser- » vation s'applique particulièrement à la Hongrie où » des intérêts politiques fortement prononcés parmi » la haute et la petite noblesse et les différentes » classes du peuple rendent plus pesant le joug de » l'Autriche. Répandez-y dans les langues vulgaires » des proclamations dont l'énergie réveille la fierté » des Hongrois et leur antique haine pour leurs » oppresseurs. »

Le directoire en indiquant l'emploi des moyens révolutionnaires au général en qui il avait le plus de confiance avait principalement en vue de porter la maison d'Autriche à la paix dont il sentait le besoin. C'était dans Bonaparte qu'il plaçait toutes ses espérances, étant d'autant plus rassuré de ce côté qu'il regardait la défaite de Wurmser comme entière et la conquête de l'Italie comme irrévocable.

« Quant à la situation politique de l'Italie, man- » dait-il à son général en chef (1), une observation » principale fixe notre attention et doit diriger votre » conduite à l'égard des différents États ou villes qui » voudraient se donner un gouvernement : c'est que » la paix, notre premier vœu, peut dépendre du » sort du Milanais, et qu'il nous importe de ménager » des moyens d'échange pour consolider la réunion » de quelque partie de territoire à la république. Il » est donc essentiel de ne pas favoriser indiscrète- » ment les innovations politiques nuisibles à la con- » clusion de la paix et à l'affermissement de notre » liberté. »

De son côté Bonaparte, jugeant tout l'avantage de sa position vis-à-vis du directoire, et voulant rester le maître en Italie, lui écrivait en ces termes (2) : « La » république de Venise a peur; elle trame avec le » roi de Naples et le pape; elle se fortifie et se re- » tranche dans Venise. De tous les peuples de l'I- » talie, le Vénitien est celui qui nous hait le plus : » ils sont tous armés. Le roi de Naples a soixante » mille hommes sur pied; il ne peut être attaqué et » détrôné que par dix-huit mille hommes d'infan- » terie et trois mille hommes de cavalerie. Le grand- » duc de Toscane est absolument nul sous tous les » rapports. Le duc de Parme se conduit assez bien. » Rome est forte par son fanatisme. Le roi de Sar- » daigne fomente la rébellion des Barbets. Si Naples » et Rome agissent contre nous, il faudra trois mille » hommes de plus dans les places du Piémont. Si » vous persistez à faire la guerre à Rome et à Naples, » il faut vingt-cinq mille hommes de renforts, qui, » joints aux vingt mille nécessaires pour tenir tête » à l'Empereur, font un renfort de quarante-cinq » mille hommes. Je crois que vous ne pouvez pas » faire à la fois, dans la position actuelle de la répu- » blique, la guerre à Naples et à l'Empereur. Rome » deviendrait très-forte de sa réunion avec Naples. » Si nous sommes battus sur le Rhin, il nous con- » vient de faire la paix avec Rome et avec Naples. Il » est une autre négociation qui devient indispensa- » ble; c'est un traité d'alliance avec le Piémont et » Gênes. Je n'avais jamais compté qu'après avoir » détruit en une campagne deux armées de l'Empe- » reur, il en aurait une plus puissante, et que les » deux armées de la république hiverneraient bien » loin du Danube..... »

Ses craintes sur la situation morale de l'Italie redoublèrent à la réception de la lettre que lui écrivit de Gênes le ministre de France Faypoult, sous la date du 7 octobre : « Nous venons d'essuyer des dé- » sastres en Allemagne, lui mandait ce ministre, et » ces revers ont malheureusement eu en Italie un » effet moral qui équivaut à une diminution réelle » de nos forces. Bien mieux, on y sait que notre » armée n'est pas en nombre, ce qu'il faudrait » qu'elle fût pour la garde de cent trente lieues de » pays, quand Mantoue résiste encore, quand les » Barbets nous organisent une Vendée italienne, » quand Rome prêche la croisade et vous retire le » reste de sa contribution, quand les succès de l'ar- » chiduc peuvent lui permettre de faire descendre » une troisième armée dans le Tyrol..... » D'après ce tableau le ministre de France dissuadait Bonaparte de tenter aucun changement politique à Gênes : « Si vous persistez, ajoutait-il, vous aurez Gênes » et Mantoue à assiéger à la fois. »

La lettre secrète de Bonaparte au directoire, sous la date du 8 octobre, atteste qu'il était sous l'empire des mêmes idées et des mêmes impressions. « Man- » toue, disait-il, ne pourra pas être pris avant le » mois de février; je dois déjà vous l'avoir annoncé; » vous verrez par là que notre position en Italie est » incertaine et notre système politique très-mau- » vais..... Je crois la paix avec Naples très-essen- » tielle, et l'alliance avec Gênes et la cour de Turin » nécessaire. Faites aussi la paix avec Parme, et » donnez une déclaration qui prendra sous la pro- » tection de la France les peuples de la Lombardie, » Modène, Bologne et Ferrare; et par-dessus tout » envoyez des troupes. L'Empereur en a envoyé

(1) Correspondance confidentielle du 20 septembre.

(2) Correspondance confidentielle du 2 octobre.

Digitized by Google

» trois fois dans sa campagne. On gâte tout en Italie, » le prestige de nos forces se dissipe : l'on nous » compte. Je crois imminent et très-imminent que » vous preniez en considération la situation de votre » armée en Italie, que vous adoptiez un système qui » puisse vous donner des amis, tant du côté des prin- » ces que du côté des peuples. Diminuez vos enne- » mis : l'influence de Rome est incalculable. On a » très-mal fait de rompre avec cette puissance. Si » j'eusse été consulté sur tout cela, j'eusse retardé » la négociation de Rome comme celle de Gênes et » de Venise. Toutes les fois que votre général en » Italie ne sera pas le centre de tout, vous courrez » de grands risques. On n'attribuera pas ce langage » à l'ambition, je n'ai que trop d'honneurs, et ma » santé est tellement délabrée que je crois être obligé » de vous demander un successeur. Je ne peux plus » monter à cheval; il ne me reste que du courage, » ce qui est insuffisant dans un poste comme » celui-ci. »

C'était pour la seconde fois que Bonaparte mettait ainsi le marché à la main au directoire, sachant fort bien qu'il ne serait pas pris au mot : on lui accorda tout à l'égard de Naples; mais il trouva plus de répugnance relativement au pape. Des deux armistices conclus dans le mois de juin, entre la république française d'un côté, et le pape et le roi de Naples de l'autre, le premier était rompu et le second fut converti en un traité de paix signé à Paris le 10 octobre. Ce traité n'apporta aucun changement dans la position respective de la république et du roi de Naples, et il n'était en fait qu'une continuation de l'armistice. La cour des Deux-Siciles avait été portée à la conclure par les conseils de la cour d'Espagne et par la crainte de voir la flotte française insulter Naples si les Anglais abandonnaient la Méditerranée. Ce traité dissipa toutes ses craintes à cet égard : ce fut le seul avantage qu'elle en retira; il fut d'ailleurs plus favorable aux Français, qui par là détachèrent de la coalition le plus puissant État de l'Italie. Ils n'eurent plus à craindre que le roi de Naples, qui avait été pendant trois mois occupé à organiser une nombreuse armée, envoyât des troupes, par les États du pape, pour faire une diversion dans les duchés de Ferrare et de Modène.

Le pape, de son côté, s'était servi de l'armistice pour entamer des négociations de paix, et dans ce dessein il avait fait plusieurs propositions au directoire; mais celui-ci n'était pas disposé à traiter avec un prince dont il avait peu à redouter, et dont il voulait envahir les États. Il se refusait surtout de négocier avec le pape, comme chef de l'Église, ne le désignant dans sa correspondance confidentielle avec Bonaparte, que sous le titre de prince de Rome. Cependant, excité par le seul de ses généraux alors victorieux, et qui lui promettait la conquête de l'Italie, le directoire parut ne vouloir pas encourir l'odieux de s'être refusé à traiter des conditions de paix offertes par le pape; il préféra les éluder en lui faisant, à son tour, proposer des conditions, à la fois si dures et si humiliantes, que malgré l'invasion de ses États, les dangers qu'il courait, et la faiblesse de ses moyens de défense, Pie VI ne put se résoudre à les accepter. Le saint-père ne se détermina néanmoins à un refus que par répugnance pour les articles qui concernaient sa juridiction ecclésiastique, et auxquels il ne pouvait adhérer sans détruire la doctrine de son infaillibilité et les bases de son autorité spirituelle.

Contrarié de cette résistance inattendue de la part du pontife, Bonaparte écrivit la lettre suivante au cardinal Mattei, le 21 octobre 1796.

« La cour de Rome a refusé d'adopter les condi- » tions de paix que lui a offertes le directoire; elle » a rompu l'armistice, et en suspendant l'exécution » des conditions elle arme, elle veut la guerre, elle » l'aura; mais avant de pouvoir de sang-froid pré- » voir la ruine et la mort des insensés qui voudront » faire obstacle aux phalanges républicaines, je dois » à ma nation, à l'humanité, à moi-même, de tenter » un dernier effort pour ramener le pape à des sen- » timents plus modérés, conformes à ses vrais in- » térêts, à son caractère et à la raison. Vous con- » naissez, monsieur le cardinal, les forces et la » puissance de l'armée que je commande : pour » détruire la puissance temporelle du pape il ne » me faudrait que le vouloir. Allez à Rome, voyez » le saint-père, éclairez-le sur ses vrais intérêts, » arrachez-le aux intrigants qui l'environnent, qui » veulent sa perte et celle de la cour de Rome. Le » gouvernement français permet encore que j'é- » coute des négociations de paix, tout pourrait » s'arranger. La guerre si cruelle pour les peuples » a des résultats terribles pour les vaincus; évitez » de grands malheurs au pape; vous savez com- » bien je désire finir par la paix une lutte que la » guerre terminerait pour moi sans gloire comme » sans péril... »

En même temps il écrivit à Cacault, ministre de France à Rome : « Je vous prie de commencer des » ouvertures avec le cardinal secrétaire d'État ou » de vous servir du cardinal Mattei qui pourra par- » ler directement au pape... Vous pouvez signifier » au pape que la réponse de Paris m'est arrivée, » que par suite des sentiments de modération qu'a » adoptés le gouvernement français, il m'a chargé » de terminer avec Rome toute espèce de différend, » soit par les armes, soit par une nouvelle négo-

Digitized by Google

» ciation.... J'offre encore au pape une manière ho-
» norable de sauver son honneur et le chef de la
» religion. Vous pouvez l'assurer de vive voix que
» j'ai toujours été contraire au traité qu'on lui a
» proposé et surtout à la manière de négocier;
» que c'est en conséquence de mes instances parti-
» culières et réitérées que le directoire m'a chargé
» d'ouvrir la route d'une nouvelle négociation.
» J'ambitionne bien plus d'être le sauveur du saint-
» siége que d'en être le destructeur... »

Quatre jours auparavant il avait écrit à ce même Cacault : « Je n'attendrai que le moment pour m'é-
» lancer sur Rome et y venger l'honneur national;
» la grande affaire actuellement est de gagner du
» temps. »

La politique du directoire à l'égard de la cour de Turin se ressentait également de son indécision. A Paris, l'ambassadeur comte de Balbe ne demandait que de la sécurité pour l'avenir; mais une partie des membres du directoire eût préféré dès lors révolutionner le Piémont. « N'est-il pas dangereux,
» écrivait ce gouvernement à Bonaparte (1), de lais-
» ser les troupes piémontaises en supériorité de for-
» ces en Italie, et ne conviendrait-il pas d'engager
» le roi de Sardaigne par la cession de quelques
» avantages à faire marcher quinze mille hommes
» de concert avec l'armée que vous commandez? Si
» cette négociation n'a pas de suite, il sera utile de
» s'assurer le désarmement du Piémont. »

Dès le 2 octobre Bonaparte envoie à Turin Poussielgue, secrétaire de légation à Gênes, sonder les dispositions de ce cabinet pour un traité d'alliance.

Le directoire lui répond : « Nous approuvons la
» démarche que vous avez indiquée au citoyen
» Poussielgue auprès de la cour de Turin. Nous vous
» autorisons à l'appuyer ou à la faire renouveler en
» faisant promettre un dédommagement au roi de
» Sardaigne. Ce dédommagement se trouverait soit
» dans une petite portion du Milanais qui pourrait
» lui être cédée, soit dans une portion des fiefs im-
» périaux; mais il est utile de le rendre aussi peu
» considérable qu'il se pourra, et nous ne devons
» sous aucun prétexte quelconque garantir la ces-
» sion ou le dédommagement, ce qui pourrait par
» la suite entraîner dans des inconvénients graves
» et éloigner l'époque de la paix. »

Au moment où Poussielgue arrivait à Turin, avec les instructions de Bonaparte, le roi Victor-Amédée III descendait au tombeau, le 16 octobre 1796, dans la soixante-dixième année de son âge et la vingt-troisième de son règne, mourant de chagrin de laisser un royaume opprimé et mutilé, qu'il avait reçu intact et indépendant; un trésor épuisé, qu'il avait reçu florissant, et enfin une armée vaincue, que Charles-Emmanuel, son père, lui avait léguée victorieuse. Si ce prince eut quelques vertus, il n'eut pas celles qui sont si nécessaires au souverain d'un État exposé à des revers et à des bouleversements. Charles-Emmanuel IV, son fils aîné, lui succéda : prince doué de plus de vertus encore et de beaucoup d'instruction, mais en proie à une maladie nerveuse et à des pratiques de piété trop minutieuses; incapable par conséquent de relever un trône sur le penchant de sa ruine.

Il protesta, aussitôt après son avénement, et dans les termes les plus humbles, de son attachement à la république française.

Le directoire ne vit rien dans ce nouveau règne qui pût contrarier ses projets de paix avec l'Autriche. Ce n'était pas d'ailleurs la paix générale que désirait le cabinet du Luxembourg, malgré ses revers en Allemagne; mais une paix séparée avec l'Autriche, et dont l'Angleterre serait exclue. Déjà en vertu du traité de Saint-Ildefonse, l'Espagne, recevant l'impulsion de la France, venait de déclarer la guerre à la cour de Londres (7 octobre 1796).

De son côté, le cabinet de Saint-James avait donné ordre à son escadre de se retirer de la Méditerranée, d'emmener les troupes qui étaient en Corse, pour les laisser à Gibraltar, et de passer dans l'Océan pour la défense de la Grande-Bretagne et de ses colonies. Cette nouvelle, parvenue à Naples, avait décidé la cour des Deux-Siciles, plus que tout autre motif, à faire la paix. Avant même d'être informé de la conclusion de cette paix, Bonaparte avait écrit à son gouvernement en ces termes : « Si la circonstance
» de l'évacuation de la Méditerranée par les Anglais
» vous portait à ne pas vouloir faire la paix avec
» Naples, il faudrait chercher à l'amuser encore
» quelque temps. »

Ce fut alors que le plan de recouvrer la Corse, dont s'était occupé ce général, reçut son exécution. Après l'expédition de Livourne, il avait envoyé dans cette île des émissaires, des armes, des munitions de guerre, et un assez grand nombre de patriotes corses réfugiés dans son armée, et qu'il chargea de soulever l'île contre la domination anglaise : « Quelle
» gloire, écrit-il à son agent secret Bonelli, s'ils
» peuvent seuls chasser de la patrie ces orgueilleux
» Anglais!... » On conçoit que Bonaparte attachait à cette entreprise une grande importance.

Le commissaire Salicetti partit de Livourne pour se rendre en Corse avec le général Gentili, qui venait de recevoir de Bonaparte le commandement provisoire de l'île. Voici les traits les plus remarquables des instructions qu'il lui donna : « Vous accorderez

(1) Correspondance confidentielle du 20 septembre.

Digitized by Google

» un pardon général à tous ceux qui n'ont été » qu'égarés; vous ferez arrêter et juger par une » commission militaire les quatre députés qui ont » porté la couronne au roi d'Angleterre, les mem- » bres du gouvernement, et les meneurs de cette » infâme trahison; entre autres, les citoyens Ber- » tholami, Piraldi, Stefanopoli, Pozzo di Borgo (1), » Tartarolo, Filipi et l'un des chefs de bataillon qui » seront convaincus d'avoir porté les armes contre » les troupes de la république. Ainsi la vengeance » nationale n'aura à peser que sur une trentaine » d'individus qui se seront peut-être sauvés avec les » Anglais. Vous ferez également arrêter tous les » émigrés, s'il y en avait qui eussent l'audace de » continuer leur séjour dans les terres occupées » par les troupes de la république.

» Mais je vous recommande surtout de faire une » prompte justice de quiconque, par un ressentiment » contraire à la loi, se serait porté à assassiner son » ennemi. Enfin, citoyen général, faites ce qui dé- » pendra de vous pour rétablir la tranquillité dans » l'île, étouffer toutes les haines, et réunir à la répu- » blique ce pays si longtemps agité. » Dès le 21 octobre, les Français reprirent possession de la Corse.

Ce fut aussi dans ce même mois d'octobre que Bonaparte, malgré le directoire, commença à réaliser son projet connu de fonder des républiques en Italie. En vain, dès le 8, avait-il écrit aux directeurs : « Faites une déclaration qui prenne sous la protec- » tion de la France les peuples de la Lombardie, » Modène, Reggio, Bologne et Ferrare, et, par-des- » sus tout, envoyez des troupes. » Le directoire avait gardé le silence; et même à l'égard du Milanais il s'était formellement expliqué ; il fallait, selon lui, le tenir en réserve comme moyen d'échange. Bonaparte n'en alla pas moins en avant à l'égard de Modène, Reggio, Bologne et Ferrare. Il n'avait d'ailleurs retardé l'exécution de son plan que pour avoir le temps de recueillir le fruit de ses victoires.

Bonaparte avait débuté par lever des contributions exorbitantes dans le pays conquis, et par compléter l'approvisionnement de tout ce qui était nécessaire pour faire subsister son armée. Lorsqu'il en eut tiré tout ce qu'il était possible, tant par des contributions que par la vente des armistices, il songea à mûrir les semences d'insurrection et de démocratie qu'il avait jetées dans la péninsule. Il s'agissait d'exciter les peuples à abjurer les lois de leur pays, et à adopter les formes d'un gouvernement révolutionnaire. Ne pouvant encore appeler à l'indépendance les habitants de la Lombardie, sur lesquels il conservait une autorité absolue, il suscita d'abord, et malgré l'armistice, une insurrection parmi les sujets du duc de Modène, qu'il trouvait encore trop peu confiants en eux-mêmes. Les habitants de la ville de Reggio furent les premiers à donner l'exemple de l'émancipation, et cette démarche fut promptement imitée par d'autres villes du duché. Les troupes du duc furent chassées; ses agents privés de leurs emplois, et son gouvernement remplacé par une administration démocratique. Les chefs de cette administration s'empressèrent de solliciter l'appui du protecteur des libertés du peuple, et le nouveau Flaminius la leur accorda sur-le-champ. Sans égard pour la neutralité convenue avec le duc de Modène, il déclara que ce prince *avait perdu la confiance de la république française*.

L'exemple du duché de Modène, et la certitude d'être protégées par les Français, encouragèrent les villes de Bologne et Ferrare à se mettre aussi en état de révolution. Bonaparte ne perdit pas de temps pour tirer de ces mouvements, qu'il avait provoqués, tous les avantages qu'il s'en était promis. Il avait surtout pour but de convaincre les insurgés de la nécessité où ils étaient de courir aux armes, s'ils voulaient conserver la liberté dont ils lui étaient redevables. C'est ainsi qu'il arma plusieurs milliers d'hommes et en forma un renfort auxiliaire à ses troupes.

Voici comment il rendit compte au directoire d'une opération qu'il fit prévaloir en dépit des dernières instructions qu'il avait reçues.

« L'affaire de Modène a parfaitement réussi : ce » pays est content et heureux de se voir délivré du » joug qui pesait sur lui. Les patriotes sont nom- » breux et en place. Les couleurs nationales qu'ils » ont adoptées sont le vert, le blanc et le rouge. » Vous trouverez ci-joint le manuscrit de l'organi- » sation que je compte donner à la première légion » lombarde : elle sera soldée, habillée, équipée par » les Milanais.

» J'ai écrit aux commissaires du gouvernement » pour que les gouvernants de Bologne, de Modène, » de Reggio et de Ferrare, aient à se réunir en » congrès : cela se fera le 23. Je n'oublie rien de ce » qui peut donner de l'énergie à cette immense po- » pulation, et tourner les esprits en notre faveur. »

Ses instructions aux commissaires du gouvernement leur prescrivaient de composer le congrès cispadan d'une centaine de députés, parmi lesquels il entendait qu'il y eût des nobles, des prêtres, des cardinaux, des négociants et de tous les états. Ce congrès aurait pour principal objet d'arrêter : 1° l'organisation de la légion italienne; 2° une espèce de fédération pour la défense commune; 3° l'envoi

(1) Depuis ambassadeur de Russie à la cour de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe.

Digitized by Google

à Paris de députés pour demander leur liberté et leur indépendance. « Il est indispensable, ajoutait » Bonaparte, que nous ne négligions aucun moyen » pour répondre au fanatisme de Rome, pour nous » faire des amis, et pour assurer nos derrières et » nos flancs. . . . . »

La dépêche par laquelle il rendait compte de cette opération était du 11 octobre; le même jour, le directoire lui écrivait à ce sujet en ces termes : « Ce » que vous nous avez dit sur l'indépendance du » Milanais s'applique à Bologne, Ferrare, Reggio, » Modène, et à tous les autres petits États d'Italie. » Nous devons redoubler de circonspection et de » prudence pour éviter de compromettre par trop » de facilité les intérêts futurs de la république. Il » convient de presser le duc de Modène d'achever » de payer les sommes qui nous restent dues en » vertu de l'armistice conclu avec ce prince; mais » il faut se garder d'armer contre lui les peuples » qui lui étaient soumis avant notre arrivée en » Italie, et notre désir est que vous les conteniez » dans une dépendance réelle, jusqu'à ce que notre » horizon politique s'éclaircisse, et nous permette » de régler définitivement le sort de l'Italie, au » moyen de la paix générale. »

Mais Bonaparte avait son plan; et, malgré le directoire, il entendait rester en Italie, le maître et le centre de tout; il savait bien d'ailleurs que son gouvernement n'oserait pas le désavouer officiellement, et encore moins le révoquer. Frappé de ses revers en Allemagne, le directoire ne voulait rien entreprendre qui pût devenir un obstacle à la paix continentale qu'il désirait sincèrement. Ici nous allons entrer dans l'historique de deux grandes négociations plus importantes que toutes celles qui ont précédé. Tous ces mystères diplomatiques vont être enfin mis au grand jour.

N'oublions pas que Bonaparte, dans l'intervalle, avait ramené la majeure partie de son armée autour de Mantoue, après avoir laissé deux corps, l'un dans le Trentin, et d'autre dans le Friouli, pour y observer les Autrichiens. D'un autre côté, il avait fait fortifier Pizzighitone, Reggio et tous les bords de l'Adda, et même ceux de l'Adige.

1796 — 1797.

Compensations de l'Angleterre dans la guerre. — Ses succès maritimes. — Pitt détourne l'Autriche d'une paix séparée. — Ses ouvertures de paix au directoire. — État intérieur de la France. — Ouverture directe du directoire à l'Autriche. — Lettre de Bonaparte à l'Empereur. — Agent qu'il envoie à Vienne en courrier. — Passe-port envoyé par le directoire au plénipotentiaire anglais. — Discours du roi d'Angleterre à l'ouverture du parlement. État de l'opinion et des partis en Angleterre. — Message du directoire sur la négociation avec le cabinet de Londres. — Il s'y prête avec répugnance. — Détails diplomatiques sur la mission de lord Malmesbury. — Ses instructions. — Marche de la négociation. — Effet qu'elle produit à Vienne. — Mission de Clarke pour négocier à part avec l'Autriche. — Ses instructions. — Lettre du directoire à l'Empereur. — Opérations du général Alvinzi en Italie. — Particularités sur la bataille de Caldiero. — Détresse de Bonaparte. — Ses opérations secrètes. — Particularités sur la bataille d'Arcole. — Retraite d'Alvinzi. — Mort de Catherine II. — Effet que produit cet événement sur la coalition. — Parti de la paix dans le ministère autrichien. — Dernières instructions de lord Malmesbury. — Conférence avec le ministre Charles Delacroix. — Rupture de la négociation.

Le gouvernement britannique, soit en paix, soit en guerre, est tenu de remplir deux conditions de son existence qui dérivent de la nature de sa constitution et de sa position insulaire : il lui faut au-dedans le plus haut degré de prospérité possible, et au dehors assez de prépondérance pour que les voies du commerce, en Europe, ne puissent lui être fermées. Il tenait encore plus à ces deux mobiles de sa puissance depuis que par ses subsides il était le nerf de la guerre contre la révolution française; et cependant le lien de la coalition était rompu ou relâché; l'Autriche ne combattait plus que pour réparer ses pertes ou dans des vues d'agrandissement; la Prusse était généralement suspecte par sa neutralité; la Russie promettait des secours et n'entrait point dans la lice; l'Espagne et la Hollande faisaient cause commune avec la révolution qui en outre subjuguait par ses armes la presque totalité de l'Italie. L'Angleterre seule, du côté des alliés, avait trouvé des compensations dans la guerre. Ses opérations navales depuis la fin de 1795 avaient été presque toujours marquées par des succès. Les établissements hollandais à Ceylan, Malaca, Cochin, Schinschoura, Banda et Amboine, étaient tombés

Digitized by Google

en son pouvoir presque sans coup férir. Dans les Antilles, le général Nichols reprit la Grenade sur les Français, au mois de mars 1796; le général Abercombry réduisit Sainte-Lucie dans le mois de mai suivant; le général White prit aux Hollandais Demerary et Essequebo. La malheureuse île de Saint-Domingue, que les décrets de l'assemblée législative de France avaient jetée dans les mains des nègres, était toujours déchirée par des dissensions intestines. Les Français n'en occupaient qu'une petite partie et les Anglais s'étaient emparés de quelques points fortifiés; mais, soit par les effets désastreux du climat, soit par les efforts des Français réunis aux nègres, tout ce qu'ils occupaient sur la côte leur fut enlevé ou ils l'abandonnèrent.

Leur succès maritime le plus brillant fut remporté près du cap de Bonne-Espérance, contre une flotte de vaisseaux de guerre hollandais partis du Texel, au mois de mars, dans l'espoir qu'elle opérerait sa jonction avec une escadre française; mais la jonction ne put s'effectuer. La flotte entra dans la baie de Saldagne où l'escadre anglaise du Cap, commandée par l'amiral Elphinstone vint la bloquer au mois d'août et la força de se rendre sans combattre. Elle était composée de trois vaisseaux, trois frégates et quelques moindres bâtiments, et portait deux mille hommes de troupes de terre. Les Français attribuèrent ce revers, ainsi que la prise du Cap qui avait eu lieu précédemment et dont il était la conséquence, à un esprit de défection orangiste qui se manifestait en haine de la nouvelle révolution batave.

La puissance et la richesse de l'Angleterre étant alors évidemment le grand obstacle qui s'opposait aux projets ambitieux du directoire de France, le but principal de la politique de ce pouvoir nouveau fut de renverser les bases de la prospérité britannique. Il fallait d'abord soulever contre l'Angleterre l'opinion de l'Europe : on insinua dans divers ouvrages, écrits sous l'influence du directoire, que les Anglais étaient les tyrans des mers, et l'on invita les autres peuples à faire cause commune contre ces insulaires arrogants pour leur enlever le sceptre maritime. On suscita contre le commerce de l'Angleterre qui était le fondement de sa prospérité tous les obstacles imaginables; et comme la république française ne pouvait pas fermer tous les ports de l'Europe, des lois rigoureuses prohibèrent l'admission des marchandises anglaises en France et dans ses dépendances, au nombre desquelles on pouvait compter la Hollande.

Dès le commencement de l'année l'énorme poids de la guerre avait porté le ministère britannique et les deux chambres à s'occuper des impôts, car deux emprunts montant ensemble à plus de vingt-cinq millions de livres sterling, adoptés dans une session, chose jusqu'alors sans exemple, avaient rendu nécessaire l'établissement de plusieurs taxes nouvelles. Le ministère eut à essuyer beaucoup d'attaques sur la conduite de la guerre, mais il fut défendu par des majorités si imposantes que ces attaques ne purent l'ébranler. La clôture de la session avait eu lieu le 19 mars; le roi dans son discours parla des heureux effets des mesures prises pour apaiser les séditions et arrêter les progrès des principes subversifs de tout gouvernement établi, donnant d'ailleurs les plus grands éloges à la conduite du parlement au milieu des difficultés extraordinaires qui s'étaient présentées.

Mais dans l'intervalle la conquête de l'Italie par les Français, les déclarations de guerre de l'Espagne d'une part et de la république batave de l'autre, l'évacuation de la Corse et en quelque sorte de la Méditerranée par l'escadre anglaise, les dispositions équivoques de la Prusse, et enfin le danger imminent que courait alors l'Allemagne inondée par les armées françaises, aggravèrent la situation de l'Angleterre. Le lien de la triple alliance était près de se rompre par l'effet des revers de l'Autriche. Les projets du cabinet de Vienne paraissaient d'ailleurs peu rassurants pour l'Angleterre; ce cabinet n'était plus retenu que par la crainte de la Russie.

Un tel état de choses frappa le génie prévoyant de Pitt; il comprit que tout serait mis en œuvre pour entraîner l'Autriche dans une paix séparée; il jugea enfin qu'il fallait par un coup de politique s'emparer de l'initiative des négociations, soit pour retenir l'Autriche pour ainsi dire malgré elle, soit pour déterminer le parlement à voter les subsides nécessaires à la campagne prochaine. Bien que ce ministre n'ignorât pas la répugnance du directoire français à en venir à une paix générale sur des principes de réciprocité équitables, le moment où les affaires changèrent de face en Allemagne, le moment où la victoire passa tout à coup des armées françaises dans le camp autrichien, lui parut d'une heureuse opportunité pour tenter encore une fois la voie des négociations. Il en délibéra sérieusement avec les autres ministres, et tous se rangèrent à son avis; tous résolurent de profiter de la victoire d'Amberg, obtenue le 24 août par l'archiduc Charles, pour ouvrir une négociation avec le directoire. Le jour même où la gazette de la cour rendit publiques cette victoire et la retraite de Jourdan qui en fut la suite, lord Grenville s'occupa de la négociation qui venait d'être arrêtée en conseil; non sans espoir que le directoire voyant ses projets contre l'Empereur entièrement deçus se déciderait à donner la

Digitized by Google

paix et le repos au monde. Il adressa ce même jour 6 septembre à M. le comte de Jarlsberg, ambassadeur danois à Londres, un office dans lequel, attendu qu'il n'y avait point de relation immédiate entre l'Angleterre et la France, il le priait de faire communiquer par le chargé des affaires du Danemarck à Paris à l'administration française la note qu'il lui adressait et qui était signée de lui-même comme secrétaire d'État; elle était ainsi conçue :

« Sa Majesté Britannique, toujours animée du » désir qu'elle a déjà témoigné de mettre fin à une » guerre qui s'est propagée dans toutes les parties » du monde, par une paix juste, honorable et so- » lide, ne négligera rien de son côté de tout ce qui » pourra lui faire atteindre son but. Sa Majesté, en » conséquence, a jugé à propos d'avoir recours à » l'entremise du ministre d'une cour neutre pour » demander au conseil exécutif un passe-port pour » une personne que S. M. est intentionnée d'envoyer » à Paris, pour négocier avec l'administration fran- » çaise sur tous les moyens qui pourraient faire ob- » tenir un but si désiré. S. M. est convaincue qu'elle » ne perdra point de temps à lui faire connaître, » par l'entremise qu'elle a choisie une réponse sa- » tisfaisante, à l'effet de lui prouver évidemment les » sentiments de justice et de paix qui l'animent » ainsi que ses alliés. »

Cette note fut remise aussitôt après sa réception par M. Koenemann, chargé des affaires de Danemarck à Paris, au ministre des relations extérieures Charles Delacroix, qui promit de son côté de la communiquer au directoire et de donner immédiatement une réponse.

Le directoire reçut avec humeur cette ouverture; il crut voir dans cette voie indirecte le dessein d'éviter toute démarche qui impliquerait la reconnaissance de son autorité, et il résolut de ne point faire droit à la demande de lord Grenville, ou du moins de l'éluder. Trois jours s'étant passés sans que le chargé d'affaires du Danemarck reçût une réponse, il se présenta une seconde fois chez le ministre Charles Delacroix, qui, au lieu de lui remettre le passe-port demandé ou une réponse par écrit sur la note de lord Grenville, annonça qu'il lui était prescrit de se borner à dire verbalement que *le directoire exécutif de la république française ne recevrait à l'avenir et ne répondrait à aucun des vœux que les ennemis de la république pourraient émettre pour la paix, lorsqu'ils les feraient connaître par un canal intermédiaire; que si toutefois ils voulaient envoyer des négociateurs avec des pleins pouvoirs et des papiers en règle, ces négociateurs pouvaient demander des passe-ports à la frontière, et de là se rendre à Paris; que dans le cas où le gouvernement anglais aurait quelque affaire à traiter avec le gouvernement français, il ne devait pas ignorer que c'était au directoire qu'il devait s'adresser, et qu'il savait également la manière dont il pouvait y parvenir, c'est-à-dire qu'un pavillon de trêve était le moyen le plus sûr et le plus direct de faire connaître au gouvernement français ses vœux sur quelque objet que ce fût.*

L'inconvenance de cette réponse fit juger que le gouvernement français ne cherchait qu'un détour pour éluder ou pour retarder toute négociation avec le cabinet de Londres. Le chargé d'affaires du Danemarck à Paris en fut lui-même si persuadé, qu'après avoir rapporté la réponse du ministre Charles Delacroix, il ajouta : « Tel est le résultat » de la démarche que j'ai faite à votre réquisition. » Je souhaite, pour l'amour de l'humanité, obtenir » dans un autre temps un meilleur succès; *mais je* » *crains que ce temps ne soit encore bien éloigné.* »

En effet, le refus de donner un passe-port sur-le-champ, sous le prétexte de ne vouloir aucun intermédiaire, était une pure chicane, car la note adressée au directoire n'était pas signée de l'ambassadeur danois, ni d'aucun autre intermédiaire, *mais du* secrétaire d'État britannique lui-même; ne devait-il pas être indifférent au gouvernement français que cette note du secrétaire d'État d'Angleterre fût remise au ministre des relations extérieures de la république par un courrier ou par le chargé d'affaires du Danemarck à Paris? Le motif qui avait empêché lord Grenville d'envoyer sa note au directoire par un courrier, qui aurait pu être arrêté à Calais, lui avait suggéré l'idée de se servir de l'entremise d'un ambassadeur dont la cour était en paix avec la France. On avait déjà eu recours à de tels intermédiaires dans la guerre actuelle; or ce motif était si clair et si évident, que la mauvaise foi seule pouvait l'interpréter dans un sens contraire aux intentions de l'administration anglaise. Du reste, Pitt n'en fut point rebuté.

Sur ces entrefaites, l'Angleterre retentit de la nouvelle d'une autre victoire récente remportée par l'archiduc Charles sur l'armée de Jourdan, près de Wurtzbourg; on sut que les Français ayant déjà quitté Francfort et Konigstein, les Autrichiens occupaient Friedberg dans la Wétéravie. La gazette de la cour de Londres confirma ces nouvelles le 23 septembre. Dès le lendemain 24, le ministère résolut de réitérer sa tentative pour ouvrir une négociation avec la France. En conséquence, lord Grenville signa une seconde note qui fut portée le 25 septembre de Douvres à Calais, par le bâtiment parlementaire la *Princesse Auguste*, et remise à la municipalité de

Digitized by Google

cette dernière ville, pour être expédiée sur-le-champ à Paris.

Cette fois le directoire se montra plus traitable, soit qu'il y fût décidé par les revers de ses armées en Allemagne, soit que, le besoin de la paix se faisant généralement sentir, il crût devoir céder au cri de l'opinion publique. Loin d'être tranquille depuis l'établissement du gouvernement directorial, la France avait encore été agitée par de fréquentes dissensions. Le parti des révolutionnaires les plus exaltés, appelés Jacobins, ne supportait qu'avec peine un pouvoir qui semblait vouloir gouverner avec quelques principes de sagesse et de modération, et ce mécontentement avait éclaté dans plusieurs conspirations. D'un autre côté, la masse de la nation était fatiguée des désordres de l'anarchie, et elle redoutait par-dessus tout le retour des horreurs de la révolution. La détresse publique était un motif de plus de désirer la fin d'une guerre qui dévorait les richesses nationales et particulières. Le crédit était si bas, que le papier-monnaie n'avait plus aucune valeur, et que l'on éprouvait les plus grandes difficultés pour la levée des contributions ordinaires. La vente des biens nationaux ou des propriétés confisquées sur les émigrés, qui avait été regardée comme une ressource importante, était entravée ou tarie par les craintes de l'avenir. Qu'on ajoute à cette esquisse de l'état intérieur de la France, les désordres dans l'administration, les dilapidations aux armées, la pénurie du trésor et le peu de considération dont le nouveau gouvernement était investi, on jugera de l'effet que durent produire les récents revers des armées.

Placé dans ces circonstances difficiles, le directoire ordonna le 30 septembre à son ministre des relations extérieures d'accorder le passe-port demandé par lord Grenville. Mais en même temps, comme pour montrer sa répugnance à s'engager dans une négociation avec l'Angleterre, il fit paraître dans son journal la note suivante contre le gouvernement avec lequel l'opinion publique le forçait en quelque sorte de négocier.

« Différents journaux ont avancé qu'un plénipo-
» tentiaire anglais était arrivé à Paris et s'était pré-
» senté au directoire exécutif, mais que ses proposi-
» tions n'ayant pas paru satisfaisantes, il avait reçu
» l'ordre de quitter la France sur-le-champ. Toutes
» ces assertions sont également fausses. Les annon-
» ces faites dans les papiers anglais de l'envoi d'un
» ministre à Paris, pour y traiter de la paix, rappel-
» lent les ouvertures de M. Wickham à l'ambassa-
» deur de la république à Bâle et les bruits semés
» sur la mission de M. Hammond à la cour de Prusse.
» On n'a pas oublié *l'insignifiante* ou plutôt *l'as-*
» *tucieuse duplicité*, le *style punique* de la note
» de M. Wickham. Selon les partisans du ministère
» anglais, c'était à Paris que M. Hammond venait
» parler de paix. Quand sa destination fut publique
» et qu'on sut qu'il allait en Prusse, les mêmes plu-
» mes répétèrent que c'était pour accélérer la paix;
» et cependant l'objet maintenant bien connu de
» cette négociation était d'engager la Prusse à rom-
» pre ses traités avec la république et à rentrer dans
» la coalition. La cour de Berlin, fidèle à ses enga-
» gements, a repoussé ces perfides propositions;
» mais en faisant de cette intrigue une mission de
» paix, le ministère anglais joignait à l'espoir de
» donner un nouvel ennemi à la France celui de
» justifier la continuation de la guerre aux yeux de
» la nation anglaise et d'en rejeter tout l'odieux sur
» le gouvernement français. Tel fut aussi le but de
» la note de M. Wickham : tel est encore celui des
» annonces faites aujourd'hui dans les papiers an-
» glais. Ce but paraîtra évident si l'on réfléchit com-
» bien il est difficile que l'ambitieux gouvernement
» de l'Angleterre veuille sincèrement une paix qui
» lui ravirait sa prépondérance maritime, rétablirait
» la liberté des mers, donnerait l'essor aux mari-
» nes espagnole, hollandaise et française, et porte-
» rait au plus haut degré de prospérité, l'industrie
» et le commerce de ces nations, dans lesquelles il
» a toujours trouvés des rivales et vu les ennemies de
» la sienne quand elles se sont lassées d'être ses
» dupes.

» Mais on cessera de croire aux pacifiques inten-
» tions du ministère anglais quand on saura que
» son or et ses intrigues, ses menées ouvertes et ses
» insinuations obsèdent plus que jamais le cabinet
» de Vienne, et sont l'un des principaux obstacles
» aux négociations que ce cabinet serait porté de
» lui-même à entamer sur la paix. On cessera d'y
» croire enfin, quand on considérera le moment où
» l'on répand le bruit de ces ouvertures. La nation
» anglaise supporte impatiemment la continuation
» de la guerre; il faut répondre à ses plaintes, à ses
» reproches: le parlement va rouvrir sa session; il
» faut fermer la bouche aux orateurs qui s'élèveront
» contre la guerre; il faut justifier la demande de
» nouvelles taxes; et pour obtenir ces résultats,
» il faut pouvoir avancer que le gouvernement
» français se refuse à toute proposition de paix
» raisonnable. »

Pour mieux déjouer la politique de l'Angleterre, le directoire, cherchant à amener l'Empereur à une négociation séparée, eut recours à son général en chef de l'armée d'Italie. Dès le 20 septembre, après avoir délibéré sur la première note de lord Grenville, voici ce qu'il écrivit confidentiellement à Bonaparte :

Digitized by Google

« Parmi les dispositions que nous avons adoptées » pour tirer parti de nos avantages en Italie, et les » rendre décisifs en faveur de la république, dont » les intérêts tendent tous à la paix, la première est » de signifier à l'Empereur que s'il ne consent à » envoyer sur-le-champ un chargé de pouvoirs à » Paris pour entrer en négociation, vous allez dé- » truire son port de Trieste et tous ses établisse- » ments sur le mer Adriatique. Aussitôt que le sort » de Wurmser et de sa dernière division sera décidé, » vous marcherez sur Trieste, prêt à exécuter une » menace que légitime le droit de la guerre et l'opi- » niâtreté d'une orgueilleuse maison qui ose tout » contre la république et se joue de sa loyauté. Fixez » un court délai pour la réponse de la cour de » Vienne à votre déclaration. »

C'était une étrange ouverture pacifique adressée à l'Empereur, que celle qui lui était faite ainsi sous l'empire d'une menace. Bonaparte, qui avait des vues plus profondes, n'hésita point de s'en rendre l'organe, et il écrivit à l'Empereur la lettre suivante, datée du quartier général de Milan, le 2 octobre.

A Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche, etc., etc.

« Sire, l'Europe veut la paix. Cette guerre désas- » treuse dure depuis trop longtemps.

» J'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que » si elle n'envoie pas des plénipotentiaires à Paris » pour entamer les négociations de paix, le di- » rectoire exécutif m'ordonne de combler le port » de Trieste et de ruiner tous les établissements de » Votre Majesté sur l'Adriatique. Jusqu'ici j'ai été » retenu dans l'exécution de ce plan par l'espé- » rance de ne pas accroître le nombre des vic- » times innocentes de la guerre. Je désire que Votre » Majesté soit sensible aux malheurs qui mena- » cent ses sujets, et rende le repos et la tranquillité » au monde.

» Je suis avec respect, de Votre Majesté, etc. »

« J'ai écrit à Vienne, mande-t-il le même jour » au directoire, et ce soir le courrier part dans le » même temps que l'armée se porte sur la Brenta. » Cet envoyé était un émissaire nommé Chausel, brillamment habillé en courrier, et qui, porteur de la lettre pour l'Empereur, avait reçu des instructions verbales secrètes, dont le ministre Thugut était l'objet, instructions fondées sur les données que Bonaparte tenait du marquis Manfredini et du prince Belmonte-Pignatelli, relativement aux insinuations les plus propres à faire impression sur le principal ministre. Pour mieux donner le change, le paquet qui contenait la lettre pour l'Empereur était adressé non pas au ministre Thugut, mais au président du conseil aulique de guerre.

A son arrivée sur le territoire autrichien, le prétendu courrier fut conduit devant le général Quasdanovich, commandant des troupes autrichiennes dans le Frioul, qui chargea un officier de l'accompagner à Vienne, où il arriva le 15 octobre. L'envoyé de Bonaparte descendit à la chancellerie de guerre, où l'on jugea que le général français n'était pas instruit de l'usage suivant lequel de pareilles dépêches devaient être adressées, non au président du conseil aulique, mais au ministre des affaires étrangères. Le président du conseil, ayant appris que dans les dépêches il n'était question que d'objets politiques, renvoya le courrier à la chancellerie d'État; mais là, le ministre Thugut, remarquant, à son tour, que le paquet ne s'adressait pas à lui, mais au président du conseil aulique de guerre, fit difficulté de l'ouvrir, et le courrier fut dans la nécessité de se rendre avec sa chaise de poste à Laxembourg, où l'Empereur se trouvait en personne. Les dépêches furent ouvertes dans le cabinet même du monarque, et d'après le rapport qu'on en fit à ce prince, le courrier fut renvoyé à Vienne et logé dans la caserne près du Danube. Quoique l'ordre de le traiter avec égard eût été donné, il n'en resta pas moins sous la surveillance de deux officiers impériaux. En un moment le bruit devint général à Vienne que la mission de ce courrier était relative à des ouvertures de paix, et on crut même pouvoir se flatter qu'incessamment il y aurait un armistice en Italie et en Allemagne.

A la tournure et à l'habillement de cet envoyé, on lui supposa d'abord un rang plus élevé que celui de simple courrier. D'un autre côté, à son costume riche et éclatant, on put juger que Bonaparte n'avait pas voulu que sa mission restât ignorée. Revêtu d'une écharpe tricolore, il portait une cocarde nationale à son chapeau et l'écusson de la république brodé en argent sur son habit. On sut bientôt que c'était un adjudant-général, et l'on redoubla de précautions pour le surveiller; il ne fut permis à personne de lui parler, et il ne put sortir sans être accompagné de l'un des deux officiers commis à sa garde.

Dès le lendemain, l'Empereur, étant revenu à Vienne, convoqua ses ministres. L'objet de la lettre de Bonaparte, écrite dans une forme et dans un style contraires à tous les usages, fut mis d'abord en délibération. Chacun démêla aisément le motif qui avait suggéré cette lettre, motif fondé principale-

Digitized by Google

ment sur la démarche qu'avait faite le cabinet de Londres d'envoyer un ministre à Paris, et dont ce cabinet avait donné communication à celui de Vienne, par l'organe de sir Morton Eden. On y vit également l'extrême désir qu'avait déjà témoigné le directoire, à plusieurs reprises, de conclure une paix séparée avec l'Autriche. Peu de voix se réunirent à l'avis du comte de Collowrath, qui tendait à répondre à l'ouverture du général français. Le comte de Lehrbach fit observer que ce n'était pas une ouverture, mais une menace; qu'elle avait été faite évidemment dans l'espoir de porter un grand coup à la politique du cabinet de Saint-James, en séparant l'Autriche de l'Angleterre, et en isolant, par un traité séparé, qu'on se flattait de faire accepter à l'Empereur, un allié de l'Autriche que le gouvernement français regardait comme son antagoniste le plus dangereux; il ajouta qu'il n'était pas de la dignité de l'Empereur de répondre à une telle ouverture; qu'il fallait se borner à la communiquer aux alliés de la cour impériale, sauf à faire savoir au gouvernement français, par la voie du baron de Degelmann, ministre impérial en Suisse, qu'on ne recevrait de lui aucune proposition, si elle n'était faite dans les formes consacrées par les usages de la diplomatie. Cet avis ayant prévalu, M. Meyer, secrétaire du cabinet, fut dépêché à Londres, et cinq courriers furent expédiés à la fois pour l'archiduc Charles, Saint-Pétersbourg, Berlin, Bâle et Madrid. On crut que l'envoyé de Bonaparte attendait le retour des courriers envoyés à Saint-Pétersbourg et à Londres; mais on sut bientôt qu'ayant été atteint d'une forte indisposition, circonstance dont le général Quasdanovich informa Bonaparte de la part du gouvernement autrichien, il se remettrait en route pour le quartier général français dès que sa santé le lui permettrait. Dans le fait, le baron de Thugut le retint à Vienne aussi longtemps qu'il put.

Cependant le gouvernement britannique avait reçu, le 5 octobre, une réponse à la note que lord Grenville avait envoyée au ministre des relations extérieures de France, pour demander un passe-port à l'usage du négociateur qu'il se proposait d'envoyer à Paris. Cette réponse, qu'accompagnait le passe-port, était conçue dans des termes convenables. « Le directoire exécutif, ajouta le ministre, se flatte » que les négociations auront une heureuse issue. » Lord Grenville en informa aussitôt le lord-maire de Londres; et comme le gouvernement n'avait attendu que cette réponse pour faire l'ouverture du parlement, le roi se rendit dès le lendemain, 6 octobre, à la chambre des pairs, et dans son discours d'ouverture s'exprima en ces termes: « Je n'ai rien » négligé à l'effet d'entamer des négociations pour » le rétablissement de la paix en Europe et pour le » raffermissement du repos général à l'avenir. Les » démarches que j'ai faites à cet effet ont enfin ou- » vert les voies à une négociation immédiate et di- » recte, dont l'issue doit être ou le but désiré d'une » paix juste, honorable et solide pour nous et nos » alliés, ou de constater de la manière la plus évi- » dente et au-dessous de tout doute, à quelle cause il » faut attribuer uniquement la continuation de tous » les maux de la guerre. J'enverrai d'abord une per- » sonne à Paris avec des pleins pouvoirs pour traiter » de cet objet, et c'est mon vœu le plus ardent que » cette mesure que j'ai prise puisse servir au rétablis- » sement de la paix générale. Mais en même temps » vous devez vous ressouvenir que rien ne saurait con- » tribuer davantage à remplir ce but que de montrer » que nous avons à la fois et la détermination et les » moyens de nous opposer avec une activité et une » énergie redoublées à toutes les entreprises ultérieu- » res que nous avons à combattre. Vous le trouverez » plus particulièrement nécessaire à une époque où » l'ennemi manifeste publiquement ses vues pour en » venir à la tentative d'une invasion dans ces royau- » mes. L'issue d'une pareille entreprise n'est pas dou- » teuse; mais il serait au-dessus de votre sagesse de » négliger aucune précaution propre à frustrer ce » projet ou de ne point employer les moyens les » plus prompts pour faire tourner cette tentative à » la confusion et à la perte de l'ennemi..... » Ces deux dernières phrases faisaient allusion à l'armement qui s'effectuait dans le port de Brest et auquel présidait le général Hoche. Le roi George, dans la suite de son discours, fit ressortir les succès des armées anglaises dans les deux Indes, et donna de justes éloges aux opérations des armées autrichiennes, commandées par l'archiduc Charles.

Jamais harangue d'ouverture n'occasionna moins de débats dans le parlement; néanmoins on remarquait surtout dans la chambre des pairs trois systèmes distincts, entre lesquels celui du gouvernement tenait le milieu. Le discours annonçait assez qu'il voulait la paix, mais il niait la possibilité d'y avoir travaillé plus tôt. L'opposition toujours conduite par Fox applaudit à la démarche pacificatrice des ministres, mais n'en répéta pas moins ses anciens reproches sur l'origine de la guerre. Le troisième parti, enfin, dont le comte Fitzwilliam était le chef, remontant également à cette origine, y trouva des raisons pour ne pas même entrer aujourd'hui en négociation avec un gouvernement fondé sur les principes et établi par les moyens qui avaient été cause de la guerre et menaçant toujours la tranquillité des autres peuples.

Ce partage d'opinions fut cause précisément que

Digitized by Google

l'adresse de remercîment passa sans grande discussion. Ce fut le comte Bathurst qui en fit la motion dans la chambre des pairs, et lord Ossory le seconda. L'un et l'autre, le dernier surtout, rendirent un grand tribut d'éloges à l'Empereur et à l'archiduc Charles. « C'était à la vertueuse fermeté, à la con- » stance patriotique du premier ; c'était au courage, » aux talents, à la valeur, au zèle infatigable du se- » cond, aidé par les plus habiles généraux et soutenu » par les plus braves troupes du monde, que l'Alle- » magne devait son salut, l'Europe sa sûreté et la » Grande-Bretagne l'occasion qu'elle avait de pro- » poser les conditions d'une paix juste et solide, » ou de convaincre l'univers entier que c'était la » France, qui, par ambition de s'agrandir ou par » tout autre motif, voulait perpétuer la guerre. » L'un et l'autre parlèrent avec mépris du projet de descente en Angleterre, et avec indignation des vues de ceux qui, jouissant du plus grand bonheur national possible, désiraient, au moyen d'une pareille entreprise, renverser une constitution modérée et à laquelle le peuple britannique devait sa gloire et sa longue prospérité. Ce fut après ces deux orateurs que le comte Fitzwilliam prit la parole, et par ce qui précède on a pu déjà préjuger le sens dans lequel sa vive harangue fut conçue. Reportant ses regards aux premières époques de la guerre, il demanda « si la France avait jamais désavoué le sys- » tème destructeur et désorganisateur, cause de tous » ses maux? si elle avait renoncé au dessein publi- » quement avoué de *révolutionner* les autres pays » de l'Europe? si elle ne suivait pas encore ce sys- » tème à Milan et partout en Italie? si le gouverne- » ment anglais l'approuvait donc aujourd'hui, tandis » qu'auparavant il avait déclaré que c'était unique- » ment par cette raison qu'il ne pouvait poser les » armes? s'il accepterait des conditions fondées sur » ces principes, le Rhin et les Alpes pour bornes de » la France, les Pays-Bas en son pouvoir? » Lord Fitzwilliam voulait donc qu'on ajoutât à l'adresse projetée « que les pairs continueraient de soutenir » S. M. dans toutes les mesures qui tendraient au » maintien de l'honneur, de la sûreté et de la di- » gnité de ce royaume, s'assurant que S. M. ne » ferait point de démarches qui fussent contraires à » ces objets, et promettant de la défendre contre » toute attaque portée à ses droits et aux libertés de » la Grande-Bretagne. » Le comte de Guildfort, l'un des principaux appuis de Fox, parla dans un sens contraire : cependant il s'accorda avec le parti ministériel pour nommer l'archiduc Charles le sauveur de l'empire germanique et reconnaître que ses succès avaient fourni aux ministres britanniques les circonstances les plus favorables pour des négociations, que depuis longtemps ils auraient dû entamer.

Après quelques autres discours, l'amendement de lord Fitzwilliam fut rejeté, et l'adresse, telle qu'elle avait été proposée, passa à l'unanimité.

Dans la chambre des communes, les discours présentèrent moins de diversité. Tous s'accordèrent à approuver la démarche des ministres pour la paix. Fox ne s'en réserva pas moins de soumettre, dans la suite, à un examen sévère, la conduite qu'ils avaient tenue jusqu'à cette époque de résipiscence. Pitt, après avoir tracé le tableau le plus riant de la prospérité nationale, qui égalait, dit-il, l'époque de 1792, celle où le commerce britannique fut au plus haut degré de splendeur, et les revenus nationaux au taux le plus élevé qu'on les eût jamais vus, en tira la conséquence « que l'on devait souhaiter la » paix, y travailler même; mais que pour l'obtenir » telle que l'exigeaient l'honneur, les intérêts et les » droits de la nation, il fallait se ressouvenir qu'on » ne devait rien relâcher de sa persévérance, d'autant » qu'il n'existait aucune raison pour fléchir sous des » conditions déshonorantes. » L'adresse fut également approuvée sans opposition ni amendement.

Prenant ensuite en considération la partie du discours du trône où il s'agissait des menaces d'invasion de la part du gouvernement français, Pitt proposa et fit adopter un plan et des mesures pour augmenter les forces de la nation.

De son côté, le directoire exécutif de la république française envoya, le 10 octobre, aux deux conseils qui siégeaient à Paris, un message, lu en comité secret, au sujet de l'arrivée prochaine d'un négociateur anglais, message dans lequel le directoire paraissait ne pas ajouter foi à la sincérité britannique, s'imaginant que le cabinet de Saint-James ne cherchait qu'un prétexte pour calomnier le gouvernement francais, égarer le peuple d'Angleterre et en obtenir des impôts. Il en concluait *qu'il fallait préparer la paix en préparant fortement la guerre*, et pour cela il demandait de nouveaux impôts.

Le 16, il envoya en séance publique un second message où il s'exprimait en ces termes : « Le cabi- » net britannique, afin de déterminer le parlement » à lui accorder les fonds nécessaires pour la cam- » pagne prochaine, a pris deux mesures : l'une » d'ouvrir la voie à une négociation immédiate et » directe avec la république; l'autre de proposer » de rouvrir le cours du change de la Hollande » avec Londres et d'autoriser l'exportation des mar- » chandises anglaises dans les ports des Provinces- » Unies et dans ceux du pays qu'il affecte d'appeler » encore Flandre-Autrichienne. »

S'élevant ici contre le gouvernement anglais, le

Digitized by Google

directoire demanda des dispositions législatives, afin de priver ce gouvernement de ses ressources pour continuer la guerre, et il termina ainsi : « Voulez-» vous forcer le gouvernement britannique à traiter » sincèrement de la paix; voulez-vous en hâter la » conclusion? un des plus puissants moyens de » parvenir à ce grand but de prospérité publique » sera de prendre les précautions les plus efficaces » pour proscrire jusqu'à la paix le débit et la con-» sommation des marchandises anglaises dans toute » l'étendue de la république. »

Enfin le plénipotentiaire anglais arriva le 21 octobre à Paris, où il fut reçu avec les plus vives démonstrations de la joie publique. Il prit son logement chez Méot, l'un des principaux restaurateurs de la capitale. Ce négociateur était lord Malmesbury, connu d'abord dans la carrière diplomatique sous le nom de sir James Harris, et dont il a été déjà fait mention dans cet ouvrage. Sa réputation était celle d'un diplomate consommé. Il était accompagné dans sa mission de deux secrétaires ainsi que de lord Lewison Gower, fils du marquis de Staffort, et de M. Ellis, ci-devant secrétaire de lord Saint-Helens, à la Haye.

Sa première dépêche au secrétaire d'État lord Grenville contenait le récit des marques de joie avec lesquelles il avait été reçu partout en France de la part du peuple, même à Paris. Le directoire ayant muni de ses pleins pouvoirs, pour traiter de la paix avec la Grande-Bretagne, son ministre des relations extérieures, Charles Delacroix, ce ministre eut le 24 octobre une première conférence avec lord Malmesbury, commissaire-plénipotentiaire de S. M. Britannique, lequel lui présenta l'original de ses pouvoirs, scellé du sceau de la Grande-Bretagne. De son côté le ministre français lui exhiba ses pouvoirs et lui en remit une copie certifiée. Il fut convenu que les originaux seraient échangés lors de la rédaction définitive des articles et avant leur signature. Les deux ministres entrèrent en matière. Lord Malmesbury présenta sa première note où il proposait un canevas pour servir de base fondamentale à la négociation. Le projet avait lui-même pour base le principe de compensation, c'est-à-dire la restitution réciproque des conquêtes. Ainsi la France devait rendre aux alliés de l'Angleterre les conquêtes qui seraient stipulées par la suite et l'Angleterre rendre aussi de son côté les conquêtes qui seraient également stipulées. Il n'y avait certainement rien de déraisonnable dans ce principe de compensation, si l'on considère surtout que l'Angleterre n'avait à demander pour elle aucune restitution, puisqu'elle n'avait à cette époque perdu aucune de ses colonies, et qu'elle se trouvait au contraire maîtresse de la plus grande partie de celles qui appartenaient à la France. Ayant pris lecture de ce canevas, Charles Delacroix fit observer à lord Malmesbury « que parlant au nom des alliés de la Grande-Breta-» gne et stipulant leurs intérêts, il était sans doute » muni de leurs pouvoirs et de leurs instructions. » Le plénipotentiaire anglais lui répondit « qu'il n'en » avait pas; mais que lorsque le directoire se serait » expliqué sur le *principe* exposé dans sa note, il ex-» pédierait des courriers pour rendre compte aux » différentes cours de l'état des négociations et re-» cevoir leurs instructions à cet égard.... — Mais! » lui demanda Charles Delacroix, pouvez-vous au » moins *préciser le principe* des rétrocessions » pour ce qui concerne la république et le gouver-» nement de la Grande-Bretagne? — J'expédierai un » courrier, dit lord Malmesbury, et demanderai » des instructions sur ce point après que la direc-» toire se sera expliqué. » Là finit la conférence. Le lendemain, Charles Delacroix mit sous les yeux du directoire la première note de lord Malmesbury.

Le même jour, le *Rédacteur*, journal officiel, s'exprima en ces termes sur cette négociation : « Lord Malmesbury, envoyé d'Angleterre, est ar-» rivé à Paris et s'est présenté chez le ministre » des relations extérieures. Si la sincérité des » vœux pacifiques que manifeste le gouvernement » anglais dans cette circonstance répond aux con-» jectures qu'on peut tirer de l'éclat de cette ambas-» sade, on peut assurer que rien ne s'opposera à » une paix prochaine. Le vœu du gouvernement » français est connu : il n'a jamais négligé de traiter » de la paix avec toutes les puissances qui s'y sont » montrées disposées. Il n'a rejeté aucune des pro-» positions qui lui ont été faites, lorsqu'elles s'ac-» cordaient avec les droits et la dignité de la répu-» blique. Le dernier traité avec le roi de Naples ne » doit laisser aucun doute sur ses principes de jus-» tice et de modération. »

Quand le directoire fit insérer cet article dans son journal, il n'avait point encore sous les yeux la première note de lord Malmesbury : cette note l'indisposa singulièrement contre le caractère et la marche que le négociateur anglais voulait imprimer à la négociation.

Sans admettre le principe de compensation et sans le rejeter ouvertement, le directoire fit, le lendemain 26, dans sa réponse, un sanglant outrage à l'administration britannique, en supposant que le ministère anglais n'était pas réellement dans l'intention de faire la paix, et que lord Malmesbury avait reçu des instructions secrètes qui annulaient ses pouvoirs ostensibles; en outre que l'administration britannique, en proposant une paix dans laquelle elle voulait comprendre ses alliés, n'avait d'autre inten-

Digitized by Google

tion que de traîner les négociations en longueur, en rejetant la faute sur la France, et dans l'intervalle se procurer du peuple anglais de nouveaux moyens pour continuer la guerre.

Lord Malmesbury déclara le 27 : « Qu'il était au-» dessous de son roi de faire la moindre réponse à » des soupçons aussi odieux que révoltants, soupçons » qui ne pouvaient avoir d'autre but que celui d'ap-» porter de nouveaux obstacles à une négociation » que l'administration française disait vouloir favo-» riser ; que la suite seule et le résultat des négo-» ciations mettraient dans le plus grand jour les » principes des deux puissances relativement à la » négociation, et que ce n'était ni avec des reproches » sans fondement, ni par des outrages, que l'on pou-» vait émettre la sincérité de son vœu, ni prouver » son désir de rendre la paix à l'Europe. »

Lord Malmesbury assurait encore qu'il lui avait été expressément ordonné de n'admettre aucune proposition par laquelle on voudrait séparer les intérêts de l'Angleterre de ceux de ses alliés.

C'était précisément cette solidarité que repoussait le directoire. N'ignorant pas les vœux que formait la nation française pour avoir la paix, il n'avait pu se refuser à recevoir le négociateur qui venait pour en traiter ; mais il avait concerté de bonne heure les moyens d'éluder la négociation jusqu'au moment opportun pour en venir à une rupture sans trop choquer la nation ; aussi rien ne fut-il omis pour l'irriter ou l'indisposer soit contre l'Angleterre, soit contre son ambassadeur.

Au mépris de tous les usages, le directoire fit insérer dans son journal le mémoire confidentiel remis au ministre des relations extérieures par lord Malmesbury, ainsi que la réponse qu'il avait chargé son ministre de faire à ce mémoire.

« La proposition de lord Malmesbury, disait le » directoire, n'offre que des moyens dilatoires ou » très-éloignés d'amener la conclusion de la paix... » La nécessité de balancer avec les intérêts des deux » puissances ceux des alliés de la Grande-Bretagne, » multiplie les combinaisons, complique les difficul-» tés, tend à la formation d'un congrès dont on sait » que les formes sont toujours lentes, et qui exige » l'accession de puissances, qui, jusqu'ici, n'ont » témoigné aucun désir de rapprochement, et n'ont » donné à lord Malmesbury lui-même, d'après sa » déclaration, aucun moyen de stipuler pour elles... » Le directoire ne peut se dissimuler que la propo-» sition de lord Malmesbury n'est autre chose, et » seulement sous des formes plus amicales, que le » renouvellement de celles qui furent faites l'année » dernière par M. Wickham, et qu'elles ne présen-» tent qu'un espoir éloigné de la paix. »

Indépendamment de ces publications le journal officiel donna coup sur coup plusieurs articles amers et satiriques sur l'arrivée à Paris de lord Malmesbury, sur la négociation elle-même, sur les principes du ministère anglais, sur sa conduite publique et sur ses vues secrètes, sur le caractère et le talent de son principal négociateur, et enfin sur tous ceux qui composaient la légation anglaise en général. « Il est bon, faisait dire le directoire, de connaître » le caractère de fausseté et d'intrigue généralement » reconnu dans l'homme que l'Angleterre nous en-» voie. » Ce procédé, si peu usité en Europe, ou plutôt ce scandale indisposa la partie saine de la nation, et les journaux de l'opposition se servirent adroitement de ces dispositions contre le directoire lui-même.

« La négociation de lord Malmesbury, disaient-» ils, prend un caractère si nouveau dans l'histoire » diplomatique, soit par le *ton* des correspondances » officielles, soit par la *publicité* qu'on y donne, » qu'il est infiniment curieux d'en suivre avec at-» tention tous les mouvements. Il n'est peut-être » personne qui ne voie où le *ton* et la *publicité* des » pièces et les articles indécents du *Rédacteur* (c'é-» tait le titre du journal officiel) doivent nécessai-» rement conduire. A mesure que les idées conso-» lantes d'une paix que réclament tous les vœux s'éva-» nouissent, on s'entretient de l'invasion réelle ou du » moins des préparatifs d'invasion dont le gouverne-» ment français menace plus que jamais l'Angleterre.

» En considérant ce qui se passe en Italie et en » Irlande, chacun se dit : en y semant l'insurrec-» tion, nous éloignons la paix. Ces dernières ex-» pressions s'appliquent surtout aux mesures que » le général Bonaparte prend en Italie avec le con-» cours des commissaires Salicetti et Garreau pour » y former une république cispadane et transpa-» dane, ce qui tend à armer la partie des habitants » qui sont portés pour les principes révolutionnai-» res contre ceux qui sont contraires à ces change-» ments ; elles s'appliquent également à l'excitation » d'une insurrection en Irlande, au moment même » des négociations de paix avec l'Angleterre, car telle » est la destination du grand armement de Brest. »

Aux raisonnements succédaient les diatribes, et les directeurs n'y étaient pas épargnés. Alors se manifesta sans détour l'antipathie du directoire pour la liberté d'écrire : il demanda, par un message adressé aux deux conseils, des mesures contre la presse ; une vive agitation se manifesta aussitôt dans le conseil des Cinq-Cents (1). Les députés qui soutenaient le directoire, prenant la défense du message, s'élevèrent contre la licence des journalistes. « Talot

(1) Séance du 30 octobre 1796.

Digitized by Google

» dit que chacun d'eux était un club ambulant prê-
» chant la révolte et la désobéissance aux lois.» Lui et ses amis réclamèrent des mesures contre la calomnie écrite. Mailhe soutint que ce serait anéantir la liberté française que de consacrer le principe que la conduite et les actes des fonctionnaires ne peuvent être censurés. Boissy d'Anglas partagea cet avis, trouvant étrange que le gouvernement s'élevât contre les journaux, tandis qu'il avait donné lui-même l'exemple des abus dont il se plaignait, en faisant distribuer, pendant six mois, des journaux détestables, où chacun des représentants du peuple était calomnié de la manière la plus indécente. Sa plainte portait principalement sur deux journaux favorisés par le directoire, et dont la liberté, à l'égard de tout ce qui ne tenait pas au gouvernement, égalait sinon surpassait ce qu'on nommait la licence des autres journaux; d'abord la *Sentinelle*, rédigée par le député Louvet, où il avait été dit que *la constitution de* 1793 *n'était pas faite pour les circonstances actuelles*, d'où il résultait contre la teneur expresse de cette constitution sanctionnée au nom du peuple français, qu'il fallait en revenir à l'affreux *gouvernement révolutionnaire*. Il représenta ensuite le journal officiel lui-même comme excitant un étonnement général et même les plus vives réclamations de la plus grande partie du public, en accompagnant les pièces officielles sur la négociation de lord Malmesbury de réflexions malveillantes et hostiles : « Que dirai-je de ces autres
» articles où les vues du ministère britannique, cel-
» les de son plénipotentiaire, sa personne même et
» le caractère de ceux qui l'accompagnent sont dé-
» peints d'une manière qui a paru aussi peu con-
» forme aux règles et aux droits des gens, qu'elle
» est d'un sinistre présage pour les dispositions avec
» lesquelles on reçoit de notre côté les ouvertures
» de ce négociateur?... »

Sensible à ces reproches, le directoire fit insérer dans chaque numéro du *Rédacteur* l'avis suivant : « Les articles *officiels* de ce journal sont les seuls
» qui passent sous les yeux du directoire exécutif
» ou des autorités constituées. »

Pendant ce temps les deux ministres négociateurs échangeaient fréquemment des notes, mais sans former réellement ce qu'on nomme une négociation. Au lieu de *désigner nominativement les objets en compensation réciproque*, le plénipotentiaire anglais se contentait d'insister sur *l'acceptation formelle de ce principe* ou sur *l'énonciation d'un autre principe quelconque de la part du directoire, qui puisse également servir de base à la négociation d'une paix générale*. Ainsi la négociation était arrêtée avant même d'avoir commencé, à moins que l'un ou l'autre des négociateurs ne s'écartât du système qu'il paraissait avoir adopté.

Cependant lord Malmesbury avait dépêché le courrier d'État Dressing à Vienne pour y porter à sir Morton Eden des dépêches relatives aux pouvoirs que le gouvernement français exigeait de lui avant de l'admettre à traiter des intérêts de l'Autriche dans la négociation. A l'arrivée de Dressing, sir Morton Eden, dans une longue conférence avec le premier ministre baron de Thugut, communiqua les dépêches du plénipotentiaire anglais et lui proposa de le charger des pouvoirs et instructions nécessaires pour stipuler les intérêts de la cour impériale avec ceux de la Grande-Bretagne dans les négociations de Paris. Thugut lui fit observer que cette double représentation de deux puissances indépendantes réunies en un seul et même ministre, quelque étroitement liées qu'elles fussent, était sujette à de grands inconvénients, et qu'il croyait préférable d'envoyer en France un négociateur particulier pour agir au nom de sa cour de concert avec lord Malmesbury; mais que l'Empereur attendrait pour en venir à cette démarche que les bases de la négociation eussent été fixées et admises de part et d'autre.

Informé des intentions de la cour de Vienne, lord Malmesbury, dans sa note du 12 novembre, rappela au ministre Charles Delacroix qu'il n'avait pas manqué de le prévenir, dès leur première conférence, que le roi son maître lui avait expressément enjoint de n'entendre à aucune proposition tendante à séparer les intérêts de S. M. d'avec ceux de ses alliés. « Il ne peut donc être question que d'une né-
» gociation qui combinera les intérêts et les préten-
» tions de toutes les puissances qui font cause com-
» mune avec le roi dans la guerre présente. L'inter-
» vention ou du moins la participation de ces puis-
» sances dans le cours d'une pareille négociation
» deviendra, sans doute, absolument nécessaire,
» et S. M. espère trouver, en tout temps, les mêmes
» dispositions pour traiter sur une base juste et
» équitable dont S. M. l'Empereur et roi a donné au
» gouvernement français une preuve si éclatante au
» moment même de l'ouverture de cette campagne...
» — Le directoire exécutif l'ignore, dit le ministre des
» relations extérieures dans sa réponse et en rap-
» portant la dernière phrase du plénipotentiaire an-
» glais, c'est l'Empereur et roi qui a rompu l'ar-
» mistice. »

Lord Malmesbury répliqua le même jour : « Quant
» à la preuve des dispositions pacifiques données au
» gouvernement français par l'Empereur et roi à
» l'ouverture de la campagne, le soussigné se con-
» tente de rappeler les paroles suivantes qui se trou-

Digitized by Google

» vent dans la note du baron de Degelmann, du » 4 juin dernier :

» Les opérations de la guerre n'empêcheront » nullement que S. M. I. ne soit toujours portée à » concourir, d'après telle forme de négociation qui » sera adoptée, de concert avec les parties belligé- » rantes, à la discussion des moyens propres à met- » tre fin à l'effusion ultérieure du sang humain. » Cette note, ajouta le plénipotentiaire anglais, fut présentée après la rupture de l'armistice.

L'observation de lord Malmesbury frappa les membres du directoire exécutif, et ils en délibérèrent. Dans cet état de choses ils ralentirent la négociation d'autant plus qu'ils étaient alors dans l'attente des événements qui allaient se passer à l'armée d'Italie. C'était là que le directoire fondait son unique espérance depuis ses revers en Allemagne.

L'Autriche s'était essentiellement occupée à réunir de nouvelles forces pour tenter une troisième fois de sauver Mantoue et de reconquérir le Milanais. Tous les régiments qui avaient souffert dans le courant des mois d'août et de septembre reçurent des renforts, et vingt-cinq mille hommes de troupes fraîches s'avancèrent dans le Frioul et dans le Tyrol. Ces différents corps se trouvèrent en état d'agir vers la fin d'octobre, sous les ordres du général d'artillerie Alvinzy, ancien officier hongrois, sans réputation, et que rien ne devait faire considérer comme capable de vaincre l'heureux et habile Bonaparte. La tâche d'ailleurs n'était pas facile, Wurmser y avait échoué à deux reprises. Alvinzy avait pour conseil le général Weirotter à qui on avait donné la réputation d'un habile tacticien. On va voir combien les conseils et les généraux de l'Autriche étaient peu capables de s'élever en Italie à de hautes et grandes conceptions. Jamais pourtant les circonstances ne s'étaient montrées ni si favorables ni si décisives. En Allemagne, l'archiduc avait dignement répondu à l'appel que la fortune avait faite aux armes impériales. Mais là aussi par les ordres de Vienne et contre son propre avis ce prince se voyait forcé de se consumer en efforts inutiles dans les deux siéges des têtes de pont de Kehl et d'Huningue. Sa glorieuse campagne allait s'évanouir dans un si mince résultat.

Comment la campagne d'hiver ordonnée en Italie ne se ressentirait-elle pas des conceptions bornées du conseil aulique? On se contenta d'y reproduire le plan précédemment donné à Wurmser presque dans les mêmes proportions et sur la même échelle sans aucune rectification essentielle. Quand on réfléchit à des instructions si peu dignes de l'importance des circonstances, on est tenté de croire qu'elles furent dictées par une médiocrité stupide ou hypocrite peut-être et servant de masque à la trahison. Ceci ne paraîtra pas exagéré si l'on songe que c'était la quatrième armée, depuis dix-huit mois, que l'Autriche allait sacrifier *partiellement* à sa constante ambition de dominer en Italie; et d'ailleurs dans le cours d'une guerre dont nous aurons à retracer des événements plus graves encore on verra les mêmes fautes se reproduire d'une manière si outrée qu'elles dépasseront les bornes du possible.

Supposons le conseil aulique inspiré à la fin de 1796 par le génie du prince Eugène : au lieu de donner à un général sans élan et sans réputation, le commandement de cette malheureuse armée d'Italie dont il était si important de remonter le moral, ne l'eût-il pas déféré à l'archiduc Charles qui venait de s'illustrer en Allemagne et dont la présence seule eût ranimé la valeur d'une armée découragée? L'illustre général masquant ses projets en Italie par l'attaque des deux têtes de pont de Kehl et d'Huningue, eût fait marcher le plus secrètement possible non pas seulement vingt à vingt-cinq mille hommes mais quarante mille, soit vers le Tyrol, soit sur la Brenta, pour y former, avec ce qui était échappé au désastre de Wurmser, deux armées offensives imposantes. L'une de vingt cinq mille hommes, débouchant du Tyrol, eût tourné entre l'Adda et l'Adige l'armée française attachée au blocus de Mantoue; l'autre de quarante mille hommes eût marché de front sur Vérone, renversant tous les obstacles; et là opérant sa jonction avec l'armée du Tyrol, l'archiduc n'aurait paru qu'au moment où se seraient développées ces deux grandes opérations offensives. On va voir comment fut mal conçue et dénaturée cette grande pensée militaire, qui avait pour objet d'enfermer Bonaparte entre deux armées assaillantes.

Disons d'abord que le directoire et même Bonaparte s'attendaient que le contre-coup des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, se ferait promptement sentir en Italie. Déjà douze bataillons de renfort étaient arrivés à Milan; et l'armée française, au commencement d'octobre, était répartie de la manière suivante : quinze mille hommes occupaient les bords de la Brenta; dix mille défendaient les approches de Trente; vingt-cinq mille formaient ou couvraient le blocus de Mantoue où Wurmser était renfermé avec plus de vingt mille hommes; et enfin dix mille hommes soit Français, soit Italiens, formaient les garnisons de Milan, Bologne, Ferrare et Livourne.

Vers la fin d'octobre, Alvinzy, qui était encore avec son armée devant l'Isonzo, se mit en mouvement avec trente mille hommes et, quittant le Frioul,

Digitized by Google

traversa le Trévisan et porta son quartier général à Coneliano, derrière la Piave, tandis qu'un autre corps autrichien d'environ dix-huit mille hommes commandé par Davidovich, se dirigeait le long de l'Adige sur Trente. Le projet d'Alvinzy, qui fut bientôt connu au quartier général français, était d'opérer dans Vérone sa jonction avec Davidovich et de là marcher sur Mantoue. Au premier avis de ce mouvement offensif, Bonaparte établit son quartier général à Vérone et de là écrivit au directoire exécutif (1) : « Nous sommes en mouvement : l'en-» nemi paraît vouloir passer la Piave, pour s'éta-» blir sur la Brenta; je le laisse s'engager; les pluies, » les mauvais chemins, les torrents, m'en rendront » bon compte. Nous verrons comment cela s'enga-» gera..... Wurmser est à la dernière extrémité; » il manque de vin, de viande et de fourrage; il » mange ses chevaux et a quinze mille malades. » Je crois que nous en serons bientôt aux mains » ici. Dans six semaines Mantoue sera pris ou dé-» livré. S'il m'arrive seulement cinq mille hom-» mes je réponds de tout; mais une heure trop tard » ces forces ne seront plus à temps. Si j'étais forcé » de me replier Mantoue serait secouru. »

Voici ce que lui écrivait de son côté le directoire, en date du 28 octobre : « Sans doute la bravoure » de l'armée d'Italie et les talents du chef qui la di-» rige sont de puissants motifs pour nous faire » croire que l'Autriche n'arrachera pas de nos mains » les conquêtes glorieuses que vous avez faites; mais » avant la prise de Mantoue, avant surtout que de » nouveaux succès en Italie et en Allemagne aient » réprimé l'audace que nos revers sur le Rhin ont » redonnée à la cour de Vienne, il serait imprudent, » ainsi que nous vous l'avons mandé dans nos pré-» cédentes dépêches, d'allumer trop fortement en » Italie un incendie révolutionnaire, qui pourrait » par la suite devenir funeste aux peuples que nous » voulons encourager à se rendre libres. La guerre » se compose de succès et de revers : cette campa-» gne, dont l'histoire retracera avec plaisir les détails » honorables pour nous, en est un exemple frappant. » Sans la retraite inattendue de l'armée de Sambre-» et-Meuse, nous aurions pu dire à l'Italie : *Soyez* » *libre,* avec la certitude d'être obéis. Aujourd'hui, » citoyen général, que la lassitude de la guerre se » manifeste avec force dans l'intérieur de la républi-» que; quand une partie des gages de la paix conti-» nentale a été replacée par les événements dans les » mains des ennemis de la république, il convient » de penser sérieusement à cette paix, l'objet des » vœux de tous, et peut-être ne pourra-t-elle avoir » lieu qu'en disposant, en faveur de quelques princes » d'Allemagne, d'une partie des conquêtes que l'ar-» mée d'Italie a faites. »

(1) Correspondance confidentielle du 25 octobre.

En effet le directoire délibérait sérieusement dans la vue de conjurer l'orage; il sentait qu'au moindre revers réel essuyé par l'armée d'Italie, tout lui échapperait, non-seulement au dehors mais au dedans, où déjà il était en butte à la haine des deux partis violents et extrêmes : les anarchistes et les royalistes. Dans cet état de choses, la démarche faite à Vienne par Bonaparte et d'après ses ordres, ayant échoué, le directoire résolut d'ouvrir lui-même une négociation directe avec l'Empereur, et d'y employer Clarke, dont il a déjà été question dans cet ouvrage. Outre que ce général était chargé, comme chef du bureau topographique, de dresser les plans militaires et de contrôler ceux des généraux, il pouvait être considéré aussi comme le confident politique du directoire. Après plusieurs délibérations secrètes, on indiqua les bases principales de la négociation sur laquelle Rewbell avait médité; puis on ordonna aux ministres de la guerre et des relations extérieures d'en conférer avec Clarke, et de dresser ses instructions, ainsi qu'un projet de lettre à l'Empereur. Clarke, porteur de cette lettre, devait se diriger sur l'armée d'Italie, pour de là se rendre dans la capitale de l'Autriche, avec le titre d'envoyé extraordinaire de la république française près la cour de Vienne.

Jamais instructions diplomatiques ne furent plus minutieuses et plus prolixes que celles qu'on lui donna sous la date du 16 novembre 1796.

Elles n'avaient pourtant pas d'autre objet que de négocier au nom de la république un armistice entre les troupes impériales et françaises, tant en Allemagne qu'en Italie, et que de faire à l'Empereur la proposition d'une réunion de ministres plénipotentiaires pour traiter de la paix générale. La conduite que devait tenir le négociateur lui était tracée de la manière la plus détaillée.

« Quant aux autres conditions de cet armistice, » ajoutait le directoire, elles devront se borner à » assurer le *statu quo* dans lequel se trouvent les » choses dans le moment actuel, et le désir du direc-» toire est qu'aucune cession d'avantages rempor-» tés par la valeur républicaine, soit en Allemagne, » soit en Italie, ne puisse avoir lieu. »

Clarke était autorisé à stipuler l'approvisionnement jour par jour de Mantoue pendant la durée de l'armistice, c'est-à-dire l'entrée dans la place de la quantité de vivres nécessaires selon la force de la garnison et le nombre des habitants. Il lui était recommandé aussi de se concerter avec le général en chef de l'armée d'Italie, tant pour ce qui devait être stipulé de relatif à la place de Mantoue que pour

Digitized by Google

la détermination des limites entre les armées.

« Si la cour de Vienne, disait le directoire, vou» lait intervenir pour garantir le pape contre les ef» forts que notre situation à son égard pourrait nous » mettre dans la situation de tenter contre lui, le » directoire vous autorise, citoyen général, à assurer » l'Empereur que les conditions de l'armistice avec » le pape seront observées de notre part aussi long» temps qu'elles le seront par le pape lui-même. » Cette assurance pourra même, si l'Empereur le » désire, fournir le texte de l'un des articles de l'ar» mistice général que vous êtes appelé à arrêter avec » la cour de Vienne. »

On voit qu'ainsi Clarke n'était réellement qu'un envoyé préparatoire, et qu'au fond le directoire voulait gagner du temps pour recruter et réorganiser ses armées d'Allemagne. Toutefois les instructions particulières qui furent données au négociateur par le ministre des relations extérieures (1) jettent un peu plus de jour sur les intentions du directoire. Charles Delacroix, en suivant l'itinéraire de Clarke, lui indiquait d'abord le Piémont, Milan, Modène, Reggio, Bologne, Ferrare et Venise comme les premiers objets de ses observations particulières, observations dont le directoire attendait le résultat.

« Je vous suppose maintenant arrivé à Vienne, » poursuivait le ministre, observant tous les grands » personnages qui figurent sur ce théâtre, et traçant » leurs portraits d'une touche aussi ferme que fa» cile. Votre voyage serait suffisamment utile quand » il n'aboutirait qu'à nous faire connaître les pas» sions qui les animent, et les moyens de les faire » tourner au profit de la république et de l'huma» nité.

» Sans être spécialement chargé de négocier la » paix, vous pourrez la préparer dans les entretiens » que vous aurez avec les personnages influents. Nous » y arriverions sans contredit beaucoup plus aisé» ment si nous pouvions offrir à l'Autriche des com» pensations convenables. Ce système des com» pensations admet une multitude de combinaisons » que vous pourrez effleurer dans vos conversations » afin de démêler celles qui plairaient davantage. » Essayons d'esquisser les principales.

» 1° Restituer à l'Autriche ce qu'elle possédait en » Italie; lui donner en Allemagne l'évêché de Saltz» bourg, la prévôté de Bergstoldgaben, l'évêché de » Passau, à l'exception de la ville de ce nom, le haut » Palatinat jusqu'à la Naab; dédommager l'électeur » palatin jusqu'au Rhin. Voilà sans contredit la plus » facile, celle qui plairait davantage à la maison » d'Autriche et à toute l'Allemagne : mais elle sacri» fierait nos nouveaux amis en Italie; elle nous pri» verait des avantages que nous devons attendre de » cette belle contrée, si nous parvenons à la sous» traire à l'influence autrichienne.

» 2° Modifier le premier projet, en substituant » aux États de Milan partie des États du pape, la » Romagne, la Marche d'Ancône, le duché d'Urbin; » transférer le duc de Toscane à Rome; lui donner » le surplus des États du pape; lui réserver le Sien» nois; consentir à le nommer roi de Rome; donner » Florence au duc de Parme; ménager un échange » de partie de ses États avec la Sardaigne; nous ré» server l'île d'Elbe dont le roi de Naples serait dé» dommagé par Bénévent, Ponte-Corvo et la Marche » de Fermo; nous faire payer en Amérique de ce » que nous laisserions prendre en Italie.

» 3° Céder à l'Autriche la Bavière, le haut Palati» nat, Saltzbourg, Passau et autres souverainetés » ecclésiastiques qui y sont enclavées, à la charge » par la maison d'Autriche de renoncer à tout ce » qu'elle possède au midi de la chaîne des Alpes et » dans le cercle de Souabe; dédommager le duc de » Modène et apanager le grand-duc de Toscane; » donner à l'électeur palatin les États du pape, à » l'exception de la Marche de Fermo, de Bénévent, » de Ponte-Corvo, de Bologne et de Ferrare; y ajou» ter le Siennois, et lui donner le titre de roi des » Romains. Ce projet serait très-agréable en Italie, » y mettrait nos intérêts à couvert, mais il pourrait » déplaire à l'Allemagne. Le moyen de le faire adop» ter serait de fournir au roi de Prusse un ample dé» dommagement : lui satisfait, tout le reste serait » réduit au silence. »

Ainsi il ne s'agissait point encore dans les combinaisons du directoire de sacrifier Venise à l'Autriche, mais bien de renverser la papauté et de créer un roi de Rome.

« Il est une multitude d'autres combinaisons, » ajoutait Charles Delacroix, que vous formerez » beaucoup mieux que moi; celles-ci pourraient suf» fire pour sonder le terrain, mettre les ministres » et ceux qui les entourent dans le cas de s'expliquer » et de développer leurs sentiments à cet égard.

» Le point capital que vous chercherez à attein» dre, c'est de persuader à l'Autriche que malgré » l'avantage prétendu que lui offre l'Angleterre pour » des compensations, cette dernière puissance, qui » a des intérêts opposés aux siens, ne peut qu'en» traver la marche des négociations; que la maison » d'Autriche obtiendra davantage et plus prompte» ment en traitant avec la république seule....

» *Signé*, C. DELACROIX. »

(1) Du 14 novembre.

Digitized by Google

La troisième pièce dont Clarke fut porteur était sans aucun doute la plus remarquable.

Le directoire exécutif à Sa Majesté l'Empereur et roi.

« Le directoire exécutif ne saurait présumer que » Votre Majesté voie avec indifférence les maux qui » affligent l'Europe; il ne peut se persuader qu'elle » veuille se refuser à saisir l'espoir qu'il conçoit et » qu'il lui offre de mettre enfin un terme aux calamités d'une guerre si longue et si désastreuse.

» Si Votre Majesté considère quels ont été les résultats des campagnes précédentes, et qu'elle envisage dans l'avenir quelles seraient les suites probables d'une campagne nouvelle, elle sera portée à conclure que dans la supposition la plus favorable pour elle, les succès seraient encore au moins balancés, et qu'après beaucoup de vicissitudes et d'alternatives, d'avantages et de revers, l'état des choses ne serait pas plus décidé qu'en ce moment, puisque la situation respective des deux puissances, à quelques changements près, peut-être, dans les limites du théâtre de la guerre, se trouverait vraisemblablement peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Le sang des hommes, versé de nouveau, et l'épuisement des ressources, seraient donc le seul fruit qu'elle pourrait recueillir de sa tentative.

» Nous ne parlons pas de l'influence que pourraient avoir les alliés sur le résultat de cette campagne, puisque Votre Majesté sait que la plupart de ceux qui étaient engagés dans la coalition ont embrassé l'heureux et sage parti de la neutralité.

» Le moment est donc venu, où il ne peut y avoir aucun intérêt réel à courir de nouvelles chances, ou une rixe fatale plus longtemps prolongée serait désormais sans objet, où, quels que puissent être d'ailleurs les griefs réciproques, et la diversité des principes politiques des deux gouvernements, leurs intérêts coïncident en ce point que tout les presse de se rapprocher pour le soulagement des peuples et le retour de la paix.

» Le directoire exécutif propose donc à Votre Majesté cette paix si nécessaire; il l'invite à accélérer de tous ses moyens une époque si désirée et si importante pour l'humanité entière.

» Cependant le directoire sent qu'une paix solide et convenable aux deux puissances doit être le résultat d'une négociation faite avec maturité et qui pourrait entraîner des lenteurs, puisque la loyauté exige que, de part et d'autre, les puissances alliées soient engagées à y intervenir, et que leurs intérêts respectifs soient stipulés si elles le désirent.

» Mais faudra-t-il pendant cet intervalle que le sang continue à couler; et, s'il est possible d'en arrêter l'effusion, ne devons-nous pas croire que Votre Majesté s'empressera d'en adopter le moyen, surtout s'il peut être admis par les deux parties belligérantes sans nuire aux intérêts ni même aux prétentions d'aucune?

» Ce moyen existe, c'est celui du *statu quo* ou d'un armistice général entre elles.

» Cet armistice est d'autant plus nécessaire que, indépendamment de ce qu'il fait cesser les hostilités inutiles et diminue l'exaspération réciproque en portant l'espoir dans tous les cœurs, il réunit l'avantage de faciliter et de hâter les conclusions de la paix, par la suppression des hasards et des événements qui, tantôt favorables et tantôt contraires, haussent alternativement les prétentions des puissances contractantes, font varier sans cesse la négociation et en éloignent le résultat.

» Les deux propositions que le directoire exécutif fait à Votre Majesté sont donc celles-ci :

» 1° Suspension d'armes simultanée sur toutes les parties du théâtre de la guerre entre les troupes françaises et les troupes autrichiennes;

» 2° Convocations de ministres plénipotentiaires pour traiter de la paix définitive entre les deux puissances et leurs alliés respectifs, en tant que ceux-ci s'empresseront d'accéder à l'invitation qui leur en sera faite.

» Déjà une négociation est entamée en ce moment entre le gouvernement français et l'un de vos alliés principaux, le roi de la Grande-Bretagne; et la démarche que fait aujourd'hui auprès de Votre Majesté le directoire exécutif, loin d'être opposée à ces premières ouvertures, est une manifestation de son ardent désir d'en accélérer l'effet, de presser les réunions nécessaires, et surtout de suspendre, dès cet instant, le cours des malheurs de la guerre entre la république et Votre Majesté, en prononçant de suite sur la mesure provisoire et importante de l'armistice proposé.

» Nous adressons à Votre Majesté les présentes propositions par un envoyé revêtu de notre confiance, chargé d'instructions et de pouvoirs suffisants pour statuer, sur-le-champ, tant sur le mode d'armistice que sur le lieu et le mode de réunion des plénipotentiaires.

» *Signé,* BARRAS, président. »

Cette lettre écrite en style bureaucratique émanait évidemment d'un gouvernement d'avocats, incapable d'imprimer à une telle démarche le caractère d'élévation et de dignité qu'elle exigeait.

Digitized by Google

Il était impossible que lord Malmesbury n'eût pas connaissance dans Paris, où il était, de la mission de Clarke: il en fit part à sa cour à peu près en ces termes : « La missson confiée par Bonaparte à l'un » de ses adjudants avait donné l'éveil à l'attention » publique sur les démarches qui pouvaient être » faites par le directoire lui-même pour une négo- » ciation isolée avec l'Autriche. Cette attention va » trouver un plus grand aliment dans le départ du » général Clarke qui prend la route d'Italie pour » conférer avec le général Bonaparte et se rendre » ensuite directement à Vienne. Voici ce que j'ai » recueilli sur cet officier. Clarke est Irlandais; il » est depuis longtemps attaché à Carnot, l'un des » membres les plus prépondérants du directoire, » et qui, sous l'ancien comité de salut public, le » fit chef d'un bureau de topographie militaire. » Depuis l'installation du directoire, ce bureau a » été rétabli ou conservé, et Clarke l'a toujours » dirigé. Cet officier, qui est un grand travailleur, » partage sourdement avec Carnot la gloire des » succès et même des *retraites* des armées fran- » çaises, et joue en France, à quelque degré de ré- » putation près, le rôle que joue ou plutôt qu'a » joué dans les Pays-Bas et en Allemagne le fameux » colonel Mack. Sans cesse il conçoit des batailles, » des marches, des mouvements de toute espèce. » C'est en un mot un guerrier de cabinet. Il est en- » core jeune, plein d'ardeur et aimant les projets. » On prétend qu'il est très-attaché au projet de des- » cente soit en Angleterre, soit surtout en Irlande. » Il est parti pour Vienne, non avec le titre d'am- » bassadeur, comme on l'a dit, mais seulement » avec des pouvoirs de conclure un armistice qui » amènerait le directoire à traiter directement avec » le cabinet de Vienne, pour tout ce qui regarde » la guerre du continent. Il paraît qu'il est déjà » question entre les armées, sur toute la longueur » du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Dusseldorff, d'un » armistice général, ou du moins que le directoire » en a fait faire la proposition à l'archiduc Charles.

» Je conçois bien les tentatives du directoire pour » en venir à une paix séparée avec l'Autriche, mais » je ne vois pas aussi clairement comment l'Empe- » reur pourrait se séparer, pour aucun objet, du » gouvernement de la Grande-Bretagne, dont les » secours lui ont été si utiles pour la guerre, et » dont la médiation peut encore lui être si utile » pour la paix. »

D'un autre côté, les journaux de l'opposition ayant divulgué l'objet de la mission du général Clarke, et son départ ayant été annoncé, le *Rédacteur* s'exprima en ces termes à cet égard : « Nous » sommes autorisés à *publier officiellement* que » l'envoi fait à Vienne d'un *négociateur militaire* » a été pour proposer à l'Empereur un armistice » général entre ses armées et celles de la républi- » que, afin d'empêcher ainsi les plus grands mal- » heurs et une plus grande effusion de sang, en » attendant *l'issue des négociations de paix déjà* » *entamées*, ainsi que pour lui faire quelques ou- » vertures propres à en hâter autant que possible » la conclusion. »

Au moment même où Clarke se mettait en route pour le quartier général de Bonaparte, l'armée d'Italie était engagée dans de nouveaux combats, et exposée à des alternatives qui, pendant huit jours, compromirent ses destinées.

Les premiers revers tombèrent sur la division Vaubois, forte de douze mille hommes, et qui couvrait le Trentin. Le 2 et le 3 novembre elle fut battue par Davidovich, qui se rendit maître de Trente. Le 6 et le 7, Davidovich attaqua de nouveau les Français, les mit en déroute, et les poursuivit jusqu'à Rivoli et la Corona, postes très-importants qui défendent l'entrée du Veronèse et du duché de Mantoue.

De son côté Alvinzy, à la tête de l'armée principale, faisait cadrer ses mouvements avec les opérations offensives de Davidovich sur le haut Adige. Ayant forcé le passage de la Brenta et pris position à Bassano, il n'y eut plus de doute sur ses intentions. Au premier avis qu'en reçoit Bonaparte, il quitte Vicence, et, réunissant la majeure partie de ses forces, il vient attaquer le général Provera qu'Alvinzy avait posté à Fontenivia, et là, après une lutte acharnée, il parvient à chasser les Autrichiens au delà de la Brenta et à rompre leur pont.

Alvinzy et Provera s'étant réunis, reviennent, le 2 novembre, pour renouveler le combat, et s'aperçoivent que les Français ont abandonné le champ de bataille. En effet Bonaparte s'était décidé à la retraite, en apprenant les revers que ses troupes essuyaient dans le Trentin. Ne voulant pas être tourné ou coupé, il s'était hâté d'aller arrêter les progrès de Davidovich en renforçant et fortifiant les deux positions importantes de Rivoli et de la Corona.

Il lui fallut bientôt revenir sur Alvinzy qui, profitant de sa retraite, avait poursuivi son mouvement, pris possession de Vicence, délogé les Français de Montebello et menaçait déjà Vérone. Bonaparte vint en toute hâte y porter son quartier général, et avec le gros de son armée il couvre la ville. Les progrès d'Alvinzy faisaient tout augurer en faveur des Autrichiens; maîtres du Tyrol, ils l'étaient aussi de tout le pays entre la Brenta et l'Adige. Que n'avaient-ils pas à espérer de la division Davidovich? Mais Bonaparte étant survenu, le plus diffi-

Digitized by Google

cile restait à faire pour Alvinzy : c'était de passer l'Adige de vive force et d'opérer sa jonction avec Davidovich, en marchant sur le corps de l'armée française. Bonaparte, dans la vue de le prévenir, marchait pour occuper l'excellente position de Caldiero, mais il y trouve Alvinzy établi solidement, appuyant sa gauche aux marais d'Arcole et sa droite au mont Olivetto, prêt, en un mot, à recevoir la bataille. Dès le 11 novembre, les deux armées sont en présence; le lendemain Bonaparte forme son attaque; le général de brigade Launay, chargé d'occuper un mamelon qui débordait la droite des Autrichiens, gravit la hauteur, mais, n'étant pas soutenu, il est repoussé, blessé et fait prisonnier avec sa brigade. Pourtant le feu engagé sur toute la ligne se soutint toute la journée, malgré la pluie qui tombait à torrents. La terre était si détrempée, que l'artillerie française manœuvrait difficilement; il n'en était pas de même des batteries autrichiennes qui, en position et placées avantageusement, produisaient tout leur effet. Bonaparte s'obstina dans ses attaques; mais toutes ayant échoué, il lui fallut considérer la bataille de Caldiero comme perdue et rentrer dans son camp devant Vérone. Là sa position devenait singulièrement critique. Contenu d'un côté par les gorges du Tyrol et de l'autre par l'attitude formidable d'Alvinzy, il n'était plus possible de prendre l'initiative; il fallait attendre ce qu'il plairait à son adversaire de tenter. Devant un ennemi plus entreprenant il était perdu; mais au lieu de tomber sur les républicains découragés, Alvinzy perd deux jours à délibérer dans son camp avec Quasdanovich, Weirotter et Provera sur le parti qu'il doit prendre. Quasdanovich avait opiné pour qu'on marchât sur-le-champ à l'ennemi, soit afin d'emporter Vérone, soit du moins en s'étendant par la droite, pour passer l'Adige au-dessus de la ville et opérer la jonction avec Davidovich; il n'y avait pas d'autre parti à prendre si on voulait obtenir un résultat décisif. Mais Alvinzy, après avoir consulté Weirotter, déclara qu'il fallait attendre que Davidovich eût dépassé la Corona et Rivoli, et il négligea de poursuivre avec promptitude et vigueur les républicains; pourtant toutes les chances étaient en sa faveur : le moral de l'armée française avait tellement baissé, que Bonaparte, frappé des plus sinistres présages, était lui-même en proie au découragement. Dans cette disposition d'esprit, le 14 novembre, rendant compte au directoire de ses opérations et de sa position fâcheuse, voici comment il s'exprima : « Si le compte n'est pas satisfaisant, vous » n'en attribuerez pas la faute à l'armée; son infé» riorité et l'épuisement où elle est des hommes les » plus braves me font tout craindre pour elle. Toute » l'armée est excédée de fatigue et sans souliers; » je l'ai conduite à Vérone où elle vient d'arriver. » Peut-être sommes-nous à la veille de perdre » l'Italie. Aucun des secours attendus n'est arrivé..... » Je fais mon devoir, l'armée fait le sien : mon âme » est déchirée, mais ma conscience est en repos. » Des secours, envoyez-moi des secours; mais il ne » faut pas s'en faire un jeu..... Ce qui me reste de » braves voient la mort infaillible au milieu des » chances si continuelles et avec des forces si infé» rieures! Peut-être l'heure du brave Augereau, » de l'intrépide Massena, de Berthier, de..... est » prête à sonner; alors! alors! que deviendront » ces braves gens? Cette idée me rend réservé; je » n'ose plus affronter la mort qui serait un sujet de » découragement et de malheur pour qui est l'objet » de mes sollicitudes.

» Sous peu de jours nous essayerons un dernier » effort; si la fortune nous sourit, Mantoue sera » pris et avec lui l'Italie... »

Son plan était arrêté à la suite de divers avis reçus du Piémontais Pico, l'un de ses agents secrets les plus intelligents et les plus actifs.

Le jour même où il écrivit la lettre dont nous venons de faire mention, à la nuit tombante, le camp de Vérone, divisé en trois colonnes, se met en marche dans le plus grand silence, passe l'Adige sur les trois ponts et se forme sur la rive droite. L'heure du départ, la direction qui est celle de la retraite, le silence que garde l'ordre du jour, contre l'habitude constante d'annoncer qu'on va se battre, la situation des affaires, tout indique qu'on se retire, ce qui entraîne nécessairement la levée du siége de Mantoue et présage la perte de l'Italie : telle est l'impression qu'éprouve l'armée en général. Cependant au lieu de suivre la route de Peschiera, elle prend tout à coup à gauche, longe l'Adige, et arrive avant le jour à Ronco, situé sur le fleuve, au confluent de l'Alpon, et où le général Andréossi achevait de jeter un pont. Aux premiers rayons du soleil l'armée se voit avec étonnement par un simple à gauche sur l'autre rive. Alors les officiers et les soldats devinent l'intention de leur général : il veut tourner la position de Caldiero, qu'il n'a pu enlever de front; il porte son champ de bataille sur des chaussées entourées de vastes marais où le nombre ne pourra rien, mais où le courage des têtes de colonne décidera de tout. Devant un ennemi pénétrant et habile ce plan n'eût été qu'une témérité. Mais pendant ce temps, Davidovich restait sur le haut Adige dans une inaction complète, et qui permit à Bonaparte de diriger la totalité de ses forces contre Alvinzy, qui, de son côté, satisfait d'avoir repoussé Bonaparte à Caldiero, restait immobile

Digitized by Google

devant Vérone. Ce général, fidèle aux secrètes instructions de Thugut, redoutait les opérations hasardeuses, comme contrariant la marche de la diplomatie occulte et bouleversant le terrain de la politique. Le principal ministre lui avait expressément recommandé de se borner à des mouvements méthodiques et sûrs qui pussent balancer les forces comme les avantages et amener tout naturellement dans la voie incessamment ouverte des négociations. Cette disposition secrète du cabinet n'était pas ignorée de Bonaparte depuis que, d'après l'avis du directoire, il s'était ménagé des intelligences à Vienne. Une circonstance imprévue vint le servir singulièrement quand il avisa au moyen de se tirer de la position critique où l'avait jeté son attaque fâcheuse sur Caldiero. Il avait trouvé à Vérone, dans ses lettres confidentielles venues de Paris, le premier avis de la mission de Clarke et de son prochain départ pour Milan. Il dépêche aussitôt à Alvinzy son agent Pico qui, s'abouchant avec le chef d'état-major Weirotter, lui communique l'instruction par laquelle le général Bonaparte lui enjoint de faire connaître le plus promptement possible au général de l'Empereur, qu'ayant reçu de Paris l'avis officiel que Clarke allait arriver à son quartier général pour de là se rendre à Vienne avec des propositions du directoire, il s'était abstenu de renouveler ses attaques, ne voulant pas prolonger inutilement l'effusion du sang; qu'il proposait en conséquence de convenir d'un armistice tacite jusqu'à l'arrivée très-prochaine du négociateur français, pourvu toutefois que le chef de l'armée impériale consentît à se replier derrière la Brenta, comme lui-même venait de se replier derrière l'Adige ; que d'ailleurs un ambassadeur anglais était à Paris et qu'on était à la veille de s'entendre; enfin qu'il n'hésitait pas de laisser au général de l'Empereur quarante-huit heures pour se décider, et que passé ce terme il recommencerait ses attaques.

Cette communication captieuse suffit pour augmenter l'irrésolution d'Alvinzy et sa répugnance à rien entreprendre de hasardeux ; il n'osa prendre sur lui de faire aucune réponse directe, ni de souscrire à aucun engagement; mais le coup était porté. Bien qu'il eût commencé un mouvement pour se rapprocher de Davidovich, il y mit de la lenteur, et son adversaire en profita pour tourner la position de Caldiero.

Le pays entre le village d'Arcole et l'Adige n'étant pas gardé, Bonaparte put engager ses colonnes sur trois chaussées élevées au milieu des marais que forment les eaux de l'Adige et de l'Alpon dans leur delta. Arcole fut inopinément attaqué par Augereau, sans qu'Alvinzy, averti enfin, pût rien comprendre au mouvement de ce corps ennemi. Monté sur un clocher, il vit les reconnaissances de ses hussards reçues à coups de fusil, et ne put plus douter que les Français eussent repassé l'Adige et qu'ils opérassent sur ses derrières. Il lui parut insensé d'imaginer qu'on pût ainsi jeter toute une armée dans des marais impraticables, et telle était son ignorance du mouvement de son adversaire, qu'il pensa que ce n'étaient que des troupes légères qui s'étaient portées de ce côté pour masquer une attaque réelle par Vérone, ou pour surprendre à Villa-Nova sa grosse artillerie et ses bagages. Éclairé enfin il se mit en défense, et deux de ses divisions occupèrent les positions d'Arcole environnées de canaux et de marais. En se portant ainsi au point menacé, Alvinzy entrait tout à fait dans les vues de Bonaparte, qui cherchait à l'attirer dans le bas Adige, soit pour l'éloigner de Vérone, soit pour empêcher sa jonction avec le corps d'armée du Tyrol. Le combat s'étant engagé devant Arcole, les assaillants furent vigoureusement repoussés dans toutes leurs attaques ; en vain les généraux français se mirent à la tête de leurs colonnes ; il fallut que Bonaparte vînt haranguer ses soldats comme à Lodi. Lui-même dirigea plusieurs fois l'attaque du pont, mais *inutilement*. Dans une charge, il fut précipité avec son cheval dans un marais au milieu des ennemis, et jamais il ne se vit dans un si grand péril : sa fortune et ses valeureuses troupes le sauvèrent. Il fallut pourtant renoncer à l'attaque d'Arcole : cinq généraux venaient d'y être tués ou blessés. C'était la seconde bataille perdue contre Alvinzy. Mais c'est ici que la conduite du général hongrois devient tout à fait inexplicable.

Vainement ses officiers les plus braves et les plus dévoués le pressent de former par une marche forcée sa jonction avec Davidovich, qui se trouve déjà sur l'autre rive de l'Adige près de Rivoli et dont il n'est séparé que par le val Pantena : il résiste à toutes les instances, à toutes les représentations. Après s'être concerté avec Weirotter et un petit nombre de ses affidés de l'état-major, il arrête d'autres dispositions militaires.

Pendant la nuit, abandonnant le village d'Arcole, qui a coûté tant de sang, il fait repasser le pont à sa réserve, et au lieu de marcher sur Vérone, qui l'attendait à bras ouverts, il se dirige sur Vicence. De tels mouvements ne peuvent s'expliquer que par la négociation secrète, puisque, tandis que Bonaparte se repliait sur la rive droite de l'Adige, Alvinzy y restait immobile dans son camp qu'il abandonna même ensuite, de manière que les deux armées s'éloignèrent, comme de concert, l'une de l'autre. Cependant l'ordre donné par le général autri-

Digitized by Google

chien ayant jeté toute son armée dans l'étonnement, il fit répandre, pour détruire cette impression fâcheuse, qu'il venait d'apprendre que Davidovich avait été battu et forcé de se retirer dans le Tyrol.

Au même instant Bonaparte, pour motiver son mouvement de retraite, faisait répandre dans son armée que le corps du Tyrol avait attaqué la Corona et s'en était emparé, ainsi que de Rivoli; ce qui était également faux. Davidovich n'avait pas fait un mouvement. La nouvelle de sa défaite ayant été démentie dans le camp autrichien, Alvinzy, par un reste de pudeur, vint reprendre ses positions d'Arcole, où Bonaparte revint aussitôt l'attaquer; et il y eut une nouvelle bataille entre deux divisions impériales; ce qui fit répandre encore beaucoup de sang sans résultat.

Le soir Bonaparte recommence ses mouvements de la veille, concentrant toutes ses troupes sur la rive droite de l'Adige et ne laissant qu'une avant-garde sur la gauche, tandis qu'un faux espion vint assurer Alvinzy que les Français étaient en marche sur Mantoue et n'avaient laissé qu'une avant-garde à Ronco. En même temps l'émissaire secret Pico revenait, au nom de Bonaparte, presser le général de se retirer à Vicence, lui disant que c'était assez se battre et que les négociations qui allaient commencer décideraient de tout sans rien mettre en péril. Mais Alvinzy n'ose pas s'y déterminer; il redoute le mécontentement de ses soldats qui ont ainsi vu s'échapper les plus belles occasions de déployer leur courage.

Enfin les Français repassent le pont, et le 17 novembre, pour la troisième fois, les têtes de colonnes des deux armées se rencontrent sur les digues. Une nouvelle bataille s'engage; et elle est plus meurtrière que celles qui l'ont précédée. Cette fois la perte tombe principalement sur les troupes d'Alvinzy. Le moral de son armée commençait à être ébranlé. Bonaparte juge le moment favorable et manœuvre comme s'il eût voulu attaquer les Autrichiens en plaine. « Quand deux heures avant le jour » ses généraux de division reçurent l'ordre de se » porter en avant, ils trouvèrent le mouvement fort » hardi (1). » Faisant passer son armée sur le pont même qu'il a fait jeter à l'embouchure de l'Alpon, au confluent de l'Adige, il la range en bataille, sa gauche à Arcole et sa droite dans la direction de Porto-Legnago. Alvinzy, de son côté, met la sienne à cheval sur la route de Vicence comme s'il obéissait au mouvement de son adversaire. Après un simulacre de bataille, rompant sa ligne, il se décide tout à coup à se retirer et marche sur Vicence. Loin de le poursuivre, Bonaparte prend aussitôt la direction de Vérone. Y eut-il jamais démonstration plus complète de vues cachées et de secrète intelligence?

Il était temps : le corps autrichien du Tyrol avait repris l'offensive, trop tard il est vrai, n'ayant attaqué de nouveau Vaubois que le 17 novembre, quand tout était décidé entre l'Alpon et l'Adige; mais enfin Rivoli et la Corona venaient de tomber au pouvoir de Davidovich qui delà menaçait sérieusement Vérone et Mantoue. Bonaparte, n'ayant plus aucune inquiétude du côté d'Alvinzy, accourt dans cette direction avec son armée victorieuse ou du moins avec toutes les apparences de la victoire.

Le 20 novembre, Alvinzy, en retraite sur Vicence, apprend que Bonaparte s'est porté à la rencontre de Davidovich victorieux; qu'il n'a laissé dans Vérone qu'une faible garnison, que la ville est pleine de blessés des trois batailles d'Arcole; que les églises suffisent à peine pour les contenir, et que les habitants s'attendent à une escalade pour la nuit suivante. Tous ces faits lui sont garantis par trois religieux qui, sortis de la ville et arrêtés aux avant-postes de l'armée impériale, ont été conduits au général en chef. Celui-ci les a vus, interrogés; il a reçu de leur bouche la confirmation de ces détails importants. Ils se répandent à l'instant dans l'armée et on n'y doute plus que l'escalade ne soit ordonnée. Alvinzy, cédant à cette impulsion, commande une contre-marche et la joie est universelle. Mais tout à coup cet ordre est révoqué, et les colonnes sont obligées de reprendre tristement la route de Vicence.

C'était encore l'effet de la négociation secrète. L'émissaire français s'était abouché avec Weirotter, et d'après ses communications Alvinzy avait définitivement pris le parti de se retirer derrière la Brenta. Le mécontentement de son armée fut au comble : un colonel prit son épée avec fureur et la brisa en plusieurs morceaux, protestant qu'il ne voulait plus servir dans une armée que déshonorait le général en chef; d'autres officiers firent éclater les mêmes sentiments; et certes ils ne pouvaient se dissimuler que pendant les trois jours qu'avait duré la bataille, leur général n'avait rien fait de ce qu'il devait faire. Aucunes troupes fraîches n'étaient venues soutenir les troupes engagées, et la moitié de l'armée restée immobile sur la grande route n'avait pris aucune part à des événements si décisifs : on n'ignorait pas non plus que sous un vain prétexte le général en chef lui-même s'était éloigné du champ de bataille où sa présence devenait indispensable.

Tels n'étaient pas sans doute les sentiments de l'armée française : fière de ses victoires dont elle

(1) Mémoires écrits à Sainte-Hélène.

Digitized by Google

ne connaissait que les causes manifestes, elle n'en voyait que le côté le plus glorieux et les résultats les plus importants. D'une part, Davidovich était forcé de se replier dans le Tyrol et Alvinzy derrière la Brenta; et, de l'autre, Mantoue était réduit à la dernière extrémité.

Dans son rapport au directoire, Bonaparte, tout en avouant *que ce fut réellement un combat à mort,* estimait qu'il avait fait quatre à cinq mille prisonniers; qu'il avait tué ou blessé huit mille hommes, enlevé plusieurs drapeaux et pris dix-huit pièces de canon. Dissimulant ses pertes, selon son usage, il terminait en assurant que sous quinze jours il serait maître de Mantoue. C'était la seconde fois qu'il annonçait prématurément la prise de cette place, tant son impatience s'irritait de n'en avoir point encore fait la conquête.

La négociation que suivait à Paris le plénipotentiaire britannique se ressentit de ces événements militaires qui, en aggravant la situation politique de l'Autriche, semblaient devoir porter l'Empereur, malgré lui, à écouter les propositions de la France pour une paix séparée. Un événement plus grave encore, eu égard aux intérêts de la coalition, vint jeter plus d'incertitude et de nuages sur le sort de la guerre. L'impératrice de Russie, Catherine II, cessa tout à coup de vivre, le 17 novembre, dans la soixante-septième année de son âge, laissant sur sa table le traité de subsides négocié par lord Whitworth, au nom de l'Angleterre; traité qu'elle devait signer le lendemain, et en vertu duquel cette princesse s'engageait à faire marcher soixante mille hommes au soutien de la triple alliance contre la république française. Paul Ier, son fils et son successeur, après une longue contrainte et avec des sentiments opposés à la politique de cette illustre souveraine, suspendit non-seulement la signature du traité, dans l'intention de l'éluder, mais encore révoqua l'ukase du 13 septembre précédent, qui, ordonnant une levée générale dans toute l'étendue de l'empire russe, eût augmenté ses armées de cent trente mille hommes. Dès lors on dut prévoir dans les cabinets les conséquences du nouveau règne: d'une part, la Prusse allait rester libre dans l'exercice de sa neutralité partiale en faveur de la France; et, de l'autre, l'Autriche sans appui continental, allait rester isolée de plus en plus.

Nul n'était plus en état d'exercer sa prévision sur de telles conséquences que lord Malmesbury et le ministère anglais lui-même. Dès le 26 novembre, ce négociateur déclara, par une note remise au ministre Delacroix, qu'il avait ordre de demander une réponse ronde et précise sur la question de savoir si le directoire acceptait le principe des compensations, etc. Le ministre français répondit sur-le-champ que la reconnaissance de ce principe était déjà contenue dans ses réponses du 26 octobre et du 12 novembre; que pour prévenir tout prétexte ultérieur, il en faisait la déclaration formelle et précise en insistant, à son tour, sur une réponse prompte et catégorique à la proposition qu'il avait faite, afin de connaître les objets de compensation réciproque.

A la réception de cette note, lord Malmesbury dépêcha le même jour sir Ellis, son secrétaire de légation, pour solliciter de sa cour de nouvelles instructions qui étaient rendues nécessaires. Il s'écoula dix-huit jours entre le départ du secrétaire et son retour à Paris. Comme le cabinet de Londres ne négociait pas pour lui seul, mais encore pour l'Autriche, son alliée, il était tout naturel qu'il attendît son consentement sur les conditions que la cour de Vienne entendait mettre à la paix. On se demandait à Paris et à Londres : « L'Empereur prêtera-t-il enfin l'oreille aux propositions du directoire, et Clarke sera-t-il reçu à Vienne? » Ce négociateur militaire arriva au quartier général de Milan, dans les premiers jours de décembre, et y fut précédé par une lettre du directoire au général en chef (1) sur la mission dont il était chargé.

« Après avoir étonné l'Europe sans avoir pu contraindre nos ennemis à la paix, disaient les directeurs, les plus grands intérêts de la république reposent aujourd'hui sur la brave armée que vous commandez.... Le sort de Mantoue, d'après les probabilités militaires, ne peut tarder à se décider en notre faveur, et nous attendons de cet événement ou de quelques succès importants sur l'ennemi qui tient la campagne une issue favorable à la mission que nous avons confiée au général Clarke. »

Cette mission contrariait les vues de Bonaparte. « Le général Clarke, mande-t-il au directoire (2), m'a communiqué l'objet de sa mission. Si l'on n'eût considéré que la situation de cette armée, il eût été à désirer que l'on attendît la prise de Mantoue, car je crains qu'un armistice sans Mantoue ne soit pas un acheminement à la paix, et soit tout à l'avantage de Vienne et de Rome. »

Déjà persuadé que lui seul devait être le centre de tout, Bonaparte regardait comme une preuve d'inconséquence et d'ingratitude de la part du directoire de charger tout autre que lui de traiter avec la cour de Vienne. Du reste, il savait trop ce

(1) Correspondance confidentielle du 18 novembre 1796.

(2) Correspondance confidentielle du 6 décembre.

Digitized by Google

qui se passait dans cette cour pour croire que Clarke pût y être reçu. Dissimulant néanmoins vis-à-vis de cet envoyé, il écrivit au feld-maréchal Alvinzy pour qu'il pût se rendre à sa destination, en même temps que Clarke écrivait de son côté au feld-maréchal dans le même but, et même à l'Empereur, afin de prévenir lui-même ce prince qu'il était chargé par le directoire d'une lettre qui lui était destinée.

Dans son empressement à détacher l'Empereur de l'Angleterre le directoire s'était servi d'une autre voie pour faire à la cour de Vienne des propositions indirectes. Au mois d'août, lors de l'invasion de l'armée de Jourdan en Allemagne, le cercle de Franconie avait envoyé à Paris deux députés MM. de Zwazinger et Rhodius chargés de faire ratifier l'arrangement provisoire relatif aux contributions militaires imposées par le général en chef. L'un des deux députés, M. de Zwazinger, fut recommandé particulièrement au ministère français par le ministre prussien baron de Hardenberg. Cette circonstance lui assura le meilleur accueil de la part du ministre des relations extérieures. Ce ministre instruit que M. de Zwazinger était lié avec quelques membres du ministère autrichien, lui insinua qu'il pourrait servir le gouvernement français dans l'œuvre si désirée de la paix. M. de Zwazinger parut se prêter aux vues du ministre et de celui des directeurs qui s'occupait plus particulièrement de la politique du dehors : c'était Rewbel. Il eut avec lui des conférences où on lui communiqua les bases sur lesquelles la paix entre la France et l'Autriche pourrait se rétablir, et on lui proposa de se rendre en Autriche porteur d'ouvertures indirectes de la part du gouvernement français. M. Zwazinger se mit en route quinze jours avant que la mission de Clarke fût résolue. A son arrivée à Vienne il conféra d'abord avec le vice-chancelier de l'Empire prince de Colloredo, dans les intérêts de son cercle et en y mêlant adroitement quelques ouvertures sur la pacification tant désirée qui l'amenait à Vienne. Le prince le renvoya au baron de Thugut, ministre du cabinet, avec qui le député eut aussi plusieurs conférences. Il persuada aisément Thugut que le gouvernement français désirant conclure une paix particulière avec l'Empereur ne se refuserait pas à dédommager S. M. Impériale de la perte des Pays-Bas; que du reste il était chargé de proposer d'abord la mesure d'un armistice général. Thugut lui dit que sa cour probablement ne se désisterait pas de ses liaisons avec l'Angleterre, ni celle-ci des intérêts politiques qui ne lui permettraient pas de laisser les Pays-Bas entre les mains des Français; que du reste il rendrait compte à l'Empereur des ouvertures dont il n'avait pas craint de se charger; mais qu'il ne voyait pas pourquoi le gouvernement français n'essayerait pas d'en venir à une négociation directe. La substance de cette conversation envoyée à Paris décida la mission de Clarke.

Le parti de la paix s'était réveillé dans le ministère autrichien. Thugut lui-même commençait à être entraîné. Dans un rapport à l'Empereur il exposa que le directoire préférerait traiter directement avec l'Autriche, même à Vienne, et qu'à cet égard la république française suivait le même système que la France monarchique à Munster, à Osnabruck, à Nimègue, à Rastadt, à Utrecht; que c'était surtout un congrès formel que le directoire voulait éviter comme moins propre à une paix particulière telle qu'il la désirait; que du reste il faisait faire en attendant des ouvertures indirectes pour un armistice à certaines conditions; qu'il ne voyait pas d'inconvénient à adopter en partie les propositions indirectes faites au nom du directoire, la mesure de l'armistice, par exemple, et de livrer les autres propositions à une discussion politique qui serait entamée directement et de concert par les deux puissances alliées. Mais Thugut trouva l'Empereur fortement prévenu contre les démarches de la France et cela par l'effet des représentations préalables de sir Morton Eden. Ce ministre d'Angleterre commençant à se défier de Thugut, s'était adressé directement à l'Empereur pour lui faire connaître les dispositions et les intentions formelles de sa cour touchant la négociation avec la France et la nécessité d'un concert parfait avec l'Autriche; or l'Empereur déclina le terme moyen proposé par son ministre du cabinet, déclarant qu'il ne voulait se séparer en rien du roi d'Angleterre. Il faut dire aussi que la majorité du conseil partageait les sentiments de l'Empereur. En conséquence la cour de Vienne avertie de la mission de Clarke par le cabinet de Londres, décida que cet envoyé du directoire ne serait pas reçu dans la résidence impériale; que l'armistice demandé par les Français sur les bords du Rhin ne serait pas consenti; qu'on pourrait s'entendre seulement pour convenir d'une suspension d'armes en Italie, et que dans le cas où l'on n'y pourrait pas être rassuré sur le sort de Mantoue une quatrième tentative aurait lieu pour sauver ce boulevard de la haute Italie. On arrêta également les résolutions politiques du cabinet touchant la négociation de Paris, et elles furent expédiées en toute hâte à Londres où M. Pitt les attendait avec une grande anxiété. Ces résolutions servirent de base aux dernières instructions du cabinet pour lord Malmesbury; et le secrétaire Elis qui en fut porteur rejoignit la légation à Paris le

Digitized by Google

15 décembre. Elles portaient en substance que le principe établi pour base de la négociation, par le consentement des deux cours alliées, devait s'appliquer aux restitutions à faire à la France par S. M. Britannique en compensation des arrangements auxquels cette puissance consentirait pour satisfaire aux justes prétentions des alliés du roi, et en même temps pour conserver la balance politique de l'Europe ; en un mot que l'Angleterre était prête à restituer à la France les conquêtes faites sur elle aux trois conditions suivantes :

1° La restitution à S. M. l'Empereur et roi de ses États sur le pied de possession avant la guerre.

2° La paix avec l'Empire.

3° L'évacuation de l'Italie par les troupes françaises avec l'engagement de ne pas intervenir dans ses affaires intérieures.

A ces conditions S. M. le roi d'Angleterre offrait à la France la restitution entière et sans réserve de tout ce qu'elle avait conquis sur cette puissance dans les deux Indes.

Les mêmes principes étaient applicables à la paix avec l'Espagne et la Hollande.

Quoique rien ne fût plus clair que le contenu de ces instructions, l'importance de leur objet et la nécessité de se mettre parfaitement au fait de la matière avant d'en conférer avec le ministre Delacroix, engagèrent lord Malmesbury à ne lui demander une entrevue que le samedi suivant, c'est-à-dire deux jours après. Ce temps, le noble lord le mit à profit, car il désirait personnellement le succès de la négociation ; mais il y voyait depuis la réception de cette espèce d'*ultimatum* de grandes difficultés, et ces difficultés s'étaient accrues par la mort de l'impératrice de Russie. Il trouva néanmoins dans ses instructions particulières quelques motifs de ne pas désespérer du succès.

Considérant les bases de compensation qu'il venait de recevoir de sa cour comme un simple canevas, il en fit l'objet de deux mémoires distincts où il s'efforça d'atténuer tout ce que ce plan de négociation pouvait offrir d'inadmissible aux yeux du gouvernement français. Par exemple, à côté de l'article où la restitution de tous les États de l'Empereur et roi était demandée, il ajouta qu'au reste on entendrait à ce sujet toutes les propositions propres à assurer les limites des puissances. Cette réserve lord Malmesbury ne l'inséra pas sans dessein; il voulait annoncer par là qu'on ne contesterait pas à la France la possession du Luxembourg, de Namur et autres places qu'elle pouvait juger importantes pour assurer sa ligne de défense. C'est avec ces deux mémoires que lord Malmesbury se présenta à la conférence chez le ministre des relations extérieures. Il débuta par lui dire qu'il était autorisé à conférer sur un des objets les plus importants qui peut-être ait jamais été soumis à la discussion ; que la grandeur du sujet défendait toute finesse, excluait toute fausseté, suspendait toute prévention, et que lui étant d'ailleurs ordonné de parler avec franchise et vérité il espérait que de son côté le ministre penserait que c'était le seul moyen qui pût et dût être employé pour terminer avec succès une négociation à laquelle était attaché le bonheur de tant de millions d'hommes ; que pour plus grande précision il lui remettait un *mémoire confidentiel* avec une *note officielle* qui s'expliqueraient d'eux-mêmes quand il les aurait lus. Néanmoins il n'hésita point à lui déclarer que conformément aux principes qu'il avait posés, et dont il ne se départirait à aucune époque de la négociation, il était prêt à répondre à toutes les questions, à expliquer et éclaircir tous les points sur lesquels il était possible de prévoir que l'examen de ces pièces pourrait faire naître quelques doutes ou malentendus. Après ce préambule il lui fit remarquer qu'en aucune négociation semblable un ministre n'avait été autorisé à entrer de *prime abord* dans une discussion aussi étendue qu'il allait le faire ; qu'il était bien sûr que la vérité de cette remarque et la conclusion évidente qu'on en devait tirer n'échapperait pas à l'observation de M. Delacroix. Il lui remit alors en main les deux pièces qu'il lui avait annoncées.

Le ministre de France commença par lire la note sur laquelle il ne put exprimer que de la satisfaction. Après avoir donné au *mémoire confidentiel* toute l'attention qu'il méritait, il dit : « Ce mémoire » me paraît sujet à des objections insurmontables ; » je trouve qu'il demande beaucoup plus qu'il n'ac» corde, et que si on le suivait, la situation où res» terait la France ne serait plus dans une grandeur » proportionnée à celle des autres puissances de » l'Europe. D'ailleurs, l'acte de la constitution, » suivant *l'interprétation des meilleurs publicis*» *tes* (et cette phrase est remarquable), mettrait la » république dans l'impossibilité de faire ce que re» quiert votre gouvernement ; vous savez que les » *Pays-Bas autrichiens* sont annexés à la républi» que, et qu'on ne pourrait en disposer sans jeter la » nation dans le désordre au moment de la convo» cation des assemblées primaires. Je suis d'autant » plus surpris que la Grande-Bretagne en ait fait la » condition essentielle du traité, poursuivit le mi» nistre de France, que je crois, milord, vous avoir » pleinement expliqué dans nos dernières conver» sations la nature de la constitution. » Le plénipotentiaire anglais avoua qu'il se rappelait parfaitement tout ce que le ministre lui avait dit à ce sujet ;

Digitized by Google

mais que lui-même devait se souvenir aussi que, bien qu'il l'eût écouté avec toute l'attention qu'il donnait à tous ses discours, il ne lui avait fait cependant aucune espèce de réponse, et qu'il n'avait ni admis ni contredit son opinion; que, bien qu'il lui parût très-facile de le combattre par l'esprit de la constitution elle-même, cette discussion lui semblait absolument étrangère à l'objet de sa mission, puisque même en lui accordant ces deux propositions, savoir: que la rétrocession des Pays-Bas autrichiens était incompatible avec les lois françaises, et que le gouvernement anglais devait en être instruit d'avance, il existait cependant en Europe un droit public supérieur à tout droit public que la France pouvait avoir jugé à propos d'établir dans ses domaines; que si sa constitution était connue publiquement, les traités existants entre S. M. Britannique et l'Empereur étaient au moins également publics, et qu'il y était énoncé clairement et distinctement que *les deux parties contractantes s'engageaient réciproquement à ne point mettre bas les armes sans avoir obtenu la restitution de tous les domaines, territoires, etc., qui appartenaient à l'une ou à l'autre avant la guerre*; que la date de cette stipulation était antérieure à la réunion des Pays-Bas à la France; que sa notoriété devait avoir convaincu les Français au moment même où la loi passait, que si leur gouvernement était à jamais dans l'impossibilité d'y déroger, ce serait un obstacle insurmontable à toute pacification future. « Je fis, dit lord Malmesbury (1) l'appli- » cation de la maxime aux îles des Indes occidenta- » les et aux établissements dans les Indes orientales, » et lui demandai *s'il s'attendait que nous renon- » cerions à nos droits de possession, parce qu'il » leur plairait de les regarder encore comme » des parties intégrantes de la république qui » devaient être restituées sans que leur valeur » pût entrer en compensation dans la balance?* » Je supposai aussi le cas où la France, au lieu d'a- » voir fait des acquisitions pendant la guerre, aurait » perdu une partie de ce qu'elle appelait *l'intégrité » de ses domaines*, et je demandai si, dans la » crainte de faire encore de plus grandes pertes, le » gouvernement tel qu'il était composé maintenant » ne se regarderait pas comme ayant des pouvoirs suf- » fisants pour sauver son pays dans un danger immi- » nent, et faire la paix en sacrifiant une partie de ses » domaines, afin de sauver le reste. Je convins du » premier point; mais je soutins que s'il avait ce » pouvoir en cas de nécessité, il l'avait également » dans tous les autres, particulièrement dans le cas » présent, puisque lui-même (M. Charles Delacroix) » m'avait répété souvent que la paix était tout ce » que son pays et son gouvernement voulaient, et » même ce dont ils avaient besoin. »

Le ministre chercha, dans sa réponse, à éluder la force de l'objection; et par une suite de raisonnements arrangés à cet effet, il essaya de prouver, « que, par la situation relative des contrées adja- » centes, le gouvernement de la France serait infi- » niment répréhensible et mériterait d'être accusé, » s'il souffrait jamais que les Pays-Bas fussent sépa- » rés de son domaine; que par le partage de la Po- » logne, la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient » augmenté leur puissance à un point formidable; » que l'Angleterre par ses conquêtes et par l'activité » et la manière dont elle régissait ses colonies, avait » doublé ses forces: *Votre empire dans l'Inde* » seule, ajouta avec véhémence le ministre du direc- » toire, *vous a fourni les moyens de salarier* » *toutes les puissances contre nous; et vous* » *avez accaparé le commerce de manière que* » *toutes les richesses du monde se versent dans* » *vos coffres.* » Ce furent ses propres paroles. »

De la nécessité pour la France de garder les Pays-Bas et la rive gauche du Rhin, afin *de conserver sa situation relative en Europe*, le ministre français passa aux avantages qui résulteraient pour les autres puissances de cette addition aux domaines de sa nation. « La Belgique, dit-il, en appartenant à » la France, tarira ce qui a été la source de la guerre » depuis deux siècles, et le Rhin étant la limite na- » turelle de la France, assurera à l'Europe sa tran- » quillité pendant deux siècles également. » Lord Malmesbury ne crut pas nécessaire de combattre cette doctrine, et il se contenta de lui rappeler ce qu'il avait dit dans une de leurs dernières conférences, quand il comparait la faiblesse de la France sous ses monarques avec sa force et sa vigueur sous le gouvernement républicain. *Nous ne sommes plus dans la décrépitude de la France monarchique*, avait dit le ministre français, *mais dans toute la force d'une république adolescente.* Ce furent ses expressions. « J'en conclus, en adoptant » son raisonnement, ajoutait lord Malmesbury, que » la force et la puissance que la France avait acquise » par son changement de gouvernement, étaient » beaucoup plus grandes que celle que pouvait pro- » duire toute acquisition de territoire d'où il sui- » vrait: que si la France, sous une forme de gouver- » nement royal, était constamment et très-justement » l'objet de l'attention, pour ne pas dire de la ja- » lousie des autres puissances de l'Europe, elle était » devenue bien plus que jamais par la constitution » actuelle, en admettant son axiome, l'objet d'une

(4) Rapport à lord Grenville du 20 décembre.

Digitized by Google

» attention et d'une jalousie plus fondées; qu'en » conséquence toute addition à ses domaines ne » pouvait qu'alarmer infiniment tous ses voisins sur » leur sûreté future et sur la tranquillité générale » de l'Europe » .

« Dans le *temps révolutionnaire,* répondit Char- » les Delacroix, tout ce que vous dites, milord, était » vrai ; rien n'égalait notre puissance ; mais ce temps » n'existe plus ; nous ne pouvons plus faire lever la » *nation en masse* pour voler au secours de la pa- » trie en danger ; nous ne pouvons plus engager » nos concitoyens à ouvrir leurs bourses pour les » verser dans le trésor national, et à se priver même » du nécessaire pour la chose publique. » Il finit en disant que « lorsque la république française » aurait la paix, elle serait nécessairement la puis- » sance la plus tranquille et la plus pacifique de » l'Europe. — En ce cas, répliqua Malmesbury, le » passage de la jeunesse à la décrépitude a été bien » subit pour la république; mais cependant je ne » puis admettre qu'il soit indifférent à ses voisins » qu'elle acquière une augmentation de frontière » aussi considérable , et encore moins que cette » augmentation lui offre plus de sûreté. »

Ceci conduisit le ministre Delacroix à parler d'un équivalent à l'Empereur pour les Pays-Bas autrichiens, et suivant son plan on devait le trouver dans la sécularisation des *trois électorats ecclésiastiques* et de plusieurs évêchés *d'Allemagne et d'Italie.* Il traita ce sujet comme une chose qui lui était familière et à laquelle il avait souvent réfléchi. En parlant de faire de nouveaux électeurs il nomma, probablement dans la vue de faire mieux goûter son projet, le stathouder, le duc de Brunswick et celui de Wurtemberg, comme personnes propres à remplacer les trois électeurs ecclésiastiques qu'on devait réformer. Ce nouveau plan tendait, comme il l'avoua lui-même, à la *subversion totale* de l'édifice *gothique* actuel de la constitution germanique; et comme cela était directement opposé au principe que le roi d'Angleterre et l'Empereur avaient distinctement posé comme base de la paix à faire pour l'Empire, lord Malmesbury se contenta de lui rappeler et de lui faire voir spécialement qu'il était impossible de discuter ce point convenablement avant que Sa Majesté Impériale eût pris part à la négociation. Il saisit cette occasion pour lui faire entendre que « si la » France consentait à toutes les autres propositions » faites, il ne serait plus impossible de lui céder » quelques parties de territoire pour étendre ses » frontières du côté de l'Allemagne, ce qui, en ad- » dition du duché de Savoie et des comtés de Nice » et d'Avignon, lui procurerait une grande aug- » mentation de force et de puissance. »

Le ministre français en revint encore ici à la constitution, et dit « que ces pays étaient déjà *constitu-* » *tionnellement* annexés à la France. » Lord Malmesbury répliqua que dans la négociation qui allait commencer, il était impossible aux autres puissances de partir d'aucune autre époque que de celle qui avait immédiatement précédé la guerre , et que toute acquisition ou diminution de territoire qui avaient eu lieu depuis lors entre les puissances belligérantes, devaient nécessairement devenir l'objet de la négociation et être balancées l'une par l'autre dans les arrangements définitifs de la paix générale. — « Vous persistez donc, dit le ministre Delacroix, à » appliquer ce principe à la Belgique? — Très-cer- » tainement, et ce ne serait pas vous parler fran- » chement que d'hésiter à vous déclarer, dès l'entrée » de la négociation, que *vous ne devez point es-* » *pérer* que Sa Majesté veuille se relâcher sur ce » point et consentir jamais à voir les Pays-Bas faire » partie de la France. — En ce cas je ne prévois pas » que nos vues puissent s'accorder et je désespère » du succès de la négociation. »

Le ministre du directoire revint encore néanmoins à son idée *qu'il était possible de trouver un équivalent pour l'Empereur.* Mais comme il ne proposait que l'aliénation ou le démembrement de pays qui n'appartenaient pas à la France, même par droit de conquête, lord Malmesbury ne crut pas que cela méritât attention. Tous ces équivalents, d'ailleurs, tout insuffisants qu'ils étaient, n'étaient offerts que pour faire consentir à ce que les Pays-Bas restassent à la France, et il eût été ainsi directement contraire à ses instructions de les admettre.

Le ministre français, dans cette longue conférence, toucha légèrement ce qui concernait l'Italie, et n'en parla que dans la suite de la conversation. Toutes les fois que lord Malmesbury fit mention de la restitution des Pays-Bas à l'Empereur, il eut toujours soin que Charles Delacroix pût bien entendre qu'elle devait être accompagnée d'autres cessions pour leur former une ligne de défense suffisante, et qu'il ne serait pas permis à la France de retenir tout le pays intermédiaire jusqu'au Rhin. Il insista particulièrement sur ce point quand il lui fit entrevoir la possibilité de consentir à une extension des limites de la France du côté de l'Allemagne. Mais comme Charles Delacroix s'opposait aussi fortement à la restitution des Pays-Bas à l'Empereur que lord Malmesbury mettait de ténacité à la demander, il fallut abandonner la discussion sur cet objet essentiel. On peut ainsi se former une idée assez exacte des sentiments du ministre du directoire à l'égard de cette partie des instructions du plénipotentiaire anglais qui se rapportaient immédiatement à la paix de la

Digitized by Google

Grande-Bretagne et de l'Empereur avec la France.

Voyons ce qui se passa entre les deux plénipotentiaires *au sujet de leurs alliés respectifs*.

Sur les articles qui réservaient à la cour de Saint-Pétersbourg et à celle de Lisbonne le droit d'intervenir dans le traité de paix sur le *status ante bellum*, le ministre du directoire ne fit qu'une seule observation : en parlant des alliés de la république, il demanda « si lord Malmesbury était prêt à traiter » ce qui était relatif à leurs intérêts, que certaine- » ment, dit-il, la république n'abandonnera jamais. » Ceci donna occasion au plénipotentiaire anglais de remettre le mémoire confidentiel sur l'Espagne et la Hollande. Quoiqu'il eût touché un mot de la partie espagnole de Saint-Domingue en traitant de la paix avec la France, cependant comme on n'en fit un objet de discussion que lorsqu'on parla de la paix avec l'Espagne, ce fut le seul point débattu réellement. Lord Malmesbury opposa le traité d'Utrecht, où l'Espagne s'était engagée à n'aliéner aucune de ses possessions en Amérique. Il avait l'article copié dans sa poche; il le lut au ministre français, lequel avoua qu'il était clair et formel, mais prétendit que les circonstances avaient changé si essentiellement depuis 1713, que les conventions faites alors ne pouvaient plus être regardées comme des engagements. Lord Malmesbury répliqua que par l'esprit de l'article même on avait voulu prévoir des événements éloignés et non pas ce qui devait arriver au temps du traité ou peu après, et que c'était parce qu'on avait prévu, autant qu'il était possible, le changement des circonstances, qu'on avait inséré cette clause; qu'enfin si l'Espagne avait quelque égard à la foi des traités, elle devait se regarder comme autant liée aujourd'hui par cette clause qu'au moment où elle avait été rédigée. Il poursuivit en disant que « néanmoins il n'était pas tout à fait im- » possible d'arranger ce point sans beaucoup de dif- » ficultés, et qu'on pouvait trouver des moyens par » lesquels Sa Majesté Catholique ne manquerait pas » à la bonne foi, et qui concilieraient également » l'Angleterre et la France. » Il lui laissa alors entendre en termes généraux que l'Espagne pouvait regagner la partie de Saint-Domingue en faisant quelque cession considérable à la Grande-Bretagne et à la France pour prix de la paix, ou que si elle laissait à la France tout Saint-Domingue, l'Angleterre pourrait retenir la Martinique, ou Sainte-Lucie et Tabago. Le ministre du directoire écouta ces propositions avec quelque attention; mais dans la crainte de se compromettre s'il paraissait approuver, il laissa tomber les intérêts de la cour de Madrid, en répétant néanmoins que la France n'abandonnerait jamais ses alliés.

La conversation sur la Hollande, comme alliée de la France, fut plus longue, parce que la teneur du mémoire la dirigea directement sur le fond de la matière. Delacroix envisagea comme inadmissible toute réclamation contre le traité subsistant entre la France et ce pays-là, ou pour la restitution des districts cédés en vertu de ce traité. Il regarda comme également inadmissible le rétablissement de l'ancienne forme de gouvernement dans les *sept Provinces-Unies*. D'un ton triomphant il vanta l'institution d'une *convention nationale à la Haye;* affecta de la joie de ce que la cause de la liberté avait prévalu parmi un peuple nombreux. Cependant il était prêt à convenir qu'eu égard à la perte immense que la *république hollandaise* avait éprouvée dans ses colonies et surtout à raison de l'affaiblissement de ses moyens de défense, l'on ne pouvait guère s'attendre à une restitution absolue de la part de la Grande-Bretagne, et que l'équité réclamerait quelques sacrifices. S'informant en même temps si lord Malmesbury pourrait lui faire connaître jusqu'où s'étendaient les vues de l'Angleterre sur ce point, le lord plénipotentiaire répliqua qu'il avait lieu de supposer que son souverain ne demanderait que des possessions ou des établissements qui, loin d'augmenter la puissance et la richesse de ses possessions dans les Indes, ne serviraient qu'à en rendre la conservation moins difficile. « Vous visez » peut-être, dit le ministre français, au cap de » Bonne-Espérance et à Trinquemale? » Lord Malmesbury répondit qu'il ne voyait guère comment restituer ces établissements à la Hollande. Alors Delacroix s'extasia sur la valeur du cap de Bonne-Espérance, qu'il ne considéra nullement comme un *port de relâche*, mais comme une possession qui, dans les mains des Anglais, deviendrait une colonie des plus avantageuses et des plus redoutables. Il ne balança nullement à dire que dans la suite cette acquisition serait pour l'Angleterre d'une importance plus grande que celle des Pays-Bas ne le serait pour la France; que cette concession devrait être considérée comme une compensation complète et bien suffisante de ceux-ci. « Convenez, ajouta-t-il, que » si vous restiez les maîtres du Cap et de Trinque- » male, toutes nos colonies dans l'Inde, comme les » îles de France et de Bourbon, ne seraient que » des possessions dépendantes de votre volonté, et » ne seraient à nous qu'autant qu'il vous plairait de » nous les laisser? » Lord Malmesbury répéta que l'Angleterre ne prétendrait à ces possessions qu'à titre de moyens de défense et non d'agression, et que considérant la chose sans prévention et de bonne foi, on y trouverait une grande et nouvelle sûreté pour elle, mais pas un surcroît de puissance,

Digitized by Google

même dans le cas où sa nation serait portée à troubler la paix dans cette partie du monde. Peu disposé à être d'accord là-dessus avec le plénipotentiaire anglais, le ministre du directoire soutint que la Hollande, privée de ses possessions, en serait ruinée; et comme si l'idée ne lui était venue qu'à l'instant même, il fit entrevoir la possibilité d'indemniser la Hollande de ses pertes par un district du côté de la Meuse, ou bien une île à sucre. Lord Malmesbury lui fit observer que tout ceci pourrait devenir l'objet d'une discussion ultérieure, et qu'après s'être accordés sur les points essentiels, la conclusion du traité ne serait pas arrêtée par ces accessoires.

La conférence durait depuis deux heures; Delacroix y mit fin en disant que, bien qu'il eût pris sur lui d'entrer jusque-là en matière, lord Malmesbury ne devait rien considérer de ce qu'il avait dit, comme liant et engageant la république, jusqu'à ce qu'il eût remis au directoire les pièces qu'il venait de recevoir, et pour plus grande exactitude, il demanda encore si dans son rapport il devait annoncer la séparation de la Belgique, déjà réunie à la France, comme le *sine quâ non* dont le roi d'Angleterre ne se départirait pas. — « Très-certainement, répondit le plénipotentiaire anglais, c'est » le *sine quâ non* dont Sa Majesté ne se départirait » pas, et toute proposition qui laisserait les Pays-» Bas annexés à la France, serait pour elle un bien » plus grand avantage, et pour les alliés une beau-» coup plus grande perte que la situation relative » et actuelle des puissances belligérantes ne peut » donner lieu au gouvernement français de pré-» tendre. » Le ministre Delacroix témoigna alors ses regrets de la *manière péremptoire* dont il faisait cette déclaration, et lui demanda *si elle n'était pas susceptible de quelque modification.* Lord Malmesbury répondit que « si la France donnait » un contre-projet convenable et praticable, ne » perdant jamais de vue que les Pays-Bas ne pou-» vaient pas être Français, ni dans la possibilité de » tomber entre les mains de la France, certaine-» ment une telle proposition serait prise en consi-» dération. » Le ministre du directoire répéta encore plusieurs fois que cette difficulté relative aux Pays-Bas était *insurmontable.*

« Ici, dit lord Malmesbury dans son rapport à » lord Grenville, ici finit cette longue conférence » qui, bien que la première, devait être la *seule.* » Qu'on se rappelle que Charles Delacroix parla d'a-» près lui-même à la vérité, comme ministre, mais » non sur l'instruction immédiate du directoire, et » cette observation justifiera un peu la singularité » de quelques-unes de ses propositions. J'avoue, » milord, que d'après sa politesse et son empresse-» ment apparent à entrer en discussion et dont » l'impression m'était restée en le quittant, je pen-» sais que la négociation irait en avant malgré tant » de difficultés, dont quelques-unes sont si insur-» montables que, connaissant, comme je la connais, » l'opinion du directoire, je voyais peu d'apparence » qu'elle se terminât heureusement. Mais je ne m'at-» tendais pas que le directoire se conduirait tout de » suite de manière à montrer une inclination évi-» dente et même une détermination à rompre sur » les premières propositions. »

Lord Malmesbury comptait sur l'effet de la note qui accompagnait le mémoire contenant les propositions de paix et par laquelle il assurait le ministre des relations extérieures de France que « il était » prêt dans le cas où les conditions de paix présen-» tées ne seraient point tenues pour acceptables de » chercher de concert avec le directoire un contre-» projet, et d'y employer la franchise et l'esprit de » conciliation analogues aux vues sincères et paci-» fiques de sa cour. »

Mais à peine le ministre Delacroix eut-il fait son rapport que non-seulement le directoire ne voulut point accepter les conditions que l'Angleterre avait mises à la paix, mais qu'il refusa de présenter un contre-projet malgré les prières réitérées du plénipotentiaire britannique. Décidé à saisir la première occasion d'en venir à une rupture, il donna ses ordres en conséquence à son ministre des relations extérieures, qui, le 19 décembre, adressa l'injonction suivante à lord Malmesbury.

« Le directoire exécutif n'écoutera aucune propo-» sition contraire à la constitution, aux lois et aux » traités qui lient la république, et il est notifié à » lord Malmesbury de se retirer de Paris dans deux » fois vingt-quatre heures avec toutes les personnes » qui l'ont accompagné et suivi, et de quitter de » suite avec elles le territoire de la république. »

Le surlendemain 21 décembre, le *Rédacteur* s'exprima en ces termes sur l'injonction faite au plénipotentiaire anglais :

« Après avoir parcouru tout le cercle des moyens » évasifs et dilatoires de sa tortueuse diplomatie, » lord Malmesbury a été forcé enfin de s'expliquer » catégoriquement. Ses propositions étaient toutes » contraires à la constitution, aux lois ou aux trai-» tés; il proposait à la France la honte et la perfidie: » on lui a enjoint de partir! » Quel langage et quelles formes diplomatiques!

Sans aucun doute le directoire était décidé à ne faire aucune paix avec l'Angleterre, et il ne vit dans la brusque rupture de la négociation qu'un moyen d'arriver à isoler l'Autriche, à l'éloigner de la

Digitized by Google

Grande-Bretagne, toujours dans l'espoir d'amener le cabinet de Vienne à une paix séparée : tel était le but évident de la politique du cabinet du Luxembourg. Son intention de ne point faire la paix avec l'Angleterre est d'ailleurs prouvée par la nature et l'époque de l'expédition du général Hoche dirigée contre l'Irlande : elle fut concertée avec l'Irlandais Mac Nevin, l'un des chefs de l'association des Irlandais unis envoyés en députation près le directoire. L'armement qui était destiné à révolutionner ce pays se composait de vingt et un vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et bâtiments de transport pour une armée expéditionnaire de vingt-cinq mille hommes. Il ne cessa pas un moment d'être poursuivi avec la plus grande activité pendant le séjour de lord Malmesbury à Paris. C'est en vain qu'on disait que la sortie de cet armement était subordonnée à l'issue des négociations; ce qui contredit positivement cette objection, c'est que le plénipotentiaire anglais ne communiqua les propositions spéciales de sa cour que le 17 décembre et que dès le 15 du même mois la flotte avait mis à la voile de la rade de Brest. Loin d'attendre la fin des négociations, le directoire fit donc partir son armement avant de connaître les conditions que le cabinet de Saint-James attachait à la paix.

Ce rapprochement qui était à la portée de tout le monde exposa le directoire à une critique amère de la part des organes de l'opinion publique. Il chercha de son côté à justifier la rupture dans des publications plus déclamatoires que raisonnées.

« Le directoire rendrait la ci-devant Belgique, » disait-il; il signerait lui-même son acte d'accusa» tion par la violation du *pacte social* dont le main» tien lui est spécialement confié! L'Angleterre brise » ensuite impérieusement les traités faits avec la » plupart des princes d'Allemagne. L'évacuation de » l'Italie est également proposée par l'Angleterre; » il faudrait donc abandonner aussi la ci-devant » Savoie et le comté de Nice? Il faudrait donc user, » à l'égard de leurs habitants, de la même perfidie » qu'envers les anciens Belges!

» A ces propositions ouvertement *infamantes* » succèdent des clauses qui cachent avec un peu » plus de soin la honte dont le gouvernement anglais ose vouloir nous couvrir. Il réserve à la » cour de Saint-Pétersbourg la faculté pleine et il» limitée d'intervenir dans la négociation quand elle » le jugera à propos. Le Portugal figure également » dans le projet du lord; il lui réserve aussi la fa» culté d'intervenir.

» Et voilà les conditions de la paix du noble lord! » Ce sont des cris de guerre. C'est la honte et la » perfidie que l'Anglais nous propose. Perfide An» gleterre ou plutôt astucieux et coupable gouver» nement anglais! tu n'as voulu que des subsides et » c'était là le seul but de ton ambassadeur!... Eh » bien! ne compte pas sur le succès que tu t'es pro» mis. L'Autriche même, l'Autriche n'ouvrira que » plus tôt les yeux. Effrayée d'une guerre dont elle » n'apercevrait pas le terme, épuisée, privée de ses » ressources, désabusée sur le compte du gouver» nement anglais, l'Autriche mieux conseillée, » *menacée peut-être d'une autre part*, sentira la » nécessité de traiter avec la république, et dès lors » l'Angleterre livrée à elle-même, seule, justement » en butte au ressentiment des Français, ne pourra » plus dissimuler sa faiblesse, et *recevra plus do» cilement la paix qu'elle ose mépriser.* »

Certes l'histoire n'a point à blâmer le directoire d'avoir voulu maintenir ses conquêtes par la puissance des armes et par sa politique; mais elle lui reprochera d'avoir trop souvent dans ses débats publics altéré les faits sans dignité comme sans pudeur.

N'y avait-il pas de la mauvaise foi à dire que l'Angleterre demandait la restitution du comté de Nice et de la Savoie, parce qu'elle demandait qu'on évacuât l'Italie? L'historique de la négociation établit parfaitement que les alliés ne songeaient pas du tout à priver la France de ces deux conquêtes : il y a plus, on lui eût laissé la place de Luxembourg et toute la province, Namur et une partie des possessions ecclésiastiques conquises sur la rive gauche du Rhin.

On ne saurait inférer de là que l'Angleterre voulût plus sincèrement la paix que la France; mais elle eut pour elle les formes et la logique. Du reste les deux gouvernements s'obstinaient à garder toute leur puissance, et dès lors la paix était impossible.

Digitized by Google

1796—1797.

Politique financière de Pitt. — Ses avances de subsides à l'Autriche. — Il en est blâmé dans le parlement. — Reproduction légale du subside. — Discussion importante à ce sujet. — Détails sur la négociation avec la France. — Approbation parlementaire de la conduite de Pitt. — Expédition du général Hoche en Irlande. — Son issue. — Politique de la Russie depuis l'avénement de Paul Ier. — Ses rapports avec la Prusse. — Développement de la mission de Clarke. — Lettre du feld maréchal Alvinzy à Bonaparte au nom de l'Empereur. — Opposition de Bonaparte à la proposition d'un armistice et aux vues de Clarke. — Il fait prévaloir son opinion au directoire. — Arrestation d'un espion autrichien. — Parti qu'en tire Bonaparte. — Intrigues secrètes de la cour de Naples et de son ambassadeur à Vienne pour amener le cabinet autrichien à négocier avec Bonaparte. — Bases de paix proposées par l'ambassadeur. — Intrigues contraires du parti anglais à Vienne. — Reprise des hostilités en Italie. — Détresse de Mantoue. — Opérations offensives du maréchal Alvinzy. — Dispositions de Bonaparte. — Bataille de Rivoli. — Comment elle est gagnée par Bonaparte. — Opinion du conseil aulique sur la perte de cette bataille. — Comment Bonaparte s'empare de la mission de Clarke et de la direction des négociations. — Particularités sur la reddition de Mantoue. — Orage que s'attire la cour de Rome. — Hostilités de Bonaparte contre le pape. — Ce général offre de négocier. — Motifs et clauses de son traité de paix avec le saint-siége.

Si le directoire souleva contre lui dans les deux conseils une forte opposition, de son côté le ministre Pitt essuya dans le parlement de vives attaques sur les subsides destinés à l'Autriche et sur le message du roi annonçant la rupture des négociations.

Les débats à ce sujet ne doivent pas être passés sous silence, car tout est ici d'une importance historique du premier ordre.

Dès le 7 décembre, le premier ministre, dans la chambre des communes avait exposé, pour l'année qui allait s'ouvrir, son plan de finance, l'état de la dette publique et les ressources de la nation. Dans cet exposé il parla d'un prêt de douze cent mille livres sterling que le gouvernement britannique avait fait à l'Empereur pour le mettre en état de terminer glorieusement la campagne. Mais cette avance ayant eu lieu sans la participation et même à l'insu du parlement, l'opposition en fit à tout le ministère les plus vifs reproches. Fox, en insistant sur l'atteinte que les ministres avaient portée selon lui à la constitution et aux droits de la chambre à qui seule appartient la disposition du revenu public, appela cette avance de l'argent national un acte de *despotisme dictatorial*. « Oui, s'écria-t-il, je le proteste » devant Dieu : si de pareilles mesures sont tolérées » et restent impunies, je dois déclarer, quelque » odieuse que puisse paraître cette déclaration à » beaucoup de personnes, que le peu qui reste de » notre constitution ne vaut plus la peine qu'on » combatte pour le conserver. » L'objet lui parut si grave qu'il promit d'en faire incessamment la matière d'une discussion spéciale. Cette discussion eut lieu le 14 décembre ; mais quelle que fût l'éloquence de l'orateur de l'opposition sa motion fut rejetée par une majorité de deux cent quatre-vingt-cinq contre quatre-vingt et une voix. Elle tendait à déclarer « que » les ministres du roi en remettant sans le consen- » tement et pendant la session du parlement diverses » sommes d'argent à l'Empereur et au prince de » Condé, avaient violé les principes de la constitu- » tion et les priviléges de la chambre. »

Pitt se justifia par divers exemples puisés dans la conduite de ses prédécesseurs, par la nécessité d'une certaine latitude qu'il était indispensable d'accorder au gouvernement, par la réalité de cette urgence dans le cas présent, par l'utilité qui en était résultée, puisque les États héréditaires de l'Autriche et l'empire germanique même avaient été sauvés au moyen des victoires que ces mêmes secours avaient mis l'archiduc Charles en mesure de remporter sur les Français au moment où ils paraissaient prêts à envahir pour jamais une très-grande partie de l'Europe et à porter jusqu'au sein de l'Autriche les mêmes principes révolutionnaires qui avaient marqué leurs conquêtes en Italie. Toutefois malgré la force de ses raisons et l'appui d'une grande majorité, il eut le déplaisir de voir une trentaine de membres du parti indépendant se joindre à celui de Fox, entre autres Shéridan et Grey, et voter avec l'opposition. Il eut même contre lui un arrêté émané d'une assemblée légale des corps et métiers de la ville de Londres, sorte d'opposition municipale toujours fâcheuse pour l'administration.

Pitt, voulant se mettre à l'abri d'une pareille

Digitized by Google

censure, présenta le 18 décembre à la séance des communes un message du roi par lequel Sa Majesté informait la chambre qu'elle était occupée à concerter des mesures avec ses alliés, à l'effet de se préparer à la continuation vigoureuse et efficace de la guerre, et qu'elle saisirait la première occasion pour communiquer à la chambre le résultat de ces négociations. « En attendant, ajoutait le message, S. M. » croit qu'il est du plus grand intérêt pour la cause » commune qu'elle puisse être à même de continuer » à l'Empereur les avances indispensablement néces- » saires pour la continuation vigoureuse et efficace » des opérations militaires, et elle recommande à la » chambre de s'occuper de la détermination des » sommes qui lui paraîtront nécessaires à cet » usage. »

La chambre ayant pris ce message en considération, Pitt, dès le lendemain, proposa de voter une somme qui ne pourrait excéder celle de cinq cent mille livres sterling, pour mettre le roi à même de faire à l'Empereur les avances nécessaires. Après quelques débats, la chambre adopta cette résolution à la presque unanimité.

Ceci ne précéda que de peu de jours la rupture des négociations de Paris; et le cas *où les démarches du roi pour la conclusion d'une paix générale seraient infructueuses*, ainsi que l'avait exprimé le message, n'étant survenu que trop tôt, le roi envoya, le 26 décembre, un autre message au parlement pour annoncer que la rupture provenait non d'un manque de désir sincère de sa part de voir la paix rétablie, mais des prétentions de l'ennemi incompatibles avec les intérêts permanents du royaume et la sûreté générale de l'Europe. S. M. ordonna en même temps de mettre sous les yeux des deux chambres tous les mémoires et papiers échangés dans le cours de la négociation de Paris.

Le lendemain ce message fut discuté dans la chambre des communes. Le premier ministre fit l'ouverture des débats par un discours dans lequel il établit que l'Angleterre avait fait la première des propositions de paix; qu'après avoir offert des conditions fondées sur une base juste et équitable, le directoire français avait refusé d'entrer dans la moindre discussion de ces conditions et avait donné l'ordre insultant au ministre du roi de quitter Paris dans deux fois vingt-quatre heures; qu'après la manière tout à fait étrange dont le gouvernement français avait brisé toute correspondance, en demandant au préalable un *ultimatum* sans avoir fait encore la moindre ouverture ou proposition, il ne restait à l'Angleterre d'autre parti à prendre que de soutenir la guerre avec courage et de la continuer avec une nouvelle vigueur.

A l'appui de ses assertions, Pitt entra successivement dans tous les détails de la négociation rompue: il répondit par le désaveu le plus formel à l'imputation qu'en demandant la réintégration du *statu quo* en Italie, l'Angleterre eût entendu parler de la Savoie, du comté de Nice, d'Avignon, pays dont il n'avait jamais été question et auxquels on n'avait point pensé. Ce fut sur la question des Pays-Bas qu'il insista le plus, le gouvernement britannique ayant regardé leur restitution comme une condition *sine quâ non*. Cependant, après avoir établi que la constitution et les lois alléguées par la France dans cette question n'étaient point obligatoires pour les puissances étrangères, Pitt insinua que cette condition même aurait pu être modifiée par des concessions à faire d'un autre côté; et ensuite il s'efforça de prouver l'équité de l'alternative établie par rapport à la Hollande; « que dans le cas où cette répu- » blique devrait rester au pouvoir de la France ou » absolument attachée à ses intérêts, l'Angleterre » était fondée à diminuer sa force et sa puissance » en s'appropriant ses colonies; que si au contraire » les Provinces-Unies étaient réintégrées dans leur » ancienne constitution politique, la France n'était » pas moins tenue à leur restituer les cessions qu'elle » s'était fait faire par elles dans le traité de la Haye, » que la Grande-Bretagne à leur rendre leurs colo- » nies, dont la restitution, dans le cas contraire, » serait un don fait à la France. »

La réponse de Fox au premier ministre fut d'abord une suite de reproches sur l'origine et sur les premiers événements d'une guerre qui offrait pour résultat une dépense de deux cent cinquante millions sterling; une nouvelle charge pour le pays de six millions par an; « et c'est ainsi, dit-il, que l'Angle- » terre, après avoir sacrifié ses trésors, et la vie de » quelques cent mille hommes utiles à l'État, est » réduite à l'aveu que *notre ennemi est aujour- » d'hui plus extravagant dans ses demandes » qu'au commencement de la guerre.* » Se hasardant ensuite à discuter quelques parties de la négociation, Fox ne craignit pas de compromettre sa popularité en censurant la demande de la restitution des Pays-Bas, comme une condition *sine quâ non*.

Les questions à discuter étaient si délicates, et il était si difficile de ne pas y blesser l'amour-propre national, qu'un grand nombre de membres de l'opposition évitèrent de prendre part à ces débats. Du reste la conduite des ministres fut approuvée par une majorité de deux cent douze voix contre trente-sept.

La crainte d'une invasion s'était répandue généralement en Angleterre, dès le mois de novembre,

Digitized by Google

bien que le danger réel ne fût pas de ce côté. L'armement de Brest était destiné, comme on l'a vu, à révolutionner l'Irlande, où s'étaient organisées des affiliations de mécontents; mais cette tentative ne tourna point au gré du directoire. A peine l'expédition fut-elle en mer qu'une tempête la dispersa, de sorte que le 24 décembre il n'arriva dans la baie de Bantry que sept vaisseaux, et successivement dix autres, sous le commandement de l'amiral Bouvet. Après quelques jours de mouillage dans la baie, le gros temps continuant, et l'amiral n'ayant aucune nouvelle de la frégate que montait le général Hoche, et qu'un coup de vent avait séparée de l'escadre, refusa d'accéder à la demande des officiers de terre qui voulaient débarquer les troupes. Il remit à la voile et rentra le dernier jour dans le port de Brest. Les autres divisions de l'armée navale rentrèrent après avoir perdu deux vaisseaux de ligne et trois frégates. Ainsi l'espoir d'une prochaine conquête de l'Irlande, qui avait porté le directoire à rompre brusquement les négociations ne fut point rempli. D'un autre côté, cette audacieuse entreprise fournit la preuve incontestable que la supériorité des forces navales n'est pas toujours une garantie bien certaine contre un débarquement. En effet, si l'armement de Brest n'obtint pas un succès complet, on ne doit l'imputer qu'à des circonstances purement accidentelles. L'Irlande pouvait être arrachée à l'Angleterre, si la tempête n'eût séparé Hoche de son expédition. Ce général avait encore un plan plus vaste : celui de prendre l'Angleterre à revers, après la conquête de l'Irlande, et d'y déterminer une révolution. Il est certain que dans sa proclamation à ses soldats il leur montrait la route de Londres comme le but qu'ils devaient atteindre « pour venger, disait-il, » l'Europe des attentats multipliés de la politique » ambitieuse de Pitt. » Ainsi on peut dire que dans cette occasion l'Angleterre ne fut réellement protégée que par la tempête.

Mais si les ministres y furent rassurés pleinement par l'issue de l'expédition d'Irlande, leur sollicitude n'en fut pas moins vive sur l'avenir sombre et décourageant que semblait présager l'affaiblissement visible de la triple alliance : sa ruine même paraissait inévitable depuis que les informations secrètes venues du Nord montraient le nouveau czar isolant son vaste empire, et abandonnant l'occident de l'Europe aux atteintes du pouvoir révolutionnaire. Réduite à une seule puissance continentale, la coalition pouvait-elle tenir longtemps contre le déploiement des forces de la France, pour peu que le directoire reprît de supériorité sur le Rhin et consolidât ses conquêtes en Italie par la prise de Mantoue? Tel était l'effet de l'avénement au trône de Paul Petrowitch. Sans aucune influence pendant le règne de sa mère, tremblant lui-même pour son avenir, ce prince n'avait opposé aux desseins et à l'excessive ambition de Catherine qu'une circonspection jalouse, cachant les sentiments qui l'agitaient sous l'apparence de la résignation et d'une soumission tranquille. Ainsi on ne connaissait encore ni ses inclinations ni ses répugnances à l'égard des puissances ou des nations étrangères. Celles dont les passions irritées, l'ambition et les vues secrètes plongeaient l'Europe depuis cinq ans dans les calamités de la guerre, flottaient à son égard entre l'espoir et la crainte. Sous le règne de Catherine, les affaires du gouvernement n'avaient jamais cessé d'être administrées dans la vue d'élever au plus haut degré de splendeur l'empire russe, et cela avec un succès dont les annales de la Moscovie et l'époque même du brillant règne de *Pierre le* Grand, n'avaient point encore offert d'exemple.

Bien qu'on fût alors à Pétersbourg, comme sous tous les nouveaux règnes, dans l'attente de grands changements, Paul Ier continua dans leurs emplois presque tous les ministres et les grands officiers de la cour et du cabinet. Non-seulement le vice-chancelier Ostermann fut laissé à la tête des affaires étrangères, mais encore l'empereur l'éleva à la dignité de chancelier. Le comte Bedborodsko, qui sous Ostermann avait la principale direction dans ce même département et qui par son activité avait mérité toute la confiance de Catherine, fut pareillement confirmé et même élevé au rang de feld-maréchal. Des trois membres composant le cabinet des affaires étrangères, le comte de Markoff, qui avait eu sous Catherine une grande influence, fut seul écarté. L'empereur nomma président du conseil de la guerre, en l'élevant au grade de feld-maréchal, le comte Nicolas Soltikoff; parmi les grands officiers deux seulement furent révoqués; le grand maréchal de la cour, prince Baratinski et le maréchal de la cour Kalitcheff. Le premier fut remplacé par le comte Scheremetoff. La place de grand échanson fut donnée au prince Nesvitzky. Enfin l'empereur nomma son aide de camp général M. de Plescheff, officier distingué par ses talents et sa droiture.

Il rappela a Saint-Pétersbourg le feld-maréchal Romanzoff, le général d'artillerie Villebois et le prince Repnin qui sous Catherine avait gouverné la Pologne avec l'arrogance et le faste d'un satrape. Paul désapprouvait en quelque sorte par là l'oppression des Polonais. Il montra encore davantage ces dispositions de bienveillance en rendant la liberté à plus de quatorze mille Polonais, exilés ou prisonniers par suite de la dernière insurrection. Kosciusko, son secrétaire Nieuczewicz, le comte

Digitized by Google

Potocki et beaucoup d'autres ne furent pas seulement mis en liberté, ils rentrèrent encore dans la possession de leurs biens, sur la simple promesse de vivre en repos.

Après un tel début, le nouvel empereur éleva ses créatures, qu'il fit entrer au conseil. Le prince Alexandre Kourakin (1) succéda au comte Ostermann dans la charge de vice-chancelier. Il fut décoré de l'ordre de Saint-André, et reçut en présent l'hôtel du comte de Markoff que le czar venait d'acheter cent mille roubles. Il nomma conseillers privés le comte Nicolas Romanzoff et le comte Serge Romanzoff, donnant à ce dernier la place de premier conseiller au département des affaires étrangères, qu'avait occupée Markoff.

Quant aux rapports de Paul Ier avec les puissances de l'Europe, voici comment il les régla. Le comte de Woronzoff, ambassadeur à Londres, y fut maintenu, mais sans confirmation de ses dernières instructions, qui tendaient à serrer le nœud de l'alliance. Il chargea le comte Narischkin d'aller notifier la mort de sa mère à la cour de Berlin, et il donna la même mission pour Vienne au prince Gallitzin, chargeant le comte Rasumowski, son ambassadeur à cette cour, de lui offrir les plus formelles assurances d'amitié et de protestation que son souverain *observerait avec exactitude et fidélité les engagements qui subsistaient entre l'Autriche et la Russie*. On en inféra à Vienne que le lien de la triple alliance n'était pas tout à fait rompu. Toutefois la cour de Berlin fut traitée avec une prédilection plus marquée. Paul écrivit de sa propre main à S. M. Prussienne une lettre remplie des plus fortes assurances d'amitié, et le comte de Tauenzien, ambassadeur du roi à Saint-Pétersbourg, fut le premier, parmi les membres du corps diplomatique, que l'on admit à l'audience impériale. Accueilli de la manière la plus gracieuse, il reçut du czar lui-même la déclaration que ce monarque *voulait entretenir avec la plus grande fidélité les liens étroits* qui subsistaient entre la Russie et la Prusse. Les derniers arrangements relatifs à la Pologne furent même confirmés.

Le cabinet de Berlin se réjouit d'autant plus de ce témoignage des sentiments du nouvel empereur qu'on y apportait une grande sollicitude aux changements que pouvait produire dans le système politique d'une cour aussi influente que celle de Saint-Pétersbourg, la mort d'une souveraine dont l'intervention dans les grands intérêts qui agitaient le continent avaient paru, dans ces derniers temps, peu favorables à la Prusse. Il est sûr que Catherine avait voulu concourir au maintien de la balance politique en Europe, en empêchant une paix nuisible à l'Autriche. Son projet avait été de soutenir cette puissance par une armée de soixante mille hommes, et de tenir la Prusse en respect soit par les voies diplomatiques, soit par la présence sur les frontières d'une autre armée russe prête à agir au besoin. Enfin, selon les discours tenus dans ce temps-là confidentiellement par Haugwitz, la mort de Catherine fut un événement très-heureux pour la Prusse.

Frédéric-Guillaume nomma incontinent le lieutenant général comte de Brühl, pour aller féliciter de sa part l'Empereur Paul sur son avénement au trône; il le chargea, pour ce monarque, d'une lettre autographe très-flatteuse et très-amicale.

Ce fut alors que se répandit à Berlin le bruit de la reconnaissance prochaine de la république française par l'empereur Paul; mais ce bruit était aussi hasardé que celui qui se répandit dans d'autres parties de l'Allemagne, touchant la reconnaissance de Louis XVIII par le même monarque.

Toutefois les dépêches du comte de Tauenzien vinrent confirmer les conjectures d'Haugwitz, et rassurer de plus en plus le roi sur le maintien de son système politique. L'ambassadeur prussien se rendait garant, pour ainsi dire, des dispositions pacifiques de l'empereur Paul; il annonçait que ce prince venait d'envoyer un courrier aux frontières de Perse, pour mettre fin aux hostilités et faire la paix à des conditions modérées. Le comte de Tauenzien ajoutait qu'on était persuadé à Saint-Pétersbourg que la sanction au nouveau traité d'alliance et de subside avec l'Angleterre était non-seulement suspendue, mais que ce traité serait considéré comme non avenu par le nouvel empereur. Dès lors Haugwitz et ses adhérents regardèrent la Prusse non-seulement comme entièrement émancipée, mais désormais attachée d'une manière immuable au système politique dont il était lui-même le principal mobile. Il ne laissa point ignorer cet état de choses satisfaisant au ministre de France Caillard, et de son côté le directoire, instruit par la correspondance de son ministre à Berlin, conçut l'espoir fondé d'amener enfin l'Autriche à conclure un traité séparé, qui mettrait fin à la guerre continentale. Ce fut pour arriver à ce résultat, qu'il fit proposer à cette puissance la mesure préliminaire d'un armistice général. Tel était le principal objet de la mission de Clarke. On a vu que ce négociateur était arrivé à Milan le 1er décembre. Là, s'étant abouché avec Bonaparte, il écrivit lui-même à l'Empereur, en lui envoyant la lettre du directoire, qui resta sans réponse.

(1) Le même qui fut ambassadeur de Russie à la cour de Napoléon.

Digitized by Google

Mais vers la mi-décembre, Bonaparte reçut la lettre suivante du feld-maréchal Alvinzy.

Trente, le 13 décembre 1796.

AU GÉNÉRAL EN CHEF BONAPARTE.

« Je viens de recevoir de S. M. l'Empereur des » ordres relatifs à la lettre que M. le général de » division Clarke lui a adressée et que je lui ai fait » passer le 9 de ce mois. S. M. désirant que le baron » de Vincent, l'un de ses adjudants généraux, » puisse s'aboucher avec le général Clarke et s'ex- » pliquer avec lui sur différents objets de sa lettre » à S. M., j'ai l'honneur de vous prier, monsieur le » général, de me faire passer un sauf-conduit pour » le baron de Vincent, pour lui, son aide de camp » et un domestique, pour autant que cette entrevue » serait consentie et pourrait avoir lieu. Dans ce » dernier cas, je proposerais Vicence comme l'en- » droit le plus à portée des deux armées, et qui » d'ailleurs n'est occupé à poste fixe par aucune » d'elles. Je prierais aussi monsieur le général de » me faire savoir le jour où monsieur le général » Clarke pourra se rendre dans cette ville, afin que » le baron de Vincent puisse régler sa marche en » conséquence.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» *Signé*, ALVINZY. »

Cette dépêche contraria singulièrement les projets de Bonaparte, qui, voyant la direction des affaires politiques lui échapper, sentit qu'il ne pourrait reprendre tout son ascendant sur le directoire et s'emparer de la négociation qu'après s'être rendu maître de Mantoue. En conséquence, il remit à Clarke une note signée de lui, dans la vue de le porter à renvoyer la négociation après la prise de Mantoue.

« Maître de Mantoue, disait le général en chef » dans cette note, l'on sera trop heureux de nous » accorder les limites du Rhin.

» Rome n'est point en armistice avec la républi- » que française; elle est en guerre, elle ne veut » payer aucune contribution; la prise de Mantoue » seule peut lui faire changer de conduite.

» Nous perdrions donc par l'armistice :

» 1° Mantoue jusqu'en mai, et à cette époque » nous le trouverions parfaitement approvisionné, » quelque arrangement que l'on fasse, et les cha- » leurs le rendraient imprenable à la fin de l'ar- » mistice.

» 2° Nous perdrions l'argent de Rome que nous » ne pouvons avoir sans Mantoue : l'État de l'Église » est inabordable en été.

» 3° L'Empereur étant plus près, ayant plus de » moyens de recruter, aura en mai une armée plus » nombreuse que la nôtre, car, quelque chose que » l'on fasse, dès que l'on ne se battra plus tout le » monde s'en ira. Dix à quinze jours de repos » feront du bien à l'armée d'Italie, trois mois la » perdront.

» 4° Conclure l'armistice actuellement, c'est » s'ôter les moyens et les probabilités de faire une » bonne paix dans un mois. Tout se résume à atten- » dre la prise de Mantoue.... »

Mais Clarke, qui était dans toute la ferveur de sa mission, répondit par la note suivante :

« On a l'espoir de voir bientôt tomber Mantoue en » notre pouvoir; mais selon les probabilités l'époque » de sa reddition ne peut avoir lieu avant un mois, » et on ne me dissimule pas qu'on sera peut-être » forcé d'en faire le siége en janvier.

» Mantoue pris, nous sommes, ajoute-t-on, mai- » tres absolus de l'Italie; mais avant de prendre » cette place nous avons encore quelques chances à » courir; déjà elle a été débloquée une fois; elle » vient d'être sur le point de l'être de nouveau, et » *nous avons été à deux doigts de perdre une* » *partie de nos conquêtes en Italie.*

» L'armistice nous assurera la tranquille posses- » sion de ce pays pendant six mois, ainsi que la » possibilité de nous y faire des amis intéressants » qui s'armeront pour notre cause.

» Quelle est d'ailleurs notre position au moment » où j'écris? La lassitude de la guerre se fait sentir » dans toutes les parties de l'intérieur de la répu- » blique. Le peuple souhaite ardemment la paix, les » armées murmurent hautement de ce qu'elle n'est » point faite; celle d'Italie et ses plus braves mêmes » en parlent et la désirent. Le corps législatif la » veut, il la commande, pour ainsi dire, n'importe » à quelles conditions, et ses refus prolongés de » fournir au directoire des fonds pour continuer la » guerre en sont la preuve. Vos finances sont nulles, » l'agriculture réclame, ou réduit, ou rappelle les » bras qu'elle avait envoyés pour la protéger à l'ex- » térieur; la guerre aurait chaque jour une immo- » ralité presque universelle qui pourrait par la suite » renverser la république; enfin tous les partis ha- » rassés veulent la fin de la révolution; et si notre » état de misère intérieure se prolonge, le peuple » fatigué, ne trouvant pas le bien dans ce qui est, » voudra le chercher dans un autre ordre de choses » qui fera naître et recommencer de nouvelles ré- » volutions, et nous aurons pendant vingt ou trente » ans tous les fléaux que ces secousses amènent.

Digitized by Google

» Il faut donc la paix pour retrouver l'enthou-
» siasme qui nous a fait vaincre; le moment de
» parler de paix, c'est le moment actuel, celui où
» l'armée d'Italie vient de battre ses ennemis; celui
» surtout où la lassitude d'une campagne extrême-
» ment active s'est fait sentir dans toute l'Allemagne;
» celui où l'Angleterre doit paraître à ses alliés n'a-
» voir agi que pour elle-même, et les avoir joués en
» voulant nous jouer nous-mêmes par des ouvertu-
» res de négociations pleines de mauvaise foi et de
» réticences. C'est un malheur, sans doute, de n'a-
» voir pas Mantoue; mais si nous concluons l'armis-
» tice, ne sera-ce pas comme si nous avions con-
» quis la paix, puisque le gouvernement n'aura qu'à
» se résoudre à ne jamais rompre cet armistice
» pour tourner contre l'Empereur le cri de toute
» l'Europe s'il recommence les hostilités? Par cet
» armistice, nous restons possesseurs de l'Italie, au
» moins jusqu'à la paix, ou nous ne guerroierons
» qu'avec l'assentiment de tous les peuples. Déjà
» l'obstination de l'Empereur fait pressentir la for-
» mation d'une neutralité armée en Allemagne, qu'il
» est de son intérêt de prévenir....

» Sans doute la bravoure de l'armée d'Italie et les
» talents des généraux qui la commandent sont en-
» core des garants de nos succès; on peut toutefois,
» sans calomnier son courage, songer que si l'ar-
» mistice n'est pas bientôt conclu, Mantoue peut
» être débloqué; car les calculs militaires les mieux
» établis sont souvent renversés par les causes les
» plus légères.... Nous sommes vainqueurs; les
» conditions de la paix ne peuvent qu'être honora-
» bles pour nous : les événements peuvent changer
» cette heureuse situation. Chargé de parler de paix,
» je n'oublierai jamais ce qu'exigent la dignité na-
» tionale et la raison.... »

Ici Clarke était l'organe de Carnot, qui avait fait sa fortune militaire, et du parti de Carnot dans le corps législatif.

Dans une seconde note, en réponse à celle-ci, Bonaparte, qui persistait dans ses idées, s'exprima en ces termes :

« Quelque chose que l'on fasse et que l'on éta-
» blisse, nous verrons nous échapper Mantoue, si
» l'on conclut l'armistice avant la prise de cette
» place, et sans cette place nous n'obtiendrons pas
» de paix raisonnable..... Je crois qu'il n'y a qu'un
» moyen de retarder la paix de l'Europe, c'est de
» conclure un armistice sans avoir Mantoue. Qu'on
» n'oublie pas qu'une démarche prématurée en ce
» genre peut tout perdre..... »

Mais Clarke ne cessait de répéter que les ordres du gouvernement étaient précis. Ce fut alors que Bonaparte, sûr d'être appuyé par Barras, qui était opposé à Carnot, dit au négociateur du directoire, sans déguisement et en homme qui ne partageait pas aisément le pouvoir : « Si vous venez faire ma
» volonté, je vous verrai avec plaisir; sinon, vous
» pouvez retourner vers ceux qui vous envoient. »
Clarke ne répondit mot, et il se mit à réfléchir sur le caractère et les vues du général en chef...

Déjà, donnant à sa mission tout son essor diplomatique, il avait écrit au ministre des relations extérieures que l'intérêt de la France et une saine politique demandaient que le gouvernement français attendît encore pour se prononcer sur le sort du nord de l'Italie; qu'une décision prématurée pourrait former un grand obstacle à la paix; qu'un peuple aussi dépourvu d'énergie, esclave des préjugés les plus dégradants, soutiendrait assez mal le rôle de peuple libre; qu'il serait toujours temps de l'affranchir absolument, ou de lui assurer une constitution plus heureuse et plus libre au moment où on traiterait de la paix de l'Italie. Charles Delacroix lui répondit que dans ses relations avec les députés de Milan, il ne leur avait jamais rien dit qui contrariât ces principes, et que ce qu'il lui marquait le confirmait plus que jamais dans la résolution d'être toujours circonspect (1). « Je ne serais point étonné, ajou-
» tait le ministre, que la cour de Vienne vous re-
» fusât, ou tout au moins tardât beaucoup à vous
» expédier les passe-ports nécessaires, tant sont serrés
» et forts les nœuds qui la lient à la cour de Londres;
» cependant bien des circonstances pourront se réu-
» nir pour ébranler son orgueil et la fidélité qu'elle
» étale pour ses engagements : la mort de l'impéra-
» trice de Russie, les dispositions pacifiques de son
» successeur, son penchant pour la Prusse, son at-
» tachement pour le duc de Wurtemberg, dont l'a-
» grandissement dépend de nous; le mécontentement
» de tous les princes séculiers de l'Allemagne, et
» le désir qu'ils ont de s'agrandir aux dépens des
» princes-prêtres; les menaces de la Porte-Otto-
» mane qui réclame pour nous la limite du Rhin,
» et qui, selon que le marque Aubert-Dubayet (2),
» fait marcher des troupes sur le Danube pour sou-
» tenir la médiation qu'elle veut interposer entre
» son voisin, qu'elle n'aime guère, et ses anciens
» amis; enfin, une coalition qu'on présume se for-
» mer en Allemagne pour forcer l'Empereur à faire
» la paix selon nos principes : voilà des détails pour
» votre gouverne dans la mission importante dont
» vous êtes chargé. »

Mais cette mission, Bonaparte entendait en avoir

(1) Correspondance inédite du 30 décembre 1796.

(2) Ambassadeur à Constantinople.

Digitized by Google

lui-même la direction spéciale, et Clarke avait déjà pris son parti : d'envoyé intime du directoire, il n'aspirait plus qu'à être le confident de Bonaparte, loin d'éclairer ses démarches et d'en rendre un compte sévère, comme on l'avait supposé à Paris. Comment, d'ailleurs, eût-il pu se rétracter si subitement ? Flatté de l'accueil que lui avait fait d'abord le général en chef à Milan, et frappé sans doute de la supériorité de ses conceptions, il avait fait de lui un pompeux éloge dans son premier rapport secret adressé au directoire (1), rapport qu'il avait même terminé par cette phrase : « Il faut que le général » en chef continue à commander toutes les opéra- » tions diplomatiques en Italie. » Se bornant ainsi au rôle d'observateur et d'agent secondaire, il fut réduit à déplorer, dans sa correspondance avec le directoire, les déprédations de l'armée, signalant les rapines des administrateurs comptables et des généraux eux-mêmes, rapines si criantes, que déjà Bonaparte s'en était plaint dans ses dépêches confidentielles adressées au gouvernement, tout en avouant son impuissance pour arrêter ce brigandage. Il réitéra ces plaintes de concert avec Clarke, et avec tout aussi peu de succès.

Ne songeant d'abord qu'à paralyser la mission diplomatique de l'envoyé de Carnot, il s'était montré peu empressé de satisfaire à la demande formée par Alvinzy, au nom de l'Empereur, pour l'ouverture des conférences de Vicence ; et ici la fortune, qui ne se lassait pas de le combler de ses faveurs, vint encore lui en prodiguer de nouvelles. Donnons, avant d'entrer dans le récit des faits, une idée de la position des armées belligérantes dans la haute Italie.

Les Autrichiens s'étaient postés sur la Brenta et dans le Tyrol. L'armée républicaine était établie le long de l'Adige. Là elle occupait la ligne de Montebaldo, Corona, Rivoli, avec un corps avancé en avant de Porto-Legnago. Mantoue était cerné étroitement, et le service du blocus s'y faisait avec une surveillance sévère, lorsque le 22 décembre, un agent secret de l'Autriche, envoyé de Vienne à Trente et de Trente à Mantoue, par Alvinzy, accompagné d'un guide, fut surpris et arrêté par une sentinelle au moment où il franchissait le dernier poste français pour entrer dans la ville. Cet émissaire eut le temps néanmoins d'avaler ses dépêches, enfermées dans un petit cylindre enduit de cire d'Espagne. Cette méthode d'avaler les dépêches, de la part des espions, lorsqu'ils sont découverts, n'était pas ignorée à l'état-major français. Conduit devant le général Damas, qui commandait cette partie du blocus, l'émissaire fut interrogé sévèrement, mais sans succès. Menacé alors d'être fusillé à l'instant même, s'il n'avouait pas avec sincérité l'objet de sa mission, il finit par convenir qu'il était porteur de dépêches. En effet, étant gardé à vue à l'état-major, il rendit vingt-quatre heures après, par une évacuation forcée, une petite boule de cire à cacheter renfermant la lettre suivante, écrite en français et d'un caractère très-fin : elle était signée à la fois de l'Empereur et d'Alvinzy, et adressée au maréchal Wurmser à Mantoue.

(1) Daté de Milan le 7 décembre 1796.

Trente, 13 décembre 1796.

« Je m'empresse d'avoir l'honneur de transmet- » tre à Votre Excellence, littéralement et *dans* la » même langue que je les ai reçus, les *ordres de* » S. M., en date du 5 de ce mois :

« Vous aurez soin d'avertir sans retard le maréchal » de Wurmser... pour ne pas discontinuer ses opéra- » tions. Vous lui ferez savoir que j'attends de sa va- » leur et de son zèle qu'il défendra Mantoue jusqu'à » toute extrémité ; que je le connais trop ainsi que les » braves officiers généraux qui sont avec lui pour » craindre qu'il se rende prisonnier, surtout s'il » s'agissait de transporter la garnison en France au » lieu de la renvoyer dans mes États ; je désire que » dans le cas qu'il fût réduit à toute extrémité et » qu'il se trouvât sans ressources pour la subsis- » tance, il trouvât les moyens, en détruisant au- » tant que possible ce qui, dans Mantoue, serait » de préférence utile à l'ennemi, et en emmenant la » partie des troupes qui sera en état de le suivre, » de gagner et de passer le Pô, de se porter à Fer- » rare ou à Bologne, et de se rendre en cas de be- » soin vers Rome ou en Toscane. Il trouvera de ce » côté très-peu d'ennemis, de la bonne volonté pour » l'approvisionnement de ses troupes, pour lequel, » au besoin, il fera usage de la force ainsi que pour » surmonter tout autre obstacle.

» *Signé*, FRANÇOIS. »

« Un homme sûr, cadet du régiment de..... re- » mettra cette dépêche importante à Votre Excel- » lence. J'ajouterai que la situation actuelle et le » besoin de l'armée ne permettent pas de tenter de » nouvelles opérations avant trois semaines ou un » mois sans s'exposer derechef au danger de ne » point réussir. Je ne puis trop insister près de » Votre Excellence afin qu'elle tienne le plus long- » temps possible à Mantoue..., l'ordre de S. M. lui » servant d'ailleurs de direction générale. Dans

Digitized by Google

» tous les cas, je prie Votre Excellence de m'envoyer » de ses nouvelles par des moyens sûrs dont je puisse » me servir pour correspondre avec elle.

» *Signé*, ALVINZY. »

La connaissance de ces dépêches secrètes révélait en quelque sorte le plan de la cour de Vienne, en indiquant qu'une quatrième tentative serait faite au mois de janvier pour délivrer Mantoue. Dès lors Bonaparte ne craignit plus l'effet d'un armistice prématuré, n'ignorant pas d'ailleurs que l'Autriche demanderait qu'il fût restreint à l'Italie tandis que le directoire voulait un armistice général. Il y avait près de quinze jours qu'Alvinzy lui avait demandé un sauf-conduit pour que le baron de Vincent pût s'aboucher avec Clarke; n'y voyant plus d'inconvénient, Bonaparte cessa d'y mettre obstacle, et Berthier, par son ordre, écrivit au général de l'armée impériale, le 26 décembre 1796, que le général en chef Bonaparte acceptait la proposition qu'il avait faite de Vicence pour le lieu où s'aboucheraient les deux négociateurs, et qu'il le prévenait que le général Clarke se rendrait le 2 janvier dans cette ville où pourrait également se rendre le baron de Vincent. Berthier joignit à sa lettre le sauf-conduit demandé et fit part au général Alvinzy des dispositions militaires pour la sûreté des conférences.

Voici comment Bonaparte s'exprima au sujet de cette prochaine entrevue, en l'annonçant lui-même au directoire : « Mon opinion est que quelque chose » que l'on puisse stipuler par le *statu quo* de Man- » toue, l'exécution en sera toujours impossible. Si » l'Empereur consent à conclure l'armistice sans le » pape, l'avantage de pouvoir retirer trente millions » d'Italie cet hiver et de pouvoir en donner quinze » aux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin est une » considération telle qu'elle nous permet d'ouvrir la » campagne prochaine avec avantage.

» Mais si l'Empereur veut y comprendre le pape, » l'armistice nous fera perdre Mantoue, l'argent de » Rome, et donnera le temps au pape d'organiser » une force militaire avec des officiers autrichiens : » cela mettrait toutes les chances contre nous pour » la campagne prochaine (1). »

L'opinion de Bonaparte devait nécessairement modifier celle du directoire touchant les propositions dont Clarke était porteur. Le directoire en désira encore plus vivement que la négociation pût s'entamer tout de suite pour un traité de paix dont il posa les bases dans de nouvelles instructions.

Voici les traits les plus marquants de sa lettre du 7 janvier 1797, adressée au général Clarke à ce sujet : « Le parti qu'a pris la cour de Vienne d'éta- » blir loin de cette capitale le lieu des négociations » indique peut-être que l'on craint de vous donner » accès près de l'Empereur, et que le parti ennemi » de la paix prévaut encore dans son cabinet. Nous » attendons néanmoins les lumières qui doivent » jaillir de vos premières entrevues avec son envoyé » pour nous fixer une opinion que nous n'admet- » trions qu'à regret. Si la maison d'Autriche joignait » en ce moment aux vues ambitieuses qui l'ont » toujours caractérisée, une connaissance exacte de » la tendance générale de l'Europe vers les innova- » tions politiques plus ou moins analogues à celles » que la France a éprouvées, elle sentirait que son » système de prépondérance fondé actuellement sur » la constitution germanique demande un autre ap- » pui. Cet appui lui est offert dans le plan de paci- » fication que nous proposons, et les circonstances » ne peuvent jamais être plus favorables pour le » faire goûter aux peuples et à leurs gouvernements, » et assurer la durée de ses effets.

» Quant à l'armistice, nous pensons toujours que » s'il ne pouvait être que de courte durée il nous » serait désavantageux sans la possession de Man- » toue. La détresse où doit se trouver enfin cette » place et la crainte que témoigne le général Alvinzy » de ne pouvoir la secourir, nous offrent des chances » favorables pour attendre sa reddition.

» Il est vrai que le fort de Kehl est dans une si- » tuation fâcheuse et à la veille de nous être enlevé; » mais le prince Charles ayant refusé d'accepter un » armistice sur le Rhin basé sur le *statu quo*, il est » à croire qu'il poursuivra son siége avec opiniâtreté. » Toutes ces considérations ajoutent un nouveau » poids à l'opinion du général en chef contre une » suspension d'armes qui ne nous serait d'aucun » avantage sur le Rhin, puisque le sort de Kehl (2) » sera décidé vraisemblablement avant qu'on y » puisse profiter de ses conditions, et qui nous se- » rait funeste en Italie si Mantoue n'était pas en notre » pouvoir. »

On voit ici que le sentiment du général en chef avait prévalu au directoire, et que les nouvelles instructions que Clarke en recevait étaient dictées pour ainsi dire par Bonaparte lui-même. Ceci a besoin d'explication. La division qui régnait au directoire entre Barras et Carnot prenait un tel caractère d'animosité et de jalousie, qu'un déchirement dans l'État devenait inévitable par la raison que les partis politiques se groupaient autour de ces deux personnages

(1) Correspondance confidentielle du 28 décembre 1796.

(2) Kehl en effet se rendit par capitulation à l'archiduc Charles, le 9 janvier, deux jours après la date de cette lettre.

Digitized by Google

qui formaient comme deux sommités opposées dans le gouvernement. Mais le parti de Carnot y était en minorité parce qu'il penchait trop décidément pour la paix au dehors et pour un système de modération dans l'intérieur. Carnot n'était presque jamais soutenu au directoire que par le vote isolé de Letourneur de la Manche, collègue médiocre, sur son déclin comme homme public. Mais la tendance politique de Carnot lui eût assuré une grande influence si d'autres passions et d'autres intérêts politiques n'étaient venus s'en mêler. Barras, au contraire, attaché aux opinions et aux mesures violentes, fréquemment appuyé par Rewbel et par La Reveillère-Lepaux, disposait souvent de la majorité dans les délibérations, mais il ne l'avait pas dans les conseils : corrompu et corrupteur par essence, il avait d'ailleurs une immense clientèle de déprédateurs et d'intrigants toujours prêts à le servir et à le soutenir. On voit jusqu'où devait s'étendre bientôt cette source de division dans le directoire. Cependant la mission de Clarke était émanée de Carnot, qui, lors des revers essuyés par les armées du Rhin, avait su mettre en jeu les terreurs de ses collègues pour arracher leur assentiment à l'objet de la négociation et au choix du négociateur. Loin de se défier de Bonaparte, il chargea Clarke de le sonder d'abord et de le ranger tout à fait dans ses intérêts à l'égard du schisme intérieur qui divisait le directoire. C'est ce qui a été avoué par Bonaparte lui-même. « Clarke, » dit-il (1), avait réellement une mission près la cour » de Vienne; il était aussi chargé de négocier les » intérêts de la minorité du directoire près de Napo- » léon. » Mais Carnot, qui ne sut pas mesurer l'étendue de l'ambition de Bonaparte, ne se doutait pas que, sous le point de vue politique, ce général lui serait contraire et qu'il désapprouverait le projet qu'il avait fait prévaloir. En effet, ne pouvant d'abord ramener Clarke à ses idées sur les moyens d'arriver à la paix que désirait le directoire, Bonaparte eut recours au patronage intéressé de Barras et de ses alentours dont il était toujours sûr de disposer par le mobile de la corruption. Barras, d'après les observations confidentielles de Bonaparte, ayant demandé que les instructions de Clarke fussent modifiées, rangea à son avis la majorité du directoire. De là la dépêche du 7 janvier dont il a été fait mention. Mais cette instruction nouvelle n'arriva au quartier général de Milan qu'après la rupture des conférences ouvertes dès le 3 janvier à Vicence, entre Clarke et le baron de Vincent. Par l'effet de ce même bonheur qui accomplissait tous les désirs de Bonaparte, les conférences de Vicence n'eurent aucune issue.

(1) Mémoires écrits à Sainte-Hélène.

Clarke ayant exposé l'objet de sa mission, le négociateur autrichien déclara que l'Empereur ne pouvait recevoir dans sa capitale un plénipotentiaire de la république française qu'il ne reconnaissait pas; que, d'ailleurs, S. M. Impériale ne pouvait se séparer de ses alliés, et qu'enfin si le ministre des relations extérieures de France avait à faire quelques communications diplomatiques, il pouvait s'adresser au marquis de Gherardini, ministre d'Autriche à Turin.

C'était la conséquence des résolutions prises à la cour de Vienne sur l'avis que le directoire venait de mettre fin brusquement aux négociations de lord Malmesbury. L'agent secret Chausel, que Bonaparte avait expédié à Vienne sous l'habit de courrier, et qui y était dans l'attente depuis le 10 octobre, reçut l'ordre de quitter cette capitale dans le bref *délai de* trois heures : il partit accompagné d'un officier autrichien jusqu'à la frontière. On délibéra aussitôt dans le conseil et on y décida la continuation des hostilités malgré le parti de la paix, qui représenta le vide qu'allait causer dans la coalition l'obstination de l'empereur Paul Ier à ne pas signer le traité de subside qu'allait conclure l'impératrice sa mère au moment de sa mort; cependant on savait déjà que le système de Catherine ne serait pas tout à fait abandonné à Saint-Pétersbourg, mais seulement modifié.

Il n'y avait plus aucun doute à cet égard d'après les notes récentes que les ambassadeurs de Russie à Londres et à Vienne venaient de remettre à ces deux cours, et où était exprimée, de la part de l'empereur Paul, l'intention de remplir à leur égard les engagements pris par sa mère. Le système politique mitoyen adopté par le nouvel autocrate fut d'ailleurs bientôt révélé par les circulaires que son cabinet transmit à ses ministres près les diverses cours. Ce fut en conséquence de ce rescrit circulaire que M. de Struve, ministre de Russie près la diète générale de l'Empire, y fit la déclaration qui portait en substance : que Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, d'après les mesures générales qu'il avait adoptées à son avénement au trône, et d'après ses vues bienfaisantes pour le bonheur de ses peuples, n'avait pas cru devoir donner suite à la négociation qui avait été entamée à Pétersbourg, ni entrer dans des engagements nouveaux relatifs à la présente guerre, spécialement à l'envoi d'un corps considérable de troupes russes, Sa Majesté voulant consacrer exclusivement ses soins au bien-être intérieur de son empire; que néanmoins Sa Majesté n'en restait pas moins fidèlement attachée aux liaisons déjà formées par l'impératrice défunte, et qu'elle remplirait de la manière la plus scrupuleuse, à l'e-

Digitized by Google

gard de toutes les puissances, les engagements relatifs à la guerre actuelle; qu'en conséquence elle ne pouvait se dispenser d'exhorter les illustres États germaniques à rester unis avec leur chef, et de leur rappeler, par un effet de la part sincère qu'elle prenait à leur bien-être, l'obligation de remplir leurs devoirs constitutionnels envers ce même chef, dans les fonctions dont il était revêtu comme chef de l'Empire, obligation de l'accomplissement de laquelle dépendaient le bonheur et le salut de l'Allemagne.

Cette déclaration ne contribua pas peu sans doute à ramener le cercle de Souabe dans les limites de ses anciennes liaisons avec le chef du corps germanique. Le ministre que le cercle avait envoyé à Paris reçut l'injonction de ne consentir à aucune demande ultérieure sur les payements de contributions réclamées par le gouvernement français par suite de la dernière invasion des armées de la république en Allemagne, et bientôt après ce ministre fut rappelé. L'électeur de Bavière, de son côté, mit encore plus d'obstination à ne pas ratifier l'accord conclu en son nom dans cette même circonstance.

Sous ce dernier point de vue la cour de Vienne tira de la déclaration de l'empereur de Russie et de l'effet qu'elle produisit en Allemagne de nouveaux motifs de persévérer dans la guerre, et tout fut rompu dès la seconde conférence entre Clarke et le baron de Vincent. Le plénipotentiaire français était à peine de retour à Vérone, que déjà Alvinzy manœuvrait pour dégager Mantoue. Mais voyons d'abord ce qui s'était passé à l'état-major d'Alvinzy et à la cour de Vienne même, ou du moins dans le cabinet du principal ministre.

Les généraux autrichiens ne pouvaient plus se dissimuler l'état de détresse où cette place était réduite; ils n'ignoraient pas que la garnison commençait à manquer de vivres; qu'elle était d'ailleurs affaiblie par les maladies et par un service accablant. Dans l'espoir de se procurer quelques secours en attendant le résultat de l'expédition qui se préparait, Wurmser avait fait, il est vrai, le 29 décembre, une sortie vigoureuse, mais plus brillante qu'utile, par la raison que les environs de Mantoue se trouvant tout à fait épuisés, la garnison n'avait pu y introduire que très-peu de vivres. Et cependant Alvinzy, malgré les intentions formelles de l'Empereur, était d'avis de ne rouvrir la campagne pour essayer de dégager Mantoue qu'aussitôt après le retour de la belle saison, ne pouvant croire, disait-il, que le maréchal Wurmser en fût aux expédients, puisqu'il ne lui faisait rien connaître de sa situation. Il ignorait, ou feignait d'ignorer, que l'émissaire de l'Empereur était tombé avec ses papiers secrets dans les mains de Bonaparte, ou plutôt il connaissait le fond de la pensée de Thugut; or Thugut avait reçu les propositions secrètes de Bonaparte par l'intermédiaire du marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à la cour de Vienne, et Gallo était l'affidé et l'ami intime de Thugut. Cette intrigue avait d'abord été ourdie par l'impulsion de la reine de Naples elle-même : le prince Belmonte-Pignatelli d'une part, et le marquis Manfrédini de l'autre, en avaient été les premiers moteurs. La reine ne voyait de salut pour le royaume de Naples que dans la cessation de la guerre entre la France et l'Autriche. D'après la note secrète que le marquis de Gallo avait remise à Thugut, les bases de la paix devaient être établies sur la cession de la rive gauche du Rhin à la France, et voici ce qu'avait fait dire à Thugut l'adroit Bonaparte : « Laissez-moi prendre Mantoue, que j'aurai » d'ailleurs en dépit de tous vos efforts, et vous » trouverez dans la rétrocession de Mantoue et de » la Lombardie la compensation de l'abandon de la » rive gauche, qui n'entre pour rien dans la puis- » sance héréditaire de la maison d'Autriche. » Mais il n'était pas facile d'amener l'Empereur à consentir à une pareille combinaison. Sa politique était franche, il voulait qu'on délivrât Mantoue et qu'on battît les Français en Italie comme on les avait battus en Allemagne. Il ne lui manquait que des généraux et des ministres dont les sentiments répondissent à ses intentions. Toutefois la majorité du conseil tenant ferme, le parti de la paix, fortifié par les intrigues secrètes de plusieurs dames du haut parage à la cour, reconnut qu'on ne pourrait vaincre ce prince que par la *force des choses*.

Au milieu de ces intrigues, croisées par le parti anglais à Vienne que faisait mouvoir sir Morton Eden, une sorte de mouvement national venait d'être imprimé à la monarchie autrichienne. Les deux mois qui s'étaient écoulés depuis la bataille d'Arcole, l'Autriche les avait mis à profit en faisant arriver dans le Frioul des renforts tirés des rives du Rhin, où les armées françaises étaient en quartier d'hiver. Le Tyrol avait levé plusieurs bataillons d'excellents tirailleurs, et les grandes villes de la monarchie offraient des bataillons de volontaires. Vienne en fournit quatre qui reçurent de l'Impératrice des drapeaux brodés de ses propres mains. A la fin de décembre, l'armée d'Alvinzy s'élevait à cinquante mille combattants établis sur une ligne demi-circulaire depuis le lac de Garda jusqu'à Moncelèze, derrière la Piave, occupant Arco, Alla, Bassano, et poussant ses avant-postes jusqu'à Vicence et Padoue. Le quartier général d'Alvinzy venait d'être porté de Trente à Bassano.

L'armée française, de son côté, malgré les renforts qu'elle avait successivement reçus, ne se mon-

Digitized by Google

tait pas à plus de quarante mille hommes.

Elle était dans le même état d'inaction que l'armée de l'Empereur, bloquant Mantoue, et tenant la ligne qui s'étendait du lac de Garda à Legnago, par Rivoli, Vérone et Montebello.

Toute l'Europe avait les yeux fixés sur Mantoue, lorsque Wurmser, aux abois, et ne recevant aucun avis du dehors, trouve enfin un officier qui se dévoue : cet officier, c'est le colonel anglais Graham, qui remplissait auprès de l'armée autrichienne d'Italie les mêmes fonctions que le colonel Crawfurd auprès de l'armée d'Allemagne. Il avait accompagné Wurmser dans toutes ses expéditions et s'était renfermé avec lui dans Mantoue. Là, à la suite d'un conseil, il parut si urgent d'instruire le général Alvinzy de la détresse de la garnison, que le colonel proposa de se charger lui-même de cette mission périlleuse. Son offre fut acceptée avec joie par le vieux maréchal. Travesti en paysan, Graham sort de Mantoue le 29 décembre, échappe à la vigilance des patrouilles françaises, et arrive le 4 janvier à Bassano, quartier général d'Alvinzy. Là, il informe avec détail le général en chef de tout ce qui intéresse le sort de Mantoue et de sa garnison; il lui apprend que les vivres seront consommés en totalité vers la fin de janvier, quelque économie qu'on apporte à leur distribution. Ceci exigeait qu'on ne perdît pas un moment. Le colonel allait d'ailleurs instruire directement l'Empereur du résultat de son heureuse tentative, et toute tergiversation devenait dès lors impossible. Or Alvinzy, après avoir consulté Weirotter, résolut de mettre à exécution sur-le-champ les opérations qui avaient été projetées par le conseil aulique et adoptées par la cour de Vienne. Elles se liaient à l'expédition éventuelle de Rome, indiquée dans la lettre secrète de l'Empereur. D'après ce plan, Alvinzy était chargé de diriger les opérations du côté de Montebaldo, tandis que Provera marcherait avec vingt mille hommes sur le bas Adige. Indépendants l'un de l'autre, les deux chefs devaient se réunir devant Mantoue, le corps principal, qui était celui d'Alvinzy, débouchant par le Tyrol, et Provera par les plaines du Padouan. Si Alvinzy battait l'armée française, il arrivait sous les murs de Mantoue et y trouvait le corps qui s'y serait porté, en traversant l'Adige. S'il échouait, et que la seconde opération réussît, le siége de Mantoue devait être également levé et la place approvisionnée. Dans ce cas, ce même corps d'armée, sous les ordres de Provera, devait se jeter dans le Serraglio et y établir ses communications avec Rome.

En refusant de souscrire aux conditions que voulait lui imposer le gouvernement français, le pape ne s'était pas aveuglé sur les dangers auxquels il s'exposait. Il n'ignorait pas que les Français avaient résolu de restreindre son pouvoir spirituel et temporel, et qu'ils feraient tôt ou tard de nouveaux efforts pour pénétrer plus loin dans ses États. Ne pouvant plus compter sur les secours du roi de Naples, et soupçonnant la sincérité de la médiation de la cour d'Espagne en sa faveur, il s'était lié plus particulièrement avec celle de Vienne. Décidé à suivre la fortune de cette dernière puissance, il avait augmenté son armée et l'avait mise sur le pied de guerre, cherchant des moyens extraordinaires de défense dans l'affection que ses sujets lui portaient et dans leur haine contre le gouvernement de la France. Il fut secondé par le zèle et le patriotisme des premières classes et des maisons opulentes, qui employèrent leurs richesses et leur influence pour lever différents corps de volontaires. Le prince Colonna et le prince Borghèse formèrent chacun un régiment à leurs frais. L'État de l'Église prit tout à coup un aspect militaire, et, dès le 20 décembre, son chef, ayant fait marcher un corps de troupes sur Faenza, se mit en mesure de le porter en peu de temps à vingt mille hommes. On n'attendait plus que la nouvelle des opérations offensives du général Alvinzy, et il en était de même dans toutes les parties de l'Italie, où la cause française avait plus d'ennemis que de partisans.

Cependant Alvinzy avait porté son quartier-général de Bassano à Roveredo, prêt à opérer sur le haut Adige. Le mouvement offensif sur le bas Adige fut le premier à se prononcer. Dès le 7 janvier, Provera se mit en marche des environs de Padoue à la tête de douze mille hommes, se dirigeant sur Porto-Legnago. Bientôt aux prises avec les troupes de la division Augereau, il leur enleva successivement les postes de Castella, Medara et San-Salvador, les forçant de se replier sur Bevilaqua. Le 9, il les débusqua de plusieurs villages et les poussa jusqu'à Porto-Legnago, après leur avoir fait trois cents prisonniers et pris trois pièces de canon. Arrivé au bord de l'Adige, il fallut passer le fleuve, afin de se porter sur Mantoue.

Bonaparte était à Bologne, où il surveillait les mouvements du pape, quand il apprit cette marche de Provera. Persuadé que le surplus de l'armée autrichienne était aussi en mouvement, il ne laisse que les troupes italiennes sur les frontières des légations, afin de tenir en échec l'armée pontificale, et dirigeant trois mille Français de Bologne sur Ferrare, il passe le Pô à Borgo-Forte et arrive de sa personne à Vérone, le 12, dans la matinée, au moment où la division Masséna était aux prises avec une colonne autrichienne, qui avait culbuté son avant-garde et

Digitized by Google

le ramenait sous les murs de Vérone; une action très-chaude s'ensuivit à Saint-Michel, et ne tourna à l'avantage d'aucun parti.

Pendant que les Autrichiens engageaient ainsi le combat avec la droite et le centre de l'armée de Bonaparte, pour attirer son attention et ses forces sur ces deux points, Alvinzy, marchant en personne sur Montebaldo, attaquait l'extrême gauche des Français sur le haut Adige, où il enleva quelques retranchements; mais il ne put emporter ceux de la Corona que le second jour. Joubert, qui y commandait, se replia sur l'excellente position de Rivoli.

Attaqué à la fois sur la droite, le centre et la gauche de sa ligne, Bonaparte était encore dans l'incertitude; ce ne fut que le 13 janvier au soir, qu'il apprit en même temps que le général autrichien Provera avait remporté des succès sur le bas Adige, et que Joubert avait été chassé de la position de la Corona.

Ces deux revers, éprouvés dans le même moment aux deux ailes de son armée, augmentent son embarras, et accroissent son incertitude sur la direction qu'il convient de donner à ses troupes disponibles. Mais toujours servi par la fortune, des rapports secrets lui parviennent dans la nuit même du quartier général d'Alvinzy, et il n'a plus aucun doute que son adversaire ne se soit dirigé sur la Corona avec le gros de ses forces. Les rapports de Joubert coïncident avec les informations secrètes, et Bonaparte est dès lors convaincu que c'est sur le haut Adige qu'il doit aller frapper les plus grands coups.

Il dirige aussitôt de Vérone sur Rivoli la division Masséna, qui n'avait déjà plus devant elle le corps autrichien destiné à une fausse attaque, et qui s'était replié sur le point décisif. Bonaparte fit prévenir aussi un corps de son armée, qui était à Desenzano, de suivre la même direction. La division Augereau lui parut suffire pour disputer et défendre le bas Adige contre Provera. Toutes les autres troupes, à l'exception de la garnison de Vérone, se mettent en marche pour être, à la pointe du jour, à Rivoli, et le général en chef y arrive à deux heures du matin. Le temps s'était éclairci; le clair de lune était magnifique. Accompagné de Joubert et de Berthier, Bonaparte monte sur différentes hauteurs d'où il observe la ligne des feux ennemis qui éclairent tout le pays entre l'Adige et le lac de Garda. L'atmosphère en était embrasée, et il en résultait qu'il avait devant lui au moins trente mille hommes, auxquels il ne pouvait guère en opposer que vingt-deux mille.

De son côté, Alvinzy préparait tout pour une attaque générale qu'il devait faire le lendemain contre la seule division Joubert, n'imaginant pas que son adversaire eût eu le temps d'arriver à Rivoli avec des renforts. Dans cette conviction, il conçut le projet d'envelopper Joubert, ne doutant point que ce général ne fût obligé de capituler. Mais, dès quatre heures du matin, Bonaparte, après avoir reçu un nouvel émissaire, attaque les avant-postes autrichiens et reprend l'importante position de Saint-Marco. C'était la clef de la vallée de l'Adige, dont les Autrichiens s'étaient emparés la veille. Alvinzy s'aperçoit alors qu'il a été prévenu, et que les Français ont été renforcés. La bataille, toutefois, s'engage avec chaleur. Les Autrichiens attaquant vigoureusement les Français les chassent de hauteur en hauteur, et après les avoir rejetés hors de la ligne, se portent sur leur centre qu'ils repoussent avec le même succès. Dans ce moment critique parut tout à coup la division Masséna, qui rétablit le combat à l'aile gauche. Mais la droite et le centre des Autrichiens obtenaient de nouveaux avantages. Après avoir emporté plusieurs retranchements, ils parvinrent jusqu'à Rivoli, où Bonaparte avait réuni sa formidable artillerie et la majeure partie de ses forces. Au moment où les Impériaux s'emparaient des approches de la position, leur colonne, chargée de la tourner, se montra sur les hauteurs en arrière de l'armée française. Tout semblait se réunir en faveur des Autrichiens. Si leur centre s'était formé en une masse compacte et eût attaqué de front, au lieu de rester divisé en trois colonnes, la victoire eût été vraisemblablement complète. Enfin, tout tournait à leur avantage quand Bonaparte, joignant toujours la ruse à l'audace, envoie un parlementaire à Alvinzy pour lui demander une demi-heure seulement de suspension d'armes, attendu qu'il a des propositions à lui faire par suite de l'arrivée d'un courrier de Paris. Y consentir, c'était s'exposer à laisser échapper la victoire qui ne tenait plus qu'à un dernier effort. C'est pourtant ce que fait Alvinzy au moment où ses soldats s'écriaient : *Nous les tenons! nous les tenons!* Dans un assez court espace de temps, l'aide de camp Junot révient parlementer d'une manière captieuse avec Alvinzy et Weirotter. Au retour de Junot, Bonaparte, qui a eu le temps de prendre toutes ses mesures, fait attaquer à son tour les Autrichiens, trop longtemps indécis. Bientôt tout change de face. Berthier les charge en plaine avec toute la cavalerie; Masséna prend brusquement en flanc leur droite et la met en désordre. En un mot, la victoire dont les Impériaux s'étaient tenus pour assurés passe subitement sous les drapeaux républicains, et Alvinzy n'a que le temps d'opérer sa retraite sur la Corona avec les débris de ses troupes battues et enfoncées.

Restait à écraser Provera, qui, vers le bas Adige,

Digitized by Google

marchait pour ravitailler Mantoue. Sans prendre aucun repos, ni en accorder à ses troupes, Bonaparte, dans la nuit du 14 janvier, part pour le blocus avec la plus grande partie de ses soldats victorieux. Il ne laisse à Rivoli que Joubert avec ordre d'attaquer le lendemain les Autrichiens à la Corona. Ce général poursuit sans relâche les vaincus, et dès le lendemain il achève leur défaite au point qu'Alvinzy lui-même est précipité dans les vallées, se sauvant presque seul à travers les rochers.

Arrivé à Roverbella dans la nuit même du 15, Bonaparte apprend que Provera s'est avancé jusqu'aux lignes de Mantoue; mais que poursuivi et atteint par Augereau et Guieux, son arrière-garde a été forcée de poser les armes. Il ne restait plus au lieutenant d'Alvinzy, à la suite de plusieurs combats, que cinq mille hommes, lorsqu'il arriva devant le faubourg de Saint-Georges. Il retrouve ce fort dans un état si respectable de défense qu'il lui faut remettre l'attaque au lendemain. Ses préparatifs terminés, il allait essayer de forcer les lignes, lorsque surviennent Bonaparte et Masséna avec six mille hommes de renforts. Au moyen de cette jonction et de l'approche d'Augereau, Provera se voit investi, et après d'inutiles efforts dans une défense désespérée, il met bat les armes.

Telle fut la bataille de Rivoli et ses conséquences. Le vainqueur en exalta les trophées. « Voilà donc » en trois ou quatre jours, écrivit-il du champ de » bataille au directoire, voilà la cinquième armée » de l'Empereur entièrement détruite. Nous avons » fait vingt-trois mille prisonniers, parmi lesquels » un lieutenant général, deux généraux, six mille » hommes tués ou blessés; nous avons pris soixante » pièces de canon et vingt-quatre drapeaux..... » Nous n'avons eu dans toutes ces affaires que sept » cents hommes tués et douze cents blessés. »

Quelle que fût l'exagération de ce rapport, il est sûr que c'en était fait de la puissance autrichienne en Italie, et l'on ne peut nier qu'un tel état de choses ne fût le résultat des mêmes fautes d'un côté, de la même prévoyance et de la même habileté de l'autre. Comme dans les premières attaques, le conseil aulique et le général en chef de son choix avaient divisé leurs forces et fait des attaques partielles, tandis que Bonaparte tint les siennes réunies et n'attaqua qu'avec une masse sur un seul point. Ce ne fut cependant pas seulement à sa tactique qu'il dut de si grands avantages. Il a dit lui-même, dans ses dépêches, et toutes ses dispositions prouvent qu'il avait été instruit des projets de son adversaire, et certes ce ne fut point par l'intermédiaire d'un espion subalterne: il est constant qu'il y eut presque toujours d'une armée à l'autre des communications secrètes. Dans son rapport confidentiel à l'Empereur, sur ce dernier désastre de son armée d'Italie, le conseil aulique n'eut garde, sans doute, d'en assigner les causes morales; il se borna aux effets évidents, en avouant toutefois que les plans d'opérations avaient été divulgués par des traîtres au général en chef de l'armée française. « Il semble malheu- » reusement, y était-il dit, qu'il y ait une espèce de » fatalité attachée à nos opérations en Italie, et que » les Français, une fois maîtres de Vérone, Legnago, » Rivoli et autres positions autour de Mantoue, il » soit impossible que nos corps parviennent à se » réunir pour les en déposter et pour dégager la » place. Mais la fatalité consiste principalement en » ce que tous les plans de nos généraux, conçus » pour y réussir, sont constamment connus de l'en- » nemi avant leur exécution. C'est la trahison qui a » fait manquer l'année dernière les combinaisons du » maréchal Wurmser; c'est encore la trahison qui » paraît avoir plongé le général Alvinzy dans le » même malheur. Une estafette arrivée ici de sa part » l'annonce. Des déserteurs ont trahi les opérations » projetées. Le général Bonaparte dit lui-même dans » son rapport que *différents indices lui firent con-* » *naître le véritable projet de l'ennemi*. Quant aux » derniers événements, il est de fait que ce ne fut que » le 4 janvier que le général Alvinzy reçut de Vienne » l'ordre pour exécuter le plan d'attaque conçu dans » la vue de délivrer Mantoue, et que dès le 2 janvier, » tout ce plan se trouvait par l'ordre du général Bo- » naparte dans la gazette de Milan. Voilà donc la troi- » sième fois qu'un plan concerté pour délivrer Man- » toue échoue complétement, et cette fois d'une » manière plus éclatante. Jamais les événements ne » montrèrent mieux combien il est difficile que des » expéditions dont le succès dépend de la combi- » naison des mouvements simultanés à un temps » préfixe, réussissent sans que quelque contre-temps » imprévu n'entrave l'une ou l'autre partie du con- » cert. »

Passant à la conduite des troupes, le conseil aulique faisait remarquer que le corps principal n'était arrivé sur le champ de bataille de Rivoli qu'après une marche de dix jours, où il avait fallu gravir les montagnes les plus escarpées, et traverser un sol presque impraticable, couvert en plusieurs endroits de quatre pieds de neige.

Puis, retraçant les vicissitudes de la bataille: « L'aile droite, dit-il, pénétrait victorieusement » dans Rivoli, lorsque cette aile fut rompue et » mise en déroute par des charges de cavalerie. Les » Croates, qui avaient renforcé en dernier lieu le » corps d'armée du général Alvinzy, ont été loin de » mériter les mêmes éloges que les volontaires de

Digitized by Google

» Vienne et le régiment de Joseph Colloredo. C'est » à ces troupes irrégulières, bonnes pour un coup de » main, mais incapables de servir dans la ligne, » qu'on doit en grande partie la déroute du corps » principal. A cette dernière action du général Al- » vinzy, les régiments de Lasterman et de Teutsch- » meister jetèrent leurs armes avec un désordre qui » se communiqua bientôt au reste de la ligne mise » en confusion, et c'est à ces deux régiments et aux » Croates qu'il faut imputer la perte de la bataille, » au moment où le général Bonaparte était cerné » avec six mille hommes et aurait pu être fait pri- » sonnier.

» En général, les troupes impériales ont eu le » désavantage d'attaquer l'ennemi sur une circon- » férence trop étendue, tandis que l'excellente posi- » tion qu'il avait prise lui procurait une défense » centrale, et par conséquent la facilité, en se por- » tant par les rayons du cercle sur chaque point de » la circonférence, d'accabler partout nos forces » sous le poids d'un nombre supérieur. »

Le conseil aulique de guerre faisait par là même une très-juste censure de ses plans. Il s'abstint de blâmer Alvinzy, qui était sa créature et celle de Thugut; mais il n'en fut pas de même du général Provera dont il désapprouva hautement la conduite. Arrivé à Vienne sur parole, Provera ne put voir ni l'Empereur ni le ministre. On lui signifia l'ordre de se rendre à Clagenfurt, jusqu'à ce qu'il se fût justifié. Ses amis soutenaient qu'il était hors de tout blâme; qu'il avait prévu et prédit lui-même le danger qu'il y aurait pour lui de passer l'Adige avec son corps d'armée, et qu'au surplus il n'avait effectué ce passage que d'après des ordres positifs. Le conseil aulique prétendait que ces ordres n'étaient que conditionnels, et que Provera s'était trop hâté de les exécuter, sans attendre le courrier qui devait lui apprendre les progrès du général Alvinzy, progrès si nécessaires pour assurer son succès.

Quant à la divulgation des plans du conseil aulique, des soupçons, ou du moins des sentiments de défiance s'étaient déjà portés sur le général Rollin, ancien instituteur de l'Empereur dans l'art militaire. Il avait été éloigné de ce même conseil dont il faisait partie, après les deux défaites de Wurmser, et envoyé comme intendant à l'académie militaire de Neustadt. Cette fois, il perdit son emploi et fut mis à la pension.

Mais ce fut en vain qu'un cri général d'indignation s'éleva contre Alvinzy et retentit jusqu'à Vienne. Ce général avait pour lui un grand parti à la cour et dans le conseil. Loin d'être recherché ou poursuivi, il ne fut pas même immédiatement rappelé, et on lui prodigua plus tard de nouvelles faveurs.

Toutefois, tant de revers et de découragement firent naître l'idée que l'archiduc Charles était seul capable d'y mettre un terme et de changer la fortune militaire de l'Autriche en Italie, comme il l'avait changée en Allemagne. Ici seulement on céda à l'opinion publique, et l'archiduc fut mandé à Vienne pour aviser aux moyens de sauver la monarchie; il y fut mandé avec le comte de Bellegarde, qui ne l'avait pas quitté pendant toute sa brillante campagne sur le Rhin.

La confiance fut telle, dès lors, que sir Morton Eden écrivit à sa cour que les derniers désastres de l'Italie, la reddition éventuelle de Mantoue, n'avaient nullement inspiré à la cour de Vienne le désir de la paix aux conditions que l'exigeait le directoire de France, et qu'il paraissait même qu'on n'en était que plus ferme dans la résolution de redoubler d'efforts.

De son côté, Bonaparte prenait toutes ses sûretés. Vicence et Padoue reçurent l'armée républicaine. Joubert entra dans la ville de Trente, et occupa le Tyrol italien; Augereau marcha sur Castel-Franco et Trévise; Masséna occupa Bassano et plaça ses avant-postes sur la Piave. Ce ne fut qu'au delà de ces positions que les débris des armées autrichiennes eurent un refuge. Pour cette fois la chute prochaine de Mantoue était inévitable. Le directoire en attendait impatiemment la nouvelle. Voici en quels termes il écrivit confidentiellement au vainqueur de Rivoli : « Les succès dont vous » nous rendez compte jettent sur l'armée d'Italie » un nouvel éclat qui doit frapper l'Europe d'éton- » nement, et qui ne peut appartenir qu'à l'enthou- » siasme républicain. Il est maintenant hors de » doute que Mantoue n'ayant pu être ravitaillé ou- » vrira incessamment ses portes... La supériorité » dont vous jouissez dans votre position militaire, » et les avantages de la saison vous offrent des » chances favorables relativement aux opérations » projetées sur Rome; mais nous vous laissons tou- » jours décider du moment où elles doivent être » entamées, soit que vous pensiez devoir attendre » la chute de Mantoue et l'arrivée des renforts, » soit que la destruction de l'armée d'Alvinzy vous » mette en état de devancer cette époque.

» Les indemnités que nous avons à retirer de » l'État de l'Église assurent pour un temps considé- » rable le service administratif; mais nous avons » encore des ressources ouvertes dans l'État de » Venise. L'exemple des ennemis, la partialité que » les Vénitiens ont montrée pour eux, et les » griefs que nous avons contre cette puissance,

Digitized by Google

» nous dispensent de ménager son territoire. »

Revenant à ses projets de paix, le directoire ajoutait : « Nous espérons que le cabinet de Vienne » recevra de ces événements militaires une impres- » sion assez vive pour le disposer en faveur de la » mission du général Clarke. »

Le directoire d'ailleurs avait cru voir dans la réponse donnée par le baron de Vincent, au nom de l'Empereur, une porte ouverte aux négociations, et il ne changea rien aux instructions qu'il avait adressées à son négociateur avant la bataille de Rivoli.

Clarke était autorisé à signer la paix moyennant 1° que l'Empereur renoncerait à la Belgique et au pays de Luxembourg; 2° qu'il reconnaîtrait à la république la cession de Liége et autres enclaves sur la rive gauche du Rhin; 3° qu'il promettrait son influence pour donner en Allemagne une indemnité au stathouder; 4° que de son côté la république restituerait à l'Autriche tous ses États d'Italie.

« Si l'Autriche désire sincèrement la paix, avait » ajouté le directoire, dans ses instructions ultérieures, le règlement des bases sur lesquelles elle » doit s'asseoir et la signature des préliminaires ne » présenteront ni plus de longueurs ni plus de difficultés que n'en a entraîné la conclusion de l'armistice. Vous êtes ainsi en état d'aller en avant » soit avec M. Gherardini, soit avec tout autre ministre ou agent de l'Empereur. Si la personne » avec laquelle vous traiterez demandait pour la » maison d'Autriche quelque dédommagement sur » la rive droite du Rhin, vous éviterez de traiter cet » objet autant qu'il vous sera possible; cependant » vous pourrez déclarer, si on l'exige, que la république ne s'opposera pas aux arrangements que » cette maison pourrait prendre avec les princes de » l'Empire, dans les pays situés sur la rive droite » du Rhin; mais vous ne ferez cette déclaration » qu'autant que vous ne pourrez l'éviter. S'il vous » est possible vous vous en tiendrez à une déclaration verbale.

» Il est également possible que la personne avec » laquelle vous aurez à négocier, vous expose ses » craintes sur la publicité qui pourrait être donnée » aux actes et aux pièces de la négociation : le directoire vous autorise à la tranquilliser sur ce » point, et si elle vous demande expressément et » par écrit que ces pièces soient tenues secrètes, » quand même la négociation viendrait à échouer, » vous pouvez en prendre l'engagement formel, » bien entendu qu'elle en prendra un semblable au » nom de S. M. I. Le directoire vous prescrit même » d'observer le plus profond secret : vous concevez » que si le bruit de l'évacuation de l'Italie venait à » se répandre avec quelque apparence de réalité, il » pourrait en résulter pour nous les plus graves » inconvénients...

» *Signé*, BARRAS, *président*. »

Mais lorsque le général Clarke, en vertu de ces instructions voulut aller négocier avec le marquis Gherardini à Turin, Bonaparte montra encore plus d'opposition qu'il n'en avait montré quand il avait été question de stipuler les arrangements de l'armistice.

« Ces conditions, dit-il à Clarke, n'obtiendront » jamais mon approbation. Je crois que la répu- » blique a le droit d'exiger les limites *du Rhin* et » un État en Italie qui nourrisse l'*influence fran-* » çaise et maintienne dans sa dépendance la répu- » blique de Gênes, le roi de Sardaigne et le pape; » car l'Italie ne peut plus être considérée comme » avant la guerre : si jamais les Français repassaient » les Alpes sans y conserver un auxiliaire puissant » on verrait les aristocraties de Gênes, de Venise et » le roi de Sardaigne se serrer à l'Autriche par des » liens indissolubles, influencés par la nécessité de » garantir leur existence intérieure contre les idées » démocratiques et populaires. Venise qui, depuis » un siècle, n'est d'aucune influence dans la balance » de l'Europe, éclairée désormais par l'expérience » et le danger qu'elle court en ce moment, aurait » de l'énergie, des trésors et des armées pour ren- » forcer l'Empereur et comprimer les idées de li- » berté et d'indépendance de la terre ferme. En un » mot pontifes, rois, nobles, se réuniraient pour » défendre leurs priviléges et fermer les Alpes aux » Français comme aux idées modernes. Avant que » Mantoue soit tombée, toute négociation est intempestive, et Mantoue sera en mon pouvoir avant » quinze jours. » C'étaient là, on ne peut le nier, les vues d'un véritable homme d'État, et Bonaparte prenant le haut ton, Clarke ne fut bientôt plus qu'un négociateur sans pouvoir et sans influence. Ce négociateur n'avait d'ailleurs aucune habitude de l'ascendant politique ni du commandement; son genre d'esprit était celui d'un observateur. Il fut réduit à s'occuper au quartier général de Milan de recherches qu'il faisait sur la conduite des généraux : il en dénonça plusieurs au directoire soit comme incapables, soit comme déprédateurs; ce qui lui attira des désagréments. Selon Bonaparte c'était un homme de travail et intègre (1).

N'ayant plus d'armée à combattre en Italie, le

(1) Mémoires écrits à Sainte-Hélène.

Digitized by Google

général en chef reprit l'exécution du plan de démembrement qu'il avait d'abord arrêté et qu'il savait convenir au directoire, c'est-à-dire qu'il fit les préparatifs d'une expédition contre Rome, en pressant toutefois la reddition de Mantoue, qui se trouvait réduit aux dernières extrémités. Depuis longtemps la garnison était à la demi-ration, et tous les chevaux étaient mangés. Bonaparte fit connaître à Wurmser les résultats de la bataille de Rivoli et le somma de se rendre. Le vieux maréchal répondit fièrement qu'il avait des vivres pour un an. A quelques jours de là néanmoins, Klénau, son premier aide de camp, se rend au quartier général de Serrurier qui commandait le blocus. Là il proteste que la garnison a pour trois mois de vivres encore, mais que le maréchal ne croyant pas que l'Autriche puisse dégager la place à temps, réglera sa conduite d'après les conditions qui lui seront offertes. Serrurier répond qu'il va prendre les ordres du général en chef. Bonaparte instruit se rend lui-même incognito à Roverbella et là enveloppé dans son manteau il prête l'oreille pendant que la conversation s'engage entre les deux généraux. Employant un stratagème usé Klénau disserte longuement sur les grands moyens qui restent à Wurmser et la grande quantité de vivres que renferment ses magasins. Le général en chef s'approchant alors de la table prend la plume et écrit ses décisions en marge des propositions de Wurmser pendant que se prolonge la discussion. Quand il a fini : « Si Wurmser, dit-il à » Klénau, avait seulement pour dix-huit ou vingt » jours de vivres et qu'il parlât de se rendre il ne » mériterait aucune capitulation honorable; mais je » respecte l'âge, la bravoure et les malheurs du » maréchal : voici les conditions que je lui accorde, » s'il ouvre ses portes demain. S'il tarde quinze » jours, un mois, deux mois, il aura encore les » mêmes conditions; il peut attendre jusqu'à son » dernier morceau de pain. Je pars à l'instant pour » passer le Pô et je marche sur Rome...» Klénau, qui n'avait d'abord rien compris à ces premières paroles voit enfin à qui il a affaire, convient que Mantoue n'a plus de vivres que pour trois jours, et il retourne dans la place où les propositions sont acceptées. La garnison s'élevait encore à près de vingt mille hommes, après en avoir perdu vingt-sept mille dans les trois blocus, soit par les maladies, soit dans les différentes sorties.

Il fut stipulé que, bien que prisonnière de guerre, elle serait conduite dans les États de l'Empereur pour y être échangée de préférence à toute autre troupe. Les autres conditions furent également honorables pour le vieux maréchal. Ainsi tomba le boulevard de la puissance autrichienne en Italie.

Arrivé à Vérone peu de jours auparavant, Bonaparte avait écrit confidentiellement à Carnot, sur les dispositions de l'Autriche : « Le baron de Vin- » cent est parti le 23 janvier de Trente pour Vienne. » Tous les officiers autrichiens, généraux et autres » auxquels j'ai fait part de la bêtise de la cour de » Vienne, qui dans les entrevues avec Clarke a paru » ne pas reconnaître la république, ont beaucoup » crié. L'opinion publique à Vienne est très-con- » traire à Thugut. J'ai dit à Manfredini, la dernière » fois que je l'ai vu, que si l'Empereur voulait avoir » la preuve que Thugut s'était vendu à la France » dans le temps de son ambassade à Constantinople » il serait facile de la lui procurer. Quand vous au- » rez reçu cette lettre une de nos divisions aura déjà » attaqué l'armée papale que des officiers autri- » chiens ont passée en revue. J'ai écrit au ministre » de France Cacault qu'il eût sur-le-champ à évacuer » Rome : on n'a pas d'idée des mauvais traitements » que cette prêtraille lui a fait essuyer. »

La correspondance de cet envoyé près du pape et les dispositions du directoire contre la cour de Rome, l'avaient décidé aux mesures hostiles. Dès le 12 janvier Cacault lui avait représenté comme un manifeste clandestin un pamphlet imprimé à Rome, intitulé : *Lo stato pontifico agli altri incliti costati d'Italia* (1). Il tendait, disait-il, à animer toujours de plus en plus contre les Français. « Je » sens, ajoutait Cacault, de quelle importance il se- » rait pour l'armée d'Italie d'arracher au pape seize » millions qu'il nous doit pour l'armistice. Nos » ennemis savent combien cet argent serait néces- » saire, et le vice-roi Elliot qui a été ici, et tous les » agents de la coalition, et même ceux des neutres » de l'Italie, ne veulent pas que nous recevions ce » secours. On est enragé ici de l'organisation répu- » blicaine des Cispadans; on prêche la croisade » contre le républicanisme; on tend les bras à l'Em- » pereur, dont le jeu est de faire passer dans l'État » ecclésiastique une armée pour se joindre aux sol- » dats du pape, qui deviendront bientôt les siens, » et peut-être à Naples, dont la foi cessera difficile- » ment d'être suspecte. Le vœu passionné de tous » les cabinets de cette contrée est que nous repas- » sions les Alpes. Il n'est point arrivé depuis Char- » lemagne que les Français aient eu la domination » de l'Italie. Notre armée tient les Allemands en » dehors d'une manière qui étonne et désespère nos » ennemis; mais ils se flattent toujours qu'une aussi » rare fortune ne se soutiendra pas. »

Déjà Bonaparte, d'après des informations secrètes qui ne lui manquaient jamais, avait tendu ses filets

(1) *L'État ecclésiastique aux autres illustres co-États d'Italie.*

Digitized by Google

à la cour de Rome, pour avoir un prétexte plausible de lui déclarer la guerre. Un détachement français, posté à Nesola, sur les confins du Ferrarais, arrête un courrier vénitien qui venait de Rome et lui enlève ses dépêches. On s'attendait à y trouver celles du cabinet papal pour son négociateur à Vienne, dépêches qu'on savait passer par la voie de Venise. On les y trouve en effet, et on leur donne la plus grande publicité dans les gazettes de Milan. C'étaient une lettre du cardinal secrétaire d'État Busca, au prélat Albani à Vienne, une autre du nonce du pape à Florence au même cardinal et la réponse de ce dernier : il en résultait que la cour de Rome ne voulait pas céder aux demandes de la république française, et qu'elle ne temporisait dans le moment que dans l'attente d'assurer bientôt sa défensive par une alliance avec la cour impériale. Cette dernière circonstance, prouvée par les papiers interceptés, motiva la guerre contre le pape. « Je vous ai envoyé » différentes pièces, manda Bonaparte au directoire, » qui convaincront l'Europe entière de la folie de » ceux qui conduisent la cour de Rome. » Il fonda lui-même son manifeste sur la découverte de ces pièces.

On aura peut-être de la peine à croire aujourd'hui que cette cour si renommée par sa politique se soit ainsi attiré l'orage plutôt que de l'éloigner. On attribua dans le temps cette fermeté factice, si peu convenable aux circonstances, à l'influence des conseils de l'Autriche. Le cardinal Busca, secrétaire d'État était Milanais, et la fortune de sa famille l'attachait aux intérêts de Vienne. Pie VI avait d'ailleurs mis toute sa confiance dans le cardinal Albani, dont la famille était également dévouée à l'Empereur. Si à ces causes on ajoute l'ignorance où l'on était à Rome du véritable état des affaires, on aura la clef de la conduite du saint-siége. Ses relations avec l'Autriche sont mises dans un plus grand jour encore dans une dépêche confidentielle du ministre de France, écrite à la veille de son rappel et adressée à Bonaparte le 23 janvier 1797. Il lui mande que d'après les lettres de monseigneur Albani, envoyé du pape à Vienne, l'Empereur, dans la situation où il se trouve, veut que le pape lui accorde de l'argent, lui cède Ferrare et Comachio, et confirme tous les arrangements faits par Joseph II, relativement aux matières ecclésiastiques. « Vous voyez, » ajoutait l'envoyé de France, que Sa Majesté Im» périale met à haut prix l'alliance que la cour de » Rome a eu la bêtise de lui demander. »

Cependant le général en chef de l'armée française se portait à Bologne pour de là diriger ses opérations contre le souverain pontife. C'était au moment où la division Victor pénétrait dans la Romagne, précédée de deux proclamations, dans l'une des quelles Bonaparte, après avoir énuméré les torts du pape, déclarait que l'armistice conclu au mois de juillet précédent entre Sa Sainteté et la république française était rompu.

A son arrivée à Bologne, le général en chef écrit au directoire, dans une lettre confidentielle : « Ne » pourrait-on pas, si nous allons jusqu'à Rome, » réunir le Modenais, le Ferrarais, et la Romagne, » et en faire une république qui serait assez puis» sante? Ne pourrait-on pas donner Rome à l'Espagne, » à condition qu'elle garantirait l'indépendance de » la nouvelle république? » On voit par là combien ses idées étaient encore peu arrêtées sur les destinées futures de cette métropole de la catholicité : il en était pour ainsi dire embarrassé.

De son côté le directoire lui écrivait à ce même sujet en ces termes : « Vous êtes trop habitué à » réfléchir, citoyen général, pour n'avoir pas senti » aussi bien que nous que la religion romaine sera » toujours l'ennemie irréconciliable de la république, » d'abord par son essence, et en second lieu parce » que ses sectateurs et ses ministres ne lui pardonneront jamais les coups qu'elle a portés à la for» tune et au crédit des premiers, aux préjugés et » aux habitudes des autres. . . . . Le directoire exé» cutif vous invite donc à faire tout ce qui vous sera » possible pour détruire le gouvernement papal, » sans compromettre en rien le salut de votre armée, » sans vous priver des ressources en tout genre que » vous pourriez en tirer pour son entretien et pour » le service de la république, et sans rallumer le » flambeau du fanatisme en Italie. Mais, soit que » mettant Rome sous une autre puissance, soit, ce » qui serait mieux encore, que vous y établissiez » une forme de gouvernement intérieur qui rendit » méprisable et odieux le gouvernement des prêtres, » agissez de manière que le pape et le sacré collége » ne puissent concevoir l'espoir de jamais siéger à » Rome, et aillent chercher un asile dans quelque » lieu que ce soit, ou au moins qu'ils n'y aient plus » de puissance temporelle.

» Ce n'est point, au surplus, un ordre que donne » le directoire exécutif, c'est un vœu qu'il forme : il » est trop éloigné du lieu de la scène pour juger du » véritable état des choses; il s'en rapporte sur cela » au zèle et à la prudence qui vous ont constamment » dirigé dans une carrière aussi glorieuse pour » vous que pour la république que vous servez. »

Cependant les hostilités contre le pape avaient commencé le 1er février, jour où les troupes républicaines s'emparèrent d'Imola; le lendemain elles s'avancèrent pour attaquer Faenza et les troupes papales qui étaient retranchées derrière le Senio. Celles-

Digitized by Google

ci n'avaient jamais vu le feu; aussi furent-elles rompues et mises en fuite au premier choc. Les Français arrivèrent après cette facile victoire sous les murs de Faenza dont les habitants, au son du tocsin, avaient couru aux armes. Bonaparte fit briser les portes à coups de canon; mais il s'abstint de mettre à exécution les menaces contenues dans sa proclamation et ne livra point la ville au pillage. Il se borna à réunir tous les prêtres et les moines qu'il harangua et qu'il ramena, comme il le disait, aux principes de l'Évangile. Il comptait tellement sur le bon effet que son allocution avait produit qu'il dépêcha deux supérieurs d'ordres religieux, l'un à Ravenne, l'autre à Césène, pour préparer les habitants à le recevoir. Ainsi, l'un des plus fermes soutiens de la faction opposée à l'Église de Rome choisissait deux moines pour ses ambassadeurs.

Séparées en plusieurs petits corps, les troupes papales se retirèrent à mesure que les Français faisaient des progrès dans la Romagne où ils s'emparèrent de Forli et de Césène. L'invasion de la Romagne ne fit point à Rome toute l'impression à laquelle on aurait dû s'attendre. Un consistoire fut tenu, le 16 février, à la réception de cette nouvelle, et sur vingt cardinaux dont il était composé seize se déclarèrent pour la guerre et quatre seulement pour la paix. Mais à la nouvelle de la reddition de Mantoue, qu'on reçut le lendemain, il fut décidé dans un nouveau consistoire que le cardinal Mattei s'interposerait auprès du général Bonaparte pour lui demander la paix. Déjà ce général était entré dans le duché d Urbin et là ne trouvant pas plus d'obstacles il pénétra dans la Marche d'Ancône et se rendit maître de la ville où il fit prisonniers douze cents hommes de l'armée du pape. Là aussi beaucoup de canons et une grande quantité d'armes de toute espèce tombèrent en son pouvoir, la place d'Ancône étant l'un des principaux arsenaux de l'État de l'Église. Un détachement alla prendre possession de Loretto, lieu d'un pèlerinage célèbre consacré à une statue en bois de la vierge sainte ou *madona* que les Français enlevèrent, ainsi que des reliques et quelques bijoux. A la nouvelle de la prise d'Ancône la plus grande consternation se répandit dans Rome et dans la cour papale. On envoya successivement plusieurs courriers à Florence au ministre d'Espagne, Azara, au nonce du pape et au marquis Manfredini, ministre du grand-duc. Azara refusa cette fois de s'interposer; il n'en fut pas de même de la cour de Naples qui déjà sur une première lettre par laquelle le saint-père lui faisait part de sa situation lui avait adressé une réponse pleine d'intérêt, où le roi l'assurait que si les circonstances devenaient plus critiques, il lui offrait un asile dans son palais, et qu'il y serait reçu avec le respect dû à son caractère.

Cependant Bonaparte continuait de s'avancer en se dirigeant sur Macerata et Foligno. Les progrès de ses troupes que rien n'arrêtait puisqu'on ne pouvait guère présumer que les soldats du pape leur disputeraient le passage des Apennins, jeta Rome dans les plus vives alarmes. Tous les grands et le pape lui-même se disposaient à quitter cette capitale dont les habitants voyaient en Bonaparte Brennus et Attila; ils se le représentaient arrivant dans la métropole de la religion et des arts pour y détruire les monuments et bouleverser le trône pontifical. Toutes les richesses de Rome avaient été réunies pour être envoyées à Terracina.

Tandis que le pape faisait des préparatifs pour se soustraire à la tempête, il ne négligeait pas non plus les moyens de la conjurer par des concessions et des sacrifices. De son côté Bonaparte n'était pas moins disposé à terminer son expédition par un traité onéreux au saint-siége. Il sentit qu'il serait imprudent de pénétrer plus avant dans l'État de l'Église avant d'avoir désarmé l'Autriche qui réorganisait une nouvelle armée au delà de la Piave: il savait d'ailleurs que les cours de Madrid et de Naples intervenaient par leurs ambassadeurs auprès du directoire en faveur du pape. Ces motifs l'avaient engagé à provoquer secrètement les premières ouvertures pacifiques par l'intermédiaire du cardinal Mattei, son agent confidentiel auprès de Sa Sainteté. Le pape et le consistoire ayant cédé aux insinuations du cardinal, Bonaparte reçut de lui une lettre concertée, et aussi touchante qu'adroite; il y répondit le 13 février et le prévint qu'il accordait cinq jours pour que Sa Sainteté lui envoyât un négociateur muni de pleins pouvoirs pour traiter immédiatement de la paix.

Au moment où allait se développer cette scène diplomatique arriva au quartier général de Macerata le prince Belmonte-Pignatelli, envoyé par le roi de Naples près du général français. Il lui remit aussitôt une note par laquelle sa cour, intervenant en faveur du pape, l'engageait à entrer en négociation sans aller plus loin et sans exiger des sacrifices scandaleux pour la religion et pour les gouvernements établis. Le prince ambassadeur lui dit ensuite confidentiellement, en lui montrant des articles de ses instructions, que le roi son maître prenait un tel intérêt aux affaires de Rome, qu'il faisait marcher un corps de troupes pour appuyer ses représentations. « Et moi, lui dit aussitôt Bonaparte, je » vais vous répondre aussi très-confidentiellement » que si je n'ai point abattu l'orgueil du pape il y a » trois mois, c'est que je ne doutais pas alors que

Digitized by Google

» le roi de Naples ne voulût se mêler, contre le » droit des gens et la teneur du traité, de cette af- » faire-là, et que véritablement alors je n'avais pas » le moyen de lui répondre; mais aujourd'hui que » j'ai de disponibles les trente mille hommes qui » étaient devant Mantoue et les quarante mille qui » me viennent de l'intérieur, si le roi votre maître » me jette le gant je le ramasserai; du reste, la » république donnera au roi de Naples toutes les » satisfactions compatibles avec sa dignité et son » intérêt. » A ces mots le prince Belmonte, repre- nant le ton officiel, désavoua tout ce qu'il avait dit en confidence.

« Voici ce que je compte faire, manda Bonaparte » le même jour au directoire (1): j'accorderai la » paix au pape moyennant qu'il cédera en toute » propriété à la république les légations de Bologne, » de Ferrare, de la Romagne, le duché d'Urbin et » la Marche d'Ancône, et qu'il nous payera, 1° les » trois millions valeur du trésor de Loretto qui a » été enlevé; 2° les quinze millions valeur de ce » qui reste dû pour l'armistice; 3° qu'il donnera » tous ses chevaux de cavalerie, tous les chevaux de » son artillerie; qu'il chassera Colli et tous les Autri- » chiens, et nous donnera les armes de tous les nou- » veaux régiments créés depuis l'armistice: si cela » n'est pas accepté, j'irai à Rome.

» Je préfère l'accommodement: 1° parce que cela » m'évitera une discussion qui peut être très-sérieuse » avec le roi de Naples; 2° parce que le pape et tous » les princes se sauvant de Rome, je ne pourrais » jamais en tirer ce que je demande; 3° parce que » Rome ne peut pas exister longtemps dépouillée » de ses belles provinces: une révolution s'y fera » toute seule; 4° enfin, la cour de Rome nous cé- » dant tous ses droits sur ce pays, on ne pourra » pas à la paix générale regarder cela comme un » succès momentané, puisque ce sera une chose » très-finie, et enfin cela nous donnera la division » qui est ici disponible tout de suite pour les opé- » rations du Frioul, avant d'être rentré en lutte » avec les Autrichiens. »

Toutes les combinaisons de Bonaparte s'étant effectuées avec précision, il reçut du pape la lettre suivante :

PIE P. P. VI.

« Cher fils,

» Salut et bénédiction apostolique.

» Désirant terminer à l'amiable nos différends » actuels avec la république française, par la re- » traite des troupes que vous commandez, nous » envoyons et députons vers vous, comme nos plé- » nipotentiaires, deux ecclésiastiques, M. le cardi- » nal Mattei, parfaitement connu de vous, et Mon- » seigneur Galeppi, et deux séculiers, le duc don » Louis Braschi, notre neveu, et le marquis Camille » Massimi, lesquels sont revêtus de nos pleins pou- » voirs pour concerter avec vous, promettre et » souscrire telles conditions que nous espérons » justes et raisonnables, nous obligeant, sous no- » tre foi et parole, de les approuver et ratifier en » forme spéciale, afin qu'elles soient valides et in- » violables en tout temps. Assuré des sentiments de » bienveillance que vous avez manifestés, nous nous » sommes abstenu de tout déplacement de Rome, » et par là vous serez persuadé combien *grande est* » notre confiance en vous. Nous finissons en vous » assurant de notre plus grande estime et en vous » donnant la paternelle bénédiction apostolique.

» Donné à Saint-Pierre de Rome, le 12 février 1797, » l'an vingt-deuxième de notre pontificat.

« *Signé,* PIE P. P. VI. »

Ce fut à Tolentino que Bonaparte rencontra les envoyés du pape, et dès le lendemain, 19 février, fut signé, dans cette ville, le traité de paix. Pie VI renonçait à ses prétentions sur Avignon et le comtat Venaissin; il cédait Bologne, Ferrare, la Romagne, s'engageait à payer trente et un millions en numéraire et cinq en diamants ou effets précieux. Les Fran- çais restaient en possession de la citadelle d'Ancône, jusqu'à la paix continentale, et des provinces de Macerata, du Perugin et de Camerino, jusqu'à ce que les trente-six millions dus par le pape fussent acquittés; enfin, les articles de l'armistice conclu au mois de juin précédent y étaient confirmés, quant au don des statues, tableaux et manuscrits.

Bonaparte termina cette affaire par une lettre au saint-père fort remarquable, si l'on se reporte aux circonstances dans lesquelles elle fut écrite, et si l'on considère les instructions qu'il avait reçues du directoire.

« Très-Saint Père,

» Je dois remercier Votre Sainteté des choses » obligeantes contenues dans la lettre qu'elle s'est » donné la peine de m'écrire.

» La paix entre la république française et Votre » Sainteté vient d'être signée. Je me félicite d'avoir » pu contribuer à son repos particulier.

(1) Lettre confidentielle datée de Macerata le 15 février 1797.

Digitized by Google

» J'engage Votre Sainteté à se méfier des per-
» sonnes qui sont à Rome, vendues aux cours en-
» nemies de la France, ou qui se laissent exclusive-
» ment guider par les passions haineuses qui
» entraînent toujours la perte des États.

» Toute l'Europe connaît les inclinations pacifi-
» ques et les vertus conciliatrices de Votre Sainteté.
» La république française sera, j'espère, une des
» amies les plus vraies de Rome.

» J'envoie mon aide de camp chef de brigade
» pour exprimer à Votre Sainteté l'estime et la vé-
» nération parfaite que j'ai pour sa personne, et je
» la prie de croire au désir que j'ai de lui donner
» dans toutes les occasions les preuves de respect et
» de vénération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être,

» *Signé*, BONAPARTE. »

Il en coûtait au pape pour la conservation du trône de Saint-Pierre le tiers de l'État de l'Église, et plus d'une année de son revenu.

Avec quelle étonnante rapidité s'étaient développés les événements que nous venons de décrire! Les faits s'expliquent d'eux-mêmes par la divulgation des causes qui les déterminèrent. Le Piémont envahi, le roi de Sardaigne amené à une paix ignominieuse; la Lombardie et Mantoue conquises, quatre armées autrichiennes détruites, les rives du Pô républicanisées, le roi de Naples détaché de la coalition, Parme, la Toscane, Venise et Gênes rançonnés, le pape privé d'un tiers de ses États, et tout le nord de l'Italie occupé jusqu'à la Piave, tels furent les travaux de Bonaparte en moins d'une année; et c'était avec ce surcroît de puissance et une renommée déjà colossale qu'il allait de nouveau entrer en campagne contre l'Autriche, et menacer Vienne par une route qu'aucune armée ne s'était frayée depuis Charlemagne.

1797.

L'archiduc Charles opposé à Bonaparte. — Ouverture de la campagne. — Passage du Tagliamento. — Habileté des opérations de Bonaparte. — Sa marche en Allemagne. — Détresse de l'Autriche. — Continuation des intrigues pour l'amener à négocier. — Particularités sur l'armistice de Iudenbourg. — Double insurrection dans les provinces vénitiennes de terre ferme. — Causes de ces mouvements. — Mobiles secrets qui amènent le traité préliminaire de Léoben. — Divulgation de ce traité non publié et basé sur la destruction de la république de Venise.

L'Autriche semblait résolue à continuer la guerre malgré la perte de Mantoue et la ruine presque entière de sa cinquième armée appelée à la défense de l'Italie; mais les dispositions que manifestaient à lui rester fidèles une grande partie de l'Allemagne et surtout les États héréditaires lui donnaient encore tous les dehors de la confiance et de la fermeté. Les contrées que borne la rive droite du Rhin étaient restées intactes, grâce aux armées impériales. Là le cabinet de Vienne avait repris presque tout son ascendant; il tirait une grande force morale des victoires remportées par l'archiduc Charles et de l'opinion qui s'était formée de la valeur et de l'habileté de ce jeune prince. Puisqu'il avait sauvé l'Empire du côté du Rhin, il saurait bien aussi le défendre, disait-on, du côté de l'Italie : telle était l'espérance qu'on nourrissait dans toute la partie de l'Allemagne qui était sous l'influence de l'Autriche.

Appelé à Vienne et partant des bords du Rhin pour s'y rendre, l'archiduc accompagné du comte de Bellegarde n'eut pas été plus tôt instruit sur sa route de l'état désespéré où se trouvait l'armée d'Alvinzy que, changeant de direction, il se hâta d'aller rétablir, s'il était possible, par sa présence l'ordre et la vigueur parmi des troupes réduites de ce côté à la défense des pays héréditaires. Il arriva le 6 février à Inspruck, et là il eut une longue conférence avec le commissaire impérial comte de Lehrbach qui lui révéla toute la grandeur du péril. En effet, il n'y avait plus pour ainsi dire d'armée autrichienne, tant les soldats étaient découragés et mécontents de leurs généraux, tant les différents corps étaient dans un état effrayant de désordre et de dissolution. L'archiduc se rendit ensuite à Gorice, et là parcourant la ligne il cassa un grand nombre d'officiers, blâma divers généraux et prescrivit des mesures pour la prompte réorganisation des régiments et la formation de nouveaux cadres. Le général Mack que la cour de Vienne envoyait aussi à l'armée d'Italie avec une mission de haute confiance,

Digitized by Google

vint seconder l'archiduc dans ses dispositions préparatoires. Trente bataillons reçurent l'ordre d'aller renforcer l'armée où tout semblait dirigé dans l'intention réelle de soutenir encore la lutte. Dès le 14 février la sixième campagne fut annoncée officiellement au corps germanique. Le ministre directorial de Fahnenberg déclara aux États de l'Empire que tous ceux qui prétendaient à la protection des armes de S. M. Impériale ne pouvaient se soustraire à l'obligation de mettre sur pied leur contingent au complet et d'acquitter en argent les *mois romains* échus. La déclaration faite en même temps aux princes et aux États ecclésiastiques sur le même objet par le ministre impérial ne fut pas différente quant au but et aux exhortations; mais quant au motif l'organe impérial exprima, sinon le fond de la pensée de son gouvernement, du moins son opinion apparente *sur les sécularisations dont l'ennemi commun paraissait menacer l'Empire.*

Les sécularisations, il est vrai, étaient entrées depuis longtemps dans les combinaisons du gouvernement français qui avait en vue de s'assurer la ligne du Rhin, en ménageant une paix qui satisfît ou indemnisât du moins de façon où d'autre tous les partis aux dépens de l'intégrité de l'Empire. Et il était déjà connu que de semblables projets n'étaient pas étrangers à d'autres cabinets dont la puissance semblait devoir gagner à la dissolution de l'ancien édifice germanique. La Prusse, par exemple, y était encore plus entraînée par les menées et les intrigues d'Haugwitz que par la lettre même des stipulations de Bâle.

L'impulsion donnée aux esprits par l'exemple de la Prusse, et plus encore les conseils et les insinuations de son cabinet, avaient inspiré à plus d'une cour d'Allemagne des idées d'indépendance très-contraires aux principes de la constitution de l'Empire, et tout à fait incompatibles avec le but d'une association fédérative. On ne dissimulait plus du côté des princes-évêques combien on était alarmé du projet attribué à la cour de Berlin, de concert avec la France, de séculariser leurs États et même les trois électorats ecclésiastiques électifs. Quelques-uns de ces princes s'en étaient déjà expliqués, et voici comment s'était exprimé à ce sujet le prince-évêque de Wurtzbourg, dans sa déclaration particulière : « Depuis longtemps son altesse était persuadée que si le gouvernement français avait » réussi, d'après le plan et le but de la paix de Bâle, » à forcer à la paix la cour impériale sur les bords » du Danube, la ruine de la constitution germanique, qu'on eût été forcé de signer par cette paix » même, eût entraîné après elle la chute des États » ecclésiastiques électifs, et la chute de ceux-ci » eût amené celle des autres États, qui n'au- » raient joui que de la triste consolation d'être anéan- » tis plus tard. Ce qui a transpiré des conférences » de lord Malmesbury avec le ministre des affaires » étrangères de France n'a fait que confirmer son » altesse dans sa persuasion à cet égard, et lui a » donné à connaître plus positivement les victimes » désignées dans les conquêtes de l'ennemi. Ces ré- » vélations diplomatiques n'ont fait qu'exciter da- » vantage son altesse à la reconnaissance envers la » grandeur d'âme, la générosité, la politique pure » de Sa Majesté Impériale, qui rejette avec une no- » ble indignation tout agrandissement aux dépens » d'un tiers, conduite bien consolante pour tous » les moins puissants..... » Cette conduite était sans doute digne d'éloges, mais elle devait bientôt fléchir devant ce que les ministres de la cour impériale appelèrent la raison d'État. Un très-court intervalle séparait encore, dans les conseils de l'Autriche, son ancien système de politique du nouveau système, dont le principal ministre préparait habilement la transition, ainsi qu'on le verra dans l'exposé des causes secrètes qui amenèrent les préliminaires de Léoben.

Mais avant même l'ouverture de la campagne c'était surtout le projet de sécularisation des évêchés les plus considérables de l'Allemagne qui éloignait les cours ecclésiastiques de la cour de Berlin : leur défiance se décela dans toutes les réponses qu'elles firent à la déclaration que donna le ministre d'Autriche à la diète.

Il est curieux de voir comment s'exprima, à ce sujet, le coadjuteur de Mayence, le baron de Dahlberg, un des hommes les plus éclairés et les plus modérés qui fussent alors à la tête des affaires germaniques; un des hommes en qui la cour de Berlin avait trouvé le plus d'impartialité, lorsque l'Empire eut à juger entre elle et la puissance impériale; un des hommes enfin qui plus tard placèrent l'Allemagne sous l'influence immédiate de la France; mais alors : « Voici, dit-il, sauf meilleur avis, ce » que je pense à l'égard du contenu de la déclara- » tion de M. de Fahnenberg. Une réunion plus in- » time, plus formelle des États de l'Empire avec » l'auguste chef est utile et désirable. Il est très-beau » qu'on s'en occupe, pourvu qu'on n'oublie pas » dans le cours de la négociation la réflexion de ce » sénateur : *Dum deliberatur Romæ, perit Sagun- » tum;* pendant qu'on délibère à Rome, Sagonte est » détruite. Dans la crise d'un danger pressant, il » s'agit bien plus d'agir que de délibérer et de négo- » cier, et il est essentiel que toutes les forces obéis- » sent à la volonté d'un seul. Dans des dispositions » semblables, la république romaine eut son dic- » tateur, celle d'Amérique son Washington. Que

Digitized by Google

» l'archiduc Charles soit le sauveur de l'Allemagne ; » que les cercles de Bavière, de Souabe, de Franconie et du haut Rhin soient à sa disposition ; que » tous les bras lui obéissent ; qu'il puise dans toutes les caisses et dans tous les greniers ; tout ceci » on ne l'opère pas par la lenteur d'une négociation ; » les formes constitutionnelles et les réquisitions » qui en dérivent sont respectables en elles-mêmes, » mais elles sont calculées sur des temps plus tranquilles. Dans le danger d'une subversion prochaine, l'acclamation des Allemands, vraiment » patriotique, et l'approbation tacite des honnêtes » gens suffisent pour légitimer les seuls moyens » qui peuvent sauver la chose publique ; et, s'il le » faut, que l'archiduc opère une levée en masse ; » que, sourd aux plaintes de quelques malveillants » et aux doutes timides de quelques hommes bornés, il s'empare du gouvernail pour sauver le » vaisseau du naufrage. Si Mack en Italie et l'archiduc Charles en Allemagne ne déploient pas cette » énergie, craignons que dans le cours de cette année les Français ne portent des coups mortels au » système politique de toute l'Europe. Sans l'énergie de Wallenstein, dans la guerre de trente ans, » Gustave-Adolphe conquérait toute l'Allemagne. Il » est vrai que Wallenstein, abusa quelquefois de » cette énergie ; mais l'archiduc n'en abusera pas. » Les quatre cercles précités contiennent au moins » quatre millions d'habitants qui connaissent et abhorrent les excès commis par les Français. Cette » masse d'hommes, en défendant ses foyers, sous » un tel chef, suffirait pour résister à leurs fureurs, » et l'Allemagne et le système politique de l'Europe » seraient sauvés. Tel est mon avis, et j'emploie le » peu d'influence que je puis avoir pour faire sentir ces vérités.... »

Ce discours renfermait, à certains égards, des vues de haute politique : leur accomplissement, s'il eût été possible, aurait préservé peut-être la constitution et l'intégrité germaniques des atteintes dont elles étaient menacées. Mais en admettant la possibilité d'une dictature, le coadjuteur ne désignait pas un caractère assez grand pour exercer le pouvoir que les circonstances exigeaient. Ce pouvoir est, de sa nature, prompt, énergique ; son exercice suppose une indépendance complète de volonté et de position, une énergie peu commune, qu'on ne puise guère que dans une grande ambition et un amour excessif de la gloire. Or un tel caractère et de telles conditions n'existaient dans aucun des princes d'Allemagne, pas même dans l'archiduc Charles. Sans doute ce prince était doué de qualités rares et d'une haute valeur ; mais n'était-il pas soumis aux décisions du conseil aulique et à celle de l'Empereur ? Ni son âge, ni son caractère, ni sa position, ne lui permettaient de jouer le rôle de Wallenstein. L'Allemagne, d'ailleurs, était trop divisée pour céder à une impulsion unique. De là l'impossibilité d'en venir à un système de défense commune et par conséquent efficace. Dans les conseils mêmes de l'Empereur, il n'y avait ni ensemble dans les résolutions, ni unité de vues. Le parti qui voulait mettre un terme à la guerre faisait chaque jour de nouveaux progrès ; cependant il ne pouvait arriver à son but que par un changement de système politique, et c'était précisément ce qui embarrassait le plus les partisans secrets de la paix. Comment en effet amener la majorité du conseil et l'Empereur lui-même à l'oubli complet des préjugés nationaux et des vieilles maximes autrichiennes ! C'est pourtant ce qu'entreprit le principal ministre en mettant en avant la raison d'État, et tout en affectant l'attitude d'un adversaire inexorable des principes et des maximes qui régnaient en France. Nous allons le suivre dans les détours de sa politique clandestine.

Dès les premiers jours de février les délibérations du cabinet impérial s'étaient portées, à l'occasion des bases d'une paix praticable, sur la situation intérieure de l'Allemagne, et sur la mésintelligence qui commençait à régner entre Frédéric-Guillaume et l'Empereur, mésintelligence dont le directoire français songeait à tirer avantage. Au sein même de l'Empire la scission était formellement établie ; un certain nombre de membres étant favorables aux vues du roi de Prusse, et d'autres restant fidèles aux intérêts de l'Autriche. Les princes ecclésiastiques étaient tous du dernier parti, si ce n'est l'électeur de Mayence qui, en plusieurs occasions, avait agi indépendamment d'aucune influence. Il semblait pencher d'avantage depuis quelque temps pour le système prussien, d'après l'impulsion de son nouveau ministre directorial de Steigensesch.

Dans cet état de choses, ceux qui occupaient la première place dans les conseils autrichiens, sinon par la faveur du prince, du moins par leur âge et leurs titres, et qui rejetaient par avance et d'une manière détournée la cession de la rive gauche du Rhin aux Français, se plaignaient hautement de ce que dans ces circonstances la dignité du chef de l'Empire était avilie et son autorité méprisée. Ils disaient qu'il n'était plus nécessaire désormais que les représentants des trois ordres de la confédération germanique se réunissent pour délibérer sur les affaires qui importaient au salut commun, si par des accords particuliers et des promesses secrètes, une partie du territoire allemand était vendue à l'ennemi, tandis qu'on trafiquait de l'autre

Digitized by Google

au préjudice du troisième ordre. Ces hommes prévoyants se montraient surtout affligés des obstacles et des inconvénients qu'ils pressentaient devoir résulter de l'abolition des souverainetés ecclésiastiques, tant par l'ambition particulière des familles en état d'aspirer à ces honneurs, que pour les intérêts de l'Empereur lui-même, appelé souvent à être l'arbitre des élections aux plus brillantes dignités ecclésiastiques de l'Empire. Ils soutenaient que par suite de ce bouleversement dans les anciens ordres ecclésiastiques de la confédération, non-seulement on verrait disparaître la supériorité actuelle de pouvoir des catholiques sur les protestants, mais encore que ces derniers auraient à l'avenir la majorité dans les délibérations des trois colléges de la diète de Ratisbonne, et que plus l'Empereur perdrait par là de son autorité, plus le chef du parti opposé verrait augmenter la sienne. Il était donc de la plus haute importance, concluaient-ils, de mettre tout en œuvre pour traverser l'exécution des desseins conçus au préjudice de la cour de Vienne.

Tels étaient les motifs de mécontentement qu'énonçaient dans les délibérations la plupart des conseillers et des courtisans de l'Empereur; et peut-être s'y joignait-il quelques considérations d'intérêt personnel. Selon eux, ce monarque ne devait, sous aucun prétexte, abandonner la défense de l'ancien territoire allemand, et des prérogatives qui lui appartenaient comme chef de l'Empire. La justice ne permettait pas de laisser en proie à la cupidité du parti contraire les biens de l'Église, qui, par un antique privilége, étaient l'apanage des plus illustres familles catholiques d'Allemagne; de ces familles qui, soit dans le gouvernement de l'État, soit dans les armées ou dans les ambassades, consacrent au service de la maison d'Autriche leur soins, leurs talents et leur vie.

Mais Thugut, dont les déterminations étaient fixées, jugea que les adversaires de la paix combattaient sur le dernier terrain où il leur était possible de résister encore, et il résolut de les en chasser, ne voulant se laisser détourner de ses projets par aucun engagement contracté avec qui que ce fût, ni par aucune espèce de motif ou de considération. Il déclara en conséquence, en plein conseil, qu'on ne devait plus laisser peser sur le peuple autrichien les maux qu'entraînait la continuation de la guerre, qu'autant qu'il le fallait pour conduire par le sort des armes ou l'adresse des négociations au résultat désiré de la paix; et, qu'en un mot, il ne se laisserait pas décourager par l'obstination avec laquelle la fortune, cette aveugle dominatrice des choses humaines, avait depuis quelque temps déjoué les efforts des armées impériales en Italie.

C'était la première fois que Thugut tenait ce langage en plein conseil, et qu'il insinuait ouvertement que la paix était nécessaire: on pouvait en inférer qu'il avait amené enfin l'Empereur à abjurer une persévérance funeste à l'État, et que bientôt l'alliance sur laquelle reposait la politique du cabinet de Vienne serait dissoute ou rompue.

Or il fallait s'attendre à un changement de système, à un autre ordre de choses dans les rapports extérieurs du gouvernement. Thugut était plus que jamais le maître des affaires, et l'Empereur, en lui conférant la grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne, voulut évidemment lui donner un témoignage ostensible de sa faveur et de sa haute confiance, pour tenir en bride ses ennemis. Parmi les courtisans les plus opposés à Thugut, il n'y en avait *aucun qui* fût capable de lui tenir tête au conseil, cet homme ayant toujours pour ou contre des arguments tout prêts, et usant de tous les détours d'une politique évasive. Il s'était débarrassé à temps des partisans les plus opiniâtres de la guerre, en plaçant le comte de Lehrbach à la tête de l'administration du Tyrol; en le berçant de l'idée que là il serait mieux en position de recevoir les ouvertures que Clarke ou Bonaparte ne manqueraient pas de lui faire.

A la faveur de cet éloignement, Thugut avait déjà préparé sous main ses nouvelles batteries, de concert avec le marquis de Gallo, son intermédiaire mystérieux entre Bonaparte et lui.

Il ne lui restait plus qu'à faire entrer dans ses vues le comte de Bellegarde, qui, une fois captivé, mettrait à sa disposition l'archiduc Charles, prince plein de candeur, étranger aux intrigues, et par cela même plus propre à servir d'instrument au principal ministre. Aussi Thugut semblait-il s'étudier à présenter ce jeune prince comme le dernier appui et le sauveur de la monarchie autrichienne.

Il était attendu avec impatience à la cour, où il arriva le 20 février, accompagné seulement de deux aides de camp et du comte de Bellegarde. La sensation que fit sa présence à Vienne approcha de l'enthousiasme. Voici comment on en parla chez les grands et dans les salons diplomatiques: « Le motif » du retour imprévu de l'archiduc, ainsi que du » général de Bellegarde, son conseiller et son fidèle » appui, regarde presque entièrement l'armée » d'Italie; le désordre y était au comble; le général » Alvinzy n'a pu y rétablir la discipline: toutes les » combinaisons y ont échoué, parce qu'elles ont » manqué de précision et de concert dans l'exécu- » tion. L'archiduc en a témoigné son mécontente- » ment, non-seulement par la démission de plusieurs » officiers, mais encore en manifestant le désir

Digitized by Google

» qu'on en vint à des recherches plus formelles sur » les causes des derniers revers. On croit même » qu'il y aura des changements dans le conseil » aulique. On parle de conférer à l'archiduc de très- » grands pouvoirs. »

En effet, deux jours suffirent à Thugut pour s'assurer de Bellegarde auquel l'Empereur, d'après l'impulsion de son ministre, conféra son propre régiment dont le commandement était vacant par la mort du comte d'Harrach. Quant à l'archiduc, le 22 février il reçut un billet de l'Empereur, son frère, en forme de décret dont copie fut transmise au conseil aulique de guerre : ce prince y était déclaré généralissime de toutes les armées autrichiennes ; ayant ainsi le commandement en chef de toutes les forces impériales soit en Italie, soit en Allemagne. Mais cette espèce de dictature était illusoire : dans le fait elle restait déposée dans les mains de Thugut et de Bellegarde.

On n'ignorait déjà plus dans les conseils de l'Empereur que Bonaparte faisait ses dispositions pour s'ouvrir le chemin de Vienne par les Alpes Noriques et on adopta précisément le plan de défense qui devait assurer les succès du général français. L'énorme faute du conseil aulique de réunir l'armée impériale dans le Frioul au lieu de la rassembler dans le Tyrol, exposait la capitale et décidait du sort de la guerre. En effet pour empêcher l'armée française de passer le Tagliamento, il eût fallu réunir l'armée autrichienne dans le Tyrol avant le 1er mars, et laisser seulement six à sept mille hommes en observation sur le Tagliamento. Alors, si Bonaparte se fût obstiné à passer cette rivière, l'archiduc eut été le maître de l'arrêter en passant le Lavis, en se portant sur Trente, et menaçant Bassano et Vérone : dans cette supposition l'armée française eût été forcée de rétrograder. Il lui eût été impossible de s'étendre sur sa droite si l'archiduc se fût tenu sur la haute Brenta. Les Français étant forcés d'engager la guerre dans le Tyrol, il en serait résulté pour le généralissime autrichien trois avantages incontestables ; 1° celui de pouvoir réunir son armée vingt jours plus tôt, car Inspruk est près du Rhin, tandis que Conégliano et Sacile en sont très-éloignés ; 2° de lui donner un champ de bataille tout à son avantage dans un pays où la population lui était entièrement dévouée jusqu'à l'exaltation ; 3° de lui donner les moyens non-seulement de recevoir de nouveaux renforts de l'armée du Rhin, mais de concentrer ses opérations et de les rendre à la fois imposantes et sûres.

Or, il était impossible d'imaginer une combinaison militaire plus fausse que celle de placer l'armée de l'archiduc en ligne derrière le Tagliamento avant qu'elle eût été portée au complet, exposée ainsi au choc d'une armée française formidable et parfaitement commandée. Était-ce là une erreur involontaire ou une erreur calculée dans l'intérêt d'une négociation secrète ? En disposant ainsi l'armée autrichienne il était presque vraisemblable que sa ligne de défense serait forcée, que les Alpes Noriques seraient franchies et que la terreur des armes de Bonaparte, se répandant tout à coup dans Vienne même, la crise y serait telle que l'Empereur consentirait enfin à écouter des propositions de paix. Voilà, sans aucun doute, quel était le but du triumvirat autrichien dont nous venons d'indiquer l'existence. Ainsi les opérations de 1797 dans les Alpes Noriques n'aboutirent, à proprement parler, qu'à une guerre de théâtre secrètement concertée à Milan et à Vienne, dans le but d'amener des préliminaires dont les bases étaient déjà tacitement consenties.

Avant d'en venir aux faits, révélons d'autres intrigues qui se rattachent au nœud principal de ce drame diplomatique. Le cabinet prussien était lui-même aux aguets, pressentant l'issue de la lutte, et provoquant, par ses instructions secrètes, Lucchesini son ministre plénipotentiaire à Vienne, pour qu'il pénétrât les véritables intentions de Thugut. On conçoit que Haugwitz et même Hardenberg encore imbus des souvenirs de la vieille rivalité autrichienne, fussent dans l'appréhension de voir décliner l'influence de la Prusse en Allemagne dans le cas où un traité de paix favorable à l'Autriche serait consenti par la France. Lucchesini se mit donc à intriguer dans Vienne ; il eut vent des dispositions réelles de Thugut, des délibérations du conseil de l'Empereur, et en vint même à soupçonner que Venise plutôt que telle partie quelconque de l'Allemagne pourrait bien être sacrifiée à l'Autriche. Ce n'était pas là le compte de la Prusse qui faisait des vœux pour que cette puissance fût affaiblie et réduite à ses États héréditaires. Là-dessus Lucchesini imagina les prétextes d'un voyage en Italie avec l'arrière-pensée de saisir l'occasion d'approcher du général Bonaparte, déjà regardé comme l'arbitre de la paix et de la guerre. Il conçut l'espoir de le captiver par tout ce que peuvent l'adresse et les cajoleries diplomatiques, et, par là, s'il se pouvait, d'intervenir dans les négociations que l'on prévoyait. Ce plan ayant été goûté à Berlin, Lucchesini prit congé de la cour impériale dans les premiers jours de février, sous prétexte de se rendre à Lucques sa patrie, pour y prendre sa femme et ses deux fils et les amener à Vienne. Cependant on soupçonna dans cette ville qu'il s'agissait de quelque mission secrète et contraire aux intérêts de l'Autriche : on savait l'influence que Lucchesini

Digitized by Google

avait acquise dans le cabinet prussien et par conséquent aussi la part qu'il avait eue aux résolutions du roi son maître, dans la retraite de Champagne en 1792. Ainsi Thugut était sur ses gardes. Bien que Lucchesini témoignât le désir de faire son voyage avec le plus de célérité possible en traversant les armées impériales, il éprouva le refus d'un passeport dans cette direction, et se vit obligé de prendre sa route par Trieste et Venise. Il fut décidé que pendant son absence les affaires de sa cour seraient traitées à Vienne par M. de César, déjà revêtu du titre de ministre résident de la cour électorale de Brandebourg.

Le 17 février, Lucchesini étant arrivé à Venise, s'empressa d'aller visiter le ministre de France Lallemant auquel il témoigna tout d'abord beaucoup de déférence et d'affection, se présentant comme l'envoyé d'une nation amie et l'un des plus chauds admirateurs des exploits du général Bonaparte, priant avec instance le ministre français de l'annoncer près de ce héros auquel il voulait offrir, disait-il, non-seulement ses hommages empressés, mais l'expression de la haute considération et de la bienveillance amicale de sa cour. A la faveur de cet enthousiasme réel ou factice, il s'efforce par ses insinuations et par ses interrogations captieuses de pénétrer les desseins du gouvernement français au sujet de l'Autriche et touchant la paix ou la guerre. Instruit que le général Bonaparte était en route pour se rendre du quartier général de Tolentino à Bologne, il se hâte d'arriver dans cette dernière ville, et là il fait demander une audience au général vainqueur. Sa réception étant fixée au lendemain 22 février, il se rend dans le salon de Bonaparte qui était dans ce moment même en conférence avec le marquis Manfredini et Clarke. Par cela même qu'on touchait à l'ouverture d'une nouvelle campagne contre l'Autriche, tous les ressorts de la guerre et de la diplomatie étaient en mouvement, et les conjectures sur l'avenir se succédaient sans cesse. L'arrivée à Bologne du diplomate prussien avait déjà fait sensation. Ceux qui désiraient la paix croyaient voir dans sa démarche un objet plus important que celui qu'il cherchait à accréditer lui-même : on ne croyait pas que sa rencontre avec le général Bonaparte à Bologne fût un pur effet du hasard; les uns disaient qu'il était venu intercéder pour le saint-siége, d'autres qu'il était chargé de propositions de la part de la cour de Vienne, bien qu'il fût personnellement peu agréable à cette cour; enfin, on allait jusqu'à supposer, et ceci paraissait plus vraisemblable, qu'il était chargé de proposer au général Bonaparte la médiation de la cour de Berlin. La longueur de sa conférence avec ce général immédiatement après l'espèce de congrès dont nous venons de faire mention parut confirmer cette dernière conjecture. Nous ne rapporterons ici que les traits principaux de la conférence, puisés dans des documents confidentiels. D'abord Lucchesini s'introduisit devant Bonaparte comme l'ancien admirateur et le serviteur zélé du grand Frédéric dont il affecta d'avoir été le disciple et l'ami, manifestant une admiration au moins égale pour celui qu'il appela l'émule de Frédéric, mettant adroitement en parallèle Bonaparte avec ce grand homme pour la gloire militaire, et l'élevant même au-dessus; puis faisant parade de son dévouement personnel pour la France, il rappela tout ce qu'il avait fait auprès de son maître, soit en Champagne, soit à Berlin, en sa qualité de conseiller privé, pour le porter à reconnaître la république française et à se réconcilier avec la belliqueuse nation pour laquelle lui Lucchesini avait un penchant décidé. Bonaparte semblait accueillir tout ce patelinage diplomatique. Lucchesini se vit tout à coup assailli de questions pénétrantes par un homme qui déjà n'avait point d'égal en dissimulation politique, et il n'hésita nullement à lui donner sur l'Autriche toutes les informations secrètes qui étaient à sa connaissance, poussant Bonaparte à traiter sans ménagement une puissance qu'il lui représenta comme hors d'état de résister à une nouvelle et vigoureuse campagne, allant même jusqu'à le presser au nom de sa cour, dans l'intérêt de la France et de l'Allemagne, d'anéantir la dignité impériale et de réduire l'Autriche à ses États héréditaires; que du reste quels que fussent ses desseins ultérieurs, comme on ne pouvait traiter avec l'Autriche sans qu'il fût question de la destinée de l'Allemagne, il était chargé au nom de sa cour de lui proposer sous ce dernier rapport la médiation de son maître. A ces mots Bonaparte qui pénétra l'intention de la Prusse s'écria : « Mais à quel » titre? La Prusse est notre amie, mais n'est pas » notre alliée..... Du reste, ceci ne me regarde pas; » je ne suis chargé jusqu'ici que d'étriller l'Autriche » et je pense que je m'en suis passablement acquitté. C'est le général Clarke qui a été chargé » de négocier et vous devez savoir que l'Autriche a » refusé d'entrer en négociation; voilà où nous en » sommes. Si Thugut devient plus traitable, vous » adresserez votre proposition à Clarke; mais le » moment n'est pas venu; Clarke, d'ailleurs, part à » l'instant pour Turin. »

Ici finit positivement tout l'intérêt de la conférence, et Lucchesini prenant congé de Bonaparte s'achemina vers Lucques, bien résolu de ne pas laisser tomber l'insinuation au sujet de Clarke et de se rendre à cet effet à Turin, mais jugeant au fond que

Digitized by Google

le vainqueur de l'Italie n'avait pas été sincère et qu'il serait bien certainement à l'égard de l'Autriche comme il l'était déjà à l'égard de l'Italie l'arbitre de la guerre et de la paix. De là il conclut que la cour de Vienne n'étant nullement disposée à souscrire à la paix si elle n'était pas indemnisée, ce serait Venise qui deviendrait probablement son lot. Ce fut d'après ces données que lui transmit Lucchesini que Haugwitz adressa une instruction secrète à Sandoz-Rollin, ministre de Prusse à Paris, pour qu'il entravât par toutes les voies souterraines de la diplomatie la chute et la cession de Venise. Mais on va voir que les tentatives clandestines de la Prusse n'aboutirent qu'à d'impuissantes intrigues.

Nous voici arrivés au curieux épisode de Venise qu'il faut éclaircir avant tout par l'exposé des circonstances préliminaires et par des détails positifs.

Le directoire français qui traitait militairement cette république, avait plutôt cherché à paralyser ses forces et ses résolutions qu'à l'attirer franchement dans son système politique.

Au moment même où à Turin il faisait insinuer au ministre d'Autriche qu'il ne tenait qu'à cette puissance d'accepter dans le domaine de Venise des compensations pour la Lombardie et les Pays-Bas, et que d'un autre côté Bonaparte à Vienne même donnait encore plus de poids à ces insinuations, l'alliance du directoire était offerte en son nom à divers agents du gouvernement vénitien : 1° Par Verninac, ambassadeur de France à Constantinople, dans un entretien secret avec Ferigo Foscari, bailli de la république vénitienne; 2° par le prince de la Paix à Madrid aux nobles Annaro Pisani et Bertholo Gradenigo; 3° à Paris, par le ministre des relations extérieures Charles Delacroix, au noble Alviso Quirini; et enfin à Brescia par Bonaparte lui-même au provéditeur général Battaglia. On n'avait point encore soumis ces importantes ouvertures au sénat, que déjà le ministre de France Lallemant lui présentait une note où il lui réitérait la même proposition d'une alliance avec la république française par un traité fondé sur la bonne foi et la loyauté, seules bases, disait Lallemant, de la politique française. « Déjà, ajoutait-il, la paix du continent se prépare, » les destinées de l'Italie vont être fixées. Venise » peut tout espérer d'une alliance avec la France. » Que si Venise, disait ensuite Lallemant comme » pour préparer les événements futurs, que si Ve- » nise, par égard pour des ennemis naturels qui » trament sa ruine, laissait échapper l'occasion de » s'affranchir pour toujours de l'ambition autri- » chienne, je le dis à regret, elle succomberait aux » dangers qui planent sur sa tête et n'obtiendrait » plus rien d'une puissance dont elle aurait rejeté » les offres, d'une puissance qui pouvait seule assu- » rer son salut; langage pénible à tenir, ajoutait » Lallemant; mais la loyauté française ne connaît » point de réticence quand il s'agit d'avertir et de » sauver un ami.... »

Ces propositions étaient appuyées auprès du sénat par le provéditeur Battaglia qui, partisan des idées nouvelles, ébloui par la gloire de Bonaparte, dont il obtenait de fréquentes conférences, représentait à son gouvernement qu'il n'avait plus d'autre parti à prendre que de céder à la prépondérance de la nouvelle république. Selon sa manière de voir, les Turcs et les Vénitiens devaient saisir ce moment pour sortir de la léthargie qui les tenait dans la dépendance des grandes puissances. Mais telle n'était pas l'intention du sénat, attaché aux vieilles maximes et qui d'ailleurs n'avait nulle confiance dans le directoire, ni dans son général en chef, que les coryphées de l'aristocratie regardaient comme l'oppresseur de leur patrie. Ils avaient très-bien compris que Bonaparte et le directoire voulaient les compromettre vis-à-vis de l'Empereur, et peut-être lui offrir quelque province vénitienne comme un gage de la paix future. Du reste, cette république n'avait à se plaindre d'aucun grief de la part de l'Autriche. D'un autre côté, une alliance avec la France lui eût attiré la guerre avec les Anglais. En conséquence, les sages furent d'avis qu'il fallait persister dans une stricte neutralité, et cet avis ayant été approuvé par le sénat, il fut résolu que la république se maintiendrait indépendante et libre de tout engagement. Il est à remarquer que pendant cette négociation, qui dura tout l'hiver, le noble Quirini ayant demandé au directoire, relativement à l'alliance proposée, si le gouvernement français pouvait répondre de chasser si bien les Autrichiens, que Venise, à l'avenir, n'eût point à se repentir d'avoir renoncé à sa neutralité, n'en reçut aucune réponse satisfaisante.

Ce fut à l'issue de ces négociations qu'intervint la Prusse, convaincue déjà que les projets de Bonaparte finiraient par se réaliser, et que l'Autriche, malgré sa modération apparente, consentirait à s'agrandir aux dépens de Venise. Le cabinet de Berlin, croyant toujours perdre de ses forces quand l'Autriche augmente les siennes, s'imposait l'obligation de s'opposer à son agrandissement soit en Allemagne, soit en Italie. Dans ces conjonctures, et d'après une instruction de Haugwitz, le baron de Sandoz-Rollin ayant eu à Paris une entrevue avec le noble Quirini, lui fit sentir combien Venise, privée d'amis et d'alliés, avait de dangers à courir dans des circonstances aussi graves, et combien il était désirable que la prudence du sénat l'éclairât sur la nécessité de garantir ses possessions contre les tentatives de l'Au-

Digitized by Google

triche; que ne pouvant se liguer avec la France à moins que celle-ci n'entretînt une armée de cinquante mille hommes, toujours prête à marcher aux ordres du sénat pour la défense du territoire, ce qu'il n'était pas possible de supposer, il était convaincu, et telle était aussi l'opinion de son cabinet, que la seule puissance avec laquelle Venise pût contracter une alliance avantageuse, c'était la Prusse dont les intérêts politiques étaient si peu en contact avec ceux de la république de Venise, que le sénat devait être pleinement rassuré sur les suites qu'aurait une telle alliance; que bien certainement pour peu qu'il voulût y réfléchir, il resterait convaincu lui-même que la Prusse seule pouvait s'opposer efficacement aux desseins ambitieux de l'Autriche et garantir l'intégrité du territoire vénitien; qu'il était autorisé à lui en faire l'ouverture de la part de sa cour; qu'à la vérité, comme base d'alliance, la Prusse demandait un subside d'une vingtaine de millions, pour les frais d'embarquement et de la mise en état de guerre d'une armée de vingt mille hommes, qu'elle mettrait à la disposition du sénat. En terminant, le ministre prussien insista sur la nécessité où se trouvait le sénat de réfléchir avec prudence à l'incertitude de l'avenir qui se préparait, car il ne pouvait se dissimuler que l'Empereur trouverait au besoin dans les événements de la présente guerre des motifs de mécontentement, des griefs en un mot d'après lesquels il pourrait se laisser aller à l'appât de s'agrandir aux dépens de la république.

Quirini, sans prendre aucun engagement, promit seulement de rendre compte à son gouvernement de cette ouverture importante, et de mettre dans son rapport autant d'impartialité que d'exactitude : il dépêcha immédiatement un courrier. Mais déjà il avait fait part à son gouvernement, dans une de ses récentes dépêches, d'une négociation ou plutôt d'une intrigue d'une nature plus particulière, ayant également pour objet de garantir l'intégrité du territoire vénitien, mais par des voies détournées et secrètes. Voici le fait : un aide de camp du directeur Barras était venu le sonder pour mettre à prix la protection assurée et efficace de ce puissant directeur qui, dans la crise où allait se trouver la république de Venise, consentait à la préserver en ce qui dépendait de la France, moyennant que six millions seraient mis en dépôt et à sa disposition immédiate au moment de la solution des événements qui se préparaient en Italie, par le double concours des armes et des négociations. Les sages de la république ayant reçu les dernières dépêches de Quirini, concernant les ouvertures de la Prusse, n'y virent qu'une seconde tentative pour extorquer au gouvernement de Venise des sommes telles qu'une fois données, elles épuiseraient ses ressources et la mettraient dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins urgents de l'État. En conséquence, ils prirent sur eux de défendre à Quirini d'entrer en négociation, soit qu'ils soupçonnassent un nouveau piége dans les propositions de la Prusse, soit qu'ils craignissent de s'attirer le courroux de l'Autriche, en faisant intervenir les Prussiens comme alliés. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le sénat lui-même et les inquisiteurs d'État furent unanimes dans le refus de cette alliance. Plus de latitude fut laissée à Quirini, quant à la négociation secrète avec l'agent de Barras, mais avec recommandation expresse de prendre des sûretés.

Cependant Venise, aveuglée sur le péril qui la menaçait, allait se mettre elle-même dans l'impuissance d'échapper à sa destruction : le plus dangereux de ses ennemis était dans son sein. Non-seulement Bonaparte occupait militairement Peschiera et Vérone, mais il venait aussi de mettre garnison dans la ville et le château de Bergame. D'un autre côté, un comité secret, chargé de fomenter une révolution dans la terre ferme vénitienne, venait d'être créé par son ordre à Milan. Ce comité était composé en grande partie des plus ardents républicains de la haute Italie, tels que Gambara, Alessandri, Poro de Milan, Adelasio de Bergame, Galeppi, Beccalosi de Brescia et le chef de la légion lombarde Lahoz. Plusieurs Français y figuraient également, entre autres le capitaine Landrieux, chef d'état-major de la cavalerie : c'était l'agent principal, celui qui recevait l'impulsion de l'état-major de l'armée. Le plan des soulèvements à opérer dans l'État vénitien fut arrêté dans le courant de février. Ici va se révéler la conception la plus machiavélique et en même temps la plus décisive pour amener la subversion et la ruine de Venise. Le capitaine Landrieux, comme s'il eût été mu par des sentiments d'honneur, ou agité par des remords, se met en correspondance secrète avec les inquisiteurs d'État; il leur mande d'abord que s'ils veulent lui adresser une personne de confiance à Milan, il lui révèlera des choses de la plus haute importance pour le salut de la république vénitienne. En même temps il envoie au podestat de Bergame Ottolini, l'avocat romain Serpini, chargé de lui déclarer de sa part qu'il se trame à Bergame une conspiration qui éclatera au premier instant, et qui tend à réunir la terre ferme vénitienne à la république lombarde. Ottolini fait partir sans délai le secrétaire Stéphani pour aller s'aboucher à Milan avec Landrieux. Cet officier proteste d'abord de ses bons sentiments, jure que la révolution lui fait horreur, qu'il déteste l'odieuse mission dont il est chargé; que déjà, en pareille circon-

Digitized by Google

stance, il a fait échouer la révolution qu'on préparait en Espagne, et qu'il est bien résolu de mettre empêchement à celle qui est machinée contre Venise, qu'en cela il a réellement en vue l'honneur de la nation française foulé aux pieds par le directoire, par Bonaparte, dont l'ambition ne connaît plus de bornes, et par ses criminels agents; qu'il y est porté d'ailleurs par le souvenir des procédés généreux de la république de Venise envers l'armée française, et plus encore par l'amour de l'humanité et le désir de la paix. Il en vient enfin à révéler toutes les ramifications du plan de soulèvement qui doit éclater d'abord à Brescia, puis à Bergame et à Crema : il donne l'assurance que des agents secrets parcourent déjà les campagnes pour y exciter les paysans à la révolte contre le lion de Saint-Marc; mais que du reste le complot n'étant pas tout à fait mûr encore, l'explosion n'en pourra guère avoir lieu que vers le 20 mars; qu'un jour est fixé pour l'assemblée générale des conjurés, que ce jour lui est connu, qu'il saura l'en tenir lui-même informé et qu'il sera facile alors de faire avorter le complot de Brescia, qui doit d'abord éclater. « Brescia préservé, dit-il, » la révolution sera étouffée dans son germe; » mais il faut se hâter de prévenir le provédi- » teur extraordinaire de terre ferme Battaglia. »

Quand Stéphani, appréciant toute l'importance des révélations de Landrieux, lui parla de la reconnaissance du gouvernement de Venise, cet officier, affectant un désintéressement rare, dit que pour le moment il ne voulait aucune récompense; que même son nom devait rester ignoré jusqu'à l'époque de la rentrée de l'armée d'Italie en France, et qu'alors Venise pourrait se souvenir du capitaine Landrieux.

Après avoir recueilli ces importantes révélations, le secrétaire se rendit en toute hâte à Bergame, pour en rendre compte au podestat Ottolini.

Quant à Landrieux, son rôle de révélateur, ou plutôt de double traître, lui avait été tracé. En faisant dévoiler au gouvernement de Venise les mobiles secrets d'une révolution flagrante, Bonaparte avait en vue de porter les inquisiteurs d'État à ordonner des mesures violentes et mal calculées, propres à les compromettre vis-à-vis de la France : de là des actes d'hostilités qui entraîneraient la ruine de cette république. D'un autre côté, en chargeant le capitaine Landrieux de donner un faux avis sur le lieu et le moment de l'explosion qu'il se proposait de devancer, Bonaparte acquérait la presque certitude que le gouvernement vénitien serait pris au dépourvu par un mouvement révolutionnaire irrésistible.

En effet, le podestat Ottolini, se hâtant de rendre compte aux inquisiteurs des premières révélations qui avaient été faites par l'avocat Serpini, leur avait adressé, le 8 mars, une dépêche qui fut interceptée et renvoyée à Bonaparte. Mais dans l'intervalle, le podestat, instruit par le retour de Stéphani des particularités de la conjuration, et en outre que des députés du comité directeur de Milan étaient à Bergame et y tenaient des assemblées secrètes, déguisa son valet de chambre en paysan, et l'expédia en courrier à Venise, porteur de la liste des conjurés de Bergame, qui comprenait les principaux personnages de la ville. Les membres du comité secret en ayant été prévenus à temps, par l'avocat Serpini, allèrent aussitôt se concerter avec le commandant français Lefray, qui détacha quatre hussards à la suite du courrier auquel on enleva ses dépêches. Lue en plein comité, la liste de proscription y excite une indignation générale : les uns veulent tuer le podestat, d'autres l'envoyer aux fers à Milan; enfin les plus modérés l'emportent et font décider qu'on lui signifiera de sortir de la ville. Déjà la liste destinée pour les inquisiteurs était communiquée à tous les intéressés qui, se voyant compromis, se joignent aux conjurés et en grossissent le nombre. Ayant à leur tête Pierre Galeppi et Louis Marchesi, ils appellent, le 12 mars, le peuple à la liberté, en lui promettant l'appui de la France. En effet, le commandant Lefray se bornant à ranger ses troupes en bataille, laisse agir librement les insurgés. En vain le podestat invoque les droits de la neutralité de Venise : on le force de résigner ses fonctions, d'abandonner sa résidence et de signer la proclamation suivante :

« *Vive la république de Bergame!* Je promets » au peuple de Bergame de faire tout ce qui sera » possible pour que les habitants de cette ville dé- » tenus à Venise ou exilés pour des opinions favo- » rables à la révolution française, soient rendus à » leurs familles. »

Ainsi le champ étant libre pour les chefs du mouvement, l'étendard vénitien fut renversé des tours du château, une municipalité fut installée et plus de huit cents personnes prêtèrent le même jour serment à la liberté.

La révolution s'étend aussitôt à Brescia, et pourtant le provéditeur extraordinaire de terre ferme, Battaglia, avait été averti par une dépêche d'Ottolini. Mais depuis longtemps dominé par les idées nouvelles, et subjugué d'ailleurs par les caresses et l'adresse de Bonaparte, il s'imaginait que le temps était venu de régénérer le gouvernement de Venise par une révolution intérieure dirigée contre l'oligarchie caduque; en un mot il désirait que l'égalité démocratique prévalût. Toutefois pour mettre à

Digitized by Google

couvert sa responsabilité, il prit quelques demi-mesures, et se plaignit à Bonaparte, qui lui fit une réponse évasive.

Le mouvement était imprimé; Brescia fut entraînée par l'exemple et l'appui de Bergame. Le 18 mars, cinq cents lombards ou bergamasques arrivent, guidés par des officiers français et soutenus par deux pièces de canon; ils parcourent la ville en excitant le peuple à la révolte. Battaglia se montre indécis comme s'il était retenu par les Français d'une part et de l'autre par la crainte des nobles. Plus disposé à résister aux rebelles, le podestat Mocenigo fait prendre les armes aux troupes vénitiennes; mais Battaglia survient et les fait rentrer dans leurs quartiers. Il licencie même le poste de l'hôtel de ville, et se met à la discrétion des ennemis de son gouvernement. La ville ainsi livrée par son magistrat suprême, le podestat prend la fuite, le peuple se soulève et tout est bientôt soumis à la puissance de la même révolution qui vient de soustraire Bergame à l'autorité de Venise. Mais le peuple ne sachant aucun gré à Battaglia de sa conduite ambiguë, fit entendre contre lui des cris de proscription et de mort; il fallut le soustraire à la fureur des révoltés d'une part, et de l'autre au ressentiment de son propre gouvernement. On l'arrêta, on l'enferma au château, où il fut commis, pour la forme, à la garde des soldats français; la ville de Crema fut entraînée dans le même mouvement. C'était au nom de la liberté que les insurgés se soulevaient contre le lion de Saint-Marc, contre l'oligarchie et les inquisiteurs d'État.

Qu'on juge dans quelle agitation, dans quelle alarme fut plongé le gouvernement vénitien, aux premiers avis de ces mouvements qui coïncidaient d'une manière si frappante avec les révélations que le capitaine Landrieux avait adressées directement au conseil des Dix: seulement l'explosion devançait de quelques jours l'époque assignée par cet officier. Le gouvernement de Venise en général se trouva plongé dans une grande incertitude sur les principes et les vues du gouvernement français, dont les troupes étaient entrées sur son territoire comme dans un pays neutre, en promettant de respecter le gouvernement et les lois. Aujourd'hui ce gouvernement et ces lois étaient renversés dans une partie de la terre ferme, en présence de ces mêmes troupes et par l'impulsion des agents secrets de la France. Et pourtant Venise était en paix avec le directoire de Paris, où son envoyé continuait à résider, tandis que Lallemant conservait à Venise le caractère de ministre de la république française! Les mouvements de Bergame et de Brescia, ce qui avait eu lieu précédemment à Bologne et à Ferrare, et dans d'autres parties de l'État pontifical, suffisaient pour résoudre le problème de l'avenir, et ce qui ajouta encore davantage à l'anxiété du gouvernement vénitien et à sa cruelle incertitude, ce fut l'ouverture de la campagne entre les deux armées française et autrichienne, campagne commencée sur les bords de la Piave, dans les possessions de la république de Venise, qui confinaient aux possessions de l'Autriche. Quelle en allait être l'issue? et combien ne pouvait-elle pas aggraver la crise intérieure? Tout n'annonçait-il pas, d'ailleurs, le prochain dénoûment du grand drame qui tenait en suspens l'Italie et l'Europe entière?

Le but apparent de Bonaparte était de pénétrer jusqu'à Vienne par les débouchés des Alpes Juliennes et Noriques, et d'accomplir seul les vastes projets dans lesquels les armées françaises d'Allemagne avaient échoué l'année précédente. Mais son intention réelle n'avait au fond pour principal objet que d'effrayer l'Empereur dans sa capitale même et de le forcer à signer la paix qui, pour lui paraître moins amère, serait offerte à des conditions avantageuses et même séduisantes. La combinaison était d'autant plus profonde que, sans l'arrivée de ses renforts, il était impossible que l'archiduc résistât au choc d'une armée supérieure en nombre, rendue encore plus redoutable par le souvenir de ses victoires récentes et par une marche savante et audacieuse. D'un autre côté, tout était préparé pour que la république de Venise ne pût échapper à sa dissolution par l'effet d'une crise intérieure habilement calculée, et l'on devait trouver dans ses dépouilles tous les objets de compensation. Restait l'obstacle de l'opiniâtreté personnelle de l'Empereur et du système de ses alliances. Mais comment aurait-il pu éviter de tomber dans les piéges du complot pacificateur dont Thugut, Gallo et Bellegarde tenaient déjà secrètement les fils, complot qu'avait préparé d'ailleurs un parti occulte, grossi et fortifié par la plupart des courtisans?

Voilà les mobiles; voyons les moyens d'exécution avant d'en venir aux événements. Le général Bonaparte avait pour lui tous les avantages: le nombre des soldats, l'énergie et l'audace que donne la victoire. Du côté de l'Autriche, le découragement et la désorganisation de l'armée étaient aggravés par l'inégalité des forces. A peine l'archiduc avait-il pu rallier, pour fermer les issues de l'Allemagne à l'armée française, une trentaine de mille hommes divisés en trois corps et qui communiquaient entre eux par une chaîne de postes. Il attendait, il est vrai, trente mille soldats qui devaient lui arriver du Rhin, et dont quelques bataillons venaient déjà d'entrer dans l'évêché de Saltzbourg. Le quartier général impérial était à Udine.

Digitized by Google

La ligne de l'armée française, forte de près de cinquante mille hommes, et que venait de grossir le corps d'armée de Bernadotte, était à peu de distance de la ligne de l'archiduc; elle commençait de même aux montagnes des Grisons, et s'étendait jusqu'à la mer Adriatique à l'embouchure de la Piave. Trois motifs du premier ordre portaient Bonaparte à ouvrir la campagne avant le printemps : il lui importait de devancer la fonte des neiges pour ne pas donner le temps aux ingénieurs autrichiens de mettre en état de défense Palma-Nova et de couvrir d'ouvrages les débouchés des Alpes Noriques; il lui importait encore plus de battre l'archiduc avant que ce prince eût été rejoint par les troupes du Rhin. Toutes les chances d'ailleurs n'étaient-elles pas en sa faveur depuis que le conseil aulique, par l'impulsion de Bellegarde, avait réuni l'armée autrichienne dans le Frioul au lieu de la rassembler dans le Tyrol? C'était exposer la capitale, décider du sort de la guerre et amener une paix forcée. Et tout cela, on ne peut en douter, avait été combiné par les adhérents de la paix à Vienne.

Voulant agir offensivement vers les trois issues par lesquelles il pouvait pénétrer en Allemagne, Bonaparte prit la résolution de frapper les premiers coups sur la Piave supérieure, afin de se placer entre l'armée de l'archiduc et le corps autrichien posté dans le Tyrol : par là il espérait couper leur communication.

Avant de donner le signal des combats, voulant rester le maître de faire éclore et de diriger à son gré les négociations avec l'Autriche, il s'était hâté de se débarrasser de Clarke et l'avait envoyé à Turin pour enlacer le roi de Sardaigne dans un traité d'alliance en vertu duquel l'armée française devait être renforcée d'un assez grand nombre de troupes piémontaises. Un traité sur cette base venait d'être négocié, mais le directoire se refusait à le ratifier par le seul motif, non avoué, que la garantie du maintien du roi sur son trône y était implicitement stipulée. Telle n'était pas l'arrière-pensée du directoire; mais Bonaparte qui persistait à donner son appui à la maison de Savoie, tenait singulièrement à ce que la négociation fût conduite à son terme. Le marquis de Saint-Marsan, aide de camp du roi de Sardaigne, lui adressa immédiatement après l'arrivée de Clarke à Turin, une dépêche diplomatique qui donnera une idée de la position précaire de la cour de Turin à cette époque : en voici les principaux passages. Se plaignant d'abord de la non-ratification du traité : « Cet événement, disait-il, a forcé » Sa Majesté de suspendre tout mouvement ultérieur des troupes vers Novare, et l'a plongée, » ainsi que le chevalier Priocca (1) et moi, dans la » plus grande perplexité sur les causes d'un changement si subit, dont vous jugerez vous-même, » mon général, par le récit que je vais vous en faire.

» Le général Clarke qui était ici depuis le 9 du » courant au soir, attendant ainsi que nous, sans » en douter un instant, l'approbation du directoire exécutif du traité d'alliance, nous déclara » le 13, qu'il venait de recevoir un courrier de Paris et que le directoire, sans avoir reçu ses dépêches ni les vôtres, et apparemment sur la simple » communication du traité que lui en aura faite » M. le comte Balbo, l'avait presque totalement désapprouvé, et lui envoyait de nouvelles instructions et de nouveaux pleins pouvoirs. Cet événement déjà bien extraordinaire et bien surprenant » est devenu entièrement une énigme pour nous, » lorsque l'on vit par le nouveau projet de traité » que présenta hier le général Clarke au chevalier » Priocca, qu'il était réellement tout à fait dénaturé, comme vous l'observerez aisément par la copie que j'ai l'honneur de vous en transmettre avec » une note d'observation que j'y ai faite à la hâte.

» Ce n'est pas tout encore : le nouveau plein pouvoir qu'a reçu le général Clarke est non-seulement » sans date, mais il ne l'autorise qu'à négocier et » point à conclure, ni à signer : de sorte que le traité » ne saurait jamais avoir lieu qu'à Paris, ce qui entrainera nécessairement un retard bien préjudiciable.

» Si vous ajoutez à ces circonstances, mon général, celle bien désagréable que les coupables de » la dernière conjuration révolutionnaire que vous » avez bien voulu offrir au chevalier Priocca de faire » arrêter, et qui ont ensuite été arrêtés effectivement par votre ordre à Milan, aient été incessamment relâchés et se promènent tranquillement, » vous ne pouvez être étonné que Sa Majesté soit » fortement surprise et affligée d'une conduite si » extraordinaire et d'autant moins attendue, que » vous ne pouvez disconvenir que nous n'ayons mis » de notre côté toute la loyauté et la franchise possibles, ainsi que toute l'activité à faire passer l'approbation du roi à Paris, et à remplir les conditions....

» La profonde estime que Sa Majesté a de votre » personne et de votre manière de penser, l'a engagée à m'ordonner de vous instruire en détail de » tout ceci, puisque outre l'importance que vous » soyez prévenu à temps de la cause qui suspend la » marche ultérieure des troupes formant le complément du contingent, elle ne doute pas que vous » ne coopériez efficacement à un rapprochement

(1) Principal ministre.

Digitized by Google

» également désiré des deux puissances, mais qui » doit cependant être posé sur des bases équi- » tables.... »

En effet, le gouvernement piémontais avait déjà mis en mouvement les troupes qui devaient servir d'auxiliaires à l'armée française, et un camp de six mille hommes qu'on devait porter incessamment à dix mille était rassemblé sous Novare.

L'ouverture de la campagne, qui eut lieu le 10 mars, précéda de peu de jours la dépêche confidentielle du marquis de Saint-Marsan. Bonaparte avait franchi la Piave, sans presque trouver d'obstacle, et manœuvré avec habileté au passage du Tagliamento. Là, bien que débordée par une nuée de tirailleurs, la cavalerie impériale avait chargé l'infanterie française d'abord avec quelque succès; mais, forcée bientôt de se défendre contre les escadrons républicains, elle avait tourné bride et entraîné l'archiduc lui-même, malgré sa fermeté et l'exemple de son courage. Là aussi s'était révélée la grande disproportion des forces des deux armées. Tirant parti de ce brillant début, Bonaparte, qui n'était pas moins ferme dans sa politique que dans ses projets militaires, écrivit en ces termes au directoire : « L'ennemi est dans une déroute com- » plète; l'archiduc Charles n'a eu que le temps de » se sauver. » C'était constater aux yeux de l'Europe son ascendant sur l'illustre adversaire que l'opinion publique lui avait suscité. En effet, l'archiduc faisait sa retraite vers l'Isonzo; et forcé d'abandonner entièrement le territoire de Venise pour couvrir Trieste et l'Autriche, il n'osait courir les chances d'aucun nouveau combat. Mais poussant ses avantages avec une activité proportionnée à sa supériorité numérique, son adversaire ne lui laisse pas même le temps de couvrir Trieste ni de se maintenir à Palma-Nova. Plus l'archiduc était forcé d'abandonner du terrain, plus il témoignait avec amertume ses regrets que sa brave armée du Rhin avec laquelle il avait remporté tant de succès glorieux pour les armes impériales, ne fût point sous ses ordres. Fidèle à la résolution de ne tenter avec des troupes découragées aucun engagement décisif avant l'arrivée des renforts, il se replia sur Gorice et Gradisca; mais débordé bientôt par une formidable invasion, opérée simultanément par les trois défilés des montagnes, il abandonna aussi Gradisca et même Gorice, dont la position était tournée. Dès lors il jugea qu'il ne pouvait plus se maintenir qu'ayant la Save en avant et la Drave derrière.

Cependant, plus l'armée française marchait en avant, plus les mouvements dans les États vénitiens se compliquaient et prenaient un caractère grave. Déjà une grande partie de la terre ferme et de la ville de Vérone se déclaraient en opposition ouverte avec l'insurrection de Bergame et de Brescia, qui avait pour objet de s'affranchir de la domination vénitienne. Vérone, au contraire, devenait un foyer de contre-révolution dans un esprit antifrançais; de là une source de divisions et d'agitations d'autant plus féconde, que le parti révolutionnaire, fort de l'appui des garnisons françaises, ne craignait pas d'employer la violence pour établir son système. Pleins d'effroi et d'alarmes, les inquisiteurs d'État commençaient à céder à l'influence du cabinet de Vienne, qui les poussait aux armements et à la résistance, tout en récriminant contre les prédilections du gouvernement vénitien en faveur de la France et de ses armées. Tous les griefs étaient rappelés et énumérés. Chaque jour des courriers étaient expédiés de Vienne pour Venise, à la suite de longues et fréquentes conférences entre Grimani, l'envoyé vénitien, et le baron de Thugut, travaillant aussi de son côté sans relâche, d'après ses vues secrètes, à jeter l'oligarchie vénitienne dans un parti désespéré pour la compromettre.

Mais au sénat et dans le collége, le parti des timides était toujours en majorité; on y craignait moins l'Autriche que la France, et surtout que son général en chef Bonaparte. Alarmé de l'appui qu'avaient reçu de la garnison française les révolutionnaires de Bergame, le gouvernement vénitien s'en plaignit au ministre de France Lallemant, et au directoire exécutif lui-même, par l'organe du noble Quirini. La note que cet envoyé remit en conséquence au ministre des relations extérieures, Charles Delacroix, sous la date du 22 mars, rappelait d'abord les protestations réitérées d'amitié que le directoire avait faites à la république de Venise, et mettait dans tout son jour le contraste qu'offrait la conduite du commandant des troupes françaises à Bergame, lequel avait contraint le gouverneur vénitien à s'éloigner, et les citoyens à signer un acte attentatoire à la souveraineté de la république. « Une démarche si arbitraire de la part du » susdit commandant, ajoutait le noble Quirini, » appuyée par la force armée, est sans doute entiè- » rement contraire aux sentiments de loyauté et de » franchise que la France a toujours manifestés vis- » à-vis du gouvernement de Venise. La république » est donc entièrement convaincue que tout ce qui » s'est passé à Bergame ne pouvait être que l'ou- » vrage du commandant Lefray, et que le directoire » exécutif voudra bien désavouer formellement l'at- » teinte portée à sa souveraineté, et improuver la » conduite hostile du susdit commandant, pour que » la ville de Bergame puisse rentrer dans l'ordre où » elle était auparavant. » Quirini terminait sa note

Digitized by Google

en témoignant l'espérance que le gouvernement français ferait droit aux justes réclamations qu'il lui présentait de la part de la république de Venise, laquelle, disait-il, avait toujours observé la plus exacte neutralité et donné surtout dans cette guerre les preuves les moins équivoques de son amitié au gouvernement français, et de l'hospitalité la plus soigneuse à ses armées.

Indépendamment de cette démarche, le sénat, voulant aussi porter ses doléances au général Bonaparte, députa vers lui les deux sages du collége, Jean-Baptiste Cornaro et François Pezaro, qui le rejoignirent à Gorice. Pezaro était le chef de la députation.

Voici comment le ministre français Lallemant en donna avis à Bonaparte, par sa dépêche confidentielle du 17 mars : « Ce gouvernement est dans la » plus grande consternation : il a expédié, hier au » soir, un courrier à Paris, et M. Pezaro est chargé » d'aller vous porter lui-même ses représentations. » Ce député tient à son pays et à la forme de son » gouvernement : hors de là, vous le trouverez, mon » général, toujours porté à faire pour vous tout ce » que vous exigerez qui ne compromettra ni ce » qu'il appelle ses sujets, ni leur tranquillité.

» Au reste, la république de Venise touche à sa » fin : le gouvernement n'a plus de ressorts; les » peuples sont arrivés au mépris, et il ne faut plus » qu'une étincelle pour allumer l'incendie. On ne » nous aime pas; mais le mot de liberté que nous » prononçons avec enthousiasme retentit partout, » et les vieux aristocrates ont beau proclamer leurs » vieilles habitudes, ils ne font que précipiter le mo- » ment de leur chute. »

Les deux députés ayant été admis devant Bonaparte à Gorice, lui exprimèrent l'objet de leur mission au sujet des événements de Bergame et de Brescia. Le général répondit que le sort de la guerre était encore trop incertain pour qu'il pût remettre les châteaux de ces deux villes aux troupes vénitiennes, mais que le sénat était libre de réduire Brescia et Bergame, pourvu que dans l'emploi des moyens qu'il jugerait devoir employer, les Français ni leurs intérêts ne fussent compromis; qu'il demandait seulement que les moyens violents ne fussent pas employés; que du reste il enverrait le commandant français de Bergame à Milan, où il serait jugé et puni, s'il était trouvé réellement coupable; enfin il leur insinua qu'il serait mieux que Venise voulût se lier plus étroitement avec la France.

On jugera de la sincérité de cette réponse, par le contenu de la lettre confidentielle (1) de Bonaparte au directoire à ce sujet : « M. Pezaro, sage-grand » de la république de Venise, a été envoyé ici accom- » pagné d'un sage de la terre ferme; il est revenu » relativement aux affaires de Brescia et de Ber- » game.... Ma conduite avec M. Pezaro était assez » délicate : ce n'est pas dans un moment où Palma- » Nova n'est pas encore approvisionné et cerné, où » nous avons besoin de tous les secours du Frioul, » et de toute la bonne volonté des gouvernants vé- » nitiens pour nous approvisionner dans les défilés » de l'Allemagne qu'il fallait nous brouiller. Il ne » fallait pas non plus qu'ils pussent envoyer quatre » ou cinq mille hommes et écraser les personnes » qui, à Brescia et à Bergame, nous sont attachées... » J'ai dit à M. Pezaro que le directoire exécutif » n'oubliait pas que la république de Venise était » l'ancienne alliée de la France; que nous avions » un désir bien formé de la protéger de tout notre » pouvoir. J'ai demandé seulement d'épargner l'ef- » fusion de sang, et de ne pas faire un crime aux » citoyens vénitiens qui avaient plus d'inclination » pour l'armée française que pour l'armée impé- » riale.... Nous nous sommes quittés bons amis; » il m'a paru fort content. *Le grand point, dans* » *tout ceci, est de gagner du temps....* »

En effet, Bonaparte voulait devenir l'arbitre de la paix comme il l'était de la guerre. Tandis qu'il achevait la conquête du Frioul, rejetant les impériaux dans les États héréditaires, Joubert, qu'il avait laissé dans le pays de Trente et dans le Tyrol, commençait à concourir à son plan d'invasion; mais il ne put dépasser Brixen. Les habitants du Tyrol se levaient en masse, et, secondés par eux, les généraux Laudon et Kerpen allaient faire rétrograder, jusque dans les plaines du Véronèse et du Mantouan, les trois divisions de Joubert, qui venaient d'échouer dans leur tentative de pénétrer jusqu'à Inspruck. Cette circonstance contribua beaucoup à changer le plan de Bonaparte, qui y fut aussi déterminé par d'autres considérations. Dans les communications secrètes qui préparèrent l'armistice de Iudenbourg, projeté entre le général français, et Bellegarde, qui présidait aux opérations de l'archiduc, on convint tacitement que l'on se donnerait des garanties réciproques, touchant l'issue de la campagne par une négociation réelle et ostensible. Le secrétaire d'ambassade du marquis de Gallo, partant de Vienne pour Naples, avec le prétexte d'une mission pour sa cour, fut l'organe de cet arrangement secret auprès de Bonaparte, avec lequel il eut en passant à Gorice une conférence mystérieuse. Ceci mérite d'être plus positivement expliqué : le triumvirat pacificateur avait tellement réparti les forces de l'Autriche, que Bonaparte pou-

(1) Du quartier général de Gorice le 24 mars.

Digitized by Google

vait menacer l'Empereur dans sa capitale et l'amener ainsi à souscrire à la paix. Mais il sentit qu'il fallait qu'à son tour Bonaparte fût tenu en bride et menacé sur ses derrières, soit par les troupes, soit par les paysans du Tyrol, combinaison qui servirait comme de garantie réciproque aux deux armées opposées. C'était d'ailleurs avec les troupes autrichiennes du Tyrol qu'on se proposait d'exciter et de déterminer l'insurrection vénitienne, qui devait aboutir à mettre Venise à la merci des deux puissances bélligérantes. Bonaparte consentit à agir d'après ce nouveau point de vue. Voyant les Autrichiens partout en fuite devant lui, excepté dans le Tyrol qui leur servait comme de citadelle, voyant qu'ils lui avaient livré, pour ainsi dire, leurs magasins, soixante pièces de canon, et qu'il avait fait près de vingt mille prisonniers dans ce commencement de campagne rapide, se voyant en outre maître de Brixen, de Trieste, de Gorice, et à la veille d'entrer à Clagenfurth, il jugea qu'il pouvait à son tour être attaqué de front par l'archiduc, si ce prince n'avait fui derrière les montagnes que pour mieux rallier ses renforts, lui dérober ses mouvements, tomber successivement sur ses différents corps et les battre en détail. Modifiant alors son plan, il rappela à lui ses divisions du Tyrol, qui vinrent en Carinthie fortifier son armée, et y rappela également la division qui était en Carniole. Par là, au lieu de trois communications ou de trois lignes offensives, il n'en eut qu'une; au lieu d'occuper une ligne de quatre-vingts lieues, il concentra toute son armée sur un seul point vers Clagenfurth, menaçant à la fois Vienne et la Hongrie; mais par là aussi, laissant le Tyrol libre d'opérer sur ses communications et sur ses derrières. A la vérité toute son armée réunie dans le cœur des États héréditaires, pouvait se porter partout avec avantage, tandis que l'archiduc, affaibli par les détachements qu'il avait fournis dans le Tyrol, et dans la Carniole, n'avait encore entre Salztbourg et Vienne, qu'une armée trop inférieure en nombre et fort découragée.

Les lettres et les rapports que le cabinet impérial recevait de l'archiduc ne faisaient qu'ajouter aux perplexités de la cour et aux alarmes du public. On savait que dans sa retraite le prince trouvait tous les chemins remplis de fuyards ou d'habitants épouvantés. Ce fut au milieu de ces alarmes que le 22 mars il arriva à Vienne un courrier du cabinet de Turin, qui, après avoir remis des dépêches au marquis de Castelalfer, ambassadeur de Sardaigne, continua sa route pour Berlin. Presque au même instant le ministre sarde eut une longue conférence avec Thugut, à qui il communiqua le traité d'alliance offensive et défensive qui venait d'être conclu entre sa cour et les Français, traité qu'il s'efforça de justifier par la loi de l'impérieuse nécessité et de la condition de l'existence. Le ministre autrichien en fit part aussitôt à son souverain, et le bruit s'en répandit le même jour dans les salons et dans tous les lieux publics. Le découragement fut tel, que le parti qui intriguait pour la cessation de la guerre fit aisément prévaloir que dans des circonstances si alarmantes, il ne restait d'autre parti à prendre que de faire la paix. Tous les rapports de la police constatant cette disposition des esprits, furent communiqués au conseil, et Thugut s'en servit pour préparer l'Empereur à y donner son adhésion. Plusieurs conseils se succèdent à compter du 25, et Thugut y déclare que l'espoir de sauver la monarchie n'est *plus fondé* que sur une paix prochaine. Le 29, après *l'arrivée* d'un nouveau courrier expédié par l'archiduc Charles, ainsi que d'un courrier du cabinet de Londres, il se tint un grand conseil d'État auquel assiste sir Morton-Eden, ministre britannique. Là, Thugut expose que si l'ennemi n'a pas laissé à l'archiduc Charles le temps de couvrir Trieste, il ne lui a pas permis non plus, par la promptitude de ses mouvements, d'organiser aucune mesure efficace de défense dans les défilés des Alpes Noriques; que ses forces d'ailleurs sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne l'avait cru; qu'elles passent quatre-vingt mille hommes, tous entretenus et alimentés aux dépens de l'Italie, et enfin que les renforts qu'attend l'archiduc ne sauraient être en ligne à temps pour la défense de la capitale. Du reste, ajoute Thugut, le conseil jugera mieux du malheureux état des affaires par le contenu du rapport confidentiel qui vient d'arriver du quartier général. « Il n'est mal-
» heureusement que trop vrai, disait ce rapport,
» que les Français, depuis la jonction des troupes
» venues d'Allemagne, aux ordres du général
» Bernadotte, sont trop supérieurs aux nôtres,
» pour que celles-ci puissent leur opposer une résis-
» tance efficace. Clagenfurth, où ils sont parvenus,
» n'est qu'à vingt stations de poste de Vienne, et l'ar-
» mée impériale se retire jusque près de Saint-Veit,
» où elle sera ralliée le 29 mars. La principale cause
» de ce nouveau mouvement rétrograde a été l'a-
» bandon que vient de faire le général Ocskay du
» passage singulièrement important de Pantaffel;
» au moyen de quoi l'ennemi a été à même de s'em-
» parer du village de Tarvis, d'attaquer et de forcer
» le général de Gontreuil au village de Safuitz. Dans
» ces circonstances, S. A. a fait publier une déclara-
» tion dans la Carinthie, la Styrie et le Tyrol, pour
» rassurer les habitants, en leur annonçant que la

Digitized by Google

» retraite de l'armée n'a pour motif que de ne pas » sacrifier inutilement les troupes avant qu'elles » aient été jointes par les renforts qui sont attendus, » et au moyen desquels il sera possible ensuite d'at- » taquer l'ennemi avec vigueur. Malheureusement, » par suite de ses progrès rapides, un détour étant » devenu nécessaire pour ses renforts, l'époque de » leur arrivée se trouve encore reculée, et S. A. » Impériale gémit de n'avoir pour le moment aucun » moyen efficace d'arrêter l'ennemi dans son in- » vasion.

« Voilà, reprit Thugut, notre position militaire : » elle est dangereuse ; mais l'intention de l'Empe- » reur est qu'à l'issue de cette conférence une pro- » clamation soit publiée pour engager tous ses fi- » dèles sujets à la défense de leurs foyers et qu'en » même temps une déclaration impériale soit aussi » promulguée, que S. M. fera usage de l'offre qui » lui a été faite par la diète de Hongrie, d'une levée » en masse ou armement général de la nation hon- » groise, à l'effet de marcher à la rencontre de » l'ennemi.

» Mais la mise à exécution de ces grandes mesu- » res de salut public demande encore du temps, et » S. M., qui voit déjà l'ennemi au cœur de ses États » héréditaires, sent qu'ils ne peuvent être immé- » diatement préservés que par des négociations de » paix réelles, ou du moins par une suspension » d'armes provisoire. Telle est aussi l'intention de » S. M.; et, certes, les efforts et les sacrifices que » n'a cessé de faire l'Autriche depuis l'ouverture » de cette guerre sont assez connus, pour que sa » détermination actuelle de s'engager dans des né- » gociations sérieuses ne puisse être mal interpré- » tée. Seule contre un ennemi formidable, aban- » donnée, ou plutôt trahie, en quelque sorte, par » la Prusse, délaissée par la Russie, ne recevant de » l'Angleterre que quelques subsides et pas un seul » soldat, que reste-t-il à l'Autriche pour son salut? » Au moins le droit de se sauver elle-même par » tous les moyens que lui offrent la guerre et la po- » litique. »

Lorsque sir Morton-Eden vit que tel était le sentiment de l'Empereur et la résolution de ses ministres, il crut devoir se borner à demander qu'au moins la cour de Vienne n'entamât de négociations de paix avec l'ennemi que de concert avec son alliée la Grande-Bretagne, et ne prît à cet égard aucune résolution que dans un but d'intérêt commun. Thugut lui en donna verbalement l'assurance, bien qu'il eût déjà été décidé, dans un conseil privé, qu'on en viendrait d'abord à conclure un armistice de six semaines, à la suite duquel la paix serait négociée, même sans le concours de l'Angleterre. Ce conseil privé, où il avait été reconnu qu'il ne restait d'autre parti à prendre que celui de la paix, venait d'avoir lieu peu de jours auparavant, le 25 mars. Dans la nuit même, un courrier était parti pour Londres, avec des dépêches annonçant que tout concourait à faire à l'Autriche une nécessité de la paix, et qu'elle en avait pris la résolution, même en sacrifiant les Pays-Bas.

Alors seulement les organes de la cour annoncèrent au public son désir de la paix pour rassurer et calmer les esprits. Le premier gage officiel qu'on lui donna de cette nouvelle disposition du cabinet fut consigné dans une proclamation du comte François de Saurau, président de la basse Autriche, annonçant que l'Empereur *s'occupait avec ardeur des moyens d'accélérer la paix*.

Cependant Bonaparte, immédiatement après le passage du Tagliamento, avait écrit au directoire qu'au 15 avril il serait en Allemagne dans la capitale de la Carinthie ; qu'il fallait donc que les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse qui comptaient cent quarante mille combattants se missent sans délai en marche et prissent position sur l'Ens, et que lui-même, au premier avis qu'ils seraient arrivés sur cette rivière, dirigerait le mouvement combiné des trois armées sur Vienne. Bien que le directoire n'eût aucune intention de mettre ainsi dans les mains de Bonaparte toutes les forces de la république et d'en faire par là un généralissime ou même une sorte de dictateur militaire, il lui répondit qu'il allait ordonner à ses armées du Rhin d'entrer en coopération, et qu'au moment où il recevrait le courrier porteur de sa dépêche déjà les hostilités auraient commencé en Allemagne.

Mais soit que Bonaparte fût instruit déjà par sa correspondance secrète de Paris des dispositions particulières du directoire à son égard, soit qu'il eût connaissance que l'armée de Hoche seulement entrerait en campagne et que celle de Moreau était encore hors d'état de passer le Rhin, il précipita tellement sa marche qu'il était déjà maître de Clagenfurth quinze jours avant l'époque assignée au directoire et par conséquent en mesure d'accomplir seul ses projets d'amener la cour de Vienne à une négociation pacifique et cela toujours dans la vue de rester l'arbitre des événements.

Du 25 au 30 mars, c'est-à-dire, à son arrivée à Clagenfurth, il eut une parfaite connaissance par l'émissaire du marquis de Gallo, Franchini, envoyé de Vienne secrètement, que tout était disposé auprès de l'Empereur et dans le cabinet pour l'ouverture de la négociation depuis si longtemps projetée et dont les bases étaient déjà tacitement convenues avec Thugut, mais qu'on attendait qu'il la provo-

Digitized by Google

quât lui-même par une démarche éclatante à laquelle l'Autriche ne pourrait se refuser d'adhérer, et qui la justifierait d'ailleurs aux yeux de ses alliés.

En effet la combinaison était parfaitement calculée. De son côté Bonaparte menaçait en marchant en avant la capitale de l'Autriche, et de l'autre les troupes impériales du Tyrol commençaient à tourner l'armée française et pouvaient, en donnant la main aux insurrections vénitiennes qui venaient d'éclater, couper ses communications. Ainsi des deux côtés, position analogue et qui motivait la demande et l'acceptation d'un armistice.

Dès l'instant que Bonaparte eut passé les gorges de la Carinthie, les inquisiteurs d'État et le parti anti-français à Venise le croyant enfourné en Allemagne, et poussés par les agents de l'Autriche, jugèrent que le temps était venu de courir aux armes et de provoquer une insurrection générale contre les Français. Partout les prédicateurs proclamèrent la croisade; une nuée d'Esclavons, des canons et plus de quarante mille fusils furent envoyés dans la terre ferme, ainsi que des commissaires extraordinaires, avec de l'argent pour soulever et enrégimenter les paysans du Trévisan, du Padouan, du Bassano, du Vicentin et des vallées de l'Adige. Excités par les émissaires de Garazzi, d'Andreossi et autres agents du cabinet de Vienne, les habitants des vallées furent les premiers à prendre les armes au nombre de sept à huit mille, pour rétablir l'ordre à Bergame, disaient-ils, et faire rentrer les habitants dans le devoir. *Mort aux Français et aux jacobins*, tels étaient leurs menaces et leurs cris de guerre. Cette guerre commença entre les révolutionnaires brescians et les paysans insurgés. Les Brescians furent battus d'abord. Le gouvernement de Venise aurait pu facilement faire rentrer Brescia et Bergame dans le devoir par le moyen des troupes de ligne; mais il préféra exciter les paysans qu'il n'avouait pas pour n'avoir pas à répondre des événements: c'était le peuple qui était censé se soulever contre les révolutionnaires et les Français; le gouvernement feignait de rester neutre. Les insurgés avaient avec eux des hommes porteurs de divers uniformes piémontais, tyroliens, mais point de vénitiens, bien qu'ils eussent parmi eux beaucoup de soldats de la république déguisés en paysans. Mais c'était surtout à Vérone et dans les campagnes environnantes que la fermentation prenait un caractère sérieux. Les Véronais brûlaient de se mettre à la tête de ce mouvement contre les Français qui n'osaient déjà plus se montrer dans les rues de Vérone. Une partie de la garnison, commandée par le général Balland, battait l'estrade pour contenir les insurgés des villages environnants. Toutes les démarches que fit le général français auprès du provéditeur Giovanelli et du gouverneur Contarini pour faire rentrer la population dans l'ordre furent sans succès: ils attribuaient la fermentation du pays à l'attachement du peuple pour son gouvernement, qu'il voulait défendre contre les rebelles de Brescia et de Bergame; ils protestaient sans cesse de leur respect pour le droit des gens et la bonne foi des traités, ainsi que de leur désir de maintenir l'harmonie entre les deux nations. Et cependant les paysans étaient armés, un comité directeur de l'insurrection était formé dans la ville même; des nobles, des prêtres, parcouraient les campagnes et prêchaient les habitants contre les jacobins, terme convenu pour désigner les Français, leurs adhérents ou leurs amis. Une violente explosion était à la veille d'éclater dans Vérone même.

Les courriers se succédaient au quartier général de Bonaparte, pour lui donner avis de ce soulèvement presque général des états vénitiens de Terre-Ferme. Ce fut avec un pareil incendie sur ses derrières, et ayant devant lui les armements de l'Autriche, qu'il adressa, le 31 mars, de Clagenfurth à l'archiduc Charles par une lettre directe des ouvertures de paix. « N'y a-t-il donc aucun espoir, lui disait-il, de » nous entendre? et faut-il pour les intérêts ou les » passions d'une nation étrangère aux maux de la » guerre, que nous continuions de nous entr'égor- » ger?..... Quant à moi, je m'estimerais plus fier, » ajoutait-il avec une affectation de philanthropie » assez remarquable, je m'estimerais plus fier de la » couronne civique que je me trouverais avoir mé- » ritée, si je pouvais sauver la vie à un seul homme, » que de la triste gloire qui peut revenir des succès » militaires. »

Le lendemain, l'archiduc, toujours dirigé par Bellegarde, lui répondit que n'étant muni d'aucun pouvoir de l'Empereur pour traiter, il attendait avant d'entrer en aucun arrangement des ordres supérieurs sur un objet d'une si haute importance et qui n'était pas foncièrement de son ressort.

Toutefois, l'archiduc lui faisait demander par son aide de camp, porteur de sa réponse, un armistice de six jours, délai qui suffirait pour recevoir les ordres de l'Empereur. Bonaparte répliqua qu'il n'était pas autorisé par le directoire à suspendre les hostilités, mais à faire la paix; et en conséquence, il envoya à l'archiduc les conditions sur lesquelles il avait le pouvoir de traiter, savoir, l'indépendance de la Lombardie, la cession des Pays-Bas et de la rive gauche du Rhin à la France. Tels furent les articles que le comte de Meerfeldt porta lui-même à Vienne de la part de l'archiduc.

Digitized by Google

Ayant déjà la certitude par les voies secrètes que sa proposition modifiée serait finalement accueillie, pour peu qu'il continuât de déployer dans ses opérations la même promptitude et la même vigueur, Bonaparte ne songea plus qu'à tirer de sa position les plus grands avantages possibles.

Le lendemain, il adressa aux habitants de la Carinthie une proclamation rédigée dans le même esprit que sa lettre au prince Charles : elle tendait au même but, c'est-à-dire à donner un nouvel appui au parti de la paix à la cour de Vienne.

« Habitants de la Carinthie, disait Bonaparte, je le » sais, vous détestez autant que nous, et les Anglais » qui seuls gagnent à la guerre actuelle, et votre » ministère qui leur est vendu. Si nous sommes en » guerre depuis six ans, c'est contre le vœu des » braves Hongrois, des citoyens éclairés de Vienne, » et des simples et bons habitants de la Carinthie. » Eh bien! malgré l'Angleterre et les ministres de » la cour de Vienne, soyons amis... »

Cette proclamation ne s'accordait guère avec celle qu'il avait adressée quelques semaines auparavant à son armée, et dans laquelle il disait : « C'est » la liberté que vous porterez à la brave nation » hongroise. »

Mais que voulait-il cette fois? calmer et amortir le zèle que montraient les peuples de l'Autriche et de la Hongrie en prenant les armes pour la défense de leur souverain. Ces nouveaux motifs, joints au désir de s'opposer à la jonction de l'archiduc et du corps de troupes qui venait de la Souabe, le portèrent à continuer sa marche en avant avec plus de vigueur et autant de célérité. En conséquence, le premier avril, il se dirigea de Clagenfurth sur Saint-Veit, et le 2, forçant le défilé qui conduit de Freisach à Neumarch, après un combat sanglant, il contraignit l'archiduc à continuer sa retraite sur Iudenbourg, Knittelfeld et Vordembourg. Occupant successivement les positions abandonnées par les impériaux, qui défendaient le terrain pied à pied, Bonaparte se vit maître de toute la Carinthie, et il entra dans la Styrie tandis que son aile droite marchait dans la Carniole sur les deux rives de la Save.

A son arrivée à Vienne, le 5 avril, le général comte de Meerfeldt remit au principal ministre baron de Thugut les articles qui devaient servir de base à la paix, tels que Bonaparte les avait adressés à l'archiduc. Ils furent examinés aussitôt dans un conseil d'État où on les trouva absolument inacceptables et de nature à hasarder toutes les extrémités plutôt que de s'y soumettre. En conséquence, on en dressa d'autres très-avantageux pour la France, mais non pas déshonorants pour l'Autriche, ni tels qu'on ne devait pas les attendre d'un ennemi qui faisait profession de vouloir la paix. Le comte de Meerfeldt fut aussitôt expédié pour les communiquer à Bonaparte.

Si sa réponse n'était pas telle qu'on devait l'attendre, la famille impériale se retirerait à Prague ou à Olmutz et les préparatifs de défense de Vienne seraient poussés et complétés avec une ardeur patriotique.

Au retour de Meerfeldt au quartier général de l'archiduc, ce prince, en conformité des instructions de sa cour, renvoya cet officier conjointement avec le comte de Bellegarde, pour s'aboucher avec Bonaparte et ouvrir la négociation.

Ce fut à son arrivée à Iudenbourg, que le conquérant de l'Italie recueillit les fruits de son habileté et de ses manœuvres politiques. Les généraux Bellegarde et Meerfeldt vinrent l'y trouver, le 7 avril, avec pleins pouvoirs de traiter d'une suspension d'armes et même de la paix.

Cependant cette paix était hérissée de difficultés. Quelle dextérité ne faudra-t-il pas à Bonaparte pour en faire accepter, soit au directoire, soit à la cour de Vienne, les conditions telles qu'ils les jugeait possibles? D'un autre côté, quelle imperturbable et cauteleuse politique le cabinet autrichien ne devra-t-il pas mettre en œuvre pour dénouer sans le rompre le nœud qui l'unit à l'Angleterre, et pour amener même l'Empereur à vaincre ses répugnances contre la révolution française en pactisant avec elle? Que d'incidents et de variations, d'ailleurs, dans cette longue et difficultueuse négociation, avant que l'Autriche puisse la conduire à son terme et en recueillir les fruits? Que de réclamations et de récriminations diplomatiques n'aura-t-elle pas à dévorer? Ici, comme dans toutes les grandes affaires humaines, il y aura la partie ostensible et la partie secrète de la négociation qu'il faudra coordonner dans l'intérêt de la vérité, de même que ces drames à grand spectacle dont l'action théâtrale ne roule que sur le jeu des machines, qu'on ne saurait apprécier si l'on n'est pas dans le secret des coulisses.

Dans leurs premières conférences avec Bonaparte, les deux généraux diplomates convinrent du premier objet de leur négociation, et que la demande lui en serait faite dans une note ainsi conçue :

Iudenbourg, 7 avril 1797.

« Sa Majesté l'Empereur et roi n'ayant rien de » plus à cœur que de concourir au repos de l'Eu- » rope et de terminer une guerre qui désole les » deux nations;

» En conséquence de l'ouverture que vous avez

Digitized by Google

» faite à S. A. R. par votre lettre datée de Clagen-
» furth, Sa Majesté l'Empereur nous a envoyés vers
» vous pour s'entendre sur cet objet d'une si haute
» importance.

» Après la conversation que nous venons d'avoir
» avec vous, et persuadés de la bonne volonté
» comme de l'intention des deux puissances de finir
» le plus promptement possible cette guerre désas-
» treuse, son altesse royale désire une supension
» d'armes de dix jours, afin de pouvoir avec plus de
» célérité parvenir à ce but désiré, et afin que tou-
» tes les longueurs et les obstacles que la continua-
» tion des hostilités porterait aux négociations
» soient levés, et que tout concoure à établir la
» paix entre les deux grandes nations.

» *Signé*, Le comte de BELLEGARDE,
» *lieutenant général.*
» MEERFELDT, *général major.* »

Le même jour, Bonaparte répondit à cette note par celle qui suit :

« Dans la position militaire des deux armées, une
» suspension d'armes est toute contraire à l'armée
» française; mais si elle doit être un acheminement
» à la paix tant désirée et si utile aux deux peuples,
» je consens sans peine à vos désirs.

» La république française a manifesté souvent à
» S. M. le désir de mettre fin à cette lutte cruelle;
» elle persiste dans ses mêmes sentiments, et je ne
» doute pas, après la conférence que j'ai eu l'hon-
» neur d'avoir avec vous, que sous peu de jours la
» paix ne soit enfin rétablie entre la république
» française et Sa Majesté.

» Je vous prie de croire aux sentiments d'estime
» et de considération distinguée avec lesquels je
» suis, etc. »

Le même jour, une suspension d'armes fut signée à partir du 7 avril jusqu'au 13 inclusivement, de même que l'indication des deux lignes de démarcation entre les deux armées.

Voyons comment Bonaparte, le lendemain, s'efforça de justifier aux yeux du directoire cet armistice qu'il *n'était point autorisé à conclure*. En lui rendant compte, confidentiellement, des motifs qui l'avaient porté à le consentir et à le signer (1), il s'en référait d'abord aux pièces de sa correspondance avec l'archiduc et les deux généraux Bellegarde et Meerfeldt. « D'ailleurs, disait-il, mon
» intention était de faire reposer deux ou trois jours
» l'armée; cette suspension dérange donc fort peu
» les opérations militaires.

» Les deux généraux autrichiens sont sur-le-
» champ repartis pour Vienne, et le plénipoten-
» tiaire de S. M. l'Empereur doit être arrivé au
» quartier général du prince Charles avec des pleins
» pouvoirs pour une paix séparée, avant l'expira-
» tion de la suspension d'armes que j'ai fait grande
» difficulté de leur accorder, mais qu'ils ont jugée
» indispensable.

» Je leur ai dit que toute clause préliminaire à la
» négociation de paix devait être la cession jusqu'au
» Rhin; ils m'ont demandé une explication sur
» l'Italie à laquelle je me suis refusé; ils m'ont de
» leur côté déclaré que si S. M. l'Empereur devait
» tout perdre, elle sortirait de Vienne et s'expose-
» rait à toutes les chances; je leur ai observé que
» lorsque je m'expliquais d'une manière *définitive*
» sur les limites du Rhin, et que je *me taisais sur*
» l'Italie, c'était faire entendre qu'on *admettait la*
» discussion sur cette clause essentielle.

» Nos armées n'ont pas encore passé le Rhin,
» et nous sommes déjà à vingt lieues de Vienne.
» L'armée d'Italie est donc seule exposée aux efforts
» d'une des premières puissances de l'Europe.

» Les Vénitiens arment tous leurs paysans, met-
» tent en campagne tous leurs prêtres, et secouent
» avec fureur tous les ressorts de leur vieux gou-
» vernement pour écraser Bergame et Brescia : le
» gouvernement vénitien a en ce moment vingt mille
» hommes armés sur mes derrières.

» Dans les États du pape même, des rassemble-
» ments considérables de paysans descendent des
» montagnes et menacent d'envahir toute la Ro-
» magne.

» Les différents peuples d'Italie, réunis par l'es-
» prit de liberté et agités par les passions les plus
» actives, ont besoin d'être contenus et surveillés.

» Tout me porte à penser que le moment de la
» paix est arrivé et que nous devons la faire dans
» un moment où nous pouvons dicter les conditions,
» pourvu qu'elles soient raisonnables.

» Si l'Empereur nous cède ce qui lui appartient
» du côté de la rive gauche du Rhin, comme prince
» de la maison d'Autriche, et si, comme chef de
» l'Empire, il reconnaît les limites de la république
» jusqu'au Rhin; s'il cède à la république cispadane,
» les duchés de Modène et de Carrare; s'il nous
» donne Mayence dans l'état où elle se trouve, en
» échange contre Mantoue, je crois que nous aurons
» fait une paix beaucoup plus avantageuse que ne
» le portent les instructions du général Clarke.
» *Nous restituerons, il est vrai, toute la Lom-*
» *bardie et tous les pays que nous occupons dans*
» *ce moment-ci;* mais n'aurons-nous pas tiré de
» nos succès tout le parti possible lorsque nous au-

(1) Lettre secrète datée de Judenbourg, le 8 avril 1797.

Digitized by Google

» rons le Rhin pour limite et que nous aurons » institué dans le cœur de l'Italie une république de » deux millions d'habitants?

» Je viens d'expédier un courrier au général » Clarke pour que de Turin il se rende en toute » diligence ici; il est porteur de vos instructions » et a des pleins pouvoirs pour finir cette négocia- » tion. J'espère qu'il arrivera à temps pour ne pas » faire perdre le moment, qui est tout dans les » négociations de cette nature.

» J'espère, quelque parti que je me trouve obligé » de prendre, mériter votre approbation. Je me » suis trouvé, depuis le commencement de la cam- » pagne, passer à chaque pas dans une position » neuve; j'ai toujours eu le bonheur de voir la » conduite que j'ai tenue répondre à vos inten- » tions.... »

Dans cette dépêche se révèle tout l'artifice de la politique déliée du vainqueur de l'Italie, qui aspirait alors à s'emparer du rôle de pacificateur. Avec quel art il amène le directoire sur ce nouveau terrain de la paix, tout en s'appuyant sur les instructions données à Clarke qu'il avait d'abord su écarter des préliminaires! S'il parle de rétrocéder la Lombardie à l'Autriche, c'est qu'il ne dispose point encore de Venise comme objet de compensation. Vérone ne s'est point encore armée ouvertement contre les Français; l'insurrection de la terre ferme n'est point encore à son paroxisme; Bonaparte attend de moment en moment que Venise lui donne le prétexte de l'anéantir et de partager ses dépouilles : les incitations du baron de Thugut auprès des inquisiteurs d'État suffisent. Quant à lui, terminer la guerre par la ruine de cette république est depuis longtemps dans ses vues secrètes. Déjà il commence à se plaindre des armements des Vénitiens; bientôt il tonnera contre eux et peu à peu il accoutumera le directoire à l'idée d'offrir Venise en holocauste à la paix continentale. Du côté de Vienne, les ménagements et les mêmes artifices ont aussi été préparés. On ne demande pas à l'Empereur la cession de la Lombardie, puisque le vainqueur Bonaparte consent à entrer en discussion au sujet de l'Italie. Et en effet, jamais l'Empereur n'aurait consenti à tout perdre, et à consacrer en outre la cession de la rive gauche du Rhin par une *paix séparée*. Aussi le principal ministre Thugut saura-t-il arracher de lui son adhésion aux préliminaires, en lui montrant la perspective de la rétrocession du Milanais et de Mantoue; de plus la cession éventuelle et prochaine de l'Istrie et de la Dalmatie en compensation de la perte des Pays-Bas. Voilà toute la tactique de la négociation secrète dévoilée. Le nœud s'en rattache au drame sanglant de Venise dont nous aurons à exposer les scènes principales et la catastrophe.

Écoutons d'abord le ministre de France à Venise, Lallemant : « La crise devient ici toujours plus sé- » rieuse, mande-t-il, dès le 5 avril, à Bonaparte; les » partisans de la terreur l'emportent parce qu'ils » font tout sans consulter le grand conseil où ils ne » seraient pas les plus forts; ils organisent la guerre » civile par tous les moyens qu'ils ont malheureu- » sement en leur pouvoir. Les prêtres et l'argent » font tout dans les campagnes. Tous les paysans » sont armés, les Véronais sont à la tête de tout ce » mouvement : on les fait soutenir par deux mille » Albanais qu'on a fait débarquer. Il y a déjà eu des » combats sanglants à Salo et sous les murs de » Brescia. Nous avons vu paraître tout à coup à » Venise toute la populace décorée d'un ruban blanc » et jaune. Cette farce n'a pas pris.... Je ne vois pas » avec indifférence tout ce qui se passe. Je pense » que la république de Venise approche de sa disso- » lution, et l'Empereur, si nous le laissons faire, en » fera son profit. Il y gagnera bien plus que nous » ne lui avons ôté. Mais dans ce moment je ne puis, » mon général, me dispenser de vous soumettre » mes observations sur notre position actuelle dans » cette circonstance. Vous allez avoir derrière vous » plus de soixante-mille hommes armés, sans disci- » pline à la vérité, sans officiers, mais qui nous » haïssent, qu'on exalte encore contre nous en leur » faisant croire que nous sommes les auteurs du » désordre et de tous leurs maux : nous avons peu » de monde dans les postes que nous occupons, et » je ne crois pas nos garnisons fort en sûreté. Vous » y pourvoirez sans doute.... Je demande hautement » satisfaction pour le combat de Salo; mais quoi- » qu'on me la promette très-prompte, je ne vois pas » moins ce qu'on pense sur cet événement..... Je » dois à la vérité de dire néanmoins que le gouver- » nement redouble d'attention et de complaisance » pour nous, dans tout ce qui intéresse le service de » la république et l'exécution de nos ordres. »

Les dépêches du général Kilmaine, commandant français de la Lombardie, n'étaient pas moins remarquables. « Je reçois de toutes parts, mande-t-il » aussi à Bonaparte, le 5 avril, des certitudes sur » les intentions hostiles des Vénitiens à notre » égard..... J'ai fait arrêter cette nuit un homme » venu de Venise. Cet homme, qui était muni d'ar- » gent et de lettres de change, pour des sommes » considérables, était chargé d'exciter un soulève- » ment dans la Lombardie, sous prétexte de reli- » gion

» Toutes les vallées bergamasques sont désarmées » et les chefs saisis : ils déclarent tous que confor-

Digitized by Google

» mément à la proclamation de Battaglia, ils avaient » l'ordre de tomber sur les Français et de n'en épar- » gner aucun. Il serait bien important de saisir un » courrier de Vienne à Venise. Vous trouveriez » dans les dépêches de Grimani des éclaircissements » de la plus haute conséquence; ses entretiens longs » et fréquents avec le baron de Thugut, et les cour- » riers qu'il expédie chaque jour à Venise, me font » croire que les Vénitiens trament quelque perfidie » contre l'armée française; il est certain qu'ils » arment un grand nombre d'Esclavons, qui, si on » ne les arrête pas au passage, se rendront à Padoue. » Depuis quelques jours on répand ici les bruits les » plus alarmants sur vous; l'on disait que vous aviez » essuyé une défaite totale; on assurait que vous » aviez perdu six demi-brigades; tous ces bruits » venaient de Vérone. Nous étions dans une inquié- » tude mortelle dont nous a tirés votre courrier qui » est arrivé hier. »

Ces dépêches, on le voit par leur date, étaient antérieures à la trêve signée à Iudenbourg, et qui fut rendue commune aux corps français et autrichiens dans le Tyrol, dans le moment même où les braves Tyroliens, répondant à l'appel du commissaire impérial comte de Lehrbach, se levaient en masse pour la cause de leur souverain, et où les généraux Laudon et Kerpen, après avoir chassé les Français de Bautzen, de Brixen et de tout le Tyrol allemand, les repoussaient du côté du lac de Garda; au moment enfin où la coopération des Autrichiens et des Tyroliens combinés, semblait appuyer le soulèvement d'une grande partie de l'État de Venise. Se doutant peu que la paix fût aussi près de se conclure, les Vénitiens s'attendaient à ce que le général Laudon, poussant plus loin ses progrès, tomberait sur les derrières de l'armée de Bonaparte, que déjà ils regardaient comme perdue. L'enthousiasme des Tyroliens se communiqua aux habitants de l'État de Venise; ils s'armèrent de tous côtés, massacrèrent ou firent prisonniers tous les petits détachements français qu'ils rencontrèrent, et contraignirent le général Balland, qui commandait à Vérone, à chercher un asile dans les châteaux, après avoir vu une partie de ses troupes tomber sous le fer des insurgés de cette ville et des environs. Du 10 au 20 avril, il y eut plus de quarante mille paysans sous les armes. Ce fut à l'approche des Autrichiens, et au milieu des bruits répandus de la défaite de Bonaparte dans les défilés de la Carinthie, que la ville de Vérone, tout entière, se souleva contre les Français. Le général Balland se trouva, tout à coup, bloqué dans la citadelle et par les insurgés et par le général Laudon, qui était à la tête de quatre mille hommes de troupes réglées, dix mille Tyroliens et deux cents cavaliers.

Cependant Kilmaine, commandant français dans la Lombardie, avait déjà rassemblé des troupes pour les opposer aux insurgés, et se portait sur l'Adige. On était au plus fort de la crise quand la nouvelle officielle de la trêve lui parvint. A l'instant même, il envoie un parlementaire au général Laudon, qui, enchaîné par des instructions secrètes, était dans ce moment sur les hauteurs de Vérone, *tranquille spectateur* des combats livrés aux Français par les Vénitiens. Lui-même se hâte d'envoyer le comte de Neiperg (1) en parlementaire au général Balland, qui tenait les forts de Vérone, pour conclure avec lui un armistice.

Cette nouvelle imprévue fut un coup de foudre pour les chefs de l'insurrection, et pour les inquisiteurs d'État, qui avaient cédé aux instigations de l'Autriche et cru à ses démonstrations. *L'approche* de la division française du général Victor, envoyée aussi en toute hâte pour combattre les insurgés, acheva de déconcerter les Vénitiens, sans néanmoins pouvoir d'abord suspendre leur aveugle acharnement contre les troupes françaises. Nous verrons bientôt comment Venise tomba sous les coups d'un ennemi perfide et d'un vainqueur irrité.

Revenons maintenant à ce qui se passait alors à Vienne; car ce n'était pas un armistice de quelques jours qui pouvait amener le dénoûment concerté entre le triumvirat pacificateur et le général français victorieux : de part et d'autre on désirait en venir à des préliminaires, et enfin à la paix.

Dans l'œuvre de pacification projetée à Vienne, commençait à se montrer ouvertement le ministre plénipotentiaire de Naples, marquis de Gallo. C'est lui qui avait conduit à Vienne la princesse de Naples, seconde femme de l'empereur François dont il possédait toute la confiance et qu'il gouvernait absolument; elle, à son tour, gouvernait son mari, de sorte que M. de Gallo jouissait d'un fort grand crédit à la cour impériale. Son intimité avec Thugut et la confiance de sa cour le rendaient d'autant plus influent dans cette circonstance que déjà, au mois d'octobre précédent, le directoire exécutif avait témoigné qu'il désirait l'intervention du cabinet des deux-Siciles. C'était d'accord avec Thugut que le marquis de Gallo avait fait partir pour Naples son secrétaire d'ambassade, avec des dépêches secrètes qu'il remit en passant à Bonaparte. A son retour, le même secrétaire s'arrêta de nouveau au quartier général français, où il eut encore de nouveaux pourparlers, dont il donna communication immédiate à son ministre. Voilà quels furent les

(1) Le même qui depuis épousa Marie-Louise, veuve de Napoléon : il est mort en 1830.

Digitized by Google

premiers ressorts secrets de la négociation, au moment même de la crise à Vienne, alors que l'Empereur se déterminait à quitter sa résidence, qu'une partie de la cour se rendait à Prague, que les archives de toutes les chancelleries partaient avec les caisses publiques, et que les ministres étrangers se disposaient également à s'éloigner. Le secrétaire de Gallo se trouvait au quartier général français quand y arriva le comte de Meerfeldt ; et lorsque cet officier général en partit avec la réponse aux premières ouvertures faites au nom de sa cour, l'agent des Deux-Siciles ne tarda pas à le suivre à Vienne, où il vint donner à son ministre toutes les lumières qui devaient le guider ultérieurement. Gallo, dans l'intervalle, avait eu de longues conférences non-seulement avec Thugut, mais avec l'Empereur en personne.

La nouvelle que l'armistice de six jours venait d'être prolongé, fut apportée au cabinet de Vienne, le 11 avril, par le major-général de Meerfeldt, et interprétée aussitôt favorablement vis-à-vis de l'Empereur, tant par Gallo que par Thugut : on pouvait dans l'intervalle, disaient-ils, espérer s'entendre pour établir une base solide de paix générale. Thugut désigna à l'Empereur, comme négociateur habile et opportun, son ami Gallo ; l'impératrice, dans cette crise, ayant d'ailleurs jeté les yeux sur son confident et témoigné le désir qu'il fût chargé de détourner le péril : voilà ce qui décida l'interposition officielle du ministre des Deux-Siciles.

Cependant les principaux organes du parti anti-français, excités secrètement par sir Morton Eden, insistaient, dans le conseil, pour qu'on ne précipitât rien. Ils s'en référaient aux dépêches du comte de Lehrbach, et à l'opinion de ce commissaire impérial. « Il est douteux, disaient-ils, que le général » Bonaparte veuille donner tout au hasard ; tout le » presse, au contraire, de conclure, et dans des » termes qui ne peuvent qu'être avantageux à l'Au- » triche et à la cause commune. La première im- » pression de ses succès commence à s'affaiblir à » mesure que les habitants des États héréditaires » se raniment ; l'enthousiasme patriotique des Ty- » roliens est indicible ; déjà ils manœuvrent, guidés » par le général Laudon, sur l'Adige et sous Vé- » rone ; partout on prend les armes ; le gouverne- » ment se renforce à mesure que ses défenseurs » accourent des provinces les plus éloignées, que » l'énergie se communique de proche en proche, » que les peuples voient qu'il ne tient qu'à eux » d'envelopper une armée qui, en pénétrant tou- » jours plus avant, ne laisse point assez de forces » derrière elle pour assurer ses communications, et » qui, depuis Léoben jusqu'à Mantoue, n'a absolu- » ment aucun point d'appui pour s'y concentrer en » cas de revers. Le général Bonaparte, ajoutaient- » ils, n'est pas le dernier à voir tout ce que sa po- » sition a de périlleux..... » Mais Thugut et Gallo tempéraient ce langage auprès de l'Empereur ; ils fixèrent ses résolutions, quand Meerfeldt eut ajouté que le général républicain se plaignait vivement de la prise de Trieste par le colonel Casimir, qui s'y était porté, à la tête d'un corps de Croates, entre la mer et les Français, peu d'heures avant qu'on y fût informé de l'armistice, et qu'il s'en montrait tellement irrité, qu'il menaçait, si on ne lui rendait la ville et le port, de reprendre les hostilités immédiatement après l'expiration de la trêve.

Il faut recourir sans délai à l'acceptation des préliminaires, dirent les deux ministres, si l'on veut prévenir des discussions désagréables, et qui, peut-être, provoqueraient un parti désespéré et sans remède. On connaît les résolutions de Bonaparte ; rien ne saurait plus l'arrêter jusqu'à Vienne, et cela au moment où fondraient sur l'Allemagne les armées françaises du haut et du bas Rhin, disposées à reprendre une redoutable offensive.

Ces raisonnements frappèrent l'Empereur, et aussitôt Gallo fut chargé de voir le général français, comme en passant et d'une manière fortuite, afin de tâcher d'obtenir de lui qu'il voulût bien l'accepter comme négociateur, conjointement avec le comte de Meerfeldt. Mais ce dernier, de même que Clarke, n'était destiné qu'à jouer un rôle passif ou purement mécanique dans cette négociation importante. Il précéda d'un jour le marquis de Gallo, qui partit de Vienne, du 12 au 13 avril, pour le quartier général de Léoben, accompagné de ce même secrétaire qui lui avait aplani et préparé les voies de la négociation. En passant au quartier général du prince Charles, Gallo conféra avec Bellegarde, et reprit aussitôt la route de Léoben.

Là, dès le 15 avril, a lieu sa première entrevue avec Bonaparte, qui, bien au fait de toutes les circonstances secrètes de la négociation, et se promettant d'en tirer bon parti en recevant M. de Gallo, lui demande d'abord qui il est. Le courtisan favori, déconcerté d'être obligé de décliner son nom, lui répond qu'il est le marquis de Gallo, chargé de la part de l'Empereur d'Autriche de lui faire quelques ouvertures. « Mais, dit le jeune général, votre nom » n'est point allemand ? — Il est vrai, répond M. de » Gallo, je suis ambassadeur de Naples. — Et de- » puis quand, réplique sèchement Bonaparte, ai-je » à traiter avec Naples ? Nous sommes en paix. » L'empereur d'Autriche n'a-t-il donc plus chez lui » aucuns des négociateurs de la vieille roche ? Toute

Digitized by Google

» la vieille aristocratie de Vienne est-elle éteinte? » M. de Gallo, affectant de son côté d'être épouvanté que de pareilles observations arrivassent au cabinet de Vienne, ne fut plus occupé dès cet instant qu'à complaire au jeune général.

Fort radouci, Bonaparte lui demande des nouvelles de Vienne, parle des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse; il en tire tout ce qu'il veut. Gallo s'empresse même de remettre de nouveau entre ses mains la ville et le port de Trieste, concession qui est en quelque sorte son ouvrage. A ce prix Bonaparte n'a garde de le refuser comme négociateur; il venait de prendre sur lui un avantage qu'il ne perdit jamais depuis.

Aussi à peine ces deux hommes se furent-ils vus, que mus par une secrète sympathie, ils s'entendirent pour entraîner, soit par leur ascendant, soit par leur souplesse, l'un le cabinet de Vienne, l'autre celui de Paris.

Dans leur première conférence diplomatique, à laquelle Meerfeldt assista, ils se donnèrent la promesse réciproque de ne rien divulguer de ce qui serait dit entre eux. Ce fut à cette conférence qu'agitant l'article de la reconnaissance de la république, Bonaparte s'écria : « La république française ne » veut point être reconnue; elle est en Europe » ce qu'est le soleil sur l'horizon : tant pis pour qui » ne veut pas la voir et ne veut pas en profiter! »

Le lendemain, Gallo se rendit seul chez Bonaparte, à huit heures du matin, et là ils entamèrent la véritable négociation dont ils rédigèrent le résumé en ces termes :

1° Cession de la Belgique et reconnaissance des limites de la république française conformément au décret de la convention; et pour l'Autriche, des compensations *nécessairement* en Italie.

2° Restitution du Milanais à l'Autriche avec une portion quelconque des États de Venise ou des légations.

« Si j'eusse voulu consentir à cette proposition, » mandait Bonaparte confidentiellement au directoire (1), les négociateurs autrichiens avaient le » pouvoir de signer sur-le-champ. Cet arrangement » ne m'a pas paru possible.

» S. M. l'Empereur a déclaré ne vouloir aucune » compensation en Allemagne. Je leur ai offert » pour le premier article la restitution du Milanais » ou de la Lombardie; ils n'ont pas voulu; de sorte » que nous avons fini par trois projets qu'ils ont ex» pédiés par un courrier extraordinaire à Vienne, » et dont ils auront la réponse dans deux ou trois » jours. »

(1) Dépêche du 16 avril 1797.

Ces trois projets, Bonaparte les envoyait aussi pour la forme au directoire; mais c'était un leurre diplomatique, car Gallo et lui étaient déjà d'accord sur tous les points. Le ministre des Deux-Siciles voulait avoir l'air au moins de consulter la cour de Vienne. Quant au directoire, on va voir que Bonaparte n'attendit pas même son approbation.

« Si l'un de ces trois projets est accepté à Vienne, » lui mandait-il, les préliminaires de la paix se » trouveraient signés le 20 avril. Si rien de tout » cela n'est accepté, nous combattrons. »

Et ici, élevant des plaintes sur la non-coopération des armées du Rhin, il mettait sa conduite en opposition avec l'immobilité des autres armées françaises : « Si je n'eusse vu, ajoutait-il, que *la tran*» quillité de l'armée et mon intérêt *particulier*, *je* » me serais arrêté au delà de l'Isonzo. *J'ai passé les* » Alpes Juliennes et les Alpes Noriques sur trois » pieds de glace; j'ai fait passer mon artillerie par » des chemins où jamais chariots n'avaient passé, » et tout le monde croyait la chose impossible. Je » me suis précipité dans l'Allemagne pour dégager » les armées du Rhin et empêcher l'ennemi d'y » prendre l'offensive. Je suis aux portes de Vienne, » et cette cour insolente et orgueilleuse a ses plénipotentiaires à mon quartier général.... L'Europe » entière jugera la conduite des deux armées. »

Le baron de Vincent, aide de camp de l'Empereur, étant arrivé à Léoben avec une extraordinaire rapidité, porteur de la réponse de sa cour, les deux plénipotentiaires de l'Autriche et Bonaparte reprirent le cours de la négociation, ou plutôt signèrent, le 17 avril, les préliminaires de la paix déjà convenus, et qui, restés longtemps secrets, portaient pour conditions principales :

1° Renonciation de la part de l'Autriche à tous droits sur les provinces belgiques réunies à la France, et reconnaissance des frontières de la république, fixées par les lois constitutionnelles; 2° réunion d'un congrès pour traiter de la paix avec l'empire d'Allemagne, en prenant son intégralité pour base; 3° renonciation de l'Autriche à ses possessions en deçà de l'Oglio, et cession en échange de la partie des États vénitiens située entre cette rivière, le Pô et la mer Adriatique; et de plus la Dalmatie vénitienne et l'Istrie; 4° cession aussi à l'Autriche, *après la ratification du traité définitif*, des forteresses de Palma-Nova, de Mantoue, de Peschiera; 5° la Romagne, Bologne et Ferrare destinés à indemniser la république de Venise; 6° reconnaissance par l'Autriche de la république cisalpine, formée des provinces qui lui ont été enlevées.

Non-seulement ces préliminaires étaient monstrueux sous le double rapport du droit public et

Digitized by Google

du droit des nations; mais, relativement à quelques articles, on pouvait les regarder comme contradictoires et même dérisoires. D'abord, on y démembrait un État avec lequel on n'était pas même en guerre. D'un autre côté, on y admettait la base de l'intégralité de l'empire d'Allemagne, tandis qu'on y violait cette même intégralité; enfin on y assurait une indemnité à la république de Venise, dont la destruction était arrêtée d'avance entre les deux principaux négociateurs, et cela sans l'aveu de leurs cabinets respectifs.

L'embarras de Bonaparte est visible dans l'espèce d'apologie confidentielle que, dès le lendemain, 19 avril, il adressa au directoire : « Le gouverne-» ment de Venise, disait-il, est le plus absurde de » tous les gouvernements. Notre république n'a pas » d'ennemis plus acharnés. Son influence se trouve » considérablement diminuée, et cela est tout à » notre avantage : cela, d'ailleurs, lie l'Empereur à » la France, et obligera ce prince, pendant les pre-» miers temps de notre paix, à faire tout ce qui » pourra nous être agréable. Cet intérêt commun » que nous avons avec l'Empereur nous remet la » balance dans la main; nous nous trouvons placés » entre la Prusse et la maison d'Autriche, ayant des » intérêts majeurs à arranger avec l'une et l'autre. » D'ailleurs, nous ne devons pas nous dissimuler » que, quoique notre position militaire soit brillante, » nous n'avons point dicté les conditions. La cour » avait évacué Vienne; le prince Charles et son ar-» mée se repliaient sur celle du Rhin; le peuple de » la Hongrie et de toutes les parties des États héré-» ditaires se levait en masse, et même dans ce mo-» ment-ci, leur tête est déjà sur nos flancs. Le Rhin » n'était pas passé; l'Empereur n'attendait que ce » moment pour quitter Vienne et se porter à la tête » de son armée. »

Bonaparte terminait ainsi sa dépêche : « Dès » l'instant que j'ai prévu que les négociations s'ou-» vriraient sérieusement, j'ai expédié un courrier » au général Clarke, qui, chargé plus spécialement » de vos instructions dans un objet aussi essentiel, » s'en serait mieux acquitté que moi; mais lorsque » après dix jours j'ai vu qu'il n'était pas arrivé, et » que le moment commençait à passer, j'ai dû » laisser tout scrupule et j'ai signé. Vous m'avez » donné plein pouvoir sur toutes les opérations » diplomatiques; et dans la position des choses, les » préliminaires de la paix, même avec l'Empereur, » sont devenus une opération militaire.... La calom-» nie s'efforcera en vain de me prêter des intentions » perfides : ma carrière civile sera comme ma car-» rière militaire, une et simple. Cependant, vous » devez sentir que je dois sortir de l'Italie, et je » vous demande avec instance de renvoyer, avec la » ratification des préliminaires de paix, des or-» dres sur la première direction à donner aux af-» faires d'Italie et un congé pour me rendre en » France. »

C'était toujours avec ce simulacre de congé et de retraite qu'il obtenait plus de latitude et qu'il usurpait de nouveaux pouvoirs.

Voici, du reste, le principal motif qui lui fit brusquer la signature. Instruit que les deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin allaient se mettre en mouvement et reprendre l'offensive en Allemagne, au plus tard le 20 avril, Bonaparte jugea que leur coopération, bien que tardive, pouvait changer la face des affaires et rompre ses combinaisons. Aussi s'empressa-t-il de dépêcher, le jour même de la signature, l'adjudant général Leclerc à travers l'Allemagne, pour aller y arrêter le mouvement des deux armées, au moyen de l'annonce de la conclusion des préliminaires.

Le Rhin ayant séparé pendant toute la rigueur de la saison les armées françaises et autrichiennes, elles continuaient à observer l'armistice conclu tacitement entre leurs chefs pendant le mois de décembre précédent. Les circonstances étaient devenues telles que le sort de l'Allemagne devait être, en quelque sorte, décidé par les armées d'Italie. Près de quarante mille Autrichiens avaient été pendant l'hiver successivement détachés pour cette destination. Toutefois les armées impériales du Rhin se trouvaient fortes, au 15 avril, de plus de cent mille hommes, en y comprenant les troupes des cercles et le corps du prince de Condé. Le général de Latour commandait sur le haut Rhin, et le général Werneck sur le bas Rhin, où Hoche lui était opposé, comme Moreau l'était au général de Latour. Les deux armées françaises réunissaient cent quarante mille hommes de troupes excellentes. Toutes deux reçurent l'ordre de lever leurs cantonnements et de passer le Rhin.

A la tête de l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, Hoche, le jour même de la signature des préliminaires à Léoben, passa le fleuve au pont de Neuwied, s'avança dans la plaine, suivi du gros de son armée et marcha droit à la position retranchée des Autrichiens. Le général Kray, qui y commandait, instruit de l'armistice conclu à Iudenbourg, le 7 avril, envoya un parlementaire au général français, pour lui proposer de suspendre les hostilités. Mais Hoche prétendit ne rien savoir de l'armistice et refusa d'y accéder, à moins que les Autrichiens ne consentissent à remettre en son pouvoir la forteresse d'Erhenbreistein et le cours de la Lahn. Kray, bien qu'il n'eût avec lui qu'un corps de dix

Digitized by Google

mille hommes, et que le général en chef Werneck se trouvât dans les montagnes avec la majeure partie de l'armée, loin d'adhérer à la demande de son adversaire, accepta le combat, et n'étant pas soutenu fut défait. Werneck à son tour fut près d'être coupé dans la retraite que ses troupes effectuèrent sur le Mein : Hoche le battit coup sur coup, et il s'empara de Wetzlar. Forcé dans toutes ses positions, Werneck perdit huit mille prisonniers et trente pièces de canon. Son adversaire le poursuivait avec une incroyable activité : en cinq jours l'armée française fit trente-cinq lieues et resta victorieuse dans trois batailles et dans cinq combats. Hoche allait entrer à Francfort, et rien n'aurait pu s'opposer à sa marche triomphante au sein des États héréditaires, lorsqu'il fut arrêté à Giessen, sur les bords de la Nidda, par l'avis officiel de la signature des préliminaires de Léoben.

De son côté, Moreau avait aussi repris l'offensive en effectuant le passage du Rhin, en plein jour et de vive force, devant les Autrichiens rangés en bataille sur l'autre rive. La reprise du fort de Kehl, quatre mille prisonniers et l'enlèvement de plusieurs drapeaux furent les suites de cette brillante opération, qui, ramenant les Français en Souabe, ne fut suspendue que par la signature des préliminaires.

Ainsi c'était au moment où les armes de l'Autriche étaient partout humiliées, que son cabinet obtenait, par ses négociations en Italie, des conditions tellement avantageuses, que le directoire exécutif hésita de les ratifier. Dans le fait, Gallo et Bonaparte s'étaient entendus pour conclure un traité avant que leurs gouvernements respectifs fussent réellement d'accord. Le directoire n'en publia que ce qui concernait les nouvelles démarcations et les républiques nouvellement créées, tandis que la cour de Vienne se vantait d'avoir obtenu, aux dépens du sang et des richesses de ses peuples, l'intégrité de l'empire d'Allemagne, qu'elle était décidée à sacrifier. En un mot, ce traité fallacieux, qui n'était que préliminaire, n'ayant pas été converti en un traité définitif, ne fut jamais rendu public, par la raison que chacune des puissances contractantes, à qui il déplaisait également, avait résolu d'en changer les bases. C'était par la ruine de la république de Venise, et avec ses dépouilles, que Bonaparte comptait les mettre d'accord.

1797.

Rapports de la cour de Londres avec la cour de Vienne au moment de la défection du cabinet autrichien.—Mobiles secrets de la destruction de Venise. — Révolution démocratique de Gênes. — Rapports diplomatiques, soit du directoire exécutif, soit du général en chef Bonaparte, avec les cours de Rome, des Deux-Siciles, de Parme et de Turin, après les préliminaires de Léoben.

Le traité préliminaire de Léoben, sans même être connu du public, fut reçu en France et en Allemagne avec des transports de joie; et pourtant il ne s'agissait encore que de stipulations provisoires. L'effet qu'il produisit en Angleterre mérite d'être remarqué. Mais d'abord examinons rapidement quel était l'état politique de cette puissance, et dans quels rapports elle se trouvait avec l'Autriche au moment de la défection de la cour de Vienne.

L'Angleterre trouvait naturellement sur les mers une compensation des grands avantages que les Français obtenaient sur ses alliés. Avant l'ouverture de la campagne d'Italie, l'amiral Jervis avait remporté, le 14 février, au cap Saint-Vincent, près de Cadix, une victoire éclatante sur la flotte espagnole commandée par don Joseph de Cordova. Cette victoire parut d'autant plus décisive que la flotte de Cadix, plus nombreuse presque du double que l'escadre anglaise, était à la voile pour s'aller réunir aux armements que la France préparait dans le port de Brest.

Si l'on sait toute l'importance que les Anglais attachent aux opérations navales, on concevra la joie bruyante que le gain de cette bataille excita soit à Londres, soit dans les provinces de l'Angleterre. On y considéra la victoire de Jervis comme l'action la plus glorieuse des temps modernes, et l'on mit cet amiral au-dessus de Blake. En remontant les esprits ce brillant succès favorisa les efforts du gouvernement pour soutenir le crédit que la détresse de la banque avait ébranlé. Au dehors la politique du cabinet consistait principalement à s'appuyer sur l'Autriche et à l'aider par des subsides dans le développement de sa défense militaire qui parut un

Digitized by Google

moment transformée en défense nationale. Le cabinet de Londres se fit d'autant plus illusion à cet égard que son ministre sir Morton Éden était lui-même abusé par Thugut. Mais d'un autre côté, M. Wickham, ministre en Suisse, mieux éclairé sur les négociations entamées entre l'Empereur et la France, fit partir en courrier, vers la fin de mars, son secrétaire Flint, avec des dépêches importantes pour son cabinet. A l'arrivée de M. Flint, les ministres se réunirent en conseil pour aviser aux moyens de retenir l'Autriche dans les liens de la coalition.

Instruit de l'état des choses, le parti de l'opposition se donna de grands mouvements, soit pour forcer le gouvernement à la paix, soit pour écarter les ministres du timon des affaires. L'héritier de la couronne lui-même, le prince de Galles, mécontent, s'était rapproché des chefs de l'opposition et semblait leur donner l'autorité de son appui; mais Pitt et ses collègues se montraient décidés à braver l'orage.

L'attaque commença le 4 avril par M. Shéridan dont l'éloquence était mordante et pittoresque : il fit la motion d'examiner s'il était à propos, dans les circonstances présentes, d'envoyer des subsides à l'Empereur. Sa motion fut repoussée par une immense majorité, d'après la déclaration de M. Pitt que le monarque autrichien s'était engagé à ne pas se séparer de la Grande-Bretagne, et que d'ailleurs le seul moyen d'obtenir une paix honorable était de ne pas se laisser ébranler par les revers.

Pitt alors se hâta d'envoyer à Vienne M. Hammond, sous-secrétaire d'État, avec des instructions qui avaient pour objet de reprendre ou d'accélérer une négociation commune.

Dans l'intervalle arriva de Vienne à Londres, le 25 avril, et avec une diligence extraordinaire, le colonel Graham, dépêché par sir Morton Eden, porteur de la nouvelle de l'armistice conclu entre l'Empereur et le général Bonaparte, et à l'effet d'informer sa cour de toute l'urgence des circonstances éminemment critiques où se trouvait le fidèle allié de l'Angleterre. Le colonel Graham était chargé de faire la demande expresse de nouvelles instructions pour sir Morton Eden, afin d'empêcher, s'il était possible, une paix séparée ou du moins la signature d'articles préliminaires.

Mais le cabinet de Londres s'abusait encore sur la marche de la négociation. N'ayant jusqu'alors connaissance que de l'armistice conclu entre l'archiduc et le général Bonaparte, armistice qui devait expirer le 13 avril; et d'un autre côté apprenant la rupture de celui qui avait eu lieu tout l'hiver sur le Rhin, il fut d'ailleurs rassuré par les nouvelles qui arrivèrent coup sur coup des avantages que venait de remporter le général Laudon sur les Français dans le Tyrol, de la levée en masse des habitants de cette contrée sur la gauche de Bonaparte, de la marche des Hongrois conduits par le prince d'Esterhazy contre le flanc droit des Français, du soulèvement des habitants de la terre ferme de Venise sur les derrières de l'armée française, et enfin de la prise de Bautzen, Brixen et Trente d'un côté; de Fiume et de Trieste de l'autre. Le ministère anglais vit dans ces divers avantages autant de circonstances qui devaient empêcher la cour de Vienne de rien précipiter dans les négociations, et il crut dès lors pouvoir se flatter que le sous-secrétaire d'État arriverait assez à temps pour prévenir une paix séparée, ou pour concourir au moins à une pacification générale à des conditions équitables pour lesquelles il avait des pouvoirs suffisants.

Dans cet espoir un message fut adressé le 29 avril à la chambre des communes contenant la demande expresse d'une avance par voie d'emprunt, à S. M. l'Empereur, d'une somme de deux millions sterling, indépendamment de celle de seize cent mille livres sterling votée en dernier lieu, *afin de mettre cet auguste prince en état de continuer ses efforts dans la commune cause, et de procurer par ce moyen une paix à des conditions sûres et convenables.* Dans la discussion, Pitt s'efforça de faire goûter le message d'après le principe que le cabinet avait suivi jusqu'alors, principe qui avait pour objet de s'assurer une diversion dans la poursuite de la guerre pour détourner une masse de forces qui, sans des opérations sur le continent, pourraient se tourner contre la Grande-Bretagne elle-même; principe qui d'ailleurs tendait à faciliter la conclusion de la paix à des conditions honorables pour l'Angleterre et sûres pour le repos du reste de l'Europe. Tel fut le sens des explications du premier ministre. Sa proposition passa sous l'appui d'une grande majorité, en dépit des arguments de l'opposition, et cela en présence des embarras de la banque, de l'insurrection de la flotte de la Manche et du soulèvement de l'Irlande, tant le patriotisme avait de fortes racines dans la masse de la nation!

Cependant le sous-secrétaire d'État était arrivé le 3 mai à Vienne, mais trop tard pour prévenir une pacification particulière. Trouvant que les préliminaires conclus avec la France ne laissaient plus aucune possibilité d'empêcher une paix séparée, il en témoigna son chagrin à Thugut qu'il trouva très-aigri contre sir Morton Eden. Le prenant fort haut au sujet de la signature des préliminaires, ce ministre anglais avait taxé de mauvaise foi, sinon

Digitized by Google

l'Empereur, du moins son premier ministre. Celui-ci, dans sa conférence avec M. Hammond, justifia la conduite du cabinet de Vienne d'après l'urgence des circonstances : il avait fallu d'abord sauver la monarchie par un traité provisoire qu'il n'avait pas été possible de rendre commun à la Grande-Bretagne. « Sachez, ajouta Thugut, qu'au moment de la » signature, l'Empereur avait perdu près d'un » septième de la superficie de ses États, deux neu- » vièmes de leur population et plus d'un dixième » de ses revenus. Du reste, étant muni de pouvoirs » très-amples, vous pourrez, pour lier la négocia- » tion de votre cour aux travaux de la pacification » générale, profiter de la condition que j'ai fait » consentir verbalement dans les conférences, con- » dition d'après laquelle ma cour ne s'engagerait à » se désister de son alliance avec la vôtre que si » vous refusiez la paix à des conditions justes et con- » venables dont on a même indiqué les premières » bases. »

Ce n'était là encore au fond qu'une déception diplomatique.

Après deux autres conférences également dilatoires, M. Hammond reprit tristement la route de Londres où l'on savait déjà qu'il avait trouvé les voies fermées à une négociation commune. Dès lors, le nouvel emprunt destiné à l'Empereur et voté par le parlement fut considéré comme non avenu.

Les ministres regardèrent néanmoins comme un avantage que la paix définitive fût renvoyée à un congrès qui devait se tenir à Berne, ou dans tel autre endroit, à la convenance des parties intéressées. « Ainsi, disaient-ils confidentiellement à leurs ad- » hérents parlementaires, ainsi le gouvernement » français s'est désisté de son refus d'un congrès » sur lequel il a toujours été invité de notre part; » et son consentement pour une pareille réunion » est d'autant plus remarquable que, d'après les as- » surances du cabinet de Vienne, nous aurons la » faculté d'y envoyer un ministre pour concourir à » la pacification générale. »

En conséquence, M. Talbot, qui avait accompagné lord Malmesbury à Paris, eut ordre de se rendre à Berne, et de ne donner communication de ses lettres de créance que lorsqu'un autre négociateur y serait arrivé. Cet autre négociateur était le ministre d'État prussien, baron de Hardemberg, qu'on désignait déjà comme destiné à figurer également dans la négociation générale. Mais les deux cabinets de Prusse et d'Angleterre cessèrent bientôt de s'abuser sur une participation directe tout à fait illusoire, puisqu'elle n'entrait ni dans les vues de la France ni dans celles de l'Autriche.

Avant la signature des préliminaires et au moment de l'ouverture de la campagne, Frédéric-Guillaume, mécontent des déclarations impériales qui lui imputaient les maux de l'Empire, penchait de plus en plus, d'après l'impulsion de son ministre Haugwitz, pour les intérêts du cabinet républicain du Luxembourg. Aussi les différends qui existaient entre la Prusse et la France au sujet de l'administration provisoire des pays prussiens sur la rive gauche du Rhin furent-ils subitement aplanis et terminés, d'un commun accord, en vertu d'un règlement provisoire émané du général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, Hoche, règlement publié à Wesel et dans tous les pays prussiens de la rive gauche. Mais aucun de ces témoignages de bonne intelligence amicale, entre les cabinets de Potsdam et du Luxembourg, n'influa sur l'extrême désir qu'*avait la Prusse* de s'immiscer dans la négociation préliminaire pour la paix dans la vue d'abaisser l'Autriche.

Ni les démarches de Lucchesini, conduites avec toute l'astuce diplomatique, ni celles de la comtesse de Lichtenau, favorite du roi, qui, s'étant concertée avec Haugwitz, avait fait à la même époque un voyage en Italie afin d'appuyer secrètement Lucchesini de tout le poids de sa faveur, n'amenèrent de résultats satisfaisants. Toutes ces manœuvres restèrent sans effet. Le rusé diplomate ignora même absolument la marche de la négociation malgré le soin et l'adresse qu'il avait apportés à s'aller aboucher, non-seulement avec Bonaparte, comme on l'a vu, mais encore avec Clarke que ce général lui avait désigné, non moins astucieusement, comme principal négociateur pour la paix avec l'Empereur et ministre plénipotentiaire de la république française à Vienne. C'est ainsi qu'en le renvoyant à Clarke qu'il avait envoyé lui-même à Turin, moins pour négocier avec la cour de Sardaigne que pour s'en débarrasser, Bonaparte dérouta Lucchesini et parvint à soustraire toute la marche de la négociation à ses regards scrutateurs.

Lucchesini conférait encore avec Clarke à Turin, lorsque les préliminaires succédèrent tout à coup à l'armistice de Iudenbourg. Au moyen d'un dénoûment aussi inattendu, tous les grands projets de Haugwitz et de Lucchesini, projets qui devaient, pour ainsi dire, bouleverser l'empire germanique et anéantir la dignité impériale, s'évanouirent. Bonaparte, à qui Lucchesini les avait révélés, s'en était servi habilement vis-à-vis du marquis de Gallo et de Thugut, pour accélérer la conclusion des préliminaires. Or il était peu probable que Lucchesini conservât plus longtemps son poste d'ambassadeur à Vienne, où son activité dans des vues opposées aux intérêts de cette cour venait de se révéler. Des

Digitized by Google

représentations à ce sujet, plus ou moins explicites de la part du cabinet autrichien étant parvenues à Potsdam, Lucchesini fut rappelé et remplacé par le comte de Keller. Voici comment s'exprima le *Moniteur* de Vienne à son égard (1) : « Le marquis de » Lucchesini, qui a conservé le titre de ministre » plénipotentiaire de Prusse à cette cour et qui est » allé négocier avec la république française en » Italie est, dit-on, rappelé. *Il sera peu regretté* » *ici*, car on le soupçonne de n'avoir pas mis de » bienveillance, et peut-être *de loyauté*, dans sa » conduite politique. Mais comme les démarches de » la diplomatie sont enveloppées de ténèbres, il est » difficile de juger avec équité le caractère et la con- » duite de ses agents. »

Lucchesini reparut pourtant à Vienne, à l'improviste, venant d'Italie, afin de présenter dans une audience, ses lettres de recréance selon l'usage. A son retour de Turin, passant par l'armée française, comme par l'armée autrichienne, il ne conféra point avec Bonaparte, et ne le vit même pas, jugeant que sa cour et lui se trouvaient dans une fausse position depuis la signature si brusque des préliminaires.

Quant au cabinet de Berlin, son ressentiment à cet égard fut peu profond : le directoire lui envoya M. de Chambonas, ancien ministre de la guerre, avec une mission secrète pour endormir le roi. Chambonas endoctrina Haugwitz, lequel adoucit très-aisément le roi, en lui renouvelant les protestations du cabinet du Luxembourg, pour des compensations et des accroissements éventuels lors de la paix générale. Aussi Haugwitz, tout en avouant que les préliminaires avaient été conclus sans la médiation de la Prusse, assura qu'elle interviendrait dans la confection du traité de paix définitive.

Tout d'ailleurs respirait la déception dans ce traité fallacieux de Léoben, qui n'était que préliminaire. N'ayant pas été converti en traité définitif, il ne fut jamais rendu public par la raison que chacune des deux parties contractantes, à qui il déplaisait également, résolut tout d'abord d'en changer les bases. Le directoire, par exemple, n'entendait nullement restituer Mantoue à l'Empereur, bien que Bonaparte cherchât à abuser le directoire sur ce point, en lui représentant Mantoue comme n'étant pas fort par l'art, mais seulement par sa position, et lui faisant observer, d'ailleurs, qu'ayant un équipage de siége en Italie, on pourrait reprendre Mantoue quand on voudrait. « D'après le nouvel » ordre de choses, ajoutait-il, nous aurions pour » frontières l'Oglio et un rang de places fortes telles » que Pizzighitone, Crema et Bergame; et Pizzighi- » tone vaut mieux que Mantoue (2). »

Le même jour, il annonce au directoire que le marquis de Gallo, de retour de Vienne, lui a remis les préliminaires ratifiés par l'Empereur, et qu'il lui a dit : « 1° que l'Empereur éloignerait les émi- » grés et le corps de Condé, qui ne serait plus à sa » solde; 2° que l'Empereur désirait traiter sa paix » particulière, le plus tôt possible en Italie : nous » avons choisi Brescia pour le lieu des conférences; » 3° que la paix de l'Empire pouvait se traiter à » Constance ou quelque autre ville de ce genre; » 4° qu'à la seule paix de l'Empire on appellerait » les alliés qui ne seraient point appelés à la paix » particulière; 5° que l'Empereur avait déjà donné » des pouvoirs pour traiter de la paix définitive, et » M. de Gallo m'a sur ce point interpellé pour sa- » voir si le général Clarke avait des pouvoirs. J'ai » dit qu'il fallait avant tout attendre vos ordres; » 6° enfin, que la cour de Vienne est de bonne foi » et désire serrer de toutes les manières son système » politique avec celui de la France, et que le direc- » toire exécutif trouvera avec l'Empereur un cabinet » de bonne foi et qui marche droit. »

Mais Mantoue était pour le directoire un objet de regret sur lequel il revenait sans cesse dans ses délibérations; et tout en voulant retenir cette place, il ne songeait nullement à livrer en compensation la république de Venise à l'Autriche. Il ne pouvait y être amené que par l'artifice de son général en chef qui, à vrai dire, régnait déjà en Italie plus que s'il en eût été le souverain. On a vu avec quelle habileté il conduisit la négociation des préliminaires : on va voir comment il consomma la ruine de Venise.

Depuis que ses foudres étaient dirigées contre cette république, il ne cessait de lui imputer griefs sur griefs. Outre le ministre de France Lallemant, il tenait à Venise des agents secrets qui l'informaient exactement de la situaton politique du gouvernement dont il avait résolu la destruction. La crise où se trouva tout à coup plongé le sénat, par suite des soulèvements pour ou contre son autorité, parut à Bonaparte très-propre à faciliter l'exécution de ses desseins. Les deux partis extrêmes qui agitaient l'État étaient en présence. Si quelques nobles, tels que Battaglia et Dona, excitaient en secret la terre ferme à une révolution démocratique, d'autres, en plus grand nombre, ayant pour eux les trois inquisiteurs d'État, favorisaient sous main l'insurrection contre les Français. D'un autre côté, le ministre anglais Drake travaillait aussi dans ce sens. Il eut

(1) Du 10 mai 1797.

(2) Lettre confidentielle du 3 avril datée du quartier général de Trieste.

Digitized by Google

même la maladresse de témoigner de la manière la plus éclatante sa joie de l'insurrection du Véronais, et de prendre, comme les insurgés, la cocarde *jaune et blanche*, cherchant à donner l'élan à la populace, en se montrant en public décoré de cette même cocarde, au-dessus de laquelle il avait attaché l'image de saint Marc. Toute sa suite avait arboré aussi la même image et les mêmes couleurs; et c'était au moment où des spadassins insultaient les Français isolés dans Venise.

Dans ces graves circonstances, le sénat, alarmé de l'attitude de l'armée française et des mesures énergiques que prenaient les lieutenants de Bonaparte contre les insurgés de la terre ferme, ne songea plus qu'à éviter de se compromettre, et il envoya au quartier général français, en qualité de plénipotentiaires, les deux sénateurs Dona et Contarini, chargés de désavouer les excès commis par des insurgés sans mission, et de renouveler au général en chef, au nom du sénat, ses protestations de soumission et de dévouement. Les députés arrivèrent à Gratz en même temps que la nouvelle du soulèvement de Vérone et des provinces voisines. Bonaparte reçut durement la députation, et, alléguant qu'il trouvait de la contradiction entre les assurances données par le gouvernement vénitien et les événements qui agitaient le pays, il refusa d'entrer en négociation avant qu'arrivé sur les lieux il se fût personnellement instruit des faits. En conséquence, il renvoya les députés sans vouloir les entendre. On touchait alors à l'armistice de Iudenbourg. Deux jours avant la signature, le ministre français Lallemant avait écrit de Venise à Bonaparte (1): « Je pense que la république approche » de sa dissolution; et l'Empereur, si nous le lais» sons faire, en fera son profit; il y gagnera bien » plus que nous ne lui avons ôté..... Je dois pour» tant à la vérité de dire que le gouvernement de » Venise redouble d'attention et de complaisance » pour nous dans tout ce qui intéresse le service » de la république et l'exécution de nos ordres. »

Fermant l'oreille à ce témoignage non suspect de la soumission vénitienne, Bonaparte, le 9 avril, deux jours après la signature de l'armistice, dépêche son aide de camp Junot porteur d'une lettre adressée au doge Louis Manini, lettre qu'il était chargé de présenter en forme de note. En voici la teneur :

Iudenbourg, 9 avril 1797.

AU SÉRÉNISSIME DOGE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

« Toute la terre ferme de la sérénissime répu» blique de Venise est en armes. De tous côtés le cri » de ralliement des paysans que vous avez armés est : » *Mort aux Français!* plusieurs centaines de sol» dats de l'armée d'Italie en ont déjà été victimes. » Vous désavouez vainement des rassemblements » que vous avez organisés : croiriez-vous que dans » un moment où je suis au cœur de l'Allemagne, je » sois impuissant pour faire respecter le premier » peuple de l'univers? Croyez-vous que les légions » d'Italie souffriront le massacre que vous excitez? » Le sang de mes frères d'armes sera vengé, et il » n'est aucun des bataillons français qui, chargé d'un » si noble ministère, ne sente doubler son courage » et tripler ses moyens. Le sénat de Venise a répondu » par la perfidie la plus noire aux procédés généreux » que nous avons toujours eus avec lui. Je vous » envoie mon premier aide de camp *pour être por*» teur de la présente lettre. La guerre ou la paix. » Si vous ne prenez pas sur-le-champ les moyens de » dissiper les rassemblements; si vous ne faites pas » arrêter et livrer en mes mains les auteurs des as» sassinats qui viennent de se commettre, la guerre » est déclarée. Le Turc n'est pas sur vos frontières, » aucun ennemi ne vous menace; vous avez fait à » dessein naître des prétextes pour avoir l'air de » justifier un rassemblement dirigé contre l'armée : » il sera dissous dans vingt-quatre heures. Nous ne » sommes plus au temps de Charles VIII. Si, contre » le vœu bien manifesté du gouvernement français, » vous me réduisez au parti de faire la guerre, ne » pensez pas, cependant, qu'à l'exemple des soldats » que vous avez armés, les soldats français ravagent » les campagnes du peuple innocent et infortuné de la » terre ferme; je le protégerai, et il bénira un jour » jusqu'aux crimes qui auront obligé l'armée fran» çaise à le soustraire à votre gouvernement tyran» nique.

» *Signé*, BONAPARTE. »

Le même jour, il adressait ses instructions motivées au ministre Lallemant. « Enfin, lui mande-t-il, » nous n'en pouvons plus douter, citoyen ministre, » le but de l'armement des Vénitiens est de couper » les derrières de l'armée française... Tous les pro» cès-verbaux qui ont été faits par les différents pro» véditeurs de Brescia, de Bergame et de Crema, où » ils attribuent l'insurrection de ces pays aux Fran» çais, sont une série d'impostures dont le but serait » inexplicable, si ce n'était de justifier aux yeux de » l'Europe la perfidie du sénat de Venise.... Le génie » de la république française, qui a lutté contre » l'Europe entière, serait-il venu échouer dans les » lagunes? »

Ici, Bonaparte, établissant ses griefs, ajoutait :

(1) Lettre confidentielle du 5 avril 1797.

Digitized by Google

» Vous demanderez au sénat de Venise, 1° que tous » les hommes arrêtés pour opinion et qui ne sont » nullement coupables, si ce n'est d'avoir montré de » l'attachement pour la France, soient sur-le-champ » mis en liberté;

» 2° Que toutes les troupes, hormis les garnisons » ordinaires qui existaient il y a cinq mois dans » les places de terre ferme, évacuent la terre » ferme;

» 3° Que tous les paysans soient désarmés, comme » ils l'étaient il y a un mois;

» 4° Que le sénat prenne des mesures pour main- » tenir la tranquillité dans la terre ferme, et ne pas » concentrer toute sa sollicitude dans les lagunes;

» 5° Quant aux troubles de Bergame et de Brescia, » j'offre, comme je l'ai déjà fait, la médiation de la » république française pour tout faire rentrer dans » l'état habituel. »

Ses instructions au général Kilmaine, sous la même date, lui conféraient d'abord le commandement de tout le Mantouan, de tous les États vénitiens, et en outre de la division Victor, qu'il lui envoyait pour rester à sa disposition. Après lui avoir donné copie de sa lettre au doge de Venise, et de ses instructions au ministre de France, il précisait en ces termes ses intentions :

« Si Junot reçoit une réponse satisfaisante, il vous » en préviendra à son départ de Venise; s'il ne re- » çoit pas de réponse satisfaisante, il se rendra près » de vous à Mantoue. A l'arrivée à Padoue de la divi- » sion du général Victor, vous ferez sur-le-champ » désarmer les troupes vénitiennes de la division de » Padoue, enlever les officiers et le gouverneur, que » vous enverrez prisonniers à Milan; vous en ferez » autant à Trévise, à Bassano et Vérone, ainsi qu'à » Brescia et à Bergame, si le sénat y avait remis gar- » nison; vous ferez marcher la colonne mobile pour » punir les montagnards qui ont assassiné nos gens. » Il faut pour faire la guerre aux différentes val- » lées, dissoudre les rassemblements en menaçant » les villages, tomber inopinément sur un village où » ils ne seraient pas en force, *et le brûler*. A Ber- » game, à Brescia, à Vérone, à Padoue, à Trévise, à » Bassano, vous organiserez une municipalité choi- » sie parmi les principaux citoyens, avec une garde » qu'ils seront autorisés à se composer parmi les » meilleurs patriotes, pour leur police. Vous aurez » soin de faire arrêter tous les nobles vénitiens et » tous les hommes les plus attachés au sénat, pour » que leur tête réponde de ce qui sera fait à Venise. » Entrer dans toutes ces places, désarmer toutes les » garnisons, faire prisonniers tous les nobles de » terre ferme, cela ne doit être qu'une seule opéra- » tion, et qui, au plus tard, doit être faite en vingt- » quatre heures après que Junot sera parti de Ve- » nise. » Enfin, il recommandait à Kilmaine de faire imprimer et répandre la proclamation dont il lui envoyait copie. Cette proclamation était adressée *au peuple de la terre ferme de la république de Venise :* elle contenait le passage suivant :

« L'armée française protégera votre religion, vos » personnes et vos propriétés. Vous avez été vexés » par ce petit nombre d'hommes qui se sont, depuis » les temps de barbarie, emparés du gouvernement. » Si le sénat de Venise a sur vous le droit de con- » quête, je vous en affranchirai; s'il a sur vous le » droit d'usurpation, je vous restituerai vos droits.... »

Ce n'était pourtant pas un changement de gouvernement que voulait opérer Bonaparte au moyen d'une révolution intérieure; elle eût assuré et fortifié vraisemblablement l'indépendance du pays; ce n'était pas non plus la guerre qu'il voulait infliger à Venise; c'était pis encore, c'était le simulacre de la guerre pour arriver à la destruction du gouvernement vénitien et au démembrement par la subversion politique.

Voyons d'abord en quoi consistait la mission extraordinaire de Junot, son aide de camp. Junot, d'après son rapport confidentiel du 16 avril, était arrivé à Venise le 15. Il s'était d'abord rendu chez le ministre de France, et de là il avait été se présenter au procurateur de la république Pesaro, qui, dit-il, « m'a, comme à son ordinaire, bien protesté » que la république de Venise était amie de la » France, et que le gouvernement était prêt à le » prouver par toutes les satisfactions que vous pour- » riez demander. Il s'est employé pour faire assem- » bler extraordinairement le sénat, où j'ai été intro- » duit hier à dix heures du matin. La place m'était » assignée à la droite du doge. Après leur avoir dit » en quatre mots l'objet de ma mission, j'ai fait » lecture de votre note. Le doge m'a répondu à peu » près ce qu'il vous dit dans sa lettre. Le sénat » s'est assemblé dans l'après-midi, et n'a arrêté que » ce que vous verrez dans sa déclaration, et en con- » séquence je me suis rendu chez M. Pesaro. Je lui » ai dit que la première réparation que vous dési- » riez pour les outrages faits aux Français, était » de mettre en liberté les hommes arrêtés pour opi- » nions; que je demandais qu'on vous satisfît sur- » le-champ, ou que je partais pour vous rendre » compte du refus. M. Pesaro a beaucoup insisté » pour que j'attendisse que vous eussiez vu les deux » députés que le sénat vous envoie; mais, voyant » que j'étais déterminé à faire exécuter vos ordres » (qu'il ne connaissait pas), il m'a promis de faire » assembler demain le sénat, et de faire mettre en » liberté : 1° Les Polonais arrêtés à Salo; 2° quel-

Digitized by Google

» ques-uns des Vénitiens arrêtés pour opinions, » parmi lesquels j'ai demandé M. Gambara, que » vous avez toujours vu attaché sincèrement aux » Français. Demain je reçois la réponse du sénat, » et je partirai pour vous joindre. Quant à la liberté » des autres individus arrêtés, vous serez le maître » de l'ordonner quand vous aurez conféré avec les » députés. La plus grande sollicitude du sénat est » pour le désarmement avant que Bergame et » Brescia soient rentrés dans le devoir, et cepen- » dant il ne peut y avoir de sûreté pour nous que » lorsqu'ils auront remis leurs armes entre les » mains de nos généraux. Tout le peuple vénitien » a arboré la cocarde bleue et jaune, et, ce qu'il y » a de plus étonnant, le résident anglais à Venise » l'a arborée lui-même avec une petite plaque re- » présentant le lion de Saint-Marc. Depuis que j'ai » paru au sénat, la cocarde a un peu disparu; mais » l'esprit n'a pas changé. Au reste, vous pouvez » ordonner: aussi vils que dissimulés, le sénat et le » gouvernement vénitien sont à genoux.... »

En effet, dans l'effroi de la tempête dont la république était menacée, le sénat dépourvu d'unité et d'énergie, n'avait réellement en vue que d'apaiser le conquérant par une soumission absolue à ses volontés. Dans sa réponse il désavoua de nouveau l'insurrection de ses sujets, qu'il attribuait aux désordres des temps; il fit valoir les efforts qu'il avait faits pour l'étouffer, et, donnant à entendre d'une manière soumise et respectueuse que l'insurrection avait commencé dans les provinces, au delà du Mincio, distraites par Bonaparte lui-même des États de Venise, il en concluait qu'il ne pouvait être responsable d'un mouvement dirigé contre son propre pouvoir et encore moins des excès commis contre les Français, par suite d'une explosion révolutionnaire qui n'était point son ouvrage.

Cette réponse, conforme à celle du doge, est confiée à de nouveaux députés chargés de négocier, de la part du sénat, avec le conquérant et de l'adoucir, s'il est possible. Ils le joignent à Herenhouser; mais ne pouvant en obtenir audience, Leonardo Justiniani, chef de la députation, se hasarde de lui adresser (1) la justification du sénat; « dans l'espoir, lui » dit-il de détruire les fâcheuses impressions et de » voir renaître la bonne intelligence, objet de tous » nos désirs.

» Nous partons pour Venise, M. le général, » ajoute le chef de la députation, avec l'espérance » que votre justice reconnue remplira nos vœux, non- » seulement en ce qui concerne le sujet de votre mé- » contentement, mais nous nous flattons encore que » vous ne voudrez pas faire servir d'instrument à » l'oppression de la république de Venise la géné- » reuse hospitalité qu'elle a accordée aux troupes » françaises, ni employer vos armes illustrées par » la conservation de votre gouvernement et de celui » des princes amis, à la ruine de celui de la républi- » que vénitienne qui, étant fondé sur l'amour ré- » ciproque du souverain et de ses sujets, rend ces » derniers heureux de lui obéir. »

Sa réponse aux envoyés du sénat, sous la date de Palma-Nova, le 30 avril, était désespérante : « Vous » avez aggravé, leur disait Bonaparte, l'atrocité » d'un événement sans exemple dans les annales » des nations modernes, par le tissu de mensonges » que votre gouvernement a fabriqués pour chercher » à se justifier. Je ne puis point, messieurs, vous » recevoir. Vous et votre sénat vous *êtes dégoût-* » tants du sang français. Vous *voudrez bien éva-* » cuer, dans le plus court délai, le continent de » l'Italie. »

D'un autre côté, il avait soin d'exciter la colère de son propre gouvernement, pour se faire donner carte blanche contre Venise. On en jugera par l'extrait suivant de sa dépêche confidentielle au directoire exécutif, sous la date du 3 mai. « Dès l'instant, » lui dit-il, que j'eus passé les gorges de la Carin- » thie, les Vénitiens crurent que j'étais enfourné » en Allemagne, et ce lâche gouvernement médita » contre l'armée française des vêpres siciliennes....» Il lui expose ensuite tous ses griefs contre Venise et termine ainsi : « Je ne vois plus d'autre parti » que celui d'effacer le nom des Vénitiens de dessus » la surface du globe, après une trahison aussi hor- » rible. Il faut le sang de tous les nobles vénitiens » pour apaiser les mânes des Français qu'ils ont » fait égorger. »

Instruit par ses émissaires à Paris des intrigues vénales du directeur Barras avec le noble Alvise Quirini, qui, cherchant à soustraire Venise au sort qui lui était réservé, consentait à mettre deux cent mille ducats à la disposition de Barras, si on lui offrait des garanties, Bonaparte, pour déjouer cette négociation clandestine, écrivit au directoire: » M. Quirini cherche à intriguer à Paris, mais les » faits et la trahison infâme des Vénitiens, qui vou- » laient assassiner nos soldats sur les derrières de » l'armée pendant que nous étions en Allemagne, » sont trop notoires.... »

Le directoire lui répond aussitôt (2) : « Prenez » envers le gouvernement vénitien toutes les me- » sures de sûreté qu'autorise l'insurrection qui » vient de se manifester; allez, s'il le faut, jusqu'à

(1) Le 26 avril 1797.

(2) Lettre confidentielle du 4 mai 1797.

Digitized by Google

» Venise et rendez-nous compte de vos dispositions, » afin d'instruire le corps législatif de la nécessité » où vous avez été d'agir hostilement à l'égard de » cette puissance perfide. »

Mais, pour agir, Bonaparte n'avait point attendu cette autorisation officielle, qui n'était à ses yeux qu'une affaire de forme. Avant même la réception de la lettre du directoire, il avait lancé le 2 mai, de Palma-Nova, un manifeste ou plutôt une déclaration de guerre contre Venise, fondée sur quinze griefs qui, la plupart, rappelaient assez ceux du loup contre l'agneau. Là, énumérant d'abord les forfaits qu'il reprochait au gouvernement vénitien contre les Français, il requérait le ministre de France à Venise d'en sortir sans délai; il ordonnait aux différents agents de cette république d'évacuer, sous vingt-quatre heures, la Lombardie et la terre ferme; aux différents généraux de l'armée française de traiter en ennemies les troupes vénitiennes, et de faire abattre dans toutes les villes de la terre ferme le lion de Saint-Marc. En signe encore plus manifeste de son courroux, Bonaparte fit prendre possession, dans l'espace de peu de jours et sans aucune résistance, de toutes les provinces de terre ferme. Déjà même la division française qui était à Padoue empêchait, par son ordre, toute communication de la terre ferme avec Venise. On peut dire qu'ici le coup précéda la menace.

Le ton foudroyant dans lequel était conçu son manifeste, ou plutôt sa déclaration de guerre, consterna d'autant plus le gouvernement vénitien, que le traité signé par l'Autriche le laissait à la merci du vainqueur. Dans sa détresse et son trouble, le gouvernement fut entraîné à résigner toute son autorité pour la confier à un conseil de trente membres, auquel il donna pouvoir de traiter avec le général français, à telles conditions qui seraient jugées nécessaires. C'était là un commencement de révolution intérieure dont nous allons découvrir les mobiles.

Le ministre de France Lallemant avait préparé, depuis quelques mois, avec le parti français qui s'était formé dans le sénat, un nouveau système de gouvernement dont il avait instruit le ministre des relations extérieures. Pierre Dona et l'ex-provéditeur Battaglia étaient l'âme du parti français dans le sénat. Républicain patriote, Battaglia avait formé un plan général de révolution démocratique pour tout l'État de Venise. Dans son opinion, il considérait cette révolution comme une régénération nécessaire : tel était le fond du complot auquel faisait allusion le ministre de France Lallemant. Le jeune Villetard, son secrétaire de légation, y était initié. « Comme nous, dit ce ministre, il connaissait combien il était nécessaire au repos de l'Italie d'abolir » un gouvernement monstrueux qui, depuis tant » de siècles, étonnait l'Europe, provoquait l'indignation de tous les peuples civilisés, et dont la » décrépitude et la faiblesse devaient nécessairement » compromettre les grands intérêts commerciaux » de la république française (1).... »

Jugeant cette révolution indispensable, le ministre Lallemant voulait la conduire à son but par des voies de prudence; au contraire, son secrétaire de légation, qui la voyait se préparer, ambitionnait d'en hâter l'explosion. Mais le signal n'était donné ni de Paris, ni du quartier général. Le ministre de France, ni personne n'avait encore pénétré l'arrière pensée de Bonaparte sur le sort futur de Venise. Mais Bonaparte connaissait les opinions et le plan du sénateur Battaglia, avec lequel il avait eu de fréquents rapports pendant l'exercice de son emploi comme provéditeur général en terre ferme. Craignant d'en être contrarié dans la poursuite de ses projets lors des premiers mouvements d'insurrection excités par ses agents secrets, il songea dès ce temps à neutraliser son influence et son action dans les affaires. Voici comment il s'y prit : ses propres agents fabriquèrent à Milan une fausse proclamation signée Battaglia, qu'on fit circuler dans les États vénitiens pour exciter le peuple à la révolte contre les Français. Cette machination fut d'autant plus cruelle que la proclamation apocryphe qu'elle enfanta parut à peu près au moment de l'insurrection de Vérone et des vallées de l'Adige. On la désavoua, il est vrai, mais Battaglia, arrêté d'abord, quitta la terre ferme dès qu'il fut disculpé, et vint reprendre sa place dans le sénat sans soupçonner d'où le coup qui l'avait frappé était parti.

Son influence dans le sénat, bien qu'elle fût occulte, n'en était pas moins active; lui et Pierre Dona pouvant disposer du Doge Manini, vieillard faible et circonvenu. Or ce fut ce même parti français qui, dans cette nouvelle crise, croyant pouvoir se rendre maître des affaires, fit concentrer le gouvernement dans un grand conseil composé de trente membres. C'était une espèce de junte ou de consultat de salut public. Sa première démarche fut de conférer des pleins pouvoirs à trois de ses membres François Dona Lunato, Léonardo Justiniani et Alvise Mocenigo, pour aller implorer auprès du général Bonaparte la suspension des hostilités et négocier immédiatement la paix, en lui promettant, au nom de la république, toutes les satisfactions convenables.

Parti de Palma-Nova le 1er mai, Bonaparte, qui

(1) Lettre confidentielle du 27 mai.

Digitized by Google

suivait le mouvement rétrograde de ses troupes sur Venise, était arrivé à Mestre, et avait fait occuper par deux de ses divisions tous les débouchés des lagunes. Là le joignirent les trois députés qui, le croyant encore en Allemagne, venaient, munis de pleins pouvoirs, pour terminer à son gré tous les différends. Bonaparte refusa de les admettre en sa présence, et fit répondre par Berthier en ces termes à leur première note.

Padoue, 2 mai 1797.

A MESSIEURS LES DÉPUTÉS DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

« Le général en chef Bonaparte me charge de » vous faire connaître, messieurs, que quoique » vous soyez munis de pleins pouvoirs du grand » conseil, il ne peut entrer en pourparlers avec » vous sur les différends qui divisent les républi- » ques française et vénitienne, si, au préalable, le » grand conseil ne fait arrêter et punir d'une ma- » nière exemplaire les trois inquisiteurs qui n'ont » cessé de persécuter les Vénitiens qui ont accueilli » les Français ; ils sont les véritables instigateurs des » assassinats qui se sont commis en terre ferme, » où plus de cinq à six cents Français ont péri lâ- » chement assassinés.

» Laugier et ses malheureux compagnons, qui » ont été massacrés dans votre port même et par » l'ordre de votre gouvernement, exciteront parmi » le peuple français un mouvement d'indignation » que le grand conseil doit partager.

» Le général en chef exige que vous fassiez ar- » rêter le grand amiral, qui, de sa galère, a donné » le signal du massacre, et que la punition soit » proportionnée au crime qu'il a commis.

» Au reste, le général en chef me charge de vous » mander qu'il donne des ordres pour qu'il ne soit » commis aucune hostilité contre la ville de Venise » pendant quatre jours.

» *Signé,* ALEXANDRE BERTHIER. »

Poursuivant, de Padoue, sa route sur Milan, Bonaparte y arrive le 4 mai, avec une suite nombreuse d'officiers généraux. Il descend au palais Serbelloni, il est reçu par les autorités, par la garde nationale et par le peuple avec tout l'éclat, toute la pompe d'un souverain, comme le fondateur de la république lombarde dont Milan devenait le siége. Il nomme de suite le comité chargé de présenter le plan de la nouvelle organisation du pays.

Une proclamation de l'administration générale engage tous les citoyens à réunir leurs efforts à ceux de l'illustre fondateur, pour soutenir et défendre les libertés que les Français ont conquises et dont ils leur sont redevables.

Le lendemain, Bonaparte donne un grand dîner où sont invités plusieurs officiers autrichiens prisonniers de guerre : il leur déclare, après le repas, avec un ton de galanterie militaire, qu'ils sont désormais libres d'aller où bon leur semblera, et qu'il ne les considère plus comme prisonniers. Le jour même, le ministre vénitien, résidant à Milan, s'étant présenté à son audience, Bonaparte lui fait notifier qu'il ne veut pas le voir, qu'il ait à partir dans les vingt-quatre heures, faute de quoi il le fera arrêter en vertu du manifeste qu'il vient de lancer contre le sénat de Venise et qui déjà était public.

Tandis qu'il médite la ruine de l'aristocratie vénitienne, il semble porter avec prédilection sa sollicitude sur la nouvelle république cisalpine, œuvre de sa création. « Comme Modène et Bologne ne doivent » faire qu'une seule république avec Milan, mande- » t-il au directoire exécutif (1), je suspens l'activité » du gouvernement et je fais rédiger ici, par quatre » comités différents, toutes les lois militaires, civiles, » financières et administratives qui doivent accom- » pagner la constitution. Je ferai pour la première » fois tous les choix, et j'espère que d'ici à vingt » jours la nouvelle république italienne sera parfai- » tement organisée et pourra marcher toute seule. »

Cependant la fermentation devenait de plus en plus alarmante à Venise. Quittant tout à coup Milan pour se rapprocher des lagunes, Bonaparte reçut le 8 mai, à une lieue de Venise, la députation que le sénat lui envoyait de nouveau ; il la reçut au moment même où il faisait des préparatifs pour entrer à Venise de force, s'il ne survenait aucun arrangement. Il eut avec la députation une conférence dans la lagune de Marghera. Là, de longs pourparlers, impérieux d'une part, flexibles et soumis de l'autre, amenèrent un armistice de douze jours, c'est-à-dire la promesse verbale qu'en attendant les satisfactions exigées, il n'y aurait pas d'hostilités autour de Venise, où étaient déjà rassemblés plus de vingt mille hommes de l'armée française. Bonaparte s'en référa, d'ailleurs, pour la conclusion, aux instructions qu'il laissait, en partant pour Mantoue, au général de division Baraguey-d'Hilliers. Ce général s'embarqua aussitôt pour Venise, accompagné de deux commissaires français.

Il eut à son arrivée une longue conférence avec le procurateur Pesaro, auquel il notifia des demandes

(1) Lettre confidentielle du 7 mai, datée de Milan.

Digitized by Google

aussi dures, aussi rigoureuses qu'aurait pu les dicter un vainqueur irrité à un pays soumis par le droit de conquête. Le lieutenant de Bonaparte demanda en son nom la suppression du sénat et du conseil des Dix, l'arrestation des trois inquisiteurs d'État, du provéditeur de Venise et du commandant du Lido ou du port. Le délit du provéditeur était d'avoir ordonné la levée des Esclavons et d'autres mesures tendant à faire rentrer Brescia et Bergame sous l'autorité du gouvernement vénitien. Avoir fait tirer sur un corsaire français, commandé par le capitaine Laugier qui, au mépris des règlements, voulait forcer l'entrée du port; tel était le crime du commandant du château de Lido.

Bonaparte exigeait en outre la mise en liberté de tous les détenus, sans exception, pour opinions politiques, et enfin le désarmement total de la ville de Venise qui était entièrement investie du côté de terre. Depuis la signature du traité avec l'Autriche et le retour successif de l'armée française, toute la terre ferme était occupée militairement. Augereau était à Padoue avec sa division; Masséna était à Vicence; Joubert à Bassano; Serrurier à Sacile. Victor, qui venait d'opérer le désarmement de Vérone et qui avait fait trois mille Esclavons prisonniers, gardait les lagunes conjointement avec la division Baraguey d'Hilliers.

Il n'y avait donc plus aucun moyen de se soustraire à la dissolution du gouvernement, déjà miné par le parti français. Divisé, éperdu, le grand conseil se dispose à donner les satisfactions exigées par Bonaparte, et, croyant faire tomber sur les inquisiteurs d'État les actes hostiles commis envers les Français, il ordonne l'arrestation des trois inquisiteurs Augustin Barbarigo, Angelo Maria Gabrielli, et Cattarina Comer; en outre celle de Pizimano commandant du Lido : il prescrit en même temps l'instruction de leur procès. Renvoyant de suite ses députés à Bonaparte pour lui faire part de ces mesures, il leur confère de nouveaux pouvoirs, non-seulement pour conclure la paix, mais encore pour consentir à tel changement qui serait jugé convenable dans la forme du gouvernement. Le parti français composé de patriotes, parmi la noblesse et la bourgeoisie, croyait toucher enfin à l'accomplissement de son projet de révolution intérieure.

Justiniani, Mocenigo et Dona, députés du grand conseil, suivirent Bonaparte, qui de Mantoue retournait à Milan, après avoir préparé toutes ses machines pour faire tomber pièce à pièce le gouvernement de Venise. De là un nouveau délai dans la réponse que le grand conseil attendait avec d'autant plus d'anxiété, qu'elle devait décider du sort de Venise en proie aux convulsions et aux alarmes. L'arrestation des inquisiteurs d'État avait tout à fait désorganisé le gouvernement. Les Esclavons, troupe indisciplinée et féroce, menaçaient le peuple et le peuple menaçait les Esclavons. Le parti révolutionnaire qui aspirait au renversement total de l'aristocratie fomentait cette animosité. D'un autre côté le blocus inquiétait la population entière. L'espoir de voir finir le blocus avec l'établissement de la démocratie faisait circuler les idées de révolution dont les patriotes croyaient instant de diriger le cours. Des membres du gouvernement le sentirent. Battaglia, Dona, San Fermo, qui désiraient une révolution populaire et qui en avaient déjà conféré secrètement avec la légation française, s'abouchèrent, après le départ du ministre Lallemant, avec Villetard, secrétaire de légation. Le doge lui-même et l'amiral Condulmer, commandant à Venise et dans les lagunes, firent demander à Villetard par des agents secrets une entrevue sur les moyens d'empêcher que la révolution qui paraissait être le but des démarches de Bonaparte ne fût ensanglantée. Villetard répondit qu'il ne pouvait avoir sur cet objet que des conseils à donner comme Français et non pas la moindre convention à traiter comme agent diplomatique, la cause étant appelée au tribunal du général en chef, et le gouvernement ayant auprès du général des plénipotentiaires chargés de concerter avec lui les changements à faire dans la constitution. Les membres du gouvernement insistèrent, et le lendemain 9 mai eut lieu l'entrevue où le projet d'articles suivants fut consenti, sauf à être soumis à la décision du général en chef Bonaparte.

Tous les détenus pour opinions politiques mis en liberté.

D'ici à samedi tous les Esclavons partis.

Établissement d'une garde nationale soldée.

Samedi soir, après l'entière évacuation des Esclavons, invitation aux troupes françaises d'entrer au nombre de quatre mille hommes dans la ville, en leur consignant l'arsenal, le château Saint-André, la Chiozza et les îles d'alentour que désirera occuper le général; au moyen de quoi le blocus se trouvera levé; les postes d'honneur tels que la garde du palais, la trésorerie, etc., seront réservés à la garde civique.

Dimanche matin, proclamation de l'annulation du gouvernement antérieur et de l'établissement de la démocratie; le soir plantation de l'arbre de la liberté en présence et sous la protection de la garde nationale suivie d'un *Te Deum*.

Lundi matin, installation de la municipalité, composée de trente-six membres à la nomination de la France, choisis dans toutes les classes de citoyens et le doge actuel, maire.

Invitation aux municipalités de la terre ferme de

Digitized by Google

former un comité central de gouvernement provisoire composé d'un député de chaque ville et d'un député de la capitale.

Consolidation de la dette nationale.

Respect des propriétés et de la religion.

Amnistie nationale sur toute espèce de délits politiques relatifs à l'ancien ordre de choses, et liberté de la presse avec défense de revenir sur le passé quant aux personnes et quant au gouvernement.

En rendant compte le lendemain de cette négociation secrète à Bonaparte, le secrétaire de légation lui disait : « Je n'ai point cru que vous pussiez » me blâmer d'avoir laissé agir le gouvernement dans » un sens qui paraît conforme à l'impression générale » que vous donnez à l'Italie. Je me borne à vous as- » surer que je n'ai dans tout ceci rien traité officiel- » lement et que j'ai tout soumis à votre décision. »

Sa décision irrévocable condamnait Venise à la destruction de ses institutions politiques et au démembrement, et cela au moment même où une double négociation était suivie par son ordre, à son quartier général, avec les plénipotentiaires du grand conseil vénitien par le ministre de France Lallemant, en sa qualité aussi de plénipotentiaire. Déjà même étaient posées les bases d'un double traité de paix consenti, l'un secret, l'autre ostensible, entre la république française et la république de Venise. Traiter avec un gouvernement qu'on va détruire et avec un pays qu'on brûle de démembrer, vit-on jamais une déception plus cruelle ? Révélons-en tout le machiavélisme et la turpitude.

Au retour de Bonaparte à son quartier général de Milan avec les plénipotentiaires de Venise, le ministre de France Lallemant, après avoir posé les bases du traité de paix réciproquement consenti, arrêta dans sa complète bonne foi un plan d'exécution qui devait terminer la révolution de Venise en très-peu de jours, sans troubles intérieurs et sans la moindre secousse. La ratification des traités était assurée du côté du grand conseil. Le traité ostensible n'était point déshonorant pour la république de Venise, et les articles secrets paraissaient si modérés aux plénipotentiaires vénitiens en les comparant à ceux dont on les menaçait publiquement, que non-seulement ils auraient été ponctuellement exécutés, mais que le ministre de France, signataire, aurait été chargé de présenter au général en chef des mesures d'exécution qu'il aurait approuvées comme très-utiles à la république française.

Les traités ratifiés, le grand conseil devait abdiquer formellement la souveraineté, déléguer, *pro tempore*, son autorité à un gouvernement provisoire jusqu'à la convocation d'une assemblée nationale constituante ; nommer une municipalité pour l'administration de la ville de Venise dans une forme proposée et arrêtée, et annoncer sa dissolution à la nation vénitienne et à toute l'Europe par une proclamation authentique que, pour dernier acte, le grand conseil aurait lui-même envoyée à ses ambassadeurs, avec ordre de suspendre leurs fonctions, et d'attendre qu'ils fussent accrédités par le nouveau gouvernement, dès que les puissances, auprès desquelles ils résidaient, l'auraient reconnu.

La première démarche convenue était d'inviter le général Baraguey d'Hilliers à conduire sur-le-champ sa division à Venise, en mettant la sûreté et la tranquillité de la ville sous la protection des troupes françaises ; de rappeler de Paris le noble Alvise Quirini et d'y envoyer sur-le-champ deux députés non nobles pour remettre le sort de la république de Venise à la loyauté du peuple français.

Toutes ces mesures avaient été préparées d'avance entre le ministre Lallemant et le parti français dans le grand conseil, et ce parti n'attendait au départ du ministre et des députés de Venise que la conclusion du traité que ces mêmes députés étaient chargés de signer aux conditions que le général en chef aurait imposées.

Mais, dans ce plan si raisonnablement conçu, la république de Venise renaissait de ses cendres et ne faisait que changer la nature de son gouvernement. Telle n'était pas l'intention de Bonaparte ; il en attendait avec impatience la subversion, et il savait que la crise amènerait des résultats dont il avait calculé toutes les chances.

Baraguey d'Hilliers, chargé plus particulièrement d'observer à la tête de sa division les mouvements intérieurs de Venise, avait ordre de lui rendre un compte exact de la marche des événements et de ne rien entreprendre sans son autorisation positive.

Le 10 mai, cet officier général lui écrit de Mestre confidentiellement en ces termes : « Quelle conduite » aurai-je à tenir dans le cas où l'ordre étant gra- » vement troublé à Venise, soit par une insur- » rection populaire soit par une sédition des Es- » clavons, je serais appelé par le gouvernement » actuel à y entrer avec des forces suffisantes pour » réprimer l'anarchie et assurer le respect des per- » sonnes et des propriétés ? Telle est, mon général, » l'hypothèse dans laquelle je me place, et j'y suis » fondé d'après une longue conversation que je » viens d'avoir avec le général vénitien Condulmer, » commandant à Venise et dans les lagunes.

» Il m'a franchement demandé si je serais disposé » à prêter secours au gouvernement dans le cas où » la tranquillité publique serait gravement compro- » mise par la révolte de la soldatesque et les trames » de quelques citoyens, et si, en conséquence, je

Digitized by Google

» pourrais, au premier avis, embarquer des troupes » pour cet objet et me charger de maintenir l'ordre » jusqu'à votre décision ultérieure. Sur l'expres- » sion de mon étonnement d'une pareille question, » il me fit observer qu'il était fondé à la faire d'après » un billet officiel écrit au gouvernement par le » citoyen Villetard, secrétaire de la légation fran- » çaise, dans lequel il lui proposait l'intervention » des troupes françaises dans le cas ci-dessus énoncé. » Ma réponse a été dilatoire, et je vous demande » vos ordres précis. »

Venise était en effet dans l'état de crise le plus violent : le parti des mécontents y prenait chaque jour un accroissement dangereux à la tranquillité publique. L'esprit de révolte se propageait tellement dans les troupes esclavones, que la vie et la liberté des citoyens n'étaient déjà plus en sûreté. Ainsi Venise était sérieusement menacée au dedans et au dehors. Mais sous ce dernier point de vue, sa position locale lui offrait encore des ressources formidables contre un ennemi extérieur. En effet, la ville aurait pu incontestablement résister, et le temps qui eût mûri des rapprochements politiques eût laissé encore aux nobles l'espoir de conserver leur puissance. Mais la terreur que leur inspira le courroux de Bonaparte, jointe au sentiment immédiat des privations occasionnées par le séquestre de leurs biens, abattit leur esprit énervé. Désespérant de maintenir le régime aristocratique, la majorité des patriciens ne songea qu'à feindre et à louvoyer. Les nobles crurent qu'on pourrait tromper la France par des mots, et qu'une révolution qui leur laisserait le pouvoir suffirait pour éloigner de Venise les malheurs d'un pillage et d'un blocus. Mais il arriva que l'élan de l'esprit révolutionnaire et les manœuvres secrètes du parti français, en paralysant les moyens de l'aristocratie, l'amenèrent à se démettre de son pouvoir et à promettre la démocratie au peuple.

Les sénateurs, effrayés par le tableau de leur position, que le grand conseil leur mettait sans cesse sous les yeux, avisèrent aux moyens de se soustraire d'une part aux menaces de Bonaparte, et de l'autre à l'indignation d'une partie considérable de leurs propres sujets. Convoqués extraordinairement le 11 mai, et ne doutant plus que le conquérant de de l'Italie n'eût réellement l'intention d'opérer une révolution dans le gouvernement de la république, ils se flattent qu'ils pourront la prévenir, ou du moins en diminuer la violence en la faisant eux-mêmes. En conséquence, le doge Manini, par l'impulsion du parti français, déclare, dans l'assemblée extraordinaire, que le gouvernement qui a existé jusqu'alors est à charge au peuple; qu'il ne peut plus faire le bien, qu'il ne s'accorde plus avec le temps et les circonstances, et il invite en conséquence tous les sénateurs à se démettre volontairement de leurs pouvoirs, et à les déposer entre les mains d'une commission intermédiaire de dix membres, qui sera nommée avec l'agrément du général Bonaparte. Cet avis est adopté par une majorité de sept cent quarante voix contre cinq ; et le sénat prononce sa propre dissolution.

A cet acte de détresse, les Vénitiens reconnaissent le danger public, la faiblesse des nobles et leurs craintes : une opinion publique se forme ; dès qu'on ose parler, il y a plus d'ensemble ; les patriotes se groupent et se concertent. Excités par le secrétaire de légation Villetard, ils réclament la formation immédiate d'une municipalité démocratique.

Les nobles et une partie même du grand conseil, effrayés des progrès rapides de l'esprit révolutionnaire, commencent à se repentir de s'être démis du pouvoir avec trop de précipitation, et, songeant à arrêter l'effet de leur démarche intempestive, ils conçoivent le projet de faire immoler par le peuple même ceux que l'opinion publique désigne comme ses chefs. Ils espèrent par là que les horreurs de la licence dégoûteront les bons citoyens du désir de la liberté. La plupart même comptent sur le dangereux appui des Esclavons et de leur chef Morosini. Mais tel est l'ascendant du parti français dans le grand conseil, que voyant l'esprit de révolte se propager dans les troupes esclavones, qui menacent la vie et la liberté des citoyens, il arrête et fait adopter la mesure de les faire passer en Dalmatie, par convois séparés, et avec des précautions extraordinaires.

Mais tandis que l'anarchie s'organise d'une part et que de l'autre on s'arme de précautions, le sénat se trouve tout à coup remplacé par une municipalité populaire composée de soixante individus de tous les rangs et de toutes nations, et dont les trois membres les plus marquants sont l'avocat Gallini, Spada, fournisseur de la république, et l'ex-doge Manini. Mais ce dernier, vieillard septuagénaire, se soustrait, en se cachant, à la tempête qui menace Venise, aux reproches des restes expirants de l'aristocratie.

Cependant la nouvelle municipalité s'empresse d'annoncer son installation, qu'à l'exemple des Français elle appelle l'un des bienfaits de la liberté et de l'égalité, proclamant en même temps la doctrine du devoir sacré de l'insurrection et de souveraineté du peuple. Mais le premier usage que fait du droit de souveraineté le peuple de Venise, attaché à son ancien gouvernement, est de se soulever contre ceux qui viennent d'en installer un nouveau.

A peine les proclamations de la municipalité

Digitized by Google

sont-elles affichées le 12 mai, que le peuple en fureur les arrache, se porte en foule chez les officiers municipaux qu'il maltraite, et arborant le drapeau vénitien, au milieu de la grande place, forme, devant le palais, des rassemblements tumultueux dirigés par des Esclavons et des bandits. *Vive saint Marc!* est leur cri de ralliement : ils jurent d'exterminer ses ennemis et courent aux armes. Une partie de la populace, se joignant à un grand nombre d'Esclavons, s'empare de l'arsenal, équipe des embarcations armées de canons et fait des préparatifs de défense contre les Français. Trois à quatre mille individus armés se répandent dans la ville, les maisons proscrites sont désignées et saccagées. Venise est à la veille d'être ensevelie par le désespoir et la fureur de ses habitants, sous les ruines de son gouvernement déchu.

Heureusement que l'avidité du pillage de la part des bandits et des Esclavons leur ôta même l'audace de tenter la contre-révolution par le meurtre des chefs du parti populaire. Si le sang eût coulé, les soldats et les nobles se seraient mis à la tête de l'insurrection; mais l'exaltation des bandits s'étant exhalée dans les vols et le saccagement, aucun honnête citoyen n'osa se ranger de leur parti. La vue d'un danger commun, au contraire, réunit les esprits; les négociants, les artisans, les patriotes, les membres mêmes du précédent gouvernement, alarmés par le tumulte et la confusion qui règnent dans la ville, se décident à prêter main-forte à la nouvelle municipalité. Les habitants de tout ordre s'arment, et le grand conseil, qui avait refusé d'employer la force pour réprimer les anarchistes, n'ose en faire usage contre les citoyens.

Les nobles, dans cette crise, espérant conjurer l'orage et faire cesser un tumulte dont ils ne peuvent calculer les suites, croient devoir donner un chef aux habitants, et ils choisissent pour cet emploi un homme qu'ils avaient constamment persécuté; cet homme est le célèbre général Salembeni, chef de l'école militaire de Vérone, connu par ses ouvrages, et qui avait perdu sa fortune et son état à cause de ses principes populaires; à soixante ans il était encore plein de feu et de vigueur. Ce dernier trait perdit sans retour la cause des nobles. Salembeni choisit lui-même ses sous-ordres, et, ressemblant tous les patriotes, dissipe les bandes de pillards et s'empare des principaux postes. Les Esclavons, plus opiniâtres, marchent à leur tour pour tenter un coup de main sur le pont de Rialto, que l'on peut regarder comme le centre de Venise. Salembeni en avait confié la garde à un officier Maltais et une centaine de patriotes. Les Esclavons s'approchent, font une décharge, et cette jeunesse inexpérimentée lâche le pied. Le Maltais reste, et avec une intrépidité rare fond tout seul, le sabre à la main, sur les Esclavons : deux fois son fer se brise; deux fois il s'arme aux dépens des assaillants; il en tue cinq, en blesse deux et fait reculer le reste. A cette vue, les patriotes reprennent courage; ils reviennent, on se bat, le canon tire, les Esclavons sont mitraillés, et cette première impression du succès qui décide tout dans les émeutes populaires, tourne en faveur des Vénitiens armés pour le maintien de l'ordre. Mais la victoire n'était pas complète; les Esclavons étaient encore maîtres d'une partie de la ville.

Cependant ce même jour, 12 mai, le secrétaire de légation Villetard avait écrit au général Baraguey d'Hilliers pour le presser de passer à Venise avec quatre mille hommes, en lui annonçant qu'ils seraient reçus comme des libérateurs. Ce général se hâte d'envoyer un courrier à Bonaparte pour l'informer de l'état des choses, et que s'il n'a pas cédé à l'invitation pressante du secrétaire de légation, c'est qu'il a été informé d'un autre côté, par des avis certains : 1° qu'il y a encore parmi le peuple insurgé une troupe d'Esclavons débandés et armés, d'environ six cents hommes; 2° qu'environ huit mille de ces mêmes soldats sont embarqués dans le port sur des vaisseaux de transport, mais n'en sont point sortis, et y sont armés; 3° que les pillages commis par le peuple armé et guidé par les Esclavons débandés, l'ont été dans des maisons appartenant à des hommes trop dévoués à la cause française, aux cris répétés de *viva san Marco;* 4° que le pavillon français a été hué par le peuple sur les quais des canaux par lesquels ont passé les barcarolles de la légation française qui lui ont apporté les dépêches qu'il lui envoie; 5° que les Esclavons de la ville ont envoyé des émissaires à leurs camarades pour les déterminer à venir les seconder; 6° que le gouvernement, qui maintenant se jetterait dans les bras des Français pour sauver la ville du pillage, était hors d'état de leur livrer des gages de sûreté, tels que la possession des forts armés qui entourent la ville, parce que les batteries de ces forts étaient confiées à des soldats dont on n'était pas sûr. Il résultait de là que si par peur et par politique le gouvernement sollicitait le secours des Français, le peuple soulevé par le parti oligarchique et par les menées de l'envoyé anglais, paraissait contraire à toute révolution en faveur de la démocratie. « Dans ces circonstances, ajoutait Baraguey, » je ne me crois pas en mesure, avec deux mille » quatre cents hommes qui composent la force dis- » ponible de ma division, de me porter sur Venise. » et d'y rétablir l'ordre en attendant que vous ayez

Digitized by Google

» réglé les choses avec les députés du sénat. J'atten-
» drai donc, général, vos instructions précises, et
» jusqu'à cette époque, que je vous prie de rendre
» la plus prochaine possible, j'amuserai le gouver-
» nement sans réalité. »

Ce fut à la réception de cette dépêche, que Bonaparte en adressant au directoire exécutif la délibération du grand conseil de Venise, qui avait abdiqué, s'exprima en ces termes, au sujet des événements dont il venait d'être informé : « Je crains » bien que cette pauvre ville de Venise ne soit en » partie pillée par les Esclavons, à l'heure où je » vous écris. Demain je conclurai un traité avec les » députés vénitiens. J'espère que cette affaire s'a- » chèvera heureusement, et que si nous ne sommes » pas à l'heure qu'il est dans Venise, nous ne tarde- » rons pas à y être. (1) »

Bonaparte venait d'en adresser l'ordre positif à Baraguey d'Hilliers; mais un intervalle de quatre jours s'écoula avant cette occupation, à compter du 12 mai, jour où l'insurrection avait éclaté à Venise. Dès le 13, néanmoins, les Esclavons, voyant tous les habitants armés contre eux, évacuèrent la ville, saccageant d'une manière épouvantable les villages du Lido et de Malamocco; et, chargés de butin, ils cinglèrent vers Zara avec leur chef Morosini.

Alors le parti de l'ancien gouvernement n'eut plus que très-peu de crédit parmi le peuple. Se voyant sur le point d'être livrés aux Français par les républicains, les nobles en devançant ces derniers, voulurent s'en faire un mérite auprès de la France. L'amiral Condulmer parla le premier de capituler, et, ne pouvant déterminer le général Baraguey d'Hilliers à entrer seul dans Venise, il lui offrit ses chaloupes pour y transporter ses troupes; mais ces démonstrations n'étaient que des feintes : les nobles cherchaient à se reconnaître pour prendre un parti. Embarrassé du rôle qu'il venait de jouer, Condulmer parlait tantôt comme un simple citoyen qui voulait s'éloigner des affaires, tantôt comme le chef de l'escadre. Il promenait dans ses postes les officiers français qui lui étaient envoyés, et ne faisait point d'apprêts pour recevoir les troupes.

On soupçonna que ces délais masquaient des trames perfides. En effet six chaloupes canonnières barraient les débouchés de la Zuecca; elles étaient montées par des Rovigois, qui avaient refusé de recevoir garnison italienne, et qui s'entendaient avec les ouvriers de l'arsenal, entièrement dévoués aux nobles. Sous prétexte de vents contraires, on fit venir un transport chargé d'Esclavons : tout s'apprêtait pour une nouvelle explosion et un coup de main hardi, lorsque Baraguey, recevant enfin les ordres de Bonaparte, résolut de s'emparer de Venise dans la nuit même, et de fixer la fortune par sa célérité.

Ayant employé une partie de la nuit à embarquer les troupes qui étaient sous ses ordres, il franchit le court trajet des lagunes à Venise, et organisa le débarquement, lorsque personne ne s'y attendait. A la faveur des ténèbres, il occupa les débouchés du Lido et de Malamocco, la place Saint-Marc, les îles et le port de Rialto. En s'éveillant, les Vénitiens trouvèrent les Français au milieu de la ville.

Au lever du soleil, le général Baraguey y fit son entrée. Sept barques remplies de patriotes allèrent au devant de lui. Ces patriotes s'étaient concertés avec le secrétaire de légation Villetard, et, dès la nuit ils avaient occupé la place Saint-Marc et divers autres postes. Leur joie, à l'entrée des Français fut vive et bruyante : elle contrastait avec l'aspect morne de la ville où régnait le calme de la stupeur.

« Il n'y a qu'un seul parti qui se montre et qui » se prononce », manda le lendemain à Bonaparte le Polonais Sulkowski, son aide de camp, qui avait accompagné Baraguey d'Hilliers.

Ce général, le soir même de son entrée à Venise à la tête des troupes françaises, en rendit compte à Bonaparte, et il ajouta : « J'ai été visiter l'arsenal; » j'en ai vu tous les détails : c'est un des plus beaux » de la Méditerranée, et qui renferme tous les » moyens propres à équiper d'ici à deux mois, avec » deux millions de dépense, une flotte de sept à huit » vaisseaux de 74, six frégates de 30 à 40, et cinq » cutters.

» Il y a d'ailleurs une immense artillerie tant en » fer qu'en bronze, des fonderies, des ateliers de » charronnage, une corderie superbe, des chantiers » de la plus grande beauté. Tous les magasins sont » pleins de bois, de chanvre, de fer, de goudron, » de cordages et de toiles. Il y a environ dix mille » fusils, six mille pistolets de cavalerie, et tous » les ateliers sont dans la plus grande activité.

» J'ai de suite fait saisir toutes les propriétés » anglaises, russes et portugaises, en déclarant » qu'elles appartenaient à la république française. » Les ministres de ces trois puissances ont quitté » Venise en toute hâte. »

Baraguey d'Hilliers installa lui-même, le 16 mai, la municipalité choisie au nom du peuple, et en rendit compte à Bonaparte : « Tout est ici dans un » état satisfaisant, lui mande-t-il; la municipalité » est organisée en plusieurs comités, et j'ai mis la

(1) Dépêche confidentielle du 14 mai.

Digitized by Google

» main sur tout ce qui appartient à la marine et à » l'artillerie. La peur est le sentiment dominant » dans cette ville, et il est le gage de la tranquillité » publique. »

Et ce même jour, 16 mai, Bonaparte, calculant que Venise devait être en son pouvoir, concluait avec les députés du sénat démissionnaire, les deux traités secret et patent, dont il avait rétardé à dessein la signature, et par lesquels il fut stipulé : 1° *qu'il y avait paix et amitié* entre la république française et la république de Venise ; 2° que le grand conseil vénitien, renonçant à son droit de souveraineté, ordonnait l'abdication de l'aristocratie héréditaire, et reconnaissait la souveraineté de l'État dans la réunion de tous les citoyens, sous la condition que le gouvernement garantirait la dette publique nationale, l'entretien des pauvres gentilshommes qui ne possèdent aucuns biens-fonds, et les pensions viagères ; 3° que la terre ferme et le port de Venise seraient occupés par les Français ; la ville, jusqu'à l'établissement définitif du gouvernement, et les provinces, jusqu'à la conclusion de la paix continentale ; 4° que la flotte et l'arsenal seraient à la disposition des Français ; 5° qu'il leur serait payé une contribution de six millions, et que remise leur serait faite de vingt tableaux et de cinq cents manuscrits, au choix du général en chef ; 6° que pardon et amnistie générale étaient accordés à tous Vénitiens accusés d'avoir pris part aux conspirations contre l'armée française, et à tous les prisonniers pour opinions politiques ; 7° Enfin, que la non-exécution d'un seul des articles secrets rendrait le traité en entier nul et non stipulé.

Ici vient se placer encore un sinistre rapprochement : le jour même de la signature de ce traité perfide et qui n'a jamais été publié, le directoire exécutif transmit, par un message, au corps législatif de France, le manifeste foudroyant qu'avait lancé Bonaparte contre la république de Venise. Le conseil des Cinq-Cents manifesta toute son indignation à la lecture des griefs articulés par le général. « Le directoire, s'écria le député Dumolard, s'em- » pressera sans doute de faire au gouvernement » vénitien une déclaration de guerre et de vous la » transmettre. »

En cessant bientôt d'exister comme État indépendant, Venise allait subir une destinée pire que celle qu'aurait pu lui attirer la guerre la plus malheureuse.

Voilà comment s'écroula le gouvernement vénitien, le plus ancien de l'Europe, qui avait subsisté pendant plus de treize siècles, en avait vu six s'écouler sans éprouver aucun changement dans ses institutions, et dont l'empire s'étendit sur une partie de l'Italie le long des côtes de l'Adriatique, sur la Morée et sur les îles de l'Archipel. Qu'on n'oublie pas non plus qu'au treizième siècle Venise conquit la capitale de l'empire d'Orient, et que pendant tout le moyen âge elle fut le centre et le dépôt du commerce du monde.

Voyons maintenant comment le directoire exécutif envisagea la prise de possession de Venise : « La singularité des circonstances qui accompagnent » la chute de ce perfide gouvernement, écrit-il à » Bonaparte le 19 mai (1), est remarquable, et il ne » nous reste déjà plus qu'à recueillir de cet événe- » ment tous les avantages qu'il présente *au profit* » de la république française et de la *liberté italique*.. » Prenez les mesures les plus salutaires pour en » tirer parti... Le passage spontané de Venise à une » nouvelle forme de gouvernement étonnera sur- » tout les puissances de l'Europe, et répandra » parmi les peuples la plus haute considération pour » les armes et la constitution françaises...

» Nous avons fait signifier à M. Quirini de sortir » sans délai de Paris. »

La lettre confidentielle de Bonaparte au directoire, écrite le même jour 19 mai (2), révèle sans déguisement ses intentions et sa politique à l'égard de Venise : « Vous trouverez ci-joint, lui dit-il, le » traité que j'ai conclu avec Venise, en conséquence » duquel le général Baraguey d'Hilliers a dû pren- » dre possession de la ville. J'ai eu plusieurs buts » en concluant ce traité.

» 1° D'entrer dans la ville sans difficulté ; d'avoir » l'arsenal et tout en notre possession, et de pou- » voir en tirer ce qui nous convient, *sous le pré- » texte de l'exécution des articles secrets*.

» 2° De nous trouver à même, si le traité de paix » avec l'Empereur ne s'exécutait pas, de la rallier à » nous et de faire tourner à notre avantage tous les » efforts du territoire vénitien.

» 3° Et enfin de calmer tout ce qu'on pourrait » dire en Europe, puisqu'il est constaté par le traité » que l'occupation de Venise n'est de notre part » qu'une opération momentanée et un acte de pro- » tection sollicité par Venise même. »

Dans sa dépêche confidentielle du 25 mai (3), adressée également au directoire, il se révèle encore davantage : « Venise, lui dit-il, qui va en dé- » cadence depuis la découverte du cap de Bonne- » Espérance, la naissance de Trieste et d'Ancône.

(1) Dépêche confidentielle.
(2) Datée de Montebello.
(3) Datée aussi de Montebello.

Digitized by Google

» peut difficilement survivre aux coups que nous » venons de lui porter : population inepte, lâche » et nullement faite pour la liberté, sans terre, » sans eau, il paraît naturel qu'elle soit laissée » à ceux à qui nous donnons le continent.

» Nous prendrons les vaisseaux, nous dépouille- » rons l'arsenal, nous enlèverons tous les canons, » nous détruirons la banque et nous garderons » Corfou et Ancône... »

En même temps que Bonaparte révolutionnait et occupait Venise, il préparait le même sort à Gênes. Et pourtant les ports de cette autre république avaient été ouverts aux corsaires français ; son pavillon, aussi bien que la position de ses côtes, avaient protégé l'approvisionnement du midi de la France et de l'armée d'Italie depuis le commencement de la guerre. Bien que Gênes eût conservé une neutralité apparente, elle n'en était pas moins dévouée à la cause de la France, qu'elle favorisait par des secours secrets. Elle vit, sans se plaindre, son territoire occupé par les troupes françaises ; elle ferma son port aux Anglais à la première réquisition qui lui en fut faite, renvoya l'ambassadeur impérial, paya un subside de quatre millions, et fournit des approvisionnements en tous genres. En un mot Gênes avait cédé jusqu'alors aux exigences de la convention et du directoire, bien qu'il y eût aussi parmi sa noblesse un parti anti-français ; mais ce parti était faible et timide. Comment donc ne pas se flatter que le sénat de Gênes, qui avait si bien mérité de la république française, serait épargné par la tempête révolutionnaire que Bonaparte suscitait alors contre Venise? Mais le sénat de Gênes, comme celui de Venise, était aristocratique, et toute sa soumission ne retarda pas d'un seul instant le sort qui lui était réservé. Les agents du directoire avaient depuis longtemps préparé à Gênes une révolution intérieure, en y fomentant des clubs révolutionnaires, sur lesquels le sénat avait fermé les yeux. Tout était prêt pour une explosion subite aussitôt que le signal en serait donné du Luxembourg, ou plutôt du quartier général de l'armée d'Italie.

Dès le 19 mai, Bonaparte avait écrit, en ces termes au directoire : « Gênes demande à grands cris » la démocratie ; le sénat m'envoie des députés » pour sonder là-dessus mes intentions. Il est très- » probable qu'avant dix ou douze jours l'aristocra- » tie de Gênes subira le même sort que celle de » Venise. »

Aussitôt le journal officiel du cabinet du Luxembourg, *le Rédacteur*, annonce que les Génois n'ont pas de constitution, et que leur gouvernement oligarchique persiste obstinément dans l'exercice d'un pouvoir arbitraire. Dès lors la condamnation de l'aristocratie ligurienne est prononcée.

Le sénat, alarmé, s'était déjà proposé d'envoyer en députation auprès de Bonaparte les nobles Serra et Cataneo ; mais jugeant à la gravité de la crise et à la fermentation des esprits qu'il n'y a plus une minute à perdre, il charge Louis Durazzo et François Cataneo de conférer et de traiter avec le ministre de France Faypoult.

« J'ignore encore, mande aussitôt Faypoult à Bo- » naparte (1), ce que me diront ces députés avec ces » pouvoirs qui ont une apparence de généralité. Je » vous tiendrai instruit, mon général, de ce qui se » passera, même dans la première conférence.

» Toujours en voilà-t-il assez pour voir créer un » fil avec lequel il sera facile de mener les colléges, » les conseils, et la réformation inévitable de Gênes, » avec l'accélération ou le retardement de vitesse » qui vous conviendra.....

» Je reprends ici ma lettre qui a été interrompue » par l'arrivée des deux députés du sénat, Durazzo » et Cataneo. Ils ne m'ont parlé que des journaux » de Milan, et m'ont invité à vous prier de défendre » aux journalistes de mettre sur les individus de » Gênes les personnalités qu'ils se permettent : cela » peut se faire effectivement si vous le jugez conve- » nable. J'ai traité fort légèrement cette question, et » j'ai fait remarquer à ces messieurs que leur gou- » vernement s'amusait à des bagatelles, que les » *triduos* (ou prières de quarante heures) et autres » momeries avec lesquelles les sénateurs génois » croyaient résister au torrent des lumières politi- » ques qui venaient ébranler leur puissance, n'étaient » propres qu'à changer leur culbute en une cata- » strophe qu'il serait sage d'éviter ; que le moyen » consistait à voir où les choses devaient arriver » malgré eux, et à y tendre eux-mêmes par des » mesures qui leur concilieraient l'estime de leurs » compatriotes, en leur méritant en outre le pardon » de leurs fautes. Vous pouvez vous figurer, mon » général, le développement d'une pareille conver- » sation. Nous verrons quel profit on fera de tels » avis.... De votre côté, communiquez-moi vos opi- » nions en peu de lignes ; je connais votre écono- » mie géométrique du temps. »

Le mouvement révolutionnaire dont Gênes était menacé ayant été préparé dans la nuit même, éclata le lendemain matin 22 mai. Sept à huit cents révolutionnaires génois, français et lombards se déclarèrent *le peuple de Gênes en insurrection contre l'oligarchie*, et s'emparèrent, par un coup de main et sans opposition, du port, de l'arsenal et des principales portes de Gênes, du côté de la mer et

(1) Dépêche confidentielle du 21 mai.

Digitized by Google

du côté de Saint-Pierre d'Arena. Intimidé par ce commencement de révolution, le gouvernement génois cherche en vain à ramener à l'ordre les insurgés : ils reçoivent avec mépris toutes ses propositions, abolissent les impôts, déposent les magistrats et se disposent à en élire de nouveaux dans leur propre parti. Cependant un grand nombre d'ouvriers, d'artisans et d'habitants de Gênes, opposés à ce mouvement et dévoués au sénat, s'ameutent et demandent à grands cris des armes pour combattre les révolutionnaires, qui ne peuvent entraîner la population en leur faveur. Mais le pusillanime sénat n'ose délivrer lui-même des armes au peuple, ni donner le signal du combat. Il se contente d'agir par ses émissaires et d'exciter sous main la populace, qui se déclare pour le gouvernement. N'écoutant plus que leur fureur, les portefaix et les charbonniers, surtout, se précipitent sur l'arsenal dont ils brisent les portes que gardaient les patriotes ; en un clin d'œil, ceux-ci sont renversés ou expulsés; et le peuple sortant bientôt tout armé et criant : *Viva Maria ed el principe,* jure de délivrer le pays. Les révolutionnaires sont successivement attaqués au centre de la ville, chassés ou dispersés la plupart. Partout on n'entend que des coups de fusils, et le plus effroyable tumulte éclate dans les rues et les places publiques.

Déjà les patriotes avaient député au ministre de France deux de leurs chefs, un moine de l'ordre des jacobins et un prêtre nommé Cuneo qui, très-échauffés, voulaient que le ministre les accompagnât au palais, pour faire au sénat leur demande, se plaignant que le gouvernement eût armé un très-grand nombre de portefaix qui lui étaient dévoués.

Le ministre de France leur promet qu'il va écrire au sénat pour lui exposer leurs demandes, et qu'il les aidera en tout ce qui ne sera pas contraire à ses devoirs ni au caractère dont il est revêtu; ils se retirent. Arrive le sénateur Luc Durazzo, qui presse à son tour le ministre de France de se transporter au palais ducal, le gouvernement étant sans force pour arrêter l'effusion du sang prêt à couler par la présence des deux partis, une multitude de charbonniers et de portefaix ayant forcé le magasin d'armes et s'en étant emparés pour défendre le palais. « Vous êtes le seul homme, ajoute le patricien » Durazzo, qui puissiez détourner les malheurs qui » fondent sur la ville de Gênes. »

Le ministre cède et se rend au palais ducal. Là le gouvernement l'invite, le presse de parler au peuple et de le calmer. Le ministre se porte, accompagné d'un certain nombre de patriciens, au lieu du rassemblement des patriotes, pour les engager à nommer quatre députés qui viendraient au palais et qui, avec la jonction de quatre membres du gouvernement, délibéreraient sur les mesures qu'il conviendrait de prendre; de son côté, le peuple nommerait aussi ses députés. Mais un tel rapprochement n'était guère possible au milieu de la fureur des partis.

Le ministre de France revient au palais, où le sénat rend en sa présence un décret qui ordonne de respecter les étrangers et les propriétés. Le ministre sort pour lire au peuple le décret qu'il avait provoqué; mais les charbonniers et les portefaix inondent les cours, s'opposent à son passage et en même temps des coups de fusils sont tirés sous ses yeux, soit sur des Français, soit sur des patriotes. Retournant dans la salle du doge, il expose avec force au gouvernement qu'il n'avait pas dû s'attendre à être insulté dans son palais même, et il requiert le doge et les sénateurs présents de le *faire accompagner* à l'hôtel de la légation par deux *sénateurs et* six patriciens. Il rentre sous leur escorte, et on lui laisse une garde suffisante pour sa sûreté.

Cependant on se battait sur plusieurs points, et les patriotes partout défaits venaient d'être repoussés jusqu'aux portes de la ville dont ils étaient encore les maîtres vers la fin de la journée. On avait tué ou maltraité plusieurs Français, auxquels la populace en voulait encore plus qu'aux patriotes Génois insurgés. La femme du ministre de France et le secrétaire de légation avaient même été couchés en joue.

Se montrant alors aussi craintif qu'il avait paru arrogant lorsque le sénat, effrayé, avait réclamé sa protection, Faypoult écrit au doge qu'il n'est point assez garanti; que la populace veut forcer l'hôtel de la légation; qu'il doit songer à sa sûreté; qu'il met sous la responsabilité du gouvernement tout ce qui pourra lui arriver, et qu'il lui demande une augmentation de garde. Le doge lui envoie cinquante hommes.

De plus en plus effrayé par des avis alarmants, il écrit au doge de nouveau pour qu'il lui assure le moyen de sortir de Gênes avec sûreté. Le doge répond qu'il y aurait infiniment plus de danger à vouloir sortir de Gênes, et que pour le tranquilliser davantage il lui envoie encore un renfort de cinquante hommes de garde; que du reste le peuple est dans une telle fureur, que le gouvernement ne peut parvenir ni à l'arrêter ni à le modérer, et qu'il n'y parviendra qu'autant que les révolutionnaires remettront, sur-le-champ, aux troupes génoises toutes les portes de la ville dont ils sont en possession. Le ministre répond qu'il n'a aucun moyen pour déterminer les patriotes à livrer les portes.

On venait de se battre sur la place de l'Annonciate, où il y avait eu beaucoup de tués de part et

Digitized by Google

d'autre, et les patriotes qui y avaient fait une pointe, étant de nouveau enfoncés, s'étaient repliés sur la porte Saint-Thomas. Le ministre de France ne put trouver aucun moyen de faire passer un courrier extraordinaire que, depuis le matin, il voulait envoyer à Bonaparte. Toutes les issues étaient fermées et l'on s'y battait.

Voici comment il s'exprima dans son rapport confidentiel du lendemain 23 mai. « La nuit s'est passée assez tranquillement. A quatre heures du » matin on a recommencé les canonnades et les fusillades. Il y a eu encore beaucoup de personnes » de tuées et de blessées. A huit heures le gouvernement était le maître de toutes les portes. Le » nombre des charbonniers armés est effrayant. »

Le ministre aurait dû ajouter que les paysans armés affluaient dans la ville, pour concourir au soutien de l'État et de l'ancienne constitution. Reprenons la suite de son rapport.

« Le gouvernement doit s'assembler à dix heures » du matin pour prendre des mesures propres à » ramener la tranquillité publique, et à commencer » l'exécution de son décret d'hier pour la réforme » de l'État.

» Au reste, quels que soient les dangers que nous » avons courus et que nous courons encore, il m'a » semblé, en examinant la conduite du gouvernement dans cette circonstance, qu'il a fait tout ce » que, dans son état de faiblesse, il pouvait faire » pour éviter de plus grands malheurs; mais, » comme je l'ai déjà observé, il n'est pas le maître » de ceux qui lui obéissent ou plutôt qui le » défendent.

» *A deux heures après midi*. Le gouvernement » a pris les mesures dont je parlais plus haut. Les » patriciens Durazzo et Cataneo sont venus m'en » faire part. Les plus grandes précautions sont employées pour assurer l'hôtel de la légation contre » tout accident. Déjà l'on prend des mesures pour » retirer les armes des mains des charbonniers et » des portefaix; des patrouilles régulières s'organisent pour ramener la tranquillité publique.

» Le gouvernement convoque les habitants par » divisions d'arts et métiers. On convient assez généralement qu'il faut beaucoup de changements » dans certaines parties de la constitution du pays; » mais tout annonce que la grande majorité veut » conserver *le premier pouvoir dans l'ordre de la* » *noblesse*, ainsi qu'il s'y trouve depuis tant de » temps.

» Outre que les patriotes, dont l'entreprise s'est » faite sans prévoyance et sans concert, ont manqué » à la nation française en mettant des cocardes tricolores, et en compromettant par là tous les Français qui sont à Gênes, ils ont recouru à des » moyens indignes, en délivrant tous les galériens » et en voulant ouvrir les prisons. Cette conduite a » révolté contre eux toute la ville, et a retiré une » multitude de bons citoyens de leur parti. »

Mais Faypoult ne disait pas que les charbonniers et les paysans, armés pour le soutien de l'État, dirigés par les émissaires du gouvernement, n'avaient achevé de dissiper les restes des révolutionnaires qu'en enfonçant les portes du nommé *Morando*, qui, à l'imitation de Marat, s'était déclaré président du peuple, et qu'on avait trouvé dans sa maison, où avait siégé le club des révolutionnaires, une liste de douze cents affiliés, avec une liste de proscription future, ainsi qu'une troisième de personnes suspectes, et enfin des papiers qui établissaient la connivence de la légation française dans le mouvement, d'où il résultait que c'était Faypoult lui-même qui avait donné l'impulsion aux révolutionnaires. Morando, d'ailleurs, venait de se réfugier, avec ses complices, au palais de France. Accablé par cette découverte, et voyant ainsi toutes ses combinaisons démasquées, Faypoult, indigné contre son propre parti qui, dans l'action, n'avait fait que des bévues, et ne pouvant se dissimuler que sa tentative de révolution était manquée, jugea qu'il ne lui restait plus, pour mettre à couvert son honneur compromis, qu'à transiger avec l'aristocratie génoise. Soit que les chefs, profitant de sa fausse position, lui eussent fait des ouvertures, soit qu'il les eût faites lui-même, toujours est-il que, d'après un concert avec les principaux nobles, il prit l'engagement, au moyen de la remise des papiers qui pouvaient le compromettre, d'user de toute son influence pour détourner de Gênes toute mesure violente de la part de son gouvernement et une intervention militaire hostile de la part du général Bonaparte.

Voilà ce qui explique la lettre suivante, qu'il se hâta d'écrire à ce général dans la soirée du 23 mai :

« Vous verrez, mon général, par l'espèce de jour» nal ci-joint, les événements extraordinaires qui » sont arrivés à Gênes hier et avant-hier. J'ai mis » dans mon récit toute la vérité que j'ai pu connaître mieux que personne. Les accidents survenus à » quelques Français ont eu pour cause la fureur » des charbonniers et des portefaix qui, voyant le » parti révolutionnaire avec des cocardes tricolores, » ont cru que les Français appuyaient et dirigeaient » le mouvement.

» J'ai été au palais peu de moments après que les » charbonniers, refusés deux fois, étaient entrés » dans la salle du doge et avaient pillé eux-mêmes » les magasins de fusils. J'ai vu l'impuissance com» plète du gouvernement pour réprimer cette popu-

Digitized by Google

» lace. Si sa fureur, au lieu de se calmer, venait à » renaître, il serait impossible d'empêcher le meur- » tre et le pillage de cent familles de négociants » français qui sont ici. Si par hasard ayant appris » ces troubles inopinés et ne recevant pas de mes » nouvelles, vous aviez, mon général, donné des » ordres à des troupes de marcher, il faudrait, sans » retard, les contremander; car les populations » très-nombreuses de Polcevera et de Bisagno, » déjà émues, seraient en mouvement aussitôt, et » venant à Gênes, tous les maux seraient à leur » comble.

» La querelle arrivée entre deux partis génois » nous est étrangère. Le gouvernement a fait tous » ses efforts pour empêcher l'effusion du sang : ce » gouvernement, au milieu du bouillonnement, ne » pouvait rien sur la fureur et la stupidité. Les pa- » triotes se sont conduits sans sens commun, ont » compromis les Français et nui pour jamais à leur » parti.

» Tout le peuple veut encore ce qu'il appelle son » prince, c'est-à-dire les nobles, et se laisse entière- » ment diriger par les prêtres. Voilà bien le résul- » tat du caractère génois.

» Les événements prouvent qu'ici on n'est pas en- » core mûr pour une révolution. »

Mais le caractère de Bonaparte ne pouvait guère se plier à de tels ménagements, ni s'arrêter devant de pareilles considérations. Dominé par l'idée fixe qu'une révolution politique à Gênes était indispensable dans l'intérêt de la France et pour l'accomplissement de ses vues, il résolut de recourir à la force, jugeant inutile d'user plus longtemps du stratagème de faire passer la volonté d'une minorité turbulente et factieuse pour celle de tout un peuple.

En conséquence, chargeant son aide de camp Lavalette d'aller annoncer ses ordres au sénat, et faisant marcher sur Gênes le général Rusca à la tête d'une avant-garde, que suivait la division Sahuguet, au nombre de douze mille hommes, il écrit en ces termes au ministre de France (1) :

« Vous trouverez ci-jointe, citoyen ministre, la » lettre que j'écris au sénat. Je ne puis pas vous dis- » simuler que vous avez eu tort d'empêcher notre » escadre d'entrer dans Gênes, et votre conduite a » une faiblesse qui ne sied pas à l'intérêt de la répu- » blique, ni à sa dignité. Les puissances de l'Italie se » joueront-elles donc toujours de notre sang? Je » vous requiers si, vingt-quatre heures après que » mon aide de camp aura lu la présente lettre au » doge, les conditions n'en sont point remplies dans » tous ses détails, de sortir sur-le-champ de Gênes et » de vous rendre à Tortone. Puisque l'aristocratie » veut nous faire la guerre, il vaut mieux qu'elle la » déclare actuellement que dans toute autre circon- » stance : elle ne vivra pas dix jours.

» Si le sénat a à cœur de maintenir l'amitié entre » les deux républiques, après qu'il aura rempli les » préliminaires ci-dessus, vous vous rendrez à Milan » avec les députés du sénat afin d'aviser aux moyens » nécessaires à prendre pour établir pour toujours » la tranquillité dans Gênes et pourvoir aux répa- » rations dues à cause des crimes commis envers les » citoyens français. »

Arrivé à Gênes à quatre heures du soir, le 29 mai, l'aide de camp Lavalette remet d'abord au ministre de France de la part de son général la dépêche qui lui est destinée. Bien qu'elle renversât les *nouvelles* combinaisons de ce ministre, il n'en affecte pas moins d'entrer avec beaucoup de zèle dans les vues de Bonaparte, et ne néglige rien en même temps pour se rendre l'aide de camp favorable. A six heures l'un et l'autre sont admis en présence du sénat assemblé. Là, ouvrant la note adressée au doge, Lavalette la lit à haute voix, elle était conçue en ces termes :

AU DOGE DE LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES.

« Je suis sensiblement affecté des malheurs qui » ont menacé et qui menacent encore la république » de Gênes. Indifférente à vos discussions inté- » rieures, la république française ne peut pas l'être » aux assassinats, aux voies de fait de toute espèce » qui viennent de se commettre dans vos murs con- » tre les Français.

» La république de Gênes intéresse sous tant de » rapports la république française et l'armée d'Italie, » que je me trouve obligé de prendre des mesures » promptes et efficaces pour y maintenir la tran- » quillité, y protéger les propriétés, y conserver les » communications et assurer les nombreux magasins » qu'elle contient.

» Une populace effrénée, suscitée par les mêmes » hommes qui ont fait brûler la frégate *la Modeste* » dans le port de Gênes, aveuglée par un délire qui » serait inconcevable, si l'on ne savait que l'orgueil » et les préjugés ne raisonnent pas, après s'être » assouvie du sang français, continue encore à mal- » traiter les citoyens français qui portent la cocarde » nationale.

» Si vingt-quatre heures après la réception de la » présente lettre, que je vous envoie par un de mes » aides de camp, vous n'avez pas mis à la disposi- » tion de la France tous les Français qui sont dans

(1) Instruction confidentielle du 27 mai, datée de Montebello.

Digitized by Google

» vos prisons ; si vous n'avez pas fait arrêter les » hommes qui excitent le peuple de Gênes contre les » Français ; si enfin vous ne désarmez pas cette » populace, qui sera la première à se tourner contre » vous, lorsqu'elle connaîtra les conséquences ter- » ribles qui résulteront pour elle de l'égarement » où vous l'avez entraînée, le ministre de la répu- » blique française sortira de Gênes, et l'aristocratie » aura cessé d'exister.

» Les têtes des sénateurs me répondront de la » sûreté de tous les Français qui sont à Gênes, » comme les États entiers de la république me ré- » pondront de leurs propriétés.

» *Signé,* BONAPARTE. »

Le sénat écouta cette note menaçante avec une sorte de stupeur, et promit d'y répondre dans le jour. L'effet qu'elle fit sur le corps chancelant de l'aristocratie génoise fut à peu près le même que celui qu'avait produit, récemment, une notification semblable sur le corps décrépit de l'aristocratie vénitienne. De même qu'à Venise, la désorganisation du gouvernement génois s'ensuivit presque aussitôt. Si parmi les patriciens il y en avait qui montraient un courage patriotique et quelque énergie, d'autres en plus grand nombre jugeaient qu'il n'y avait pas moyen de résister aux volontés de Bonaparte et à la puissance des Français, sans compromettre corps et biens, et les destinées de la patrie. Les demandes étaient d'ailleurs péremptoires et ne pouvaient guère être déclinées. Il s'agissait d'abord de la mise en liberté de tous les Français détenus par suite des derniers troubles, premier point sur lequel insistèrent fortement et l'aide de camp et le ministre Faypoult, sensible au reproche de faiblesse que lui avait fait Bonaparte. « Ce matin, lui mande Lava- » lette (1), j'ai été, accompagné de deux sénateurs, » visiter les prisonniers français ; je les ai trouvés » presque nus, la plupart meurtris de coups : ils se » croyaient perdus ; personne n'ayant encore été les » visiter ; je vous en envoie la liste.... »

Dans le jour même, le gouvernement ayant ordonné leur sortie, un secrétaire de légation et plusieurs officiers génois les conduisirent, avec éclat, au milieu de la foule du peuple, jusqu'à la maison de France, où le ministre Faypoult les recueillit et leur procura des secours.

Quant au désarmement du peuple, dont la demande était exprimée aussi dans la note, il s'effectuait depuis quelques jours, et le gouvernement donnait jusqu'à deux francs pour chaque fusil qu'on rapportait. Cette mesure avait produit la rentrée de quatre mille fusils environ ; mais il en avait été pris vingt-cinq mille dans le palais. Le gouvernement fit faire de nouvelles proclamations, afin de compléter le désarmement.

C'était déjà deux demandes en partie exécutées. Restait la troisième, celle de l'arrestation des coupables. Renchérissant ici sur Bonaparte lui-même, Faypoult craignant, disait-il, que le gouvernement ne sauvât les grands coupables et ne livrât que des misérables, tandis qu'il devait faire arrêter les hommes qui avaient excité le peuple contre les Français, demanda, par une note qu'il adressa au gouvernement, que MM. Francesco-Maria Spinola, Francesco Grimaldi et Nicolo Cataneo, les deux premiers inquisiteurs d'État et le troisième, patricien, fussent arrêtés et incarcérés tout de suite, jusqu'à ce que le général Bonaparte eût décidé de leur sort. Il leur imputait d'avoir eu une grande influence sur les mesures prises par le gouvernement depuis quelque temps, et d'avoir provoqué, par tous les moyens possibles, les exécutions atroces qui avaient eu lieu contre les Français.

Ceci occasionna de grands débats dans le conseil, d'autant plus que par des injonctions verbales, Faypoult exigeait en outre la réforme du gouvernement, c'est-à-dire une révolution intérieure dans le sens démocratique : il savait par l'aide de camp Lavalette que telle était l'intention de Bonaparte. Mais ce suicide, à l'exemple de celui du gouvernement de Venise, trouva peu de partisans dans le conseil, où l'on se refusa également aux arrestations demandées. Plusieurs sénateurs prenant la parole dirent même que le peuple ayant bien pu, en 1749, chasser de Gênes soixante-dix mille Autrichiens, il pourrait bien en faire autant aux Français, et quelques voix s'écrièrent assez haut pour être entendues des gens du dehors : *ci batteremo !*

On arrêta que le doge, dans sa réponse à la note de Bonaparte, ne ferait mention, avec toutes les protestations d'usage, que de la mise en liberté des Français et du désarmement du peuple. Cette réponse ayant été envoyée aussitôt au ministre de France, celui-ci déclara qu'elle ne remplissait point l'objet de la note du général en chef, et il demanda ses passe-ports.

« Cette mesure est la seule, écrivit-il à Bona- » parte le même jour (2), qui convient à la dignité » de la république.

» Le sénat de Gênes ne paraît pas sentir sa fai- » blesse : son orgueil et ses préjugés le font agir » aujourd'hui comme il y a cent ans ; il veut sa

(1) Dépêche du 30 mai.

(2) Dépêche du 30 mai.

Digitized by Google

» ruine, il y court. Gênes aura une nouvelle desti-
» née. La grande majorité des négociants, des hom-
» mes de loi, de ce qu'il y a d'hommes instruits,
» veut un changement. Le désastre des patriotes
» leur a inspiré de la crainte, mais n'a pas changé
» leurs sentiments.

» Une particularité remarquable est que le sénat,
» en mettant en liberté les Français, suivant votre
» première demande, en a excepté les Lombards.
» Je venais, d'écrire sur cette restriction, quand
» j'ai reçu la lettre que le doge vous écrit et qui dé-
» termine ma retraite..... Vous me faites, mon
» général, quelques reproches de faiblesse dans ma
» conduite : je ne crois pas qu'il y en ait eu en de-
» mandant à l'amiral Brueys d'éloigner la flotte de
» la vue de Gênes, parce qu'alors la populace était
» encore plus forte que le gouvernement; quelques
» explications pourraient vous le prouver, mon gé-
» néral, et quand j'aurai l'honneur de vous voir, je
» vous donnerai toutes celles que vous me deman-
» derez sur l'état de Gênes..... »

De son côté, l'aide de camp Lavalette s'exprimait en ces termes dans son rapport confidentiel du même jour : ..... « Le départ de l'ambassadeur va
» laisser à la merci du gouvernement le peu de
» Français qui sont ici; je suis bien sûr qu'il n'osera
» rien entreprendre contre eux; cependant ils ont
» besoin d'un défenseur, et quoique je n'aie point
» de caractère public avoué, mon titre de votre aide
» de camp en imposera peut-être aux assassins, et
» je reste.

» Il est bien évident, pour tout homme raisonna-
» ble, que tous ces désordres ont été dirigés. Le
» doigt du gouvernement se trouve partout au mi-
» lieu des rassemblements, des provocations, des
» massacres, des pillages et du désarmement. Les
» charbonniers ont été payés pour tuer, ils le disent
» hautement; la tête de chaque victime a été payée
» comme dans un marché.

» Les uns ont racheté leur vie et leurs propriétés,
» parce qu'ils ont donné plus que le gouvernement;
» d'autres ont tout perdu, parce qu'ils avaient été
» mis à trop haut prix. C'était une véritable pro-
» scription..... »

Cependant le secrétaire d'État venait de répondre au ministre de France que les colléges pouvant seuls délivrer le passe-port qu'il demandait, ils ne pourraient être convoqués que le lendemain. Ce délai était nécessaire pour aviser aux moyens de retenir le ministre, et d'opérer sans déchirements une révolution dans l'État.

Par le seul effet du désarmement du peuple, le gouvernement génois n'avait réellement plus de soutien, car la majorité des négociants, des hommes de loi et des hommes instruits désiraient un changement, pourvu qu'il fût régulier, raisonnable, c'est-à-dire sans le concours de la populace et des révolutionnaires ardents. Parmi les nobles mêmes, un parti réformateur dans ce sens s'était formé, à la tête duquel figuraient le sénateur Cambiaso, les patriciens Jérôme Serra, Carbonara et Alexandre Balbi. Ceux-ci représentent qu'une rupture avec la république française entraînerait non-seulement la ruine du pays et des institutions, mais encore celle de la noblesse entière, et qu'il faut, coûte que coûte, retenir le ministre de France, en satisfaisant à ses demandes. La nuit se passe en conciliabules et en conférences. La parti français pénètre enfin dans le petit conseil qui charge les patriciens Serra et Carbonara et le sénateur Cambiaso d'aller conférer avec le ministre Faypoult, et d'arrêter avec lui *une convention* secrète d'après laquelle aucun changement ne sera entrepris dans le gouvernement que du consentement du général Bonaparte, près de qui se rendront en toute diligence les députés du petit conseil, porteurs du décret réparateur, exprimant l'objet de leur mission. La convention secrète est signée dans la nuit. Mais Faypoult exige que les trois préliminaires soient d'abord remplis, rien n'étant plus nécessaire, dit-il, pour la dignité de la république. En conséquence, tous les individus qu'il a réclamés lui sont consignés; des mesures pour le désarmement de la multitude sont prises; les deux inquisiteurs d'État Spinola et Grimaldi et le patricien Nicolo Cataneo sont décrétés d'arrestation, et les députés du petit conseil se rendent à Milan.

« Je reste donc à Gênes, mande le ministre de
» France à Bonaparte, en lui rendant compte de ces
» mesures (1), et je ne doute pas que vous ne con-
» tremandiez les dispositions militaires que vous
» aurez pu ordonner.

» Votre aide de camp vous peindra les acclama-
» tions de tout le peuple réuni en grande masse
» devant mon hôtel et autour de mes voitures, quand
» il sut que mon départ n'avait pas lieu. Ce n'é-
» taient pas là des charbonniers, c'était ce qu'il y
» a de plus estimable à Gênes; leur satisfaction a
» prouvé leur inclination pour l'harmonie des deux
» nations. »

Douze jours après, Gênes changeant de face, un gouvernement provisoire, approuvé par Bonaparte, y fut installé et organisé.

Laissons parler encore le ministre de France, dans sa dépêche confidentielle du 13 juin :

« Le gouvernement provisoire est installé, mon
» général, et votre ouvrage se consomme.

(1) Dépêche confidentielle du 31 mai.

Digitized by Google

» Mais le changement de gouvernement se fait ici » avec des circonstances remarquables. Toute la » ville est dans une allégresse délirante. On porte » déjà à seize mille le nombre des citoyens de la » garde nationale sous les armes. Les charbonniers » en partie sont ramenés à la volonté commune, et » partagent le service.

» Des orchestres, placés dans les différents quar- » tiers, font sans cesse retentir les airs patriotiques, » au milieu des *vivat* et des acclamations de grou- » pes immenses.

» La proclamation ci-jointe du gouvernement » provisoire est faite pour réunir tous les esprits et » pour donner l'idée de sa marche future : je crois » qu'elle sera régulière et sage.

» Il a supprimé les inquisiteurs d'État, et d'autres » établissements. Il y a suppléé par quatre comités, » militaire, de police, de finances et de relations » extérieures.

» Nous ne craignons que l'organisation de quel- » ques sociétés populaires, où les esprits s'électrisant » par le désir de servir la cause du républicanisme, » quelques opinions inconsidérées viendraient jeter » dans la société, si unie aujourd'hui, quelques » germes de divisions.....

» *P. S.* Vous saurez que rien n'égale l'ardeur du » peuple et la rapidité des mesures qui tiennent aux » progrès révolutionnaires. Les statues de Doria, » fondateur de l'aristocratie, viennent d'être brisées » au palais. Le fameux livre d'or vient d'être déchiré » et brûlé sur la place d'*Aqua verde*. Enfin Gênes » fait plus de chemin en douze heures, que les » Milanais en feront en douze mois..... »

« Jusqu'ici, lui mande quinze jours après le » même ministre, l'aristocratie humiliée n'a point » tenté d'arrêter les progrès de la régénération » génoise.... »

Le feu couvait sous la cendre.

C'est ainsi que Gênes, partageant le triste sort de Venise, vit, comme cette république, s'évanouir ses anciennes lois et son indépendance. Occupant davantage les esprits, la catastrophe de Venise, dont on pressentait le sort futur, donna lieu, dans le corps législatif de France, à une sorte de *Philippique*, sans que Gênes pourtant y fût passée sous silence.

Le député Dumolard, fixant l'attention du conseil des Cinq-Cents sur les grands événements de l'Italie, dans la séance du 23 juin, se plaignit du silence du directoire à cet égard. « Depuis la notifi- » cation du manifeste de Bonaparte, dit-il, la re- » nommée a semé partout le bruit de nos conquêtes » sur les Vénitiens, et de la révolution étonnante » qui les a couronnées. Nos troupes sont dans leur » capitale; leur marine nous est livrée; le plus an- » cien gouvernement de l'Europe est anéanti; il » reparaît en un clin d'œil sous des formes démocra- » tiques, et tout cela n'est connu du conseil que » par la voix publique; mais si nos intrépides guer- » riers et leurs dignes chefs, à qui rien n'est impos- » sible, ont rempli leur devoir en obéissant aux » ordres de la puissance exécutive, celui du conseil » est d'examiner si cette puissance n'a pas usurpé » les attributions du corps législatif, violé la con- » stitution et le droit des gens. Il suit de ces événe- » ments qu'on ne peut révoquer en doute que le » directoire a fait, en termes déguisés, la guerre, » la paix, et, sous quelques rapports, un traité » d'alliance avec Venise, sans le concours de l'au- » torité législative. » Ici, l'orateur s'écrie : « Outra- » gés par les Vénitiens, était-ce à leurs institutions » politiques que nous avions le droit de déclarer la » guerre? Vainqueurs et conquérants, nous appar- » tenait-il de prendre une part active à leur révolu- » tion, en apparence inopinée?.... On s'est essayé » sur Venise, et, fort de votre indulgence, on a » fait sur la république de Gênes une tentative du » même genre et non moins heureuse..... »

Dumolard demanda le renvoi de ses observations à la commission spéciale chargée d'examiner les développements du titre de la constitution concernant les relations extérieures; il proposa en outre un message au directoire pour avoir des renseignements : 1° sur les événements qui avaient suivi dans les États de Venise le manifeste du général Bonaparte; 2° sur les motifs qui avaient empêché le directoire d'en instruire les deux conseils; 3° sur les mouvements et la révolution qui avaient eu lieu dans la république de Gênes, et sur la part volontaire ou forcée qu'y avaient prise les agents du gouvernement. Garran-Coulon trouva inconstitutionnelle la motion de Dumolard : l'initiative pour les traités de paix ou les déclarations de guerre étant interdite au corps législatif, il ne pouvait, selon lui, délibérer sur de tels objets qu'en comité secret; il demandait en conséquence l'ordre du jour sur l'impression du discours qui avait été réclamée. Elle n'en fut pas moins ordonnée. Bailleul justifia ce qui s'était fait à Venise et la conduite du directoire : il traita d'absurde le discours qu'on venait d'entendre, et demanda l'ordre du jour. Doulcet-Pontécoulant approuva la conduite de Bonaparte, et blâma le silence du directoire : « Je ne conçois » pas, dit-il, que Gênes et Venise, qui étaient neu- » tres ou alliées, lorsque la coalition soutenait l'ef- » fort de nos soldats, aient voulu la guerre au mo- » ment où l'Empereur demande la paix. » Il appuya, ainsi que Boissy d'Anglas, les propositions de Du-

Digitized by Google

molard. Bornes trouva également inexcusable le silence du directoire : « Quoi qu'en ait dit Bail-» leul, quelles que soient les hostilités, quelle » que soit la conduite d'un gouvernement, le » droit d'une armée victorieuse ne va pas jusqu'à » le renverser. »

La motion de Dumolard fut renvoyée à la commission chargée de donner les développements nécessaires aux articles constitutionnels relatifs aux droits du corps législatif sur les négociations, et elle y resta ensevelie. La commission finit même par être dissoute, tant elle causait d'ombrage au directoire qui, d'ailleurs, s'empressa de donner à Bonaparte une sorte de bill d'indemnité par la lettre ostensible, dans laquelle il lui manifesta sa satisfaction pour les importants services qu'il avait rendus à la république, depuis son entrée en Italie, approuvant pleinement la conduite politique et militaire qu'il avait tenue, notamment *à l'égard de Venise et de Gênes*.

Comment ne pas éprouver, au contraire, un sentiment pénible en voyant que ces fameux préliminaires de Léoben, nés à l'improviste pour être ensevelis ensuite dans le plus profond mystère et soustraits aux regards du public, n'aboutirent, en dernier résultat, qu'à la destruction d'une puissance indépendante, qui n'était point partie dans la guerre, et qui n'était pour rien dans les démêlés entre la France et la cour de Vienne?

En vain cette république vénitienne, réputée si sage, aura offert à ses alliés dans les formes lentes et réfléchies qu'elle consacrait à la paix et à la guerre, une garantie de la foi et de la stabilité de leurs traités avec elles : le cabinet du Luxembourg, s'enveloppant d'une politique ténébreuse, donnera carte blanche à l'un de ses généraux victorieux, qui pourra au gré de ses passions abuser du pouvoir que donne la conquête, violer le droit sacré des nations, porter le fer et le feu dans les pays alliés, s'ériger en arbitre souverain dans leurs rapports entre eux et avec eux, changer la forme de leur gouvernement, devenir législateur, régler tout à la pointe de l'épée et ne connaître d'autre droit que celui de la force!.... et le sénat français, revêtu de l'autorité nationale, restera dans une ignorance invincible sur ces événements inouïs....

Le gouvernement de Venise cessera d'exister! celui de Gênes sera changé en démocratie pure!

Supposons que Venise ait provoqué par la perfidie qu'on lui reproche de cruelles représailles; mais ce droit allégué de représailles a-t-il dû s'étendre jusqu'à la destruction violente de son gouvernement?

D'abord, la guerre n'était pas déclarée, puisque le corps législatif n'avait pas prononcé. Mais l'eût-elle été, une déclaration de guerre est-elle un arrêt de mort contre une nation? Nous savons que ce fut là le féroce droit des gens, des barbares conduits jadis par Brennus et par Attila; mais nous savons que dans nos sociétés policées la force offensive est réglée par un autre droit des gens que voici : « La » loi politique des nations considérée dans les rap-» ports qu'elles ont les unes avec les autres, établit » que la conquête est une acquisition, et que l'es-» prit de conquête porte avec lui l'esprit de conser-» vation et d'usage, *mais non celui de destruc-» tion*. »

Et pourtant cette destruction sera consommée par le traité de Campo-Formio, dont nous retracerons l'histoire secrète, ainsi que des événements qui s'y rapportent, après avoir achevé de dévoiler dans ce chapitre la politique et les vues du cabinet du Luxembourg, et particulièrement de Bonaparte, à l'égard des autres puissances d'Italie.

Au moment où ce général subjuguait Venise et détruisait son gouvernement, il écrivait au directoire exécutif (1) : « Le pape est très-malade et a » quatre-vingt-trois ans. Sur la première nouvelle » que j'en ai eue, j'ai fait réunir tous mes Polo-» nais à Bologne, d'où je les pousserai *jusqu'à* » Ancône. Quelle conduite dois-je tenir si le pape » meurt? »

A la réception de cette dépêche le directoire exécutif prit la décision secrète qui suit :

« Le ministre des relations extérieures écrira au » général Bonaparte que le directoire s'en rapporte » à sa sagesse ordinaire pour la conduite à tenir re-» lativement à Rome; qu'il fasse tous ses efforts » pour y établir la démocratie représentative, sans » secousses, sans convulsions, et pour faire récla-» mer sa médiation pour l'établissement du gou-» vernement, et empêcher les désordres qui pour-» raient accompagner la révolution dans les États » du pape.

» *Signé*, LETOURNEUR, *président*.

» Paris, le 6 prairial an V (25 mai 1797.) »

En conséquence, le ministre Charles Delacroix, dès le lendemain, écrit à Bonaparte, en lui envoyant la copie certifiée de la décision du directoire, que la mort du pape, qui paraît s'approcher, offre un nouveau moyen d'augmenter en Italie l'influence de la république française; que le directoire exécutif s'en rapporte là-dessus à sa sagesse ordinaire; qu'il se borne, quant à lui ministre, à lui exprimer

(1) Dépêche confidentielle du 19 mai.

Digitized by Google

les vues du directoire, qui ne pouvaient manquer d'être conformes aux siennes, et qu'il s'empressera sans doute d'exécuter autant que les circonstances le permettront; qu'il désire seulement que, la mort du pape échéant, il en puisse profiter pour amener dans l'État ecclésiastique l'établissement d'une démocratie représentative; qu'il n'a pas besoin de lui faire observer qu'une pareille opération demande, pour remplir le but du gouvernement français, et pour ne point le compromettre, quel que soit l'événement, avec les autres puissances, la plus grande circonspection dans les moyens d'exécution.... « Vous êtes sur les lieux, ajoutait Charles Dela- » croix, vous pouvez mieux que personne juger de » ce qu'il est utile et possible de faire. Ce que » vous avez exécuté dans les circonstances les plus » délicates, et notamment à l'égard de Venise, » donne au directoire les plus grandes espérances » de succès pour cette nouvelle entreprise, s'il est » possible de la tenter....»

Et c'était au moment où la cour de Rome s'efforçait loyalement d'accomplir les clauses onéreuses du traité de Tolentino, relatives aux contributions qui lui avaient été imposées, et au moment même où son envoyé le marquis Massini était à Milan à cet effet! Suivant son compte, les trente millions étaient plus que payés. « Je pousse, mandait à Bo- » naparte le ministre de France à Rome (1), et je » fais transporter hors d'ici et à Milan, tout ce qui » peut être tiré de Rome en argent et en diamants. » Je pousse de même à Milan tout ce qui peut être » litigieux et sujet à dispute dans l'accomplissement » des payements.... Vous ne perdrez pas de vue que » ces gens-ci sont épuisés, et enfin qu'on ne » peut pas donner plus qu'on a..... Il est à désirer, » sous tous les rapports, qu'avant la mort du pape » tout soit fini et bien remis sur le pied de paix. Le » cardinal Doria, secrétaire d'État actuel, est un » homme d'un sens droit et d'un caractère honora- » ble. Il veut rendre à l'État ecclésiastique le service » de terminer toutes les difficultés concernant le » traité de Tolentino. Sa famille a fait de grands » efforts pour faciliter les payements; et ce n'était » pas peu de chose, de la part du prince Doria, » que de signer pour cinq millions de lettres de » change..... Le cardinal Doria sent la nécessité de » remettre cette affaire finie au conclave, son pou- » voir de secrétaire d'État devant finir à la mort du » pape. Je profite de ces circonstances pour mettre » à vos pieds Rome et le gouvernement romain.»

La santé de Pie VI s'étant rétablie, le projet de renverser la papauté pour y substituer une démocratie représentative fut naturellement ajourné. Le ministre de France n'avait d'ailleurs aucune idée de ce plan de subversion; il était de si bonne foi, que huit jours après sa lettre précédente, s'empressant d'annoncer à Bonaparte que la santé du pape allait mieux, que sa complexion forte et robuste résistait à l'âge et au mal, il ajoutait : « Il faut faire renaître » la confiance en nous chez les nations étrangères, » et j'ai certainement mieux assuré pour la républi- » que ce qu'on pouvait tirer d'ici, en rassurant les » esprits, en persuadant que nous voulions de » bonne foi la paix avec Rome, qu'on ne pouvait le » faire en brusquant de manière à déconcerter ce » timide gouvernement et en irritant d'un autre côté » la férocité d'un fort mauvais peuple.

» J'ai été de l'avis de la guerre à mort avec le pape, » tant qu'il était impossible de le réduire aux termes » raisonnables. Depuis que je le vois aux pieds de » la république, et que, sans aller à la messe, je » m'entends applaudir généralement, au point que » si la république veut un saint du nouveau régime, » elle peut compter sur ma canonisation, mon sys- » tème est devenu tout à fait pacifique : je crois que » c'est le vôtre et celui du directoire. Il faut tirer d'ici » ce qu'on peut, ce qui est dû raisonnablement, pour » que nos artistes et nos négociants puissent ensuite » tirer de Rome des avantages permanents. On ne » saurait parvenir à ce but en prétendant comman- » der dans Rome à la manière des Tartares..... »

Les sentiments de l'ambassadeur firent illusion au premier ministre du pape qui, par sa note du 8 juin, exposa que, la paix continentale faite, la ville et le territoire d'Ancône devaient rentrer sous la domination papale. On lui répondit que les simples préliminaires de la paix n'étaient pas suffisants pour mettre à exécution l'article du traité de Tolentino, relatif à la restitution de la ville et du territoire d'Ancône, et qu'il fallait attendre la paix définitive. Le cardinal Doria se borne alors à solliciter, au nom du saint-père, une nouvelle preuve de la *générosité du général en chef*, pour qu'il veuille bien au moins rétablir à Ancône le gouvernement pontifical, en ce qui concerne la partie civile et économique, ainsi qu'il a été pratiqué à Coni, à Tortone, à Alexandrie et à Livourne.

Bonaparte eut peu d'égard aux notes du cardinal Doria, ministre de Pie VI : sa bienveillance pour la Toscane et pour la Sardaigne ne s'étendait point au gouvernement du pape.

Sa dépêche confidentielle du 19 mai, adressée au directoire, témoigne qu'il protége le duc de Parme à l'égal du roi de Sardaigne. « Les États du duc de » Parme, dit-il, et ceux du roi de Sardaigne ne tar- » deront pas à s'insurger; je fais cependant ce qui

(1) Dépêche confidentielle du 25 mai.

Digitized by Google

» est possible pour soutenir le duc de Parme et le » roi de Sardaigne. »

Quant à ce dernier prince, le principal obstacle à son affermissement provenait de l'impatience du cabinet du Luxembourg à révolutionner le Piémont: il eût été bouleversé sans la politique contraire de Bonaparte, qui, depuis deux ans, soutenait le trône chancelant des Victor et des Emmanuel. La cour de Turin, qui sentait combien sa position était précaire, pressait alors avec beaucoup d'instance la ratification de son traité d'alliance offensive et défensive conclu et signé à Turin par le général Clarke d'une part, et de l'autre par le chevalier Damian de Priocca. Le directoire différait cette ratification en alléguant que si le traité était envoyé au corps législatif il serait rejeté comme inutile.

Voici comment raisonnait le directoire par l'organe de son ministre des relations extérieures, Charles Delacroix : « La principale clause de ce » traité, pour les intérêts de la république, étant » l'offensive contre la maison d'Autriche, et cette » offensive devant cesser au moment de la paix avec » cette puissance, conviendrait-il de rendre le traité » public? Cette démarche du gouvernement fran- » çais ne produirait-elle point de grands inconvé- » nients pour terminer les négociations entamées » avec l'Autriche? A-t-on, d'ailleurs, encore réelle- » ment besoin des troupes du roi de Sardaigne » mises à la disposition de la France par ce traité? » Si les circonstances exigent que le directoire le » présente à la sanction du corps législatif, ne con- » viendrait-il pas d'y faire quelques changements » nécessités par la circonstance de la négociation » actuelle? »

Ces questions furent renvoyées aux observations de Bonaparte qui, n'ignorant pas qu'au fond le directoire désirait ne prendre aucun engagement nouveau avec la cour de Turin, avant la conclusion du traité avec l'Autriche, laissa la ratification en suspens sous des prétextes dilatoires, malgré l'importance qu'attachait à cette ratification le roi de Sardaigne, et les notes pressantes de son ambassadeur à Paris. Toutefois, Bonaparte ne protégea pas moins ce prince contre les insurrections fomentées sur les frontières de ses États par les révolutionnaires du Piémont, de France et d'Italie.

Il était loin de montrer des dispositions aussi favorables pour la cour des Deux-Siciles. « Il n'y a » pas de cour plus furibonde et plus profondément » décidée contre la république, mandait-il au direc- » toire (1); il faut donc bien nous garder de jamais » consentir à ce qu'elle obtienne aucune espèce » d'accroissement. Ceux qui possèdent la *Sicile et le* » port de Naples, s'ils devenaient une grande puis- » sance, seraient les ennemis nés et redoutables de » notre commerce. La cour de Naples, d'ailleurs, » arme toujours, quoiqu'elle soit aux expédients » pour vivre. Si le pape meurt, ou s'il y a quelque » révolution à Rome, je ne doute pas que le roi de » Naples ne fasse marcher dix mille hommes à » Rome.... »

Telle était la situation politique de l'Italie à l'époque où se négociait, avec des chances diverses, la paix définitive entre la France et l'Autriche; il était d'autant plus essentiel de préciser préalablement cette situation, que la négociation compliquée dont nous allons révéler tous les mobiles et retracer toutes les circonstances, avait encore plus pour objet de régler le sort de l'Italie que celui de l'Allemagne, bien qu'on lui reconnût le but plus général de stipuler la paix continentale.

1797.

Ouverture de la négociation pour la paix définitive entre la France et l'Autriche. — Particularités à ce sujet. — Intervention de l'Angleterre. — Sa situation intérieure. — Dangers qu'elle court. — Négociation de Lille, entre l'Angleterre et la France. — Intentions et vues des trois cabinets de Paris, de Vienne et de Londres. — Causes et incidents qui accélèrent ou retardent la marche des négociations suivies par Bonaparte à Montébello et à Udine. — Déclaration du roi de Prusse en faveur du principe des sécularisations. — Révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797).

La majorité du directoire exécutif n'ayant ratifié qu'à regret le traité préliminaire de Léoben, céda encore ici à l'ascendant de Bonaparte qui d'ailleurs était soutenu, dans le gouvernement, par l'influence de Carnot très-porté pour la paix. Toutefois le directoire se refusait, comme on l'a vu, de mettre à exécution le traité et, surtout, de rendre Mantoue à l'Empereur. Il se fondait principalement

(1) Correspondance confidentielle.

Digitized by Google

sur la défiance que lui inspiraient les intentions du cabinet de Vienne. « Vous pourrez juger incessamment aux conférences, mande-t-il à Bonaparte (1), » si la déclaration du marquis de Gallo sur les intentions du cabinet de Vienne, est sincère; et nous » désirons vivement être convaincus de leur réalité » par la prompte conclusion du traité définitif et » séparé des alliés de l'Autriche. »

Dès le 6 mai, les cinq directeurs avaient signé au registre de leurs délibérations, l'autorisation donnée aux généraux Bonaparte et Clarke, de négocier et signer avec les plénipotentiaires de l'Empereur le traité définitif. A cet effet les pleins pouvoirs et instructions nécessaires leur furent transmis, sauf à eux à rendre compte des progrès et de l'issue de la négociation.

Ces instructions arrêtées et signées, par le président du directoire, sur le rapport du ministre des relations extérieures, contenaient d'abord la recommandation expresse, aux deux négociateurs, de ne rien négliger pour conclure la paix le plus promptement possible, et pour la rendre absolument indépendante de toute autre puissance, notamment de l'Angleterre.

« C'est principalement avec l'Empereur comme » roi de Hongrie et de Bohême, disait le directoire, » qu'il s'agit à présent de traiter. Les bases de la » paix avec l'Empire, que l'on peut poser, ne sont » qu'un effet secondaire, et sur lequel le directoire » se réfère à la sagesse des deux négociateurs. Le » véritable moyen d'arriver à une paix avantageuse » avec l'Empire serait d'obtenir de S. M. I. que les » deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse oc» cupassent le territoire de l'Empire jusqu'au Leck » et à la Rednitz, et toutes les places sur le Rhin, » ou au moins les principales. Par là, nos troupes » vivraient sur le pays ennemi, et nous serions en » état de faire rentrer les contributions imposées » l'année dernière sur la Souabe, la Franconie et la » Bavière. L'Empereur ne doit pas répugner à cet » arrangement puisque lui-même doit entrer promp» tement en possession de tout ou d'une partie de » l'indemnité consentie par les préliminaires. Les » généraux Bonaparte et Clarke proposeront comme » une condition capitale de la paix définitive que » les troupes françaises n'évacueront les portions » de l'Italie qui doivent être occupées par l'Empe» pereur, qu'autant qu'il évacuera le territoire jus» qu'au Leck et à la Rednitz ainsi que Mayence, » Ehreinbreistein et Manhein, et nous en lais» sera prendre possession. C'est le seul moyen » de ne point faire une paix de dupe, qui pour» rait nous enlever le fruit de deux campagnes.

» Quant à l'idée de reporter une partie de l'in» demnité de l'Empereur en Allemagne, le direc» toire ne se déterminerait à y consentir, qu'autant » qu'il renoncerait à une partie équivalente de ce » qu'il doit avoir en Italie, et qui forme une indem» nité plus que suffisante; il voit même du danger » à cet accroissement de puissance de l'Empereur » en Allemagne, parce que le roi de Prusse en » voudrait tout autant.... »

Qu'on ne perde pas de vue, ici, que seulement une partie des États de Venise était cédée à l'Autriche en vertu des préliminaires, et que cette république devait même être indemnisée par les trois légations de la Romagne, Bologne et Ferrare. Or, voici à l'égard de Venise, la lettre des instructions données aux deux négociateurs :

« Réunion de Venise aux trois légations, en adop» tant la constitution cispadane, ou bien réunion » de Venise à la république lombarde, augmentée » de tout ce qui formerait la république cispadane, » en adoptant une constitution analogue; ou bien » enfin, en cas de refus des Vénitiens, réunion des » républiques cispadane et transpadane, pour for» mer une seule république dont Pizzighitone serait » le chef-lieu. » Ainsi aucune des combinaisons du directoire ne tendait à effacer les Vénitiens de la liste des nations.

« Le général en chef et le général Clarke, ajoutait » le directoire, étant sur les lieux, et traitant direc» tement avec les mandataires de l'Empereur et roi, » peuvent mieux que personne, juger quelles sont » les conditions les plus avantageuses à la républi» que qu'il est possible d'obtenir, et quels sont les » moyens d'y arriver promptement. Le directoire » exécutif leur donne à cet effet les pouvoirs les » plus étendus. Les présentes instructions ne sont » pas tellement impératives, *qu'ils ne puissent s'en* » *écarter si le bien de la république l'exige....* »

Le 14 mai, Bonaparte écrivit de Milan au général-major de Meerfeldt, l'un des plénipotentiaires de l'Empereur, pour lui annoncer qu'il venait de recevoir du directoire exécutif, la ratification des préliminaires signés à Léoben, et qu'il se rendrait dans telle ville qui lui serait indiquée, afin de procéder aux échanges. Il lui annonçait également que le directoire avait muni de ses pleins pouvoirs le général Clarke et lui, pour traiter de la paix définitive; il le priait d'en donner connaissance à l'Empereur afin que les plénipotentiaires qu'il aurait l'intention d'envoyer se réunissent le plus promptement possible dans la ville de Brescia, ainsi qu'on en était convenu, ou dans toute autre ville qui paraîtrait plus convenable.

(1) Dépêche confidentielle du 8 mai.

Digitized by Google

D'un autre côté, il écrivit sur le même sujet au marquis de Gallo, mais confidentiellement et par l'intermédiaire de son aide de camp Lemarrois, qui partit en toute hâte pour Vienne, avec la mission d'accélérer l'ouverture des négociations pour la paix définitive.

La ratification des préliminaires ne s'étant point fait attendre, le directoire s'imagina ainsi que Bonaparte, qu'il en serait de même, quant à la conclusion de la paix. En conséquence le directoire transmit à son plénipotentiaire, par l'organe du ministre des relations extérieures, des renseignements et des directions sur l'impulsion qu'il convenait de donner à la paix particulière entre la république et la maison d'Autriche. Donnons l'extrait de cette dépêche importante (1).

« Le directoire a vu avec plaisir que l'Empereur » désire de traiter de la paix particulière sans l'ap- » pareil d'un congrès. Il serait très à souhaiter que » l'on pût éviter également un congrès pour la paix » avec l'Empire, ou tout au moins en écarter les » puissances qui lui sont étrangères.

» L'Empereur a stipulé dans les préliminaires » l'intégrité de l'Empire germanique, ce qui semble- » rait écarter à jamais toute prétention à la limite » du Rhin, que la nature semble avoir indiquée à la » république, pour sa prospérité et sa force. Je crois » cependant pouvoir vous faire observer qu'il n'est » pas, ce me semble, impossible de détacher l'Em- » pereur de cette idée.

» 1° Le principe est modifié dans les préliminai- » res mêmes, par le consentement qu'ils énoncent à » la cession des évêchés de Liége et de Bâle, à celles » qui nous ont été faites par des traités, à celles qui » résultent des décrets de la convention nationale; » ce qui nous assurerait Aix-la-Chapelle, Mayence, » Worms, Spire, et la plus grande partie de ce qui » est entre Moselle et Rhin.

» 2° Le roi de Prusse a souscrit une convention » avec la république, (2) par laquelle il consent à » céder toutes ses possessions sur la gauche du Rhin, » moyennant une juste indemnité sur la rive droite. » Le landgrave de Hesse-Cassel, les ducs de Wir- » temberg, de Deux-Ponts, le margrave de Bade, » réclament pour eux le même arrangement. Il ne » serait pas difficile d'y faire accéder la presque to- » talité des princes laïques; quant aux princes ecclé- » siastiques, on pourrait les désintéresser en leur » conservant la jouissance personnelle de la moitié » de leurs revenus.

» Le principal ou plutôt l'unique obstacle est dans » l'intérêt qu'a la maison d'Autriche à conserver les » puissances ecclésiastiques, qui lui assurent une » grande prépondérance dans la diète germanique; » mais cet intérêt est appréciable et serait ample- » ment compensé par l'archevêché de Saltzbourg, les » évêchés de Trente et de Brixen, qui pourraient » être ajoutés aux vastes possessions que les préli- » minaires lui assurent en Italie. »

Le ministre communiquait ensuite quelques renseignements sur les lignes de frontières que l'on pourrait réclamer, en supposant qu'on ne pût pas demander celle du Rhin, regardée comme la plus avantageuse.

Cependant l'aide de camp Lemarrois était arrivé à Vienne, et Bonaparte dont il avait toute la confiance, l'avait chargé aussi de communiquer de sa part au premier ministre, une note contenant le résultat des événements politiques et militaires qui venaient de se passer dans les États vénitiens, et qui avaient un rapport intime, soit dans leur principe, soit dans leur effet éventuel, avec les arrangements déjà convenus entre lui et le marquis de Gallo.

Mais depuis la signature des préliminaires, les dispositions de la cour de Vienne n'étaient déjà plus les mêmes. D'autres influences que s'y était ménagées le cabinet de Londres, semblaient à la veille de prévaloir sur le système entièrement pacifique ourdi, pour ainsi dire clandestinement, par l'impératrice, par l'ambassadeur de Naples, son favori, et par le principal ministre dont l'ambassadeur était l'ami et le confident. L'ensemble du ministère autrichien, en un mot, était remis de la terreur que lui avait causée la marche triomphale du conquérant de l'Italie au sein de l'Allemagne; et voyant enfin les Alpes entre Vienne et ces légions françaises, naguère si redoutables, il se montrait moins docile à souscrire aux conditions que Bonaparte croyait n'avoir plus qu'à dicter, espérant même pouvoir recouvrer par des négociations et des arrangements, établis sur des bases plus larges, tout ce qu'il avait perdu par le sort des armes.

L'Empereur lui-même voyait les événements sous un autre point de vue, depuis qu'il avait sous les yeux le rapport du comte de Lehrbach, commissaire impérial dans le Tyrol, sur les événements qui s'y étaient récemment développés. Après avoir rendu compte de ses opérations dans cette partie des possessions autrichiennes, le commissaire impérial parlait de l'armistice de Iudenbourg comme d'un événement qui avait souverainement contrarié, d'une part, le patriotisme et l'élan des Tyroliens, et, de l'autre, l'insurrection nationale des Vénitiens contre les Français. Il rappelait ensuite que les insurgés

(1) Dépêche confidentielle du 19 mai 1797.

(2) 5 août 1796.

Digitized by Google

des provinces de terre ferme s'étant rendus maîtres de Vérone et de tous les environs, rien n'eût été plus certain, d'après les avantages obtenus par le général Laudon, que l'interruption de toute communication de l'armée de Bonaparte avec la Lombardie, et par conséquent avec le Piémont et la France; et que sans l'armistice consenti trop à la hâte, Bonaparte aurait subi vraisemblablement l'alternative du sort que Charles XII éprouva à Pultawa, ou de celui que Pierre le Grand éprouva également sur le Pruth: « Du moins, ajoutait le commissaire » impérial, il lui eût fallu s'ouvrir une retraite par » le Tyrol, pour éviter le choc de l'armée impériale » dont les masses arrivaient de toutes parts, et là, » attendre le résultat des opérations des armées » françaises sur le Rhin. Mais le bonheur qui l'ac» compagne, soit comme général, soit comme né» gociateur, l'a tiré d'une situation dont le danger » était plus évident que ses suites n'étaient faciles à » calculer. »

De son côté, Thugut cédant aux impressions du moment changeait aussi de langage, et présentait à l'Empereur le tableau des ressources de la monarchie autrichienne, pour ne pas courber le front sous un vainqueur trop enflé de quelques succès dus en grande partie au hasard et à la fortune.

En effet, tandis que Bonaparte travaillait à révolutionner une grande partie de l'Italie, le cabinet de Vienne s'occupait à augmenter ses finances, à compléter et à discipliner ses armées. Le dévouement des sujets de l'Empereur le mit bientôt à même de réparer les pertes qu'elles avaient éprouvées : il eut en peu de temps de nouvelles troupes organisées et plus nombreuses. C'est alors que voyant toute l'étendue de ses ressources, il regretta de n'avoir pas profité de l'avantage que lui offrait sa position, pour obtenir des préliminaires plus favorables.

En conséquence, malgré les dépêches apportées par l'aide de camp Lemarrois, Thugut fut d'avis de ne point remettre encore au ministre des Deux-Siciles les instructions nécessaires aux négociations pour la paix définitive, dont le général Bonaparte était chargé désormais. Il convient d'autant plus de temporiser, dit Thugut en plein conseil, que la république de Venise, victime d'abord de son indécision à se déclarer contre les Français, ensuite de ses mesures tardives pour arrêter leurs projets et leur influence révolutionnaire, paraît devoir porter le plus grand fardeau des arrangements ultérieurs, que rendra peut-être nécessaires la situation respective des deux puissances contractantes. Selon Thugut, il fallait avant tout sonder les intentions de Bonaparte et connaître la portée de ses instructions.

Or Gallo pressé par une lettre de ce général de venir conférer avec lui au château de Montébello, près Milan, partit de Vienne comme pour aller assister, seulement à l'échange des articles préliminaires ratifiés, et pour régler en même temps quelques objets relatifs aux nouveaux arrangements à prendre en Italie.

A son arrivée à Montébello il annonça verbalement à Bonaparte que si l'Empereur ne lui avait pas remis des pouvoirs pour sa paix séparée, c'était parce que son ministre le baron de Thugut, désirait connaître la forme de ceux que le directoire exécutif délivrerait aux plénipotentiaires français.

Ne soupçonnant pas sur ce point la bonne foi du marquis, tant il croyait déjà l'avoir captivé, Bonaparte lui montra une confiance cordiale et voulut même entrer tout de suite en conférence, après avoir manifesté l'intention de mener la négociation *rondement*, car telle fut l'expression dont il se servit. Gallo cédant à ses instances, les deux négociateurs, très-portés l'un pour l'autre, convinrent tout d'abord des articles préparatoires suivants, énoncés dans une note commune.

Articles convenus dans la séance du 24 mai 1797, entre les plénipotentiaires de S. M. l'Empereur et roi et ceux de la république française.

Art. 1er. Les négociations pour la paix définitive entre S. M. l'Empereur et roi et la république françaises seront ouvertes demain 25 mai 1797, à Montébello, entre Son Excellence M. le marquis de Gallo, plénipotentiaire de S. M. l'Empereur et roi, les citoyens Bonaparte, général en chef de l'armée française en Italie, et Clarke, général de division des armées de la république française, plénipotentiaires de ladite république.

Le traité de cette paix définitive devra être conclu et notifié par S. M. l'Empereur et roi et par le directoire exécutif de la république française avant l'ouverture des négociations pour la paix de l'Empire. Il sera tenu secret et ne sera soumis à la ratification du corps législatif de France qu'au moment dont les deux puissances contractantes conviendront.

Art. 2. Les négociations pour la paix définitive entre l'empire germanique et la république française auront lieu à Rastadt; elles commenceront le 1er juillet 1797.

Art. 3. Aucune puissance étrangère ne sera admise à ces négociations, mais S. M. l'Empereur et roi offrira, par un des articles du traité définitif entre elle et la république française, sa médiation pour la paix à conclure entre ladite république et les alliés de S. M. Impériale et Royale. Cette média-

Digitized by Google

tion sera acceptée dans le même article pour la république française.

Art. 4. Si, dans quinze jours, le plénipotentiaire de S. M. Impériale préfère, au lieu de la condition stipulée dans les articles précédents, que les puissances alliées soient appelées au congrès de Rastadt, S. M. l'Empereur et roi et le directoire de la république française se chargeront, chacun de son côté, d'y inviter leurs alliés respectifs, et il sera donné des passe-ports de part et d'autre pour les plénipotentiaires des alliés invités.

Signé, GALLO, BONAPARTE, etc.

Fait à Montébello le 24 mai 1797.

On voit ici que Gallo avait déjà le secret de la négociation, et qu'en satisfaisant à l'impatience de Bonaparte il laissait pourtant au cabinet de Vienne, d'après cette première note, toute la latitude que désirait ce cabinet pour se déterminer ultérieurement.

Dans la première conférence qui eut lieu le lendemain, Bonaparte posa lui-même les bases principales de la négociation. Voyons comment il rendit compte à son gouvernement des résultats de cette conférence, en ne nous arrêtant toutefois qu'aux points décisifs, les seuls que l'histoire nous astreigne à mentionner.

« Je vous ai expédié hier par un courrier, mandait Bonaparte au directoire (1), la tournure que » nous prétendions donner à la négociation.

» M. de Gallo est à la fois le favori de l'Impératrice, de l'Empereur et de Thugut, dont il est le » vieil ami : il paraît jouir d'un grand crédit à » Vienne.

» Nous avons eu aujourd'hui la première conférence sur le traité définitif; nous nous sommes » résumés pour présenter les projets suivants :

» 1° La ligne du Rhin à la France; 2° Saltzbourg, » Passau à l'Empereur; 3° au roi de Prusse l'équivalent du duché de Clèves en Allemagne, et en cas » qu'il ne voulût pas de cet arrangement la restitution du duché de Clèves; 4° le maintien du » corps germanique, aux changements ci-dessus » près; 5° la garantie réciproque desdits articles.

» *Pour l'Italie :* 1° Venise à l'Empereur, 2° Mantoue, Brescia jusqu'à l'Adige à la nouvelle » république.

» L'Empereur paraît désirer des indemnités pour » le duc de Modène. Cela n'est pas facile à arranger.

» Aucun de ces articles n'est convenu, et c'est seulement ce qui m'a paru le plus raisonnable de part » et d'autre : c'est d'ailleurs dans ce sens que M. de » Gallo écrit à Vienne.

» Dans quinze jours la négociation prendra véritablement une tournure sérieuse : car jusqu'à cette » heure le cabinet de Vienne a été conduit par un » seul homme, qui paraît être fort peu habile, pas » du tout prévoyant, et divaguant sur tout; il est » même sans système, flottant au milieu des intrigues » de toute l'Europe, et n'ayant en dernière analyse, » qu'une idée, que je crois de bonne foi, c'est de ne » plus renouveler la guerre.

» Il m'a paru aussi que c'était moins à nous accorder les limites du Rhin qu'on avait répugnance, » qu'à faire aucun changement qui accrût la puissance du roi de Prusse, ou qui culbutât entièrement le corps germanique..... Si le corps germanique n'existait pas, il faudrait le créer tout exprès » pour nos convenances.

» Approuvez-vous notre système pour l'Italie?.....»

Qu'on remarque bien ici que la négociation se trouva tout d'abord exclusivement dominée par Bonaparte et par Gallo, c'est-à-dire par un Corse et un Napolitain, devenus ainsi les arbitres de l'Europe. Les deux autres plénipotentiaires, Clarke et Meerfeldt, étaient considérés par eux comme deux rouages à peu près inutiles et qui figuraient à peine dans les protocoles. « M. de Meerfeld a peu de moyens et » n'est nullement diplomate, » mandait Bonaparte au directoire. Gallo, de son côté, signalait à Vienne la nullité de Clarke et l'ascendant irrésistible de Bonaparte.

Après avoir signé les quatre articles du 24 mai, Gallo les avait expédiés par un courrier au premier ministre. La réponse de Thugut, nullement approbative, tenait pour tout remettre à la décision d'un congrès, tant la cour de Vienne, pressée par l'Angleterre d'une part, et par la Russie de l'autre, semblait regretter de s'être trop engagée dans une négociation de paix hérissée d'épines et entourée d'écueils. Bonaparte persistait, au contraire, dans l'idée de la conclure sans congrès. « Il faudra bien » qu'ils en passent par là, dit-il à Gallo. »

Il n'ignorait pas l'influence qu'exerçait encore à Vienne le cabinet de Londres. Mais sur des avis exagérés, venant de Paris, il était dans l'attente d'une prochaine révolution ministérielle en Angleterre, favorable à la paix, c'est-à-dire à l'expulsion de Pitt du cabinet de Saint-James. Aucun désappointement dans ce genre ne semblait pouvoir corriger les hommes influents de la révolution de leurs fausses prévisions sur l'Angleterre.

A la vérité, jamais, dans la plus grande ardeur des whigs et des tories, jamais sous le ministère des Bo-

(1) Dépêche confidentielle du 23 mai 1797.

Digitized by Google

lingbroke, des Walpole, des Newcastle, cette lutte ne fut poussée avec plus d'opiniâtreté, et l'on peut dire avec plus de véhémence, qu'entre les deux athlètes, Pitt et Fox, et leurs partisans respectifs. Aussi le cabinet du Luxembourg comptait-il moins sur le succès de ses flottes et de ses armes contre l'Angleterre que sur les bouleversements intérieurs dont chaque courrier lui offrait de nouveaux symptômes. La détresse publique, causée par la disette d'espèces et par l'épuisement du crédit, coïncidait à Londres avec les efforts infatigables de l'opposition pour renverser le ministère à quelque prix que ce fût. Le ministère tombé, on s'imaginait à Paris que la coalition serait tout à fait dissoute.

Les intentions et les vues du cabinet du Luxembourg, relativement à la paix, furent clairement révélées à Thugut, quand un second courrier du marquis de Gallo lui eut apporté, avec l'échange des ratifications, les bases de l'arrangement général de la paix particulière admises à Montébello par les négociateurs respectifs, tant pour l'Italie que pour l'Allemage. A l'examen de ces bases, on se récria dans le conseil privé de l'Empereur sur ce qu'elles offraient, pour ainsi dire, une violation des préliminaires si récemment signés, et cela en retenant d'une part Mantoue, déjà rétrocédée à l'Autriche et de l'autre en adjugeant à la France la ligne du Rhin. Le cabinet du Luxembourg veut donc rester le maître non-seulement de l'Italie, mais de l'Allemagne, dirent la plupart des ministres autrichiens. Thugut parut d'autant plus choqué de la facilité avec laquelle Gallo, son ami, venait d'admettre de pareilles bases, sans même avoir aucun pouvoir à cet effet, que la cour de Vienne, comme nous l'avons dit, redoutait singulièrement les Russes, ou plutôt le ressentiment de l'empereur Paul, et qu'elle voulait éviter, d'un autre côté, de s'aliéner l'Angleterre.

Tout ce qu'il était possible d'alléguer pour détourner le cabinet impérial de traiter définitivement avec la France, M. Hammond l'avait fait valoir au nom de son gouvernement, dans sa dernière note datée de Dresde. Il y insistait particulièrement sur la fragilité et le danger d'une paix dépourvue de toute espèce de garantie, qui, d'une part, isolerait l'Autriche de ses alliés naturels, et de l'autre la mettrait, pour ainsi dire, à la merci du vainqueur. Ici le sous-secrétaire d'État apportait en preuve tout ce qui venait de se passer à Venise et à Gênes, s'élevant avec force contre le système spoliateur et révolutionnaire de la France. « Il est impossible disait-il, de ne » pas éprouver une espèce de stupeur quand on voit » que le résultat de la campagne d'Italie, où l'Au- » triche était appuyée par un mouvement national, » a été non-seulement la perte de ses possessions et » de son influence dans la péninsule, mais encore la » destruction des deux anciennes républiques de » Venise et de Gênes, les alliées de la France, qui » avait solennellement promis de ne point se mêler » des gouvernements des autres peuples. *Desinit in* » *piscem mulier formosa superne*. L'intervention » des généraux, des ministres et des troupes de la » république française dans les deux révolutions » n'est pas même dissimulée. Le directoire ne la dé- » nonce point au corps législatif, et le corps législa- » tif n'en parle point au directoire (1). L'inquiétude » qu'inspire une telle conduite devient extrême, non- » seulement au dehors, mais en France même. Déjà » ma cour a des informations d'après lesquelles on » prépare une révolution semblable à Berne et dans » les autres cantons suisses. Ainsi c'est au sein de la » victoire, et sous le portique même de la paix, que » le gouvernement français, flétrissant ses lauriers, » les trempe dans le sang et les larmes des peuples » à qui il ravit leurs lois et leur religion.

» N'a-t-on pas vu dans les temps anciens, qui sem- » blent se reproduire, les dangers pour la liberté du » monde qui ont résulté de la faculté accordée au » pouvoir exécutif et aux généraux de l'ancienne » Rome de faire la guerre à toutes les nations qu'il » leur plaisait d'attaquer et de vaincre? Jules César, » profitant des discordes civiles dans les Gaules, les » subjugue les unes par les autres. Prenons garde » que l'Europe ne retrace aujourd'hui les mêmes » scènes sur un plus grand théâtre, et que, nouveau » César, Bonaparte profitant de tant de forces ac- » quises ne subjugue et la France et l'Europe.

» D'après les traitements que viennent d'essuyer » les républiques de Venise et de Gênes, l'Autriche » doit d'autant plus redouter que la confédération » helvétique subisse le même sort; car tout annonce » qu'il existe en effet un plan général pour démo- » cratiser successivement tous les pays adjacents de » l'Italie..... Quand la monarchie autrichienne sera » ainsi démantelée, la république française n'aura » peut-être que la peine de reprendre hostilement » les armes pour envahir et subjuguer les États de » l'Empereur et roi, après l'avoir endormi par une » paix fallacieuse et perfide..... »

Voyons comment, dans le cabinet de Prusse, un homme d'État, le baron de Hardenberg, envisageait alors les mêmes événements : voici comment il s'exprima dans une note toute confidentielle que lui avait demandée Frédéric-Guillaume, et qu'il remit lui-même à ce prince : « Jamais, dit-il, les négo- » ciations entre la France et l'Autriche ne furent

(1) Cette note est antérieure au discours de Dumolard prononcé à la séance du 12 juin.

Digitized by Google

» plus hypothétiques, ni les stipulations réciproques plus attachées à de futurs contingents et à des concessions éventuelles. Cette façon de négocier émane de toutes les incertitudes qui ont suivi la paix de Bâle, qui, au fond, n'ayant eu aucune arrière-pensée d'ambition, dominera toutes les transactions qui s'écarteraient du même principe. Rien de stable ne me paraît devoir ressortir du secret que l'on continue à garder sur les articles préliminaires de Léoben, ni de démarches ambiguës ou douteuses qu'on voit faire après leur signature; ni enfin de l'état armé où l'on continue de se tenir. . . . . Une autre circonstance non moins frappante est que dans des négociations d'une si haute importance ce soit toujours au général Bonaparte qu'on s'adresse sans qu'il paraisse être question ni du directoire, ni du général Clarke, qu'on dit revêtu des mêmes pouvoirs. On s'étonne que ce soit Bonaparte seul qui confère, à Montébello, avec le marquis de Gallo, et que ce soit lui encore qui, pendant que ces négociations restent indécises, ordonne l'évacuation des provinces de l'Autriche jusqu'à l'État de Venise, fixe le sort de cet État dissous, au soutien duquel la Prusse seule s'est offerte; en un mot, que ce soit le général Bonaparte qui seul dispose du sort des différents États d'Italie; qu'il crée et recrée, forme et réforme les nouvelles républiques, les amalgame et les divise successivement; qu'il fixe leur gouvernement et leur constitution. On dirait que cet homme se prépare dans le midi de l'Europe un grand avenir historique.

» Mais je ne pense pas que dans cet état de choses la Prusse doive rien changer à sa politique dérivée du traité de Bâle, et qui lui assure dans le nord de l'Allemagne la prépondérance. Aux termes de ses rapports actuels avec la république française, le traité à intervenir, quel qu'il soit, entre cette puissance et l'Autriche, ne saurait être véritablement dommageable à la Prusse, s'appuyant d'une part à la Vistule et au Niémen, et de l'autre au Rhin et à l'Elbe. Qu'on veille seulement au maintien de ses institutions militaires et à la sévère économie de son trésor. . . . . »

Cependant on tenait à Vienne conférences sur conférences pour discuter et débattre les bases de paix venues de Montébello. Le marquis de Gallo, en transmettant à Thugut plusieurs questions que proposait le négociateur français, ne lui avait pas laissé ignorer que la ligne du Rhin impliquait la remise de plusieurs forteresses et notamment de Mayence. C'est alors surtout que le cri allemand du désespoir se fit entendre dans les conseils de l'Empereur. « A t-on déjà oublié, s'écria le comte de Lehrbach, » la déclaration du 28 avril dernier, faite à la diète » par M. de Fahnenberg, ministre d'Autriche, » portant que l'empire germanique se trouve compris » dans les préliminaires de Léoben; que l'intégrité » de l'Empire a été adoptée pour base, et que » S. M. Impériale et Royale a fait le sacrifice des » avantages qui lui ont été offerts à cet égard? A-t-» on déjà oublié que l'évêque de Passau, en publiant » officiellement la nouvelle de la signature desdits » préliminaires, a déclaré que bien qu'on eût pro» posé plus d'une fois à l'Autriche de l'indemniser » aux dépens de l'empire germanique, ces ouver» tures ont été constamment rejetées jusqu'au der» nier moment, de sorte qu'en vertu de cette paci» fication même, l'Empire conserve sa constitution » et son intégrité? Voilà donc la certitude établie » dans toute l'Allemagne que l'Empire restera dans » son intégrité, expression qui paraît exclure en » même temps tous les projets de sécularisation » qu'on assure faire la base des arrangemens secrets » stipulés à Bâle entre la Prusse et la France, et sur » lesquels ont été bâtis ensuite d'autres plans de » compensation et d'indemnités de nature à changer » totalement le système de l'Europe. Non! *la mo*» narchie autrichienne n'est pas encore *réduite à* » mutiler de ses propres mains l'empire d'Allemagne, » dont elle est le principal appui! Non! elle ne se » déshonorera pas en mettant sa puissance à la » merci d'une puissance insatiable, et dont le con» tact suffit pour inoculer la contagion révolution» naire. . . . . »

Thugut se rangeant de l'avis du prince Colloredo et du comte de Lehrbach, on décida que le décret de commission impériale, attendu depuis si longtemps et avec tant d'impatience à Ratisbonne, serait promptement rédigé pour être communiqué à la diète, et par là rassurer l'Empire sur les suites de la paix future.

En conséquence, le commissaire impérial baron de Hügel reçut de Vienne l'avis que la chancellerie aulique s'occupait d'un rescrit *in materiâ pacis*, qui lui serait incessamment envoyé. Le rescrit impérial fut présenté à la diète le 23 juin, au moment où l'on s'y attendait le moins.

Il annonçait que l'Empereur, d'après le *conclusum* du 3 juillet 1795, par lequel la diète lui avait remis le soin de faire les premières démarches pour effectuer une paix générale, venait de signer les préliminaires d'une paix sûre et juste qui faisaient cesser les hostilités entre l'empire d'Allemagne et la république française; et qu'en vertu desdits préliminaires, il serait tenu un congrès formé des plénipotentiaires respectifs pour y traiter et conclure la paix définitive entre les deux puissances *sur les*

Digitized by Google

bases de l'intégrité de l'empire germanique. La diète, sur cette formelle assurance, résolut d'écrire une lettre de remercîment à l'Empereur.

Cependant Thugut, en vertu des décissions prises en conseil privé, venait de se déclarer dans sa réponse au plénipotentiaire marquis de Gallo, contre les articles arrêtés le 24 mai à Montébello, dans la première conférence, refusant d'admettre les bases qu'on y avait posées. Instruit plus particulièrement de ce qui s'était passé par le comte de Meerfeldt, le premier ministre le renvoya à Montébello avec une parfaite connaissance des intentions de sa cour. Meerfeldt, à son arrivée, s'étant concerté avec son collègue, remit, le 19 juin, à Bonaparte une note par laquelle il déclinait au nom de son gouvernement les bases proposées, et persistait dans l'opinion de la nécessité d'un congrès pour arriver à la conclusion de la paix entre les deux puissances.

Prenant Gallo à part, Bonaparte lui témoigne tout le déplaisir que lui cause une tergiversation si inattendue, et lui en demande l'explication, ne doutant pas qu'il n'ait reçu de Thugut des lettres confidentielles. Gallo lui avoue que Thugut paraît très-mécontent de lui au sujet des bases qu'il avait cru pouvoir admettre; que du reste, la cour de Vienne ne sait sur qui reposer sa confiance, que tout lui fait ombrage, et qu'imprimant à la négociation une marche encore plus indéterminée, non-seulement elle n'a point donné d'instructions à ses plénipotentiaires, mais pas même de nouveaux pouvoirs; que relativement aux intentions réelles du cabinet, il croit pouvoir avancer qu'il voudrait avoir en Italie Venise, Mantoue et Brescia; Venise, pour l'équivalent du Brisgaw, qu'il destinait au duc de Modène; que Thugut gardait d'ailleurs le silence sur la base de la limite du Rhin, renvoyant le tout à la tenue d'un double congrès; qu'en un mot, on paraissait se méfier à Vienne des événements que pourrait faire naître la situation intérieure de la France.

Sur ce dernier point, « quoiqu'ils aient été attra» pés cent fois, dit Bonaparte à Gallo, ils sont » incorrigibles. » Bonaparte lui fit ensuite observer que les indemnités pourraient devenir impossibles par les retards qu'entraînerait le congrès proposé; que par les préliminaires mêmes, l'Empereur avait consenti à traiter séparément; qu'il avait provoqué et exécuté ces négociations séparées; qu'il n'était pas jusqu'au lieu du congrès qu'il n'eût changé, en laissant ses négociateurs traiter dans une ville d'Italie, au lieu de les envoyer séparément traiter à Berne; qu'il s'était isolé de ses alliés par la conclusion de l'armistice, et qu'il ne pouvait, sans manquer à la foi donnée, ne point traiter séparément, en sa qualité de roi de Hongrie et de Bohême.

Le lendemain, 20 juin, les deux plénipotentiaires français, en réponse à la note de la veille, déclarèrent qu'ils attendraient que les pouvoirs des deux négociateurs autrichiens leur fussent communiqués pour répondre définitivement à leur note. Ils se plaignirent néanmoins des délais qu'apportait encore le cabinet de Vienne à terminer sa paix définitive, déclarant s'en tenir, d'ailleurs, à la clause des préliminaires, qui stipulait que la paix entre les deux puissances serait traitée et conclue dans l'espace de trois mois.

« L'évacuation des cinq provinces autrichiennes » par les troupes françaises, ajoutaient Bonaparte » et Clarke, et l'entrée en Istrie et en Dalmatie de » celles de l'Empereur, à laquelle la France ne s'est » point opposée, sont des preuves inattaquables de » la loyauté de la république française, contre la» quelle l'être le plus défiant et le moins bien in» tentionné ne pourrait rien articuler qui pût » soutenir un examen impartial... »

En effet, loin de mettre son armée sur le pied de paix, l'Empereur avait ordonné, au commencement de juin, qu'une partie de la levée générale de la Hongrie se portât dans la Dalmatie vénitienne pour en prendre possession, pendant que l'autre se dirigerait vers les frontières de l'Istrie. En même temps un camp de vingt-quatre mille hommes fut établi près de Gorice. Les troubles survenus dans les États de Venise servirent à l'Autriche de prétexte pour s'emparer de l'Istrie et de la Dalmatie vénitienne; Le commissaire Raimond, comte de Thurn, avait fait précéder l'entrée des troupes impériales par deux manifestes rédigés dans ce sens. Il était visible, du moins aux yeux de Bonaparte, que l'Autriche voulait, à tout événement, avoir sous la main les gages que lui assuraient les préliminaires. Bien qu'il souhaitât sincèrement la paix, il envoya tout de suite un courrier à Vienne, avec la déclaration que si les troupes impériales faisaient un pas de plus en avant, il entrerait sur le territoire autrichien. Il ne négligea, jusqu'à la réponse, aucune des précautions qui pouvaient le mettre en mesure de recommencer la guerre avec avantage, renforçant son armée, formant des magasins, fortifiant Palma-Nova et Osopo, deux forteresses qui couvraient le Frioul et servaient d'appui à son armée.

En rendant compte au directoire des tergiversations et des délais diplomatiques de l'Autriche, Bonaparte lui dit (1) que dans le système que manifestait cette puissance à l'égard de l'Italie, il croyait entrevoir qu'elle céderait peut-être en dédommagement la ligne du Rhin. « Je vous prie, ajoutait-il, de

(1) Dépêche confidentielle du 22 juin.

Digitized by Google

» nous faire savoir ce que nous devons répondre ; » 1° s'ils persistent dans l'opinion de vouloir un » congrès ; 2° si vous céderiez Venise pour le Rhin : » dès lors l'Empereur aurait une influence immense » en Italie. »

« Le directoire, répond le ministre Charles De- » lacroix (1), partage l'étonnement que vous a » causé la déclaration des ministres de l'Empereur : » il approuve la réponse que vous et le général » Clarke y avez faite.

» L'Empereur ne peut plus réclamer l'art. 6 des » préliminaires relatifs au congrès ; lui-même en a » éloigné la tenue en employant à des négociations » particulières le temps fixé pour la conclusion de » la paix.

» Ce n'est pas vouloir la paix que de compliquer » les négociations en y appelant une personne qui » vient de s'isoler et va traiter séparément pour » elle-même : vous verrez par les pièces ci-jointes » que l'Angleterre sépare entièrement sa paix de » celle de ses alliés. De son côté, le directoire a cru » pouvoir et devoir ouvrir la négociation à Lille » avec l'Angleterre, ce qui rend impossible l'exécu- » tion du congrès de Berne, l'Angleterre ne pou- » vant traiter tout à la fois dans deux villes.

» Quant à la paix que nous avons à conclure » avec l'Empereur et l'Empire, il est évident qu'elle » nécessite un congrès, auquel doivent être appe- » lés les princes d'Allemagne qui y sont intéressés ; » mais ce congrès ne doit s'ouvrir qu'après la con- » clusion de la paix particulière entre la république » et la maison d'Autriche.

» Le directoire ne s'y est jamais refusé.

» L'intention du directoire exécutif est que l'ar- » mistice soit observé, quand même les négociations » seraient suspendues ou rompues, jusqu'à ce » qu'il vous ait transmis de nouveaux ordres. Il at- » tache le plus grand prix à ce que les hostilités ne » recommencent pas, attendu l'influence fâcheuse » qu'elles pourraient avoir sur l'intérieur de la ré- » publique ; mais il est convaincu que pour par- » venir à éviter les hostilités, il faut déployer la » plus grande énergie, montrer l'air le plus me- » naçant.....

» Quand aux États vénitiens que nous occupons, » il faut distinguer ceux que nous devons évacuer » et que l'Empereur pourra occuper en exécution » des préliminaires, si la paix se conclut, de ceux » qui sont réservés par l'article 11 de ces mêmes » préliminaires.

» Ces derniers ayant toujours été regardés, de- » puis leur occupation, comme devant être gouver- » nés d'après les principes républicains, le directoire » vous charge de les organiser fortement d'après » les mêmes principes, et de préparer leur réunion » à la république italique..... »

On voit ici clairement que le directoire n'entendait pas se dessaisir de Venise en faveur de l'Autriche : telle n'était pas l'arrière-pensée de Bonaparte, qui n'entrevoyait de paix possible qu'en consommant tout entier le sacrifice de cette ancienne république.

Dans sa dépêche, le ministre des relations extérieures annonçait l'ouverture des négociations de Lille avec l'Angleterre. Il faut ici éclaircir ce point intéressant de la politique insulaire de l'époque.

Le cabinet de Londres, depuis le commencement de juin, était dans la plus vive attente au sujet de la nature et de la marche des négociations entamées entre l'Autriche et la France.

Éclairé seulement par la correspondance de M. Hammont, Pitt mit en délibération d'ouvrir sans délai une négociation nouvelle avec la France soit pour ne pas rester isolé dans la guerre, soit pour amener l'Autriche à reconnaître qu'*il était* dans son intérêt d'agir d'un commun *accord* avec son allié. Cette démarche, pour une nouvelle ouverture, fut résolue au moment même du plus grand danger qui eût encore menacé la puissance britannique. Les équipages de la plupart de ses flottes dans la Manche étaient en révolte ouverte. L'Angleterre paraissait d'autant plus pressée de la paix au dehors, que l'insurrection des équipages des vaisseaux mouillés au Nore, à Sherness, aux Dunes, à Yarmouth, loin de se terminer comme la révolte des équipages des vaisseaux en station à Portsmouth et à Plymouth, était portée au contraire à la plus grande extrémité, menaçant des suites les plus graves, même de passer à l'ennemi. Il était difficile de prévoir quelles seraient les suites de cette rébellion de la marine royale dans la Tamise et des ports adjacents. D'une nature bien plus envenimée que celle de Plymouth et de Portsmouth, elle présentait les symptômes les plus terribles, au moment où l'on savait que les côtes voisines de la Tamise étaient menacées d'un débarquement protégé par une escadre française : on en inférait que le soulèvement même des équipages britanniques pouvait faire partie d'un plan depuis longtemps combiné.

Qu'on se figure Richard Parker, simple matelot, chef de la révolte, prenant à Shernes, le titre et les fonctions d'*amiral de la flotte* et la flotte elle-même, qui consistait en un vaisseau de 98, un de 74, neuf de 64, et en outre quatre frégates, quatre

(1) Dépêche confidentielle du 1er juillet.

Digitized by Google

chaloupes avec deux navires munitionnaires, prenant le nom de *République flottante*; et toutefois qu'on se représente, malgré de si grands troubles dans leur marine, les Anglais restant maîtres de la mer et se montrant, avec d'autres escadres, devant Brest, comme devant Cadix et le Texel : c'était de la fermeté romaine.

Le ministère et le parlement de concert agissaient avec autant de prudence que d'énergie, pour apaiser la révolte. Le secrétaire d'État Dundas avait lu, dans la séance des communes du premier juin, un message du roi, par lequel S. M. en communiquant à la chambre la proclamation de pardon rendue en faveur des matelots révoltés, l'informait de l'opiniâtreté réfractaire qu'ils avaient montrée à persister dans leur révolte, et recommandait à son parlement de prendre des mesures pour prévenir et punir toutes les tentatives de trahison qui auraient lieu par des provocations à la sédition dans le service de l'État.

En effet, tous les papiers anglais étaient remplis de récits concernant les tentatives faites pour corrompre, débaucher les forces de terre et de mer, et les soulever contre le gouvernement. Les journaux du ministère reprochaient publiquement au jeune duc de Bedfort, l'un des chefs de l'opposition, d'employer ses grandes richesses à ces manœuvres coupables, et à jouer le même rôle que Philippe d'Orléans en France, au moment de la révolution.

Et ce fut dans le paroxisme de cette crise navale, que lord Grenville écrivit le 1er juin au ministre des relations extérieures de France, pour lui proposer une nouvelle négociation qui fut aussitôt acceptée, mais pour une *paix séparée*, selon la réponse du ministre Charles Delacroix. Comme le ministère anglais avait intérêt à gagner du temps, et que sa démarche avait moins pour objet d'en venir à un arrangement précipité et sans garantie avec la France que de déjouer la politique équivoque de l'Autriche, lord Grenville écrivit de nouveau au ministre du directoire pour lui demander, au nom de son gouvernement, ce qu'il fallait entendre par une *paix séparée*, dont sa dépêche précédente faisait mention. Il était évident qu'il s'agissait d'une paix particulière, séparée de la paix négociée alors avec l'Autriche.

Dans l'intervalle, le parlement et le ministère prirent les mesures les plus prudentes et en même temps les plus vigoureuses et les plus efficaces, non-seulement pour réprimer et punir la révolte navale de la nature la plus dangereuse pour l'empire britannique, mais aussi pour découvrir et punir quiconque, par des moyens de corruption, des écrits incendiaires et des sommes d'argent secrètement distribuées, s'efforçait à faire soulever les forces de terre et de mer contre le gouvernement.

Déjà même à Londres, et dans les provinces, il s'était formé des associations, qui, portant des marques distinctives, ranimaient le patriotisme, soutenaient le crédit, et tendaient à maintenir le ministère dans toute son autorité. De sorte que malgré tous les mouvements, toutes les intrigues pratiquées pour le renverser, le ministère resta en place et prévalut.

Grâce aux mesures qu'il avait prises, l'insurrection de la flotte approchait de sa fin. Le nombre des vaisseaux révoltés à Sherness et au Nore diminuait chaque jour : il fut bientôt réduit à trois ou quatre. C'est sur ces vaisseaux que s'étaient retirés les délégués de la flotte ou le comité directeur de l'insurrection. Le gouvernement mettait le plus grand intérêt à s'en saisir, surtout de Richard Parker, leur chef, qui s'était déclaré grand amiral de la république flottante. Le conseil du roi promit cinq cents livres sterling à toute personne qui livrerait ce chef de révolte. Parker et ses principaux complices furent livrés par l'équipage du *Sandwich*. Les deux délégués, le président et les dix membres du comité d'insurrection du vaisseau *l'Inflexible*, stationné au Nore, n'eurent que le temps de se sauver dans la chaloupe et de se réfugier à Calais, où ils entrèrent le 15 juin au matin. Ils s'accordèrent à dire que s'ils avaient eu de l'argent pour le répandre à propos, surtout au moment où l'on vint offrir aux équipages le pardon du roi, sous condition de livrer les chefs du soulèvement, le pardon eût été refusé, et que, ce pas fait, la flotte anglaise se sauvait dans les ports de France, et même qu'il y eut un instant, sur la fin de l'insurrection, où vingt et un vaisseaux de ligne étaient sur le point de faire voile pour Brest.

Il est de fait que, faute d'avoir eu un ou deux millions immédiatement disponibles, le directoire exécutif ne put tirer aucun parti de cette révolte dans la marine d'une puissance ennemie qui, en ce moment-là même, lui faisait des ouvertures de paix. Parker, le 30 juin, subit son supplice à bord du *Sandwich*.

Dans l'intervalle, il y avait eu entre les deux gouvernements échange de quelques notes relatives à la négociation proposée. Le ministère anglais hésitait néanmoins de s'engager avant de connaître la nature des négociations entamées entre l'Autriche et la France, d'autant plus qu'il ne lui avait encore été rien communiqué officiellement par la cour impériale touchant les articles préliminaires.

Enfin, il reçut, le 17 juin, par le messager d'État East, venant de Vienne directement, la première

Digitized by Google

dépêche contenant une information officielle à ce sujet ; mais toutefois avec des réticences, une partie des articles restant couverts du plus profond mystère, parce que leur nature exigeait, disait-on, qu'ils le fussent pendant quelque temps, et probablement même jusqu'à la paix définitive. A la vérité les ministres furent instruits un peu plus à fond des dispositions de l'Autriche, par l'arrivée de M. Hammond, également de retour de Vienne, et en dernier lieu de Dresde et de Berlin.

Tous se réunirent le même jour en conseil du cabinet, pour discuter les dépêches et les informations, et aviser à la marche qu'il conviendrait d'imprimer aux affaires du dehors. Pitt fut d'avis de donner suite aux ouvertures faites à la France; mais le cabinet ne fut pas unanime sur la nécessité de la paix. Les secrétaires d'État Grenville et Dundas étaient d'accord avec le roi et le premier ministre pour la conclure aux meilleures conditions possibles. Le duc de Portland, le comte Spencer et M. Wyndham ne croyaient pas les circonstances opportunes, et voulaient encore essayer le sort des armes. Ils alléguaient que si tout le monde désirait la paix, la perspective des troubles intérieurs qui la rendait plus favorable pour les ennemis de l'Angleterre, avait fait place à des circonstances qui ne la montraient plus si urgente ; que les troubles de l'Irlande étaient assoupis, sinon éteints; que la ville de Londres venait de se prononcer entre les deux partis d'une manière atterrante, sinon pour l'opposition, du moins pour les partisans du système populaire qui avait grossi ses drapeaux; qu'enfin le feu de la révolte était étouffé dans la marine, et que le supplice tranquille et paisible des chefs assurait le triomphe définitif de l'autorité publique.

A ces considérations ils en ajoutaient d'autres relatives à l'état intérieur de la France, où il régnait, disaient-ils, beaucoup de fermentation dans les esprits. Selon leur manière de voir, il n'y avait de garantie ni pour aucune négociation sincère, ni pour aucune paix quelconque. En un mot, une révolution pouvait changer subitement la face de la France, qui, dans son état actuel, n'offrait à la paix aucune chance de sécurité pour l'avenir.

Pitt fit observer que la lutte qui se manifestait dans Paris et au sein du gouvernement, était moins entre les royalistes proprement dits, et les républicains, qu'entre la majorité du directoire et un parti nombreux de modérés du corps législatif, opposé à cette majorité, et qui n'avait réellement en vue que de donner la prépondérance à Carnot et à Barthélemy dans le pouvoir exécutif; qu'il était vrai que ce dernier, qui venait d'y être appelé récemment, était très-porté à la paix et à la modération, et que si son parti prévalait, la paix générale serait presque infaillible; qu'il était donc prudent de se mettre en mesure d'en recueillir les fruits; que si, au contraire, le parti modéré, qui était en majorité dans les conseils, venait à succomber, il n'en serait pas moins politique de donner suite aux négociations, afin de laisser tout l'odieux de la rupture au parti violent resté vainqueur, et qui ne manquerait pas de défaire l'œuvre préparatoire de la paix ; que d'ailleurs la maison d'Autriche, d'après les dernières informations du cabinet, loin de se hâter de conclure, attendrait elle-même l'issue de la crise qui commençait à agiter violemment la France; qu'enfin rien ne serait négligé dans l'intervalle pour y étendre des ramifications en faveur de la bonne cause. Tout bien pesé, on décida de nouveau qu'il serait donné suite aux ouvertures.

De son côté, le directoire exécutif avait arrêté que la négociation n'aurait pas lieu à Paris, mais à Lille en Flandre, à cause de son télégraphe, et comme point à peu près intermédiaire entre Paris et Londres. Un courrier extraordinaire, parti de cette dernière ville et arrivé le 20 juin à Paris, annonça au directoire que lord Malmesbury, chargé de *négocier la* paix au nom de l'Angleterre, était prêt *à se rendre* à Lille, dès que le gouvernement français voudrait y ouvrir les négociations.

Déjà le directoire ayant délibéré sur le même objet, le conseil privé d'Etat fut convoqué sur les dépêches reçues la veille de Paris, en réponse à la note par laquelle le ministre britannique avait demandé l'explication de *paix particulière* dont le directoire exécutif avait usé dans son passe-port pour le négociateur anglais. Par sa réponse, le gouvernement français adoptait non-seulement la nomination de lord Malmesbury comme ministre plénipotentiaire, mais il consentait de traiter avec la Grande-Bretagne, soit séparément, soit aussi de la part des alliés de chacune des deux nations contractantes, sauf l'Autriche, déjà engagée dans une paix particulière. C'était le directeur Barthélemy qui avait obtenu de ses collègues cette décision qui devait, selon lui, aplanir les voies de la paix.

Le conseil privé, assemblé le 24 à midi, résolut, après une séance de cinq heures, de ne plus différer le départ de lord Malmesbury, qui aurait pour secrétaire de légation M. Charles Ellis. On s'occupa dans cette même séance de tracer les bases de ses instructions.

De son côté, le directoire, sur les observations de Barthélemy, voulant donner à son ambassade une solennité qui permît d'autant moins aux Anglais de douter des intentions pacifiques du gouvernement français, nomma trois ministres plénipoten-

Digitized by Google

tiaires : Letourneur de la Manche, ex-directeur, chargé de présider la légation; Maret, ci-devant nommé ambassadeur à Naples, qui, se rendant à son poste, en 1793, s'était vu plonger dans les cachots de l'Autriche; et enfin Pleville-le-Pelley, qui, jouissant déjà de la réputation d'un marin aussi éclairé que brave, avait perdu la jambe droite en combattant.

Le directeur Barthélemy n'eut pas dans ces nominations toute l'influence qu'on attendait de sa position et de ses antécédents. Voici ce qui était arrivé : il avait proposé trois diplomates qui auraient réuni les suffrages du public : c'étaient Bourgoing, ancien ambassadeur de France en Espagne, employé depuis trente ans dans la carrière diplomatique; Maret, qui fut adopté, et qui déjà connu en Angleterre par les efforts qu'il avait faits, en 1792, pour prévenir la rupture, lors de sa mission à Londres, ne pouvait manquer d'être agréable au ministère anglais; enfin le ci-devant commissaire des relations extérieures Colchen, homme éminemment recommandable, et que le patronage de Barthélemy ne put faire passer que comme secrétaire général de la légation; à la vérité, il fut investi d'une confiance supérieure à la nature du titre dont il était revêtu. Barthélemy avait déclaré qu'il ne pouvait donner sa voix à Letourneur, qu'il ne connaissait pas, ni se résoudre à le mettre en chef dans une partie tout à fait neuve pour lui : ce directeur avait été assez vivement appuyé par Barras, qui insistait aussi sur l'inconvenance d'un pareil choix. La faiblesse des trois autres membres du directoire pour un ancien collègue, régicide comme eux, l'emporta sur les raisons de Barthélemy et de Barras, qui réclamaient un homme du métier. Barras, de son côté, proposait un candidat que Barthélemy eût adopté volontiers. Il s'agissait de l'ex-évêque d'Autun Talleyrand-Périgord, qui, s'étant mis à l'abri du régime de la terreur en se réfugiant aux États-Unis d'Amérique, avait obtenu solennellement son rappel par un décret rendu à la fin de la session conventionnelle, sous l'influence et par la faveur de madame de Staël et de sa coterie, dont le conventionnel Chénier, à cette occasion, s'était fait l'organe à la tribune. Un personnage tel que Talleyrand, si au fait des ressources et des manéges de la diplomatie, ne pouvait d'ailleurs rester longtemps sans occuper de hauts emplois, au milieu du tourbillon de tant d'intrigues et à la faveur d'une corruption presque universelle.

C'est pour qu'il y eût également une légation quatuorvirale de la part de la Grande-Bretagne, que lord Malmesbury fut accompagné de trois jeunes seigneurs anglais qui jouissaient d'une réputation précoce de talents et de connaissances, les lords Pembroke, Lewison-Gower et Morpeth; ils furent adjoints à l'ambassade.

Les plénipotentiaires français arrivant à Lille vers la fin de juin, y furent reçus au bruit du canon; mais l'accident survenu au chef de la légation Letourneur, dont la voiture versa à la porte même, fut regardé comme un mauvais présage.

Le plénipotentiaire anglais y arriva le 4 juillet. Le 8 il donna sa première note conçue en expressions claires et précises, contenant les conditions auxquelle l'administration anglaise était prête à conclure la paix. Voici ces conditions :

« L'Angleterre rendra à la France toutes les con-» quêtes qu'elle a faites sur elle sans exception, et » la France gardera toutes ses conquêtes. Quant à » ce qui regarde les alliés de la France, c'est-à-dire » l'Espagne et la Hollande, l'Angleterre entend » conclure la paix avec l'une et l'autre aux condi-» tions qu'elle restera en possession de l'île de la » Trinité, du cap de Bonne-Espérance et de la » forteresse de Trinquemale, dans l'île de Cey-» lan. »

Il fut répondu, le 15 juillet, de la part du directoire, à cette note, que le gouvernement français demandait, comme articles préliminaires de la négociation, que l'Angleterre restituât toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur l'Espagne et sur la Hollande, comme celles qu'elle avait faites sur la France.

A ces demandes, qui n'étaient point encore le prix de la paix, puisqu'il ne s'agissait que d'articles préliminaires, l'administration britannique fit naturellement des objections. Le directoire parut convaincu lui-même de l'exagération indiscrète de ses demandes, en restant irrésolu longtemps, et en avouant même qu'il réfléchirait s'il pouvait se désister de quelques points, relativement à l'Espagne et à la Hollande.

Il se passa en attendant plusieurs semaines pendant lesquelles les ministres des deux gouvernements eurent diverses conférences, et échangèrent quelques notes sans qu'il y eût rien de décidé, jusqu'au moment où lord Malmesbury fut instruit que la réponse de l'administration batave n'avait pas été satisfaisante; mais qu'on avait encore une fois envoyé à la Haye, et qu'on espérait recevoir, à peu près dans huit jours, une réponse sur la seconde dépêche.

On verra bientôt la raison de cette comédie diplomatique, car c'en était une de la part du directoire de prétendre qu'il lui fallait attendre le consentement d'une administration qu'il avait créée, qu'il

Digitized by Google

pouvait renverser, et qui était par conséquent tout à fait à ses ordres.

Ceci tenait à l'état de crise où se trouvait alors la France, et aux approches d'une nouvelle révolution qui y était imminente. Mais avant d'en marquer ici le caractère et les effets, voyons ce qui s'était passé depuis la fin de juin à Montébello et à Udine, foyers d'une négociation bien autrement importante que celle de Lille.

Dans la note que donnèrent, le 28 juin, les deux plénipotentiaires marquis de Gallo et comte de Meerfeld, le cabinet impérial déclarait ne pouvoir se désister de la demande de la tenue de deux congrès, tant pour la paix de l'empire germanique que pour celle de ses couronnes héréditaires auxquels ses alliés seraient invités. Regardant ces deux congrès, d'après le strict sens des préliminaires, comme indispensables, S. M. l'Empereur et roi avait déjà prévenu ses alliés de l'invitation qui en serait faite. « Toujours loyale, toujours conséquente dans ses » principes et dans sa conduite, ajoutait la note, » S. M. l'Empereur et roi n'a fait que solliciter la » conclusion de la paix, d'après la forme et d'après » les engagements contractés vis-à-vis de ses alliés. » Ce qui lui importe de préférence est que la droi- » ture inaltérable de son caractère soit à l'abri de » tout reproche... »

Les deux plénipotientiaires terminaient ainsi : « Les soussignés acceptent volontiers l'invitation de » continuer les négociations entamées ; et ils prient » les citoyens plénipotentiaires de la république » française de vouloir bien établir le siége de la né- » gociation dans la ville d'Udine. »

Ils se rendirent aussitôt de Césano près Milan à Udine, où Clarke alla les joindre. « Je m'y rendrai, » manda Bonaparte au directoire (1), dès l'instant » que MM. de Gallo et Meerfeld auront reçu les » pouvoirs et les instructions pour la paix définitive. » Je ne sais à quoi attribuer, si ce n'est à la situa- » tion intérieure de la France, les longueurs que » l'Empereur porte dans la négociation. L'Empe- » reur se comporte comme s'il ne voulait plus la » paix ; son état militaire augmente et il fait faire » des têtes de pont sur toutes les rivières, telles que » la Save et la Drave. »

De son côté, Bonaparte, jetant un pont sur l'Isonzo, en fit fortifier deux têtes et prit toutes les mesures « pour faire voir à l'ennemi, écrivit-il au » directoire, que nous ne craignons pas la guerre » et que nous sommes prêts à la recommencer. Si » la guerre recommence, il faudra faire en sorte » que l'armée du Rhin-et-Moselle et celle de Sambre- » et-Meuse n'en fassent qu'une, afin que l'ennemi » se trouve entre l'armée d'Italie et celle-là. Prise » entre deux feux, la maison d'Autriche serait » perdue. »

En partant de Césano, les plénipotentiaires autrichiens avaient expédié à Vienne un courrier pour réclamer des instructions, afin de reprendre les négociations à Udine. Sur les instances de Bonaparte, leur secrétaire de légation, M. Baptiste, partit de son côté pour la capitale de l'Autriche, avec de nouveaux projets de conciliation et des dépêches pressantes sur le même objet.

Les personnages influents, qui, à Vienne ainsi qu'à Paris, étaient portés pour la paix, proposaient aussi des moyens de rapprochement qui étaient aussitôt rejetés par le parti de la guerre.

Chefs du parti pacifique au cabinet du Luxembourg, Carnot et Barthélemy étaient pénétrés de toute l'importance de la paix pour la république ; ils pensaient que les préliminaires de Léoben étaient assez avantageux pour pouvoir servir de base à un traité définitif, et témoignaient le désir que les conditions qui y étaient stipulées fussent observées. Carnot même a déclaré publiquement depuis (2) qu'il croyait ce traité préférable à *celui qui fut* signé ensuite à Campo-Formio, et que le directoire aurait pu faire la paix définitive cinq mois plus tôt aux conditions alors convenues. Très au fait du désordre des finances et de l'épuisement des ressources, connaissant d'ailleurs tous les maux de la France, Carnot était convaincu que le renouvellement des hostilités pouvait, et ce sont ses propres expressions, *rendre de nouveau l'existence de la république problématique*, et qu'une paix, pour être durable, devait offrir des conditions qui ne fussent pas onéreuses. Son avis était qu'il fallait exciter l'ambition de l'Empereur en lui donnant une partie des dépouilles de l'Europe, afin de l'intéresser au maintien de ce que la France aurait acquis. Bonaparte lui-même pensait alors comme Carnot.

C'est ainsi qu'animés du désir de concilier les intérêts de l'Empereur avec ceux de la république, Carnot et Barthélemy proposaient de convertir en un traité définitif les préliminaires de Léoben, qui stipulaient que Mantoue serait rendu à l'Empereur, et Venise remise aux nouvelles républiques.

Carnot voulait en outre que, pour opposer à l'Empereur, en Italie, une barrière encore plus formidable que la république cisalpine, on donnât au duc de Parme les légations de Bologne et de Ferrare et le Modénois en échange de la Floride et de la Louisiane, qui étaient à charge au roi d'Espagne et

(1) Dépêche confidentielle du 2 juillet.

(2) Dans ses Mémoires.

Digitized by Google

qu'il aurait volontiers cédées pour procurer un établissement à l'infant duc. Par là, le roi d'Espagne se trouvant intéressé dans les affaires d'Italie, aurait contrebalancé l'Empereur, et son alliance, encore précaire avec la république, aurait acquis plus de stabilité par la nécessité où il eût été de faire cause commune avec elle. De son côté, la France serait entrée en possession de l'un des pays les plus beaux et des plus importants du nord de l'Amérique, et l'aurait républicanisé; se procurant ainsi à la fois des positions militaires dans le golfe du Mexique, et les moyens de s'approprier un jour le commerce de cette vaste possession.

Mais l'obstination que mettait la majorité du directoire à garder Mantoue et à s'adjuger la ligne militaire du Rhin déjoua ce plan assez spécieux.

Voyons quelle était la nature des directions envoyées alors de Paris par le ministre des relations extérieures aux deux plénipotentiaires français. Voici d'abord ce qu'il leur écrivit au sujet de l'Angleterre, très-peu de jours avant l'ouverture des conférences de Lille.

« Le directoire vous charge (1) d'insister vive-
» ment pour que l'Angleterre soit totalement écar-
» tée du traité à conclure, son intervention ne
» pouvant qu'entraver les négociations. L'Empereur
» doit être satisfait, il aura rempli ce qu'il doit à
» son allié, et sa médiation est acceptée pour la
» paix entre la république et l'Angleterre : le direc-
» toire vous y autorise.

» Il verrait sans peine le roi d'Angleterre ex-
» pulsé de l'Allemagne, et le Hanovre servir d'in-
» demnité au stathouder.

» Quant aux arrangements relatifs à l'Italie, le
» directoire, en procurant à la république trans-
» alpine Mantoue, Brescia jusqu'à l'Adige, consenti-
» rait à ce que Venise appartînt à l'Empereur ; mais
» il demanderait que la petite ville de Chioggia,
» qui se trouve dans les Lagunes à l'embouchure
» de l'Adige, fût réservée à cette république, afin
» de lui procurer un débouché pour l'exportation
» de ses denrées.

» Le directoire désire également que Corfou et les
» îles vénitiennes soient réservées à la république
» française..... »

Ainsi l'échange de Mantoue pour Venise était déjà un point consenti par le cabinet du Luxembourg, et qui aurait pu amener la négociation à son terme, si l'Empereur n'avait pas été retenu alors par des considérations d'une nature plus générale.

L'impatience de Bonaparte était extrême en voyant que rien n'avançait. Bien qu'il n'ignorât pas les motifs des tergiversations de la cour impériale que le marquis de Gallo lui avait laissé entrevoir, il n'en avait pas moins pressé ce plénipotentiaire d'envoyer à Vienne son secrétaire de légation avec des dépêches tendant à aplanir les difficultés. On y proposait au premier ministre plusieurs questions au sujet des ouvertures incidentes qui s'étaient offertes dans le cours de la discussion à Montébello.

A l'arrivée du secrétaire du marquis de Gallo, le plus grand mystère régnait même à la cour impériale sur les négociations. Bien que l'impatience publique se fût trompée en annonçant plus d'une fois leur rupture, on ne pouvait plus se dissimuler les difficultés qui en entravaient la marche.

La cour étant avide de particularités, non-seulement à ce sujet, mais sur le général Bonaparte, principal négociateur français, voici la note confidentielle que remit au baron de Thugut, sur sa demande, M. Baptiste, secrétaire de légation du marquis de Gallo :

« Votre Excellence apprécie parfaitement les diffi-
» cultés de la négociation ; elles résultent principa-
» lement des variations qui s'élèvent du côté du
» gouvernement français. Les révolutions qui se
» préparent dans le foyer de Montébello se succè-
» dent avec tant de rapidité qu'elles ont fait naître
» l'idée au gouvernement français d'apporter des
» changements essentiels aux bases de la pacifica-
» tion, telles qu'on les avait tracées aux conférences
» de Léoben. Le général Bonaparte, en particulier, a
» proposé des arrangements absolument différents
» de ceux qui avaient été réglés par les préliminai-
» res; Mantoue est surtout un objet de beaucoup de
» discussions. D'après les difficultés survenues, le
» sort de cette place importante, que la cour de
» Vienne regarde avec raison comme son principal
» boulevard du côté de l'Italie, serait fixé par des
» arrangements ultérieurs entre le directoire exé-
» cutif et le cabinet impérial. En voici la raison :
» Depuis que les grands projets d'une république
» cisalpine ont commencé à éclore et que la révolu-
» tion de Venise leur a donné encore plus de consis-
» tance, les Cisalpins croient que cette même forte-
» resse est une barrière indispensable pour leur
» sûreté; de là ce nœud dans le débrouillement des
» droits futurs et des intérêts réciproques, que
» toute l'habileté des négociateurs respectifs, jointe
» à l'intimité personnelle qui règne entre eux, n'a
» pu encore défaire. Cependant la même source de
» confiance qui a fait charger un ministre étranger
» des intérêts les plus chers de la monarchie autri-
» chienne subsiste toujours ; et, d'un autre côté, le
» marquis de Gallo n'oubliera rien pour répondre,
» par le plus grand effort, à l'idée que l'Empereur

(1) Dépêche confidentielle du 3 juillet.

Digitized by Google

» et l'Impératrice se sont faite de ses talents.

» Du reste Bonaparte dirige, gouverne, modifie » de son charmant séjour de Montébello, très-beau » château près de Milan, tout l'ensemble des répu- » bliques auxquelles il donne l'existence en Italie, » avec un pouvoir plus illimité, une autorité plus » efficace que si, dans la réalité, il était déjà protec- » teur ou dictateur de cette belle partie de l'Europe. » Il serait peut-être injuste d'accréditer les idées de » ceux qui lui supposent, dès à présent, des vues » qui ne seraient pas éloignées d'un but final de ce » genre. Mais au moins est-il vrai qu'aucun général » d'armée, depuis Walleustein, ne se trouva, sous » ce titre, plus près de la souveraineté; que jamais » commandant en chef de la force armée ne concen- » tra avec plus d'énergie tous les pouvoirs militaire, » politique et civil, législatif et exécutif, monarchi- » que et populaire en sa seule personne; enfin que » depuis Jules César, l'Italie ne vit ses destinées con- » fiées avec moins de réserve entre les mains de son » vainqueur.....

» Je ne parlerai pas de l'influence décisive que le » général Bonaparte peut avoir dans les affaires de » France même; ni du point de vue sous lequel on a » regardé la venue inopinée du forcené jacobin » Dubois de Crancé à son armée avec une mission » secrète de Paris; ni des discours qu'on attribue à » plusieurs officiers généraux depuis son apparition, » afin de pénétrer les soldats de la nécessité d'une » campagne contre les royalistes de France, ni de » l'effet que font ces discours sur le militaire, ni » enfin des conjectures auxquelles ils donnent lieu. » Je dirai seulement à Votre Excellence que le géné- » ral Bonaparte, au milieu de toute la splendeur qui » l'environne, jouit d'une satisfaction plus douce » que celle qu'il pourrait tirer de tous les honneurs » qui lui sont rendus et de tout le pouvoir qu'il » exerce : c'est celle de réunir sa famille autour de » lui et de la combler de bie faits. Il vient de ma- » rier à Montébello une de ses sœurs, qu'il aime » passionnément (Pauline), avec son adjudant gé- » néral Leclerc, officier distingué par son mérite » et par ses agréments extérieurs : il lui a fait ap- » porter une dot de cinq cent mille livres avec le » grade de général de brigade. Voilà des détails qui, » peut-être, pourront éclairer Votre Excellence sur » le caractère du principal négociateur..... »

Les questions transmises par le marquis de Gallo donnèrent lieu à de longues conférences où il fut décidé qu'on suspendrait les réponses, ou qu'on n'en donnerait que de dilatoires. On se fondait sur l'attente d'un événement à Paris, qui changerait le gouvernement de la France et rendrait plus favorables pour l'Autriche les chances de la paix.

En effet il s'agissait de savoir si la majorité du directoire, qui penchait moins pour la paix que pour la guerre, céderait l'influence à la minorité, c'est-à-dire au parti pacifique de Carnot et de Barthélemy qui étaient soutenus par la majorité des deux conseils. Celui des Cinq-Cents avait ouvert ses séances, sous la présidence de Pichegru, en se déclarant contre la politique et le système d'administration de la majorité du directoire. D'une part, si l'opinion publique était en faveur des conseils, de l'autre cet avantage se trouvait balancé, pour la majorité du directoire, par l'union et la connaissance des partis révolutionnaires; par l'audace et l'indifférence sur le choix des moyens; en un mot par la possession du pouvoir exécutif et le dévouement de l'armée qui dépendait de lui.

Le parti antidirectorial était d'ailleurs composé d'éléments mal assortis : il comptait un grand nombre de véritables républicains, de constitutionnels sincères, ayant Carnot à leur tête, désirant le maintien de la constitution, et ne voulant que prévenir les atteintes que le directoire y portait par des coups d'autorité qui compromettaient à chaque instant la liberté civile et politique, et qui rendaient le gouvernement odieux aux républicains eux-mêmes. Dans ce parti se trouvaient ceux qui étaient mécontents par quelque motif que ce fût et un petit nombre de royalistes qui agissaient par l'impulsion des Bourbons et à l'aide des subsides de l'Angleterre; mais royalistes inconsidérés, trop enclins à regarder leurs désirs et leurs passions comme des moyens, et qui, par leur impatience ou leurs fausses démarches, perdaient les moyens plus réels que le temps leur offrait avec une sage lenteur.

Dans cet état de choses, il n'était pas étonnant qu'une grande fermentation se manifestât dans les esprits et agitât la capitale. Il ne sera pas sans intérêt de se reporter ici aux impressions du moment, consignées dans quelques fragments d'une correspondance secrète que le ministre d'État Hardenberg entretenait et recevait de Paris par ordre du roi de Prusse, et qu'il communiquait à S. M. à l'insu des autres ministres du cabinet. On n'en appréciera que mieux une crise qui a eu la plus grande influence sur les destinées de l'Europe, et dont par conséquent nous ne devons pas omettre, en la caractérisant, les circonstances principales.

« Nous voilà en pleine négociation de paix, man- » dait le correspondant dès le mois de juin, non- » seulement avec l'Empereur, mais avec l'Angle- » terre. Espérons que dans peu nous serons en paix » avec le monde entier. Il ne nous restera plus qu'*à* » *l'être avec nous-mêmes;* mais ce ne sera pas le » plus aisé. Il règne ici beaucoup de fermentation

Digitized by Google

» dans les esprits. Les murs de Paris se couvrent » depuis quelque temps de placards où les divers » partis préludent par leurs débats à une explosion » sérieuse. Des clubs se forment, soit jacobins, soit » monarchiques ; les citoyens se divisent. La réu- » nion de Clichy, ainsi nommée parce qu'elle se » tient rue de Clichy, maison de M. Gérard Desod- » dières, est alléguée pour autoriser ces affiliations ; » mais dans cette réunion, il n'entre que des mem- » bres du corps législatif, et ses règlements défen- » dent d'en faire une société populaire. Elle n'en » est que plus menaçante pour la majorité du direc- » toire. Aussi s'est-il hâté de lui opposer le club des » nouveaux jacobins, qui, le 21 juin, s'est réuni à » l'hôtel de Montmorency. Ginguené en a été » nommé président et Méchin secrétaire. Le nombre » des sociétaires est déjà de cinq cents. On y compte » quatre-vingts députés du tiers-conventionnel. Ce » club, qui n'est autre que le *cercle-constitution-* » *nel* de Sieyes, sera secondé par deux autres où » les militaires sont également admis de préférence ; » l'un sous le nom de cercle des *conservateurs de* » *la constitution*, est établi au faubourg Saint- » Marceau ; l'autre, sous celui de *cercle des fonda-* » *teurs de la liberté*, au faubourg Saint-Antoine...

» Une commotion est inévitable, par suite de la » lutte entre les deux partis extrêmes. On croit que » le renouvellement de la guerre serait la consé- » quence du triomphe de la majorité du directoire, » d'après l'opinion de ceux qui considèrent la guerre » étrangère comme le levier du système républi- » cain. Aussi les modérés se plaignent-ils que la » présence de Barthélemy au directoire *n'est que* » *la preuve vivante de l'impuissance de la* » *vertu*.... Ce qu'il y a de certain, c'est que les gé- » néraux et les armées se prononcent pour la ma- » jorité du directoire et pour la révolution... »

Quant à Bonaparte il avait d'abord hésité entre les deux partis qui divisaient le pouvoir exécutif, à cause de Carnot qui voulait la paix et avec qui il était en relation particulière. Mais les meneurs et les orateurs du parti de Clichy ayant blessé son amour-propre par leurs discours et leurs écrits, ayant censuré avec aigreur ses opérations et sa conduite en Italie, Bonaparte se prononça fortement contre eux et il les signala comme étant vendus à l'étranger. Tout bien considéré, d'ailleurs, il préférait la république au retour de la royauté, parce qu'il espérait tirer meilleur parti de la première.

Dans l'attente des événements et voulant les faire tourner à son avantage, il envoie à Paris, avec une mission d'observation, son aide de camp de confiance Lavalette, muni d'un chiffre particulier pour correspondre directement avec lui. Les instructions qu'il lui donne lui prescrivent pour première démarche d'aller offrir ses services et son appui à la majorité du directoire, mais en même temps de voir et de ménager Carnot, car il veut se réserver toutes les chances.

A son arrivée à Paris, Lavalette s'acquitte de sa mission auprès de la majorité du directoire, par l'intermédiaire de Barras, auquel il communique une espèce de lettre de créance par laquelle Bonaparte offrait de marcher par Lyon sur Paris à la tête de vingt-cinq mille hommes, *si les affaires prennent une tournure défavorable à la république*. La majorité du directoire lui écrit aussitôt la lettre secrète que voici :

« Nous avons vu, citoyen général, avec une » extrême satisfaction les témoignages d'attache- » ment que vous ne cessez de donner à la cause de » la liberté et à la constitution de l'an III. Vous » pouvez compter sur l'entière réciprocité de notre » part. Nous acceptons avec plaisir toutes les offres » que vous nous avez faites pour venir au secours » de la république. Elles sont une nouvelle preuve » de votre sincère amour pour la patrie. Vous ne de- » vez pas douter qu'au besoin nous n'en ferons usage » que pour sa tranquillité, son bonheur et sa gloire. »

Cette lettre était de l'écriture de La Reveillère-Lépeaux, qui l'avait signée, ainsi que Barras et Rewbel.

A l'occasion de l'anniversaire du 14 juillet, les deux armées les plus formidables qu'eût la république, les armées de Sambre-et-Meuse et d'Italie, commandées par Hoche et Bonaparte, se prononcèrent par des pétitions menaçantes contre les deux conseils.

« Des montagnes nous séparent de la France, dit » Bonaparte à ses soldats ; mais vous les franchiriez » avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour » maintenir la constitution, défendre la liberté, » protéger le gouvernement et les républicains. »

Il était alors à Milan, et il avait laissé Clarke à Udine, afin de suivre avec les plénipotentiaires autrichiens les négociations qui tombaient en langueur. Voici ce qu'il en pensait. « Les affaires se » brouillent de plus en plus, écrit-il à Clarke (1), » et on ne peut presque plus douter que ce ne soit » l'effet des machinations de l'étranger pour entra- » ver les négociations. Dès que vous m'aurez an- » noncé l'arrivée du secrétaire de légation M. Bap- » tiste, je partirai sur-le-champ pour Udine... »

Le lendemain, il lui mande : « On ne peut réelle- » ment plus mettre en doute que l'Empereur veut » gagner du temps : quel en est le motif ? Il est dif-

(1) Lettre confidentielle du 17 juillet.

Digitized by Google

» ficile de l'imaginer à moins de le voir dans les » journaux royalistes, dans le club de Clichy et la » rentrée des émigrés. Je l'ai dit positivement au » gouvernement ; il me semble qu'il est aisé de fer- » mer le club de Clichy, de briser toutes ses presses, » et de faire arrêter une douzaine d'émigrés : cela » seul peut nous assurer la paix... Je suis d'avis que » vous pressentiez ces messieurs les plénipoten- » tiaires par une lettre courte et ferme ; que vous » déclariez qu'il est notoire qu'on vous joue ; que » S. M. rompt les préliminaires et qu'elle sera res- » ponsable aux yeux de l'Europe des suites funestes » qu'aura pour l'humanité la guerre cruelle qui va » recommencer... »

Le plus grand obstacle à la paix venait aussi du directoire qui insistait d'une manière absolue pour la cession de la rive gauche du Rhin, y compris Mayence et toute la ligne militaire. C'était vouloir placer l'Empereur dans la fausse position de trahir les intérêts de l'Empire et de violer ses propres déclarations émanées du conseil aulique. Mais le directoire n'ignorait pas que beaucoup de princes d'Allemagne, et la Prusse, en particulier, prêteraient leur adhésion à ce système.

Voici comment venait de s'exprimer à cet égard le ministre des relations extérieures Charles Delacroix, dans sa correspondance avec les plénipotentiaires français à Udine :

« Presque tous les princes séculiers de l'Empire » s'attendent à ce que nous obtenions la limite du » Rhin, et que les maisons princières qui éprouve- » ront des pertes en soient dédommagées par la sé- » cularisation des principautés ecclésiastiques. Le » duc de Deux-Ponts, héritier de l'électeur palatin, » désire ardemment que nous passions avec lui une » convention pour la cession des possessions de la » maison palatine en deçà du Rhin, sous la condi- » tion d'un dédommagement sur la rive droite... » Nous avons également promis nos bons offices au » duc de Wurtemberg et au margrave de Bade.

» Le roi de Prusse ne se refusera pas à recevoir » l'équivalent du duché de Clèves et de la Gueldre. » Vous vous en serez convaincu par la lecture de » sa convention secrète (1) passée avec la républi- » que, dont il désire et demande fortement l'exécu- » tion. Vous verrez dans différents extraits de cor- » respondance que je vous adresse, combien le » cabinet prussien est convaincu qu'il ne pourrait » avoir d'allié solide que la république, et combien » il regrette d'avoir laissé échapper les occasions qui » se sont présentées de réaliser cette alliance. »

Ceci se rapportait à des fragments de la correspondance diplomatique de Caillard, ministre de France à Berlin, au sujet de ses communications et de ses conférences avec le comte de Finckenstein et avec Haugwitz. Vers cette même époque, c'est-à-dire dans les premiers jours de juillet, Caillard obtenait du cabinet prussien une adhésion encore plus spéciale et plus explicite au système politique de la France. Voici à quelle occasion.

Bonaparte et Clarke ayant principalement en vue, dans leurs négociations, d'obtenir la cession de la rive gauche du Rhin, avaient insisté dans leur correspondance avec le ministre des relations extérieures sur ce point, qu'il était nécessaire d'amener la cour de Berlin à se prononcer d'une manière positive sur le principe des sécularisations qui avaient déjà servi de base aux conventions secrètes de cette cour avec la France. Le ministre Charles Delacroix, non moins convaincu que les plénipotentiaires français de l'importance d'une déclaration qui, par sa forme et son énergie, pouvait tirer le cabinet d'Autriche du système de temporisation dans lequel il se retranchait, s'était empressé de communiquer la dépêche des plénipotentiaires au ministre Caillard ; celui-ci, dont toutes les négociations avaient été dirigées dans ce sens, et qui venait d'obtenir un succès, en décidant le gouvernement prussien à renouer avec la république batave ses relations diplomatiques, ne différa point un moment, malgré l'absence du roi, de faire valoir auprès du comte de Finckenstein les nouveaux et nombreux motifs qui devaient décider sa cour à se prononcer d'une manière catégorique sur le principe des sécularisations. Le comte de Finckenstein, très-bien disposé d'ailleurs, allégua qu'il ne pouvait qu'en référer au cabinet du roi, qui était alors aux eaux de Pyrmont. Frédéric-Guillaume se trouvait même dans un état de santé assez alarmant. Son extérieur n'annonçait pas, comme on l'avait prétendu, qu'il fût parfaitement guéri de l'hydropisie dont il était attaqué ; à mesure que l'embonpoint du corps diminuait, les jambes s'enflaient et ne lui permettaient pas d'en faire usage. Les médecins lui avaient d'ailleurs prescrit le régime le plus sévère, relativement à la nécessité de réparer ses forces épuisées.

L'état de santé de ce monarque ne permettait pas de croire qu'il prît désormais une part fort active aux intrigues des cabinets de l'Europe. A vrai dire, celui qui gouvernait la monarchie, c'était le ministre d'État Haugwitz, qui, avec le secrétaire Lecoq, avait depuis longtemps la plus grande part aux affaires du cabinet. Parfaitement au fait de la position et de l'influence de Haugwitz, Caillard lui écrivit une lettre pressante à Pyrmont, afin d'être plus sûr que la proposition qu'il était chargé de faire au nom de

(1) Du 5 août 1796, déjà mentionnée.

Digitized by Google

son gouvernement serait présentée au monarque prussien dans tout son jour et avec tous les développements dont elle était susceptible.

Le zèle de Haugwitz à servir les intérêts de la France put s'exercer d'autant mieux que c'était ce ministre, qui, s'emparant du cœur du roi comme de son esprit, l'avait rendu moins sensible à sa non-médiation dans le traité préliminaire de Léoben, qu'au refus par l'empereur Paul du renouvellement d'alliance entre les cours de Pétersbourg et de Berlin, proposé par le comte de Bruhl.

Le roi souscrivit donc sans hésiter la déclaration suivante, que Haugwitz présenta à sa signature, et qui est restée jusqu'ici parmi les pièces inédites de la diplomatie contemporaine.

DÉCLARATION DU ROI DE PRUSSE.

« Le ministre de France à ma cour, le sieur Caillard, s'est acquitté envers mon ministère à Berlin » d'un office qui lui a été prescrit par le directoire, » et dont il a également donné connaissance à mon » ministre du cabinet, le comte de Haugwitz, qui » m'a accompagné à Pyrmont. Il y demande que je » veuille exprimer d'une manière positive et catégorique, dans une pièce officielle quelconque, ma » détermination sur l'admission du système des sécularisations, à la paix future, et sur les moyens » que je voudrais employer pour le soutenir, puisque Sa Majesté l'Empereur et roi, d'accord sur le » principe dont il s'agit, n'attend que cette démarche de ma part pour décider la sienne.

» Je n'ai pas besoin de rappeler au gouvernement » francais, que dans la convention éventuelle que j'ai » conclue avec lui le 5 août de l'année dernière, nous » sommes tombés d'accord, à l'article 1er, que, pour » dédommager les princes séculiers qui pourraient » perdre à la pacification, le principe de sécularisation devenait absolument indispensable, et qu'en » conséquence j'ai déclaré, en termes exprès, consentir d'avance à accepter ledit principe, moyennant qu'il soit admis par l'Empereur et l'Empire. » Il n'a pas tenu à moi d'entrer depuis cette époque » en explications ultérieures avec la république sur » ce sujet. Après la signature des préliminaires de » Léoben, elle me fit annoncer, par mon ministre à » Paris, la détermination des deux puissances contractantes de donner lieu au rassemblement d'un » congrès pour les arrangements relatifs à la paix » définitive. En me faisant savoir qu'elle allait m'adresser une invitation formelle d'y envoyer des » plénipotentiaires, j'ai dû supposer que ce serait » à cette occasion que le système susmentionné serait soumis à une plus ample discussion ; je ne » saurais même dissimuler que je me suis aperçu, » avec quelque peine, du retard que paraissaient » éprouver les ouvertures auxquelles j'avais à m'attendre de la part de la république, et auxquelles, » de mon côté, j'étais prêt à répondre avec toute la » franchise et la cordialité imaginables.

» Quoi qu'il en soit, la question me paraît toute » décidée entre nous par la convention du 5 août, » et puisque le gouvernement français m'apprend » que la cour impériale est d'accord pour le fond » du principe, savoir, d'admettre les sécularisations » en Allemagne comme moyen d'indemnisation » pour les princes séculiers lésés par la paix ; la » principale condition de mon consentement à ce » même principe se trouvant ainsi remplie, je n'hésite pas de me prêter aux désirs du gouvernement, » en déclarant ainsi de nouveau que j'y souscris pareillement de mon côté, et que, persistant à l'envisager comme l'unique moyen de faire cesser le » plus promptement possible les maux de la guerre, » sous lesquels l'Allemagne gémit depuis si longtemps, je suis toujours prêt à m'entendre avec la » république française de même qu'avec S. M. Impériale sur son application, et à réunir mes effort » et mes moyens à ceux que ces deux puissances » voudront employer pour l'effectuer et le soutenir. » Il ne s'agit à ce double égard que d'un concert » intime entre nous, auquel une confiance et une » franchise réciproques doivent présider, et auquel, » pour ce qui me concerne, j'apporterai certainement ces dispositions au plus haut degré.

» Il me reste donc à attendre, sur cette application, sur les moyens qu'il s'agira d'y employer, » et en général sur la marche à suivre d'un commun » accord, la communication précise et détaillée des » sentiments et des vues de la république française, » aussi bien que de S. M. l'Empereur, et comme le » directoire m'a donné à entendre que ce monarque » paraissait se faire quelque peine à être le premier » à annoncer le système dont il s'agit, pour ne pas » compromettre son caractère impérial, il me paraît » que, pour éviter ce désagrément, que je ne demande pas mieux que de contribuer à lui épargner, une déclaration publique et commune, que » les trois puissances feraient sur ce sujet, répondrait également et à l'union qui, j'espère, va régner entre elles sur ce sujet, et à la promptitude » et à la vigueur de détermination que l'accélération » au grand but de la paix paraît rendre nécessaires. » Je suis tout prêt à consentir à une déclaration » pareille, et il ne dépendra que des deux puissances de me faire également connaître leurs idées » sur le sens précis dans lequel elle devra être » conçue.

Digitized by Google

» Aussitôt qu'elles m'auront fait parvenir les explications dont je viens de manifester le désir, et que nous aurons établi en conséquence les bases fondamentales du système qu'il s'agira de réaliser par la réunion de nos moyens, l'ouverture la plus prompte possible d'un congrès sera sans doute d'une nécessité indispensable pour régler les arrangements de détail qui s'y rapporteront.

» A cet égard aussi elles pourront compter de ma part sur toutes les facilités qui dépendront de moi, et dès qu'on aura fixé le lieu et le temps de ce congrès, ainsi que le nombre et le choix des plénipotentiaires respectifs, les miens ne manqueront pas de s'y rendre à l'époque dont on sera convenu.

» Je me flatte que la république reconnaîtra, dans la franchise des explications que je viens de vous prescrire et dont vous êtes autorisé à remettre copie, la plus forte preuve que je sois en état de lui donner de mon intention constante et sincère d'écarter, dans les circonstances importantes où nous nous trouvons, toute défiance et toute partialité, et d'y apporter, au contraire, cet esprit d'accord et de conciliation qui, s'il est réciproque, peut seul amener les choses à une prompte et heureuse issue.

» Il ne dépendra que d'elle d'en donner une part confidentielle à la cour impériale, et d'y joindre aussi, si elle le juge à propos, la communication des stipulations du 5 août, sur l'admission du système des sécularisations auxquelles ces ouvertures se rapportent, et dont elles ne sont au fond que la suite et la dépendance. Je dois à mon tour me promettre des sentiments dont le directoire vient de me répéter l'assurance, qu'il ne tardera pas davantage à me faire connaître les termes où en est la négociation de la paix de la France avec la cour impériale, puisque les arrangements qui nous restent à régler en dépendront nécessairement en grande partie.

» *Signé*, FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

» A Pyrmont, le 5 juillet 1797. »

Cette déclaration importante ne parvint au gouvernement français qu'au moment où une révolution ministérielle préludait dans Paris à une révolution plus sérieuse, qui devait envelopper le directoire et le corps législatif.

Les trois directeurs, Barras, Rewbel et La Réveillère-Lépeaux, qu'on désignait sous le nom de *triumvirs*, frémissaient en voyant les deux conseils soutenus par la majorité de la nation, ayant ainsi pour eux l'opinion publique et la loi.

On a vu qu'ils avaient mis les généraux dans la confidence de la faiblesse du gouvernement, en les appelant à son secours. Hoche, dont l'armée était plus rapprochée de Paris que celle de Bonaparte, fut d'abord choisi pour tenter un coup d'État militaire. il se hâta de diriger sur Paris une partie de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Ici écoutons de nouveau le correspondant du ministre d'État baron de Hardenberg : « On disait » hier au soir (1) mystérieusement chez Barras, au » directoire, que c'était pour maintenir le gouvernement républicain que des troupes s'avançaient » sur Paris ; mais on était assez généralement étonné » de voir le général Hoche se prêter à une mesure » qui tend directement à établir le gouvernement » militaire sous la forme républicaine.....

» Aujourd'hui (2), grande rumeur au sujet de la » marche des troupes. Le conseil des Cinq-Cents, » par l'organe du député Aubry, a arrêté l'envoi » d'un message au directoire, pour lui demander, » 1° s'il est vrai que des troupes sont appelées à la » Ferté-Aleps et à Soissons (en violation du rayon » constitutionnel) ; 2° par qui les ordres de cette » marche ont-ils été donnés ; 3° quelles mesures il a » prises pour en faire punir les auteurs ? Le conseil a » arrêté en outre qu'il serait sur-le-champ donné connaissance du présent message au conseil des Anciens. La réponse du directoire porte qu'il a donné » sur-le-champ les ordres nécessaires pour empêcher les troupes de passer ou de séjourner dans » le rayon constitutionnel ; il attribue l'ordre de » route de ces troupes à la simple inadvertance d'un » commissaire des guerres, et ajoute qu'il fera » néanmoins punir les coupables s'il en découvre.... » Le député Doulcet Pontécoulant a critiqué la réponse du directoire, qui ne lui paraît pas satisfaisante. Où a-t-on vu, a-t-il dit, des commissaires » de guerre détacher des corps de troupes d'une » armée ? pourquoi les diriger sur Paris et violer » ainsi l'acte constitutionnel ? comment le directoire » a-t-il pu ignorer la marche de ces troupes connue » de tout Paris ? il faut qu'une telle énigme s'éclaircisse.....

» Je commence à y voir un peu plus clair (1) dans » la grande affaire de la marche des troupes sur Paris et dont tout le monde s'occupe. Je viens d'apprendre, par une personne qui est très au fait de

(1) Bulletin confidentiel du 19 juillet.
(2) Bulletin confidentiel du 20 juillet.

(1) Bulletin confidentiel du 21 juillet.

Digitized by Google

» tout ce qui se passe au palais du Luxembourg, » que deux femmes, madame de Staël et madame » Tallien, dont l'influence est très-marquée sur Barras et par conséquent sur le *triumvirat* directo» rial, ont été, dans cette circonstance, en opposition » sourde, soit par rivalité politique, soit par jalousie » de femmes. Madame Tallien avait puissamment » contribué à faire confier au général Hoche la di» rection du coup d'État militaire dont le plan avait » été arrêté chez Barras à l'insu des ministres, ex» cepté celui de la marine. Mais madame de Staël » et sa coterie, fortifiés par le parti qui prône et » exalte Bonaparte, ont fait concevoir des craintes » au gouvernement conspirateur sur les suites de » l'intervention directe de Hoche, qu'on lui a repré» senté comme très-entreprenant et d'une ambition » dangereuse. Voilà ce qui a fait échouer l'entreprise » de ce général au moment même où elle avait déjà » un commencement d'exécution. On s'est servi » pour cela d'un moyen détourné ; on a divulgué » l'objet du mouvement à Carnot, président du di» rectoire, qui l'a fait dénoncer au conseil des Cinq» Cents par un député de son parti. Hoche, ainsi com» promis, n'a pas même été soutenu par la majorité » du directoire qui l'avait fait agir : il en est indigné. » Hier, il a écrit à ce sujet une lettre fière au direc» toire, et à laquelle il veut donner de la publicité. » On y voit qu'il a reçu du directoire même la con» firmation des ordres que lui avait transmis le mi» nistre de la marine Truguet, ordres masqués sous » le prétexte d'une marche de troupes sur Brest, » pour une expédition contre l'Irlande. Et cepen» dant le ministre de la guerre Petiet, au moment » d'être déplacé par la pluralité du directoire, pro» teste avoir ignoré le mouvement sur Paris; et le » président du directoire Carnot, à qui seul, en cette » qualité, appartient la signature des ordres, ne les » avait point signés. La même direction ténébreuse » règne dans tout ce qui regarde la direction ac» tuelle des armées. De là les sorties et les accusa» tions contre ce que les uns nomment le second » *triumvirat* et les autres le *triumvirat directo» rial*.

» Cette crise va amener le changement des minis» tres, la majorité du directoire voulant s'assurer » désormais l'action entière du gouvernement pour » le coup d'État futur qu'on ne perd pas de vue..... »

En effet à des ministres qui passaient généralement pour avoir des intentions constitutionnelles et un caractère modéré, succèdent tout à coup trois jacobins résolus, tels que Merlin de Douai, Sotin, Scherer et deux ex-constitutionnels royalistes flexibles, le poëte François de Neuchâteau et M. de Talleyrand-Périgord, dont la réputation, comme on l'a vu, datait de l'assemblée constituante. La coterie de madame de Staël, qui avait favorisé la rentrée de M. de Talleyrand, le poussa au ministère des relations extérieures, en le représentant comme l'homme le plus capable, dans ce département difficile, de rendre d'éminents services au gouvernement, et on aurait pu ajouter au gouvernement quel qu'il fût. Du reste, il était temps, pour les intérêts matériels de ce nouveau ministre, si célèbre depuis, il était temps qu'il reparût avec éclat sur la scène du monde politique, pour réparer les brèches de sa fortune. La détresse de ce grand seigneur était telle alors, qu'il était réduit à n'avoir plus en réserve pour vivre qu'une cinquantaine de mille francs. Qu'on juge si un esprit aussi facile et si fécond en ressources ne devait pas aspirer à se trouver en mesure de rétablir sa fortune.

Ce fut Barras qui, le 18 juillet, annonça à Bonaparte le changement de ministres.

L'aide de camp Lavalette lui écrivit le 22 :

« Ce matin, j'ai vu Barras ; il m'a paru bien af» fecté de tout ce qui se passe. Il ne m'a pas caché que » la division est très-prononcée entre les membres » du directoire. Nous nous tiendrons fermes, m'a-t-il » dit, et si nous sommes décrétés d'accusation, alors » nous monterons à cheval et nous les écraserons. » Il m'a répété que, dans la crise où ils se trouvaient, » de l'argent les aiderait puissamment. Je lui ai fait » votre *proposition ;* il l'a acceptée avec transport ; » il vous écrit à ce sujet. »

Cette proposition n'était rien moins que l'offre de trois millions pour aider le directoire dans son coup d'État, et en même temps Bonaparte, dans l'espoir de se rendre maître du résultat de l'événement, envoyait à Paris son lieutenant Augereau exprès pour diriger la révolution qui se préparait contre le parti de Clichy et la minorité du directoire. Il choisit Augereau à cause de l'exagération de ses principes républicains, de son audace et de son incapacité politique qui ne pouvait lui porter ombrage. Il le crut propre à donner l'impulsion à un mouvement qu'il n'aurait pas vu confier sans jalousie à un général d'une aussi haute portée que Hoche, sa présence d'ailleurs à l'armée d'Italie et aux conférences pour la paix ne lui permettant pas de diriger ce mouvement lui-même en personne.

Quant à Barras, il ne tarda pas en effet à lui demander à grands cris de l'argent. « *Point de retard*, » lui dit-il, *songe bien* que c'est avec lui seulement » que je peux remplir tes honorables et généreuses » intentions. »

Lavalette lui écrit aussi le même jour : « La pro» position a été remise sur le tapis, entre Barras, » Rewbell et La Reveillère. Tous trois sont conve-

Digitized by Google

» nus que sans de l'argent on ne pouvait pas sortir » de la crise actuelle. Ils espèrent que vous enver- » rez de *grosses sommes*. Ils vous en remercient » d'avance..... »

Le 28 juillet, Lavalette lui mande : « Telle est » la fatale destinée de Carnot ou la faiblesse de son » caractère qu'il devient un des soutiens du parti » monarchique comme il le fut de celui de la ter- » reur. Il veut temporiser. »

Il lui écrit le 3 août : « Tout est ici dans le même » état. Grand projet d'attaque par le conseil des » Cinq-Cents : apprêts d'une vigoureuse défense par » le directoire.

» Barras dit à qui veut l'entendre : « *J'attends le* » *décret d'accusation pour monter à cheval et* » *marcher contre les conspirateurs des conseils,* » *et bientôt leurs têtes rouleront dans les égouts.* »

Reportons-nous maintenant à ce qui se passait à Udine.

Bonaparte jugeant sa présence plus nécessaire au quartier général, avait laissé Clarke seul dans cette ville, pour y suivre la négociation.

On y avait d'abord échangé quelques notes assez insignifiantes ; mais dans celle du 18 juillet les plénipotentiaires de l'Empereur déclarent qu'ils sont chargés de protester solennellement au nom de S. M. contre tout ce qui, depuis la signature des articles préliminaires patents et secrets, a été fait en contravention à leur teneur ainsi que contre tout ce qui, en violation de ces articles, pourra être entrepris par la suite jusqu'au traité de paix définitif.

Dans une seconde note du même jour en se plaignant des atteintes portées à l'équilibre de l'Italie, les mêmes plénipotentiaires s'élèvent contre les mesures qui ont établi précipitamment à l'insu et sans la participation de S. M. Impériale et Royale un gouvernement démocratique à Venise, qui prend particulièrement à tâche de disséminer et de faire germer des principes antimonarchiques dans les provinces autrichiennes voisines. « Il est évident, ajou- » tent-ils, que l'Empereur ne peut consentir à ce » que Venise reste le centre d'agitateurs audacieux.... » La démocratisation encore plus récente du gou- » vernement de Gênes, consolidée par le traité du » 16 juin entre les républiques française et génoise » est un nouveau sujet de déplaisir pour S. M. qui » en sa qualité de seigneur suzerain des fiefs im- » périaux situés dans le territoire de Gênes ne » saurait consentir aux atteintes que ce change- » ment portera à ses droits et à ceux de l'Em- » pire. »

A la réception de ces notes Clarke écrit à Bonaparte : « Il me paraît certain que M. Thugut ne veut » pas la paix et cela par pure complaisance pour » l'Angleterre qui, sans doute, sait reconnaître les » services qu'il lui rend d'une manière qui convient » à ce ministre. J'en ai beaucoup causé avec M. de » Gallo, et il m'a paru que je l'avais convaincu » de la mauvaise foi du ministre de S. M. Im- » périale. M. de Gallo veut absolument partir pour » Vienne... »

Ce fut alors que Bonaparte après avoir rendu compte au directoire exécutif des motifs qui le retenaient à son quartier général ajouta : « Il n'est » plus possible de concevoir le moindre espoir (1), » et de mettre en doute que nous sommes horrible- » ment joués. La cour de Vienne paraît n'avoir été » de bonne foi que jusqu'à l'arrivée de M. le général » de Meerfeldt à Montébello.

» Aujourd'hui je ne vois qu'un seul parti à pren- » dre, c'est que vous déclariez vous-mêmes, afin de » donner encore plus d'importance à la chose, que » si vers la fin du mois d'août tout n'est pas fini les » préliminaires se trouveraient d'eux-mêmes annu- » lés, et la guerre recommencerait.

» La guerre recommençant à l'entrée de septem- » bre nous donnerait deux mois et demi à trois mois » dans lesquels il serait possible de forcer l'Empe- » reur à conclure une paix plus avantageuse encore » que celle qui devait être conclue en conséquence » des préliminaires. Si septembre se passe en né- » gociations, il deviendra difficile, en octobre, de » frapper la maison d'Autriche de ce côté-ci, et » dès lors l'Empereur nous tiendra tout l'hiver dans » l'incertitude où nous sommes aujourd'hui.

» Vous voyez que le temps est extrêmement pré- » cieux : Vous seuls qui êtes au centre de la négo- » ciation de Lille, de celle d'Udine et des affaires in- » térieures, pouvez prendre un parti décisif.

» Si vous pensez devoir obliger l'Empereur à se » décider promptement, vous pourrez, ce me sem- » ble, envoyer à M. de Thugut un courrier avec vo- » tre note. Il est hors de doute que la cour de Vienne » espère tout du bénéfice du temps et pense qu'en » vous tenant dans l'incertitude où nous sommes, » c'est faire une diversion en faveur de l'An- » gleterre, et fomenter d'autant les malveillants si » puissants et si nombreux dans l'intérieur de la » France.

» Les étrangers ne peuvent plus croire à la stabi- » lité de notre gouvernement lorsqu'ils savent que » tous les émigrés, que tous les prêtres rentrent, » et lorsqu'ils voient dans l'esprit qui anime les » hommes influents dans les conseils l'envie de per- » dre le gouvernement de la république.... »

De telles dépêches ne pouvaient manquer de sti-

(1) Dépêche confidentielle du 22 juillet.

Digitized by Google

muler la majorité du directoire à tenter le coup d'État contre les conseils. Toutefois La Reveillère-Lépeaux et Rewbell n'avaient pas d'abord partagé les passions fougueuses de Barras, ni la violence de ses projets. C'était d'ailleurs sur celui-ci que se portait plus particulièrement l'animadversion publique; c'était à ses liaisons avec Bonaparte, avec Hoche et avec d'autres généraux, qu'on attribuait l'esprit dont les troupes étaient animées. La Reveillère et Rewbell ayant eu une conférence avec les membres réputés les plus éclairés des deux conseils, il s'en était suivi des explications qui avaient paru conciliatoires. Les inspecteurs de la salle, instruits du résultat de cette conférence, envoyèrent au directoire une députation prise dans les deux commissions: elle avait pour objet de sceller un rapprochement. Elle fut admise le 5 août par Carnot, alors président du directoire. Carnot parla au nom de ses collègues et donna l'assurance aux députés « que tou-» tes les mesures étaient prises pour maintenir la » tranquillité générale; que les troupes destinées » pour Brest poursuivaient leur route; que les au-» tres rétrogradaient et qu'on avait fait arrêter plu-» sieurs agitateurs. » Il déclara aussi officiellement « que le ministre de la guerre avait été chargé d'or-» donner aux militaires en congé ou absents et aux » officiers destitués, qui affluaient à Paris, de quit-» ter cette ville ou de rejoindre leurs corps. » Enfin il ajouta même « que le directoire avait pris une dé-» libération pour faire aux armées une proclama-» tion à l'effet de leur ouvrir les yeux sur les calom-» nies répandues contre la pureté des intentions du » corps législatif. »

Ainsi Carnot et les principaux députés croyaient encore, dans les premiers jours d'août, au maintien de la tranquillité et à la sûreté de la représentation nationale. Mais par ses dépêches, Bonaparte ayant provoqué des mesures violentes contre les conseils, et fait dépendre le sort des négociations d'Udine de la situation intérieure, Barras entraîna de nouveau ses deux collègues, et on remit sur le tapis le coup d'État.

Bonaparte de son côté, ayant intercepté une lettre de l'empereur François II à son frère le grand duc de Toscane, y vit que la cour de Vienne avait connaissance de ses desseins dans l'intérieur. Cette lettre était conçue en ces termes :

« MON CHER FRÈRE,

» J'ai reçu exactement ta troisième lettre qui con-» tenait la peinture de ta triste et délicate situation. » Tu peux être persuadé que je la vois certainement » aussi bien que toi, et que je te plains d'autant » plus que je ne sais en vérité quel conseil te donner. » Tu es, comme moi, victime de la précédente » inaction des princes d'Italie qui devaient, dès le » moment, agir avec leurs forces réunies lorsque » je possédais encore Mantoue. Si le projet de Bo-» naparte, comme on l'apprend, est de laisser des » républiques en Italie, cela semblerait aboutir à la » républicanisation du reste de ce pays. J'ai déjà » une fois commencé les négociations de paix, et » les préliminaires sont ratifiés. Si les Français, de » leur côté, les observent aussi exactement que cer-» tainement je le fais et le ferai, alors votre posi-» tion s'améliorera; mais on commence déjà du » côté des Français à ne les point tenir. Le principal » problème qui reste à résoudre est si le directoire » et les Français veulent ce que Bonaparte fait, et » si ce dernier, comme il paraît par quelques im-» primés distribués à son armée, n'est pas déjà » disposé à se soulever contre sa patrie, ce que » semble aussi déjà prouver sa conduite dure en-» vers la Suisse, malgré toutes les assurances du » directoire que Bonaparte avait reçu l'ordre de » laisser ce pays intact. Si cela est, il peut s'élever » de nouveaux et d'innombrables embarras; ainsi » je ne puis à présent te rien conseiller, car, pour » moi-même, il n'y a que le temps et les circon-» stances du moment qui pourront m'indiquer ce » que j'aurai à faire....

» Il n'y a du reste rien de nouveau ici; nous nous » portons tous bien; mais nous éprouvons une cha-» leur extraordinaire. Conserve-moi toujours ton » amitié et ton amour; fais mes compliments à ta » femme et crois-moi pour la vie,

» Ton meilleur ami et frère,

» FRANÇOIS.

» Hetzendorf, le 20 juillet 1797. »

Bonaparte vit avec plaisir, dans cette lettre, les assurances que l'Empereur donnait à son frère de son amour pour la paix, ce qui le confirma dans l'idée que c'étaient les conseillers de ce prince qui y apportaient le plus d'obstacles. Le vague des résolutions impériales qui y était aussi exprimé de même que l'ascendant qu'il exerçait personnellement sur l'Italie et l'incertitude où était l'Empereur sur le sort des princes de cette contrée le satisfirent également.

Il fut tenté d'écrire directement à l'Empereur pour lui faire connaître sous quel point de vue il envisageait la négociation et les moyens de l'amener à une issue favorable aux deux puissances. Il communiqua le projet de sa lettre au directoire sans

Digitized by Google

oser risquer pourtant de l'envoyer à l'Empereur. « Tout ce qui arrive à Paris m'a fait craindre, dit-il » à cette occasion au directoire, qu'on s'amusât à » gloser sur cette démarche. »

On a vu d'ailleurs qu'il n'était pas à s'apercevoir qu'il n'y avait dans la négociation aucune sincérité de la part du premier ministre impérial, et que Thugut attendait toujours de France des nouvelles qu'on s'imaginait à Vienne devoir être favorables aux partisans des Bourbons.

De son côté, le nouveau ministre des relations extérieures Talleyrand jugea l'ensemble de la situation politique de la France à l'égard des principales cours de l'Europe, et vit que tout allait dépendre, le présent et l'avenir, des résultats du coup d'État qui se préparait au Luxembourg et de l'issue des négociations confiées à l'extrême bonheur du général en chef de l'armée d'Italie.

On a dit que Carnot avait deviné Bonaparte; cela est possible sous le point de vue de la capacité militaire; mais c'est incontestablement M. de Talleyrand qui l'a le mieux deviné comme tête politique et apte à régler le gouvernement.

Aussi s'empresse-t-il de le cajoler dès son avénement au ministère, et le 24 juillet il lui écrit : « J'ai » l'honneur de vous annoncer, général, que le di- » rectoire exécutif m'a nommé ministre des relations » extérieures.

» Justement effrayé des fonctions dont je sens la » périlleuse importance, j'ai besoin de me rassurer » par le sentiment de ce que votre gloire doit ap- » porter de moyens et de facilités dans les négocia- » tions. Le nom seul de Bonaparte est un auxiliaire » qui doit tout aplanir.

» Je m'empresserai de vous faire parvenir toutes » les vues que le directoire me chargera de vous » transmettre, et la renommée, qui est votre organe » ordinaire, me ravira souvent le bonheur de lui » apprendre la manière dont vous les aurez rem- » plies. »

Ce fut lui aussi qui s'empressa de transmettre au général Clarke, à Udine, la déclaration du roi de Prusse du 5 juillet sur le principe des sécularisations, dont nous avons donné le texte; il l'accompagna de l'instruction secrète, sous la date du 1er août, dont voici l'extrait :

« .... Vous y remarquerez que le cabinet de Berlin » a eu soin de poser en fait ce qui lui avait seule- » ment été insinué comme probable; savoir que la » cour impériale était d'accord pour le fond du » principe, et qu'en exprimant ses dispositions par- » ticulières il continuait à le subordonner à celles » de la république et de l'Empire. Malgré cette ré- » serve, nous regardons cette pièce, que vous êtes » autorisé à communiquer aux plénipotentiaires de » l'Empereur comme très-susceptible de mettre » ceux-ci dans le cas de se prononcer à leur tour. Si » la déclaration commune ou simultanée qui est » proposée par la cour de Berlin n'est point accueil- » lie par celle de Vienne, il deviendra impossible » de ne pas suspecter la bonne foi de celle-ci, et la » modération qu'elle affecterait, même en se refu- » sant pour sa part aux arrangements qui devraient » assurer ces indemnités, serait la preuve complète » qu'elle ne regarde point comme consommés les » sacrifices auxquels elle a déjà consenti, et que » quelque arrière-pensée ne lui permettra point de » manquer de prétextes pour prolonger la négocia- » tion jusqu'au moment où il lui plaira de la rom- » pre. Vous concevez à quel point il nous importe » d'être éclairés sur les intentions de cette puis- » sance; il sera donc nécessaire que vous provo- » quiez une réponse prompte et précise.

» S'il arrivait qu'on témoignât le désir de connaître notre convention éventuelle du 5 août, quoique » le secret en ait été mal gardé à Pétersbourg, vous » répondrez qu'il vous est impossible d'en *rien* » communiquer, avant que le cabinet de *Vienne* ait » effectué la déclaration proposée : nous *craignons* » plus ses délais que son refus; celui-ci nous met- » trait dans le cas de recruter de nouveau la cour de » Berlin, et, quoique nos efforts auprès d'elle aient » été souvent paralysés par la position du monarque, » nous ne désespérerions pas d'amener ou lui ou son » successeur, à des résolutions qui pourraient avoir » pour effet de donner à la maison d'Autriche de » longs repentirs. »

M. de Talleyrand entrevoyait comme Bonaparte, et avec le même tact, les vrais motifs qui portaient la cour de Vienne à prolonger la négociation sans la faire cheminer d'un pas.

Avec d'autres intentions, le plénipotentiaire marquis de Gallo, pressé par Bonaparte, et dont on retenait le secrétaire de légation à Vienne, était parti le 19 juillet d'Udine pour aller s'expliquer avec le premier ministre Thugut, et faire mouvoir au besoin les mobiles puissants qui devaient amener la conclusion de la paix. S'étant ouvert à Clarke à cet égard, voici comment ce dernier en rendit compte à Bonaparte :

« M. de Gallo est parti ce matin à une heure et » demie pour Vienne. L'impatience et l'inquiétude » que lui cause l'absence inexplicable de son secré- » taire de légation l'ont enfin déterminé à ce voyage... » M. de Gallo porte à l'impératrice des lettres de sa » mère, où elle l'engage à déterminer l'Empereur à » conclure promptement avec la république fran- » çaise : les sentiments de la cour de Naples, à cet

Digitized by Google

» égard, ne sont pas équivoques. J'ai lu une lettre » de M. Acton à M. de Gallo, dans laquelle il ex- » prime son étonnement sur la lenteur de la cour » de Vienne : M. de Gallo a voulu remettre lui- » même ces lettres pour en retirer l'effet qu'il es- » père sur la détermination de l'Empereur.... »

Arrivé à Vienne le 24, il se rendit d'abord à Hetzendorf, où il eut un entretien avec l'Empereur, qui, s'enveloppant dans les ambiguïtés de la diplomatie, se borna à des généralités. Il n'en fut pas de même de l'impératrice à qui Gallo remit les lettres de sa mère et qui lui donna l'assurance qu'elle amènerait tôt ou tard l'Empereur à conclure la paix, d'autant plus qu'il la désirait sincèrement. En retournant à Vienne, Gallo passa chez le premier ministre du cabinet, qui ne mit en avant que des lieux communs dilatoires. « Au lieu de se modifier dans » les négociations, dit-il au plénipotentiaire son » ami, les prétentions du gouvernement français » deviennent plus exagérées : c'est Mantoue surtout » qui ne cesse d'être la pierre d'achoppement. Les » préliminaires de paix laissaient à l'Autriche cette » forteresse : on n'en parlait pas autrement ; la per- » suasion était générale. Depuis lors le langage des » négociateurs français a changé : ils veulent abso- » lument que Mantoue soit ajouté à la république » cisalpine. Ils prétendent que l'aveu même de la » cour de Vienne à la formation de cette nouvelle » république et à son existence future implique la » cession de Mantoue, puisque, sans cette place, » son existence ne serait que précaire, et qu'elle » n'aurait aucun boulevard contre la puissance au- » trichienne, en un mot qu'elle serait abandonnée » à sa merci. Mais faut-il que nous restions à la » merci de la France ? Le cabinet impérial, en rap- » pelant toutes les hypothèses qui ont servi de bases » aux préliminaires, infère de l'importance même » que les négociateurs français mettent après coup » à la possession de Mantoue la nécessité pour lui » de la conserver ; sans ce boulevard, il cesse d'a- » voir aucune influence en Italie ; et le sacrifice de » cette influence, en même temps qu'il se résout à » celui des Pays-Bas et de toute liaison avec l'Alle- » magne inférieure, ne lui paraît pas trouver sa » compensation dans l'acquisition de l'Istrie et de la » Dalmatie faite aux dépens de la république véni- » tienne. »

A cela Gallo laissant entrevoir qu'on obtiendrait vraisemblablement Venise même pour compensation, Thugut, sans s'arrêter à cette ouverture, se rejeta sur la demande expresse de la ligne militaire du Rhin, à laquelle l'Autriche ne pouvait consentir sans se déshonorer, sans perdre et rebuter à jamais ses alliés, et cela pour se livrer sans garanties au système envahisseur de la république française. « Au surplus, ajouta ce ministre, on croit possible, » généralement, que des embarras, et des obstacles » intérieurs amènent les négociateurs français à des » prétentions moins exigeantes et à des termes plus » raisonnables. » C'est alors que Gallo lui répéta tout ce que lui avait dit confidentiellement Bonaparte, pour lui démontrer à l'avance que le parti royaliste et les deux conseils seraient vaincus dans le choc qui était inévitable à Paris.

A l'issue d'un conseil privé, qui eut lieu le surlendemain, Gallo fut chargé de demander aux négociateurs français une réponse catégorique à la question : « Si du côté de la France on était disposé » à s'en tenir fidèlement aux stipulations des préli- » minaires et par conséquent à rendre Mantoue à » l'Autriche ? »

Le marquis jugea par cet incident combien sa situation devenait désagréable et dans un premier mouvement il témoigna le désir d'être déchargé de toute négociation ultérieure. Mais Thugut n'eut pas de peine à le dissuader d'une résolution qui l'aurait fort contrarié lui-même. Il lui représenta que ce serait trahir la confiance d'une princesse, fille de son souverain, que de mettre ainsi en oubli les considérations qui l'avaient porté à se charger de si hauts intérêts diplomatiques ; et que si d'un côté il pouvait paraître extraordinaire de voir un ministre étranger traiter pour une cour à laquelle il n'était pas officiellement attaché, de l'autre ce n'en était pas moins une exception honorable pour celui qui en était l'objet et pour sa propre cour, enchantée de jouer un rôle politique de médiation.

En effet la cour des Deux-Siciles y attachait d'autant plus d'importance, qu'alarmée du voisinage des peuples d'Italie, qui s'étaient constitués en États populaires, et craignant les tentatives qu'ils pourraient faire pour répandre leurs opinions politiques, elle avait fait demander à cet égard au directoire exécutif, au mois de novembre précédent, des explications propres à la rassurer, et que le directoire avait donné à l'ambassadeur de Naples, prince Belmonte-Pignatelli, l'assurance que ni les troupes françaises, ni les milices nationales de Bologne, de Ferrare et autres États confédérés ne pénétreraient dans l'État de l'Église, et que la république française ne favoriserait d'aucune manière les innovations que les peuples de l'Italie méridionale pourraient désirer dans leurs gouvernements.

En sa qualité de président du directoire, Barras, qui s'était concerté secrètement avec Bonaparte à ce sujet, lui fit part officiellement (1) de la résolu-

(1) Le 25 novembre 1796.

Digitized by Google

tion arrêtée par ses collègues. Sa dépêche commençait ainsi : « Le traité que nous venons de conclure, » citoyen général, avec le roi de Naples, nous a » fourni une nouvelle occasion d'appliquer le prin» cipe que nous avons déjà établi dans nos précé» dentes dépêches relativement à l'introduction des » principes révolutionnaires en Italie..... »

On aurait lieu de s'étonner qu'une telle garantie eût été si aisément accordée à la cour de Naples si dès lors le directoire et Bonaparte n'avaient eu en vue de se servir de la médiation de cette cour pour négocier avec l'Autriche. On a vu se développer cette combinaison secrète avec un grand bonheur pour Bonaparte dans des circonstances éminemment critiques et cela par l'effet de la souplesse de Gallo et de la connivence de Thugut.

Bien qu'à présent Thugut ne montrât plus le même zèle il sentait néanmoins qu'il était nécessaire que Gallo ne vînt pas à se détacher de la négociation entamée avant qu'elle eût été amenée à son terme ; or il se garda bien d'en couper tous les fils, surtout après avoir pu juger d'après les confidences de Gallo qu'il n'y avait à espérer aucune chance favorable dans les événements dont on attendait l'explosion à Paris.

Bonaparte était tellement inquiet de ce qui se passerait à Vienne, que dès le 22 juillet il écrivit au directoire : « Je conjecture que M. de Gallo com» mence à être disgracié à la cour de Vienne. »

Il donna l'idée à Clarke d'y envoyer le secrétaire de la légation française Perret, pour renouer la négociation, en se concertant avec Gallo auquel il adressa, par cet intermédiaire, une lettre confidentielle pressante.

En même temps Clarke remit au comte de Meerfeldt à Udine, sous la date du 28 juillet, une réponse énergique aux notes précédentes des plénipotentiaires autrichiens, relatives à la tenue de deux congrès et aux changements opérés en Italie. « Le ton qui règne dans ces notes, disaient les » plénipotentiaires français, les nombreuses pro» testations qu'elles contiennent, la nature extraor» dinaire des demandes qui y sont présentées ; les » diverses marches des troupes autrichiennes, tout, » en un mot, annonce la guerre..... Comment » croire à la sincérité du cabinet de Vienne, puis» que lorsqu'il paraît insister si fortement sur l'exé» cution des préliminaires de Léoben, il viole lui» même ces préliminaires de la manière la plus » évidente. N'était-on pas convenu de conclure la » paix définitive dans l'espace de trois mois à dater » de leur signature? Et cet article principal des pré» liminaires dont l'Europe entière désire l'exécution, » se trouve manifestement violé !

» L'article par lequel S. M. consent à une paix » séparée, ne se trouve-t-il pas encore violé par la » manifestation consignée dans les notes précé» dentes de l'envie qu'aurait S. M. l'Empereur et » roi de ne traiter qu'en commun avec ses anciens » alliés ?

» Mais ce qu'il est impossible de ne pas considérer » comme une violation manifeste de l'art. 1er des pré» liminaires secrets, c'est la protestation remise par » Leurs Excellences messieurs les plénipotentiaires » autrichiens contre l'indépendance de la Lombar» die, puisque cet article porte textuellement : » *S. M. l'Empereur renonce* (et non pas renou» cera) *à la partie de ses États en Italie qui se* » *trouve au delà de la rive droite de l'Oglio et de* » *la rive droite du Pô*..... N'est-ce pas, d'ailleurs, » en conséquence des préliminaires que cinq pro» vinces autrichiennes ont été restituées à S. M. » l'Empereur, et que l'armée française s'est éloi» gnée de sa capitale ?

» S. M. ne devait occuper le territoire vénitien » qu'à la paix définitive, et cependant elle s'empare » de l'Istrie et de la Dalmatie, c'est-à-dire des plus » belles provinces de la république de Venise ; *elle* » en chasse les garnisons, y établit son *gouverne*» ment. Et le cabinet de Vienne se plaint du chan» gement du gouvernement de Venise !

» Et comment les plénipotentiaires français ne » seraient-ils pas frappés de l'insincérité apparente » du cabinet de Vienne, lorsqu'il paraît affecté d'un » changement arrivé à Venise, qui rend beaucoup » plus facile l'exécution des préliminaires? Cette » conduite ne semble-t-elle pas offrir la preuve d'un » dessein formel du cabinet de Vienne de ne pas » les exécuter ?

» Les plénipotentiaires pourraient répondre par » des contre-protestations aux notes qui leur ont » été remises par Leurs Excellences ; mais ils écar» tent ces moyens, leur intention étant d'éloigner » tout ce qui pourrait troubler encore davantage » l'harmonie, qu'il est si essentiel d'établir dans les » négociations dont ils sont chargés. Ils savent par» faitement que la paix qu'il est instant de conclure » doit, pour être solide et durable, être basée sur » les intérêts mutuels ; et l'ensemble des préliminaires de Léoben a dû témoigner à S. M. l'Empe» pereur et roi que l'intention de la république » française n'avait jamais été de priver la maison » d'Autriche d'une puissance égale à celle qu'elle » avait avant la guerre : les compensations qu'elle » doit recevoir en offrent la preuve..... »

Le même jour de la remise de cette note, Bonaparte mandait au directoire..... « Toujours rien » de nouveau sur les négociations ; il est impossible

Digitized by Google

» de se moquer de nous avec aussi peu de pru-
» dence.... Si la guerre recommence, il faudra faire
» en sorte que l'armée de Rhin-et-Moselle et celle
» de Sambre-et Meuse n'en fassent qu'une, afin que
» l'ennemi se trouve entre l'armée d'Italie et celle-
» là.... Quant à l'armée d'Italie, je vous assure
» qu'elle est digne de la république, et que si les
» choses se rompent les Autrichiens le payeront. »

Voilà ce qui donna lieu à une séance très-orageuse dans le sein du directoire exécutif au moment où les passions les plus irritantes fermentaient au dedans et au dehors. Quinze jours auparavant il y avait eu pour le même objet une discussion très-vive où la fermeté des deux directeurs, Carnot et Barthélemy, épargna à l'Europe, la continuation des horreurs de la guerre. Déjà le *triumvirat* avait arrêté la rupture de l'armistice, et l'ordre de reprendre les hostilités allait être expédié, lorsque les deux directeurs dissidents demandèrent que leur opinion motivée pour s'opposer à une mesure si désastreuse fût couchée sur le registre des délibérations. Cette demande ayant fait pâlir Barras la question fut ajournée.

Mais la lecture de la dépêche si peu pacifique de Bonaparte, et dont Carnot en sa qualité de président avait retardé la communication au directoire, amena le *triumvirat* à poser de nouveau la question déjà débattue, et à manifester encore plus ouvertement ses véritables intentions. Une explication eut lieu dans la nuit du 14 au 15 août, et se renouvela dans la matinée : elle fut des plus vives; il y eut même des provocations entre Barras et Carnot. Toutefois, les deux directeurs du parti de la paix parvinrent à faire ajourner de nouveau toute idée de renouveler la guerre; on décida même qu'on reprendrait les conférences.

Lavalette fit part à Bonaparte de ces déchirements du directoire en ces termes (1) : « Voici mot pour
» mot ce que m'a dit Barras avant-hier après dîner :
» *Enfin, j'ai déchiré le voile ce matin au direc-*
» *toire.* Il était question des négociations d'Italie.
» Carnot prétendait que Bonaparte était dans une
» situation assez avantageuse, quand il signa les
» préliminaires, pour ne souscrire qu'à des condi-
» tions qu'il pût tenir par la suite. J'ai défendu Bo-
» naparte. J'ai dit à Carnot : Tu n'es qu'un vil scé-
» lérat, tu as vendu la république et tu veux égor-
» ger ceux qui la défendent : infâme brigand!....
» Carnot me répondit d'un air embarrassé : Je méprise
» vos provocations, mais un jour j'y répondrai. »

Instruit de tous ces débats et de leur résultat dans les délibérations du gouvernement, Bonaparte n'en était que plus impatient de conclure : il attendait avec anxiété des nouvelles de Vienne. Le 30 juillet, le secrétaire de la légation française y était arrivé d'Udine accompagné du comte Carosini, officier impérial. Il descendit à l'hôtel du marquis de Gallo, et lui remit la lettre confidentielle de Bonaparte, ainsi que les dépêches de Clarke. Gallo lui annonça que l'Empereur avait écarté tous les obstacles par sa détermination à traiter de la paix définitivement et séparément à Udine; il ajouta que l'Empereur avait accordé à cet effet les pleins pouvoirs nécessaires, et qu'il venait lui-même d'en faire part au général Clarke. C'était évidemment par l'impulsion de l'impératrice que l'Empereur s'était ainsi prononcé dans son conseil. Mais à vrai dire, qu'avait-on obtenu? des pleins pouvoirs pour traiter. Thugut n'en avait pas moins en vue d'entraver la négociation, étant toujours dans l'attente des événements qui couvaient à Paris, et sur lesquels le ministre d'Angleterre fondait de grandes espérances qu'il faisait partager à Vienne au parti antifrançais. Ce fut par l'influence de ce parti que l'Empereur, dans les pleins pouvoirs donnés à ses plénipotentiaires, se réserva le droit qui lui était acquis par l'art. 4 des préliminaires, de convoquer le congrès dans le cas où, contre son attente, les conférences d'Udine, après un temps convenable, ne produiraient pas l'issue désirée.

Gallo donna le conseil au secrétaire de légation Perret, d'aller voir Thugut et de tâcher d'obtenir de lui des explications. Perret eut, en effet, une longue conversation avec ce premier ministre. Mais bien que tous les points de la négociation d'Udine y fussent mis successivement en discussion, Thugut s'abstint de prononcer sur aucun d'eux, s'en référant toujours à ce que feraient ou diraient les plénipotentiaires de S. M. Impériale. Perret ne fit qu'un court séjour à Vienne.

Gallo ayant reçu presque immédiatement les dépêches du comte de Meerfeldt, le baron de Thugut en eut aussitôt connaissance, et se rendit de suite à Hetzendorf pour les mettre sous les yeux de l'Empereur. C'était la note pressante et péremptoire signée par Bonaparte, afin de faire cheminer les négociations. Le caractère de cette note et le sentiment d'impatience qui y respirait, décidèrent le cabinet impérial à faire partir sans délai le marquis de Gallo pour Udine. Mais l'Empereur, d'après l'avis de Thugut, avait jugé à propos de lui adjoindre le baron de Degelmann, ci-devant son plénipotentiaire à Bâle, et de plus M. Hoppe, secrétaire du baron de Thugut. Ces deux derniers se mirent aussi en route pour Udine.

Tous les cabinets apportaient une attention parti-

(1) Dépêche chiffrée du 16 août 1797.

Digitized by Google

culière à ce qui se passait à Vienne et à Paris, relativement à cette grande négociation. Voici l'ensemble des rapports qui parvinrent, de ces deux capitales au cabinet de Berlin, sur les dernières circonstances que nous venons d'indiquer :

« Enfin les conférences d'Udine vont se reprendre; M. de Gallo est parti de Vienne le 12 pour » y retourner. Sans la modération et le calme qu'il a » apportés dans cette dernière crise des négociations, » ainsi que les deux autres plénipotentiaires, M. de » Meerfeldt et M. de Hombourg qui lui a été récemment adjoint, on assure qu'elles auraient déjà été » rompues et que les hostilités auraient recommencé » en Italie. Le général Bonaparte insistait sur la cession de certains points d'une manière si décidée, » si péremptoire, que la guerre ou la paix paraissaient en dépendre. La cour de Vienne croyait » que ni ses intérêts, ni son honneur, ni l'état des » négociations ne permettaient d'y consentir. D'un » autre côté le directoire exécutif était partagé d'opinion. La majorité, qui se compose de Barras, Rewbell, La Reveillère-Lépeaux, ne voulait pas la » paix ou ne la voulait qu'à des conditions que la » cour de Vienne rejetait comme contraires à la » teneur des articles signés à Léoben; mais Carnot » et Barthélemy regardaient la pacification comme » aussi nécessaire à la France elle-même, que salutaire pour le reste de l'Europe. La possession de » Mantoue et les autres conditions en litige ne leur » paraissaient pas de nature à devoir y porter obstacle. Le général Bonaparte, l'ami de Barras, » était resté à Milan. Le général Clarke, son associé dans la négociation de paix, ami de Carnot, » avait accompagné à Udine les plénipotentiaires » autrichiens. L'envoi de son secrétaire à Vienne a » généralement fait croire que les vues pacifiques » de Carnot et de Barthélemy avaient enfin prévalu » sur la résolution que le *triumvirat* directorial » allait faire exécuter par son général en chef de » reprendre incessamment les hostilités en Italie. » L'idée même s'en était communiquée à l'armée de » Sambre-et-Meuse et l'on rapporte que le général » Hoche, écrivant dernièrement au général qui » commande à Hombourg, se servit de ces termes : » l'Empereur vient de rompre la paix pour la seconde » fois : la guerre va être déclarée de nouveau; » soyez sur vos gardes : l'ennemi est nombreux et » de mauvaise foi. L'événement qu'on attendait ainsi » a été heureusement écarté, et le départ du baron » de Degelmann pour Udine prouve que les conférences vont reprendre une nouvelle activité. Ce » négociateur qu'on sait être d'un caractère extrêmement calme et modéré, déploiera le pouvoir de » ministre plénipotentiaire et sera secondé par le » secrétaire intime du premier ministre baron de » Thugut, M. Hoppe qui, depuis plusieurs années, » a eu une part très-active aux affaires du cabinet » Autrichien. »

Mais toutes ces dispositions diplomatiques allaient s'évanouir devant ce qui se tramait à Paris. On a vu que Bonaparte y avait envoyé Augereau pour se mettre à la tête du mouvement contre les deux conseils. « Augereau est attendu ce soir, mande Lavalette » à Bonaparte (1), Barras en m'annonçant cette nou» velle me dit : *Sa présence en fera pâlir plus* » *d'un,* surtout quand nous lui aurons donné un » nouveau titre qui donnera plus de poids à ses dis» cours et actions. »

Bonaparte se flattait d'exercer sur son lieutenant le même ascendant qu'il avait sur lui à l'armée, ne soupçonnant pas qu'il y avait dans ce soldat inculte, mais valeureux, une assez forte dose d'ambition personnelle. C'est dans la correspondance confidentielle d'Augereau avec son général en chef, qu'il faut étudier le caractère de la révolution qui se préparait alors et qui fut souvent retardée.

« Je suis arrivé à Paris le 5 août en bonne santé, » lui mande-t-il le 9. Je dois aux circonstances dont » j'ai profité l'occasion d'avoir pu convaincre le di» rectoire, par des preuves matérielles, que la con» tre-révolution s'opérait dans la république par les » administrations civiles et militaires, par les agents » de l'étranger et par les réfractaires qu'on laisse » paisiblement dans leurs foyers. Ce n'est pas que » le nombre des amis de la liberté ne soit considéra» ble. Chambéry m'en a offert un exemple bien » doux, quoique le général Kellermann ait donné » des signes d'improbation à la masse des patriotes » qui avait donné des signes d'empressement pour » venir au-devant de moi.... Les diverses plaintes » qui ont éclaté contre le général Kellermann et les » officiers de son état-major, me sont un sûr ga» rant qu'il fait beaucoup de mal en sa qualité de » général en chef. Le directoire frappé du récit » vrai que mon honneur et l'amour de mon pays » m'ont dicté, va arrêter la suppression de l'ar» mée des Alpes et la réunir à celle d'Italie.

» Le directoire m'a accueilli avec des témoigna» ges d'estime et de considération : il a exigé que je » lui fisse part de mon opinion sur l'état actuel où » se trouve la France, et sur les moyens que je » croyais devoir être employés pour obvier aux » suites funestes d'un déchirement prochain. Je l'ai » fait avec la franchise et l'énergie que vous me con» naissez. Le ministre de la guerre qui m'y avait » présenté a été témoin de tout. Le directoire après

(1) Lettre chiffrée du 5 août 1797.

Digitized by Google

» mon départ a pris sur-le-champ un arrêté qui me » nomme commandant de la dix-septième division » militaire (Paris) et m'a assuré qu'il seconderait » de tout son pouvoir les efforts que je me promets » de faire pour rétablir l'ordre et faire respecter le » gouvernement.

» Paris flotte entre la crainte et l'espérance ; les » factieux sont en petit nombre, et les émigrés, » leur espoir, décampent à toutes jambes depuis » que les journaux ont annoncé ma promotion à la » dix-septième division. Il restera aux royalistes » la honte d'avoir conçu des projets vains et infruc- » tueux ; aux républicains une énergie solide qui » montrera à l'Europe qu'on peut comprimer un » instant les amis de la liberté, mais non pas les » détruire. Les adresses de l'armée d'Italie ont pro- » duit le meilleur effet : déjà votre proclamation » avait arrêté la secousse de Clichy qui ne tendait à » rien moins qu'à mettre trois membres du direc- » toire en accusation : leur ton a baissé.

» Paris fourmille de pamphlets et de placards » plus inconséquents les uns que les autres..... » L'armée d'Italie aura sauvé la patrie. Il est défi- » nitivement arrêté de renouveler les généraux qui » commandent dans l'intérieur, ainsi que les autorités » constituées, tous dévoués au système royal de » Clichy. Pour cet effet, général, il faut vous hâter » de recueillir et d'envoyer par un officier de con- » fiance toutes les pièces trouvées à Venise, Vérone et » autres lieux ; elles donneront lieu à démasquer » les traîtres et à provoquer leur supplice : *c'est* » *au directeur Barras qu'il faut les adres-* » *ser....* »

C'est sur ces pièces, dont nous allons donner une idée que fut basé le coup d'État que méditait le directoire : elles consistaient en un mémoire tiré du portefeuille du comte d'Entraigues, agent de Louis XVIII, arrêté à son départ de Venise par ordre de Bonaparte, mémoire fabriqué sur les délations faites déjà par l'agent royaliste Montgaillard, contre Pichegru et que ce même Montgaillard avait communiquées au comte d'Entraigues à Venise même. Le directoire y ajouta les révélations de Duverne-de-Presle, autre agent royaliste, annexées à son registre secret. Il n'avait pas encore sous les yeux les papiers saisis dans les bagages du général Klinglin, à Offenbourg, par les soldats de Moreau, papiers où se trouvaient également les indices des projets que nourrissait Pichegru pour le rétablissement de la monarchie des Bourbons.

Ainsi c'était par la divulgation des complots royalistes que le directoire allait motiver le coup d'État avec lequel il voulait frapper l'opposition constitutionnelle et briser la constitution : il y était entraîné par les deux partis extrêmes, par les imprudences de l'un et l'irritation de l'autre. L'ensemble du gouvernement, d'ailleurs, et l'état de la société étaient en crise.

Le 12 août, Augereau écrit confidentiellement à Bonaparte : « Les choses sont toujours à peu près » dans la même situation ; cependant le parti répu- » blicain s'enhardit, et les Clichyens intimidés ont » repris leur système plus lent et plus sûr. Les » lâches ! bien assurés de faire beaucoup plus en » gagnant du temps, ils ont voulu entrer en com- » position ; mais la majorité du directoire est trop » éclairée sur leurs intentions, et trop résolument » déterminée à sauver la patrie pour capituler. Au- » jourd'hui, leur embarras redouble. Ils commen- » cent à cesser de compter sur Carnot, ils se dé- » fient singulièrement et se plaignent hautement » de la faiblesse de caractère de Pichegru.

» Un autre projet qui les occupe maintenant et » qui prouve combien ils ont peur, c'est celui du » déplacement du corps législatif ; le choix du lieu » les divise... L'agitation de ces messieurs n'est pas » concevable : il y en a plus de soixante qui décou- » chent chaque nuit, d'autres payent des soldats » pour les garder...

» Pour moi, j'observe et j'agis : je cours sans » cesse du directoire chez le ministre de la police » et de chez celui-ci au directoire ; je les encourage, » je les excite, je les anime et je fais en sorte de » hâter un peu leurs résolutions : l'instant leur » paraît décisif, ainsi qu'à moi ; je ne sais qui les » oblige à temporiser ; il est bien certain que si l'esprit » public n'est pas régénéré avant les prochaines » élections, tout est perdu, et la guerre civile de- » viendra notre seule et dernière ressource. L'har- » monie qui règne entre les trois directeurs, la pro- » fonde connaissance qu'ils ont de nos maux me » fait tout espérer.... »

Dans une autre lettre confidentielle, du 16 août, Augereau demandait de l'argent à Bonaparte pour la police particulière qu'il venait d'organiser dans Paris, et il lui communiquait le fait suivant « L'élec- » teur de Hesse écrit confidentiellement à son neveu » le général de Hesse que l'Empereur ne fera pas la » paix, par la raison qu'elle ne paraît pas être du » goût de Clichy ; qu'il croit tenir la haute main sur » Paris et sur les deux conseils.... »

Cette notion était complétement erronée ; du moins en ce qui concernait le parti de Clichy. On en jugera par ce que Carnot lui-même réputé le chef de ce parti écrivait à Bonaparte, à peu près à la même date (1). Il est d'ailleurs curieux de voir comment

(1) Lettre confidentielle du 29 août.

Digitized by Google

Carnot à la veille de sa proscription appréciait l'état des choses.

« Je ne vous entretiendrai pas, mon cher général, » du prétendu danger que court en ce moment la » république. Si ces dangers ne sont pas nuls ils » sont au moins centuplés par la peur; la peur fait » prendre de part et d'autre des mesures extrava- » gantes, et c'est dans ces mesures qu'est le vérita- » table péril. On vous prête, par exemple, mille » projets plus absurdes les uns que les autres; on » ne peut pas croire qu'un homme qui fait de si » grandes choses puisse vivre en simple citoyen. » Pour les spectateurs, il y a de quoi rire de ces » terreurs paniques et réciproques; on peut dire » que les deux factions ont le cauchemar : chacune » d'elles s'arme pour combattre des moulins à vent. » La seule chose à craindre, c'est que, lorsqu'elles » seront armées sans savoir pourquoi, elles ne se » trouvent en présence et ne se battent réellement...

» Ce qui, à travers l'exaltation et les folies de nos » Don Quichottes, fixe l'attention des hommes rai- » sonnables qui veulent enfin un terme aux maux de » leur patrie, c'est l'expectative de la paix. Tous, mon » cher général, ont les yeux fixés sur vous; vous » tenez en vos mains le sort de la France entière : » signez la paix et vous la faites changer de face » comme par enchantement. Dussiez-vous la faire » sur les bases du traité préliminaire de Léoben, » concluez-la : elle sera encore superbe; elle le sera » aussi pour l'Empereur, à la vérité, mais qu'im- » porte? La paix pourrait-elle être solide si elle était » onéreuse pour lui? L'Empereur ne devient-il pas » notre ami naturel et forcé par sa position géogra- » graphique, du moment que la pomme de dis- » corde, qui était dans les Pays-Bas, se trouve » enlevée?.... »

Ces erreurs, cette fatale sécurité et une si excessive confiance, excitent l'étonnement dans un homme tel que Carnot rompu aux révolutions.

« Quand j'ai parlé de réconciliation à Barras, » mandait Lavalette à Bonaparte, *cela est faux*, » m'a-t-il dit, *il ne peut y en avoir*. Les provo- » cations vont devenir plus vives, il y aura un » choc, les habitués de la maison Barras le désirent » fort. »

Et cependant au moment même où l'explosion paraissait si prochaine, Lavalette écrivait le 24 août à Bonaparte : « Le mouvement que je vous » avais annoncé si positivement de la part de Barras, » est ajourné; ce qui le recule, c'est 1° le peu d'ac- » cord sur les moyens d'exécution; 2° la crainte » d'engager un combat dont le succès n'est pas » douteux, mais dont les suites effrayent; 3° l'em- » barras que causerait le conseil des Anciens, déter- » minés à n'opposer aucune résistance, et les Cinq- » Cents qu'on veut chasser, déterminés à ne pas » fuir; 4° l'appréhension d'une réaction de déma- » gogues babeuvistes; 5° l'impossibilité d'empêcher » les Anciens de quitter Paris, et la nécessité où se » trouve le directoire de les suivre... »

Bonaparte répond à la lettre de Lavalette : « Di- » tes à Carnot que je ne crois pas aux bruits qu'on » répand sur lui; témoignez-lui une réciprocité de » sentiments de tout ce qu'il me dit : dites-lui, » *comme une opinion qui vient de vous*, qu'à la » première occasion je me retirerai des affaires; » que si elle tarde je donnerai ma démission; *sai-* » *sissez bien l'effet que cela fera sur lui.* »

Mais Lavalette lui écrit le 31 août : « Enfin ce » mouvement tant de fois annoncé va avoir lieu.... » On veut en finir..... Carnot m'a dit « Le salut de » la république est dans la paix, quelles qu'en soient » les conditions. »

Bonaparte, soit peu de jours avant, soit après la réception de ces lettres, partit de Milan pour aller reprendre les négociations. Une longue instruction de M. de Talleyrand, sous la date du 19 août, lui avait rappelé les intentions du directoire au sujet de l'Italie. Bonaparte arriva le 30 à l'ancien château de Passeriano, près d'Udine, appartenant à l'ex-doge de Venise Manini : il s'y établit avec son état-major. Tous les ministres négociateurs allèrent le complimenter. Le marquis de Gallo, le comte de Meerfeldt et le baron de Degelmann assistés du secrétaire de légation Baptiste, tels furent les plénipotentiaires de l'Empereur présents à la première conférence. Du côté de la république française il n'y avait que Bonaparte, Clarke et le secrétaire de légation Perret. Cette première conférence, qui eut lieu le 1er septembre, roula sur différents projets d'articles de paix définitifs entre l'Autriche et la France. Bonaparte se rendit à Udine pour la seconde conférence et ainsi de suite alternativement. Quand il venait à Udine, il dînait chez les plénipotentiaires de l'Empereur et ceux-ci dînaient à leur tour chez lui à Passeriano.

« Nous avons déjà eu deux conférences que nous » avons employées à nous entendre, » mande-t-il à Carnot, le 3 septembre, et ce jour-là même était la veille de la fameuse journée du 18 fructidor, où Carnot, expulsé du directoire et fugitif, allait être compris dans la proscription votée et proclamée par le parti révolutionnaire.

Voici en résumé ce qui enfin détermina le dénoûment de ce drame politique. Tandis que les trois directeurs conjurés s'entouraient de révolutionnaires et de satellites, tandis qu'ils réunissaient à un comité clandestin de neuf personnes les mi-

Digitized by Google

nistres Talleyrand, Merlin et Sotin, avec les députés Sieyes, Boulay de la Meurthe et Treilhard, pour aviser aux moyens de frapper le grand coup d'État, les deux conseils, dans la crainte de violer les formes constitutionnelles, étaient arrêtés dans l'emploi des mesures législatives, qui auraient pu assurer leur triomphe. Ils se perdaient dans de lentes et timides délibérations. Le parti mixte, désigné sous le nom de *ventre*, qui en formait la majorité, et auquel les agents de Louis XVIII attachaient une grande importance, prétendait l'emporter sur la force des baïonnettes par la puissance des lois. Tous ces députés flottants et irrésolus voulaient et ne voulaient pas s'unir aux royalistes, qui préparés au conflit étaient venus pour se rallier aux généraux Pichegru et Willot. Plusieurs chefs du parti armé avaient même quitté l'Angleterre à cet effet, et se trouvaient à Paris.

Quand une fois l'alarme eut saisi le directoire, les députés du *ventre* ou du centre craignant d'être écartés trop loin du but qu'ils se proposaient, ne concertèrent aucune mesure décisive. « Nous avons » derrière nous les royalistes. » disait le député Dumolard, organe de Carnot; et Carnot lui-même s'était exprimé en ces termes avec l'aide de camp Lavalette : « J'avais la parole des membres des » Cinq-Cents qu'ils feraient cesser les clameurs et les » entreprises *de huit ou dix drôles, partisans* » *déclarés de Louis XVIII.* On n'a rien fait de » tout cela. On a bravé l'opinion publique; on a » aigri les esprits. Quant à moi, quoique je pense » que le parti de la modération puisse seul nous » sauver, j'ai dit des vérités fort dures aux inspec- » teurs de la salle. Si on en vient à des violences, je » donnerai ma démission.... »

Et c'était sur Carnot que, par une aberration inconcevable, les royalistes fondaient leurs espérances, parce qu'il était de l'opposition dans le directoire!

Cependant les triumvirs, et surtout Rewbell, hésitaient de porter un coup fatal à l'édifice républicain; le comité des neuf ne pouvait rien concerter de satisfaisant. Le ministre de la police Sotin et le général Augereau étaient les seuls toujours prêts à agir militairement, tant leur ardente résolution était inébranlable! Ajoutons que madame de Staël, se croyant destinée à jouer un rôle dans nos révolutions, proposait gaiement à l'élite des patriotes du conseil des Cinq-Cents une séance de nuit, et avec l'appui de la force armée, dont disposait Augereau, de faire jeter soixante députés clichyens dans la Seine; ce qui fit dire d'elle dans ce temps-là : « Pour avoir le plaisir de faire une » révolution, madame de Staël ferait jeter tous ses » amis dans la rivière, quitte à les repêcher le len- » demain à la ligne par bonté d'âme.... »

L'impulsion que s'efforçaient de donner Sotin et Augereau ne pouvait rester ignorée. Deux partis vigoureux se présentaient à l'opposition : l'un consistait à faire décréter d'accusation les trois membres du directoire qu'on désignait sous le nom de triumvirs; l'autre devait suppléer à l'inertie de la loi par la raison de l'épée. Ce dernier avis fut ouvert dans un comité royaliste par le général Willot, convaincu, ainsi que le député Imbert Colomès, agent de Louis XVIII, que le seul moyen de faire tourner la crise au profit de la restauration était d'attaquer le directoire exécutif à force ouverte et à l'improviste. Rien n'était si ardemment désiré par les chefs des royalistes armés; mais rien d'un autre côté n'était si contraire aux vues des principaux députés de l'opposition. Ils persuadèrent à Pichegru, dont l'influence était puissante dans le conseil, que l'intervention purement royaliste nuirait à la cause des conseils, en fournissant au directoire des prétextes pour les perdre dans l'opinion de l'armée, et qu'il ne fallait employer que des moyens dilatoires et légaux. La plupart se faisant illusion croyaient que le directoire n'oserait jamais attaquer les conseils, et pendant ce temps le directoire préparait la foudre.

Cependant le chevalier de Trion, commissaire du roi à Paris, le député Imbert Colomès et M. d'André, membre de l'agence d'Augsbourg, établie au centre de l'Allemagne, par la double impulsion du roi et du cabinet de Londres, demandaient aussi un mouvement royaliste, d'accord avec le général Willot et avec tous les officiers du parti du roi, réunis à Paris. Le nerf de l'action ne manquait pas; M. d'André était porteur de deux millions de subsides anglais dont on lui a reproché depuis d'avoir été trop parcimonieux dans l'intérêt de la cause royale.

Comme il était visible que la lutte ne pouvait se terminer que par une agression violente, les meneurs des conseils songèrent enfin à avoir recours aux moyens énergiques. Pichegru, de concert avec eux, arrêta un plan dont l'exécution était fixée au 17 fructidor (3 septembre). Un député (M. Mersan), donnant le signal, devait monter à la tribune et demander le décret d'accusation contre les triumvirs directoriaux, dont la conspiration militaire était flagrante; une force armée royaliste eût aussitôt prêté main-forte aux conseils pour lesquels se seraient déclarées la garde nationale et la masse de la population. Mais un traître, le prince de Carenci, fils du duc de la Vauguyon, vendit au ministre de la police Sotin le secret des royalistes que ses proches tenaient tout entier dans leurs mains. Aussitôt (il

Digitized by Google

n'y avait pas un moment à perdre) les coryphées des députés du *ventre*, mus secrètement par le directoire, viennent conjurer Pichegru de ne pas donner le signal de la guerre civile, et de concerter dans une délibération plus calme l'emploi des moyens constitutionnels. En même temps, par une tactique adroite, on fait lever brusquement la séance dans les deux conseils. Le mouvement royaliste se trouvant ainsi paralysé et ajourné, les triumvirs préparent dans la nuit même et assurent le succès de leur attaque militaire dirigée par Augereau en personne.

Le lendemain 18 fructidor (4 septembre) au point du jour, le lieu des séances des deux conseils est investi par les soldats, qui forcent le palais du corps législatif et en arrachent les députés qu'on voulait proscrire. En deux heures s'évanouirent toutes les espérances des royalistes. Le même jour, les députés de la faction triomphante s'assemblèrent pour dresser des listes de proscription, et confirmer toutes les violences de l'autorité exécutive. Le directoire apporta en preuve d'une conspiration ourdie en faveur de Louis XVIII, les papiers saisis dans le portefeuille du comte d'Entraigues, et demandés à Bonaparte par Augereau au nom de Barras.

Alors on vit, au nom de la liberté, reproduire tous les excès de la tyrannie. Un décret annula les élections de quarante-neuf départements, toutes les nominations faites par les assemblées primaires, communales et électorales; abrogea plusieurs lois favorables aux émigrés, ne leur donnant qu'un bref délai pour sortir de France, sous peine d'être livrés à des commissions militaires, et condamna à la déportation cinquante-quatre députés, ainsi que les directeurs Carnot et Barthélemy et plusieurs journalistes. On proscrivit des hommes dont les opinions et les intentions étaient oppposées. Le régicide Carnot, sacrifié au régicide Barras, fut accolé au royaliste Pichegru, et le modéré Barthélemy eut l'ardent Willot pour compagnon d'infortune. Ce fut un coup de foudre pour les partisans des Bourbons. La Vendée resta morne et la Bretagne dans une inaction forcée. Quelques provinces du Midi seulement s'agitèrent; le drapeau blanc fut même arboré dans plusieurs villes, mais sans succès. Bientôt toute la France plia sous le joug du directoire exécutif, qui se compléta par l'adjonction de Merlin de Douai et de François de Neufchâteau.

Nous allons voir quelle influence la révolution du 18 fructidor exerça sur les négociations de Lille et d'Udine.

1797.

Opinion de Bonaparte sur les négociations d'Udine. — Son projet d'*ultimatum*. — Influence de la révolution du 18 fructidor sur les négociations. — Rappel de Clarke. — Circulaire de M. de Talleyrand. — Prétentions du directoire. — Bonaparte donne son propre ultimatum aux négociateurs autrichiens. — Rupture des négociations de Lille. — Établissement de la république cis-rhénane. — Représentations diplomatiques à ce sujet. — Effet que produit l'ultimatum de Bonaparte à Vienne. — Le comte Louis de Cobentzel nommé principal négociateur. — Particularités à son sujet. — Contrariétés qu'éprouve Bonaparte de la part du directoire. — Sa dépêche confidentielle du 12 septembre. — Dépêche confidentielle de M. de Talleyrand sur la politique du directoire. — Le directoire se refuse à livrer Venise à l'Autriche. — Ombrages que lui cause Bonaparte. — Élévation d'Augereau. — Les deux dépêches confidentielles adressées par le président du directoire à Bonaparte sur la politique du gouvernement français. — Bonaparte offre de nouveau sa démission. — Mission de Botot, secrétaire intime de Barras, auprès de Bonaparte. — Arrivée du comte de Cobentzel à Udine. — Portrait et caractère de ce diplomate. — Lettre autographe de l'Empereur à Bonaparte. — Augereau et son parti veulent la guerre. — Arrivée de Botot à Passeriano. — Particularités sur sa mission. — Dépêche confidentielle de Bonaparte à M. de Talleyrand, contenant ses vues politiques. — Efforts inutiles du cabinet de Londres pour décider l'Autriche à ne pas conclure une paix séparée. — Alarmes en Allemagne sur la violation de l'intégrité de l'Empire. — Comment Bonaparte se décide à conclure la paix en dépit du directoire et au mépris de ses instructions. — Paix de Campo-Formio. — Ses stipulations patentes et secrètes. — Ses conséquences.

La journée du 18 fructidor eut une influence immense sur les négociations d'Udine : le même jour, 4 septembre, le directoire rappela Clarke, comme étant l'ami de Carnot, et chargea seul Bonaparte des négociations. Il était autorisé à conclure et signer, mais en se conformant à ses instructions et sauf à en rendre compte.

Barras et Lavalette écrivent le jour même à Bonaparte pour lui annoncer purement et simplement le mouvement. Barras ajoute par post-scriptum : « *La*

Digitized by Google

» *paix! la paix!* mais honorable et solide, mais » non pas l'infâme proposition de Carnot. »

Bonaparte ignorait encore et l'événement et l'arrêté qui le rendait seul l'arbitre des négociations, quand, le 6 septembre, il écrivit confidentiellement de Passeriano au directoire « Le ministre des » relations extérieures vous rendra compte que les » négociations vont assez mal; cependant je ne » doute pas que la cour de Vienne n'y pense à deux » fois avant de s'exposer à une rupture qui aurait » pour elle des conséquences incalculables.

» Plus nous conférons avec les plénipotentiaires, » et plus nous reconnaissons de la part de Thugut, » qui a rédigé les instructions, une mauvaise foi qui » n'est pas même dissimulée. Tout le manége » d'Udine me paraît avoir pour but d'obtenir Palma-» Nova, qui est aujourd'hui dans une position » effrayante pour eux..... »

Sa dépêche confidentielle sur le même sujet adressée à M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, est encore plus remarquable. « Toutes » ces négociations, lui dit-il, dont le général Clarke » vous fait connaître la situation, ne sont que des » plaisanteries; les vraies négociations se feront à » Paris. Si le gouvernement prend une bonne fois » la stabilité qu'il doit avoir, si cette poignée » d'hommes évidemment vendus à l'Angleterre, ou » séduits par les cajoleries d'une bande d'esclaves, » se trouve une fois dans l'impuissance et sans moyen » d'agiter, vous aurez la paix et telle que vous la » voudrez quarante-huit heures après.

» On se figurerait difficilement l'imbécillité et la » mauvaise foi de la cour de Vienne. Dans ce mo-» ment-ci nos négociations sont suspendues, parce » que les plénipotentiaires de S. M. ont envoyé un » courrier à Vienne pour connaître l'ultimatum de » l'Empereur.

» Le seul projet auquel nous avons paru donner » quelque assentiment dans le confidentiel, est » celui-ci :

» Les limites spécifiées dans nos observations sur » l'art. 4 des préliminaires, seraient pour nous » Mayence, etc.

» Pour l'Empereur, Venise et les limites de » l'Adige.

» Corfou, etc., à nous.

» Le reste de l'Italie libre, à la Cisalpine.

» Nous donnerions Palma-Nova le même jour » qu'ils nous donneraient Mayence.

» Je vous le répète : Que la république ne soit pas » chancelante, et la grande nation aura la paix » comme elle voudra..... »

L'espèce d'*ultimatum* formé des articles énoncés ci-dessus, était arrêté dans l'esprit de Bonaparte qui, pour le faire prévaloir, n'attendait plus que le résultat de la crise qui agitait Paris.

Dès qu'il a connaissance de l'événement du 18 fructidor, il donne à son armée, pour lui en faire part, une proclamation dans le style républicain; et il écrit en même temps au directoire : « Comptez » que vous avez ici cent mille hommes qui, seuls, » sauraient faire respecter les mesures que vous » prendrez pour asseoir la liberté sur des bases » solides. »

Il attend néanmoins avec impatience de Paris des informations plus particulières et plus précises. Lavalette lui écrit le 8 septembre pour lui annoncer la destitution de Clarke. Il prévient Bonaparte que Barras conserve une grande méfiance au sujet des trois millions qui ne lui ont pas été envoyés.

Barras lui écrit le même jour : « Termine la paix, » mais une paix honorable; que le Rhin soit limite, » que Mantoue soit à la république cisalpine et que » Venise ne soit pas à la maison d'Autriche. Voilà » le vœu du directoire épuré, voilà celui de tous les » républicains; voilà ce que veut l'intérêt de la » république et la gloire bien méritée du général et » de l'immortelle armée qu'il commande. »

Deux jours après il lui écrit encore : « Ton si-» lence est bien étrange, mon cher général; Auge-» reau se conduit on ne peut mieux; il a la confiance » des deux partis : elle est bien méritée. »

De son côté, Lavalette lui mande. « Il est essentiel » que vous ayez ici constamment quelqu'un qui vous » soit dévoué; il existe une cabale contre vous; elle » est composée de gens exagérés; ils vous reprochent » d'avoir laissé égorger les patriotes du Piémont, et » de n'avoir pas reçu ceux du Midi avec la distinc-» tion convenable. Augereau est pour beaucoup » dans tout ceci..... »

Augereau, de son côté, lui envoie son aide de camp Deverine : « Il vous informera, lui mande-t-» il (1), de toutes les circonstances qui ont précédé, » accompagné, suivi le mouvement du 18 fructidor. » Il est aussi chargé de vous remettre des dépêches » de la part du directoire, que la privation de vos » nouvelles jette dans une vive inquiétude..... Le » rappel du général ambassadeur Clarke doit vous » être parvenu dans ce moment, et je doute qu'il » vous étonne. Parmi les mille et un motifs qui ont » déterminé le gouvernement à le prononcer, on » peut compter sa correspondance avec Carnot, » qui m'a été communiquée, et dans laquelle il » traitait de brigands les généraux de l'armée » d'Italie..... »

Sans s'arrêter à la mauvaise humeur d'Augereau,

(1) Lettre confidentielle du 10 septembre 1797.

Digitized by Google

Bonaparte défendit auprès du directoire Clarke lorsque plus tard ce négociateur se mit en route pour retourner à Paris. N'avait-il pas été flexible dans ses mains et ne lui avait-il pas abandonné toute l'influence des négociations?

Du reste, ce fut par la circulaire diplomatique de M. de Talleyrand, aux légations françaises, que Bonaparte connut, en style de chancellerie, les causes et les nécessités de la révolution qui venait de changer l'esprit et le système du gouvernement. Voici la substance de cette circulaire remarquable.

Selon M. de Talleyrand, une conspiration véritable et tout au profit de la royauté, se tramait depuis longtemps contre la constitution de l'an III. Déjà même elle ne se déguisait plus. La république française, couverte de gloire au dehors et commandant le respect aux puissances de l'Europe, commençait à devenir un problème en France..... La division était au directoire, et dans le corps législatif siégeaient des hommes véritablement élus d'après les instructions du prétendant, et dont toutes les actions respiraient le royalisme. Tout était prêt pour dissoudre la constitution, lorsque le directoire, se rappelant que le dépôt en avait été spécialement commis à sa fidélité, et muni d'ailleurs de *pièces authentiques qui montraient jusqu'au plan de la conjuration*, a pris une de ces mesures vigoureuses que commandait le salut de la patrie..... Les députés ont délibéré avec le plus grand calme; ils ont secondé puissamment les mesures du directoire et lui ont prêté l'appui de la loi..... Toute la punition pour ceux qui avaient voulu déchirer la république, a été de ne pas vivre dans son sein, ce qui distinguera dans l'histoire cette époque mémorable de la révolution. Les opérations de quarante-deux assemblées électorales ont été annulées; deux directeurs, cinquante-quatre députés et dix individus ont été déportés, non par un jugement, qui était devenu impossible, mais par une mesure extraordinaire du corps législatif que les circonstances ont nécessitée. On vous dira que la constitution a été violée, et ce reproche vous sera fait surtout par ceux qui regretteront le plus qu'elle n'ait pas été entièrement détruite. A ce reproche, voici la réponse: la constitution était presque renversée, et par des moyens qu'elle n'avait pas prévus, qu'elle n'avait pu prévoir: dès lors il a fallu de toute nécessité se saisir des seuls moyens de la relever..... Enfin, pour confondre à la fois et les espérances et les calomnies de tous ceux qui auraient tant désiré ou qui méditeraient même la ruine de cette constitution, une mort prompte a été prononcée, dès le premier jour, contre quiconque rappellerait la royauté, la constitution de 1793 ou d'Orléans: et c'est ainsi que la constitution de l'an III s'est refortifiée par cette secousse même... « Voilà ce que vous direz, ajoutait M. de Talleyrand, » parlant aux légations françaises; vous direz que » le directoire par son courage, l'étendue de ses » vues et ce secret impénétrable qui en a préparé le » succès, a montré, au plus haut degré, qu'il pos- » sédait l'art de gouverner dans les moments les » plus difficiles; et que la république française » pourra déployer désormais au dedans et au de- » hors les plus fécondes et les plus énergiques » ressources... »

En effet, les gouvernements neutres, amis, ou sous l'influence de la France, n'en montrèrent que plus de déférence au directoire et plus de docilité à ses vues. Quant à l'Angleterre et à l'Autriche, leurs cabinets ne se firent pas illusion; ils pressentirent que le succès du coup d'État de Paris enflerait encore plus les prétentions et les exigences d'un pouvoir révolutionnaire déjà si redoutable. Le cabinet de Berlin lui-même fut promptement éclairé. Il reçut de Vienne des informations sur lesquelles il était fondé à avoir confiance, et qui suffirent pour régler le mode circonstanciel de sa politique. « On » peut compter sur la paix, lui disait-on. La nouvelle » révolution qui vient de s'effectuer à Paris a causé » ici, comme partout ailleurs une très-grande sen- » sation, et elle va d'autant plus influer sur les » négociations d'Udine, que personne ne doute de » la connexité de l'événement avec les intérêts ré- » publicains en Italie, qu'il a entre autres eu pour » but de consolider. »

Le 11 septembre, Bonaparte s'étant concerté avec le marquis de Gallo pour faire entrer dans ses vues le cabinet de Vienne, remet au comte de Meerfeldt son propre *ultimatum*, comme si c'eût été celui du directoire exécutif. Le plénipotentiaire autrichien part de suite pour le porter à Vienne. Bonaparte écrit immédiatement à M. de Talleyrand (1): « M. de Gallo est venu hier me trouver; il m'a dit » que M. le général Meerfeldt partait ce matin pour » Vienne à l'effet de décider cette cour à nous faire » promptement une réponse catégorique et à cul- » buter Thugut, ou le forcer malgré lui à faire la » paix; qu'il avait écrit en conséquence à l'Impéra- » trice et dressé leur petit manége de cour.

» Nous sommes convenus que si l'Empereur nous » reconnaît les limites du Rhin, et si, avec bonne » foi, il fait tous ses efforts pour nous mettre en » possession de Mayence, nous le mettrons à notre » tour en possession de Venise et des rives de » l'Adige. »

Ce n'est que huit jours après, lorsque Gallo a reçu

(1) Dépêche confidentielle du 13 septembre.

Digitized by Google

un premier avis de Vienne que Bonaparte écrit au directoire en ces termes (1) :

« Il est indispensable que vous jetiez un coup » d'œil sur le congrès d'Udine.

» M. de Meerfeldt est parti pour Vienne.

» Vous avez vu, dans la seconde séance du pro- » tocole, que nous avons déclaré aux plénipoten- » tiaires de S. M. I. que si au 1er octobre la paix » n'était pas signée, nous ne négocierions plus sur » la base des préliminaires, mais sur la base respec- » tive de la puissance des deux États.

» Il serait possible qu'avant le 1er octobre M. de » Meerfeldt revînt avec des instructions de signer la » paix aux conditions suivantes :

» 1° La ligne de l'Adige à l'Empereur, y compris » la ville de Venise.

» 2° La ligne de l'Adige à la république cisalpine, » et dès lors Mantoue.

» 3° Les limites constitutionnelles telles qu'elles » sont spécifiées dans le protocole de la cinquième » séance, y compris Mayence.

» 4° Que l'Empereur n'entrerait en possession de » l'Italie que lorsque nous entrerions dans les rem- » parts de Mayence.

» 5° Corfou et les autres îles à nous.

» 6° Que ce qui nous manque pour arriver aux » limites du Rhin, pourrait être arrangé dans la » paix avec l'Empire.

» Il faut que je sache si votre intention est d'ac- » cepter ou non ces propositions.

» Si votre *ultimatum* était de ne pas comprendre » la ville de Venise dans la part de l'Empereur, je » doute que la paix se fasse, et les hostilités recom- » menceraient dans le courant d'octobre. »

Ici le négociateur militaire faisait un grand étalage des forces de l'Autriche, récapitulait les siennes et ajoutait : « malgré ces mesures, l'ennemi sera » encore plus fort que moi. Si je le préviens et que » je prenne l'offensive, je le bats et je suis, quinze » jours après le premier coup de fusil, sous les » murs de Vienne. S'il prend l'offensive avant moi, » tout devient douteux..... »

Tout ce manége tendait à obtenir l'adhésion du directoire à la cession de Venise à l'Autriche : ce n'était pas facile, et Bonaparte savait que là était le vrai nœud de la difficulté.

Déjà le directoire, enflé de sa victoire sur les deux conseils et dans l'arrière-pensée d'isoler tout à fait l'Autriche en rompant toute négociation avec la cour de Londres, venait de changer les plénipotentiaires auxquels il avait donné d'abord mission de négocier à Lille avec lord Malmesbury.

(1) Lettre confidentielle du 21 septembre.

Lié par ses instructions et dans l'attente des événements, lord Malmesbury n'avait pu donner aucune impulsion décisive aux conférences. Les négociations présentaient d'ailleurs de nombreuses difficultés qui provenaient principalement de ce que la France prétendait être dans l'obligation de procurer à ses alliés la restitution de tout ce qu'ils avaient perdu, ce qui aurait mis l'Angleterre dans la position d'avoir tout à céder et rien à recevoir en compensation.

Jamais les conférences n'avaient été si froides, et si languissantes que depuis les événements du 18 fructidor, dont la nouvelle avait fait à Lille la plus vive impression.

Dans la nuit du 13 septembre arrivèrent les ex-conventionnels Treilhard et Bonnier, accompagnés du nouveau secrétaire de légation Dercher, pour remplacer Letourneur de la Manche, Maret et Colchen, rappelés par le gouvernement.

Le départ de lord Malmesbury, ainsi qu'on le pressentait, suivit de près l'arrivée des nouveaux négociateurs dont on connaissait la rudesse. « Avez- » vous des pouvoirs, lui demanda Treilhard dans la » conférence du 16 septembre, avez-vous des pou- » voirs pour restituer à la république française et à » ses alliés toutes leurs colonies ? — Non, répliqua » le lord plénipotentiaire. — Eh bien, allez en cher- » cher. » Il reçut le lendemain ses passe-ports, et on ne lui donna que vingt-quatre heures pour sortir du territoire de la république. Après avoir vainement essayé de faire révoquer cet ordre précipité, lord Malmesbury quitta Lille le 18 septembre.

Le 20 on reçut à Londres la nouvelle authentique de la rupture des conférences. Arriva le même jour à midi lord Malmesbury avec sa suite à son hôtel dans Spring-Garden. S'étant présenté aux ministres, son exposé fut court : « Invité, leur dit-il, » à répondre catégoriquement si j'avais les pouvoirs » nécessaires pour rendre à la république fran- » çaise et à ses alliés tout ce qu'on leur avait pris » dans la guerre, et ayant déclaré que je n'étais au- » torisé à traiter que sur la base de compensations » réciproques, j'ai reçu l'injonction de partir dans » les vingt-quatre heures..., »

Ce qui fit prendre, selon les ministres, ce ton arrogant au directoire français fut non-seulement la continuité extraordinaire de succès que ses armes avaient obtenus sur le continent européen, mais encore un pressentiment des difficultés dans lesquelles l'état de troubles de l'Irlande allait jeter le gouvernement anglais. Enflammées par une infinité de causes aggravantes, les dissensions dans cette île en étaient venues au point que les mécontents, qui prenaient la dénomination d'*Irlandais-*

Digitized by Google

Unis, s'étaient organisés régulièrement dans toute l'étendue du pays, et avaient envoyé des députés pour traiter avec le directoire exécutif, afin qu'il les aidât à secouer le joug de l'Angleterre.

La rupture étant consommée, les directeurs tournèrent tous leurs efforts vers le but qu'ils se proposaient depuis longtemps, d'amener l'Autriche à une paix séparée, d'après les bases de la cession de la rive gauche du Rhin et de la possession de Mantoue. Ils entendaient aussi révolutionner le Piémont. « Le directoire, écrivit M. de Talleyrand à » Bonaparte (1), ne veut pas ratifier le traité avec le » roi de Sardaigne. Le Piémont deviendra ce qu'il » pourra entre la France et l'Italie, l'une et l'autre » libres. » C'est dans cette dépêche très-remarquable, contenant selon M. de Talleyrand, des éclaircissements dont il était bon que Bonaparte fût instruit, que ce ministre s'exprimait sur le baron de Thugut de la manière suivante : « Quant à M. de » Thugut, qui est le souverain de Vienne et qui prê- » che la continuation de la guerre, malgré l'Empe- » reur, malgré le vœu des peuples, c'est un homme » que nous aurions dû perdre plus tôt; il s'est tou- » jours fait donner de l'argent pour entraîner ses » maîtres dans des affaires détestables. Vous trou- » verez dans les instructions données à Clarke des » renseignements sur une ancienne trahison dont il » a déjà été fait communication au grand-duc de » Toscane. Vous pourriez en faire placer dans les » gazettes d'Italie, qu'on lit le plus, à Vienne, » quelques mots qui lui fissent craindre qu'on n'en » dît davantage, et, s'il faut recommencer la guerre, » démasquer à plein le traître; publier les pièces » officielles; et qu'on sache à Vienne et par toute » l'Europe qu'il a anciennement reçu de l'argent, » qu'il en reçoit encore, et qu'il est le seul auteur » d'une guerre qu'il ne prolonge que pour favoriser » l'Angleterre et grossir le trésor qu'elle lui a fait » passer. Si l'on s'étonne de quelque chose, ce sera » de ce que nous avons tardé si longtemps à publier » de tels faits, et à la fin il faudra bien qu'ils par- » viennent aux oreilles de l'Empereur. »

Mais Bonaparte, qui connaissait mieux que M. de Talleyrand les dispositions *actuelles* de Thugut, se contenta de communiquer à M. de Gallo le passage de cette lettre qui concernait son ami.

M. de Talleyrand ajoutait : « De notre côté nous » travaillerons à tourner en notre faveur l'opinion » de l'Europe, qui est déjà pour nous en grande » partie : c'est un moyen, ou plutôt une arme qu'il » ne faut pas négliger. Nous comptons répandre » des écrits où il paraîtra clairement que les cours » de Vienne et de Londres étaient d'accord ou à » fait avec la faction qui vient d'être abattue chez » nous; on verra à quel point les négociations de » ces deux cours et les mouvements de l'intérieur » allaient ensemble. Les membres de Clichy et le » cabinet de l'Empereur avaient pour objet commun » et manifeste le rétablissement d'un roi en France, » et une paix honteuse par laquelle l'Italie devait » être rendue à ses anciens maîtres....

» Si vous trouvez que la négociation ne puisse pas » être menée à bien, alors vous poursuivrez le plan » d'expulser la maison d'Autriche, et vous sentez » que la neutralité de la Toscane ne doit pas être » écoutée. »

Non-seulement le directoire, en écartant la base préliminaire de Léoben, persistait à exiger Mantoue et à vouloir fixer le Tagliamento au lieu de l'Adige pour limite à la domination autrichienne en Italie, mais il ne dissimula plus qu'il avait en vue un nouvel objet, l'indépendance des pays germaniques sur la rive gauche du Rhin que ses agents excitèrent ouvertement à se former en république.

C'était faire le premier pas pour en venir ensuite à la réunion. L'Allemagne en fut d'autant plus surprise que ce plan, bien que formé dès longtemps, n'avait pas été pressenti. La correspondance diplomatique des princes intéressés respira dès lors l'étonnement et les alarmes, et leurs plaintes retentirent à Vienne, à Berlin, à Mayence et à Ratisbonne. « Le directoire, disaient-ils, prend des » mesures qui n'indiquent nullement des vues pa- » cifiques. Malgré l'armistice et l'intégrité de l'em- » pire germanique, qu'on croyait stipulée par les » préliminaires de Léoben, l'indépendance de la » république cis-rhénane est proclamée à Coblentz : » l'arbre de la liberté y est planté, ainsi qu'à Cologne » et à Bonn. Il ne faut plus douter que l'établisse- » ment d'une république cis-rhénane, à l'instar de » la république cisalpine, ne soit la conséquence » d'un plan très-sérieux, formé de longue main, » et pour l'exécution duquel on a choisi naturelle- » ment le moment où les derniers événements de » Paris ont amené un changement absolu dans le » système du gouvernement français. On croyait » généralement que l'intégrité de l'empire germani- » que, prise pour base de la pacification par les pré- » liminaires de Léoben, aurait du moins retardé la » manifestation de ce projet révolutionnaire jusqu'à » la reprise des hostilités. Il faut donc que ces sti- » pulations n'aient pas été de nature à l'empêcher, » non plus que la levée des contributions, et les » autres opérations de finances que les Français ont » continuées, malgré toutes les protestations dans » tous les pays conquis. Désormais, ajoutaient les

(1) Dépêche confidentielle du 16 septembre 1797.

Digitized by Google

» princes, les seigneurs et les villes d'où émanaient » ces doléances, désormais qui protégera l'Alle- » magne, puisque le chef de l'Empire lui-même » l'abandonne, pour ainsi dire, à un ennemi qui en » poursuit le bouleversement depuis l'ouverture de » cette guerre antisociale? Est-il donc dans la des- » tinée des souverains qui combattent pour la dé- » fense des boulevards de la patrie germanique de » ne savoir faire ni la guerre, ni la paix ?....»

Voilà dans quelles circonstances arriva le général comte de Meerfeldt à Vienne, porteur de l'*ultimatum* que Bonaparte lui avait remis pour être accepté par le cabinet impérial. Il eut d'abord plusieurs conférences tant avec l'Empereur à Baden, qu'avec le premier ministre baron de Thugut, déjà mis au fait par la correspondance confidentielle du marquis de Gallo. Thugut expédia immédiatement du département des affaires étrangères des courriers à Pétersbourg et à Londres, afin de préparer ces deux cours au résultat de la paix continentale.

Le grand but du directoire, ou plutôt de Bonaparte, était de faire au cabinet de Vienne des conditions tellement avantageuses qu'il fût porté naturellement à y adhérer, en séparant les intérêts de l'Autriche de ceux de l'Angleterre. « Si notre cour » s'y décide, on peut compter sur la paix, » disaient, à Vienne, les organes du parti français ou pacifique. Ce parti était d'autant plus en crédit que l'impératrice en était l'âme, guidée secrètement par Gallo, l'ambassadeur de sa mère. Les Collovrath et le général de Bellegarde en étaient les meneurs, comme un assez grand nombre de dames de la cour en étaient les mobiles par leurs relations mystérieuses avec des personnages influents dans l'État. Mais Thugut restait derrière la toile, affectant de tout peser dans la balance de la politique, bien qu'au fond, depuis la nouvelle révolution de Paris, il penchât aussi fortement pour la paix, dont toutes les machines étaient préparées depuis le mois de juillet.

A cette époque le parti pacifique avait imaginé de faire intervenir et de s'adjoindre le coryphée de l'ancien parti de la paix, le comte Louis de Cobentzel, écarté en 1793 de la direction des affaires, et vivant depuis dans l'honorable disgrâce des ambassades. Ses prôneurs l'exaltaient comme ayant été rompu à la politique par le prince de Kaunitz, dont il conservait les traditions. Aussi machina-t-on à la cour et dans les conseils d'en faire la cheville ouvrière des négociations d'Udine, dès qu'elles ne seraient plus un jeu. Mais il fallait d'abord masquer cette intention pour ne pas échouer par une précipitation intempestive.

Quand il fut question en conseil privé d'un congrès formel de pacification, le comte de Cobentzel fut mis en avant et désigné pour y assister. Rappelé à Vienne, on le remplaça à Saint-Pétersbourg par le comte de Dietrichstein. Il arriva de Pétersbourg à Vienne le 9 août. Comme alors le cabinet impérial n'était rien moins que décidé à conclure, et que sir Morton Eden semblait y avoir regagné le terrain perdu, on en vint à proposer que le diplomate Cobentzel se rendît à Lille, pour qu'il fût par là manifeste que les négociations entamées entre la France et l'Angleterre, n'étaient pas si absolument isolées de celles qu'on suivait en Italie. La connaissance de cette disposition étant parvenue au directoire ne contribua pas peu à faire rompre les conférences de Lille.

Tout ayant changé de face dans les premiers jours de septembre, et l'*ultimatum* français étant depuis plusieurs jours en délibération dans le conseil privé de l'Empereur, ceux de ses conseillers qui manœuvraient pour la paix firent observer que cet *ultimatum* fixait la base absolue des négociations sans laquelle le directoire exécutif refusait de les continuer, exigeant une réponse catégorique; que telle était la marche qu'il paraissait avoir adoptée à la fois, et à l'égard de l'Angleterre et à l'égard de l'Autriche; que les circonstances étaient d'ailleurs tellement pressantes depuis la dernière révolution de Paris, l'ennemi se montrant si résolu à recommencer les hostilités avec de grandes forces, que tout faisait un devoir au cabinet impérial d'accepter cette base dont les avantages étaient évidents pour la puissance autrichienne qui y trouverait de magnifiques compensations, sauf à obtenir quelques modifications sur lesquelles on pourrait insister, et dont le comte de Cobentzel, chargé de mettre la dernière main au traité, attendrait l'acceptation à Gratz, si on le jugeait convenable; que d'après l'effet que produirait à Udine la demande d'une adhésion modifiée, il irait rejoindre les autres négociateurs et dominerait la négociation; que du reste il fallait bien se garder, dans ces graves circonstances, de rien négliger sous le point de vue de l'appui militaire; que c'était le cas de déployer toute la puissance et la force de la monarchie, pour conclure enfin aux meilleurs termes possibles cette paix tant désirée, et à laquelle les peuples aspiraient depuis si longtemps.

Après la tenue d'une grande conférence, la cour impériale renvoya le comte de Meerfeldt à Udine avec de nouvelles instructions préliminaires, et le fit suivre par le comte de Cobentzel, muni lui-même d'instructions particulières et porteur d'une lettre autographe de l'Empereur pour le général en chef Bonaparte. Le comte avait la mission expresse de déployer tout l'appareil d'une ambassade éclatante, ce qui d'ailleurs entrait pour beaucoup dans ses habitudes diplomatiques.

Digitized by Google

Jamais, d'un autre côté, la maison d'Autriche n'avait eu sous les armes et sur un seul point une armée aussi formidable que celle qu'elle avait réunie, non sans efforts, sur les frontières d'Italie. On la portait, y compris la levée hongroise, à cent vingt mille hommes.

Et c'était de son côté pour avoir Venise en dépit du directoire, que la cour de Vienne déployait de si grandes forces; qu'elle faisait intervenir avec éclat le comte de Cobentzel, réputé l'élite de ses négociateurs; qu'elle lui donnait des instructions secrètes et jusqu'à des pouvoirs modificateurs. Au fond, sa mission avait pour objet d'obtenir la cession importante, non-seulement de Venise, mais de Palma-Nova, et de masquer diplomatiquement l'abandon de la ligne du Rhin à la France.

Tandis que le négociateur autrichien se dirigeait sur Udine, Bonaparte éprouvait plus d'une contrariété de la part du directoire qui, dans la vue de révolutionner le Piémont, se refusait à ratifier le traité avec la cour de Turin.

« En ne ratifiant pas, mande-t-il au ministre Talleyrand (1), le traité avec le roi de Sardaigne, vous » perdez dix mille hommes de très-bonnes troupes » qu'il nous fournit, dix mille hommes de nos troupes qu'on est obligé de laisser sur nos derrières, » et outre cela nous nous donnons de très-grandes » inquiétudes en cas de défaites et d'événements malheureux.

» Quel inconvénient y a-t-il à laisser subsister une » chose déjà faite? Est-ce le scrupule d'être allié » d'un roi? Nous le sommes bien du roi d'Espagne, » et peut-être du roi de Prusse.

» Est-ce le désir de révolutionner le Piémont et » de l'incorporer à la Cisalpine? Mais le moyen d'y » parvenir sans choc, sans manquer au traité, sans » même manquer à la bienséance, c'est de mêler à » nos troupes et d'allier à nos succès un corps de » dix mille Piémontais, qui nécessairement sont l'élite » de la nation : six mois après le roi de Piémont se » trouve détrôné.

» C'est un géant qui embrasse un pygmée, le serre » dans ses bras et l'étouffe, sans qu'il puisse être » accusé de crime. Si l'on ne comprend pas cela, je » ne sais qu'y faire non plus; et si à la politique » sage et vraie qui convient à une grande nation, qui » a de grands desseins à remplir, des ennemis très-» puissants devant elle, on substitue la démagogie » d'un club, l'on ne fera rien de bon....

» Il me paraît que l'on voit très-mal l'Italie, et » qu'on la connaît très-mal....

» Tous les grands événements ne tiennent jamais » qu'à un cheveu. L'homme habile profite de tout, » ne néglige rien de ce qui peut lui donner quelques chances de plus. L'homme moins habile, quelquefois, en en méprisant une seule, fait tout manquer.

» J'attends le général Meerfeld. Je tirerai tout le » parti dont je suis capable des événements qui viennent d'arriver en France, des dispositions formidables où se trouve notre armée, et je vous ferai » connaître la véritable position des choses, afin que » le gouvernement puisse décider et prendre le parti » qu'il jugera à propos....»

Mais le directoire était révolté de l'idée qu'avait mise en avant Bonaparte dans sa dernière dépêche confidentielle et qui consistait à livrer Venise à l'Autriche comme seul gage certain de la paix future. Non-seulement l'immoralité d'une pareille combinaison politique lui semblait devoir soulever l'opinion publique; mais il y voyait lui-même un accroissement dangereux de la puissance autrichienne, qui par là se trouverait toujours en mesure de nous disputer l'empire de l'Italie. Une opposition formelle se déclara dans son sein contre une pareille mesure. Alors eurent encore plus de faveur au palais directorial, les jactances, les fanfaronnades d'Augereau qui, enivré du rôle qu'il avait joué dans la dernière révolution, s'imaginait avoir sauvé la république. Cédant sans mesure aux excitations des hommes turbulents et exaltés, qui s'emparaient de son esprit, son ambition fut telle, à son tour, qu'il aspira ouvertement à balancer l'éclat et le pouvoir de Bonaparte, dont il s'était fait le contempteur, car il s'attribuait la plus grande part dans ses plus brillants faits d'armes.

De son côté le directoire, inquiet de l'énorme puissance dont semblait déjà vouloir abuser son général de l'armée d'Italie, en vint par raison d'État, à chercher à balancer Bonaparte par Augereau; en conséquence tirant parti de la mort inopinée de Hoche il nomma Augereau général en chef commandant les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse réunies. Son but, en élevant ainsi un pareil homme, était aussi de prendre une attitude hostile envers l'Autriche. Tout fut concerté dans ce système.

Et d'abord La Reveillère-Lépeaux, président et organe du directoire, fit connaître à Bonaparte (2) qu'un de ses compagnons dans la brillante carrière de l'armée d'Italie venait de remplacer le général Hoche, guerrier, disait-il, qui n'avait pas connu de bornes dans son dévouement à la cause de la république. Passant à l'Autriche : « Le directoire pense,

(1) Lettre confidentielle du 12 septembre.

(2) Dépêche confidentielle du 25 septembre.

Digitized by Google

» comme vous, ajoutait-il, que si nous voulons la » paix il faut que tout respire la guerre. On ne peut » plus songer au moindre ménagement envers la » maison d'Autriche, qu'il faut attaquer par tous les » moyens. Sa perfidie, son intelligence avec les » conspirateurs de l'intérieur, sont manifestes. » Toutes ses opérations relatives à ses armées prou- » vent que la trêve n'était pour elle qu'un moyen de » se ménager le temps nécessaire pour réparer ses » pertes, et pour attendre les mouvements inté- » rieurs que le 18 fructidor a prévenus. Depuis le » général jusqu'au dernier soldat autrichien, on se » disait qu'à cette dernière époque les trois direc- » teurs qu'on désignait sous la qualification de » triumvirs seraient poignardés et que la royauté se- » rait proclamée; tous se flattaient d'être bientôt à » Paris avec les émigrés..... Il est juste d'user de re- » présailles contre un ennemi si constamment per- » fide et d'écouter enfin les ouvertures qui ont été » faites de la part de ceux des habitants de la Hon- » grie qui détestent la domination de la maison » d'Autriche. Vous trouverez dans la légion polo- » naise des personnes propres à entamer et suivre » cette négociation, et le directoire pense, citoyen » général, que vous ne pouvez vous en occuper » trop. »

Cette lettre n'était en quelque sorte qu'un préliminaire : à très-peu de jours d'intervalle le directoire, toujours par l'organe de son président, écrivit à Bonaparte une lettre (1) confidentielle plus significative et plus importante, dont voici les principaux traits :

« Le ministre des relations extérieures vous trace, » avec précision, citoyen général, le cercle dans » lequel il est temps d'enfermer les négociateurs, » qui depuis six mois abusent de notre patience. » Vous trouverez dans sa dépêche *l'ultimatum* du » directoire.

» Le directoire en même temps veut vous déve- » lopper les motifs qui l'ont décidé à s'ouvrir en- » tièrement à vous, et vous associer ainsi à la déli- » bération que la gloire nationale vient de lui » commander.

» L'Autriche eut de tout temps le désir et la vo- » lonté de s'établir en Italie, d'engloutir par degrés » tous les petits États qui partageaient ce beau pays » et de réaliser par là les titres chimériques de son » saint empire romain.

» Un autre projet favori de la maison d'Autriche, » était de devenir une puissance maritime.

» L'intérêt de la France fut toujours d'empêcher » l'exécution de ces vues, et même sous les rois on » sentait la nécessité d'arracher l'Italie à l'influence » germanique.

» La république cisalpine nous en présente les » moyens; mais pour remplir ce grand objet il faut » de grandes ressources.

» Il est trop évident que si on laisse à l'Empereur » Venise, le Frioul, le Padouan, la terre ferme » jusqu'aux bords de l'Adige dont le cours se des- » sine de manière à le faire entrer dans le cœur de » la Lombardie, l'Autriche donnera la main à Na- » ples et à la Toscane; sans parler de l'Istrie et de » la Dalmatie qui, par la convenance et par leur va- » leur intrinsèque, l'emportent seules de beaucoup » sur la Lombardie même. La république cisalpine » cernée presque de tous côtés par cette puissance » vorace en deviendra bientôt la proie. Loin de pou- » voir la maintenir nous serons expulsés nous- » mêmes de toute l'Italie; nous n'aurons donc pas » fait la paix, nous aurons ajourné la guerre; nous » aurons fourni à l'Autriche les moyens de nous at- » taquer avec plus d'avantage; nous aurons traité » en vaincus, indépendamment de la honte d'aban- » donner Venise.... Calculons tout au pis, citoyen » général; admettons l'hypothèse que repoussent » votre génie et la valeur de votre armée; suppo- » sons-nous vaincus et expulsés de l'Italie : alors, » ne cédant qu'à la force et au hasard des armes, » notre honneur sera sauf; nous serons demeurés » fidèles aux vrais intérêts de la France, *et nous* » *n'aurons pas connivé à une perfidie* qui n'au- » rait point d'excuse, puisqu'elle entraînerait des » effets plus sinistres que les chances de guerre les » plus défavorables.

» Toute la question se réduit à savoir si nous vou- » lons, si nous devons livrer l'Italie à l'Autriche. » Or, le gouvernement français ne le doit et ne le » veut pas. Ainsi donc il préfère les chances de la » guerre plutôt que de changer un mot à son *ulti-* » *matum* déjà trop favorable à la maison d'Au- » triche..... »

Quant à M. de Talleyrand il terminait sa dépêche du même jour contenant *l'ultimatum* du directoire par le paragraphe suivant : « Si l'Empereur refuse » nos conditions, la guerre que vous allez entre- » prendre produira les plus grands événements; » servez-vous sans ménagement de votre plus puis- » sant auxiliaire, des principes de la liberté et de » tous autres moyens que votre prudence vous sug- » gérera, pourvu qu'ils aient pour résultat de » rendre les provinces indépendantes et de les sous- » traire à la maison d'Autriche. C'est là le genre » d'hostilité le plus efficace. Que votre marche en » Allemagne y fasse éclater l'indépendance, et que » la maison d'Autriche se repente de son opiniâtreté

(1) Dépêche confidentielle du 29 septembre.

Digitized by Google

» à ne pas souscrire à nos conditions, en perdant » pour jamais la plus belle partie de ses États héré- » ditaires. »

Comment se tirer de là, car il ne faut pas perdre de vue que Bonaparte voulait la paix faite et signée par lui-même?

Connaissant déjà les ombrages du directoire, l'effet qu'a produit sa dépêche où est proposé l'abandon de Venise; n'ignorant pas les motifs de la faveur et de l'élévation d'Augereau, il saisit un prétexte adroit, et écrit de son côté au directoire en ces termes :

« Un officier est arrivé avant-hier de Paris à l'ar- » mée d'Italie : il a répandu dans l'armée qu'on y » était inquiet de la manière dont j'aurais pris les » événements du 18; il était porteur d'une espèce » de circulaire du général Augereau à tous les géné- » raux de division de l'armée. Il avait une lettre du » ministre de la guerre à l'ordonnateur en chef qui » l'autorisait à prendre tout l'argent dont il aurait » besoin pour sa route.

» Il est constant d'après tous ces faits que le gou- » vernement en agit envers moi à peu près comme » envers le général Pichegru après vendémiaire.

» Je vous prie, citoyens directeurs, de me rem- » placer et de m'accorder ma démission. Aucune » puissance sur la terre ne sera capable de me faire » continuer de servir après cette marque horrible » d'ingratitude du gouvernement, à laquelle j'étais » bien loin de m'attendre.... Depuis trop longtemps » un grand pouvoir est confié dans mes mains. Je » m'en suis servi dans toutes les circonstances pour » le bien de la patrie : tant pis pour ceux qui ne » croient point à la vertu et qui pourraient avoir » suspecté la mienne..... »

C'était la troisième fois qu'il avait recours à cette fière boutade calculée pour un gouvernement dont il connaissait toutes les parties faibles; il n'ignorait pas que s'il en était redouté, ce gouvernement ne pouvait néanmoins se passer de lui dans l'état où étaient les esprits et les affaires.

En effet, plein d'agitation et de perplexité, le directoire s'assemble et délibère à la réception d'une signification si péremptoire en apparence et qui n'est pourtant qu'un stratagème employé déjà par ce jeune Corse pour attirer à lui un plus grand pouvoir. Parmi les directeurs, les uns se défient de l'ambition d'un tel général qui non-seulement veut régler en maître absolu la guerre et la paix, mais qui prétend protéger à son gré les rois et les princes, renverser les républiques, en distribuer les dépouilles et mettre opposition à ce que Turin, Rome et Naples soient révolutionnés : Rewbell, La Reveillère et même Barras partagent cette opinion. Mais d'autres, tels que les deux nouveaux directeurs Merlin de Douai et François de Neufchâteau, sans être tout à fait en dissidence avec leurs collègues, mais inclinant pour la paix qu'ils regardent comme indispensable, opinent pour qu'on ménage le général en chef de l'armée d'Italie qu'ils regardent comme un guerrier et un politique habile, et pour qu'on brusque rien quant aux importantes négociations dont il est chargé.

Après une délibération qui se prolonge on décide en principe que l'Italie sera révolutionnée; mais que pour le moment un système de ménagements et de conciliation sera suivi à l'égard du général Bonaparte d'une part, et de l'Autriche de l'autre; et qu'à cet effet, d'après la proposition que vient d'en faire Barras, Botot, son secrétaire intime, homme sûr et adroit, sera envoyé en toute hâte en mission auprès du général en chef, soit pour le calmer, soit pour le sonder dans des conférences de vive voix, soit enfin pour s'assurer de l'issue qu'il se propose de donner aux négociations, le directoire se réservant de peser attentivement ce qui lui sera rapporté par Botot sur le résultat de sa mission. Dépositaire des intentions secrètes du gouvernement dont il a les directions, et surtout de la pensée de Barras, Botot prend la poste et se dirige vers Passeriano.

Ce n'est pas tout : organe du directoire, La Reveillère-Lépeaux, après s'être concerté avec ses collègues, écrit, trois jours après, à Bonaparte en ces termes calculés sur l'effet de la mission de Botot:

« Votre dernière lettre, citoyen général, étonne » et afflige le directoire exécutif qui se rassemble » extraordinairement pour vous répondre à l'instant » même de l'arrivée de votre courrier.

» Comment est-il possible que vous ayez accusé » d'ingratitude et d'injustice envers vous le gouver- » nement qui n'a cessé de vous marquer la plus » entière comme la plus juste confiance?

» Vous devez être désabusé dès à présent sur les » ombrages qui ont occasionné votre lettre, car » depuis qu'elle est écrite, vous avez dû entendre » le citoyen Botot..... »

Après avoir expliqué la lettre d'Augereau et celle du ministre de la guerre dans un sens propre à dissiper les ombrages de Bonaparte, le président du directoire ajoutait : « Vous n'avez jamais dû en » conclure que le gouvernement vous traitât comme » Pichegru. Il est vraiment inconcevable que vous » fassiez au directoire et à vous-même l'injure de » ce parallèle.

» Citoyen général, craignez que les conspirateurs » royaux, au moment où peut-être ils empoison- » naient Hoche, n'aient essayé de jeter dans votre » âme des dégoûts et des défiances capables de

Digitized by Google

priver votre patrie des efforts de votre génie.
» Jamais elle n'en eut tant besoin.
» Vous parlez de repos, de santé, de démission !
» Le repos de la république vous défend de penser au vôtre..... Non, le directoire exécutif ne reçoit pas votre démission.... »

Ceci allait évidemment le rendre maître des négociations d'Udine.

Le comte de Meerfeldt qui précédait le nouveau négociateur impérial, y était arrivé de Vienne le 25 septembre ; et dès le lendemain le comte Louis de Cobentzel y fit son entrée avec une suite nombreuse. Voici quelles étaient les bases de l'*ultimatum* dont il était porteur, en réponse aux propositions de Bonaparte.

1° L'Empereur et roi renonce aux Pays-Bas autrichiens ainsi qu'à la Lombardie autrichienne et à ses dépendances, nommément à Mantoue ; 2° L'Empereur et roi obtiendra en compensation tout le pays qui a appartenu à la république de Venise et qui s'étend depuis le lac de Garda, au delà de l'Adige, jusqu'à son embouchure dans l'Adriatique, de plus toute l'Istrie et la Dalmatie vénitienne.

La république cisalpine, pour faciliter cet arrangement et assurer la frontière, en compensant en même temps la cession de Mantoue, payera les frais de la construction des trois nouvelles forteresses sur les confins des pays cédés par S. M. I.

Du reste, la marche et l'issue de la négociation étaient subordonnées au jugement et à la sagacité du nouveau négociateur impérial.

Le 27 septembre, Bonaparte, accompagné d'une garde de dix-huit cavaliers, vint de Passeriano à Udine pour lui faire sa première visite : la conférence dura cinq quarts d'heure.

Ici retraçons, d'après Napoléon lui-même, le portrait et le caractère du négociateur autrichien qu'il surnomma dans le temps *l'ours du Nord* à cause du grand rôle, disait-il, que sa grosse et lourde pate avait joué sur le tapis vert des négociations : « M. de Cobentzel était en ce moment, disait » Napoléon, l'homme de la monarchie autrichienne, » l'âme de ses projets, le directeur de sa diplomatie. » Il avait occupé les premières ambassades de l'Eu» rope, et s'était trouvé longtemps auprès de » Catherine dont il avait capté la bienveillance par» ticulière. Fier de son rang et de son importance, » il ne doutait pas que la dignité de ses manières et » son habitude des cours ne dussent écraser facile» ment un général sorti des camps révolutionnaires : » aussi aborda-t-il le général français avec une cer» taine légèreté ; mais il suffit de l'attitude et des pre» mières paroles de celui-ci pour le remettre aussi» tôt à sa place, dont, au demeurant, il ne chercha » jamais plus à sortir. »

Voici textuellement la lettre de l'empereur d'Autriche, que le négociateur autrichien remit au négociateur français.

A monsieur le général Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie.

« Monsieur le général Bonaparte, lorque je croyais » avoir donné à mes ministres plénipotentiaires toutes » les facilités pour terminer l'importante négocia» tion dont ils sont chargés, j'apprends avec autant » de peine que de surprise que, s'écartant de plus » en plus des stipulations des préliminaires, le re» tour de la tranquillité, dont je désire faire jouir » mes sujets et que la moitié de l'Europe désire si » sincèrement, devient de jour en jour plus incer» tain.

» Fidèle à remplir mes engagements, je suis prêt » à exécuter tout ce qui a été arrêté à Léoben, et » je n'exige que la réciprocité d'un devoir aussi sa» cré, c'est ce qui a déjà été déclaré en mon nom et » que je n'hésite pas à déclarer moi-même. Si, peut» être, quelques-uns des articles des préliminaires » étaient devenus d'une exécution impossible par » les événements qui leur ont succédé, et auxquels je » n'ai aucune part, il serait nécessaire de leur en » substituer d'autres également adaptés aux intérêts » des deux nations et conformes à leur dignité, les » seuls auxquels je puisse jamais donner la main. Une » explication franche et loyale, dictée par le même » esprit qui m'anime, est la seule voie qui puisse » conduire à ce but salutaire. Afin d'accélérer au» tant qu'il est en moi et de mettre fin, une bonne » fois, à l'état d'incertitude où nous sommes et qui » n'a déjà que trop duré, je me suis déterminé à » faire partir pour le lieu des négociations actuelles, » M. le comte de Cobentzel, étant en possession de » ma confiance la plus étendue, instruit de toutes » mes intentions et muni de mes pouvoirs les plus » amples. Je l'ai autorisé à écouter et à recevoir » toute proposition tendant au rapprochement des » deux parties, d'après les principes d'équité et de » la convenance réciproque, et à conclure en » conséquence.

» Après cette nouvelle assurance de l'esprit de » conciliation qui m'anime, je ne doute pas que » vous ne sentiez que la paix est entre vos mains, » et que de vos déterminations dépendra le bonheur » ou le malheur de plusieurs milliers d'hommes. Si » je me suis trompé sur le moyen que j'ai cru le » plus propre à mettre fin aux calamités qui désolent » depuis longtemps l'Europe, j'aurai du moins la

Digitized by Google

» consolation d'avoir épuisé tous ceux qui dépen-
» daient de moi. Les suites qui en résulteront ne
» pourront jamais m'être imputées.

» Je me suis surtout décidé au parti que je
» prends aujourd'hui, sur l'opinion que j'ai de vo-
» tre loyauté et l'estime personnelle que j'ai con-
» çue pour vous, dont je suis bien aise, M. le gé-
» néral Bonaparte, de vous donner ici l'assurance.

» *Signé* FRANÇOIS.

» Vienne, le 20 septembre 1797. »

Cette lettre, dont Bonaparte fut extrêmement flatté et qu'il ne communiqua point à son gouvernement, était un gage de la paix future. Les préliminaires de Léoben ayant stipulé que dans le cas où la paix définitive ne serait pas encore signée le 1er octobre les hostilités recommenceraient à cette époque, les deux négociateurs convinrent dans leur première conférence d'un nouvel armistice qui s'étendrait jusqu'au 22 octobre. Ensuite Bonaparte se rendit à la maison Antonini, chez le marquis de Gallo, où était déjà le général de Meerfeldt et où se rendit également le comte de Cobentzel; alors commença la tenue de cette espèce de congrès qui se prolongea, mais toujours sous le voile du secret le plus impénétrable.

Dès que M. de Cobentzel eut pris part aux conférences elles eurent un cours plus facile. Le diplomate autrichien saisit assez bien le caractère de Bonaparte et se plaça avantageusement dans la discussion. Si, d'une part, le jeune général, revêtu à la fois des plus amples pouvoirs comme tel, comme négociateur, comme chef suprême de tous les peuples conquis en Italie, s'entourait d'un éclat extérieur proportionné au rang qu'il occupait sur le théâtre de l'Europe, de l'autre, le négociateur autrichien n'avait pas manqué de se mettre sur le même pied de représentation : il était toujours accompagné d'un grand nombre d'officiers et de gentilshommes attachés à la légation impériale ou plutôt à sa légation.

A la réception de ses deux premiers courriers, la cour de Vienne en expédia un à Londres et un autre à l'archiduc Charles à son quartier général de Schwetzingen où ce prince fut par là instruit que l'armistice venait d'être prolongé de trois semaines. On ne pouvait plus douter que dans l'intervalle les deux principaux négociateurs ne décidassent de la paix ou de la guerre.

Voyons comment Bonaparte rendit compte au ministre des relations extérieures et au directoire lui-même de la marche des conférences; mais ici soyons en garde contre la bonne foi et la fidélité du négociateur : rappelons-nous que s'il dirige la représentation de ce grand drame politique, il a soin d'en présenter les scènes principales dans l'intérêt du dénoûment qu'il prépare avec art. Voici les principaux traits de son premier rapport adressé le 28 septembre à M. de Talleyrand :

« M. le comte de Cobentzel, citoyen ministre, est
» arrivé de Vienne avec le général Meerfeld.....
» Pour ma première visite, j'ai eu une prise très-
» vive avec M. de Cobentzel qui, à ce qu'il m'a paru,
» n'est pas accoutumé à discuter, mais bien à vou-
» loir toujours avoir raison.

» Nous sommes entrés en congrès... Au reste, il
» paraît par la lettre de l'Empereur, par la contex-
» ture des pleins pouvoirs de M. de Cobentzel,
» même par son arrivée, que l'Empereur accéde-
» rait au projet d'avoir pour lui Venise et la rive de
» l'Adige, de nous donner Mayence et les limites
» constitutionnelles.

» Je dis il paraît, parce qu'en réalité notre con-
» versation avec le comte de Cobentzel, n'a été,
» de son côté, qu'une extravagance.

» C'est tout au plus s'ils veulent nous donner la
» Belgique. Je vous fais grâce de ma réponse là-des-
» sus comme de notre discussion qui vous ferait
» connaître ce que ces gens-ci appellent diploma-
» tie.

» *A minuit :* Nous avons été à peu près quatre
» ou cinq heures en conférences réglées. M. de Co-
» bentzel et nous avons beaucoup argumenté, beau-
» coup rabâché les mêmes choses.

» Après le dîner, moment où les Allemands par-
» lent volontiers, j'ai causé quatre ou cinq heures
» de suite avec M. de Cobentzel : il a laissé entre-
» voir au milieu d'un très-grand bavardage qu'il dé-
» sire fort que S. M. l'Empereur réunisse son
» système politique au nôtre, afin de nous opposer
» aux projets ambitieux de la Prusse. Il m'a paru
» que le cabinet de Vienne adoptait le projet des li-
» mites de l'Adige et de Venise, et pour nous les
» limites à peu près comme elles sont portées dans
» notre note, et spécialement Mayence : ce n'est pas
» qu'il n'ait dit qu'il lui paraît tout simple que
» nous donnions à S. M. l'Empereur les Légations.

» Mais lorsque je lui ai dit que le gouvernement
» français venait de reconnaître le ministre de la ré-
» publique de Venise et que dès lors je me trouvais
» dans l'impossibilité de pouvoir, sous aucun pré-
» texte et dans aucune circonstance, consentir à ce
» que S. M. devînt maîtresse de Venise, je me suis
» aperçu d'un mouvement de surprise qui décèle
» assez la frayeur à laquelle a succédé un assez long
» silence, interrompu à peu près par ces mots : Si

Digitized by Google

» vous faites toujours comme cela, comment vou-
» lez-vous qu'on puisse négocier? Je me tiendrai
» dans cette ligne jusqu'à la rupture. Je ne leur bo-
» nifierai point Venise jusqu'à ce que j'aie reçu de
» nouvelles lettres du gouvernement.

» Je n'entre pas dans d'autres détails sur les pro-
» positions réciproques que nous nous faisons;
» mais il y a la négociation officielle, qui est, comme
» vous l'avez vu par le protocole, une suite d'extra-
» vagances de leur part, et la confidentielle qui,
» quoiqu'elle n'ait pas été mise clairement en discus-
» sion avec M. de Cobentzel, est basée cependant
» sur le projet que M. de Meerfeldt a apporté de
» Vienne. »

Son second rapport était daté du 1er octobre : à cette époque, Botot n'était point encore arrivé à Udine, et Bonaparte n'avait pas encore reçu la lettre de réparation du président du directoire.

« La santé du pape chancelle de nouveau, man-
» dait-il dans ce second rapport à M. de Talleyrand.
» J'ai eu une conversation avec M. de Gallo, et je
» lui ai fait connaître que le directoire exécutif de
» la république française ne souffrirait jamais que
» le roi de Naples se mêlât des affaires de Rome
» sans sa participation..... Hier, après le dîner, j'ai
» eu une conférence avec M. le comte de Cobentzel;
» il m'a dit que l'Empereur pourrait nous céder le
» Rhin si nous lui faisions de grands avantages en
» Italie : ce qu'il articulait est extravagant; il de-
» mandait non-seulement Venise, mais les Léga-
» tions. Il me remettra demain un projet confiden-
» tiel, et j'y ferai une réponse qui sera en moins ce
» que lui aura fait en plus.

» Nous sommes convenus, en cas de rupture, d'é-
» tablir la manière dont l'un ou l'autre gouverne-
» ment se signifierait la rupture, afin que les deux
» armées ne puissent pas être surprises et que les
» deux nations continuent à être liées par le droit
» des gens. »

Il terminait son rapport par cette phrase dont il avait calculé l'effet. « Je puis à peine monter à che-
» val; j'ai besoin de deux ans de repos... »

Tout ce manége tendait à avoir carte blanche pour conclure la paix, au moment même où il semblait persister à vouloir se retirer des affaires. Mais tandis qu'il conspirait en quelque sorte pour la paix, un parti dans l'intérieur aspirait au renouvellement des hostilités : c'était le parti révolutionnaire ardent. Augereau en était l'espoir et en serait devenu le chef avec plus de capacité politique.

Si les dispositions respectives des deux armées qui étaient opposées en Italie avaient été d'abord hostiles après les préliminaires de Léoben, leur attitude était devenue plus pacifique depuis l'arrivée du nouveau plénipotentiaire impérial à Udine. Le mouvement rétrograde du corps autrichien aux ordres du général de Terzy, semblait du meilleur augure pour la pacification. Ce mouvement était l'effet de la prolongation de l'armistice par suite de la première conférence entre Bonaparte et Cobentzel.

Mais du côté du Rhin une proclamation emphatique et menaçante adressée à l'armée d'Allemagne par Augereau, au moment même où il en prenait le commandement, forma au tableau de la paix, qu'on voyait déjà en perspective, une ombre qui choqua singulièrement Bonaparte, les négociateurs autrichiens et la cour de Vienne. On remarquait dans cette proclamation les traits suivants : « Sol-
» dats, les chefs de la conspiration royale ne siégent
» plus au sénat, et le cabinet de Vienne n'a plus
» des auxiliaires au Luxembourg.... L'Empereur
» fait, dit-on, des levées; précaution vaine! La
» France rendue à la vigueur des institutions répu-
» blicaines est en ce moment tout entière une ar-
» mée..... Si notre ennemi s'obstine, si, repoussant
» les propositions pacifiques de notre gouverne-
» ment, il veut encore du sang, eh bien! qu'il soit
» satisfait; il n'est si exigeant que parce que nous
» fûmes généreux : redevenons terribles et qu'on
» se demande un jour *si le peuple de Vienne eut*
» *des maîtres*. »

Dans une lettre qu'Augereau écrivait à Bonaparte, et par laquelle il lui faisait part de son arrivée à son nouveau poste, il s'exprimait ainsi : « Je hâte d'au-
» tant plus toutes les dispositions propres à me
» mettre en mesure de prendre l'offensive, que j'ai
» obtenu du directoire exécutif un arrêté, par le-
» quel il m'autorise à annuler la convention qui
» existe entre les généraux ennemis de s'avertir
» quinze jours d'avance de la reprise des hostilités :
» commençant en Italie, il est essentiel qu'elles
» marchent ici de front..... Puisse tout cela, en cas
» que le débat recommence, nous conduire sous les
» murs de Vienne, où je vous embrasserai de bien
» bon cœur.

» On a persuadé à l'archiduc que j'arrive ici avec
» une légion de jacobins, et que je vais propager la
» révolution et ses principes en Allemagne : dans
» cette crainte, il vient de donner un ordre qui in-
» terdit toute communication; il n'a fait que me
» prévenir à cet égard, car je trouvais un peu
» étrange de voir les officiers généraux autrichiens
» se promener dans nos places et pénétrer jusque
» dans les bureaux de nos états-majors. »

Bonaparte ne pouvait se méprendre sur les dispositions d'Augereau : c'était pour lui un motif de plus d'accélérer la conclusion de la paix en dépit

Digitized by Google

d'Augereau et au mépris des bases prescrites par le directoire lui-même. La présence de l'agent intime de Barras, à son quartier général, ne put le détourner de cette grande pensée.

Faisant une diligence extrême, Botot arrive le 7 octobre à Passeriano, et remet à Bonaparte la lettre suivante, signée du président du directoire La Reveillère-Lépeaux : « Le directoire exécutif vous » adresse, citoyen général, le citoyen Botot, chargé » de vous donner des renseignements utiles qui ne » peuvent vous être communiqués par écrit. Vous » pouvez avoir toute confiance dans ce qu'il vous » dira, et vous ouvrir avec lui, sur tout ce dont » vous croirez devoir faire part au directoire. »

Bonaparte soupçonne sur-le-champ que Botot a une mission secrète qui le concerne. Il le reçoit d'abord avec froideur et le traite de même, ne lui épargnant point d'amères doléances sur les nuages qui existent entre le directoire et lui. Botot lui proteste qu'il n'existe aucun des nuages dont il lui parle si amèrement; il lui garantit, au contraire, que le directoire a toujours une confiance entière dans ses talents et dans son patriotisme. Seulement il avoue que Barras s'est plaint de n'avoir pas reçu les trois millions qu'il lui avait promis pour seconder le mouvement du 18 fructidor qui a sauvé la république. Bonaparte allègue que les trois millions devaient être envoyés aussitôt que Lavalette lui aurait mandé le véritable état des choses, mais que la journée se trouva décidée. Le fait est qu'il préféra garder pour lui-même une somme qui pouvait l'aider puissamment dans la poursuite de ses projets ultérieurs.

Passant alors à ses propres griefs, Bonaparte en fait devant Botot l'énumération; il cite d'abord la nomination d'Augereau, qu'il présente comme incapable de commander en chef une armée, et qui, d'ailleurs, se montre disposé à tout brouiller en Allemagne; il se plaint qu'on lui retienne Bernadotte; qu'on laisse encore Cacault à Rome, et que, non-seulement le directoire refuse de ratifier le traité avec la cour de Sardaigne, mais qu'il ait si peu d'égard à sa recommandation, qu'il s'obstine à maintenir sur la liste des émigrés Bourienne, l'un de ses secrétaires. Enfin, un autre sujet de plainte, plus grave selon lui, c'est de lui avoir envoyé un plan de campagne comme un projet fixe et adopté, sans même lui faire passer les douze mille hommes de renfort qu'on lui avait promis.

Botot ne doute pas, quant au plan de campagne qu'il ne soit absolument soumis à ses observations, et à ses lumières : il connaît la pensée du directoire à cet égard. Il prend note d'ailleurs de tous les griefs que vient d'articuler Bonaparte et promet d'en référer au directoire qui, sans nul doute, y aura égard. « Effacez de votre esprit, citoyen géné- » ral, lui dit-il, de fâcheuses impressions, qui vont » être détruites par les premières dépêches que vous » recevrez du directoire. Croyez bien que les mêmes » principes le dirigent, ainsi que la confiance qu'il » n'a jamais cessé de vous accorder. »

Tout en jugeant qu'il restera finalement l'arbitre de la guerre, Bonaparte affecte, néanmoins à table, devant Botot, de revenir sur ce qu'il appelle l'horrible ingratitude du gouvernement à son égard, récapitulant tous ses griefs contre le directoire et cela tout haut, sans aucun ménagement et devant vingt à trente personnes, pour faire encore plus d'impression sur l'émissaire Botot.

Le surlendemain, à un dîner de quarante personnes, auquel assistaient MM. de Cobentzel, de Gallo et de Meerfeldt, il en vient à apostropher Botot, au sujet d'un de ses griefs contre le directoire que celui-ci veut excuser; mais les chuchotements universels qui suivent cette singulière sortie, déconcertent l'agent de Barras.

Il eut cependant un entretien confidentiel, où les questions politiques du moment furent enfin abordées. Lorsqu'il eut fait part à Bonaparte des vues du directoire sur l'Italie : « Vous venez donc m'or- » donner de sa part, s'écria-t-il, de révolutionner » l'Italie? Il faut distinguer pour la liberté de l'Italie » entre les deux suppositions de la paix ou de la » guerre. Si la paix a lieu, point d'obstacles au dé- » veloppement de cette liberté; mais s'il faut faire » la guerre, alors il convient d'y mettre des » restrictions.

— » Le directoire, répond Botot, s'oppose aux » vues ambitieuses et déplacées de Naples, et à ses » projets sur Rome. Si le pape meurt, il veut profi- » ter de la circonstance pour favoriser à Rome l'é- » tablissement d'un gouvernement représentatif, et » délivrer l'Europe de la prétendue suprématie pa- » pale. La reprise des hostilités ne lui permettrait » pas de laisser le grand-duc de Toscane à Florence.

— » Et le duc de Parme, reprit vivement Bona- » parte?

— » J'ignore, répondit Botot, les intentions du » directoire sur le duché de Parme. Quant à l'éta- » blissement en Italie d'une seule grande puissance » ou de plusieurs États indépendants, je puis vous » dire que, dans les vues du directoire, le midi de » l'Italie ne ferait pas un seul État avec le nord. » Mais le directoire désire que la liberté puisse pé- » nétrer partout. Il désire surtout que la républi- » que cisalpine puisse offrir une masse de résistance » suffisante, mais sans y envelopper l'État de Gênes, » qui doit rester comme il est. »

Digitized by Google

Mais quand Botot voulut toucher le point essentiel de sa mission, c'est à dire, savoir au juste quelle était la pensée de Bonaparte sur la base principale qui pourrait conduire à la conclusion de la paix, Bonaparte se contenta de lui laisser entrevoir que la paix pourrait se conclure avec les limites du Rhin pour la France, et de l'Adige pour la cisalpine.

« Je crains, reprit Botot, que le directoire ne » trouve que l'Adige entre beaucoup trop avant » dans le cœur de la république cisalpine.

» Dites au directoire assemblé, s'écrie Bonaparte, » que l'Italie ne lui appartiendra réellement qu'a- » près la signature de la paix, et qu'à l'ombre seule » de la paix, il en disposera souverainement depuis » les montagnes de la Suisse et y compris la Suisse, » jusqu'à la pointe de la Calabre; dites-lui qu'alors » mais seulement alors, il pourra changer et modi- » fier à son gré les divers gouvernements de l'Italie, » dites-lui, quant à l'Autriche, qu'il est essentiel » de la lier par un traité de paix; qu'après l'avoir » signé, elle n'osera plus bouger, d'abord parce » qu'elle se sera aliéné ses alliés, et ensuite par la » crainte de perdre ce que nous lui aurons donné » généreusement pour l'attacher à notre système. » Le parti de la guerre, à Vienne, se résignera non » pourtant sans conserver l'espérance de la contre- » révolution qui est toujours le rêve des émigrés et » de la diplomatie de Pilnitz..... »

Rentré dans son cabinet, il juge par suite de son entretien avec Botot, que le directoire tient singulièrement à révolutionner l'Italie et qu'il lui en coûtera d'ajourner ses plans, surtout à l'égard de Rome, si le pape vient à mourir; et c'est sous l'empire de ces impressions qu'il écrit au ministre Talleyrand la lettre (1) dont voici les principaux traits :

« Sous trois ou quatre jours, citoyen ministre, » tout sera terminé, la paix ou la guerre. Je vous » avoue que je ferai tout pour la paix, vu la saison » très-avancée et le peu d'espérances de faire de » grandes choses.

» Vous connaissez peu ces peuples-ci; ils ne mé- » ritent pas qu'on fasse tuer quarante mille Français » pour eux.

» Je vois par vos lettres que vous partez toujours » d'une fausse hypothèse : vous vous imaginez que » la liberté fait faire de grandes choses à un peuple » mou, superstitieux, pantalon et lâche.

» Ce que vous désireriez que je fisse sont des » miracles : je n'en sais pas faire.....

» Je n'ai point eu, depuis que je vins en Italie, » pour auxiliaire l'amour des peuples pour la liberté » et l'égalité, ou du moins cela était un auxiliaire » très-faible... Tout ce qui n'est bon qu'à dire dans » des proclamations, des discours imprimés, sont » des romans.

» Comme j'espère que les négociations iront bien, » je n'entrerai pas dans de plus grands détails pour » vous déclarer beaucoup de choses qu'il me paraît » qu'on saisit mal. Ce n'est qu'avec de la prudence, » de la sagesse, beaucoup de dextérité, qu'on par- » vient à de grands buts, et que l'on surmonte tous » les obstacles : autrement on ne réussit en rien. Du » triomphe à la chute il n'est qu'un pas. J'ai vu » dans les plus grandes circonstances qu'un rien a » toujours décidé des plus grands événements.

» S'il arrivait que nous adoptassions la politique » extérieure que nous avions en 1793, nous aurions » d'autant plus tort, que nous nous sommes bien » trouvés de la politique contraire, et que nous » n'avons plus ces grandes masses, ces moyens de » recrutements, et ce premier élan d'enthousiasme » qui n'a qu'un temps.

» Le caractère distinctif de notre nation est d'être » beaucoup trop vif dans la prospérité. Si l'on prend » pour base de toutes les opérations la vraie politi- » que, qui n'est que le résultat du calcul, des com- » binaisons et des chances, nous serons longtemps » la grande nation et l'arbitre de l'Europe : je dis » plus, nous tenons la balance, nous la ferons pen- » cher comme nous voudrons, et même si tel est » l'ordre du destin, je ne vois pas d'impossibilité à » ce que l'on arrive en peu d'années à ces grands » résultats que l'imagination échauffée et enthou- » siaste entrevoit, et que l'homme extrêmement » froid, constant et raisonné, *atteindra seul...* »

Et qu'on dise que Bonaparte n'entrevoyait pas déjà et ne préparait pas dès lors la grandeur de sa destinée future!

Après avoir retenu Botot quelques jours et l'avoir mis dans ses intérêts il lui donna une lettre (2) pour le directoire qui était conçue en ces termes, afin de produire plus d'effet :

« Le citoyen Botot m'a remis votre lettre du pre- » mier jour complémentaire; il m'a dit en consé- » quence, de votre part, de révolutionner l'Italie : » je lui ai demandé comment cela se devait enten- » dre; si le duc de Parme, par exemple, était com- » pris dans cet ordre. Il n'a pu me donner aucune » explication. Je vous prie de me faire connaître » vos ordres plus clairement.....

» Ma santé considérablement affaiblie, mon moral » non moins affecté, ont besoin d'un peu de repos, » et me rendent incapable de remplir les grandes

(1) Dépêche confidentielle du 7 octobre.

(2) Datée de Passoriano le 10 octobre.

Digitized by Google

» choses qui restent à faire. Je vous ai déjà de-
» mandé un successeur : si vous n'avez pas obtem-
» péré à ma demande, je vous prie, citoyens direc-
» teurs, de le faire. Il ne me reste qu'un vif intérêt,
» qui ne m'abandonnera jamais, pour la prospérité
» de la république et la liberté de la patrie. »

Voici ce que lui écrivit Botot à son retour à Paris (1).

« Les derniers moments de mon séjour à Passe-
» riano avaient profondément affligé mon cœur. De
» cruelles idées m'ont accompagné jusqu'aux portes
» du directoire; mais qu'elles se sont dissipées bien
» agréablement lorsque je l'ai retrouvé tel que je
» l'avais laissé à votre égard, tel que je vous l'avais
» peint, plein d'admiration, j'ose le dire, de ten-
» dresse pour votre personne! avec quelle intéres-
» sante sollicitude tous s'informaient à l'envi et de
» votre santé et de tout ce qui vous intéresse et de
» ce qui vous environne! Que la cruelle lettre dont
» vous m'aviez chargé, contrastait avec ces doux
» épanchements de l'amitié! Je suis franc et sincère,
» citoyen général; mais vous étiez trompé sur le
» directoire : peut-être le gouvernement commet-il
» beaucoup de fautes, peut-être ne voit-il pas tou-
» jours aussi juste que vous dans les affaires; mais
» avec quelle docilité républicaine il a reçu vos
» observations!

» Les trois armées du Nord, du Rhin, de Sam-
» bre-et-Meuse, ne forment plus que l'armée d'Alle-
» magne.

» Augereau.... mais c'est vous qui l'avez envoyé :
» l'erreur du directoire est la vôtre. — Bernadotte....
» il est auprès de vous. — Cacault.... est rappelé.
» — Douze mille hommes... ils sont en marche. —
» Le traité de Sardaigne... est ratifié. — Bourienne...
» est rayé. — La révolution.... est ajournée.

» Éclairez donc, citoyen général, le directoire.

» Je suis pénétré des bontés que vous m'avez
» prodiguées, j'en conserverai, toute ma vie, une
» vive reconnaissance que je tâcherai de vous té-
» moigner en vous disant la vérité. Il n'existe aucun
» des nuages dont vous me parliez si amèrement;
» les cœurs sont purs et sans tache. Je le répète,
» ils ont besoin d'instructions, c'est de vous qu'ils
» les attendent. »

Tout était accompli quand cette lettre fut écrite et reçue. Au départ de Botot tout se pressait vers le dénoûment diplomatique qu'avait si habilement préparé Bonaparte et qu'il filait avec art, secondé par les amis de la paix à Vienne. Ceux-ci eurent pourtant quelques sujets d'inquiétude d'après les efforts que fit après la rupture des conférences de Lille le cabinet de Saint-James, dans l'espoir de porter l'Autriche à ne pas conclure une paix séparée. Sir Morton Eden reçut coup sur coup, à cet effet, deux courriers de sa cour.

Dès le 12 octobre, immédiatement après l'arrivée du premier courrier il se rendit à la chancellerie d'État où il eut une longue conférence avec le premier ministre Thugut auquel il offrit de la part de son cabinet des conditions très-avantageuses, si l'Autriche se décidait à persévérer dans la cause commune, allant jusqu'à proposer de mettre à sa disposition au moment de la reprise des hostilités une grosse somme en espèces évaluée à une cinquantaine de millions tournois. Mais il était peu probable que ces offres, quelque séduisantes qu'elles fussent, détournassent l'Empereur et ses ministres de l'œuvre déjà si avancée d'une paix prochaine. A la réception du second courrier, sir Morton Eden renouvela les instances de son cabinet pour que la cour impériale continuât ses efforts dans la cause commune au prix des offres qu'il lui avait faites pour l'y engager. Il lui fut répondu que ces offres ne détourneraient point l'Empereur de son vœu ardent de donner la paix à ses sujets et de mettre fin à l'effusion du sang humain, pourvu que ce fût à des conditions conformes à son honneur et compatibles avec les intérêts de ses États.

Restait l'obstacle de l'*intégrité de l'Empire*, qui à quelques égards semblait insurmontable d'après les exigences de la France. On espérait de nouveau que l'empereur de Russie, intéressé au maintien de l'intégrité germanique, pourrait intervenir en sa faveur, d'autant plus que cette intervention avait été récemment réclamée par les cercles de Souabe et de Franconie.

Les vues qui avaient commencé à se développer pour démembrer la partie de l'Empire sur la rive gauche du Rhin, en lui donnant une forme républicaine, engagèrent même la diète à s'occuper de cet objet. Le ministre directorial de Mayence communiqua, le 16 octobre, aux autres ministres un projet de lettre adressée au chef de l'Empire, où s'élevant contre le démembrement de l'Allemagne par suite de la tentative de former une république cis-rhénane, il rappelait qu'après la ratification respective des préliminaires de Léoben, l'assurance fut donnée de *conclure la paix définitive sur la base de l'intégrité de l'Empire*. En conséquence le ministre directorial fit la proposition à la diète d'exposer à S. M. I., dans tout son enchaînement, cette entreprise si évidemment contraire, dans tous ses rapports, au contenu des préliminaires de paix, et de la supplier en même temps que tout fût laissé dans le *statu quo* quant au pays d'entre Rhin et Moselle.

(1) Lettre du 22 octobre.

Digitized by Google

Mais l'Autriche, en combinant sa diplomatie avec la politique révolutionnaire, allait passer à pieds joints sur *l'intégrité de l'Empire*, non toutefois, sans jeter un voile mystérieux sur la défection de son protectorat germanique.

Rapportons maintenant comment s'effectua la conclusion de ce traité célèbre :

Tout commandait à Bonaparte de presser ce grave dénoûment s'il voulait en rester le maître. Il était d'ailleurs dominé par la pensée qu'on se défiait de lui à Paris et même qu'on voulait le perdre. Il est sûr que le directoire n'était pas à se repentir de lui avoir confié exclusivement le sort d'une négociation si importante. « En cas de reprise d'hostilités, lui » écrivit le président La Reveillère-Lépeaux (1), le » directoire exécutif sent la nécessité de nommer » des négociateurs pour vous soulager du soin de la » partie politique et vous laisser tout entier à vos » dispositions militaires. »

Le directoire était encore incertain du parti définitif que prendrait Bonaparte, au moment où le sort de l'Europe se décidait à Udine. Le 13 octobre en ouvrant les fenêtres, à la pointe du jour, au château de Passeriano, on aperçoit les montagnes de la Norique couvertes de neiges. Il avait fait un temps superbe la veille et jusqu'alors l'automne s'était très-bien annoncé. Témoin de ce changement si brusque de la température, Bonaparte prononce avec calme ces mots : « Avant la mi-octobre ! quel » pays ! allons il faut faire la paix. » Entré dans son cabinet il revoit avec le plus grand soin tous les états de situation de son armée et dit en présence de son secrétaire : « Voilà bien près de quatre-vingt » mille hommes effectifs; je les nourris, je les paye, » mais je n'en aurai pas soixante mille un jour de » bataille; je la gagnerai, mais j'aurai en tués, » blessés, prisonniers, vingt mille hommes de » moins : comment résister à toutes les forces au- » trichiennes qui marcheront au secours de Vienne ? » Il faut plus d'un mois pour que les armées du » Rhin me secondent, si elles sont en mesure, et » dans quinze jours les neiges encombreront les » routes et les passages. C'est fini, je fais la paix : » Venise payera les frais de la guerre et la limite » du Rhin. Le directoire et les avocats diront ce » qu'ils voudront. »

« La paix définitive sera signée cette nuit ou la » négociation rompue, » mande-t-il au directoire auquel il rend compte des conditions principales. Il en balance les avantages et les inconvénients, puis il ajoute : « La guerre avec l'Angleterre nous ouvrira » un champ plus vaste, plus essentiel et plus beau » d'activité.... Si dans tous ces calculs je me suis » trompé, mon cœur est pur, mes intentions sont » droites : j'ai fait taire les intérêts de ma gloire, de » ma vanité, de mon ambition; je n'ai vu que la » patrie et le gouvernement... Il ne me reste plus » qu'à rentrer dans la foule, reprendre le soc de » Cincinnatus, et donner l'exemple *du respect pour* » *les magistrats et de l'aversion pour le régime* » *militaire, qui a détruit tant de républiques et* » *perdu plusieurs États.* »

C'est en usant de ces subtilités que Bonaparte se flatte d'enlacer et de captiver le directoire.

Mais suivant la coutume du cabinet autrichien, M. de Cobentzel, se montrait fort habile à traîner les choses en longueur. Bonaparte prend soudain la résolution d'en finir par un coup de tête et une feinte colère. La conférence qu'il s'était dit devoir être la dernière est en effet des plus vives; il en vient à mettre le marché à la main au lourd et tenace diplomate : il est refusé. Se levant alors, en simulant la fureur, il s'écrie très-énergiquement : « F... vous voulez la guerre ? eh bien ! vous l'au- » rez ! » Et saisissant un magnifique cabaret de porcelaine que M. de Cobentzel répétait chaque jour avec complaisance lui avoir été donné par la grande Catherine, il le jette de toutes ses forces sur le parquet où il vole en mille éclats. « Voyez, » s'écrie-t-il alors, d'une voix tonnante; eh bien ! » telle sera votre monarchie autrichienne avant trois » mois, je vous le promets; » et il s'élance précipitamment hors de la salle. M. de Cobentzel demeure pétrifié; mais de Gallo, son second et beaucoup plus conciliant, accompagne le menaçant négociateur jusqu'à son carrosse, essayant de le retenir; « me tirant force coups de chapeau, disait Napo- » léon à Sainte-Hélène, et dans une attitude si » piteuse, qu'en dépit de ma colère ostensible, je » ne pouvais m'empêcher d'en rire intérieurement » beaucoup. »

Trois jours après, 17 octobre, le traité définitif de paix est signé et conclu à Campo-Formio, vieux château ruiné près d'Udine. L'Empereur cède à la France les Pays-Bas à perpétuité; abandonne à la république cisalpine la Lombardie autrichienne, la ville et forteresse de Mantoue, ainsi que le Mantouan; consent à la réunion à la même république du Bergamasque, du Brescian, du Cremasque, de Peschiera, et de la partie des États vénitiens à l'ouest et au sud d'une ligne qui, partant du Tyrol, traversera le lac de Garda, ensuite l'Adige, suivra la rive gauche de ce fleuve jusqu'à Porto-Legnago et viendra joindre la rive gauche du Pô qu'elle suivra jusqu'à la mer. L'Empereur approuve que la France entre en possession des îles vénitiennes du Levant,

(1) Lettre confidentielle du 21 octobre.

Digitized by Google

telles que Corfou, Zante, etc., ainsi que de Butrinto, Larta, Vonizza et en général de tous les établissements vénitiens en Albanie, situés plus bas que le golfe de Ludrino. La république française consent de son côté à ce que l'Empereur possède l'Istrie, la Dalmatie, les îles vénitiennes de l'Adriatique, les bouches de Cattaro, la ville de Venise, les Lagunes et les pays compris entre les États héréditaires et la ligne ci-dessus. Les deux parties contractantes conviennent d'ouvrir incessamment à Rastadt, un congrès composé de plénipotentiaires du corps germanique et de ceux de la république française pour traiter de la paix entre la France et l'empire d'Allemagne.

Ce traité patent est suivi d'un traité secret ou convention additionnelle tacite, par laquelle l'Empereur consent que la frontière de France s'étende jusqu'au Rhin, et stipule que les troupes impériales feront leur entrée dans Venise le jour même que les Français feront la leur dans Mayence. L'Empereur promet d'user de son influence pour faire accéder l'Empire à cet arrangement. Si, malgré la médiation de ce souverain le corps germanique refuse de s'y prêter, S. M. I. s'engage à ne fournir que son contingent, qui encore ne pourra s'employer à la défense d'aucune place forte : la violation de cet article sera considérée comme un juste sujet de rupture entre la France et l'Autriche. On tâchera de faire obtenir des indemnités convenables aux souverains allemands dépossédés; *mais on ne proposera aucune acquisition au profit de la Prusse.*

Si ces articles secrets ne contenaient pas la base d'un autre partage éventuel, ni le consentement de l'Empereur pour le renversement du saint-siége et de la confédération helvétique, comme on l'a prétendu, de même que pour d'autres révolutions projetées par le directoire, on peut dire au moins que le traité secret de Campo Formio ne contenait aucune clause qui fût contraire à ces révolutions et qui pût assurer la conservation des gouvernements existants.

Ainsi, sous tous les rapports, le traité de Campo Formio fut un traité révolutionnaire. Ses clauses patentes n'étaient-elles pas basées sur le partage des dépouilles d'un tiers qui n'avait même pris aucune part à la guerre? Ses clauses secrètes ne laissaient-elles pas le champ libre aux révolutions tant en Allemagne, qu'en Italie et en Suisse? Les antiques fondements du système politique de l'Europe étaient détruits; des sources de nouvelles guerres interminables allaient s'ouvrir. A la vérité, les deux principaux signataires se promettaient une paix éternelle parce qu'ils venaient d'arrondir la France et l'Autriche.

Quant à la France, le principe de cette paix était puisé dans le principe même de son existence à cette époque. Le traité de Campo-Formio finissait avantageusement pour elle la première guerre continentale de la révolution; il faisait expirer, à trente lieues de Vienne, cette coalition d'abord si formidable des principales puissances du continent contre la France, déchirée par les factions et qui semblait, à ces puissances, en 1793, une proie aussi facile à saisir que la Pologne.

Quant à l'Autriche, la mémoire de son principal ministre, le baron de Thugut, est frappée à toujours d'une flétrissure politique et morale par cette paix de Campo-Formio, dont il posa les principes et les bases et dont il dirigea les négociations.

En résumant les conséquences de cette première guerre de la révolution qui a duré cinq ans, on aperçoit les princes de l'Empire possessionnés en Alsace dépossédés sans retour; les Pays-Bas autrichiens cédés à la France; les Provinces-Unies n'existant plus que par sa dépendance; vers les Alpes, la république française agrandie des comtés de Savoie et de Nice, et le roi de Sardaigne n'étant plus, sous le titre d'allié, que le vassal du directoire; en Lombardie, la maison d'Autriche perdant ses États qui, joints à des provinces dont on dépouille le pape, la maison d'Est et la république de Venise, forment, sous le nom de Cisalpine, une de ces républiques tributaires et soumises dont le directoire a le projet de s'entourer. Enfin le pacte de famille des Bourbons est remplacé par l'alliance intime d'un roi de de cette maison avec les meurtriers de son chef Louis XVI.

Des conséquences plus graves encore, s'il est possible, découleront des stipulations secrètes de Campo-Formio, et formeront l'immense et curieux épisode qui amènera la seconde coalition et la guerre si variée dans ses chances qui en fut la suite. Mais en ne considérant ici que le traité pris isolément, on peut dire qu'il donnait la solution du problème : la révolution était plus forte que l'Europe.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

Table des Matières

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

1797.

Impression que fait à Vienne la paix de Campo-Formio. — Bonaparte annonce confidentiellement la paix du directoire. — Armée d'Angleterre. — Lettre confidentielle de M. de Talleyrand. — Bonaparte envoyé comme négociateur à Rastadt. — Effets que produit la pai sur la politique des cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin. — Mort de Frédéric-Guillaume II. — Projet du directoire pour l'occupation du Hanovre. — Préliminaires du congrès de Rastadt. — Instruction du directoire à ses plénipotentiaires. — Arrivée de Bonaparte à Rastadt. — Sa convention secrète avec Cobentzel. — Son départ pour Paris. — Sa réception solennelle. — Ouverture du congrès. La déclaration de l'Autriche soulève le voile. — Alarmes de l'Empire. — Note du ministre directorial de l'Empire. — Esprit de la diète. — Instruction du directoire pour l'occupation du Rhin. — Inquiétude de l'Autriche. — Lettre de Cobentzel à Bonaparte. — Occupation réciproque de Mayence d'une part et de Venise d'une autre. — Prise d'assaut du fort du Rhin. — Stupeur de l'Empire. — Politique des plénipotentiaires prussiens. . . 5

Première campagne des guerres de la révolution. — Intrigues diplomatiques. — Abolition de la royauté en France. — Bataille de Valmy. — Causes secrètes qui font échouer l'invasion en Champagne par les Prussiens. 81

Retraite des Prussiens. — Pourparlers entre les généraux des deux armées. — Négociation politique. — Marche de Gustine sur le Rhin. — État politique et moral de l'Allemagne. — Disposition des princes de la confédération germanique. — Prise de Spire et de Worms. — Conquête de Mayence. — Occupation de Francfort. — Invasion de la Belgique. — Bataille de Gemmapes. — Reprise de Francfort par les Prussiens. — Considérations sur cette première campagne. . . 121

Situation politique de l'Angleterre. — Négociation des chefs de la révolution avec son cabinet. — Meurtre de Louis XVI. — Rupture avec le gouvernement britannique; il devient l'âme de la coalition. — La guerre se généralise. . . 142

Politique de Catherine II. — Invasion de la Pologne par la Russie et la Prusse. — Alliance de la Russie et de l'Angleterre. — Vues de Catherine à l'égard de la coalition. — Ouverture de la seconde campagne. — Bataille de Nerwinde. — Défection de Dumouriez. — Congrès d'Anvers. — Blocus de Mayence par les Prussiens. — Changements dans le cabinet de Vienne. — Origine et fortune de Thugut. — Journée du 31 mai à Paris. — Invasion de la frontière du Nord. — Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre. — Prise de Mayence. 162

Politique du cabinet de Vienne. — Prise de possession de Valenciennes et de Condé. — Déclaration de la cour de Londres et du cabinet prussien au cabinet de Copenhague. — Note de l'envoyé extraordinaire de la czarine. — Réponse du comte Bernstorff. — Situation de la France à la fin de juillet. — Mesures terribles décrétées par la convention. — Vues du cabinet de Londres. — Entrée des Anglais et des Espagnols dans Toulon. — Siége de Dunkerque par les Anglais. — Bataille d'Hondschoote. — Nuages entre les cours de Vienne et de Berlin. — Mission de lord Yarmouth. — Départ du roi de Prusse. — Note du marquis de Luechesini. — Thugut et le prince de Caubourg contraires à la politique de l'Angleterre. — Mission de MM. de Sémonville et Maret. — Leur enlèvement. — Leurs instructions. — Bataille de Wattignies. — Déblocus de Maubeuge. — Déclaration du roi d'Angleterre. — Reprise de Toulon. 191

Le duc de Brunswick pénètre et déjoue les projets de l'Autriche sur l'Alsace. — L'armée française de la Moselle est repoussée deux fois par les Prussiens. — Les républicains tournent leurs forces contre les Autrichiens. — Prise des lignes de Weissembourg et déblocus de Landau. — Mésintelligence entre le duc de Brunswick et Wurmser. — Séparation des deux armées alliées. — Retraite de Wurmser au delà du Rhin. — Retraite des Prussiens vers Mayence. — Le duc de Brunswick résigne le commandement. — Son mémoire au roi de Prusse sur les fautes de la coalition. — Discussion entre les cabinets de Berlin et de Vienne. — Intervention de la czarine et de Pitt. — Discussions parlementaires sur les revers de la coalition. — Le roi de Prusse menace du rappel de son armée. — Négociation de lord Malmesbury pour retenir la Prusse dans la coalition. — Ouverture de

Digitized by Google

la troisième campagne sur la frontière du Nord. — Bataille de Pontachin. 214

Avertissement de l'Éditeur. 242

1794.

Refus de la Prusse de concourir à la défense des Pays-Bas. — Retour de l'Empereur à Vienne. — Bataille de Fleurus, calculée pour l'abandon des Pays-Bas. — Pitt fortifie son ministère. — Inutilité de ses efforts pour affermir la coalition. — Dangers qu'elle court du côté de la France et de la Pologne. — Siége de Varsovie par le roi de Prusse. — Levée du siége. — Combats de la Rocca. — Retraite de Clairfayt au delà du Rhin. 245

1794 — 1795.

Maximes politiques du comité de salut public après le régime de la terreur. — Négociations secrètes avec les cabinets d'Autriche et de Prusse. — Mésintelligence entre ces deux cabinets. — La Prusse laisse la Hollande à découvert. — Conquête de la Hollande par la révolution. — La Prusse convoite des indemnités en Pologne et délaisse la coalition contre la France. — Motifs secrets qui la font agir. — Soumission de la Pologne. — Paix de Bâle entre la Prusse et la république française. — Le nœud de la coalition est rompu. . 262

Esprit des deux traités séparés de Bâle. — Leurs motifs secrets et leurs conséquences. — Mécontentement de l'Autriche. — Le comité de salut public ne veut procéder qu'à des paix partielles. — La ville de Bâle rendez-vous de la diplomatie européenne. — Traité du 16 mai, entre la république française et la république batave. — Impression que fait à Ratisbonne le traité de Bâle. — Note de l'Empereur à la diète, où il blâme la conduite de la Prusse. Décret aulique sur les moyens d'obtenir une paix acceptable. — Opération diplomatique de Hardenberg. — Sa conférence avec le ministre autrichien comte de Lerhbach. — Signal donné aux princes de l'Empire par la Prusse. — Insurrection à Berlin. — Concert entre les cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Londres. — Vues de l'Autriche sur l'Italie. — État intérieur de la France. — Position respective des deux armées sur le Rhin. — Comment le cabinet de Londres balance la défection de la Prusse. — Intrigues royalistes sur le Rhin et dans la Vendée. — Dénoûment de l'expédition de Quiberon. — Conclusion brusque de la paix d'Espagne. — Note de Hardenberg à la légation française de Bâle. — Réponse du plénipotentiaire Barthélemy. — Note confidentielle de Rewbell sur la paix d'Empire. — Reprise des opérations offensives sur le Rhin. — Journée du 13 vendémiaire (4 septembre). — Établissement du gouvernement directorial. — Traité de la triple alliance signé à Saint-Pétersbourg. — Succès des armées de l'Autriche sur le Rhin. — Mouvements tumultueux en Angleterre. — Fermeté de Pitt. — Armistice sur le Rhin. 280

1796.

De l'armée autrichienne d'Italie et de son état-major. — Situation du Piémont. — Différends de Clairfayt avec le conseil aulique. — Sa retraite du commandement en chef de l'armée du Rhin. — Avénement de l'archiduc Charles à ce commandement. — Influence du comte de Bellegarde. — Réception du plénipotentiaire Caillard à la cour de Berlin — Sandoz-Rollin ministre de Prusse près la république française. — Nouveaux rapports que le traité de Bâle établi entre la Prusse et la France. — Politique de Hardenberg — Ouvertures faites par l'Angleterre au cabinet du Luxembourg. — Déclaration du directoire. — Son plan de campagne pour l'invasion de l'Italie. — Ses ouvertures à la cour de Sardaigne. — Alliances de cette cour avec le cabinet de Vienne. — Causes de la nomination du général Bonaparte au commandement en chef de l'armée d'Italie. — Ses instructions. — Forces respectives des deux armées. — Heureux résultats de la campagne. — Passage des Appennins. — Séparation des Autrichiens et des Piémontais. — Convention de Cherasco. — Défection de la cour de Sardaigne. . . 307

Entrée des Français à Milan. — Révolution en Lombardie. — Le directoire veut diviser le commandement de l'armée d'Italie. — Comment Bonaparte déjoue ce projet. — Soulèvement de Pavie. — Retraite de Beaulieu vers le Tyrol. — Premiers différends entre Bonaparte et la république de Venise. — Occupation de Brescia et de Vérone. — Investissement de Mantoue. — Effets que produisent ces revers sur le cabinet de Vienne. — Changement dans le conseil aulique. — Insinuations du ministre de France Caillard au cabinet de Berlin. — Ligne de démarcation. — Concert de l'Angleterre et de l'Autriche. — Ouverture de la campagne en Allemagne. — Succès des Français. — Convention secrète à Berlin. — Éveil des cours de Vienne et de Londres. — Mission du conseiller Muller et de M. Hammond. — Ce dernier manque le but de sa mission à Berlin. — Influence de la cour de Londres sur le cabinet de Lisbonne. — Traité d'alliance entre la France et le cabinet de Madrid. . 325

Situation de l'Italie. — Répression de l'insurrection des fiefs impériaux. — Armistice entre la cour de Naples et la France. — Vues de Bonaparte sur la cour de Rome. — Armistice avec le Pape. — Mouvements révolutionnaires dans les légations. — Expédition contre Livourne. — Relations de Bonaparte avec le grand-duc. — Ses vues sur Gênes. — Ses desseins sur Venise. — Ses rapports politiques avec cette république. — Opérations offensives de Wurmser. — Situation critique de l'armée française. — Comment Wurmser est défait par Bonaparte. Politique du directoire à l'égard de l'Italie. — Nouvelle lutte entre Wurmser et Bonaparte. — Destruction de l'armée de Wurmser. — Ce général se réfugie dans Mantoue. — Campagne en Franconie et en Souabe. — Négociations entre plusieurs princes de l'Allemagne et le directoire. — Conduite de la Bavière. — Vues de la Prusse sur Nuremberg. — Sa déclaration et ses ménagements pour la Russie. — Opérations offensives de l'archiduc Charles. — Retraite de Jourdan et de Moreau. — Effets que produisent les revers en Allemagne sur le cabinet du Luxembourg. — Lettre confidentielle de Carnot à Bonaparte. — Situation politique de l'Italie. — Politique du directoire à l'égard de la cour de Turin. — Bonaparte recouvre la Corse. — Établissement de nouvelles républiques en Italie. . . 340

1796 — 1797.

Compensations de l'Angleterre dans la guerre. — Ses succès maritimes. — Pitt détourne l'Autriche d'une paix séparée. — Ses ouvertures de paix au directoire. — État intérieur

Digitized by Google

de la France. — Ouverture directe du directoire à l'Autriche.— Lettre de Bonaparte à l'Empereur. — Agent qu'il envoie à Vienne en courrier. — Passe-port envoyé par le directoire au plénipotentiaire anglais. — Discours du roi d'Angleterre à l'ouverture du parlement. État de l'opinion et des partis en Angleterre. — Message du directoire sur la négociation avec le cabinet de Londres. — Il s'y prête avec répugnance. — Détails diplomatiques sur la mission de lord Malmesbury. — Ses instructions. — Marche de la négociation. — Effet qu'elle produit à Vienne. — Mission de Clarke pour négocier à part avec l'Autriche. — Ses instructions. — Lettre du directoire à l'Empereur. — Opérations du général Alvinzi en Italie. — Particularités sur la bataille de Caldiero. — Détresse de Bonaparte. — Ses opérations secrètes. — Particularités sur la bataille d'Arcole. — Retraite d'Alvinzi. — Mort de Catherine II. — Effet que produit cet événement sur la coalition. — Parti de la paix dans le ministère autrichien. — Dernières instructions de lord Malmesbury. — Conférence avec le ministre Charles Delacroix. — Rupture de la négociation. 360

Politique financière de Pitt. — Ses avances de subsides à l'Autriche. — Il en est blâmé dans le parlement. — Reproduction légale du subside. — Discussion importante à ce sujet. — Détails sur la négociation avec la France. — Approbation parlementaire de la conduite de Pitt. — Expédition du général Hoche en Irlande. — Son issue. — Politique de la Russie depuis l'avénement de Paul Ier. — Ses rapports avec la Prusse. — Développement de la mission de Clarke. — Lettre du feld maréchal Alvinzy à Bonaparte au nom de l'Empereur. — Opposition de Bonaparte à la proposition d'un armistice et aux vues de Clarke. — Il fait prévaloir son opinion au directoire. — Arrestation d'un espion autrichien. — Parti qu'en tire Bonaparte. — Intrigues secrètes de la cour de Naples et de son ambassadeur à Vienne pour amener le cabinet autrichien à négocier avec Bonaparte. — Bases de paix proposées par l'ambassadeur. — Intrigues contraires du parti anglais à Vienne. — Reprise des hostilités en Italie. — Détresse de Mantoue. — Opérations offensives du maréchal Alvinzy. — Dispositions de Bonaparte. — Bataille de Rivoli. — Comment elle est gagnée par Bonaparte. — Opinion du conseil aulique sur la perte de cette bataille. — Comment Bonaparte s'empare de la mission de Clarke et de la direction des négociations. — Particularités sur la reddition de Mantoue. — Orage que s'attire la cour de Rome. — Hostilités de Bonaparte contre le pape. — Ce général offre de négocier. — Motifs et clauses de son traité de paix avec le saint-siége. 386

1797.

L'archiduc Charles opposé à Bonaparte. — Ouverture de la campagne. — Passage du Tagliamento. — Habileté des opérations de Bonaparte. — Sa marche en Allemagne. — Détresse de l'Autriche. — Continuation des intrigues pour l'amener à négocier. — Particularités sur l'armistice de Indenbourg. — Double insurrection dans les provinces vénitiennes de terre ferme. — Causes de ces mouvements. — Mobiles secrets qui amènent le traité préliminaire de Léoben. — Divulgation de ce traité non publié et basé sur la destruction de la république de Venise. 405

Rapports de la cour de Londres avec la cour de Vienne au moment de la défection du cabinet autrichien. — Mobiles secrets de la destruction de Venise. — Révolution démocratique de Gênes. — Rapports diplomatiques, soit du directoire exécutif, soit du général en chef Bonaparte, avec les cours de Rome, des Deux-Siciles, de Parme et de Turin, après les préliminaires de Léoben. 428

Ouverture de la négociation pour la paix définitive entre la France et l'Autriche. — Particularités à ce sujet. — Intervention de l'Angleterre. — Sa situation intérieure. — Dangers qu'elle court. — Négociation de Lille, entre l'Angleterre et la France. — Intentions et vues des trois cabinets de Paris, de Vienne et de Londres. — Causes et incidents qui accélèrent ou retardent la marche des négociations suivies par Bonaparte à Montébello et à Udine. — Déclaration du roi de Prusse en faveur du principe des sécularisations. — Révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797). 452

Opinion de Bonaparte sur les négociations d'Udine. — Son projet d'*ultimatum*. — Influence de la révolution du 18 fructidor sur les négociations. — Rappel de Clarke. — Circulaire de M. de Talleyrand. — Prétentions du directoire. — Bonaparte donne son propre ultimatum aux négociateurs autrichiens. — Rupture des négociations de Lille. — Établissement de la république cis-rhénane. — Représentations diplomatiques à ce sujet. — Effet que produit l'ultimatum de Bonaparte à Vienne. — Le comte Louis de Cobentzel nommé principal négociateur. — Particularités à son sujet. — Contrariétés qu'éprouve Bonaparte de la part du directoire. — Sa dépêche confidentielle du 12 septembre. — Dépêche confidentielle de M. de Talleyrand sur la politique du directoire. — Le directoire se refuse à livrer Venise à l'Autriche. — Ombrages que lui cause Bonaparte. — Élévation d'Augereau. — Les deux dépêches confidentielles adressées par le président du directoire à Bonaparte sur la politique du gouvernement français. — Bonaparte offre de nouveau sa démission. — Mission de Botot, secrétaire intime de Barras, auprès de Bonaparte. — Arrivée du comte de Cobentzel à Udine. — Portrait et caractère de ce diplomate. — Lettre autographe de l'Empereur à Bonaparte. — Augereau et son parti veulent la guerre. — Arrivée de Botot à Passeriano. — Particularités sur sa mission. — Dépêche confidentielle de Bonaparte à M. de Talleyrand, contenant ses vues politiques. — Efforts inutiles du cabinet de Londres pour décider l'Autriche à ne pas conclure une paix séparée. — Alarmes en Allemagne sur la violation de l'intégrité de l'Empire. — Comment Bonaparte se décide à conclure la paix en dépit du directoire et au mépris de ses instructions. — Paix de Campo-Formio. — Ses stipulations patentes et secrètes. — Ses conséquences 482

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

TIRÉS DES PAPIERS

D'UN HOMME D'ÉTAT,

SUR LES CAUSES SECRÈTES QUI ONT DÉTERMINÉ LA POLITIQUE DES CABINETS DANS LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

PAR M. LE COMTE D'ALLONVILLE.

TOME PREMIER.

Bruxelles,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

1839

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉDITIONS GRAND IN-8°, A DEUX COLONNES, PAPIER VÉLIN SATINÉ.

MÉMOIRES

SECRETS

(DE 1770 A 1830,)

PAR M. LE COMTE D'ALLONVILLE,

Auteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*,

2 VOLUMES IN-8°,

CONTENANT LES 8 VOLUMES DE L'ÉDITION DE PARIS.

LEÇONS ET MODÈLES

D'ÉLOQUENCE

JUDICIAIRE,

PAR BERRYER.

1 volume orné de culs-de-lampe.

HISTOIRE

DE VENISE,

Par le Comte Daru;

Nouvelle édition complète en 2 volumes.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CASIMIR DELAVIGNE,

SEULE ÉDITION AVOUÉE PAR L'AUTEUR.

1 volume orné d'un superbe portrait gravé sur acier, et de 100 vignettes gravées sur bois.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VICTOR HUGO,

2 volumes ornés de jolies vignettes sur bois, et d'un beau portrait sur acier.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

LAMARTINE,

Nouvelle édition ornée de plusieurs vignettes sur bois, de 2 estampes, de 2 cartes et d'un superbe portrait gravé sur acier. Un volume.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE,

PAR M. A. THIERS,

Douzième édition, suivie d'une continuation; précédée du Résumé de l'histoire de France jusqu'au règne de Louis XVI, par *Félix Bodin*, et enrichie de 8 portraits avec sujets; 2 volumes.

COLLECTION

DE

PORTRAITS ET VIGNETTES

SERVANT D'ILLUSTRATIONS

A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

Par Thiers, Mignet, etc., etc.

10 livraisons gr. in-8°, composées chacune de 4 sujets et de 4 portraits.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND

DEC 8 1925

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06847 7218

Digitized by Google

Digitized by Google